















REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LV<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

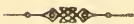
---

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

---



REVUE  
DES  
DEUX MONDES



LV<sup>e</sup> ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

---

TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

---

PARIS  
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES  
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1885





---

---

LE

# ROMAN D'UN FATALISTE

---

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

X.

Il y avait plus de trois mois que M. de Servièrè était mort, et Marc n'avait pas revu Blanche. La jeune fille pourtant, confiée par testament à la tutelle d'un vieux parent qui habitait Troyes, était rentrée à La Chaumine, vers le milieu de l'été, après un court séjour à la ville. Son tuteur, excellent homme, d'humeur plus que tranquille, à qui une lettre *in extremis* de M. de Servièrè avait tracé, point par point, la conduite à tenir, et qui ne voyait aucune raison de compliquer ses responsabilités ni d'aggraver le fardeau de son office, s'était empressé de mander M<sup>me</sup> Bérnel auprès de lui et d'investir l'ancienne femme de charge du défunt conseiller de la mission de confiance pour laquelle elle avait été désignée par le mourant lui-même. M<sup>le</sup> de Servièrè devait, pour se conformer aux désirs de son père, habiter La Chaumine jusqu'à son mariage, sous la garde très sûre de la digne personne qui l'avait en partie élevée, y recevoir souvent son tuteur, l'aller voir à Troyes plus souvent encore, et même être censée demeurer chez lui, en fait comme en

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

droit, mais jouir toujours d'une grande liberté, — principalement dans les relations qu'elle était appelée à entretenir avec son futur mari, M. Marc Bréan de Saint-Héliér, procureur de la République à Méry-sur-Aube, jusqu'à la conclusion de l'union projetée, c'est-à-dire jusqu'à l'expiration de son deuil.

Marc voulait attendre, pour se présenter à La Chaumine, que le premier quart de ce grand deuil fût écoulé ; il avait la délicatesse de penser qu'il y aurait, de sa part, peu de générosité et peu de tact à se prévaloir tout de suite de la qualité qui lui avait été conférée au lit de mort du conseiller. Bien qu'ayant reçu solennellement la main qui lui avait été solennellement tendue dans de tragiques et navrantes circonstances, il se sentait de moins en moins assuré d'avoir des droits sérieux à garder ou à reprendre cette main dans la sienne. — Il faut dire, d'ailleurs, qu'une circonstance, pour lui nouvelle et bien faite pour raviver et étendre ses scrupules, rendait plus difficile encore à ses yeux, et plus scabreuse, sa rentrée en scène, la première démarche qui aurait pour effet de le mettre en possession pour ainsi dire officielle de son rôle. Ce n'était pas seulement, en effet, soixante ou soixante-dix mille livres de rente, comme on s'y attendait, qu'avait laissées M. de Servièrre, mais un peu plus de cent cinquante mille ; et la noblesse d'un pareil chiffre, encore que rien n'eût permis de le prévoir et de l'escompter, ne paraissait pas de nature à confirmer la vraisemblance du désintéressement de ce fiancé orné d'un patrimoine qui n'égalait pas en capital les revenus de la fiancée.

Certes, le jeune homme n'estimait pas qu'il fût déshonorant, à un degré quelconque, d'épouser une femme riche, si pauvre que l'on fût soi-même, — à moins que de se proposer, comme unique ambition, de devenir l'administrateur d'une grosse dot. Ces scrupules, passablement niais, qui ont si longtemps inspiré les fictions sentimentales du théâtre et du roman, sont devenus des lieux-communs dramatiques justement dédaignés, qui n'avaient pour excuse que de fournir aux auteurs de faciles dénouemens, où intervenaient les oncles d'Amérique, les restitutions anonymes et autres, tous les agens habituels de la Providence littéraire. Dans la réalité, l'amour a moins de fierté, ou il a des fiertés d'un autre genre. Marc était d'avis que chacun doit prendre son bien et sa femme là où il les trouve, et que, s'il les trouve réunis, c'est tant mieux pour lui. Au surplus, il eût été un peu tard pour s'aviser du contraire, et l'on ne voit pas trop en quoi cent cinquante mille livres de rente pourraient avilir un homme à qui la moitié de ce chiffre eût laissé sa dignité. Mais, étant donnée sa situation au regard de Blanche, un trop grand empressement de la part du magistrat aurait pu être facilement attribué par la jeune fille, qui avait des motifs particu-

liers de se montrer défiante et ombrageuse, à cet embellissement inespéré d'une aubaine dès l'origine assez ronde. Aussi Marc avait-il résolu d'attendre une occasion, et il attendit. Il prit même un assez long congé, à l'époque des vacances (qui, pour les magistrats des petits parquets de province, n'existent guère officiellement que sur le papier), et s'absenta six semaines, après avoir écrit une lettre respectueusement affectueuse à M<sup>lle</sup> de Servièrre.

Le jour même des obsèques de M. de Servièrre, une scène muette, qui n'avait eu d'autre témoin que M<sup>me</sup> Bérue, accourue en hâte auprès de Blanche dès la première nouvelle du malheur qui la frappait, s'était passée à La Chaumine. Lorsque M<sup>lle</sup> Angèle de la Rue, après la retraite des quelques dames, parentes ou amies, qui s'étaient empressées, selon l'usage, autour de la jeune fille, avait voulu prodiguer à celle-ci ses consolations et ses caresses, elle s'était vu montrer la porte par un geste qui la condamnait sans appel à un exil immédiat. Pas un mot n'avait été prononcé ; mais aucune méprise, aucune équivoque n'était possible quant à la portée du geste, qui exprimait trop bien l'indignation et le dégoût pour que l'institutrice fût tentée de demander qu'on le lui traduisit en paroles. Elle ne coucha pas une nuit de plus à La Chaumine et reçut à distance, — sans que probablement il y eût lieu pour elle de se montrer surprise, — communication d'une des clauses du testament de M. de Servièrre, qui la concernait. — Cette clause, ou plutôt ce codicille, dont la date n'était antérieure que de quelques jours à la mort du testateur, et qui annulait une précédente disposition mentionnant une modeste rente viagère, se trouvait ainsi libellée : « Je donne et lègue à M<sup>lle</sup> Angèle-Paule-Yvrande de la Rue, pour reconnaître, dans la mesure du possible, les soins, le zèle, le dévouement dont elle a constamment fait preuve, tant envers ma fille qu'envers moi-même, depuis l'aggravation de mon mal, ma petite ferme des Sarcelles, avec la maison d'habitation y attenante, le tout situé sur le territoire de la commune de Grèlemont, à deux kilomètres de Troyes, et estimé jadis soixante-cinq mille francs. » Vérification faite, les soixante-cinq mille francs de l'estimation ancienne étaient inférieurs de cinquante mille à la valeur réelle du legs ; mais, après tout, si c'était une grosse *épingle* que cet immeuble de cent et quelques mille francs, il n'y avait pas de quoi crier à la captation, vu l'état de fortune du défunt, vu surtout la charge intime qu'avait auprès de lui remplie la légataire. Et, pour une personne à qui la mort, rivale pressée, avait fait manquer un beau mariage, sans mettre en déroute par son approche la tendresse d'un prétendant trois ou quatre fois millionnaire, l'institutrice avait encore montré de la discrétion.

Certain après-midi d'octobre, Marc, ne voyant pas venir l'oc-



casation qu'il attendait, se décida enfin à reprendre le chemin de Hautrupt, déserté par lui depuis de si longues semaines. — Longues, bien longues, en effet, avaient été ces semaines passées loin de Blanche ou à quelques lieues d'elle. Que d'incertitudes, d'hésitations et de combats ! Vanité des systèmes ! A quoi sert le fatalisme, si ceux qui se résignent à se laisser conduire par le Sort sont cahotés, meurtris, déchirés, ni plus ni moins que les vaillans ou les illuminés qui croient être à eux-mêmes leurs pionniers et leurs guides ?.. Enfin, il était urgent d'aller reconnaître la place et de savoir à quoi s'en tenir.

Blanche, plus belle et plus femme sous la laine et le crêpe de ses vêtemens de deuil, mais moins naïvement jolie qu'autrefois, parut s'étudier à être aimable, sans consentir à quitter le bras de la bonne M<sup>me</sup> Bérue, qui manœuvrait cependant en conscience pour laisser les jeunes gens, seul à seule, dans le jardin, où la visite du procureur avait surpris les deux femmes. Après deux ou trois tentatives, restées vaines, Marc dut renoncer, pour cette fois, à sonder les dispositions et les intentions de M<sup>lle</sup> de Servièrre à son égard. Il se borna à lui demander, en prenant congé d'elle, et avec une nuance d'ironie, si ses visites seraient tenues pour agréables.

Blanche répondit avec une gravité très affectée :

— Tous ceux qui ont été bien accueillis ici du vivant de mon père ne doivent pas douter de l'accueil qui les y attend, moi présente.

Ils se donnèrent une courte poignée de main, une de ces poignées de main convenables qui ne vous laissent rien aux doigts, pas même le désir de recommencer.

Huit jours plus tard, nouvelle visite de Marc, et répétition littéraire des mêmes scènes. Après une troisième épreuve, conforme aux deux précédentes, Marc comprit qu'il ne devait pas compter sur Blanche pour déblayer le terrain, et que, s'il voulait arriver à une situation mieux définie, grâce à quoi la contenance de chacun fût moins embarrassante, il avait à prendre son parti de trancher dans le vif et d'aborder en droiture, fût-ce en la présence de M<sup>me</sup> Bérue, l'épineuse question qu'il avait à cœur d'élucider définitivement. Cette nécessité lui apparut d'autant plus nette et d'autant plus inexorable qu'il se trouva, une fois, face à face avec M<sup>me</sup> de Neufinglise, dont le salut fort sec et le regard légèrement méprisant lui auraient rappelé l'existence de l'ennemi s'il avait pu l'oublier. Il n'y avait pas de Gilbert à l'horizon, pour le moment ; mais, dès que la mère veillait, le fils n'était guère moins à craindre que s'il eût été sur les lieux.

Une circonstance imprévue, quoique facile à prévoir, la rencontre qu'il fit à La Chaumaine du tuteur de Blanche, chez qui il

s'était présenté sans succès, lors de son dernier passage à Troyes, fournit au jeune homme une assez bonne entrée en matière.

Ayant, en effet, trouvé un beau dimanche, M. de La Jonchaie, — le cousin de Troyes désigné comme tuteur par le testament de M. de Servière, sans avoir postulé pour l'emploi, — en conférence avec Blanche, Marc fut naturellement nommé à ce Bartholo dépourvu de conviction.

— Ah! M. de Saint-Héliér! — dit l'antique cousin, petit vieillard rasé, à l'œil vif et à la face congestionnée par la bonne chère, qui avait dû être aussi magistrat quelque part, — M. de Saint-Héliér, notre fiancé?.. C'est fort bien, c'est fort bien... Monsieur, vous me verrez ravi de vous remettre mes pouvoirs quand vous viendrez me les demander. N'abusant pas de mon autorité, je ne tiens guère à la conserver... Ah! ma chère petite, il faudra que vous veniez passer encore quelques semaines à Troyes, avant la fin de l'année; n'oublions pas que vous êtes domiciliée chez moi. M<sup>me</sup> de La Jonchaie a préparé votre appartement: deux petites pièces sur la rue, au lieu de la grande chambre sur le jardin, que vous n'aimez pas... Il est bien entendu, monsieur, que vous aurez toujours libre accès dans ma maison; vous pourrez venir aussi souvent qu'il plaira à Blanche de vous recevoir.

— Mille grâces! monsieur, fit Marc en saluant. J'userai de la permission, — sans en abuser, — ajouta-t-il en se tournant à demi vers Blanche avec un sourire.

— C'est fort bien, c'est fort bien, dit M. de La Jonchaie, qui paraissait trouver tout fort bien. Mais, à propos, il faudra que vous vous mariiez chez moi, ma chère enfant, et, comme il sera convenable que vous y séjourniez quelque temps avant la cérémonie, vous pourriez ne rentrer ici que la chose faite. Avez-vous fixé une date? Il y faut songer à l'avance.

— Mon cher tuteur, l'heure n'est pas venue pour moi de sortir de ma retraite, de rompre mon deuil, ni de songer à le rompre.

— Fort bien, fort bien; rien ne presse,.. quoique, à tout prendre, à cause de votre isolement, et M. de Saint-Héliér demeurant dans votre voisinage... Enfin, moi, vous savez, je me conforme aux instructions que j'ai reçues de votre défunt père. A votre guise... Je vous embrasse, mon enfant, et vous, monsieur, je vous salue.

Là-dessus, M. de La Jonchaie se retira, regagnant, à travers le jardin, de son pas allègre et trotte-menu de petit vieux bien portant, une *demi-fortune* aux panneaux armoriés, attelée d'un cheval blanc et conduite par un cocher moustachu en livrée bleu de roi, qui l'attendait sur la route.

Les deux jeunes gens étaient seuls dans une pièce du premier étage précédant la chambre de Blanche et lui servant de salon.



— car les appartemens du rez-de-chaussée avaient été fermés. — Après un moment de gêne et d'incertitude, M<sup>lle</sup> de Servièrè étendit la main vers un bouton de sonnerie, en disant :

— Je ne sais, en vérité, ce que devient ma bonne BérueL...

Marc l'arrêta.

— Pardon ! fit-il, prenant son grand courage, un mot a été dit tout à l'heure qui m'autorise, qui m'oblige même à aborder avec vous le chapitre de nos relations...

Il s'arrêta, comme hésitant devant le mot qui s'imposait à lui, puis reprit :

— ... De nos relations de fiancés. Si vous estimez que mes visites, vu l'état d'isolement où vous êtes, puissent vous compromettre, je suis prêt à les interrompre. Parlez.

Comme elle ne répondait rien, il ajouta d'un ton profondément triste et résigné :

— N'ayez pas peur d'être cruelle ; vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez me faire. Mon mal, c'est de savoir que vous ne m'aimez pas, c'est de penser surtout que vous ne m'aimerez peut-être jamais. Prononcez donc sans scrupules et sans crainte ; retirez-moi cette joie de vous voir. Ordonnez, défendez ; j'obéirai.

M<sup>lle</sup> de Servièrè se décida à relever la tête, qu'elle tenait obstinément baissée. Elle ne s'était pas assise, et, les mains croisées, les yeux à terre, elle écoutait Marc comme jadis elle écoutait M<sup>lle</sup> de la Rue, avec une humilité tout affectée et plus méprisante, plus insultante même que la plus amère ironie.

— Vous m'étonnez beaucoup ; ne suis-je pas à votre discrétion ? Il y a un pacte, dressé par mon père, et que j'ai signé en même temps que vous. Si mon consentement a été libre, vous le savez ! Mais enfin, ce consentement tel quel, il existe, je l'ai donné : je ne le reprendrai pas... à moins que vous ne me déliez vous-même de l'obligation que j'ai contractée. Quant à vos visites, si elles me compromettent, cela n'atteindra que vous, puisque bientôt je porterai votre nom.

— Voyons, dit Marc d'une voix beaucoup plus assurée, comment me jugez-vous, décidément ?

Elle le regarda, comme prête à lui jeter au visage quelque sanglante sentence. Mais, soit calcul, soit charité, elle se contenta de lui répondre :

— Je ne vous juge pas ; je n'essaie même pas de vous comprendre.

— Enfin, suis-je à vos yeux, admettez-vous que je puisse être un homme vil, que je puisse subordonner mes sentimens à mes intérêts, ou feindre des sentimens qui servent ma fortune ?

Elle le regarda encore et dit nettement :

— Non ; je ne crois pas cela.

Puis, elle s'empressa d'ajouter :

— Je ne le crois pas, parce que je ne pourrais le croire sans qu'il en résultât pour moi une humiliation véritable, celle de m'être trompée dans le premier élan de sympathie qui m'ait portée vers un inconnu, vers un étranger.

Et alors, s'abandonnant à sa franchise naturelle, à l'allure vive et hardie de son esprit, elle se mit à parler avec une grâce, une liberté, une chaleur qui réduisirent Marc à l'extase, en dépit de ses moroses dispositions.

— Vous mépriser, vous? Non, je ne peux pas m'y résoudre,.. pas même à vous haïr. Seulement, je ne vous comprends pas; il y a dans votre conduite quelque chose d'inexplicable pour moi. Je ne puis parvenir à me rendre compte des mobiles qui vous ont fait agir, qui vous ont poussé à me contrister si gravement, à encourir mon antipathie, ma rancune, mon mépris... Vous m'aimez; soit!.. Je ne sais pas trop ce que peut être un amour de cette sorte, né si vite. Moi aussi, j'aime; mais c'est depuis l'enfance, et il n'y a pas longtemps que je le sais. Il me semble que, pour s'aimer, ce n'est pas trop de toute l'existence, et que, si le passé d'une personne ne vous appartient pas, l'avenir de sa tendresse ne vous peut inspirer de sécurité... Enfin, il n'importe; j'ai assez de bon sens pour comprendre que, ne connaissant rien aux sentimens des hommes et ignorant la vie, il ne saurait m'être permis de juger tous les cœurs d'après le mien, de mesurer toutes les âmes à la mienne. J'accepte donc que vous m'aimiez; je ne vous en veux pas; je vous en remercie même... Seulement, pourquoi voulez-vous m'épouser, puisque vous savez, d'abord que je ne vous aime pas, du moins pas de la façon que vous voudriez être aimé, ensuite que j'aime quelqu'un précisément de cette façon-là? Comment concilier votre obstination avec la droiture et la fierté que je vous suppose, que je vous connais?.. Car je vous connais... C'est peut-être même que je vous connais mieux que vous ne vous connaissez vous-même. Je suis sûre que vous vous dites en m'écoutant : « Au fait, je me trompais de chemin; mes sentimens se fourvoaient; j'étais dans une impasse, et voici qu'on me montre une large voie ouverte à côté... » Voyons, quelle raison me donnerez-vous? Je veux que vous gagniez votre procès devant moi; mais je ne peux pas, moi, juge, plaider tout le temps pour vous.

— Quelle raison? dit Marc en raillant douloureusement. Mais n'y en a-t-il pas une, excellente, à la portée de tous les esprits, comme de toutes les consciences? Si vous ne l'apercevez pas, on se chargera bien de vous la faire voir. Ne suis-je pas pauvre? N'êtes-vous pas riche?

— Ah! s'écria Blanche avec un mouvement de colère et sur un

ton de sincère indignation, je vous défends de calomnier mes amis !

— Moi, votre ami ? Allons donc !

— Oui, mon ami. Je ne suis point une renégate ; peu de gens sont entrés dans mon affection, jusqu'à présent, mais nul encore n'en est sorti. Je ne veux pas que vous en sortiez... J'avais peur de cette explication, je la fuyais ; mais la voilà entamée, fort avancée même : achevons. Dites-moi avec franchise ce que vous pensez et ce que vous voulez ; je vous dirai avec simplicité ce qu'il faut faire.

Il y avait tant d'affectueux abandon, tant d'émotion sympathique dans la voix fraîche de la jeune fille, que Marc, remué au plus intime de son âme, lui dit avec un accent profond et grave :

— Écoutez. Je suis seul ; les parens qui me restent sont pour moi des indifférens, presque des inconnus, quelques-uns aussi des ennemis : ni père, ni mère, ni frères, ni sœurs ; je pourrais presque ajouter : ni amis. Cela explique, n'est-ce pas ? que je fusse triste lors de mon arrivée dans ce pays. Cela explique aussi que je sois tendre et que je m'entête à ma première tendresse. Le hasard vous a mise sur ma route ; il a fait mieux : il vous a livrée à moi. Car j'en étais encore à me demander s'il me serait permis jamais de vous baiser le bout des doigts, quand on est venu m'offrir votre main. Renoncer à vous, c'est renoncer à tout, car je n'ai que vous. Maître de la situation, de par la volonté du sort, j'hésite à contre-carrer ses plans et à me combattre moi-même en le combattant. Voilà.

— Je vous pardonne de grand cœur vos hésitations, dit M<sup>lle</sup> de Servière avec beaucoup de douceur. Mais que gagnez-vous à ménager un lien qui nous gêne et nous meurtrit tous deux sans nous attacher l'un à l'autre ? Sachant ce que vous savez, vous ne m'épouserez pas.

— Il y a des momens où je suis résolu de le faire, pourtant.

— Oui ; mais, à ces momens-là, vous êtes seul. Essayez donc de me dire en face que vous m'épouserez !.. Eh bien ! alors, ne souffrez pas que ce que vous appelez votre amour vous fasse tort plus longtems de mon amitié... Allons, votre main, pour briser le pacte nouveau, pour renouveler et affermir le pacte ancien...

— Non, dit Marc en secouant la tête.

— Comment ! fit Blanche en rougissant violemment, vous persistez ?

— Je persiste... Mais attendez pour vous indigner, et répondez à une question : Si M. Gilbert de Neufinglise n'existait pas, m'aimez-vous ?

Sans hésiter, la jeune fille répondit :

— Je le crois.

— Vous voyez donc bien que j'ai raison de persister. Il n'y a qu'un homme entre vous et moi ; cet homme peut disparaître...



Oh! rassurez-vous; je ne le tueraï point : ce serait le plus maladroit des meurtres. Chimène a bien dû finir par épouser Rodrigue; mais Rodrigue n'avait tué que le père, et non le fiancé de Chimène; et le fiancé, l'homme aimé, c'était Rodrigue... Mais un homme peut disparaître sans que personne ait travaillé à le supprimer.

Ce fut le tour de Blanche de secouer la tête.

— J'estime, murmura-t-elle avec un peu de confusion, que les pires infidélités sont celles que l'on fait aux morts.

Marc tressaillit en entendant cette profession de foi qui lui retirait jusqu'au droit de compter sur la mort, banale auxiliaire des rivalités et des haines de ce monde.

— Fidèle malgré la mort, le seriez-vous aussi malgré l'infidélité? reprit le jeune homme.

M<sup>lle</sup> de Servièrè sourit sans répondre. Mais la rayonnante et superbe confiance de son sourire était une réponse.

Marc alors lui prit la main.

— Je vois que vous l'aimez bien, dit-il. Et, quoique l'amour soit de tous nos sentimens celui qui a le moins de rapport avec l'abnégation, mon affection à votre endroit est assez vive pour s'élever jusqu'à ce désintéressement suprême de ne rien me faire souhaiter de ce qui pourrait la servir après vous avoir affligée... Mais, vous le disiez il n'y a qu'un instant, vous êtes ignorante de la vie; moi qui la connais mieux que vous, je sais ce que le temps peut faire pour changer les cœurs, bouleverser les sentimens et les projets qui ont été le plus longtemps et le plus ardemment caressés. Je sais aussi, je devine ce qu'il peut y avoir de consolation et de douceur à trouver une main fidèle pour panser avec opportunité les blessures causées par la trahison. Et c'est pour cela que je ne vous rendrai votre parole que le jour où vous viendrez me dire : « Je puis épouser demain M. de Neufinglise, et j'y suis prête. »

La reconnaissance éclaira les yeux de Blanche d'un tel éclat que son visage tout entier en parut illuminé.

— Ah! vous voilà, mon ami! Je vous retrouve tel que je vous ai connu., dans ma pensée. Car, si je ne vous ai pas vu bien souvent, j'ai songé à vous constamment, et, plus j'y ai songé, plus je me suis dit que jamais je ne rencontrerais personne qui mieux que vous fût pourvu des qualités que l'on voudrait voir à ses amis.

— Que vous êtes déjà femme! dit Marc en laissant échapper la main de M<sup>lle</sup> de Servièrè. — Que vous savez bien déjà, à l'aide d'une caresse de vos doigts, non pas guérir, mais rafraîchir, pour la faire durer plus longtemps, la déchirure qui a marqué le passage de vos ongles!

— Si vous saviez, reprit la jeune fille, sans s'arrêter à cette mé-

lancolique réflexion de son interlocuteur, comme j'ai eu tout de suite confiance en vous ! Comme vos visites m'étaient agréables !.. Jamais personne ne m'avait parlé sur le ton que vous preniez avec moi. Je me sentais de niveau avec vous, et j'en étais fière, fière ! Ah ! avoir quelqu'un à sa portée qui accoure au premier signe pour écouter la confiance de vos ennuis ou de vos joies, de vos soucis ou de vos espérances, j'avais toujours rêvé cela, moi. Par exemple, je n'aurais pas voulu... Ah ! je ne sais pas si c'est très convenable ce que je vais dire ; mais nous sommes seuls... Je n'aurais pas voulu d'une femme pour cet emploi,.. ou alors, il m'aurait fallu une très vieille femme ayant un très jeune esprit, mais avec les sentimens de son âge, quelque chose d'aussi commun, à peu près, qu'un merle blanc. Non, les femmes,.. j'ai peut-être tort, c'est peut-être que mes observations ont été incomplètes ou que j'ai été mal partagée quant à mes sujets d'étude,... les femmes, il me semble qu'elles sont beaucoup trop portées à rechercher pour elles-mêmes une satisfaction d'amour-propre dans ce qu'une autre femme leur raconte...

— Les hommes, interrompit Marc, ne passent cependant pas pour désintéressés.

— Soit. Alors, ils sont intéressés d'une autre manière... qui nous intéresse davantage. Enfin, je vous avais choisi, dès votre seconde visite, pour cette fonction, pour ce rôle que la décadence de la tragédie n'a pas supprimé tout à fait. Acceptez-vous maintenant ?

— Oui, dit le jeune homme après un effort et avec une légère inclination de tête. Seulement, vous voudrez bien me ménager.

— Oh ! pardon, pardon ! s'écria Blanche, confuse et émue. Il était bien loin de ma pensée de vous rien rappeler qui pût vous attrister, et encore plus loin de moi toute velléité de confiance déplacée.

— Enfin, j'accepte. D'ailleurs, cela ne durera pas toujours. Une fois mariée...

— Eh bien ?

— Eh bien ! croyez-vous que votre mari s'accommoderait du confident de sa femme ? Il vous ferait observer qu'il y a eu erreur dans la distribution des rôles, et que vous avez donné un rôle de femme à un homme.

— Ah ! vous croyez ?

— Oh ! j'en suis sûr, répondit Marc, qui ne put s'empêcher de rire.

— Mais il ne serait pas intelligent du tout, mon mari !

— Dame ! lui, il serait bien dans son rôle... en manquant d'intelligence... à moins que ce ne fût en marquant de la défiance.

— Alors, il n'y a vraiment pas d'amitié possible entre un homme et une femme?

— Grave problème, souvent agité! fit Marc en hochant la tête. Je crois que de deux amis de sexe différent et pas trop vieux, il y en a toujours un, au moins, qui n'est pas de bonne foi, qui triche. Exemple : notre jeune amitié.

— C'est vrai, dit Blanche tristement. C'est dommage!.. En tout cas, nous, nous sommes fixés d'avance... Eh bien! va pour cette amitié mi-partie, jusqu'à nouvel ordre.

— Mais vous vous rappellerez que je ne vous ai rendu votre parole que sous condition et à compter d'un événement déterminé?

— Oui... Ah! voilà Bérue!, enfin!.. Où étiez-vous, Bérue!?

— On avait besoin de moi à la lingerie, puis à la cuisine, puis au cellier. N'aviez-vous pas M. le procureur, ma chère enfant, pour vous tenir compagnie?

— Ah! vous me gardez bien, vous pouvez vous en vanter!

— Bah! bah! je connais mon monde. Et, non-seulement M. Bréan a des titres particuliers à faire valoir pour obtenir, de temps en temps, un petit tête-à-tête, mais c'est un homme comme il n'y en a pas. Sans cela, croyez-vous que je lui aurais donné votre portrait,.. vous savez bien, votre portrait par le fils du charpentier Coisnard?.. croyez-vous que je lui aurais donné votre portrait pour orner son cabinet de travail, si je n'avais parfaitement su à qui j'avais affaire?

— Bon! maintenant, vous lui avez donné mon portrait!

— On l'a changé de place, simplement, dit Marc un peu gêné, sur ma demande.

— Et où est-il accroché, mon portrait?

— En face de ma table de travail.

— Depuis?

— Oh! depuis le surlendemain de mon emménagement chez M<sup>me</sup> Bérue!.

— De sorte que, Bérue!, vous aviez une confiance absolue en M. Bréan deux jours après l'avoir vu pour la première fois? Vous avez le cœur prompt.

La vieille dame sourit sous son béguin noir, de telle sorte que son long menton pointu jaillit en avant, terrible.

Elle paraissait enchantée autant que surprise de la tournure de l'entretien.

Marc s'apprêta à se retirer :

— Venez souvent, dit Blanche en lui tendant la main avec élan.

— M. Bréan devrait nous apporter des livres. Il en a des quan-

tités. Je vous ferais la lecture. Ici il n'y a que des livres latins. Vous encore, Blanchette, vous savez le latin...

— Oh! ce qu'il en faut pour s'initier aux mystères des doublets de la langue française, aux *dérivations divergentes*, comme disait avec plus de pompe M<sup>lle</sup> Sureau, ma première institutrice... Béruiel a raison; apportez-nous des livres et venez nous les lire.

## XI.

Pour quiconque est sincèrement épris le pire des maux, c'est d'être privé de la vue et de la société de la personne aimée. Marc, qui, du reste, n'avait pas perdu grand'chose en rendant conditionnellement à M<sup>lle</sup> de Servièrre la parole qu'il en avait reçue, Marc emporta de cette visite une impression au demeurant plus reconfortante que chagrine. La pensée de se rendre souvent à La Chaumine, d'y passer deux ou trois heures de l'après-midi aux côtés de Blanche, dans son air, dans la maison où il était habitué à la voir et à se la représenter, suffit, pendant toute une semaine, à lui masquer un lointain avenir en décorant pour lui la perspective prochaine.

La certitude de trouver désormais la jeune fille souriante sous son deuil le ravissait; il n'avait pu prendre son parti de contempler ce joli visage doublement assombri. Et puis, Gilbert n'était pas là; et, s'il devait achever son droit à Paris, avec tous les délais de rigueur, avant d'épouser Blanche, c'étaient trois ou quatre années de répit, de sursis à l'exécution.

Les amans malheureux sont comme les condamnés à mort; il leur semble que gagner quelques jours de vie, c'est avoir la vie sauve, — ce qui est assez vrai, par le fait, la vie n'étant jamais qu'une question de jours.

Le jeune homme, au surplus, tenait pour peu de chose l'emploi des procédés diplomatiques; il était presque sorti déjà de son caractère en acceptant le secours apparent que lui avait offert la bienveillance de M. de Servièrre. Selon lui, il n'y avait jamais lieu de se mettre en peine des voies ni des moyens; il fallait conformer sa tenue et son langage à un certain idéal que, *peut-être*, on pouvait choisir librement; et, pour le reste, s'abandonner à la force motrice universelle. Et, s'il avait maintenu une réserve à la renonciation qu'il avait consentie, c'était bien plutôt pour conserver ses entrées à La Chaumine, comme fiancé en titre, fiancé choisi par le père, fiancé testamentaire, que dans l'espoir d'influer sur la marche des évènements pendant la durée du délai.

Comme il se préparait, le dimanche suivant, à placer dans son



cabriolet de louage un paquet de livres qu'il portait à Blanche, il apprit de l'aubergiste en train de rêner la jument rouanne, pour l'empêcher de manger le grain que contenait un van posé sur un tonneau dans la cour de l'auberge, que M. Gilbert de Neufinglise avait traversé deux fois Méry pendant la semaine, une fois en venant de Paris, une autre fois en y retournant, et à deux jours d'intervalle seulement.

Marc n'eût pas eu connaissance du voyage de Gilbert qu'il eût deviné son passage à la manière d'être de Blanche.

La jeune fille, en effet, se montra contrainte, elle qui avait été si franche huit jours auparavant.

— Avez-vous eu quelques visites depuis que je ne vous ai vue?

— Vous savez bien qu'on ne vient guère me visiter, et que, d'ailleurs, je ne reçois pas.

— J'ai su que votre voisin, M. de Neufinglise, avait traversé Méry cette semaine.

Blanche ne rougit pas, mais fronça imperceptiblement le sourcil en se levant et en proposant un tour de jardin.

La journée, — une belle journée de novembre, — était froide; il y avait une légère couche de givre aux branches. Les deux jeunes gens marchèrent longtemps sans se parler. Marc, à la fin, se décida :

— N'avez-vous rien à me dire, vous qui avez tant désiré que je devinsse votre confident?

— Non, vraiment; rien, aujourd'hui.

— Je gage cependant que, si vous n'aviez pas présente à l'esprit la prière que je vous ai faite, l'autre jour, de me ménager, vous trouveriez matière à quelque confiance dans ce qui vous est arrivé cette semaine.

— Ce que vous dites là signifie, n'est-il pas vrai? que j'ai dû voir Gilbert de Neufinglise?.. Eh bien! oui; il a passé ici une demi-heure avec sa mère.

— La visite a été courte. Mais n'avez-vous pas l'espoir qu'elle se renouvelle souvent?

— Parlons d'autre chose, voulez-vous? Il a été convenu entre nous que ce sujet de conversation resterait en dehors de vos attributions.

Il ne sembla probablement pas à Marc que les autres sujets de conversation fussent, ce jour-là, plus féconds ni plus faciles que celui qu'on écartait, car sa visite ne dura guère plus longtemps que n'avait duré celle de Gilbert.

Il revint deux ou trois fois le dimanche, fit un peu la lecture à Blanche et à M<sup>me</sup> Bérue, mais ne goûta pas, en somme, toutes les

félicités contemplatives qu'il avait espéré de se voir restituer. M<sup>lle</sup> de Servièrè, très accueillante, très affable au début de la visite, ne tardait pas à devenir distraite, et l'objet habituel de ses méditations ne semblait pas l'égayer. D'où il résultait pour le jeune homme un assez grand malaise, qui s'ajoutait à sa tristesse.

Les choses en étaient là, vers la pointe de décembre, quand Blanche parla de retourner à Troyes, chez son tuteur, pour y finir l'année. Marc allait donc retomber dans la nuit absolue de sa solitude provinciale; et il faut avoir, en un temps d'épreuve ou pendant une période de découragement, entendu sonner les heures aux horloges d'une petite ville pour savoir au juste ce que vaut parfois le plaisir de vivre.

— Quand serez-vous de retour? demanda Marc en faisant ses adieux à la jeune fille.

— Bien avant la fin de l'hiver, je l'espère. J'aime trop La Chauvine pour n'y pas revenir le plus tôt possible... et je suis trop heureuse de vous y voir...

— Merci de l'obole! Mais je ne vous demandais rien.

— Fi! Quelle mauvaise fierté! Pour votre pénitence, vous viendrez me voir à Troyes.

Marc eut un signe de tête équivoque et s'en retourna avec l'envie folle d'adresser, le soir même, sa démission au garde des sceaux, pour aller vivre à Paris, où du moins on n'est jamais seul à souffrir. — Ce qui irrite les chagrins de province et les affole, c'est qu'ils ne sentent pas autour d'eux assez de leurs pareils.

## XII.

Quand vous jouez, à chances égales, contre un adversaire même insolemment heureux, vous pouvez être sûr de voir l'équilibre se rétablir en votre faveur à un moment ou à l'autre; ce n'est qu'une question de temps ou, comme disent les joueurs, d'*estomac*. — Peut-être est-ce encore là le meilleur argument à invoquer contre le suicide: il suffit d'un peu d'*estomac* pour voir au moins quelques bons jours après des séries de mauvais. Car si les chances ne sont pas égales pour tous au jeu de la vie, il n'y a jamais pour personne suppression absolue des chances.

Marc reçut pour ses étrennes le billet suivant, tracé sur une carte de correspondance ridiculement exigüe:

« Ami Marc, une communication qui t'intéressera, je pense. Le jeune Neufinglise est extraordinairement amoureux d'une personne remarquable que je connais. Il en est fou à lier, et à s'y allier. Si tu veux des détails, viens les prendre. Je suis toujours *encrophobe*,

et, d'ailleurs, le papier manque sous ma plume. A toi, XAVIER. — Paris, 31 décembre. »

Moins de huit jours plus tard, Marc arrivait, vers onze heures, rue Portalis, demander à déjeuner à son ami Gerbroie.

Il entra dans une superbe maison, dont la porte noire, sobrement garnie de ferrures artistiques, était toujours fermée comme celle d'un hôtel ; il passa devant une loge de concierge, vaste, lumineuse, ornée, élyséenne, et gravit un escalier très doux, habillé d'un beau tapis sombre, chauffé comme une serre, avec des plantes et des sièges extraordinaires à chaque palier ; bref, l'escalier d'une maison appartenant à un riche propriétaire qui l'habite.

Au second étage, il sonna ; un valet de chambre entre deux âges, silencieux et grave, lui ouvrit et le conduisit aux petits appartemens en lui faisant traverser les grands. — Cela ne ressemblait guère à un logis de célibataire, cet imposant et somptueux domicile, bien que cela ne ressemblât pas le moins du monde à un domicile conjugal. Non-seulement tout était de grand luxe, mais l'installation entière avait un cachet de définitif, d'immuable, qui devait impressionner péniblement les sectateurs du mariage, — s'il en venait chez M. Xavier Gerbroie. On se sentait tout de suite chez un homme solidement emboîté dans sa demeure. Rien d'incomplet ni de bâclé, comme dans la plupart des appartemens de garçons, où il y a de l'inachevé, du provisoire, où l'on aperçoit, malgré l'accumulation des bibelots, quelque chose de l'imperfection des campemens. Là, on était chez quelqu'un qui devait avoir juré de ne pas changer de nid ou de coquette ; les détails étaient aussi soignés que l'ensemble, et les angles paraissaient avoir été faits sur mesure pour mieux et plus exactement encadrer la vie.

La distribution de l'appartement ne rappelait en aucune manière l'inévitable distribution du riche appartement moderne. Il n'y avait pas, après une grande antichambre, un grand salon avec un petit salon à droite et une grande chambre à coucher à gauche ; c'était plus simple et à la fois plus compliqué. Il y avait trois immenses pièces en enfilade, sur la rue, mais séparées les unes des autres par des cloisons à coulisse, de sorte que chacune pouvait être isolée, et que les trois pouvaient être réunies. L'une, qui servait de salle à manger de gala, était ornée de meubles anciens et de porcelaine de Chine ; la seconde semblait un vaste boudoir ; et la troisième était un fort beau salon, dont le meuble et les tentures étaient tout en tapisserie au petit point. — Ce meuble de salon, par parenthèse, eût suffi à établir que l'on ne se trouvait point dans un intérieur de famille, car les sujets des tapisseries étaient franchement inconvenans, pour ne pas dire lascifs : on ne voyait, sur les dossiers des canapés et des fauteuils, comme au long des murailles, que des person-

nages d'une antique et sincère nudité. — D'ailleurs, à part cela, aucun déploiement de grivoiserie dans le choix des objets d'art, et même une certaine pudeur, à en juger par la carapace de bois de rose qui recouvrait un ivoire assez volumineux, dont on n'apercevait que le piédestal et qui avait été relégué dans un coin.

Précédé par le valet de chambre, le procureur arriva à la porte d'un étroit cabinet de travail terminant la série des pièces situées sur la rue.

— Ah! c'est toi, ami Marc! Entre donc. J'avais donné l'ordre qu'on te fît entrer ici directement... Docteur, mon ami, M. Bréan de Saint-Héliér! Mon cher, M. le docteur Prater, mon sauveur.

— Merci, docteur, dit Marc en souriant, de nous le conserver et de lui conserver...

— Le docteur ne me conserve rien du tout, interrompit M. Gerbroie. Au contraire, il est en train de me supprimer quelque chose : mon ventre.

— Ah! c'est pour cela?

Et Marc se mit à rire en regardant son ami. — M. Xavier Gerbroie était un homme de trente-cinq ans, blond, de taille moyenne et un peu épaisse, mais à peu près exempt de vulgarité. Il avait de beaux traits, *du cheveu et de la dent*, comme il le faisait remarquer lui-même avec une aimable familiarité, — plus souvent que de raison, par exemple, — s'habillait bien et à l'air de sa tournure, et portait la barbe en pointe et la moustache en crocs. C'était ce qu'on appelle une physionomie sympathique. Quoiqu'il fût trop occupé de lui peut-être pour s'occuper des autres avec une bien réelle persistance, il n'avait que des amis, qui vantaient sa bonne grâce et son humeur serviable. Et ce qui pouvait donner à penser que sa réputation d'homme de cœur n'était pas tout à fait usurpée, ni même de beaucoup surfaite, c'était son affection pour Marc : par ce temps de ridicule et lâche ploutocratie sociale, le fait, quand on est riche, de n'avoir pas de meilleur ami que le plus pauvre de ses amis, n'est pas l'indice d'une âme vulgaire. — Du reste, il donnait à dîner et connaissait beaucoup de jolies femmes.

— Ça! mon cher malade, — dit le docteur Prater, un vieux tout grêle, tout chenu, tout ridé, tout cassé, — de la régularité et de la minutie, s'il vous plaît! Les trois globules, l'esplanade des Invalides, les frictions locales avec la solution dont je vous laisse la formule, et, en mangeant, ne rien boire.

M. Gerbroie eut une grimace pleine d'expression.

— Hum! fit-il. Ça et l'esplanade des Invalides, je ne peux pas m'y habituer. C'est dommage, tout le reste va bien.

— Indispensable, articula tant bien que mal le docteur en chevrotant, indispensable, mon cher ami. Vous avez un ventre incom-



pressible... par les procédés ordinaires. Si vous le laissez faire, cet accessoire parasite deviendrait le principal de votre personne; il vous absorberait.

— Fichtre!

— Ainsi, soyez sérieux. A la semaine prochaine!.. Monsieur, j'ai l'honneur... Ah! n'oubliez pas de vous peser, chaque jour, deux fois, ni de peser vos alimens; c'est une règle de proportion, une simple règle de proportion. Et inscrivez bien les poids!

Le docteur Prater s'en alla d'un pas presque rapide, mais en béquillant avec sa canne, dévotieusement reconduit par le moins mal portant de ses malades.

— Ah! tu es bien bon avec ton ventre, mon pauvre Lavier! s'écria Marc, lorsque M. Gerbroie rentra dans son cabinet. Qu'est-ce que c'est que ce vieux charlatan?

— D'abord, ce n'est pas tout à fait un charlatan: c'est un spécialiste.

— Il traite les ventres?

— Il les anéantit. Et, de plus, il a des secrets merveilleux pour retenir la jeunesse.

— Ah bah! Il faut croire qu'il ne s'applique à lui-même que la moitié de son traitement... A moins que tu ne lui trouves l'air jeune?

— Non; mais il y a si longtemps qu'il a l'air vieux! Il paraît qu'il était déjà comme ça quand il est arrivé de Vienne, sa patrie, il y a quelque quarante ans. Certains cliens fanatiques sont intimement persuadés qu'il ne mourra pas.

— Au surplus, je ne lui en veux pas d'avoir une spécialité: il faut toujours en avoir une, parce que cela donne à entendre que, si vous ne savez pas tout, vous savez du moins quelque chose... Je ne lui en voudrais même pas d'être charlatan; les charlatans sont les seuls médecins qui guérissent, parce que seuls ils savent agir sur l'imagination des malades...

Dis donc, en voilà assez sur ton praticien viennois. Qu'est-ce que tu as à m'apprendre?

— Gourmand! Tu attendras que nous ayons déjeuné.

M. Gerbroie sonna et donna ordre qu'on servît. Les deux amis quittèrent le cabinet de travail, pièce de dimensions médiocres, mais ornée avec un goût et une richesse qui en faisaient l'idéal du genre pour un homme qui ne travaillait pas et ne faisait même pas semblant de travailler (chose plus rare). Ils passèrent dans une salle à manger très simplement meublée, que le maître du logis appelait son « réfectoire, » et où il prenait ses repas, quand il était seul ou avec un intime. Après avoir fait honneur aux premiers plats, tout

en respectant, pour être fidèle à l'ordonnance du docteur, une respectable et poudreuse bouteille, douillettement couchée dans un panier d'osier, — une de ces bouteilles de grand âge que l'on met au berceau, — M. Gerbroie fit un signe, et le domestique, ayant disposé avec art le dernier service sur la table, se retira discrètement.

— Maintenant, je vais contenter ta curiosité, ami Marc. Mais, d'abord, es-tu toujours fataliste?

— Tu sais bien qu'on ne se guérit pas de cela comme d'une tendance à l'obésité,.. si tant est qu'on s'en guérisse, ce que tu ne sauras que dans quelques années.

— C'est que, si tu es un fataliste pratiquant,.. pardon! abstentionniste, ce que j'ai à te révéler n'aura pas à tes yeux grande importance.

— Dis toujours.

— Eh bien! ton jeune, très jeune rival, qui, sous prétexte de basoche, est venu s'installer à Paris, n'a pas mal employé les trois premiers mois de son séjour. Il a rencontré une jolie personne...

— J'en étais sûr, qu'il rencontrerait ici quelque jolie personne. A Paris, il y a trop de jolies personnes pour que chacun n'en rencontre pas au moins une.

— Mais celle dont il s'agit est tout particulièrement digne d'intérêt.

— Tant mieux!

— Naturellement. Et ce qui la rend si intéressante, pour toi surtout, c'est que, sans être précisément de celles qu'on épouse, elle est de celles qui veulent qu'on les épouse. Du reste, c'est une manie, depuis quelques années; les femmes ne tombent plus que pour se faire ramasser.

— Ah! ah! tu crois, sérieusement, que les choses pourraient aller jusque-là?

— Je le crois. Elle est jeune... Elle serait vieille, d'ailleurs, que ce ne serait point un obstacle, d'autant que son galant, lui, est jeune pour deux. Enfin, elle est jeune, étonnamment jolie, très... enveloppante... *Experto crede Roberto.*

— Alors, tu la connais... bien?

— C'est-à-dire que je l'ai connue... assez... Eh bien! non; pas encore assez à mon gré, — mais enfin, passablement étudiée.

— Compris... Raconte.

— M. Gilbert de Neufinglise est arrivé à Paris, comme tous les jeunes gens de province, nanti d'une invraisemblable quantité de lettres de recommandation. Parmi ces lettres, il y en avait une à l'adresse d'un de mes amis, roturier comme moi, de plus maître

des requêtes au conseil d'état, mais fort épris de noblesse et cherchant, par tous les moyens possibles, à multiplier ses relations aristocratiques. Or, il paraît que ce jeune Neufinglise appartient à une vieille, vieille maison de Champagne, et qu'il a de nombreux tenans et aboutissans dans les vieux quartiers, là-bas, où mon ami le maître des requêtes, qui a le bras long pourtant, n'arrive pas à se faire inviter souvent. Lestienne, Octave Lestienne, — c'est le nom de mon ami, — s'est montré des plus accueillans pour ce garçon, que l'on veut, à ce qu'il m'a dit, pousser du côté du conseil d'état, ou du côté de la cour des comptes ; et, comme ce maître des requêtes, qui est à la tête d'une belle fortune, n'est un homme grave qu'à ses heures, c'est-à-dire en public, il a fortement engagé le jeune homme à se distraire sans se compromettre. Il l'a présenté à quelques-uns de ses amis, aux moins austères, à moi, entre autres... Ah ! entre nous, il n'est pas mal du tout, ton rival, et il a pris tout de suite un bon tailleur... Mais, avant de m'être présenté, il avait fait connaissance, toujours par l'entremise de Lestienne, qui, décidément, je crois, veut se marier de l'autre côté de l'eau, — ce à quoi pourra plus tard l'aider M<sup>me</sup> de Neufinglise, une femme très distinguée et encore en crédit, à ce qu'on affirme, bien qu'elle soit retirée depuis longtemps dans sa thébaïde champenoise, — il avait fait connaissance avec un couple illégitime, quoique très digne et recevant beaucoup, quelque chose comme le pendant du couple que nous formons, Hortense et moi, à cette différence près que M. Métayer vit avec sa maîtresse, tandis que je me contente de faire vivre la mienne dans mon voisinage. Donc, le jeune homme, qui s'était mis très vite à fréquenter chez les Métayer, où l'on rencontre presque autant de femmes aimables et... réservées que chez moi, le jeune homme a rencontré là, sous l'escorte d'une mère, Florence Arnaud, adorable jeune fille de vingt-deux ans... Je dis jeune fille, parce que je ne connais pas d'autre expression pour désigner une personne du sexe féminin qui n'a pas vingt-cinq ans et qui ne veut pas qu'on l'appelle : « Madame. » Ici, une courte biographie de M<sup>lle</sup> Florence Arnaud. Florence est la fille naturelle d'Emmeline Arnaud, tragédienne assez connue il y a une trentaine d'année, et qui a beaucoup joué à l'étranger, alors que Rachel occupait à elle seule toute la scène française. Père inconnu, mais généreux : l'enfant a été dotée, dès le berceau, d'une quinzaine de mille livres de rente. Élevée avec soin par sa mère, qui d'ailleurs s'est retirée à temps du théâtre et de la galanterie, la petite Arnaud, que l'on avait baptisée du nom de la ville où elle est née, Florence, a vécu dans cette ville jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, puis est venue à Paris pour s'y marier. Il y a, par conséquent, quatre ou cinq ans qu'elle travaille à cette difficile entreprise, secondée avec plus ou moins d'adresse

par sa mère, une ancienne belle femme, qui est devenue une bonne femme, mais qui n'a de sens moral que juste ce qu'il en faut pour rappeler aux gens qu'elle en a manqué jadis bien davantage. Pendant les premiers mois, la mère et la fille ont essayé de vivre à l'écart, ce qui n'était pas trop difficile, vu qu'Emmeline Arnaud, parfaitement oubliée, et comme femme et comme artiste, n'avait plus ici aucune espèce de relations. Mais on n'a pas tardé à s'ennuier. Chez qui aller ? Qui recevoir ? Il a bien fallu se résigner à voir des irréguliers et des irrégulières. On a choisi du mieux qu'on a pu ; j'ai été du nombre des élus ; j'ai fait une visite, on me l'a rendue, on a dîné ici, et me voilà de la famille.

— Tu as des euphémismes, mon bon Xavier, que je trouve cyniques.

— Attends donc. Ne va pas t'imaginer que Florence se comporte comme une gourgandine. Elle a eu des faiblesses... calculées, mal calculées même, voilà tout.

— Enfin, dit Marc en étendant le bras dans la direction d'une porte, elle a passé par cette chambre, le tombeau de l'honneur ?

— Pas souvent ; et c'était pour le bon motif : me sachant fort épris, moi à qui cela n'arrive que tout à fait exceptionnellement, elle espérait que je l'épouserai. Elle a eu, peut-être, quelques défaillances de ce genre, mais rien de plus.

— De sorte que M. de Neufinglise ?..

— Est visé par elle depuis deux mois. Elle le manquera peut-être ; mais elle ne retombera pas, cette fois, dans la faute qu'elle a commise avec moi et avec deux ou trois autres ; elle lui tiendra le bec dans l'eau.

— Le fait est que c'est une bien drôle d'idée, pour se faire épouser, que de commencer par...

— Oui et non. Cela réussit quelquefois. Et, sans parler de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Maintenon, pourquoi, à une époque où les hommes restaurent si volontiers par le mariage les réputations féminines qu'ils n'ont pas ternies, ne se trouverait-il pas quelques logiciens, jaloux de réparer leurs propres fautes ?

— Tu n'es pas de cette école-là, toi, hein ?

— Oh ! moi, fit M. Gerbroie avec une fatuité à laquelle s'alliait tant de bonhomie qu'on n'eût pu la lui reprocher sérieusement, j'aurais trop à faire si j'entreprenais la réparation de mes fautes.

— Enfin, as-tu été le premier à... endommager M<sup>me</sup> Florence ?

— Peuh ! tu sais, on n'est jamais sûr... Mais, là, franchement, entre nous, je le crois...

— Toujours de la chance, ce Xavier ! Ah çà !.. mais, maintenant, où en êtes-vous ?



— Florence et moi ? A l'amitié, à l'indifférence. C'est égal, au fond, je m'intéresse à elle. Comme disent les artistes, c'est une nature. Elle est ardente et circonspecte, faible et résolue, sans rien de l'intrigante ni de la fille ; aventurière, si l'on veut, mais incapable d'une vraie vilénie. Si j'avais été plus jeune, est-ce que je sais ?.. Je me suis borné à doubler sa fortune pour prix des quelques après-midi qu'elle a passés là, dans cette chambre... Et si jolie ! si belle ! Rousse, mon cher, d'un franc roux campagnard, mais sans aucune tache sur la peau, quoiqu'elle ait l'arome... tu sais, le petit bouquet des femmes rousses, si enivrant ou si désagréable, selon les cas ; blanche comme une rousse, ferme et rebondie comme une brune bien en point ; des yeux verts, bleus, gris, de toutes les couleurs, des yeux dont elle change la nuance à volonté ; des traits d'archange ; une bouche damnante, rouge et humide, qui recèle mal tout un trésor de petites dents nacrées ; et avec cela grande, élancée, et cependant grasse ; une taille faite pour ployer ; et des bras, des bras qui vous enlacent à cent mètres de distance !

— Malepeste ! Quelle amitié ! quelle indifférence ! N'en as-tu point contenté ton envie ?

— Eh bien ! non. Et, si elle avait voulu... Mais, voilà ! elle n'a pas voulu. Il lui faut un mari ; du diable si je sais pourquoi, par exemple ! Dès qu'elle a eu acquis la certitude que je ne serais jamais ce mari de ses rêves, elle m'a planté là... planté là comme amant, car elle continue de venir ici avec sa mère. Tu dîneras avec elle, si tu veux, si tu n'es pas plus sauvage qu'autrefois.

— Qu'est-ce qu'elle fait là dedans, cette mère ?

— Ma foi ! je n'en sais trop rien... Eh ! elle fait apparemment ce que font tant d'autres de son espèce : elle dirige, elle conseille son enfant. N'a-t-on pas vu, tout dernièrement, une actrice célèbre, désespérant de marier sa fille, comme elle en avait caressé longtemps le projet, finir par la céder à un Crésus américain, après avoir fait dresser un contrat en bonne forme, au moyen duquel l'avenir de la petite se trouvait assuré ? Et tout cela franchement, en pleine lumière... Je crois même qu'il y a eu une soirée de contrat et un repas de noce. Pour moi, il n'y a pas eu de contrat, à cause d'Hortense ; mais j'avais indirectement et spontanément donné des arrhes.

— De sorte que, maintenant, c'est fini ?

— Je crois bien ! Mon cher, c'est au point que, par momens, quand elle est ici, que je l'entends causer, qu'elle me parle, je ne sais plus, non, ma parole d'honneur ! je ne sais plus... C'est drôle ! ces choses-là, ça laisse si peu de traces qu'on n'est jamais tout à fait sûr de ne pas les avoir rêvées. Ah ! on a eu raison de le

dire, il suffirait à une femme d'avoir un peu d'aplomb pour faire jurer à un ancien amant, même en tête-à-tête avec lui, qu'il n'a jamais été pour elle qu'un amoureux transi.

— Revenons à notre Gilbert. Lui, où en est-il?

— Oh! lui, il ira jusqu'au bout, ou il n'avancera guère. La mère de Florence veillera; au besoin, elle le couvrera pendant des mois et des années; elle croit avoir trouvé la pie au nid. Elle n'a peut-être pas tort: il est ardent et naïf, un bon tempérament pour faire des bêtises, comme chacun sait.

— Mais il ne doit pas avoir une grosse fortune, d'après ce que j'ai entendu dire: présentement, trois ou quatre cent mille francs du chef paternel; plus tard, le double, tout au plus.

— Mon cher, voilà ce qu'il y a de particulier dans l'affaire: elles ne tiennent pas à une grosse fortune. D'abord, elles sont loin d'être sans le sou; et puis, l'important à leurs yeux, c'est un nom honorable, nom de noble ou de vilain, mais honorable. La mère surtout y tient prodigieusement. Je crois que, dès le lendemain du mariage, elles feraient peau neuve, rompraient, sans arrière-pensée, avec tous leurs amis d'aujourd'hui, et se donneraient tout entières à une vie nouvelle... sauf, pour la petite, à se créer des relations agréables, peut-être même lucratives dans un nouveau milieu... Non; je la calomnie... Tiens, au fond, je lui en veux encore de n'avoir pas voulu de moi plus longtemps.

— Et le consentement de M<sup>me</sup> de Neufinglise? Est-ce que tu crois?..

— Remarque que je ne crois rien du tout, bien loin de rien préjuger. Je te mets au courant, simplement.

— Je t'en remercie. Mais voyons, tu parais, ou tu paraissais admettre que je suis, dans une certaine mesure, l'arbitre de ma propre destinée. Quelle est ta pensée, à cet égard?

— Ma pensée n'a rien de ténébreux ni de compliqué. Tu peux, à ce qu'il me paraît, te servir, dans l'occasion, des renseignemens que je te donne et de ceux que tu recueilleras toi-même; c'est de bonne guerre. M<sup>me</sup> de Servièrre se croit aimée, aimée d'un amour inaltérable, inamissible; qu'elle sache à quoi s'en tenir, et elle aimera moins, d'abord, puis elle n'aimera plus, puis elle songera à aimer ailleurs: c'est élémentaire. Et qui aimera-t-elle? Toi, sans aucun doute, puisqu'elle t'a sous la main et qu'elle n'a même pas le choix. Voyons, est-ce clair?

Marc fit la grimace.

— Ce serait peut-être de bonne guerre, dit-il, mais ce ne serait pas de franc jeu.

— Que diable! mon cher, écarter tous ses atouts, ce n'est pas jouer de franc jeu, c'est jouer pour perdre. Qui, d'ailleurs, te

parle, nigaud, de te faire le dénonciateur de M. de Neufinglise? Il y a mille moyens d'obtenir le résultat cherché sans abdiquer ouvertement toute prétention chevaleresque. Qu'est-ce qui t'empêchera, par exemple, un beau jour, de la presser un peu de se décider, de sonder au moins les projets de son volage ami d'enfance? Tu ne peux pas attendre indéfiniment.

— Et quand elle aura tout appris, si elle est malheureuse, si je la vois pleurer, sais-tu ce qui arrivera? Je pleurerai sur elle, avec elle; et, si je crois pouvoir remettre un sourire sur ses lèvres, rappeler la gaieté dans ses yeux en lui rendant son Gilbert, je serai bien capable d'aller le chercher et de lui ramener pieds et poings liés.

— Oui; d'autant plus que tu te diras, n'est-ce pas? que, si tu dois l'épouser, ta Blanche, tu l'épouseras quand même... Tiens, tu es incurable; ton fatalisme est énervant. N'apportes-tu jamais à ta doctrine le moindre tempérament?

— Si, quelquefois, tu le sais bien; mais seulement quand je ne suis pas de sang-froid, quand la passion me domine et m'aiguillonne. Sans cela, je suis inébranlable dans ma foi désolante. Je crois avec ténacité que tous les événemens s'enchaînent et réagissent les uns sur les autres, d'après des lois invariables, au fond, quoique d'aspect confus, et par ainsi influent sur la volonté de l'homme, bien loin que ce soit la volonté de l'homme qui influe sur les événemens. Je crois cela, trouvant d'ailleurs que c'est absurde, et je reviens toujours à cette croyance comme à un point d'attache. Dès lors, pour moi, c'est du temps perdu que le temps dépensé à lutter contre le sort autrement que par la résignation et la patience.. Tu le vois, c'est la pure doctrine, bien nette et bien abrutissante, le fatalisme intégral dans toute son absolue passivité.

— Oui; c'est le fatalisme du Jacques de Diderot, qui ne peut pas se laisser choir dans un trou sans croire que c'est écrit sur un grand rouleau... Eh! tu n'es pas sans savoir, ami Marc, que, théoriquement, et dans des limites données, je t'emboiterais assez volontiers le pas. Mais tu m'accorderas peut-être que, dans la pratique, il est insensé de ne pas lutter, de ne pas se défendre! On peut être fataliste, à tout prendre, quand on raisonne, mais non pas, que diable! quand on agit. Car enfin, il n'y a aucune théorie dont nous soyons sûrs. Voilà les savans qui se mettent à douter que la terre tourne; il y en a un du moins qui a avoué, l'autre jour, qu'il n'en était pas absolument certain: si les savans doutent, que doivent faire les philosophes?... Et puis, appliquée à tous les détails de la vie, ta doctrine est absurde. tu le sens bien. J'admets que le bonhomme Destin ait eu des raisons graves de s'intéresser à l'issue de la bataille de Waterloo; j'admettrai même, à la rigueur, qu'il prenne quelque souci des faits et gestes

misérables de nos petits hommes d'état ; mais, je te le demande, qu'est-ce que ça peut bien lui faire, au bonhomme Destin, que je vende ma rente italienne pour acheter des Suez, quand je suis persuadé que la rente italienne ne montera plus de longtemps, tandis que j'entrevois encore une belle marge de hausse pour les Suez ? Et en quoi, je te prie, a-t-il lieu de se préoccuper du mariage de M. Marc Bréan ?.. Si tu aspirais à changer la face du monde, ou seulement à remanier la carte de l'Europe, ou même à perpétrer un chef-d'œuvre ou un crime pouvant impressionner l'esprit de tes contemporains et peut-être celui de la postérité, je comprendrais que tu t'attendisses à voir intervenir dans tes affaires ce vieux colin-maillard mis au rang des dieux. Mais à propos de pareilles vêtillies, dans ces questions de bibus ! c'est fou, c'est archibête !., Ah ! si tout le monde était comme toi ! Si mon père s'était endormi pour attendre la fortune, Athanase Gerbroie, ancien marchand d'antiquités sur le quai des Vieux-Augustins, n'eût vraisemblablement pas laissé à son fils, Xavier Gerbroie, un pécule d'un million ; et si Xavier Gerbroie n'avait pas imité son père en se démenant de son mieux, quoique ne faisant pas métier de travailler, pour augmenter son bien sans thésauriser, il n'aurait pas aujourd'hui, à ce qu'il est permis de présumer, cent vingt-sept mille cinq cent trente-trois francs de rente, en mettant hors de compte les revenus variables ou incertains ; il ne te recevrait pas dans cette maison qui lui appartient et qui vaut, avec sa voisine et jumelle, également à lui appartenante, un peu plus de la totalité de l'héritage paternel ; et, au lieu des bons avis qu'il te donne, tu recevrais de lui, selon toute apparence, le détestable conseil de te croiser les bras et les jambes à l'orientale. Là où la chèvre est attachée il faut qu'elle broute, dis-tu ? Eh bien ! j'en veux demeurer d'accord avec toi ; mais ne faut-il donc tenir aucun compte de l'élasticité de certains liens ? Et enfin, dans le rayon d'activité libre que te mesure ta chaîne, n'y a-t-il pas de bonnes touffes d'herbe, bien drues et bien tendres, à côté des bouquets de chardons et des paquets d'orties, et ne peux-tu allonger le museau vers les unes plutôt que vers les autres, aller à la découverte autour du cercle de Popilius où tu te sens enfermé, au lieu de crever de faim sur place ?.. Il y a, pour chacun de nous, à ce que je me figure, une aire de libre parcours, car tes lois fatales, si elles existent, n'agissent visiblement que comme des tendances... Et, tiens, ne fussions-nous libres qu'à la manière de poissons rouges enfermés dans un bocal, ce serait encore la peine de se remuer, pour mieux ou moins mal vivre...

Altéré par la chaleur de sa harangue, M. Gerbroie étendit la main vers une bouteille et faillit boire. Il s'arrêta à temps et se contenta d'allumer un cigare pour se rafraîchir. Puis, se levant de table :



— Écoute, ajouta-t-il, je te déclare que si tu te refuses à tirer parti de cette situation inespérée, tu es tout à fait indigne d'être heureux, et que, pour l'exemple, je ne serai pas fâché de te voir mourir célibataire, à soixante-dix-huit ans, président honoraire d'un tribunal de sixième classe. *Diri*. Je t'invite à dîner, pour demain ; tu verras Gilbert à l'œuvre, car j'aurai Florence : cela t'inspirera peut-être des idées saines. Dans tous les cas, cela t'intéressera ; je suis sûr que tu feras des vœux pour Florence. J'en fais bien, moi ! Ah ! en voilà une qui n'est pas fataliste ! Ce qu'elle se remue !

Marc accepta l'invitation avec plus d'empressement que n'en comportait sa récente profession de foi, et il quitta son ami en fredonnant un air d'opérette, ce qui est, assez ordinairement, un indice de dispositions conquérantes, ou, à tout le moins, belliqueuses.

### XIII.

Sept heures. L'escalier, le tiède et luxueux escalier, paraît très éclairé, sans resplendir : la lumière qui y règne, tamisée par l'opale des globes des lampadaires, est douce et caressante. Le concierge, digne et cependant bonhomme dans sa redingote bourgeoise, se tient près de la cage de l'ascenseur : mais, pour deux petits étages en pente douce, ce n'est vraiment pas la peine de se fourrer dans cette confortable boîte, qui, grâce à une défaillance de son mécanisme, peut retomber broyée et vous pulvériser entre ses ais capitonnés. C'est du moins l'avis général parmi les femmes ; aussi tout le monde gravit-il les deux étages. La porte de l'appartement est ouverte à deux battans, mais les portes donnant sur l'antichambre sont discrètement closes et défendent l'intérieur du logis de M. Gerbroie contre la curiosité de ses locataires. Deux domestiques et une femme de chambre reçoivent les arrivans, — des couples, en général, car il y a peu de solitaires parmi les invités.

Le grand salon est étincelant ; les feux du lustre et des girandoles, multipliés à l'infini par les grandes glaces à biseaux et à cadres d'or brun, noient dans la lumière les belles tapisseries licencieuses aux tons frais et veloutés ; les peintures du plafond et les moulures de la corniche semblent lumineuses par elles-mêmes, tant a d'éclat la lueur qui les baigne. Le maître de la maison, assisté d'une grande et fière personne brune, dont la tête, le cou et les bras sont incendiés par les diamans, reçoit ses convives avec une cordialité parfaite.

Marc, qui est arrivé des premiers et se tient accoté à un trumeau, fait, à part lui, cette observation réjouissante et trop rare que toutes les femmes, sans exception, sont jolies ou ont à peine cessé de

l'être. Il n'y a pas de rousse dans l'assemblée : Florence n'est donc pas arrivée. Quant à Gilbert, il est là, fort élégant, la boutonnière fleurie, très éveillé, très dégourdi ; de lui-même, il est venu saluer Marc, et les deux jeunes gens ont un instant causé de Méry et de La Chaumine, sans prononcer d'ailleurs le nom de Blanche. M. Gerbroie prend son ami par la main et le présente à la ronde, car Marc ne connaît que quelques personnes dans cette réunion où tous les gens se connaissent, où la plupart même se tutoient. — Les femmes sont remarquables par le bon goût de leurs toilettes ; si elles parlaient un peu moins haut, réglaient un peu mieux leurs gestes et étaient plus laides, on se croirait dans le monde, — et non dans le monde mêlé des quartiers neufs.

Sept heures vingt. Une vieille dame, — la première, — coiffée en bandeaux blancs poudrés, et portant d'énormes émeraudes aux oreilles, paraît ; et, derrière elle, une jeune femme rousse, en toilette d'un vert clair azuré, sans bijoux, chastement décolletée, les bras couverts jusqu'aux épaules par d'immenses gants de Saxe, et n'ayant dans ses cheveux rouges que des roses pâles. C'est une merveille, un éblouissement ; toutes les lumières faiblissent ; tous les diamans et toutes les grâces s'éteignent. C'est la jeunesse, c'est la beauté, c'est l'amour qui viennent d'entrer, réunis en une seule personne. Et à cette personne tous les hommes vont d'un même mouvement, irréflecti, involontaire, unanime. Un seul reste à l'écart : Gilbert de Neufinglise. Mais son œil s'est enflammé, son teint a blêmi, sa main s'est crispée sur le dossier d'un canapé, comme s'il faisait effort pour ne pas s'élançer : les autres convoitent ; lui, aime.

Marc avait cédé à l'attraction ; il s'était approché de Florence ; il lui fut présenté ; et il comprit tout de suite qu'il ne fallait rien de moins qu'un amour comme celui qui vibrait dans son cœur pour se défendre contre le sortilège d'une pareille beauté. Jamais il n'avait vu des yeux si limpides et si dominateurs, de ce bleu verdâtre qui est une des nuances les plus maléfiques de la palette éternelle ; jamais traits si purs, teint si blanc, chevelure si magnifique et si insolennement éclatante ; jamais surtout bouche si tentante et si bien armée, si bien faite pour baiser et pour mordre. Désirant retenir un instant sous son regard cette rousse radieuse, dont il bénissait la beauté et la toute-puissante influence, il lui parla avec cette assurance de manières qui, jointe à son affabilité naturelle, eût suffi à le rendre séduisant. Et, quand il se trouva assis auprès d'elle, dans la salle à manger, il n'eut qu'à continuer la conversation pour garder l'oreille de sa rayonnante voisine. — M. Gerbroie avait encadré Florence entre Marc et Gilbert, pour permettre au premier d'étudier le second ; mais Gilbert ne parla guère que des yeux, quoique la jeune femme lui adressât souvent la parole, lui demandant son avis sur

un ton de familiarité presque tendre, qui contrastait avec la réserve qu'elle affectait à l'égard des autres hommes.

En prenant place à table, M<sup>lle</sup> Arnaud avait, avec lenteur, dépouillé ses bras des interminables gants qui les vêtaient jusqu'en haut et avait introduit, soigneusement roulés, dans un des verres qui étaient devant elle, ces longs étuis parfumés. Les bras de Florence donnèrent, pendant cinq bonnes minutes, des distractions à toute la table, et les traits nobles de M<sup>me</sup> Hortense Vallée en prirent quelque mélancolie sous les marabouts givrés d'argent de son imposante coiffure; mais, en maîtresse de maison bien apprise, la compagne de M. Gerbroie eut bientôt établi deux ou trois courans de causerie qui firent heureusement diversion.

C'était un monde bizarre que celui-là; nullement désagréable. Une tendance très évidente portait tous les convives à élever la voix; il y avait là une habitude générale, inconsciente probablement et s'alliant assez mal à une tenue correcte; mais rien ne choquait dans le vocabulaire des convives. Les propos étaient libres, comme ils peuvent l'être dans un dîner de gens mariés qui se connaissent tous de longue date; pas davantage. Les hommes étaient gais, les femmes rieuses; ni celles-ci ni ceux-là n'étaient abandonnés d'allures. Et, — détail typique, — dans le voisinage de M<sup>lle</sup> Arnaud, quand on avait à dire quelque chose d'un peu risqué, on baissait la voix. Autour de la table: M. Octave Lestienne, maître des requêtes au conseil d'état, M<sup>me</sup> Lucienne Desmares, sa maîtresse; M. et M<sup>me</sup> Métayer, deux vrais conjoints, moins l'intervention du maire et celle du curé; M. Courtier et M. Du Querrioux, deux députés, l'un de gauche, l'autre de droite, deux camarades d'enfance, deux frères siamois de l'amitié opérés par la politique, mais se rejoignant par habitude, quand ils n'ont plus entre eux les deux centres qui les séparent à la chambre; Rosine Després, Charlotte Verneuil, de la Comédie-Française; Julie Bontemps, sans profession; André Pétin, aussi sans profession, — si ce n'en est pas une que d'avoir deux cent mille livres de rente, à vingt-cinq ans.

A neuf heures et demie, on se leva de table; on quitta la salle à manger, où des buffets de vingt-cinq mille francs contenaient toute une vaisselle chinoise encore beaucoup plus chère; et l'on retourna dans le salon et dans le boudoir, dont la cloison séparative avait disparu. Les fumeurs et deux ou trois fumeuses passèrent dans le cabinet de M. Gerbroie.

— Eh bien! fit celui-ci, en attirant Marc dans un coin, as-tu pris des notes?

— Mon cher, je le trouve excusable, répondit Marc. D'abord, parce que sa trahison pourra me servir, ensuite, parce que cette Florence est capiteuse en diable. Ah! décidément, on n'a pas eu tort

de dire : Quand une rousse déplaît, elle déplaît double ; mais, quand elle plaît, elle plaît triple... Et, avec cela, on lui donnerait le bon Dieu ! Une simplicité, un tact, un charme doux et pénétrant, un...

— Tout beau ! vas-tu passer aussi à l'ennemie ?

— Non. J'aime : je suis gardé contre moi-même.

— Il aimait aussi, je suppose, le jeune homme ; c'est même peut-être pour cela qu'il a aimé encore. L'amour, c'est comme l'absinthe, comme le tabac, comme une foule de mauvaises choses qui ne semblent bonnes que par l'effet de l'habitude ; la première fois, ça fait mal au cœur, mais on arrive à ne plus pouvoir s'en passer.

— C'est bien possible : mais alors, j'en suis encore à la période du mal au cœur.

Julie Bontemps, une fraîche et grasse blonde, qui fumait un tout petit cigare, viut les interrompre :

— Vous savez, Gerbroie, qu'on vous marie ? dit-elle, moqueuse.

— Bah ! Et qui se permet de ces familiarités-là ?

— Le bruit court que votre tante,.. vous savez bien, celle dont vous êtes l'héritier ? a fini par vous décider.

— C'est vrai, fit Marc avec une ironie peut-être un peu âpre, tu as encore à hériter de quelqu'un !.. Ah ! l'eau qui a toujours soif de la rivière !

— Ma tante ? dit M. Gerbroie. Oui, elle me tracasse toujours. Mais je ne suis pas converti. Elle a beau m'affirmer que la vieillesse, l'âge mûr même, s'accommodent mal du célibat...

— Et qu'est-ce que vous lui répondez, à M<sup>me</sup> votre tante, quand elle vous donne d'aussi bonnes raisons ?

— Je lui réponds : Ma tante, il y a quinze ans que je suis heureux, quoique garçon, ou parce que garçon ; supposez, ce qui n'est point improbable, vu la simplicité de mes goûts, que j'aie encore une dizaine d'années de bonheur devant moi ; et veuillez me dire si la joie de ne pas se sentir isolé pendant le quart d'heure de Rabelais, c'est-à-dire à l'heure de la goutte ou de la gastrite, peut balancer vingt-cinq années de paisible contentement, de félicité sans mélange.

— Tout cela n'empêchera pas qu'un jour ou l'autre, vous ne vous mariez. Vous rencontrerez une jolie jeune fille dans le monde...

— Je n'y vais pas.

— Dans la rue alors.

— Je ne sors qu'en voiture, sauf quand, pour ma santé, je vais arpentier l'esplanade des Invalides.

— Dans votre escalier.

— Improbable : il n'y a pas de jeunes filles dans ma maison. Certains propriétaires refusent de louer aux gens qui ont des chiens ;



moi, je refuse les locataires qui ont des enfans du sexe féminin. Parce que c'est très dangereux, les jeunes filles : c'est gentil, c'est gracieux ; à les voir, on se laisse tenter... Et quelle duperie ! la plus grande duperie du mariage ! Vous vous mariez pour épouser une jeune fille, n'est-ce pas ? Eh bien ! dès le lendemain, il n'y a plus de jeune fille ; il y a une femme.

— Naturellement.

— C'est peut-être naturel, mais moi, je trouve ça décourageant.

Julie Bontemps s'éloigna, en marquant par un geste l'impossibilité de rien changer au cours des choses.

— Une grosse femme très fine, cette Julie, reprit M. Gerbroie en la suivant du regard. Quand elle a débuté...

— C'est une comédienne ?

— Oui... mais qui joue chez elle ou donne des séances en ville. Quand elle a débuté, et il n'y a pas longtemps, elle disait : « Causez-moi » pour « Parlez-moi ; » « Je l'ai fait chercher » pour : « Je l'ai envoyé chercher ; » c'est le vice originel commun à la plupart de ses pareilles, et il est parfois bien plus accentué sans qu'elles sachent s'en rédimer. Elle, qui était femme de chambre dans une bonne maison et ne faisait pas de gros cuirs, se contentant de menus solécismes et de véniels barbarismes, dès qu'elle vit ses gages portés, par suite de son changement d'état, de neuf cents francs à cinquante mille, elle comprit l'influence possible de la grammaire sur le taux de la galanterie et se mit à piocher son *Noël et Chapsal* et son *Girault-Duvivier*. Aujourd'hui, c'est une Sévigné, une Sévigné galante, et qui n'a pas de fille, double avantage pour ceux qui la lisent. D'ailleurs, toutes les femmes seraient des Sévignées si elles avaient de la grammaire et le goût d'écrire... Et je te répons que ses professeurs de français ne lui ont pas volé son argent. Les cachets qu'elle leur a payés, on les lui rembourse. Ses lettres font prime... et sa personne aussi.

— Dis-moi donc, demanda Marc, toutes ces femmes qui viennent ici, dans quels termes es-tu avec elles ?

— Mais... je les reçois, elles me reçoivent, voilà tout.

— Et, quand elles te reçoivent, elles te reçoivent bien, n'est-il pas vrai ?

— Oh ! des amies, de simples amies, chez elles comme ici.

— Hum ! chez elles... Des amies... écossaises, hein ?

— Chut !.. Si Hortense t'entendait !

— Bah ! jalouse ?.. Après six ans !

— Elle me croit fidèle.

— Allons donc ! De quel droit ?

— Mon cher, les femmes croient à la fidélité des hommes, ce qui prouve qu'elles ne sont pas si fines qu'on veut bien le dire.

— Juste revanche ! Les hommes croient bien à la fidélité des femmes !

— Oui ; mais il y a des femmes fidèles, tandis que...

Les deux amis furent interrompus par M. André Pétin, le précoce millionnaire, qui vint complimenter M. Gerbroie au sujet d'une paire de chevaux, « les plus beaux de Paris. » — Il est entendu que de beaux chevaux, à Paris, sont toujours « les plus beaux de Paris. »

Un peu plus tard, dans le salon, un groupe s'était formé, dans un coin, autour du mystérieux objet d'art dont les beautés étaient tenues sous le boisseau, — un groupe d'hommes qui riaient beaucoup en chuchotant. Enfin, M. Gerbroie fut interpellé et sommé d'avoir à enlever l'élégante caisse de bois qui dérobaît à l'admiration des connaisseurs une œuvre de premier ordre, disait-on. Tout le monde la connaissait, cette œuvre, parmi les familiers de M. Gerbroie, mais il ne paraissait pas qu'on pût se lasser de la contempler, tant la motion fut chaudement appuyée. Le maître de la maison se mit alors en devoir de satisfaire ses hôtes ; mais, auparavant, il proclama avec la solennité pudibonde d'un président d'assises que les dames feraient bien de se retirer, ou, du moins, de se tourner du côté du mur. Tout le monde, excepté Florence et Gilbert, s'approcha en riant, et personne ne fit mine de se mettre au piquet. L'ivoire fut découvert. C'était un chef-d'œuvre du siècle dernier, étonnamment fouillé et d'une immoralité renversante..... On s'exclama, s'extasia, se pâma, les femmes autant que les hommes, avec une franchise, un abandon qui étaient presque de bon goût dans un monde comme celui-là, — car si la tenue est partout de mise, le rigorisme détonnerait singulièrement dans certains milieux.

— As-tu remarqué comme elle se tient ? dit M. Gerbroie à Marc en lui désignant Florence, qui causait toujours avec Gilbert, assise avec lui sur un canapé, mais à distance convenable.

La jeune femme, en effet, n'avait pas paru un seul instant remarquer l'incident, l'intermède artistique — et érotique, qui avait longuement passionné les invités de M. Gerbroie. Regantée, l'éventail en main, souriante et réservée, on eût dit une jeune fille écoutant, au bal, non loin de l'œil maternel, les propos d'un danseur sympathique. Sous la soie rouge pâle de sa lourde chevelure simplement et fièrement tordue au sommet de la tête, la blancheur de sa peau défait les comparaisons poétiques ; la neige, le névé, l'albâtre, tout le blanc de la nature et de l'art semblait surpassé : c'était presque de la lumière incarnée.

— Oui, dit Marc, se répondant à lui-même, plutôt que répondant

à M. Gerbroie, il est indubitable que, quand on l'aime, on ne doit pas l'aimer à moitié. Elle se tient bien, mais elle le tient mieux encore, lui, Gilbert.

— Je m'en porte garant. Et j'espère bien qu'il l'épousera. S'il dépendait de moi de faciliter la chose...

— Tu as une façon de préparer les voies... Mais pourquoi diable te passionnes-tu à l'endroit de ce mariage?

— Il y a là une variété de jalousie qu'il ne serait pas sans intérêt peut-être d'analyser. Ancien amant, non rassasié, je veux bien que Florence ait un mari ; je ne voudrais pas qu'elle prît un amant, un amant surtout qui ne fût pas mis, comme moi naguère, à la portion congrue. Ce n'est pas, sans doute, le dernier mot de la délicatesse en matière de sentiment, mais c'est joliment humain,.. masculin, si tu veux. Ah ! quand on a cru voir une lueur d'amour dans ce regard-là, dans ce regard plus changeant que ne peut l'être une âme, et qu'il s'est détourné de vous, on voudrait l'éteindre!.. Une de mes petites prétentions, tu le sais, c'est de déchiffrer les hiéroglyphiques grimoires qui se déroulent au fond des yeux des femmes. Il y a des gens qui tâtent les bosses du crâne, d'autres qui examinent les lignes de la main ; il en est aussi, — et ce sont les plus malins, — qui demandent à voir les grains de beauté d'une femme pour conjecturer, d'après cette ponctuation des Grâces, le sens véritable d'un caractère, la tendance d'une nature féminine. Moi, je ne m'en rapporte qu'à l'expression des yeux. Eh bien ! je n'ai jamais rien pu lire ni deviner de significatif dans ces yeux diaprés où se reflète l'arc-en-ciel : trop de nuances s'y succèdent. Essaie donc d'y découvrir quelque chose de précis ; je parie que tu n'y verras que du feu.

Comme si elle eût voulu s'associer au défi, ou mieux le prendre à son compte. Florence se leva et s'approcha des deux hommes, laissant Gilbert en détresse sur son canapé. Elle marchait avec cette allure scandée des femmes en toilette de bal, qui fait si bien valoir l'harmonie des plis de la robe et la majesté de la traîne ; ses bras gantés s'arrondissaient gracieusement dans le geste distrait par lequel elle faisait glisser une à une entre ses doigts les lames de son éventail, comme les grains d'un chapelet ; ses épaules éclatantes, qui saillaient à peine hors de son corsage, semblaient miroiter ou frissonner sous la lumière du lustre ; et sa tête, plus radieuse que ses épaules, s'inclinait légèrement en une attitude de méditation ou de fatigue :

— Monsieur Gerbroie, dit-elle d'une voix, qui, d'abord nonchalante et atone, se rythma tout à coup pour devenir mélodieuse et inquiétante, quelle idée avez-vous de donner toujours à dîner à

vos amis, bourgeoisement, routinièrement, au lieu de leur offrir à souper ?

— Mais, mademoiselle Florence, on ne soupe guère qu'après un bal ; ou, alors, on va souper au restaurant. Si vous voulez, je vous invite.

Florence répondit avec le plus parfait sérieux :

— Merci ! ma mère se couche de bonne heure.

— Alors, si M<sup>me</sup> Arnaud se couche de bonne heure, vous ne pourriez pas plus souper ici qu'au restaurant.

— Qui vous parle de moi ? Je ne suis point égoïste, et je m'intéresse quelquefois à mon prochain. Tous ces gens-là, en somme, ne s'amuse pas beaucoup.

— Grand merci du compliment !

— Voyons, monsieur, n'êtes-vous pas de mon avis ? demanda Florence en tournant vers Marc ses yeux transparens et sans fond, vrais abîmes de clarté.

— Mon Dieu ! mademoiselle, répondit le jeune homme en riant, vous me permettrez de protester contre cette façon de m'interroger sur un pareil chapitre en présence du maître de la maison ; ma conscience est mal à l'aise, ma parole ne saurait être libre.

— Témoigner ainsi, c'est juger, monsieur le procureur... Eh bien ! donc, vos diners manquent d'entrain, monsieur Gerbroie. Un souper est toujours moins cérémonieux qu'un dîner ; cela comporte plus de fantaisie dans la conversation aussi bien que dans le menu. Et puis, les diners ennuient généralement les hommes, surtout les hommes jeunes ou se faisant passer pour tels, tandis que les soupers, même ennuyeux, les amusent. Or, la majorité de vos convives appartient au sexe masculin et à la fraction de ce sexe qui fait profession de préférer les soupers aux diners ; il y a ici notamment des gens qui, en leur double qualité d'hommes publics et de jeunes quinquagénaires, se plaindront toujours de dîner trop et de ne pas souper assez. Inaugurez les soupers priés... D'ailleurs, ma mère va vous donner l'exemple. Pour une fois, elle se couchera tard, très tard, et moi aussi, ce qui ne me fera pas de peine... C'est fête, à la maison, vous le savez, le jour anniversaire de ma naissance... L'année prochaine ; je déplacerai la fête, qui va commencer à devenir compromettante. Eh bien ! donc, le 12 du mois prochain, nous donnerons à souper à nos amis... Si M. Bréan veut bien vous accompagner ce soir-là, nous lui ferons accueil de notre mieux.

Le ton était encore plus aimable que la phrase. Cette invitation valait une caresse.

Marc remercia, s'excusa, parlant de son prochain départ, mais finalement accepta, avec la pensée que toutes les occasions peu-



vent être bonnes et qu'il n'en faut négliger aucune. Qui savait s'il ne se passerait pas, ce soir-là, quelque chose de grave entre Gilbert et Florence, dont il pourrait, par la suite, honnêtement tirer parti ?

— Je reviendrai tout exprès, mademoiselle.

— Ce sera tout à fait gracieux... Dites-moi, mais vous connaissez M. de Neufinglise ?

— C'est-à-dire que j'ai le plaisir de le rencontrer ce soir pour la seconde fois.

— Il me le disait tout à l'heure.

M. Gerbroie s'était éloigné. Florence s'assit, en regardant Marc comme si elle l'eût convié à en faire autant.

Il était clair qu'elle avait le désir de causer avec lui. Marc ne demandant pas mieux que de se prêter à ce désir, s'assit également et s'empressa d'adresser à la jeune femme une question qui avait l'avantage de maintenir, sans embarras pour elle, la conversation sur le terrain de son choix :

— Vous, mademoiselle, il y a longtemps que vous connaissez M. de Neufinglise ? fit-il sans la regarder et d'un air parfaitement innocent.

— Longtemps ? Non ; quelques semaines. Mais c'est un de nos fidèles déjà.

— Du reste, il me paraît que c'est un aimable garçon. et fort bien élevé.

— Votre résidence... Méry-sur-Aube, je crois ? est à peu de distance de Neufinglise ? demanda Florence sans répondre.

— Quelques lieues. Mais je n'ai fait aucune visite à M<sup>me</sup> de Neufinglise.

— Elle vit seule, très retirée, à ce qu'on m'a dit.

— Oui.

Après une hésitation à peine perceptible, elle lui demanda encore :

— Il y a, tout près de Méry, une propriété qui s'appelle La Chaumine, n'est-ce pas ? et qui appartient, qui appartenait à un M. de Servière, vieil ami de la famille de Neufinglise ?

— Oui ; la propriété appartient aujourd'hui à sa fille unique.

— Qui l'habite ?

— Oui et non. M<sup>lle</sup> de Servière, orpheline et mineure, a son domicile chez son tuteur, à Troyes. Mais, très attachée à cette demeure de famille, elle y séjourne volontiers en compagnie d'une vieille dame qui l'a élevée.

— Est-elle jolie ?

— Très jolie.

— Vous allez trouver que je me mêle de ce qui ne me regarde pas. Mais vous mettez cela sur le compte de la curiosité..., ou sur

celui de tout autre sentiment, à votre choix. Avez-vous entendu dire que M. de Neufinglise et M<sup>lle</sup> de Servièrè fussent fiancés ?

— Pas précisément.

— Oui, je sais ; vous avez vos raisons pour...

Elle jeta un coup d'œil du côté de Gilbert, dont elle rencontra le regard jaloux arrêté sur elle et sur son interlocuteur. Elle se leva lentement, sans aucune affectation qui pût témoigner d'un désir de rompre l'entretien.

— Décidément, dit-elle, je suis en veine de bavardage et d'indiscrétion.

Puis, sans hésiter, cette fois, relevant la tête et regardant Marc de ses yeux clairs, devenus perçans :

— Je serais bien aise, monsieur, de causer quelques instans avec vous, avant votre départ. J'ai différentes choses à vous dire, des renseignemens à vous demander... Enfin, j'aurai un vrai plaisir à vous recevoir, et je ne doute pas que vous ne preniez quelque intérêt à la conversation. Je suis chez moi tous les jours jusqu'à quatre heures. Venez de bonne heure, si bon vous semble ; je suis très matinale.

Elle alla se mêler à un groupe nombreux, après avoir pivoté sur ses hauts talons de soie qu'avait mis un instant à découvrir sa demi-volte prestement exécutée. Marc, songeur, la vit s'éloigner droite et cambrée, son cou blanc jaillissant de ses rondes et tombantes épaules, lisse et fière colonne de chair qui supportait sans fléchir la lourde masse d'or rouge de la chevelure.

— Eh bien ? demandait quelques secondes plus tard à son ami M. Gerbroie, vous avez causé ensemble. Qu'est-ce que tu en penses ?

— Eh bien ! elle veut me voir, me parler.

— Tiens, tiens !

Marc s'enquit de l'adresse de Florence et s'appréta à se retirer, gagnant la porte à petits pas, sans prendre congé de personne, comme on fait quand on s'en va de bonne heure, après avoir dîné chez les gens, et qu'on ne tient pas à y achever sa digestion. Sur son chemin, il rencontra Gilbert.

— Monsieur de Neufinglise, lui-dit-il, je suis ravi que cette occasion se soit présentée pour moi de faire avec vous un peu plus ample connaissance. Nous avons des amis communs, auxquels je pourrai donner de vos nouvelles ; peut-être même aurai-je l'honneur de rencontrer, un de ces jours, M<sup>me</sup> votre mère...

— Non, je vous en prie, monsieur, ne parlez pas de moi, ne dites pas que vous m'avez vu... Prochainement, j'irai là-bas.

Le jeune homme, très mal à l'aise, paraissait vouloir ajouter quelque chose, mais il n'y parvint pas.

— Oh ! fit Marc en souriant, je n'aurais pas parlé du lieu de la

rencontre, et j'aurais passé sous silence toutes les circonstances... Mais, soyez tranquille, puisque vous désirez que je me taise, je ne dirai rien du tout.

— Je vous en saurai gré, monsieur.

En regagnant l'hôtel où il avait coutume de descendre, lequel était situé sur le quai Voltaire, Marc se sentait le cœur infiniment léger. Évidemment, il ne pouvait résulter de tout cela qu'un événement heureux ; les faits en eux-mêmes étaient pleins de promesses, et le Sort manifestait avec persistance sa volonté de ne pas laisser rompre la trame ourdie par ses soins. — Ce soir-là, quelqu'un eut chaud sur le quai Voltaire, un lit d'hôtel fut trouvé bon, et un magistrat fit de beaux songes.

#### XIV.

Avenue de l'Alma, dans ce vaste quartier si lumineux et si aéré que l'Amérique et l'Angleterre nous ont aidés à peupler, — ce dont nous ne fussions jamais venus à bout tout seuls, — Florence Arnaud habitait avec sa mère un grand entresol, dans une maison neuve, somptueuse et sentant néanmoins le garni, comme toutes les maisons de ces belles avenues où campent les millionnaires vagabonds des deux mondes. Le mobilier avait dû coûter cher, mais on n'eût osé jurer qu'il n'était pas de louage, tant il y avait de banalité dans sa splendeur. Le salon, immense et doré, avec un plafond à nuages pommelés sur ciel d'azur, était orné d'un meuble de palissandre ciré à filets d'or, recouvert en velours pensée, — meuble d'évêque ou de danseuse. De lourdes glaces aux massives et trop riches bordures occupaient les grands panneaux blancs encadrés de moulures éclatantes. Seul, un beau portrait en pied d'Emmeine Arnaud, dans son costume de Phèdre, pouvait donner à penser que l'art n'était pas mal vu dans la maison. — C'est, d'ailleurs, une chose inexplicable que tant d'artistes manquent de goût, soit qu'ils s'adonnent au luxe bourgeois, soit qu'ils sacrifient à la bibeloterie de pacotille. Les gens de théâtre surtout ont des aberrations du sens artistique, et non seulement du sens artistique, mais du sens de l'imitation, — le leur par excellence. — qui inquiètent la raison et confondent l'imagination. Pourquoi, par exemple, un comédien n'a-t-il jamais pu ressembler à un homme du monde ? Pourquoi un mobilier d'actrice honnête ou retraitée est-il si rarement pareil à celui d'une femme distinguée ?

M<sup>me</sup> Arnaud et sa fille avaient un train de maison modeste ; elles recevaient peu, mais voyaient souvent un des vicaires de leur paroisse, homme du monde et grand directeur de femmes devant Dieu. Aussi étaient-elles fort considérées dans leur quartier. Cela se devi-

naît au ton du concierge lorsqu'il en parlait, ne fût-ce que pour dire qu'elles étaient chez elles ou sorties ; les gens qui, imitant la préfecture de police, vont aux renseignemens dans les loges de portiers auraient, sans nul doute, conçu une haute opinion de la respectabilité de ces dames, lesquelles « ne sortaient presque jamais le soir, et ne recevaient que des hommes très honorables, qui avaient presque tous quelque chose sur leurs cartes ! »

Le surlendemain du jour où avait eu lieu le dîner chez M. Gerbroie, Florence eut trois visites.

Ce fut d'abord Gilbert qui la vint voir, de bonne heure, comme à l'ordinaire, au moment où elle achevait de déjeuner en tête-à-tête avec sa mère. On le reçut dans la salle à manger. — Pour les deux bonnes, comme pour le concierge, Gilbert était un parent.

— Eh bien ! — lui dit M<sup>me</sup> Arnaud, lorsqu'il se fut assis entre les deux femmes, après leur avoir à chacune, quoique inégalement, baisé la main, — partez-vous toujours ?

Emmeline Arnaud, bien qu'empâtée par l'âge, avait encore un beau profil droit, dont quelques traits se retrouvaient dans celui de sa fille et auquel la neige, à moitié artificielle de sa chevelure, prêtait le charme grave des beautés qui s'effacent sans se décomposer. Elle avait aussi gardé un bras superbé, qui l'obligeait à porter des manches courtes ; mais, bien qu'il ne fût pas une heure de l'après-midi, elle était, ainsi que sa fille, irréprochablement corsetée, cuirassée, boutonnée, — le hideux peignoir et tous les déshabillés du matin étant réprouvés et proscrits par elle partout ailleurs que dans le cabinet de toilette. — Tout en vidant sa tasse de café, à petits coups, en gourmande, elle regardait Gilbert, qui regardait Florence. Le jeune homme avait tout à fait bon air ; il était beau comme un homme l'est toujours à cet âge, quand il est bien bâti sans exagération de solidité, qu'il a des yeux vifs et une denture honnête. De plus, il avait pris la désinvolture parisienne, sans perdre toute sa candeur provinciale. Et enfin, il aimait ; or l'amour embellit jusqu'aux hommes, — à moins qu'il ne les abêtisse d'une manière visible, ce qui ne peut se produire qu'à la longue, c'est-à-dire rarement.

— Oui, oui, — répondit M. de Neufinglise à M<sup>me</sup> Arnaud, un peu tardivement, confisqué qu'il était tout entier par les grâces de Florence. — Il faut que je m'en aille avant la fin de la semaine, par conséquent demain ou après-demain.

— Votre mère est plus souffrante ? demanda Florence.

— Toujours même état. fit Gilbert en rougissant.

— Savez-vous, reprit M<sup>me</sup> Arnaud, qu'il y a longtemps que vous n'avez quitté Paris ? On a dû s'étonner, s'inquiéter, vous gronder tant et plus.



— Et M<sup>me</sup> de Neufinglise étant malade, ajouta M<sup>me</sup> Arnaud, la chose a dû paraître d'autant plus singulière.

— Il me semble, fit observer doucement Florence, qu'il eût été mieux de votre part d'aller passer huit jours là-bas, le mois dernier, comme on vous a demandé de le faire tous les mois.

— Est-ce à vous de me reprocher ma répugnance à m'éloigner de Paris?

M<sup>me</sup> Arnaud avait vidé sa tasse. Elle quitta la table en disant :

— Je vous laisse... Mon enfant, quand tu voudras sortir, tu me prévienbras ; je vais écrire.

L'ancienne émule de Rachel se retira avec une dignité confiante, qui ne rappelait pas trop le théâtre.

— Venez dans le salon, dit alors Florence. Je vais vous faire un peu de musique ; c'est mon heure.

— Je n'y tiens pas, répliqua Gilbert. En fait de musique...

— Ma voix vous suffit. Je connais cela, mon cher ami ; mais je ne vous en suis pas moins reconnaissante d'avoir voulu me le répéter. D'ailleurs, vous l'entendrez, ma voix : je chanterai.

— Comme cela, tout de suite après vos repas ?

— Est-ce que je mange ? Maladroit courtisan ! je becquète comme un oiseau.

— Voyons.

— Chut ! vous savez bien que c'est défendu.

Une petite tape s'abattit, molle comme une caresse, sur la bouche audacieuse du solliciteur.

— Allons, venez !

Le grand piano à queue du salon fut ouvert, de la musique fut placée sur le pupitre, deux ou trois accords même furent plaqués, mais on n'alla pas au delà. De ses deux bras le jeune homme avait entouré Florence, paralysant ainsi toute virtuosité.

— Vous n'aimez pas la musique ? dit la jeune femme ; nous ne nous entendrons jamais.

— Si vous continuiez à faire un bruit pareil, c'est pour le coup que nous ne nous entendrions pas.

— Malappris !.. Eh bien ! voyons, tâchez de vous faire comprendre.

Debout près du piano, sur le clavier duquel errait encore sa main, M<sup>lle</sup> Arnaud développait sa taille haute et pleine, fine cependant, bien dessinée par un corsage de velours gris. Ses yeux, tour à tour hardis et candides, où le reflet de ses cheveux de flamme semblait allumer de temps à autre le rouge éclair d'un rubis, interrogeaient Gilbert.

— Florence, qu'ai-je encore à vous faire comprendre ? Vous savez que je vous aime à ne pouvoir m'absenter huit jours, suppor-

ter, pendant une semaine, cette privation, ce supplice qui consiste à ne pas vous voir.

— Oui, je sais cela, mon pauvre Gilbert : mais où cela nous mène-t-il ?

— Où vous voudrez.

— Regardez-moi en face... Là, comme cela, et dites-moi que vous voulez être mon amant.

Gilbert eut de nouveau un geste passionné, dans lequel il emprisonna la taille de Florence. C'était presque une réponse. Mais M<sup>lle</sup> Arnaud se redressa avec un sourire si douloureux que, tout confus, il lui rendit la liberté.

— Pardonnez ! fit-il.

— Oh ! c'est votre droit, dit-elle sans colère. Je vous ai montré que je vous aimais. Et qui suis-je donc pour vous inspirer d'autres sentimens que ceux que vous ne pouvez me témoigner sans m'offenser ? Un enfant naturel, une fille d'artiste, sans père, qui vit dans un monde d'irréguliers et d'aventurières !.. Peut-on me parler mariage, à moi, sans se compromettre ou sans mentir ?

— Florence, Florence, je n'ai pas voulu vous rappeler autre chose par mon étreinte que ma passion, qui est ardente et infinie ! Vivre avec vous, vous avoir auprès de moi, toujours, en quelque qualité que ce soit, je n'ai pas d'autre rêve... Ah ! si j'étais libre !

— Vous ne l'êtes pas. Vous avez une mère et un nom, qu'il faut respecter, comme je dois me respecter moi-même, quoi qu'il m'en puisse coûter quelquefois... Car il faut que vous sachiez que cela me coûte de vous résister... Pour moi, enfant de l'amour, jeune fille moins ignorante de la vie, du moins théoriquement, que bien des femmes, élevée hors de ce cadre étroit de la famille qui seul peut nous préserver de toute souillure morale et de toute tentation mauvaise, pour moi, croyez-le, il y a des heures difficiles et de cruels combats... Et je ne veux pas me faire meilleure que je ne le suis ; si je lutte victorieusement, ce n'est ni par vertu, ni par superstition, ni par préjugé ; c'est pour ne pas tomber dans le cloaque où s'agitent tant de femmes que je connais. Songez à ce que je deviendrais, un jour ou l'autre, si je vous cédaï. Tout enfant que vous êtes, vous ne pouvez pas ne pas comprendre que votre grand amour d'aujourd'hui s'éteindra comme tous les amours de ce monde. Et après ?

— Taisez-vous, Florence, s'écria Gilbert, très exalté par cette scène intime, qui était presque entièrement nouvelle. Me croyez-vous capable de vous abandonner ?

— Très capable, répondit Florence avec un lent et désenchanté mouvement de tête.

— Affreuse blasphematrice !

Il la reprit dans ses bras, et de sa bouche chercha la bouche de la jeune femme, qui se jeta en arrière pour fuir le baiser. Elle ne l'en reçut pas moins, ce baiser, qui n'était pas le premier, mais cependant un des premiers qu'il lui eût donnés. Et, langoureusement, les yeux clos, les lèvres entr'ouvertes, elle le lui rendit, avec une sincérité au moins probable. Mais, vite, elle repoussa Gilbert et lui dit, en parlant bas, d'une voix troublée.

— Ne recommençons pas, je vous en prie!

Gilbert n'avait pas l'oreille dure : il recommença tout de suite. Et ce fut plus long que la première fois, — et plus varié, car la bouche du jeune homme se promena sur les cheveux, sur les yeux, sur le cou de la jolie rousse, tandis que ses narines en émoi respiraient avec volupté ce fameux *bouquet des femmes rousses*, qui est toujours à peu près le même, et qui pourtant, conformément à la judicieuse remarque de M. Gerbroie, change si bien de nature, selon les cas.

— Ne lutte pas contre toi-même, Florence! murmura le jeune homme. Si je te demande d'être à moi, c'est que je t'appartiens... Et tu sais bien que, si je le pouvais, je t'épouserais.

— Pourquoi dire cela, ami? fit tristement Florence, en fermant de sa main parfumée, plus blanche et plus fraîche qu'une main de marbre, la bouche de Gilbert. — Ne sais-je pas bien tout ce qui vous empêcherait de le faire, si vous le vouliez vraiment? Une mère, une fiancée...

— Ne parlons pas de la fiancée. Elle n'existe plus, je te l'ai dit; de par la volonté de son père, elle appartient à un autre.

— Bah! bah! vous l'avez aimée; et, quand on s'est aimé si jeunes, il en reste longtemps, sinon toujours, quelque chose. Or, qui vous dit qu'elle épousera ce fiancé qui lui a été imposé? Et, si elle ne l'épouse pas, si elle vous aime encore, ainsi que vous le croyez vous-même, comment cela finira-t-il? Est-ce difficile à prévoir?

— Puisque je t'affirme, puisque je te jure...

Il était au comble de l'exaltation. — Il faut dire que, depuis deux mois, il était soumis à un régime affolant : sans cesse en contact avec Florence, se sachant aimé, ou, tout au moins, sympathique, incertain de la vertu de cette jeune fille, qui vivait de la vie d'une femme, — et un peu de la vie d'une femme entretenue, puisqu'elle fréquentait des femmes entretenues, — n'osant rien et rêvant tout, il avait enduré toutes les impatiences du désir, compliquées des horreurs du doute, des agitations de la curiosité et des angoisses de la passion.

— Voyons, reprit-il, haletant et grisé, à votre tour, regardez-moi, et parlez avec franchise, avec loyauté, avec honneur. Rien ne s'oppose-t-il, en dehors des empêchemens et des difficultés qui me concernent, à ce que vous deveniez ma femme? Répondez.

— Rien ! répondit hardiment Florence. — Mais, de votre côté?..

— Eh bien ! je t'épouserai. Donne-moi le temps seulement de combattre et de vaincre toutes les résistances... Serez-vous patiente?

— Oui... Mais c'est une folie, Gilbert ; n'y songez plus.

— J'y vais penser, au contraire, et sérieusement, pendant les huit ou dix jours que durera mon absence... Et, maintenant, je vous dis au revoir, Florence ; j'ai hâte de partir, à présent. N'ayez point d'inquiétude, point de soucis ; croyez en moi : je ne vous demande que de la patience. Vous serez ma femme !

D'un élan, elle se jeta à son cou.

— C'est vrai, bien vrai, ce que tu dis là ?

— A cela je ne réponds rien... A bientôt !

Il s'en alla, comme s'en vont les amoureux de son âge, et même des amoureux beaucoup plus âgés, envoyant des baisers à pleines mains, après en avoir donné à pleine bouche, revenant sans cesse sur ses pas, se rappelant tout à coup des choses très importantes à dire et qu'il avait déjà dites une dizaine de fois, entremêlant de sermens ses recommandations : « Je te jure!.. — Tu me jures!.. » On n'entend que cela, à l'heure de la séparation, dans une pièce où deux amans se quittent pour se revoir. Et ces choses ridicules sont délicieuses à tout âge pour ceux qui y participent. Mais il faut être aussi jeunes que l'étaient Gilbert et Florence pour qu'un tiers, désintéressé ou non, y puisse trouver de la grâce et du charme ; — c'était pourtant ce qui venait d'arriver à quelqu'un, dont la tête apparaissait progressivement par l'entre-bâillement d'une porte.

Celle du salon s'était refermée derrière Gilbert, que Florence lançait encore de ses deux mains des baisers dans le vide.

— Ah çà ! Florence, vous l'aimez donc tout de bon ?

M<sup>lle</sup> Arnaud se retourna brusquement, plus que surprise, et se trouva en face de M. Gerbroie.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? balbutia-t-elle ; personne n'a sonné.

— Si fait, j'ai sonné ; mais vous étiez tant et si bien occupée que vous n'avez rien entendu. Apprenant que vous n'étiez pas seule et que M<sup>me</sup> Arnaud était occupée aussi, — quoique moins agréablement, selon toute apparence, — j'ai demandé à vous attendre là, dans la pièce à côté ; et, si vous n'avez pas perçu mon coup de sonnette, je n'ai perdu, moi, ni un mot ni un baiser de votre conversation avec M. de Neufinglise : la porte était entr'ouverte, ce dont je me lave les mains. Ah ! c'était une situation désobligeante que la mienne!.. Enfin, le mal étant fait, je ne pouvais pousser la dissimulation jusqu'à paraître n'être pas là, indéfiniment. Vous me rendrez cette justice que, tant qu'a duré l'entrevue, j'ai réussi à pallier l'indiscrétion de ma présence par la réserve de mon maintien.



— Vous savez que je ne vous pardonnerai pas cela, mon cher ! C'est pis que de l'indiscrétion.

— En conscience, que vouliez-vous que je fisse ? Sortir, ouvrir encore une fois la porte par laquelle on m'avait introduit, ou bien fermer celle-ci ? Mais c'eût été risquer de vous gêner, de gêner M. de Neufinglise, c'eût été me gêner moi-même, c'eût été gêner tout le monde... Et puis, tenez, j'avais l'air de me plaindre, là, tout à l'heure, que le hasard m'eût infligé un rôle désagréable ; mais, au fond, j'ai trouvé la scène ravissante, et j'y ai pris grand plaisir : c'est toujours joli, l'amour !.. Ah ! si vous aviez voulu me comprendre, j'eusse été...

— Oui, je sais : le modèle des amans, comme vous êtes le modèle des amis. D'abord, ce n'est pas sûr, les qualités requises pour l'un et pour l'autre emploi n'étant pas absolument les mêmes, et ce qu'on prise chez un ami n'étant pas, le plus souvent, ce que l'on recherche dans un amant. Ainsi, un amant qui se dissimulerait dans les coins, derrière les meubles, qui ferait le mort, qu'on ne verrait jamais et qui serait toujours présent, ce serait horriblement gênant... Il est vrai qu'un ami, dans les mêmes conditions, ne l'est guère moins. Et puis, vous savez bien que je ne veux pas, que je n'ai jamais voulu d'amant, et que je déteste d'avoir à revenir là-dessus.

— Voyons, cependant, Florence, je l'ai été un peu, très peu, aussi peu que vous voudrez, votre amant, mais je l'ai été.

— Quand vous m'avez déclaré votre flamme, mon cher Xavier, — il y a longtemps, par parenthèse, et cette constance vous honore autant qu'elle me flatte, — je n'ai pas essayé de vous cacher que vous me plaisiez infiniment. Mais je ne vous ai pas caché non plus que je voulais un mari ; et, quelque temps, j'ai espéré, vous voyant ou vous croyant très épris de moi, que vous seriez ce mari ; je l'ai espéré même plus longtemps que vous ne l'avez pensé, sans doute ; je l'ai espéré contre toute vraisemblance et tout bon sens, jusqu'après vous avoir cédé. Quand il m'a fallu renoncer à ce rêve fou, que vous ai-je dit ? A peu de chose près, ceci : Vous avez profité de ma faiblesse, de ma mauvaise éducation, du lent et sourd travail des influences de milieu et des penchans héréditaires ; mais je ne veux pas être une fille, passer de bras en bras, rouler d'un amant à un autre, sans même choisir toujours les occasions de chute. J'ai vu cela de trop près, quoique n'ayant jamais fréquenté que de ces femmes qui, entre elles, se disent *heureuses* : j'en ai gardé une nausée dont je ne guérirai pas. Donc, laissez-moi. Vous êtes galant homme ; vous ne me ferez aucun tort ; si je trouve un mari, vous ne m'empêcherez pas de m'en emparer. Que m'importe le reste ? Je n'ai pas de morale, et je ne suppose pas qu'il se rencontre quelqu'un pour s'en étonner ; née comme je suis née, éle-

vée comme j'ai été élevée, hors de la société, la morale de la société ne saurait prétendre à me régir, pas plus que les lois françaises à régir les naturels de Tombouctou. Plus tard, quand je serai mariée, ce sera différent; la société aura fait quelque chose pour moi : je verrai ce que je pourrai faire pour elle. Je n'ai pas de morale, mais j'ai un fonds de propreté, qui m'interdit de devenir une femme facile, ce qui ne manquerait pas d'arriver, si je m'attardais à de pareilles liaisons. Rompons. Je suis, d'ailleurs, toute disposée à vous traiter dorénavant en ami, à condition que la fantaisie ne vous prenne jamais de jouer sur les mots et de vous méprendre sur les désinences : ami, amant, ne sont point même chose, quoique l'on puisse, dans votre cas surtout, très aisément s'y tromper. Ne vous y trompez jamais. voilà tout ce que je vous demande. C'est ainsi, n'est-ce pas, que je vous ai parlé? Et, là-dessus, je vous ai tendu une main que vous avez serrée de façon à me prouver que vous m'aviez comprise.

— Certes, il m'en souvient. Mais ai-je rien fait jamais qui vous pût contrarier?.. Je n'ai pas paru renoncer à vous complètement? C'est que le goût très vif que j'ai eu pour vous s'est à peine atténué. En outre, l'avouerais-je? une sorte de curiosité philosophique m'oblige à rôder autour de vous : je voudrais surprendre le secret de vos défaillances, qui est évidemment celui de votre nature, de votre nature qui me passionne tout autant peut-être que votre beauté.

— Le secret de mes défaillances, mon cher, — dit Florence en replaçant derrière son oreille, par un mouvement prompt et gracieux qui lui était familier, une mèche de ses cheveux flambants qu'avait dérangés Gilbert, — c'est cela, c'est cette chair, c'est ce sang de ma mère, qui, à certaines heures, se révoltent contre l'oppression de ma volonté et crient vers les hommes...

D'un geste fébrile et colère, elle pétrissait son bras sous le velours de sa manche, et ses ongles semblaient écorcher l'étoffe chatoyante, y laissant de pâles cicatrices. Ses yeux avaient une fierté sauvage qui ne rappelait guère les clartés dormantes de son regard habituel.

— Ah! bah! fit M. Gerbroie, rêveur.

Elle était superbe; et lui, dont l'œil devenait brillant à mesure qu'il l'examinait, se sentait reconquis.

— Enfin, vous l'aimez, ce petit Gilbert? reprit-il. Vous envoyiez des baisers, tout à l'heure, dans sa direction avec un entrain, une conviction! Est-ce à lui, ou au mariage, — car il vous épousera, celui-là, pour peu que vous y teniez, — est-ce à lui ou au mariage que s'adressaient ces gentillesse?

— A l'un et à l'autre. J'ignore si je l'aime d'un amour très durable; mais il me plaît, ce qui n'est que juste, puisqu'il me promet la seule chose dont j'aie vraiment besoin en ce moment : un rang honnête... Vous avez l'air de trouver que c'est encore trop, qu'il me plaise?

— Ma foi, oui... Mais, bah ! il faut bien que j'en prenne mon parti.

Il se secoua, comme pour détacher de lui une importune et tenace préoccupation, et il ajouta :

— En tout cas, ma chère Florence, vous n'avez rien à craindre de moi, et j'aime à me figurer que je ne vous inspire, en effet, aucune inquiétude. Votre jeune promis vous croit intacte, et il a besoin de vous croire telle. Vous ne lui ferez probablement jamais de révélations compromettantes, en quoi vous aurez raison ; à son âge, on n'est pas sceptique, ou on l'est d'un scepticisme inconsistant qui fond, comme la gelée blanche, au premier soleil du matin, sous les regards et les baisers de la femme qu'on aime : or, la foi est un bon auxiliaire à la folie... Quant à moi, vous pouvez dormir tranquille ; fussiez-vous épouser mon meilleur ami, je ne vous trahirai pas.

— Qui sait ? Vous avez, vous autres hommes de si singuliers scrupules sur cette matière ! une délicatesse si étrangement chatouilleuse, à ce qu'on affirme, dès que le mariage est en jeu !

— Allons donc ! C'est de la délicatesse de théâtre, cela, ma chère, tout comme l'amour qui réhabilite et virginise est un amour qui ne se voit qu'à la lueur des quinquets de la rampe. Le théâtre n'est rien autre chose qu'un grand Guignol pour hommes : ce n'est pas là qu'il faut aller faire ses classes. Dans la vie réelle, croyez-le, on a d'autres manières d'agir, et l'on estime que le premier devoir d'un homme, c'est de ne pas trahir la femme qui s'est confiée à lui, dùt-il mentir, se parjurer, se calomnier et se déshonorer lui-même... Et maintenant, je vois bien qu'il me faudra espacer mes visites.

— N'en faites rien, — dit Florence d'une voix trainante, qui laissait deviner un désir contraire à ce qu'exprimaient ses paroles.

— Quelques commérages qui changeraient d'objet, mais ne se tairaient point, ne valent pas le sacrifice d'un ami.

— Vraiment, j'ai été trop assidu ? On a remarqué la fréquence de mes visites ?

— Bast ! il n'importe. Dans votre entourage, parmi nos amis communs, on a dû me prêter tant d'amans qui n'étaient même pas mes amis qu'on peut bien, à la fin, me prêter un ami pour amant.

— Allons ! cela suffit : j'ai compris. Au revoir ! mais pas à bientôt.

Elle lui tendit la main :

— Merci ! fit-elle simplement.

Et ils se séparèrent sans aucun désir de se revoir : lui, n'avait plus rien à attendre ni à apprendre ; elle, n'aimait pas les témoins, même muets.

Sur le palier, M. Gerbroie se croisa avec Marc :

— Ah ! ah ! c'est ton tour d'essayer de deviner le logogriphe. Bonne chance !

Florence attendait Marc dans le salon.

— Monsieur, lui dit-elle, je ne veux pas trop vous remercier d'être venu, parce que je me doute bien que votre curiosité est, avec votre politesse, de moitié dans votre empressement. Cependant, vous me voyez enchantée de votre visite, enchantée surtout de la recevoir aujourd'hui.

— Ne m'avez-vous pas dit, mademoiselle, que vous aviez quelques indications, quelques renseignemens à me demander ?

— Mon Dieu, nous laisserons cela de côté, si vous le voulez bien, pour aller plus droit au but...

Elle fit une pause d'une seconde, se carra dans son fauteuil, ses mains blanches et sans bagues allongées sur les deux bras de ve-lours pensée. Et elle reprit, d'un ton franc, avec un regard profond et hardi qu'elle avait quelquefois et qui vous allait loin dans l'âme :

— Je suis très liée avec M. Gilbert de Neufinglise. Avez-vous quelque idée de la nature de nos relations ?

Marc sourit sans répondre.

— Ne vous gênez pas. Dites ce que vous pensez. Croyez-vous qu'il soit mon amant ?

Marc eut un geste effarouché de dénégation et de protestation.

— Alors, que pensez-vous ?

— Je pense que cela ne me regarde pas, d'abord.

— Et ensuite ?

— Et ensuite qu'il vous aime bien assez pour aller partout où il vous plaira de le conduire, fût-ce à l'autel, soit dit sans équivoque désobligeante et sans raillerie.

— Bon ! Vous avez, monsieur Bréan, toute la sagacité désirable chez un magistrat. Eh bien ! je vais vous parler sans détours. M. de Neufinglise m'honore, en effet, d'une affection suffisamment profonde pour songer à m'épouser. Je ne me crois pas indigne de ce témoignage flatteur de passion et d'estime. Le grand obstacle, après la volonté de M<sup>me</sup> de Neufinglise, — dont on peut triompher avec le temps et la loi en main, — le grand obstacle, c'est l'amour persistant d'une jeune fille, fiancée de cœur à Gilbert comme vous lui êtes, vous, fiancé officiellement... Je suis parfaitement au courant de toutes ces choses : Gilbert et d'autres encore me les ont apprises dans les plus grands détails. Vous aimez M<sup>lle</sup> de Servièrè ; mais vous êtes un homme délicat, et, à supposer que vous puissiez passer condamnation sur l'amour qu'elle a pour un autre et l'épouser quand même, vous devez être fort désireux qu'elle se détache, le plus vite et le plus complètement possible, de celui qu'elle aime. Cette heureuse... solution, vous êtes à même de la provoquer et de la hâter. J'ai reçu aujourd'hui de M. de Neufinglise la promesse solennelle qu'il m'épousera ; que M<sup>lle</sup> de Servièrè le sache prompte-



ment : elle s'affranchira d'un amour sans espoir et sans dignité ; le rêve de M<sup>me</sup> de Neufinglise s'évanouira ; Gilbert se sentira plus à l'aise ; vous n'aurez plus de rival ; et tout le monde sera content.

Marc n'éprouvait pas de hâte à répondre, gêné qu'il était par la pensée que le nom de Blanche se trouvait mêlé à cette petite intrigue fleurant tout juste bon, et aussi par l'obligation où il se sentait de dire quelque chose qui ne fût ni blessant ni encourageant. En outre, il s'absorbait dans l'admiration des merveilleuses combinaisons employées par le destin pour amener son mariage. — Une chose extraordinaire, par exemple, c'est qu'il ne se rangeât point, bonnement, à la doctrine de la Providence ; car on ne s'explique pas cet acharnement à disputer sur les mots, alors que les idées sont si près de l'accord parfait. Quand on en est à croire, — et il y revenait toujours, — que nos moindres actes sont *écrits là-haut*, enregistrés d'avance par un scribe impeccable, on est fou de ne pas adorer le scribe, de ne pas en faire le Dieu un et personnel des spiritualistes. M. Gerbroie avait plus de logique, lui qui faisait ses petites opérations de bourse sans admettre le moins du monde que les livres de son agent de change fussent des copies par extraits du livre du Destin, — ce qui ne l'empêchait pas de ne croire à la liberté humaine que sous une foule de réserves prudentes.

— Eh quoi ! ne serait-ce point votre avis ? demanda Florence.

— J'avoue, mademoiselle, que je ressens un léger embarras à vous exprimer mon opinion... En vérité, sachez-le, j'aime autant ne pas prendre une part active à ces révélations où je suis personnellement intéressé.

— A votre guise ! M. de Neufinglise part demain ou après-demain. Une fois là-bas, il s'expliquera certainement d'une façon catégorique, et avec sa mère et avec M<sup>lle</sup> de Servièrè. Seulement, je pensais qu'il eût été bon que M<sup>lle</sup> de Servièrè fût informée un peu brutalement, et par une autre personne que Gilbert ou la mère de Gilbert...

— Je décline la mission, dit Marc en se levant. Et, si vous n'avez rien de plus à me demander, mademoiselle ?.

Froissée et mécontente, Florence répondit par un signe de tête des plus guindés au salut plongeant de son visiteur.

— C'est égal, pensait Marc en descendant l'escalier, je vais repartir dès demain pour Méry. Je crois que l'heure est venue de lire ma page au grand registre.

HENRY RABUSSON.

(La dernière partie au prochain n<sup>o</sup>.)

---

# JEANNE D'ARC

A

## DOMREMY

---

Il en est des premières années de beaucoup d'illustres personnages comme de ces fleuves dont le cours supérieur reste à peu près inconnu, et parmi ces personnages il faut compter Jeanne d'Arc. Qui n'aimerait cependant à connaître le milieu où Jeanne a vécu, les influences qu'elle a subies et les principaux incidens dont le village natal de l'héroïne a été le théâtre pendant les années qui ont immédiatement précédé sa mission? Les dépositions du procès de réhabilitation, si précieuses qu'elles soient, sont loin de fournir des réponses de tout point satisfaisantes aux questions que notre curiosité se pose. Aussi, des critiques, des historiens également autorisés nous ont-ils représenté sous des couleurs très différentes la vie que menaient les habitans de la vallée de la Meuse, notamment ceux de la chàtellenie de Vaucouleurs et de Domremy, à cette date mémorable.

Le plus considérable, sans contredit, de tous les critiques qui se sont occupés de ces questions, M. Jules Quicherat, glorifie avec raison la résistance qu'opposèrent aux envahisseurs les garnisons françaises de quelques places de la Meuse inférieure, telles que Beaumont et Mouzon, il veut voir dans cette résistance l'une des sources de l'inspiration de Jeanne d'Arc : « N'eût-elle servi, — pour emprunter à l'éditeur des *Procès* une phrase éloquente, — n'eût-elle servi qu'au perfectionnement de cette âme généreuse, la résis-

tance des habitans de la Meuse mériterait d'être immortalisée; » mais le savant critique constate, non sans regret, qu'il n'est fait aucune mention, dans les chroniques du xv<sup>e</sup> siècle, des opérations dirigées contre Vaucouleurs, et que le premier document authentique qui s'y rapporte est le mandement, en date du 22 juin 1428, par lequel Antoine de Vergy fut chargé de réduire la forteresse dont Robert de Baudricourt était capitaine. Quant à Domremy en particulier, tout ce que l'on savait sur cet obscur village avant les recherches dont on trouvera plus loin le résumé, se réduisait aux retraites des habitans dans l'île de la Meuse et à Neufchâteau consignées au *Procès*. M. Quicherat n'en attribue pas moins une influence décisive sur la mission de la libératrice d'Orléans aux souffrances dont le malheur des temps la rendit témoin : « Du jour, écrit-il quelque part, où l'ennemi apporta dans la vallée le meurtre et l'incendie, l'inspiration de Jeanne alla s'éclaircissant de tout ce qu'il y avait en elle de pitié et de religion pour le sol natal. Attendrie aux souffrances des hommes par le spectacle de la guerre, confirmée dans la foi qu'une juste cause doit être défendue au prix de tous les sacrifices, elle connut son devoir. »

Sans avoir eu à sa disposition d'autres documens que ceux dont nous devons la publication à l'éditeur des *Procès*, le dernier et le plus exact des historiens de Jeanne d'Arc est loin d'aboutir aux mêmes conclusions. « Jeanne, dit M. Henri Wallon, parlant des combats d'enfans que se livraient les Français de Domremy et les Lorrains de Maxey attachés au parti bourguignon, Jeanne vit plus d'une fois ceux de Domremy revenir de la bataille le visage meurtri et sanglant. C'était une image de la guerre civile; mais on n'a pas de preuve qu'elle ait sévi entre les habitans de ces contrées autrement que par ces combats d'enfans. On n'y souffrit pas beaucoup plus de la guerre étrangère. Cette marche de la Lorraine aux frontières d'Allemagne n'était pas le chemin des Anglais. La paix de Troyes les avait établis en Champagne; mais ils n'en occupaient qu'un petit nombre de points... Cette sanglante guerre paraît s'être réduite, pour les habitans de Domremy, à quelques alertes. Parfois, à l'approche d'une troupe de partisans, on sauvait les bestiaux dans l'île formée devant le village par les deux bras de la Meuse. Un jour même, tous les habitans s'enfuirent à Neufchâteau. Jeanne y suivit ses parens et demeura quatre ou cinq jours ou même quinze jours avec eux chez une honnête femme nommée la Rousse. Après quoi on revint au village, et rien ne dit que ce fût alors ou en pareille circonstance qu'il ait été brûlé. Voilà tout ce que les recherches les plus habiles et les plus minutieuses ont pu faire découvrir sur la part de Domremy aux malheurs du temps. Assurément, c'est quelque chose, et il ne faut pas tenir pour nulle l'impression

que Jeanne en put recevoir. Mais, sans aucun doute, si le sentiment des souffrances que la guerre apporte, si la haine qu'inspire la vue du conquérant maître du sol natal avaient suffi pour donner un sauveur à la France, il serait né partout ailleurs. »

Les lignes qui précèdent sont la meilleure justification des développemens où nous nous proposons d'entrer. Si des écrivains aussi judicieux que MM. Quicherat et Wallon ont cru devoir rechercher quelle était la situation des habitans de la vallée de la Meuse pendant les années qui ont immédiatement précédé la mission de la vierge de Domremy, n'a-t-on pas le droit d'en conclure que la question est intéressante au point de vue de l'histoire de Jeanne d'Arc; mais si des critiques aussi compétens sont arrivés à des conclusions différentes, n'y a-t-il pas lieu de procéder à de nouvelles investigations? C'est le résultat de ces investigations que nous allons exposer sous la forme la plus sommaire.

## I.

Aux *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles, la châtellenie de Vaucouleurs, enclavée entre la seigneurie de Commercy au nord, le Barrois à l'ouest et au sud, la Lorraine à l'est, comprenait un certain nombre de villages échelonnés sur la rive gauche de la Meuse, le long de l'antique voie romaine de Langres à Verdun. Au commencement du *xiv<sup>e</sup>* siècle, la châtellenie de Vaucouleurs appartenait à une branche cadette de l'illustre famille champenoise des Joinville. Le 15 août 1335, Jean de Joinville, seigneur de Vaucouleurs, conclut un arrangement avec Philippe VI de Valois en vertu duquel il céda cette châtellenie au roi de France en échange de Méry-sur-Seine, de divers droits sur la prévôté de Vertus, de la seigneurie de Lachy et de quatre vignobles situés à Bar-sur-Seine. Trente ans après l'échange conclu avec Jean de Joinville, le 4 juillet 1365, Charles V rendit une ordonnance portant que le château et les villages échus aux Valois par suite de cet échange feraient désormais partie intégrante du domaine royal et seraient rattachés inséparablement, irrévocablement et directement, à la couronne de France; les habitans de Vaucouleurs se trouvèrent ainsi élevés à la dignité de bourgeois du roi et investis en cette qualité de nombreuses et importantes prérogatives. Ils ne furent pas moins favorisés au point de vue des avantages commerciaux. Tout le transit des marchandises exportées du bailliage de Chaumont en Lorraine et dans l'empire dut se faire par le port de Vaucouleurs, où deux fonctionnaires royaux, le maître et le receveur des ports, percevaient un droit, dit « de rêve, » consistant en un prélèvement de 4 deniers pour livre sur les denrées menées hors



du royaume. A dater de la seconde moitié du *xiv*<sup>e</sup> siècle, presque tous les baillis de Chaumont joignirent à ce titre celui de châtelains de Vaucouleurs.

Le village de Domremy formait l'extrémité méridionale de la châteltenie de Vaucouleurs, sans toutefois en relever tout entier. Il était, en effet, traversé de l'ouest à l'est par un petit ruisseau, affluent de la Meuse, qui le coupait en deux parties : la partie méridionale, comprenant une maison forte située dans une île de la Meuse et une trentaine de chaumières, formait une seigneurie possédée de vieille date par la famille de Bourlemont et dépendait de la châteltenie de Gondrecourt, c'est-à-dire d'une partie de la Champagne cédée en 1308 par Philippe le Bel à Edouard, comte de Bar, et mouvant de la couronne de France; la partie septentrionale, où se trouvait l'église paroissiale, relevait seule de la châteltenie de Vaucouleurs. C'est dans une chaumière située entre cette église et le ruisseau, par conséquent à l'extrême limite du bailliage de Chaumont ou du Bassigny champenois, que naquit Jeanne d'Arc le 6 janvier 1412.

La région d'entre Marne et Meuse, que l'immense forêt du Der couvrait autrefois presque tout entière, est une région forestière et minière par excellence, c'est le pays des chênes et du fer; les habitans étaient jadis et sont restés encore aujourd'hui rudes, agrestes, sains et forts comme la région elle-même. La coutume de Bassigny, qui régissait ces populations, édictait contre de simples délits les peines les plus sévères. On coupait l'oreille au berger qui avait mal gardé son troupeau ainsi qu'au vagabond qui commettait des dégâts dans les champs; on coupait les mains à quiconque avait fait usage de fausses mesures. Le duel judiciaire était presque partout admis, quoiqu'il fût prohibé par les ordonnances royales, pour toute somme supérieure à 5 sols. La simplicité primitive des mœurs, l'ardeur de la foi, la fidélité dans l'observation des pratiques religieuses étaient en rapport avec la dureté un peu barbare de la loi pénale. Un des plus grands esprits de la première moitié du *xv*<sup>e</sup> siècle, le controversiste Nicolas de Clamanges, nous dit qu'il fut frappé, pendant un séjour qu'il fit à Langres, de la piété grave des artisans de cette ville, qui avaient l'habitude de ne se rendre à leur travail qu'après avoir assisté à la messe. En Champagne, et notamment en Bassigny, le servage plus ou moins adouci avait été longtemps la condition la plus ordinaire des habitans des campagnes et n'était devenu l'exception que dans les cantons tels que la châteltenie de Vaucouleurs, où la réunion directe au domaine royal avait eu sans doute pour effet de provoquer de nombreux affranchissemens et de multiplier le nombre des personnes de condition libre.

A Domremy, ces personnes devaient habiter la partie française du village, c'est-à-dire la partie septentrionale où se trouvaient

l'église paroissiale et la chaumière de la famille d'Arc; mais les habitans de la partie méridionale relevant du duché de Bar étaient certainement des serfs ou des hommes de mainmorte des Bourlemont, seigneurs de cette partie de Domremy. Voici ce qu'on lit dans un aveu rendu le 12 février 1398 par Jean de Bourlemont, écuyer, à Robert, duc de Bar : « J'ai et dois avoir la morte main en la ville de Domremy, ban et finage d'icelle, en tout ce que je tiens du fief de mon dit seigneur le duc de Bar. Item, j'ai et dois avoir la justice haute, moyenne et basse sur toutes les choses dessus dites et chacune d'icelles. » A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les mainmortables ou serfs des Bourlemont dans la partie barroise de Domremy formaient trente-cinq familles vulgairement appelées « conduits, » et ces conduits étaient soumis à la plupart des redevances et corvées féodales énumérées dans l'aveu et dénombrement de 1398 : — four banal, mesures de froment et d'avoine, droits sur les têtes de bétail, vaches laitières, chevaux d'attelage et brebis, labourage, sarclage, fauchage, fenaison, charrois et moisson, gélines à Pâques, moutons à la Pentecôte, quatre douzaines d'oisons à la Saint-Jean, gélines, cire et poivre à la Saint-Remi, trois florins pour le gras bœuf et un porc gras de trois ans avec une hache pour le tuer et un demi-muid de vin à Noël. — Les seigneurs à qui ces redevances ou corvées étaient dues, habitaient une maison forte située en face du village dans une île formée par deux bras de la Meuse, — dont l'un, le bras oriental, est depuis longtemps comblé, — et que l'on appelait, pour cette raison, la forteresse de l'île. Cette forteresse, dont l'emplacement est encore indiqué par la direction d'une rue de Domremy qui a conservé le nom de rue de l'île, était pourvue d'un baille ou courtinie d'ouvrages de défense et d'un grand jardin entouré de fossés aussi larges que profonds. Dans le testament dicté par Jean de Bourlemont en 1399, on voit figurer en outre une chapelle desservie par un chapelain, dite la chapelle de l'île de Domremy et placée sous l'invocation de Notre-Dame.

Les habitans de la partie française de Domremy, de cette partie que Jeanne désigne formellement comme son berceau dans un des interrogatoires de Rouen sous le nom de Domremy de Greux, parce qu'elle ne faisait pour ainsi dire qu'un avec cette dernière localité, les habitans de la partie française ne semblent pas avoir été assujettis aux corvées dont il est question ci-dessus; ils devaient seulement prêter leur concours aux hommes du seigneur pour faucher, faner et charrier ses foins dans la forteresse de l'île. Il importe de faire remarquer à cette occasion qu'aucun des aveux et dénombremens signalés jusqu'à ce jour ne fait mention des droits de patronage ou autres que les Bourlemont auraient possédés sur l'église paroissiale; il en faut conclure que cette église et, par conséquent,

aussi la chaumière natale de Jeanne d'Arc, contiguë au cimetière, se trouvaient, quoi qu'on en ait dit, sur la partie française de Domremy, mais, suivant une remarque déjà faite, à l'extrême limite de cette partie française, puisque le ruisseau qui les séparait de la partie barroise dont les Bourlemont étaient seigneurs coule encore aujourd'hui au pied de la maison, dite de la Pucelle, reconstruite en 1481 et ainsi désignée dans un acte de 1586, lorsqu'elle fut vendue à Louise de Stainville, comtesse de Salm.

Outre les redevances ou corvées indiquées ci-dessus, la maison forte et ses dépendances, les Bourlemont possédaient à Domremy trente-cinq « fauchées » de pré, quarante-quatre « jous » de terre arable, un vignoble, six cents arpens de bois, et enfin le cours de la Meuse depuis le pont de Domremy en aval jusqu'au pré de la Fortey situé en amont du côté de Coussey. On voit par le curieux testament de Jean de Bourlemont dont nous avons parlé plus haut que les membres de cette noble famille, seigneurs en partie de Domremy, de Greux, de Maxey et de Bourlemont, entretenaient avec leurs hommes de ces quatre villages des relations d'une familiarité toute patriarcale. Ainsi, le testateur lègue deux écus à Oudinot, à Richard et à Gérard, « clerks enfans du maistre de l'escole » de Maxey, à charge de prier pour lui et de réciter les sept psaumes. Maxey est un village de Lorraine situé sur la rive droite de la Meuse en face de Domremy et de Greux échelonnés sur la rive gauche. L'école dont il est ici question était sans doute fréquentée par les enfans de ces deux dernières paroisses mises en communication avec la première par un pont sur la Meuse; et comme les Lorrains de Maxey étaient, du temps de la Pucelle, attachés au parti anglo-bourguignon, à l'exemple de Charles II leur duc, tandis que les habitans de Greux et de Domremy gardaient une fidélité inviolable au roi de France, leur souverain immédiat, les écoliers de ces trois villages se livraient parfois des combats sanglans rappelés dans une réponse de Jeanne à ses juges. Par un autre article de son testament, Jean de Bourlemont recommande à son héritier de ne plus exiger une rente annuelle de deux douzaines d'oisons, s'il est bien constaté après enquête que ses hommes de Domremy ne doivent pas être assujettis à cette redevance. Pierre de Bourlemont, fils de Jean, seigneur de Domremy pendant les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, avait conservé les mêmes habitudes familières, vraiment patriarcales. Tous les ans, le dimanche de *Lactare* ou de la mi-carême, appelé par les habitans du Bassigny dimanche des Fontaines, fête extrêmement populaire dans toutes les parties du Barrois, aussi bien dans la vallée de la Marne que dans celle de la Meuse, Béatrix, femme de Pierre de Bourlemont, originaire du royaume de France, accompagnée parfois de son mari et de sa belle-mère Ca-



therine de Bauffremont-Ruppes, allait sous un hêtre magnifique, dit l'arbre des Fées ou des Dames, non loin de la source des Groseilliers, faire des repas champêtres, des dinettes en plein air ; chacun apportait ses provisions, du vin et de petits pains, et les jeunes filles de la seigneurie, mêlées aux demoiselles de la bonne châtelaine, lui composaient une gracieuse escorte ; au retour de la belle saison, Béatrix ne laissait échapper aucune occasion de renouveler ces parties de plaisir où la jeunesse des deux sexes prenait ses ébats, chantait, dansait, cueillait des fleurs et tressait des guirlandes que l'on suspendait ensuite aux rameaux touffus du hêtre hanté par les fées.

Ce tableau enchanteur et vraiment digne d'une idylle de Théocrite, ce n'est pas à un poète que nous le devons, mais à des témoins oculaires qui ont déposé dans le procès de réhabilitation. Sans doute, il ne faut voir ici qu'un cas particulier, et l'on se tromperait étrangement si l'on s'imaginait que tous les seigneurs, que toutes les châtelaines vivaient sur ce pied de familiarité affectueuse avec leurs vassaux ; toutefois, ce que les habitans des campagnes trouvaient alors, non-seulement à Domremy et dans la châtellenie de Vaucouleurs, mais dans toute l'étendue du royaume de France, c'était une protection généralement ferme et vigilante de la justice royale contre les abus de la force, c'était notamment la sécurité pour les personnes et pour les biens résultant de l'interdiction des guerres privées, sans cesse renouvelée par des ordonnances spéciales pendant le cours des *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles. Cette interdiction n'était nulle part plus rigoureuse qu'en Champagne, où le parlement siégeant aux grands-jours de Troyes avait appliqué en mainte occasion aux seigneurs récalcitrons une répression exemplaire et impitoyable. A ce point de vue, les gouvernemens faibles tels que celui de Charles VI suivaient la même ligne de conduite que les pouvoirs forts, et l'on vit dans les plus mauvais jours l'autorité royale tenir à honneur de ne laisser impunie aucune violation de la paix publique.

Tandis que les choses se passaient ainsi sur la rive gauche de la Meuse, il en était tout autrement sur la rive droite, c'est-à-dire en Lorraine. Dans ce duché relevant de l'empire et régi par des coutumes profondément imprégnées de l'influence germanique, les guerres privées n'avaient rien perdu de la violence sauvage, de la fréquence, de l'impunité avec lesquelles elles avaient sévi à l'époque de la décadence carolingienne et continuaient en plein *xv<sup>e</sup>* siècle à peser du poids le plus lourd sur les populations. A cheval sur l'Allemagne et adossée à la France, la région située à l'est de la Meuse était morcelée entre une foule de petits potentats laïques et ecclésiastiques plus ou moins indépendans les uns des autres, dont



les principaux étaient les ducs de Lorraine et de Bar, le comte de Vaudemont, le damoiseau de Commercy, les évêques de Metz, de Toul et de Verdun. Comme ces grands feudataires étaient presque toujours en guerre, les seigneurs de moindre importance ne se faisaient pas faute de profiter de ces rivalités, de ces divisions pour relâcher et même pour rompre les liens de vassalité qui les enchaînaient; suivant leur intérêt du moment, on les voyait prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérans; la conflagration s'étendait ainsi de proche en proche, et le feu de la guerre ne s'éteignait sur un point que pour se rallumer sur un autre.

Combien meilleure la situation des habitans de la rive française, d'autant meilleure que le spectacle si rapproché des escarmouches continuelles livrées sur l'autre rive par l'humeur batailleuse d'une féodalité sans frein leur faisait apprécier encore davantage la sécurité, la tranquillité relatives dont ils jouissaient! Ici, le parlement et le bailli de Chaumont tenaient la main à l'exécution des ordonnances interdisant les guerres privées; la justice royale punissait sévèrement les contrevenans, et si quelque acte de violence était commis par un seigneur, il arrivait rarement que le crime ne donnât pas lieu à des poursuites et ne fût pas suivi d'une répression. On ne saurait trop insister sur ce point de vue parce que l'on y trouve l'explication de l'attachement passionné, on pourrait presque dire du culte enthousiaste que les populations de la haute Meuse avaient voué à la royauté française sous les premiers Valois. C'est l'épée qui remporte les victoires, c'est l'intelligence qui assure la suprématie politique, mais c'est la justice qui fait les conquêtes morales. les plus précieuses de toutes, et c'est l'honneur de nos rois des <sup>xiii</sup><sup>e</sup>, <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles d'avoir exercé ce rôle de justiciers au-delà même des limites de leur royaume. Vers le milieu du règne de Charles VI, on vit une ville de Lorraine, rattachée, il est vrai, féodalement et judiciairement à la Champagne depuis la première moitié du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, manifester hautement ses préférences pour notre pays. Cette ville, ce fut Neufchâteau; de pacifiques bourgeois osèrent entrer en lutte ouverte contre Charles II leur duc; ils se laissèrent frapper à plusieurs reprises et pendant de longues années dans leurs personnes comme dans leurs biens par attachement au roi de France, dont ils avaient fait apposer les armes sur leurs maisons. Le parlement de Paris, saisi de ce différend entre Charles II et ses bourgeois de Neufchâteau, condamna le duc de Lorraine. Ce prince fut frappé de la peine du bannissement, de la confiscation de ses biens situés en France ainsi que d'amendes considérables; en même temps, une punition plus sévère encore fut prononcée contre tous les seigneurs, les fonctionnaires et les hommes d'armes du duché qui s'étaient rendus plus ou moins complices des divers méfaits reprochés à leur

souverain. Peu importe que, six mois à peine après la publication de cette sentence, Charles II ait réussi avec l'appui du duc de Bourgogne à se faire remettre les peines qui lui avaient été infligées; moralement, le coup n'en était pas moins porté. Une condamnation aussi solennelle rendue contre le duc de Lorraine dut produire dans cette partie de la vallée de la Meuse qui s'étend de Neufchâteau à Vaucouleurs un effet considérable; elle exalta encore, s'il est possible, les sympathies enthousiastes des populations de cette région pour la France et la royauté française. Neufchâteau est la ville la plus rapprochée et, de temps immémorial, a été le marché habituel de Domremy situé deux lieues seulement plus au nord. Nul doute, par conséquent, que les habitans de ce dernier village n'aient été des premiers à apprendre et à fêter le triomphe remporté par les Neufchâtelois leurs voisins en qui ils trouvaient de si précieux coreligionnaires politiques; et comme l'arrêt porte la date du 1<sup>er</sup> août 1412, il n'est postérieur que d'environ six mois à la naissance de Jeanne d'Arc.

L'humble enfant qui devait être l'instrument du salut de son pays naquit donc et grandit au milieu de cette effervescence patriotique. Ce qu'on peut appeler la légende mystique de la royauté française plana sur l'enfance et l'adolescence de la petite Jeannette, comme on l'appelait dans son village. D'ailleurs, il s'était rencontré un heureux concours de circonstances rarement réunies qui faisait alors de l'obscur village de Domremy l'un des milieux les plus propices au plein épanouissement de cette légende. A une date que l'on ne saurait fixer d'une manière précise, mais certainement pendant le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle, Pierre de Bourlemont, qui avait succédé comme seigneur de Domremy à Jean son père, était mort sans laisser d'enfant: et ses seigneuries de Greux et de Domremy avaient passé à sa nièce Jeanne de Joinville, fille de sa sœur Jeanne de Bourlemont et d'André de Joinville. Une jeune châtelaine d'origine champenoise rentrait ainsi en possession de deux seigneuries situées à l'extrémité méridionale de cette châtellenie de Vaucouleurs que l'un de ses aïeux avait naguère cédée en totalité à Philippe de Valois. Cette jeune châtelaine avait beau être mariée à un seigneur lorrain, Henri d'Ogéviller, chambellan de Charles II et son bailli du Vosge; elle n'en appartenait pas moins à une famille française entre toutes, elle n'en comptait pas moins parmi ses ancêtres ce bon sénéchal de Champagne qui avait immortalisé dans des récits d'une naïveté éloquente la sainteté d'un roi de France. Comment Jeanne de Joinville, à moins de renier son origine, n'aurait-elle pas eu à cœur de propager dans son entourage le souvenir de relations où le prestige des fleurs de lis et l'illustration de sa race trouvaient également leur compte! Quoi qu'il en soit, nous ne sommes

nullement surpris de lire dans une déposition faite par Dunois en 1456, à l'occasion du procès de réhabilitation, que Jeanne eut un jour une vision où elle aperçut saint Louis et saint Charlemagne qui priaient Dieu pour le salut du roi Charles VII en même temps que pour la délivrance d'Orléans.

La sainteté de Louis IX formait en quelque sorte le couronnement de la légende mystique de nos rois ; mais ce que l'on trouvait à la base de cette légende, c'était le baptême de Clovis par saint Remi et le miracle de la sainte ampoule. Ici encore, le nom même du lieu natal de Jeanne suffit pour montrer que la future libératrice de la France dut être familiarisée de bonne heure avec ce côté de la légende. Suivant une remarque déjà faite par Michelet et bien digne de l'intuition parfois profonde que ce voyant appliquait à l'étude des faits historiques, Domremy avait été, pendant les premiers siècles du moyen âge, un fief de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, et l'église de ce village était placée sous le patronage de l'apôtre des Francs. D'où il suit que tous les ans, à l'occasion de la fête patronale, Jeannette d'Arc entendait le curé qui l'avait baptisée, messire Guillaume Frontey, originaire de Neufchâteau, prononcer du haut de la chaire le panégyrique du saint patron de son église et retracer à grands traits la légende du baptême de Clovis, non point telle qu'on la lit dans Grégoire de Tours, mais surchargée du merveilleux ajouté dans la version d'Hincmar à la narration primitive. Clovis oint d'une huile d'origine céleste et transmettant à ses successeurs le pouvoir d'opérer des miracles par la vertu de la sainte ampoule ; « saint » Charlemagne, vainqueur des mécréans : saint Louis, l'ascète couronné et le héros cher aux Joinville, voilà surtout ce que les paysans de Domremy connaissaient de l'histoire des anciens rois de France ; aussi considéraient-ils les successeurs de ces rois comme des personnages aussi sacrés en leur genre et dans l'ordre purement terrestre que les papes dans l'ordre spirituel. Ils voyaient dans l'onction de l'huile de la sainte ampoule, de cette ampoule apportée à saint Remi, selon la légende, par un ange descendu du ciel, un véritable sacrement qui conférait aux princes assis sur le trône des fleurs de lis un caractère de suprême inviolabilité ; ce sacrement leur conférait, en outre, un pouvoir réservé sur la terre aux saints seulement, le pouvoir de faire des miracles. On se représentait ainsi le royaume de France comme un fief divin et le roi comme tenant ce fief en vertu d'une délégation d'en haut. Cette idée apparaît nettement dans la fameuse lettre, datée du 22 mars 1429, où la Pucelle somme les Anglais de vider le royaume de France : « Et n'ayez point en votre opinion que vous tiendrez mie le royaume de France de Dieu, le roi du ciel, fils de sainte Marie, mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier. » La même idée



est exprimée avec plus de force encore dans une autre lettre que Jeanne écrivit de Reims au duc de Bourgogne le 17 juillet, jour du sacre de Charles VII : « Tous ceux qui guerroient audit saint royaume de France guerroient contre le roi Jésus, roi du ciel et de tout le monde, mon droiturier et souverain seigneur. »

Un écrivain politique du siècle précédent, l'auteur du *Songe du Berger*, avait dit de nos rois qu'ils sont « vicaires de Jésus-Christ en sa temporalité. » Cette conception mystique de la royauté n'a jamais été mieux exposée que par Jeanne d'Arc dans sa première entrevue avec Robert de Baudricourt : « Jeanne disait, rapporte un témoin oculaire, que le royaume n'appartenait pas au dauphin, mais à son seigneur. Néanmoins, c'était la volonté de son seigneur que le dauphin fût roi et qu'il eût le royaume en commende; elle ajoutait qu'il serait roi en dépit de ses ennemis et qu'elle le conduirait elle-même pour le faire sacrer. Robert de Baudricourt lui demanda alors quel était son seigneur, et elle répondit : « C'est le roi du ciel. » Assurément, la grande âme de la Pucelle pouvait seule parler un si simple et si magnifique langage. Toutefois, pour le fond des idées, il n'y a rien là, il faut bien le dire, qui soit personnel à la vierge de Domremy. Originaire d'un petit canton de la Champagne, dont les habitans avaient voué un véritable culte à la royauté française, née et élevée dans un village où la légende mystique de cette royauté avait trouvé des conditions de développement particulièrement favorables, Jeanne d'Arc ne fait qu'exprimer avec autant de fidélité que d'éloquence, dans les textes cités plus haut, la croyance populaire de son pays natal et de la France tout entière au xv<sup>e</sup> siècle.

## II.

La famille d'Arc semble avoir tiré son nom du village d'Arc-en-Barrois. Ce village, qui fait aujourd'hui partie du département de la Haute-Marne, est situé sur l'Aujon, affluent de la rive droite et du cours supérieur de l'Aube, à 26 kilomètres au sud-ouest de Chaumont. Pendant la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, on trouve divers individus de ce nom établis le long de la vallée de l'Aube ou de ses affluens : en 1387, Huot d'Arc, à Arc-en-Barrois ; en 1353, Simon d'Arc, chapelain de la chapelle Notre-Dame au château royal de Chaumont ; en 1398, Guillaume d'Arc, dit de Longuay, à Courcelles-sur-Aujon ; en 1392, Jeannin d'Arc, à Radonvilliers ; en 1375 et 1390, le drapier J. d'Arc et le chanoine Pierre d'Arc, à Troyes ; en 1404, le curé Michel d'Arc, à Bar-sur-Seine, au diocèse de Langres ; enfin, vers 1375, Jacques d'Arc, père de Jeanne, à Ceffonds, petit village dépendant de la célèbre abbaye de Montiérender. La version qui fait le père de la Pucelle originaire de Ceffonds se trouve, pour la



première fois, consignée dans le *Traité sommaire tant du nom et des armes que de la naissance et parenté de la Pucelle d'Orléans*, publié par Charles Du Lis en 1612. L'auteur de ce *Traité*, qui descendait de Pierre d'Arc, le plus jeune des frères de la Pucelle, dit que cette version se fonde sur des titres et contrats conservés en la ville de Saint-Dizier. Nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, retrouver un seul de ces titres; cependant, l'assertion de Charles Du Lis est si formelle et si précise qu'il faut bien admettre, au moins jusqu'à nouvel ordre, cette origine champenoise du père de Jeanne d'Arc. D'après une indication donnée en 1879 à MM. E. de Bouteiller et G. de Braux par M. Granger, curé de Ceffonds, on connaîtrait encore dans ce village la maison d'Arc, désignée par des titres fort anciens comme ayant appartenu, au xv<sup>e</sup> siècle, à Jean d'Arc, demeurant à Domremy.

Une famille noble du même nom florissait dans le comté de Bourgogne aux environs d'Arc-sur-Tille: en 1398, une châtelaine appartenant à cette famille et qui portait, comme la libératrice d'Orléans, le nom de Jeanne d'Arc, possédait la seigneurie de Sarrey, village situé près de Chaumont, dans le canton de Montigny-le-Roi; elle était entrée par un mariage dans l'illustre famille de Saulx.

Nous avons retrouvé et publié divers extraits d'un registre de la chambre des comptes de Bar où maître Simon de Montiérender figure de 1385 à 1387 comme procureur du duc de Bar, dans le Bassigny champenois, c'est-à-dire dans la région même où se trouve le village de Domremy; il n'est pas impossible que Jacques d'Arc, originaire de Ceffonds et né, selon toute apparence, vers 1375, ait été attiré sur les bords de la Meuse par cet important fonctionnaire, son compatriote, au service duquel il aurait été attaché dans sa jeunesse. Au rapport de Charles Du Lis, le père de Jeanne avait deux frères: Nicolas et Jean d'Arc; ce dernier prêta serment, en 1436, comme arpenteur du roi pour les bois et forêts au département de France.

La famille d'Isabeau Romée de Vouthon, mère de Jeanne, est beaucoup mieux connue que celle de son père. Cette famille tirait son nom du village de Vouthon, d'où elle était originaire; et ce village, limitrophe de Domremy à l'ouest et au sud, réuni aujourd'hui à Gondrecourt et divisé en deux sections sous les noms de Vouthon-le-Bas et de Vouthon-le-Haut, ce village dépendait alors de la partie du duché de Bar mouvant de la couronne de France. La famille de Jeanne offrait, par conséquent, la même dualité que son village natal; et de même que celui-ci était mi-partie de la Champagne et du duché de Bar, la Pucelle, Champenoise par son père, était Barroise par sa mère. Jean de Vouthon, mentionné en 1385 dans un registre des exploits de justice de la prévôté de Gondrecourt, était sans doute le père

d'Isabeau ; un frère de celle-ci s'appelait Jean de Vouthon comme son père ; il exerçait le métier de couvreur. En 1416, il quitta son pays natal pour fixer sa résidence à Sermaize ; depuis longues années, Isabeau habitait Domremy avec Jacques d'Arc son mari, et une autre sœur nommée Aveline s'était également éloignée de Vouthon avant 1410 pour aller demeurer à Sauvigny avec Jean le Vauseul, qui l'avait épousée. Ce métier de couvreur exercé par l'oncle maternel de Jeanne d'Arc, celui de charpentier auquel s'adonnait Perrinet de Vouthon, fils de Jean, cousin germain de la Pucelle, donnent lieu de supposer qu'Isabeau Romée appartenait à une famille de condition fort modeste. Néanmoins, cette famille comptait parmi ses membres un personnage ecclésiastique assez important, Henri de Vouthon, curé de Sermaize, dans lequel il faut voir, selon toute apparence, un des frères d'Isabeau Romée et par suite l'un des oncles maternels de Jeanne. Ce fut sans doute à l'instigation du curé, son frère, que Jean de Vouthon, le couvreur, alla s'établir à Sermaize avec ses trois fils Poiresson, Perrinet et Nicolas et sa fille Mengotte, et ce fut également grâce aux leçons et à la protection de Henri de Vouthon que Nicolas, l'un des trois fils du couvreur, put entrer comme religieux à l'abbaye de Cheminon, située à 4 kilomètres de Sermaize ; frère Nicolas de Vouthon était le cousin germain de la Pucelle, qui, pendant tout le cours de sa mission, eut soin de l'attacher à sa personne en qualité de chapelain. Bienfaiteur de son frère et sans doute aussi de ses deux sœurs, le curé de Sermaize dut exercer une grande influence sur la mère de Jeanne, qui paraît avoir été vouée aux pratiques de la piété la plus ardente, comme l'indique sa présence au Puy pendant le jubilé de 1429 et ce sobriquet de Romée, qui dut lui être donné, selon l'usage, en souvenir d'un pèlerinage à Rome. Il y a plus. Comme Sermaize est un bourg de Champagne situé à peu de distance de Ceffonds, patrie présumée de Jacques d'Arc, il n'est pas téméraire de supposer que le curé Henri de Vouthon a pu prendre une part plus ou moins active au mariage de sa sœur avec un Champenois. Les Vouthon, de Sermaize, entretenaient du reste avec leurs parens de Domremy des relations affectueuses et suivies. Un cousin issu de germain de la Pucelle, Henri de Vouthon, fils de Perrinet, charpentier comme son père et demeurant à Sermaize, déposa dans l'enquête de 1476 qu'il était allé, au temps de sa jeunesse, en compagnie de son dit père, à Domremy chez Jacquot d'Arc et Ysabellet sa femme, père et mère de Jeanne la Pucelle alors jeune fille, qui leur avaient fait bonne chère. Le même témoin affirma que Jeanne et ses frères étaient allés plusieurs fois à Sermaize, où ils avaient passé à diverses reprises un certain nombre de jours dans la maison de Perrinet de Vouthon son père, leur cousin germain du côté maternel. Nous au-

rons l'occasion d'indiquer bientôt la part d'influence que ces rapports entre Sermaize et Domremy purent avoir sur le développement des idées, des sentimens et partant sur la destinée de Jeanne d'Arc.

Quelle était la situation de fortune, quelle était la position sociale des parens de Jeanne d'Arc? Interrogés sur cette question, les gens du pays, appelés à déposer dans l'enquête ouverte au cours du procès de réhabilitation, firent tous la même réponse : ils dirent que le père et la mère de la Pucelle étaient de modestes cultivateurs et ne possédaient avec leur chaumière qu'un modique patrimoine. D'après une note rédigée à l'aide de pièces et de traditions de famille, note transmise par l'abbé Mandre, curé de Damvillers (Meuse), mort vers 1820, à son neveu M. Villiaumé, père de l'historien de Jeanne d'Arc et de la révolution, les biens immeubles appartenant à Jacques d'Arc et à Isabelle Romée représentaient environ 20 hectares, dont 12 en terres, 4 en prés et 4 en bois et parmi ces derniers le « bois Chesnu ; » ils avaient de plus leur maison, leur mobilier et une réserve de 200 à 300 francs qu'ils entretenaient avec soin en prévision d'une fuite devant quelque invasion telle que celle qu'ils furent obligés de faire à Neufchâteau. En mettant eux-mêmes en valeur ce qu'ils possédaient, ils en pouvaient tirer un revenu annuel équivalant à 4 ou 5,000 francs de notre monnaie, ce qui leur permettait de distribuer des aumônes aux pauvres, malgré la modicité de leur patrimoine, et de donner l'hospitalité aux moines mendiants ainsi qu'aux voyageurs qui passaient souvent dans ce pays.

Si ces évaluations ne sont pas rigoureusement exactes, elles nous paraissent du moins très vraisemblables, quoique nous ignorions les données sur lesquelles elles reposent. Dans un registre paroissial de Domremy transcrit en 1490, on lit que Jacob d'Arc et Ysabelot sa femme avaient constitué en faveur du curé de Domremy une rente annuelle de deux gros sur une fauchée et demie de pré située au ban de Domremy, en amont du Pont, entre les héritiers Fauvrel et les héritières Girardin, à charge de célébrer chaque année deux messes pendant la semaine des Fontaines pour leurs obits et anniversaires. Outre ses biens sis à Domremy, on peut supposer que Jacques d'Arc possédait du chef de sa femme quelques morceaux de terre à Vouthon, car nous voyons par un registre des exploits de justice de la prévôté de Gondrecourt que l'aîné de ses fils nommé Jacquemin faisait dès 1425 sa résidence dans ce village du Barrois mouvant, où il exploitait sans doute le petit patrimoine d'Isabelle Romée. Jacques d'Arc et Isabelle de Vouthon avaient trois fils, Jacquemin, Jean et Pierre, et deux filles, l'aînée nommée Catherine, la cadette Jeanne ou plutôt Jeannette, celle qui devait par son héroïsme immortaliser sa race.



Deux actes dont nous nous proposons de publier intégralement le texte prouvent avec évidence que Jacques d'Arc figurait au premier rang des notables de Domremy ; dans le premier, daté de Maxey-sur-Meuse le 7 octobre 1423, il est qualifié doyen de ce village et vient à ce titre immédiatement après le maire et l'échevin ; dans le second, rédigé à Vaucouleurs le 31 mars 1427, il est le procureur fondé des habitans de Domremy dans un procès de grande importance qu'ils avaient alors à soutenir par devant Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs. Ces deux pièces, la dernière surtout, offrent un intérêt sur lequel il serait superflu d'insister ; elles n'établissent pas seulement la situation relativement élevée qu'occupait la famille d'Arc à Domremy ; elles montrent en outre que le père de Jeanne, investi officiellement de la procuration des habitans de ce village, était entré en relations directes et personnelles avec le capitaine de Vaucouleurs dès 1427.

Domremy se trouve dans une situation privilégiée, et, grâce à cette situation, d'humbles paysans qui n'avaient que peu de besoins tiraient du sol même qu'ils cultivaient presque tout ce qui était nécessaire à leur subsistance. Les hauteurs couronnées de hêtres et de chênes séculaires, qui enserrent du côté du couchant la vallée où le village est assis, fournissaient en abondance le bois de chauffage ; le beau vignoble de Greux, exposé à l'orient et grim pant dès le xiv<sup>e</sup> siècle sur les pentes de ces hauteurs, produisait ce petit vin, acidulé à l'excès, qui n'en flatte pas moins agréablement le palais un peu âpre des enfans de la Meuse ; les champs couchés au bas de ces pentes et contigus aux maisons étaient réservés à la culture des céréales, du froment, du seigle et de l'avoine ; enfin, entre ces champs cultivés et le cours de la Meuse, s'étendaient sur une largeur de plus d'un kilomètre, ces prairies verdoyantes dont la fertilité égale la beauté et d'où l'on tire encore aujourd'hui les foins les meilleurs et les plus renommés de toute la France. La principale richesse des habitans de Domremy, c'était le bétail qu'ils mettaient à paître dans ces prairies où chacun, après la récolte des foins, avait le droit de faire pâturer un nombre de têtes de bétail proportionnel à celui des « fauchées de pré » qu'il possédait en propre : c'est ce que l'on appelait le « ban de Domremy » dont la garde était confiée, à tour de rôle, à une personne prise dans chaque « conduit » ou ménage. On voit par certaines réponses de Jeanne à ses juges de Rouen qu'elle avait été plus d'une fois préposée à cette garde, lorsque venait le tour de ses parens, et ses ennemis n'avaient pas manqué de s'emparer de cette circonstance pour prétendre ne voir en elle qu'une bergère de profession.

Pour la vente de leurs denrées comme pour les emprunts qu'ils étaient parfois obligés de contracter, par exemple, lorsqu'une de



ces épizooties alors si fréquentes venait s'abattre sur leur bétail et décimer leurs troupeaux, les habitans de Domremy avaient l'habitude de s'adresser aux bourgeois de Neufchâteau, qui leur confiaient souvent des bestiaux à nourrir pendant la saison d'été, moyennant une rétribution fixée à l'avance. Lorsque la détresse était à son comble, on allait trouver les « Lombards » et au besoin les juifs, dont les petites colonies éparses dans tous les centres commerciaux de quelque importance exploitaient et pressuraient de vieille date les principales villes de la Lorraine. Ces rapports d'intérêts entre le village natal de la Pucelle et le marché le plus voisin de ce village nous expliquent pourquoi, sur les quatre parrains de la fille de Jacques d'Arc, nous en trouvons un originaire de Neufchâteau, Jean Barré ou Barrey, et aussi deux de ses quatre marraines, Édette, femme dudit Jean Barrey et Jeannette, mariée à Thiesselin de Vittel. Guillaume Frontey, mentionné comme témoin dans l'acte du 7 octobre 1423, dont il a été question plus haut et que l'on sait avoir présidé, en qualité de curé de Domremy, aux diverses phases de la vie religieuse de Jeanne, Guillaume Frontey se rattachait par sa naissance, ainsi que Jean Barrey, Édette Barrey et Jeannette Thiesselin, à la bourgeoisie, lorraine de nom, mais si française de cœur, de Neufchâteau.

La plupart des historiens de Jeanne d'Arc ont commis une profonde méprise lorsqu'ils se sont représenté Domremy comme un recoin perdu et pour ainsi dire isolé du reste du monde ; une route, extrêmement fréquentée vers la fin du moyen âge, traversait, au contraire, ce village. Cette route était l'ancienne voie romaine de Langres à Verdun qui passait par Neufchâteau, Domremy, Vaucouleurs, Void, Commercy et Saint-Mihiel. Elle avait acquis encore plus d'importance depuis que le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite, fille de Louis de Male, avait réuni dans la même main la Flandre, l'Artois et la Bourgogne. Cette réunion avait eu pour effet d'activer les échanges entre les possessions extrêmes des princes bourguignons, et ces échanges avaient continué de se faire en majeure partie par le grand chemin qui, de temps immémorial, partait de Dijon et du plateau de Langres pour gagner les plaines de la Belgique en suivant une direction parallèle au cours de la Meuse et en longeant la rive gauche de ce fleuve entre Neufchâteau et Domremy. La situation de Neufchâteau en avait fait de bonne heure l'un des entrepôts les plus considérables de ce transit. L'une des principales branches du commerce de cette ville, du moins à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et pendant tout le cours du XV<sup>e</sup>, était l'exportation dans les pays de la basse Meuse et jusqu'en Flandre, des vins de Bourgogne en général et de Beaune en particulier ; on employait au trans-

port de ces vins de lourdes charrettes, attelées parfois d'une douzaine de chevaux. Par la même voie, arrivaient de Flandre en Bourgogne les draps d'Ypres et de Gand. Le mouvement des voyageurs allait de pair avec celui des marchandises, et parmi les personnages de marque qui durent suivre plus d'une fois cette route pendant les jeunes années de la Pucelle, on peut citer Colette Boylet, de Corbie, la grande réformatrice des clarisses, dont la vie se passa en allées et venues entre les maisons soumises à sa règle dans son pays natal et celles qu'elle avait fondées en Bourgogne. Tout ce transit passait devant le seuil de l'habitation de Jacques d'Arc. A une époque où les nouvelles de tout genre se transmettaient de vive voix et au moyen de messagers, il n'est pas sans intérêt de constater que la chaumière où naquit et où vécut Jeanne se trouvait sur le bord de l'une des voies les plus fréquentées de la région orientale du royaume, au xv<sup>e</sup> siècle.

### III.

Née en 1412, Jeannette d'Arc avait huit ans à l'époque du traité de Troyes signé le 20 mai 1420. Par ce traité qu'Isabeau de Bavière avait imposé à la démente de Charles VI, avec la complicité de Philippe, duc de Bourgogne, Henri V, roi d'Angleterre, était proclamé régent et reconnu comme l'héritier légitime, au mépris des droits du dauphin Charles; une reine, une mère déshéritait son propre fils au profit du plus mortel ennemi de son pays; la jeune Catherine, fille du roi de France, donnée en mariage au conquérant, était comme le gage de cet infâme marché. Les pompes de ce mariage se déployèrent en une saison de l'année où des foires alors très importantes avaient attiré dans la capitale de la Champagne un immense concours de peuple. Un tel spectacle aurait inspiré du dégoût à des indifférens; comment n'aurait-il pas soulevé l'indignation et exalté encore le patriotisme des Champenois, restés fidèles au dauphin! Les femmes, surtout, rougirent en pensant qu'une personne de leur sexe avait pu méconnaître à ce point ses devoirs d'épouse et de mère, et l'on commença alors à répéter dans les provinces orientales du royaume le dicton rapporté par Jeanne: Une femme a perdu la France; une femme la sauvera.

Une des conséquences du traité de Troyes fut l'occupation de la Champagne par les envahisseurs. Il est certain, malgré les assertions contraires de plusieurs historiens de Jeanne, qu'à partir de cette date, les Anglais se rendirent absolument maîtres du bailliage de Chaumont. Les principales forteresses du Bassigny, notamment Nogent-le-Roi et Montigny-le-Roi, reçurent des garnisons ennemies. Les registres du trésor des Chartes, conservés à nos Archives natio-

nales, où l'on a enregistré les actes émanés de la chancellerie anglaise pendant cette période, sont remplis de lettres de pardon ou de rémission octroyées au nom de Henri V et de Henri VI à divers habitans de ce bailliage, et rien ne prouve mieux à quel degré l'autorité du roi d'Angleterre était dès lors reconnue et acceptée dans cette région. Quelques-unes de ces lettres ont été délivrées à l'occasion de délits commis dans la prévôté d'Andelot, d'où relevait la châteltenie de Vaucouleurs. Cette châteltenie était, à vrai dire, le dernier lambeau de terre française que Charles VII eût conservé à l'extrémité orientale de son royaume, de même qu'il avait réussi à garder le Mont-Saint-Michel à l'extrémité occidentale. Pressé par les Anglo-Bourguignons au sud, par le remuant et violent Robert de Saarbruck, seigneur de Commercy, au nord, enserré à l'ouest et à l'est entre les possessions des ducs de Bar et de Lorraine sans cesse en guerre avec leurs voisins, ce petit coin de terre était une sorte d'arène où venaient se heurter tous les partis; et pendant les quatre ou cinq années qui précédèrent immédiatement la première apparition de l'archange Michel à la Pucelle, vers le milieu de 1425, on peut compter jusqu'à dix ou douze chefs de bande qui le ravageaient pour ainsi dire à l'envi dans tous les sens.

Pendant la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, les hommes d'armes des marches de Lorraine avaient la réputation d'être, avec les Bretons, les plus grands pillards qu'il y eût au monde. Dans un passage de sa chronique relatif à Charlot de Deuilly, maréchal de Lorraine, Jouvenel des Ursins dit que ce partisan « commença à courir le pays, à piller, à dérober et à mettre feux, selon que l'on a accoutumé de faire en Lorraine. » Si l'on étudie les documens originaux de cette période, on voit que cette réputation était parfaitement méritée. A la fin de 1415, alors que Charles II, duc de Lorraine, qui venait de prendre part à la néfaste expédition d'Azincourt, regagnait son duché, les gens d'armes de sa suite, dans le trajet de Provins à Troyes, avaient fait main-basse sur cinquante-trois chevaux et sur un char ferré, attelé de quatre chevaux, sans parler du menu butin. Quelques mois auparavant, au moment où Guillaume de Cantiers, évêque d'Évreux, Géraud du Puy, évêque de Carcassonne, Guillaume de Marle, doyen de Senlis, se rendaient du concile de Constance à Paris, avec une escorte de quatre-vingts personnes, le maréchal de Lorraine, ce même Charlot de Deuilly dont nous parlions tout à l'heure, Henri et Winchelin de La Tour, Jean de Chauffourt, soudoyés secrètement par le duc de Bourgogne Jean sans Peur, n'avaient pas craint de tendre à ces hauts personnages un véritable guet-apens; ils les avaient attaqués à main armée au passage de la Meuse, entre Foug et Void; ils avaient fait les deux évêques prisonniers, après avoir tué le chapelain de l'évêque de

Carcassonne, blessé et dévalisé quelques-uns des familiers des deux prélats. L'impunité des malfaiteurs avait presque égalé le scandale du méfait; il avait fallu raser la forteresse de Sancy, près de Briey, appartenant à Henri de La Tour et frapper d'interdit le diocèse de Toul tout entier, pour obtenir la mise en liberté des victimes de cet audacieux coup de main.

Ces habitudes de brigandage étaient entretenues par les guerres privées dont la noblesse lorraine n'avait pas cessé de faire son passe-temps de prédilection. Le 6 juillet 1419, le village de Maxey, situé de l'autre côté de la Meuse en face de Domremy, fut le théâtre d'un combat qui dut avoir du retentissement dans le lieu natal de Jeanne, alors âgée d'environ sept ans. Ce combat s'était livré entre Robert de Saarbruck, damoiseau de Commercy, et une troupe d'hommes d'armes à la solde des deux frères Didier et Durand de Saint-Dié; ces derniers avaient déclaré la guerre au damoiseau et à Marie de Châteauvillain sa mère, parce qu'ils ne pouvaient obtenir réparation des dommages que leur avait jadis portés feu Amé de Saarbruk, époux de Marie et père de Robert. Le damoiseau remporta la victoire et fit prisonniers trente-trois des hommes d'armes enrôlés par les frères de Saint-Dié. Parmi ces prisonniers, mis à rançon par le vainqueur le 25 novembre suivant, figure Thiesselin de Vittelet, de Neufchâteau, écuyer, dont la femme, Jeannette, avait été l'une des quatre marraines de la fille cadette de Jacques d'Arc, et dont le petit-fils, dit Thiesselin, de Domremy-sur-Meuse, obtint des lettres confirmatives de noblesse et d'armoiries en 1495. Le damoiseau de Commercy et les frères de Saint-Dié avaient à peine déposé les armes, que la lutte recommençait dans la même région, entre Henri de Ville-sur-Illon, évêque de Toul, et Colard de Foug, possesseur de nombreux fiefs situés le long de la Meuse, sur la rive gauche de ce fleuve, depuis Ugny, au nord, jusqu'à Vouthon, au sud. Ce turbulent seigneur avait mis en prison un prêtre de Toul, et l'évêque l'avait frappé pour ce fait de la censure ecclésiastique. Colard de Foug avait alors ouvert les hostilités contre ce prélat qui, de son côté, avait pris des mesures de défense. Dans une rencontre entre les deux partis, Colard avait été tué, et l'évêque avait fait raser les châteaux appartenant à Mathilde de Naives, veuve de Colard, ainsi qu'à Milet, son fils, en même temps qu'il portait le ravage dans leurs seigneuries et confisquait leurs biens.

Le souverain du Barrois était alors Louis, dit le cardinal de Bar, fils de Robert, duc de Bar, et de Marie de France, fille du roi Jean, créé cardinal par Benoît XIII, le 21 décembre 1397, successivement évêque de Langres (1395-1413) et de Châlons (1413-1420), qui avait succédé comme duc de Bar, en 1415, à son frère aîné Édouard, tué à la bataille d'Azincourt. Caractère indécis et faible



sous des dehors impérieux, adonné tout à la fois aux pratiques de la dévotion et à l'amour des distractions mondaines, attaché, d'ailleurs, de vieille date au parti d'Orléans et d'Anjou, qui se confondait avec celui du dauphin Charles, le cardinal de Bar manquait de l'énergie nécessaire pour faire face aux graves difficultés que vint lui susciter, au lendemain du meurtre de Montereau, l'alliance intime de Philippe, duc de Bourgogne, avec le roi d'Angleterre Henri V. Comme s'il eût prévu ces difficultés, par un traité conclu à Foug le 20 mars 1419, il avait adopté René d'Anjou, deuxième fils de sa nièce Yolande, reine de Sicile, pour héritier du duché de Bar, et le même jour, il l'avait fiancé à Isabelle, l'aînée des filles et l'héritière présomptive de Charles II, duc de Lorraine; le 13 août suivant, il avait fait donation et transport à son petit-neveu du duché de Bar ainsi que du marquisat de Pont-à-Mousson. En aucun point du royaume, la nouvelle de la conclusion de ce traité de Foug n'avait dû être accueillie avec plus de joie qu'à Domremy, village qui relevait à la fois du roi de France et du duc de Bar, et dont le seigneur était alors Henri d'Ogéville, chambellan et maître d'hôtel du duc de Lorraine.

La guerre, dite « des enfans des prêtres, » soutenue par les bourgeois de Toul et Robert de Saarbruck, leur allié, contre Charles II, duc de Lorraine, ainsi désignée parce que la succession des bâtards des prêtres lorrains, résidant à Toul, fut l'origine du conflit, la guerre des « enfans des prêtres » ne semble pas avoir eu de contre-coup dans le pays natal de Jeanne d'Arc; mais il n'en fut pas ainsi d'une autre guerre qui éclata au sujet du comté de Ligny, situé au cœur même du Barrois, entre l'Anglo-Bourguignon Pierre de Luxembourg, comte de Conversano et de Brienne, et le cardinal Louis de Bar. Le 13 janvier 1420, ce dernier fut sommé par Charler VI de se désister de toute entreprise sur Ligny, assigné en douaire à sa sœur Bonne de Bar, veuve de Valeran de Luxembourg; et pour échapper aux tracasseries auxquelles il était en butte, il prit le parti d'échanger avec Jean IV de Saarbruck, oncle du damoiseau de Commercy, son évêché de Châlons, théâtre d'une lutte acharnée entre les Anglo-Bourguignons et les partisans du dauphin, contre le diocèse de Verdun, placé en dehors de cette lutte. Il survint alors un incident qui acheva de brouiller le cardinal de Bar avec les chefs du parti anglo-bourguignon. Ce prélat était à peine installé dans sa nouvelle résidence épiscopale de Verdun qu'il y reçut, vers les derniers jours d'avril 1420, une députation composée de quatre-vingts personnes et conduite par Gautier de Bauffremont, seigneur de Ruppes; cette députation, envoyée par Philippe, duc de Bourgogne, était chargée d'inviter le cardinal, au nom de Henri V, à se rendre à Troyes où l'on se préparait à cé-

lébrer les fêtes du mariage du roi d'Angleterre avec Catherine de France. On ignore la réponse qui fut faite par Louis de Bar à ces ouvertures ; ce que l'on sait, c'est que les envoyés anglo-bourguignons, quoiqu'ils fussent porteurs d'un sauf-conduit délivré le 22 juin par le cardinal, tombèrent au retour dans une embuscade et furent faits prisonniers par Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et Robert de Saarbruck, damoiseau de Commercy, qui tenaient le parti du dauphin. Le duc de Bar eut beau s'entremettre pour obtenir la mise en liberté immédiate du seigneur de Ruppes et des onze principaux hommes d'armes de son escorte, moyennant une rançon de mille écus d'or qu'il promit de payer par acte en date du 8 mai ; il eut beau faire entrer dans son conseil Gautier de Bauffremont et lui assigner, outre une pension annuelle de deux cents livres tournois, une somme de quatre cents écus à titre de dédommagement, le duc de Bourgogne n'en considéra pas moins le cardinal comme complice de l'attentat dont son ambassadeur avait été la victime et lui déclara la guerre. La châtellenie de Vaucouleurs eut à supporter le premier choc des bandes anglo-bourguignonnes ; une trêve ou suspension d'armes, conclue à Bar-le-Duc le 25 juin 1420, fut le prélude d'une conférence où l'on convint de se rendre les prises faites de part et d'autre. Le 17 du même mois, par lettres patentes datées de Poitiers, le dauphin Charles, régent du royaume, avait institué le cardinal de Bar son lieutenant général, en lui donnant pleins pouvoirs pour conclure, en son nom, toute espèce d'arrangemens tant avec les villes et forteresses qu'avec les simples particuliers.

Sur ces entrefaites, les hostilités, ouvertes dans le comté de Ligny par le comte de Brienne et son lieutenant, Érard du Châtelet, avaient suivi leur cours. Pour tenir tête à Pierre de Luxembourg, qui s'était avancé jusqu'aux portes de Bar, le cardinal fut contraint d'enrôler deux hommes d'armes qui guerroyaient pour le dauphin sur la frontière orientale de la Champagne, le Breton Jean Raoulet et le Gascon Étienne de Vignolles, capitaine de Vitry, déjà fameux par son impétueuse bravoure sous le sobriquet de La Hire. Ces chefs de bandes, aussi avides que prodigues, se montraient d'ordinaire très exigeans, surtout lorsqu'ils avaient à faire à des gens d'église, et le danger n'était guère moindre de s'en servir que de les combattre. Le cardinal de Bar en fit l'expérience. En vain, il avait prodigué à La Hire ainsi qu'à Jean Raoulet les chevaux de prix et les tonneaux ou « queues » de vin ; sous prétexte d'un retard dans le payement de la solde de ces aventuriers, il se vit sur le point d'être assiégé dans son château de Clermont-en-Argonne par ces dangereux auxiliaires, et force lui fut de lever une aide sur la prévôté de Bar pour s'acquitter envers Jean Raoulet, La Hire et

leurs compagnons d'armes. Ces démêlés, joints à des embarras d'argent sans cesse croissans et aux difficultés à peu près inextricables de la situation politique, ne contribuèrent pas médiocrement à décider le duc de Bar à renoncer tout à fait à la direction des affaires duciales. Le 23 mai 1420, il renouvela solennellement la donation faite à son petit-neveu le 13 août de l'année précédente, et le 24 octobre suivant, après que le mariage de René d'Anjou et d'Isabelle eut été célébré à Nancy, il s'empressa de remettre à Charles II, duc de Lorraine, beau-père de René, la tutelle de son gendre, c'est-à-dire le gouvernement du duché de Bar.

Cette tutelle remplit une période de trois ans et demi ; elle commença vers la fin de 1420, et ce fut seulement le 12 août 1424 que René d'Anjou, émancipé le 4 janvier précédent par sa mère Yolande, prit en main pour son propre compte les rênes du pouvoir. Dès le milieu de 1421, un corps d'armée anglais, appelé par Pierre de Luxembourg, pénétra au cœur même du Barrois et s'avança jusqu'à Gondrecourt, où il remporta un avantage sur les gens du duc de Bar ; deux petites forteresses, situées aux environs de Gondrecourt, furent emportées de vive force par les envahisseurs. Nous apprenons ces détails par une lettre missive anonyme adressée à Henri V et datée du 2 juillet 1421. Gondrecourt est si voisin de Domremy qu'il n'est pas impossible que des éclaireurs ennemis aient fait irruption dans ce dernier village ; si cette irruption eut lieu réellement, l'humble fillette, qui s'appelait Jeannette d'Arc, alors âgée de neuf ans et demi et déjà réfléchie et pensive, en dut recevoir une impression profonde et ne dut jamais l'oublier.

Tant que dura la tutelle de Charles II, qui avait institué Jean, comte de Salm, gouverneur des états de son gendre, le Barrois proprement dit fut peut-être un peu moins en butte qu'auparavant aux ravages des chefs de bande du parti anglo-bourguignon, à cause des bonnes relations que le duc de Lorraine entretenait de vieille date avec la cour de Dijon ; mais quelques-uns de ces chefs de bande éprouvèrent comme une sorte de besoin de se dédommager d'un autre côté en redoublant leurs incursions dans la châtellenie de Vaucouleurs, tandis que d'autres prétendirent avoir des griefs personnels et des revendications à exercer, soit contre le beau-père et tuteur de René d'Anjou, soit contre son prédécesseur le cardinal de Bar. Au nombre de ces derniers, il faut compter le capitaine de Vaucouleurs lui-même, dont le père, Liebault de Bandricourt, venait de mourir et qui avait fait main basse sur le bétail des habitans de Troyon, près de Saint-Mihiel, parce que le cardinal de Bar refusait de lui livrer le fief de Nonsard, cédé à Liebault en 1387 par Robert, duc de Bar ; la transaction qui mit fin à ce différend fut signée à Verdun le 17 juin 1421. Les 5 et 6 décembre de la même année,

deux des plus redoutables chefs de bande du Bassigny, Jean et Louis de Chauffourt, ne recevant aucune réponse à des réclamations du même genre qu'ils avaient adressées au cardinal, envoyèrent à René d'Anjou, son petit-neveu et son successeur, des lettres de défi pour le prévenir qu'ils lui feraient désormais tout le mal possible.

Pendant les deux premières années de la régence du duc Charles II, quatre aventuriers ne cessèrent d'infester la partie méridionale du Barrois et de la châtellenie de Vaucouleurs : c'étaient les frères Amé, Jean, Bernard et Louis du Fay, fils de Henri du Fay et de Julienne de Poitiers, qui occupaient la forteresse de Bazoilles située un peu au sud de Neufchâteau. Sous prétexte que le duc de Lorraine avait jadis ordonné la démolition de cette forteresse, ils s'acharnèrent à lui faire la guerre et à lui porter dommage par tous les moyens dont ils pouvaient disposer jusque vers le milieu de 1423. De leur côté, les partisans du dauphin, notamment Robert de Saarbruck, seigneur de Commercy, et Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, ne restaient pas inactifs ; ils faisaient à travers le bailliage de Chaumont des chevauchées continuelles, d'où ils ne manquaient jamais de rapporter du butin mort ou vivant, des marchandises, de l'argent, du bétail ou de riches particuliers ; ils exigeaient de grosses rançons de tous les serviteurs et aussi parfois des simples sujets du duc de Bourgogne ou de Henri V qui tombaient entre leurs mains. Au mois de décembre 1421, Jean Peguillot, de Langres, fait prisonnier par Robert de Baudricourt, emprunta deux cents écus d'or à maître Gui Gelenier, conseiller ducal à Gray, pour payer sa rançon. Chacune de ces prises, chacune de ces courses appelait une revanche que les capitaines anglo-bourguignons du voisinage n'avaient garde de ne pas prendre, et c'étaient toujours, cela va sans dire, des villages situés comme Domremy dans le ressort de la châtellenie de Vaucouleurs, qui faisaient les frais de ces représailles.

Au commencement de 1422, les déprédations des garnisons anglaises ou anglo-bourguignonnes du Bassigny étaient devenues si onéreuses aux populations du Barrois et des quelques villages de la Champagne restés fidèles au dauphin que Charles II s'en plaignit à son voisin le duc de Bourgogne. Aussitôt qu'il fut saisi de ces réclamations, Henri V se montra tout disposé à y faire droit, moyennant toutefois que le duc de Lorraine lui prêterait serment de foi et hommage pour les terres relevant du royaume et jurerait d'observer le traité de Troyes. Le beau-père du duc de Bar, qui craignait les Anglais plus qu'il ne les aimait, avait réussi jusqu'à ce jour à éluder sous divers prétextes l'accomplissement de ces formalités ; il dut cette fois se résigner à les subir ; le traitement infligé à René d'Anjou que le régent de France venait de dépouiller de son comté de



Guise au profit de Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, parut à ce prince timoré un avertissement dont il aurait été imprudent de ne pas tenir compte. Il se rendit donc à Dijon dans les premiers jours de mai ; là, il conclut une trêve d'un an avec la Bourgogne et prêta entre les mains du duc son hôte le serment d'obéissance à Henri V. En retour, Philippe lui promit d'obtenir du roi d'Angleterre avant le 10 août suivant, l'engagement de faire cesser tout acte d'hostilité sur les marches de la Lorraine, du Barrois et du royaume de France.

Étienne de Vignolles, dit La Hire, et Jean Raoulet, ces intrépides champions du parti du dauphin sur les frontières orientales de la Champagne, avaient eu déjà des démêlés avec le tuteur du jeune duc de Bar au sujet du paiement de l'arriéré de leur solde ; lorsqu'ils apprirent que le beau-père de René d'Anjou venait de faire acte de soumission au roi d'Angleterre, ils furent transportés de fureur et se mirent en devoir de tirer vengeance de ce qu'ils considéraient non-seulement comme une lâcheté, mais encore comme une trahison. Maîtres de Vitry, dont ils avaient fait leur base d'opérations, ils établirent des postes avancés à Étrépy, à Sermaize et à Revigny, d'où ils portèrent la dévastation et l'incendie dans le Barrois occidental et méridional. Renforcés par Perrin de Montdoré, seigneur d'Ancerville, ils détruisirent à peu près complètement dix-huit villages qui font aujourd'hui partie des cantons de Ligny, de Revigny, d'Ancerville, de Montiers, de Vaincourt, de Bar-le-Duc, de Pierrefitte et de Commercy. Dans les comptes des receveurs du duché de Bar pour l'année 1423, on rencontre à chaque page la mention d'églises incendiées, de hameaux rasés, de maisons démolies, de paroisses absolument désertes : en beaucoup d'endroits, la recette des tailles fut nulle faute d'habitans pour les payer. Pour mettre un terme à ces déprédations, Jean, comte de Salm, gouverneur général du Barrois pour le duc de Lorraine, ayant réuni un petit corps d'armée d'environ deux cents chevaux, vint, pendant la première quinzaine d'avril 1423, mettre le siège devant Sermaize. La place fut emportée d'assaut après une résistance opiniâtre, et le comte de Salm leva sur les habitans une contribution de guerre de 1,500 écus d'or. Ce siège fut marqué par un incident dont il est question à plusieurs reprises dans l'enquête faite à Vitry les 2 et 3 novembre 1476 sur la descendance de Jean de Vouthon, oncle maternel de la Pucelle. Un coup de bombe, tiré par les assiégés, tua Collot Turlaut ou Turlot, marié depuis deux ans seulement à Mengotte, fille de Jean de Vouthon et par conséquent cousine germaine de Jeanne d'Arc. Celle-ci dut compatir vivement à la douleur de la jeune veuve qu'elle aimait comme une sœur et maudit sans doute l'horrible guerre qui infligeait ce premier deuil à sa famille.

Tandis que La Hire, Jean Raoulet et Perrin de Montdoré ravaageaient ainsi la partie occidentale du duché de Bar, Robert de Saarbruck, seigneur de Commercy, ne commettait pas moins de violences et d'exactions sur la frontière orientale de ce duché. Sous prétexte de droits de garde dont il prétendait être en possession, il se fit un jeu, pendant la seconde moitié de 1423, de piller et de rançonner la plupart des villages du Barrois, situés aux environs de Commercy ou qui avoisinent la rive gauche de la Meuse. Le village natal de la Pucelle ne fut pas épargné. Nous avons découvert à la Bibliothèque nationale, dans la précieuse collection de Lorraine, un acte par lequel les deux communautés de Domremy et de Greux prennent l'engagement de payer tous les ans à Robert de Saarbruck un droit de protection et de sauvegarde de deux gros par feu entier et d'un gros par feu de veuve. Parmi les trois témoins de cet acte, daté du 7 octobre 1423 et rédigé à Maxey-sur-Meuse, au nom de l'official de Toul, par Richard Oudinot, clerc notaire juré de la cour de Toul, figure « messire Guillaume Frontey, de Neufchâteau. » On n'a pas pris soin d'indiquer la qualité de ce personnage, mais nous savons d'ailleurs qu'il était alors curé de l'église paroissiale de Domremy. Le maire, l'échevin, le doyen et quatre notables de chacune des deux communautés, lesquelles, pour emprunter les expressions du notaire, dépendent l'une de l'autre, se portent pour tous les habitants de Domremy et de Greux. Entre ces quatorze noms obscurs, il en est un qui nous intéresse tout particulièrement, c'est celui du père de la Pucelle. En effet, dans l'acte du 7 octobre 1423, Jacques d'Arc est mentionné, avec la qualité de doyen, immédiatement après le maire et l'échevin de Domremy; d'où l'on peut conclure, ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, qu'il était à la tête des notables de ce village. Un des quatre notables du même village, Perrin le Drapier, et deux des quatre notables de Greux, Jean Collin et Jean Morel, vivaient encore trente-trois ans plus tard et déposèrent en 1456 dans le procès de réhabilitation. Jean Morel avait été l'un des parrains de la petite Jeannette d'Arc, et Jean Collin était marié à Catherine, sa sœur aînée. Pour amener les malheureux habitants de Domremy et de Greux, déjà grevés d'une foule de redevances envers le roi de France, le duc de Bar, divers seigneurs et abbayes, à assumer cette charge nouvelle, nul doute que le seigneur de Commercy n'ait dû recourir à la menace et aux vexations de tout genre dont il était coutumier; aussi n'est-on pas surpris de lire dans les comptes du receveur de la prévôté de Gondrecourt, en 1423 et 1424, que la garde des hommes du duc de Bar dans ces villages ne rapporta presque rien pendant ces deux années, parce que le nombre de ces hommes s'était considérablement réduit et qu'il n'en restait pour ainsi dire plus.

Robert de Saarbruck, damoiseau de Commercy, nous offre le type achevé de ces grands seigneurs sans foi ni loi, qui ne vivaient que pour la chasse, la débauche, le brigandage, de ces « comtes sauvages, » qui ont inspiré dans les pays situés entre le Rhin et la Meuse de si sombres légendes. Que si l'on recherche le mobile de cette ardeur aventureuse, qui le poussait à prendre les armes tour à tour contre tous ses voisins, le plus souvent on n'en trouve d'autre que l'amour du lucre. En campagne, tous moyens lui étaient bons pour atteindre son but. Un jour qu'il assiégeait une petite place où des paysans s'étaient enfermés, il fit brûler pendant toute une nuit les moissons d'alentour pour y voir plus clair à prendre ses positions et à préparer l'attaque de cette place. Pour tenir tête à un tel adversaire, ce n'était pas trop de toutes les forces des duchés de Lorraine et de Bar. Jean, comte de Salm, gouverneur général du Barrois, après les avoir rassemblées, vint mettre le siège devant la ville même de Commercy. Robert de Saarbruck se trouva tellement pressé qu'il se décida à faire la paix. Cette paix fut signée à Châtillon-sur-Seine, le 25 janvier 1424, sous les auspices de Philippe le Bon, auprès duquel le duc de Lorraine et le seigneur de Commercy s'étaient rendus, et qui s'était entremis à la prière de Guillaume de Châteauvillain, oncle du damoiseau du côté maternel. Le traité qui intervint stipulait une alliance offensive et défensive, non-seulement entre les ducs de Lorraine et de Bar et Robert de Saarbruck, mais encore entre ce dernier et le duc de Bourgogne. L'ancien compagnon d'armes de Robert de Baudricourt, qui jusqu'alors avait paru suivre le parti de Charles VII, auquel le rattachaient à la fois le lien de la vassalité et les traditions de sa famille, rompit avec ce parti pour embrasser la cause anglo-bourguignonne. Une compagnie d'hommes d'armes à la solde de Louis de Chalon, prince d'Orange, amenée par le seigneur de Châteauvillain au secours de son neveu, et qui avait été laissée en garnison à Commercy pendant le voyage du damoiseau à la cour de Bourgogne, trouva le moyen de se rendre encore plus odieuse que le châtelain absent; elle mit à sac ou livra aux flammes les villages et les églises, et devint la terreur du pays environnant. Le comte de Salm marcha contre ces bandits, les tailla en pièce et fit cent dix-neuf prisonniers. Lorsqu'on connaît ces détails et que l'on voit les habitans de Domremy se placer moyennant finance sous la sauvegarde d'un si misérable aventurier, on se demande avec un certain effroi qui put les protéger contre un tel protecteur.

La défection de Robert de Saarbruck fut le prélude d'une suite d'échecs pour les partisans de Charles VII. Le 17 août 1424, Jean, duc de Bedford, battit les Français à la journée de Verneuil, où périt Jean de Harcourt, comte d'Aumale, capitaine du Mont-Saint-Michel.



En Champagne, les Anglais ne furent pas moins heureux qu'en Normandie. Au mois d'octobre suivant, Jean de Montagu, comte de Salisbury et du Perche, avait emporté d'assaut la petite forteresse de Sézanne, héroïquement défendue par Guillaume Marin et par Eustache, seigneur de Conflans. Le 4 du même mois, le fameux La Hire, capitaine de Vitry, signait un traité de capitulation par lequel il prit l'engagement de livrer cette place ainsi que les petits lieux forts des environs aux commissaires du duc de Bedford, du 2 au 9 avril 1425, sauf le cas d'une grande victoire remportée par Charles VII, ce même jour du 2 avril, sur les champs entre Montaymé et Trécon, de huit heures du matin à deux heures de l'après-midi. Enfin, les château et ville de Guise, dont Jean de Proisy commandait la garnison pour le compte de René d'Anjou, duc de Bar et comte de Guise, avaient capitulé le 18 septembre 1424 et s'étaient rendus à Jean de Luxembourg le 24 février 1425. D'un autre côté, les rares partisans du roi de France étaient alors divisés entre eux. René d'Anjou, beau-frère de Charles VII, qui venait de sortir de tutelle et de prendre possession de son duché de Bar vers le milieu du mois d'août 1424, avait alors une guerre à soutenir contre La Hire lui-même, au sujet d'arrérages de solde inutilement réclamés par Étienne de Vignolles et par ses frères. Dans le cours de ses incursions à travers le Barrois, le capitaine gascon menaça le château de Souilly et fit une démonstration contre l'église fortifiée de Loisey ; il ne déposa les armes et ne conclut un arrangement avec le jeune duc de Bar que dans les premiers jours de décembre 1424. Eustache de Warnécourt, seigneur de La Ferté et capitaine de Passavant, qui se disait, comme La Hire, un champion de la cause nationale, n'était, en réalité, qu'un bandit dont le prétendu dévouement au roi de France servait de prétexte pour commettre toute sorte de brigandages.

Il ne restait, à vrai dire, dans cette région de la haute Meuse, qu'un fidèle tenant du roi de France, et ce tenant, c'était Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs. Pour le punir, Jean, duc de Bedford, confisqua les terres que Robert possédait dans le bailliage de Chaumont et les donna d'abord en viager, puis bientôt à perpétuité, à l'un des plus puissans personnages du parti anglo-bourguignon, Jean de Vergy, seigneur de Saint-Dizier, de Vignory, de La Fauche et de Fouvent. La forteresse de Blaise, située dans le voisinage de Vignory, était la plus importante des possessions du châtelain de Vaucouleurs ; un acte de Henri VI, en date du 2 juin 1424, concéda à perpétuité cette forteresse à Jean de Vergy. A dater de ce moment, Robert de Baudricourt et Jean de Vergy se firent une guerre d'autant plus acharnée que la collision des intérêts privés s'ajoutait encore aux dissensions politiques pour les exciter l'un contre l'autre. Dans le cours de cette guerre, Jean de Vergy, séné-



chal de Bourgogne, eut naturellement pour auxiliaires tous les membres de sa famille, la plus considérable du duché, notamment ses deux oncles, Antoine de Vergy, maréchal de France pour Henri VI, châtelain d'Andelot, seigneur de Champlitte, et Jean, bâtard de Vergy, seigneur de Sailly et de Richecourt.

Pendant la seconde moitié de 1424 et la première moitié de 1425, les bandes de ces trois grands feudataires infestèrent à l'envi la châellenie de Vaucouleurs, et Jean de Vergy tint la campagne à la tête de cinq cents chevaux. Robert de Baudricourt n'était pas homme à endurer patiemment ces attaques; il y répondit par de vigoureuses représailles. A plusieurs reprises, il porta le ravage en Bourgogne, ainsi que dans le bailliage de Chaumont; ses hommes d'armes s'avancèrent au-delà de Vignory et poussèrent des reconnaissances jusqu'aux environs de Blaise. De part et d'autre, on capturait hommes, femmes, enfans pour les mettre à rançon; on faisait main basse sur tout ce qu'on rencontrait, pain, vin, argent, vaisselle, vêtemens, gros et menu bétail; on brûlait ce qu'on ne pouvait emporter. Dans la plupart des villages du Bassigny, le labourage fut interrompu, et presque tous les moulins furent détruits. Pour avoir une idée de ces déprédations où une soldatesque sans frein n'évacuait un village qu'après y avoir fait place nette, il faut lire le procès-verbal des dommages causés de 1431 à 1433 par la garnison de Vaucouleurs sur certaines terres de Thibaud de Neuchâtel, dépendant de sa châellenie de Châtel-sur-Moselle. Tous les habitans notables de ces villages furent faits prisonniers et enfermés pendant trois semaines dans la forteresse de Vaucouleurs; pour obtenir leur mise en liberté, Avrainville paya 1,000 florins; Bainville, 1,202 florins; Hergugney, 1,933 florins. La liste des chevaux, des bœufs, des vaches, des brebis, de la vaisselle, du linge, des vêtemens et autres objets mobiliers enlevés dans la seule commune de Bainville remplit plusieurs pages. Ces pillages étaient d'ordinaire suivis d'incendies où les malheureux qui, pour une raison ou pour une autre, se trouvaient hors d'état de prendre la fuite, les infirmes, les malades, les femmes en état de grossesse avancée, les enfans au berceau, périssaient dans les flammes. Une ordonnance, rendue par le duc de Bar au commencement de 1425, jette le jour le plus effrayant sur la situation des gens du plat pays à cette date néfaste; il fut défendu aux paysans, sous peine d'amende, de tenir du feu allumé dans la crainte de fournir à l'ennemi le moyen d'incendier leurs chaumières.

#### IV.

C'est ainsi qu'une étude approfondie nous conduit à nous représenter sous les couleurs les plus sombres la situation du Barrois

et du Bassigny en général et de la châteltenie de Vaucouleurs en particulier, vers le milieu de 1425, au moment où la Pucelle venait d'atteindre sa treizième année. De 1425 à 1429, cette situation ne fit encore que s'aggraver. Malheureusement, l'exposé même succinct des faits que nous pourrions produire à l'appui de notre assertion nous entraînerait trop loin, et force nous est de choisir, entre mille autres, deux épisodes dont nous nous proposons de parler avec quelque détail. Le premier de ces épisodes offre d'autant plus d'intérêt au point de vue où nous nous plaçons ici qu'il concerne le village natal de Jeanne; il était resté jusqu'à ce jour complètement inconnu, et c'est un heureux hasard qui, dès le début de nos recherches commencées en 1878, nous a fait découvrir aux Archives nationales, dans les registres du Trésor des Chartes, le document où on le trouve relaté. Il s'agit, dans ce document, d'une remise de peine ou « rémission, » comme on disait alors, octroyée par le roi Charles VII à un certain Barthélemy de Clefmont au sujet du meurtre d'un chef de bande anglo-bourguignon qui avait enlevé le bétail de deux villages de la châteltenie de Vaucouleurs; or ces deux villages sont précisément Greux et Domremy. L'acte est daté de juillet 1455; mais la pillerie et aussi le meurtre qui en aurait été la conséquence et qui avait, dans tous les cas, motivé les poursuites, remontaient, suivant la remarque du rédacteur, à trente années auparavant. Il est certain, comme nous le montrerons plus loin, que diverses circonstances de la narration, rapprochées de plusieurs documents relatifs au chef de bande tué par Barthélemy de Clefmont, ne permettent pas de placer l'incident dont il s'agit à une date autre que 1425.

Nous croyons qu'on nous saura gré de mettre sous les yeux du lecteur un texte aussi précieux; nous n'y avons rien changé, sauf l'orthographe, que nous avons rajeunie et rapprochée du français moderne. « Et une fois entre les autres, ledit suppliant (Barthélemy de Clefmont) étant au service dudit comte de Vaudemont audit lieu de Joinville, vint un messenger portant une lettre de par la dame d'Ogéville, parente de notre dit cousin de Vaudemont, auquel icelle dame, en effet, récrivait en sa dite lettre que aucuns compagnons de guerre avaient couru, pillé et robé deux villages assis sur la rivière de Meuse, appelés Greux et Domremy, appartenant à ladite dame, et en avaient mené tout le bétail et autres biens qu'ils y avaient trouvés et pu prendre, lesquels biens et bétail ils voulaient mener en un château appelé Doulevant, que tenait pour lors Henri d'Orly, dit de Savoie, homme de mauvaise vie, tenant lors plusieurs larrons avec lui faisant maux, meurtres et larcins innombrables par tout le pays, loin et près, là où faire le pouvaient: lequel bétail pris ès dits villages, ou partie d'icelui, lesdits larrons et gens

de guerre dudit Henri d'Orly, parce que bonnement ne le pouvaient loger audit château de Doulevant ou pour autre cause à ce les mouvant, avaient laissé en un petit village nommé Dommartin-le-Franc, assez près dudit château de Doulevant. Laquelle chose sue et venue à la connaissance de notre dit cousin de Vaudemont, après la réception des lettres de ladite dame sa cousine, mû de pitié, il ordonna audit suppliant et lui commanda de rescourre (repandre) ledit bétail. Lequel suppliant, pour obéir à l'ordonnance d'icelui notre cousin, qui était son maître, monta à cheval, accompagné de sept ou huit combattans, et s'en alla audit Dommartin-le-Franc, là où il trouva ledit bétail et aucuns des larrons qui avaient pris les dits biens et bétail, lesquels s'enfuirent et laissèrent ledit bétail, lequel fut par ledit suppliant et ses gens étant avec lui rescous et ramené audit Joinville. Mais avant que ledit suppliant et ses dits compagnons fussent retournés audit lieu de Joinville, ledit Henri d'Orly, accompagné de grand nombre de gens de guerre, poursuivit ledit suppliant (Barthélemy de Clefmont). Et ordonna et commanda icelui Henri auxdits gens de guerre que, s'ils pouvaient atteindre icelui suppliant, qu'ils le tuassent et missent à mort... Par lequel Henri ou ses gens et complices ledit suppliant fut fort pressé, et fut icelui en ferré de lance et en voie d'être mort ou vilainement blessé, mais il se défendit si bien que lui et ses complices et ledit bétail arrivèrent à sauveté audit Joinville sans aucune chose perdre. Lequel bétail et autres biens pris sur ladite dame, notre dit cousin le comte de Vaudemont lui fit rendre et restituer franchement. »

Le rédacteur de l'acte dit formellement que le fait s'était passé trente ans auparavant « dès trente ans a ou environ ; » or, comme cet acte est daté de juillet 1455, les expressions que nous venons de citer nous reportent approximativement à juillet 1425. Il est certain, d'une part, que Henri d'Orly n'occupait le château de Doulevant qu'au commencement de 1425 ; d'autre part, que ce même chef de bande conclut une trêve avec René, duc de Bar, le 20 août 1426. L'enlèvement du bétail de Domremy doit donc se placer entre ces deux dates. D'un autre côté, Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, qui intervient ici en faveur des hommes de sa cousine Jeanne de Joinville, mariée à un chambellan du duc de Lorraine, entra en lutte ouverte contre Charles II au sujet de la succession de ce prince, et aussi contre René d'Anjou, duc de Bar, gendre de Charles II, dès la fin de 1425. Il y a, par conséquent, de solides raisons d'accepter comme rigoureusement exacte la date de juillet 1425 résultant du contexte de la lettre de rémission octroyée à Barthélemy de Clefmont trente ans après l'événement. Nous insistons sur cette date parce qu'elle coïncide d'une manière frappante avec celle de la première apparition de l'archange Michel, qui eut lieu,



comme chacun sait, alors que Jeannette d'Arc était âgée de treize ans, pendant la saison d'été, par conséquent vers le milieu de 1425.

Tous les détails de ce récit sont également dignes d'attention. Il est à remarquer que le chef de bande nommé Henri d'Orly, dit de Savoie, accusé d'avoir enlevé le bétail de Greux et de Domremy et de l'avoir emmené jusqu'à Dommartin-le-Franc, occupait la forteresse de Doulevant. Dommartin et Doulevant sont aujourd'hui deux localités du département de la Haute-Marne situées à une vingtaine de lieues de Domremy. Nous voyons par cet exemple combien était étendu le cercle où ces partisans exerçaient leurs déprédations.

Quant à cette dame d'Ogéville, de Greux et de Domremy, parente d'Antoine de Vaudemont, seigneur de Joinville, qui usa de son crédit pour se faire rendre le bétail enlevé, ce ne peut être que Jeanne de Joinville qui avait épousé en premières noces Henri, seigneur d'Ogéville. Du chef de son père André de Joinville, Jeanne de Joinville était, en effet, cousine du comte de Vaudemont, et elle avait recueilli les seigneuries de Greux et de Domremy dans la succession de sa mère Jeanne de Bourlemont. Jeanne de Joinville avait été donnée en mariage, avant le 24 mars 1415, à l'un des plus puissans seigneurs de Lorraine, Henri d'Ogéville, alors bailli du Vosge et conseiller de Charles II. Celui-ci, à l'époque de l'enlèvement du bétail de ses hommes, habitait peut-être encore à Domremy, comme son aïeul maternel Jean II de Bourlemont, le château de l'île. A la date de la rédaction du testament de Jean II, daté du 3 octobre 1399, ce château était pourvu d'une chapelle, dite chapelle de l'île de Domremy, que desservait avec le titre de chapelain un prêtre nommé Jean, fils de Henri Malebarbe. C'est dans ce château ou maison forte, dont l'un des interrogatoires de Rouen fait mention, que les hommes des Bourlemont et des Joinville, héritiers des Bourlemont, avaient coutume de mettre en sûreté leurs personnes et leurs biens, toutes les fois qu'une attaque soudaine des gens d'armes ennemis ne les prenait pas à l'improviste; mais il arrivait souvent que le temps leur manquait pour pousser leurs troupeaux dans la forteresse et les soustraire ainsi aux convoitises des partis qui couraient la campagne. Ce fut une surprise de ce genre qui amena les incidens rappelés dans les pages qui précèdent.

La principale, pour ne pas dire l'unique richesse des habitans de Domremy, c'était le bétail que l'on menait paître dans les prairies de la Meuse. La configuration du sol ne permettait de livrer à la culture que quelques champs situés sur la lisière de ces prairies, au bas des pentes de la colline boisée contre laquelle le village est adossé; aussi, le peu de blé qu'on y récoltait n'aurait pas suffi à la nourriture de la population. La vraie ressource consistait dans l'élevage du bétail et le commerce des fourrages. L'engraissement des porcs,



le lait et le beurre des vaches entraient pour une large part dans l'alimentation, tandis que la toison des brebis fournissait la laine pour faire les vêtements. On comprend dès lors le préjudice considérable que l'on portait à ces malheureux paysans en leur enlevant d'un seul coup tout le troupeau communal : on les ruinait de fond en comble, on les dépouillait du jour au lendemain de ce qu'ils possédaient de plus précieux, on les condamnait presque à périr de misère dans un bref délai. Un tel désastre aurait abattu une âme d'une trempe ordinaire; il n'eut d'autre effet que d'exalter la foi profonde et d'éveiller les énergies déjà extraordinaires de la petite Jeannette d'Arc. Douée, malgré son jeune âge, de cette force morale presque surhumaine dont on a dit qu'elle transporte les montagnes, elle appela avec confiance le ciel au secours des siens, et nos lecteurs savent déjà que le ciel entendit sa voix. Jeanne de Joinville, dame d'Ogéville, la bonne châtelaine de Domremy, dut être vivement touchée de la malheureuse situation faite à ses hommes, et elle avait d'ailleurs le plus grand intérêt, pour assurer le paiement de ses redevances, à faire rendre gorge aux brigands à la solde de Henri d'Orly. C'est pourquoi elle porta plainte à son cousin Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, qui avait dans sa mouvance immédiate le château de Doulevant, occupé par le chef de ces brigands. Le comte s'empressa de donner satisfaction aux réclamations de sa parente; il envoya Barthélemy de Clefmont, un de ses hommes d'armes, à la poursuite des maraudeurs. L'expédition eut un plein succès. Quoique le bétail eût été déjà emmené jusqu'à Donmartin-le-Franc, à une vingtaine de lieues loin des rives de la Meuse, on réussit à le reprendre. Antoine de Lorraine le fit ensuite restituer à la dame d'Ogéville, dont les hommes, tant ceux de Greux que ceux de Domremy, rentrèrent ainsi en possession du précieux butin qu'on leur avait enlevé et qu'ils croyaient irréparablement perdu. Comment ces pauvres gens en général et Jeannette d'Arc en particulier n'auraient-ils pas vu une faveur insigne de la Providence, un miracle dans une restitution aussi inespérée!

Ce fut sur ces entrefaites, on peut le supposer avec vraisemblance, sinon l'affirmer avec certitude, que la nouvelle d'une grande défaite, infligée aux Anglais devant le Mont-Saint-Michel vers la fin de juin 1425, par mer aussi bien que par terre, dut parvenir à Domremy. Presque en même temps, c'est-à-dire dans les derniers jours du mois d'août suivant, on apprit que ces mêmes Anglais venaient d'envahir le Barrois, et qu'ils avaient allumé des incendies à Revigny ainsi qu'au ban de Chaumont, près de Bar-le-Duc. Jamais Jeanne n'avait plus douloureusement senti « la pitié qui était au royaume de France, » et jamais aussi elle n'avait eu une foi plus entière en

Dieu pour assurer le salut de son pays. L'enlèvement, puis la restitution du bétail de Greux et de Domremy, la victoire remportée par les défenseurs du Mont-Saint-Michel, l'invasion du Barrois par les Anglais, voilà les trois faits principaux qui ont précédé immédiatement et qui expliquent, du moins dans une certaine mesure, la première apparition de l'archange Michel à la petite Jeannette d'Arc.

La guerre de la succession de Lorraine, qui éclata presque au lendemain de ces événemens, vint mettre le comble aux calamités dont souffraient les populations de la rive gauche de la Meuse. Neveu de Charles II, duc de Lorraine, Antoine de Lorraine, celui-là même auquel Jeanne de Joinville avait eu recours pour obtenir la restitution du bétail enlevé à ses hommes, Antoine de Lorraine avait succédé, vers la fin de 1415, en qualité de comte de Vaudemont et de seigneur de Joinville, à Ferry, son père, tué à Azincourt au service de la France. En 1417, Antoine avait épousé Marie de Harcourt, sœur de ce Jean de Harcourt, comte d'Aumale, qui devait s'illustrer quelques années plus tard en défendant victorieusement la Normandie et le Mont-Saint-Michel, dont il était capitaine, contre l'invasion anglaise. Retenu par une telle alliance ainsi que par la tradition paternelle, on aurait pu croire que l'héritier des seigneurs de Joinville resterait fidèle au parti français ; mais il s'en était détaché insensiblement lorsqu'il avait vu son oncle, le duc de Lorraine, qui n'avait pas d'héritiers mâles, marier Isabelle, sa fille aînée, à René d'Anjou, reconnu, grâce à l'habile politique de la reine Yolande sa mère, héritier présomptif des deux duchés de Bar et de Lorraine. En haine de la reine Yolande, belle-mère du dauphin Charles, depuis Charles VII, en haine de René d'Anjou, beau-frère du jeune prince, Antoine de Lorraine, après beaucoup d'hésitations, après avoir gardé pendant plusieurs années une attitude indécise et équivoque, avait fini par jeter le masque et s'était rallié au parti anglo-bourguignon dont il était devenu l'un des principaux chefs dans la région orientale du royaume.

Dès le 20 mars 1419, en vertu de son contrat de mariage avec Isabelle de Lorraine, fille aînée de Charles II, René d'Anjou avait été reconnu habile à succéder à son beau-père au cas où celui-ci viendrait à mourir sans héritier mâle. Antoine de Lorraine, dont ces arrangemens de famille ruinaient les espérances, en conçut un profond dépit ; mais il put espérer, jusqu'à un certain point, que le temps et les événemens pourraient les modifier. Le 13 janvier 1425, le duc Charles rédigea un testament qui enlevait au comte de Vaudemont, son neveu, ses dernières illusions. Il y confirmait solennellement la cession faite six ans auparavant à son gendre, qui prêta serment, le lendemain, comme héritier présomptif du duché de Lorraine. En même temps, pour couper court aux visées ambitieuses

d'Antoine, il l'invita, le 8 avril suivant, à déclarer officiellement qu'il renonçait à toutes prétentions sur sa succession. Peu satisfait de la réponse évasive du comte de Vaudemont à cette première lettre, il lui adressa une seconde dépêche, datée de Nancy le 25 du même mois, où il renouvelait sa demande en termes plus pressans. Le comte ne cherchait qu'à gagner du temps : il répondit à son oncle d'une manière aussi dilatoire que la première fois, disant qu'il avait besoin de communiquer les lettres du duc « à ses seigneurs et amis pour avoir leur conseil. »

Ces derniers mots renfermaient une menace habilement déguisée. Les amis auxquels Antoine de Lorraine faisait ainsi allusion n'étaient autres que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Nous voyons en effet que, quelques mois plus tard, le 24 septembre 1425, Henri VI, ou plutôt Bedford, donnait à son « féal cousin, » le comte de Vaudemont, en récompense de ses services, les terres de Demuin et de Mézières, en Picardie, confisquées sur Charles d'Esneval. Charles II ne se laissa pas intimider par ces sous-entendus. Le 1<sup>er</sup> juin, il notifia pour la forme à son neveu une troisième sommation, en même temps qu'il donnait à son armée l'ordre d'entrer en campagne. René d'Anjou, son gendre, ouvrit les hostilités en mettant le siège devant Vézelize, la place la plus importante du comté de Vaudemont. Jean de Remicourt, sénéchal de Lorraine, qui dirigeait les opérations, fut blessé mortellement en donnant l'assaut, et fit son testament daté du 20 juin 1425. On en peut conclure que la lutte à main armée entre le duc Charles et le comte son neveu avait commencé quelques jours avant cette date.

L'histoire nous montre que ces luttes entre parens ont souvent pris un caractère d'acharnement particulier. On ne vit jamais guerre plus atroce que celle que se firent au xiv<sup>e</sup> siècle les deux prétendans à la succession de Bretagne, Jean de Montfort et Charles de Blois. Dans des circonstances analogues, René d'Anjou et Antoine de Lorraine ne se combattirent pas avec moins d'ardeur, et Marie de Harcourt, femme d'Antoine, rappela par son énergie toute virile Jeanne de Flandre enfermée dans Hennebont. Quelques-uns des incidens de cette lutte eurent pour théâtre les environs mêmes des Domremy. A la fin de juillet 1425, René, duc de Bar, assiégea et prit les deux forteresses de Rimaucourt et de la Ferté-sur-Amance occupées par des hommes d'armes à la solde de Thibaud de Neuchâtel, seigneur de Reyuel, chambellan du duc de Bourgogne et grand-maître de la maison de Henri VI. Le comte de Vaudemont ne se borna pas à enrôler dans son parti Thibaud de Neuchâtel ; le 11 octobre 1427, il conclut des traités d'alliance offensive et défensive contre les ducs de Lorraine et de Bar, d'une part, avec Guillaume de Thil, seigneur de Châteauvillain, gouverneur de Lan-



gres pour Henri VI, d'autre part, avec Jean de Vergy, seigneur de Fouvent et de Vignory, sénéchal de Bourgogne. Par ces traités, il s'assurait l'appui, non-seulement des deux grands seigneurs avec lesquels il avait traité, mais encore du damoiseau de Commercy, neveu du seigneur de Châteauvillain, et aussi d'Antoine de Vergy et du bâtard de Vergy, oncles de Jean de Vergy. Beaucoup de seigneurs de moindre importance tels que Perrin de Montdoré, seigneur d'An-cerville, Jean de Choiseul, seigneur d'Aigremont, Barthélemy de Clef-mont, seigneur de Sainte-Livière, Pierre de Clefmont, seigneur de Nancey, Henri d'Orly, capitaine de Doulevant, formaient en quelque sorte la clientèle féodale et militaire du seigneur de Joinville.

La partie méridionale du Barrois et l'enclave française de Vaucouleurs se trouvèrent ainsi comme cernées par un cercle d'ennemis aussi nombreux que puissans. René d'Anjou et Robert de Baudricourt avaient également intérêt à lutter contre les Anglais, contre les Anglo-Bourguignons et contre Antoine de Lorraine devenu le client des premiers et l'allié des seconds ; ils unirent donc leurs forces contre l'ennemi commun. Robert avait prêté quelques-uns de ses soudoyers à René lorsque celui-ci avait mis le siège devant Rimaucourt. Dans les premiers jours de janvier 1427, des chariots qui appartenaient au capitaine de Vaucouleurs furent amenés à Gondrecourt, on ne sait pour quel usage. En retour, dès les premiers mois de 1425, la garnison de Vaucouleurs fut admise à s'approvisionner à Gondrecourt ; et lorsqu'elle revenait de faire quelque incursion en Bourgogne, elle trouvait à vendre aux bourgeois de cette ville, malgré la défense du duc, tout ou partie du butin qu'elle avait recueilli. On voit dès lors le duc René et Robert de Baudricourt faire un perpétuel échange non-seulement de leur matériel, mais encore du personnel de leurs garnisons. Les principaux compagnons d'armes du capitaine de Vaucouleurs, Aubert d'Ourches, Jean de Roncourt, Jean de Metz, Guillaume de Sampigny, Jean de Nancey, se mettent tour à tour au service de René, duc de Bar, et de Louis, évêque de Verdun, grand-oncle de René, dit le cardinal de Bar. Lorsque le cardinal avait cédé le Barrois à son petit-neveu, il s'était réservé l'usufruit de la châtellenie de Foug, qui comprenait les paroisses de Foug, de Chanley, de Saint-Germain, de Domgermain, de La Neuville, de Lay, de Savonnières, de Pargny, de Joyey, de Boucq et de Sorcy. Foug et Sorcy étaient deux places fortifiées, dont l'évêque de Verdun avait confié la garde au capitaine de Vaucouleurs. C'est pour cette raison que deux messages en date des 7 mai et 5 octobre 1427 furent adressés par René, duc de Bar, à Robert de Baudricourt, non, comme on pourrait le croire, à Vaucouleurs, mais à Sorcy.

En Bassigny, les seigneurs anglo-bourguignons montraient d'autant plus d'audace qu'ils se sentaient soutenus par les garnisons an-



glaises de Nogent-le-Roi et de Montigny-le-Roi. Pour montrer l'importance qu'il attachait à la possession de ces deux places, Bedford en avait délégué nominalement la capitainerie à l'un des plus grands seigneurs et à l'un des meilleurs hommes de guerre de l'Angleterre, au fameux Jean de Montagu, comte de Salisbury et du Perche, lequel avait institué comme ses lieutenans, à Montigny, Thomas Gargrave, chevalier, avec trois hommes d'armes et seize archers, à Nogent, Thomas Grett, avec le même nombre d'hommes d'armes et d'archers qu'à Montigny. Un écuyer anglais, nommé Dicon Amors, qui avait eu le premier la garde de ces deux places, avait tellement pressuré les populations du Bassigny que Charles II, duc de Lorraine, s'en était plaint amèrement, dans les premiers mois de 1423, à Jean, duc de Bedford. En 1426, Gargrave et Grett n'en suivaient pas moins l'exemple de leur prédécesseur et rançonnaient à l'envi les sujets du roi de France et du duc de Bar. Les exactions commises par ces Anglais donnèrent lieu à des plaintes si vives que le duc René se vit contraint, pour rendre un peu de sécurité aux habitans de cette région, de renforcer la garnison de Gondrecourt. Depuis le 28 novembre 1425, cette place était confiée à la garde de douze hommes d'armes commandés par le bâtard de Cirey ; mais le 15 janvier suivant, on dut augmenter l'effectif de cent vingt nouveaux hommes d'armes, dont un certain Michel Boutier était capitaine, et ce dernier signala sa prise de possession de la capitainerie de Gondrecourt, en levant sur les habitans de Greux et de Domremy une contribution militaire ou « appâtis » d'un muid et demi d'avoine.

Dès le commencement de 1427, les Anglais occupèrent le Bassigny avec des forces si imposantes que l'on eut lieu de croire qu'ils voulaient s'y établir d'une manière définitive. La concentration de ces forces se fit à Montigny-le-Roi et à Nogent-le-Roi, les 23 et 24 avril de cette année ; on y passa en revue une centaine d'hommes d'armes et plus de trois cents archers. Parmi les capitaines placés à la tête de ces troupes, on peut citer Lancelot de Lisle, baron de Nouvion, Thomas Gargrave, capitaine de Montigny, Richard Lowilk, Guillaume Gloucester, Thomas Stone, Thomas Grett, capitaine de Nogent, Henri Biset et Jean de La Pole. L'effectif des garnisons de Montigny et de Nogent, qui n'était que de six hommes d'armes et de trente-deux archers à la fin de 1426, fut alors porté à trente-six hommes d'armes et à quatre-vingt-quatorze archers. Sur cette frontière orientale de la Champagne, le pied de guerre était devenu pour ainsi dire l'état normal. Robert de Baudricourt désirait-il vivre en paix, ne fût-ce que pendant quelques semaines, avec tel ou tel des nombreux seigneurs anglo-bourguignons qui lui faisaient la guerre, il n'y pouvait parvenir qu'à la condition de conclure avec ce seigneur une trêve en règle. Nous possédons le texte de l'une de ces trêves arrêtée

entre le capitaine de Vaucouleurs, et Jean, seigneur de Toulangeon et de Sennecy, maréchal de Bourgogne. En vertu de cette trêve, il y eut cessation des hostilités entre Robert et Jean depuis le 24 mars 1426 jusqu'au 31 mai suivant, c'est-à-dire pendant neuf semaines environ. Il est vrai que des trêves d'un caractère plus général intervenues entre Charles VII et Philippe, duc de Bourgogne, grâce à l'entremise d'Amédée VIII, duc de Savoie, stipulaient un engagement formel pris par le duc Philippe de s'abstenir de toute attaque contre les places françaises de la Meuse, notamment contre Vaucouleurs, Mouzon, Beaumont-en-Argonne et Passavant; mais cette clause ne liait nullement le duc de Bedford, et ne l'avait pas empêché de mettre tout en œuvre pour réduire définitivement ces places sous son obéissance. Plusieurs mois se passèrent en escarmouches continues entre le petit corps d'armée anglais dont nous avons indiqué la composition et les garnisons de Gondrecourt et de Vaucouleurs. De part et d'autre, le but unique de toutes ces chevauchées, c'était le pillage accompagné d'ordinaire de l'incendie. Pendant cette période, telle était la terreur dont les garnisons anglaises de Montigny et de Nogent avaient frappé les populations, que les laboureurs du Bassigny en étaient réduits à cacher leurs chevaux pendant le jour, et à se relever la nuit pour les faire paître.

Ici se place un petit incident tout à fait local qui ne laisse pas d'offrir un assez vif intérêt au point de vue de l'histoire de Domremy et de la famille d'Arc. Le 7 octobre 1423, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire, les habitans de Greux et de Domremy avaient contracté l'obligation de payer au damoiseau de Commercy deux gros par feu entier et un gros par feu de veuve, pour droit de protection et de sauvegarde. Quatorze notables avaient souscrit cet engagement, tant en leur nom qu'au nom de tous les autres habitans des deux villages, et parmi ces notables on remarque Jacques d'Arc, père de Jeanne, qualifié doyen de Domremy. Le montant de la redevance, payable de ce chef à Robert de Saarbruck, ne s'éleva pas à moins de 220 écus d'or. Quand vint l'échéance du terme fixé pour le paiement, — c'était la fête Saint-Martin d'hiver qui tombe le 11 novembre, — les malheureux villageois ne se trouvèrent pas en mesure de verser la somme convenue; ils prièrent alors Jean Aubert, de Champougny, et un riche particulier de Montigny-le-Roi, nommé Guyot Poignant, à qui ils avaient accoutumé de vendre leurs foins et le produit de la coupe de leurs bois, de vouloir bien se porter garans pour eux vis-à-vis de leur onéreux protecteur. Le damoiseau de Commercy était le plus impitoyable des créanciers. Irrité du retard apporté dans le paiement, il fit saisir, piller ou vendre à son profit vingt voitures de foin, quatre-vingts voitures de bois ainsi qu'un certain nombre de chevaux appartenant à Guyot

Poignant ; le dommage fut évalué à 120 écus d'or. Peu de jours après cette saisie, il fut payé des 220 écus d'or qu'il réclamait, et le 8 décembre 1423, il en donna quittance aux habitans de Greux et de Domremy. Sur ces entrefaites, Guyot Poignant, ne se croyant plus en sûreté à Commercy où on le retenait comme otage, était parti précipitamment de cette ville et avait cherché un refuge à Vaucouleurs. Il n'eut rien de plus pressé que d'assigner en réparation du dommage causé par Robert de Saarbruck messire Henri d'Ogéville, chevalier, seigneur de Greux et de Domremy, concurremment avec les habitans de ces deux villages. L'affaire, qui fut portée devant Robert, seigneur de Baudricourt et de Blaise, capitaine de Vaucouleurs, était encore pendante dans les premiers mois de 1427. Le dimanche 16 mars de cette année, les parties ayant comparu pardevant le dit capitaine instituèrent d'un commun accord deux arbitres, Wichart Martin, de Toul, et Joffroi, dit le Moine, de Verrières, en leur confiant la mission de régler leur différend. Le 31 de ce même mois, avant qu'aucune décision eût été rendue, Guyot Poignant, demandeur, ayant refusé de renouveler les pouvoirs des deux arbitres, ceux-ci donnèrent acte de ce refus aux défendeurs, et l'affaire en resta là. Ce qui donne une véritable importance à l'acte, à peu près inconnu jusqu'à ce jour, auquel nous empruntons ces détails, c'est qu'à côté de Jacques Flament, prêtre, et de Jacques Morel, de Greux, chargés d'ester en justice au nom de la communauté de Greux, figure le procureur fondé des habitans de Domremy, et ce procureur fondé n'est autre que Jacques ou, pour employer la forme vulgaire, Jacquot d'Arc. Cette délégation confirme ce que nous avons dit dès les premières pages de notre travail du rang relativement élevé qu'occupait à Domremy le chef de la famille d'Arc. J'ajoute qu'il ne nous est pas indifférent de savoir, grâce au document dont nous venons de résumer le contenu, que le père de Jeanne est entré en relations directes et personnelles avec Robert de Baudricourt un an à peine avant les premières démarches faites par sa fille cadette auprès du capitaine de Vaucouleurs.

## V.

Vers le milieu de 1427, Charles VII ne conservait plus, au nord de la Loire et sur la frontière orientale de son royaume, si l'on excepte Tournay, que cinq ou six petites places dont les principales étaient, en allant du sud au nord et en suivant le cours de la Meuse, Vaucouleurs, Passavant, La Neuville-sur-Meuse, Beaumont-en-Argonne et Mouzon. La forteresse de Montymé, située près de Vertus, avait été prise par les Anglais entre le 14 avril et le 3 juin 1427. Encouragés par ce succès chèrement acheté, les vainqueurs arrê-



tèrent dès lors un plan d'ensemble et se mirent en mesure d'extirper définitivement les derniers vestiges de la résistance, du moins dans la région d'entre Marne et Meuse. Le 22 août 1427, quelques mois seulement après l'occupation de Montaymé, Antoine de Vergy, comte de Dammartin et seigneur de Champlitte, fut nommé par le duc de Bedford capitaine et gouverneur général des comtés de Champagne et de Brie ainsi que des ville et diocèse de Langres; il reçut mission toute spéciale de réduire, dans le plus bref délai, sous l'obéissance du roi d'Angleterre les quatre places de Vaucouleurs, de Passavant, de Beaumont-en-Argonne et de Mouzon. Le 20 janvier suivant, un mandement de Henri VI ordonna de lever un corps d'armée destiné à assiéger ces places, et Jean de Luxembourg, seigneur de Beaufort, fut mis à la tête de ce corps d'armée, composé de six cents hommes d'armes et de mille archers. Jean entra aussitôt en campagne et se prépara à assiéger Beaumont-en-Argonne, forteresse rapprochée de plusieurs de ses seigneuries et dont le voisinage lui était particulièrement à charge. Un subside fut levé sur les habitans des diocèses de Reims et de Châlons pour subvenir aux frais de ce siège. Du 7 février au 20 juin 1428, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, André d'Épernon, trésorier d'Henri VI, et plusieurs autres commissaires spéciaux, se transportèrent successivement à Reims, à Laon, à Soissons, à Noyon, à Saint-Quentin et à Châlons pour procéder au recouvrement des sommes provenant de ce subside et les verser entre les mains de Jean de Luxembourg. Les opérations du siège furent poussées avec beaucoup de vigueur et, dans les derniers jours de mai 1428, Guillaume de Flavy, capitaine de Beaumont, était réduit à rendre cette place, qu'il avait vaillamment défendue contre des forces très supérieures pendant plusieurs semaines. La reddition de Beaumont ne tarda pas à entraîner celle des autres forteresses françaises du voisinage, notamment de La Neuville-sur-Meuse, de Raucourt et de Mouzon, de telle sorte que, dès la fin de 1428, ces derniers boulevards des partisans de Charles VII dans la vallée de la Meuse inférieure avaient passé sous le joug anglais. Quant à Passavant, c'était, comme nous l'avons dit déjà, le repaire d'un redoutable chef de bande, nommé Eustache de Warnécourt, qui ne relevait que nominalelement du roi de France; le 6 octobre 1428, ce chef de bande, n'ayant pas réussi à se faire acheter aussi cher qu'il l'eût voulu par Jean, duc de Bedford, et se voyant assiégé par les forces réunies de René, duc de Bar, et de Louis, cardinal de Bar, prit le parti de livrer aux assiégeans le château qu'il occupait moyennant le paiement d'une rançon de 5,000 couronnes d'or.

Le moment était venu où les Anglais allaient pouvoir tourner toutes leurs forces contre Vaucouleurs. Antoine de Vergy, gouverneur général de Champagne, et capitaine des ville et diocèse de Lan-



gres pour Henri VI, voulut diriger en personne les opérations contre cette place. Nous avons dit que Bedford avait confisqué en 1424 la seigneurie de Blaise appartenant au capitaine de Vaucouleurs et l'avait donnée à Jean de Vergy, neveu d'Antoine de Vergy et du bâtard de Vergy; depuis lors, tous les membres de cette puissante famille anglo-bourguignonne, dont quelques-unes des seigneuries les plus importantes se trouvaient à peu de distance du petit canton français de la Meuse, étaient devenus en quelque sorte les ennemis personnels de Robert de Baudricourt. La seconde moitié de 1427 se passa en escarmouches continuelles entre ce dernier et ses deux plus implacables adversaires, Antoine et Jean de Vergy. Les villages français de la rive gauche de la Meuse avaient eu tellement à souffrir de ces escarmouches que, dans les premiers mois de 1428, les ambassadeurs de Charles VII s'en plaignirent à Philippe, duc de Bourgogne; ils représentèrent que les courses et prises des hommes d'armes d'Antoine et de Jean de Vergy avaient été faites en violation des trêves prorogées à Yenne le 26 novembre précédent, par lesquelles le duc s'interdisait en termes exprès toute attaque contre Vaucouleurs. Le 22 mai 1428, Philippe fit répondre que, si Antoine et Jean de Vergy s'étaient livrés à ces actes d'hostilité, ils avaient agi, le premier comme gouverneur de Champagne et de Brie pour Henri VI, le second comme vassal du roi de France et d'Angleterre auquel Jean de Vergy devait directement l'hommage pour ses fiefs de Fouvent et de Vignory, que par conséquent le duc de Bourgogne n'avait nullement qualité pour intervenir dans des démêlés qui ne le regardaient pas. Les incursions qui avaient donné lieu à ces plaintes n'étaient que le prélude d'une attaque à fond et d'une expédition en règle dont le projet, hautement annoncé depuis plusieurs mois, avait dû parvenir dès lors à la connaissance des intéressés. Rien donc de plus naturel que la coïncidence de tous ces faits avec le premier voyage de Jeanne à Vaucouleurs, qui eut lieu, d'après la déposition d'un témoin oculaire, vers le temps de l'Ascension, c'est-à-dire vers le 13 mai 1428. Lorsque la fille cadette de Jacques d'Arc, conduite par son oncle Durand Laxart, se fit présenter pour la première fois à Robert de Baudricourt, elle connaissait déjà de réputation ce seigneur par ce que lui en avait raconté son père, qui avait comparu en personne devant le capitaine de Vaucouleurs dix mois auparavant.

Dès le commencement de 1428, un subside spécial avait été levé dans les diocèses de Troyes et de Langres, ainsi que dans le bailliage de Chaumont, pour subvenir aux frais de l'expédition projetée: quelques mois plus tard, après la reddition de Beaumont-en-Argonne et des petites places de la Meuse inférieure, on y appliqua également le reliquat de l'aide imposée dans les diocèses de

Reims et de Châlons en vue du recouvrement de ces places. Le 22 juin 1428, André d'Épernon, trésorier des guerres, fut commis à recevoir et à centraliser les deniers provenant de ce double subsidé. Le même jour, Henri VI, ou plutôt Bedford, chargea Antoine de Vergy de mettre sur pied un corps d'armée de mille hommes d'armes pour réduire en l'obéissance du roi d'Angleterre la forteresse de Vaucouleurs et donna commission à Jean de Dinteville, bailli de Troyes, à Jean de Torcenay, bailli de Chaumont, à maîtres Hugues Foucault et Huguenin Marmier, élus sur le fait des aides à Langres, de passer la revue de ces hommes d'armes. Les préparatifs de l'expédition furent conduits avec la plus grande diligence. Trois semaines plus tard, la petite armée qui devait assiéger Vaucouleurs était réunie à Saint-Urbain et à Thonnance-lez-Joinville, où elle fut passée en revue, les 16 et 17 juillet, par les deux baillis de Troyes et de Chaumont. L'effectif de cette petite armée, placée sous les ordres d'Antoine et de Jean de Vergy, comprenait 4 chevaliers bannerets, 14 chevaliers bacheliers, 383 hommes d'armes et 395 archers. Comme Saint-Urbain et Thonnance dépendent en quelque sorte de la banlieue de Joinville, il y a tout lieu de supposer qu'Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont et seigneur de Joinville, prêta le concours le plus actif à une expédition dirigée contre le plus fidèle allié de son compétiteur René, duc de Bar. Antoine jouissait de plus en plus de la faveur de Bedford, qui venait de lui donner, par acte en date du 16 août 1427, les seigneuries de Vaux et de Vauchelles, situées dans le comté de Pontieu, aux environs d'Abbeville, et provenant de la succession de Catherine de Bourbon, comtesse douairière de Harcourt et grand-mère de la comtesse de Vaudemont, morte le 7 juin précédent. Deux autres grands seigneurs anglo-bourguignons, Jean, comte de Fribourg et de Neuchâtel, et Pierre de Trie, dit Patrouillart, seigneur de Mouchy-le-Châtel et capitaine de Beauvais, avaient également été enrôlés pour faire partie de cette expédition ; mais il paraît résulter de plusieurs articles de compte relatifs à la solde des hommes d'armes ainsi enrôlés, que Vaucouleurs capitula avant que le comte de Fribourg et le seigneur de Mouchy eussent eu le temps de rejoindre le gros de l'armée assiégeante. Arrivés, le premier à Montsaugéon, près de Langres, le second, dans les environs de Châlons-sur-Marne, ils reçurent des messages qui leur firent savoir qu'on n'avait plus besoin de leurs services et qui les invitèrent à rebrousser chemin.

Que s'était-il donc passé entre Antoine de Vergy et Robert de Baudricourt ? Quelle était la teneur, quelles étaient les clauses de ce traité de capitulation auquel il est fait allusion formellement dans les articles de compte dont nous venons de parler ? L'arrangement intervenu entre le gouverneur général de Champagne et le

capitaine de Vaucouleurs stipulait-il, comme la plupart des actes du même genre, et notamment comme ceux qui concernent Vitry et Guise, la reddition de la forteresse assiégée après un laps de temps déterminé, sauf le cas d'une victoire décisive remportée dans l'intervalle par Charles VII? Il faut bien avouer que nous ne sommes pas en mesure de répondre à ces questions. Toutes les recherches que nous avons faites pour retrouver le texte de l'accord conclu entre Antoine de Vergy et Robert de Baudricourt sont restées infructueuses. Le duc de Bar se porta sans doute médiateur entre les belligérans, car nous savons que, le 18 juillet 1428, René envoya un de ses hérauts à Champlitte porter un message à Antoine de Vergy. Le 20 du même mois, Robert de Baudricourt fit parvenir à Bar des dépêches adressées au duc, qui lui récrivit les 23 et 28 juillet suivans. D'un autre côté, un ancien inventaire des titres de Joinville mentionne ainsi un traité pour la reddition de Vaucouleurs : « Traicté du seigneur de Vauldemont pour la reddition du chastel de Vaucouleur. » Malgré ces obscurités, il n'en demeure pas moins certain que Vaucouleurs capitula dans les derniers jours de juillet ou les premiers jours d'août 1428, puisqu'on lit dans des articles de compte portant cette date et relatifs au paiement de divers messagers, qu'Antoine de Vergy « avoit fait traité et accord avec les ennemis sur la reddition des chastel et ville de Vaucouleur. »

Plus la situation s'aggravait, plus l'avenir devenait menaçant et plus Jeanne s'exaltait à l'idée de la mission que des voix célestes lui intimaient pour le salut de son pays. Le 23 juin 1428, veille de la Saint-Jean-Baptiste, elle disait à un jeune garçon de son village qu'il y avait entre Coussey et Vaucouleurs (elle voulait dire à Domremy), une jeune fille qui, avant un an, ferait sacrer le roi de France. Lorsque la Pucelle prononçait ces paroles, elle était à la veille de l'épreuve la plus douloureuse que la guerre eût encore attirée sur son village natal. Nous croyons, en effet, avec M. J. Quicherat, que ce fut l'expédition entreprise par Antoine de Vergy contre Vaucouleurs pendant la seconde quinzaine de juillet 1428, qui obligea les habitans de Greux et de Domremy à chercher un refuge provisoire à l'abri des remparts de la ville lorraine de Neufchâteau. Malheureusement, s'il est fait mention de ce qu'on peut appeler l'exode de Neufchâteau dans la plupart des dépositions du procès de réhabilitation, on n'a cependant pris soin nulle part d'en indiquer la date d'une manière précise. C'est par une erreur manifeste que, dans l'acte d'accusation dressé à Rouen le 27 mars 1431, on rapporte cet incident à la vingtième année de la vie de l'accusée; chacun sait que celle-ci n'avait que dix-neuf ans lorsqu'elle comparut devant ses juges. Au lieu de vingtième, c'est quizième année qu'il faut lire; cette erreur ne peut provenir que de la dis-



traction d'un scribe qui aura écrit un *X* en chiffres romains à la place d'un *V*. Et ce qui vient à l'appui de la date que nous proposons, c'est que ce fut, pendant ce séjour à Neufchâteau, qu'un jeune homme, qui prétendait avoir été fiancé à la Pucelle, assigna celle-ci devant l'officialité de Toul; or on ne comprendrait pas que quelqu'un eût pu concevoir l'idée d'intenter ce procès si Jeanne avait eu alors moins de quinze ans. En même temps que les hommes d'armes d'Antoine de Vergy bloquaient Vaucouleurs, ils n'avaient garde de ne point compléter ce blocus en portant le pillage et l'incendie dans la plupart des villages dépendant de la châellenie dont ils voulaient réduire le chef-lieu en l'obéissance du roi d'Angleterre. La maison forte de l'île de Domremy, refuge ordinaire des habitans de cette seigneurie, ne devait pas offrir une sécurité suffisante contre des forces aussi considérables; d'ailleurs, elle était peut-être déjà démantelée à cette époque. Outre que la distance rendait difficile une retraite derrière l'enceinte de Vaucouleurs, le premier soin de l'ennemi avait sans doute été de cerner la forteresse confiée à la garde de Robert de Baudricourt. Il ne restait, en réalité, d'autre refuge accessible et sûr que Neufchâteau, ville lorraine de nom, mais française de cœur, dont les bourgeois entretenaient de vieille date avec les habitans de Domremy toute sorte de rapports de commerce et de bon voisinage. De plus, à cette date, le mari de Jeanne de Joinville, dame de Greux et de Domremy, Henri d'Ogéviller, était un chambellan du duc de Lorraine, et ce duc lui-même avait pour gendre et héritier présomptif René d'Anjou, suzerain de la partie barroise de Domremy, allié fidèle et ami intime du capitaine de Vaucouleurs. Toutes ces circonstances expliquent la retraite dans une ville du duché de Lorraine, inféodé, du reste, à l'alliance anglo-bourguignonne, de ces villageois dont quelques-uns étaient à la fois sujets immédiats du duc de Bar et sujets médiats du roi de France.

Avertis probablement à temps de l'approche de l'ennemi, ces pauvres gens avaient pu pousser devant eux et soustraire ainsi à la rapacité des hommes d'armes les troupeaux qui constituaient leur principale richesse. Du moins, un témoin entendu au procès de réhabilitation, Jacquier de Saint-Amant, rapporta qu'il avait vu la fille cadette de Jacques d'Arc, pendant cette retraite forcée à Neufchâteau, mener paître dans les champs situés aux environs de cette ville le bétail de ses parens. Ceux-ci avaient été assez heureux pour trouver un asile dans une auberge tenue par une brave femme surnommée *la Rousse*; et comme Jeannette, déjà grande fille exercée à tous les travaux du ménage, ne se faisait pas faute de venir en aide à son hôtesse et de lui donner, à l'occasion, de bons coups de main, les Anglais prétendirent plus tard qu'elle avait



été servante dans une auberge mal famée. Cette imputation mensongère ne résiste pas au moindre examen. D'abord, quatre témoins oculaires attestèrent, en 1456, la parfaite honnêteté de la femme *la Rouse* et la bonne renommée dont elle jouissait ; ensuite, nous avons découvert un acte daté de 1412, d'où il résulte que cette femme, mariée à Jean Waldaires, avait alors prêté de l'argent à plusieurs de ses compatriotes suspects au duc de Lorraine en raison de leur attachement au parti du roi de France. Cet exil à Neufchâteau dura une quinzaine de jours, pendant lesquels Jeanne se confessa deux ou trois fois à des religieux mendiants, et par ces mots, il faut entendre des frères Mineurs ou Cordeliers, les seuls religieux mendiants qui possédassent alors un couvent dans cette ville. Pendant la première partie du règne de Charles VII, la propagande en faveur de ce prince n'eut pas, ainsi que nous nous sommes efforcé de le démontrer ici même, de plus ardents foyers que les monastères de l'ordre de Saint-François. Attisé pour ainsi dire par le vieil attachement de la population à la royauté française, le foyer dont il s'agit devait rayonner à Neufchâteau plus encore que partout ailleurs. Nous estimons donc qu'en un moment où Jeanne ressentait si vivement les malheurs de la France en général et de son pays natal en particulier, ces relations pieuses, ces entrevues intimes avec des frères Mineurs achevèrent de la confirmer dans la foi en sa mission à la fois religieuse et patriotique.

Lorsqu'après ces quinze jours d'absence, nos exilés purent enfin reprendre le chemin de leurs demeures, ils furent témoins d'un affreux spectacle. Les Anglo-Bourguignons, furieux de ce que les habitans de Domremy avaient réussi à s'enfuir et à sauver ce qu'ils avaient de plus précieux, s'étaient vengés en mettant le feu au village ; ils avaient montré un acharnement particulier contre l'église paroissiale, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. La pieuse fille de Jacques d'Arc dut ressentir une indignation égale à sa douleur en voyant ce qu'une soldatesque sacrilège avait fait de cette église où elle avait été baptisée et à l'ombre de laquelle elle avait vécu, où elle avait fait sa première communion, où elle avait sollicité et obtenu du ciel de si insignes faveurs. Bon gré mal gré, il lui fallait pourtant se résigner et, depuis son retour de Neufchâteau jusqu'à son second départ pour Vaucouleurs, en d'autres termes, pendant les cinq derniers mois de 1428, force lui fut, pour remplir ses devoirs religieux et assister à l'office divin, de se rendre à l'église de Greux, la paroisse limitrophe. Au reste, la terreur continua de régner à Domremy et dans la région environnante. Le plat pays était tellement en butte aux incursions des bandes armées que l'on avait fait défense aux paysans de se hasarder hors l'enceinte des places fortifiées, et, en novembre 1428, un laboureur, qui s'était mis à refuge

dans la petite forteresse de Foug, fut condamné à une amende parce qu'un jour « il était allé voir sa charrue restée dans les champs. »

Que Jeanne, poussée à bout par une telle continuité de misères, ait éprouvé un redoublement d'exaltation, on ne saurait en être surpris; la seule chose, au contraire, qui pourrait nous étonner, c'est qu'elle ait pu résister encore pendant près de six mois à l'appel, de plus en plus pressant, de ses voix. Un pareil temps d'arrêt, qui dut paraître si long à l'impatience de la jeune inspirée, n'admet que deux explications. Et d'abord, les projets de Jeanne ayant commencé à transpirer un peu au dehors malgré le soin qu'elle mettait à les cacher, ses parens déclarèrent bien haut que, loin d'y donner leur consentement, ils s'efforceraient, par tous les moyens possibles, d'en empêcher la réalisation. Jacques d'Arc fit un rêve où sa fille lui apparut au milieu d'une compagnie de gens d'armes; à la suite de ce rêve, il crut devoir soumettre Jeanne à une plus étroite surveillance et alla jusqu'à dire à ses autres enfans : « Si je savais que la chose advînt, je vous dirais : Noyez-la, et si vous ne le faisiez pas, je la noierais moi-même. » Durand Laxart, cet oncle que la Pucelle avait déjà mis dans la confiance de ses projets, dut alléguer des soins à donner à sa femme récemment accouchée pour obtenir la permission d'emmener sa nièce, qui partit, pour ainsi dire, à la dérobée, sans prendre autrement congé de ses parens. Une autre considération qui peut servir à expliquer le temps d'arrêt que nous signalons, c'est que Jeanne s'était bien promis, dès lors, de ne faire ses premières ouvertures à Charles VII et de n'inaugurer sa mission qu'à une époque de l'année qu'elle considérait comme sainte et bénie à double titre, à savoir pendant le carême qui devait précéder le grand jubilé du 25 mars 1429.

Quoi qu'il en soit, ce fut sur ces entrefaites que la nouvelle du siège mis par les Anglais devant Orléans dut parvenir dans le pays natal de la Pucelle, où l'on commença à suivre de très loin, il est vrai, mais non sans une anxiété croissante, les principales péripéties de ce siège. Au nombre des défenseurs de la ville assiégée figuraient plusieurs braves guerriers originaires de la région de la Meuse, entre autres Henri, bâtard de Bar, et cet habile canonier, maître Jean de Montcélère, dit le Lorrain, que la justesse du pointage de sa coulevrine avait rendu si redoutable aux Anglais. Les Meusiens fidèles au roi de France attendaient avec d'autant plus d'anxiété l'issue des opérations engagées, que la reddition d'une cité réputée avec raison la clé de la Loire eût entraîné presque fatalement, on le craignait du moins, celle des autres places françaises situées au nord de ce fleuve et notamment de Vaucouleurs. Tandis que Suffolk, Talbot et Scales, arrivés devant Orléans dans les premiers jours de décembre 1428, en poussant les opérations

avec plus de vigueur, portaient à son comble la surexcitation des esprits, le gouvernement anglais tendait à obtenir dans le Barrois un succès diplomatique auquel il n'attachait pas moins d'importance qu'à la prise d'une place forte. Il s'agissait d'amener René d'Anjou, duc de Bar, à prêter serment de foi et hommage à Henri VI pour la partie de son duché mouvant de la couronne de la France. Depuis cinq ans que le jeune duc avait pris en main le gouvernement, il était sollicité de remplir ce devoir féodal; mais le beau-frère du dauphin, le fils de la reine Yolande, dont les sentimens étaient très français, avait réussi jusque-là à éluder les réclimations du régent, duc de Bedford. Enhardi par le succès de ses armes, ce dernier renouela ses semmations avec plus de force à la fin de 1428 et au commencement de 1429. René fut mis en demeure pour la dernière fois de s'acquitter de ses obligations de vassal sous peine de voir ses états confisqués et d'être frappé de déchéance. Il se trouvait ainsi placé dans la plus cruelle alternative. Prêter serment à Henri VI ou plutôt à Bedford, c'était se reconnaître l'homme lige du plus implacable adversaire du roi de France son beau-frère et de la reine de Sicile sa mère. Refuser ce serment, c'était entrer en révolte ouverte contre Louis, cardinal de Bar, son oncle et Charles II, duc de Lorraine, son beau-père. Le cardinal et le duc, le premier par peur des Anglais, le second par sympathie pour le duc de Bourgogne, poussaient, en effet, depuis longtemps leur neveu et leur gendre à un acte qui pouvait seul, à leur avis, rendre la sécurité et la paix aux deux duchés de Lorraine et de Bar.

A peu de distance de la cour de Bar et pour ainsi dire à mi-chemin des deux capitales de la Lorraine et du Barrois, le parti de la France comptait un intrépide champion qui combattait de toutes ses forces l'influence anglo-bourguignonne de la cour de Nancy. Ce champion était le capitaine de Vaucouleurs. René d'Anjou éprouvait la plus vive sympathie pour Robert de Baudricourt. Cette sympathie, il l'avait tenue plus ou moins occulte pendant sa minorité; mais dès qu'il s'était saisi du pouvoir, il l'avait fait éclater au grand jour. Depuis la fin de 1424, le jeune duc de Bar et le lieutenant de Charles VII avaient lutté ensemble contre le parti anglo-bourguignon dans la région de la Meuse et s'étaient prêté un appui mutuel. Ils avaient fait en quelque sorte un échange perpétuel de bons procédés. En mainte occasion, le capitaine français avait prêté partie de ses gens ou de son matériel de guerre à la garnison barroise de la forteresse voisine de Gondrecourt, et celle-ci, en revanche, lui avait souvent rendu des services du même genre. Il y a plus. La guerre, dite de la succession, avait obligé le duc Charles II, malgré sa déférence pour les Anglais, à s'associer, non-seulement avec son gendre, mais encore avec l'allié de celui-ci, contre le comte de Vau-



démont, leur commun adversaire ; et c'est alors que l'on avait vu les habitans de Domremy, chassés de leur village par les hommes d'armes ennemis, trouver un asile sûr dans la place lorraine de Neufchâteau.

Baudricourt avait donc le plus grand intérêt à ce que René d'Anjou, sans l'appui duquel il n'aurait pu défendre si longtemps et avec tant de succès la châtellenie confiée à la garde de son épée, ne consentît point à se faire le vassal du duc de Bedford. Ce fut sur ces entrefaites que, dans le courant de janvier 1429, Jeannette d'Arc le vint trouver pour la seconde fois. D'après la déposition d'un témoin oculaire, Bertrand de Poulangy, la première démarche de la Pucelle auprès du capitaine de Vaucouleurs avait eu lieu vers la fête de l'Ascension de l'année précédente, en d'autres termes vers le milieu du mois de mai 1428. Cette démarche avait coïncidé, par conséquent, comme nous l'avons montré plus haut, et cette coïncidence mérite d'être ici rappelée, avec les préparatifs faits par Antoine de Vergy pour réduire sous le joug anglais le dernier lambeau de territoire que le roi de France eût conservé sur la rive gauche de la Meuse. Baudricourt n'avait alors fait que rire de la jeune paysanne, qu'il avait estimée folle : et après une ou deux entrevues, il avait dit à Durand Laxart, oncle de celle-ci, qui l'avait amenée, de la reconduire à son père, non sans lui avoir administré une bonne correction manuelle.

A l'époque du second voyage de Jeanne à Vaucouleurs, le capitaine de cette forteresse se trouvait, comme le roi son maître, dans une situation encore plus critique que six mois auparavant. Si Charles VII pouvait craindre de voir Orléans tomber d'un moment à l'autre aux mains des Anglais, Robert de Baudricourt était menacé, par suite des sommations que Bedford venait de faire au duc de Bar, de perdre son fidèle protecteur, dont on voulait faire l'homme lige de Henri VI. C'est précisément parce que ce rude soldat jugeait que la fortune du royaume et la sienne propre étaient dans un état désespéré qu'il ne se borna pas cette fois à rire et à hausser les épaules en recevant de nouvelles ouvertures de la fille de Jacques d'Arc. Quand on n'attend plus rien de la terre, on est moins prompt à dédaigner un secours annoncé au nom du ciel. Outre qu'il était touché de ce qu'il entendait dire de la piété de Jeanne et de ses douces vertus, il ne voyait pas sans une certaine surprise qu'elle ne s'était nullement laissé rebuter par le mauvais accueil qu'il lui avait fait d'abord. Cette obstination invincible à poursuivre à travers tous les obstacles l'accomplissement de son idée était la meilleure preuve, sinon de la divinité, au moins de la sincérité et de la vigueur de son inspiration. D'ailleurs, la Pucelle commençait à être entourée d'un prestige dont il fallait bien tenir compte. Les dangers pressans de



la situation avaient rendu plus vif l'espoir que l'on mettait en elle. Dans la population de Vaucouleurs et des villages voisins, dans l'entourage même de Robert, il n'y avait plus qu'un cri en faveur de celle que l'on considérait comme l'envoyée de Dieu.

A notre avis, les succès remportés par les Anglais devant Orléans, l'hommage exigé par Bedford pour le Barrois et peut-être aussi une clause restée inconnue de la capitulation conclue vers la fin de juillet 1428 avec Antoine de Vergy, sont les trois faits diversement mais également menaçans, sous l'influence desquels Baudricourt se décida enfin à prendre au sérieux la jeune inspirée de Domremy. Le premier de ces faits avait sans doute plus d'importance au point de vue de la politique générale ; mais le second constituait pour le capitaine de Vaucouleurs et aussi pour Jeanne un danger tout particulièrement actuel et local. La question de l'hommage devait intéresser d'autant plus vivement la Pucelle qu'elle tirait son origine d'un village dont une moitié seulement était située en France et dont l'autre moitié faisait partie du duché de Bar. Un autre village de ce même duché, Vouthon, avait vu naître la mère de Jeanne ; et nous apprenons par un document authentique que Jacquemin, l'aîné des enfans de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, dite de Vouthon, y faisait sa résidence en 1425. Comment Jeanne ne se serait-elle pas émue à la pensée que ses compatriotes et ses plus proches parens étaient sur le point de devenir les sujets de l'envahisseur, que Domremy, son lieu natal, allait devenir une terre anglaise !

Un épisode trop peu remarqué jusqu'à ce jour, le voyage de la Pucelle à Nancy, doit se rattacher principalement à ces préoccupations. Selon toute vraisemblance, ce voyage avait été concerté entre Robert de Baudricourt et le jeune duc de Bar. Ce qui nous le fait croire, c'est que, précisément à la date où ce voyage eut lieu, nous voyons René d'Anjou quitter Saint-Mihiel, où il se trouvait alors, pour se rendre à Nancy auprès de son beau-père. Né le 16 janvier 1409, le duc de Bar venait d'atteindre sa vingtième année. Doué d'une imagination ardente et d'une nature généreuse, il était à l'âge où l'âme, encore candide, a le plus de penchant pour le merveilleux. Fils d'une reine supérieure par le génie politique à tous les princes de son temps, il devait plus que personne être prévenu en faveur du sexe auquel appartenait une telle mère. On comprend donc qu'il eût un très vif désir de voir cette merveilleuse jeune fille, dont la renommée commençait à se répandre ; il pensait peut-être que la Pucelle, en frappant fortement l'imagination de Charles II, vieillard superstitieux et crédule, pourrait l'aider à résister aux influences qui le poussaient à se faire le vassal de l'Angleterre. Toutefois, dans la crainte de se compromettre vis-

à-vis de Bedford et de ses espions, il s'arrangea pour que l'entrevue n'eût pas lieu dans ses états, mais à Nancy. Le duc de Lorraine ressentait depuis longtemps déjà les atteintes de la maladie qui devait bientôt le conduire au tombeau; et comme la rumeur publique attribuait dès lors à la Pucelle le pouvoir d'opérer des prodiges, il fut facile d'inspirer à Charles II le désir de la voir, en lui donnant à entendre qu'il avait chance de recouvrer par ce moyen la santé.

Jeanne eut la précaution, avant de se mettre en route, de se faire délivrer un sauf-conduit, et nous voyons par là qu'elle se considérait en Lorraine comme en pays ennemi. On ne sait que fort peu de chose relativement à l'entrevue de Nancy, mais on connaît sûrement ce qu'on en sait, car on le tient ou de la Pucelle elle-même ou d'un témoin à qui elle l'avait rapporté. L'incident le plus notable sans contredit de cette entrevue, ce fut la demande qu'adressa la jeune visiteuse au duc de Lorraine de lui donner son fils, c'est ainsi qu'elle désigne René d'Anjou, gendre de Charles II, pour la conduire en France. Il y a lieu de s'étonner qu'aucun historien n'ait fait remarquer encore combien une telle demande est digne d'attention. Elle prouve jusqu'à quel point la Pucelle croyait pouvoir compter, malgré les apparences défavorables du moment, sur le dévouement absolu de René d'Anjou à la cause française, et l'on en peut conclure qu'elle avait reçu sur ce sujet les confidences, soit du duc de Bar présent à l'entretien, soit de Robert de Baudricourt. C'est une nouvelle raison de croire à une entente préalable entre ces deux derniers personnages au sujet de l'entrevue de Nancy. Charles II consulta Jeanne sur sa maladie. Elle lui reprocha le scandale de sa liaison avec une concubine et lui dit qu'il ne recouvrerait jamais la santé s'il ne revenait à une meilleure conduite. Elle le pressa de rompre tout commerce avec Alison du Mai, ainsi se nommait cette concubine, pour reprendre « sa bonne femme » qu'il avait quittée et qu'il délaissait.

Que le duc de Lorraine ait eu à subir ces vertes remontrances, c'est un fait que nous ne pouvons guère révoquer en doute, puisqu'il résulte de la déposition d'un témoin désintéressé qui racontait ce que Jeanne elle-même lui avait dit. Ce fait nous frappe d'autant plus qu'il est pour ainsi dire unique dans la carrière de la Pucelle. En dehors de la mission bien définie qu'elle affirmait avoir reçue de Dieu, elle garda toujours dans son langage comme dans ses actions la réserve modeste qui convenait à son âge, à son sexe et à sa position sociale. C'est surtout par ce juste sentiment des convenances, par ce bon sens pratique qu'elle se distingue de toutes les illuminées qui ont laissé un nom dans l'histoire. Lorsque plus tard, dans le cours de ses campagnes, elle sévissait contre les femmes de mau-

vaise vie qui suivaient l'armée, elle ne faisait en quelque sorte que remplir son devoir de chrétienne puisqu'elle était alors l'un des chefs de cette armée et qu'ainsi sa conscience était engagée à prévenir les désordres causés par la présence de ces femmes. Mais l'inconduite privée du duc de Lorraine n'avait aucun rapport avec la mission patriotique, et n'engageait en rien la responsabilité de la vierge de Domremy. Il n'y a qu'une explication d'un fait aussi étrange, on dirait presque d'une sortie aussi déplacée. La jeune Française savait sans doute que le vieux duc usait plus que jamais de l'influence naturelle qu'il avait sur son gendre pour l'amener à faire hommage du Barrois au roi d'Angleterre. Il est probable que Charles II, non content d'opposer un refus à celle qui n'avait pas craint de lui demander René d'Anjou pour la conduire auprès de Charles VII, laissa percer à cette occasion quelque chose de ses sympathies anglo-bourguignonnes ; et c'est alors que la Pucelle, se sentant blessée au cœur, ne se put défendre de jeter à la face du vieux duc les reproches sanglans dont parle dans sa déposition Marguerite la Touroulde. Douée du sens le plus pratique et tout entière à l'idée de sauver son pays, Jeanne n'a dû darder ainsi son aiguillon que contre quelqu'un qui venait de se déclarer l'ennemi de la France. Née et élevée au fond d'une campagne située à une assez grande distance de Nancy, comment, dira-t-on, pouvait-elle être si bien au courant de la vie privée du duc de Lorraine ? Pour avoir l'explication de ce fait, un peu étrange au premier abord, il faut se rappeler que Henri d'Ogéville, seigneur de Domremy du chef de sa femme Jeanne de Joinville, faisait partie depuis longues années, à titre de chambellan, de la maison de Charles II, et c'est vraisemblablement grâce à cette circonstance que l'écho des bruits mis en circulation à la cour ducale avait eu du retentissement jusque dans le village natal de la Pucelle.

Nous terminerons ici des recherches qui, d'après le titre même de notre travail, n'auraient pas dû dépasser Domremy. En nous laissant entraîner plus loin à la suite de notre héroïne, nous serions amené à raconter une fois de plus la mission de la Pucelle, alors que nous n'avons eu d'autre but que de scruter le côté humain, laissé à peu près complètement dans l'ombre jusqu'à ce jour, des origines de cette mission. Aussi notre seule ambition serait que l'on voulût bien considérer ces pages comme une sorte de vestibule du monument élevé par les maîtres de la science historique à la gloire de Jeanne d'Arc.

---

---

# MŒURS FINANCIÈRES DE LA FRANCE

---

## LES CONTRATS D'ASSURANCES.

---

La révolution française a été inspirée par le désir de partager également entre les diverses classes de la société la propriété du sol et de donner à chacune d'elles des droits égaux à son exploitation. Aujourd'hui tous les mouvemens qui nous agitent, toutes les passions qui sont éveillées n'ont qu'un but : le partage du capital mobilier et la facilité de l'acquérir. La terre, avant la révolution, c'était le signe du pouvoir, du droit public, de l'existence assurée, de la vie des familles et des individus : le capital mobilier, c'est aujourd'hui l'instrument du travail nécessaire à tous, le fondement même du droit individuel et social.

Sans doute le partage du sol est permis à chacun, et la possession du capital mobilier n'est interdite à personne; nul n'est exclu du banquet de la vie, mais l'accès s'offre-t-il aisément? C'est l'éternel problème que les progrès de la civilisation tendent à résoudre. L'étude de nos mœurs financières nous a fait constater combien la mobilisation du capital, les progrès récents faits à cet égard, les procédés nouveaux employés pour en activer la production et le mettre à la portée des plus humbles avaient donné sous ce rapport d'heureux résultats.

Depuis longtemps déjà, les combinaisons qui ont pour objet la création de nouveaux capitaux mobiliers en même temps que la reconstitution de capitaux perdus, la garantie contre les pertes dans le présent et l'avenir, les *assurances* en un mot contre tous les risques auxquels l'homme est exposé sur ses biens, meubles et immeubles,



sur sa vie, en prévision de l'oisiveté, de la maladie, de la vieillesse, de tous les maux enfin qui menacent l'individu ainsi que les membres de chaque famille, ont attiré l'attention de tous ceux qui pensent, parlent ou écrivent, et le recueil serait grand des ouvrages spéciaux consacrés à l'assurance sous toutes ses formes, non-seulement de l'assurance individuelle, mais encore de l'assurance collective étendue à des groupes plus ou moins nombreux : quelques-uns prétendent qu'elle devrait s'étendre à tous, et que c'est manquer au devoir social de l'état que de ne pas la fournir à l'universalité des citoyens. Le contrat d'assurance marque en tout cas un progrès considérable dans la constitution de la fortune publique et les procédés à l'aide desquels cette fortune a été mobilisée.

Ce n'est pas d'hier que les moyens de vulgariser le crédit : la substitution du papier à la monnaie, l'industrie des banques, ont pris naissance, et il faut remonter aussi très haut pour trouver les premiers réglemens des contrats d'assurance; mais c'est vraiment de nos jours que ces opérations ont pris le plus d'extension, ont pénétré le plus profondément dans toutes les couches sociales, à tel point que notre siècle en semble presque le créateur, et tout n'est pas dit sous ce rapport : les spécialistes ne manquent pas pour affirmer que, loin d'être épuisée, la matière n'est presque pas entamée, en France surtout, où, si les établissemens de crédit ont dépassé presque les limites nécessaires, l'assurance n'a pas été l'objet des mêmes entraînemens. Cela pouvait être vrai, il y a un certain nombre d'années; nous-même, en 1859 (1), à propos du crédit mutuel, et en 1867 (2), au sujet des assurances sur la vie, nous constatons, en le comparant avec l'Angleterre, l'état d'infériorité de notre pays; nous l'expliquions par la différence de nos mœurs financières, nos habitudes de l'épargne, notre mode de placemens industriels et les avantages spéciaux que la création de nouvelles valeurs assurait à coup sûr à leurs possesseurs; depuis lors, les circonstances n'ont-elles pas singulièrement changé? N'est-il pas opportun de le reconnaître et de constater les faits nouveaux? Nous le croyons d'autant plus que tout d'abord le progrès a commencé à se produire avec une grande rapidité, puis la mesure a été dépassée, et un brusque revirement a eu lieu. Le succès des compagnies d'assurances, presque trop grand, s'est changé plus tard en revers pour quelques-unes; mais pour les assurances comme pour les banques le temps de l'accalmie est revenu, la fièvre a cessé, et comme l'expérience est bonne à méditer, il nous paraît utile d'en exposer les leçons.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1859.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> février 1867.

## I.

Les années qui suivirent la révolution de 1848 virent naître une foule de projets, d'études, de discussions sur la constitution du capital mobilier, sur les méthodes les plus propres à développer le crédit, à le rendre accessible à tous, à procurer à chacun l'instrument du travail, s'il se pouvait même à en égaliser les fruits, distribuables par individu, non à titre de droit propre, la propriété devant être considérée comme un vol fait à la communauté, mais en vertu des besoins que chaque être est appelé à satisfaire dans leur mesure entière au moyen de son propre travail. Aujourd'hui encore, à lire les œuvres de la presse socialiste, à entendre les discours prononcés dans certaines réunions révolutionnaires, il semblerait que nous soyons revenus à trente-sept ans en arrière et même que nous en dépassions les excès, puisque dans les graves débats qui se poursuivaient alors c'était principalement aux doctrines, aux théories, à la persuasion qu'on s'efforçait d'avoir recours, tandis qu'aujourd'hui la violence est surtout préconisée et que le partage des biens de ce monde doit s'obtenir uniquement par la force. Dans cette première période, ceux qui lui survivent peuvent se rappeler combien de tentatives avaient été faites pour développer le crédit, multiplier la circulation du papier, créer des banques de toute nature, surtout à l'usage des classes les plus pauvres, et c'est alors que le crédit mutuel était adopté comme la base de nombreuses combinaisons financières autour de nous; en France, il n'était guère appliqué que dans une société d'assurances immobilières, mais l'on s'efforçait de l'étendre à des banques proprement dites. Puis la préoccupation publique, portée d'abord vers les banques, revint aux assurances, et nos mœurs financières nous parurent pouvoir s'en accommoder. Ce fut alors en 1869 que nous dûmes indiquer ce développement spécial de la richesse mobilière comme éminemment utile et noter notre infériorité vis-à-vis de nos voisins, de l'Angleterre particulièrement; mais c'était surtout en matière d'assurances sur la vie que nous paraissions en retard, et c'est sur ce sujet spécial que se portaient nos réflexions.

Ces opérations se divisent en deux branches : assurances en cas de mort qui ont pour objet le paiement d'une somme payable au décès de l'assuré, et assurances différées, payables en cas de vie de l'assuré, après un certain nombre d'années, sous formes de rentes viagères ou de capital une fois soldé; or chez nous la faveur dont ces assurances sur la vie jouissaient ailleurs n'était pas bien grande, et nos habitudes financières semblaient même y répugner, tant à cause

des dispositions du public, porté à l'épargne personnelle, qu'à cause des modes de placement de ces épargnes mêmes. Contrairement aux habitudes anglaises, nos compatriotes aimaient mieux s'en remettre à eux du soin de préparer l'avenir en ne confiant aucun capital à des sociétés d'assurances, mais en épargnant le plus possible du bénéfice de leur travail et en le plaçant sur des titres dont la plus-value toujours certaine pouvait être plus ou moins rapprochée. D'anciennes combinaisons, comme celles particulièrement connues sous le nom de *tontines*, qui avaient eu de nombreux partisans, qui, après une association de plusieurs années, composée de participants de n'importe quel âge, assuraient le partage des versements effectués entre les seuls associés survivans, avaient été successivement abandonnées et rendaient les assurances sur la vie encore moins populaires. Toutefois les compagnies adoptèrent de nouvelles combinaisons qui modifièrent peu à peu nos habitudes : la plus importante fut celle qui admit les associés au partage des bénéfices réalisés par les sociétés elles-mêmes, et, à partir de ce moment, le mouvement de propagande s'étendit. Les calculs que nous empruntons au *Moniteur des Assurances*, le plus utile recueil publié sur ce sujet, qu'a fondé M. Eugène Reboul, dont le nom fait autorité en cette matière, et qu'a continué M. Alfred Thomereau, nous permettront d'apprécier les résultats obtenus (1).

On peut diviser en trois périodes les mouvemens qu'il s'agit de signaler : 1° de l'origine des assurances jusqu'en 1870 ; 2° de 1870 à 1880 ; 3° enfin l'état actuel. Mais une première réserve doit être faite. Les statistiques du *Moniteur des Assurances* ne peuvent comprendre toutes les opérations réalisées en France : il faut en écarter d'abord celles qui sont contractées avec des sociétés étrangères qui viennent chercher des cliens parmi nous et qui en obtiennent un plus ou moins grand nombre selon les facilités qu'elles offrent et la réputation dont elles jouissent. Or le nombre en est considérable. Il faut aussi écarter les sociétés françaises qui ne publient pas le chiffre de leurs opérations, celles qui ont leur siège en province et ne jouissent d'aucune notoriété. C'est sur une vingtaine de sociétés seulement que les derniers tableaux des opérations ont été établis par le *Moniteur des Assurances* (2). Mais plusieurs sont

(1) Dès 1860, les plus remarquables travaux avaient été faits en faveur des assurances sur la vie. M. Francisque Sarcey avait ouvert la marche en publiant sa brochure : *Faut-il s'assurer*. MM. Michel Chevalier, Clément Duvernoy, Edmond About, Alfred de Courcy, le plus actif propagateur des assurances, Eugène Reboul, A. Cochin, poursuivirent une campagne dont le succès ne fut plus démenti.

(2) Ces sociétés sont : la Compagnie d'assurances générales, l'Union, la Nationale, la Caisse paternelle, la Caisse générale des familles, l'Urbaine, le Monde, l'Alliance, le Soleil, l'Aigle, la Confiance, le Patrimoine, l'Abeille, la France, la Foncière, la Centrale, le Nord, la Métropole, le Progrès national, la Providence et l'Ouest.



de date récente, les plus anciennes mêmes n'ont pas été créées à la même époque, la comparaison des périodes entre elles ne pourrait donc fournir des chiffres concordans ; le total seul montre les progrès généraux obtenus. De l'origine jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1860, les opérations faites par les compagnies dont il s'agit s'élevaient à 38,258 contrats assurant en capitaux 334 millions de francs et à 26,700 contrats assurant 17 millions 1/2 de rentes viagères ; mais d'année en année les chiffres se sont accrus et, au 1<sup>er</sup> janvier 1870, ils accusaient depuis l'origine 156,000 contrats pour 1,516 millions de capitaux et 56,000 contrats pour 36 millions 1/2 de rentes viagères. Il restait en vigueur au 31 décembre 1869 92,000 contrats assurant 919 millions de capitaux et près de 27,000 contrats assurant 18 millions de rente viagère.

La progression avait été grande d'année en année ; pour l'année 1869 seule, elle dépassait 200 millions. Elle avait supporté, tout en s'accroissant davantage chaque année, 6,800 sinistres donnant lieu au paiement de 58 millions de francs ; en 1869 seulement 8 millions 1/2 avaient été payés : dans le cours de cette année, on put constater le décès de 1,300 rentiers viagers et l'extinction de près de 1 million de rentes. Dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1880, d'après les statistiques faites dans des conditions semblables, on a compté depuis l'origine 391,000 contrats de capitaux assurés pour 3 milliards 830 millions et 88,000 contrats pour 60 millions de rentes viagères. Sur les capitaux assurés, il en restait en cours près de 2 milliards ; les rentes viagères à solder montaient encore à 26 millions. Enfin, à la date du 15 juillet 1884, le *Moniteur des Assurances* donne le tableau récapitulatif suivant : opérations en cours en 1882, 2 milliards 760 millions, et, en 1883, 2 milliards 969 millions de capitaux assurés, soit 208 millions d'augmentation en un seul exercice : comme il y avait eu 310 millions de contrats éteints (1), la production nouvelle dépassait 518 millions, dont 500

(1) Il importe de faire une distinction dans ce que l'on appelle les contrats éteints : il y en a que l'événement prévu fait cesser, il y en a d'autres qui cessent par la volonté même de l'assuré. L'ouvrage que nous citons spécialement renferme à cet égard des lignes bonnes à méditer : « ce qui manque aux assurés, c'est la persévérance. Lorsqu'on a bien compris les principes et la morale de l'assurance sur la vie, il est rare qu'on ne devienne pas assuré. Mais si l'on est quelquefois long à se décider à bien faire, les défaillances se produisent facilement, on cède volontiers aux influences de toute sorte qui vous empêchent de persévérer... » Si à ces considérations on ajoute la complicité des compagnies elles-mêmes, on s'étonnera moins des nombreuses réalisations si nuisibles à tous les intérêts ; et quand nous parlons de complicité, nous ne disons rien que les compagnies ne sachent parfaitement elles-mêmes, car elles sont aussi bien que nous convaincues que c'est à l'exagération des commissions que sont dus la plupart des abandons de contrats. L'assuré auquel on accorde une remise de 50 à 60 pour 100 de sa prime de première année a un intérêt évident à ne pas conti-



par assurances en cas de décès, et 18 par assurances en cas de vie. Les sinistres en 1883 avaient dépassé 35 millions, ils n'étaient que de 33 millions en 1882.

Dans les tableaux du *Moniteur des assurances*, deux chiffres très significatifs doivent être relevés, celui des frais généraux des compagnies, qui, pour l'année 1883, montent à plus de 9 millions, et celui des commissions, qui en dépassent 10 1/2. Les primes de première année reçues par les compagnies n'étant que de 18,600,000 francs, les commissions ont donc prélevé 57 pour 100, et, avec les frais généraux, tout a été absorbé, aucun bénéfice n'est resté dans les mains des assureurs.

A cet égard, il faut bien comprendre comment opèrent les compagnies d'assurances sur la vie. Les contrats en cas de mort sont passés pour toute la durée de la vie; ceux pour des paiemens différés ou des rentes viagères sont passés pour plusieurs années et durent vingt ans en moyenne. Les primes se paient d'avance.

Si ces contrats sont passés au moyen d'un intermédiaire, celui-ci prélève d'avance sa commission, il touche en général le montant d'une année de prime; mais quand les versements se prolongent pendant la vie entière ou pendant un grand nombre d'années, s'il s'agit de rentes viagères, la commission peut s'étendre au-delà d'une année. A Paris, les intermédiaires traitent à forfait, et leur courtage se règle en conséquence; en province, lors du paiement des primes, il y a toujours un droit d'encaissement pour les représentans des compagnies. Tous ces frais amoindrissent de beaucoup le produit des opérations, et c'est ainsi que, pendant la dernière période, la profession d'assureur a vu tant de pertes se produire.

Avant d'achever l'exposé de toutes les fautes commises par les sociétés d'assurances, il nous est impossible de ne pas faire un retour sur les premiers mouvemens que nous signalions tout d'abord. Nous souffrions du retard qui se manifestait en France, par rapport aux autres pays, dans des opérations utiles à tous, profitant surtout aux plus pauvres; nous nous réjouissions de voir les écrivains spéciaux mettre en lumière les avantages sociaux et politiques qui en découleraient. L'état lui-même, par l'établissement des caisses de retraite et de la vieillesse; les villes, par la création des sociétés de secours mutuels et des caisses d'épargne, favorisaient, à l'exemple du gouvernement anglais, si opposé à toute ingérence de l'état dans les entreprises particulières, mais qui faisait à cet égard une bien remarquable exception, favorisaient, disions-nous, une propagande qui embrassait dans le même élan les assurances en

nuer sa police puis que les avantages qui lui sont faits se renouvelleront chaque fois qu'il s'adressera à une autre compagnie (*Moniteur des assurances*, 15 juillet 1884).

cas de vie et les assurances en cas de décès, aboutissant ainsi, sous diverses formes, à la protection de l'existence individuelle. Malheureusement, aujourd'hui, d'autres préoccupations nous assiègent, et ce n'est plus le mot : « En avant ! » qui est de saison, c'est un avertissement à la prudence, à la circonspection, presque un mot d'ordre contraire, puisque, comme les faits le démontrent, les avantages recueillis non-seulement ont été plus lents, mais que de nombreux essais pour des créations nouvelles de sociétés n'ont pas réussi et ne devaient pas réussir.

Or ce n'est pas l'intérêt de ces sociétés que nous avons en vue, ce n'est pas à leur propre succès que nous visons de préférence, c'est avant tout au succès de l'assurance en principe, de celle qui, selon le mot de M. Gladstone dans la discussion de la loi de 1862 constituant l'état anglais assureur viager, avait pour but l'amélioration du sort des plus nombreux et des plus chers des concitoyens du ministre. Les assurances en cas de mort et pour l'amélioration de la vie, si l'on peut parler ainsi, ont alors obtenu en Angleterre un concours qui fait, comme le disait M. Augustin Cochin, l'état l'assureur du peuple ; c'est bien ce rôle qui lui appartient aussi chez nous, non pas d'une façon directe et absolue, comme quelques utopistes persistent encore à le demander, mais d'une façon indirecte par le concours qu'il faut prêter à toutes les combinaisons que l'esprit inventif trouvera pour venir au secours des nécessiteux et stimuler le penchant à l'économie et à la prévoyance, en un mot, par une surveillance plus directe et plus minutieuse des opérations privées. Les assurances sur la vie sont, en effet, l'objet de précautions administratives qui ne sont pas prévues pour les autres contrats d'assurances : certains articles de statuts des sociétés recommandent des placemens spéciaux pour les sommes versées et exigent des précautions pour le paiement des actions elles-mêmes. Il ne faut pas affaiblir ces réglemens, mais les fortifier au contraire et rendre le contrôle plus actif et plus rigoureux.

L'état, en garantissant la caisse de retraite pour la vieillesse, en aidant à la création des sociétés de secours mutuels, en protégeant toutes les caisses d'épargne, a conquis un droit, on peut même dire a contracté des devoirs que l'on est presque porté à exagérer, puisqu'on semble lui demander d'être le seul assureur. On l'a vu, lorsque des désordres ont éclaté dans certaines localités, où les caisses d'épargne ont été entraînées à ne pouvoir remplir leurs engagements : l'opinion publique s'est révoltée contre cette localisation des caisses tombées en faillite et a demandé la solidarité de toutes sous l'égide de l'état. S'il en doit être ainsi, on concevra l'utilité de la surveillance officielle à l'égard des sociétés privées, de même qu'on ne conteste pas son action vis-à-vis

d'autres institutions qui ont un vrai service public pour objet, comme, par exemple, les compagnies de chemins de fer : le service des transports est-il d'un ordre supérieur à la constitution des assurances sur la vie ? La création des caisses d'épargne postale due à l'initiative de M. Arthur Legrand, député de la Manche, a été un grand pas fait en avant.

A côté des excès à craindre et qu'il faut surveiller toujours, il est bon de noter les combinaisons nouvelles prises pour aider au développement des assurances et dont la plus importante a été l'admission au partage des bénéfices des assurés avec leurs assureurs mêmes. Aucune réponse meilleure ne pouvait être faite aux détracteurs des sociétés anciennes si prospères, si utiles à tous, et l'augmentation très légère qui, dans le paiement de la prime, a admis l'assuré au partage des profits réalisés par les sociétés a enlevé toute méfiance à l'égard de ces profits. Plus que toute propagande, plus que tout programme laudatif, ce système est devenu le moyen le plus efficace de progrès, soit que ce partage des bénéfices s'effectue par un paiement en argent, par une augmentation de la somme assurée, ou par une diminution de la prime à payer.

Il reste une remarque importante à présenter. Les assurances sur la vie diffèrent des autres assurances en ce sens qu'il y a toujours un paiement à effectuer par les assureurs. Un incendie peut ne jamais se produire, un accident même peut ne pas arriver. La mort arrive toujours, et la somme stipulée avec délai sera soldée aux uns ou aux autres. C'est donc pour les administrateurs des compagnies un devoir rigoureux d'être continuellement sur la brèche, de tenir toujours disponibles les sommes qui sont nécessaires à ces paiements, comme d'évaluer à leur juste prix les chances que peuvent leur faire courir leurs cliens ; en un mot, il leur faut rectifier sans cesse leurs tables de mortalité.

De grandes variations existent à ce sujet, et la science des actuaire, c'est-à-dire des calculateurs chargés de ces appréciations, est toujours en éveil sur ce point. Faire des réserves annuelles, bien placer ses capitaux, bien équilibrer les primes, voilà le premier devoir des sociétés ; il en est un autre non moins impérieux, celui de savoir borner ses dépenses. Dans les chiffres cités pour 1883, nous avons montré à dessein qu'elles nous paraissaient bien considérables. Est-il nécessaire, comme on l'a fait en 1883, de dépenser 9 millions 1/2 afin d'en encaisser 114, et surtout devait-on distribuer en commissions une somme de 10 millions 1/2 pour les assurances sur la vie ? Nous avons déjà dit quelques mots de ce *fléau* des commissions, nous y reviendrons plus tard, car la *commission* s'applique à toutes les formes de l'assurance, et elle a nui aux assurances sur l'incendie aussi bien qu'aux assurances sur la



vie. Le sujet vaut la peine d'être traité plus à fond, tant les conséquences ont été graves dans les années précédentes, tant il importe d'y mettre un terme. Quant aux assurances sur la vie même, il convient de dire un mot des diverses combinaisons qui, adoptées récemment, ont servi à leur extension, et qui du chiffre de 500 millions d'assurances sur la vie, noté par nous en 1869, l'ont porté à celui de 3 milliards que nous relevions en 1883 pour une vingtaine de compagnies françaises.

Le vieux mode de tontines sous lequel, dans les siècles précédents, la mutualité avait servi de base à des assurances sur la vie, s'est transformé et tend à reparaître avec de sérieux avantages. La tontine consistait à réunir, pour un certain délai, des sommes dont les intérêts devaient s'accumuler, et, à l'expiration du terme, à en partager le total entre les associés survivans. Nulle distinction d'âge, de santé, de mortalité n'était faite au préalable. Cette accumulation des intérêts et les chances trop faibles de mortalité entre des individus appartenant aux mêmes classes de la société avaient donné des résultats tellement insignifiants que les tontines périrent d'elles-mêmes et ne se renouvelèrent pas. Une société nouvelle, *la Fourmi*, vient de prendre utilement leur place; et sans la donner comme un type unique, nous la présentons comme un bon exemple à citer. Elle a convié les ouvriers, les employés modestes, les artistes, à lui donner 0 fr. 10 par jour qui seront centralisés et employés en achats de *valeurs à lots*, c'est-à-dire qui ajouteront aux intérêts accumulés le profit des tirages au sort. Constituée par période de dix années, cette société sera la véritable loterie de l'épargne, et, on peut le dire, de la bienfaisance, puisqu'il est permis de verser pour un tiers et de lui constituer ainsi une épargne en participation. Les résultats de cette œuvre, à laquelle participent les hommes les plus compétens et les plus éminens, parmi lesquels nous citerons M. Édouard Hervé, M. Francisque Sarcey, M. Henri Durrieu, le président du Crédit foncier, M. Christophle, dont les administrateurs, et l'on peut dire les employés, ne touchent ni rémunération ni jetons de présence, comptait, au 24 février 1884, 1,265,000 francs de fonds versés; fin décembre dernier, ce chiffre avait doublé; dans un an, on suppose bien qu'il s'élèvera à plus de 4,000,000 de francs.

*La Fourmi* n'est toutefois pas une véritable société mutuelle, pas plus que les sociétés de secours qui en portent le nom et qui ont besoin, pour produire tous les avantages qui en découlent, du concours de bienfaiteurs divers, du secours des villes, des départemens et de l'état. La mutualité, nous le verrons plus tard, ne peut être une base équitable d'assurances sur la vie et ne se prête pas à des calculs positifs sur lesquels toute société qui a besoin de bien faire pour vivre doit équilibrer ses chances et établir ses opérations :



mais il n'en a pas été de même pour d'autres risques qui menacent la vie de l'homme, tels que les accidens de chemins de fer, des transports de toute sorte, des catastrophes diverses qui peuvent atteindre les biens matériels de l'individu, ses marchandises, son argent, sa santé même et son existence. Quel est le nombre de ces diverses assurances? on ne saurait le dire, et tous les élémens de statistique manquent à cet égard; mais il est probable que les mêmes résultats progressifs se manifesteraient en cette matière comme dans les assurances sur la vie.

En nous renfermant pour celles-ci dans les données fournies par *le Moniteur des Assurances*, nous pouvons dire qu'elles représentent les opérations les plus importantes des sociétés françaises qui publient le résumé de leurs affaires, et qu'elles donnent, par conséquent, l'idée la plus exacte du mouvement général produit. Au 1<sup>er</sup> janvier 1884, les sociétés dont le tableau comparatif a été publié étaient au nombre de dix-neuf; leur actif, dans la dernière année, s'était accru de 65 millions, et le total atteignait 1 milliard 33 1/2 millions. Sur ces dix-neuf sociétés, trois seulement avaient subi une faible diminution. Si l'on remarque que l'importance de l'actif se calcule d'après la valeur des titres qui le composent; si l'on réfléchit que la conversion de la rente 5 pour 100, opérée de 1883 à 1884, avait diminué l'intérêt produit par leurs propres valeurs sans amoindrir l'importance du capital; que, d'autre part, les obligations de nos chemins de fer composant en grande partie le portefeuille des compagnies avaient obtenu une plus-value très notable, on se convaincra qu'un fait domine tous les autres, c'est-à-dire que l'actif de nos sociétés d'assurances sur la vie, dans nos principales compagnies, donne lieu à toutes les sécurités et justifie la confiance que le public ne doit pas cesser d'avoir en elles, puisqu'il dépasse 1 milliard 33 millions pour garantir 3 milliards de risques en cours.

## II.

Les assurances sur l'incendie sont depuis longtemps pratiquées en France sur une très large échelle, et les sociétés qui les garantissent ont une existence déjà longue, signalée par d'importans succès. Il n'y a pas à en faire l'histoire ni à les recommander à l'attention publique. En dehors des localités les plus petites, on ne trouve plus guère, comme nous le disions il y a plus de quinze ans, de propriétés dépourvues des *plaques*, signes de l'assurance contre l'incendie; encore ne serait-ce plus une preuve de non-*assurance immobilière*. Mais il existe encore de grandes lacunes en matière d'assurances du mobilier et, à Paris même, on compte bien des

retardataires : dans les départemens, malgré les compagnies qui commencent à s'y former, dans les campagnes surtout, nous oserions affirmer que l'assurance du mobilier est une exception. De grands progrès restent donc à faire, et nous souhaitons qu'ils se réalisent, dans l'intérêt sérieux de la fortune publique. En revanche, de nouveaux risques ont attiré l'attention ; dans les grandes villes, et à Paris surtout, les locataires des maisons, quand ils sont plusieurs, peuvent être exposés à des dégâts causés par l'un d'eux et dont le propriétaire est responsable s'il se découvre un vice de construction ; le même propriétaire peut aussi être responsable des risques du voisinage si l'incendie mis par le voisin a été propagé par la faute de son concierge ou de toute autre personne à ses gages. Il fera donc bien de s'assurer contre ces risques de locataires et de voisins. A leur tour, les locataires doivent indemniser le propriétaire de tous les dégâts du feu qu'ils auraient mis chez eux-mêmes et qui pourraient atteindre de très grandes proportions. Tous ces dangers réciproques ont entraîné des contrats d'assurances : il existe même un risque très rarement assuré et qui mérite de l'être. Pendant que les réparations nécessitées par le feu s'exécutent, les locaux restent vides : il y a *chômage* ; s'il s'agit d'indemnité due par le propriétaire à son locataire, la non-jouissance sera comprise dans les frais à la charge du premier, mais ce propriétaire même, qui l'indemniserait de son local non occupé et non loué ? Le risque du chômage est donc devenu une annexe des dégâts de l'incendie : il est bien entendu qu'il ne s'agit en rien du chômage des appartemens en général et des non-locations ; cela ne rentre pas dans les risques de l'incendie. Au total, les assurances contre l'incendie ont progressé et progressent tous les jours : les statistiques le prouvent avec évidence.

Dans le recueil de M. Alfred Thomereau, nous trouvons qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1884, le nombre des compagnies d'assurances à primes fixes contre l'incendie s'élevait à quarante, abstraction faite des compagnies de réassurances ; mais, pour diverses raisons, les tableaux synoptiques qui en résument la situation n'avaient pu être établis que sur vingt compagnies seulement. Cela n'avait guère d'importance puisque les sociétés laissées de côté représentaient bien moins de la moitié du nombre des opérations totales d'assurances, à peine un dixième de l'ensemble.

Le contrat de réassurances, dont nous venons de parler, a été pratiqué sur une certaine échelle tout récemment ; mais il n'a pas donné tout ce qu'on en avait attendu. Qu'une compagnie dont les opérations sont trop nombreuses ou comprennent des chiffres trop importants, qui désire par conséquent en amoindrir la charge, cherche à la partager avec d'autres, elle prend une mesure analogue à celle

d'un assuré qui s'adresse en même temps à plusieurs compagnies en divisant entre elles le total à assurer, c'est le principe : *Uno avulso non deficit alter*. Mais il va de soi que, lorsqu'une compagnie réassurance, c'est qu'elle redoute les périls de l'assurance première et qu'elle craint de s'être exposée à de plus gros risques qu'elle n'aurait dû le faire. Évidemment, si la mesure n'était pas un peu dépassée, si les chances étaient tout à fait en sa faveur, si les prix étaient entièrement rémunérateurs, elle ne voudrait pas recourir à des mesures qu'il faut toujours payer chèrement, les réassureurs cherchant à tirer parti eux-mêmes d'une situation qui semble un peu difficile. La réassurance a été l'objet d'une lutte entre des compagnies jalouses de former de gros portefeuilles en peu de temps, sans trop regarder à leur valeur, puis qui bientôt ont voulu s'affranchir de leurs plus gros risques, et des sociétés nouvelles, bien aises de s'immiscer dans des opérations qui leur étaient fermées et d'entrer sur un nouveau terrain. La concurrence des intermédiaires a joué ici encore son mauvais rôle, et une crise s'est produite dont le moment le plus aigu remonte à l'année 1881. Les commissions ont exercé dans les assurances contre l'incendie une influence encore plus nuisible que pour les assurances sur la vie : les contrats d'assurances y sont en effet conclus pour des périodes bien autrement courtes et ne dépassent pas dix ans en général. Or l'abandon à titre de commission d'une première année de prime, de deux années en général, quelquefois même de trois sur dix années, tant les exigences des intermédiaires se sont accrues, a bientôt déterminé des catastrophes faciles à prévoir, surtout pour les sociétés qui s'étaient formées uniquement en vue de l'émission de leurs actions réalisant dès le début une hausse importante par suite du mouvement produit sur ce genre de placement, appelé, croyait-on, à participer à la fortune exceptionnelle des anciennes compagnies. La désillusion ne tarda pas à se manifester et, en cette année même de 1881, on revint à des idées plus sages et à des combinaisons plus prudentes. Quatre des compagnies anciennes formaient entre elles, depuis plusieurs années, une sorte de réunion qui, par les soins d'un comité spécial, visait à maintenir les assureurs dans une voie de sagesse et de bonne administration. Sans être associées, elles étaient unies ; guidées par cet exemple, une douzaine d'autres prescrivirent de véritables réglemens contre l'abus de la concurrence, la baisse exagérée des tarifs, et alors de nouvelles habitudes de prudence ne tardèrent pas à se propager qui, depuis ce moment, semblent devoir préserver d'une chute définitive les compagnies subsistantes encore parmi celles qui venaient d'être le plus récemment créées.

La comparaison entre les jeunes et les anciennes compagnies donne à cet égard les renseignemens les plus instructifs, et montre



bien par quelles phases l'esprit public a passé sur ce sujet. De 1819 à 1864, treize compagnies fondées avant cette dernière date se partageaient les faveurs du public, et la prospérité des plus anciennement fondées était bien grande : c'étaient la Générale, la Nationale, le Phénix, l'Union, le Soleil, la Providence, l'Urbaine, la France, l'Aigle, la Paternelle, la Confiance et le Monde. Les dernières, de date toute récente, ne figurent, dans cette première division des vingt compagnies dont la statistique a été donnée par *le Moniteur des Assurances* et dont nous avons parlé plus haut, que moyennant certaines réserves et comme très inférieures aux premières. Quant au second groupe formé de sept compagnies, c'est à un mouvement de spéculation pure et pour aider à des émissions d'actions qui donnaient lieu à de fortes primes non justifiées qu'il devait le jour. Pendant une assez longue période, les opérations d'assurances se développèrent avec une progression plus ou moins rapide selon que la spéculation semblait plus ou moins fiévreuse : dans un autre ordre d'entreprises, nous avons vu les mêmes péripéties et nous avons gardé le souvenir de toutes les affaires industrielles de banque, de chemins de fer, etc., qui ont été le théâtre des mêmes mouvemens ; mais, pour toutes ces affaires, il a suffi d'un ralentissement dans la hausse pour produire un véritable *krach*, le mot est consacré, et renverser l'échafaudage à peine élevé. Quelques fusions s'opèrent donc entre plusieurs sociétés d'assurances atteintes ; des mesures de préservation contre la concurrence et les commissions exagérées, surtout contre le trop bon marché des primes, furent prises ainsi que dans les sociétés d'assurances sur la vie, et dès 1881, un peu d'ordre commença à se rétablir.

De 1869 à 1883, les compagnies précitées ont payé à leurs sinistres 630 millions contre des primes encaissées qui ont varié. La proportion des sinistres aux primes a été de 42 pour 100 au minimum en 1872 et au maximum de 71 pour 100 en 1881. Au 1<sup>er</sup> janvier 1884, les risques en cours des 13 sociétés formant le premier groupe des 20 compagnies dont il s'agit s'élevaient à 94 milliards, et les primes encaissées dans l'année 1883 à 74 millions contre 42 millions de sinistres ; pour les 7 compagnies du deuxième groupe, on a relevé 12 milliards de risques en cours. La proportion des sinistres par rapport aux primes a été de 56 pour 100 dans le premier groupe et de 70 dans le second. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires. Quant à la situation financière des deux groupes, les résultats sont aussi des plus instructifs. Le capital social du premier groupe n'est que de 102 millions, tandis que celui du second s'élève à 105, plus cher par conséquent à rémunérer ; les réserves du premier groupe s'élèvent à 100 millions et le second n'en a guère que trois : le portefeuille du premier dépasse 448 millions contre



83 pour le deuxième ; enfin il ne reste au premier groupe, et cela pour une seule société, que 1,500,000 francs de dépenses à amortir, tandis que le second groupe en compte encore plus de 22 millions. La situation actuelle justifie donc la baisse des actions des dernières compagnies formées et la défaveur qui les frappe, mais qui depuis près de deux ans ne fait pas de progrès. Grâce aux efforts de ceux qui les administrent, aux leçons de l'expérience, il y a lieu d'espérer que les anciennes compagnies continueront leur essor prospère et que les nouvelles trouveront les moyens de vivre : nos habitudes financières reprendront donc leur cours momentanément suspendu, et, les bénéfices aidant, on recherchera à nouveau les titres des sociétés d'assurances. En 1883, les profits distribués aux actionnaires se sont élevées, impôts déduits, à 9.877,000 francs, sur lesquels les 7 compagnies du second groupe n'ont, bien entendu, rien prélevé. La Générale, la Nationale, l'Union, la France, l'Urbaine, la Providence et le Soleil ont distribué des dividendes absolument égaux à ceux de l'année précédente. Quant aux 20 compagnies que les statistiques du *Moniteur* laissent en dehors de leurs tableaux, elles sont demeurées presque toutes improductives, de sorte que l'on peut dire que les compagnies en situation de rémunérer leur capital social forment une minorité privilégiée.

Encore sur les 9,800,000 francs de dividendes distribués en 1883 par les principales compagnies, si l'on déduit 5,600,000 francs, produit des fonds placés qui leur appartiennent en propre, il faut bien reconnaître que le bénéfice industriel n'est pas de 5 pour 100 par rapport aux primes perçues qui, pour ces compagnies, se sont élevées à 87 millions. Comment donc s'expliquer la faveur privilégiée dont jouit l'élite des sociétés d'assurances à primes fixes ? Par les circonstances qui en ont accompagné la création, surtout à cause de la modicité de leur capital actions. Elle est telle que, pour l'une de ces compagnies principalement, les actionnaires n'ont eu à payer leurs actions qu'avec un titre de rente qui est resté même en leur possession ; il faut parler aussi du bon emploi de leurs capitaux et de leurs réserves en valeurs, qui ont prodigieusement monté, ainsi qu'en achats d'immeubles dont le prix, terrains et constructions, a gagné une plus-value notoire. Or ces bénéfices représentent des profits accessoires, plutôt que des bénéfices industriels proprement dits. Comme les nouveau-venus n'auront à jouir que de ceux-ci, ils devront user d'une grande sévérité et d'une excessive prudence dans leur administration, ce qu'ils n'avaient pas commencé par faire.

Avant de formuler ce qui nous semble devoir être la conduite à tenir en matière d'assurances en général, vie et incendie, nous voudrions nous arrêter un moment à l'examen d'une des formes d'as-

surances dont il a été question à bien des reprises : nous voulons parler de l'assurance mutuelle.

### III.

Ce n'est pas la première fois que nous cherchons à mettre en relief les mérites de la mutualité, et nous avons, il y a bien des années, relaté les travaux d'écrivains hors ligne, de publicistes éminens, qui ont démontré par les faits les plus probans la valeur d'un système qui fait reposer sur la pluralité la base la plus solide des profits que l'individu veut recueillir. Tout a donc été dit sur la mutualité, et il ne reste plus qu'à constater les résultats de la pratique de ce mode d'assurances. En dehors de quelques applications restreintes à des cas spéciaux, comme par exemple la distribution de secours passagers, d'assistance médicale, etc., la vraie mutualité ne s'applique pas chez nous à l'assurance sur la vie. Les sociétés de secours mutuels qui se fondent dans toutes nos communes, dans tous les établissemens industriels, n'ont qu'un but limité et sont alimentées non-seulement par les intéressés eux-mêmes qui versent des parts de leurs salaires quotidiens, mais par des dons de l'état, des communes, des propriétaires d'usines, de chemins de fer, etc., par des bienfaiteurs de toute sorte qui contribuent aux versemens, mais n'en recueillent aucun profit. La mutualité n'existe donc pas, et pour les assurances sur la vie, même si elle était réduite aux seules personnes qui jouissent des fruits, rien ne serait plus difficile que de proportionner les bénéfices à recueillir aux primes à verser, puisqu'aucun calcul sérieux ne pourrait être établi sur les chances de mortalité, de longévité, rendant la situation vraiment égale entre tous les associés mutuels. Les tables de mortalité, les inégalités résultant de l'âge, de l'état sanitaire, de la situation sociale de l'assuré, veulent à chaque instant être corrigées, examinées, redressées avec un soin dont les sociétés mutuelles en France n'ont pas osé se charger, tandis que les mutualités aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne ont formé les plus importantes des sociétés d'assurances sur la vie. Les sociétés à primes fixes, stimulées par l'espoir des bénéfices ou les craintes de la perte, ont seules jusqu'ici rempli chez nous cette tâche avec des succès plus ou moins grands.

Il nous est impossible à cette occasion de ne pas mentionner la tentative faite depuis bien des années par l'un des hommes dont le nom est le plus honorablement connu dans le monde des assurances, M. le comte de Courcy, auteur d'ouvrages nombreux sur ce sujet, et administrateur de l'une de nos premières compagnies. C'est sur l'un des points principaux qui forment l'objet de l'assurance

que les efforts de M. de Courcy se sont surtout concentrés. Pénétré de l'idée que ce qu'il faut demander par l'assurance sur la vie, c'est la constitution d'un capital en cas de mort, plutôt que la création d'une rente viagère pour la vieillesse, M. de Courcy a cherché à étendre cette mesure non-seulement aux employés de sa compagnie, pour lesquels a été créée une caisse de *prévoyance* qui pourrait servir de modèle à toutes les sociétés jalouses d'assurer dans l'avenir une situation meilleure à ceux qui travaillent pour elles, mais il a voulu étendre ce bienfait à tous les serviteurs de l'état. Il a dressé le plan d'une association universelle qui serait alimentée, comme le sont aujourd'hui les caisses de l'état, par des retenues sur le traitement, auxquelles s'ajouterait le total des sacrifices que l'état s'impose pour parfaire le montant des retraites obtenues ; mais cette institution ne procurerait pas seulement aux anciens serviteurs du gouvernement des rentes viagères : elle leur offrirait aussi le choix de jouir de ces rentes jusqu'à leur mort ou d'obtenir au moment de leur mise en retraite *une sorte de patrimoine* reconstitué profitable à leurs veuves et à leurs enfans.

Ce que cette révolution financière aurait d'avantageux au point de vue moral, à celui de la repopulation du pays, de la bonne conduite des fonctionnaires eux-mêmes, n'a pas besoin d'être démontré. Après de très longues études faites par les agens de l'administration et où l'intervention de M. de Courcy a été toujours active, sa pensée a fini par être adoptée par le gouvernement, et un projet a été déposé au sénat, en décembre 1877, pour la reconstitution générale des retraites civiles : adopté par lui, il a été renvoyé à la chambre des députés. Un rapport de M. Godefroy Cavaignac a été rédigé et distribué à la séance du 19 mai 1883, mais il concluait au rejet, et depuis lors le silence s'est fait sur la grande réforme qu'il s'agissait d'opérer ; le projet de loi n'est pas venu à discussion. Pourquoi donc ? Par une raison bien simple : sans viser la question de savoir si ce nouveau mode de secours n'entraînerait pas pour l'état de plus grands sacrifices que l'ancien, celui de 1852, on a remarqué qu'en principe les retenues sur les appointemens des fonctionnaires figurent dans les recettes ordinaires du budget ; dépassent-elles, ou non, les sommes payées pour les retraites ? peu importe. L'état inscrit celles-ci dans les dépenses ordinaires, et on se dit que les pensions viagères finissent par s'éteindre, en ne créant qu'une dette provisoire qui cessera par la mort de ceux qui en jouissent ; mais s'il fallait laisser aux intéressés la faculté de rentrer dans des capitaux plus ou moins importans, où en prendrait-on le montant ? Il aurait fallu faire des réserves sur les versemens des employés séparément et avec accumulation des intérêts, créer en un mot un budget spécial et priver ainsi le budget général de l'emprunt déguisé et



non remboursable qu'il se procure aujourd'hui à l'aide de ces parts prises sur les appointemens. Or notre budget ne comporte pas de retranchemens semblables, et c'est ainsi que la *Caisse de prévoyance*, comme l'on a dit, ne semble pas devoir arriver à voir le jour.

En sera-t-il de tous les projets qui se poursuivent sur les caisses de secours que l'on voudrait établir pour venir en aide aux associations ouvrières contre les accidens, la vieillesse, la maladie, etc.? Nous sommes en ce moment sous l'empire d'une préoccupation générale qu'on pourrait appeler celle de la charité civile à exercer à l'égard des classes les plus nombreuses: nous avons dit nous-même à propos des sacrifices que l'on demande aux budgets des communes et des départemens dont les charges ont été si accrues par les dépenses de l'instruction, des routes, nous avons dit qu'allait venir le moment où il y aurait lieu d'accroître encore ces charges pour augmenter les hôpitaux, les hospices, les refuges, pour créer enfin le budget de la bienfaisance et de la charité; or ce moment n'est-il pas proche, et ne trouverait-on pas opportun de réserver à ces dépenses à faire dans l'intérêt des classes les plus nombreuses la ressource de la surélévation des impôts sur les alcools que demandait M. Henri Germain dans la dernière discussion du budget? Réserver pour récompenser le travail les charges qu'il serait utile d'imposer à l'ivrognerie serait obtenir d'un seul coup deux bons résultats.

Revenons aux assurances mutuelles contre l'incendie. Sans doute, les chances ne sont pas les mêmes entre tous ceux qui cherchent à se préserver des ravages du feu; telle maison assurée contre l'incendie présente plus ou moins d'aliment au feu, est exposée plus ou moins à ses attaques et offre plus ou moins de défense selon sa nature propre et sa situation. Mais il semble facile de déterminer les chances de l'objet assuré, et, en proportionnant la prime à payer dans chaque assurance à ces chances mêmes, on établit une égalité qui rend la mutualité possible; et, comme ce système présente l'avantage du bon marché, puisque les sociétés mutuelles n'ont pas de capital d'actionnaires à rémunérer, il doit devenir populaire et grouper de nombreux adhérens; mais il offre aussi un inconvénient réel: présente-t-il à l'assuré la même sécurité et les mêmes garanties pour le paiement des sinistres?

Une société à primes fixes, pourvue d'un capital social important et de fortes réserves, appuyée sur un passé irréprochable, promet à celui qui contracte avec elle que les dommages subis seront promptement réglés et entièrement payés, à moins de ces catastrophes qui engloberaient des villes ou des pays entiers, et dans lesquelles le cas de force majeure pourrait réellement s'appliquer. Ces facilités de règlement, cette certitude de rembourser-



ment qu'offrent les grandes sociétés à primes, et surtout la propagande faite par leurs agens, ont le plus souvent déterminé le public à s'adresser à elles, et la mutualité n'a guère pu s'établir que dans de rares localités où les essais tentés n'ont pas encore donné des résultats très significatifs ; une seule exception doit être faite à cet égard, et nous ne craignons pas de rappeler ce que nous disions en 1859 et en 1867 sur la société mutuelle immobilière de la ville de Paris. Les progrès réalisés par elle prouveront en sa faveur plus que tous les argumens. La société mutuelle, fondée en 1816, a joui depuis cette date ancienne d'une notoriété toujours croissante ; elle ne recrute ses adhérens que parmi les propriétaires de la ville de Paris, et jusqu'à l'extension des limites de la capitale aucune autre société mutuelle ne s'était établie en concurrence avec elle ; les sociétés à primes tentaient à Paris de rares opérations. et même les sociétés d'assurances sur la vie, en tant que possesseurs d'immeubles, entraient dans la clientèle de la société mutuelle comme sociétaires. Après l'extension des limites de Paris, une première mutualité créée en Seine-et-Oise, qui comptait de nombreux contractans dans les faubourgs, les a conservés quand ils sont devenus des propriétaires parisiens, et, depuis lors, elle en a augmenté le nombre : d'autres mutualités encore se sont créées ; toutes les sociétés à primes fixes ont aussi recherché la clientèle parisienne.

Cependant la mutualité de 1816 n'en continue pas moins ses progrès. En 1869, nous disions qu'elle assurait pour 3 milliards de propriétés dans Paris ; aujourd'hui elle en assure le double en valeurs simples seulement, sans compter la valeur du terrain. Ce n'est pas tout : au risque immobilier contre l'incendie, la Mutuelle a ajouté d'autres risques découlant tous de la qualité de propriétaire, mais qui n'en sont, pour ainsi dire, que des accessoires. Ce sont : 1<sup>o</sup> les risques contre les recours des locataires ; 2<sup>o</sup> les risques de voisinage ; 3<sup>o</sup> les risques de chômages. Les éventualités auxquelles sont exposés les propriétaires dans les trois cas dont il s'agit étaient l'objet d'assurances des compagnies à primes fixes ; la Société mutuelle a pensé avec raison qu'il entraînait dans l'esprit de son institution d'en faire l'objet de contrats annexes, et elle a déjà de ce chef réalisé 2 milliards d'assurances. L'adjonction de ces nouveaux risques n'a fait qu'accroître la solidité de la Mutuelle, car les primes payées à cet effet n'ont pas atteint les pertes occasionnées ; il en a été de ce fait comme il ne cesse de l'être pour les risques d'incendie couverts par des contributions plus élevées que la contribution simple : ils sont appréciés avec tant de prudence qu'ils ont laissé toujours une marge importante entre la quotité des sinistres et les primes perçues.

Il faut bien remarquer, en effet, que toutes les maisons ne sont

pas astreintes à payer une contribution semblable dans le prix de leur assurance. Une maison à destination d'habitation ordinaire, bien construite, bien entourée, ne paie que la contribution simple : quand elle est affectée à usage commercial ou industriel, qu'elle se trouve placée dans le voisinage de certaines fabriques, dans des quartiers plus populeux ou moins largement ouverts, enfin, quand elle présente des chances plus ou moins grandes d'incendie, même si la décoration intérieure expose à des réparations de luxe beaucoup trop chères, elle paie des contributions qui peuvent surpasser plusieurs fois la contribution première. Or l'administration de la société a toujours opéré avec tant de sagesse qu'elle n'a jamais été en perte sur ces évaluations et, grâce aux excédens qui en résultent, elle a pu maintenir le taux à payer par ses sociétaires, en y comprenant l'allocation pour les frais d'administration de toute nature, à une moyenne qui ne dépasse pas en général 10 francs pour 100,000 francs de valeur assurée. Il y a lieu de remarquer ici l'usage fait de l'allocation accordée aux frais d'administration : comme ils sont l'objet de la plus rigoureuse économie, un excédent en résulte presque toujours. Dans la première période de son existence, la société destinait ces excédens, une fois payées les œuvres de bienfaisance adoptées par elle, à diminuer la contribution des sociétaires aux sinistres ; depuis un certain temps, elle les a consacrés à créer un fonds de réserve qui doit servir de fonds de roulement pour le paiement des sinistres survenus dans l'année avant le règlement même des comptes de l'exercice et le paiement de la contribution des sociétaires ou des recours à exercer ; elle y trouverait même, dans le cas où un sinistre très considérable se produirait, une sorte de subvention extraordinaire qui diminuerait la contribution définitive, s'il fallait l'élever pour une année à un taux insolite et trop éloigné de la moyenne ordinaire. Cette réserve, d'abord nulle, a été plusieurs fois poussée à un chiffre de plus en plus important ; or on ne s'arrête pas dans cette voie ; et chaque exercice donne des résultats dont on ne veut pas même entrevoir le terme, et qui sont de nature à encourager les plus larges espérances.

En face de cette prospérité toujours croissante et dont les limites restent encore vastes, on s'est demandé si la Société mutuelle ne devrait pas assurer à la fois les risques mobiliers et immobiliers ; nous n'oserions, pour notre part, l'y engager, quoique les uns et les autres soient étroitement unis et que, pour les propriétaires au moins, le résultat de l'incendie demeure connexe. L'intérêt du propriétaire à contracter pour son mobilier avec la société qui assure déjà son immeuble semblerait demander cette jonction. Mais, outre que la Société mutuelle a toujours tenu à conserver son

caractère intact, sa physionomie distincte, et à rester sur son propre terrain, plusieurs réflexions peuvent s'opposer à la réunion des deux risques. D'abord les modes d'appréciation des risques mobiliers diffèrent sensiblement et donnent lieu à des appréciations variables qui rendraient l'administration plus difficile qu'elle ne l'est actuellement et imposeraient des charges trop grandes : de plus, la jonction des risques mobiliers et immobiliers créerait des responsabilités en cas de sinistres qui dépasseraient toutes les bornes de la prudence, et la compagnie ne pourrait se charger d'assurer des sommes aussi fortes. Il faudrait diviser les risques entre plusieurs sociétés ; en outre, l'assurance des risques mobiliers se faisant toujours à un taux plus élevé que celle des risques immobiliers, le renom du bon marché de la Société mutuelle en serait très atteint. Enfin, il faut reconnaître que, dans le fonctionnement de ses opérations, c'est grâce surtout aux recours exercés que le coût des sinistres est relativement faible pour les associés de la Mutuelle : or ces recours, qui proviennent de la responsabilité exercée contre les auteurs des sinistres eux-mêmes, les locataires, les voisins, etc., sont le plus souvent payés par les Compagnies qui leur assurent elles-mêmes, avec les risques immobiliers, certaines sommes en prévision des droits des propriétaires ; ces compagnies y trouvent sans doute leur avantage, mais la Compagnie mutuelle en profite dans la plus grande mesure, et en ce cas comme dans bien d'autres, il faut préférer le connu à l'inconnu, c'est-à-dire le recours à l'assurance mobilière.

Une dernière question se présente. La Compagnie mutuelle ne peut-elle étendre le champ de ses opérations, c'est-à-dire assurer des immeubles hors Paris même, ou s'associer à des compagnies mutuelles qui exercent déjà la même industrie ailleurs ? Sa propre histoire et les faits récents démontrent qu'elle aurait tort de l'entreprendre. Une société mutuelle ne se fonde pas aisément, il a fallu bien des années à la Mutuelle de Paris pour atteindre son entier développement, il lui reste encore de grands progrès à faire, et nous croyons qu'elle n'a besoin pour le moment que de continuer son œuvre et de se distinguer, comme elle le fait depuis si longtemps, par la rigueur de sa gestion, l'excellence de sa direction et l'honorabilité d'une administration qu'on peut dire désintéressée, comme l'est son association elle-même.

#### IV.

Quoique très incomplets, les chiffres que nous avons produits, les réflexions qu'ils ont fait naître, les observations qu'ils ont



inspirées permettent de juger pourquoi le contrat d'assurance, en général, a donné lieu, en France, depuis quelques années, à des mouvemens divers; entré de plus en plus dans nos habitudes financières, il a été l'objet d'un grand empressement; puis, par des circonstances toutes fortuites, il est devenu l'objet de suspicions exagérées; quelques fautes à lui propres ont même paru devoir en arrêter l'essor, mais il n'a cessé de rester le point de mire des calculs des hommes prévoyans et avisés. Quelques années de sagesse dans la gestion des compagnies, de meilleures habitudes à prendre, lui rendront promptement la faveur publique, et cette forme d'opérations, sauvegarde du présent et de l'avenir pour tout individu qui ne vit pas au jour le jour, continuera de poursuivre sa marche progressive et victorieuse. En créant la caisse de la vieillesse, en protégeant les caisses de secours mutuels, l'état a rempli son rôle de protecteur pour ce qui concerne les assurances sur la vie. Quant aux assurances contre l'incendie, il n'a aucune action à exercer en leur faveur: c'est aux forces individuelles, aux sociétés privées qu'il est réservé de s'en occuper. Pour elles, une seule précaution s'impose, et l'histoire des dernières années leur montre leur devoir pour obtenir tous les succès souhaitables: c'est qu'elles se concilient entre elles, qu'elles ne se fassent pas de concurrences ruineuses, qu'elles ne cherchent pas à doubler leur fortune en tuant les nouveau-venus, coûte que coûte: le principe à adopter, — on semble proclamer une naïveté, — c'est qu'il ne faut *pas travailler à perte*. Or cette règle n'était pas suivie quand on abaissait les primes d'assurances à des taux trop bas pour se créer un portefeuille important tout d'un coup, ou pour détourner la clientèle de ses voisins. On n'a réussi qu'à se ruiner soi-même et à infliger aux autres des pertes inutiles, enfin à donner aux assurés des habitudes qu'il est difficile de rompre ensuite.

Le commerce vit en tout temps, et c'est là son but unique, de ce que l'on appelle le profit de l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur: le commerçant prend les produits où il les trouve, près ou loin, dans chacun des continens, sous tel ou tel hémisphère; il franchit les obstacles, ne tient pas compte des distances, des mers qui séparent les mondes; et c'est ainsi que les progrès de la civilisation ont été obtenus; c'est pour la substitution d'un lieu d'échange à un autre que les guerres se sont déclarées ou les paix conclues, que les révolutions pacifiques ou non se sont faites; le déplacement des produits à acheter ou à vendre a bouleversé et bouleversera sans cesse notre globe et transformera ses habitans. Dans notre histoire contemporaine, les besoins du com-



merce et la facilité de percevoir les *commissions* qu'il peut gagner expliquent toutes les modifications que les peuples du nouveau et de l'ancien monde ont déjà subies et poursuivent encore pour trouver la voie la plus courte et la meilleure des échanges entre les objets de consommation.

Or, si c'est le commissionnaire ou, pour mieux dire, l'intermédiaire qui est le maître du marché, si c'est le commerce qui gouverne l'industrie, il faut reconnaître qu'en aucune transaction financière, plus qu'en matière d'assurances, la commission n'a joué un rôle actif et prépondérant. Un fait tout récent peut servir d'exemple : la création des grands magasins à Paris a eu pour objet d'offrir, réunis dans une même enceinte, les produits les plus divers, de les livrer au consommateur à des prix ordinairement très modérés, sauf à les surhausser quand le commerce de détail, à peu près détruit, ne pouvait plus leur faire concurrence ; mais, en réalité, la création nouvelle ne faisait que substituer d'autres intermédiaires à ceux qui existaient déjà et centralisait la commission en une seule main. De même les contrats d'assurance se sont surtout multipliés par les intermédiaires des compagnies entre elles et le public, et c'est aux chercheurs de *commissions* que leur accroissement est dû particulièrement. Sans doute il semblerait naturel que chacun dût se préoccuper lui-même de fuir les dangers auxquels le feu l'expose ; tout possesseur de mobilier, tout propriétaire d'immeuble est à même de comprendre ce que l'incendie peut lui occasionner de pertes, comme tout être mortel doit songer à faire des économies pour sa vieillesse et pour laisser quelques ressources à sa famille. Mais il reste encore tant de propagande à faire en matière d'assurance, tant de convictions à former, que le rôle des intermédiaires est plus actif dans cette branche de nos transactions financières que dans toute autre et que la profession de *courtier* s'y exerce le plus utilement et avec les avantages les plus marqués. Les compagnies ont toutes des représentans à Paris même et dans les départemens, qui *courent* ce qu'on appelle la clientèle, procèdent au renouvellement des contrats, au versement des primes et prélèvent de fortes commissions ; nous en avons déjà dit assez à ce sujet et il n'y a plus à y revenir, mais on ne saurait oublier l'action que le développement des assurances a pu et pourra avoir sur l'ensemble de la richesse mobilière, et c'est par ce côté surtout qu'elles intéressent la fortune publique. Les sociétés à primes fixes et même les sociétés mutuelles ont à faire emploi des versements faits et des sommes qu'elles auront à payer dans des temps plus ou moins éloignés : de là peuvent résulter pour les assureurs de grands bénéfices ou de grandes pertes, de là la nécessité d'avoir pour adminis-

trateurs des hommes compétens, des banquiers de la plus haute capacité, et c'est ce qui explique comment les maisons de banque les plus anciennes, celles qui jouissent du plus grand renom, sont représentées toutes dans les conseils des compagnies d'assurances. Les assurances sur la vie sont en outre soumises à une surveillance particulière de l'état, le placement des fonds versés ne peut se faire qu'en certaines valeurs telles que nos rentes et nos obligations de chemins de fer garanties par l'état, ou en immeubles; comme les fonds versés forment un capital important, l'influence des sociétés d'assurances est très grande. En 1884, nous avons vu que, pour vingt-deux compagnies d'assurances sur la vie citées par *le Moniteur des Assurances*, l'actif s'élevait à plus d'un milliard comprenant cent cinquante millions de fonds publics français, deux cent vingt-deux millions d'immeubles, trois cent un millions d'obligations de nos chemins de fer et des sommes placées en valeurs de villes. Comme toutes les assurances sur la vie donnent lieu à un paiement, il faut donc que les versements accumulés puissent être un jour liquidés aisément; de là la nécessité des bons placements et des fortes réserves d'une réalisation facile et sûre, de là des acquisitions d'immeubles qui ont été faites surtout à Paris et qui inspirent confiance par les bonnes conditions où ils se trouvent. A l'égard de ces maisons, il est juste de reconnaître que les propriétés des compagnies d'assurances se distinguent par leur solidité, leurs bons aménagemens intérieurs et leur appropriation à tous les usages que les nécessités chaque jour croissantes du public introduisent dans les habitudes. Aussi ces immeubles n'ont cessé de croître en valeur. Il en est de même des placements en fonds publics et en obligations de chemins de fer; le moment où ils ont été faits a été si heureusement choisi que leur valeur en capital s'est considérablement augmentée; leur acquisition a puissamment aidé à la hausse générale de ces titres.

Ainsi tout s'enchaîne dans ce monde financier, dont la mobilité frappe tant l'esprit public, et tous les intérêts se trouvent pour ainsi dire solidaires les uns des autres. Qui atteint l'un menace l'ensemble tout entier, qui favorise l'un a droit à la reconnaissance de tous. Ne nous laissons donc pas de les étudier chacun à part et de signaler les faits nouveaux qui se produisent, les mœurs nouvelles qui surgissent et les espérances ou les craintes qui peuvent s'attacher aux changemens et aux améliorations de nos habitudes financières.

---

UNE

COMÉDIENNE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

MADELEINE BÉJART.

---

Bien des noms sont mêlés à l'histoire de Molière, mais il en est deux surtout qui ont le privilège de nous attirer, ceux de Madeleine et d'Armande Béjart, deux sœurs, dont il aima l'une, dit-on, et épousa l'autre. Cette préférence s'explique par des causes assez diverses. D'abord le goût du scandale, Madeleine et Armande ayant été comédiennes, et d'humeur fort légère, à ce que l'on croit. Il faut y voir aussi la malignité trop naturelle qui nous porte à chercher dans la vie des grands hommes les faiblesses et les ridicules; en les rendant semblables aux autres hommes, ne diminuent-ils pas la distance qui nous sépare d'eux? On peut néanmoins, pour revenir sur ce sujet, invoquer des motifs plus avouables. D'abord, il est impossible que Madeleine et Armande Béjart n'aient pas exercé une certaine influence sur ce qu'il y a de plus intéressant dans Molière, à savoir ses œuvres; la nature des choses le veut ainsi; et, pour Molière en particulier, ses contemporains sont les premiers à le reconnaître. L'auteur de l'importante préface mise, en 1682, en tête de la première édition complète de son théâtre, dit expressément, à propos des « applications admirables » qu'il faisait dans ses comédies « des manières et des mœurs de tout le monde » : « Il s'y est joué le premier en plusieurs endroits sur des affaires de sa famille

et qui regardaient ce qui se passait dans son domestique. » En faudrait-il davantage pour excuser ceux qui s'efforcent de connaître sa vie privée? Ajoutons que, dans ce qui a été écrit jusqu'à présent sur Madeleine et Armande Bèjart, le parti-pris et le système, l'à-peu-près et la déclamation tiennent beaucoup de place. Les faits constatés et les documens authentiques ne manquent pas, et ils en disent assez; cependant une bonne part de ce que l'on affirme à leur sujet n'est rien moins que prouvé; la fantaisie a grande part aux portraits que l'on trace d'elles. Serait-il impossible d'y substituer des images vraies? On peut, du moins, l'essayer. Prenons d'abord Madeleine Bèjart. N'eût-elle pas vécu pendant près de trente ans de la même vie que Molière, à côté de lui, dans son intimité, elle mériterait encore d'être étudiée pour elle-même. Cette comédienne, en effet, était une femme de premier ordre et un caractère original.

## I.

Le 6 octobre 1615, Joseph Bèjart, « huissier ordinaire du roy ès eaux et forêts de France, » épousait à l'église Saint-Paul, au Marais, une demoiselle Marie Hervé. Les deux époux appartenaient, semble-t-il, à la petite bourgeoisie parisienne; en tout cas, le complément obligé de la noblesse, la fortune, leur manquait entièrement. Mais leur pauvreté ne les empêchait pas d'afficher des prétentions nobiliaires. Outre le titre d'écuyer que l'usage et la courtoisie laissaient prendre à beaucoup de gens de robe, on trouve Joseph Bèjart qualifié « sieur de Belleville. » Peu d'unions furent aussi fécondes: on a pu relever les noms de onze enfans issus de ce mariage, et il est permis de croire qu'on ne les connaît pas tous. Mettons-en quinze; et nous serons certainement plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Joseph Bèjart mourut en 1643, après une vie fort rude et besogneuse, car, à toute époque, quinze ou même onze enfans sont une lourde charge, surtout pour un huissier de petit office. De ces enfans, cinq se firent comédiens: deux fils, Joseph et Louis; trois filles, Madeleine, Geneviève et Armande. Joseph, né vers 1617, et Madeleine, baptisée le 8 janvier 1618, étaient les plus âgés. Ils donnèrent le branle, par leur exemple, à toutes ces vocations théâtrales; et le père et la mère, enchantés de voir ces oiseaux voyageurs prendre leur volée hors du nid trop plein, n'y mirent certainement aucun obstacle.

Le Marais, qu'habitaient les Bèjart, le Marais était alors le quartier des théâtres. Sur ses confins, proche les halles, on trouvait le vieil Hôtel de Bourgogne, où jouaient d'une part les grands jeunes-premiers tragiques: Floridor et Bellerose; de l'autre, le trio légendaire de farceurs: Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin;



et aussi les troupes italiennes. Plus près du centre, dans un jeu de paume, était le théâtre qui prit le nom même du quartier, le Théâtre du Marais, et où *le Cid* fut joué d'original. Scène et tréteaux se ressemblaient encore beaucoup; l'Hôtel de Bourgogne, notamment, était, en partie, un théâtre forain : on jouait des parades à la porte avant la représentation. Autour du quartier, les amateurs de spectacle en plein vent n'avaient que l'embarras du choix : ils trouvaient sur le Pont-au-Change Jean Farine; sur le Pont-Neuf, le Savoyard; à la place Dauphine, le grand Tabarin. Il est probable que les petits Bêjart firent le plus clair de leur éducation au milieu de la foule qui entourait ces artistes de la rue; et aussi que, faute de quinze sous nécessaires pour entrer au parterre des deux théâtres réguliers, ils s'y faufilèrent souvent parmi les soldats aux gardes, les laquais et les pages qui s'arrogeaient le privilège de voir le spectacle sans payer. Les splendides habits des rois et des reines de tragédie, la joyeuse humeur de Colombine et d'Arlequin, la liberté de leur existence, la facilité apparente d'un métier si lucratif, tout cela devait produire une vive impression sur les enfans du pauvre huis-sier. De très bonne heure les deux aînés, Joseph et Madeleine, se firent eux-mêmes comédiens, sans prendre la peine de déguiser leur nom de famille sous l'un de ces pseudonymes prétentieux ou burlesques qui étaient alors de règle au théâtre.

Où jouèrent-ils? On n'en sait rien. Peut-être dans une troupe d'amateurs, peut-être sur les tréteaux forains de la banlieue. La tradition veut qu'ils aient de bonne heure parcouru le Languedoc avec une « troupe de campagne. » En tout cas, ils n'y restèrent pas longtemps, car deux pièces authentiques établissent que Madeleine était à Paris au commencement de 1636 et au milieu de 1638. Le 10 janvier 1636, en effet, Madeleine Bêjart, « fille émancipée d'âge, » assistée de son curateur, Simon Courtin, bourgeois de Paris, de son père, de son oncle paternel, Pierre Bêjart, procureur au Châtelet, et de cinq alliés et amis de sa famille, demandait au lieutenant civil l'autorisation de contracter un emprunt; elle possédait deux mille livres, et il lui en fallait deux mille autres pour acquérir une petite maison avec jardin située au cul-de-sac Thorigny. L'assistance que lui prêtent les personnes graves qui l'accompagnent, et parmi lesquelles figurent un « chef du gobelet du roi, » un avocat au parlement et « un fourrier du corps du roi, » permet de penser que les économies précoces de la jeune comédienne avaient une origine honnête; mais rien n'est moins prouvé. Très peu de temps après, on la voit intimement liée avec un personnage dont les largesses pourraient bien être le point de départ de sa fortune : en effet, le 11 juillet 1638, était baptisée à Saint-Eustache « Françoise, fille de Esprit-Raymond, chevalier, seigneur de Modène

et autres lieux, et de demoiselle Madeleine Bédart. » Madeleine et M. de Modène n'étaient pas mariés ; il y avait même, loin de Paris, aux environs du Mans, une légitime M<sup>me</sup> de Modène, qui ne mourut qu'en 1649. Le parrain de la petite Françoise était le jeune fils de M. de Modène, représenté par un ami du père, Jean-Baptiste de l'Hermitte, sieur de Vauselle, un gentilhomme poète et comédien, et la marraine dame Marie Hervé, la propre mère de Madeleine.

C'est là un singulier baptême. Mais faut-il grossir la voix à ce propos et appliquer à M. de Modène et à Marie Hervé les strictes règles de la morale bourgeoise ? Il y a ici plus à sourire qu'à s'indigner. Trois des personnes qui figurent dans l'acte n'appartiennent pas au monde vulgaire pour lequel sont faites la morale et ses lois ; elles vivaient en marge de la société, elles jouissaient d'une tolérance particulière, car l'une était un aventurier, l'autre une comédienne, la troisième une mère d'actrice.

Ainsi, prenons d'abord M. de Modène. C'est un gentilhomme du Comtat-Venaissin, riche et de vieille noblesse, poète à ses heures et fort répandu dans le monde de la littérature et des théâtres. Lancé dans une vie de plaisirs et de folles équipées, il occupe bientôt une place distinguée dans cette galerie d'originaux de grande race, fort braves et fort brillans, mais aussi dénués de sens moral que de sens commun, qui s'agitent autour de Gaston d'Orléans, forment le cercle de Marion de Lorme et de Ninon de Lenclos, se font un point d'honneur de braver publiquement les édits sur le duel, suivent en Allemagne, en Italie, en Hongrie, quelque aventurier comme eux, conspirent, sont condamnés à mort une ou deux fois, et meurent, qui en place de Grève, qui sur le pré, qui sur le champ de bataille, qui de vieillesse et dans leur lit. M. de Modène est de ces derniers. Mais, pour en venir à cette fin bourgeoise, que d'aventures ! Chambellan de Gaston, il entre, naturellement, dans les complots contre Richelieu ; grièvement blessé au combat de la Marfée, il parvient à se réfugier à Bruxelles et y apprend qu'un arrêt du parlement l'a condamné à mort. Il en profite pour se guérir et se reposer un peu. Richelieu et Louis XIII morts, il revient en France, mais il n'y reste pas longtemps : en 1647, il accompagne à Naples le duc de Guise, qui essaie d'y exploiter à son profit la révolte de Masaniello. De retour en France, il trouve sa femme morte et Madeleine Bédart vieillie ; il en profite pour se remarier avec la sœur de son ami l'Hermitte de Vauselle. Cela ne l'empêcha pas de vivre toujours en excellens termes avec Madeleine. Peu de temps avant ce mariage, il tenait une fille de Molière sur les fonts, avec Madeleine pour commère ; plus tard, on voit Madeleine prendre soin des affaires de M. de Modène et s'efforcer de réparer une fortune compromise par tant d'aventures.

S'étonnera-t-on maintenant de la conduite que tint le personnage lors du baptême de la petite Françoise? La reconnaître, quoique marié, lui donner pour parrain son fils légitime, c'était traiter de haut, avec une insolence cavalière, des préjugés chers aux gens du commun, exciter des propos indignés qu'il méprisait d'avance, et jouer un bon tour à sa femme qui boudait au fond de son château. En fallait-il davantage pour décider un homme tel que lui?

Quant à Marie Hervé, petite bourgeoise de Paris, elle avait sans doute autant de préjugés que M. de Modène en avait peu, et peut-être ne faut-il voir dans sa présence au baptême que le désir de réparer dans la mesure du possible le procédé irrégulier de sa fille. La reconnaissance de l'enfant et le parrainage de M. de Modène le fils, mais cela valait presque de justes noces! Elle voulut donc faire savoir aux bonnes âmes de son quartier que le faux pas de Madeleine sortait de l'ordinaire, qu'il y avait là une sorte d'union morgana-tique, et bravement, toute fière, elle alla tenir sa petite-fille à Saint-Eustache. Puis, pour se hausser à la condition du père et du parrain, elle eut bien soin, dans l'acte de baptême, de donner à son mari le titre « d'écuver. » Ainsi les choses se passaient presque régulièrement, de plain-pied, entre gens du même monde, et les mauvaises langues en étaient pour leurs frais.

Voilà donc Madeleine de retour à Paris. Elle joue peut-être à l'hôtel de Bourgogne ou au Marais; il est plus probable, cependant, qu'elle se contente de cultiver ses talens de comédienne dans une des nombreuses troupes d'amateurs que Paris possédait alors. Autant que l'on en puisse juger par les témoignages de ses contemporains (je ne parle pas de ses portraits; aucun n'est vraiment authentique), c'était une grande et belle personne, d'une beauté quelque peu virile, avec des cheveux d'un blond vénitien. Ne nous étonnons pas qu'elle ait de si bonne heure fait parler d'elle; toute direction morale dut lui manquer, et elle vivait dans un quartier où les mœurs étaient d'une grande liberté; car c'était un quartier neuf, habité par le monde élégant, et où, pour ces deux raisons, abondaient les femmes demœurs faciles: Scarron appelait un jeune garçon, fils d'une de ses sœurs restées demoiselles. « son neveu à la mode du Marais. » En revanche, elle était intelligente et lettrée; l'année même de son émancipation, en 1636, elle adressait à Rotrou, qui venait de donner à l'hôtel de Bourgogne son *Hercule mourant*, un quatrain qui dut avoir son succès, grâce à la pointe qui le termine :

Ton Hercule mourant te va rendre immortel :  
 Au ciel comme en la terre il publiera ta gloire.  
 Et, laissant ici-bas un temple à ta mémoire,  
 Son bûcher servira pour te faire un autel.



La tradition veut qu'elle ait fait représenter en province deux pièces qui se seraient perdues ; plus tard, dans la troupe de Molière, on la voit « raccommo-der » une vieille comédie que l'on veut remettre au répertoire. A ces talens littéraires, elle joignait un sens remarquable des affaires : fille d'huissier, nièce de procureur, non-seulement elle donna ses soins aux affaires de M. de Modène, mais encore elle administra merveilleusement sa propre fortune et celle de Molière.

Cependant Béjart le père se faisait vieux ; il ne jouit pas longtemps du bien-être que les talens de sa fille durent apporter dans sa pauvre maison. Nous apprenons sa mort par une pièce très curieuse où figure toute sa famille survivante. Le 10 mars 1643, devant le lieutenant civil de Paris, comparait Marie Hervé, veuve de Joseph Béjart, « au nom et comme tutrice de Joseph, Madeleine, Geneviève, Louis et une petite non encore baptisée, mineurs dudit défunt et elle. » Que l'on veuille bien noter ces deux points-ci : la *petite non baptisée* et la *minorité* des autres enfans. Marie Hervé expose que « la succession de son défunt mari étant chargée de grosses dettes sans aucuns biens pour les acquitter, elle craint qu'elle ne soit plus onéreuse que profitable, » et elle annonce l'intention d'y renoncer. Un conseil de huit parens et amis, dont le procureur Pierre Béjart, l'assiste et comparait avec elle. Le 10 juin de la même année, avec le consentement de ce conseil, elle fait sa renonciation.

## II.

Quelle était donc cette « petite non baptisée ? » Grave question qui divise et passionne depuis longtemps les biographes de Molière. Elle a fait couler des flots d'encre, elle a donné matière à de copieuses dissertations ; elle a provoqué autant de systèmes que ces articles controversés de nos codes qui mettent en jeu les plus graves intérêts. C'est que nous touchons ici à un événement considérable de la vie de Molière, à son mariage. Dans la femme qu'il épousa, les uns voient une sœur, les autres une fille de Madeleine Béjart, et il serait d'une importance capitale pour l'honneur du grand poète que sa femme ait été seulement la sœur de Madeleine, et vraiment la fille de Marie Hervé.

Consultés sans parti-pris, les actes et les dates confirment pleinement cette dernière hypothèse. En effet, dans son acte de mariage, en 1662, la femme de Molière, Armande-Grésinde-Claire-Elisabeth Béjart, est dite fille de Joseph Béjart et de Marie Hervé ; et, dans le contrat qui précéda, on lui donnait l'âge de « vingt ans ou environ. » Cet âge s'accordant tout à fait avec la déclaration reçue en 1643 par le lieutenant civil, la « petite non baptisée » ne



saurait être que la jeune fille épousée par Molière dix-neuf ans après. On n'a pas retrouvé l'acte de naissance de cette enfant ; mais on n'a pas découvert davantage l'acte de décès de son père. Ce n'est pas faute d'avoir cherché l'un et l'autre dans les registres des anciennes paroisses de Paris. Cette coïncidence, dans la même famille, d'une naissance et d'un décès dont la trace n'est pas restée à Paris, alors que l'on a pu retrouver la plupart des autres actes qui se rapportent à cette famille, donne naturellement à penser que les deux évènements eurent lieu, à la même époque, hors de Paris, dans quelque village où la famille possédait une maison des champs. On peut donc supposer, sans grand effort d'imagination, que Joseph Bédart mourut et fut enterré dans ce village inconnu, que sa dernière fille y naquit un peu avant ou un peu après la mort de son père, ce qui fit différer le baptême, enfin qu'elle fut baptisée au même endroit, quelque temps après la démarche faite par sa mère auprès du lieutenant civil.

Cette hypothèse ayant le défaut d'être trop simple, on la remplace ordinairement par de plus ingénieuses ; je choisis dans le nombre une des plus récentes. D'après celle-ci, la déclaration de Marie Hervé devant le lieutenant civil serait entachée de faux. Deux des enfans qu'elle présente comme mineurs, Madeleine et Joseph, ne l'étaient pas, la première ayant alors vingt-cinq ans et deux mois, le second vingt-six, et, selon la coutume de Paris, l'âge de la pleine majorité était vingt-cinq ans. On explique cette fausse déclaration en supposant qu'elle avait pour but d'attribuer à la complaisante Marie Hervé une enfant qui n'était pas la sienne, mais bien celle de Madeleine, désireuse de cacher à M. de Modène, absent de Paris, une maternité qui aurait amené une rupture. Mais quel rapport, dira-t-on, entre la fausse minorité et la supposition d'enfant ? Ici l'hypothèse devient encore plus ingénieuse : le premier mensonge n'avait pour but que d'amener le second, ou du moins la famille Bédart faisait d'une pierre deux coups, se déroband à une succession onéreuse et sauvegardant, sinon l'honneur, du moins les intérêts de l'un de ses membres, c'est-à-dire de Madeleine.

Voilà de joli monde et un pur chef-d'œuvre de rouerie. Malheureusement, tout cela ne tient guère. D'abord, si Madeleine avait une enfant à cacher au comte de Modène, elle s'y prenait bien maladroitement. Admettons, à la rigueur, la complicité de sa mère ; par tout ce que l'on sait de Marie Hervé, on a le droit de la tenir pour une matrone fort obligeante ; passe encore pour celle de sa sœur Geneviève et de ses deux frères, quoique ce complot de famille devienne d'autant plus improbable qu'il englobe un plus grand nombre de conjurés et que la garde du secret, confiée à tant de

discretions, courût déjà de grands risques. Mais il fallait, en outre, gagner à la cause de Madeleine huit faux témoins, dont un seul, le procureur Pierre Bégart, avait comme parent quelque intérêt à la servir. Pour le coup, cette femme, dont nous aurons plus d'une fois à admirer l'esprit pratique et délié, fit preuve, en cette circonstance, d'une naïveté rare. Il lui était si facile, en effet, sans se mettre en frais d'imagination pour combiner une intrigue aussi pénible que maladroite, de faire ce que ses pareilles font d'instinct en pareil cas ! Puisque dans l'hypothèse elle avait eu l'art de dissimuler sa maternité, il ne lui restait plus, si elle était bonne mère, qu'à mettre son enfant en nourrice loin de Paris, et à la faire élever en secret jusqu'à ce qu'elle pût la reprendre sans danger. Quant à la prétendue complicité des témoins, elle est encore plus invraisemblable. Ils ne sont pas moins de huit, dont trois procureurs, gens avisés, connaissant les lois et peu désireux de se compromettre dans une fraude aussi grave ; les autres ne sauraient être regardés comme de pauvres diables prêts à rendre tous les services pour un peu d'argent : ce sont tous bourgeois de Paris, dont deux maîtres marchands et un sieur de Sainte-Marie. On suppose que, sauf l'oncle Pierre, ils pouvaient n'être pas au courant de la situation et ignorer le véritable nombre des enfans Bégart. Mais outre que l'acte les qualifie « d'amis » de la famille, ces bourgeois notables auraient-ils prêté leur concours à des inconnus assez gueux ? Dans aucun cas ils ne pouvaient ignorer si, oui ou non, Marie Hervé venait d'être mère : chaque quartier de Paris était alors une sorte de petite ville, où l'on se connaissait, où les gros événemens qui intéressaient une famille ne pouvaient passer inaperçus.

Reste la fausse minorité de Madeleine et de Joseph, origine de tout le système. Elle ne me paraît pas avoir l'importance qu'on lui attribue : à peine si j'y verrais une fraude préméditée. On remarquera d'abord qu'entre leur âge vrai et celui qu'on leur donne, la différence n'est pas très considérable : un an pour l'un, deux mois pour l'autre. Or il ne faudrait pas croire que l'âge légal de chacun fût, à cette époque, aussi rigoureusement déterminé que de nos jours ; les actes d'état civil n'étaient pas encore dressés, bien s'en faut, avec la précision que la loi devait exiger plus tard ; quelques mois de plus ou de moins, deux ou trois ans même, ne faisaient pas une affaire. Donc, si deux des enfans Bégart se rajeunirent de parti-pris, avec la complicité de leur mère, ils ne firent que profiter d'une latitude autorisée par l'usage ; ils auraient tout aussi bien pu se vieillir de quelques mois. Dans quelle intention, du reste, auraient-ils commis un faux ? Ce ne pouvait être pour sauvegarder leurs intérêts, car, pas plus alors qu'aujourd'hui, les enfans n'étaient obligés d'accepter la succession paternelle et d'en supporter les charges avec leurs biens propres ; ils

n'avaient pour se mettre à l'abri de tout tracas qu'à faire, eux aussi, une renonciation. Mais la date récente de leur majorité permettait d'éviter cette complication de procédure ; un acte pouvait suffire au lieu de trois ; on n'en fit qu'un. Voilà, ce semble, leur seul intérêt dans l'affaire, et il n'en faut pas davantage pour expliquer l'irrégularité de la déclaration.

Un autre argument que l'on a voulu tirer de l'âge de Marie Hervé contre sa maternité tardive ne réussit pas davantage à la rendre invraisemblable. Son acte de décès, à la date du 4 janvier 1670, lui donnant quatre-vingts ans, elle aurait eu cinquante-trois ans en 1642, lorsqu'elle mit au monde sa dernière fille ; et l'on se refuse à admettre une aussi longue fécondité. D'abord, selon les lois de la nature, il n'y aurait là rien d'impossible, ni même de bien étonnant, et pour Marie Hervé moins que pour toute autre, puisque trois ans avant la naissance de la petite Armande, elle avait eu une autre fille, Bénigne-Madeleine, dont la trace est perdue, mais dont l'acte de naissance a été relevé. En outre, il n'est pas certain qu'elle fût aussi âgée que cela. Si son acte de décès lui donne quatre-vingts ans, l'épithaphe qui figurait sur son tombeau dans le cimetière Saint-Paul ne lui en donne que soixante-quinze, elle n'aurait donc eu d'après celle-ci que quarante-huit ans en 1642. Je viens de faire remarquer avec quelle facilité d'à-peu-près, durant les deux derniers siècles, l'âge des intéressés était indiqué dans les registres d'état civil ; les vicaires qui les tenaient ne prenaient pas toujours la peine de demander aux familles des renseignemens exacts. Marie Hervé étant une très vieille femme lorsqu'elle mourut, on la vieillit encore, pour la même raison que l'on devait, dans la même circonstance, rajeunir sa fille Armande, qui avait cinquante-huit ans et à qui l'on n'en donna que cinquante-cinq. Les épithaphe, au contraire, ne pouvaient être rédigées que d'après les indications des familles ; je ne serais donc pas éloigné de croire que celle de Marie Hervé donne son âge véritable. Ainsi, pour conclure cette longue discussion, rien ne s'oppose à ce que l'on attribue à Marie Hervé la dernière fille que tous les actes postérieurs lui conservent et que l'on tient Armande pour la sœur de Madeleine. Nous retrouverons encore la légende et les systèmes que nous venons de combattre ; ils reparassent, en effet, toutes les fois qu'un acte important de la vie des deux femmes remet en question leur parenté, mais les argumens dont on les appuie deviennent de plus en plus faibles à mesure que l'on avance ; le plus fort est tiré de la fausseté prétendue de l'acte dont j'ai essayé d'établir la sincérité.

De juillet 1638, où naquit la petite Françoise de Modène, à juin 1643, c'est-à-dire pendant près de six ans, on perd la trace de Madeleine Béjart. Demeura-t-elle à Paris, retourna-t-elle, ou alla-

t-elle pour la première fois dans le Languedoc? Il est impossible de le savoir, et toutes les hypothèses imaginées pour remplir cette lacune de sa vie sont purement gratuites. S'il fallait en croire une tradition recueillie par l'auteur d'un pamphlet injurieux et mensonger, la *Fameuse comédienne*, elle se serait distinguée par ses galanteries. Ce ne peut être qu'à l'époque où nous sommes; alors coïncidaient sa pleine jeunesse et sa pleine liberté, car elle avait vingt-trois ans, et M. de Modène était loin de Paris. Qu'y-a-t-il de vrai dans cette tradition? Ici encore toute preuve manque pour ou contre Madeleine. Assurément, elle n'était pas farouche, et sa liaison avec M. de Modène autorise bien des suppositions, d'autant plus que, dénuée de fortune, comédienne sans théâtre connu, sa situation appelait naturellement une protection galante. Toutefois, puisque M. de Modène lui revint à son retour d'exil, puisque, dans tout ce que l'on sait d'elle, on la trouve amie dévouée, femme de tête et de sens, raisonnant ses actions, puisqu'il n'y a contre elle que ces vagues propos qui courent toujours sur le compte d'une comédienne, n'est-il pas aussi naturel d'admettre que la protection dont elle avait besoin lui fut continuée à distance par M. de Modène? Plusieurs indices montrent que, jusqu'au second mariage du comte, en 1666, avec une autre qu'elle-même, elle conserva l'espoir de se faire épouser par lui, — ce qui n'avait rien de trop chimérique, puisqu'il se remaria avec une comédienne: on a cru même, aux deux derniers siècles, qu'il y avait eu entre eux un mariage secret. A défaut d'autre considération, c'en était assez pour lui imposer envers son premier amant une fidélité d'autant plus solide qu'elle reposait sur l'intérêt. Je ne tiens pas à sa vertu plus que de raison: mère sans avoir été mariée et comédienne, elle avait dû prendre son parti de tout ce qu'on pourrait dire sur son compte; il n'importe donc guère de tenter en sa faveur une réhabilitation qui n'irait pas sans un peu de ridicule. Mais il ne serait pas impossible que sa liaison avec M. de Modène ait été la première et la dernière. Cette liaison, en effet, ne prit fin qu'au moment où Madeleine atteignait ses quarante-huit ans, un âge qui dut être pour sa vertu relative la meilleure des sauvegardes. Elle ne fut même pas rompue par la ruine d'une longue espérance; elle changea simplement de caractère et devint une solide amitié.

### III.

Cependant le moment approchait où l'existence de Molière allait se mêler étroitement à celle des Bérart. Dès sa sortie des écoles, ou même avant, assidu, comme ses futurs camarades, à tout ce qu'il y avait de spectacles dans Paris, aux parades du Pont-Neuf comme



aux représentations de Scaramouche, le fils du tapissier Poquelin avait été mordu, lui aussi, par le démon du théâtre. Un beau matin, lorsqu'il eut atteint ses vingt ans, il déclarait à son père furieux et stupéfait qu'il voulait être comédien. La connaissance des Bédart ne fut pas étrangère à sa résolution ; ses biographes le donnent à entendre ou le disent expressément. On a supposé, non sans vraisemblance, que, dès sa première jeunesse, avant d'entrer au collège de Clermont, le fils du tapissier avait pu rencontrer les enfans de l'huissier des eaux et forêts dans les endroits où il fréquentait comme eux. D'autre part, en 1642, il suppléait son père, comme valet de chambre tapissier du roi, dans un voyage de la cour en Languedoc. Or il ne serait pas impossible que Madeleine Bédart ait fait, elle aussi, partie de ce voyage, avec une « bande de petits comédiens » pensionnés sur la cassette. Enfin, dans une énumération des principaux acteurs de Paris, Tallemant des Réaux dit à son sujet : « Elle est dans une troupe de campagne ; elle a joué à Paris, mais ç'a été dans une troupe qui n'y fut que quelque temps. Un garçon, nommé Molière, quitta les banes de la Sorbonne pour la suivre. Il en fut longtemps amoureux, donna des avis à la troupe, et, enfin, s'en mit et l'épousa. » Les erreurs abondent dans ce peu de mots. Il est peu probable que Molière ait jamais étudié à la Sorbonne ; sa vocation pour le théâtre fut beaucoup plus prompte à se décider ; son amour pour Madeleine peut, comme on le verra, être mis en doute et, en tout cas, c'est donner à cet amour beaucoup trop d'importance que d'en faire la principale, la seule cause de sa résolution : enfin, ce n'est pas Madeleine qu'il épousa, mais une de ses sœurs. Cette dernière confusion, en particulier, nous montre déjà avec quel soin il faut examiner les renseignemens que donnent les contemporains de Molière sur son mariage et l'origine de sa femme. La jalousie et la haine en ont visiblement inspiré plusieurs, mais d'autres, auxquels on se presse trop de croire, ne sont que des propos en l'air, ou des affirmations à la légère, comme celle de Tallemant. Les biographes du poète sont moins explicites ; en revanche, leurs indications s'accordent entre elles. On peut les résumer en disant que, vers la fin de 1642, Molière, entraîné par un amour irrésistible du théâtre, se joignit à une troupe d'amateurs, comme nous dirions aujourd'hui, « d'enfans de famille, » comme on disait alors, troupe dont Madeleine faisait partie ; et que ces amateurs, après avoir joué quelques mois pour leur seul plaisir, résolurent de transformer leur passe-temps en profession.

Au commencement de janvier 1643, Jean-Baptiste Poquelin obtenait de son père une somme de six cent trente livres, à valoir sur la succession de sa mère et le futur héritage paternel ; le 30 juin suivant, il signait avec trois des Bédart, Joseph, Madeleine, Gene-

viève, et six autres comédiens, l'acte de constitution d'une troupe qui s'intitulait *l'Illustre Théâtre*; il se décidait à monter publiquement sur les planches sous le nom de Molière. Pour donner ses représentations, la nouvelle troupe louait le Jeu de paume des Métayers, à la porte de Nesle, sur l'emplacement d'où partent aujourd'hui les rues de Seine et Mazarine. Molière fut certainement pour beaucoup dans la conclusion de ces deux contrats, et la petite somme qu'il emportait de la maison paternelle ne dut pas y nuire. Mais la part des Béjart, de Madeleine surtout, la forte tête de la famille, ne fut pas moindre. On remarquera d'abord que l'acte du 30 juin fut signé « en la maison de la veuve Béjart, rue de la Perle, » c'est-à-dire, en réalité, chez Madeleine, qui, depuis la mort de son père, avait recueilli sa mère pour ne plus s'en séparer. En outre, une comédie du temps, inspirée par une haine violente contre l'auteur de *l'Amour médecin*, mais pleine de renseignemens précieux, *Élomire hypocondre ou les médecins vengés*, par un sieur Le Boulanger de Chalussay, imaginant une querelle de Madeleine avec Molière, marque expressément que ses frères et elle-même secondèrent de tout leur pouvoir l'association ardemment désirée par Molière. Le jeune homme, dans sa fureur de jouer, aurait songé un moment à se mettre comme bouffon aux gages de deux charlatans du Pont-Neuf, l'Orviétan et Bary. Madeleine lui disait donc :

Ce fut là que chez nous on eut pitié de toi,  
 Car mes frères, voulant prévenir ta folie,  
 Dirent qu'il nous fallait faire la comédie;  
 Et tu fus si ravi d'espérer cet honneur,  
 Où, comme tu disais, gisait tout ton bonheur,  
 Qu'en ce premier transport de ton âme ravie  
 Tu les nommas cent fois ton salut et ta vie.

Ces frères étaient Joseph, que nous connaissons, et Louis. Bien que celui-ci ne soit pas nommé dans l'acte de société, il fit partie de la troupe jusqu'en 1670, époque où il embrassa, paraît-il, la profession des armes et devint lieutenant au régiment de La Ferté; Joseph devait mourir prématurément en 1659.

Les débuts de *l'Illustre Théâtre* furent pénibles. En attendant que l'on eût terminé à la salle des Métayers les réparations et aménagemens nécessaires, la troupe fit à Rouen, dans la patrie des deux Corneille, une sorte de voyage d'essai, et, de retour à Paris, elle donna sa représentation d'ouverture le 31 décembre 1643. Grand concours de curieux pour cette première représentation; c'est, du moins, l'auteur de *Élomire hypocondre* qui le dit :

Ce fut un jour de fête,  
 Car jamais le parterre, avec tous ses échos,  
 Ne fit plus de *ah! ah!* ni plus mal à propos.

## Concours unique et succès sans lendemain :

Les jours suivans n'étant ni fêtes ni dimanches,  
 L'argent de nos goussets ne blessa point nos hanches,  
 Car alors, excepté les exempts de payer,  
 Les parens de la troupe et quelque batelier,  
 Nul animal vivant n'entra dans notre salle.

Madeleine s'ingénie cependant; puisque ce titre sonore, l'*Illustre Théâtre*, ne suffit pas pour attirer la foule, elle obtient pour ses camarades, grâce à M. de Modène, la protection de Gaston d'Orléans, et la troupe se qualifie « entretenue par Son Altesse Royale. » Cela n'améliore pas ses affaires; à la fin de l'année 1644, il lui faut abandonner la porte de Nesle. Elle se transporte au port Saint-Paul, à la lisière du quartier à la mode, le Marais, près de la place Royale, où habitaient les gens du bel air. Sa malchance l'y poursuit et prend les proportions d'un désastre. Elle a beau faire appel à des poètes alors en renom, à Magnon, qui lui donne un *Artaxerce*, au frère de L'Hermitte de Vauselle, Tristan L'Hermitte, dont la *Mort de Sénèque* fait remarquer Madeleine dans le rôle d'Épicharis. Efforts et succès inutiles. La solitude est la même dans la salle; les maigres recettes ne couvrent pas les frais. Il faut emprunter à grand'peine; la mère des Bèjart sacrifie le peu qu'elle a sauvé de sa réserve dotale; Molière, comme le plus solvable de la troupe, engage sa signature et, hors d'état de payer à l'échéance, il est emprisonné pour quelques jours au Châtelet, à la requête d'un marchand de chandelles.

Décidément, il n'y a plus à compter sur Paris. Que faire cependant? Ces premières épreuves n'ont pas découragé les sociétaires de l'*Illustre Théâtre*; la passion qui les anime est des plus tenaces qu'il y ait. Ils délibèrent. Puisque Paris est pour eux sans yeux et sans oreilles, ils lanceront sur la ville béotienne l'anathème du poète de Juvénal; ils la quitteront. La province leur reste; et quelle partie de la province? Le Languedoc d'abord, que Madeleine Bèjart connaît pour l'avoir pratiqué, et tout le Midi, et l'Est, et l'Ouest. En route donc pour le Midi, qui n'est pas blasé, pour ce pays de la bonne humeur et du rire facile, dont le ciel est clément à ceux qui courent les grandes routes! L'*Illustre Théâtre* roule ses toiles, enferme dans deux ou trois caisses ses oripeaux et son clinquant, charge le tout sur un chariot, met par-dessus la vieille mère Bèjart et la petite Armande, puis il quitte Paris par la route d'Orléans et commence les premières étapes du roman comique. Les Bèjart emmènent avec Molière un déclassé, un fugitif de la maison paternelle, qui a scandalisé, presque déshonoré une honnête famille, qui a tâté du Châtelet, et, dans douze ans, ils le ramèneront, formé

par l'expérience, riche d'impressions et de souvenirs, maître de lui-même et de son génie, mûr pour les chefs-d'œuvre.

## IV.

Qu'étaient l'un pour l'autre Molière et Madeleine à ce moment de leur carrière? Des amans, répond une tradition très affirmative et qui remonte au temps de Molière lui-même. A examiner cependant le point de départ et les preuves de cette tradition, on trouve qu'elle repose sur des témoignages assez vagues ou fort suspects. J'ai déjà cité le plus ancien, celui de Tallemant, et l'on sait avec quelle réserve il faut l'accueillir. Plus sérieux au premier abord est celui de Boileau, rapporté par Brossette : « M. Despréaux m'a dit, écrivait Brossette dans un cahier de notes à son usage, que Molière avait été amoureux de la comédienne Béjart, dont il avait épousé la fille. » Si j'ai pu établir la sincérité de la déclaration de 1643, il y a dans la seconde partie de la phrase une erreur qui diminue de beaucoup la valeur du renseignement contenu dans la première. L'auteur du propos manquait évidemment d'indication précise, et on se l'explique aisément, bien qu'il ait intimement connu Molière. D'autre part, il importe de remarquer que ce n'est point Boileau qui parle, mais Brossette. Une affirmation directe de la part du premier serait d'un grand poids; on ne saurait accorder la même confiance à Brossette, greffier consciencieux, mais quelque peu bavard et confus, des conversations de Boileau, et qui a trahi plus d'une fois la pensée de celui dont il couchait par écrit, sérieusement, dévotement, les moindres boutades. On est, dès lors, en droit de se demander si Boileau, l'ancien ami de Molière, ne se doutant guère que la postérité serait mise un jour dans la confidence, n'a point parlé ce jour-là un peu au hasard, comme il arrive dans la liberté d'un entretien familier. N'aurait-il pas hésité à ouvrir la bouche, s'il avait pu prévoir quel chemin ferait cette grave imputation, grâce à celui qui l'écoutait? Quant à Brossette, il a été un peu léger dans cette circonstance; il écrivait, lui, et il aurait dû réfléchir, avant d'admettre, dans un recueil fatalement destiné à tomber plus tard aux mains du public, un propos également fâcheux, bien qu'à divers titres, pour Molière, pour Boileau et pour lui-même.

On prétend trouver dans la correspondance de Racine une preuve plus forte. Il écrivait à l'abbé Levasseur, en décembre 1663 : « Montfleury a fait une requête et l'a donnée au roi. Il l'accuse d'avoir épousé la fille et d'avoir été autrefois l'amant de la mère. Mais Montfleury n'est point écouté à la cour. » Je suis obligé d'adoucir les termes, très crus dans l'original. Ce qui résulte clairement du passage, c'est



que Montfleury accusait Molière d'avoir épousé sa propre fille; c'est là le point de départ de l'abominable calomnie qui a longtemps pesé, qui pèse encore sur la mémoire de Molière. On s'étonne de voir Racine, qui, à ce moment, était encore l'ami de Molière, peut-être son obligé, accueillir et propager aussi légèrement un pareil bruit. Ces malheureuses lignes sont écrites d'un ton par trop dégoûté; d'autant plus que, sans elles, on ne connaîtrait même pas l'existence d'un factum qui n'a point laissé d'autres traces. Racine croyait-il lui-même, ne croyait-il pas à la vérité de l'accusation? Elle lui est indifférente; c'est tout ce qu'il laisse voir. Quant à Montfleury, il se vengeait par la plus déloyale des armes, la délation calomnieuse, d'une simple blessure d'amour-propre. Comédien de l'hôtel de Bourgogne, c'est-à-dire d'une troupe rivale de celle de Molière, il avait vu sa déclamation emphatique tournée en ridicule dans l'*Impromptu de Versailles*. A cette parodie comique, il fit d'abord répondre par une autre, l'*Impromptu de l'hôtel de Condé*, œuvre de son propre fils; jusque-là, rien que de légitime, quoique cette réponse soit aussi méchante que plate. Mais cela ne lui suffisait pas; fou de rage et de haine, il espéra perdre d'un seul coup son ennemi; il cria tout haut, il formula par écrit ce que d'autres disaient tout bas. De preuves, il n'en donnait sans doute et n'en pouvait donner aucune. On devine le cas que Louis XIV fit de l'odieuse requête par la conduite qu'il tint peu de temps après: il voulut être le parrain d'un fils de Molière. C'était la plus éclatante réparation que le poète pût désirer.

Treize ans plus tard, c'est-à-dire trois ans après la mort de Molière, en 1676, l'accusation de Montfleury était reprise par un homme qui valait encore moins, le sieur Guichard. Celui-là était une sorte de faiseur d'affaires, un entrepreneur de fêtes et de spectacles. Il convoitait le privilège de l'Opéra; mais Lulli, qui en jouissait, n'étant nullement disposé à l'abandonner, il essaya, paraît-il, de se débarrasser de lui en l'empoisonnant. Une enquête fut ouverte, et, au nombre des témoins à charge, se trouva la veuve de Molière. Guichard lança aussitôt contre ces témoins un mémoire dans lequel, entre autres imputations infamantes à l'adresse d'Armande, il la traitait « d'orpheline de son mari » et de « veuve de son père. » Dans ce mémoire et au cours du procès, qui se termina pour lui par une condamnation sévère, Guichard nous apparaît comme un homme privé de sens moral, capable de tout, calomniant, avec une impudence et une violence prodigieuses, avec une facilité d'affirmation inouïe, tous ceux qu'il a le moindre intérêt à discréditer. C'est dire ce que vaut l'injure lancée par lui contre Armande et qui couvre de boue, par ricochet, Madeleine Béjart et Molière.

Après les accusations directes, les simples allusions. Il y en a

deux en tout. Du vivant de Molière, l'auteur d'*Elomire hypocondre* le montrait consultant sur ses peines physiques et morales l'Orviétan et Bary. Elomire a peur d'être trompé; cependant il espère éviter le sort de George Dandin. Bary objecte la mésaventure d'Arnolphe, dans *l'École des femmes*; le tuteur d'Agnès avait bien pris ses précautions, et cependant il n'eût pas évité le sort fatal, s'il eût épousé sa pupille. Elomire se récrie; il a été plus avisé qu'Arnolphe :

Arnolphe commença trop tard à la forger;  
C'est avant le berceau qu'il y devait songer,  
Comme quelqu'un l'a fait.

« On le dit, » remarque l'Orviétan. « Et ce dire, reprend Elomire, est plus vrai qu'il n'est jour. » L'Orviétan et son compère éclatent de rire à cette terrible naïveté. Mais l'auteur de la pièce détourne vite le dialogue sur un lieu commun de comédie.

Il y avait sept ans que Montfleury avait dénoncé Molière lorsque la vieille calomnie était reprise avec cette timidité et ces mots à double entente. La haine de Boulanger de Chalussay est presque aussi forte que celle de Montfleury, mais elle est plus prudente. Il n'espère pas, comme le comédien de l'hôtel de Bourgogne, écraser Molière sous le coup; peut-être même y aurait-il danger à procéder de la même manière. D'autre part, il lui en coûterait trop de renoncer à une méchanceté aussi cuisante: il la glisse donc et l'insinue sournoisement. Elle n'en fut pas moins ressentie par Molière: il s'empressa de demander et obtint la suppression judiciaire d'*Elomire hypocondre*. La seconde allusion est dans *la Fâcheuse comédienne*, publiée en 1688. Le pamphlétaire anonyme disait d'Armande: « On l'a crue fille de Molière, quoique depuis il ait été son mari: cependant on n'en sait pas bien la vérité. » C'est brutal et cru, malgré la restriction; mais le livre entier est un tissu d'injures. L'auteur y fait flèche de tout bois; aussi le peu d'insistance de l'allusion semble-t-il montrer que la calomnie dont il s'inspire était déjà usée, et que, si l'on peut dire, il ne la reprenait que par acquit de conscience et pour ne pas la laisser perdre.

Ce qui frappe le plus dans les divers témoignages que l'on vient de lire, c'est que tous, sans exception, réunissent étroitement ces deux hypothèses, une liaison amoureuse entre Molière et Madeleine Béjart, et une paternité possible de Molière à l'égard d'Armande qu'il a épousée. A défaut d'autre mérite, les auteurs de ces témoignages se montrent, du moins, fidèles à la logique; les deux hypothèses, en effet, sont inséparables, et qui admet la première ne peut guère rejeter la seconde. De nos jours, on procède autrement; on accepte l'une avec complaisance, on combat l'autre avec horreur.

De quel droit établir cette distinction ? Un simple rapprochement de dates la rend inacceptable. En 1662, Armande avait vingt ans ; elle était donc née en 1642. Or c'est entre 1641 et 1642 que l'on peut placer les premières relations de Molière avec les Bédart. Si donc Madeleine a été la maîtresse de Molière, si Armande est la fille de Madeleine, Molière a fait preuve d'une terrible insouciance en épousant Armande, et Montfleury a eu le droit de crier à l'inceste.

Toutefois, admettons pour un moment la distinction. Molière n'a aimé Madeleine qu'après la naissance d'Armande ; il a pu épouser celle-ci le cœur libre de toute inquiétude. Mais trouve-t-on que, même en ce cas, il ait fait preuve dans ce mariage d'une grande délicatesse de sentimens ? Il avait eu la sœur aînée pour maîtresse, il a pris pour femme la sœur cadette, élevée, dotée par l'autre ; mari d'Armande, il a continué de vivre avec Madeleine dans une étroite communauté de profession, d'intérêts, d'existence ! On accorde que cette façon d'agir ne saurait être approuvée, mais on en prend aisément son parti. On invoque la traditionnelle indépendance d'allures des comédiens ; on ajoute que de pareils mariages n'ont jamais été rares ; qu'ainsi Molière, poussé par l'amour, a fait comme beaucoup d'autres. Singulière façon de défendre un grand homme, que l'on prétend, d'autre part, mettre au-dessus de sa condition, de ses contemporains, de tous les hommes, dans lequel on voit non-seulement le plus grand génie littéraire de la France et de tous les pays, mais encore le modèle de toutes les qualités morales, les plus hautes comme les plus simples ! Car, il importe de le remarquer, ce ne sont pas des ennemis de Molière qui soutiennent de nos jours la thèse de ses amours avec Madeleine, ce sont des amis enthousiastes, presque fanatiques. Ils y tiennent pour ses difficultés même, car elle prête à de longues et subtiles discussions, où peut se donner carrière une science ingénieuse.

Sans apporter dans une question aussi délicate leur facilité d'affirmation ou d'hypothèse, il n'est peut-être pas impossible de trouver une explication qui ne coûte rien à la vraisemblance et dégage l'honneur de Molière. Le seul moyen, c'est de renoncer aussi bien à l'hypothèse des amours du poète avec Madeleine qu'à celle de la maternité de Madeleine envers Armande. Et d'abord, en quoi l'abandon de la première serait-il regrettable ? L'espèce d'intérêt romanesque dont elle peut parer la jeunesse de Molière est amplement compensée par l'intérêt autrement sérieux que met dans cette jeunesse la simple réalité, à savoir l'épreuve, la souffrance, la formation lente du génie. Quant à Madeleine, l'amour écarté de ses relations avec Molière, il lui resterait auprès du grand homme un rôle assez large et assez beau, rôle d'amitié, de conseil, de protection vigilante et presque maternelle. Au reste, si l'on consulte les dates,

il est difficile d'admettre que Molière ait été pour elle autre chose qu'un camarade d'abord, puis un associé et un ami. En effet, au moment où il se fait comédien, M. de Modène est près d'elle. Le comte, rentré de Bruxelles au mois de mai ou de juin 1643, se trouvait à Paris lors de la constitution de *l'Illustre Théâtre* et il ne partit pour Naples qu'en 1647. Il ne devait jamais, nous l'avons vu, rompre avec la mère de la petite Françoise et, à son retour d'exil, il renoua certainement les relations d'autrefois. Donc, si Molière aima Madeleine dès ce moment, il eut à subir un partage humiliant, intolérable pour un cœur vraiment épris; il eut à tromper un homme dont il devint aussitôt l'ami et dont il fit plus tard le parrain d'un de ses enfans. S'il attendit le départ de M. de Modène pour Naples, son amour dut s'accommoder du souvenir importun de l'absent. Ce n'est pas tout. Les mêmes contemporains qui tiennent pour cette liaison ajoutent que Madeleine ne se piquait nullement de constance et que, dans le Languedoc, elle fit « la bonne fortune de quantité de jeunes gens. » Ici encore, on n'a pas le droit de distinguer et de choisir arbitrairement dans ces témoignages; il faut prendre tout ou rien, puisque tout vient de la même source. Ainsi, ce serait d'abord avec M. de Modène, puis avec la jeunesse élégante du Languedoc que Molière aurait partagé sa maîtresse! Enfin, on ne songe guère dans tout cela à la situation de Madeleine; il faut pourtant en tenir compte. J'ai parlé plus haut de ses espérances de mariage avec M. de Modène; elles lui imposaient une prudence qu'elle n'était pas femme à oublier. Or, même durant son voyage dans le Midi, elle ne se serait pas compromise sans danger, car elle avait près d'elle un ami de M. de Modène, L'Hermite de Vauselle, qui figure dans la troupe de Molière à Lyon.

Restent, cependant, les propos qui circulèrent de son temps sur elle et sur Molière et qui sont venus jusqu'à nous. Mais, comme ils s'expliquent aisément par les suppositions auxquelles invitaient le premier incident de sa vie, sa profession, son existence! Tout le monde, c'est-à-dire ceux qui, de tout temps, s'occupent des comédiennes et du théâtre, tout le monde savait que jadis, à une date incertaine, elle avait eu une petite fille; on ignorait, au contraire, dans ce même public, la tardive maternité de sa propre mère, Marie Hervé. Pour jouer la comédie avec elle, Molière avait rompu avec sa famille et la vie régulière; il avait longtemps vécu près d'elle en province, loin de Paris. Elle était belle, il était jeune, on le lui attribua comme amant, ainsi que l'on fait toujours en pareil cas, sans songer que les amours de ce genre ne sont pas du tout la règle au théâtre. Une jeune fille grandissait près d'elle, Armande; c'était sa sœur, mais on la confondit avec cette petite Françoise dont



la trace s'était perdue et on la prit pour sa fille. Molière épousa cette jeune fille ; il épousa donc la fille de son ancienne maîtresse ; à cette fille, les moins mal informés ou les plus indulgens attribuèrent comme père M. de Modène, les plus haineux ou les plus légers Molière lui-même. Suppositions et confusions inévitables ; la nature des choses devait les provoquer, sans parler de cette jalousie qui s'attaque toujours aux personnes en vue et qui cherche fiévreusement où se prendre. De là les propos de Montfleury et de Boulanger de Chalussay, de Guichard et de l'auteur de la *Fameuse comédienne*. Enfin, les apparences semblaient si bien autoriser ces propos que les indifférens comme Racine, les amis même [de Molière, comme Boileau, ne craignaient pas de les répéter, l'un avec un sourire d'ironie froide, l'autre sans doute avec un regret. Et la légende allait son train, prenant corps et force, d'autant plus que Molière gardait le silence. On l'a dit de nos jours : il ne protestait pas, donc il se sentait coupable. Comme si le silence n'était pas la seule réponse digne à de certaines accusations, comme si Molière avait le moyen de saisir l'insaisissable, c'est-à-dire des rumeurs vagues, colportées à voix basse et dont l'écho seul lui arrivait ! La seule mesure qu'il pouvait prendre, c'était de poursuivre *Élomire hypocondre*, et l'on a vu qu'il le fit supprimer.

## V.

Nous n'avons pas à accompagner Molière et ses camarades dans toutes les étapes de leurs voyages à travers la province. Il suffira de dégager ce qui regarde Madeleine Béjart des renseignemens trop rares que l'on a sur cette longue odyssee. Peut-être, au début, le chef nominal de la troupe était-il le Dufresne que l'on voit figurer plus tard en cette qualité dans plusieurs pièces officielles, vieux routier qui avait dirigé antérieurement une autre « bande » de campagne, et dont l'expérience dut être fort utile aux sociétaires novices de l'*Illustre Théâtre*. Mais l'inspiration et la conduite venaient certainement de Molière, qui, à Paris, était déjà le conseil de ses camarades. S'il ne prenait pas le titre de son emploi, c'était peut-être pour sauvegarder les recettes, en raison des dettes qu'il laissait à Paris. A côté de Dufresne, guide, fourrier, représentant officiel devant les autorités, de Molière, directeur de la scène, — si la solennité de cette appellation moderne permet de l'appliquer à des tréteaux volans, — Madeleine s'occupe de la partie matérielle. Les décors de la troupe lui appartiennent ; c'est elle qui perçoit les recettes et règle les dépenses, tout au moins pour Molière et les trois autres Béjart. Or ils sont à eux cinq le noyau persistant d'une association qui, très élastique selon l'usage des troupes de province à cette époque,

augmente ou diminue, prend du lest ou en jette, au gré de ses besoins, des circonstances, du hasard, des caprices de ses membres. Ainsi Molière et Madeleine portent le poids le plus lourd de l'entreprise. Le public provincial ne s'y trompe pas, et la troupe est désignée communément sous le nom de « troupe de Molière et des Bédart. » En tant que comédien, Molière joue les grands rôles tragiques; il y est et y sera toujours médiocre, car, malgré les échecs et les railleries, il s'acharnera jusqu'au bout à les tenter. Une tradition sans preuves positives, mais qui semble digne de foi, veut qu'il ait doublement souffert à ses débuts de cette passion malheureuse: il aurait reçu, à Bordeaux, en jouant une *Thébaïde* de sa composition, des pommes cuites qui visaient à la fois l'auteur et l'acteur. En revanche, il excelle déjà dans le comique. Le talent de Madeleine est plus souple; elle joue avec un égal succès les soubrettes, la plupart des emplois comiques et les princesses de tragédie.

Elle eut plus que Molière à se louer de son passage à Bordeaux. En 1647, où la troupe y vint, semble-t-il, pour la première fois, le gouverneur de Guyenne était Bernard de Nogaret, duc d'Épernon. Il aimait beaucoup le théâtre et il accueillit Madeleine avec une faveur marquée, si c'est bien elle qui est désignée, comme on l'a dit, dans ce passage de l'épître dédicatoire d'une tragédie de *Josaphat*, œuvre du même Magnon, qui déjà, en 1645, à Paris, avait fait représenter un *Artaxerce* par l'*Illustre Théâtre*: « Cette protection et ce secours que vous avez donnés à la plus malheureuse et à l'une des mieux méritantes comédiennes de France n'est pas la moindre action de votre vie... Tout le Parnasse vous en est redevable et vous en rend grâces par ma bouche. Vous avez tiré cette infortunée d'un précipice où son mérite l'avait jetée, et vous avez remis sur le théâtre un des beaux personnages qu'il ait jamais portés. » On ne saurait trop dire quel événement de l'existence de Madeleine peut bien désigner cette grandiloquente action de grâces. Peut-être n'y faut-il voir qu'une allusion à la déconfiture de l'*Illustre Théâtre*. Le duc aurait aidé la comédienne de sa bourse en cette circonstance critique, service notable, bien qu'il ne réponde pas tout à fait à l'ampleur des termes employés par Magnon. Mais il ne faut jamais prendre au pied de la lettre les épîtres dédicatoires du xvii<sup>e</sup> siècle; les mots y sont toujours plus grands que les choses. Ce qui est moins incertain, ce qu'établissent même deux documens d'archives, c'est que, en 1647 et en 1650, une troupe qui semble bien être celle de Molière prenait officiellement le titre de « comédiens de M. le duc d'Épernon. » En rapprochant ce fait du renseignement contenu dans l'épître dédicatoire de *Josaphat*, il se trouve que documens et épître fortifient mutuellement la double hypothèse de la tragédie de Magnon jouée à Bordeaux et de la

protection accordée en cette circonstance par le gouverneur de Guyenne à Madeleine et à ses camarades.

Cette protection ne fut pas assez efficace pour leur épargner les épreuves communes alors à toutes les troupes de campagne. En effet, jusqu'à la fin de 1652, ils sont très nomades ; or les comédiens restent volontiers dans les endroits où la fortune leur sourit. De Bordeaux, ils remontent jusqu'à Nantes, après un crochet sur Albi, et courent quelque temps les villes de l'Ouest ; puis, ils redescendent vers le Midi. On prétend les trouver à Angoulême et à Limoges, on les trouve certainement à Agen, à Toulouse, à Narbonne, enfin à Lyon, où leur présence est constatée en décembre 1652. Je ne parle pas des stations qu'ils firent nécessairement dans une quantité de villes intermédiaires où leur trace n'est pas restée. Ils connurent donc la fatigue des voyages continuels par tous les chemins, tous les temps, toutes les saisons, les mésaventures de tout genre, peut-être la misère et la faim. Cette existence étrange de comédiens errans, Scarron l'a peinte, on sait avec quelle verve et quelle gaieté ; non pas qu'il ait eu en vue, comme on l'a cru longtemps, Molière et les Bèjart : les dates s'opposent à ce rapprochement, et il est regrettable. Mais elle était la même pour tous ; la nature des choses le voulait ainsi. La pauvreté en est le fond, une pauvreté résignée ou railleuse, coupée de jours d'abondance. Le hasard la conduit tantôt dans les pires déceptions, tantôt aux aubaines les plus inespérées. Un jour, attirés par quelque fête, les comédiens arrivent dans une grande ville où ils comptent trouver bon accueil et fructueuse recette, et voilà qu'un ordre brutal des magistrats les oblige à se morfondre dans l'attente ou à décamper au plus vite. Ils repartent et sont forcés de s'arrêter dans quelque méchante bourgade, éloignée de tout, engourdie par l'ennui somnolent de la province. Mais leur arrivée la secoue et la réveille. Bourgeois, petite noblesse, baillis et élus papillonnent lourdement, le madrigal aux lèvres, avec des élégances arriérées, autour des jeunes comédiennes ; ils leur content des histoires et leur offrent des vers. Le jeu de paume, qui se trouve alors partout, ou la grande-salle de la maison commune, sont disposés pour la représentation, et, après quelque joyeuse farce à l'italienne où s'essaie le génie de Molière, on représente quelque tragédie de Magnon ou de Mairet, voire du grand Corneille, quelque comédie de Scarron. Lorsque la curiosité des bonnes gens de Fontenay-le-Comte ou d'Albi est épuisée, la troupe plie bagage et se remet à rouler les grands chemins, frappant à la porte des châteaux, jouant même dans les villages ; en ce cas, la salle de spectacle est quelque vaste grange, éclairée par des falots, et les tirades sont coupées de temps en temps par le braiment d'un âne ou le mugissement d'un bœuf.

Une fois à Lyon, son temps d'épreuves est terminé. Elle devient plus stable, car elle séjourne des années entières dans cette ville, qui est alors le centre de ralliement et de recrutement des troupes de campagne. Aussitôt arrivée, elle avait assuré son succès par la représentation d'une grande comédie, en cinq actes et en vers, l'*Étourdi*, première œuvre écrite de son chef, où Madeleine remplissait peut-être, au début, le rôle d'Hippolyte, c'est-à-dire de l'amoureuse, pour le céder ensuite à une belle et exigeante recrue, M<sup>lle</sup> Duparc, radieuse incarnation des types de ce genre. Elle fait ensuite de nombreuses excursions, le long de la vallée du Rhône, en Languedoc et en Provence, mais avec un itinéraire raisonné, sans vagabondage, toujours avec Lyon pour point de départ et de retour. Bientôt, elle va trouver un double champ d'exploitation, le plus fructueux que puissent souhaiter des comédiens : la cour d'un prince ami du théâtre et une série de villes toujours en fêtes. En septembre 1653, le prince de Conti s'était installé près de Pézenas, au château de la Grange-aux-Prés, avec sa maîtresse M<sup>me</sup> de Calvimont. Riche, généreux, fort éloigné encore des pratiques d'austère dévotion auxquelles il devait s'abandonner plus tard, remplissant les fonctions de gouverneur de la province, il accueillait bien et récompensait largement quiconque était capable d'amuser lui-même et son entourage. L'occasion parut bonne à Molière de venir, lui aussi, tenter la fortune de ce côté. Non qu'il eût à faire grand fond sur le souvenir que pouvait avoir conservé de lui le prince, son ancien condisciple au collège de Clermont : examinée d'un peu près, l'amitié prétendue du grand seigneur et du comédien semble assez improbable. Il comptait avant tout sur lui-même, sur ses camarades et, peut-être sur la protection d'un familier du prince, l'abbé de Cosnac, le futur archevêque d'Aix. Cosnac se vante, en effet, dans ses *Mémoires*, d'avoir appelé Molière à Pézenas et de l'avoir soutenu contre la rivalité d'un autre chef de comédiens ambulans, Cormier, préféré par M<sup>me</sup> de Calvimont. Admise à jouer, « la troupe de Molière et des Bèjart » fit preuve d'une supériorité éclatante, « par la bonté des acteurs et la magnificence des habits », dit Cosnac, certainement aussi par le talent de ses membres et la nouveauté d'un répertoire où figuraient, avec l'*Étourdi*, ces farces à jamais regrettables qui contenaient en germe le *Médecin malgré lui*, *George Dandin*, les *Fourberies de Scapin* et les plus amusantes scènes du *Malade imaginaire*. Le prince lui accorda aussitôt sa protection et lui permit de prendre son nom. D'autre part, les États de la province, qui se tenaient chaque année dans une des principales villes, Montpellier, Narbonne, Béziers, etc., causaient autour d'eux une animation et un accroissement de population flottante très favorable aux représentations théâtrales. La



troupe les suivait donc ; elle rayonnait aussi dans les environs de Pézenas et jouait dans de très modestes villages où son souvenir s'est longtemps conservé. De là d'abondantes recettes, et aussi de larges subventions officielles auxquelles le prince de Conti faisait contribuer les États un peu malgré eux. Molière et les Bèjart s'enrichissaient et vivaient largement, comme l'atteste un passage curieux et souvent cité des *Aventures burlesques* de d'Assoucy. L'incorrigible bohème les avait rencontrés, en 1655, dans un de leurs séjours à Lyon, et, de trois mois, il n'avait pu se séparer d'eux, retenu par « les charmes de la comédie » et surtout par ceux de leur table, car il était gourmand avec délices. Il les suit en Avignon et se fait dévaliser dans un tripot ; mais il s'en console : « Un homme n'est jamais pauvre tant qu'il a des amis. » Il accompagne donc les siens à Pézenas, où, « durant six bons mois, » traité par eux comme « un parent, » comme « un frère, » il mène, « au milieu de sept ou huit plats, » la vie la plus douce, « soufflant la rôtie » et savourant les muscats de Frontignan et de Lunel. « Je ne vis jamais, dit-il, tant de bonté, ni de franchise, ni d'honnêteté que chez ces gens-là, bien dignes de représenter dans le monde les personnages de princes qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre. »

On ne saurait douter que cette prospérité matérielle et cette confortable existence ne fussent l'œuvre de Madeleine. Elle était, en effet, l'économe et l'intendant de l'association. La preuve en est dans un assez grand nombre de contrats et de pièces judiciaires qui se rapportent à son séjour dans le Languedoc et qui montrent avec quelle vigilance et quelle fermeté elle administrait les intérêts de Molière et les siens propres. Le 18 février 1655, à Montélimart, elle prêtait 3,200 livres à Antoine Baralier, receveur des tailles de la province de Languedoc, cautionné par un sieur de Rochesauve, « noble habitant de la ville de Brioude ». Baralier ne pourra payer à l'échéance, et Madeleine devra solliciter contre lui commission du « juge en la cour » de Nîmes. Cette même année 1655, à la fin de la session des États, le prince de Conti assignait à ses comédiens une somme de 5,000 livres sur les fonds des étapes de la province, entreprises par les sieurs Durfort et Cassaignes. C'était là jouer sur les mots et se moquer des États avec une désinvolture de grand seigneur : une troupe de comédiens n'est pas une troupe de soldats et ses étapes n'ont rien de commun avec les étapes militaires. Les États durent faire quelque difficulté pour reconnaître cette assignation fantaisiste, car elle ne fut régularisée que le 3 mai 1656 par un accord intervenu à Narbonne, devant le viguier et juge royal de cette ville, entre les étapiers d'une part et « Jean-Baptiste-Poquelin Molière et Madeleine Bèjart d'autre part » : 1,250 livres

étaient payées comptant, et le surplus, 3,750 livres, en une lettre de change tirée par Cassaignes sur Durfort. A l'échéance, refus de paiement de la part de celui-ci ; Madeleine le cite aussitôt devant la Bourse de Toulouse et y obtient contre lui jugement et prise de corps ; elle est enfin payée au mois de janvier 1658. Lorsque l'on examine d'un peu près le détail de cette affaire, on arrive naturellement à penser que, dans d'autres placements, dans celui, par exemple, que l'on va voir, Madeleine opérait tout autant pour le compte de Molière que pour le sien propre, afin de lui éviter les tracassés financiers. Ici, non seulement elle lui prête le concours le plus actif, mais, une fois la procédure engagée, elle se substitue à lui. Le 1<sup>er</sup> avril 1655, à Montpellier, elle avait souscrit en son seul nom, pour une somme de 10,000 livres, à un emprunt contracté par la province de Languedoc. L'importance même de la somme fortifie l'hypothèse qu'ici encore elle agissait de compte à demi avec Molière. Si fructueuses, en effet, qu'aient pu être les recettes de la troupe depuis 1662, il est difficile d'admettre que la part d'une seule comédienne lui ait permis, toutes ses dépenses payées, de faire un pareil placement.

L'année 1656 se passe encore dans le Languedoc, année doublement heureuse, car Molière obtient sur le bureau des comptes une nouvelle assignation, de 6,000 livres cette fois, et payée comptant le 4 février, s'il faut en croire une quittance découverte en 1873 et qui serait le plus long des autographes de Molière ; et, en novembre ou décembre, il fait représenter à Béziers le *Dépit amoureux*. Des quatre rôles de femmes que renferme la pièce, un était rempli par Madeleine, puisqu'il n'y avait que quatre actrices dans la troupe. Mais lequel ? Sans aucun doute celui de Marinette, qui rentrait par excellence dans son emploi. Ce qu'elle y était, on le devine d'après le rôle lui-même. Marinette est la première en date des soubrettes de Molière, ces filles de vraie souche gauloise, drues et verdissantes, en qui circule et pétille un peu de la verve de Rabelais et des vieux fabliaux, tempérée par un génie moins exubérant et la culture d'un siècle assagi. Fines et franches, elles élèvent jusqu'à la poésie le clair bon sens et la joyeuse humeur de leur race, elles parlent la langue savoureuse et forte du peuple d'où elles sortent, elles jettent la gaieté de leur rire éclatant sur les vices et les ridicules qui sont le fond triste de la comédie et sur les amours parfois précieuses ou romanesques de leurs maîtresses. Molière avait du théâtre un sentiment trop sûr et tirait trop de son génie pour tailler exactement un rôle sur le caractère ou le talent de l'actrice qui devait le jouer. Mais il avait l'art de faire servir ses acteurs tout entiers, qualités et défauts, aux rôles qu'il leur confiait. Si donc l'on considère que la plupart de ses grandes soubrettes ont été,

comme Marinette, jouées d'original par Madeleine Béjart, on est en droit de croire qu'un peu du caractère de l'actrice se retrouve dans les rôles qu'elle incarna la première.

Mais déjà Molière prépare son retour à Paris ; il n'a plus qu'un an et demi à passer en province. De Béziers, la troupe revient à Lyon, où s'écoule pour elle l'année 1657, coupée par quelques voyages aux alentours, notamment dans le Comtat, où Molière et Madeleine rencontrent Mignard. Ce fut pour tous trois le commencement d'une amitié solide et durable : le plus beau, le plus vivant portrait que nous ayons de Molière, est l'œuvre de Mignard, et Madeleine, à son lit de mort, désignera le peintre comme exécuteur testamentaire. Nous trouvons encore la troupe à Lyon au commencement de 1658. Il était impossible que, durant des séjours aussi fréquents et aussi prolongés, ces comédiens honnêtes gens, qui prélevaient sur leurs recettes de larges offrandes pour les hospices et les pauvres, n'eussent pas obtenu la considération et l'influence. Un petit fait qui précède leur départ de bien peu montre le cas que l'on faisait d'eux. Le 6 janvier, l'administration de l'aumône accordait une somme de 18 livres tournois à une pauvre veuve « recommandée par la demoiselle *Béjarre*, comédienne. » Ils partent enfin, après une représentation d'adieux donnée le 7 février, et vont attendre à Rouen que leur chef ait préparé leur venue à Paris. Lorsque Monsieur, frère du roi, leur a accordé « sa protection et le titre de sa troupe, » ils rejoignent Molière et débent au Louvre devant Louis XIV, le 24 octobre 1658.

## VI.

La situation des nouveau-venus était difficile en présence des deux anciens théâtres, qui, seuls ou à peu près, avec les comédiens italiens, avaient eu jusqu'alors le privilège de divertir les Parisiens. Il fallait se défendre contre la jalousie et attirer à soi, avec le même genre de spectacles, un public habitué de longue date à prendre le chemin de l'Hôtel de Bourgogne et de la salle du Marais. Si la troupe de Monsieur n'avait pas eu pour chef un homme de génie qui la pourvut de chefs-d'œuvre, elle renouvelait l'insuccès lamentable de l'*Illustre Théâtre*.

Son répertoire courant, les farces dont elle avait « régalié les provinces, » l'*Étourdi* et le *Dépit amoureux* lui suffirent pendant un an. Mais, à partir des *Précieuses ridicules*, représentées le 18 novembre 1659, les nouvelles comédies de Molière se succèdent avec rapidité. Dans les *Précieuses*, Madeleine jouait probablement Madelon qui, par ses affectations de langage, son entêtement de galanterie romanesque, ses grands airs, était une imitation

plaisante des rôles que Madeleine jouait dans le genre sérieux ; de plus, Madeleine et Madelon, c'est le même nom sous deux formes, l'une distinguée, l'autre commune. Bientôt après, en mai 1660, Molière donnait *Sganarelle*, où le rôle de la suivante, qui expose une si amusante théorie sur les plaisirs du mariage, rentrait encore dans l'emploi de Madeleine. Et toujours le même dédoublement de l'actrice, comédienne devant le public, intendante et caissière la toile baissée. On a vu qu'en province le matériel de la troupe lui appartenait ; arrivée à Paris, elle le vendit à ses camarades. On a considéré cette vente comme une bonne affaire à son profit et à leurs dépens. C'est mal juger Madeleine et méconnaître la situation nouvelle de nos comédiens. En province, la troupe formait probablement une simple compagnie aux gages de Molière ; à Paris, au contraire, elle se constitue en société à parts, embryon d'une organisation financière perfectionnée avec le temps, et qui est encore celle de la Comédie-Française. Il fallait bien, dès lors, que le matériel cessât d'être la propriété d'un seul pour entrer dans le fonds social. Quant à la communauté d'intérêts de Molière et de Madeleine, elle ne prit pas fin pour cela. Dans le précieux registre, rédigé par La Grange, qui nous met, jour pour jour, au courant des affaires de la troupe, il est fait mention, dès le début, de nombreux prélèvements de recettes remis, comme parts, « entre les mains de M<sup>lle</sup> Béjart pour monsieur de Molière. » Enfin, Madeleine restera jusqu'au bout le représentant officiel de la troupe dans les affaires d'intérêt, de même qu'en province elle avait été celui de Molière. Lorsque, en 1670, les comédiens de Monsieur, devenus comédiens du Roi, constitueront au profit d'un de leurs sociétaires retraités, Louis Béjart, la première pension viagère payée par eux, c'est chez Madeleine qu'ils feront élection de domicile.

Peu de temps après la première représentation de *Sganarelle*, la troupe se voit dans une situation des plus critiques. A son arrivée, le roi lui avait accordé la salle du Petit-Bourbon pour y jouer alternativement avec les comédiens italiens. Elle l'occupait depuis deux ans, lorsque, tout à coup, sans avertissement préalable, le surintendant des bâtimens, M. de Ratabon, lui ordonne de l'évacuer sur-le-champ, et commence à la démolir pour préparer la place à la future colonnade du Louvre. On a supposé, non sans vraisemblance, que, par ce procédé brutal, M. de Ratabon servait, de propos délibéré, la jalousie des rivaux de Molière. En effet, aussitôt la troupe expulsée, elle eut, dit La Grange, « à se parer de la division que les autres comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais voulaient semer entre eux, leur faisant diverses propositions pour en attirer les uns dans leur parti, les autres dans le leur. » Mais, par affection pour son chef, elle demeura « stable, » resta sourde aux



sollicitations, se serra autour de lui, les Bérart et Madeleine au premier rang. Louis XIV, non plus, n'abandonna pas Molière. Aussitôt la démolition du Petit-Bourbon commencée, il lui accorda la belle salle que Richelieu avait fait construire au Palais-Royal pour les représentations de *Mirame*, et M. de Ratabon reçut l'ordre de la mettre en état, ce qu'il fit en maugréant. Mais il restait beaucoup à faire pour les comédiens eux-mêmes; dans l'état d'abandon où elle se trouvait depuis près de vingt ans, la pluie avait pourri les charpentes du toit, la moitié du plafond était détruite. Ils dépensèrent près de 2,000 livres, distribuées à toute une équipe de charpentiers, serruriers et maçons, dont un membre de la troupe, M. de l'Espy, le frère du fameux Jodelet, « conduisait les ouvrages. » Madeleine secondait L'Espy, ou plutôt L'Espy était le second de Madeleine; il commandait aux ouvriers, elle réglait et soldait les dépenses. En trois mois, la nouvelle salle fut prête, et, le 20 janvier 1661, la troupe recommençait ses représentations.

Quelques jours après, le 4 février, Molière donnait ce *Don Garcie de Navarre*, sur lequel il comptait beaucoup, et qui tomba d'une chute si lourde. Madeleine dut y tenir le rôle de la confidente Élise. On peut encore lui attribuer, en toute vraisemblance, celui de la suivante Lisette, dans l'*École des Maris*, représentée bientôt après, le 24 juin, pour combler le vide produit par l'insuccès imprévu de *Don Garcie*. Elle est, cette Lisette, de la même famille que Marinette du *Dépit amoureux*, avec plus d'originalité encore, un bon sens plus aiguë, une verve plus gaillarde; la vérité de l'observation et la puissance créatrice s'y dégagent de plus en plus de la convention traditionnelle; on y pressent déjà l'immortelle Dorine. Le 17 août, au château de Vaux, chez le surintendant Fouquet, Molière et sa troupe accomplissent un vrai tour de force. Ils donnent la comédie des *Fâcheux*, « conçue, faite, apprise et représentée en quinze jours. » Cette fois, la part de Madeleine est bien connue. De nombreux témoignages lui assignent une part considérable dans le succès. C'est elle qui vint réciter, en costume de nymphe, le *Prologue* composé par Pellisson. Elle commençait à être un peu marquée pour ce rôle de beauté mythologique, car elle n'avait pas moins de quarante-trois ans, et cependant La Fontaine, un connaisseur, parlait d'elle avec admiration. De même le chroniqueur Loret. On rimait en son honneur un couplet galant :

Peut-on voir nymphe plus gentille  
 Qu'était la Bérart l'autre jour?  
 Dès qu'on vit ouvrir sa coquille  
 Chacun s'écriait à l'entour,  
 Dès qu'on vit ouvrir sa coquille :  
 Voici la mère de l'Amour.

A vrai dire, une voix discordante se mêlait à ce concert d'admiration : « Il me semble, dit un personnage de la *Vengeance des marquis*, que je suis aux *Fâcheux*, et que je vois sortir d'une coquille une jeune et belle nymphe. » — « Il me souvient de cette nymphe, répond un autre; on croyait tromper nos yeux en nous la faisant voir, et nous faire trouver beaucoup de jeunesse dans un vieux poisson. » Le mot est dur, mais il vient d'un ennemi acharné de Molière et de sa troupe, et, somme toute, cette attaque ne fait que confirmer d'une manière indirecte le succès de l'actrice.

C'est au moment où nous sommes arrivés, peu après les *Fâcheux*, avant l'*École des Femmes*, représentée l'année suivante, que se place l'événement le plus considérable de la vie de Molière : il épouse Armande Bérart, sœur de Madeleine. Celle-ci ne pouvait rester indifférente à ce mariage; elle s'en occupa beaucoup, pour l'entraver, disent les uns, pour le favoriser, disent les autres. Selon Grimarest, un des plus anciens biographes de Molière, mais pas son contemporain, elle y fit une résistance acharnée. Pour Grimarest, en effet, Madeleine était la maîtresse de Molière; elle était aussi la mère d'Armande, par suite la rivale de sa propre fille. De là un petit roman, imaginé ou recueilli par ce grand collecteur d'anecdotes, et qui a fait fortune. Craignant la résistance de Madeleine, « femme altière et peu raisonnable lorsqu'on n'adhérait pas à ses sentimens, » Molière, qui s'était fait aimer d'Armande, aurait contracté avec la jeune fille un mariage secret; mais, comme la jalouse Madeleine « l'observait de fort près, » qu'elle « le menaçait en femme furieuse et extravagante de le perdre, lui, sa fille et elle-même, si jamais il pensait à l'épouser, » il fut près de neuf mois avant de pouvoir consommer et déclarer le mariage. « Cependant, ajoute Grimarest, la jeune fille ne s'accommodait point de l'emportement de sa mère, qui la tourmentait continuellement et qui lui faisait essayer tous les désagrémens qu'elle pouvait inventer; de sorte que cette jeune personne, plus lasse peut-être d'attendre le plaisir d'être femme que de souffrir les duretés de sa mère, se détermina un matin de s'aller jeter dans l'appartement de Molière, fortement résolue de n'en point sortir qu'il ne l'eût reconnue pour sa femme; ce qu'il fut contraint de faire. Mais cet éclaircissement causa un vacarme terrible; la mère donna des marques de fureur et de désespoir, comme si Molière avait épousé sa rivale, ou comme si sa fille fût tombée entre les mains d'un malheureux. Néanmoins, il fallut bien s'apaiser, il n'y avait point de remède; et la raison fit entendre à la Bérart que le plus grand bonheur qui pût arriver à sa fille était d'avoir épousé Molière. » Suivant l'auteur de la *Fameuse comédienne*, plus rapproché de l'événement, les choses se seraient passées de tout autre façon. C'est Madeleine elle-même qui aurait

désiré, préparé et conclu le mariage par une série d'intrigues patientes et compliquées. Mère d'Armande, ancienne maîtresse de Molière, mais délaissée par lui, d'abord pour M<sup>lle</sup> Duparc, puis pour M<sup>lle</sup> de Brie, elle conçut la pensée, lorsque sa fille fut grande, de reconquérir son influence sur Molière en le rendant amoureux d'Armande. Elle entretint donc celle-ci « dans un esprit de minauderie et d'enfance, » ne manquant pas « d'exagérer à Molière la satisfaction qu'il y a d'élever pour soi une enfant dont on est sûr de posséder le cœur, dont l'humeur nous est connue, » l'assurant « que ce n'est que dans cet âge d'innocence où l'on pourrait rencontrer une sincérité qui ne se trouvait que rarement dans la plupart des personnes qui ont vu le grand monde; » en même temps, elle lui faisait « adroitement remarquer la joie naturelle de sa fille quand elle le voyait entrer, et son obéissance aveugle à ses volontés; » enfin, « elle conduisit si bien la chose qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de l'épouser. »

On pourrait, à la rigueur, considérer ces deux récits comme également controuvés, puisqu'ils se détruisent l'un par l'autre. Cependant, à les examiner de près, ils ne méritent pas le même dédain, et peut-être y a-t-il quelque chose à retenir dans l'un d'eux, le second. Celui de Grimarest, en effet, se trouve formellement démenti par un fait positif : le mariage de Molière n'eut rien de secret, il fut célébré publiquement, en présence de sa famille et de celle d'Armande. Pour la jalousie de Madeleine, elle est inadmissible, si l'on considère que, depuis 1650, elle avait repris sa liaison avec M. de Modène; et comme, à ce moment, elle pouvait encore nourrir l'espérance de se faire épouser par lui, une colère bruyante contre Molière eût été la plus grande des maladresses. Le reste de l'histoire est purement imaginé, ou, tout au plus, combiné pour l'effet, d'après une de ces traditions gratuites et vagues qui couraient sur le compte de Molière. Au contraire, l'auteur de la *Fameuse comédienne* semble assez bien informé; il s'est contenté de donner un tour médisant à un renseignement exact. Madeleine dut avoir, en effet, un rôle prépondérant dans cette affaire. Si l'on admet qu'elle était unie à Molière non par les liens d'une vieille passion, mais par ceux d'une amitié solide, elle le voyait avec peine prolonger au-delà de la jeunesse une série d'intrigues amoureuses qui venaient s'ajouter à tous les tracas de son existence. Elle voulut le ranger. Elle songea donc à lui donner pour femme une jeune fille qu'elle connaissait, qu'elle aimait aussi d'une vive affection, sa propre sœur, et, le mariage conclu, elle fit tous ses efforts pour que ce mariage fût heureux; s'il tourna mal, il n'y eut en rien de sa faute. On veut qu'elle ait poussé le dévouement jusqu'à doter elle-même la femme de Molière. Il se pourrait, en

effet, que les dix mille livres constituées à Armande par sa mère dans son contrat de mariage ne fussent qu'une libéralité déguisée de Madeleine. On fait observer, avec raison, que Marie Hervé ne possédait plus rien en propre, ou peu s'en faut. Les mauvaises affaires de l'*Illustre Théâtre* avaient absorbé ses petites reprises sur la succession de son mari; deux ans après le mariage d'Armande, lorsque son autre fille Geneviève se mariait à son tour, elle ne lui donnait rien; quelque temps avant sa mort, elle était obligée de recourir à Madeleine pour soutenir un petit procès. Naturellement, cette libéralité de Madeleine est présentée comme une preuve de sa prétendue maternité à l'égard d'Armande, comme si c'était la première fois qu'une sœur aînée riche ait doté une jeune sœur pauvre et préférée! Il est encore plus simple d'admettre que la dot fut constituée par Molière lui-même, compensant de cette manière assez usitée la différence d'âge qui existait entre sa jeune femme et lui. On a remarqué, en effet, que la quittance par lui délivrée, quatre mois après le mariage, ne porte pas la mention d'usage que le paiement ait été fait en espèces.

## VII.

Molière et Armande mariés, Madeleine n'avait plus qu'à continuer près d'eux son rôle d'amie et de sœur aînée; j'aime à croire que, dans ce ménage souvent troublé, elle apporta plus d'une fois la conciliation. Au théâtre, malgré la vieillesse qui arrive, la comédienne est toujours des plus vaillantes. Elle joue dans la plupart des pièces de Molière, qui se succèdent si rapidement, sans compter les pièces du répertoire courant, tragédies et comédies, qui alternent avec elles. Reine et soubrette, elle incline peu à peu vers les mères et les duègnes. Peut-être est-elle encore Georgette, dans l'*École des Femmes*, mais il semble plus naturel d'attribuer ce plaisant bout de rôle de petite paysanne à peine dégrossie et domestiquée à M<sup>lle</sup> Marotte, la future femme de La Grange, actrice encore sans autorité ni expérience; en revanche, on pourrait restituer à Madeleine le rôle de la précieuse Climène, dans la *Critique de l'École des Femmes*, attribué d'ordinaire à M<sup>lle</sup> Marotte. Dans l'*Impromptu de Versailles*, où Molière, enlevant la toile de fond, nous a ouvert les coulisses de son théâtre et montré à nu le tripot comique, où il a marqué d'un trait rapide et définitif la physionomie de chacun de ses camarades, deux figures sont traitées avec une prédilection visible, Armande et Madeleine. Si l'on veut bien connaître celle-ci, c'est là qu'il faut la chercher. Elle y est tout entière, avec son franc parler, la rectitude de son esprit positif, sa bonne humeur railleuse, et aussi l'affection éclairée qu'elle portait à Molière. Elle le conseille, avec



l'autorité et la franchise que lui donne leur longue amitié, elle essaie de le calmer ; elle lui représente qu'à soutenir avec cette ardeur la triple tâche dont il s'est chargé, il succombera bientôt sous ce poids écrasant. Molière lui répond avec impatience ; comme il arrive d'habitude, il s'irrite d'autant plus de ses conseils qu'il sent davantage combien elle a raison ; mais elle ne s'offense pas, et il ne songe même pas à s'excuser de sa brusquerie : c'est le privilège des vieilles affections ; elles suppriment les froissemens d'amour-propre.

Dans les pièces qui suivent, elle apparaît comme un modèle de souplesse et de dévouement. Tantôt elle crée de vrais types, qui sont restés marqués de son empreinte, tantôt elle accepte de simples bouts de rôles dont ne voudraient pas les utilités de nos théâtres contemporains ; quelle leçon pour nos étoiles ! Dans *le Mariage forcé*, elle fait une Égyptienne ; Philis, dans *la Princesse d'Élide* ; Corinne, dans *Mélicerte*. En revanche, c'est elle qui incarne la Dorine du *Tartuffe*, cette « maîtresse servante, » comme l'appelaient un contemporain, ce type définitif et unique de raison, de gaieté, de franchise, de courage ; Dorine qui tient tête à tout le monde, même à M<sup>me</sup> Pernelle, et qui, la première à démasquer Tartuffe, lui rit si vertement au nez ; Dorine, dont la vive parole étincelle et pétille, mêlant aux traits d'une verve bien française et bien parisienne comme un souvenir de la province longtemps parcourue et de ses ridicules observés à loisir. Dans *l'Avare*, elle prend la robe feuille-morte et le bonnet fleuri de l'entremetteuse Frosine : encore un modèle, un type dont les imitations sont innombrables et que l'on reproduira sous vingt noms différens. Même rôle avec la Nérine de *Monsieur de Pourceaugnac*, une Italienne, celle-ci, plus effrontée encore et plus retorse, avec l'aisance et le beau parler de l'astuce napolitaine.

Cependant l'âge est venu pour Madeleine, et, avec lui, les infirmités. A partir de *Monsieur de Pourceaugnac* (septembre 1669), il semble qu'elle abandonne ses rôles et se tienne à l'écart. Nous arrivons à 1670 ; le 3 janvier, elle perd sa vieille mère. Comme les Parisiens d'autrefois, les Bérart aimaient leur quartier ; en 1659, leur aîné, Joseph, était mort peu après le retour du Languedoc à Paris, et, bien qu'il demeurât quai de l'École, sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, il avait été porté au cimetière de cette église Saint-Paul où, sans doute, il avait été baptisé et où s'étaient mariés son père et sa mère. Marie Hervé l'y rejoignit ; elle fut inhumée sous les charniers de l'église, et un tombeau lui fut élevé par les soins de Madeleine, « voulant, disait l'épithaphe, donner à sa mère, encore après sa mort, des marques de la reconnaissance qu'elle a de son amitié et des soins qu'elle a eus d'elle. »

Deux ans après. Madeleine elle-même est à l'article de la mort. Le 9 janvier 1672, elle s'occupe de son testament; elle fait appeler ses notaires habituels, M<sup>es</sup> Ogier et Mouffe, qui la trouvent « gisante au lit, malade de corps, saine toutefois d'esprit, mémoire et jugement. » Elle est toute à son salut, la pauvre comédienne; elle multiplie les œuvres pies et charitables. Elle « recommande son âme à Dieu le créateur, le suppliant par les mérites infinis de la mort et passion de Notre-Seigneur et rédempteur Jésus-Christ, la vouloir admettre en son saint paradis, pour quoi elle implore l'intercession de la bienheureuse vierge Marie et de tous les saints et saintes de la cour céleste du paradis; » elle veut que son corps soit « inhumé en l'église Saint-Paul, dans l'endroit où sa famille a droit de sépulture; » elle fonde à perpétuité, pour le repos de son âme, « deux messes basses de *Requiem* pour chaque semaine; » elle constitue une rente dont le revenu servira à distribuer à cinq pauvres, choisis par ses sœurs, cinq sous par jour « en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, » et la distribution de cette aumône sera faite par le curé de Saint-Paul. A son frère survivant, Louis, et à ses deux sœurs, Geneviève et Armande, elle laisse 400 livres de rente viagère pour chacun. Elle institue enfin Armande légataire universelle usufruitière du reste de ses biens pour les transmettre à la fille née et aux enfans à naître de son mariage. Comme dépositaire de sa fortune mobilière, elle désigne « le sieur Mignard, peintre ordinaire du roi, dit *le Romain*, » et, avec lui, M. de Châteaufort, conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes, « pour exécuter et accomplir le présent testament, icelui augmenter plutôt que diminuer. » On est frappé de la force de volonté dont témoigne cette formule finale. L'acte tout entier, évidemment écrit sous la dictée de la testatrice, porte la même marque; il respire aussi ce sens des affaires dont Madeleine nous a déjà donné des preuves si frappantes. Rien n'y est laissé à l'arbitraire des interprétations; tout est prévu et réglé dans le moindre détail. Quant aux avantages considérables faits à Armande, ils ne sont pas, comme on l'a dit, au détriment de Louis et de Geneviève; rien de plus naturel que la préférence de Madeleine envers une jeune sœur, femme de son meilleur ami, du principal auteur de sa fortune. De pareils testamens sont, je ne dirai pas communs, mais presque de règle chez ceux qui meurent sans enfans et auxquels la loi laisse le libre choix de leurs héritiers. Dans le cas présent, Madeleine ne pouvait prendre dispositions plus sages ni mieux justifiées. Louis était célibataire, Geneviève mariée, mais sans enfans. Cela n'a pas empêché, bien entendu, ceux qui donnent Armande pour fille à Madeleine de tirer de ce testament une preuve de plus à l'appui de leur système.

Un peu plus d'un mois après, le 14 février, les deux notaires sont appelés de nouveau. Madeleine éprouve un regret; elle craint d'avoir trop enchaîné la liberté de sa légataire universelle par des prescriptions que l'on pourrait regarder comme des marques de défiance; elle la dispense donc « de l'emploi en œuvres pies de l'usufruit dont elle lui avait laissé la disposition, voulant qu'elle puisse en disposer à sa volonté. » En outre, elle remplace, comme exécuteur testamentaire, M. de Châteaufort par M<sup>e</sup> Charles Cardé, trésorier de la chancellerie de Paris. Elle est au plus mal ce jour-là : sa signature est presque illisible, et elle déclare « ne pouvoir mieux signer ni parapher, attendu l'extrême maladie où elle est, et, notamment, que sa vue est affaiblie. » Cependant, au milieu de cette ruine du corps, l'esprit demeure lucide et ferme : aussitôt le codicille dicté, elle requiert que « lecture lui soit d'abondance faite de son dit testament et dudit codicille, » et elle corrige deux ou trois menues erreurs échappées aux notaires. Mais cet effort est le dernier; quelques minutes auparavant, elle pouvait encore, bien que d'une main défaillante, tracer à peu près son nom; maintenant, les notaires sont obligés de se retirer sur sa déclaration qu'elle est hors d'état d'écrire et de signer, « sa faiblesse et son mal augmentant toujours. »

Le dénoûment prévu arrive au bout de trois jours, le 17 février. Par une de ces tristes coïncidences qu'amènent souvent pour les comédiens les exigences de leur profession, au moment où Madeleine rendait le dernier soupir, ni ses deux sœurs, ni Molière n'étaient auprès d'elle : depuis le 9, la troupe jouait à Saint-Germain devant le roi; c'est là qu'elle apprit la mort de celle qui avait tant fait pour son succès, et elle ne revint que le 26. Molière, cependant, put s'échapper de la cour et rendre les derniers devoirs à Madeleine : son nom figure au bas de l'acte d'inhumation. Après un service célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse de la défunte, le corps fut porté à Saint-Paul et inhumé sous les charniers, probablement dans le même tombeau que Marie Hervé et son fils aîné Joseph. Quelles réflexions mélancoliques devaient occuper l'âme du grand poète, tandis que, dans le long trajet de Saint-Germain à Saint-Paul, il suivait, les yeux pleins de larmes et son fard à peine essuyé, le cercueil de sa vieille amie ! Il revoyait ses premiers jours de misère, ses années d'apprentissage, ses courses en province, sur les grandes routes de Guyenne, de Languedoc et de Provence; puis le retour à Paris, la fièvre de la lutte, les joies de la victoire; enfin les amertumes toujours croissantes de son triple métier, de sa condition, de son ménage. Il souffrait beaucoup, malgré la faveur du public, de la cour et du roi; il se voyait au déclin de la vie, il comprenait que sa santé était irrévocablement perdue,

il était le mari d'une femme qui ne lui donnait qu'inquiétude et tourmens. C'était donc le deuil de sa jeunesse et de son bonheur qu'il conduisait ce jour-là. La mort l'avait marqué lui-même pour un terme prochain, elle marchait à côté de lui : dans un an, jour pour jour, son heure sera venue.

L'inventaire de la succession de Madeleine est très curieux par tout ce qu'il nous apprend sur le caractère de la femme et de l'actrice. Malgré sa fortune, elle vivait dans un très petit appartement, composé d'une antichambre servant de cuisine, et d'une chambre à coucher, au quatrième étage d'une maison, vrai phalanstère de sa famille, qu'avaient habitée avec elle sa mère, ses sœurs, son frère, Molière lui-même. Son mobilier est des plus simples ; à part les meubles indispensables, — lit, table et sièges, très ordinaires, — on ne voit chez elle qu'un seul meuble de luxe, « un grand cabinet d'ébène avec plusieurs figures. » Son linge, ses vêtemens de ville et d'intérieur, se composent du strict indispensable : quatre draps de « grosse toile de chanvre, » quinze chemises du même tissu, deux jupes et un justaucorps de coton blanc, un habit de drap d'Espagne uni. En revanche, les costumes de théâtre sont d'une grande richesse ; ils ne comprennent pas moins de quatre déshabillés et de quatre corps de robes, en étoffes de soie de couleurs brillantes, garnis de dentelles d'or et d'argent, une veste de brocart d'or, une toilette de velours cerise, etc., costumes de reine et de grande coquette ; quelques-uns, plus simples quoique très élégans encore, costumes de soubrette. Malheureusement, on ne saurait déterminer que pour deux de ces costumes dans quelle pièce ils ont servi. D'abord « une jupe et une tavayolle de satin rouge et vert, à usage de bohémienne, » probablement son habit d'Égyptienne du *Mariage forcé*. Puis, « un corps de paysanne de toile d'argent, et la jupe de satin vert de Gênes, garni de guipures. » Faut-il voir dans ce dernier costume, bien luxueux pour une paysanne, celui de Charlotte ou de Mathurine, dans *Don Juan*, bien que ces rôles soient attribués d'ordinaire à Armande Béjart et à M<sup>lle</sup> de Brie ? Sa brillante fantaisie laisserait croire plutôt qu'il a figuré dans quelqu'un de ces ballets que Louis XIV aimait tant et où l'on cherchait beaucoup plus l'effet que le réalisme.

Ainsi, dans la vie privée de Madeleine, aucun sacrifice à l'élégance, un intérieur d'une simplicité froide et nue. Au contraire, dans l'exercice de sa profession, la plus riche abondance de tout ce qui peut servir son talent. Elle a peu d'argenterie, ce luxe solide et sérieux que nos pères aimaient tant : une valeur de 949 livres, tandis qu'on en trouvera, chez Molière, pour 6,240. Peu de bijoux aussi ; juste le nécessaire pour la ville et le théâtre : deux bagues de diamans, quatre autres garnies de diverses pierres précieuses,



et « un collier contenant soixante-dix perles baroques de moyenne grosseur, » le tout prisé 220 livres. En revanche, il se trouve, en deniers comptans, 17,809 livres un sol, et, en créances diverses, 2,523 livres 12 sols. Enfin, les titres de propriété d'une terre, appelée la Souquette, et située sur le territoire de Saint-Pierre-de-Vassol, dans le Comtat-Venaissin, pays du comte de Modène. Madeleine l'avait achetée, le 7 juin 1661, pour la somme de 2.856 livres, à Jean-Baptiste de l'Hermitte, sieur de Vauselle, son ancien camarade à Lyon, le parrain, par procuration, de la petite Françoise. Au total, en y comprenant les meubles, estimés 564 livres 7 sous, et les vêtemens, estimés 1,059 livres, la succession s'élevait à la somme de 25,988 livres, ce qui représente, au moins, 130,000 francs de nos jours. Détail digne de remarque, car on n'a pas souvent à le constater, l'inventaire n'accuse pas une seule dette; les affaires de la défunte étaient dans un ordre parfait.

Les renseignemens contenus dans le testament de Madeleine Béjart prouvent qu'elle vit arriver la mort et qu'elle conserva jusqu'au dernier moment la liberté de son intelligence. Elle put donc jeter sur l'ensemble de sa vie ce regard suprême qui est la consolation ou la torture des mourans. Un sujet de tristesse profonde dut assombrir ses dernières pensées : elle laissait Molière, dont elle avait voulu assurer le bonheur, malheureux, malade, condamné, lui aussi, à une mort prochaine. Cependant elle pouvait être fière de sa vie et de son œuvre. Sans doute, elle avait largement payé son tribut aux faiblesses de son sexe et de sa profession; de là une inquiétude qui se marque vivement dans ses dernières dispositions, à la pensée de ce jugement dont sa foi lui montrait la redoutable perspective. Mais, au demeurant, elle avait accompli un bien durable. La première, sans doute, elle avait deviné le génie de Molière; elle s'était donc efforcée d'écarter de lui les soucis matériels, de le laisser tout entier à la composition de ses œuvres et à l'exercice de son art. Or cette tutelle vigilante avait réussi; Molière avait pu fonder un théâtre devenu rapidement le premier de Paris, triompher de ses ennemis, écraser ses rivaux, gagner la faveur du roi, écrire des chefs-d'œuvre et les imposer à l'admiration. La récompense de Madeleine devait être d'aller à la postérité en compagnie de Molière et de laisser un nom inséparable du sien. A ce titre, il n'était peut-être pas inutile de faire revivre et de montrer sous son véritable aspect cette auxiliaire et cette amie du grand poète.

---

## LE NOUVEL ENSEIGNEMENT

DE

# L'ÉCONOMIE POLITIQUE

DANS LES FACULTÉS DE DROIT

---

I. *Précis du cours d'économie politique* professé à la faculté de droit de Paris, par P. Cauwès, 2 vol. in-8°. — II. *Exposé élémentaire de l'économie politique*, à l'usage des écoles, par E. Worms, professeur à l'école de droit de Rennes. — III. *Principes d'économie politique*, par Ch. Gide, professeur à la faculté de droit de Montpellier. — IV. *Des Rapports entre le droit et l'économie politique*, par M. A. Jourdan, doyen et professeur à la faculté de droit d'Aix; 1 vol. in-8°.

L'introduction de l'enseignement de l'économie politique dans les facultés de droit n'est pas un fait sans importance aux yeux de quiconque a souci de la direction donnée aux idées de la jeunesse française. A certains égards, l'avenir même du pays y est engagé, puisque de ces écoles sortent le barreau, la magistrature et la plupart des hommes appelés à prendre part aux fonctions publiques. Un intérêt tout particulier s'attache donc aux premiers essais de cet enseignement inauguré aujourd'hui dans toute la France. Plusieurs professeurs ont publié déjà les résumés de leurs cours, qui n'ont point passé inaperçus. Quelques-uns de ces traités ont même été l'objet de critiques assez vives, parties de l'école des économistes. Les plus sévères sont allés parfois jusqu'à paraître regretter presque l'existence de ce genre d'enseignement dans les facultés de droit : revirement assez curieux, puisque eux-mêmes l'avaient longtemps appelé, provoqué par leurs vœux exprimés de toutes les

façons. Il y a là, selon nous, un jugement exagéré, explicable par un certain nombre de cours qui ont pu y servir de prétexte. Le public, parfois un peu défiant à l'endroit des jugemens portés par les économistes, dont il suspecte l'orthodoxie trop exigeante, pourra d'ailleurs se demander si les nouveaux professeurs n'ont pas eu des raisons valables pour introduire dans leur enseignement des modifications conformes à un milieu tout nouveau et à l'esprit même des études juridiques. Il y a certainement à tenir compte de ce point de vue si on veut échapper au reproche de porter des préventions de secte dans l'appréciation d'un enseignement qui se produit dans des conditions particulières. Nous devons déclarer d'abord en tout cas que la plupart des ouvrages émanés de la même source allient à une juste indépendance d'esprit le respect des principes les mieux établis de la science économique : c'est là un résultat considérable si on songe que les débuts de cet enseignement datent à peine d'une vingtaine d'années. Il a commencé à être mis en pratique en 1864. L'année précédente, une délégation, conduite par MM. Hippolyte Passy et Charles Renouard, s'était rendue chez le ministre de l'instruction publique pour demander que l'économie politique fût enseignée dans les facultés de droit. Le ministre, M. Victor Duruy, faisait honneur à sa promesse en créant une chaire à l'école de droit de Paris. M. Batbie, qui en était chargé, ne tardait pas à publier son cours, œuvre d'un savant et judicieux esprit qui discute les questions en toute liberté, sans sacrifier à l'envie parfois excessive, chez les professeurs qui débutent, d'innover outre mesure. Dès lors le signal était donné. Le mouvement se répandait dans la province.

Plusieurs professeurs des facultés de droit faisaient des cours volontairement. Nous pouvons en citer qui eurent une notoriété véritable : tels, par exemple, ceux de M. de Metz-Noblat et de M. Liégeois, à Nancy ; de M. Ducroc, à Poitiers ; de M. Rozy, à Toulouse. A cette liste d'ouvrages il serait facile d'en ajouter d'autres qui révèlent aussi, à des degrés divers, un mérite réel d'exposition, un mélange souvent heureux de vues économiques et juridiques. Aujourd'hui que ce genre d'enseignement est devenu général et obligatoire, on s'aperçoit du changement au nombre des thèses de doctorat qui traitent de sujets économiques. C'est aussi depuis cet avènement officiel qu'on a vu se produire quelques symptômes nouveaux qui méritent d'appeler l'attention ; ils nous ont même paru de nature à provoquer un examen de fond dans lequel sont impliqués des principes qui, tout en paraissant confinés dans des sphères parfois abstraites, touchent au vif des questions sociales. Il importe d'abord de fixer l'idée que se forme de la science économique le nouvel enseignement, et de rechercher si

diverses modifications proposées dans les publications qui en sont issues, relativement à la méthode et à la manière de traiter certains problèmes, méritent ou non d'être acceptées.

## I.

Le public, le grand public, qui ne fait pas loi dans les questions d'école, mais qui se forme certaines idées d'ensemble avec lesquelles il est bon de compter, sauf à les contrôler s'il y a lieu, regarde comme acquise la définition qui fait de l'économie politique la science de la richesse. Tout ce qui a le caractère de valeur produite, échangeable, forme son domaine théorique, de même que son but pratique est la multiplication des biens utiles répartis entre les individus selon des règles que la science regarde comme n'étant pas purement arbitraires. Or cette conception générale nous a paru, dans plusieurs des traités émanés des écoles de droit, interprétée d'une façon qui tend à s'éloigner des définitions reçues, sans que les amendemens et les commentaires qu'on y apporte soient toujours suffisamment justifiés. Le sujet est, je le reconnais, moins facile qu'on ne pourrait le croire au premier abord, et ceux qu'on nomme les maîtres n'ont pas toujours montré entré eux un parfait accord : on a pu relever chez quelques-uns des obscurités et des contradictions. Toujours est-il que, si on innove, ce doit être pour faire mieux. Est-ce bien ce que permettent de constater les ouvrages qui portent d'ailleurs à divers égards la marque d'un grand savoir et d'un mérite réel, et qui serviront de matière à cet examen ?

Je dirai d'abord un mot de M. Paul Cauwès, appelé il y a quelques années à prendre la succession de M. Batbie dans la chaire d'économie politique à la faculté de droit de Paris. M. Cauwès a publié sous le nom de *Précis* la substance des leçons qu'il y a faites avant que lui-même cédât la place à un autre professeur. Le titre de *Précis* n'est peut-être pas le mieux approprié à deux énormes volumes où les développemens abondent. Une telle accumulation de faits, de chiffres, de documens, des questions d'application traitées avec le plus grand luxe de détails, celle des sucres par exemple et d'autres du même genre, ne sont sans doute pas ce qu'on attendrait d'un ouvrage général et d'un cours fait à l'école de droit. Mais enfin les questions de fond sont traitées aussi, et elles le sont de telle sorte qu'il est visible que le dessein de réformer l'économie politique est la préoccupation à peu près constante de l'auteur. Cet esprit réformateur se porte d'abord sur la nomenclature. M. Cauwès fait de la richesse une science spéciale qu'il nomme *chrématistique*, simple province de la science économique, laquelle aurait le travail pour



objet véritable. Il lui assigne même un objet plus vaste encore que la richesse et le travail, à savoir l'utilité.

Nous verrons ce qu'il en est de l'idée d'utilité substituée à l'idée de richesse, et nous nous demanderons si le travail doit être appelé à la remplacer. Il n'est pas rare que ceux qui intitulent l'économie politique la *science du travail et de ses lois*, d'une manière assez spécieuse, invoquent l'autorité du principal fondateur de la science économique, du philosophe qui a su la dégager du mélange excessif des considérations de droit naturel et de politique, et rectifier la fausse définition de la richesse, réduite à la terre comme source unique. Tel était, en effet, l'état où la laissait le système des économistes français du XVIII<sup>e</sup> siècle ou physiocrates, quels qu'aient été au reste leurs immenses services. Le début du célèbre ouvrage d'Adam Smith semble se prêter à cette illusion, qui doit être dissipée avec d'autant plus de soin que ce beau préambule est la glorification et la mise en relief de l'idée du travail. Assurément on ne louera jamais trop Adam Smith d'avoir imprimé à la science économique un caractère profondément humain, bientôt trop oublié après lui par sa propre école et dans son propre pays. C'était un fait de grande portée que de placer en tête de l'économie politique avec le travail la force éminente qui emploie et dirige toutes les autres, et qui entraîne à sa suite l'industrie et la civilisation. Il y a là un hommage rendu à la puissance initiale de la libre activité humaine, à l'intelligence maîtresse, aux énergies réfléchies qui fondent et organisent la société; l'humanité est montrée comme le centre et le but de ces efforts, le terme suprême de la lutte entreprise contre la nature; on ne risque plus dès lors, si on reste fidèle à cet esprit, d'oublier le producteur pour le produit. Mais est-ce à dire que ce soit le travail que l'économie politique ait pour « objet? » Je touche ici à un point fondamental et pourtant très fréquemment négligé dans cette question qui n'est pas sans conséquences pratiques et qui a théoriquement une importance capitale. Autre chose est le *principe* générateur des faits de la science, autre chose l'*idée* qui la constitue et qui détermine sa nature et son but. On n'a vu aucun géomètre hésiter sur l'objet de sa science et le chercher en dehors de l'idée d'étendue, nul arithméticien ne cherche le sien en dehors de l'idée du nombre, nul moraliste en dehors de l'idée du bien, nul politique en dehors de l'idée de l'état; je n'aperçois aucune raison pour que l'économiste cherche celui de la science à laquelle il s'attache en dehors de l'idée de *valeur*, vrai signe spécial d'un certain nombre de faits qui ne risquent de se confondre avec aucune autre catégorie, tandis que le travail, principe qui préside à l'origine et au développement des faits écono-

miques, est loin d'en être le signe toujours infaillible, s'il est vrai qu'il y a des travaux d'ordre non économique, c'est-à-dire que ne caractérise pas l'idée de la richesse. C'est ici qu'il faut remarquer que ceux qui font du travail l'idée organique de l'économie politique voient se retourner contre eux l'autorité même du maître dont ils se prévalent. Qu'est-ce que le travail lui-même pour Adam Smith, sinon la valeur par excellence, la *valeur-type*, qui crée et mesure toutes les autres? Tout converge vers cette idée de la valeur dans son livre, dont le titre même coupe court à toute hésitation : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Rien peut-il être plus clair, et ne suffirait-il pas de citer également le titre de l'ouvrage d'un autre économiste célèbre : *Traité d'économie politique, ou simple exposé de la manière dont la richesse se produit, se distribue et se consomme*? J.-B. Say n'hésite pas plus que son maître sur cette idée fondamentale de la science économique qu'on vient remettre en question et qu'on entend remplacer après l'avoir évincée d'une façon tout à fait sommaire.

Or, nous devons l'avouer, l'examen des définitions qu'on met en avant n'est pas de nature à nous rendre indulgent pour ce dédain de formules qu'on semble regarder comme surannées. Que vaut, par exemple, celle qui est énoncée par ces mots : *science de l'utile*? Certes, il ne nous sérait pas de paraître railler en matière aussi sérieuse, mais enfin qu'on suppose le Socrate des *Dialogues* de Platon mis en face de cette définition, la retournant en tous les sens, la perçant à jour et la laissant tomber après en avoir montré le peu d'exactitude. Science de l'utile,.. mais alors, n'est-ce pas l'hygiène? N'est-ce pas la médecine ou la pharmacie? Ne serait-ce pas la science de l'architecte qui nous construit de solides et commodes demeures, celle du charpentier, du menuisier, etc., telle ou telle de ces sciences, en un mot, qui se résolvent en arts essentiels à la vie? Et lorsque l'auteur, pour parer à l'objection, ajoutera plus loin, sous forme d'un commentaire explicatif, et comme pour atténuer ce qu'une telle définition avait de trop général, que c'est « l'utile dans les sociétés humaines, dans les relations d'individu à individu et de peuple à peuple, » Socrate ne pourra-t-il encore s'écrier : « Mais alors, n'est-ce pas le droit privé? n'est-ce pas le droit international? n'est-ce pas la politique? » Ces sciences ne se proposent-elles pas aussi de régler des relations particulières ou publiques en vue du commun avantage? Voilà à quoi on s'expose, en prétendant mettre des termes trop généraux à la place d'expressions qui avaient quelque chose de plus spécial, de plus déterminé, de plus scientifique dès lors, eussent-elles besoin elles-mêmes de quelque explication pour dissiper les équivoques, comme cela arrive,

— on va le voir, — pour ce terme de richesse lui-même, pourtant beaucoup plus satisfaisant que celui d'utilité.

L'exclusion du mot « richesse » en tête de l'économie politique tient au reste à plus d'une cause, et particulièrement, chez plusieurs professeurs de droit, à certaines répugnances morales, qu'il n'est pas hors de propos d'indiquer. Économie politique, richesse, appétits matériels, tout cela est facilement rendu synonyme. Tels jurisconsultes ne sont pas encore exempts de tout préjugé, de tout scrupule sur la légitimité, sur la dignité de la richesse comme objet de science. Ce n'est certes pas à M. Paul Cauwès qu'on apprendra à distinguer cette richesse susceptible de tant de formes honorables et indispensables à la masse humaine, des jouissances du sybaritisme. Il appartenait à notre temps, franchement nous ne savons pas trop pourquoi, de transporter en pareille matière cette délicatesse outrée inconnue aux écrivains contemporains spiritualistes et chrétiens de Colbert. Un Bossuet, un Fénelon, parlent de la richesse, du commerce, de l'industrie, en termes convenables et parfois magnifiques. Je m'explique pourtant que de tels raffinements à l'égard de ces intérêts dont tout le monde est bien forcé de s'occuper, y compris ceux qui les dénigrent, trouvent encore accès auprès de métaphysiciens habitués à vivre dans une sphère idéale, ou chez des poètes accoutumés à habiter un monde imaginaire, mais on a plus de peine à les comprendre chez des jurisconsultes qui ne cessent guère de s'appliquer à ces réalités positives. Comment ignorer pourtant que plus d'un jurisconsulte a paru jusqu'ici contester ce qu'on pourrait nommer la noblesse de l'économie politique? Ils en sont restés aux dédains fondés sur la nature matérielle de l'industrie et sur le caractère intéressé du commerce, dédains dont la philosophie et le droit antiques portent tant de témoignages. Ces préjugés s'atténuent : mais ils n'ont pas disparu, il s'en faut, et ils semblent faire corps avec les préventions qui accusent l'économie politique de morale relâchée. Ces accusations sont difficiles à admettre pourtant, quand on voit, par exemple, un jurisconsulte comme M. Paul Cauwès reprocher à J.-B. Say d'exagérer l'épargne, l'esprit de privation en vue de la formation du capital. C'est là un bien curieux reproche, avouons-le, et il ne saurait nous déplaire de le mettre en regard de critiques toutes contraires. Nous avons vu tant d'écrivains religieux, de prédicateurs éloquents accuser les économistes les plus en renom de pousser à la consommation à outrance, à l'extension indéfinie des besoins sans souci de la moralité (1) ! M. Cauwès

(1) Ainsi, par exemple, le révérend père Félix dans les conférences de Notre-Dame réunies sous ce titre : *l'Économie sociale devant le Christianisme*.

enseigne aussi la plus honnête morale. Eh bien ! il n'estime pas moins que les considérations présentées par Jean-Baptiste Say, d'accord avec d'autres auteurs accrédités sur la « consommation, » pêcheraient par l'excès opposé au relâchement, au point même de compromettre l'élan donné à la production et au commerce.

Ce n'est pas sans étonnement que j'ai vu sur ce point l'auteur du *Précis* souscrire aux critiques autrefois adressées par M. de Saint-Chamans à la même théorie. M. de Saint-Chamans est cet écrivain, de plus d'esprit peut-être que de jugement, qui s'avisa un jour de développer cette thèse que brûler Paris serait une opération criminelle, il est vrai, mais économiquement avantageuse par l'essor qu'en recevrait le travail. M. de Saint-Chamans n'avait pas prévu les incendies de la commune, qui ont permis d'expérimenter au plus juste la valeur de ces théories. Sans aller assurément jusque-là, M. Cauwès soutient avec le même auteur que l'épargne portée au degré où on la conseille aurait pour conséquence d'empêcher les cordonniers de vendre les souliers qu'ils fabriquent, et ainsi de suite sans doute des autres débitans, qu'il ne nous sera pas difficile pourtant de rassurer. Jamais économiste n'a prétendu qu'il fallût par esprit d'épargne faire durer indéfiniment les chaussures fatiguées et les habits qui montrent la corde. Aucun n'a élevé la prétention singulière de fonder le développement des richesses sur l'excès des privations. Ce qui reste indubitable, c'est que ceux qui définissent l'économie politique « science de la richesse » n'en sont pas moins capables de se tenir dans des limites morales assez sévères. M. Paul Cauwès se montre plus disposé à infirmer qu'à approuver ce qu'ils ont dit au sujet des fêtes et de certaines dépenses de luxe, qu'il nous paraît plus facile de défendre en certains cas par des considérations politiques que par des raisons économiques. Celles qu'il apporte sont loin de compenser à notre gré la force des preuves qui mettent à la charge de ces dépenses une diminution trop réelle du capital productif. Le développement des petits commerces de frivolités multipliés par les fêtes et le goût habituel des superfluités ne peut être que fâcheux au point de vue de la richesse publique. Outre qu'ils absorbent des capitaux qui pourraient recevoir un emploi plus fécond, ils détournent une quantité notable de forces vives pour lesquelles il n'est pas difficile de rêver une application plus profitable à la société. Parler d'encouragemens à donner à ces débitans d'inutilités qui n'existent qu'en trop grand nombre, c'est en quelque sorte selon nous le contraire de ce qu'il y aurait à faire. En tout cas, on ne saurait reprocher à la théorie de résoudre, selon la vérité pure de ses principes, ces questions aujourd'hui livrées à l'empire de la fantaisie et à des jugemens trop complaisans. Qu'on



laisse vivre les marchands de babioles et tous ceux qui exploitent le penchant immodéré de la foule pour ce luxe qu'on appelle avec raison de pacotille, ce ne peut être une raison de les y aider par des théories relâchées et par des excitations factices.

Nous arrivons à un autre point sur lequel il n'est pas moins important de se former une opinion exacte dans un enseignement officiel, je veux dire les « limites » de l'économie politique. On ne cesse de se demander s'il en faut exclure tout travail intellectuel, ou, au contraire, y faire entrer les travaux de tous les genres au même degré et sans distinction. Nous sommes d'avis que les travaux intellectuels n'appartiennent à l'économie politique que par le côté de la rémunération, mais qu'on ne peut, à ce titre du moins, leur refuser l'entrée de la science. C'est ce dont ne paraissent pas tenir suffisamment compte quelques-uns des auteurs que nous avons en vue. Ils déclarent simplement que l'économie politique ne s'occupe que de « faits matériels. » Est-ce très exact dans des termes si absolus? Est-ce que le travail de direction dans les entreprises est un fait « matériel? » Ce qu'on rémunère chez un gérant, n'est-ce pas l'emploi de certaines facultés et non une série d'efforts musculaires? Les garanties morales qu'on demande à certaines professions n'en augmentent-elles pas de même la rétribution? Est-ce une circonstance d'ordre matériel qui vaut à un caissier d'être mieux payé qu'un maçon? Nous touchons ici, au reste, à un sujet qui prête aux discussions entre économistes et jurisconsultes. Il ne serait pas impossible que, dans ce parti-pris de rejeter même le côté économique de certains travaux d'ordre supérieur à la matière, il entrât un peu de crainte de les voir tous s'impatroniser, sur le même pied, dans les cadres de la science, où les « professions » ne figureraient plus que comme de simples « industries. » C'est là, en effet, une manière d'entendre les limites de l'économie politique qui compte beaucoup de partisans. Elle forme toute une école, et ce n'est pas la première fois qu'elle met en présence les jurisconsultes et les économistes, certains économistes du moins. Je ne puis omettre de citer le principal promoteur de cette dernière théorie qui étend extrêmement les limites de la science économique. Le nom de l'écrivain à qui échet la fortune d'y attacher son nom rappelle plutôt au public qui lit l'histoire de la restauration, les luttes du parti libéral contre ce gouvernement, par la rédaction du journal *le Censeur*, faite en collaboration avec Charles Comte, que des thèses d'école. Mais ce rôle d'homme de parti n'a empêché ni l'un ni l'autre de s'occuper de savans travaux et de prendre part à des controverses fort différentes de celles qui se renfermaient dans les questions du moment. C'est un succès tout théorique que rechercha M. Charles Dunoyer,

en publiant ce livre de *la Liberté du travail*, qui vient encore d'avoir une édition, signe d'une notoriété durable.

Le titre de cet ouvrage, publié il y a une quarantaine d'années, ne donne qu'une idée imparfaite de son objet. L'auteur y défend sans doute la liberté du travail contre ses adversaires socialistes, protectionnistes, autoritaires de toutes les écoles. Loin d'accorder que cette liberté soit excessive, comme on le prétend, il soutient qu'elle est incomplète. Elle n'a pas à se limiter, mais à poursuivre son œuvre émancipatrice, c'est-à-dire à faire tomber tous les obstacles qui peüvent l'entraver encore. Par ce côté, M. Charles Dunoyer ne fait que continuer les économistes, ses devanciers. C'est par une conception nouvelle des cadres de la science économique qu'il s'en distingue. Ayant vu que Jean-Baptiste Say reconnaît, contre l'opinion de ses prédécesseurs, l'existence de richesses immatérielles, tout en leur refusant nombre de qualités qui les empêchent de figurer en général parmi les richesses dont s'occupe l'économie politique, Charles Dunoyer admet avec lui cette catégorie de richesses; mais il prétend leur restituer, ainsi qu'à tous les travaux dont elles émanent, les caractères qui les rendent justiciables de l'économie politique, appelée à étendre sa compétence non-seulement aux travaux qui « agissent sur les choses, » mais à ceux qui « agissent sur les hommes. » Voilà comment il fait comparaître devant cette science, élevée à une quasi universalité, l'enseignement, le sacerdoce, le gouvernement, les arts voués à la culture et à l'expression du beau. Tous ces travaux sont, bon gré mal gré, réunis sous le nom commun d'*industries*. Lorsqu'on relit aujourd'hui cette discussion, remarquable par la vigueur et la subtilité d'esprit, on reste frappé, il est vrai, de certaines analogies, souvent inaperçues, entre les résultats de ces travaux d'ordre intellectuel et de ceux qui s'appliquent à transformer la matière à notre usage; il est permis de le reconnaître, sans donner pour cela raison à la thèse si excessive d'une assimilation absolue. Ne pourra-t-on dire, par exemple, que les talents, les connaissances utiles, les bonnes habitudes morales forment aussi une espèce de capital accumulable, susceptible de se conserver et de se transmettre, et qui se traduit par des richesses, soit pour ceux qui en usent, soit par les applications qui en sont faites sous différentes formes? Ne pourra-t-on admettre cela sans leur donner droit de cité dans la même science où les travaux industriels trouvent une place qu'on ne leur a jamais contestée? Pour reconnaître une parité scientifique, il faudrait que les analogies ne fussent pas dominées par d'ineffaçables différences. Ce sont des juristes, comme Troplong, et aussi des philosophes, comme Victor Cousin,

qui, du vivant même de Charles Dunoyer, se sont attachés à faire ressortir ces différences dans des discussions empreintes d'une certaine vivacité. Je ne réponds pas d'ailleurs que les philosophes et les jurisconsultes fussent animés des dispositions les plus bienveillantes pour une science dont ils redoutaient les empiétements. Au fond, ils avaient le droit de combattre une thèse scolastique sous laquelle se cachait une thèse sociale qui n'était pas sans danger, à savoir la parité, l'égalité de valeur de tous les travaux. Ce n'était plus seulement le même droit au respect qui s'attache au travail sous toutes les formes, c'était bien plus. La nouvelle classification des professions établissait entre elles une sorte de niveau égalitaire en les ramenant, sous le nom d'industries, aux mêmes lois générales. J'approuve les professeurs des écoles de droit de ne pas aller jusque-là. L'influence de certains arts sur la richesse ne suffit pas à les définir par cette même qualité de richesse qui leur est accessoire. Il répugne d'admettre que l'artiste et le savant, l'avocat et le médecin, soient de simples marchands de produits et de services. Tant pis pour ceux qui se considèrent eux-mêmes comme tels dans la réalité ! Ce n'est pas à la science à se faire complice, même sans en avoir l'intention, de ces dispositions trop accréditées déjà sans qu'elle s'en mêle.

En dehors de ces considérations, que quelques personnes traiteraient peut-être trop facilement de sentimentales, l'analyse la plus sévère repousse ces confusions, de quelques spécieuses assimilations qu'elles prétendent s'autoriser parfois. Ainsi, puisqu'il nous faut entrer dans ces subtilités de raisonnement, on prétend établir que le médecin, le chirurgien sont littéralement des producteurs de richesse comme le serrurier ; en effet, dit-on, le serrurier répare l'ustensile, le met en état de servir de nouveau : c'est incontestablement produire ; le médecin, le chirurgien réparent les forces et remettent les membres, qui permettent le service du producteur lui-même, et on prétendrait qu'ils ne produisent pas ! On répond à cela que le but n'est pas le même : le médecin « répare » et remet en bon état aussi bien un oisif qu'un homme laborieux, un prodigue qu'un homme économe ; son art a pour objet la santé, non la richesse. Le prêtre qui moralise n'est pas davantage un *producteur de richesse* par essence, qu'il faille classer dans l'économie politique, bien que la moralité soit sans aucun doute une condition du bon emploi de la richesse et même de sa production. Même dans ces limites de la production matérielle, c'est à tort que beaucoup d'économistes nous présentent la nourriture de l'ouvrier à titre de capital avancé, comme si ce n'était pas en tant qu'homme, soumis à certaines conditions physiologiques, qu'il doit se nourrir ; comme si sa nourriture était essentiellement un capital destiné à rapporter un intérêt au pa-

tron, de même que le grain donné au bœuf est en effet un capital pour l'éleveur, puisque le prix de vente du bœuf doit représenter les avances en nourriture. Dire que le salaire doit rapporter un intérêt à l'entrepreneur comme les machines est une proposition peu soutenable, quoiqu'elle soit énoncée et développée par des économistes fort en renom. Nous ne nous étonnons pas que cette doctrine « des professions-industries » soit rejetée dans les écoles de droit, et nous sommes loin de nous en plaindre, puisque encore une fois il y a des différences si fondamentales. Il y a celle-ci notamment, sur laquelle nous aurions désiré que l'on insistât, à savoir que les richesses dites intellectuelles échappent à toute précision scientifique, n'étant pas susceptibles d'un inventaire quelconque, ni d'une mesure commune, ni, en un mot, d'une évaluation en quoi que ce soit rigoureuse. Un champ, une maison, un quintal de fer s'évaluent et se comparent; comment évaluer, comment comparer le *Discours de la méthode*, le *Système du monde* de Laplace, une sonate de Beethoven? Comment dire ce que rapportent au juste la tempérance, l'esprit d'ordre, etc.? Comment aussi établir le bilan des pertes causées par les vices contraires? Tout cela ne pourrait être supputé que par une intelligence quasi-divine, omnisciente; tout cela se dérobe à la science humaine.

Le tort de quelques-uns de nos professeurs jurisconsultes serait, selon nous, de s'être jetés dans un excès opposé à celui qui confond toutes les recherches. Ils en rejettent tout élément intellectuel. Voici, par exemple, un historien érudit de l'économie politique, M. E. Worms, qui, écrivant à son tour un traité dogmatique, résumé de son cours à la faculté de Rennes, présente des définitions de la richesse et de l'économie politique qui les rendent l'une et l'autre purement matérielles au-delà du nécessaire et du vrai. « Qu'il s'agisse de production, de consommation, de répartition ou de circulation, écrit de même M. Ch. Gide, professeur d'économie politique à la faculté de Montpellier, les lois qu'étudie l'économie politique ne s'appliquent qu'aux objets matériels et nullement aux faits de l'homme. » N'est-ce pas se placer décidément en dehors de réalités qui s'imposent à tout esprit non prévenu? Direz-vous que le travail n'est pas un fait humain et que le travail salarié du manoeuvre n'est pas un fait économique? Le travail est l'emploi d'une force qui se loue, et le prix du louage, en dehors de cas de plus en plus exceptionnels où il est réglé par la coutume, est déterminé par la concurrence. C'est ce qu'assurément n'ignore pas M. Gide, qui traite des salaires avec d'intéressans développemens. Ce ne sont pas seulement, au reste, les travaux des maçons, charpentiers, etc., qui offrent cet élément économique, ce sont aussi, sous les réserves très expresses que j'ai faites, ceux de l'artiste, de



l'avocat, du médecin. La concurrence y établit la moyenne pour la masse des praticiens, laissant hors de concours seulement les talents les plus recherchés et les œuvres auxquelles la vogue crée une situation privilégiée. Ces faits n'excluent en rien la part de désintéressement qui met entre ces travaux et la pure industrie une distance infranchissable. En persistant à méconnaître dans les professions libérales l'élément économique, nos jurisconsultes s'exposeraient à retomber dans les subtilités plus que jamais insoutenables d'un Pothier et de plusieurs autres docteurs, s'ingéniant à dissimuler sous toute sorte de prête-nom et de subterfuges qui nous font sourire les honoraires de l'avocat. Nous ne pensons pas que l'économie politique ait été introduite dans les écoles de droit pour rétrograder jusque-là, et qu'il faille, pour sauver la pudeur de la jurisprudence, une casuistique spéciale qui couvre de ses voiles un adage aussi avouable que celui-ci : « Toute peine mérite salaire. »

Dirons-nous qu'avant de lire ces différents résumés, nous nous étions imaginé que des hommes habitués à répéter le reproche que l'économie politique n'est pas suffisamment pénétrée de l'élément humain, historique et juridique, seraient portés à abuser un peu de la synthèse qui tendrait à la confondre avec les sciences voisines. Cette tendance a pu se manifester dans quelques cas, mais il ressort habituellement une impression toute contraire. Les exposés où nous cherchons à lire l'indication de vues d'ensemble isolent trop l'économie politique et la confinent dans une place modeste à l'excès, celle qu'occupe Marthe dans l'évangile. On peut assigner à l'économie politique ce côté pratique qui consiste à veiller à l'approvisionnement, aux soins à donner au ménage social, sans méconnaître le côté moral de la science. M. Charles Gide réserve aux questions relatives à la répartition des richesses les idées morales qui font, dit-il, « de cette partie de l'économie politique une science juridique. » C'est à tort, selon nous, qu'il traite la production comme une sorte de mécanique, plutôt que comme une science d'humanité. « L'industrie humaine ne diffère en rien, écrit-il, sinon par l'ampleur incomparable de ses développemens et par la magnificence de ses résultats, de l'industrie de l'abeille et du castor. » Comment ! il n'y a que l'ampleur des résultats qui diffère ! L'auteur protesterait si on prétendait faire sortir de cette proposition la théorie de l'homme-rouage, de l'ouvrier-machine. Que signifie pourtant cette assimilation, si elle n'a pour objet de réduire le travail humain à un fait instinctif, et les lois qui le régissent à quelque chose d'absolument fatal ? Il y a certes des combinaisons du travail qui sont volontaires. C'est librement qu'on loue l'emploi de ses forces intellectuelles et physiques. C'est librement qu'on s'associe. On doit repousser dès lors cette confusion de l'industrie humaine avec l'œuvre toute mé-

canique du castor et de l'abeille. Assurément les lois du travail humain ont quelque chose de fatal. Il ne dépend pas de nous de rendre le travail fécond sans lui donner des auxiliaires dans les instrumens, sans une entente préalable, sans le diviser plus ou moins. Cette nécessité ne suffit pas pourtant pour ôter à cet ordre de faits sa part de liberté, et dès lors d'erreurs, de fautes et aussi de perfectionnemens, attribut distinctif des œuvres de l'homme. M. Ch. Gide sait tout cela aussi bien que ses contradicteurs. Il n'ignore pas que le travail humain a son histoire, ce qui ne serait pas si la production humaine n'était qu'une « branche de l'histoire naturelle, » comme l'énonçait déjà expressément d'une façon très inexacte au sujet de l'économie politique tout entière l'auteur de l'article consacré à ce mot dans le *Dictionnaire de l'économie politique*. Branche de l'histoire naturelle ! N'est-ce pas là une définition bien imprévue, et que Buffon et Cuvier n'avaient pas plus devinée que Smith et John Stuart Mill ! Quant à la répartition des richesses, appelée « science juridique, » je ne prétends pas nier que ce dernier élément n'y occupe une grande place avec les coutumes, les contrats, la loi écrite consacrant ou établissant des droits qui déterminent les modes de répartition en une foule de cas. Il faut aussi reconnaître, indépendamment de toute loi écrite, la part des idées de justice naturelle dans le règlement des intérêts. La fixation des salaires, celle des profits, en portent la marque. L'idée d'équivalence dans l'échange relève de l'idée d'équité. On a aussi, dans l'intérêt du capital, égard à la privation, au risque ; cela paraît juste. Les circonstances morales de toute sorte pénètrent le fait économique, le modifient, lui créent ou lui ôtent des titres à une part proportionnelle plus ou moins grande dans la distribution des biens. L'aisance et la misère dépendent de nous en partie, récompense de nos efforts, ou châtiement de la paresse et de l'imprévoyance. L'idée morale n'est donc pas absente. A soutenir que la plus rigoureuse justice préside à la distribution des biens, il y aurait certes une naïve illusion ; prétendre qu'elle n'y est pour rien serait mutiler le monde économique.

## II.

Le nouvel enseignement se trouvait placé entre les deux tendances qui se partagent aujourd'hui les économistes, et qu'on appelle le pessimisme et l'optimisme. Peut-être est-ce là une façon de désigner les écoles un peu absolues. Il est douteux qu'aucune professe un pessimisme tellement caractérisé qu'elle regarde le monde économique comme mal fait et comme allant de mal en pis. Aucun système n'aboutit à cette déclaration de désespoir qui inter-

dirait à la liberté humaine de conjurer pour une part plus ou moins grande les chances funestes qui peuvent résulter de certaines lois. Je conviens pourtant qu'on peut appliquer avec une exactitude relative le terme de pessimisme à la doctrine qui semble conclure à une difficulté croissante dans les moyens d'existence et à une tendance des salaires à s'abaisser. Nous nous félicitons que l'idée d'orthodoxie ait cessé de s'y attacher si étroitement. Le nombre est aujourd'hui restreint des économistes qui persistent à considérer comme seule « orthodoxe » l'opinion émise par Turgot sur le salaire réduit au strict nécessaire, et à voir dans les principes de certains économistes anglais des dogmes infailibles. Il en était autrement il y a moins de trente ans. On a paru comprendre qu'une école n'est pas une église, qu'une réunion d'économistes parlant même *ex cathedra* n'est pas un concile. C'est un progrès qui a son prix.

Un optimisme complet ne nous paraîtrait guère plus possible qu'un pessimisme absolu. Il faudrait par trop sortir de l'humanité pour déclarer qu'elle est parfaite et parfaitement heureuse. Le docteur Pangloss lui-même n'en demande pas tant. Il se contente d'opposer au mal son esprit de système et son impassibilité. Je ne jurerais pas que tel économiste ne donne parfois l'idée d'un Pangloss très sérieux et très spécieux. On peut soutenir qu'en histoire naturelle telle explication d'un Bernardin de Saint-Pierre rentre un peu dans cette catégorie. Le monde moral a aussi ses Bernardin de Saint-Pierre, lesquels, au lieu de se tenir dans les hautes généralités de l'optimisme de Leibniz, veulent toujours trouver à tout l'explication bonne, satisfaisante, tournée à l'honneur et au bonheur de l'espèce, et c'est dans ce détail extrême qu'ils risquent d'échouer. Nous tenons pour l'optimisme économique, en ce sens que nous croyons que le monde économique a des « lois », et que ces lois sont bien-faisantes, mais à travers combien de maux et de complications ! Un optimisme tel que le nôtre pourrait bien sembler pessimiste à ces satisfaits un peu béats qui parlent du mal moral et de la misère comme de légères ombres sur un beau tableau dont l'éclat en est à peine obscurci.

En économie politique, l'optimisme est d'origine assez récente. On peut le faire dater d'un de nos maîtres les plus aimés, Frédéric Bastiat. L'ingénieux polémiste, le zélé et incisif défenseur du libre échange, est aussi un esprit généralisateur. A certains égards, le système exposé dans les *Harmonies économiques* pourrait être comme le pendant, dans l'ordre social, des *Harmonies de la nature*. Mais, si c'est la même philosophie générale, le détail est poussé moins loin chez l'économiste. Aussi bien pourrait-on dire que l'optimisme complet est encore moins facile avec les désordres moraux qu'avec les



désordres physiques et qu'on peut encore moins faire abstraction des loups et des serpents dans l'histoire de l'humanité que dans l'histoire naturelle. Les *Harmonies économiques* ne sont pas moins une sorte d'hymne à l'espérance, et ce qu'il y a là de chaleur et d'enthousiasme semble justifier cette expression un peu poétique. Les chances d'amélioration de la destinée humaine sont opposées aux médecins *tant-pis* de l'école anglaise, et développées avec une grande richesse d'aperçus, avec un charme de persuasion qu'on s'étonne presque de rencontrer en matière si sérieuse, parfois si ardue. Il est visible que Bastiat a par là exercé quelque influence même sur nos nouveaux professeurs, qui, à d'autres égards, sont fort éloignés de sa méthode d'exposition et de son pur libéralisme. On ne saurait en effet regarder comme un optimisme chimérique cette idée que les hommes mis en rapport, tantôt pour se prêter une aide mutuelle, tantôt pour résoudre, après un libre débat, les questions d'intérêt qui les divisent et qu'ils sont tenus incessamment de régler, transportent nécessairement dans ces transactions quelque chose de leur nature raisonnable et morale. En général, ne sont-ils pas ramenés à certaines nécessités de bon sens et à certains principes élémentaires d'équité sous la pression de leur intérêt, même contenu par l'intérêt d'autrui? Il resterait à voir si ce même optimisme n'a pas, chez Bastiat et chez d'autres, été un peu excessif et systématique. Avant même de poser la question sur le terrain spécialement économique, que penser de cette doctrine qui attribue le mal dans le passé à des causes purement accidentelles et temporaires? Ainsi, Bastiat établit une division absolument tranchée dans la société en mettant d'un côté les spoliateurs, de l'autre les spoliés. On n'a peut-être pas assez remarqué ce qu'il y a de véritablement excessif dans ce procédé de polémiste plus que de philosophe. Non pas certes que nous ignorions qu'il y a eu des maîtres et des esclaves, des seigneurs et des serfs, des classes qui payaient l'impôt tandis que d'autres en étaient exemptes, en un mot, des privilégiés et d'autres qui faisaient les frais des privilèges. Tout cela est parfaitement vrai. Mais n'est-ce pas là une explication du passé trop insuffisante? Faire, avec le XVIII<sup>e</sup> siècle, du mal le résultat presque exclusif de torts imputables aux volontés humaines, de l'égoïsme méchanceté des uns, de l'ignorance et de l'avilissement des autres, n'est-ce pas une méthode historique défectueuse et qui supprime bien des motifs plus vrais, plus profonds, plus avouables, notamment dans la classification hiérarchique qui s'est établie entre les hommes? Cette façon de comprendre le passé peut être réputée du pessimisme au plus haut chef, ce qui paraît contradictoire, mais le fond optimiste survit dans l'idée que des circonstances funestes ont pu seules amener une déviation. On suppose qu'une



fois les obstacles vaincus, c'est-à-dire les prohibitions et les entraves subsistantes étant supprimées, le bien n'aura presque plus qu'à régner. N'est-il pas trop vraisemblable, au contraire, que, même ces réformes accomplies, la part du mal resterait fort grande? Une école socialiste qui a eu son jour d'éclat aimait à répéter que « l'âge d'or, qu'une aveugle tradition plaçait en arrière, est en avant. » L'optimisme économique ne saurait, selon nous, aller jusqu'à ces formules d'utopistes. Si l'âge d'or, dans le passé, est une fable, il risque fort, dans l'avenir, d'être une chimère. Pour marquer la nuance, nous dirions volontiers que l'amélioration constante mise au prix d'efforts suivis et d'une prévoyance toujours méritoire peut suffire à la rigueur à l'ambition humaine, et encore il ne manquera pas de gens qui estimeront que c'est déjà là faire preuve d'une très grande confiance dans le principe de perfectibilité appliqué à l'avenir de la société.

C'est cette sage mesure d'optimisme qui nous paraît prévaloir dans le nouvel enseignement. Nous pouvons en juger par les solutions données à des questions d'une importance vraiment sociale. La pensée de l'école optimiste se manifeste surtout dans la manière dont elle envisage la liberté, la concurrence, où elle reconnaît, en même temps que l'exercice d'un droit, de ce même droit qu'a proclamé Turgot en termes inoubliables, le grand instrument des améliorations économiques et du progrès social. Là encore il y a les optimistes absolus et les optimistes relatifs, et, en face, ceux qui regardent la concurrence comme un mal ou comme accompagnée de tant de maux qu'ils n'en parlent guère que pour en médire. En cette question aussi, on est tenu, quand on est appelé à écrire ou à parler sur les matières économiques, à prendre parti avec une certaine netteté qui n'exclut pas les réserves et les cas d'exception. Les cours que nous avons sous les yeux n'ont pas séparé la liberté et la concurrence, comme essaient de le faire certains écrivains ou orateurs qu'on a pu voir récemment encore louer la première et censurer la seconde avec une sorte d'amertume. Nos savans professeurs montrent bien que la concurrence, face militante de la liberté, en est la conséquence inévitable, qu'elle n'est que la mise en présence des libertés sur un marché nécessairement limité et que la nature des choses les oblige à se disputer. Mais la part à faire à la liberté et à l'état est encore aujourd'hui la pierre d'achoppement entre les écoles. Je puis bien croire que la liberté et la concurrence ne sont point des panacées, comme le supposent trop peut-être les optimistes absolus, qui persistent à y voir « la lance d'Achille qui guérit les blessures qu'elle fait. » Une telle opinion diminue trop les attributions de l'état et la part de l'action publique. Mais, à moins qu'on n'abdique, — devant je ne sais quel idéal socialiste qui, si per-

fectionné qu'on l'imagine, rappelle toujours le moule des sociétés orientales, — tous les principes de la société moderne et de l'économie politique, l'autorité collective ne saurait jamais avoir qu'une place limitée dans les transactions économiques. Nous verrons si quelques-uns de nos professeurs ne tendent pas à exagérer son rôle. Mais ils se sont abstenus de cette critique excessive de la concurrence dont les socialistes de la chaire ont donné l'exemple, qui nous ferait trembler pour nos professeurs de droit, si nous accordions trop d'importance à certains symptômes analogues. Au lieu d'introduire des correctifs opportuns et peut-être nécessaires, les socialistes de la chaire, dans leurs critiques contre la concurrence, ont du même coup traité l'économie politique comme une chimère digne des songes-creux de l'utopie, et parlé de ses principaux maîtres comme on parle des faiseurs de systèmes sociaux, d'un Fourier, d'un Robert Owen. On peut dire qu'en perdant le sens de la liberté économique, ils ont perdu à la fois l'intelligence de la science même, sans qu'on puisse bien voir quelles théories tant soit peu précises ils ont à offrir, quels remèdes pratiques ils présentent d'une efficacité un peu soutenable. Dévots à l'autorité jusqu'à la superstition, ils tendent les mains vers cette idole dont la puissance miraculeuse est pourtant, en matière économique particulièrement, percée à jour depuis longtemps.

Nos professeurs français ne donnent pas du moins dans de tels excès. Dans cette concurrence qui place en regard les uns des autres des individus intelligens et libres, que leur intérêt le plus évident engage à ne pas pousser habituellement leurs avantages jusqu'à ces extrémités qui engendrent les représailles, ils se refusent à ne voir que l'application brutale de la loi darwinienne, que l'expression implacable de la lutte pour la vie qui règne dans le monde animal, livré à la fatalité imprévoyante. Les frottemens pénibles, les heurts douloureux, ne les empêchent pas d'apercevoir les côtés salutaires qui y figurent pour les trois quarts. Il ressort pour eux que la sélection opérée par la concurrence sert au progrès qui profite à tous, et si les coups sont plus durs parfois qu'on ne l'avoue peut-être, il reste vrai que le travail trouve plus d'une sorte de garanties dans la concurrence même que se font entre eux les possesseurs du capital, tantôt contraints de s'assurer les travailleurs, comme les exemples n'en manquent pas, tantôt obligés d'abaisser l'intérêt des avances faites à l'esprit d'entreprise. C'est une des vérités qui ont le plus gagné à passer par la plume de Bastiat. Tandis que ses adversaires, les constructeurs de société *a priori*, ne voyaient dans le jeu des forces libres qu'antinomies malfaisantes, il a relevé les harmonies qui résultent et de leurs concours quand elles s'associent, et de leur limitation naturelle quand elles se contrarient. De là ces thèses vraies

foncièrement, hautement opposées au socialisme et à l'économie politique pessimiste qui lui fournissait des prétextes : accord essentiel du travail et du capital; part absolue et proportionnelle de celui-là augmentant progressivement; baisse successive de l'intérêt. N'est-ce pas répondre à la thèse qui reprend faveur et que répètent à l'envi les *Katheder Socialisten* : à savoir que le riche devient toujours plus riche, tandis que le pauvre devient toujours plus pauvre? Affirmation contre laquelle nos professeurs d'économie politique font valoir les faits non moins que les théories. Ici encore, ils se délient de l'optimisme abusif, mais ils ne consentent pas non plus à l'appliquer à la légère au passé. Plusieurs même ont pris soin de mettre en regard des coins occupés par le paupérisme de certains centres, ces armées de mendiants disséminés dans l'ancien régime sur toute la surface du territoire, et les souffrances de ces masses que trop souvent protègeaient mal contre la misère ces institutions des confréries dont on ne peut assurément méconnaître les bienfaits, mais dont on s'exagère vraiment trop l'efficacité. A la différence des socialistes de la chaire d'outre-Rhin, les professeurs français sont unanimes à soutenir que la condition de la classe ouvrière s'est, malgré tout, améliorée; qu'elle est mieux vêtue, nourrie, logée même, sauf dans certains quartiers des grandes villes, et encore il n'est pas sûr que l'ouvrier fût mieux autrefois à cet égard dans nos vieilles rues, où s'entassait la population misérable; ils n'ont pas de peine à montrer ce qu'il y a d'heureux dans la diffusion de la propriété foncière parmi la classe rurale plus aisée et de la propriété mobilière dans la classe urbaine. On doit convenir pourtant que l'ouvrier aurait pu et dû même gagner plus encore à ces développemens de l'industrie et de la richesse, mais trop de causes expliquent, — soit dans les écarts de la conduite privée, soit dans les dépenses publiques exorbitantes depuis un siècle, — que nos progrès n'aient pas diminué plus encore cette misère qui fait un pénible contraste avec les accroissemens du bien-être.

La manière dont ils résolvent la question de la population dans son rapport avec les subsistances, et celle de la rente du sol, suffirait seule pour différencier les tendances des économistes relativement à la solution du problème ouvrier ou même social, comme on l'appelle. Il est à peine besoin d'indiquer en quoi consiste ce lien et quelle relation étroite unit à bien des égards les fameuses théories de Malthus et de Ricardo. Malthus, dont le nom est beaucoup répandu par son impopularité même, évoque le spectre de la pléthore d'hommes et de l'insuffisance des moyens d'existence, deux termes qu'il a cru déterminer par les progressions dont il a fait la base de son système. N'est-ce pas une fatalité inévitable que tant d'êtres humains, se disputant le travail, se fassent une concurrence meur-



rière? De là cette tendance à la baisse des salaires, conséquence d'une population croissante mise en regard d'un capital qui, dit-on, n'en suit qu'imparfaitement le mouvement ascendant. Mais, pour que la fameuse *loi d'airain*, dénoncée par Lassalle, apparût dans toute sa rigueur, il fallait qu'un autre théorème vînt s'y adjoindre, et ce fut l'œuvre d'un autre économiste dont les thèses, en plus d'un genre, sont devenues comme un champ de bataille pour les controverses contemporaines. C'est Ricardo qui a montré le renchérissement des vivres comme une conséquence de la rente foncière, accrue selon lui par la nécessité d'exploiter toujours plus chèrement un sol toujours plus restreint et des terrains moins fertiles. L'ouvrier, pressé entre deux causes de misère, gagnera moins, en même temps qu'il sera tenu à dépenser plus pour vivre. La théorie malthusienne est combattue dans les traités que nous avons sous les yeux, sans qu'aucun prétende pousser la réfutation jusqu'à nier la part de vérité qui se rencontre dans l'ouvrage de Malthus.

Aussi ne voulons-nous insister ici que sur la question de la rente, qui trouve moins d'accord chez nos auteurs, et qui n'a guère cessé d'être pour le socialisme le principal sujet de scandale. On ne saurait s'en étonner, lorsqu'on se rappelle que la rente du sol est ce revenu excédant qui appartient au propriétaire dans nombre de cas, une fois couvertes les avances du capital. Sans que le propriétaire ait rien eu à faire, un sol plus fertile, un débouché nouveau, un emplacement plus favorable né de circonstances nouvelles, lui confèrent cette plus-value imméritée et qui constitue une spoliation de la masse aux yeux de certains théoriciens. Bastiat avait voulu détruire la portée de ce fait par la théorie de l'échange des services et la gratuité des richesses fournies par la nature, croyant qu'il ôtait par là au socialisme proudhonien son arme la plus redoutable. Lui-même ne faisait que se dérober par une sorte de subterfuge à une difficulté subsistante. Celui qui vend un produit à un prix débattu rend un service à celui qui l'accepte volontairement, répétait-il. Était-ce là répondre? Est-on libre, en effet, de ne pas accepter une chose nécessaire, même à un prix de monopole? M. Cauwès ne paraît pas attacher une extrême importance à cette objection; il s'applique presque exclusivement à combattre, ce qu'il fait d'ailleurs avec force, l'ordre historique selon lequel les meilleures terres auraient été cultivées les premières, de façon à condamner les cultivateurs qui arrivent ensuite à s'attaquer à des terrains inférieurs, dont les produits obtenus chèrement deviennent les régulateurs des prix pour les produits qui ont coûté moins à obtenir. Cette réfutation ne fait que répéter celle de l'économiste américain Carey et de quelques économistes français, mais elle ne change rien au fond de la question, qui réside à peu près tout



entière dans deux points que toute cette polémique sur l'ordre historique des cultures n'entame pas. Premièrement, ceux qui admettent le fait de la rente ont-ils tort de parler, comme le leur reprochent M. Cauwès et les tenants de la même opinion, *des puissances du sol, du monopole naturel* que présentent certaines terres? Assurément ce monopole diminue. Mais est-il une quantité sans importance dans l'établissement des prix et dans le revenu des terres? M. Cauwès ne répond pas suffisamment à ces exemples classiques de crus exquis, propres à certains sols, auxquels ils donnent un prix et un revenu exceptionnels. Supposez que, par un malheur qui ne serait pas à la rigueur impossible, ces vignobles renommés entre tous viennent à être détruits par le phylloxera, de façon à ne pouvoir être remplacés que par des vignes de qualité inférieure, les propriétaires ruinés ne pourraient-ils pas fournir des renseignements très positifs sur la réalité de la rente qu'on s'efforce vainement de nier ou d'atténuer? On soutient « qu'avant la découverte de la chimie moderne, on exagérait beaucoup le rôle du sol dans la production végétale, » et que « la doctrine des qualités primitives de la terre reflète les idées anciennes sur le mode de nutrition des plantes. » Bastiat n'aurait pas parlé autrement. Personne ne peut être tenté de contester le contingent nouveau apporté par la science à la fertilisation et dès lors à l'égalisation relative de la puissance productive de différents sols peu gratifiés à l'origine. Est-il moins vrai que nous attendons encore la chimie qui fera naître à Argenteuil ou à Suresnes le clos-vougeot et le lacryma-christi? En second lieu, la fertilité est loin d'être la seule cause de la rente. Un débouché nouveau, comme nous le disions, suffit à la faire naître non-seulement pour la terre cultivée, mais pour les terrains bâtis ou qui attendent des constructions. Là est le secret de l'enrichissement d'un nombre considérable de propriétaires de nos jours même. Les chemins de fer ont eu le double effet, tantôt de faire naître des rentes pour des terres qui ne rapportaient que bien juste le profit du capital engagé, tantôt de supprimer des rentes en égalisant les conditions par le rapprochement des distances. La rente naît encore pour le sol dans l'intérieur des villes en vertu de circonstances qu'il nous a été facile d'étudier de près. L'augmentation, qu'on est tenté d'appeler fabuleuse, du mètre de terrain dans Paris, sans travail et sans capital, a fait la fortune des anciens possesseurs. Assurément, on peut soutenir que le travail et le capital créent de plus en plus de telles masses de valeurs qu'elles dominent de beaucoup ces valeurs nées de la rente. Nous en sommes très convaincu pour notre compte. Quant à la réalité même de la rente du sol, comme à sa persistance, nul progrès survenu ne peut l'empêcher. Aucune de ces discussions

ne réussit à l'ébranler en définitive. C'est aussi l'opinion développée par M. Worms, comme c'est celle de M. Charles Gide. L'un et l'autre inclinent à l'optimisme modéré, qui conclut à l'amélioration réelle et possible dans l'avenir des classes salariées par l'accroissement de la rétribution et le développement des moyens d'existence, mais l'un et l'autre accordent à la rente une importance considérable. M. Charles Gide y voit avec excès un avantage immense fait aux propriétaires et une lourde charge pour les consommateurs qui en acquittent le prix. Il insiste en outre sur le lien de la rente foncière avec la question de la propriété. La rente, en pesant sur la masse, lui paraît faire de la propriété individuelle « un système fort onéreux, » et, s'il lui laisse cette espèce de tache, qu'il faudrait pouvoir laver, va-t-il jusqu'à dire, par une indemnité aux masses, c'est dans l'impuissance à trouver des remèdes, puisqu'on ne peut empêcher cette plus-value gratuitement acquise, du moins pour en anéantir les effets par des compensations suffisantes. Il accuse, en un mot, la rente de faire sentir péniblement aux autres les avantages dont quelques-uns sont gratifiés. Convaincu au degré où il l'est de l'étendue du privilège foncier, il ira en outre jusqu'à traiter de « monstrueuse » l'affirmation « qu'il n'y a pas de terre qui vaille ce qu'elle a coûté. » Affirmation beaucoup trop générale, en effet, mais que vérifieraient des cas beaucoup plus nombreux que ne l'admet l'auteur. Dans de tels cas, l'instrument-terre, coûteusement établi et maintenu, n'apparaît pas d'un meilleur rapport que tel capital employé dans l'industrie. C'est de cette façon même que M. Gide n'hésite pas à taxer d'inintelligence de la question les auteurs qui ont attesté, comme une preuve de plus de la légitimité de la propriété aux mains de ceux qui la possèdent, cette circonstance que la propriété du sol avait été payée par la série de ses possesseurs, de façon à ce que les avantages qui y sont inhérens aient été remboursés en quelque sorte. Il est pourtant assez clair que cet argument n'a pour but que de justifier ceux qu'on menace de spoliation, comme s'ils réalisaient des bénéfices exorbitans par l'exploitation du sol, alors que ces prix exceptionnels des denrées ont été escomptés dans l'achat de la terre, à l'aide de capitaux dus le plus souvent au travail. Proposition qu'au fond l'auteur lui-même admet ; car il déclare qu'au cas où la société retirerait au propriétaire actuel son droit d'exploitation, elle lui devrait une indemnité préalable comme à un notaire qui a payé chèrement sa charge, mais qui ne jouit pas moins d'un privilège dont le public fait les frais. La rente foncière ne se pose pas moins comme un problème à examiner en lui-même ; cela reste indéniable. Nous ne reprocherons pas à M. Ch. Gide de donner des armes au socialisme par la manière dont il le résout. Il est certain pourtant qu'il en accuse avec beaucoup d'exagération le principe

et les effets en jugeant la rente comme un prélèvement inique au point qu'une indemnité payée aux consommateurs et aux locataires, ou un avantage équivalent, quelle qu'en soit la forme, serait juste en soi, au cas où cela serait praticable. La rente doit être appréciée par ses résultats généraux sur la condition de la masse. Celle-ci gagnerait-elle plus qu'elle ne perdrait à l'abolition d'un stimulant qui évidemment pousse aux perfectionnemens de la culture et à la multiplication de ses produits par l'espoir d'une plus-value qui dépasse les profits moyens du capital? C'est de la même façon qu'on peut demander à ceux qui regardent le système de la propriété individuelle comme *onéreux* si l'énergie du ressort qu'elle développe ne crée pas cent fois plus de valeurs dont la société profite que les systèmes qui mettent la masse en possession du sol. En toute matière sociale, c'est par ce calcul de compensations que la vérité se dégage. On en vient toujours à rechercher ce qui, en définitive, l'emporte du bien ou du mal, et je ne sache pas d'autre manière de répondre aux critiques qu'on a faites de la propriété, de la famille et de toutes les autres institutions sociales. Enfin, ce fait particulier tient à quelque chose de plus général : nous voulons dire ici au système, ou, si l'on veut, au problème de l'inégalité des conditions. La rente du sol ne serait, dans cette explication, qu'un cas spécial du monopole. C'est ce que l'auteur appelle encore « une généralisation un peu superficielle. » Qui sait pourtant si ce ne serait pas, au contraire, la plus haute formule du fait à légitimer? Sans contester les différences que présente le fait spécial de la culture des terres avec les autres faits économiques où la rente apparaît, ceux-ci n'en ont pas moins une grande analogie avec ce qui se passe pour le sol et souvent la plus réelle importance. C'est ainsi que l'industrie a aussi sa rente. On découvre cet élément dans tous les ordres de transactions et particulièrement dans le prix qui s'attache aux œuvres et à certains services rémunérés. Un artisan habile touche une vraie rente pour son talent sans qu'il ait fait un effort ou une avance de plus que l'ouvrier moins bien doué par la nature. Qui ne sait que l'inégalité des rétributions à égalité de travail et de capital avancés prend des proportions souvent énormes dans les travaux que nous payons directement ou dont nous soldons les produits? Le monopole de ces vins exquis que nous citons est-il plus surprenant que celui qui fait attribuer à une cantatrice ou à une danseuse un revenu de 200,000 ou 300,000 francs? Les différences d'un individu à un autre pour les dons de nature et pour les avantages qui en résultent ne constituent-elles pas tout un système d'inégalités, c'est-à-dire de privilèges et d'infériorités dont certaines définitions de la justice s'accommoderaient fort mal? Pourtant, en quoi la beauté de



l'un nuit-elle à l'autre, mal pourvu du côté des avantages physiques? Cela lui nuit, répond-on, si la concurrence s'établit entre eux et si la masse doit payer le prix de certains monopoles de talens. Est-ce pourtant une *injustice*, et les individus mieux doués auront-ils à payer des dommages-intérêts? L'analogie est si réelle que les socialistes les plus conséquens retranchent la rente du talent comme celle de la propriété foncière. C'est ce qu'ont fait Proudhon et Louis Blanc, par la proclamation de l'égalité des salaires présentée comme idéal. Ils n'admettent pas plus de privilège dans l'ordre de l'esprit que dans l'ordre de la matière et repoussent en principe toute rémunération qui n'ait son origine dans le travail ou dans le besoin. C'est soulever une terrible question que de parler d'indemnité quand il s'agit d'inégalités naturelles ou d'inégalités sociales résultant de la force des choses. S'il peut y avoir lieu à compensations indirectes, ce qui fait sujet de controverse, ce serait par l'assistance, par l'état. Ce problème des limites de la liberté et de la loi est, au reste, naturellement posé par ces traités où l'économie politique et le droit entrent en ligne de compte; c'est par là que nous terminerons cette étude.

### III.

On doit reconnaître que la conciliation entre la méthode employée habituellement par les juriconsultes à l'étude des faits sociaux et économiques, — et celle qu'y appliquent ordinairement les économistes présente, notamment dans la détermination du domaine réciproque de la liberté et de la loi, — des difficultés qui tiennent à la différence des procédés et des habitudes intellectuelles. Elles se seraient plutôt aggravées depuis que l'école de Savigny a établi dans les études juridiques sa prédominance, née d'une réaction légitime contre des théories trop abstraites, et donné à l'idée de l'évolution historique une importance qu'elle méritait de prendre, mais qu'aujourd'hui les systèmes qui dominent en philosophie tendent encore à exagérer.

On avait abusé du droit naturel, il a été proscrit : juste condamnation s'il s'agit d'un prétendu « droit de nature » antérieur à la société, exclusion imméritée s'il s'agit de ces principes de justice naturelle, reconnus par la plupart des moralistes, des économistes, par les juriconsultes stoïciens, comme par leurs successeurs chrétiens, d'accord à en faire la règle des conventions. Tel est le « droit naturel » admis par Quesnay, qui en a fait le titre d'un de ses ouvrages fondamentaux, par Turgot, par Adam Smith, et qu'aujourd'hui une école à laquelle appartient M. Charles Gide repousse avec le plus complet dédain.



Mais ce n'est pas seulement dans les problèmes d'origine que les tendances risquent de différer, c'est dans l'étude des questions actuelles. L'école juridique est entraînée à étendre le domaine de la loi, l'école économiste à développer la sphère de la liberté. Cette disposition est encore confirmée par cette circonstance, qu'étant plus nouvelle comme science, elle a pour théâtre d'observation et pour champ d'expérience la société moderne, dans laquelle l'individu émancipé tient une place fort supérieure à celle qu'il occupait dans les sociétés antiques. Le penchant excessif à ne voir partout que des conventions s'est manifesté, chez les socialistes de la chaire, lesquels ont, pour la plupart, des origines juridiques. par la négation même des « lois naturelles » en économie politique. Autant vaudrait supprimer tout ce qui la constitue comme une science reposant sur un certain nombre de vérités générales. Quel nom pourtant donner à la loi de l'offre et de la demande, sinon celui de loi naturelle? Ce n'est pas sans un peu de regret que nous avons vu récemment un écrivain, auquel nous ne pouvons refuser le titre d'économiste, et même d'économiste très distingué malgré ses affinités pour le socialisme de la chaire, abriter derrière l'autorité du jurisconsulte Paulus l'opinion singulière que la monnaie est une convention purement légale placée sous l'entière dépendance de l'autorité publique. C'est à la méthode historique qu'on invoque, qu'il faudrait justement demander la réfutation d'une doctrine démentie par les perturbations qu'a causées l'altération des monnaies toutes les fois que les princes y ont mis la main; ce que nous savons des effets du maximum dans ses tentatives pour violenter la loi des prix montre assez que les républiques n'ont pas à cet égard les grâces d'état qui manquent à la monarchie. Cette absorption de l'économie politique par la jurisprudence marquerait un pas en arrière par l'attribution à la loi de faits sur lesquels elle n'a qu'une mesure d'action limitée. Ce serait trop rétrograder.

L'analyse scientifique a séparé les élémens économiques des élémens juridiques. D'autre part, les progrès de l'industrie ont amené des modifications qui exigent que le droit s'initie à cet ordre de faits et se pénètre à certains égards de l'esprit économique qui s'y applique. C'est ce que j'ai eu déjà l'occasion de montrer dans une étude consacrée au *Droit industriel* de M. Charles Renouard, qui a eu un des premiers la perception vive de cette vérité et qui a contribué à l'établir sur des fondemens solides; il serait bon que les jurisconsultes économistes ne les perdissent pas de vue aujourd'hui surtout que l'union des deux sciences a reçu une consécration officielle. Au reste, le rapprochement doit se faire également de la part de l'économie politique avec les méthodes historique

et juridique. Ici aussi, on pourrait invoquer des précédens qui montrent la possibilité et l'utilité de l'alliance. Nous pouvons citer comme un de ces précédens considérables le cours qu'a laissé Rossi, à la fois professeur de droit constitutionnel à la faculté de droit de Paris et d'économie politique au Collège de France. L'esprit large et impartial de Rossi n'avait pas besoin sans doute de cette coïncidence pour opérer un rapprochement auquel le préparaient et le sentiment synthétique qu'il portait dans les sciences sociales et ses travaux antérieurs. C'est son caractère propre de tempérer souvent les côtés trop absolus, trop abstraits de l'école anglaise par les considérations tirées du temps, de l'espace, de la nationalité, et en plus d'un cas par la morale, sans qu'on puisse citer une seule méconnaissance des principes essentiels et de l'esprit libéral de l'économie politique. La même inspiration a fait depuis lors le fond d'écrits dus à des jurisconsultes économistes qui ont su trouver de justes points de contact et de conciliation. On doit signaler comme gages récents de ces directions dignes d'être encouragées, les ouvrages de M. Jourdan, de la faculté de droit d'Aix, sur le capital et sur le rôle économique de l'état, et celui de M. Villey, de la faculté de droit de Caen, sur ce dernier sujet. On y trouve un effort marqué pour faire une juste part à la liberté et à la loi, et, malgré quelques dissentimens, l'accord fondamental entre les deux écrivains est assez sensible pour prouver une fois de plus qu'il n'y a pas incompatibilité entre l'économie politique et le droit sur les questions les plus graves. Nous ajouterons que l'Académie des sciences morales, ayant mis au concours cette même question des *Rapports du droit et de l'économie politique*, a tout récemment récompensé l'ouvrage de M. Alfred Jourdan, qui l'a traitée méthodiquement et avec un ensemble de vues judicieuses qui donnent un prix véritable à cet excellent travail.

Nous réduirons au choix d'un petit nombre d'exemples, pour ne pas prolonger cette étude outre mesure, l'indication des tendances manifestées relativement à la part de la liberté et de la loi ou de l'état par les nouveaux cours d'économie politique. Nous craignons qu'en plus d'un cas les penchans à l'intervention légale ne se soient donné carrière à l'excès. Je citais tout à l'heure les conclusions indiquées par M. Ch. Gide au sujet de la propriété et de la rente foncière, qui semblent investir le législateur d'un droit de compensation. Assurément la question est délicate, et, quant à la propriété notamment, il y a une part à faire, sous les plus grandes réserves, aux hautes considérations développées ici naguère par M. Alfred Fouillée sur son côté individuel et sur son côté social. Mais si l'élément individuel justifie les apologies des économistes, l'élément

social justifie-t-il les attaques des socialistes? C'est ce que je ne saurais croire. J'indique au surplus la question sans prétendre la traiter, mais comment ne pas dire un mot de celle qui domine tout, de ce rôle même de l'état, qu'il faut au moins définir en gros avant de faire la part des applications? L'économie politique, à la prendre dans son ensemble doctrinal, a jusqu'ici regardé la liberté comme étant l'axe des travaux et des transactions qui relèvent d'elle. Elle l'a considérée non-seulement comme l'aiguillon qui stimule les aptitudes naturelles, mais comme un frein et comme une règle qui sert à classer les activités individuelles dans les différentes carrières. La concurrence, qui « met un juste prix aux choses, » selon le mot de Montesquieu, contribue en effet aussi à distribuer les travaux selon le taux mobile des profits, qui haussent ou baissent selon qu'il y a vide ou trop-plein. L'idée de l'état organisateur du travail ou compensateur des inégalités, si tant est qu'elle doive être admise au moins dans une certaine mesure, ne vient, en tout cas, qu'après cette idée de liberté, et c'est à l'autorité à faire la preuve, quand elle réclame le droit d'intervenir. Il s'en faut que le professeur de la faculté de Montpellier que nous avons le plus souvent occasion de citer se montre aussi affirmatif. Après avoir reconnu l'infériorité que présente aujourd'hui l'état pour beaucoup de services, M. Charles Gide ajoute : « Toutefois, rien ne prouve qu'il doive en être toujours ainsi, et *il est à croire que le jour où l'état sera constitué sur des bases vraiment scientifiques, c'est-à-dire lorsqu'il sera la représentation fidèle de toutes les forces vives d'un pays, il pourra exercer dans le domaine économique une action plus rationnelle et plus efficace que celle des individus.* » *Fondemens scientifiques*, nous y voilà! L'homme mathématiquement gouverné! La raison pure érigée en dogme accepté sans révolte des passions et sans résistance de la part des esprits dissidens!

Ainsi ce qu'on appelle l'individualisme, c'est-à-dire la liberté, n'aurait qu'une valeur transitoire qui laisserait place, un jour, à un état assez semblable à l'idéal saint-simonien, où l'état *scientifique* joue, en effet, un rôle analogue. Dans le présent même l'auteur préfère, au développement des forces individuelles, l'association. Faut-il dire que cette réduction de l'action personnelle, aujourd'hui prépondérante, au rôle de vérité contingente, nous inquiéterait fort, si nous pouvions y voir autre chose qu'un rêve; mais il y a tel rêve énervant qu'il vaudrait beaucoup mieux ne pas faire. Dussent-ils trouver nos horizons bien restreints, nous dirons à ces socialistes de l'avenir que les raisons qui militent en faveur de l'initiative individuelle n'ont pas seulement une portée temporaire, soit morale,



soit économique. Le ressort est où est la vie, dans la personne, non ailleurs. L'état à *bases scientifiques*, du moment qu'il est collectif, ne peut avoir la même force d'impulsion et la même fécondité. L'état *rationnel* n'en sera pas moins composé d'hommes faillibles. La sûreté et la souplesse manqueront toujours plus ou moins à ses opérations, et ce sera, quoi qu'on fasse, trop demander à l'intérêt général, représenté par une gérance, que de prétendre qu'il tienne la place des intéressés directs aussi bien qu'ils la tiennent eux-mêmes.

Ce n'est pas sans regret qu'on verrait des esprits distingués, en possession de parler avec autorité à la jeunesse, montrer de telles défiances, exprimer de telles réserves sur le principe même qui fait, en définitive, la valeur et la force de la société moderne. Ouvrir au socialisme d'état des perspectives d'avenir n'est assurément pas ce qu'il y a de plus opportun dans la situation de l'esprit public et de la France. L'idée de l'intervention légale nous a paru trop envahir aussi des questions spéciales, mais importantes, où la liberté économique réclame de plus en plus une extension conforme à la fois aux principes de la science et aux tendances les plus marquées de la civilisation. La manière dont M. Cauwès traite la liberté du commerce ne sera certainement pas pour satisfaire les économistes. Nous admettons que la méthode historique et l'expérience puissent empêcher de voir, dans le libre échange, une de ces vérités absolues qui s'imposent de toutes pièces à tous les temps. Un certain degré de tutelle des industries naissantes, la nécessité des transitions, l'opportunité de certaines exceptions, peuvent être indiquées avec autant de force qu'on voudra. Encore faudrait-il que la liberté commerciale fût mise en relief suffisamment pour ne pas être étouffée sous les réserves au point de paraître s'effacer devant le système contraire. N'y avait-il rien de mieux à faire que de s'attarder à rajeunir la vieille thèse de la balance du commerce? Que dire, enfin, du plaidoyer en faveur des lois limitatives du taux de l'intérêt, présentées comme palladium de l'emprunteur en des termes tels qu'il ne s'agit plus d'une simple affaire d'opportunité dans leur abolition? On ne nommerait peut-être pas un seul économiste, depuis Turgot et Bentham, qui ait eu l'idée de présenter une telle prohibition comme une nécessité permanente, et d'ériger la loi de 1807 en un dogme scientifique immuable. C'est faire rétrograder la jurisprudence elle-même, quand on voit cette législation abolie aujourd'hui chez presque tous les peuples civilisés. Ainsi la liberté du prêt serait une vérité partout, excepté en France et dans un petit nombre de pays. Le ménagement pour les préjugés ou la situation des campagnes, qu'on invoque, à tort ou à raison, au nom de la



politique, deviendrait un article de foi économique ! Si trop de bons chapitres n'étaient faits pour interdire la sévérité d'un tel jugement, nous demanderions, nous aussi, si c'est la peine d'enseigner l'économie politique dans les facultés de droit, pour y couvrir d'un patronage officiel des thèses exclues désormais du domaine scientifique.

Nous avons déjà fait entendre que telle ne saurait être notre conclusion dernière. Nous estimons que l'enseignement de l'économie politique a été un progrès dans ce sanctuaire jusqu'alors fermé des études juridiques et, en jetant les yeux sur tout ce qu'il a produit, nous avons la certitude qu'il a porté d'excellens fruits. Nous avons cru pourtant utile d'appeler l'attention sur certaines défaillances ou déviations, du moins sur ce qui nous a paru tel. Nous avons pensé qu'il y aurait quelque chose d'inquiétant dans cet éclectisme qui admet, dans une sorte d'*ex aequo*, la vertu de principes contraires. Il ne faudrait pas, qu'après avoir hésité sur le caractère même et l'objet de la science enseignée, on risquât d'aboutir à un compromis équivoque qui ne serait pas l'économie politique et qui serait déjà un pas fait vers un socialisme indécis, aux contours vagues, mais aux perspectives attirantes. Éviter les excès ou les impatiences de la théorie est bien ; mais si on s'en montrait préoccupé à ce point qu'on ne songeât plus qu'à créer autour de la science économique des barrières, qu'à placer le non à côté du oui, l'antithèse à côté de la thèse, que ferait-on, sinon l'énerver, la rendre suspecte, ébranler les principes vitaux qui font son essence et sa raison d'être ? Ajoutons qu'il ne suffit pas qu'un enseignement ne soit pas un péril, il faut qu'il s'en dégage toute la puissance d'affirmation et de démonstration qui est en lui. L'esprit français aime les idées nettes, et la jeunesse a le même goût au plus haut degré. L'état vague où nous sommes exige une certaine fermeté et décision d'esprit dans l'enseignement, qui doit moins le refléter que le combattre. La société elle-même a besoin d'être confirmée et non ébranlée dans la confiance qu'elle accorde à des vérités fondamentales et salutaires, dont trop d'influences s'emploient à la dégoûter. Cela trace à l'enseignement public son rôle essentiel, et il est visible qu'il doit subordonner à l'effort d'être utile par la propagation des vérités acquises, susceptibles de plus d'un rajeunissement par la nouveauté des applications et par le talent, la prétention trop souvent décevante à une périlleuse originalité.

---

AUX

# PORTRAITS DU SIÈCLE

---

Pour la seconde fois, la Société philanthropique a battu le rappel des ombres, dans ces autres nécropoles qui sont les galeries et les musées. On pouvait craindre de ne recruter que les traînardes et les déserteurs de la première exposition; c'eût été mal connaître ce peuple avide de montre, amoureux de lumière et de bruit. Beaucoup sont venus qui manquaient naguère, et des plus désignés pour parler au nom du siècle; ceux qui reviennent ont changé d'habit et de condition, ils se sont grimés chez un nouveau peintre pour jouer leur personnage. Pêle-mêle avec les morts, les vivans sont entrés; ceux-ci ne souffrent pas volontiers qu'on leur prenne leur place au soleil, ils n'aiment guère qu'on sorte de dessous terre pour distraire notre attention de leur tapage. A grand'peine morts et vivans se sont casés, après bien des disputes de préséance, car les ombres ont leur vanité. Le théâtre est plein, on y va jouer la merveilleuse comédie que nous donnons au monde depuis cent ans; les étrangers prétendent que les Français sont les comédiens ordinaires du bon Dieu. Deux régisseurs annoncent la pièce, deux graves historiens qui se sont vis-à-vis au bas de l'escalier du palais, indiquant la route du siècle: Henri Martin et Michelet. Le premier semble atterré; quelque coup l'a frappé: plaignons-le, ne le lisons pas. C'est Michelet qui devrait fermer son livre et vous guider là-haut à ma place; il commenterait le beau précepte, en partie réalisé par l'exposition des portraits: « l'histoire est une résurrection! » Qu'on

ne s'effraie pas d'ailleurs d'être introduit par des maîtres aussi graves : leurs pieds reposent sur deux tableaux où Geoffroy a représenté le foyer du Théâtre-Français en 1840 et en 1860, comme pour nous avertir que la Comédie rit sous l'Histoire et qu'elle est la véritable enseigne de ce lieu.

Montons où ces deux sœurs nous appellent. La peinture ne sera qu'un prétexte à cette promenade. Je me récuse pour en parler sagement, je ne possède point un de ces beaux systèmes qui permettent de se tromper avec autorité. Parcourons les salles, sans préjugé ni doctrine, nous arrêtant aux figures qui plaisent, nous amusant à écouter des histoires de revenans. Ce sera grand plaisir si nous rencontrons des chefs-d'œuvre ; mais le vrai, l'ineffable et mélancolique plaisir, c'est de s'embarquer pour descendre une fois de plus le cours de ces années qui charrient tant de souvenirs, c'est de saluer les ombres qu'on dépasse, triste flotte noire emportée vers l'oubli. Ainsi, durant de belles nuits, le bateau glisse sur le Nil, entre les vieux temples des deux rives ; sur leurs murs, la lune éclaire l'ancien peuple, des foules sculptées et peintes, occupées, suivant la coutume d'Égypte, aux travaux et aux divertissemens de chaque jour ; rois, scribes et laboureurs, on les reconnaît au passage, on les appelle un instant ; la lumière équivoque, l'illusion optique du mouvement inverse, tout prête à ce peuple un simulacre d'existence ; la vie ne nous donne sur lui qu'un avantage, changer et passer.

## I.

Ceux qui viendraient ici apprendre l'histoire croiraient de bonne foi que nous avons subi, à la veille de la Révolution, une descente victorieuse des Anglais. Les envahisseurs se sont installés en maîtres sur le panneau d'honneur, dans la salle du xviii<sup>e</sup> siècle. Ne nous en plaignons pas et saluons l'aimable invasion : Reynolds, Gainsborough et Lawrence n'ont amené que des femmes, la fleur de la cour de George III. Ils les ont peintes avec la distinction et la discrétion que Van Dyck leur avait apprises. Reynolds surtout connaît à merveille ces blondes créatures, nourries de lait et de roses, vêtues de tissus simples et légers. On viendra beaucoup les regarder ; nos modistes leur demanderont des patrons de toilettes et des chapeaux surprenans ; nos artistes pourraient leur demander comment une femme veut être peinte, avec respect, pour son chez elle, et non pour la rue ou le théâtre. Je m'arrête de préférence devant cette délicate tête de lady E..., esquissée par Lawrence ; voilà bien le visage qui inspirait à Edmond About une description si exacte : « Vous diriez que cette peau fine et transparente n'est qu'un réseau où l'on a en-

fermé des passions ; on les voit s'agiter dans leur prison, toutes frémissantes et toutes rouges. » C'est elle, en effet, la fameuse Janthe de la *Grèce contemporaine*, échue à Hadji Pétrou après tant d'autres essais de bonheur international ; l'histoire racontée par cet indiscret d'About est si vieille et si connue qu'on peut bien la compléter. Je vois encore la petite maison aux baies vertes, dans le faubourg de Damas, où la pauvre Janthe est morte, fuyant le courbache de son dernier mari ; elle avait passé la soixantaine quand elle fut reçue dans la tente de Cheikh Mijouell, le chef d'une des tribus de Bédouins qui battent le désert entre Damas et Palmyre ; cet Arabe pratique sollicitait à coups de bâton les dernières livres sterling de sa conquête ; quand je la vis, il y a douze ans, on ne retrouvait plus rien de l'esquisse de Lawrence ni de celle d'About dans la victime de Cheikh Mijouell.

Ces gracieuses étrangères seront le grand succès de l'exposition ; avec nos habitudes d'engouement, on leur sacrifiera sans doute leurs voisines du panneau français, les modèles de Greuze et de M<sup>me</sup> Le Brun. Sera-ce justice ? Je ne le crois pas. Avec autant de distinction et d'agrément, nos portraits de cette époque ont plus de liberté, d'animation, et, pour tout dire en un mot, plus d'esprit. Interrogez ce coquin de Beaumarchais que Greuze a envoyé là, et qui dévisage de son œil fûté les Anglaises ; il ne manquera pas de replacer son aphorisme, il vous dira : « Elles sont jolies, elles sont divines, mais à tout ce que je leur demande, elles ne savent répondre que *Goddam*. » Oui, c'est bien cela ; avec leur air de famille, ces portraits semblent dire un peu trop : *Goddam*. Cette société est charmante, mais comme on doit s'amuser mieux dans celle d'à côté !

On ne s'y amuse que trop ; ces belles dames, ces seigneurs, ces artistes, groupés autour de Beaumarchais, vous représentent *la Folle journée*. Dans la compagnie, j'aperçois plusieurs de ceux qui se pressaient à Gennevilliers, chez M. de Vaudreuil, le jour mémorable où l'on y entendit pour la première fois le terrible badinage de Figaro ; voici le comte d'Artois, qui en était, et la duchesse d'Orléans, M. de Calonne, M<sup>le</sup> Dugazon. Elle en était peut-être aussi, M<sup>le</sup> Lenormand, cette belle personne qui ouvre le cortège du siècle, un bouquet de lilas à la main ; elle se rejette en arrière d'un geste effrayé, comme pour sauver ses fleurs et repousser les choses invisibles qu'elle pressent. Tout ce monde a le sourire aux lèvres ; songez donc, Figaro, « las d'attrister des bêtes malades, » lui a si gaîment tiré le premier sang, avec sa « lancette de vétérinaire. » — Eh ! mon ami, ne faites pas fi de la profession ; on dit que, depuis vous, elle compte dans l'état, et que les vétérinaires ne se lassent plus d'attrister les bêtes malades : ils en changent, voilà tout. — Vraiment, elle est galante et plaisante, la folle



journée où ces insensés amusent leurs derniers caprices. Princesses et bergères, regardez ce qu'elle amène : en face de vous, le hideux Marat s'affaisse dans sa baignoire ensanglantée, serrant encore dans ses mains vos arrêts de mort. Gardez vos bouquets, bergères, ils vont servir : le président de la section de la république vous ordonne de défiler devant l'ami du peuple, il vous crie : « Citoyennes, jetez des fleurs sur le corps pâle de Marat ! »

On sait que David a peint deux répliques de cette œuvre horrible et superbe ; celle qu'on voit à l'École des beaux-arts appartenait au prince Napoléon, elle nous revient aujourd'hui de Belgique. Nu, déjà froid, la plaie au flanc et le bras tombant à terre avec la plume qu'il tenait, Marat sort à mi-corps de la baignoire : ses chairs flétries s'enlèvent sur un fond sombre, sur le drap vert où il écrivait. Pour que le drame fût complet, on a placé au-dessous du tableau une copie de la tête de Charlotte Corday, faite par M. Baudry d'après l'original d'Haüer. Haüer était un capitaine de la garde nationale, qui commandait le poste où Charlotte fut d'abord conduite ; il savait un peu peindre, cette tête si belle le frappa, il voulut en fixer les traits avant qu'elle ne tombât. M. Baudry a donné la vie de l'art à l'esquisse informe de l'officier ; on comprend, en voyant cet admirable visage, l'enthousiasme de Louvet, quand il l'aperçut à l'intendance de Caen, « bien faite, de l'air le plus honnête et du maintien le plus décent ; il y avait dans sa figure, à la fois belle et jolie, et dans toute l'habitude de son corps, un mélange de douceur et de fierté qui annonçait bien son âme céleste. » Je ne sais si dans toute l'œuvre des préraphaélites on trouverait une vision d'ange plus idéale : l'ange de l'assassinat, a dit Lamartine. — Un peu plus loin, voici le troisième personnage de la tragédie, Barbaroux, l'Apollon de la Gironde. David l'a coiffé d'un chapeau à larges bords, qui projette son ombre sur ce front élégant. Une légende sans preuves veut que Charlotte ait frappé Marat par amour pour Barbaroux ; il ressort du récit de Louvet qu'elle entrevit à peine le proscrit de mai, quand elle alla solliciter de lui des lettres pour ses amis de Paris.

Pourquoi faut-il qu'il y ait du sang sur tous ces beaux portraits du grand peintre, et du sang qui rejaillit jusqu'à lui ? Celui de M<sup>me</sup> Chalgrin cache un douloureux mystère. Vous diriez d'une religieuse, de quelque abbesse de Port-Royal, en voyant cette femme sérieuse, maigre dans sa tunique brune, avec ce front si pur, ces yeux candides et doux. Il ne faut pas toujours se fier aux visages de religieuses. Cette personne sensible, fille de Joseph Vernet et mariée à l'architecte Chalgrin, était attachée par de tendres liens à un homme fort connu en ce temps-là dans la société de Paris. David fit le portrait que nous regardons en 1789 et s'éprit de son modèle ;

il trouva ce cœur occupé, il en conçut une sourde rancune. Quand vint la tourmente révolutionnaire, Émilie Chalgrin faisait partie, avec son amie M<sup>me</sup> Filleul, gardienne du château de la Muette, de ce qu'on appelait alors la société de Passy, ce petit monde lettré et épicurien groupé autour de Chénier, de Pastoret, des frères de Pange. Un soir, en 1793, M<sup>me</sup> Filleul eut l'imprudence de donner une fête à la Muette, pour célébrer le mariage d'une fille de son amie. Le lendemain, les sectionnaires vinrent arrêter les deux femmes, coupables d'avoir « brûlé les bougies de la nation » (1). On saisit tous leurs papiers ; je sais de bonne source qu'il existe aux Archives nationales, dans le dossier Filleul, une correspondance de la belle Émilie, moins importante pour la gloire de Chalgrin que l'Arc de Triomphe de l'Étoile, auquel l'architecte attachait son nom. La pauvre femme fut-elle victime du ressentiment de David ? Il vint, dit-on, la visiter dans sa prison et essayer de la fléchir à la dernière heure, en lui promettant le salut. J'ignore ce qui peut justifier cette légende ; la prisonnière n'en dit rien dans les deux lettres fort touchantes qu'elle adressa encore à son ami, peu de jours avant sa mort. Une fournée emporta M<sup>me</sup> Chalgrin, et David n'intervint pas.

Avant de quitter le peintre de la Convention, bien des gens s'arrêteront avec surprise et incrédulité devant le tableau signé de lui, où se pavanent trois vieilles femmes grotesques. Est-ce là du David, du Gavarni ou du Courbet ? Vous qui croyez avoir inventé le réalisme, allez voir ces mégères, qu'il rencontra quelque dimanche au Palais-Royal, toutes glorieuses sous leurs beaux atours et leurs bijoux en faux, qu'il reproduisit avec son scrupule obstiné sur la nature et la vérité. Étrange génie, qui reconstitue les Horaces et devine M<sup>me</sup> Cardinal ! L'ironie du hasard a voulu que la galerie du XVIII<sup>e</sup> siècle prit fin avec cette toile, la dernière de la salle ; toutes ces élégances devaient aboutir à ces trois gothons, Parques ridicules qui prononcent l'arrêt du passé, sibylles qui prophétisent les vulgarités et les parodies de l'avenir. Elles regardent en face l'aimable compagnie qu'elles ont remplacée, elles crient déjà, elles aussi, à leurs gracieuses devancières : « Maintenant, c'est nous qui sommes les princesses ! »

En entrant dans la salle de l'empire, on cherche les portraits de Napoléon. Le meilleur et le moins connu est celui de Gros. Le premier consul est debout, en habit rouge ; à l'origine, il était en bottes fortes ; par une singulière fantaisie, on a corrigé plus tard ce détail, on a substitué aux bottes la tenue de cour, des bas et des escarpins. Bonaparte vient de signer le décret qui rattache à la France

(1) Voir les mémoires de M<sup>me</sup> Vigée Le Brun.

les quatre départemens de la rive gauche du Rhin; cette indication nous donne la date du portrait, au lendemain de la paix de Lunéville, en 1801. C'est le moment où ce génie prend son plus grand vol, où tout est sagesse et succès dans son effort; le moment aussi de la beauté parfaite pour le masque changeant de cette âme, l'heure où il offre à l'admiration des sculpteurs et des peintres, suivant le mot du poète, « ses yeux éternels dans sa face impériale de marbre. » Il me semble que Gros a légèrement amolli le marbre, je voudrais à son portrait un peu plus de décision et de dureté. C'est l'année des Napoléons mous; je ne parle que pour mémoire de celui de Greuze, évanoui dans une ombre blonde; de celui de Robert Lefèvre, noyé dans une graisse jaune. Quant à la colossale apothéose de M. Ingres, qui rutilé au sommet de l'escalier d'honneur, ce qu'il y faut le moins chercher, c'est le spectre de l'empereur, perdu sous des flots de pourpre et d'or. Néanmoins cette décoration a son prix; pour une fois et bien à son insu, M. Ingres a fait œuvre de fantaisie romantique; son Napoléon n'est pas un portrait, c'est un symbole oriental. L'idole hiératique, ensevelie sous les attributs de sa majesté, pourrait figurer l'autocrator dans quelque fresque à Ravenne ou à Byzance, et, plus loin encore dans l'espace et dans le temps, la chimère surhumaine d'un Nabuchodonosor. Ce César fou de pouvoir trône dans son empyrée; la famille du roi de Naples est à sa droite : son grand juge, le comte Molé, attend ses ordres à sa gauche; en face de lui, deux de ses officiers montent la garde, Legrand et Regnault de Saint-Jean-d'Angely, plus grands que nature, eux aussi; sous les regards du dieu, on a placé à tout hasard M<sup>lle</sup> Georges, pour désennuyer sa grandeur en cas de besoin.

J'aimais mieux les portraits d'il y a deux ans, surtout la silhouette d'aigle esquissée par David. Celui-là avait compris qu'il fallait un relief vigoureux pour faire apparaître l'essence même de cette nature, son caractère plastique. Car c'est la qualité rare et souveraine des deux grands génies frères qui dominent notre siècle, Bonaparte et Goethe; ils sont *plastiques*. Il faut que leurs conceptions idéales, leurs fantaisies et leurs rêves prennent immédiatement vie dans des formes arrêtées; ils ne laissent rien flotter dans l'air, ils ont le sens et l'amour de la création. Je suis persuadé que Goethe eût été un très grand souverain, législateur, initiateur de progrès et d'industries, sinon conquérant. Bonaparte, quarante ans plus tôt, eût été philosophe, savant et poète, mais toujours traduisant ses idées en faits. Nul homme n'eut jamais autant de droits à usurper le bel éloge que les *Suppliantes* d'Eschyle décernent à Jupiter : ἔργον ὡς ἔπος, sa parole est action.

Savez-vous où il faut chercher la vraie figure de Napoléon, cette

année? Dans cette figure de sa mère, que vous voyez à côté de lui, dans ce portrait de la Lætitia, qui sera sans doute le plus regardé de l'exposition. Qui l'a peint? On l'ignore. Un Italien probablement, ce fond de campagne romaine qu'on voit derrière elle paraît en témoigner. Elle y est mal à sa place, elle devrait sortir d'un maquis, cette femme noire, sauvage et tragique, *voceratrice* qui lamente d'avance toutes les morts que son flanc va vomir sur le monde. Quand même ce cadre ne porterait pas de nom, il serait impossible de se méprendre à ce visage, qui semble le moule de toute une race fatale; impossible de ne pas s'arrêter sous ce regard chargé de malheurs, devant cette créature énigmatique comme une Destinée; veuve farouche qui incarne dans son deuil les milliers de veuves que fera son fils.

De l'autre côté du premier consul, un capitaine anglais, peint par Lawrence, serre son sabre contre sa poitrine; il est là pour rappeler à son voisin que Wellington l'attend au bout du chemin; toute la vie du héros est marquée entre sa mère et ce soldat anglais. Sur le panneau en face, un grand Talleyrand se tient aux ordres du maître, à moins qu'il n'en guette déjà un autre; important, solennel, bien pénétré de l'axiome qu'il énonçait à Vitrolles, le jour que Bourrienne manqua la préfecture de police faute d'une bonne voiture de poste: « Voyez-vous, avant tout, il ne faut pas être pauvre diable. » Le prince de Bénévent semble se complaire à regarder sa nièce préférée, M<sup>me</sup> de Dino; Prudhon l'a surprise dans une attitude ravissante, comme un oiseau qui va ployer le cou sous son aile; il a fixé sur cette toile ce qu'on peut garder des caresses fugitives d'une bouche et d'un regard. Cet enchanteur a su se faire la première place dans le salon de l'empire, cette année; Gérard y est moins heureusement représenté, on ne le retrouve avec toutes ses qualités que dans le portrait de M<sup>lle</sup> Brongniart. Prudhon nous montre de charmantes personnes sous la brume légère à travers laquelle il les aperçoit. Les artistes étudieront son procédé dans l'esquisse de M<sup>me</sup> Jarre, ébauche où il préparait le tableau que le Louvre possède; il semble que ce visage fasse effort pour sortir du rêve et maître à la réalité; il vient d'on ne sait où, de bien loin. L'œuvre capitale du maître est cette fois le portrait de M<sup>me</sup> Copia, la femme de son graveur. Dans la pose et dans tout l'arrangement de cette élégante de l'empire, il y a un accent très moderne, un peu de manière peut-être, assez de grâce pour la faire pardonner et une science de la couleur qui n'a pas été dépassée.

Ai-je besoin d'ajouter qu'on retrouve là les deux inévitables déesses du temps, Minerve et Vénus, M<sup>me</sup> de Staël et M<sup>me</sup> Récamier? La première nargue Bonaparte bien en face; je comprends un peu qu'exaspéré de voir cet éternel turban, il l'ait relégué à



quarante lieues de Paris. Quant à M<sup>me</sup> Récamier, pelotonnée aux pieds de Talleyrand, c'est une autre affaire; cette nouvelle exhibition n'accroîtra pas sa renommée. Le jour où elle est venue poser à l'atelier de Gros, emmitouflée dans cette robe de chambre jaune, dans cette collerette et ce bonnet de malade, elle devait être de fâcheuse humeur pour se négliger ainsi. C'est peut-être que René est absent, et les autres aussi; je vois bien dans un coin un petit Benjamin Constant qui boude; M. de Forbin a gagné l'autre salle: Guérin le peint dans les nobles occupations qui siéent à un directeur des beaux-arts; il a mis son bel habit de gala et tous ses ordres pour s'égarer dans les champs, un album sous le bras, un crayon à la main, afin de lever quelques croquis de la nature. Juliette est abandonnée, aussi Juliette est mélancolique, Juliette a la jaunisse.

Un peu partout, des comédiennes, des acteurs, la Grassini, M<sup>lle</sup> Mars, Fleury qui se fait peindre par M<sup>me</sup> Romany pour charmer les loisirs de sa prison. La notice du Salon de 1796 nous apprend, en effet, que ce portrait a été commencé dans une maison de détention, où Fleury expiait avec ses camarades l'imprudence d'avoir joué *Paméla*, la pièce réactionnaire de François de Neufchâteau. Enfin, avant de quitter l'empire, jetons un regard de commisération à ces tableaux où les impératrices se dissimulent; Joséphine, Marie-Louise, la reine Hortense, échangent entre elles leurs confidences; humbles et toutes petites, comme il convient à des femmes effacées, dont le maître du monde n'a guère le temps de s'occuper entre deux victoires. — Et maintenant, passons à des époques plus calmes et meilleures; meilleures, cela est certain, et pourtant on y passe avec regret, car le merveilleux va finir. La collection des comptes-rendus parlementaires est une belle œuvre; seulement la plupart des hommes sont ainsi faits, qu'ils préfèrent lire *l'Iliade*, *les Mille et Une nuits* et *le Courrier de Lyon*. Si ces belles choses n'avaient pas été écrites, c'est entre 1789 et 1815 qu'on en trouverait la matière. Il faut remercier le ciel d'avoir ces temps derrière soi; quand notre imagination est condamnée à un trop long jeûne, elle revient se nourrir aux souffrances de nos pères. La France s'ennuie-t-elle? On lui conte les Girondins, et la voilà désennuyée. Est-elle trop longtemps en paix? On lui redit Austerlitz ou Wagram, et la voici qui frémit. Ne dites pas que ce jeu est dangereux; ce serait avouer qu'il est deux fois attachant.

## II.

M. Ingres nous reçoit dans le salon voisin; il y occupe à lui seul presque tout un panneau, le panneau sur lequel les gais soleils n'ont

jamais donné. Il s'y est peint lui-même à des âges différens, car M. Ingres se peignait volontiers; il y a peint des femmes qui ont traversé la terreur, échappé à la guillotine, et qui pouvaient se croire à l'abri de la fortune adverse. A l'autre exposition, ce maître discuté et inégal était défendu par son Bertin; le puissant journaliste avait réponse à toutes les objections, il réduisait les malveillans au silence. Cette année, il manque à l'accusé un avocat de cette taille. Bartolini rappelle un peu Bertin; le sculpteur est peint dans la même note, à la manière du Bronzino; s'il n'y avait ici que ce portrait, il faudrait s'incliner respectueusement; mais je proteste au nom du sexe sacrifié. Passe encore pour cette dame en robe verte; son miroir ne l'a jamais rendue heureuse, eût dit poliment Sainte-Beuve; elle se console avec la ligne classique de son bras, avec les opulentes cassures du velours vert sur ses manches à gigots. Il faut vraiment plaindre celles que l'artiste a vouées au bleu, à des bleus taquins et insolens dont il a le secret. Oh! je sais bien ce qu'on va me dire, je vois les gens du métier pâmés sur la perfection de tel ou tel morceau de détail; mais d'abord une femme n'est pas un assemblage de morceaux, c'est un tout de grâce ou ce n'est rien; et puis la peinture est un art qui s'adresse aux yeux, les yeux jouissent ou souffrent par les couleurs, ils ne supportent pas un certain degré de provocation. Nous retrouverons en bas des dessins de M. Ingres; là je le reconnais incomparable; mais dès qu'il les porte chez le teinturier, je tremble. Dans un livre récent, M. Berthelot nous raconte comment nos premiers pères reçurent du ciel les élémens de la chimie. Certains anges, épris d'amour pour les filles des hommes, descendirent sur la terre et leur enseignèrent les œuvres de la nature. Dans leur tendre faiblesse, ils divulguèrent aux mortelles les secrets de Dieu, l'art de fondre les métaux, celui de broyer les couleurs et de teindre les toisons. La peinture naquit de ces révélations. M. Ingres n'est pas allé garnir sa palette chez ces maîtres célestes: ce ne sont pas, à coup sûr, des anges amoureux qui lui ont appris l'emploi des couleurs.

Sur ces tristes sujettes règne un Charles X, représenté dans le costume du sacre, comme tout à l'heure Napoléon. M. Ingres l'a fait plus modeste et plus humain que l'empereur apocalyptique. Aussi bien le vieux roi ne règne que sur un panneau. Celui d'à côté appartient déjà au roi Louis-Philippe, qui chevauche, entouré de ses fils, et passe la revue de sa bonne garde nationale. Du palier qui donne sur cette pièce, l'énorme Napoléon contemple ses successeurs. Il faut que les rois se pressent dans la chambrée commune, qu'ils se contentent d'un pan de mur et vivent en bons frères. Chacune de ces salles doit contenir un quart de siècle, et nous n'accor-

dons pas cette durée à nos maîtres. On s'avise ici qu'il ne serait pas simple d'inculquer les premières notions de notre histoire à un étranger ignorant qui viendrait les y chercher. En voyant tant de souverains dans un espace si étroit, il s'imaginerait sans doute que nous étions naguère une fédération, gouvernée par des dynasties parallèles ; ainsi, et faute de regarder chez eux, les égyptologues se trompèrent longtemps ; désespérés par la multitude des noms et des statues de Pharaons, ils supposèrent que les vallées d'Égypte obéissaient simultanément à plusieurs princes ; il eût été plus simple de se dire que ce pays était, comme le nôtre, un royaume à révolutions fréquentes et périodiques ; ce que la science a fini par prouver.

Suivant une coutume qui n'est pas pour nous étonner, ces princes en disgrâce ont gardé auprès d'eux fort peu de leurs courtisans. Ils ne voient alentour que des gens désagréables et des objets menaçans. Ici un voisin dangereux, Lafayette sur son cheval blanc, dans cette esquisse de Reynolds ; il est à côté de Washington, qui semble lui donner un ordre et lui montrer la route de son bras tendu ; cet Américain envoie son ami porter la république au vieux monde. Là, Paul-Louis Courier, Jacques Laffitte, Odilon Barrot, Manuel, un bourgeois bien correct et bien calme ; je ne croirai jamais qu'il puisse avoir des démêlés avec la gendarmerie. Ce prélat, peint par Mauzaisse, devrait du moins rassurer les rois ; fort peu, c'est Grégoire, évêque de Blois. Au-dessus de l'évêque et de Louis-Philippe, la Taglioni s'enlève jusque dans les frises ; le roi a sous les yeux un objet moins aimable, la tête de Fieschi. Je n'insisterai pas sur ce grand régal de la curiosité, qui est par surcroît un des meilleurs morceaux dus au pinceau de Brascassat. Tous les journaux vous ont déjà conté comment cette tête fut peinte à l'amphithéâtre, vingt-quatre heures après l'exécution, comment elle est signée avec le propre sang de l'original, comment la guillotine se profile dans le fond du tableau, et autres aménités. Qu'on dise encore que nous ne sommes pas respectueux des anciennes renommées ! Durant quelques jours, Fieschi a retrouvé assez de lustre pour balancer la vogue de Marchandon.

Tout cela est fort curieux, mais la peinture ? diront les amateurs. Ils ne laisseront pas que de m'embarrasser. Il est bien peu de ces tableaux qui retiennent, autrement que par l'intérêt du sujet. Cela vient peut-être de ce que les artistes de cette époque, Géricault, Delacroix, Ary Scheffer, se portaient de tout leur effort vers les belles créations imaginaires ou historiques ; l'étude de la vie quotidienne, pratiquée sur les visages de leurs contemporains, passait au second plan dans leurs préoccupations. Aujourd'hui nous faisons de meilleurs portraits ; nous ne faisons pas le *Naufrage de la Méduse* et l'*Entrée des croisés*. On a gardé à l'École des Beaux-Arts



quelques portraits de Delacroix ; nul n'ignore que c'est la partie la moins personnelle de son œuvre. Delaroche est à peine représenté ; Ary Scheffer l'est moins fortement qu'il y a deux ans ; il ne donne bien la note du temps que dans le travesti de M<sup>lle</sup> Fauveau, déguisée en homme sous sa blouse de sculpteur. C'est le coin des travestis ; voilà George Sand habillée en femme, et une joyeuse mascarade où Eugène Lami a réuni autour du comte d'Orsay les dandys de 1840. De tous ces peintres, Horace Vernet est celui qui fait la meilleure figure, avec le beau portrait du comte Molé ; l'éclat de la simarre n'éteint pas la tête pâle et fine du chancelier. Cependant nous devrions quitter cette salle sans y avoir découvert la perle rare, si Flandrin, devançant un peu son époque, n'avait apporté ici sa *Jeune fille à l'ailette* ; son chef-d'œuvre, le tableau que les plus grands artistes ne font qu'une fois. Regardez-la longtemps, cette enfant ; sa beauté intime n'est pas bruyante, elle se replie et veut qu'on la pénètre, fleur qui se referme au grand jour pour retenir son parfum. Sentez-vous l'harmonie mystérieuse entre les reflets changeans de ce regard et ceux de la robe irisée, qui semble teinte dans l'eau des étangs frissonnans à l'aurore ? Ce regard, il me remet dans la mémoire la délicieuse page des *Reisebilder* : « Dans les yeux de la belle dame habitait l'âme de la petite Véronique... » Il y a ainsi des yeux faits de beaucoup d'âmes mortes : il a fallu des milliers de ces âmes pour allumer ceux de la *Joconde* ; toute proportion gardée, il en est entré beaucoup, et des plus douces, dans les yeux de la *Jeune fille à l'ailette*.

Je crains qu'on ne s'attarde pas dans la petite salle qui suit et qui prépare la transition à celle des vivans ; c'est l'époque des nébuleuses, l'époque de *Lucrèce*, je veux dire celle de Ponsard ; et l'on a fait alors du Ponsard même en peinture. Les belles dames de Winterhalter, les cavaliers d'Alfred de Dreux, les modèles de Chasériau, de Cogniet et de Couture, vêtus de draps lugubres et mal coupés, tout ce monde ne peut plus nous passionner ; l'intérêt ne saurait où se prendre sur ces murs, si les toiles de Ricard n'étaient venues s'y rassembler, du droit de la mort. On reverra avec plaisir une partie de l'œuvre de cet excellent peintre ; il plaît par sa distinction native, il la communique à tous ceux qu'il touche de son pinceau, même aux plus réfractaires à cette qualité. Les portraits de MM. Troplong et de Pracomtal suffiraient pour assurer à Ricard une royauté facile, dans la compagnie qui l'entoure. Saluons Théophile Gautier, peint par Bonnegrâce. Le lion est déjà vieux, ce n'est plus le temps où il défait la bise des neiges de mordre sa poitrine, sur les sommets de la sierra de Grenade :

... Sans gravier ni toux ma poitrine profonde  
Aspire à pleins poumons l'air du ciel, l'air de Dieu.



La toux était venue, un jour qu'à Versailles, en 1871, le poète nous disait, avec sa bonhomie habituelle : « Ce n'est rien, je m'es-souffle à courir derrière mon cercueil. »

Mais j'y pense : s'il plane de ce côté un léger brouillard d'ennui, n'est-ce pas qu'on a banni de ces salles les poètes ? Pas un n'est entré. Je vois bien là un faux Lamartine, qui en impose à quelques personnes ; détrompez-vous, braves gens ; ce portrait est noble, anguleux et pâle, mais ce n'est pas un poète, c'est un diplomate ; le comte Desages, ancien directeur politique aux Affaires étrangères, qui continua la forte race des premiers commis d'autrefois. Ce nom, inconnu du grand public, éveille des souvenirs de respect au quai d'Orsay ; si vous demandez pourquoi, on vous répondra qu'il a « maintenu les traditions. » Vous voulez savoir quelles traditions, et pour qui ? N'insistez pas, cet arcane ne vous concerne point. M. Desages est triste, il voit sa chère carrière menacée par le branle des temps nouveaux. Le commissionnaire est ruiné, et il n'avait contre lui que le télégraphe ; pour ruiner le diplomate, le télégraphe conjure avec le journal, avec mille autres agents de simplification. On ne retrouvera bientôt plus le curieux fossile que Chateaubriand décrivait à Rome : « Par ci, par là, j'ai entrevu de petits finauds de ministres de divers petits États, tout scandalisés du bon marché que je fais de mon ambassade ; leur importance boutonnée, gourmée, silencieuse, marche les jambes serrées et à pas étroits ; elle a l'air prête à crever de secrets qu'elle ignore. » Même à Rome, autour de ces conclaves où se dépensaient les plus subtiles roueries de l'art diplomatique, cet art n'aura plus raison d'être ; du train dont marchent les sciences, les idées et les affaires, nous verrons peut-être avant le prochain conclave notre ministre des cultes, si nous en avons un, téléphoner lui-même au saint-père l'abolition du Concordat. Pauvre M. Desages !

### III.

Nous entrons dans le pays des vivans ; pays difficile, on y marche sur des braises. Cette fois encore, je m'abstiendrai de toute critique ; peintres, originaux et propriétaires de ces toiles se sont unis dans une bonne action collective ; si j'allais les en dégoûter par quelque remarque affligeante, je ferais tort aux malheureux. Je ne vois guère ici qu'un contemporain dont il serait tentant de dire un peu de mal à cette place ; c'est M. Buloz. Malheureusement, le regretté M. Cot ne s'est pas prêté à ce dessein ; cette année surtout, où sa mémoire est dignement défendue par une de ses meilleures œuvres, le portrait de M<sup>me</sup> V... Il est donc entendu que

tout est beau chez les modernes, même M. Crémieux; quant à les classer par ordre de mérite, ce serait un jeu puéril, y fûssé-je propre: notre école a pour trait caractéristique une diversité de tendances qui ne permet pas les comparaisons. — Dire d'un seul tableau qu'il est excellent, n'est-ce pas déjà chagriner un peu tous les autres? Pourtant, je dois me faire l'interprète du cri public, tel qu'on l'entend là chaque jour devant le portrait de Guizot, par M. Baudry. « C'est le *Bertin!* » dit-on de toute part. Oui, c'est l'œuvre culminante, comme le journaliste d'Ingres l'était il y a deux ans, l'œuvre type et parfaite, parce que, comme le Bertin, elle ramasse en quelques traits toute une vie et toute une histoire. M. Guizot n'est plus ce lutteur que Delaroché nous montrait à la tribune, roidi dans son idée, affrontant son adversaire. Il est vieux, il s'est assis, il s'est déraïdi pour parler à ses petits-enfants. Son regard apaisé porte par delà les affaires humaines, et interroge la charte divine; l'homme d'état écrit à ce bureau les *Méditations sur l'Évangile*. Rien que de noble, de simple et de clair sur cette toile, comme dans l'âme qu'elle emprisonne; les fonds sont lumineux, comme l'éternité où cette âme regarde et tend. Cependant la volonté qui habitait chacun des replis de la face n'a pas fléchi; elle est tout entière dans les sourcils, dans la bouche, surtout dans cette main, incrustée sur le genou comme une serre d'aigle. Un personnage de Tolstoï, introduit chez un puissant ministre, regarde d'abord les mains de son hôte: « On regarde toujours les mains de l'homme qui tient le pouvoir, » dit le psychologue. M. Baudry le sait bien; il a longtemps étudié cette main, qui fut assez forte pour saisir la France, pas assez pour garder sa proie. C'est grand honneur, pour notre temps, d'avoir réuni l'homme qui a pu inspirer une œuvre pareille, et celui qui a pu l'exécuter.

Je vais encore manquer à la règle que je m'étais prescrite et indiquer mon goût particulier pour trois portraits de femmes, d'une facture bien différente; celui de M<sup>me</sup> la marquise de l'A..., par M. Hébert, ceux de M<sup>me</sup> la princesse de B... et de M<sup>me</sup> de C..., par M. Dubois. Je ferai une dernière exception pour l'envoi de M<sup>me</sup> Jacquemart; ce peintre n'est pas tout à fait un vivant, puisqu'on assure, et c'est grand dommage, que son œuvre est à jamais achevé. On n'avait pas revu depuis longtemps les portraits du maréchal Canrobert, de MM. Dufaure et Duruy; ils sont restés à la hauteur de leur réputation, l'assentiment public leur rend une justice définitive. Et maintenant, comme je ne puis réimprimer ici le catalogue, il faut se borner à remercier tous nos contemporains des plaisirs inégaux et variés qu'ils nous donnent; dans cette vaillante armée, ceux à qui l'âge ou la célébrité ont conféré le plus de chevrons voudront bien se charger de transmettre nos remerciemens à tous les autres;

confions cette commission à MM. Bonnat, Cabanel, Carolus Duran, Chaplin, Delaunay et Henner.

La physionomie générale de ce salon est intéressante. Un artiste de beaucoup d'esprit remarquait qu'on pourrait se reconnaître dans la chronologie du siècle d'après la longueur des cous. Durant la première moitié, dans les portraits des hommes et surtout dans ceux des femmes, le col est élancé, la tête aspire au ciel, elle semble ne pouvoir assez se dégager du corps pour aller chercher là-haut des visions idéales. A mesure qu'on se rapproche de nos jours, le col se raccourcit, la tête rentre dans les épaules, par le mouvement instinctif du taureau qui s'apprête à lutter. C'est que le combat de la vie est devenu plus intense, le regard est ramené aux intérêts immédiats, près de terre. Par application d'une loi de Darwin, l'habitude de la pensée a insensiblement transformé l'habitude du corps. L'observation est si facile à vérifier, qu'il doit y avoir là un peu plus qu'un paradoxe d'atelier.

Ce sont bien des gens de lutte, presque tous ceux qui ont conquis leur place honorée sur ces murs, savans, écrivains, magistrats, ministres. Des ministres ! il y en a tout un banc autour de M. Guizot. Rien de plaisant comme les attitudes symétriques et résignées de M. Dufaure et de M. Duruy, leurs regards détachés du pouvoir, leurs mains vides et lasses qui retombent, ayant laissé échapper le portefeuille. Tous deux semblent vous dire : « N'y touchez pas, il n'en vaut pas la peine ! » M. Duruy le dit avec une belle philosophie, M. Dufaure avec un reste de moue rageuse sous sa lèvre, où se prépare quelque coup de boutoir. Au-dessus d'eux, M. Renan s'est haussé dans un bon poste pour bien voir et s'amuser, ce qui est, on le sait, sa grande affaire ; son regard s'abaisse avec commisération sur tous ces ministres, il leur commente les vanités de l'*Ecclésiaste*, sa bouche va laisser tomber quelque prédication consolante, consolante pour lui-même.

Le hasard des cadres a amené ici le plus curieux et le plus ironique des rapprochemens ; on a placé au-dessus de tous ces vaincus de la politique, précisément sur le Guizot qu'il écrase, un énorme Gambetta. Le tribun domine la salle, il va tonner, il piétine, confond et assourdit tous les hommes d'état du passé. Son voisin, M. Renan, lui a murmuré à l'oreille un conseil qui est une vérité profonde : « Il faut prendre la force où elle est et l'acheter au prix qu'elle coûte. » Gambetta l'a prise, l'a payée, et il a ravi son époque à tous les grands rivaux qui gisent au-dessous de lui. Chacun fera ses réflexions devant le tableau d'histoire composé sur ce panneau. Les comparaisons seront faciles et piquantes entre le noble philosophe, retiré dans sa méditation, transfiguré par un maître, et le



tribun populaire, de race moins altière, moins bien défendu par son peintre. Ces comparaisons, meurtrières pour le second, seront justes ; elles ne seront pas toute la justice. J'eusse pourtant voulu dire ma pensée, — je la sens si libre, — en passant devant l'homme qui a rempli mon temps. Par malheur, la tombe est récente ; la popularité, cette courtisane, rôde encore autour, elle ne laisse pas approcher la justice. Pourquoi a-t-il rempli ce temps ? Dans ces grands empires qu'un homme exerce sur la foule, tout ne peut pas être usurpé ; seulement la foule ne connaît jamais elle-même les raisons secrètes de sa déraison. Elle a glorifié ce politique pour beaucoup d'essais douteux, de promesses légères, de faiblesses et de désorganisations ; au fond, ce n'est point pour tout cela qu'elle l'aimait ; elle l'aimait parce qu'il avait cette chaleur, qui est la vie, et les hommes vont d'instinct à la vie ; elle l'aimait surtout parce que, sous les habiletés de l'ambitieux, elle sentait une attache naïve et crédule à la patrie ; parce que, dans une heure éperdue, cet homme avait eu le cœur de la France dans ses mains. S'il l'avait recueilli, c'est qu'apparemment aucun autre n'avait été là pour le prendre. L'honneur était trop lourd, soit ; l'homme n'était pas égal à l'entreprise, je le sais ; l'effort a été mal fait, d'accord ; mais il a été fait, et il fallait qu'il fût fait. Ceux-là ne peuvent l'oublier, qui, dans le bruit du canon, ne distinguent plus si le chef s'appelle Villars ou Kellermann. Qu'on place dans ce cadre les émules de Gambetta, les plus qualifiés, voire et surtout le plus qualifié : comme Dante chez les vaines ombres, nous regarderons et passerons, n'entendant pas ce petit bruit d'un cœur qui bat au moins pour l'une de nos amours ; devant ce portrait nous l'entendons.

Vous reverrez encore bien d'autres figures célèbres ou connues dans cette salle. Elles n'ont qu'à se bien tenir : MM. Augier et Pailleton se trouvent là tout à point pour noter leurs travers dans quelque comédie ; MM. Coquelin l'attendent pour la jouer. Ils sont cinq. Cela va troubler les idées des étrangers, qui ne savent pas qu'un et un font quelquefois plus de deux. Ah ! notre étranger de tout à l'heure ! ses étonnemens vont recommencer quand il entrera ici. Où est donc le gouvernement ? demandera-t-il. — Il n'y en a pas. — Tout à l'heure vous aviez trop de rois et maintenant je ne vois plus même un président. — C'est sans doute qu'on ne l'aura pas réélu. On aura sacrifié sa personne pour déférer à ses idées. Au reste, si vous tenez à voir un gouvernement, il y a ici de quoi former tout un cabinet, et quel cabinet ! — Mais qui maintient l'ordre ? — Le préfet de police que vous apercevez dans ce petit cadre. Seulement, il fait penser au vers de Juvénal : *quis custodiet ipsos Custodes*. — Tout cela ne donne pas un président. Ah !



mais voilà votre affaire! s'écriera à coup sûr l'étranger, qu'il vienne de Singapour ou de Bogota : ne cherchez pas plus loin ; prenez M. de Lesseps. C'est le seul que je connaisse, là, le tout dernier de la salle et du siècle. Il s'est mis à cette place pour bien affirmer qu'il veut clore le siècle, et sa volonté sera faite, car la Providence y regarde à deux fois avant de contrarier sa volonté.

Notre promenade semble terminée : et pourtant que de curiosités il nous resterait à voir, au rez-de-chaussée, avant de sortir! Voici des pastels, des miniatures, ce royaume de Lilliput dans le monde de l'art. Voici tout un panneau de portraits de Goya : les Espagnols ne sont pas montés pour ne pas irriter Napoléon, le peintre du *Dos de Mayo* lui eût rappelé de trop cruels souvenirs. La fille de Goya est une œuvre superbe, les autres souffriraient quelques réserves. N'oubliez pas d'entrer dans ce boudoir discret, où quelques jolies femmes se sont retirées loin de la foule. Un grave homme d'état les y accompagne, dont la place serait marquée là-haut. Il n'est pas à plaindre dans sa retraite, entre ces gracieux portraits ; sans doute qu'il y médite quelque page d'histoire ; en ce cas, ne le troublons pas, les lecteurs de cette *Revue* ne nous le pardonneraient jamais. Que d'épaves du siècle, errantes encore dans ce vestibule ; portraits qui ont voulu se faire trop grands et que le ciel a précipités, comme les Titans ! Étrange macédoine de noms et de peintures ! Lacordaire, l'impératrice Catherine, Napoléon III, Cuvier, Liszt, et ce bon Parmentier, qui agite joyeusement sur nos têtes son bouquet de fleurs de pommes de terre. Voilà le vrai bienlaiteur de l'humanité ! D'autres sont venus depuis, qui nous ont promis de plus grands régals, la poule au pot et des rentes pour tout le monde. Ils ne nous ont pas donné autant. Entre eux et Parmentier, le *Livre des Proverbes* a décidé : n'y est-il pas dit, au chapitre quinzisième : « Un légume offert avec amour est préférable à du veau offert avec haine. »

En résumé, on sort d'ici avec un sentiment de fierté légitime pour notre école française, pour cet art souple et mobile, qui s'est incessamment transformé depuis cent ans. Jusqu'à nos jours, l'école a souvent changé de doctrines, mais chaque époque garde une physiologie collective bien caractérisée. On descend un fleuve qui roule ses eaux compactes entre des rives très variées d'aspect : tour à tour riantes prairies, sévères horizons classiques, gorges romantiques ; un peu languissant et décoloré au milieu de sa course. le fleuve se divise, quand il arrive à nous, en mille canaux qui se frayent des lits individuels. Le penchant de notre esprit pour l'étude de la vie intime, le besoin de naturel uni au goût des recherches minutieuses, tout devait faire du portrait le genre contemporain par

excellence, et nous y avons une réelle supériorité; il ne nous manque, pour y être parfaits, qu'un peu plus d'indifférence aux détails accessoires, une plus grande certitude de la noblesse de la vie. Et puis, comment dire? Il y a au Louvre une Diane antique fort belle : dans le dos de la statue, quelque Juif du Levant a gravé une inscription hébraïque. L'art moderne est comme cette Diane : il laisse quelquefois apparaître la main crochue du brocanteur.

Ces variations de l'art traduisent à leur manière toutes les révolutions intellectuelles de ce pauvre siècle, les sursauts et les dépressions de la longue histoire, écrite là-haut sur tant de visages. On la relit en regardant ces visages. Plus d'un visiteur emportera d'ici des pensées de lassitude et de tristesse; peu de courages tiennent contre la vue de tant de néant. Plus d'un prendra sa peine et son œuvre en pitié, après avoir compté tous ces morts, de leur vivant gens affairés de hautes besognes, qui menèrent grand bruit, et dorment maintenant dans la terre tranquilles. — Et pourquoi ces besognes et ce bruit? On revoit les hommes de la révolution, on est tenté de penser que jamais événement plus considérable ne tint l'univers attentif; puis on se rappelle qu'à ce moment même, en 1791, sir William Herschel constata la disparition d'une étoile de la constellation d'Hercule, qu'il avait vue rougir dix ans auparavant. Qu'est-ce que la révolution française, à côté de la mort de ce soleil, du deuil de tous les mondes qui gravitaient autour de lui et vivaient de sa vie? — Pour ne point se laisser aller à ces idées dissolvantes, il faut sortir de l'École par le petit cloître silencieux qui la précède et regarder le beau marbre du sculpteur, *la Jeunesse* qui écrit, de son doigt levé, des paroles d'espérance. Elle écrit que nous avons commission d'agir pour la patrie et pour l'humanité, sans trop creuser les chances de notre action. C'est ce qu'ils disent tous, là-haut. Ils font mieux que dire, ils prêchent d'un dernier exemple tous ces représentans du siècle : ils se sont rencontrés pour bien faire à ces États-généraux de la charité. Oh! les bons représentans! ils ne parlent pas, ils ne votent pas, l'impôt qu'ils nous demandent est utile et léger; durant leur courte session, ils n'auront fait que des heureux, et quand on aura assez d'eux, il suffira de six commissionnaires pour les dissoudre. Puissé-je vous inspirer la curiosité de l'aller voir, ce parlement invraisemblable!

---

UN

## MINISTRE DE LA RESTAURATION

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

---

Pour écrire une bonne biographie, il faut avoir à la fois de la chaleur d'âme et de style et beaucoup de discrétion, se bien persuader qu'on ne rend les hommes intéressans qu'en les représentant tels qu'ils ont été et qu'en matière d'histoire les brodeurs sont toujours ennuyeux. S'il s'agit d'un personnage qui n'a joué dans les événemens qu'un rôle secondaire, il faut résister à la tentation de le surfaire par des artifices d'éloquence, de l'attirer au premier plan, d'ajouter quelques pouces à sa taille. Il importe aussi de peindre les caractères avec leurs hauts et leurs bas, dans la candeur de leurs contradictions, et de se souvenir que l'âme, comme l'a dit un historien, n'est qu'une suite continuelle d'idées et de sentimens qui se succèdent et quelquefois se détruisent, qu'elle reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il importe davantage encore de s'en tenir à l'essentiel, aux traits saillans et d'écarter avec soin les détails oiseux. Le vrai biographe n'a garde de tout dire ; comme le vrai peintre, il a l'esprit de choix et de sacrifice. Ce sont des qualités peu communes dans un temps où l'art qui se pratique avec le plus d'amour est celui de se noyer dans les détails.

Quiconque a lu le *Louvois* de M. Camille Rousset et son *Comte de Gisors* sait à quel point il possède les vertus et les talens qui font le bon biographe, comme il s'entend à peindre des caractères attachans, sans se croire obligé de s'engouer de ses héros et de les imposer de vive

force à notre admiration. On sait aussi quel heureux parti il a toujours tiré des documens inédits que sa sagacité de chasseur lui fait découvrir ; si abondans qu'ils soient, M. Rousset ne s'est jamais noyé, il ne se noiera jamais. La nouvelle biographie qu'il vient de publier est un modèle de goût et de discrétion (1). En racontant la vie du marquis, depuis duc, de Clermont-Tonnerre, qui fut sous la restauration un excellent ministre de la guerre, mais qui, en politique, n'a joué que les seconds rôles, il a su nous intéresser à son personnage sans battre le tambour ni sonner la trompette autour de cette pure et modeste renommée. Heureux les peuples qui auraient à leur disposition, sinon pour régler leurs destinées, du moins pour administrer leurs affaires courantes, beaucoup d'hommes de second plan tels que le marquis Aimé-Marie-Gaspard de Clermont-Tonnerre ! Le génie fait payer quelquefois très cher les services qu'il rend ; les hommes de devoir et de conscience se donnent à ce qu'ils font, et ils aiment à se donner. C'est une grâce d'état.

M. Rousset a peint, dans le marquis de Clermont-Tonnerre, un type de parfait honnête homme. Né le 27 novembre 1779, mort à quatre-vingt-cinq ans, le 8 janvier 1865, après avoir traversé la révolution, la terreur, le directoire, l'empire, la restauration, la monarchie de juillet, il avait vu un second empire remplacer une seconde république. Quoiqu'il eût servi son pays sous deux gouvernemens, il pouvait se vanter de n'avoir jamais trahi la confiance de personne ni manqué à sa parole, ni sacrifié à ses légitimes ambitions le souci de sa dignité ou l'intégrité de son caractère. Il n'y avait jamais eu dans sa vie rien d'équivoque, aucune de ces actions douteuses qu'il faut expliquer non pas une fois, mais cent fois, car l'homme qui se croit tenu de s'expliquer n'en a jamais fini, c'est toujours à recommencer. Il disait dans sa vieillesse : « La plus grande de toutes les difficultés n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître. J'ai toujours voulu faire mon devoir, je crois l'avoir connu ; si je me suis trompé, la bonne foi est mon excuse. » Sa conscience pouvait être tranquille, il ne s'était point trompé et n'avait d'excuses à faire à personne.

C'est surtout dans les temps de révolutions qu'il est difficile de connaître, de découvrir son devoir. Nous lisons dans les très intéressans et très curieux Mémoires de M. de Vitrolles, récemment publiés par les soins de M. Forgues (2), que quand cet homme de beaucoup d'esprit, qui ressemblait peu au marquis de Clermont-Tonnerre, fut dépêché à Toulouse, après le retour de l'île d'Elbe, pour y organiser

(1) *Un Ministre de la restauration, le marquis de Clermont-Tonnerre*, par Camille Rousset, de l'Académie française ; Plon, 1885.

(2) *Mémoires et Relations politiques du baron de Vitrolles*, publiés, selon le vœu de l'auteur, par Eugène Forgues, 3 vol. in-8° ; Charpentier, 1884.



la défense de la cause royale, le comte de Sainte-Aulaire, préfet de la Haute-Garonne, éprouva le besoin de lui expliquer et sa situation et sa conduite et ses opinions personnelles : « Mon âge ou d'autres circonstances, lui disait-il, m'ont éloigné de l'émigration ; je n'en ai partagé ni les rancunes ni les passions ; les Bourbons m'étaient restés absolument étrangers. Élevé à l'École polytechnique, entré dans l'administration de l'empire, bien traité par le chef de l'état, j'ai été assez longtemps ébloui de cette grandeur qui courbait devant elle toutes les têtes, et je me suis laissé aller à tout le prestige de cette gloire. Cependant il m'est bien venu ensuite, par le sentiment des souffrances publiques, quelque éloignement pour l'homme qui sacrifiait tout à son intérêt. En dernier lieu préfet à Bar-sur-Seine, j'ai encore une fois invoqué le génie de l'empereur et combattu comme un soldat contre l'invasion étrangère, dont les résultats politiques étaient hors de ma prévision. De tout cela, vous le voyez, il ne m'est resté dans le cœur aucun sentiment particulier pour l'empereur ; personne ne blâme plus que moi sa nouvelle entreprise, qui est un désastre pour le pays. Mais cette inclination qu'il ne m'inspire en aucune manière, je l'éprouve pour une personne qui lui tient de bien près, pour l'impératrice Marie-Louise, qui m'a distingué dans sa confiance et ses bontés. » M. de Sainte-Aulaire s'empressa d'ajouter que ses sentimens particuliers n'auraient aucune influence sur sa conduite, qu'il entendait prouver combien il respectait la religion du serment.

Il le prouva en effet jusqu'au bout ; puis, quand toute résistance parut vaine et que la place devint intenable, il ne se soumit pas, il se démit, en adressant à Carnot, ministre de l'intérieur, et au duc de Bassano, des lettres « où il ne se ménageait aucun de ces faux-fuyans si communs dans ceux qui obéissent à contre-cœur aux devoirs imposés. » Après quoi, cet ex-préfet de l'empire et de la restauration, qui unissait à toutes les grâces de l'esprit un jugement exact et rigoureux, dit, entre quatre yeux, à M. de Vitrolles, en lui serrant le bouton : « A présent, je vous prie de me dire quelle est en principe votre opinion sur les conditions qui donnent à un gouvernement nouveau les droits à l'obéissance et à la reconnaissance de son autorité, car enfin tous ceux qui existent ont remplacé des gouvernemens établis. » — « Et nous nous mêmes, ajoute M. de Vitrolles, à discuter cette question de droit public, comme on aurait pu le faire sur les bancs de l'école. » Le caractère des temps troublés est de tout remettre en question, même la morale publique, et, une fois que les consciences se prennent à douter d'elles-mêmes, à courir d'oracle en oracle, il faut qu'elles soient d'une trempe particulière pour que leurs incertitudes n'aient pas raison de leur vertu. Le devoir devient obscur, l'intérêt seul est certain. C'est une belle science que la casuistique ; mais il n'y a que les très honnêtes gens qui puissent la cultiver impunément.

M. de Clermont-Tonnerre avait eu, lui aussi, ses doutes, ses hésitations, ses crises de conscience; mais il avait l'âme trop haute pour n'écouter que son intérêt et il se défiait des oracles équivoques et captieux. Comme le comte de Sainte-Aulaire, et malgré ses opinions royalistes, il était entré à l'École polytechnique, à laquelle il se présenta en 1799, peu de jours après le 18 brumaire. De très bonne heure, il s'était senti du goût pour le métier des armes; les sévérités de sa première éducation l'y avaient préparé de loin. On lui avait appris, dès sa plus tendre enfance, à coucher sur la dure, à braver les intempéries, à travailler sans feu l'hiver, à manger de tout, à ne jamais se plaindre et à n'avoir peur de rien. A la passion du métier se joignait l'impérieux désir de servir son pays, car ce monarchiste aimait la France, et il ne fut jamais du parti des boudeurs.

Cependant il lui fallait un singulier courage d'esprit pour oser concevoir et exécuter son projet. Le vicomte, son père, qui commandait le Royal-Guyenne, avait émigré le 1<sup>er</sup> janvier 1792. « Quoi! s'écrie M. Rousset, le fils d'un colonel de l'armée de Condé servir sous les couleurs de la révolution, sous le drapeau de la république! Il y avait là de quoi ruiner toutes ses relations, le faire répudier comme un renégat. » Il prit ses précautions, il attendit, pour se présenter à l'école, d'avoir atteint l'extrême limite d'âge, afin de n'être point exposé à porter les armes contre son père et contre son roi. L'armée de Condé n'existait plus, il pouvait s'abandonner à ses goûts, aux inspirations de son patriotisme et de sa fierté, qui lui commandait, selon ses propres expressions, « de ne pas laisser déchoir le nom dont il avait le poids à soutenir. » Pour mettre sa conscience en paix, il imagina de faire consulter par un tiers le prince que les royalistes, depuis quatre ans déjà, nommaient le roi Louis XVIII. Le comte de Provence fut indulgent et daigna approuver sa résolution; mais tout son monde s'en indigna, se déclara contre lui. Bien des années plus tard, M. de Semonville lui disait un jour: « Mon ami, ne vous brouillez jamais avec la bonne compagnie; c'est une chose qu'on ne pardonne pas en France. » Il est pourtant des cas où il faut savoir se brouiller avec la bonne compagnie: elle est souverain juge en fait de bienséances, mais les bienséances ne sont pas tout dans la vie, et d'ailleurs on conquiert souvent son estime en sachant combattre ses préjugés, braver ses rancunes et mépriser ses mépris.

M. de Clermont-Tonnerre n'a pas été seulement un honnête homme, en définitive, il fut un homme heureux. Quoiqu'il eût peu de goût pour les tracasseries et l'intrigue, son mérite s'imposait, et il prouva aux intrigans que les sages et les modestes font quelquefois leur chemin. Il s'était distingué au siège de Gaëte. A quelque temps de là, le roi Joseph le fit passer dans son état-major; vingt-quatre heures plus tard, le roi de Naples était devenu roi d'Espagne, et Clermont-Ton-

nerre allait le rejoindre à Bayonne. Parmi les aides-de-camp nouvellement nommés, il y avait un colonel Guy, dont M. Rousset a raconté les mésaventures dans une des pages les plus agréables de son livre. C'était un brave officier, mais il n'avait pas de chance. Il vient trouver Clermont-Tonnerre, lui propose de faire route de compagnie, à frais communs. Clermont accepte; mais pendant qu'on charge les bagages, l'autre se ravise et dit : « Je vous gênerais sans doute; si cela vous convenait, nous renoncerions à voyager ensemble. — Soit; comme il vous plaira. » Le soir, au palais, Clermont rencontre Guy, qui s'excuse de le laisser dans l'embarras. « Point du tout, répondit-il en riant; je suis fort aise. Vous avez la physionomie malheureuse; vous m'auriez fait arriver quelque accident. » Là-dessus, ils se quittent fort bons amis. Guy part, Clermont le suit à douze heures d'intervalle. En arrivant à Fondi, il aperçoit une voiture couchée sur le flanc; c'est la voiture de Guy, dont l'essieu s'est rompu. Il passe, en lui souhaitant bon voyage. Mais le guignon s'en mêlant, le nouvel essieu a été mal remis; au bout de quelques lieues, autre accroc, et voilà encore notre homme par terre. Lorsque l'infortuné atteignit Bayonne, Clermont-Tonnerre avait sur lui trente heures d'avance. Ainsi va la vie. Les Guy sont impatients, ils partent, brûlent le pavé, leur essieu casse, et ils restent en chemin; les Clermont-Tonnerre sont moins pressés, ils prennent leur temps et ils arrivent.

L'homme le plus heureux du monde a ses déceptions, ses déconvenues, mais elles tournent à son profit; c'est à ce signe qu'on reconnaît son étoile. M. de Clermont-Tonnerre avait pris difficilement son parti d'être attaché à la personne du roi Joseph. Il aurait voulu rester au service de France. Joseph avait de l'amitié pour lui et poussait la confiance jusqu'à lui déclarer dans ses heures de mélancolie et de dépit que son terrible frère était un profond scélérat, que les Espagnols avaient raison de vouloir le tuer, que sa conduite avec eux avait été infâme, que les prétendus grands hommes étaient le fléau des peuples, qu'au surplus ce foudre de guerre n'avait que la bravoure de la lunette, que Joseph avait celle de l'épée et du poignard. Malheureusement les affections de Joseph étaient tièdes. Il ne fit rien pour son aide-de-camp, qui finit par se piquer et le pria en 1811 d'agréer sa démission. Ce colonel mis à pied passa dans la retraite les dernières années de l'empire; il lui en coûta beaucoup. « Chaque fois qu'arrivait le bruit de plus en plus lointain d'une bataille, sa fibre militaire tressaillait et le cœur lui battait violemment dans la poitrine. » Mais quand l'empire croula, il se trouvait libre de tout engagement, libre d'obéir à ses penchans naturels, et il en résulta qu'à trente-cinq ans, il était pair de France et maréchal de camp, à la tête de la brigade des grenadiers à cheval. Sept ans après, il devenait ministre de la marine, puis mi-



nistre de la guerre. Il ne savait pas bien lui-même comment cela était arrivé, il s'étonnait de son bonheur, c'est le plus doux des étonnements. La fortune est une grande coquette; elle réserve souvent ses faveurs à ceux qui ne courent pas après elle et qui semblent la dédaigner.

M. de Clermont-Tonnerre n'avait eu que de rares occasions d'approcher l'empereur. Leur première rencontre ne fut pas agréable. C'était dans l'une des grandes réceptions qui suivirent le couronnement. Monge, reconnaissant dans la foule son ancien élève, dont il avait conservé le meilleur souvenir, le prit par la main et dit : « Sire, je vous demande la permission de vous présenter M. de Clermont-Tonnerre, qui est un officier distingué. » A quoi l'empereur répondit sèchement : « Je ne connais d'officier distingué que sur le champ de bataille. » Un peu plus tard, celui que le maître avait ainsi rabroué assistait à la capitulation d'Ulm. Il était resté ce jour-là vingt-quatre heures à cheval et dix-huit sans manger. Le soir, à Elchingen, impossible de trouver du pain. Sa chance le conduit droit à la chambre où festoyaient les aides-de-camp, qui lui offrirent à souper. Il soupe et s'en va; mais comme il s'en allait, il entend dans une pièce voisine la voix tonnante d'un homme en fureur qui jure et qui sacre. Une porte s'ouvre et l'empereur apparaît, l'œil en feu. « Le jeune homme n'a que le temps de se ranger à la muraille, dans l'attitude d'un soldat qui attend des ordres. L'empereur le regarde d'un regard qui va plus loin que lui, referme la porte et laisse l'involontaire témoin de son emportement fort heureux, en hâtant le pas, d'en être quitte pour la peur. »

Il avait entendu rugir le monstre, et le monstre lui avait fait peur. Il ne devait pas mourir sans s'être réconcilié avec lui. Le roi Joseph envoya de Madrid son aide-de-camp porter des dépêches aux Tuileries. Il fut reçu, il essuya des rebuffades; mais il sut apprivoiser ces sombres et orageux sourcils, qui l'avaient mis en fuite. Il séduisit l'empereur par la justesse de son esprit, par son bon sens; c'était le seul genre de séduction auquel Napoléon fût sensible, il se réservait comme un privilège le droit de déraisonner. Les entretiens que M. de Clermont-Tonnerre avait eus avec le grand homme lui laissèrent une ineffaçable impression; comme le comte de Sainte-Aulaire, il jugeait son maître, mais il reconnut toujours que César était grand. Les admirations qui nous ont fait battre le cœur dans notre jeunesse ont la ténacité d'un premier amour; c'est une maladie sacrée dont on ne guérit jamais tout à fait; quand on s'en souvient, il y a dans l'âme quelque chose qui frissonne et remue, et le mieux qu'on puisse faire est de confesser ses rechutes. En 1836, M. de Clermont-Tonnerre, alors âgé de près de soixante ans, s'était rendu à Goritz; il y causa longuement et à plu-



sieurs reprises avec le duc de Bordeaux ; il lui disait : « Je compte pour beaucoup dans ma vie d'avoir deux fois entretenu cet homme extraordinaire et d'avoir la certitude qu'il avait gardé de moi un souvenir honorable ; car, il faut bien le reconnaître, peu d'hommes ont exercé une aussi grande action sur leur pays et sur leur siècle. Son nom seul valait plus qu'une armée de cent mille hommes, et il ne faut pas oublier que lorsque sa terrible trompette sonnait à Cannes, tout fuyait jusqu'à Dunkerque. Oui, monseigneur, j'ai vu un tel homme, et je serais bien heureux si la Providence m'avait destiné à en voir quelque jour un second. »

On se convainc facilement en lisant le livre de M. Rousset, que si pur que fût leur légitimisme, les hommes de la vieille France qui, avant de se redonner aux Bourbons, avaient servi sous l'empereur, formaient une race à part, qu'ils se sentaient isolés et un peu dépaysés dans le camp des royalistes. Le lion les avait marqués de sa griffe, ils en gardèrent l'empreinte jusqu'au bout. Si nous avons à définir le marquis de Clermont-Tonnerre, nous dirions qu'il fut le zélé serviteur de la légitimité, mais qu'en matière de gouvernement, il ne croyait guère qu'à la méthode napoléonienne. Il aimait beaucoup ses rois, il goûtait médiocrement le régime, qu'il jugeait précaire et fragile, et il entraînait un peu de scepticisme dans sa fidélité.

Il avait trop de bon sens pour se faire des illusions, pour s'imaginer que la Vendée fût la France. Il estimait que la vieille foi monarchique était morte, qu'en acceptant les Bourbons, la nation s'était prêtée à ses nouvelles destinées par indifférence et par lassitude. Quand Napoléon fut revenu sans coup férir de l'île d'Elbe aux Tuileries, il répondit au comte Mollien qui le félicitait de sa marche triomphale, de l'enthousiasme qui avait éclaté partout sur son passage : « Bah ! mon cher Mollien, le temps des complimens et des flatteries est passé. Ils m'ont laissé arriver comme ils ont laissé partir les autres. » La France était fatiguée, elle s'en remettait à l'accident et au canon de Waterloo du soin de lui donner des maîtres, mais elle se réservait le bénéfice d'inventaire. Au mois de mars 1815, l'abbé de Montesquiou avait dit à M. de Vitrolles, qu'il traitait de ministre chouan : « Vous supposez qu'il y a des royalistes ; en réalité, il n'y en a point, si ce n'est quelques vieux roquentins comme moi. » Vingt ans plus tard, M. de Clermont-Tonnerre osait dire à la duchesse d'Angoulême, qui bondit sur son fauteuil : « Sans doute la religion de la légitimité existe dans le cœur de quelques hommes, dans le sein de quelques familles, dans quelques portions d'un petit nombre de provinces ; mais, hors de là, il faut bien l'avouer, la fidélité elle-même raisonne et veut, pour livrer au hasard les intérêts les plus chers, avoir au moins des garanties, que le roi, s'il remonte sur le trône, saura s'y maintenir. » Dès 1815,

la fidélité était fort raisonnable, et, se flattant d'être plus sage que ses rois, elle ne les croyait point sur parole.

Le vrai royalisme est une religion. Le petit nombre d'hommes qui la professaient dans son intégrité étaient disposés à s'abstenir, à se retirer de tout, à s'enfuir, comme les ermites de la Thébàide, loin d'un monde profane qui ne connaissait plus le vrai Dieu que de nom. Le jour où le marquis de Clermont-Tonnerre fut appelé à la chambre haute, il crut à une méprise, à une confusion, et que c'était le vicomte son père qu'on avait voulu nommer. — « Non, non, lui dit le vieux gentilhomme, c'est bien de toi qu'il s'agit. Profite de ta nomination, si cela te fait plaisir. Tu es jeune, cela te va mieux qu'à moi; si j'étais nommé, je refuserais, je te le déclare. J'appartiens à une autre époque et ne veux être pour rien dans ces tripotages, qui ne sont que de la révolution. » Le fils, comme le père, était d'une autre époque. L'un regrettait l'ancien régime, l'autre avait vu de près Napoléon, et il pensait que ce maître homme avait découvert la seule méthode de gouvernement qui convienne aux sociétés modernes, « attendu qu'on ne peut agir sur les peuples très civilisés ni par les sentimens généreux, qui se perdent avec la religion et la morale publique, ni par les illusions que les lumières dissipent, et qu'ils ne sauraient être gouvernés que par une autorité dont la force est évidente et présente. » Il accepta pourtant la pairie, mais il avait une invincible répugnance pour le système parlementaire; il était fermement convaincu que des ministres nommés par le roi étaient les ministres du roi, que leur sort ne devait jamais dépendre des caprices d'une chambre.

Il eût dit volontiers aux conseillers de Louis XVIII : « Tenez-vous-en au pouvoir fortement constitué que vous a légué l'empire; conservez le lit de Bonaparte et couchez-y le roi. » Toutefois il ne le disait pas; il considérait que « le roi ayant juré la Charte, elle était devenue une véritable lettre de change signée Maison de Bourbon et que le jour où cette lettre de change se trouverait protestée, la maison de France aurait fait banqueroute. » Mais cette malheureuse charte le chagrinait, l'inquiétait beaucoup, il la jugeait incompatible avec une vraie monarchie, et il s'obstinait dans l'idée que, pour sauver leur couronne, les Bourbons devaient « s'assurer l'appui d'une armée disciplinée, forte et satisfaite. »

Il appelait de tous ses vœux une grande et glorieuse guerre, qui servirait de dérivatif aux querelles des partis, qui occuperait la France et flatterait l'honneur national. Ce fut sa principale préoccupation pendant son ministère, et dès 1827, il a si bien tracé dans ses grandes lignes le plan de l'expédition d'Alger que, comme le remarque son biographe, trois ans après, l'armée conquérante n'a pu mieux faire que de le suivre. — « Sire, disait-il, Votre Majesté ne doit pas se dissi-

muler que l'armée est le clou auquel sa couronne est attachée et qu'après tant de révolutions, l'esprit militaire est la seule part d'esprit public qui nous reste. » Il avait, à ce sujet, de fréquentes et vives contestations avec son collègue, M. de Villèle, qui entendait populariser le roi par des économies, par des diminutions d'impôt. L'un et l'autre avait sa recette. Celui-ci voulait que la royauté cherchât sa force dans la chambre élective, celui-là qu'elle ne se fiât qu'à ses soldats. Tous deux se trompaient. Malgré ses grandes et ses petites habiletés, M. de Villèle vit la chambre lui échapper, et la prise d'Alger ne put retarder d'un seul jour la chute du trône.

Croirons-nous que les Bourbons, mal avisés, mal conseillés, aient succombé sous le poids de leurs fautes ou devons-nous voir dans leur malheur l'accomplissement d'une destinée, que ne pouvait conjurer aucune prudence humaine? Est-ce aux hommes qu'il faut s'en prendre ou à la force des choses, à la fatalité des situations et des principes? Tel historien de la restauration est disposé à croire que les ultras ont causé tout le mal; il en fait des boucs émissaires, seuls responsables de la catastrophe. L'homme de bien et de mérite dont M. Rousset a raconté la vie avait peu de goût pour les ultras, et M. de Vitrolles lui-même est convenu « que ce parti orgueilleusement égalitaire était fort difficile à conduire, qu'il ne reconnaissait de supériorité ni dans les talens ni dans les services qu'on lui rendait. » Ces royalistes à outrance avaient le tempérament et toutes les impatiences révolutionnaires. Ils ne demandaient pas, ils exigeaient, et n'accordaient aucun délai. Ils entendaient que, toute affaire cessante, on s'occupât du redressement de leurs griefs. De cruelles abstinences, des jeûnes forcés avaient irrité leur appétit, leur vertu avait hâte de se consoler de ses longues privations; ils avaient tous les titres et tous les droits; on leur devait tout, ils ne devaient rien à personne.

Beaucoup d'entre eux ressemblaient à cet enseigne de vaisseau qui alléguait qu'ayant été élève de la marine en 1789, il avait rempli le plus saint des devoirs en ne servant pas la révolution, mais que s'il était resté au service, sans tenir compte de l'avancement extraordinaire qu'il aurait pu mériter par ses exploits, il se serait sûrement élevé par droit d'ancienneté jusqu'au grade de contre-amiral, qu'il réclamait de la justice du roi. — « Répondez-lui, disait M. de Vitrolles au ministre de la marine, que vous reconnaissez ses droits, mais qu'il oublie un fait essentiel : c'est qu'il a été tué à la bataille de Trafalgar. » — En recevant ce genre de placets, Louis XVIII s'indignait tour à tour ou plaisantait. Il se souvenait d'avoir lu qu'à l'avènement de Charles II, un tory très prononcé lui avait demandé une place dans sa maison pour avoir trompé un mari whig.

M. de Clermont-Tonnerre ne reprochait pas seulement aux ultras



leurs insatiables avidités ; il les accusait de travailler par leur opposition factieuse au discrédit et à la ruine de l'autorité royale. A cheval sur leurs droits parlementaires, ils se regardaient comme souverains en matière de budget et même souvent en matière d'administration, et ils prétendaient se servir de la charte pour renverser l'un après l'autre tous les ministères modérés qui avaient la confiance et l'oreille du roi. « Ils ne tendaient à rien moins, comme le dit fort justement M. Rousset, qu'à tout envahir, à tout absorber, à réunir dans leurs mains tous les pouvoirs, à reprendre en quelque sorte au roi l'autorité royale pour la lui rendre façonnée à leur guise, plus forte, plus énergique, plus absolue, à condition toutefois d'en être les instrumens et les organes. » On les vit plus d'une fois voter avec autant d'ardeur que la gauche les lois les plus favorables à la presse. Quand M. de Clermont-Tonnerre s'en étonnait, on lui répondait : « Sans la liberté de la presse, nous ne pourrions jamais nous débarrasser des ministres qui, selon nous, perdent la royauté ; mais soyez tranquilles, le jour où nous aurons des ministres dignes de notre confiance, nous leur donnerons tout le pouvoir qu'ils voudront sur les journaux. » Quelques années plus tard, l'un des chefs du parti, M. Corbière, lui disait : « Je sentais bien, dès ce temps-là, que, malgré nous, nous affaiblissions par notre opposition un pouvoir déjà trop faible, que nos attaques passaient souvent par-dessus les ministres et arrivaient jusqu'au trône. Et maintenant, je vous le dis sincèrement, j'en ai des remords. » Le repentir est la plus inutile des vertus ; l'histoire n'en tient aucun compte.

Cependant, quelque mal qu'aient pu faire les ultras à la cause qu'ils faisaient profession de défendre, ils n'étaient pas tous des quémanteurs de places, des brouillons ou des fous, et tout n'était pas absurde dans leurs théories. Les hommes fort intelligens qu'ils avaient à leur tête n'avaient pas tort de douter que la constitution anglaise convînt à tous les peuples, que la France s'accommodât d'un habit fait pour une autre taille. Ils ne se trompaient pas quand ils affirmaient que la monarchie qu'on venait de restaurer avait besoin pour vivre d'être entourée d'institutions monarchiques empruntées à l'ancien régime, à savoir d'une noblesse indépendante, d'un clergé propriétaire et non salarié, d'assemblées provinciales, de corporations d'arts et métiers. Ils pensaient que, selon le mot de l'évangile, il ne faut pas mettre le vin vieux dans des vaisseaux neufs, qu'on perd son temps à vouloir accorder les contradictions, que la politique est l'art d'assortir les choses.

Leur malheur était de demander l'impossible. Quels vestiges subsistans du passé pouvait-on retrouver dans une société balayée par les tempêtes ? Et le moyen de concilier les rénovations qu'on rêvait avec



les intérêts créés par la révolution, consacrés par l'empire et qui, prompts à s'émouvoir, ardents à se défendre, s'agitaient à la moindre alerte comme un oiseau de proie dont on inquiète le nid? On leur disait pour les rassurer : « Ne craignez point, nous ne voulons point vous faire de mal, nous n'avons pas le cœur si noir qu'on le prétend. Nous maintiendrons l'abolition des privilèges et des corps privilégiés, l'égalité civile, la liberté des cultes, et nous ne toucherons point aux biens nationaux. Mais si nous respectons les droits acquis, nous n'admettrons plus à l'avenir l'application des principes qui les ont créés et que nous regardons comme destructeurs de tout gouvernement. » C'était dire : « Ce que vous appelez l'ordre n'est qu'un désordre, et quand nous serons les plus forts, vous verrez beau jeu. » En 1814, les ultras avaient comparé le général Soult, devenu ministre de la guerre de Louis XVIII, à un chat qui pense sept fois par jour à étrangler son maître; les ultras étaient une autre espèce de chats et ils pensaient plus de sept fois par jour à étrangler la France nouvelle.

M. de Vitrolles était à ses heures un vrai philosophe, autant que peut l'être un homme d'intrigue : — « Le rétablissement de l'ordre ancien, lit-on dans ses Mémoires, comptait de nombreux partisans parmi les royalistes; c'était, suivant eux, la seule garantie de l'avenir et une juste vengeance des maux soufferts. D'ailleurs, le rétablissement de l'ancienne dynastie semblait exiger le rétablissement de l'ancien gouvernement. L'instinct du roi et des princes s'y portait naturellement, lors même que leurs intentions les en détournaient. On serait revenu volontiers à ce passé que chacun reconstruisait à sa manière, mais dans lequel chacun se serait peut-être trouvé fort mal à son aise. » C'était la logique des choses, et tôt ou tard cette logique devait mener aux abîmes. Tant que Louis XVIII vécut, on put s'aveugler sur l'évidence du péril. Il avait trop d'esprit pour n'avoir pas des doutes et une dose d'indifférence, et dans certains cas l'indifférence est le salut des rois. M. Beugnot disait de lui : « Nous devrions bénir le ciel de nous avoir pétri un roi d'une pâte composée de la plus fine fleur de la farine constitutionnelle. » Son long séjour en Angleterre, son tempérament, ses qualités, ses défauts, son âge, tout le disposait à se contenter d'une royauté à l'anglaise. Il chargeait volontiers les autres de régler ses volontés. Il avait ses fantaisies; mais dans les affaires d'état, il consultait, il écoutait et se bornait à décider entre des avis différens. Laisant les ultras se plaindre « que le triomphe de la cause pour laquelle ils avaient tant souffert n'eût abouti qu'à un pacte avec la révolution, » il n'accordait sa confiance qu'aux esprits modérés, à ceux qui prêchaient la fusion des partis, ce juste milieu que M. de Vitrolles traitait d'idée métaphysique. Il aimait son Horace, et son Horace avait toujours aimé les milieux.

Après lui, la fatalité des instincts prévalut sur la prudence. A la première difficulté sérieuse qu'il rencontra, son successeur, qui n'avait jamais séparé la religion de la politique, renonça à forcer son naturel; il s'affranchit des vains égards, des devoirs convenus, il montra à la France son vrai visage et lui déclara sans détour qu'un Bourbon qui se respecte ne peut être qu'un roi chouan. En 1830 a été résolue la question de savoir si les sociétés modernes doivent être gouvernées par les dogmes ou par les intérêts. M. de Clermont-Tonnerre avait annoncé dès 1817 que Monsieur, en arrivant au trône, voudrait rentrer dans ses droits comme dans son bien, que tôt ou tard ses prétentions l'engageraient dans un redoutable conflit avec la chambre, « dont l'influence s'étendrait jusque sur l'esprit des troupes. » Il concluait en ces termes : « Un homme dans la personne duquel tous les intérêts de la révolution se trouveront concentrés sera présenté à la nation comme le seul qui, ayant intérêt à leur maintien, saura toujours les respecter et les défendre. L'idée paricide de la révolution se trouvera réalisée, et la révolution vraiment consacrée avec le moins d'ébranlement possible. » Ce jour-là, M. de Clermont-Tonnerre avait été prophète; il avait prédit treize ans d'avance les journées de juillet et la royauté bourgeoise.

Il ne voulut point la servir; il avait prêté, disait-il, son dernier serment. Le propriétaire de Glisolles et d'Achy partagea désormais sa vie entre ses affaires, son jardin, ses bois et l'étude. En 1811, après avoir quitté le service d'Espagne, il s'était mis au grec. Il amusa son loisir et sa vieillesse en traduisant Isocrate. On a peine à croire qu'il goûtât beaucoup cette prose travaillée jusqu'à l'excès, ces périodes savamment balancées, où Partifice est trop sensible. Ce qu'il admirait sans doute dans ce professeur de rhétorique, c'était le moraliste, l'homme de bien, le sage, le patriote, découragé, mais non désespéré, qui, gardant le culte de la vieille Athènes, ne laissait pas de s'accommoder aux temps, tâchait de voir le bon côté des hommes et des choses, acceptait tout, même Philippe de Macédoine, et conciliait tous les regrets avec toutes les résignations. Comme Isocrate, M. de Clermont-Tonnerre fut jusqu'à la fin fidèle à ses souvenirs. Ce qui se passait n'était pas pour lui plaire; mais il ne boudait point. Au surplus, quand on a le bonheur de savoir le grec, on n'est jamais tout à fait malheureux.

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

• L'IDÉALISME DANS LE ROMAN.

---

*Monsieur de Camors*, nouvelle édition. Paris, 1885; Quantin. — *Julia de Trécœur*, nouvelle édition. Paris, 1885; Calmann Lévy.

La librairie Quantin, sous le titre de *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du roman contemporain*, a commencé cet hiver même, par *Madame Bovary*, et continue par *Monsieur de Camors*, la publication d'une série d'environ quarante ou quarante-cinq romans qui tous, ou presque tous, — car on me permettra bien d'en excepter quelques-uns, ne fût-ce que *le Lorgnon*, par exemple, de M<sup>me</sup> de Girardin, ou la *Guerre du Nizam*, de Méry, — ont fait quelque bruit dans le monde. C'est sans doute une occasion naturelle de les relire, si même ce n'en est une espèce d'obligation. Il est bon dès à présent que le siècle finissant s'occupe à dresser son inventaire, et parmi tant de « chefs-d'œuvre du roman contemporain » qu'il essaie lui-même, consciencieusement, d'opérer un premier triage. Il le peut, si seulement il le veut. La postérité, lente autrefois à venir, commence de bonne heure aujourd'hui pour les livres; quinze ou vingt ans, qui sont toujours, comme l'on dit, un grand espace de temps, valent un demi-siècle dans le nôtre; et le roman qui les a traversés sans y prendre de rides, si personne assurément n'oserait lui promettre une éternelle jeunesse, a du moins quelques chances de durer dans l'histoire de notre littérature. Je

n'étonnerai personne, je pense, — et pas même les naturalistes, — si je dis tout de suite que *Monsieur de Camors* est de ceux-là. *Julia de Trécœur*, dont on vient aussi de nous donner une édition nouvelle, en est également.

Je n'ai pas l'intention, à ce propos, de tenter ici ce qu'on appelle une « étude » sur l'œuvre entière de M. Octave Feuillet. Pour qu'elle fût digne de l'œuvre et du romancier, il y faudrait plus de place que je n'en puis prendre. L'œuvre n'est pas volumineuse, mais elle est considérable ; et, quant au romancier, je ne saurais caractériser à mon gré les transformations successives de son talent sans écrire un chapitre entier de l'histoire littéraire de ce temps. Il y a deux hommes en effet dont je ne trouve pas que la critique ait exactement défini la situation toute personnelle dans ce siècle entre le romantisme finissant et le naturalisme naissant : l'un est l'auteur de *Colomba*, de *la Vénus d'Ille*, de *Carmen*, et l'autre est celui de *la Petite Comtesse*, de *Monsieur de Camors*, de *Julia de Trécœur*. En traitant des sujets plus particuliers, je veux dire d'un particularisme local ou d'une singularité psychologique plus marqués, personne, que je sache, non pas même Flaubert ou Stendhal, ne s'est montré dans l'exécution plus « réaliste » que Prosper Mérimée ; mais personne, inversement, et tout en prenant ses sujets au cœur de la réalité vivante, n'a mieux su maintenir dans le roman les droits du « romanesque, » non pas même George Sand ou Jules Sandeau, que M. Octave Feuillet. Les naturalistes, et bien d'autres avec eux, s'y sont étrangement mépris. Car je ne veux pas croire qu'ils aient manqué de franchise, et, quand ils ont affecté de ne faire aucune différence entre *Colomba*, par exemple, et *les Trois Mousquetaires*, non plus qu'entre *les Mémoires du Diable* et *Julia de Trécœur*, je suis bien convaincu qu'ayant les yeux qu'ils ont, ils n'en voyaient aucune. Ce ne serait donc pas seulement faire œuvre de justice, mais aussi de charité, — s'il n'était de pires aveugles que ceux qui ne veulent point voir, — que d'essayer de leur apprendre à faire ce discernement nécessaire, et nous en tenterions volontiers l'aventure, si ce n'étaient les raisons que nous disions tout à l'heure. Mais nous pouvons du moins, avec *Monsieur de Camors* et *Julia de Trécœur* sous la main, leur montrer une fois ce que c'est que l'idéalisme dans l'art, dans le roman particulièrement, et que peut-être il diffère autant de ce qu'ils ont accoutumé d'entendre sous ce nom que de leur naturalisme même.

On peut dire que le premier point de l'esthétique idéaliste, c'est que l'art est fait pour plaire. On entend tout simplement par là que les hommes ne l'ont point inventé pour ajouter une raison de plus à toutes celles qu'ils pouvaient avoir de se plaindre de la vie. Cette vérité paraît évidente ; ou, si l'on veut, banale. Si vous allez contempler



un tableau, ce n'est pas habituellement pour vous procurer des sensations optiques désagréables ; et si vous lisez un roman, ce n'est pas, d'ordinaire, avec le parti-pris ni le ferme propos de vous y ennuyer. On ne menace point non plus un enfant qui fait le méchant de le mener au musée du Louvre, et on ne punit point un écolier paresseux en lui donnant des romans à lire : *l'Éducation sentimentale* elle-même ou *Boucard et Pécuchet*. Mais telle n'est pas, comme chacun sait, l'opinion de nos naturalistes. Je ne dirai point que, s'ils écrivent, c'est pour nous apprendre que la vie réelle est bien autrement plate, vulgaire et lamentable que nous ne l'avons jamais éprouvée, ou que s'ils font de la peinture, c'est pour nous faire voir que les plus déplaisantes colorations qu'il y ait dans la nature n'approchent pas de la crudité de celles qu'ils peuvent réaliser sur leur toile. Car, s'il en était ainsi, ce serait encore de l'idéalisme, de l'idéalisme à rebours, mais enfin de l'idéalisme, et la seule manière même qu'ils aient d'entendre l'idéalisme : plus laid ou plus beau que nature. Mais ce qu'ils ne comprennent pas, c'est qu'il n'y a pas d'art, quelque sujet que l'on traite, s'il n'y a pas de charme, et que le charme, nulle part, ne se dégage de la seule imitation de la nature ou de la vie. Encore qu'il y en ait de meilleurs que les autres, pour des raisons que nous dirons, tous les sujets sont bons, s'ils sont traités selon leur convenance ; mais ils ne sont traités selon cette convenance qu'autant qu'ils plaisent, et c'est même à ce signe, avant tout, qu'on le reconnaît. L'analyse d'un chef-d'œuvre est essentiellement l'analyse de l'espèce de plaisir qu'il nous a fait, et c'est la nature elle-même de ce plaisir qui le classe à un rang plus ou moins élevé dans l'histoire d'une littérature ou d'un art.

Je ne pense pas que personne, — et depuis qu'il a commencé d'écrire, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, — ait eu cet art de plaire au même degré que l'auteur de *Monsieur de Camors*. Même s'il avait tous les défauts que le libéral M. Zola lui prête, et quelques autres encore, M. Feuillet n'en demeurerait pas moins ce qu'aucun naturaliste n'a jamais été ni ne sera jamais : l'un des habiles enchanteurs, — pour ne pas dire le plus habile, — que l'on puisse nommer dans le roman contemporain. Éminens, en effet, par d'autres qualités, je ne veux pas dire supérieurs, ni George Sand, qui n'est pas toujours divertissante à lire, ni Balzac, trop préoccupé de paraître profond, n'ont possédé comme lui ce don magique de la séduction. Et certes il convient de l'en louer, car il l'a chèrement payé. Si l'on n'a pas toujours aperçu, ni peut-être assez mis en lumière la réelle hardiesse des sujets où se complait ordinairement l'observation de M. Feuillet, c'est que le prestige de l'exécution et le charme enveloppant de la manière, si je puis ainsi dire, en ont dissimulé la nature aux lecteurs superficiels. *La Petite Comtesse*, et *Monsieur de Camors*, et *Julia de Trècœur*, et *l'Histoire d'une Parisienne*, réduites à ce que la fable en a d'essentiel, sont

pendant des données aussi scabreuses que pas une de celles que l'on aime à traiter de nos jours. Mais la force ne s'y étale point ni surtout l'effort ne s'y fait sentir, et comme le style en manque absolument de grossièreté, l'audace du conteur n'apparaît qu'à la réflexion, rétrospectivement, quand nous nous sommes repris, et que le charme est rompu.

Si personnel au poète ou au romancier que puisse être ce don de plaire et de séduire, et bien qu'il n'y en ait pas qui soient moins communicables, et par conséquent moins faciles à définir, il est pourtant permis d'en tenter l'analyse et d'essayer de le résoudre en ses divers élémens. Il semble donc évident, tout d'abord, que le choix même des personnages que l'on met en scène détermine à plus d'un égard la nature, et surtout la qualité du plaisir que nous éprouvons à les voir agir. Nous ne prendrons jamais, nous ne pourrions jamais prendre à Charles Bovary l'intérêt que nous prenons à M. de Camors, et bien moins encore à Catherine Maheu, la chercheuse de *Germinal*, l'intérêt que nous prenons à Julia de Tré cœur. On en pourrait donner bien des raisons : que l'art est d'essence aristocratique, que nous souffrons assez du contact quotidien de la sottise et de la vulgarité pour n'être pas très curieux de les retrouver en peinture, et toutes les conséquences qu'il serait trop long d'en déduire : je me contenterai d'en indiquer une, et la meilleure à mes yeux. C'est que Charles Bovary, mais surtout Catherine Maheu, sont de pauvres sujets pour l'observateur ; on en a trop vite et trop aisément touché le fond ; leurs actions sont trop simples, et plus simples encore les mobiles qui les leur dictent. Mais, au contraire, à mesure que nous pénétrons plus avant dans la connaissance d'une Julia de Tré cœur ou d'un M. de Camors, nous voyons, si je puis ainsi dire, des complications psychologiques surgir, nouvelles, et d'autant plus curieuses que, n'ayant eux-mêmes qu'à se regarder aimer, leur passion occupe de la sorte une plus grande part de leur existence. On ne professe pas, comme disent les naturalistes, que M. de Camors soit plus intéressant que Charles Bovary, parce qu'il est « mieux né ; » mais on soutient qu'étant « mieux née, » Julia de Tré cœur est ce que l'on appelle un plus beau sujet que Catherine Maheu. Car, d'abord, elle est plus compliquée de tout ce que l'éducation a comme superposé de sentimens acquis à sa nature première, et, ensuite, n'étant pas soumise à la dure nécessité du travail quotidien, la passion se développe plus librement chez elle, dans un milieu plus favorable, et plus conformément à sa logique intérieure. Avant donc de reprocher à l'auteur de *Monsieur de Camors* et de *Julia de Tré cœur* de prendre ses modèles dans ce monde aristocratique où il aime en effet à les prendre, il faudrait s'être demandé quelles raisons, ou quel instinct, si l'on veut, a dirigé son choix. C'est ce que l'on néglige communément de faire. Mais cet instinct, c'est celui des

lois mêmes de son art, ces raisons sont tirées de la nature des choses ; et lui faire un grief du choix de ses personnages, à vrai dire, c'est lui en faire un d'avoir placé trop haut l'idéal de son art, ou mis à trop haut prix la gloire du romancier.

Car tout se tient, et, dans le roman, — de même que dans la tragédie, — le seul choix des personnages exige aussitôt des qualités particulières d'observation, comme des qualités aussi de style qui pourraient bien ne pas être à la portée du premier venu. « La bonne éducation, à l'égard des crimes, dit quelque part Stendhal, est de donner des remords qui, prévus, mettent un poids dans la balance. » C'est fort mal dit, mais très bien pensé. L'éducation, la bonne éducation, nous apprend à nous connaître, ou du moins à nous observer, et, dans les occasions graves, à nous défier d'abord de nos résolutions. D'un homme à l'autre, en effet, ce n'est pas le premier mouvement qui diffère beaucoup, c'est le second ; et ce n'est pas le dernier qui fait la valeur des actes, mais c'est vraiment l'avant-dernier. Il se peut que les considérations de morale ou d'honneur mondain qui n'arrêteront pas les Emma Bovary n'arrêtent pas non plus les Julia de Tréccœur ; seulement les Julia de Tréccœur, qui sont du monde, auront successivement éprouvé tout ce qu'il en coûte à les vaincre, et les Emma Bovary, qui n'en sont point, n'en auront été qu'à peine effleurées. La psychologie des premières sera donc aussi compliquée que la psychologie des secondes est sommaire ; et c'est comme si l'on disait que jusque dans la faute et jusque dans le crime les premières demeureront aussi dignes de pitié, pour ne pas dire de sympathie, mais surtout aussi séduisantes que les secondes le sont peu. C'est ici, pour le dire en passant, ce que les naturalistes appellent « l'immoralité corruptrice » des romans de M. Feuillet. Et en effet, à leurs yeux, les « remords prévus » dont parle Stendhal ne sont pas « un poids dans la balance. » M. de Camors est riche, il est noble, il est aimé ; « ses chevaux, ses équipages, son goût, sa toilette même font loi ; » donc il est heureux ; et son histoire leur apparaît comme l'apologie du vice triomphant et du crime vainqueur. Sont-ils de bonne foi ? Ils oublieraient alors que certaines natures ne vivent pas uniquement de l'opinion des autres, mais un peu de l'estime d'elles-mêmes, et que, dans une âme bien située, le sentiment de l'indignité personnelle est de toutes les tortures la plus poignante et la plus cruelle. Mais leurs personnages n'ont point d'âme, ou, si par hasard ils s'en trouvent avoir une, incapables qu'ils sont, eux, de la pénétrer, ils commencent, pour les peindre, par la leur supprimer.

J'ai déjà fait observer plusieurs fois sur ce point comme le style, ordinairement si net et si ferme, du plus illustre d'entre eux, je veux dire Flaubert, faiblissait dans l'expression des vérités proprement psycho-



logiques ou morales, ou, si l'on aime mieux, dès qu'il était question de décrire quelque autre chose que le contour, le relief tout extérieur et l'écorce des choses. C'est au contraire dans l'expression de ce que le sentiment a de plus subtil que triomphe le style, souple et fort, pénétrant et délié, de M. Feuillet. Et lui aussi, l'auteur de *Monsieur de Camors* et de *Julia de Trécœur*, il eût été, s'il l'eût voulu, un maître dans l'art secondaire de la description, comme le prouvent assez les délicats et poétiques paysages qu'il s'est ordinairement contenté d'indiquer d'un trait ! Il n'eût même dépendu que de lui de faire de l'esprit dans le roman, ce qui est une autre manière pour le romancier de briller lui-même aux dépens de son sujet. Mais il a mieux aimé s'interdire ces moyens de succès, devenus de nos jours trop faciles, et s'enfermer étroitement dans le domaine de l'observation morale. Tandis donc que les naturalistes, uniquement attentifs, si je puis ainsi dire, à la forme et à la couleur des choses, ne reconnaissaient en fait de sentiment que ce que leur style plastique en pouvait traduire dans l'ordre de la sensation, M. Feuillet, au contraire, de parti-pris, négligeait de noter les sensations qui ne se transformaient pas en sentimens, et de sentimens en principes d'action. C'est le secret du naturel à la fois et de la rare valeur littéraire de son style. Car la poésie, sans doute, a d'autres exigences, et peut-être aussi la prose oratoire ; mais un style qui n'exprime que des faits et des sentimens, voilà le vrai style narratif, comme un style où l'auteur ne se laisse voir préoccupé que de ce qu'il veut dire, et jamais de la manière dont il le dit, voilà le style naturel. Dans ce siècle déclamatoire, où les plus grands n'ont manqué de rien tant que du sens de la mesure, M. Feuillet n'a jamais déclamé, si même on ne peut le soupçonner, au contraire, par un excès de discrétion et une coquetterie légère, d'affecter de baisser le ton quand les choses lui paraissent assez fortes, et assez éloquantes d'elles-mêmes.

Cette manière d'écrire pourrait à elle seule expliquer la puissance d'émotion qui caractérise les romans de M. Feuillet ; car il est certain que peu de romanciers, dans le siècle où nous sommes, nous ont tiré plus de larmes, et des larmes plus nobles, je veux dire qui nous fussent arrachées par des moyens plus légitimes. Or comme chacun s'en peut convaincre par sa propre expérience, dans la réalité de la vie, ce n'est pas sur le malheur d'autrui que nous pleurons, mais bien sur la transformation ou modification morale que le malheur opère en lui. C'est même pour cela que nous sommes toujours moins émus du spectacle lui-même que de la représentation ou du récit d'une grande infortune. On conçoit aussitôt de quelle ressource est, pour nous toucher et nous émouvoir jusqu'aux larmes, un style qui ne vise jamais à reproduire que ce que les actes eux-mêmes ont de plus intellectuel. Il nous met en quelque sorte à l'unisson des personnages, et nous souf-



frons, parce que nous sentons avec eux; nous mesurons dans chaque rencontre où ils s'offrent à nous ce que chacune de leurs résolutions leur coûte; ou, inversement, nous redoutons avec eux les conséquences prévues de leurs résolutions et de leurs actes. N'est-ce pas la condition même de la sympathie? ce que l'on a si souvent réclamé de nos naturalistes? ce qu'ils nous ont donné si rarement? et j'ose dire que la faute n'en est pas plus à leur incapacité naturelle qu'au vice intérieur de leur esthétique.

Je trouve une autre explication de cette puissance d'émouvoir dans la manière aussi de composer de M. Feuillet. La plupart de ses romans, en effet, et je pense, la plupart aussi de ses drames sont formés de deux parties de longueur très inégale, dans la première desquelles il met proprement le roman, et, dans la seconde, le drame. Aussi des critiques se sont-ils rencontrés pour lui reprocher, les uns, la longueur de ses préparations, et les autres, la soudaineté de ses coups de théâtre. Ceux-ci, dans *Monsieur de Camors*, par exemple, ont jugé que les péripéties de la deuxième partie se précipitaient un peu trop brusquement les unes sur les autres, et ceux-là, dans *la Petite Comtesse*, ont pensé que la chute arrivait trop vite pour avoir tardé si longtemps. J'ai entendu dire les mêmes choses de la *Veuve* et de *l'Histoire d'une Parisienne*. Je ne suis, pour ma part, de l'avis des premiers ni des seconds. La longueur des préparations est nécessaire à l'émotion. Que le lecteur y veuille bien réfléchir. Qu'est-ce qui nous empêche d'être vivement émus du spectacle d'un accident comme nous en voyons arriver tous les jours? C'en est la soudaineté même et, par conséquent, le manque de préparation. Nous apprenons qu'un homme vient de se tuer, ou même, du haut d'un pont nous le voyons qui se jette à l'eau; j'aime sans doute à croire que nous nous y jetons à sa suite ou du moins que nous ne nous épargnons pas pour essayer de le sauver; mais pour être vraiment ce qui s'appelle émus, il faut que nous sachions les raisons qui le poussaient au suicide, ce que valent ces raisons, et pourquoi ces raisons qui, la plupart, n'empêchent pas un autre homme de vivre, de bien vivre, et même d'être heureux, ont jeté tout à l'heure à l'eau celui que l'on vient d'en tirer. Le fait divers tenait en deux lignes, l'explication en pourrait remplir un volume; et le fait divers ne sort de l'ordinaire, il ne prend des droits à notre intérêt qu'autant que l'explication nous en est d'abord donnée. Les catastrophes sont toujours brusques; c'en est même la définition, si nous entendons bien le mot: un accident soudain qui termine brutalement les choses. Ce qui est long, ce sont les causes qui amènent les catastrophes, et si l'on veut que la représentation ou le récit de la catastrophe nous émeuve presque autant ou même quelquefois plus que celui qu'elle accable, il faut que nous sachions dans quelles parties de son être, dans quelles fibres de sa sensibilité morale elle le

frappe, et, généralement, pour que nous le sachions, il faut qu'on nous le dise ou qu'on nous le montre. Car comment et pourquoi m'intéresserais-je au cinquième acte de *Phèdre* si je ne connais pas les quatre autres ?

J'emploie cette comparaison à dessein. Toutes ces critiques en effet, et quelques autres encore, se ramènent à une seule que voici : c'est que les romans de M. Feuillet sont des romans tragiques, et la vie, telle que nous avons décrété qu'on la comprendrait à l'avenir, est plate, est vulgaire, est ridicule même, et comique tant que l'on voudra, mais non pas tragique. On me permettra de ne pas m'attarder à démontrer le contraire. Si l'humanité, par bonheur pour elle, ne vit pas dans une atmosphère constamment tragique, la tragédie cependant n'est pas non plus aussi rare dans l'humanité qu'on voudrait parfois nous le faire croire. Il se commet chaque jour des meurtres, et chaque jour notre journal nous est témoin que quelqu'un se suicide. Le suicide et le meurtre sont donc des dénouemens aussi naturels de la vie que la diphtérie par exemple, ou que la fièvre typhoïde. Mais comme peut-être on pourrait dire qu'ils sont moins fréquens, et qu'il ne semble pas qu'ils tiennent dans la réalité la place qu'ils occupent dans les romans de M. Feuillet, c'est par d'autres raisons que je justifierai la préférence qu'il a toujours donnée, — comme Racine encore, — à ce moyen de dénouement.

Dirai-je en premier lieu que le suicide a cet avantage d'être la vraie terminaison de ce que l'on appelle communément les situations sans issue ? Car c'est alors que l'on pourrait crier à l'artifice et à l'in vraisemblance, si le romancier, quand il ne sait plus lui-même par quels moyens dégager son héros des complications où il l'a embarrassé, le frappait subitement d'un coup d'apoplexie. Mais le suicide étant toujours un acte volontaire, et, — quoi qu'en puissent dire ceux qui l'appellent une lâcheté, — la plus haute manifestation de l'humaine volonté, le suicide est dans la logique des situations difficiles, si seulement on a su l'y mettre. Et puis, dirait M. Feuillet, et avec raison, que savez-vous si ce n'est pas justement la tragédie du suicide qui appelle ma curiosité d'artiste sur le roman de ses victimes ? Voici par exemple *Julia de Trécœur*. Est-ce que vous croyez peut-être que le roman de ses amours m'intéresserait un seul instant s'il avait pour conclusion le bonheur Lorangeois dans l'inceste ? Ou voici M. de Frémeuse. Pouvez-vous supposer que j'eusse eu seulement l'idée de vous raconter son histoire, si le dénouement en était un solide mariage avec cette jeune femme qu'il avait promis à un ami mourant d'empêcher de se remarier ? Mais ce qui m'intéresse d'eux et de leur aventure, précisément, c'est la violence de passion qui les mène l'un et l'autre jusqu'au seuil même du crime. Ou plutôt, c'est le combat que se livrent en eux la passion et le

devoir, l'honneur, si vous aimez mieux, et dont les péripéties ne me paraissent dignes d'être observées qu'autant qu'elles aboutissent à la catastrophe où ils ont péri. Une Julia de Trécœur devenue la maîtresse de son beau-père, ou un M. de Frêmeuse tranquillement devenu le mari de la femme de son ami, seraient un plat coquin et une femme perdue, dont je ne fais pas métier de m'occuper. Qu'ils aillent figurer dans les romans naturalistes et dans ces études de mœurs qui ne décrivent que celles des laquais ! Mais c'est leur suicide qui leur donne une valeur à mes yeux, parce qu'en effet ce suicide est le témoignage éclatant de ce qu'ils ont su garder de pouvoir sur eux-mêmes jusque dans le paroxysme de la passion, et l'expression abrégée, si je puis ainsi dire, de tout ce qu'ils ont supporté de tortures intérieures et livré de combats douloureux avant que d'en venir à ce dénoûment. M. Feuillet pourrait ajouter que ce suicide est aussi ce qui les relève l'un et l'autre au regard de l'humaine morale. En effet, on admet, il est admis de tout temps que les pires erreurs de la passion portent avec elles une espèce d'excuse quand on y joue résolument sa vie. Il est vrai seulement qu'il faut avoir perdu pour avoir le droit d'invoquer cette excuse. C'en est une pourtant, et c'en est si bien une qu'il semble, en vérité, par instans que le génie de l'homme n'ait pas inventé la tragédie pour une autre raison que pour la faire valoir.

J'aurai sans doute achevé d'expliquer à quoi tient cette puissance d'émotion communicative, si je dis maintenant qu'à ces dons qui sont proprement de l'écrivain ou de l'artiste, M. Feuillet a joint ceux qui sont de l'auteur dramatique. Les grands et mémorables succès que l'auteur du *Roman d'un jeune homme pauvre*, de *Montjoye*, du *Sphinx*, a remportés depuis trente ans au théâtre me permettent ici de passer plus rapidement. Je me bornerai donc à dire que ce don consiste essentiellement dans une rapidité de coup d'œil qui permet de saisir d'abord où est le point vif du sujet que l'on traite, et dans une hardiesse ou une décision d'exécution qui ne recule devant aucun sacrifice nécessaire ou utile à mieux mettre ce point en lumière. Il y a un art, comme l'on dit, quand les personnages sont une fois posés et l'intrigue engagée, d'empêcher le spectateur ou le lecteur de reprendre haleine. Celui qui le connaît et qui sait s'en servir est un auteur dramatique. M. Feuillet l'a possédé. Je n'en voudrais d'autre preuve au besoin que les critiques elles-mêmes que l'on a dirigées autrefois contre *Monsieur de Camors* et que je rappelais tout à l'heure. Aurai-je établi qu'elles manquaient de fondement solide, et qu'il n'en doit demeurer que ce qu'elles contenaient implicitement d'éloge ?

Il est un dernier principe de l'esthétique idéaliste. C'est que, sans viser un but expressément marqué, les œuvres cependant ne doivent pas laisser, sinon de prouver, tout au moins de signifier quelque chose.

Elles ne signifient généralement rien dans les écoles naturalistes, ou, s'il en est quelques-unes de plus significatives, elles n'expriment guère que le tempérament particulier de leur auteur, sa façon personnelle de voir plutôt que de penser, et sa conception involontaire, inconsciente, irraisonnée de la vie. C'est ce que je crois avoir une fois essayé de traduire en disant que l'idéalisme, — dans le roman comme ailleurs, — pourrait bien consister à avoir des idées, et, — réciproquement, — le naturalisme à n'en avoir pas. Ceux qui n'ont pas d'idées voudraient bien nous persuader que les idées sont inutiles, embarrassantes, nuisibles même,

Que nous sert cette queue ? Il faut qu'on se la coupe,  
Si l'on me croit, chacun s'y résoudra ;

mais ceux qui en ont ne veulent pas écrire comme s'ils en manquaient, à cette seule fin de faire plaisir à ceux qui n'en ont pas ; — et voilà peut-être tout le débat. Quoi qu'il en soit, il y a toujours une idée dans les romans de M. Feuillet : l'*Histoire d'une Parisienne* ou *la Veuve* ; et pour un peu je dirais une thèse, comme dans l'*Histoire de Sybille* et dans *Monsieur de Camors*. Que la thèse, après cela, prête à la controverse, il n'importe pas, ou il n'importe guère. Toujours est-il qu'elle communique au drame ou au roman qui la discute une valeur, un sens, une portée que ne sauraient avoir le drame ou le roman qui se bornent, comme l'on dit, à copier la nature. Mais je vais plus loin, et j'ajoute que si seulement la discussion ou la démonstration de la thèse n'ont rien coûté des qualités d'intérêt que l'on exige à bon droit du drame ou du roman, c'en est assez pour classer l'œuvre au premier rang de son genre. Sans le moindre appareil dialectique, sans le moindre étalage de philosophie, sans la moindre affectation enfin d'aucune sorte, M. Feuillet, dans la plupart de ses romans, a discuté quelques-unes des thèses les plus intéressantes que le roman puisse en effet traiter ; et, pour ne le comparer ici qu'à lui-même, c'est ce qui met dans son œuvre, si fort au-dessus de *Bellah*, par exemple, et du *Roman d'un jeune homme pauvre*, l'*Histoire de Sybille* et *Monsieur de Camors*.

Oserai-je dire là-dessus qu'en choisissant dans la discussion de ces thèses le parti qu'il a pris, M. Feuillet a pris le meilleur qu'il fallait pour le plaisir de ses lecteurs et la valeur de ses romans ? Aujourd'hui que vingt ans sont passés, il suffirait, pour s'en convaincre, après avoir relu *Sybille*, de relire à son tour *Mademoiselle de la Quintinie*, l'éloquente réplique, mais moins intéressante qu'éloquente, qu'y voulut faire ici même George Sand. J'ignore, ou plutôt je veux ignorer le genre d'éducation qui convient le mieux aux femmes ; mais, ce que je sais bien, c'est ce que les croyances mêmes de *Sybille* introduisent



dans son histoire d'élémens d'intérêt romanesque. Et pareillement j'ignore ou je veux ignorer si nous sommes les maîtres ou les esclaves de nos passions ; mais, ce que je sais bien, c'est ce que la conviction qu'il est lui-même l'artisan de ses destinées donne de force dramatique au caractère de M. de Camors. Si la liberté n'était qu'une illusion pure, un rêve, selon le mot célèbre, que nous ferions les yeux ouverts, et si dans cette vie, par des chemins tracés d'avance, nous marchions, tant que nous sommes, à un but fatalement marqué, cependant il faudrait tâcher encore de faire croire le contraire aux poètes, de peur qu'en renonçant à nous peindre ces luttes et ces conflits de l'homme avec la destinée, qui sont l'âme même du drame, ils ne prononcent eux-mêmes la déchéance de leur art, ou sa mort, à vrai dire. Mais si les croyances religieuses, privées un jour de substance et de corps, ne devaient plus être, au regard de l'avenir, que l'expression ou le résumé, comme on l'a dit, de nos besoins supra-sensibles et la catégorie de l'idéal, ce serait les artistes qu'il faudrait charger d'en entretenir le culte et la mémoire ; car, que resterait-il de l'art s'il ne s'y mêlait quelque symbolisme, et s'il ne s'y glissait parfois un peu de mysticité même ? Quelque opinion que l'on puisse avoir sur le fond des questions, et sur quelque solution probable que l'on oriente soi-même sa conduite, il faut donc avouer que si l'idéalisme était banni de partout ailleurs, et de la métaphysique même, il devrait demeurer encore le principe même et la fin de l'art.

C'est l'honneur de M. Feuillet que ses romans ne puissent être jugés à leur vrai prix et mis à leur vraie place qu'autant que l'on remonte jusqu'à ces hautes questions de l'esthétique générale, et je serais heureux, si, comme je le souhaitais, j'avais pu montrer que c'est bien là ce qui jadis en a fait le premier succès, comme c'est aujourd'hui ce qui en fait la durable valeur. En m'y attachant particulièrement, j'ai dû d'ailleurs, comme je tiens à le répéter encore, abrégér singulièrement ce qu'en toute autre occasion j'en aurais voulu dire. Il y a des qualités du romancier que je n'ai pas même indiquées. Telle est, entre autres, cette science ou cette expérience du monde et de la vie dont ses romans portent le témoignage et telle cette connaissance de l'éternel féminin, ou telle encore, dans le détail, cette aisance du dialogue, et tel ce don de l'ironie que l'on n'a pas peut-être assez loué. Tout le monde connaît de M. Feuillet des proverbes qui sont dignes de Molière ; on ne paraît pas en goûter assez des pages qu'eût signées Le Sage. Mais chaque chose vient en son temps, l'auteur de *la Veuve* et de *l'Histoire d'une Parisienne* n'a pas dit son dernier mot, et en tout cas il est de ceux dont on peut aisément se promettre de reparler sans avoir à craindre de se répéter.

F. BRUNETIÈRE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 avril.

Cette saison nouvelle n'est pas décidément favorable, les affaires du monde ne sont point, en vérité, dans un brillant et rassurant état. Pour quelques questions qui se dénouent, qui paraissent se dénouer plus ou moins heureusement, ce ne sont, d'un autre côté, presque partout en Europe, que complications nouvelles, sourdes et inquiétantes agitations, mésintelligences incessantes entre les gouvernemens, entre les peuples, guerres en perspective ou malaises intérieurs. Non, décidément, à en juger par les apparences, par les incidens qui se pressent, par tous les signes qui se manifestent, le monde d'aujourd'hui n'est pas dans une bonne voie, et, après tout, dans cette cohue contemporaine, la France ne serait peut-être pas encore la nation la plus exposée si elle avait seulement cette chance de se sentir conduite, dirigée, protégée par ceux qui sont chargés de la représenter et de la gouverner. Malheureusement c'est là toujours la question pour elle, et c'est parce que cette question première de gouvernement n'est pas résolue jusqu'ici que la France reste au même point, s'agitant dans le vide, se trouvant engagée dans des guerres lointaines sans savoir pourquoi, retrouvant la paix sans savoir comment, assistant en spectatrice étonnée aux crises qui se succèdent, aux changemens de ses ministères, sans voir plus clair dans ses affaires et dans sa situation. Est-on plus avancé aujourd'hui, après cette dernière révolution ministérielle, provoquée à l'improviste par le hasard des incidens militaires

du Tonkin? Pas le moins du monde; la question reste la même, et notre misère est justement d'avoir changé de position sans retrouver une direction supérieure, indépendante des partis, uniquement inspirée de l'intérêt national, au moment où tout s'agite en Europe, où se préparent peut-être les événemens les plus graves et les plus décisifs.

Elle a été si instantanée et si brusque, cette crise qui a éclaté il y a un mois et a d'un seul coup emporté le ministère de M. Jules Ferry, qu'on a eu à peine le temps de se reconnaître, de se demander ce qu'on faisait. Le premier moment a été tout entier à la surprise, à une sorte d'effarement instinctif. On n'a vu que cette diversion cruelle, imprévue de la retraite de Lang-Son, qui trompait tous les calculs, et des ministres décontenancés, qui ne se défendaient même pas. On est allé, comme on va presque toujours dans les heures de trouble, aveuglément, sans chercher à éclaircir les faits, sans attendre les plus simples explications. Ce n'est qu'après quelques jours, après un interrègne laborieux et la formation d'un cabinet, ce n'est qu'alors qu'on a commencé à réfléchir, que partisans et adversaires du ministère tombé se sont retrouvés en présence, se demandant compte de ce qui venait de se passer. En réalité, cette crise qui est née du trouble soudain d'un parlement effaré a eu surtout un résultat : elle a mis brusquement à nu les faiblesses de toute une politique en même temps que le désordre des partis qui se disputent le droit de gouverner la république, et, depuis un mois, nous avons cet édifiant spectacle de républicains des divers groupes, opportunistes et radicaux, récriminant, se querellant, se renvoyant la responsabilité d'une situation compromise. C'est comme une liquidation des griefs réciproques. — Les opportunistes mécontents, encore mal remis de la chute de M. Jules Ferry, accusent les radicaux d'avoir tout perdu par leurs exigences, par leurs déclamations, par leurs chimères, et en fin de compte d'avoir sacrifié à de vaines rancunes, à de frivoles ressentimens un ministère qui faisait si bien les affaires du parti républicain. Les radicaux, à leur tour, accusent les opportunistes de n'être qu'une coterie sans scrupules, de discréditer la république par leurs âpretés de domination, par leurs procédés de gouvernement exclusif et arbitraire, de n'avoir régné que pour satisfaire leurs intérêts, assouvir leur clientèle et s'assurer à tout prix les influences électorales ou les positions lucratives. — Depuis quelques semaines, le dialogue continue, toujours aussi animé et aussi piquant, entre républicains, qui doivent apparemment se connaître. Là-dessus surviennent de pseudo-modérés, gens de bon conseil, médiateurs intrépides de toutes les négociations difficiles; ceux-là trouvent que les opportunistes ont bien quelque raison contre les radicaux, qui sont réellement un peu excessifs, que les radicaux, de leur côté, n'ont pas

toujours tort contre les opportunistes, et pour remédier à tout ils ont leur recette infaillible : ils veulent réconcilier ces frères ennemis en leur montrant le danger d'aller aux élections prochaines avec des forces divisées et de préparer peut-être le succès des conservateurs. Le système a déjà un nom tout trouvé : il s'appelle la « concentration des forces républicaines. » Ce serait la moralité de la dernière crise et le remède à tous les maux, puisqu'on referait ainsi la majorité républicaine, si étrangement disloquée.

Assurément, ces récriminations et ces accusations qu'échangent depuis quelque temps les partis républicains sont instructives sans laisser d'être quelquefois passablement plaisantes. Ce qu'il y a surtout de vrai, d'utile à saisir, c'est ce sentiment assez général d'une situation compromise, c'est cet aveu que décidément on n'a pas fait d'une manière brillante et heureuse jusqu'ici les affaires de la république en France. Seulement opportunistes et radicaux, dans leur guerre intestine, oublient que si la situation est compromise, comme ils le sentent, comme ils l'avouent, ils y ont contribué les uns et les autres, les uns autant que les autres ; ils ont ensemble la responsabilité des difficultés qu'ils ont accumulées de toutes parts, de cet état de malaise qu'ils ont créé dans le pays par leurs fantaisies, par leurs systèmes et par leurs lois. Qu'est-ce donc en effet que cette politique qui a régné depuis sept ou huit années, depuis que les républicains ont été en position d'user et d'abuser du pouvoir ? C'est tout simplement un mélange perpétuel de radicalisme et d'opportunisme. Lorsque les radicaux l'ont bien voulu, ils ont fait passer leurs idées, leurs passions de secte et même leurs chimères dans les lois, dans les actes officiels. Ils ont réussi à imposer pour leurs écoles des dépenses démesurées sous lesquelles ploient aujourd'hui les finances de l'état, des départements et des communes. Ils n'ont eu qu'à insister un peu pour désorganiser par un simple article du budget des services traditionnels des cultes, pour briser, pour affaiblir au moins, entre les mains de M. le cardinal de Lavignerie, un instrument d'action nationale en même temps que religieuse en Afrique. Ils sont parvenus à imposer au gouvernement lui-même, qui a fini par leur laisser toute liberté, leurs projets de réformes sur l'armée, et s'ils n'ont pas réussi jusqu'au bout, c'est qu'ils n'ont pas eu le temps. Lorsque les opportunistes, à leur tour, ont voulu trouver des alliés, ils les ont cherchés parmi les radicaux, dont ils ont, bien entendu, payé l'appui par des concessions et par des complaisances ; ils auraient craint de se compromettre en paraissant d'intelligence avec les libéraux modérés ralliés à la république. Opportunistes et radicaux n'ont en vérité rien à se reprocher. Toutes les fois qu'il a fallu marcher contre des intérêts conservateurs, ils se sont trouvés d'accord ; ils se querellent aujourd'hui



parce qu'ils n'ont pas réussi, et quand les organisateurs de la « concentration des forces républicaines » les réconcilieraient pour la circonstance, pour les élections, à quoi cela servirait-il ? On reprendrait la même politique qui aurait fatalement les mêmes résultats, parce qu'on ne fait pas de l'ordre avec du désordre, parce les politiques de violence et d'imprévoyance, les politiques de parti et de secte ne peuvent produire que les inquiétudes dans les consciences, les troubles dans les intérêts, les malaisés de toute sorte dans le pays.

La faute de M. Jules Ferry, ce qui a préparé sa ruine, c'est qu'il n'a pas su ou il n'a pas voulu ou il n'a pas pu se dégager de ces équivoques, se créer un sérieux système de conduite, chercher son appui dans cette masse de sentimens moyens et modérés qui sont ce qu'il y a de plus solide, de plus invariable dans le pays. Il a paru sans doute avoir quelquefois l'instinct des conditions de gouvernement lorsqu'il allait au Havre et à Rouen prononcer ces discours où il avait l'air de rompre avec le radicalisme, où il déclarait que pour la république le péril était à gauche. Presque aussitôt, à ces radicaux auxquels il semblait déclarer la guerre, il livrait ou le budget, ou une garantie morale, ou l'avenir de l'armée. Par son langage il se faisait de temps à autre conservateur ; par ses actes il s'efforçait de rallier les radicaux à sa majorité. Il s'est cru bien habile avec cette comédie des concessions, avec ce jeu perpétuel d'équilibre. Il a duré plus que d'autres, cela est vrai ; il n'a eu en définitive qu'une apparence de crédit, et lorsqu'après quelques jours de silence, il a retrouvé la parole dans son pays des Vosges, à Épinal, qu'a-t-il eu à dire pour expliquer sa conduite, pour décorer sa déroute ? Il s'est flatté d'avoir montré que la république pouvait avoir à l'intérieur « un gouvernement ferme et résolu, inflexible dans le maintien de l'ordre, plus fort que toutes les factions ! » Il a même déclaré fièrement qu'il se survivait dans ses successeurs, qu'on ne pouvait après tout suivre une politique différente de celle qu'il avait suivie ! Il aurait pu ajouter qu'en suivant la même politique on réussirait probablement aussi bien que lui.

Reste toujours à savoir ce que se propose le nouveau ministère dont M. Henri Brisson a pris la direction, comment il entend se conduire dans les conditions difficiles, assez troublées, assez précaires où il a été appelé au pouvoir. Il ne s'est pas manifesté jusqu'ici par des coups d'éclat ; il s'est borné au changement de quelques fonctionnaires administratifs, au remplacement du préfet de police de Paris. Il a profité des vacances parlementaires pour faire peu de bruit ; il attend sans doute la rentrée prochaine des chambres pour se révéler, pour préciser à la première occasion sa pensée sur les affaires publiques, la direction qu'il se propose de suivre. A vrai dire, ce nouveau ministère, qui n'a que quelques jours d'existence, qui compte des hommes de

diverses nuances, comme M. Henri Brisson, M. de Freycinet, M. le général Campenon, M. René Goblet, ce ministère ne laisse pas d'être dans une situation assez critique et se trouve placé entre bien des écueils. Se résignera-t-il simplement à être la continuation du cabinet qui l'a précédé, et est-il disposé à se conformer au programme que le dernier président du conseil lui a tracé d'avance dans son récent discours d'Épinal? Il a évidemment à ménager cette majorité républicaine qui a suivi M. Jules Ferry, qui le regrette, qui lui reste attachée; seulement, si le nouveau cabinet n'est plus ou moins que le dernier cabinet continué, il n'a plus de raison sérieuse d'exister, il semble tenir la place d'un autre qui avoue tout haut l'espoir de rentrer aux affaires par les élections prochaines. Le cabinet nouveau, pour balancer l'influence opportuniste, tâchera-t-il de rallier les radicaux en leur faisant des concessions? Il entre alors dans une voie singulièrement périlleuse où il ne tardera pas à se compromettre et à se perdre. Le nouveau ministre de l'intérieur, qui a bien des liens avec les radicaux, M. Allain-Targé, aurait dit récemment, assure-t-on, que le péril était à droite au lieu d'être à gauche. Ce n'est là qu'un mot de parti; le seul et vrai péril, aujourd'hui comme hier, est dans les fautes, les erreurs, les violences, les gaspillages, les abus de pouvoir que les républicains ont accumulés depuis quelques années et qui ont fini par créer cette situation compromise à laquelle on ne peut plus remédier que par la sagesse.

Au milieu de ces confusions de toute sorte qui sont l'œuvre des partis, où notre gouvernement et nos chambres vont probablement avoir plus que jamais à se débattre jusqu'au jour des élections, que devient cependant la politique extérieure de la France, cause première des récentes crises? Les affaires du monde ne s'arrêtent point sans doute pour un ministère qui disparaît ou pour un ministère qui se forme, pour quelques misérables querelles de partis. Des difficultés il y en a toujours : quand il n'y en a plus sur le Fleuve-Rouge, il y en a sur le Nil; on passe des embarras du Tonkin à un incident égyptien survenu à l'improviste. Qu'en sera-t-il définitivement de ces conflits qui se succèdent?

Il y a décidément, il est vrai, un certain apaisement dans nos affaires de l'extrême Orient, dans nos rapports avec la Chine, et cet apaisement s'est produit lorsqu'on s'y attendait le moins, sous la forme qu'on pouvait le moins prévoir. Par une coïncidence curieuse, le dernier ministère a été emporté dans une bourrasque, pour un cruel accident de guerre, au moment même où il suivait une négociation qu'il ne pouvait pas avouer; le nouveau cabinet qui s'est formé non sans peine et sans efforts, ce cabinet qui n'a pas encore un mois d'existence, a eu la chance de recueillir l'héritage de la négociation qui

touchait à son dénouement : il a eu l'avantage de trouver la paix à peu près faite. On a pu en douter d'abord et voir avec quelque méfiance une négociation engagée, on ne savait à quel titre, par des plénipotentiaires de bonne volonté étrangers à la diplomatie chinoise. On a pu surtout se demander un instant si les malheureux incidens de la retraite de Lang-Son, qui infligeaient une cruelle souffrance aux sentimens les plus délicats de l'honneur militaire français, qui pouvaient réveiller l'orgueil de la Chine, n'allaient pas créer des difficultés nouvelles, troubler l'œuvre des négociateurs. On a dû bientôt se rendre à la vérité. Ce qui a été fait par M. Robert Hart et M. Campbell à Paris a été ratifié à Pékin. Un édit sanctionnant les préliminaires a été publié officiellement. Des ordres ont été expédiés de toutes parts pour la suspension des hostilités et l'évacuation du Tonkin par les soldats du Céleste-Empire. S'il y a eu encore quelques incidens de guerre, ils ont tenu à des retards inévitables dans la transmission des ordres, et des commissaires impériaux ont été envoyés au Tonkin, au camp de M. le général Brière de l'Isle, pour hâter la retraite des réguliers chinois au-delà de la frontière. Tout indique que la Chine est sincère cette fois, d'autant plus sincère peut-être qu'elle paraît se décider librement, au lendemain d'un succès plus ou moins spécieux, par lequel elle ne s'est point laissé enorgueillir.

C'est donc la paix au Tonkin, soit, et le chef du dernier cabinet a certainement obéi à une pensée de prudence en se prêtant à cette négociation nouvelle, en se désistant de quelques-unes de ses prétentions, notamment de cette demande d'une indemnité démesurée, qui n'aurait été sans doute jamais payée. Seulement, au souvenir de toutes les péripéties, de toutes les contradictions, de toutes les incohérences de cette étrange entreprise, une idée vient immédiatement à l'esprit. Cette paix qu'on fait aujourd'hui à des conditions qui n'ont rien que de modéré, il eût été bien plus simple de l'accepter il y a un an, au lendemain de cette affaire de Bac-Lé qui était certes moins grave et moins pénible que la dernière retraite de Lang-Son. Elle était possible alors. La Chine ne s'y refusait pas; elle ne méconnaissait pas l'autorité de la convention de Tien-Tsin qui venait d'être signée et qui avait été violée par ses chefs militaires; elle se prêtait même à payer une indemnité de 3 millions pour les victimes de l'échauffourée de Bac-Lé. On n'a pas voulu accepter ce qui était possible dès lors, et depuis un an, sous prétexte de reconquérir la paix, on a accumulé les fautes et les imprévoyances; on a dû demander crédits sur crédits, on a expédié renforts sur renforts dans une mesure toujours insuffisante. On a voulu s'emparer de Formose sans s'être préparé les moyens d'occuper utilement cette île, et on a voulu aussi aller à Lang-Son sans être sûr de pouvoir y rester. On a poursuivi pendant une année une guerre



décousue, meurtrière et coûteuse pour en revenir, — à quoi? tout simplement aux conditions sensées dont on se contente, dont on a raison de se contenter aujourd'hui, après les avoir dédaignées. Le chef du dernier cabinet qui porte si légèrement le poids de ses fautes et qui croit se faire absoudre parce qu'il a laissé à son départ une paix désirée par tout le monde, M. Jules Ferry semble oublier que tout ce qui s'est passé depuis un an est son œuvre; il ne s'aperçoit point que, s'il n'est pas coupable des incidens malheureux qui ont si vivement troublé l'opinion il y a un mois, il est coupable de tout ce qui a précédé, d'une politique stérilement agitée, et que, n'y eût-il que cela, il s'était exposé à périr, à la première occasion, victime de son aventureuse imprévoyance. Le dernier cabinet a payé pour le passé dans cette journée du 30 mars, où il est tombé foudroyé sans avoir eu le temps de dire un mot. Le nouveau ministère n'est pour rien sans doute dans la manière dont ces affaires ont été conduites. Il n'est pour rien dans la guerre, il n'est pour rien dans la paix que M. Jules Ferry lui a léguée toute faite; il n'a pas moins désormais, à vrai dire, une responsabilité assez grave. Cette paix qui vient d'être signée fût-elle en effet sérieuse et sincère de la part de la Chine, comme elle l'est certainement de la part de la France, ce serait une dangereuse méprise de croire que notre politique est dégagée de tout embarras dans l'extrême Orient et de se laisser aller, par un frivole calcul de popularité, à rappeler une partie de notre armée. S'il y a une chose évidente au contraire, c'est la nécessité de laisser pour longtemps au Tonkin des forces suffisantes, et pour protéger une organisation administrative, qui n'est pas l'œuvre la moins compliquée aujourd'hui, et pour garantir cette paix même qu'on vient de reconquérir.

A peine les difficultés de l'extrême Orient paraissent-elles s'apaiser, cependant, un autre incident survient comme pour mettre du premier coup à l'épreuve la diplomatie de notre nouveau ministère. Ce n'est plus cette fois sur le Fleuve-Rouge, c'est sur le Nil que la scène se passe. Les affaires d'Égypte sont décidément de celles qui ne finissent jamais et qui réservent toujours des surprises. Il y a quelques semaines tout au plus, les puissances européennes se sont mises d'accord avec l'Angleterre pour régler la situation financière de l'Égypte. La convention a été signée le mois dernier; elle est conçue de façon à sauvegarder les garanties dues à l'Europe, en permettant à l'Égypte de faire face à ses engagements. D'un autre côté, à cette heure même, une conférence est réunie et délibère à Paris pour établir les conditions de la liberté de l'isthme de Suez. C'est le moment que le premier ministre du khédive, Nubar-Pacha, a choisi pour montrer à sa manière la bonne volonté et les égards qu'il a pour les intérêts des sujets français, pour les droits et les privilèges traditionnels de la France. Un journal du Caire, *le*



*Bosphore Égyptien*, gênait Nubar-Pacha par ses polémiques ou ses divulgations parfois peut-être assez peu mesurées : rien de plus simple, le premier ministre du khédive a supprimé le journal, et il ne s'en est pas tenu là ; il a envoyé des gendarmes, commandés d'ailleurs par un officier anglais, avec l'ordre de pénétrer de vive force dans l'imprimerie du journal, de saisir le matériel, de violer le domicile de l'imprimeur, qui est de nationalité française. Le ministre égyptien, dans son ardeur de répression, oubliait seulement ou feignait d'oublier que les domiciles des Français sont couverts par les capitulations, que nos nationaux sont sous la juridiction consulaire. Vainement le fonctionnaire chargé pour le moment du consulat général de France, M. Saint-René Taillandier, a fait ses représentations lorsqu'il en était encore temps et a envoyé ses agens pour protéger l'imprimeur menacé : Nubar-Pacha ne s'est point arrêté. Les gendarmes égyptiens ont exécuté les ordres qu'ils avaient reçus ; ils ont même maltraité et violenté les agens du consulat. L'exécution a été complète. Évidemment, l'intérêt privé, si sérieux qu'il soit, n'est ici que secondaire ; le point principal, c'est la violation des droits de protection et des privilèges de la France, c'est l'atteinte portée par une brutalité d'arbitraire aux capitulations. C'est là ce que la France ne pouvait admettre pour sa propre dignité, pour la dignité des nations civilisées intéressées à se faire respecter. Elle se devait à elle-même, elle devait à ses nationaux et on pourrait dire à tous les Européens de relever l'injure, de protester avec fermeté, de demander une éclatante réparation au gouvernement égyptien. Elle ne s'est point adressée directement et officiellement à l'Angleterre, puisque c'eût été reconnaître la suzeraineté britannique ; elle a réclamé auprès du khédive, seul responsable, sinon seul coupable. Nubar-Pacha a-t-il cru pouvoir se sauver par des subterfuges et des équivoques ? Il a pris son temps pour consulter la Porte, sans doute aussi pour demander conseil et appui à l'Angleterre, dont il est le protégé compromettant. Il a si bien fait avec ses faux-fuyans que la France s'est fatiguée et que notre consul général a dû quitter le Caire pour se retirer provisoirement à Alexandrie. Ce n'est point absolument, si l'on veut, une rupture diplomatique ; c'est une suspension de rapports en attendant qu'une juste réparation, vainement réclamée jusqu'ici, soit accordée par un mouvement plus ou moins spontané du khédive ou sous l'influence de l'Angleterre qui est certainement décidée d'avance à ne pas laisser cet incident s'aggraver.

De toute façon, la France est engagée aujourd'hui ; elle ne pourrait plus céder sans perdre irréparablement ce qui lui reste de crédit en Égypte, et le nouveau ministre des affaires étrangères, M. de Freycinet, est d'autant plus obligé de montrer quelque fermeté, qu'il a singulièrement contribué, il y a trois ans, à affaiblir la position de la

France sur les bords du Nil. Une faiblesse de plus devant Nubar-Pacha achèverait de ruiner notre crédit auprès des colonies étrangères comme aux yeux des populations. Il n'y a point, du reste, à s'égarer en vaines menaces, à mettre en mouvement soldats ou navires pour des démonstrations qui dépasseraient le but. La France n'a qu'à maintenir fermement ses droits. On ne peut, après tout, résoudre sans elle cet éternel problème égyptien ; ces questions financières elles-mêmes sur lesquelles on vient de s'entendre, elles ne peuvent être définitivement et utilement tranchées sans son assentiment et son concours. La France a donc tous les moyens de venger une injure, de faire respecter ses droits sans sortir d'une froide modération, sans recourir aux procédés extrêmes de la force. Si la guerre est heureusement finie pour elle aux frontières de la Chine, elle ne renaîtra pas pour une querelle avec Nubar-Pacha sur les bords du Nil, et, en définitive, démêlé avec l'Égypte, affaires du Tonkin, ne sont plus que des incidens d'une importance sensiblement diminuée ou limitée au milieu des problèmes bien autrement graves qui s'agitent depuis quelques jours en Europe et en Asie, qui menacent peut-être la paix universelle.

La vraie question aujourd'hui, en effet, celle qui éclipse et domine toutes les autres, c'est cette sérieuse et émouvante querelle qui s'est élevée entre l'Angleterre et la Russie, qui se déroule avec une inquiétante gravité et semble conduire, à travers les protestations pacifiques de deux grands gouvernemens, au plus redoutable des conflits. De cette querelle, qui est, il faut l'avouer, dans la nature des choses, dans la situation des deux empires, mais qui n'avait jamais pris des proportions aussi menaçantes, qu'en sera-t-il demain ? Depuis quelques semaines, l'opinion européenne a eu le temps de passer par toutes les phases, consultant heure par heure tous les augures, tantôt croyant à la paix, parce qu'elle la désire, tantôt voyant la guerre de plus en plus inévitable : la vérité est que tout tient à un fil, à un incident qui peut se passer au loin et entraîner les deux gouvernemens, sans qu'ils l'aient voulu, dans un conflit dont le caractère et les suites possibles échappent à tout calcul. On sait comment la question s'est engagée ou resserrée, dans ces derniers temps, à propos d'une délimitation toujours incertaine aux abords de cette principauté de l'Afghanistan qui a été considérée jusqu'ici comme une barrière entre les deux empires. Les Afghans, soit qu'ils aient agi spontanément, soit qu'ils aient obéi à des instigations anglaises venues du gouvernement de l'Inde, se sont avancés, il y a quelques mois, justement sur un des territoires contestés de leur frontière. Les Russes, à leur tour, ont fait un mouvement en avant ; ils se sont approchés de la frontière disputée, et on s'est bientôt trouvé en présence. Pour éviter un choc qui pouvait éclater d'un instant à l'autre et compromettre l'œuvre pacifique de la commission

de délimitation qui devait toujours se réunir, quoiqu'elle ne se soit jamais réunie, les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg ont adopté le mois dernier, le 17 mars, une sorte d'arrangement. Les Russes se sont engagés à rester provisoirement immobiles dans les positions nouvelles qu'ils avaient prises, à la condition toutefois que les Afghans, de leur côté, ne feraient aucun mouvement ou qu'il ne surviendrait aucune circonstance extraordinaire ; mais, sur ces entrefaites, entre les Afghans établis à Penjdeh et les Russes campés sur la rivière de Kushk, le conflit qu'on redoutait, qu'on avait voulu éviter, a éclaté. Le général russe Komarof, se croyant défié ou menacé, a attaqué les Afghans, les a chassés de Penjdeh et les a mis en déroute en leur tuant cinq ou six cents hommes. Les événemens ont, encore une fois, marché plus vite que la diplomatie ! Voilà le point de départ de la question ou plutôt de cette phase nouvelle d'une question qui existe depuis longtemps, qui s'est nécessairement et subitement aggravée par le combat de Penjdeh, par l'émotion que ce fait de guerre a causée dans les deux pays, par l'attitude qu'ont prise aussitôt les deux gouvernemens de Londres et de Saint-Pétersbourg.

Que l'émotion ait été vive à Londres, on ne peut certes s'en étonner. Les Anglais suivent depuis longtemps avec une susceptibilité jalouse, avec une inquiétude croissante, tous les progrès des Russes dans ces régions de l'Asie qui avoisinent l'Afghanistan. Pour le moment, ils se croyaient garantis par les engagements plus ou moins précis qu'ils avaient obtenus, le 17 mars, du cabinet de Saint-Pétersbourg. Ils ont été portés à voir, dans le combat de Penjdeh ou de Ak-Tepe, livré par le général Komarof, une violation des engagements du 17 mars, la résolution préméditée de la Russie d'aller en avant, et le gouvernement de Londres, qui n'a été en cela que l'interprète fidèle du sentiment anglais, n'a point hésité à accentuer ses mesures de défense militaire, son attitude vis-à-vis du cabinet de Saint-Pétersbourg. Malheureusement, le ministère anglais, cédant à un premier mouvement d'émotion ou aiguillonné par l'opinion, a peut-être trop confondu deux choses, la question principale et un incident. La question principale, c'est toujours cette délimitation, sur laquelle les deux cabinets ne cessent de négocier pour arriver enfin à former une commission chargée de cette opération délicate ; l'incident, c'est la rencontre, à main armée, du 30 mars, entre Russes et Afghans. Le cabinet anglais, vivement préoccupé, a fixé particulièrement son attention sur le combat de Penjdeh, et il a pris peut-être le moyen le plus dangereux en se hâtant, non-seulement de demander des explications à Pétersbourg, mais de réclamer une enquête contradictoire, même au besoin un arbitrage, sur la conduite des chefs militaires russes. Le général Komarof avait adressé à Saint-Pétersbourg un premier mes-



sage où il expliquait naturellement le combat du 30 mars par l'attitude agressive des Afghans. Le gouvernement anglais, à son tour, a demandé un rapport à son général, sir Peters Lumsden, qui ne manque pas de contredire Komarof, qui déclare que les Afghans ont été des modèles de patience, qu'ils se sont laissé attaquer, que le général russe a seul la responsabilité de l'agression, qu'il a le premier pris des positions offensives et ouvert le feu. En d'autres termes, tout ce que dit Komarof, Lumsden le déclare inexact, contraire à la vérité des faits. Le danger était justement de provoquer, de mettre trop crûment au jour ces contradictions, qui étaient inévitables. Il est bien clair que le gouvernement anglais s'engageait dans la voie la plus périlleuse en mettant directement en cause la sincérité, la bonne foi, et, jusqu'à un certain point, l'honneur des chefs militaires russes, en demandant une enquête ou un arbitrage qui, dans sa pensée, ne pouvait être que le procès des généraux du tsar. Éveiller les susceptibilités militaires de la Russie, c'était compliquer et envenimer la question, et c'est ainsi que, par une confusion malheureuse, on est arrivé rapidement au point où l'on est aujourd'hui. M. Gladstone, en s'expliquant ces jours derniers sur le crédit de 11 millions de livres sterling qu'il demande au parlement pour le Soudan, et surtout pour ce qu'il appelle des « préparatifs spéciaux, » n'a pas déguisé la gravité de la situation; il l'a peut-être exagérée en mettant plus d'insistance que de prudence dans quelques-unes de ses déclarations. Le chef du cabinet de la reine ne prétend pas, sans doute, que tous les moyens diplomatiques soient épuisés, il se flatte même que la sagesse et la raison prévaudront encore; il en dit cependant assez pour mettre sérieusement en jeu l'honneur de la Russie et de ses généraux, et ce discours arrivant à Pétersbourg peut certes exciter des susceptibilités et provoquer des représailles: de telle façon qu'on touche réellement à ce point extrême au-delà duquel il n'y a plus que la guerre.

L'Angleterre ne se dissimule pas à elle-même l'extrémité où elle est arrivée. Elle sent, elle comprend virilement, avec plus de résignation que de passion toutefois, qu'elle peut être réduite à accepter cette redoutable lutte comme une nécessité de la position qui lui a été créée en Asie. L'Angleterre est sans doute assez puissante pour sauvegarder, par ses propres forces, son honneur et ses intérêts partout où ils sont menacés. Elle pourrait pourtant se demander si par toute sa politique depuis longtemps elle n'a pas contribué elle-même à créer ou à laisser grandir les dangers contre lesquels elle a aujourd'hui à se défendre; lorsqu'il y a quinze ans elle se réfugiait dans une inaction volontaire et se lavait les mains du malheur des autres, elle ne tardait pas à recueillir le fruit amer de son égoïsme; dès le lendemain elle était obligée de subir la révision du traité de Paris, et c'est surtout depuis cette



époque que la Russie a hâté sa marche au cœur de l'Asie. La Russie a pu faire encore de nouveaux pas, des pas de géant, après cette guerre d'Orient de 1877-1878, qui n'a été possible que parce que bien des événements s'étaient accomplis, auxquels les Anglais avaient prêté les mains, parce que le système des alliances occidentales n'existait plus. L'Angleterre a cru pouvoir abandonner les autres, flatter les puissances, elle croit même encore quelquefois pouvoir se montrer assez désobligeante ou assez revêche avec ceux en qui elle n'a trouvé que des alliés fidèles et souvent utiles. Aujourd'hui elle est seule, et quelles que soient ses forces, dans l'organisation présente de l'Europe, elle aura certainement quelque peine à saisir les points vulnérables de l'empire russe avec lequel elle peut être contrainte de se mesurer. L'Angleterre ne sera pas longtemps seule, dira-t-on; elle trouvera des alliés, elle aura la Turquie, et, dans tous les cas, il ne faut pas croire que par respect pour les traités, elle se laissera fermer la porte de la Mer-Noire. Oui, sans doute, rien n'est plus facile que de disposer, dans des polémiques, des alliances, de la Turquie, du Bosphore! Tout cela est possible. C'est là précisément la question: il s'agit de savoir si cette guerre, dans le cas où elle éclaterait, s'étendra par degrés à l'Europe entière, ou si les influences prépondérantes sur le continent ne s'emploieront pas à la circonscrire sur les frontières de l'Afghanistan, auquel cas la lutte serait assurément moins avantageuse à l'Angleterre qu'à la Russie.

CII. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

---

Les Consolidés anglais, les fonds russes et les rentes françaises ont à peine baissé depuis quinze jours. Les Consolidés sont à 95  $\frac{1}{8}$  au lieu de 95  $\frac{7}{16}$ ; le Russe 1873, coté 86 francs au milieu du mois, est maintenant à 85  $\frac{3}{4}$ . Notre 3 pour 100 a fléchi de 77.65 à 77.45, l'Amortissable de 79.55 à 79.20, le 4  $\frac{1}{2}$  de 108.10 à 107.85.

A s'en tenir à la constatation de ces insignifiantes variations, ou

pourrait être tenté de croire que les appréhensions relatives au conflit anglo-russe, si vives il y a deux semaines, se sont affaiblies, ou du moins n'ont pas augmenté d'intensité. Il n'en est pas ainsi cependant, et plus le mois s'est avancé, plus l'impression s'est généralisée dans les cercles politiques et financiers que la guerre ne pourrait être évitée.

Bien que sincèrement animés de dispositions conciliantes, M. Gladstone à Londres et M. de Giers à Saint-Pétersbourg n'ont pu parvenir à se rencontrer sur un terrain où la conciliation fût vraiment possible. L'ancienne question de la délimitation de la frontière a été reléguée au second plan par celle de l'enquête sur le combat de Penjdeh, qui mettait en jeu des deux côtés l'amour-propre national. Le gouvernement russe a refusé catégoriquement de laisser s'ouvrir la discussion sur la conduite de son général, et M. Gladstone a cru devoir, à l'occasion de la demande des crédits au parlement anglais, livrer à l'appréciation du monde civilisé le point le plus délicat du litige avec la Russie.

Le discours de M. Gladstone et le vote par acclamation du crédit de 11 millions de livres sterling ont détruit à peu près entièrement ce qui restait de chances d'une solution pacifique. Au dernier moment, le bruit s'est répandu d'une nouvelle rencontre entre les Afghans et les Russes, et de l'occupation de Merushak (au sud de Penjdeh) par ceux-ci. Cette information a été confirmée devant la chambre des communes par un membre du cabinet anglais. Il semble donc que la question de paix ou de guerre soit dès maintenant résolue dans le sens le plus fâcheux pour la cause de la civilisation.

Les optimistes avaient fondé de sérieuses espérances, en cas de rupture imminente entre l'Angleterre et la Russie, sur la médiation de l'Allemagne. On se plaisait à déclarer que l'empereur Guillaume interviendrait au moment opportun, ne voulant pas laisser attrister ses derniers jours par un conflit sanglant entre deux grandes nations européennes. Sur cette assurance, la spéculation a relevé un moment les Consolidés à 96, le 5 pour 100 russe à 89, le 3 pour 100 à 78.80, le 4 1/2 à 108.50; l'Italien et le Hongrois avaient eu leur bonne part de cette reprise, que l'on se flattait de maintenir jusqu'à la liquidation.

Mais l'illusion a été de courte durée. Les journaux allemands ont fait entendre que l'Allemagne n'avait aucun désir de s'entremettre dans la querelle anglo-russe, soit qu'il entrât dans les plans du grand chancelier de laisser les choses s'aggraver jusqu'à la guerre effective, soit que le tsar, dans l'entrevue de Skierniewicze, eût réservé sa liberté entière d'action dans l'Asie centrale.

Le médiateur espéré se dérobant, les marchés financiers sont retombés dans le désarroi, d'où quelques efforts énergiques avaient été

tentés pour les sortir. On pourrait d'ailleurs estimer que la baisse des cours est arrivée à son terme, même au cas où la querelle entre Londres et Saint-Petersbourg aboutirait à une rupture complète, si l'état particulier du marché de Berlin, et du nôtre également, ne faisait pas craindre pour la liquidation qui s'approche des perturbations plus graves encore que celles qui se sont produites jusqu'ici.

A Berlin et à Paris, la spéculation avait d'énormes engagements à la hausse sur des fonds d'état donnant lieu aux opérations d'arbitrage, et notamment sur l'Italien, le Hongrois et les valeurs turques. La place de Berlin supportait en outre des positions considérables en valeurs russes. C'est la liquidation de ces engagements et positions qui inspire à juste titre les plus vives inquiétudes après la baisse considérable survenue depuis le dernier règlement de comptes.

De là vient que ces titres, pendant les derniers jours du mois, ont été frappés d'une dépréciation beaucoup plus forte que les consolidés ou les rentes françaises, bien que l'Italien et le Hongrois, par exemple, ne soient pas affectés plus directement que l'Extérieure d'Espagne ou les fonds helléniques, par une guerre éclatant entre l'Angleterre et la Russie et devant avoir pour théâtre principal les steppes de l'Asie centrale.

Depuis le 15 avril, l'Italien a fléchi de plus de 2 francs ; il en est de même du Hongrois ; le premier a été ramené de 93 à 91, le second de 77 1/2 à 75 1/2. Le Turc a perdu 1 franc, à 15.50, les obligations ottomanes privilégiées ont été précipitées à 345 et la Banque ottomane à 500 francs. Ces réactions violentes sont dues à des exécutions de spéculateurs dont le crédit avait résisté aux premiers assauts de la tempête, et qui depuis ont reconnu l'inutilité d'une prolongation de lutte. De ces exécutions, quelques-unes sont forcées, la plupart sont volontaires. Il s'agit, en général, de grosses positions, résolument abandonnées avant qu'il soit trop tard. Malheureusement de telles réalisations ne se peuvent effectuer sans communiquer au marché un ébranlement profond. Des masses de titres, s'abattant çà et là sur la place, y creusent subitement de larges trous que l'affluence des capitaux de placement n'est pas suffisante pour combler immédiatement.

Ainsi le Crédit foncier, malgré le grand succès de son émission d'obligations foncières, succès d'autant plus éclatant que rarement une souscription publique a été ouverte au milieu de circonstances plus défavorables, a baissé de 40 francs à 1.278. Il est bien clair que le conflit anglo-russe n'a modifié en quoi que ce soit la situation du Crédit foncier, et l'on a pu voir cette semaine, par le rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires, combien cette situation est prospère. Mais un spéculateur, bien connu pour ses opérations à longue portée sur les actions du Crédit foncier, a jugé prudent de carguer ses voiles et de rentrer au port.

La Banque d'escompte a reculé de 55 francs à 450, la Banque de Paris de 15 francs à 690, le Suez de 62 francs à 1,922, pour les mêmes motifs qui expliquent la baisse du Crédit foncier.

Aux mêmes influences générales doit se rapporter la réaction si forte dont les actions des Chemins étrangers ont été atteintes, sans qu'aucune cause spéciale puisse être invoquée dans chaque cas particulier. Les Méridionaux d'Italie, malgré le vote définitif des conventions de chemins de fer par l'état, ont perdu 25 francs. Le Saragosse à 370 est en baisse de 22 francs, le Nord de l'Espagne a fléchi de 12 francs à 497, les Lombards de 10 francs à 272, les Chemins autrichiens de 25 francs à 600 francs. Pour ces deux derniers titres, les offres ont été provoquées par le désarroi de plus en plus grand où est jetée la place de Vienne à la suite et sur l'exemple de celle de Berlin.

L'Unifiée a reculé de 12 francs. Il y a eu pendant deux ou trois jours interruption de relations diplomatiques entre notre gouvernement et celui du Caire à cause de l'attitude prise par Nubar-Pacha dans l'affaire du *Bosphore égyptien*. Mais le cabinet anglais a endossé la responsabilité de la conduite de Nubar-Pacha et un arrangement satisfaisant a été préparé entre lord Granville et M. Waddington. L'Unifiée subit simplement le sort de toutes les valeurs sur lesquelles la spéculation avait contracté des engagements exagérés.

Tandis que le marché du terme est ainsi livré à tous les hasards d'une liquidation aussi redoutée des intermédiaires que des spéculateurs, les capitaux de placement, auxquels ces hasards sont complètement étrangers et indifférens, se trouvent appelés à profiter d'une occasion exceptionnelle d'entrer aux conditions de prix les plus avantageuses dans un grand nombre de valeurs dépréciées au-delà de toute mesure. Le portefeuille d'ailleurs ne s'est pas alarmé. Les capitalistes n'ont jeté sur le marché ni leurs inscriptions de rentes ni leurs obligations de chemins de fer, des villes ou du Crédit foncier. Bien au contraire, ils ont opéré de nouveaux achats à mesure que les prix des rentes leur ont paru plus favorables, et il est avéré que des quantités considérables de titres ont été ainsi absorbées depuis le commencement du mois; quant aux obligations de chemins de fer, elles n'ont subi que des variations de cours absolument insignifiantes.

*Le directeur-gérant : C. BULOZ.*



---

LE

# ROMAN D'UN FATALISTE

---

DERNIERE PARTIE (1)

---

## XV.

Une ville de province n'est pas toujours laide : il y en a même, on l'a remarqué, qui possèdent, par le beau temps, un charme traître, lequel serait redoutable peut-être aux gens de passage, s'il ne s'évanouissait pas avec la gaiété solaire des radieux et fugitifs midis. Troyes est du nombre, du moins quand on y pénètre, en venant de la gare, par les quartiers neufs, par les avenues et les squares de création récente. Il y a là un coin de place, donnant sur un jardin public bien exposé, qu'illumine le moindre sourire du ciel, un coin de place qui fait rêver les voyageurs. Ce n'est pas grand, ni beau : c'est calme, et ce n'est pas triste. Une demi-douzaine de petites maisons, de petits hôtels neufs ou soigneusement grattés, rien de plus. Il n'y a peut-être, derrière ces blanches murailles, que de maussades vieillards achevant une vie qui n'a pas eu d'aurores ni de printemps ; il n'y a peut-être même personne du tout. Mais on ne s'en prend pas moins à évoquer, en les

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1<sup>er</sup> mai.

regardant, toutes sortes de visions douces, à imaginer, en longeant les façades propres, en rasant les modestes perrons, toutes sortes de scènes intimes, de joies simples et recueillies. — On trouve aisément, du reste, la maison où loger son bonheur, soit qu'on le tienne, ou qu'on croie le tenir, ou qu'on le pourchasse encore ; car ce serait un bon locataire que le bonheur, de facile composition comme il est, s'il se fixait plus volontiers et ne déménageait pas si vite.

M. et M<sup>me</sup> de La Jonchaie habitaient pendant la plus grande partie de l'année une de ces maisons gaies faisant face à un vaste square. — Trois marches basses, un vestibule étroit, dallé et orné de sièges en acajou massif, et l'on est dans le salon, longue pièce claire, percée à chaque bout de deux grandes fenêtres et donnant, d'un côté, sur le jardin public, de l'autre côté, sur un jardin privé, moins imposant et moins bien situé, mais plus gracieux et mieux planté.

C'est là que Marc, causant avec une vieille dame en bonnet à ruches et à rubans, laide, déjetée et effroyablement souriante, attendait Blanche. La porte s'ouvrit : c'était M. de La Jonchaie.

— Eh ! eh ! notre fiancé !.. C'est fort bien, c'est parfait... Bonjour, cher monsieur, bonjour !.. Ma bonne amie, vous avez fait prévenir Blanche, n'est-ce pas ?

— Certes ! dit la vieille dame, dont toutes les rides se creusèrent en un affreux sourire, jaune et plissé. Je me serais fait scrupule de retarder l'entrevue de ces jeunes gens... Je ne connaissais pas M. Bréan ; mais il s'est présenté lui-même, et, dès qu'il s'est nommé, j'ai dit qu'on avertît Blanche en même temps que vous, mon ami.

Il y eut un silence prolongé. ces trois personnes n'ayant absolument rien à se dire d'intéressant, du moins à ce qu'il leur sembla tout d'abord, et les banalités d'usage entre indifférens ne leur paraissant pas en situation.

— Depuis deux jours, — reprit enfin M<sup>me</sup> de La Jonchaie, qui se décidait à aborder l'unique sujet de conversation qui fût praticable, — Blanche a de la langueur, de la tristesse ; elle rêve.

— Qui a-t-elle vu, ces jours-ci ? demanda Marc d'un ton détaché.

— M<sup>me</sup> de Neufinglise et son fils.

— Ah !

A ce moment, Blanche entra. Elle était aussi pâle que le jour où Marc l'avait revue, pour la première fois, dans ses vêtements de deuil ; et son teint avait quelque chose de plombé, de maladif, un reflet de souffrance qui alligeait.

Les deux vieillards se retirèrent. M<sup>me</sup> de La Jonchaie, pour laide et décharnée qu'elle fût, n'en paraissait pas moins une excellente personne, et l'on n'eût eu aucune raison d'en douter vraiment, sans le

caractère étrange d'un sourire que l'ouverture démesurée de la bouche transformait en rictus. — Marc fut bien aise d'être débarrassé de ce sourire, qui l'inquiétait et l'agaçait comme une moquerie.

Le visage de Blanche s'était éclairé lorsqu'elle avait tendu la main à Marc. Dès qu'elle se trouva seule avec lui, elle s'efforça de prendre un air riant ; mais une larme lui vint, qu'elle ne put cacher.

— Pardonnez, pardonnez, dit-elle ; je n'ai que vous d'ami.

Marc la fit asseoir et s'assit près d'elle en lui prenant les mains.

— Oui, votre ami, votre confident... Oubliez ce que vous m'avez dit un jour au sujet de mes attributions ; n'essayez plus de les limiter. Ouvrez-moi tout grand votre cœur ; c'est le meilleur de vos amis qui frappe à la porte : ne le laissez pas s'y morfondre... Vous avez un chagrin, un grand chagrin ? Et qui vous vient de Neufinglise, n'est-il pas vrai ? M. Gilbert y est en ce moment ?

— Oui.

— Eh bien ! avec courage, contez-moi tout ; avec courage, j'entendrai tout.

L'attitude et le procédé de Marc étaient si touchans que Blanche, déjà fort émue, se mit à pleurer tout de bon. Marc la laissa faire, se contentant de lui demander sa confiance, insistant pour avoir le récit de ses peines.

Elle raconta alors qu'elle avait, depuis longtemps, le pressentiment d'une trahison de la part de Gilbert, d'une infidélité de ce cœur de vingt ans.

Le jeune homme ne venait pour ainsi dire plus à Neufinglise. Elle l'avait vu une fois, peu de temps après la mort de M. de Servière ; elle avait fait allusion, ce jour-là, à leurs souvenirs d'enfance, disant que son cœur, à elle, ne changerait jamais ; il n'avait rien répondu, sinon que les événemens étaient parfois plus forts que les sentimens. Elle avait interrogé alors M<sup>me</sup> de Neufinglise, en la traitant de mère, comme d'habitude, pensant toujours que ce doux titre qu'elle lui donnait n'était qu'une anticipation des mots sur les faits. M<sup>me</sup> de Neufinglise s'était montrée plus affectueuse que jamais, mais triste, peu encourageante, plutôt prête à la consoler qu'à la rassurer et à l'affermir dans l'espoir. Maintenant, Gilbert était à Neufinglise ; il était venu à Troyes, l'avant-veille, avec sa mère, qui, toute malade qu'elle était, avait tenu à l'accompagner. Il avait dit à Blanche que, la sachant fiancée à un autre de par la volonté paternelle, il s'était cru libre et avait pris ailleurs des engagements de cœur, ajoutant qu'il n'y avait jamais eu, du reste, ni sermens ni promesses entre lui et la jeune fille, puisque celle-ci, du vivant de son père, s'était constamment refusée à lui donner sa parole. Même il avait eu la cruauté d'ajouter qu'il se jugeait si peu lié envers elle et la jugeait, elle, si parfaitement engagée envers un autre qu'il se fût abstenu de parler de tout cela sans

l'insistance de sa mère, qui avait exigé qu'il vînt lui-même et s'expliquât. — Elle ne savait rien de plus. Allait-il se marier prochainement? N'était-ce qu'une défaite pour sauvegarder ou reprendre sa liberté? Elle l'ignorait; M<sup>me</sup> de Neufinglise, questionnée à ce sujet, n'avait rien pu ou rien voulu lui dire.

Ce petit roman de jeune fille, très insignifiant par lui-même et très plat, prenait, en passant par la bouche de Blanche, un caractère presque tragique, tant on sentait profonde la déception de ce cœur d'enfant. Il suffisait de l'entendre prononcer le mot *trahison* pour comprendre qu'elle était sincèrement convaincue de la scélératesse de Gilbert et de l'horreur du forfait.

— Mais pourtant, vous n'aviez rien promis; en réalité, vous n'avez jamais été sa fiancée que dans votre imagination...

— Et dans mon cœur. Il savait que je l'aimais, et que c'était par respect pour mon père que je refusais de me lier en paroles. En tout cas, lui, il m'a toujours dit qu'il m'aimait, que sa vie m'appartenait, qu'il m'épouserait ou ne se marierait pas...

— Ma chère Blanche, ma chère enfant, ce sont des mots, des mots très doux à dire et à entendre, mais si légers, si légers que le vent qui passe ne leur permet guère de séjourner dans les mémoires.

— Ils se sont pourtant gravés dans la mienne, et ils y resteront toute ma vie.

— Ne dites pas cela,.. ne le dites plus, je vous adjure de ne plus le dire...

— C'est vrai; vous espérez, vous... Eh bien! mon pauvre ami, il ne faut rien espérer, voyez-vous. Je ne veux pas vous tromper; je vous aime d'une franche affection... Je vous aurais aimé, sans doute, d'une affection plus tendre, si j'en avais eu, si je m'en étais cru le droit... Mais, à présent, c'est fini; on ne donne pas deux fois son âme.

— Blanche, ma pauvre Blanche, attendez d'avoir vécu pour formuler de telles sentences! Si vous saviez comme on en appelle à soi-même de ces arrêts rendus par soi-même contre soi-même!

La jeune fille secoua la tête de l'air étrangement sérieux qu'elle avait quelquefois, et, levant vers Marc ses beaux yeux gris tout humides, elle prononça cette phrase, que prodiguent si bien les femmes de tout âge, mais qui n'en résonna pas moins, funèbre comme un glas, aux oreilles du malheureux fiancé :

— Non, on n'aime pas deux fois.

Marc eut un mouvement de colère, qu'il ne sut pas maîtriser d'abord, et s'écria, en marchant d'un pas bref et saccadé à travers le salon :

— Allons donc! c'est fou, ce que vous dites là! Croyez-vous être



la première à qui il arrive de le dire, pour n'y plus songer ensuite? Quoi! parce que vous avez aimé un adolescent qui vous a eu vite oubliée, dès qu'il a été livré à lui-même en plein Paris,— chose bien difficile à prévoir, en vérité! — vous vous condamneriez?..

Mais il s'arrêta net, comprenant d'ailleurs que Blanche serait insensible à toute philosophie. Il revint alors vers elle et lui reprit les mains. Un instant, il songea à lui divulguer brutalement les circonstances de son abandon et à l'édifier sur le compte de sa rivale; peut-être ces révélations soudaines et humiliantes ébranleraient-elles dans son cœur le culte du souvenir, la religion de l'amour unique. Mais, en contemplant les traits enfans, si doucement et si remarquablement mélancoliques, de la jeune fille, empreints de plus, à cette heure, de toute l'austérité sombre d'un vrai chagrin, il renonça à le faire : il n'eût pu se résoudre à aggraver un pareil désenchantement. Et puis, que comprendrait-elle bien, elle, enfant de dix-sept ans? Et, si elle ne comprenait pas, irait-il flétrir son âme, lui enseigner la vie en l'initiant à tant de réalités misérables, sans même être sûr qu'il lui serait donné de réparer plus tard, par sa tendresse et sa constance d'époux, le mal qu'il aurait fait à cette jeune fille aimante et pure? En outre, il n'était pas absolument convaincu de l'action curative du mépris sur l'amour, — quoiqu'il en admit volontiers les bons effets, surtout dans le cœur des femmes.

Attachant sur elle son regard plein de tendresse et de bonté, il lui dit avec une douceur d'accent qui avait un charme grave :

— Ma chère Blanche, je ne vous demande pas de croire à l'oubli; c'est une vilaine croyance, que la vie nous inculque toujours trop tôt. Souvenez-vous, souvenez-vous longtemps de cet amour qui me désespère; ne le reniez jamais, et demeurez ferme dans cette conviction, qui est la bonne, que vous n'aimerez plus désormais avec la même fraîcheur de sentimens, la même foi, la même sérénité... Seulement, ne dites pas, par pitié pour moi, ne dites pas que vous n'aimerez plus. On peut aimer, hélas! et avec sincérité, avec passion, bien des fois au cours de la vie, parce que l'on peut aimer de bien des manières, et que le cœur a plus de sensibilité que de mémoire; il y a mille sortes d'amour, quoi qu'en ait dit un penseur, ordinairement mieux inspiré, qui a cru trouver une maxime et n'a rencontré qu'une phrase... Eh bien! ne m'interdisez pas l'espoir. Tous les sacrifices que vous me demanderez, j'y consens : mutisme, patience, résignation, rien ne saurait me coûter autant que d'abdiquer, dès à présent, toute pensée de triomphe lointain, toute chance, même tardive, de succès et de bonheur... Et vous savez que déjà je vous ai donné des gages... Mais que je puisse espérer!.. Ne pas désespérer tout à fait,.. rien que cela, je vous en prie!

La jeune fille, les yeux encore voilés de pleurs, remuée, bercée par cette voix au rythme lent, si pénétrante et si tendre, écoutait l'humble et discrète cantilène, l'hymne douloureux de l'amour fidèle et dédaigné.

Il régnait une grande paix dans le glacial et vide salon de province aux meubles centenaires ; la vieille pendule, qu'on avait perdu l'habitude de remonter, ou qui avait perdu celle de marcher, dormait muette sur son socle d'onyx incrusté de bronze doré, et deux bûches écroulées, émiettées, mêlaient leurs noirs débris carbonisés sur un lit de cendres déjà froides.

— Non, non, — dit Blanche d'une voix raffermie, après s'être essuyé les yeux, — je ne puis ni ne dois vous donner d'espoir... Mais écoutez...

Elle s'interrompt, légèrement suffoquée ; puis, se dirigeant vers l'une des fenêtres du fond, lesquelles, par des marches de bois à l'intérieur et par des marches de pierre à l'extérieur, permettaient l'accès direct du jardin, elle reprit :

— Venez avec moi ; le grand air, c'est mon élément.

Un soleil de janvier, un peu blême, mais réjouissant quand même, éclairait le petit enclos planté, qui ne rappelait les jardins de curé, tant appréciés des provinciaux, que par ses dimensions modestes. Les courtes allées, sans bordures, étaient larges et bien sablées ; les petites pelouses, soigneusement entretenues, étaient toutes hérissées de clochetons de paille recouvrant des plantes frileuses ; les arbres, aussi nombreux que possible, étaient tous de noble origine ; il n'y avait là ni bassin, ni jet d'eau, ni rocailles, ni statues ; et les murs étaient partout tapissés de lierre. — Quelques roulemens de voitures, espacés et sonores, étaient le seul bruit qu'on entendît.

— En mettant ma main dans la vôtre, — dit Blanche, redevenue calme, presque souriante, et dont rien ne trahissait plus l'émotion, si ce n'est une inflexion plus basse et plus monotone que celle à laquelle elle avait accoutumé Marc, — j'ai pris envers vous un engagement que je tiendrai. Je serai votre femme, .. quand vous voudrez, .. une bonne et honnête compagne, croyez-le, reconnaissante et dévouée, une amie, .. la meilleure que vous puissiez avoir. Quant à vous aimer comme vous méritez que l'on vous aime, vous qui avez tant de qualités rares, quant à vous aimer comme vous désirez que je vous aime, non, encore une fois, je ne puis vous encourager à espérer que j'y viendrai un jour ou l'autre. Le temps et l'expérience m'apporteront certainement la paix du cœur ; mais rien ne renouvellera mon âme à ce point que je la sente encore libre et jeune comme elle l'était... J'ai assez lu, sinon assez vu déjà, pour ne pas ignorer que l'amour peut être absent du mariage sans que la dignité des époux en souffre... Je vous dois mon consentement, mon estime,

mon amitié ; si vous pensez que tout cela puisse faire du bonheur pour vous, je vous l'offre : acceptez-le sans plus de scrupule : vous avez assez fait pour moi.

— Oui, dit Marc amèrement, vous vous immolez.

— Je ne m'immole point, fit observer Blanche très doucement, puisque, dès l'origine, j'étais sacrifiée et que me voilà délaissée... Je m'acquitte... Voulez-vous que j'ajoute quelque chose ? Je m'acquitte sans répugnance ; car, s'il est un homme que j'eusse aimé, à défaut de Gilbert, cet homme, c'est vous, sûrement... Est-ce assez ?

Marc entendit tête basse ce noble aveu, cette fière déclaration ; il accueillit cette offre loyale et réconfortante, comme un gibier d'assises accueille son arrêt de mort : avec aussi peu de stupeur que d'enthousiasme. — L'âme humaine n'est pas seulement une machine bien compliquée, c'est une machine qu'affecte un singulier vice de construction : toutes les pièces en sont mal ajustées, et cela marche tout de même, — ce qui explique, du reste, que les psychologues, ces prétentieux experts-jurés en mécanique cérébrale, y perdent facilement leur latin, dès qu'il ne s'agit plus de découvrir que les femmes sont coquettes et les hommes incontinens, — ou quelque autre chose aussi neuve.

Le jeune homme avait, de propos délibéré, couru au-devant de cette situation qui lui était faite actuellement, et sur laquelle il n'avait même pas toujours été en droit de compter ; et voilà qu'il se sentait sans courage pour l'accepter ! Être le mari de Blanche, l'aimer à loisir, sans avoir à batailler à tout instant contre des préventions ou des rancunes, l'amener insensiblement de la sympathie à la confiance, de la confiance à la tendresse, tel avait été, pendant des mois, son rêve ; et maintenant que le rêve, prenant un corps, allait passer dans sa vie pour s'y fixer à jamais, il s'indignait contre sa mauvaise fortune, il était tout près de croire à une déconvenue ! — C'est que, de toutes les erreurs que nos appétits imposent à notre conscience, la plus spécieuse est celle qui nous montre le bonheur dans les faits, au lieu de nous le faire voir là où il est réellement : dans l'imagination. Quand on aime de loin, ou admet facilement, à travers l'hallucination du désir, que la joie suprême soit de posséder ce qu'on aime et d'exprimer les délices de la possession ; mais, dès qu'approche l'heure décisive, on reconnaît que cette joie n'est rien sans la certitude, fondée ou illusoire, d'une réciprocité parfaite dans l'amour et dans le bonheur, — laquelle pourtant ne nous peut causer de satisfaction quelconque qu'en raison de l'idée que nous nous en formons. — Qu'importe, avons-nous dit, que je sois aimé d'une façon ou d'une autre (il y a même des gens qui disent : Qu'importe que je sois aimé ou non), si j'aime assez pour que la pos-

session me comble ? Et, aussitôt que nous constatons chez notre partenaire un peu moins de calorique et d'entrain que nous n'en sentons en nous-même, nos espérances s'envolent, notre ardeur même s'affaïsse. Nous ne nous rendons pas compte, par avance, de l'impression désolante que peut produire un seul mot tiède sur notre âme exaltée ; mais il n'en est pas moins vrai que, pour aimer indéfiniment avec désintéressement, il faudrait n'avoir jamais à essayer de calmantes répliques, il faudrait *monologuer* tout le temps, aimer une absente, ou une muette, ou être sourd soi-même.

¶ Marc eût beaucoup donné naguère pour entendre Blanche lui parler ce langage qui l'attristait tout autant, à cette heure, qu'un refus définitif. — Il y avait d'ailleurs quelque chose de singulièrement poignant à ouïr ces propos désenchantés, mais résolus, qui émanaient d'une jeune fille de dix-sept ans, pleurant sa foi sans insulter sa religion.

— Enfin, dit le jeune homme avec un long regard, si, mû par un sentiment de délicatesse, excessive peut-être, je repousse votre offre, que deviendrez-vous ? Vous attendrez la fin de votre deuil pour assister à un défilé de prétendants ?

— Vous me connaissez maintenant assez, répondit Blanche sur un ton de reproche, pour me mieux juger. Il n'y a que deux hommes au monde que je puisse épouser : Gilbert et vous.

— Pardon ! il n'y en a plus qu'un, M. de Neufinglise s'étant mis de lui-même hors de cause.

— Oui... c'est vrai.

Blanche avait dit ces deux derniers mots après une hésitation, et comme à regret. Il semblait qu'elle ne pût se résoudre encore à abandonner tout espoir de voir Gilbert revenir à elle. Marc saisit cette nuance d'inconsciente restriction dans sa réponse.

— Voyons, Blanche, soyez franche. Si M. de Neufinglise, un peu plus tard, vous revenait, ou faisait mine de vous revenir, étant resté libre, n'éprouveriez-vous pas un grand désir de clémence ? Et, s'il ne tenait qu'à vous, ne le relèveriez-vous pas vous-même de son indignité ? Quand on croit à l'éternel et à l'absolu dans le romanesque, on doit n'aimer qu'un roman, et être toujours disposé à le relire.

La jeune fille, sans chercher à fuir le regard de Marc, lui répondit avec une complète simplicité de ton :

— Je regretterai toujours, je vous l'ai dit, la ruine de ce premier et unique amour... Oh ! je me rends compte qu'il y a de tout autres façons de comprendre l'amour, quoique je ne saisisse pas très bien le caractère de ce sentiment, tel qu'il existe chez la plupart des gens, où il me paraît s'accommoder de tous les compromis, naître et disparaître selon la volonté, ou le caprice, ou l'occasion du moment.



Quoi qu'il en soit, pour moi, on ne peut aimer qu'une fois; il faut s'y prendre de bonne heure, n'avancer qu'avec lenteur et prudence; moyennant quoi, on n'est pas encore sûr de ne pas se tromper, puisque je me suis trompée... Quant à Gilbert, si, apprenant que, comme lui, je suis demeurée ou redevenue libre, il entendait se prévaloir du passé et venait me rappeler notre enfance ainsi que nos rêves communs,.. pourvu qu'il justifîât en partie sa conduite, qu'il ne se contentât pas de s'en excuser sur sa jeunesse, et qu'il me persuadât qu'il a pu légitimement se croire délié, j'avoue que j'hésiterais à le repousser. J'ai de la fierté: je n'ai pas d'orgueil, encore moins de vanité.

— C'est bien, dit Marc avec effort. Voilà qui me décide.

— Que voulez-vous dire?

— Rien, rien... Je vous reverrai avant peu, je pense... A bientôt!

Il la quitta précipitamment, sans vouloir s'expliquer davantage; et, une heure après, un de ces terribles trains *omnibus* qui desservent les petites localités, à une allure de convoi funèbre, l'emportait lourdement vers Méry-sur-Aube.

— Mon Dieu, — se disait-il en regardant derrière les vitres moites de son compartiment la plate campagne champenoise, qui s'enveloppait pour dormir dans un manteau sanglant de brunes empourprées, — il est clair que je ne changerai jamais... Toujours cette préoccupation d'une belle attitude en face de l'inévitable! Je ne serai jamais, à mes propres yeux, qu'un pantin qui a la liberté de ses gestes et qui tâche d'en trouver de nobles... Je vais m'employer à lui rendre son Gilbert. Mais ai-je la conviction que je me sacrifie, que je serai vraiment l'auteur de mon sort? Nullement. Si je n'épouse pas Blanche, c'est que, de par un décret éternel, je ne devais pas l'épouser; et, si je l'épouse à la fin, c'est qu'il n'y a vraiment pas moyen qu'il en soit autrement... Enfin, faisons toujours les gestes de notre mieux, et tâchons de les approprier aux situations!

## XVI.

Trois ou quatre jours durant, Marc se battit corps à corps avec cette pensée d'aspect héroïque, qui avait prétendu s'imposer à lui d'autorité, et dont il avait cru, de bonne foi, pouvoir accepter le joug sans récrimination ni dispute: rendre à Blanche son fiancé d'élection, — ou du moins travailler à le lui rendre.

Malgré lui, et en dépit de tous les raisonnemens ironiques qu'il empruntait à sa philosophie résignée, il lutta contre l'idée du sacrifice vrai ou apparent que lui avait suggérée sa tendresse pour M<sup>lle</sup> de Servière, ainsi que son penchant inné aux chevaleresques attitudes.

Mais l'idée, appuyée par la doctrine qui dominait la vie du jeune homme, par cette opinion singulière que la seule liberté dont nous jouissions se dépense en paroles, en gestes et en actes dénués de toute portée réelle, l'idée généreuse l'emporta sur les résistances de la passion et de l'instinct : triomphante, elle lui dicta la délicate démarche qu'il avait entrevu la possibilité d'accomplir pour le service de Blanche. Et, dès lors, idéalisé, *sublimé*, en quelque manière, par cette lutte ardente, l'amour de Marc parut entrer dans une phase d'apaisement.

Comme il sortait de chez lui, se rendant à l'auberge où il avait coutume de louer le véhicule indispensable à ses excursions lointaines, il aperçut, de l'autre côté de la rue de Paris, M<sup>lle</sup> Angèle, dont il avait à peu près oublié l'existence. Il la salua avec toute la courtoisie qui lui était habituelle, mais sans aucune insistance, comme quelqu'un qui ne tient pas à causer et n'est pas désireux qu'on l'arrête au passage. Elle traversa la rue; venant droit à lui. Il s'apprêta dès lors à lui faire bon visage, car il n'avait jamais eu le moindre grief personnel contre l'ancienne institutrice de M<sup>lle</sup> de Servièrre, — bien au contraire. — Il estimait, au surplus, en sa sagesse, que c'est une trop grande besogne, et trop incertaine dans ses résultats, que de juger les gens d'après l'ensemble de leurs actes, et qu'il suffit de les juger selon ce que nous leur devons, individuellement, de gratitude ou de ressentiment.

— Monsieur Bréan, enchantée !

— Vous habitez donc encore ce pays, mademoiselle ?

— Je suis à Troyes, depuis pas mal de temps, pour le règlement de certaines affaires d'intérêt. Vous savez bien, la ferme des Sarcelles et la petite maison ?.. Oui, j'habiterai cela l'été... Dites-moi, sans indiscrétion, où en êtes-vous ? Vous mariez-vous bientôt ?

— Rien ne presse.

— Ah !.. J'aurais cru... Savez-vous ce qu'on dit dans le pays ?

— Je ne m'en doute pas.

— Bah !.. Alors, à quoi sert la gendarmerie ? Elle n'arrête pas souvent ; elle devrait au moins rapporter quelquefois.

— Sévère, mais très plaisant... Ah ça, mais, vous, mademoiselle, qui n'appartenez pas à ce corps d'élite, vous qui venez de m'arrêter, et qui ne demandez pas mieux que de rapporter les bruits courans, me ferez-vous languir ? Différez-vous le vif plaisir que j'aurai à être instruit par votre bouche de ce qui se dit sur mon compte et la satisfaction, non moins vive, que vous éprouverez à m'en instruire vous-même ?

— Eh bien ! mon cher monsieur, on trouve d'abord un peu étrange que M<sup>lle</sup> de Servièrre, une orpheline de dix-sept ans, habite si souvent La Chaumine, à quelques kilomètres de Méry, lieu de

résidence de son fiancé, qu'elle ne paraît pas devoir épouser de sitôt, et qu'elle l'habite seule avec une femme de charge...

— Une dame de compagnie, qui est, en même temps, une amie, interrompit Marc assez durement, et une amie des plus dévouées comme des plus respectables. Quel meilleur chaperon, pour une jeune fille qui n'a plus ni père ni mère, que la personne qui l'a élevée ?

— Une dame de compagnie, soit ! fit avec un dédaigneux sourire M<sup>lle</sup> de la Rue. Enfin, il y a des gens qui trouvent cela bizarre ; tranchons le mot : inconvenant... Oh ! vous devinez fort bien, mon cher monsieur, que, si je me fais l'écho de ces cancans de province, c'est que je veux en venir à quelque chose d'intéressant. Vous êtes trop perspicace pour m'avoir tout à fait mal jugée ; vous avez compris, dès longtemps, que je ne suis pas un des nombreux échantillons de ce type vulgaire de la déclassée, jalouse, venimeuse, bavarde, médisante : je fais ce que j'ai résolu de faire, à moins que la mort ou le mauvais sort ne s'en mêle, mais je ne m'attarde jamais aux petites besognes inutilement salissantes... Pourtant, c'est une petite besogne que celle que j'accomplis en ce moment ; mais une petite besogne qui me passionne et m'enchanté, et nullement salissante... Donc, je continue... Eh bien ! oui, on dit cela dans le pays. Et le meilleur de vos amis, pour vous rendre service, ne saurait vous conseiller autre chose que ce que je veux vous conseiller moi-même : Mariez-vous le plus vite possible... Maintenant, si vous êtes curieux de savoir quel mobile me détermine à vous donner ce bon conseil, je vous avouerai que j'ai gardé à M<sup>me</sup> de Neufinglise une rancune implacable. Je n'ai pas douté un seul instant qu'elle n'ait attisé les mauvais sentimens de Blanche à mon endroit, au lieu de les adoucir. Or, je la vois toujours présente, toujours active auprès de mon ancienne élève, et je vous sais, vous, hésitant, timoré, scrupuleux. On va vous berner, si personne, à temps, ne vous avertit : Gare ! Et il se trouve que la mystification ne vous atteindra pas seul, qu'elle retombera sur Blanche, irrémédiablement compromise grâce aux circonstances, grâce aux facilités que lui a ménagées M. de Servièrre à cet égard par ses dernières instructions. Vous n'épouserez pas ; Gilbert épousera ; vous serez malheureux ; et Dieu sait ce qu'on inventera sur le compte de Blanche et sur celui de son père, qui était médiocrement aimé et qu'on appelait « l'athée de Hautrupt : » voilà ce qui va se passer si l'on ne vous stimule un peu. Vous stimuler, cher monsieur, en vous démontrant que l'intérêt de M<sup>lle</sup> de Servièrre s'accorde avec le vôtre pour commander une prompté solution dans le sens le plus favorable à votre amour, tel a été mon but en vous abordant. Je n'en dirai pas davantage... Adieu !

Marc effleura du bout des doigts la main bien gantée de M<sup>lle</sup> de la Rue, la salua et continua sa route, mais à une allure ralentie qui lui permit de rouler une foule de pensées dans sa tête, en allant de la rue de Paris à l'auberge du *Pont-de-l'Aube*, sans dévier de son bref itinéraire. Il admira d'abord sincèrement la ténacité des rancunes de femme; il lui parut remarquable que M<sup>lle</sup> Angèle, irrémisiblement séparée de Blanche, pour toujours étrangère à sa vie et à son avenir, et qui resterait constamment, selon toute probabilité, en dehors de l'orbite des Neufinglise, se préoccupât encore à un si haut point d'un mariage qui aurait dû désormais l'intéresser si peu. Puis, il médita sur le rôle étrange, mystérieux, que jouent dans notre vie certains personnages d'apparence secondaire, que nous croyions appelés à y figurer tout au plus comme des comparses, et à qui échoit pourtant la mission de nouer l'intrigue ou d'amener le dénouement, — quelquefois les deux ensemble, — sans être pour cela directement mêlés à l'action, traversant la scène sans jamais l'occuper. Ensuite, il se demanda si le projet qu'il avait conçu et auquel il se préparait, ce jour-là même, à donner un commencement d'exécution, n'était pas destiné à tourner contre Blanche. A supposer que Gilbert finît par épouser la jeune fille, il était permis d'admettre que ce ne serait pas pour le bonheur de celle-ci; et si, en outre, la médisance se mettait de la partie, quel rôle, en dernière analyse, se trouverait-il avoir joué dans l'affaire, lui, l'homme dévoué, dévoué jusqu'à l'inconséquence et jusqu'à la maladresse?... Mais c'étaient là des réflexions bonnes tout au plus pour un être libre, ayant conscience de sa liberté. Marc ne s'y arrêta pas autrement.

Le cabriolet suivit la route de Hautrupt et passa devant La Chaumière. L'habitation était fermée. Il y avait du soleil et de la gaieté partout, dans cette rue de village faite d'un tronçon de grande route, par cette journée lumineuse de fin d'hiver, partout, excepté près de la maison vide aux volets joints, aux muets entours: il suffit d'une paire de contrevents maussadement clos pour attrister et gâter tout un aimable paysage; que dire d'une série de fenêtres sans regard, comme des yeux d'aveugle, dont pas une ne s'entr'ouvre sur toute une longue façade? La nudité des arbres du jardin laissait à découvert le morne aspect du logis déserté, qui assombrissait, à ce qu'il semblait, la poussière blanche du chemin, et dont aucun passant n'était mieux que Marc en état de ressentir la contagieuse tristesse. — Passer ainsi devant une maison inhabitée où l'on avait donné gîte à ses rêves, où avaient trouvé asile les chimères d'avenir et les projets de bonheur élaborés au jour le jour, pendant les période de jeunesse et de foi, y passer sachant qu'on n'y rentrera jamais, qu'un autre en prendra possession tôt ou tard, s'y instal-



lera, y creusera le nid de ses joies et achèvera de l'ouater peut-être avec les débris d'illusions, les bribes de souvenir et d'espoir que vous y avez laissés traîner, c'est une des plus âpres, des plus poignantes épreuves qui puissent faire gémir en secret le cœur d'un homme.

Au bord du fossé, sur le sol dur et blanc de la route, à quelques mètres de la porte, une bande de gamins jouaient et se roulaient dans la poussière. Il se rappela qu'il y avait aussi une bande de gamins poudreux et braillards, à la même place, le jour d'été où, pour la première fois, il avait franchi ce seuil, pour lui dorénavant barré : — les museaux d'enfans étaient rouges de chaleur alors, au lieu d'être rougis par le froid : c'était toute la différence. — Ne dirait-on pas que le hasard s'étudie à placer sous nos yeux, dans les instans moroses, des scènes déjà vues en des momens heureux, des tableaux, des épisodes, des incidens qui nous contraignent à nous bien remémorer en détail les circonstances de nos joies écoulées. Ce sont des points de repère qu'il nous offre pour nous mieux guider dans la souffrance du ressouvenir, dans l'art de revivre, malheureux, un bonheur ancien.

Marc, d'un mouvement nerveux, secoua les rênes, ce qui releva l'allure dodelinante et basse du cheval, après l'avoir fait butter de surprise ; et le cabriolet dépassa rapidement la porte normande, coiffée de chaume.

La voiture suivit encore quelque temps le grand chemin, puis le quitta pour s'engager dans une traverse, au bout de laquelle le jeune homme dut se renseigner, ne sachant s'il lui fallait tourner à droite ou à gauche. Renseignemens pris, il tourna à droite et, s'armant de patience, laissa la jument trotter à sa guise : Neufinglise était encore à sept kilomètres de là.

Les plaines succédaient aux plaines, uniformes, monotones à coup sûr et lassantes pour la vue, mais non pas identiques les unes aux autres, dès qu'on y regardait avec attention : cette vaste étendue se partageait en zones, dont chacune avait une physionomie spéciale, qu'elle devait, soit à l'ordre des cultures, symétriques par régions, soit à des mouvemens de terrain ridant à peine la surface des champs, mais qui suffisaient à leur donner, grâce à des groupemens variés, de particulières et reconnaissables configurations. Ici, des ondulations courtes et répétées ; là, des courbes allongées, insensibles et rares ; plus loin, une sorte de hérissément du sol se soulevant en papules, comme l'épiderme d'une personne qui a la *chair de poule* ; partout, l'irrégularité, le caprice sous une apparence d'inflexible monotonie. Marc s'habituaît décidément à ce panorama où le pittoresque manquait, mais où abondaient les petites variétés de détail, que son œil, d'abord inhabile à les saisir, excellait maintenant à

découvrir et à classer. Encore un peu, et il admirerait, il aimerait peut-être ce qui, au début de son séjour, l'avait si profondément navré. — Les vilains pays sont comme les laides gens : il ne s'agit que de s'accoutumer à leur aspect, de pénétrer dans l'intimité de leur laideur, pour ne plus voir d'eux que ce qui en est aimable ou possible à aimer. Qui sait même si la laideur n'est pas vraiment un genre de beauté qui nous dépasse?

Les champs étaient de moins en moins nus; on eût dit que la contrée se boisait à vue d'œil.

Sur une plaque bleue, boulonnée au mur de la première maison d'un village, Marc lut enfin le nom de *Neufinglise*, avec toutes sortes d'indications kilométriques.

Il n'eut rien à demander : à cent pas de lui, une grille ouverte lui indiquait l'entrée du château. Il la franchit à pied, ayant laissé son cheval et sa carriole aux mains d'un petit paysan, et traversa un grand jardin à la française, entouré d'une épaisse ceinture d'arbres, laquelle permettait de supposer l'existence d'un beau parc au-delà des limites du jardin. Le château, — un vrai château, — lourd et imposant, vieux de trois siècles au moins, se dressait, gris et triste, au bout d'une large allée centrale, qui avait dû être jadis une belle avenue seigneuriale, mais qui avait été récemment replantée.

— Pardon! — cria le jeune homme à un grand gaillard qui brouettaient du terreau dans la direction du potager, que l'on apercevait sur la droite, à travers les arbres, — je désirerais parler à M. de Neufinglise. Y a-t-il là quelqu'un pour lui remettre ma carte?

— A M. Gilbert?.. Mais il est reparti d'avant-hier, à ce que je crois. Si vous voulez attendre une minute, monsieur, je vais demander... si toutefois monsieur ne préfère pas aller lui-même jusqu'au château...

— Qu'y a-t-il, Benoit?

Marc se retourna. C'était M<sup>me</sup> de Neufinglise qui, faisant une tournée d'inspection, avait vu de loin le visiteur, dès son entrée dans la propriété, et l'avait suivi.

Le jeune homme, après s'être respectueusement incliné, se nomma, ce qui était inutile, car on l'avait parfaitement reconnu. M<sup>me</sup> de Neufinglise paraissait vouloir se départir un peu de la raideur qu'elle avait montrée dans les deux ou trois précédentes rencontres; elle était chez elle et n'eût eu garde de l'oublier.

— Vous désiriez voir mon fils, monsieur? demanda-t-elle avec un sourire de fantôme.

Enveloppée dans ses vêtements noirs, la tête couverte d'une capeline de deuil, qui laissait passer les ondulations régulières d'une chevelure grise, la châtelaine avait, avec ses yeux creusés et son

teint flétri, ses traits fins et fatigués, sa taille droite ou redressée, un air singulier qui inspirait autant de pitié que de respect ; qu'elle succombât sous le poids d'un deuil sans consolation ou sous celui d'un mal inguérissable, on la devinait près du tombeau rien qu'à la voir marcher, indifférente aux choses dont elle voulait feindre de s'occuper, lasse de cette lassitude intérieure qui courbe les fronts vers la terre, même lorsqu'elle semble laisser les corps droits et superbes.

— Oui, madame, répondit Marc, assez embarrassé, je venais rendre visite à M. de Neufinglise, que j'ai eu le plaisir de rencontrer dernièrement à Paris... N'était l'éloignement, je serais même venu plus tôt... Et, s'il n'est pas un peu tard pour manifester un regret, sans cette raison de la distance, je n'aurais pas à m'excuser auprès de vous de n'avoir pas, dès mon arrivée dans ce pays, poussé jusqu'à Neufinglise pour vous présenter mes hommages... Mais je ne veux pas vous retenir, madame, et, puisque M. votre fils est absent, je vais reprendre la route de Méry...

— Pas avant de vous être reposé, monsieur.

Sans attendre la réponse de Marc, M<sup>me</sup> de Neufinglise, lui indiquant du geste le château, se mit à marcher dans cette direction.

Tout était vieux dans cette vieille demeure, mais franchement et authentiquement vieux, sans rien des recherches devenues banales et irritantes de la curiosité à la mode. Ces vieilleries étaient héréditaires, comme la maison qui les contenait, comme la terre elle-même qui entourait la maison, et jamais intérieur de château moins que celui-là ne rappela la boutique d'un marchand de bric-à-brac. Des plafonds à caissons, des murailles nues ou rigidement drapées d'antiques tentures pâlies par le temps, des cadres dédorés et rougis, des sculptures frustes, la mélancolie glorieuse des âges anciens rayonnait sur les meubles usés, mais propres et reluisans. Tout s'harmonisait dans un commun reflet de majestueuse vétusté : le passé n'était pas là symbolisé par des reliques et des débris ; il vivait, perpétué par le culte filial d'une race, par la religion du souvenir, concrété en une sorte de gentilhommerie apparente des choses, de toutes ces choses qui, ayant servi noblement durant des siècles, n'avaient pas discontinué de servir et semblaient même n'avoir pas été changées de place au cours des âges.

Sur l'invitation de M<sup>me</sup> de Neufinglise, Marc, à sa suite, traversa deux ou trois grandes pièces ainsi augustement ornées, et pénétra, derrière elle, dans un salon non moins sévère que le reste et où régnait, grâce à des vitraux d'une coloration triste, un demi-jour d'oratoire. Les seuls objets modernes que l'on y vit étaient un portrait d'homme, blasonné à l'un de ses angles, le buste en marbre



du même personnage, et plusieurs photographies dressées sur des chevalets, lesquelles reproduisaient encore les mêmes traits doux et graves, quoique virils, — des traits d'homme bien doué qui doit mourir jeune.

Une singulière coquetterie s'empara de Marc, quand il fut assis en face de cette femme dont il se savait peu aimé, modérément estimé même, et qu'il respectait néanmoins avec sincérité, parce qu'il la sentait profondément respectable. La gêne passagère qu'il avait éprouvée d'abord en sa présence s'était rapidement atténuée jusqu'à disparaître presque en entier, et il songeait à lui plaire, il eût voulu la séduire : il se jura, en tout cas, de laisser de lui une impression fort différente de celle qu'on en avait, sans aucun doute, primitivement conçue. Il avait l'aisance, le tact, l'esprit, l'éloquence familière, qui sont les véritables armes des hommes dans les occasions où il leur faut lutter pour plaire, — armes plus puissantes et plus sûres que la beauté, qui, d'ailleurs, ne lui manquait pas non plus. Il commença par parler de la vie grave des jeunes fonctionnaires en province, provoqua quelques questions de M<sup>me</sup> de Neufinglise, puis en vint à raconter avec une simplicité triste mêlée d'humour sa jeunesse isolée, ses débuts dans la carrière, ses ennuis, ses dégoûts, ses chétives espérances. Et il s'arrêta sans avoir dit un mot de Blanche, mais ayant, en réalité, magnifiquement plaidé en vue de se faire absoudre d'avoir convoité le bonheur, lorsqu'il l'avait vu passer à sa portée. Insensiblement, M<sup>me</sup> de Neufinglise, femme supérieure en qui les chagrins et la retraite n'avaient point effacé tout souvenir d'une vie intellectuelle plus active que celle à laquelle la condamnait sa solitude volontaire, s'était abandonnée au plaisir exquis, rare pour tout le monde, d'entendre parler d'abondance quelqu'un qui parlait bien ; elle oubliait maintenant ses griefs contre l'homme qui avait osé marcher sur les brisées de son fils. — Il est vrai que la confession de Gilbert, reçue par elle quelques jours auparavant, devait lui rendre le pardon facile, car elle ne pouvait plus accuser Marc d'être l'obstacle à la réalisation de ses visées maternelles. — Elle s'étonnait que le descendant d'un conventionnel eût de ces façons parfaites qu'elle avait rêvées pour son Gilbert, et que tant d'aménité, de bonne grâce pût venir de tant de férocité. — L'hérédité n'est peut-être pas un vain mot ; mais alors, c'est une énigme plus obscure que toutes celles dont on a prétendu rendre compte par son intervention.

Soupçonnant un motif précis à la visite inattendue de Marc, un motif moins vague que celui qu'avait allégué le jeune homme, M<sup>me</sup> de Neufinglise, au moment où elle pressentit qu'il allait se lever, lui dit d'un ton poli :

— Avez-vous l'adresse de Gilbert à Paris, monsieur ? Si vous



aviez quelque communication à lui faire parvenir, vous pourriez lui écrire rue de Bellechasse, n° 73... En tout cas, il reviendra ici dans une quinzaine de jours, et, très certainement, il ira vous rendre, à Méry, la visite que vous veniez lui faire aujourd'hui, visite dont j'ai indûment profité, mais avec bien du plaisir.

En même temps qu'il y avait beaucoup de grâce dans l'accent de M<sup>me</sup> de Neufinglise, une involontaire curiosité se devinait sous ses paroles. Marc, qui était déjà debout, ayant considéré la phrase qu'on venait de lui adresser, sinon comme un congé, du moins comme une occasion de retraite bénévolement fournie, hésita assez longuement à répondre. Il fit quelques pas, jeta les yeux autour de lui, et enfin se rassit un peu plus près de M<sup>me</sup> de Neufinglise qu'il n'en avait été jusque-là.

— Mon Dieu ! madame, — fit-il en regardant le bout de ses gants, avant de regarder franchement son interlocutrice de ses grands yeux droits, ainsi qu'il avait accoutumé de regarder tout le monde, — je serais au regret de quitter Neufinglise sans y avoir accompli une partie au moins de la tâche que je me suis assignée...

Après un temps, et comme M<sup>me</sup> de Neufinglise relevait la tête d'un air surpris, vivement intéressée par cet exorde qui arrivait à l'heure de la péroraison, il reprit, en fixant cette fois son regard sur celui de la mère de Gilbert :

— Oui, madame, j'avais un but très arrêté en venant ici trouver M. votre fils ; il s'agissait d'une mission que je me suis donnée à moi-même auprès de lui. Mais, comme vous êtes, à coup sûr, par votre titre de mère, par votre tendresse pour lui, par d'anciens projets à l'encontre desquels la plus chère de mes ambitions a paru se dresser, directement intéressée dans l'affaire, c'est à vous que je m'en ouvrirai d'abord, votre question détournée valant, dans la circonstance, presque une mise en demeure... Et puis, le dirai-je, — ou plutôt pourquoi ne le dirais-je pas ? — j'éprouverai quelque satisfaction, une espèce de gloriole honnête à me montrer sous un jour moins désavantageux que celui sous lequel vous m'avez vu jusqu'ici, .. d'après ce qu'il m'est permis de supposer tout au moins... Vous avez cru, — et vous étiez peut-être autorisée à le croire, — que je profitais des bonnes dispositions de M. de Servièrre à mon égard avec plus d'empressement que de délicatesse. Vous vous trompiez : j'aimais déjà, comme je l'aime aujourd'hui, M<sup>lle</sup> de Servièrre, d'une affection assez profonde et assez pure pour défier toute arrière-pensée cupide. Tant que j'ai pu espérer que je serais aimé un jour, j'ai refusé de rendre la parole qui m'avait été donnée. Cet espoir, opiniâtre, entêté, je le reconnais, vient de disparaître : je tiens de M<sup>lle</sup> de Servièrre elle-même que M. de Neufin-

glise n'a pas effacé, par sa conduite récente, le souvenir des aveux d'autrefois. M<sup>lle</sup> de Servièrè, à qui j'avais spontanément offert jadis de renoncer à mes droits dès qu'elle se jugerait en mesure de m'annoncer la possibilité d'une union prochaine entre elle et votre fils, s'est bien, il est vrai, déclarée prête à m'épouser. Mais, si j'ai cessé d'être fort depuis que je la connais, je n'ai pas cessé d'être fier : le consentement que je voulais obtenir d'elle, ce n'était pas seulement son libre consentement à notre mariage, c'était aussi son acquiescement tardif à une mutuelle tendresse, faute de laquelle je resterais sans excuse à mes propres yeux si je tirais parti de ma situation, privilégiée par certains côtés... Aujourd'hui, M<sup>lle</sup> de Servièrè est libre, définitivement libre, et je n'attends, pour le lui dire, que d'avoir tenté le possible et l'impossible en vue de lui ramener l'infidèle qu'elle persiste à pleurer.

— Que signifie?... Expliquez-vous, monsieur.

— Votre fils, madame, vous a mise au courant des conjonctures qui ont déterminé un si notable revirement dans ses projets et dans ses sentimens?

— Oui... A peu près du moins, je crois. Maintenant, m'a-t-il dit la vérité?... Mais vous-même, monsieur, qui paraissez savoir à quoi vous en tenir sur ce point, comment, permettez-moi de vous le demander, pouvez-vous être si bien informé? Blanche, qui, seule, a dû vous entretenir de tout cela, en est fort mal instruite elle-même, Gilbert ne lui ayant rien dit que de général et de vague.

— Ce n'est pas de M<sup>lle</sup> de Servièrè que je tiens les détails qui sont à ma connaissance... Mais voilà qui est sans intérêt; souffrez que je procède avec un peu de hâte et beaucoup de hardiesse. M. de Neufinglise vous a-t-il bien avoué son désir de pousser jusqu'au mariage certaine amoureuse aventure?

— Oui. Une folie du genre sérieux, un enfantillage grave... Assurément, je m'attendais à quelque chose, mais pas à cela... Je ne m'en effraie cependant pas outre mesure : j'ai le temps pour allié et la loi pour complice de mes résistances prévues. Majeur quant à la gestion de sa fortune, Gilbert est mineur quant au mariage. Ce caprice... tragique passera.

— Telle est aussi ma conviction. Mais ce caprice pourrait fort bien se prolonger... Oh! n'en doutez pas, il durera longtemps, si rien ne l'entrave ni ne le dérouté. Je connais la personne qui l'a inspiré; elle saura l'entretenir, le raviver au besoin, et, dans l'occasion, l'exaspérer jusqu'aux plus dangereuses et aux plus interminables ardeurs. Or, au risque de tomber à vos yeux dans l'héroïsme ou le ridicule, je ne vous cacherai pas, madame, que, forcé de renoncer à M<sup>lle</sup> de Servièrè, je souhaite qu'elle soit heureuse comme elle a désiré de l'être. Et mon vœu n'est pas peut-être aussi sublime

qu'il le paraît. Car, d'une part, si elle ne trouve pas le bonheur dans cette union si sincèrement et si persévéramment poursuivie, je serai vengé, et au-delà même de l'équité ; et, d'autre part, devant fatalement succomber, autant vaut, n'est-ce pas ? que je succombe avec grâce.

— Mais, en vérité, monsieur, on jurerait que vous possédez un talisman pour diriger la volonté de mon fils.

— Peut-être. Nous allons voir. M. de Neufinglise croit-il, d'une façon absolue, à l'honorabilité, .. disons bravement les choses : à la virginité de la personne qu'il veut épouser ? Cela résulte-t-il des confidences ou des aveux qu'il vous a faits ?

— Certes ; Gilbert est un enfant, un enfant qu'on a berné. Cette femme, une jeune fille à l'entendre, est une radieuse exception ; élevée dans un milieu... A quoi bon continuer ? Hélas ! vous devinez le reste.

— De sorte que, si M. Gilbert avait la certitude... du contraire de ce qu'il croit, vous croyez, vous, madame, qu'il serait guérissable ?

— Je le pense... du moins s'il m'a dit vrai, s'il est bien convaincu de toute cette innocence miraculeusement sauvegardée. Je vous le répète, c'est un enfant ; mais c'est un enfant élevé par moi : non-seulement il est droit et honnête, mais il doit avoir gardé certaines délicatesses, certaines pudeurs... Et surtout s'il s'apercevait qu'on lui a menti, il serait incapable de passer condamnation sur des antécédens scabreux ou simplement louches.

— Alors, vous n'avez pas lieu de désespérer.

— Quoi ! vous iriez... vous !

— Je ne sais pas encore au juste ce que je ferai, mais je ferai en sorte que M. de Neufinglise ouvre les yeux ; le reste sera affaire à lui... et à vous aussi, peut-être. Moi, je serai quitte envers tout le monde et envers moi-même.

— Et vous aimez Blanche ?

— Oui, mais sans aucune espérance maintenant, ce qui diminue beaucoup la valeur du sacrifice et réduit mon abnégation aux simples proportions d'un amical dévouement.

— Monsieur, je vous demande pardon.

Le visage de M<sup>me</sup> de Neufinglise reflétait une émotion intime et douce, qui, en restituant à sa physionomie, naturellement fort agréable, mais ravagée par un long désespoir, toute la grâce de sa bienveillance native, semblait y effacer brusquement la trace des années et les stigmates du chagrin, absorber d'un seul coup toutes ces marques profondes du lent et lourd passage du temps en un rajeunissement soudain.

— Je vous avais mal jugé, je le confesse, reprit-elle.

Et elle tendit la main à Marc d'un geste plein de cordialité.

— Hélas! madame, dit Marc en répondant avec empressement au témoignage de sympathie qui lui était donné, nous passons notre vie à nous mal juger les uns les autres, parce que nous nous obstinons à nous ériger en juges sans avoir jamais sous les yeux les pièces du procès... Même avec les pièces, ce n'est déjà pas si commode de s'en tirer, allez! Exemple: les magistrats... Aussitôt que je pourrai m'absenter de nouveau, je me rendrai à Paris. En attendant, le mieux est, à mon avis, de ne rien dire à M. votre fils.

## XVII.

Les facilités d'absence sont on ne peut plus étendues pour le chef du parquet d'un petit tribunal qui juge, bon an mal an, deux ou trois cents affaires, et qui est situé à quatre ou cinq heures de Paris: une dépêche est vite expédiée en cas d'imprévu, et le procureur en rupture de ban peut reparaître dans son arrondissement, sans même avoir eu l'air de découcher. Il y a, d'ailleurs, pour rendre l'envoi de ces dépêches aussi peu compromettant que possible, une foule de procédés ingénieux, traditionnellement usités, comme celui, par exemple, qui consiste à se faire adresser la dépêche sous un nom d'emprunt et avec la mention d'une affaire de farine ou de colza à traiter sans délai; les préfets qui aiment à voyager hors de leurs départemens ne dédaignent pas non plus ces petits moyens, aussi simples qu'archaïques, de neutraliser les indiscretions du télégraphe; — et c'est un des seuls points peut-être sur lesquels l'administration fraternise avec la magistrature.

Marc n'était donc nullement embarrassé pour faire une nouvelle fugue vers Paris à un si court intervalle de la précédente. Il attendit néanmoins quelques jours, mais plutôt pour se recueillir et sonder encore son courage, que pour guetter une occasion favorable de s'éclipser une fois de plus. — En fait, l'œuvre de surrogation qu'il avait assumée lui apparaissait de plus en plus comme une besogne difficile autant que méritoire. Il n'avait plus rien à espérer des sentimens de Blanche, à la vérité; mais ce n'en était pas moins, pour peu qu'il réussit dans son entreprise, mettre entre elle et lui, sous une forme tangible, cet irréparable qui nous effarouche et nous déssole comme un adieu, dès qu'il faut le faire passer du domaine des abstractions dans celui des réalités. Le nombre est grand, — sans être infini, — des hommes qui se sentent capables de ne pas vouloir mal de mort à la femme qu'ils ont aimée sans succès; en cherchant bien, on en trouverait même quelques-uns pour qui souhaiter, autrement qu'en paroles, le bonheur de cette femme ne serait point d'un héroïsme impossible; mais combien pousseraient



l'oubli d'eux-mêmes, le mépris de la souffrance et la fièvre du sacrifice jusqu'à s'instituer les ministres et les artisans de ce bonheur auquel on leur a dénié le droit de s'associer de leur personne et de leur vie? Avoir senti en soi l'amour, la ferveur et la foi; savoir qu'on eût pu donner à une femme la sécurité dans la tendresse, la dignité dans la joie; penser qu'on eût pu recevoir d'elle pareille félicité, pareilles douceurs; et, non content de s'être courageusement résigné à la perdre, aller prendre un autre homme par la main pour le lui amener ou le lui ramener,.. cela dépasse un peu la taille et les forces humaines. Marc s'en apercevait. Son amour, qui avait un instant faibli sous le coup d'une définitive déconvenue, puis qui s'était en partie vaporisé à la généreuse chaleur des pensées de dévouement, des rêves d'immolation, et répandu dans l'éther des vagues sentimens, parmi les idéales conceptions, reprenait, petit à petit, toute sa consistance et se réintérait par degrés dans son humanité, à mesure qu'approchait l'heure de s'en dégager tout à fait. Le cœur broyé criait sous l'étreinte de la volonté; la chair se mutinait contre l'esprit: en l'espace d'une semaine, le visage du jeune homme s'altéra, au point que les quelques indifférens avec qui il était en relations quotidiennes s'avisèrent du changement et l'en avertirent.

Sur ces entrefaites, il reçut une carte, au nom de M<sup>me</sup> Emmeline Arnaud, l'invitant au souper dont avait parlé Florence pour le jour de sa fête. Il ne songea pas une seconde à profiter de l'invitation, surpris, du reste, que l'on eût eu la pensée de la lui adresser après sa visite à la jeune femme. Il répondit un mot poli pour s'excuser, et il essaya de ne s'occuper provisoirement ni de Gilbert, ni de Florence, ni de Blanche elle-même. Mais ce morceau de carton lui avait fait l'effet d'une sommation, d'une sommation de s'exécuter, et il ne put s'affranchir de la tyrannie d'une préoccupation désormais passée à l'état d'idée fixe.

Il tomba un soir, un peu avant l'heure du dîner, chez M. Gerbroie. Celui-ci rentrait et s'apprêtait à ressortir, lui dit-on. En effet, deux chevaux, qui, sous la marquise de verre des écuries, fumaient dans la demi-obscurité brumeuse d'un crépuscule de février, deux carrossiers superbes, cédaient la place à un *cob* membru qu'on attelait au coupé, après avoir rapidement substitué des bran-cards au timon.

— Tu ne dînes pas chez toi? demanda le procureur, en pénétrant dans le cabinet de toilette où son ami s'habillait avec l'aide de son valet de chambre.

— Non; je dîne, avec Hortense et des amis, au restaurant, répondit M. Gerbroie en faisant signe au domestique qu'il n'avait plus besoin de ses soins. C'est André Pétin qui nous régale; cet animal-là

ne peut pas changer de maîtresse sans inviter tous les gens de sa connaissance à un festin de cabaret. Si tu le connaissais davantage, je t'emmènerais ; il serait enchanté de voir s'augmenter d'une unité le nombre des amateurs éclairés qu'il convie à apprécier les charmes de sa nouvelle conquête.

— Je ne regrette nullement de ne pas le connaître assez pour t'accompagner.

— Tu as raison : il est stupide. Depuis l'époque de sa majorité, il n'a fait que de plates sottises ; il a commencé par enlever la femme de chambre de sa mère en la prenant à sa solde...

— M<sup>ie</sup> Julie Bontemps?.. Ah ! c'est lui qui?.. Enfin, elle a peut-être mieux gagné l'argent du fils qu'elle ne gagnait celui de la mère.

— Erreur!.. Ensuite il a dépensé des sommes ridicules à se faire tromper par une cabotine de petit théâtre, qui a été à la mode pendant les deux cents représentations d'une opérette où elle a créé un rôle,.. qui le lui a bien rendu, car elle ne date que de là... La seule chose à peu près intelligente qu'il ait jamais faite, ç'a été de vouloir s'approprier Florence...

— Ah ! ah ! — interrompit Marc, qui n'avait écouté jusque-là qu'à moitié, bouleversant distraitemment tout un musée d'objets de toilette, — lui aussi ?

— Mais, continua M. Gerbroie, cette lueur de bon goût ne tarda pas à s'évanouir. Il a vite repris la série des prodigalités bêtes, qui ne rapportent rien, même en fait d'agrément. Et, avec cela, de grandes prétentions, naturellement. Il s'est fait présenter dans le monde, dans notre monde panaché d'à présent, où tout ce qui brille n'est pas or, mais où tout ce qui est or est sûr de briller ; il est de toutes les fêtes, de tous les enterremens, de tous les enterremens surtout : il ne meurt personne à Paris d'un peu bien situé sans qu'il l'accompagne jusqu'au bord de la fosse ; tout ce qu'on peut faire, c'est de l'empêcher d'aller plus loin. Et il persiste à s'exprimer comme un cuistre sur toutes choses, donnant de leurs titres par la figure aux gens titrés, comme un laquais, tout en tranchant de l'homme du monde ; il a voulu se faire naturaliser sans apprendre la langue ; il vit en *gentleman* et parle en *cockney*. Bref, il est resté le garçon droguiste qu'était son père avant d'avoir gagné tant de millions à l'alliance imprévue de la fécula de pomme de terre avec les sucreries.

— Je ne veux pas te déranger ni te retenir, dit Marc, qui paraissait trouver que la conversation se dévoyait. Je suis à Paris pour trois jours au moins. Je reviendrai te voir demain ou après-demain, si je le puis.

— Soupes-tu demain chez Florence ? Tu es invité, n'est-ce pas ?

— Oui ; mais je n'irai pas.

— Tiens ! Pourquoi ? Puisqu'elle ne te garde pas rancune du peu d'enthousiasme que tu as manifesté pour ses plans...

— Je ne suis pas en train ; d'ailleurs, j'ai autre chose à faire.

— La nuit ?.. Compliments ; tu te métamorphoses... Au fait, et l'amour ? et le mariage ?

— Rien de plus, rien de moins que lors de ma dernière visite, la veille de mon départ de Paris... Allons ! je te laisse...

— Reste donc ; je ne suis pas pressé : il est à peine six heures et demie.

— Ah ! tu ne t'en vas pas tout de suite ?

— Non ; j'ai encore un grand quart d'heure ; prends-le-moi : tu me rendras service.

— Soit ! Je ne suis pas pressé non plus, étant venu avec l'intention de te demander à diner... Dis donc, ce M. Pétin, André Pétin... alors, il a été aussi dans les bonnes grâces essentiellement temporaires de M<sup>lle</sup> Florence Arnaud ?

— Oui : il était bête,.. il l'est même encore, elle l'a cru naïf. Or, il donnerait, je crois, un million pour avoir une maîtresse qui lui fit honneur ; mais il donnerait peut-être tout autant pour ne pas avoir une femme qui lui fit... l'inverse.

— Enfin, ça n'a pas marché non plus avec celui-là ?.. Voyons, combien y en a-t-il eu, décidément ?

— Fort peu, sauf erreur.

— Compte-les, pour voir.

— Cela t'intéresse ?

— Passablement. Sais-tu qu'elle n'est pas banale, cette Florence ?

— Eh bien ! à ma connaissance, nous sommes... Ah çà, tu ne vas pas aller crier sur les toits ce que je te raconte ?

— Sur les toits ? Pourquoi faire ?

— C'est que, vois-tu, pour rien au monde, je ne voudrais lui nuire, à Florence. Je le lui disais encore tout dernièrement : je ne la trahirais pas, fût-ce dans l'intérêt de mon meilleur ami.

— Sois tranquille ; je n'ai jamais songé à l'épouser.

— Je le sais ; et c'est bien pour cela... Non, parole d'honneur ! ce que je te dis à toi, je ne le dirais à personne, à moins que ce ne fût à quelqu'un qui la connût aussi bien que moi.

Il ne croyait vraiment pas manquer de discrétion. Lorsqu'il ne s'agit pas d'une femme mariée, les hommes se jugent toujours assez discrets, dès qu'ils ne font à une ancienne maîtresse aucun tort immédiat et direct.

— Donc, combien êtes-vous à avoir pratiqué l'escompte des idées de mariage de M<sup>lle</sup> Florence ?

— Quatre ; pas davantage. Moi, d'abord ; puis, des Hêtres, ce grand garçon si sentimental et si fou, qui, depuis, a eu la tête cas-

sée dans un duel avec un pilier de tir à propos d'une noble dame qu'il a singulièrement compromise en voulant la défendre ; ensuite, Arthur Rey, le fils du banquier, qui avait positivement promis le mariage, mais qui n'a pas payé à l'échéance,.. son père ne pouvait pas payer pour lui cette fois-là comme à l'ordinaire ; enfin, Pétin. Vrai, je crois bien que c'est tout.

— Ce n'est pas énorme ; mais, c'est égal, pour une jeune fille, c'est déjà un joli dossier.

— Incorrigible magistrat!.. Heureusement, il n'y a pas de casier judiciaire pour les délits d'amour. Ce n'est donc pas cela qui l'empêchera de se marier, voulût-elle absolument se faire accepter comme rosière. Mais quel besoin aura-t-elle de jouer cette comédie ? On ne mange pas toujours des primeurs, et l'on n'épouse pas seulement des jeunes filles ; il y a même des gens qui prétendent que c'est très imprudent, parce que l'on s'expose à jouer le rôle d'essayeur... C'est une théorie qui n'a pas beaucoup d'avenir, mais qui a le présent pour elle ;.. inouï, mon cher, ce qu'on en épouse de ces femmes de seconde ou de troisième main !

— N'importe ! celui qui l'épousera, ta Florence, votre Florence, celui-là, quel qu'il soit, ne sera pas dégoûté... Le quart d'heure est passé ; je m'en vais. Si je ne reviens pas avant mon départ, tu ne m'en voudras pas ; c'est qu'il m'aura été impossible de trouver dix minutes ; je suis venu pour affaires. Au revoir, Xavier !

Il savait ce qu'il avait voulu savoir.

### XVIII.

Gilbert de Neufinglise occupait, depuis son arrivée à Paris, un rez-de-chaussée de la rue de Bellechasse, un appartement de cinq pièces, dont l'envers donnait sur une grande cour plantée où il y avait place pour un peu d'air, de soleil et de verdure entre les murs gris de quatre vieilles maisons du faubourg. Il s'en fallait de deux bons mois encore que la verdure fût à son poste ; mais ni l'air ni le soleil ne manquaient le jour que Marc vint sonner à la porte de l'étudiant, une porte rembourrée d'étoffe et habillée de feutre comme la porte d'un homme de loi ou d'un médecin, comme la porte de quelqu'un qui a des secrets à vendre ou à garder.

C'était une gentille installation d'étudiant, où l'on pouvait agréablement se passer d'étudier. Il y avait là quelques livres avec une infinité de bibelots, parmi de jolis meubles en tapisserie, chefs-d'œuvre de l'industrie maternelle. Quant aux grosses pièces de l'ameublement, elles se composaient d'une bibliothèque peu encombrante et de plusieurs divans et canapés beaucoup moins dis-



crets. Le lit était d'apparence honnête, — habitable sans être hospitalier.

Le jeune Neufinglise, qui vivait sur un pied fort modeste, quoiqu'il fût riche pour son âge, vint lui-même ouvrir à Marc et ne songea pas à déguiser son étonnement en le reconnaissant :

— Ma visite vous surprend ? dit Marc en entrant. Elle me surprend moi-même, et le meilleur moyen de me mettre à peu près à l'aise, c'est de vous l'avouer tout de suite.

Il ne donnait aucun signe d'émotion ni de trouble, tandis que Gilbert, qui avait l'impressionnabilité de son âge, montrait un réel désarroi. De toute évidence, il allait être question de Blanche ; et, outre que ce sujet d'entretien devait nécessairement sembler difficile à l'infidèle, il y a toujours quelque chose de gênant, quand on est très jeune, à s'entretenir avec un rival plus âgé d'un amour litigieux.

— C'est la seule fois, monsieur, dit Marc en s'asseyant dans le fauteuil que l'on se décidait à lui offrir, que j'aurai à me prévaloir de ma qualité de fiancé de M<sup>lle</sup> de Servièrè pour aborder avec vous la question, délicate pour nous deux, pénible, en outre, pour moi, de notre... rivalité. S'il m'arrive, au cours de cette visite, de vous choquer ou de vous froisser d'une façon quelconque, voudrez-vous vous dire que le rôle dont je me suis chargé est et restera, quoi que je vous puisse apprendre, le plus lourd et le plus ingrat ?

Gilbert, de plus en plus impressionné, se borna à saluer de la tête :

— Monsieur, reprit Marc avec douceur, il serait inutile de vous rappeler des faits encore trop récents et qui vous concernent trop directement pour ne pas être tout à fait présents à votre mémoire. Mieux vaut, à ce qu'il me semble, couper au plus court... M<sup>lle</sup> de Servièrè vous aime encore, ou du moins se refuse à vous oublier ; et cela suffit à ruiner pour jamais les chances de bonheur que je m'étais cru un instant le droit d'entrevoir. Mais, si elle s'obstine à vous garder, dans son souvenir tout au moins, votre place de premier occupant, je m'entête, moi, à lui vouloir prouver jusqu'au bout le caractère élevé de mon affection... J'ignore ce que vous penserez de ma conduite, et je ne m'en inquiète pas plus que de raison : je ne suis pas votre ami ; je n'ai donc pas à redouter les sentimens de rancune ou de haine que vous ne manquerez pas de me vouer, selon l'usage, en retour de certaines révélations que je suis venu vous faire, si j'agissais en qualité d'ami. Il me suffit de savoir que ma démarche, si étrange qu'elle vous puisse paraître, est, par sa nature même, au-dessus du blâme, hors même de la catégorie des faits critiquables. Si je me trompe, c'est à moi personnellement et exclusivement que je risque de faire du tort... M<sup>lle</sup> de Servièrè, en

tout cas, n'a aucune part de responsabilité dans ma résolution, dont elle n'a même pas été informée... Il y a bien, à tout prendre, une autre personne à qui je risque de causer un dommage; mais j'estime que je ne lui dois rien, et, si la vérité peut lui porter préjudice, je ne pense pas avoir perdu pour cela le droit de m'en servir... Monsieur, connaissez-vous, connaissez-vous bien cette personne à laquelle je viens de faire allusion et qui n'est autre que celle à qui vous avez sacrifié vos amours d'enfance?

A cette brusque question, Gilbert eut un sursaut; et, très rouge, il balbutia :

— Je suis plus que surpris, monsieur, du tour que prend votre... votre enquête. Car c'est bien une enquête que vous venez faire ici, n'est-il pas vrai?

— Non: ce sont plutôt des révélations, je crois vous l'avoir dit.

— Alors, veuillez me mettre à même de vous bien comprendre.

— Vous m'autorisez à vous questionner? Vous permettez les questions directes?

— Un interrogatoire?.. Je ne m'y oppose pas.

Et, ayant pris de l'aplomb, parce qu'il pressentait une attaque, soit contre lui, soit contre Florence :

— Va pour l'interrogatoire! C'est de votre compétence, monsieur, dit-il avec une ironie qu'il s'efforça de maintenir courtoise.

— Je ne discuterai pas les termes de l'autorisation que vous m'accordez, répliqua Marc; j'aime mieux en profiter... Vous aimez M<sup>lle</sup> Florence Arnaud, et vous avez la pensée de l'épouser un jour, le plus tôt possible, bien entendu?

— Qui vous a dit?..

— Oh! elle-même. Oui; sachant ma situation au regard de M<sup>lle</sup> de Servièrre, et, pensant que mes désirs devaient me rendre facilement complice de ses projets, elle m'a avoué son ambition en m'engageant à utiliser, pour la réussite de mes propres desseins, la confiance qu'elle voulait bien me faire.

— Ah! fit Gilbert, sérieusement interloqué et de nouveau tout démonté.

— Tenez, monsieur de Neufinglise, reprit Marc de ce ton placide et triste, mais ferme et digne, qu'il avait adopté dès le commencement de l'entretien, je vais préciser. J'ai vu M<sup>mo</sup> votre mère: je m'étais rendu à Neufinglise dans l'intention de vous voir vous-même; vous étiez déjà reparti. Votre résolution d'aller jusqu'au mariage m'a été confirmée; vous en avez fait part à votre mère, qui me l'a répété, en ajoutant que vous étiez bien convaincu de l'honorabilité personnelle de M<sup>lle</sup> Arnaud. Vos convictions à cet égard n'ont point été ébranlées?

— Voyons, monsieur, où voulez-vous en venir? demanda Gilbert.

Puisque vous connaissez mes sentimens pour M<sup>lle</sup> Arnaud, vous devez comprendre que je ne saurais accepter plus longtemps vos questions équivoques.

— Eh bien ! voici, en peu de mots et brutalement, ce que je suis venu vous dire : M<sup>lle</sup> Florence Arnaud, pour séduisante qu'elle vous paraisse, n'en est pas moins une femme d'une moralité plus que suspecte.

— Prenez garde, monsieur. Je pourrais être tenté de vous demander des preuves ; et, si vous ne m'en fournissiez pas, comment faudrait-il qualifier votre conduite ? de quel nom faudrait-il vous appeler ?... Mais non, .. je connais la vie de M<sup>lle</sup> Arnaud. Qu'il y ait là des circonstances particulières, provoquant la médisance et facilitant la calomnie, c'est ce que je sais aussi bien que vous. Mais, encore une fois, je connais la vie de M<sup>lle</sup> Arnaud ; son passé est sans reproche ; on peut le trouver suspect ; je le sais intact. Si donc vous êtes venu pour la calomnier...

— Apercevez-vous, de mon côté, un intérêt quelconque à cette action basse, abjecte que vous me prêtez ?...

— Eh ! monsieur, sais-je quelles considérations vous font agir ?

— N'apercevez-vous pas, au contraire, et très nettement, l'intérêt que je puis avoir à votre mariage avec M<sup>lle</sup> Arnaud ?

La voix de Marc était si calme, sa contenance si assurée, ses paroles si raisonnables, que Gilbert se tut, sentant tomber sa colère et le doute l'envahir.

— Enfin, finit-il par dire, vous êtes venu pour m'apprendre quelque chose ?

— Je suis venu vous dire ceci : Vous vous apprêtez à commettre une grande folie, que vous ne pourrez, au surplus, réaliser avant plusieurs années, de telle sorte que vous aurez eu le temps de la regretter avant de l'avoir accomplie ; la femme que vous voulez épouser, à qui vous avez promis le mariage, vous a trompé en se faisant passer pour ce qu'elle n'est pas ; vos engagements envers elle n'existent donc plus ; mais d'autres engagements, dont vous avez pu vous croire délié, reprennent leur empire. Une jeune fille, une vraie jeune fille, celle-là, pure et charmante, vous a naïvement, gracieusement donné son cœur d'enfant et ne sait pas vous le reprendre ; courez à elle, faites-vous absoudre, et devenez son mari, ne gardant de votre aventure parisienne que ce qu'il faut de ces souvenirs-là pour lester d'un peu d'expérience le cœur d'un homme... Dans le mariage, il est nécessaire que l'un des deux époux connaisse la vie : tâchez que ce soit vous, et non pas votre femme.

Il y avait une telle franchise et une telle fermeté d'accent dans le discours de Marc que Gilbert, désorienté, ne savait à quelle phrase recourir pour continuer de défendre Florence et de provoquer des

révélation précises. Marc, le voyant ébranlé et le devinant anxieux, se hâta de reprendre :

— Maintenant, vous êtes en droit de m'interroger sur ce que je sais... Mais, autant que possible, je vous en épargnerai l'ennui. Par suite de mes relations avec... des amis de M<sup>lle</sup> Arnaud, j'ai eu connaissance de certaines particularités de son existence : ce n'est point, à coup sûr, ce qu'on appelle une fille perdue, mais c'est une jeune fille qui n'a plus rien à perdre, je vous le certifie, et...

— A l'appui de votre dire, pouvez-vous citer des noms, monsieur ? interrompit Gilbert, pâle et nerveux.

Marc hésita : il sentit qu'il allait forcément aborder la partie la plus désagréable de sa tâche ; et, quoique ne devant rien à Florence, l'obligation de citer des noms qu'il avait arrachés, sans éprouver de résistance sérieuse, il est vrai, à son ami Gerbroie, ne laissait pas que de lui paraître répugnante. Le rôle de délateur, même quand on s'en est chargé pour le bon motif, cesse d'être tenable à compter du moment où il faut sortir des généralités pour mettre en avant des noms et des faits. Néanmoins, reculer était impossible. Gilbert le lui rappela.

— Allons, monsieur, on ne s'arrête pas dans une pareille voie !

— C'est vrai... M<sup>lle</sup> Arnaud a eu, pour le moins, quatre amans : un M. des Hêtres, qui est mort ; un certain Arthur Rey ; M. André Pétin ; enfin un autre que je ne nommerai pas, à moins que vous ne l'exigiez.

— M. Gerbroie, probablement ? dit Gilbert, qui laissait voir ainsi, candidement, que sa foi n'avait pas toujours été à l'abri du doute.

Marc s'abstint de répondre.

— C'est bien, monsieur, reprit Gilbert, en repoussant avec un geste emporté la chaise qu'il venait de quitter et qui bascula. Vous vous êtes exécuté... galamment. Je vous remercie.

— Je n'ai parlé, dit Marc, en se dirigeant vers la porte, que de ce que je savais pertinemment, de ce que bien d'autres savent, à coup sûr, de ce que vous auriez pu apprendre vous-même, si vous aviez été moins jeune, moins confiant, moins aveuglé. Vous ne me devez ni reconnaissance, puisque ce n'est pas le souci de votre intérêt qui m'a guidé, ni rancune, puisque je n'ai obéi à aucun sentiment haineux. Je vous salue.

— Adieu, monsieur... Ah ! il ne faudrait pas vous étonner si j'allais demander aux personnes que vous m'avez fort obligeamment énumérées, à celles qui sont encore de ce monde et à ma portée, bien entendu, et, par exemple, à M. Gerbroie, la confirmation de votre témoignage.

— Libre à vous. M. Gerbroie sera contrarié d'avoir à mentir ; mais il mentira, car c'est le premier devoir d'un homme en pareille



occurrence. Il m'en voudra bien un peu de l'avoir mis dans ce mauvais cas ; mais, après tout, je n'ai fait que recueillir des bruits qui traînaient, pour m'en servir dans un dessein qui serait encore parfaitement avouable, même si je n'avais pas agi contre mes propres intérêts. Avertir un jeune homme qu'une femme s'apprête à lui voler son nom, ce n'est guère plus honteux que de crier : « Au voleur ! » dans les circonstances habituelles. Une seule considération peut s'y opposer : celle qui empêchera M. Gerbroie de vous dire la vérité, si vous allez la lui demander. Or, pour moi, cette considération n'existait pas. Aussi me retiré-je la conscience tranquille.

Sa conscience, en effet, était parfaitement tranquille. Ses premières répugnances une fois surmontées, il n'avait plus eu ni hésitations ni regrets. Ainsi qu'il l'avait dit à Gilbert, sauver ou tenter de sauver le nom d'un honnête jeune homme, lorsque ce nom est près de sombrer dans quelqu'un de ces naufrages matrimoniaux qui sont les vrais sinistres de la société, c'est faire œuvre pie, toutes les fois que l'on ne doit rien personnellement à la femme en cause. Il y a longtemps que la jurisprudence des honnêtes gens est fixée sur ce point-là.

Sa conscience était tranquille ; son cœur l'était moins. Qu'allait résoudre Gilbert ? A quel parti s'arrêterait-il ?

La remarque de M. Gerbroie sur la philosophie d'un grand nombre d'hommes de nos jours, qui s'accommodent si merveilleusement d'épouses défraîchies, lui revenait en mémoire. Si Gilbert allait finir par se rattacher à cette école florissante ? Et si Blanche, informée, sentait enfin son amour s'effondrer sous le poids du mépris et un autre amour, tout prêt à le remplacer, se dresser et grandir parmi les décombres ? — Le cœur ne répudie jamais l'espérance ; condamné, il croit toujours à la justice ; et, condamné encore, il croit à la clémence.

## XIX.

Le souper finissait, un souper lugubre, pendant lequel on avait mangé du bout des dents, bu du bout des lèvres, parlé du bout de la langue. En fait, l'idée de Florence était mauvaise : pour qu'un souper soit gai, il faut que tout le monde y arrive à moitié gris déjà, gris de danse, de bruit ou d'autre chose ; ou alors, que chacun se croie autorisé à mettre sur la nappe, comme entrée de jeu, des propos énormes, dont il faut rire, bon gré mal gré. Mais s'asseoir correctement à une table correcte, vers une heure du matin, c'est tout simplement vouloir faire un repas de trop.

C'était, d'ailleurs, la première fête de ce genre que donnait M<sup>me</sup> Ar-

naud, ou plutôt Florence ; et, par suite de la situation volontairement ambiguë de la jeune femme, on ne savait quel ton adopter ni quelle contenance prendre. D'où une gêne qui eût été amusante pour les spectateurs s'il y en avait eu d'autres que les deux domestiques loués qui faisaient le service. Après plusieurs tentatives, absolument vaines, des esprits drôlatiques de l'assistance : M. Métayer, André Pétin, Julie Bontemps, on s'était résigné à des conversations de bon voisinage. Florence, aveuglante à force de blancheur, dans une simple robe de faille noire, un peu plus ouverte qu'à l'ordinaire, avec un bouquet de roses blanches et de roses rouges au corsage, parlait théâtre et musique à un homme d'âge ; le maître des requêtes exposait aux deux députés les avantages qui résulteraient de l'augmentation du nombre des sections du conseil, pourvu qu'on augmentât, en même temps, le nombre des conseillers ; Rosine Després, de la Comédie-Française, faisait la moue aux galanteries grossières que lui débitait André Pétin ; M. Gerbroie flirtait doucement avec M<sup>me</sup> Métayer, pendant que M. Métayer essayait d'amuser la noble Hortense, qui était de marbre des pieds à la tête.

Quant à Gilbert, c'était de tous les convives le plus funèbre. Il avait laissé passer les buissons d'écrevisses, buissons ardents, s'il en fut, les aspics aux gelées croulantes, les foies gras démantelés, tout criblés de truffes, et les vins du Rhin, et le vin de Champagne, sans toucher à rien ; il regardait à peine Florence de loin en loin, pour reporter tout de suite ses regards sur M. Gerbroie et sur M. Pétin. M. Gerbroie, à la rigueur... Mais ce Pétin, ce goujat!.. Et voilà pourtant ce qu'il aurait pu épouser, cette femme!.. Avait-il été sot ! Cela devait se voir sur sa figure ; il se sentait, par moments, rougir.

Après le souper, on dansa un peu : trois ou quatre quadrilles et autant de valses. Mais, décidément, c'était mortel. A peine entrée dans le salon, Rosine Després, de la Comédie-Française, avait eu une prise de bec académique, — de son côté, — avec M. André Pétin, dont l'inconvenance, après boire, devenait de l'insolence. Elle avait même trouvé, à cette occasion, ou arrangé, une phrase remarquable : « Pour reconnaître des impertinences de cette force, mon cher, les hommes ont les coups d'épée ; nous n'avons, nous, que les coups d'éventail, et nous réservons cela pour nos intimes. » Ce n'était positivement pas ce soir-là qu'on s'amuserait : un vrai « chou blanc, » comme disait M. André Pétin. De reste, cela avait trop mal commencé pour bien finir ; aussi n'y mit-on point d'entêtement : à trois heures et demie, il n'y avait plus personne, personne, si ce n'est Gilbert.

Le piano à queue tout ouvert, ainsi qu'en un gigantesque bâil-

lement, résonnait encore des derniers exercices du pianiste ; les bougies du lustre n'avaient pas eu le temps de brûler jusqu'au bout ; les meubles avaient été rangés autour de la pièce sans qu'on les eût bousculés ; on eût dit l'interruption, plutôt que la clôture d'une fête.

Gilbert, Florence et M<sup>me</sup> Arnaud étaient seuls.

— Vous voulez causer, mes enfans ? dit-celle-ci. A votre aise. Je vais faire ma ronde.

Et elle ajouta, par acquit de conscience :

— Je vous donne dix minutes.

Quand elle fut partie, Florence, qui observait Gilbert, lui dit lentement, en respirant son bouquet de corsage, qu'elle venait d'arracher :

— Qu'avez-vous donc ce soir ? Et que voulez-vous ?

Le jeune homme alla à elle.

— Avez-vous dû me trouver assez niais ! — dit-il en ricanant, mais avec plus de gaucherie que de sardonique amertume.

Elle voulut parler.

— A quoi bon ? fit-il. Je sais leurs noms.

Et, avec une colère soudaine, il lui jeta les noms au visage, halestant après chaque mot, l'œil enflammé, le geste insultant.

— Est-ce tout ? ajouta-t-il. Il doit y en avoir d'autres ; mais je ne les connais pas.

Florence eut un moment de stupeur. Elle ne s'attendait point à cette scène. En réalité, il n'y avait pas d'autres noms à connaître que ceux qu'on lui citait, et, n'ayant jamais eu de confidentes, elle croyait ses secrets mieux gardés : les femmes ne se défient pas des hommes. C'est pour elles un axiome qu'un homme est discret. Certaines même, prêtant aux hommes toutes les vertus qu'elles retirent aux femmes (bien à tort), les croient, en outre, dévoués, voire fidèles. Sans aller jusque-là, Florence avait eu foi aux promesses que lui avaient faites les bénéficiaires de ses faiblesses ou de ses calculs. Sa mère seule avait su les choses, et encore pas tout : l'aventure avec Des Hêtres, par exemple, la seule romanesque, lui avait été en partie cachée.

La jeune femme demeurait fixe, raidie dans une attitude de fureur concentrée. Encore un qui lui glissait entre les doigts ! le plus jeune, le plus beau, le mieux né, peut-être le plus aimé, mais surtout le plus sûr ! Recommencer, se remettre en chasse, redire les mêmes phrases, rejouer les mêmes scènes, et, finalement, sans doute, aller s'échouer dans la galanterie tarifée qu'elle avait voulu fuir !.. Rapidement, en une sarabande affolée, elle vit passer devant ses yeux les hommes qu'elle avait cru capturer et qui lui avaient échappé ; elle eut aussi la vision et le souvenir de quelques-unes

des vaines et ridicules démarches de sa mère, laquelle, mainte fois, ayant reçu des lettres où l'on sollicitait d'elle la faveur d'être admis à approcher sa fille, avait essayé de spéculer sur l'ambiguïté de ces requêtes poliment tournées et de prendre au piège un naïf galant, en lui faisant croire qu'on n'avait vu en lui qu'un prétendant sérieux. Tantôt ç'avait été un jeune homme, ou même un homme mûr, rencontré dans une maison amie ou au théâtre, à peine présenté, et qu'on avait reçu jusqu'au jour où ses intentions avaient trop clairement cessé d'être flatteuses ; tantôt quelque passant de bonne mine qu'on avait plusieurs fois rencontré au même endroit, qui avait fini par écrire en signant sa lettre d'un nom connu ou ronflant, et qu'on avait accueilli... Découragée, écœurée, lasse de lutter pour sa chimérique ambition, Florence s'assit, et, sans lever les yeux, jetant son bouquet vers la cheminée, dit à Gilbert d'une voix sourde :

— C'est bien. Allez-vous-en.

Et, comme il ne s'en allait pas, la regardant, partagé entre le dégoût et la pitié, entre l'amour et le ressentiment, elle fut prise d'un accès de rage froide ; elle se releva d'un mouvement sec, montra la porte du doigt, et s'écria :

— Allez-vous-en ! M'entendez-vous ? Allez-vous-en !.. Je ne veux pas être insultée par vous... Je ne vous demande rien,.. rien. Allez-vous-en !

Il ne se décidait pas à partir. Il cherchait, sans les trouver, sur la personne de Florence, les signes extérieurs qui auraient dû le préserver de sa sottise méprise. Elle ressemblait si peu à une fille ! Elle était si jeune et si fraîche d'aspect ! si décente, en dépit de l'éclat de sa chair et du flamboiement de sa chevelure !.. Et qui avait eu l'air jamais de douter qu'elle fût vierge ? Et la chose était-elle donc impossible, invraisemblable ? La virginité n'est-elle pas une marchandise, et ne la conserve-t-on pas quelquefois pour une bonne occasion ? Était-ce certain même ce qu'on lui avait raconté, ce qu'il venait de lui lancer à la face ? Pourquoi ne se défendait-elle pas, n'essayait-elle pas de nier, de mentir ?

— Je m'en vais, dit-il en se rapprochant, je m'en vais ; mais je voudrais une parole de vous, une parole qui m'expliquât...

— Rien, rien ! interrompit Florence.

— C'est donc vrai ?.. Tout est vrai ?

— Oui ; tout.

— Voyons ; dites-moi quelque chose... Parlez-moi... Vous m'avez aimé ?

— Oui.

— Pourquoi alors cette comédie, ce mensonge ? Vous ne l'avez pas fait à tout le monde ? Vous ne l'avez pas fait... aux autres ?

— Si.



- Pourquoi ?
- Pour me marier.
- C'est tout ce que vous vouliez de moi ?
- Non ; c'est tout ce que je voulais des autres.
- Et de moi ?
- Vous, je vous aimais.
- Vous m'aimiez !

Il se mit à rire faux. Puis, la regardant toujours, une pensée lui vint, vague, confuse, surnoise d'abord comme une douleur sourde, mais bientôt nette, aiguë, lancinante. Ces hommes qu'elle avait connus avant de le connaître, dont elle avait cherché à devenir la femme, elle en avait été la maîtresse ; elle s'était donnée à eux, ils l'avaient eue. Et lui, lui qu'elle disait aimer, il n'avait obtenu d'elle que quelques baisers, à peu près les arrhes qu'une jeune fille mal élevée donne à son fiancé derrière les portes ! — A compter de ce moment, il fut sous l'empire d'une idée unique : obtenir de Florence ce que *les autres* en avaient eu. Faute de cela, il lui paraîtrait toujours qu'il avait été joué deux fois. Il s'empara des bras de la jeune femme, et, les serrant à les meurtrir, les marbrant sous la pression de ses doigts :

— Tu m'aimais ! reprit-il. Tu m'aimais ! Et comment me l'as-tu prouvé ?.. Florence, tu m'as trompé ; mais si tu t'étais donnée, j'oublierais tout pour t'absoudre. Tu aurais une excuse que tu n'as pas. Et, même sachant ce que je sais, je t'adorerais encore.

Florence secoua la tête :

— Si je m'étais donnée, vous m'auriez méprisée et délaissée, dit-elle.

— Adorée ! entends-tu ? adorée !..

Sa bouche, magnétiquement attirée, s'abaissa sur l'épaule nue de Florence et s'y colla en un baiser fou.

— Tiens, tu vois, murmura-t-il sans relever la tête ni éloigner ses lèvres, c'est toujours la même soif de toi. Tu peux faire que je te pardonne, que je devienne et reste ton obligé... Je t'aime tant ! je t'aimerai si longtemps, si bien !..

Florence fermait les yeux, comme ayant peur du vertige, et cherchait à se débarrasser de l'étreinte, du baiser surtout, qui lui brûlait l'épaule, toujours à la même place, en pleine chair. Elle s'efforçait d'écarter de ses deux mains tendues la tête obstinée de Gilbert. A un certain moment, si le jeune homme s'était redressé, il eût vu passer dans le regard de Florence, un instant arrêté sur lui, cet attendrissement subit qui est le précurseur des capitulations et des défaites honorables. Mais, sans doute, une tout autre idée traversa l'esprit de la jeune femme, un suprême espoir, une illusion attardée.

— Non, non, — dit-elle en baisant Gilbert au front et en se dégageant avec lenteur, mais avec énergie, — je vous aimais, je vous aime; mais, votre maîtresse,.. jamais.

Au fait, l'autre tactique ne lui avait pas assez réussi jusqu'alors pour qu'elle fût bien tentée d'y revenir une fois de plus. Seulement, celle à laquelle elle paraissait vouloir se buter n'avait pas non plus, dans l'état de surexcitation moitié amoureuse, moitié rancunière où se trouvait le jeune homme, de grandes chances de succès. L'amour des hommes est trop physique et leur amour-propre trop localisé pour qu'il soit facile de les détourner de l'idée fixe de la possession immédiate, quand elle s'est emparée d'eux et qu'ils savent que d'autres ont réussi là où ils sont menacés d'échouer.

Séparés maintenant, se tenant à distance l'un de l'autre, ils se regardaient avec une espèce de défiance hypocrite.

— Alors, jamais? fit Gilbert, parlant avec effort, la gorge sèche, les lèvres arides.

— Toujours et jamais, répondit Florence. Toujours vous aimer...

— Vous ne me demandez cependant pas, je suppose, de vous épouser à présent? interrompit le jeune homme avec un méprisant sourire.

— Je ne vous demande rien, je vous l'ai dit.

— Adieu donc!

— Adieu, si vous voulez.

— Oui! adieu!

Et, ayant pris son chapeau sur un meuble, il sortit du salon tout courant, sans même saluer d'un bonsoir M<sup>me</sup> Arnaud, qui y rentrait.

Gilbert échappait à Florence, bien malgré lui. Et, cette fois peut-être, Florence, au rebours de ce qui s'était produit pour elle, à quatre reprises différentes, eût été plus habile en se montrant plus faible. Elle se fût attaché cet enfant, qui l'aimait, cet enfant assez homme déjà pour ne pouvoir lui pardonner de l'humilier dans sa chair, mais qui lui eût pardonné tout le reste, sans doute, moyennant quelques sermens et beaucoup de volupté.

## XX.

De retour à Méry, Marc sentit qu'il était hors d'état d'affronter sur-le-champ la présence de Blanche. Il n'eût pu la revoir sans lui parler de Gilbert, sans chercher à savoir ce qu'il était advenu des résolutions et des desseins bouleversés, — traversés, tout au moins, — de son malheureux et quand même triomphant rival, et surtout sans rendre définitivement à la jeune fille toute liberté, comme c'était désormais son devoir. Et cela, quelle que fût sa bonne volonté,

quels qu'eussent été ses fermes propos, il n'avait pas la force de l'accomplir sur l'heure, bien qu'il eût eu le courage de s'y résigner à l'avance. Il éprouvait le besoin de se calmer, de se retremper dans la solitude, avant d'aborder cette suprême émotion, cette angoisse dernière. — Il s'accorda, en conséquence, un sursis, dont il fixa le terme à la réinstallation de Blanche dans sa propriété de La Chaumine.

Des jours, une, puis deux semaines s'écoulèrent sans qu'il s'informât de la résidence actuelle de M<sup>lle</sup> de Servière, sans qu'il correspondît même avec M. Gerbroie, tant était puissant ce vœu secret de son cœur : prolonger le plus possible la période de silence et d'inaction qu'il considérait comme l'avant-dernière phase de sa vie. — Pour bien comprendre quel rang inférieur, par rapport à celui de l'amour, occupe l'amitié dans les sentimens d'un homme, il faut examiner le peu de secours réel qu'offrent à l'amant malheureux les épanchemens et les doléances qui s'adressent à l'ami même le plus ancien et le plus cher. Tant qu'il s'agit de bonheur ou d'espérance, une âme complaisante et fidèle, où l'on peut jeter pêle-mêle, sous forme de confidences et de bavardages, joies et désirs, rêves et ambitions, projets et chimères, vous semble d'un précieux concours : l'amitié est alors un déversoir utile par où s'écoule tout le trop-plein du cœur. Mais viennent les heures graves où l'on n'a plus que mécomptes à dénombrer, désenchantemens à analyser, ruines à étaler; on s'aperçoit vite que la pitié est un maigre réconfort, l'effusion un pauvre soulagement pour quiconque n'a pas le chagrin vulgaire; et l'on se tait, sinon tout de suite, du moins très tôt. — Marc, qui avait largement usé jusque-là, envers son ami Xavier, du droit qui nous appartient d'ennuyer ceux qui nous aiment du détail de nos impressions, cessa tout à coup de se montrer communicatif avec son unique confident, et ce, au point de ne pas lui transmettre, fût-ce de façon succincte, le moindre aveu de son nouvel état d'esprit. — Il craignait, au reste, qu'une lettre de Paris, provoquée par une maladroite expansion, ne lui vînt apporter quelque information précise sur la conduite de Gilbert et le contraindre à regarder son malheur en face.

Redoutant jusqu'aux occasions de se renseigner que pouvaient lui offrir les médiocres hasards de sa vie provinciale, fuyant les révélations accidentelles auxquelles l'exposaient les bavardages périodiques des jours d'audience, il avait muré sa vie de son mieux. Ayant allégué, pour se tenir constamment à l'écart, une fringale de travail qui l'avait envahi, il réussissait à s'isoler presque complètement. Son ouvrage sur la condition des femmes avança de plusieurs chapitres en moins de quelques semaines, bien que le cadre en eût

été élargi ; le titre avait été allégé par la suppression du mot *Essai*, témoignage suranné d'une modestie toujours suspecte et par celle du mot *juridique*, d'aspect réfrigérant ; mais ce raccourcissement du titre avait agrandi le plan de l'auteur ; et l'œuvre, qui avait été entreprise en vue d'un concours, d'une médaille, promettait de devenir un beau livre, qui n'aurait pas besoin d'être médaillé pour faire son chemin. Rattelé à une lourde besogne, enfoui sous les in-quarto, il crut, pendant près d'un mois, que son infortune l'oublierait dans sa retraite studieuse, — ce qui était un enfantillage, puisque, de toute manière, il ne pouvait prétendre se soustraire à une dernière explication, à une entrevue qui fixât pour la vie son rôle et sa destinée. — D'ailleurs, le malheur n'a guère de ces défaillances de mémoire ; on peut le vaincre, le terrasser ; il ne vous oublie pas, et ce n'est jamais par prétériorité que l'on s'en débarrasse.

Un matin que le jeune homme travaillait dans son cabinet, la porte grande ouverte selon son habitude, il fut interrompu, au cours d'une recherche historique fort compliquée à travers les textes obscurs et douteux des capitulaires de la seconde race, par un appel timide, accompagné de quelques heurts discrets contre l'huissierie :

— Monsieur,.. monsieur Bréan...

C'était M<sup>me</sup> BérueL.

— Je vous dérange... Mais je ne pouvais passer par la maison sans vous voir. On s'étonne là-bas que vous n'avez pas reparu, ni donné signe de vie.

Marc repoussa, avec une vivacité qui ressemblait à de la mauvaise humeur, une pile de gros livres entassés tout ouverts sous ses yeux.

— Ah ! c'est vous, madame BérueL !.. Et M<sup>lle</sup> de ServièrE ? Quelles nouvelles ?

— Excellentes, dit la vieille dame en risquant une enjambée à l'intérieur de la pièce. Excellentes,.. j'entends dire pour ce qui est du physique...

Cet empressement à s'introduire, avant d'y avoir été formellement invitée, dans un sanctuaire qu'elle avait toujours respecté, dénotait de la part de la veuve un sérieux besoin ou une inexplicable envie de rompre avec ses traditions de réserve et de discrétion à l'égard de ses locataires.

Marc lui avança un fauteuil d'un air qu'il sut rendre aimable, presque souriant : dès l'instant qu'il lui fallait accepter le calice, autant n'y pas mettre de mauvaise grâce ; — c'était invariablement son procédé.

— Vous êtes rentrées à La Chaumine depuis longtemps ?



— Non ; depuis une quinzaine seulement.

— Ah !.. Mais alors, je suis à peine en retard.

— Blanche pensait que vous viendriez encore une fois lui rendre visite à Troyes.

— Elle a donc le désir de me parler ?

M<sup>me</sup> Bérue!, sous sa coiffure de béguine, roulait des regards bienveillans, mais inquiets.

— Ma foi! monsieur Bréan,.. je le crois.

— Seriez-vous ici en ambassadrice, madame Bérue!

— Oh! non ; quant à cela, non... Mais enfin, je vois ce que je vois.

— Et que voyez-vous ?

— Eh bien! je vois qu'on manifeste de l'impatience, en même temps que de la surprise, de ne pas vous voir.

— Ça, madame Bérue!, on vous a bien fait, à vous aussi, quelques confidences ?

— Rien, monsieur, rien... Je ne sais que ce que j'ai deviné.

Et la veuve reprit avec une certaine mélancolie :

— Blanche n'est pas communicative, quoique franche et affectueuse.

Marc éprouva une espèce de soulagement en apprenant que la vieille dame ne devait être qu'imparfaitement au courant de tous ses déboires : l'amour-propre, qui est, il en faut convenir, assez proche parent de la dignité, ne perd jamais ses droits chez les natures fières.

— Voyons, voyons, madame Bérue!, vous en savez plus qu'il ne vous plaît à dire. En tout cas, vous avez appris, ces derniers temps, quelque chose ?

— Voici. Il y a lutte évidemment, depuis quelques jours, dans l'esprit de Blanche. De quelle nature est cette lutte, je l'ignore, et quelle en sera l'issue... Mais il y a lutte, bien sûr,.. trouble et peine tout au moins.

— A-t-elle vu quelqu'un de Neufinglise ?

— Oui, M<sup>me</sup> de Neufinglise, une fois.

— Et M. de Neufinglise, n'est-il pas de retour ?

— Si ; mais il n'est pas venu.

— D'où vous concluez ?

— Ma foi, monsieur Bréan, je ne peux rien conclure de ce que je vois, parce que, si je vois, je n'entends guère : Blanche ne me dit rien, et je n'ai pas assisté à son entretien avec M<sup>me</sup> de Neufinglise. Seulement, je devine qu'il se passe ou va se passer quelque chose, et comme, par trois fois, Blanche m'a parlé de vous en marquant de la surprise au sujet de votre abstention, je sens qu'il est regret-

table que vous vous teniez à l'écart, juste au moment peut-être... Vous ne m'en voulez pas au moins d'oser?..

— C'est une preuve de sympathie que vous me donnez là; comment vous en voulez? Bien au contraire... Enfin, M<sup>me</sup> de Servière ne vous a pas envoyée?.. Ce n'est pas de sa part que vous venez?

— Non, non, pas envoyée. Mais, quand je lui ai dit que j'avais à faire à la maison, elle m'a priée de m'informer de vous en passant.

— C'est bien, madame Bérue!; merci. Prochainement, très prochainement, je me rendrai à La Chaumine... Vraiment, vous n'aviez pas d'autres communications à me faire?

— Aucune, dit la veuve en se levant avec quelque précipitation, aucune... si ce n'est celle-ci : l'autre jour, après son entrevue avec M<sup>me</sup> de Neufinglise, Blanche avait un air profondément troublé, et, le soir, dans sa chambre, elle a prié plus longuement que de coutume, et, en priant, elle avait pleuré. Je me suis parfaitement aperçue qu'elle avait les yeux rouges, quoiqu'elle eût pris soin d'éteindre sa lumière, juste au moment où j'entrais pour lui dire bonsoir... Adieu, au revoir, monsieur!

Et, en toute hâte, comme si elle venait de commettre une mauvaise action, M<sup>me</sup> Bérue! redescendit le petit escalier de chêne, tortillé en vrille, qui reliait le premier étage au rez-de-chaussée de sa maisonnette. Le procureur remarqua qu'elle ne montait pas à son grenier, qui, transformé par elle en appartement, renfermait ses hardes et tous les objets à son usage, — d'où il était permis d'induire qu'elle n'avait pas eu d'autre but, en venant à Méry, que de parler à son locataire.

Deux jours après, par un joli temps froid, en retard sur la saison (avril approchait), et qui invitait d'autant plus à la marche, Marc se dirigea pédestrement vers La Chaumine, mais d'un pas traîné et en musant tout le long du chemin, comme un promeneur qui a des heures à perdre. Son front soucieux, l'expression tourmentée de son visage, étaient d'ailleurs en contradiction avec cette allure flâneuse.

A l'entrée de Hautrupt, il ralentit encore son train et traversa le village en inspectant les façades des pauvres maisons qui bordaient la route, comme s'il eût cherché quelque chose. Il s'arrêta même devant l'enseigne en rébus d'un débitant de boissons, lequel était aussi, par un cumul fréquent dans les campagnes, épicier, confiseur et mercier; seulement, ce n'était pas le rébus de cette enseigne compliquée qu'il cherchait à deviner, car il se mit bientôt, oubliant pendant un bon moment de reprendre sa marche, à tracer des lignes avec sa canne dans la poussière.

Enfin, il arriva en vue de la porte blanche à claire-voie et constata qu'elle était ouverte, contrairement à l'usage. Deux traits de roues,

fraîchement empreints dans le gravier, indiquaient qu'une voiture avait tout récemment franchi la rustique barrière. Curieux et de moins en moins pressé, le jeune homme, au lieu d'entrer, continua de longer la clôture de la propriété, une haie vive renforcée d'une palissade à hauteur d'appui. En passant devant la porte, il aperçut entre la pelouse et le perron une voiture à deux chevaux, que, d'instinct, plutôt que par souvenir ou réflexion, il reconnut pour être celle de M<sup>me</sup> de Neufinglise.

Quand il fut parvenu à l'extrémité de la haie, il jeta un regard par-dessus la clôture, puis se retourna, et, s'étant assuré que personne, ni dans le jardin ni sur la route, ne se trouvait là pour surprendre le secret de sa stratégie, il revint sur ses pas, cherchant un poste d'observation d'où il pût facilement suivre les allées et venues à l'intérieur du jardin, s'il s'en produisait.

Du haut d'un petit talus où il avait fini par se mettre en vigie, il vit, après quelques minutes d'attente, sortir de la maison M<sup>me</sup> de Neufinglise d'abord, puis Blanche et Gilbert. — La réapparition de ce dernier à La Chaumine, côte à côte avec M<sup>lle</sup> de Servièrre, lui sembla d'un funeste augure, ou, pour mieux dire, lui parut être la nette confirmation de ses fâcheux pressentimens.

A coup sûr, il ne pouvait plus considérer la rentrée en grâce ou le retour offensif de M. de Neufinglise comme une catastrophe : décidé, dès longtemps, à n'épouser Blanche que si elle finissait par l'aimer, il devait être, et il était tout préparé à porter le deuil de ce bonheur mort-né qui avait un instant ensoleillé sa vie de songes d'or ; même il venait, ce jour-là, mettre de ses mains le sceau à son infortune. Mais, malgré tout, la présence de Gilbert lui suggérait des pensées amères, doublait sa peine, et aggravait ses regrets. Il accusait dans son esprit le jeune homme de céder à l'appât d'une grosse fortune plus qu'à l'attrait des pures tendresses, de se convertir à la foi des millions plus qu'au respect des sermens ; bref, de ne changer encore une fois d'amour que pour gagner au change. Et ce retour d'amant prodigue, qui était si bien son œuvre, exaspérait sa souffrance. Insensiblement, il en arrivait à trouver une espèce de consolation dans la certitude qu'il avait de voir un jour cet inconstant, cet amoureux à peine hors de page et déjà parjure, mari infidèle, comme il avait su être fiancé vagabond. — Mais ces sentimens acrimonieux ne réussirent pas à s'installer dans son cœur.

Marc, maintenant, marchait sur la route, sans souci de se cacher, non plus que d'épier les hôtes de La Chaumine. Néanmoins, il s'arrêta encore une fois, et, encore une fois, regarda par-dessus la haie. Il vit alors Gilbert se découvrir devant Blanche avec une gravité courtoise, serrer longuement la main que la jeune fille lui ten-

dait, puis sauter dans la voiture, où sa mère avait déjà pris place.

Trois quarts d'heure plus tard, le magistrat se retrouvait attablé à son bureau sans savoir au juste comment il était rentré chez lui, ni surtout pourquoi il y était rentré avant d'avoir enfin réglé avec M<sup>lle</sup> de Servièrre la question toujours pendante de ses amours. Une plume était là sous ses doigts; il la prit et il écrivit :

« Bien décidément, le courage me manque. Pourtant, j'étais tout à l'heure à votre porte, et j'y étais arrivé sûr de ma résolution, sinon de mes impressions intimes; mais je suis reparti sans avoir su la franchir. — Il faut dire pour ma justification que du dehors je vous ai vue en conférence avec M<sup>me</sup> de Neufinglise et son fils.

« Aussi bien qu'ai-je à vous exprimer aujourd'hui qu'une lettre ne vous puisse traduire? La plume n'est impuissante que lorsqu'il s'agit de pénétrer au fond d'un cœur; tel n'est plus le cas. Peut-être même serez-vous bien aise que je vous donne par écrit la preuve de votre liberté.

« Eh bien! oui, Blanche, vous êtes libre, entièrement libre. Et ne croyez pas qu'en allant tantôt vous en porter l'assurance, je ne fisse que prévenir une démarche ou une demande à laquelle, d'après nos conventions expresses et par suite de récents événemens, je devais m'attendre de votre part : j'étais résolu, dès l'origine, à vous rendre votre parole, alors même que vous eussiez été dans l'impossibilité de m'annoncer que rien ne s'opposait plus, hors mes prétentions, à votre mariage avec celui que vous avez choisi. Il me suffisait, pour renoncer à vous, de la certitude de n'être jamais aimé. Vous ne vous êtes pas longtemps méprise sur ce point, n'est-ce pas? si vous avez pu tout d'abord douter de mes intentions, de mon caractère, de mon amour même.

« Vous voilà donc libre. Ce mot me coûte à écrire, je le confesse; c'est toute la joie de ma vie qu'il emporte. Sachez-le néanmoins, je veux croire à votre bonheur futur. On a pu vous mal aimer, on vous aimera mieux, on vous aimera bien quand on aura vécu près de vous : vous êtes assez jeune pour enchaîner à vos pieds la jeunesse, assez séduisante pour la charmer. Je doute, à vrai dire, que l'on vous aime comme je vous aurais aimée; mais, qu'importe! si l'on vous aime comme il vous plaît d'être aimée?

« Adieu donc. Vous ne me devez rien. Je vous dois un beau rêve. »

La lettre écrite et signée, Marc s'empressa de la porter à la poste : Il avait peur, en la gardant quelques heures, d'être tenté de la garder toujours. Et, la chose faite, il revint à sa table de travail et reprit sa besogne, virilement, n'accordant même pas une soirée aux lamentations intérieures, à la vaine poésie des regrets. Son



*Consummatum est* une fois formulé, il n'avait plus qu'à détourner ses regards de lui-même, et il s'y efforça tout de suite, en conscience.

Une semaine s'écoula encore dans un ardent labeur. Malheureusement, on ne travaille pas dix-huit heures par jour, et il y avait de lourds et durs momens dans la vie claustrale du magistrat. Tous les objets qui l'entouraient avaient conservé comme un reflet de ses pensées d'autrefois. Ses espérances joyeuses s'étaient mirées dans cette glace où flottaient encore de vagues images, des esquisses et des ébauches de bonheur; une amoureuse rêverie était demeurée suspendue à la saillie de cette corniche enfumée; un désir léger s'était blotti dans ce gros livre, un jour qu'il le feuilletait d'une main nonchalante, oublieuse, et il n'osait plus rouvrir le livre, de peur que l'émissaire ailé, longtemps retenu captif, ne se remit à voler par la chambre, cherchant sa route vers le dehors, vers la maison lointaine. — C'était surtout le portrait de Blanche qui avait le don de provoquer ces évocations inopportunes. Pour un peu, il l'eût retourné, ou il eût rétabli François-Bénigne Béruel à son ancienne place. Et ce qui lui semblait le plus pénible, lorsque, d'aventure, il s'oubliait à contempler d'un regard morne, parfois humide, cette image de fillette, c'est qu'il ne pouvait, de bonne foi, s'en prendre au modèle plus qu'au portrait. Qu'avait-il à lui reprocher, à cette Blanchette tant aimée? Lui devait-elle, lui avait-elle dû, à un instant quelconque, autre chose que de l'amitié? Et cette amitié même qu'elle lui avait accordée spontanément, cette sympathie si prompte à se manifester, est-ce que ce n'avait pas été un véritable cadeau qu'elle lui avait fait? Il était entré dans la vie de cette jeune fille sans crier gare, avait menacé ses affections, ébranlé, voulu ruiner ses projets, et il se serait indigné de ce qu'on ne lui avait pas sauté au cou dans un élan d'amour! En vérité, c'eût été si injuste et si fou qu'il n'y songeait pas. Mais, n'ayant à invectiver ni à pester contre personne, il souffrait d'autant plus, car l'indignation soulage.

Si du moins il avait pu se complaire dans l'orgueil secret de son sacrifice! Il n'est rien, en effet, pour adoucir l'amertume d'un chagrin, comme de pouvoir transformer à ses propres yeux sa souffrance en trophée et de se dire que l'on souffre avec gloire. Mais cette consolation même, malgré la réalité et l'étendue de la perte qu'il avait débonnairement consentie, ne lui était-elle pas interdite, à lui qui, refusant de croire à la liberté de son âme, se privait par là du droit de s'enorgueillir de ses actes et retranchait du nombre de ses joies jusqu'à l'honnête vanité du bien? — En cela, il était vraiment trop sévère à lui-même; car, au fond, les opinions philosophiques ou religieuses influent médiocrement sur la conduite des

humains : l'homme, dans la sphère de l'action, demeure toujours tributaire de ses passions, de ses instincts, quelles que soient, aux heures de trêve ou de méditation, ses théories et ses doctrines. On n'est pas quitte envers les sœurs de charité, quand on a rappelé qu'elles travaillent en vue du ciel et qu'elles ont peur de l'enfer ; et il y a du mérite à se bien conduire, même quand on croit qu'on ne se conduit pas soi-même. — La preuve en est dans le nombre des personnes pieuses qui ne sont pas des sœurs de charité, et dans le nombre des fatalistes qui ne sont pas des Marc Bréan.

Le jeune homme, dont la santé s'altérait, prit décidément l'habitude de couper par de courtes promenades ses séances de travail. Il gagnait les prairies étroites qui bordent l'Aube, vertes plates-bandes de cette allée mouvante, et errait un quart d'heure le long de ces maigres pâturages, presque constamment déserts, avant de reprendre le chemin de Méry, évitant le sentier de halage où, pour la première fois, Blanche lui était apparue.

Un jour, un dimanche, vers quatre heures, il s'était assis à la limite d'un pré, entre la route de Hautrupt et la rivière, sur une borne séparative. A l'air tiédissant d'avril, les jeunes pousses des fourrés du bord de l'eau se balançaient comme des blés verts en bruissant, et les hauts arbres de la berge agitaient mollement leurs branches grêles, qui se feuillaient à peine. Sur la route, aussi loin que l'œil pouvait suivre l'inflexible ligne blanche, rien ne se mouvait, ni piétons ni voitures. Pourtant, c'était dimanche ; mieux que cela, c'était le jour de Pâques. Les cloches de Méry et celles de deux ou trois villages voisins tintaient avec une persistance et un entrain qui avaient fini par éveiller l'attention du promeneur ; d'ordinaire, les vêpres étaient moins bruyantes ; et Marc, qui, païen, avait oublié la solennité du jour, s'en souvint tout à coup. Pâques, la grande fête chrétienne ! Les cloches de Pâques ! ce qui arrêta Faust près de sortir de la vie et l'émut un instant. Marc prêta l'oreille, jaloux d'entendre, lui aussi, le chœur des anges et les cantiques des humains, désireux surtout de recueillir, parmi les pieux carillons qui arrivaient jusqu'à lui, quelques échos détournés de son enfance. Mais il ne se sentit pas reconquis par la vie ; son enfance n'avait pas eu assez de sourires, assez de joies pour le consoler des déboires de sa jeunesse ; et Blanche, par droit de conquête définitive, revint occuper sa pensée. Pas un mot de consolation, pas une marque de sympathie, pas un souvenir, depuis qu'il lui avait écrit ! N'y avait-il donc vraiment en elle, sous les grâces inconscientes de la première jeunesse, que la cruauté, la féroce indifférence des femmes amoureuses pour tout ce qui n'est pas leur amour ?

Il marcha alors vers la rivière en philosopant avec amertume, en

se demandant pourquoi chaque renouveau, quand il ne nous apporte pas des amours nouvelles, n'absorbe pas du moins les anciennes dans son universel travail de rajeunissement, pourquoi ces changemens, ces mutations perpétuelles, cet écoulement continu de la matière, grâce auquel toutes les parcelles de nos corps, en quelques semaines, ont été entraînées par le courant vital et remplacées, pourquoi cette grande loi de la refonte générale et ininterrompue des choses et des êtres s'arrête au mystérieux asile de nos pensées et de nos sentimens, si bien qu'il nous faut, sans trêve, véhiculer de vieilles douleurs dans un corps incessamment renouvelé.

Arrivé, par distraction, au sentier qu'il avait habituellement souci d'éviter, à cette sente du bord de l'eau où il avait rencontré Blanche sur son poney presque un an plus tôt, il s'arrêta et, avant de rebrousser chemin, il regarda à droite et à gauche le paysage vraiment gracieux que formait l'Aube, se déroulant paisible et sinueuse sous un ciel pâle, un peu laiteux comme son onde, à travers le tendre feuillage printanier tout frémissant. Aucun détour brusque ne dérobaît à la vue, en cet endroit, le cours de la rivière, dont les méandres boisés se perdaient, ainsi qu'une série de plans reculés, dans un vaporeux lointain. Soudain, vers la gauche, dans la direction de Méry, le jeune homme entendit un faible bruit de pas et de voix, et il vit M<sup>lle</sup> de Servièrre, accompagnée de M<sup>me</sup> Bérueul, qui venait lentement de son côté, un livre de prières à la main, sa taille jeune bien dessinée par un long justaucorps de deuil, garni de crêpe. Le visage de la jeune fille avait un calme souriant qui, de loin, frappa Marc douloureusement, quelque chose de la rayonnante majesté du bonheur, — car c'était plus que de la sérénité; et il était peu probable que Blanche rapportât de l'église pareille expression de physionomie.

Partagé entre la surprise et l'émotion, Marc attendit que M<sup>lle</sup> de Servièrre fût tout près de lui pour la saluer et se porter au-devant d'elle. Ce fut elle qui parla la première :

— Enfin! dit-elle en lui donnant la main, on vous revoit. Mais il faut un hasard, le hasard d'un retour pedestre après vêpres, le jour de Pâques...

Elle paraissait maintenant hésitante; son sourire persistait néanmoins. Lui, éprouvait une bizarre et insurmontable gêne; peu timide à l'ordinaire, en dépit de son air réservé, il en était à chercher ses mots. Il est vrai qu'il cherchait, en même temps, la meilleure attitude à prendre en cette inopinée rencontre.

— Vous avez été à vêpres? Je ne vous savais pas si assidue aux offices facultatifs.

Ce fut tout ce qu'il trouva d'abord.

— Ce n'est point un dimanche ordinaire... D'ailleurs, je suis bonne catholique.

La plupart des femmes ont la prétention d'être bonnes catholiques, même celles dont l'orthodoxie est des plus sujettes à caution ; elles taillent dans les dogmes comme en pleine étoffe, rognant, arrondissant, festonnant, avec ce don des arrangemens et des accommodemens qui les caractérise, faisant de cette chose rigide qu'on appelle une religion quelque chose de souple et de seyant qui leur tient chaud sans les gêner ni les enlaidir : pourvu qu'elles ne s'ingèrent pas de redresser ouvertement le saint-père, elles se croient exemptes de toute hérésie. Marc, qui savait que Blanche était une espèce de petite gallicane dont les doctrines sentaient le fagot, ne put retenir un sourire. Et la jeune fille, n'ayant vraisemblablement pas plus de hâte qu'il n'en montrait lui-même d'aborder des questions d'un intérêt plus personnel, reprit, d'un air moitié enjoué, moitié contraint, et sur un ton d'ironique emphase :

— Ne peut-on donc aller à vêpres sans cesser d'être attachée aux droits de sa raison, à ceux de son pays et de son temps ?

— Si fait, dit Marc, si fait... Il n'y a, du reste, aucun mal à être légèrement schismatique ; l'orthodoxie pure et simple, c'est affaire aux petites gens ; tous les grands esprits que la religion s'honore d'avoir comptés parmi ses défenseurs ont fait schisme, plus ou moins, dans un sens ou dans l'autre. Pascal, et Bossuet, et Fénelon furent quelquefois hérétiques, chacun en son genre. M<sup>lle</sup> de Servièrè peut l'être.

— M<sup>lle</sup> de Servièrè ne l'est pas, répliqua Blanche. Elle a trop d'humilité pour vouloir en remonter à son curé... ou même à son fiancé. Elle croit fermement, d'ailleurs, que deux personnes peuvent ne pas penser tout à fait de même sur certains points sans qu'il y en ait, de toute nécessité, une des deux qui soit vouée à l'erreur : chacune peut avoir raison dans la mesure où il nous est donné d'avoir raison ; les points de contact avec la vérité sont différens, voilà tout. C'est même une idée très consolante que celle-là.

Marc n'écoutait pas. Il n'avait entendu qu'un mot, le mot *fiancé*, que Blanche, après une pause bien marquée, avait détaché avec intention. Mordu au cœur, le jeune homme avait eu un tressaillement violent auquel M<sup>lle</sup> de Servièrè n'avait pas paru prendre garde. Quand elle se tut, il lui dit d'une voix dure, en se redressant :

— Pourquoi avez-vous employé ce mot ? A qui s'applique-t-il ? De quel fiancé parlez-vous ?.. Vous ne devinez donc pas ce qui se passe en moi ? Est-ce que vous ne savez pas que je souffre ? Ne vous semble-t-il pas que je mérite un autre traitement ?



— Je sais que vous avez dû beaucoup souffrir, répondit Blanche avec une subite tristesse et en le regardant d'un air attendri.

— Et vous avez l'air de railler!...

— Chut! fit la jeune fille avec un geste doux. Voici Bérnel qui se rapproche.

La vieille dame, en effet, qui, fidèle à sa coutume, avait laissé les jeunes gens prendre les devans, les rejoignait.

— Bérnel, reprit Blanche, pour cette fois, c'est moi qui demande une prolongation de tête-à-tête.

Puis, tranquillement, ne manifestant plus d'embarras, elle passa son bras sous celui de Marc stupéfait.

— Là!.. En vrai fiancés! dit-elle.

Il la regardait sans la voir, ayant un nuage sur les yeux, avec une sensation de vertige et de tournoiement. Blanche se pencha vers lui.

— En voudrez-vous à la jeune fille, murmura-t-elle, de ce que l'enfant n'a pas pu vous aimer? Et Blanche ne réussira-t-elle pas à faire oublier Blanchette?

Il lâcha le bras de M<sup>lle</sup> de Servièrre pour lui saisir les deux mains, et, anxieux, la voix étranglée, lui demanda :

— Qu'y a-t-il?.. Voyons, vite!..

— Savez-vous d'où je viens? dit Blanche en se dégageant doucement. De chez vous. Oui; nous avons passé par votre maison; nous avons été vous y chercher, et nous vous avons suivi à peu près à la piste, nous informant de la direction que vous aviez prise et du lieu de vos promenades habituelles. Vous ne venez pas; il fallait bien aller à vous... Ah! votre lettre! Oui, je l'ai reçue; mais je tenais à y répondre de vive voix... après avoir bien médité ma réponse.

Reprenant alors le bras de Marc et s'y appuyant avec légèreté, elle continua :

— Je suis rentrée à La Chaumine depuis bientôt deux mois, et la démarche que je fais aujourd'hui, je l'eusse faite plus tôt, si j'avais su plus tôt tout ce que j'avais à savoir... Peu de temps après mon retour, j'appris que M. de Neufinglise était aussi rentré chez lui et qu'il paraissait devoir y séjourner longtemps. D'abord, je n'ai vu personne; mais, au bout de trois semaines, M<sup>me</sup> de Neufinglise est venue à La Chaumine, et, à mon grand étonnement. — car elle ne me parlait jamais de vous, — elle m'a demandé si j'avais reçu votre visite et où nous en étions. Je lui ai raconté, mot pour mot, notre dernier entretien, à Troyes, dans le jardin de M. de La Jonchaie. Aussitôt, elle s'est levée, m'a embrassée longuement, et m'a dit avec une grande émotion : « Ma chère enfant, vous ne connaissez bien ni

mon fils, ni M. Bréan; mon devoir est de vous les faire connaître l'un et l'autre; vous verrez que, si l'un est un enfant, beaucoup plus léger que coupable, l'autre est un homme de cœur, qui a fait ses preuves. » Alors elle m'a tout dit : votre visite à Neufinglise, l'histoire de Gilbert, y compris le dénoûment, c'est-à-dire la rupture, et le rôle que vous avez joué dans tout cela. Après quoi, elle a cru devoir ajouter que Gilbert se tiendrait à l'écart; que, d'ailleurs, il repartirait sous peu pour voyager à l'étranger; et que, sans vouloir me donner aucun conseil, elle me suppliait de réfléchir à ce qu'étaient ces deux hommes, qui, à des titres différens, occupaient ma pensée. Avant de réfléchir... plus à fond, car j'avais déjà beaucoup réfléchi, et les détails auxquels on venait de m'initier avaient presque achevé de mûrir mes idées, avant de scruter davantage mes sentimens, je voulais revoir Gilbert. Je l'ai dit à M<sup>me</sup> de Neufinglise, qui me l'a amené; c'est ce jour-là que vous l'avez vu à La Chaumine. Il a eu le mérite de la franchise; il n'a pas cherché à se disculper; je crois, du reste, qu'il ne se sentait pas bien coupable, et je ne suis plus très sûre qu'il l'ait été; les hommes ne connaissent leur propre cœur, à ce qu'il semble, qu'après en avoir abusé... Que vous dirai-je? Après cette épreuve que j'avais jugée nécessaire et qui a été décisive, j'ai voulu attendre encore, avant de vous répondre, avant de répondre à votre lettre, reçue le lendemain; et j'ai attendu, dans la solitude la plus complète, m'écoutant penser... Et me voici, venant au-devant de vous pour vous dire : Marc, merci de m'avoir contrainte à vous aimer!

Marc est plus que jamais fataliste : il croit à la fatalité du bonheur, ce qui est une doctrine agréable. — La vie se charge presque toujours de confirmer aux yeux de chacun de nous les théories et les croyances auxquelles nous avons été fermement attachés, parce qu'il n'y a guère d'événemens que l'on ne puisse interpréter dans le sens de sa foi ou faire entrer dans le cadre de son système. M. Bréan a épousé M<sup>lle</sup> de Servière, et il est convaincu qu'il ne pouvait en être autrement; si le contraire se fût produit, sa conviction eût été toute pareille, et les faits tout juste aussi probans. Il ne lui viendra jamais à l'esprit que M. Gerbroie puisse avoir raison avec son aire de libre parcours et ses poissons rouges. Et pourtant, si nous refusons d'admettre que l'humanité soit maîtresse de ses destinées, faut-il croire pour cela que le sort de l'individu ait été fixé d'avance, point par point?

HENRY RABUSSON.

---

---

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

---

V<sup>1</sup>.

LE GOUVERNEMENT DU COMTE D'ERLON

SEPTEMBRE 1834 — AOUT 1835

---

I.

En instituant un gouvernement général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, l'ordonnance royale du 22 juillet 1834 ouvre théoriquement une ère nouvelle dans l'histoire de l'Algérie ; en fait et dans la pratique, elle n'est qu'une étape entre les indécisions d'un passé de quatre ans et les indécisions d'un avenir qui doit durer six années encore, jusqu'au 22 février 1841, jusqu'au jour où le général Bugeaud, représentant d'une politique décidée, investi de grands pouvoirs et pourvu de moyens formidables, viendra substituer aux tentatives, aux à-coups, aux épisodes héroïques, mais décousus, la méthode, la suite, la continuité de la vraie guerre. De ces indécisions qui doit porter la responsabilité devant l'histoire ? Un peu tout le monde, du plus au moins. Le gouvernement de la mère patrie en a sa part dans les choix médiocres qu'il a souvent

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> février, du 1<sup>er</sup> mars et du 1<sup>er</sup> avril.

faits pour le commandement, dans le vague et l'incohérence de ses instructions, surtout dans la parcimonie des ressources que sa main avarement serrée lâchait à grand'peine quand il aurait dû la tenir largement ouverte ; les agens du gouvernement en ont leur part : les chefs, dans les fausses directions, dans les impulsions contradictoires qu'ils ont données à la conduite des affaires, dans leur timidité presque toujours, dans leur témérité parfois ; les subordonnés, dans leurs rivalités, dans leurs jalousies, dans leur indiscipline, dans la négligence de leur devoir, quelquefois dans leur défaillance ; mais, avant tout, c'est la chambre des députés qui est responsable, la chambre, dont les discussions passionnées, retentissant d'écho en écho jusque dans les montagnes de l'Atlas, allaient réveiller périodiquement chez les indigènes l'espoir de la délivrance et les encourager à la révolte ; la chambre, injuste pour l'armée d'Afrique, comme si elle avait gardé contre elle les rancunes de 1830, ne lui mesurant qu'en rechignant l'argent et les hommes, prêtant d'une main, retirant de l'autre, traitant l'Algérie, cette fille posthume de la restauration, en marâtre, toute prête à l'abandonner honteusement si le gouvernement l'avait souhaité, si l'opinion publique l'avait permis ; c'est la chambre des députés, hargneuse, tracassière, mesquine, cent fois plus avare que le gouvernement, qui doit surtout porter le poids de tous les griefs accumulés sur les uns ou sur les autres pendant la moitié au moins des dix premières années de la conquête.

## II.

Complété par une ordonnance datée du 10 août et par un arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> septembre, l'acte royal du 22 juillet 1834 concentrait entre les mains du gouverneur-général, sous les ordres et la direction du ministre de la guerre, tous les pouvoirs politiques, civils et militaires dans toute l'étendue des possessions françaises au nord de l'Afrique ; immédiatement au-dessous de lui siégeait un conseil d'administration composé d'un officier-général commandant les troupes, d'un intendant civil, d'un officier-général commandant la marine, d'un procureur-général, d'un intendant militaire et d'un directeur des finances. Le caractère de ce conseil était purement consultatif. L'intendant civil avait les attributions d'un préfet ; le procureur-général dirigeait l'administration de la justice, dont l'organisation était modifiée.

Oran et Bône étaient pourvus, comme Alger, d'un tribunal de première instance ; Alger avait de plus un tribunal supérieur et un tribunal de commerce. Le tribunal supérieur connaissait en appel des



causes portées devant lui en matière civile, correctionnelle et commerciale ; il jugeait directement les affaires criminelles. Des assesseurs musulmans étaient appelés à siéger, avec voix consultative, auprès des juges français, toutes les fois qu'un de leurs coreligionnaires se trouverait intéressé ou impliqué dans la cause. La juridiction des cadis et des rabbins était maintenue, mais dans des limites plus restreintes. Le soin d'organiser, de diriger et de surveiller les nouveaux établissemens judiciaires en Algérie était confié temporairement, avec le titre de procureur-général, à un député, ancien membre de la commission d'enquête et de la commission d'Afrique, tout à fait acquis à la cause de l'occupation, qu'il venait de défendre éloquemment devant la chambre, M. Laurence. Alger le revit avec plaisir ; il y arriva, le 27 septembre, en même temps que le comte d'Erlon, gouverneur-général, et l'intendant civil, M. Lepasquier, qui venait de quitter, pour succéder à M. Genty de Bussy, la préfecture du Finistère.

L'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> septembre prescrivait l'exécution de trois mesures destinées à donner confiance aux Européens et à bien montrer aux indigènes que le gouvernement était résolu à s'établir définitivement sur le terrain conquis. La municipalité d'Alger jusqu'alors n'avait eu qu'une existence provisoire et mal réglée ; un conseil municipal de dix-neuf membres, dix Français, six musulmans, trois juifs, nommés annuellement par le gouverneur, fut institué, avec des attributions à peu de chose près semblables à celles qui étaient de règle en France. Le Fhas fut divisé en neuf, puis en quatorze communes rurales, administrées par un maire français et deux adjoints, dont un indigène. Enfin, un collège, analogue aux collèges communaux de la mère patrie, allait donner aux enfans de toute origine l'éducation française.

« Le roi des Français, votre seigneur et le mien, avait dit le comte d'Erlon dans une proclamation aux indigènes, m'a confié le gouvernement de vos contrées. Il vous considère comme ses enfans ; sa force est immense. Jamais les Français n'abandonneront le sol africain. Préférez l'ordre et la soumission à l'anarchie et à la guerre ; accueillez les Européens dans vos tribus. Je serai doux avec les bons, terrible avec les méchans. Ma porte sera toujours ouverte au pauvre et à l'opprimé ; mon cœur ne repoussera aucune plainte juste. » Ce langage fit d'abord quelque effet ; Abd-el-Kader lui-même s'en inquiéta. Comme le général Desmichels allait partir d'Oran pour Alger afin de connaître les véritables intentions du gouverneur, l'émir prescrivit à Miloud-ben-Harach de l'accompagner et de remettre au comte d'Erlon une lettre obligeante, obséquieuse, au fond très hardie : « Je charge, disait-il, Miloud-ben-

Harach de vous informer de tout ce qui vous regarde, de vous demander vos vues sur la manière d'établir la tranquillité dans tous les districts, soit maritimes, soit de l'intérieur, sur les plages d'Alger et d'Oran, dans les plaines et dans les montagnes depuis Tlemcen et Mascara jusqu'à Médéa et les environs d'Alger. » Ni Miloud, qui fut bien accueilli d'ailleurs, ni le général Desmichels ne purent obtenir ce qu'ils étaient venus chercher l'un et l'autre, une indication un peu nette de la direction que le gouverneur-général entendait donner, dans la province d'Oran, aux affaires. Le général Duzer, venu de Bône, ne fut pas beaucoup plus heureux ; il est vrai que tout allait si bien dans son commandement qu'il n'y avait presque rien à lui dire.

Toute l'attention du gouverneur paraissait concentrée sur la Mé-tidja. C'était là qu'il voulait rétablir l'autorité française. Il lui déplaisait, par exemple, que le marché de Bou-Farik fût interdit aux Européens. Le lundi 13 octobre 1834, il y envoya le colonel de Schauenbourg, du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, avec une bonne escorte de cavalerie et d'infanterie. Surpris et inquiets d'abord, les Arabes ne firent aucune démonstration hostile ; les kaïds de Khachna, de Beni-Mouça, des Arib, de Beni-Khelil parurent satisfaits ; seuls les Hadjoutes se retirèrent. Depuis ce jour-là, quelques marchands d'Alger commencèrent à fréquenter Bou-Farik ; mais il était bien évident qu'ils n'y étaient que tolérés. Afin d'agir plus directement sur les indigènes, le gouverneur général rétablit la charge d'agha des Arabes et il en revêtit le lieutenant-colonel Marey, l'ancien commandant des chasseurs algériens, qui s'occupait alors d'organiser un corps de spahis réguliers. Le bureau arabe fut en même temps supprimé ; avec un agha il n'avait plus de raison d'être.

Les débuts du lieutenant-colonel ne furent pas heureux ; il annonça aux tribus sa nomination par une lettre hautaine qui fit un mauvais effet. Les maraudeurs, les pillards, les coupeurs de route reparurent ; les vols de bestiaux recommencèrent. Poussé par l'agha, qui était furieux du mépris que lui témoignaient particulièrement les Hadjoutes, le gouverneur envoya contre eux une expédition dont il confia la direction au général Rapatel. L'affaire commença, le 5 janvier 1835, par l'arrestation de deux de leurs grands sur le marché de Bou-Farik ; avertis par ce premier coup de main, les autres se mirent en sûreté. Du 6 au 10, le général Rapatel, assisté du général Bro et suivi de 3,000 hommes avec du canon, parcourut la plaine jusqu'à 25 lieues d'Alger, — jamais à l'ouest on n'avait été aussi loin, — reconnut le lac Ilalloula, pénétra dans la montagne, brûla quelques gourbis, se mit sur les bras, outre les Mouzaïa, complices des Hadjoutes, les Soumata et les Beni-Menad, fut recon-

duit par eux, suivant l'habitude, jusqu'à Bou-Farik, et finit par rentrer au camp de Douéra. Le bilan de cette campagne de cinq jours était médiocre ; au compte des pertes, cinq hommes tués et vingt-cinq blessés, dont un officier, qui était le lieutenant-colonel Marey ; au compte des profits, deux prisonniers et quarante bœufs. Huit jours après, les Hadjoutes en avaient repris soixante-quinze aux gens de Beni-Khelil.

Cependant il ne manquait pas dans Alger d'optimistes qui étaient d'avis que les affaires n'allaient pas mal et qu'elles ne tarderaient pas à prendre un train meilleur encore. On spéculait plus que jamais sur les constructions et sur les terrains. « Le fait est que, depuis un an, des capitaux considérables s'engagent ici. écrivait à Duvivier, commandant supérieur de Bougie, le général Trézel ; vous ne reconnaîtrez plus les rues de la Marine et Bab-el-Oued, non plus que la place ; des maisons à arcades et à trois étages règnent sur tout un côté de la première. On va établir un fort poste à Bou-Farik, ce qui nous achemine sur Blida, dont l'occupation prochaine est pour les spéculateurs chose si sûre qu'ils ont déjà acheté la plupart des maisons, des jardins et des terres de la ville. Lorsqu'on voudra y établir les troupes, ces gaillards-là viendront nous dire : « Cette maison est à moi, ce terrain m'appartient ; » et il faudra payer tout cela dix fois sa valeur. Croiriez-vous qu'un de ces coquins légaux, nommé Roux, demande aujourd'hui 130.000 francs du champ de manœuvre et de la petite maison dite la Manutention ? On n'aura conquis ce pays que pour ces gens-là qui crient sans cesse qu'on ne les protège pas assez et que l'armée leur est à charge, qu'ils ne doivent pas vivre sous le régime du sabre, qu'il leur faut un gouverneur civil. et autres sottises sans fin. Tout cela est cru à Paris, et ceux qui arrivent pensent ne trouver ici qu'oppression de la part des autorités militaires. »

Le poste qu'on allait établir à Bou-Farik n'était rien de moins qu'un camp retranché dont la construction commença au mois de février : il reçut le nom de camp d'Erlon. Un autre, moins important, fut improvisé à Maelna, entre Dely Ibrahim et Douéra, par les zouaves du commandant de La Moricière. Quelque temps auparavant, cette partie du Sahel avait été tout à coup envahie et ravagée par une bande de trois ou quatre cents Hadjoutes, qu'un déserteur français animait au pillage ; d'autres avaient attaqué les travailleurs du camp de Bou-Farik. A la fin du mois de mars, le gouverneur voulut que l'opération manquée au commencement de janvier fût reprise ; celle-ci dura moins longtemps et pénétra moins avant dans la plaine ; ce fut toute la différence, car elle n'eut pas plus de résultats que la première.

Le comte d'Erlon se décourageait ; le peu d'ardeur que lui avaient laissée ses soixante-dix ans s'était amortie ; des Maures intrigans avaient essayé de capter sa confiance ; il s'était débarrassé d'eux ; mais il ne savait plus à qui se fier ; autour de lui tout était matière à discussion, à compétition, à désaccord. Un officier d'un grand mérite, le commandant de Maussion, un *africain* de la première heure, depuis le temps de M. de Bourmont jusqu'à celui du général Voirol, s'en allait être, après avoir passé deux années en France, chef d'état-major de la division d'Oran. « Vous ne sauriez vous imaginer, écrivait-il d'Alger à cette époque, combien on se chamaille ici, combien on s'y déteste, combien on s'y décrie. Moi qui connais tout le monde et toutes les affaires, et à qui chacun s'ouvre parce que je ne fais que passer, j'ai ramassé depuis deux jours plus de propos, plus de plaintes, plus d'accusations de toute nature que je n'en entendrai en six mois dans toute autre circonstance. »

Les nouvelles de Paris n'étaient pas faites pour donner de l'élan au gouverneur tenu en bride, mis au pas par les ordres du ministre de la guerre, qui l'était lui-même par les contradictions de la chambre. A son arrivée en Algérie, le comte d'Erlon avait sous ses ordres, dans tous les postes occupés de la régence, 31,000 hommes que le budget prétendait réduire à 23,000. Huit mois après, nouvelle réduction réclamée par la commission, dont M. Passy était encore une fois le rapporteur. Ramener l'effectif à 21,000 hommes, supprimer les dépenses de colonisation, resserrer l'occupation en ne gardant qu'Alger, Oran et Bône, telles étaient les mesures recommandées, sinon prescrites encore au gouvernement comme un minimum.

La discussion dura huit jours, du 19 au 27 mai 1835. « Je le dis hautement et sans détour, s'écriait M. de Sade, mon vote sera pour l'abandon définitif. — La possession d'Alger, répétait M. Passy, est onéreuse et dommageable à la France. » Un député de ce temps-là, M. Desjobert, s'était fait une célébrité par sa passion antialgérienne. Sur le principe général de l'occupation, il y avait une majorité résignée plutôt que convaincue ; les partisans décidés de la conquête, surtout étendue et progressive, étaient rares. M. Charles Dupin était assez applaudi quand il disait : « Conserver à jamais la conquête d'Alger n'est pas seulement une question d'honneur, c'est une question vitale pour le gouvernement de juillet. La promesse en a été faite ; elle survit au ministère qui l'a prononcée. C'est le dieu Terme de l'honneur : il ne peut plus reculer. » On l'applaudissait parce qu'il ne parlait que d'Alger ; mais on murmurait quand M. Mauguin, partisan de l'occupation étendue, s'écriait : « Vous êtes condamnés ou à tout abandonner, ou à tout posséder. » L'occupation restreinte,



ce système bâtarde que dément l'histoire coloniale de tous les temps et de tous les peuples, avait la faveur de cette chambre, qui n'avait le courage ni de répudier absolument la conquête, comme le lui prêchaient les économistes, ni de faire tout d'un coup tous les sacrifices d'hommes et d'argent que son hésitation rendait de jour en jour plus considérables et plus nécessaires. Il y avait quelques hommes de sens et d'expérience qui voyaient et dénonçaient les inconvéniens extérieurs de ces débats stériles. D'après le général Valazé, les agens d'une puissance étrangère avaient tiré parti du rapport de la commission pour faire annoncer jusqu'à Médéa la prochaine évacuation de la régence. L'année précédente, selon M. Laurence, la discussion de la chambre, avant qu'on en connût le résultat, avait failli causer des malheurs; déjà des fanatiques provoquaient les indigènes à la guerre sainte. « Il ne faut pas avoir tous les ans une discussion sur Alger, » reconnaissait M. Piscatory lui-même.

On attendait l'opinion du ministère. Avec l'autorité de son caractère et de son talent, le ministre de l'instruction publique, M. Guizot, la fit connaître: « La France a conquis la régence d'Alger. La France gardera sa conquête. Aucun engagement contraire ne gêne à cet égard la liberté du gouvernement français; nous agissons dans une complète indépendance; nous ne connaissons que l'intérêt national. L'abandon d'Alger serait un affaiblissement notable de la considération et de la puissance morale de la France. L'importance croissante de la Méditerranée commande à la France de faire de nouveaux efforts pour conserver son rang, de ne rien faire surtout qui puisse affaiblir sa puissance et sa considération sur mer. » Telle était en quelques mots la conclusion de l'illustre orateur: « Nécessité morale, nécessité politique de garder nos possessions d'Afrique; utilité d'une occupation militaire sûre et tranquille et des sacrifices nécessaires pour atteindre ce but; utilité de bonnes relations constamment entretenues avec les naturels du pays. Quant à l'extension de l'agriculture et de la colonisation, sachons nous en remettre à l'avenir, ne rien presser, attendre les faits et n'y prêter que la portion d'aide et de secours qui conviendra aux intérêts nationaux de la mère patrie. » Un long mouvement d'approbation suivit ce discours mémorable. Jamais encore le gouvernement issu de la révolution de 1830 n'avait tenu un langage aussi favorable au développement de la conquête; toute la politique décidée que l'orateur, devenu ministre prépondérant, devait faire prévaloir dans les conseils du gouvernement cinq ans plus tard, était déjà contenue dans ce discours de 1835.

La majorité qui y adhéraît alors n'en comprenait assurément pas

la portée extrême; si elle eût été capable de la comprendre, elle n'aurait pas mérité cette apostrophe, cruellement vraie, qu'un député obscur, M. Sémerie, lui jetait en pleine séance : « On vient encore attaquer Alger; on vient dire qu'il est impossible d'en rien faire! L'impossibilité! savez-vous où elle est? Elle est ici, dans cette chambre; elle n'est pas en Afrique, mais à Paris. »

### III.

Vers la fin de la discussion, un jeune député qui connaissait bien l'Algérie, car il y avait servi en 1830 comme officier d'état-major et depuis comme aide-de-camp du duc de Rovigo, M. Napoléon Duchâtel, frère du ministre du commerce, avait combattu vivement la réduction de l'effectif, et surtout l'évacuation précipitée des postes dont la mission du budget réclamait l'abandon. Celui de tous qui était le plus menacé, Bougie, l'était d'autant plus sérieusement, qu'à dire vrai, M. Napoléon Duchâtel et quelques autres fidèles à part, il avait contre lui presque tout le monde : le maréchal Clauzel, la plupart des généraux, à commencer par le lieutenant-général gouverneur, et jusqu'à l'officier de grande distinction qui commandait dans la place, Duvivier lui-même.

Depuis dix-huit mois qu'il en avait reçu la garde, il y avait dépensé, sans faire aucun progrès, rien que pour se défendre, une somme d'activité, d'intelligence et d'énergie prodigieuse. Simple chef de bataillon d'abord, promu lieutenant-colonel au mois d'avril 1834, le commandement qu'il exerçait était de fait celui d'un officier général. Dans ce champ clos, resserré entre les montagnes et la mer, il n'y avait d'égal à l'héroïque attitude du commandant de Bougie que l'héroïque persistance des Kabyles à revenir contre lui à la charge. C'était tantôt l'un, tantôt l'autre des nombreux ouvrages qu'il avait multipliés au dehors et en avant de la place, le camp retranché supérieur, le camp retranché inférieur, la redoute du Gouraïa, les blockhaus du contrefort Vert, le poste du Marché, le blockhaus de la plaine, souvent plusieurs à la fois, qui étaient assaillis par un ennemi nombreux et vaillant. Le récit de ces combats sans cesse renouvelés sur le même terrain, presque dans les mêmes circonstances, risquerait de paraître aujourd'hui monotone. Les contemporains s'y intéressaient naturellement davantage, d'autant plus que les journaux ne tarissaient pas sur les menus détails.

Il y aurait ici une remarque à faire à propos des choses d'Afrique telles que les reproduit avec un grossissement de microscope la presse du temps. Déjà perçait le germe de ce qu'on a nommé plus tard la *fantasia*; déjà commençaient à se grouper les coteries, les

camaraderies, les sociétés d'admiration mutuelle. Duvivier a eu de nombreux amis, vrais, dévoués, d'un enthousiasme désintéressé autant qu sincère; mais il a eu aussi, accrochés à sa fortune, des courtisans et des flagorneurs. Ambitieux pour lui-même, et, il faut le reconnaître, pour ses compagnons de combat et de misère, de cette bicoque où les Kabyles le tenaient bloqué, il tenait à rappeler le commandant et la garnison de Bougie à l'attention du monde. Il faisait de longs bulletins, ses listes de propositions semblaient excessives; c'est qu'en chef qui veut être bien servi, il estimait que les bons services méritent récompense. Malheureusement, il y avait les amis terribles, les flatteurs compromettans à qui la vérité ne suffisait pas, qui ajoutaient, brodaient, amplifiaient, enchérissaient, inondaient de leur prose admirative et fastidieuse les journaux de Toulon et de Marseille. Ils ne s'en tenaient pas aux louanges hyperboliques; pour grandir d'autant leur héros, ils déprimaient systématiquement les autres. Si Duvivier ne s'est pas brouillé dix fois avec La Moricière, ce n'a pas été la faute de tel ou tel de ces correspondans. Quand La Moricière, avec toute sorte de ménagemens, priaît Duvivier de lui renvoyer les quatre compagnies de zouaves qu'il retenait à Bougie, on l'accusait aussitôt de jalousie et d'ingratitude. Ce n'est pas que Duvivier, qui avait l'âme haute, fût la dupe de ces flagorneurs; mais comme, dans la passe difficile où il se trouvait, son humeur était souvent chagrine, leur mauvaise influence avait quelquefois prise sur lui.

A la fin du mois d'octobre 1834, le comte d'Erlon vint visiter Bougie et conclut à l'abandon de la place. Duvivier proposait de ne conserver que les forts et de confier la défense de la ville aux habitans, aidés par une centaine de Turcs. Après le départ du gouverneur-général, il y eut encore deux ou trois combats bien soutenus, mais qui n'eurent pas son approbation parce qu'ils n'avaient, selon lui, d'autre résultat que de fatiguer les troupes. Au mois de janvier 1835, il fit revenir de Bougie et rentrer dans le bataillon de La Moricière trois de ses compagnies de zouaves. Découragé, attristé de l'inutilité de ses efforts, Duvivier, au mois de mars, en était arrivé à conclure, comme le comte d'Erlon, à l'évacuation totale de Bougie. Il ne se doutait pas, il ne pouvait pas se douter qu'un revirement absolu s'était fait dans les idées versatiles du gouverneur.

Le vieux général s'était laissé dire que, si les Kabyles paraissaient intraitables, c'était la faute du commandant supérieur, qui, n'aimant que la guerre, négligeait ou repoussait les occasions de négocier avec eux. Nous retrouvons d'abord ici les mêmes intrigues, et, sauf un, les mêmes intrigans qu'au début de l'expédition. Ils

étaient trois, si l'on s'en souvient : Oulid-ou-Rebah, cheikh des Oulad-Abd-el-Djébar, le négociant Joly et le Maure Boucetta. Au lieu de celui-ci, tué à la prise de Bougie, mettez le Maure Medeni, le trio ne vaudra pas mieux. Les deux derniers se faisaient fort de traiter avec le premier, qu'ils voulaient faire passer, comme un autre Abd-el-Kader, pour le grand chef de toute la Kabylie. Le comte d'Erlon s'était d'abord refusé à leurs avances ; le 4 février, il écrivait encore à Duvivier qu'en fait d'intermédiaire avec les Kabyles, il ne connaissait et ne voulait que le commandant supérieur. C'est ici qu'entre en scène un quatrième personnage.

Au temps du général Voirol et de M. Genty de Bussy, tout à la fin de 1833, un commissaire du roi avait été envoyé à Bougie pour administrer la population civile, indigène et européenne ; mais comme il n'y avait presque plus de Bougiotes et presque pas d'Européens encore, au mois de janvier 1834, le commissaire du roi fut rappelé ; un mois après cependant, il obtint d'être renvoyé, par ordre ministériel, à son poste. « Les mesures qui se rattachent à la haute police, était-il dit dans ses instructions, sont exclusivement dans les attributions du général en chef ; elles le sont relativement dans celles du commandant militaire à Bougie ; ainsi vous n'avez ni à participer au choix de fonctionnaires indigènes capables d'exercer une influence quelconque, ni à vous mêler de correspondance avec les tribus. » M. Lowasy de Loinville, le commissaire du roi, était un protégé de Madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe. Jeune, avantageux, plein de confiance, il avait une activité bruyante, comme celle des machines qui tournent à vide. Sa pétulance affairée, mais inoccupée, faisait avec la gravité laborieuse du lieutenant-colonel Duvivier le plus singulier contraste. Son attitude vis-à-vis du commandant supérieur, sa correspondance privée avec lui, affectaient une familiarité qui, sans mauvaise intention apparemment, était tout au moins peu convenable. En deux mots, il manquait absolument de tact et de mesure. Au mois de décembre 1834, il eut un grand mécompte. Par suite de la nouvelle organisation donnée au gouvernement de l'Algérie, il avait cru trouver l'occasion d'émanciper ses attributions et de dégager son importance ; mais, sur les observations du commandant supérieur, et comme la population civile de Bougie, sans être aussi réduite qu'au mois de janvier précédent, n'était pas considérable encore, il retomba dans son inutilité.

A tout prix il en voulait sortir. Sa maison devint le centre d'une petite opposition contre l'autorité militaire ; le Maure Medeni s'insinua dans sa confiance et lui persuada facilement qu'il ne tenait qu'à lui de pacifier les Kabyles. Aussitôt il écrivit à l'intendant civil, M. Lepasquier, ce que Medeni venait de lui dire. L'intendant civil en ayant



référé au gouverneur général, envoya de sa part à M. Lowasy l'ordre de faire partir Medeni pour Alger ; et cependant, ce même jour-là, le comte d'Erlon mandait au lieutenant-colonel Duvivier qu'il ne voulait pas avoir d'autre intermédiaire que lui avec les Kabyles ; sa lettre et la réponse de M. Lepasquier au commissaire du roi furent apportées à Bougie par le même bateau. Medeni s'embarqua pour Alger, le 17 février, vit le gouverneur-général et l'endoctrina si bien qu'il fut convenu qu'une négociation serait ouverte avec Oulid-ou-Rebah par M. Lowasy et par lui-même, à l'insu du commandant supérieur. Entre son départ et son retour, la rupture avait éclaté tout à fait entre Duvivier et le commissaire du roi. Le Maure revenu se mit tout de suite en relations avec Oulid-ou-Rebah, qui ne demanda pas mieux que de conférer avec M. Lowasy.

Le 27 mars, dans la matinée, Medeni, qui était particulièrement recommandé par le gouverneur-général au commandant supérieur, lui demanda l'autorisation de sortir en barque ; avec une apparente confiance, il lui dit qu'il allait voir, à l'embouchure de l'Oued Beni-Meçaoud, le cheikh Oulid-ou-Rebah pour une affaire de commerce. Le commandant lui donna l'autorisation qu'il souhaitait et le chargea de témoigner de sa part au cheikh le regret que les rapports entre Kabyles et Français ne fussent pas meilleurs. De la terrasse de la haute kasba, Duvivier pouvait suivre avec une longue-vue ce qui se passait à l'embouchure de la rivière. Il vit d'abord sur la plage un groupe nombreux de cavaliers armés, puis il aperçut, à sa grande surprise, non pas une barque, mais deux barques, l'une desquelles avait arboré le pavillon français à l'arrière, et de celle-ci il vit sortir des gens vêtus à l'européenne ; la distance ne lui permettait pas de les reconnaître. Aussitôt il fit requérir le commandant de la marine d'envoyer saisir les deux barques et conduire ceux qui les montaient à bord du stationnaire. En attendant l'exécution de sa requête, il allait de surprise en surprise ; les scènes les plus imprévues se succédaient sous ses yeux. Une troupe de cavaliers, débouchant tout à coup d'un ravin, venait assaillir le premier groupe, un combat s'engageait sur la grève ; les agresseurs étaient repoussés ; cependant, réfugiés dans leur barque, les Européens s'éloignaient à force de rames, tandis qu'à grands gestes les vainqueurs les rappelaient en agitant, pour les rassurer sans doute, les têtes sanglantes des vaincus ; à la fin le dénoûment arrivait avec les canots du stationnaire, qui saisissaient les deux barques et ramenaient à bord équipage et passagers.

Là on reçut l'explication du drame dont jusqu'alors on n'avait eu que la mimique. C'était bien Oulid-ou-Rebah qui, avec les cavaliers de sa tribu, était au bord de la mer ; des deux barques, la première

était celle de Medeni ; l'autre avait amené M. Lowasy, qui était entré aussitôt en pourparlers avec le cheikh ; enfin les interrupteurs qui avaient si brusquement dissous la conférence étaient des Beni-Mimoune, ennemis d'Oulid-ou-Rebah et des siens. M. Lowasy, s'étant fait reconnaître du commandant de la marine, fut relâché aussitôt ; sans daigner condescendre à justifier sa conduite, il déclara sommairement qu'il allait demander au gouverneur-général satisfaction de l'outrage fait en sa personne au pouvoir civil. Deux jours après sa fâcheuse aventure, il s'embarqua pour Alger.

Rien ne peut donner une idée de l'embarras du malheureux comte d'Erlon entre le rapport sévère de Duvivier et les réclamations bruyantes de M. Lowasy, d'autant plus que la duplicité du vieux général était connue de tout Alger ; c'était le secret de la comédie. Le blâme était universel ; le général Rapatel ne se cachait pas avec La Moricière d'en avoir dit nettement sa pensée au gouverneur. Celui-ci, cependant, serré de près par M. Lowasy, ne put pas faire autrement que de le soutenir et de laisser entendre, sinon d'avouer explicitement qu'il avait autorisé sa conduite ; il écrivit à Duvivier une lettre de blâme qui se terminait par ces mots : « Au point où en sont les choses, je me vois obligé d'envoyer le colonel Lemercier à Bougie pour continuer ou pour renouer des négociations qui sont d'une très grande importance en ce moment. Je lui donnerai toutes les instructions nécessaires pour tâcher d'arriver le plus promptement possible à ce résultat. » M. Lowasy, naturellement, revenait avec le colonel Lemercier.

Ils eurent, dès leur arrivée, une entrevue avec Oulid-ou-Rebah, sur le lieu même de la conférence interrompue. Le cheikh, infatué de son rôle, voulut bien recevoir les cadeaux de prix que lui envoyait le gouverneur, mais avant toute négociation, il exigeait le départ du lieutenant-colonel Duvivier. Cette lâche concession lui fut faite. Blessé profondément des étranges procédés du gouverneur, Duvivier remit aussitôt le commandement entre les mains du colonel et rentra en France. Le 9 avril, le traité fut conclu. La paix était rétablie entre les Français et les Kabyles. Oulid-ou-Rebah reconnaissait aux premiers le droit d'occuper Bougie et la plaine jusqu'à la rivière ; il accréditait auprès d'eux son consul Medeni. Les Français et lui devaient se prêter un appui mutuel contre les tribus qui voudraient troubler l'ordre. Il est à remarquer que le cheikh des Abd-el-Djebar cédait à la France Bougie, qui ne lui avait jamais appartenu, et stipulait pour des gens dont il n'était pas le chef. Il est vrai que, par une formule ingénieusement prévoyante, l'acte comprend, avec les tribus qui lui obéissent, celles qui lui obéiront par la suite. La suite, au lieu des soumissions attendues, amena

des prises d'armes. La paix si étrangement faite dura tout juste quinze jours.

Le 24 avril, les coups de fusil recommencèrent; le 26, trois hommes du bataillon d'Afrique eurent la tête coupée. Quand on sommait Oulid-ou-Rebah de châtier les perturbateurs, il se dérobait. Au colonel Lemercier, qui avait assez de cette mauvaise besogne, le comte d'Erlon donna pour successeur son chef d'état-major, le lieutenant-colonel Girot. Celui-ci ne fut pas plus heureux; M. Lowasy lui-même, l'instigateur du traité, ne le fut pas davantage. Dans une entrevue qu'il eut, vers la fin de juillet, avec Oulid-ou-Rebah dans la plaine, ce fut celui-ci qui eut l'audace de se plaindre. Pendant la conférence, sous prétexte de faire honneur au commissaire du roi, les cavaliers du cheikh mirent le feu aux herbes; ce fut en effet un beau feu de joie qui dura quarante-huit heures; mais aussi tout le fourrage destiné au troupeau de la place se trouva brûlé. C'était ainsi qu'Oulid-ou-Rebah marquait sa reconnaissance à M. Lowasy: Duvier était trop bien vengé.

#### IV.

A Bougie, la versatilité du comte d'Erlon n'était la cause que d'un mécompte; dans la province d'Oran, elle avait fait éclater la plus formidable des crises.

On a vu que, peu de temps après l'installation du gouverneur, le général Desmichels était venu lui rendre compte des affaires politiques et militaires de son commandement. Dans la division d'Oran, le bataillon espagnol de la légion étrangère, cédé par le gouvernement français au gouvernement d'Espagne, avait été remplacé par un demi-bataillon polonais retiré de Bougie. La mutation venait d'être faite, lorsqu'un grave incident mit tout à coup en péril la sécurité de la place. Le 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, qui s'était déjà révolté au mois d'août de l'année précédente, se mit de nouveau en révolte au mois de juillet 1834. Les autres corps heureusement ne se laissèrent entraîner ni par ses excitations ni par son exemple. Un capitaine, trois brigadiers et trois chasseurs furent traduits devant le conseil de guerre, sept officiers mis en retrait d'emploi, deux escadrons envoyés à Mostaganem. L'ordre à peine rétabli, un mal terrible, le choléra, s'abattit soudain, d'abord sur Mers-el-Kebir, puis sur Oran. A la fin d'octobre, il avait fait plus de quatre cents victimes, les deux tiers dans la garnison. Le général Desmichels avait perdu trois personnes de sa famille et son ancien chef d'état-major, le général de Fitz-James.

D'Oran, le fléau envahit Mascara et Tlemcen. Les grands projets d'Abd-el-Kader en furent quelque temps retardés, mais il n'en continua pas moins ses apprêts. Non loin de Mascara, il avait un camp permanent où 800 Kabyles étaient exercés à l'européenne; c'était un Allemand, déserteur de la légion étrangère, qui organisait et instruisait ce premier bataillon de réguliers. Attentif à prévenir ou prompt à réprimer tout essai d'insurrection contre son pouvoir, l'émir avait fait saisir le grand cheikh de la plus puissante tribu du Chéelif, Sidi-el-Aribi, que le choléra vint achever dans la prison de Mascara. Son autre ennemi, Moustafa-ben-Ismaïl, s'était mis hors de son atteinte, dans le Méchouar de Tlemcen.

Sauf cette citadelle et les villes du littoral occupées par les Français, tout le beylik d'Oran était à lui; dans le beylik de Titteri, on l'attendait; ses messagers annonçaient son arrivée prochaine. Une première fois il s'était arrêté devant l'opposition du général Voirol; quoique Miloud-ben-Harach n'eût pas trouvé le comte d'Erlon plus favorable, il était décidé à tenter l'aventure. « Laissez-moi, disait-il au général Desmichels, me rendre maître de toutes les tribus de l'intérieur, à l'est et à l'ouest; vous garderez la côte, et alors la paix qui existe entre nous assurera la tranquillité. » Le général était d'avis de le laisser faire; mais le comte d'Erlon, que cette idée ne hantait pas encore, écrivit en sens contraire aux gens de Blida, de Coléa, de Médéa, de Miliana et de Cherchell: « Abd-el-Kader vous a trompés et a menti; son invasion serait un acte d'hostilité, car il n'a aucun droit sur la province d'Alger, lui qui ne tient sa force que des Français. S'il se présente pour vous soumettre, recevez-le en ennemi, car il se sera rendu parjure. Conduisez-vous selon mes intentions, sinon Dieu jugera entre nous. Faites savoir mes volontés à toutes les tribus. »

Sur ces entrefaites, le général Desmichels fit porter à l'émir, par un des officiers de son état-major, le capitaine Walewski, des conseils de modération. L'émir se récria d'abord; il fit voir à l'officier français les députés de Miliana et de Médéa, qui le pressaient de leurs instances; il lui montra des lettres venues des montagnes de l'est, du pays des Grands Kabyles; puis il consentit à différer son départ, tout au moins à n'aller pas plus loin que Miliana. Éclairé, avec le temps, sur l'imprudence de ses premières négociations, le général Desmichels aurait bien voulu remplacer son traité en partie double par un acte plus correct, et il avait chargé le capitaine Walewski d'en faire la demande à l'émir. Celui-ci n'y contredit pas; des préliminaires furent arrêtés même: la France aurait eu tout le littoral de la régence, sauf Mostaganem et Cherchell, réservés avec tout l'intérieur à la domination d'Abd-el-Kader, qui aurait renoncé pour sa part au



monopole. De Mascara, le négociateur se rendit à Paris : là, il eut moins de succès ; le maréchal Mortier, ministre de la guerre, désapprouva la négociation, blâma le général Desmichels d'en avoir pris l'initiative et renvoya toute l'affaire au gouverneur-général.

Très irrité de ce qu'il regardait justement comme l'acte d'in-subordination le plus grave, le comte d'Erlon était décidé à demander à la première occasion le rappel du commandant d'Oran. L'occasion ne tarda pas à s'offrir. Abd-el-Kader avait accrédité, à titre d'*oukil* sur la place d'Alger, un juif nommé Juda-ben-Dran, et, dans l'usage, Ben-Durand. Élevé en Europe, parlant très bien français, au courant de notre caractère et de nos idées, de notre fort et de notre faible, ce juif était le plus délié des intrigans. Chargé d'abord par l'émir, qui prétendait battre monnaie, de réclamer les anciens coins de la régence, il avait essuyé un refus ; mais le premier pas était fait : il était entré en relations avec le gouverneur général. Celui-ci s'étant plaint à lui du monopole exercé par l'émir au détriment du commerce français, Ben-Durand ne manqua pas d'alléguer le droit qu'y avait son maître, et, pour preuve, il produisit la fameuse note arabe acceptée par le général Desmichels, et qui, pour Abd-el-Kader, était le seul et vrai traité. Aussitôt le gouverneur écrivit au ministre de la guerre une lettre virulente où tous ses griefs contre le commandant d'Oran étaient récapitulés et qui concluait nettement à sa révocation. Invité à s'expliquer, le général Desmichels eut la faiblesse de n'oser pas, même en ce dernier moment, avouer son erreur ; il nia le traité secret, prétendit que la pièce produite était apocryphe ; bref, il essaya d'une défense maladroite et peu digne. Une ordonnance royale du 16 janvier 1835 prononça son rappel et lui donna pour successeur le chef d'état-major de l'armée d'Afrique, général Trézel.

Immédiatement après les révélations de Ben-Durand, le comte d'Erlon avait fait partir pour Mascara un de ses aides-de-camp, le capitaine Saint-Hypolite, en compagnie du juif. Abd-el-Kader maintint toutes ses prétentions et refusa péremptoirement de renoncer aux clauses de l'acte nié par le général Desmichels comme à ses projets de domination sur tout l'intérieur de la régence. Il écrivit au gouverneur qu'il aimerait à se rencontrer et à traiter personnellement avec lui, afin de confirmer les stipulations précédentes. A lire la réponse molle et faiblissante du comte d'Erlon, il semblerait qu'il eût épuisé, dans son ressentiment contre le général Desmichels, le dernier reste de sa vigueur. Quel contraste avec la lettre menaçante qu'il adressait naguère aux gens de Médéa ! Il repoussait bien encore les prétentions de l'émir sur le Titteri, mais il promettait d'en référer au roi et il faisait lever le séquestre mis d'abord sur un chargement de

fusils et de poudre à destination de Mascara. Évidemment il hésitait ; quel encouragement pour Abd-el-Kader !

### III.

Le 5 février 1835, au moment où le général Trézel allait s'embarquer pour Mers-el-Kébir, le gouverneur lui remit une longue instruction d'après laquelle il devait régler sa conduite vis-à-vis d'Abd-el-Kader. Il y était parlé d'abord de la fausse politique du général Desmichels, qui avait favorisé de tout son pouvoir l'autorité de l'émir en lui fournissant notamment plus de douze cents fusils, de la poudre, du soufre et du plomb ; puis des visées d'Abd-el-Kader sur le Titteri. A la suite de cette préface, le gouverneur examinait les partis à prendre ; il n'en voyait que deux : « Le premier serait d'autoriser la prétention de l'émir et de profiter des avantages précaires que ce nouvel ordre de choses nous offrirait ; il est sans contredit le plus mauvais, et il augmenterait probablement par la suite nos embarras. Le second consisterait à regarder cette agression comme une rupture ouverte et à s'y opposer par la force. C'est le plus sage ; mais pour le faire réussir à coup sûr, il faudrait de l'énergie, de l'argent et des troupes suffisantes. Celles qui sont à Alger le sont-elles ? Leur organisation et les moyens de transport dont elles disposent permettent-ils de diriger une expédition jusque sur Médéa ? On le pense d'autant moins que l'émir a fait travailler les tribus des environs par l'ancien agha, — Mahiddine, — qui nous a trahis, qui est son agent et qui se trouve en ce moment chez les Beni-Menad. On doit s'attendre, si l'émir vient avec ses troupes, que son arrivée sera le signal d'une coalition générale contre nous. Nous devrions donc, dans cette hypothèse, chercher des auxiliaires dans le pays et attaquer surtout l'émir dans les lieux où est le centre de sa puissance. Malheureusement on a en grande partie annulé cette ressource en lui facilitant la destruction de ses compétiteurs. Il est cependant possible de lui en susciter, et il convient de signaler en première ligne Moustafa, ancien agha des Arabes, qui se trouve à Tlemcen, et le cheikh El-Aribi, sur le Chélif, dont le père est mort dernièrement dans les prisons de Mascara. Dès que le général Trézel sera sur les lieux, il cherchera à connaître les ressources de ce genre dont on pourrait disposer au besoin ; il tâchera d'en créer de nouvelles, en ayant soin toutefois de ne pas donner d'ombrage à Abd-el-Kader, notre intérêt étant de nous maintenir en paix avec lui le plus longtemps possible. Quoi qu'il en soit, le général Trézel doit chercher à maintenir la bonne harmonie qui existe et s'abstenir de commettre aucun acte d'hostilité jusqu'à ce qu'il ait reçu de nou-

veaux ordres du gouverneur, à moins qu'il y eût urgence et qu'il fallût repousser la force par la force. »

Après son arrivée à Oran, un des premiers soins du général Trézel fut de faire, en compagnie du chef d'état-major de la division, le commandant de Maussion, nouveau venu comme lui, ce qu'il appelait son éducation locale : « Oran, écrivait M. de Maussion, est une grande, immense ville, mais dont la surface est à moitié occupée par un ravin qui la coupe en deux, par des forts, des jardins, des ruines. Dans un terrain qui semble devoir contenir 60,000 âmes, il y a place à peine pour 2,000 habitans et 3 ou 4,000 militaires; mais aussi rien de plus pittoresque que l'enceinte de cette ville et de ses forts à hautes murailles s'étendant sur des falaises escarpées, sur des sommets de montagnes et dans une vallée couverte de verdure. » Hors des murs, tout ce pittoresque s'évanouit; l'étendue sèche, dénudée, pas un arbre. Ils s'en vont visiter Arzen et Mostaganem. Qu'est-ce qu'Arzen, l'ancienne Mersa, en ces premiers mois de l'année 1835? « Un petit fort, des magasins, trois maisons bâties de cet hiver, dont deux cabarets: de l'eau saumâtre et pas un pouce de terre cultivée. Autour de la rade, on trouve les vestiges de trois villes dans une longueur de quatre lieues; à présent, tout est désert: mais si la paix dure, le commerce repeuplera le pays, qui est fertile et assez joli. » Voici Mostaganem: « Une lieue en deçà commencent des jardins plantés d'arbres fruitiers de toute espèce, — la vallée de Montmorency, dit le général Trézel, — de vignes, de coton, de légumes. Le pays est couvert de verdure, semé de maisons de campagne, mais toutes ces maisons sont en ruines, toute cette belle contrée est déserte. Les habitans se sont enfuis quand nous avons pris Mostaganem, et, depuis la paix, Abd-el-Kader les empêche de rentrer. C'est une chose incroyable que la quantité de ruines qui couvre ce pays. Outre les maisons isolées et la petite ville de Mazagran, qui n'a plus un seul habitant, Mostaganem même est aux deux tiers détruit. On voudrait avoir 15 ou 20,000 émigrans à jeter dans ces deux villes de Mazagran et de Mostaganem et dans les jardins abandonnés qui les entourent; ils y trouveraient de quoi vivre à l'aise. »

Pendant ce temps, le comte d'Erlon s'amollissait de plus en plus dans ses égards pour Abd-el-Kader: « Tâchez, écrivait-il le 18 mars au général Trézel, tâchez d'amener l'émir à la reconnaissance, au moins en droit, de l'autorité de la France et à la délimitation des pays sur lesquels son autorité pourra s'étendre. Efforcez-vous, en attendant, de maintenir le *statu quo* du traité du 26 février et surtout de ne blesser l'émir en rien. Comme Abd-el-Kader tient absolument à se procurer des armes et des munitions, notre artillerie

pourrait lui en fournir contre remboursement. En cédant sur ce point, nous obtiendrons d'autres concessions. » D'autres concessions ! ne semblerait-il pas que l'émir en eût déjà fait ? Il ne concédait rien et prétendait tout. Heureusement, le général Trézel ne se prêta pas aux complaisantes attentions du gouverneur ; il estimait qu'Abd-el-Kader avait déjà reçu trop de fusils français ; il ne voulut pas lui en fournir davantage ; mais gêné par cette dernière dépêche qui contredisait sur un point important ses premières instructions, il fut obligé de décliner les propositions que, du Méchouar de Tlemcen, Moustafa-ben-Ismaïl lui faisait faire.

Un nouvel essai de coalition entre Moustafa et les fils de Sidi-El-Aribi venait d'échouer, et cependant l'émir avait trouvé parmi ses adversaires des membres de sa propre famille, un cousin, un oncle, un de ses frères même. Avant que les coalisés eussent pu se réunir, il avait fondu sur eux, d'abord sur les Flita, puis sur les tribus du Chélif. Deux cheikhs avaient été décapités, vingt-quatre saisis comme otages ; pour la rançon des autres, il s'était fait donner cent chevaux, mille fusils, cinq cents sultanis d'argent. Son oncle, son frère, les fils de Sidi-El-Aribi avaient été conduits à Mascara ; son pardon s'étendit sur eux ; après avoir triomphé par les armes, il triompha par la clémence. Aussitôt il fit annoncer officiellement au général Trézel sa victoire et son dessein d'en recueillir immédiatement les fruits. Les fruits, c'était Miliana, c'était Médéa, tout ce que le comte d'Erlon n'osait plus lui interdire.

Dans sa marche sur Miliana, les grands des Hadjoutes, des Mouzaïa, des Soumata, des Beni-Menad, des Beni-Menacer vinrent au-devant de lui comme au-devant d'un maître. A leur tête marchait un personnage considérable, l'ancien agha des Arabes sous le général Berthezène, Sidi-Mahiddine el Sghir-ben-Mbarek, des marabouts de Koléa ; c'était toute la plaine et toute la montagne à l'ouest de la Chiffa qu'il amenait faire hommage à l'émir. Suivi de cette brillante escorte, Abd-el-Kader franchit le Chélif ; le 15 avril, il campait sous Miliana. De toutes parts, les envoyés des tribus venaient lui présenter les chevaux de soumission ; fatiguées de l'anarchie, elles attendaient de lui un gouvernement. Il fit bey de Miliana Mahiddine, avec autorité sur la vallée du Chélif et sur la Métidja ; il fit bey de Médéa Mohammed-ben-Aïssa-el-Barkani, ancien kaïd de Cherchell, d'une famille dont l'illustration égalait celle des Mbarek.

Pour installer Barkani dans la capitale de son beylik, il fallait la disputer à Mouça-el-Derkaoui, un marabout du désert, un fanatique, un thaumaturge, chef d'une secte qui prétendait ramener l'islamisme à la pureté des premiers âges. Il était venu du Sahara, proclamant la guerre sainte, annonçant la destruction des infidèles



et de leurs alliés, maudissant à la fois Abd-el-Kader et les *roumi*; douze cents cavaliers s'étaient attachés à sa fortune. Arrivé sous Médéa, il avait commencé par sommer les *hadar* de lui livrer, pour être mis à mort, tous les juifs et tous les mzabites. Les *hadar* lui avaient refusé ces victimes, et fermant leurs portes à la masse des Derkaoua, ils n'avaient permis qu'à leur chef d'entrer seul dans la ville. Quelques Kabyles des tribus voisines étant venus grossir sa troupe, il alla camper au-delà du Nador, parmi les oliviers sauvages de Zeboudj-Azara. De là, au nom de Dieu et du Prophète, il envoya sommer Abd-el-Kader de se joindre à lui contre les infidèles. Le 20 avril, Abd-el-Kader partit de Miliana; le 22, à trois lieues de l'Arba-de-Djendel, sur le territoire des Ouamri, près de Haouch-Amoura, il joignit le Derkaoui, mais pour le combattre. Sa victoire fut complète; il ne perdit pas cinquante hommes et il fit partir pour Mascara, puis pour Tlemcen, afin de donner à réfléchir aux coulougis du Méchouar, neuf chameaux chargés de têtes; le butin fut immense. Poursuivi jusqu'à Bérrouaghia par Mahiddine, Mouça réussit à gagner le désert; sa femme et sa fille, restées prisonnières, furent traitées avec égard et plus tard lui furent renvoyées; mais le cousin de l'émir, qui s'était laissé prendre parmi les Derkaoua après avoir conspiré naguère avec les fils de Sidi-el-Aribi, paya de sa vie cette nouvelle trahison. Le 24 avril, Abd-el-Kader fit à Médéa une entrée triomphale; les tribus qui avaient assisté Mouça demandèrent grâce et reconnurent comme les autres l'autorité de Mohammed-el-Barkani.

Grande était l'anxiété du gouverneur-général. En même temps que lui parvenait la nouvelle des succès d'Abd-el-Kader arrivait une dépêche ministérielle qui l'invitait à négocier avec l'émir sur les bases suivantes: reconnaissance de la souveraineté de la France; délimitation des territoires suivant le cours du Chélif; liberté absolue du commerce intérieur; exportation exclusivement réservée aux ports français. Entre ces conditions et les visées d'Abd-el-Kader, c'était un abîme. « Envoyez-moi le plus tôt possible Ahmed-Bou-Derba et Juda-ben-Durand, écrivait-il cavalièrement au comte d'Erlon; je traiterai avec eux de ce qui convient à mon gouvernement et au vôtre. » Sa lettre à Ben-Durand au sujet du gouverneur était encore plus insolente: « Il faut qu'il ne se mêle pas des affaires des musulmans et qu'il reste où il est; alors nous traiterons avec lui comme nous avons traité à Oran. S'il désire mon amitié et qu'il veuille le bien, il fera ce que je viens de dire à titre de conseil et dans son intérêt; sinon, mes sujets sont d'accord, et je recommanderai aux chefs de suivre la vérité et les règles de la loi. »

Dompté par cette volonté inflexible, le comte d'Erlon se soumit.

Il fit partir pour Médéa le capitaine Saint-Hypolite, en compagnie de Ben-Durand. L'officier, qui ne savait pas l'arabe, allait avoir pour truchement le juif, l'oukil, l'âme damnée d'Abd-el-Kader ; belle garantie pour le négociateur ! Car il s'en allait négocier. « Je pars demain, écrivait-il le 3 mai, à Duvivier, je pars pour Médéa, où se trouve Sidi-Hadji Abd-el-Kader au moment où nous le croyions sur le Chélif, à nous attendre. Je vais voir dans quelles dispositions se trouve maintenant notre ami. » Abd-el-Kader n'était plus à Médéa : il venait de rentrer à Miliana. Ce fut là que le capitaine Saint-Hypolite eut son audience ; Miloud-ben-Harach y assistait. L'émir avait commencé par recevoir avec satisfaction les complimens et les présens qui lui étaient offerts de la part du gouverneur ; il semblait même prêter l'oreille à des propositions d'accommodement, quand Mahiddine entra tout à coup et le conjura de ne pas accéder aux demandes des chrétiens. Alors changeant de ton et de visage : « Je promets la paix générale et absolue, dit Abd-el-Kader, à condition que vous quitterez Bou-Farik. — C'est impossible, s'écria le Français. — Eh bien ! reprit l'émir, je ne m'en occuperai plus, mais alors qu'on ne me parle plus de Médéa ! Du reste, les traités existent et je veux les maintenir. » Il consentit seulement à notifier officiellement au gouverneur la nomination des beys qu'il venait d'investir ; sa condescendance n'alla pas plus loin. Celle du comte d'Erlon n'avait plus de limites.

A peine revenu auprès de lui, le 9 mai, le capitaine Saint-Hypolite dut repartir, le lendemain, avec une nouvelle lettre et les mêmes propositions auxquelles Abd-el-Kader avait dédaigné de répondre. L'officier français, à qui, par un raffinement d'insolence, l'émir avait fait donner une escorte de Hadjoutes, le rejoignit sur la route de Mascara, et parut dès lors confondu dans son cortège. Abd-el-Kader s'avancait lentement, salué d'acclamations, rendant la justice, frappant d'amendes les tribus indociles, obéi partout, partout redouté. Quand il entra dans sa capitale, il fit porter devant lui, comme un tribut offert, les présens du gouverneur-général. Deux jours après, satisfait d'avoir traîné publiquement à sa suite, comme un des siens, l'envoyé du comte d'Erlon, il le congédia en lui remettant son ultimatum, qui était ainsi conçu : « 1° Le pays dont le prince des fidèles se trouve aujourd'hui en possession restera sous son commandement ; le pays que le général possède aujourd'hui restera aussi sous son commandement, de manière que chacun conservera le sien ; 2° quand l'émir jugera bon de nommer un hakem à Miliana ou à Médéa, ou quand il jugera bon de le destituer, il en informera le général. Lorsque le général aura besoin de quelque chose de ces pays, il en écrira au hakem, qui préviendra l'émir ; 3° le commerce

sera libre pour tous ; les Arabes seront respectés dans les marchés appartenant aux Français, de même que les Français seront respectés dans les provinces de l'émir ; 4° l'émir pourra, par l'entremise de son onkil, acheter poudre, soufre, armes, mortiers, et tout ce qui se rapporte aux munitions de guerre ; 5° l'émir rendra aux Français tous les déserteurs français, comme aussi les Français rendront à l'émir ses déserteurs ; 6° si l'émir avait l'intention de faire une expédition à Constantine ou à Tunis, il en ferait part au général pour qu'il donne son avis sur cet objet. » La formule de ratification n'était même pas oubliée : « Tous les articles ci-dessus écrits ont été consentis par Sa Majesté le roi de France, le Grand Philippe. »

## VI.

Il y avait un homme qui refusait de subir l'ascendant auquel se soumettait le comte d'Erlon : c'était le général Trézel. Abd-el-Kader lui avait fait demander à diverses reprises, mais toujours en vain, des armes et des munitions qui lui avaient été promises par le gouverneur, disait-il, et particulièrement deux mortiers, dont il avait besoin pour réduire les coulougis de Tlemcen. Irrité de rencontrer chez le successeur du général Desmichels une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé, l'émir revint à cet ancien système d'intimidation qui valait, pour lui, ce que vaut, pour les peuples civilisés, la rupture des relations diplomatiques. Il résolut de rompre le commerce des tribus avec les Français, de faire le vide autour d'Oran, d'Arzen, de Mostaganem. Les Douair, les Sméla, les Gharaba notamment reçurent de lui l'ordre de se retirer dans l'intérieur des terres. Les derniers se disposèrent à obéir après la récolte, les autres, prêts à résister, réclamèrent formellement la protection de la France. En même temps qu'il avisait le gouverneur de cet incident grave, le général Trézel fit à l'émir des représentations sur une mesure que le traité ne justifiait pas. Il reçut, pour la première fois, une réponse insolente. Abd-el-Kader l'invitait nettement à ne se mêler que de ses propres affaires et à le laisser gouverner les Arabes comme il l'entendait.

Effrayé de ces menaces de conflit, le comte d'Erlon s'empressa de partir pour Oran, où il arriva le 6 juin. Comme pour se donner du courage et s'armer d'avance contre les assauts d'Abd-el-Kader, il avait avant son départ affirmé dans une proclamation qu'aucun point de la Métidja ne serait abandonné par la France. Averti de l'arrivée du gouverneur, l'émir lui fit porter par Miloud-ben-Harachi ses complimens avec une lettre qui débutait ainsi : « Comme j'a



appris que vous veniez dans mon royaume, je veux vous y recevoir avec déférence et honneur. » Outre la demande habituelle d'armes et de munitions, Ben-Harach avait à soutenir une réclamation singulière. Les transfuges de Beni-Khelil, les réfractaires à l'autorité française qui avaient passé aux Hadjoutes et pris part à tous leurs méfaits, meurtres et pilleries, s'étaient adressés à l'émir pour obtenir du gouverneur un sauf-conduit à la faveur duquel ils seraient tranquillement venus moissonner leurs anciens champs et s'en seraient allés ensuite avec la récolte chez l'ennemi. Il fallut les énergiques représentations du général Trézel pour empêcher la délivrance du sauf-conduit, comme celle des armes, de la poudre, des mortiers et des bombes à destination de Tlemcen. Quelques grands des Douair et des Sméla, venus en secret à Oran, demandèrent à parler au gouverneur; il ne voulut pas les recevoir, même la nuit, prétextant qu'avant de leur pouvoir donner une réponse, il devait attendre les instructions du ministre de la guerre, et quand le général Trézel lui demanda ce qu'il y aurait à faire, dans le cas très probable où l'émir emploierait contre eux la force, il finit par dire, après avoir longtemps éludé : « Ne faites rien jusqu'à ce que je vous aie envoyé des ordres. » Le 10 juin, le comte d'Erlon se rembarqua pour Alger. Le 13, la crise éclata.

Des cavaliers de l'émir, sous la conduite d'El-Mzari, étaient arrivés chez les Douair et les Sméla, avec ordre de saisir les chefs rebelles, de les envoyer sous bonne garde à Mascara, et de ramener les deux tribus au sud de la Sebkhâ, dans la plaine de Mléta, au pied des montagnes. Aussitôt averti, le général Trézel eut sa résolution prise. « Il n'y avait point à Mers-el-Kébir, a-t-il dit, de bateau à vapeur pour porter rapidement cette nouvelle au gouverneur et me rapporter ses ordres. Devais-je, avant de les avoir reçus, m'opposer à l'enlèvement de ces tribus, ou voir anéantir, en les abandonnant, toute notre influence morale et blesser aussi gravement l'honneur de la France? L'avouerai-je? Lorsque, peu de jours auparavant, le comte d'Erlon avait terminé notre entretien en me disant de ne rien faire avant qu'il eût envoyé des ordres, ces paroles, qui me paraissaient dictées par un fatal système d'inertie, me donnèrent pourtant un moment de satisfaction; je me sentais dégagé de la responsabilité des événemens que je prévoyais; mais aussitôt, honteux du sentiment d'égoïsme dont je venais d'être atteint, je n'hésitai pas à commettre mon avenir et ma réputation, si les circonstances m'en faisaient un devoir. »

Le 14 juin, il alla s'établir à Misserguine avec un bataillon de la légion étrangère et les chasseurs d'Afrique. Averti le lendemain qu'El-Mzari avait fait saisir son propre neveu Ismaël, l'un des plus



dévoués partisans de la France, il chargea le capitaine de Lagondie, un de ses aides-de-camp, d'aller, suivi de deux escadrons, faire des représentations à l'agha d'Abd-el-Kader ; mais celui-ci, le voyant approcher, se mit en retraite. Tandis que l'officier français, n'ayant l'ordre que de négocier, se tenait sur la réserve, de nombreux cavaliers Douair, amis du captif, réussirent à joindre la troupe qui l'entraînait et à le lui reprendre. Quand il fut amené au général Trézel, il portait encore l'anneau de fer qu'El-Mzari avait fait river autour de sa jambe. Le 16, à la sollicitation des deux tribus qui craignaient la destruction de leurs récoltes, le général porta son campement au Figuier ; il y appela un bataillon du 66<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> bataillon d'Afrique avec une demi-batterie de campagne. Dans cette position, il couvrait tout le pays occupé par les Sméla et les Douair. Le même jour, il conclut avec eux une convention aux termes de laquelle ils se reconnurent sujets, tributaires, et soldats de la France.

Les Gharaba, inquiets pour leurs moissons, étaient sur le qui-vive. Le 18, Khalifa, leur chef, envoya au camp un message pacifique. Le général lui répondit qu'il était sorti d'Oran pour protéger deux tribus contre les violences de l'émir, que le roi des Français voulait que les Arabes vécussent libres et qu'il ne reconnaissait à personne le droit de leur faire abandonner leurs terres. Le lendemain, le campement fut porté trois lieues plus loin, sur la route de Mascara, au bord du Tlélate. Khalifa vint rôder avec une trentaine de cavaliers en vue des avant-postes ; le général lui fit offrir le prix de l'orge que les chasseurs d'Afrique ramassaient autour du camp ; mais le cheikh ne voulut rien accepter : c'était, selon lui, le droit des gens de guerre de prendre partout ce qui leur convenait.

Dès sa sortie d'Oran, le commandant de la division n'avait pas manqué d'informer le comte d'Erlon du mouvement qu'il avait jugé indispensable de faire, et du camp du Figuier, il avait fait connaître directement à l'émir sa résolution de protéger efficacement les Douair et les Sméla. Le 21, il reçut cette réponse d'Abd-el-Kader : « Vous savez à quelles conditions le général Desmichels s'est engagé avant vous, et vous m'avez fait les mêmes promesses, à votre arrivée, de nous rendre chaque homme qui aurait commis une faute et se serait sauvé chez vous, et cela quand bien même il ne s'agirait que d'un seul individu. A combien plus forte raison doit-il en être ainsi quand il s'agit de deux tribus ! Les Douair et les Sméla sont au nombre de mes sujets et, d'après notre loi, j'ai le droit de faire d'eux ce que bon me semble. Aujourd'hui, si vous retirez votre protection à ces tribus et si vous me laissez leur commander comme autrefois, rien de mieux ; mais si vous voulez contrevenir à ce qui a été convenu, mandez votre

consul Abdalla auprès de vous, car, quand bien même les Douair et les Sméla entreraient dans Oran, je ne retirerai pas la main que j'ai levée sur eux, à moins qu'ils ne fassent pénitence de leur faute. Notre religion me défend, en effet, de permettre qu'un musulman soit sous la puissance d'un chrétien ou d'un homme d'une autre religion. Voyez donc ce qu'il vous conviendra de faire; autrement c'est Dieu qui décidera. » Après avoir communiqué au comte d'Er-lon la prétention despotique d'Abd-el-Kader, le général Trézel, ajouta, le 23, à sa dépêche la conclusion suivante: « Il est impossible de rentrer à Oran sans avoir obtenu satisfaction de l'émir. Lui laisser exercer le droit qu'il s'arroge sur les tribus, c'est le reconnaître souverain absolu et indépendant et, comme il me l'écrit, maître de ne pas laisser entrer un oiseau à Oran et de traiter les Arabes comme bon lui semble, sans que nous ayons à nous mêler de ses affaires; c'est consentir à ce qu'il consomme la ruine de deux tribus pour effrayer les autres et placer Oran dans un désert de huit lieues de rayon; c'est enfin prendre un parti aussi honteux pour la France que cruel pour les malheureux qui ont imploré son appui. Je n'aurais pas le courage d'accepter même la responsabilité d'exécution d'un ordre de retraite, et si les instructions formelles du cabinet pouvaient forcer un de nos plus anciens et plus glorieux chefs à le donner, je vous prierais de me le faire transmettre par mon successeur. »

Le 22 juin, les reconnaissances du matin avaient signalé l'attitude hostile que les Gharaba commençaient à prendre; des hommes de la légion étrangère, qui coupaient du bois, recevaient des coups de fusil; ici un convoi, là des fourrageurs étaient attaqués. Le surlendemain, on apprit que les Abid-Chéraga et les Cheurfa étaient venus tirailler autour de Mostaganem; le 25, que 400 ou 500 Gharaba avaient essayé d'enlever le troupeau d'Oran. Décidé à ne plus se tenir sur la défensive, et sachant qu'Abd-el-Kader avait réuni les goums des tribus sur le Sig, le général Trézel résolut de s'avancer d'une marche sur la route de Mascara.

La division d'Oran avait un effectif de 7,000 hommes; mais les garnisons des places et les non-valeurs déduites, les forces que le général Trézel avait pu mobiliser ne dépassaient pas 1,700 baïonnettes et 600 chevaux. Elles se composaient d'un bataillon du 66<sup>e</sup>, d'un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, d'un bataillon italien et de trois compagnies polonaises de la légion étrangère; de quatre escadrons du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, qui n'avaient pas encore reçu, comme leurs camarades de la division d'Alger, le fusil de dragon à la place du mousqueton pour les uns, de la lance pour les autres; d'une demi-

batterie de campagne et de quatre obusiers de montagne. Il y avait en outre une compagnie de sapeurs et vingt fourgons ou prolonges du train des équipages.

Le 26, à cinq heures du matin, la marche commença dans l'ordre réglé par le commandant de Maussion, chef d'état-major, et approuvé par le général : à l'avant-garde, sous les ordres du colonel Oudinot, des chasseurs d'Afrique, deux escadrons, dont un armé de lances. les trois compagnies polonaises et deux obusiers de montagne; au centre, l'état-major, la demi-batterie de campagne, l'ambulance et le convoi flanqué, à droite, par un escadron et par le bataillon du 66<sup>e</sup>, à gauche, par le quatrième escadron et par le bataillon italien de la légion étrangère; à l'arrière-garde, le bataillon d'Afrique et deux obusiers. Il faut ajouter qu'à la suite du convoi, déjà difficile à manier à cause de la lourdeur des fourgons et des prolonges, se traînaient des voitures de cantiniers en trop grand nombre. La direction donnée coupait de l'ouest à l'est les collines ravinées qui s'élèvent à une hauteur médiocre entre le Tlélate et le Sig. La forêt de Mouley-Ismaël, qui est censée les revêtir, n'est, sous un nom pompeux, qu'un taillis clairsemé de jujubiers et de lentisques, entremêlés d'oliviers sauvages. C'était là qu'Abd-el-Kader attendait la colonne cheminant à la peine, sur un terrain difficile. Il avait avec lui une dizaine de mille hommes, cavaliers pour les deux tiers. Son bataillon de réguliers, fort de 1,340 baïonnettes, et armé de fusils français, était déployé un peu en arrière d'une crête perpendiculaire à la route.

La colonne française suivait un chemin creux lorsqu'elle fut assaillie tout à coup en tête et sur les flancs par des tirailleurs arabes. A l'avant-garde, les compagnies polonaises marchèrent résolument à l'ennemi, mais les réguliers, démasqués tout à coup, les refoulèrent, parvinrent à les déborder et arrivèrent de droite et de gauche jusqu'à la hauteur du convoi que les flanqueurs, embarrassés dans les broussailles, couvraient mal. Tandis que le général Trézel et son chef d'état-major ramenaient ceux-ci en position, le colonel Oudinot, à la tête de son escadron de lanciers, chargeait à travers bois; une balle le frappa au front; ses hommes l'arrachèrent mourant aux Arabes. En ce moment, on ne sait sur quel ordre, un trompette sonna la retraite. Les voitures du train firent demi-tour; seuls, les conducteurs de l'artillerie et du génie gardèrent leur sang-froid. Dans ce moment de crise, le général paya de sa personne, comme il avait fait à la prise de Bougie. Ce petit homme mince, grêle, borgne d'un œil perdu en 1815, à la bataille de Ligny, était d'une bravoure héroïque. Comme les flanqueurs, entraînés par le recul de la cavalerie, avaient peine à se reformer, il prit à l'ar-



rière-garde une partie du bataillon d'Afrique, fit donner à l'artillerie l'ordre d'activer son feu, et lança les *zéphyr*s au pas de charge. Le 66<sup>e</sup> et le bataillon italien ralliés suivirent le mouvement et culbutèrent tout ce qu'ils avaient devant eux. En arrière, les Arabes, après au butin, s'acharnaient sur les voitures du convoi, qu'ils saisissaient par les roues; ce qui restait de ce côté-là du bataillon d'Afrique les contraignit à lâcher prise. Mais deux fourgons avaient été brisés, il fallut y mettre le feu. D'autres furent déchargés pour aider aux transports de l'ambulance. Il y avait eu 52 morts et 180 blessés. Abd-el-Kader, pour sa part, avait perdu beaucoup de monde, surtout dans le dernier retour offensif; deux chefs de ses réguliers s'étaient fait tuer sur le terrain qu'ils avaient gagné d'abord; les restes du bataillon mutilé se repliaient dans la montagne. A midi, la colonne française descendit dans la plaine; à quatre heures elle prit son bivouac sur la rive gauche du Sig, près du marabout de Sidi-Daoud, à la place même où les Arabes avaient campé la veille. Abd-el-Kader s'était retiré plus haut, à l'entrée de la gorge d'où sort la rivière.

La nuit fut calme. Dans la journée du 27, Ben-Ikkou, l'oukil d'Abd-el-Kader, qui avait quitté Oran et qui suivait l'état-major depuis l'avant-veille, fut échangé contre le commandant Abdalla d'Asbonne, venu de Mascara. Le général Trézel chargea Ben-Ikkou de remettre à l'émir une note qui stipulait ses conditions pour le rétablissement de la paix : Abd-el-Kader aurait à reconnaître la souveraineté de la France et à recevoir les ordres du roi par l'entremise du gouverneur général; il aurait à payer annuellement en tribut la moitié des contributions levées par lui dans toute l'étendue de son territoire compris entre la frontière du Maroc, le Chélif et l'Oued-Fodda, à l'exception des villes de Mostaganem, de Mazagan, d'Arzeu, des Douair, des Sméla, des Gharaba, des coulouglis de Tlemcen, qui, sous l'autorité du commandant d'Oran, seraient régis par un chef de leur religion. L'émir ne pourrait pas faire la guerre sans la permission du roi. Le commerce serait libre, mais les denrées d'exportation devraient être dirigées exclusivement sur les ports désignés par le gouverneur général. L'émir seul pourrait, en s'adressant aux autorités françaises, faire des achats d'armes et de munitions de guerre. Ces conditions étaient celles d'un vainqueur. Le combat de Mouley-Ismaël avait été trop douteux d'abord et son résultat n'avait pas été assez décisif pour qu'Abd-el-Kader s'avouât vaincu.

Après avoir attendu jusqu'au soir sa réponse qui ne vint pas, le général Trézel résolut de conduire au port d'Arzeu ses blessés, d'y renouveler ses vivres et ses munitions, de se remettre ensuite en campagne. La nuit tout entière se passa dans les apprêts du dé-



part. Le 28 juin, au point du jour, la colonne quitta son bivouac. En tête marchaient un escadron de chasseurs, deux pièces de montagne et le bataillon d'Afrique; puis venait sur trois files le convoi flanqué à droite par un escadron, par une pièce de montagne et par les compagnies polonaises, à gauche par un escadron, par une pièce de montagne et par le bataillon italien. Le bataillon du 66<sup>e</sup>, la demi-batterie de campagne et un escadron faisaient l'arrière-garde. Tout alla bien d'abord; ces premières heures du jour étaient fraîches; les troupes s'avançaient sans hâte dans la plaine sans obstacle. Surpris par ce départ matinal, l'ennemi n'avait encore que quelques rôdeurs en campagne. Vers huit heures seulement, il parut plus nombreux, mais jusqu'à dix heures, il ne fit que tirailler à grande distance. A ce moment, la colonne s'arrêta, elle avait atteint la limite septentrionale de la plaine. Depuis quelque temps déjà, elle côtoyait par la droite un vaste marécage à demi desséché pendant la saison chaude. Ce sont les eaux du Sig et de l'Habra, qui, largement épanchues, s'y confondent et s'y attardent jusqu'à ce qu'elles se décident à descendre lentement à la mer par un très court émissaire qu'on appelle la Macta. Courant du sud-ouest au nord-est, le contrefort qui porte la forêt de Mouley-Ismaël a fini par se rapprocher tellement du marais qu'entre l'un et l'autre il n'y a plus qu'un étroit passage qui va, tout près de la mer, entre les dunes, rejoindre la route d'Oran à Mostaganem. C'est un des chemins par où, de la plaine, on peut gagner Arzeu; il y en a un autre moins long qui, tournant au nord-ouest avant le défilé, traverse les collines basses des Hamiane. C'était celui que le commandant de Maussion était d'avis de suivre; mais le général Trézel, craignant d'y rencontrer trop de difficultés pour ses voitures, se décida pour le premier.

Dès que le mouvement de la colonne se fut dessiné dans ce sens, Abd-el-Kader, qui, dès la journée du 26, s'était conduit en homme de guerre, fit prendre les devans à 1,500 cavaliers, doublés chacun d'un fantassin en croupe, et leur donna l'ordre d'occuper, en se dissimulant dans les broussailles, le faite des collines. En même temps, pour augmenter la sécurité des Français, il fit cesser le combat contre l'arrière-garde. La colonne cheminait donc en toute confiance, quand, en approchant du défilé, elle vit des flammes s'élever et s'étendre rapidement à travers les herbes et les joncs desséchés du marécage; elle rabattit naturellement à gauche; le convoi, allongé sur une file, se mit à côtoyer, sous les rayons brûlans du soleil de midi, le pied des hauteurs. Quelques coups de feu éclatèrent; les flanqueurs de gauche, levant la tête, aperçurent des hommes, en petit nombre, dans le fourré. Le chef du bataillon italien s'imagina qu'une seule compagnie serait plus que

suffisante pour les débusquer, mais cette compagnie trouva beaucoup de monde contre son attente; il fallut en envoyer une seconde, et ce ne fut pas assez encore. Le général Trézel était à l'arrière-garde, où l'attaque venait de recommencer à l'improviste. Le commandant de Maussion, qui guidait la colonne, fut tenté d'envoyer immédiatement sur la colline tout le bataillon d'Afrique, mais il n'osa pas prendre sur lui d'ordonner un si grand mouvement; pendant qu'il courait de la tête à la queue chercher les ordres du général, il vit le reste du bataillon italien monter successivement par compagnies en désordre. Les petits paquets ne sont jamais bons: c'est la défaite en détail.

Il y avait parmi les Arabes de hardis partisans qui, s'élançant entre les groupes, vinrent tomber sur le convoi. Ce n'était rien; car une charge de l'escadron de gauche suffit à le dégager; mais le bataillon ou plutôt les compagnies éparpillées ont tout vu d'en haut; déjà pressées par un ennemi supérieur en nombre, elles prennent peur et redescendent précipitamment. Un cri s'élève: « Dans la plaine! » Cent, deux cents, cinq cents bouches le répètent; on se croise, on se heurte, on se bouscule. Les uns se replient sur l'arrière-garde; les autres s'efforcent au contraire de gagner la tête. Entre ces deux masses confuses s'ouvre un grand vide où les Arabes arrivent en foule. Le général Trézel, avant le désordre, était revenu à l'avant-garde; il y est rejoint par l'escadron de droite, dont le chef, jugeant sa présence inutile sur un flanc couvert par le maréchal, a pris sur lui de gagner avec sa troupe la tête de la colonne. L'escadron a galopé sur la lisière du marais; des voitures essaient d'y passer à la suite; elles s'embourbent; les conducteurs coupent les traits et s'enfuient. Des prolonges chargées de blessés sont abandonnées lâchement. Une seule est sauvée par l'énergie du maréchal-des-logis Fournié, qui, le pistolet au poing, force les conducteurs à le suivre. Ceux de l'artillerie ont heureusement gardé leur sang-froid, malgré l'incendie qui s'est propagé dans les buissons. Le général fait mettre les pièces en batterie et tirer à mitraille; à la tête de l'escadron du capitaine Bernard, il charge afin de donner aux fuyards le temps de se rallier sous la protection des chasseurs. A l'arrière-garde où son cheval vient d'être tué sous lui, le commandant de Maussion s'est trouvé tout à coup seul; trois compagnies du 66<sup>e</sup>, qu'il avait tout à l'heure sous la main, se sont envolées, c'est son expression même, comme une volée de perdreaux. Il a pu néanmoins gagner à la course un mamelon où quelques hommes se sont ralliés et font un feu de hasard qui néanmoins arrête et contient l'ennemi. D'un côté, on entend les cris déchirants des blessés que les Arabes achèvent et mutilent; de l'autre, les appels désespérés des

fuyards qui, donnant tête baissée au travers du marais, s'enlisent ou se noient.

Il n'y a plus rien qui ressemble à une troupe organisée. Officiers et soldats semblent atteints de folie; les paroles incohérentes qu'ils échangent tiennent du délire: quelques-uns, complètement nus, chantent et dansent; la plupart n'ont plus ni sac ni habit. Arrivés presque qu'à l'issue du défilé, comme ils n'aperçoivent ni la Macta ni la mer, que les dunes dérober à leur vue, ils s'imaginent qu'ils sont dans une impasse, et les voilà qui se rejettent, au risque d'y périr jusqu'au dernier, vers le marécage. Le général et son chef d'état major se multiplient, s'épuisent pour les retenir dans le chemin. Trois quarts d'heure sont ainsi perdus: enfin la tête se laisse ramener sur la route d'Arzeu: mais alors ce sont les volontaires d'arrière-garde qui refusent de partir. « A la queue où j'étais avec un groupe d'hommes de toutes armes, a écrit le commandant de Maussion, je ne sais qui s'avise de crier qu'il faut former le carré, — dans un chemin étroit, bordé de broussailles et tout mamelonné! — Cette belle idée prévalut si bien qu'elle faillit arrêter tout mouvement, et une heure après, les vingt ou trente hommes qui tiraillaient à l'arrière-garde me criaient encore: « Formons le carré! » Heureusement l'attaque était moins pressante; le nombre des assaillans, occupés pour la plupart à couper des têtes et surtout à piller le convoi, s'était notablement éclairci. Quelques charges d'une quarantaine de chasseurs et quelques coups de mitraille achevèrent d'éloigner les plus obstinés des Arabes.

A la nuit tombante, après dix-sept heures de marche et quatorze de combat, la colonne défaits atteignit Arzeu. On se compta: des présens sous les armes au camp du Fignier, le 26 juin, 280 manquaient à l'appel: on sut plus tard que dix-sept au moins de ceux-là n'étaient pas morts: par une fortune bien rare, ils n'étaient que prisonniers; les blessés qui avaient pu revenir avec la colonne étaient au nombre de 308. Du convoi on n'avait pu ramener que deux voitures: un obusier de montagne était resté dans le marais. Dans la nuit, le général Trézel fit partir en canot pour Mers-el-Kébir un officier d'état-major, avec ordre de faire diriger au plus vite sur Arzeu tous les navires disponibles. Son intention était d'abord de n'embarquer que les blessés et les malades, mais la prostration des autres était telle encore qu'il ne jugea pas possible de les ramener par terre à Oran. Le 30 juin au soir, un grand nombre de navires étant arrivés, presque tout ce qui restait de l'expédition, sauf la cavalerie, avait déjà été mis à bord.

Au même moment, d'un bâtiment à vapeur détaché d'Alger par le comte d'Erlon, descendaient le commandant de La Moricière, le



juif Ben-Durand, le kaïd Ibrahim et le lieutenant Allegro. « Je suis peiné d'apprendre votre mouvement offensif, avait écrit, à la date du 27, le gouverneur en réponse au rapport que lui avait adressé, le 23, du camp du Tlélate, le général Trézel; après vous avoir tant recommandé d'éviter tout ce qui pourrait troubler la paix, je ne comprends pas que vous ayez saisi avec tant d'empressement la première occasion pour intervenir à main armée. Les offres de Moustafa et des coulougis de Tlemcen seront avantageuses, si nous sommes absolument forcés de rompre avec Abd-el-Kader; mais j'attendrai l'issue des négociations que je charge le chef de bataillon de La Moricière d'entamer en mon nom avec l'émir. Cet officier tâchera d'obtenir de lui le désistement de ses projets sur les tribus des environs d'Oran. Si, contre mon attente, tout moyen de conciliation devenait impossible, je préfère que vous attaquiez promptement l'ennemi et le forciez à entrer en arrangement, plutôt que de rester dans un camp éloigné d'Oran, d'où vos communications seraient bientôt interceptées. »

La fortune, en dérangeant tout, avait rendu la mission de La Moricière inutile : sur-le-champ il s'en donna lui-même une autre. « J'ai vu, écrivait-il à Duvivier quelques jours après, j'ai vu l'état de l'armée; c'était bien pénible. Le moral était aussi bas que possible. La panique avait été plus forte qu'à la retraite de Médéa, et la perte plus considérable sur un corps d'armée bien moins nombreux. Il n'y avait pas à penser à ramener la troupe autrement que par mer. » Après avoir vu le général Trézel et s'être entretenu quelques instans avec lui, il se rembarqua le soir même pour Mers-el-Kébir. Le 3 juillet, on le vit reparaitre, venu d'Oran par terre, accompagné des capitaines Cavaignac et de Montauban, et suivi de deux cents cavaliers Sméla et Douair, qu'il avait décidés à prendre les armes.

« Habile autant que brave et parlant la langue des Arabes, a dit de lui le général Trézel, il avait ainsi obtenu d'eux plus qu'aucun des généraux en chef n'avait pu faire depuis notre arrivée en Afrique. J'ai honte de dire, ajoutait le général, que depuis trois jours je pressais le lieutenant-colonel Beaufort — des chasseurs d'Afrique — de partir avec moi par terre, et que, bien loin de me seconder dans cette résolution d'honneur, il fomentait dans son régiment une inertie et même un esprit de résistance qui m'avait retenu jusqu'alors de donner cet ordre de départ. Je ne voulais pas exposer ce corps à commettre un acte public d'indiscipline que la faiblesse de quelques officiers préparait évidemment. Le 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique est très bien composé en soldats, sous-officiers et sous-lieutenans; au-dessus de ce grade les braves n'y dominent plus en nombre ni en autorité. En général,



notre armée est bien affaiblie moralement ; il faut la débarrasser d'une foule de vieux officiers qui ne veulent plus qu'attendre le plus doucement possible, soit leurs trente années de service, soit les douze ans du grade de capitaine. Il nous faut ici des hommes d'une trempe ferme pour maintenir le soldat devant les têtes coupées et les corps tronçonnés par le yatagan. C'est le brave La Moricière qui a mis un terme à une situation fâcheuse et sauvé peut-être la réputation d'un régiment très bien composé, sauf la tête. Cet officier mérite beaucoup pour avoir ainsi déterminé les deux tribus à cet acte de vigueur, et lui seul pouvait y réussir. C'est un homme qu'il faut avancer aussi rapidement qu'on le pourra, afin qu'il soit plus tôt en situation de rendre des services plus importants. » Grâce à La Moricière, le brave et malheureux général Trézel put rentrer dans Oran autrement qu'en fugitif, à la tête des chasseurs d'Afrique et des auxiliaires arabes. Aucun parti ennemi ne fut aperçu pendant la marche.

Le 4 juillet, toutes les troupes étaient revenues d'Arzeu. Ce jour-là, le commandant de la division leur fit lire l'ordre suivant : « Notre expédition avait été glorieuse, mais le dernier combat livré aux Arabes a entraîné la perte de notre convoi. La nature des lieux était particulièrement favorable à leur manière de combattre, et l'incendie des taillis nous a privés un moment de l'usage de l'artillerie dans l'endroit même où elle eût été d'un effet décisif. Ces circonstances ne peuvent être imputées aux troupes : toutes ont fait preuve de courage. Qu'on ne charge donc aucun corps du malheur de cette perte et que l'esprit de concorde ne soit point troublé parmi nous. Je punirai avec sévérité quiconque, par ses actes ou ses discours, jetterait un blâme injuste sur qui que ce soit, moi excepté. C'est sur le général seul que doit retomber la responsabilité des opérations de guerre qu'il ordonne. » C'était avec la même simplicité généreuse qu'il écrivait au gouverneur : « J'ai perdu dans ce fatal combat, des espérances qui me paraissaient raisonnables, mais il fallait vaincre pour qu'elles se fussent réalisées. Sans doute j'avais trop compté sur mes forces et trop peu sur celles des Arabes ; mais l'engagement du 26 et tous les événemens auxquels j'avais pris part depuis trois ans en Afrique excusent peut-être cette présomption. Quoi qu'il en soit, je suis oppressé par le poids de la responsabilité que j'ai prise et me soumettrai sans murmure au blâme et à toute la sévérité que le gouvernement du roi jugera nécessaire d'exercer à mon égard, espérant qu'il ne refusera pas de récompenser les braves qui se sont distingués dans ces deux combats. Les jours de défaite font reconnaître les hommes fermes, et je ne signalerai que ceux-là aux bontés du roi. »

Le général Trézel avait l'âme haute. Ceux mêmes qui critiquaient la conduite des opérations, rendaient hommage au sentiment qui l'avait fait agir. « Pour moi, disait l'un d'eux, j'absoudrais presque la conséquence, tout affreuse qu'elle a été, en faveur du principe. Il était bon que quelqu'un résistât enfin au flot toujours grossissant des concessions du gouverneur et protestât tout haut contre le soin qu'il prend d'armer de verges de fer la main qui nous menace. Le général Trézel s'est fort bien conduit personnellement dans cette circonstance; il a inspiré une sorte d'admiration aux débris de sa fragile armée par la bravoure dont il a fait preuve. Il a voilé les torts de la troupe, qui paraissent avoir été grands, pour attirer toute l'attention et tout le blâme sur ses propres fautes. Il s'est fait anathème pour les péchés de tous. »

## VII.

Le comte d'Erlon ne connaissait encore que la reprise des hostilités autour d'Oran, lorsque voulant faire de son côté quelque chose qui ne le compromît pas trop, il imagina d'opposer à la grande autorité des beys de Médéa et de Miliana l'influence bien déchue de Ben-Omar. Ce ne fut pour lui comme pour ce Maure intrigant qu'une déconvenue de plus par-dessus tout ce qu'ils avaient déjà l'un et l'autre amassé de mécomptes. Les gens de Blida refusèrent de recevoir le chef discrédité que leur envoyait le gouverneur, et le lieutenant-colonel Marey, qui était venu pour l'installer avec seize cents hommes, fut obligé de s'en revenir sans autre résultat que d'avoir inutilement fatigué sa colonne. « Marey se coule de plus en plus, écrivait La Moricière à Duvivier : dans sa marche sur Blida il a si mal mené l'infanterie que plus de la moitié n'a pu suivre; cinq hommes sont morts de chaleur. On est furieux contre lui. » Quel dut être le mécontentement du ministre de la guerre, à qui le comte d'Erlon, sans attendre le retour de la colonne expéditionnaire, avait eu l'imprudence d'annoncer comme une chose faite l'installation de Ben-Omar à Blida!

C'est le 6 juillet qu'il écrivait cette dépêche malencontreuse; ce jour-là, dans Alger, tout était en rumeur: de mauvais bruits, apportés par les Arabes, couraient par la ville; le courrier d'Oran les confirma le lendemain. Quand, surpris par l'initiative du général Trézel, le comte d'Erlon, à grand'peine, avait subi la fatalité d'une rupture, il avait compté sur la victoire; la défaite l'exaspéra. Non content d'accabler, dans un acte officiel, son lieutenant trahi par la fortune, il fit sur-le-champ partir pour le relever de son poste le général d'Arlandes et lui intima l'ordre de rentrer directement en

France, sans passer par Alger. Plus que jamais soumis à l'influence de Ben-Durand, qui s'était hâté de revenir auprès de lui, il aurait voulu renouer à tout prix avec Abd-el-Kader ; sans les protestations énergiques du conseil d'administration et surtout du général Rappatel, il aurait abandonné à la vengeance de l'émir les Douair et les Sméla. Tous ces faits, connus du public, soulevaient contre lui l'opinion : une dernière révélation acheva de la lui rendre tout à fait hostile.

Pendant que les vaincus de la Macta se trouvaient encore sur la plage d'Arzeu, le brick *Loiret*, de la marine royale, avait capturé, près de l'île de Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna, un navire toscan chargé de deux cents fusils et de quatorze milliers de poudre. C'était le reste d'une fourniture que l'arsenal d'Alger avait reçu, du comte d'Erlon, l'ordre de faire en secret à Ben-Durand pour le compte d'Abd-el-Kader. Il est vrai que l'ordre n'était pas récent et que le chargement avait été fait le 18 juin, avant la rupture : néanmoins, quand la nouvelle de l'envoi et de la saisie éclata comme une bombe au milieu du public, l'effet en fut désastreux pour le gouverneur. « Ce qu'on ne peut trop publier, écrivait un des meilleurs officiers de la division d'Oran, c'est que nous avons trouvé tous les morts arabes pourvus et bien pourvus de cartouches françaises ; c'est que le gouverneur, au moment où la rupture était inévitable, laissait partir un vaisseau avec deux cents fusils et quatorze milliers de poudre destinés à être débarqués clandestinement ; nous l'avons saisi. Dieu nous délivre de cet homme qui n'a plus de force ni pour faire le bien ni pour empêcher le mal ! » Au lieu de dire simplement la vérité sur cette affaire, si désagréable qu'elle pût être, le comte d'Erlon eut l'idée fâcheuse d'y faire donner, par le *Moniteur algérien*, un démenti qui ne fut qu'une maladresse de plus. Cette série de fautes eut pour effet de rallier toutes les sympathies au général Trézel. D'Alger il reçut une adresse couverte des signatures les plus honorables ; au moment où le navire qui le ramenait en France allait appareiller de la rade de Mers-el-Kébir, un officier vint déposer entre ses mains une liste sur laquelle une foule de souscripteurs de la ville d'Oran, de la marine et de l'armée avaient inscrit leurs noms pour lui offrir une épée d'honneur.

Le général d'Arlanges, en possession du commandement depuis le 17 juillet, était arrivé avec des instructions qui lui prescrivaient de se tenir sur la défensive. Il lui aurait été d'autant plus malaisé de prendre l'attitude contraire que, par une malheureuse coïncidence, la division d'Oran se trouvait inopinément réduite à moins de cinq mille hommes. Le gouvernement français, qui avait déjà cédé au gouvernement de Madrid le bataillon espagnol de la légion



étrangère, venait, par une convention nouvelle, de lui céder toute la légion ; malgré la gravité des circonstances, le comte d'Erlon n'osa pas prendre sur lui de surseoir à l'exécution des ordres ministériels. Cinq mille cinq cents hommes furent ainsi enlevés tout d'un coup à l'armée d'Afrique.

Le dernier bataillon quitta Oran le 8 août ; le même jour, le comte d'Erlon quittait Alger pour toujours. Il y avait quelque temps déjà que son remplacement était chose décidée dans le conseil du roi ; l'affaire de la Macta ne fit que hâter l'exécution d'une mesure convenue. Une ordonnance royale, du 8 juillet, lui donna pour successeur au gouvernement général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, le maréchal Clauzel.

Le maréchal Maison, ministre de la guerre, avait fait au général Trézel un accueil sympathique ; il y avait ajouté même la promesse réitérée de le renvoyer prendre sa revanche en Afrique ; mais le comte d'Erlon, de plus en plus aigri par sa disgrâce, s'opposa si violemment à l'exécution de cette promesse, en disant partout que ce serait un nouvel affront pour lui, qu'il ne fut pas permis au ministre d'y donner suite. Confiné dans le commandement du département de la Dordogne, le général Trézel écrivait au lieutenant-colonel Duvivier : « C'est une triste destinée pour un militaire de finir par un échec qui doit rester dans nos souvenirs. J'en eusse été allégé si l'on n'eût pas révoqué l'ordre donné d'abord d'aller prendre ma revanche, et je l'eusse fait sans hésiter avec cinq ou six mille hommes, sans bruit et, j'espère, sans scandale ; mais n'y pensons plus. »

Où, l'échec, ce n'est pas assez dire, le désastre de la Macta, devait rester dans le souvenir de la France ; mais en irritant douloureusement la fibre nationale, il a eu sur l'opinion, un peu stagnante, un effet inespéré : il lui a donné un courant décidément favorable aux choses d'Afrique. A cette impulsion en quelque sorte spontanée du sentiment public, une autre alors est venue s'ajouter de très haut. Attentif depuis cinq ans aux péripéties de la lutte algérienne, l'héritier de la couronne, le duc d'Orléans, saisit l'occasion. Il réclama et il obtint du roi son père, plus difficilement des ministres, le droit d'aller, lui, petit-fils de saint Louis, gagner ses éperons sur la terre africaine et prendre sa part de la réparation exigée par l'honneur des armes françaises. Les intérêts de l'Algérie allaient avoir désormais un intelligent et puissant défenseur. C'est ainsi que le désastre de la Macta a plus fait assurément pour l'avenir de la conquête que n'aurait pu faire une victoire.



---

# S W I F T

## D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENS

---

*Oeuvres complètes de Swift.* — *The Life of Jonathan Swift*, par John Forster (vol. 1, 1875). — *Life of Jonathan Swift*, par Henry Craik (1882). — *Swift*, par Leslie Stephen (1882).

La foule n'aime pas qu'on touche à ses légendes. Elle est particulièrement attachée aux légendes tragiques. Lorsqu'un nom est associé dans notre esprit au souvenir d'immenses souffrances et que nous sommes accoutumés à plaindre un homme, l'idée que nous pleurons peut-être sur des chimères est de celles qui désobligent. On ne perd pas volontiers ses martyrs. On sait mauvais gré à qui touche à la figure familière, surtout si elle avait été dessinée par la main d'un maître ; il semble alors que ce soit une sorte d'attentat littéraire. Tout le monde a devant les yeux le Swift de M. Taine, cette physionomie lamentable et farouche qui a fourni l'un des plus beaux chapitres de *l'Histoire de la littérature anglaise*. Tout le monde a lu et relu ces pages éloquentes, depuis l'entrée en scène du pauvre écolier gauche et bizarre, objet de la risée de tous ses professeurs et dont toute la vie « fut semblable à ce moment, comblée et ravagée de douleurs et de haines, » jusqu'à la lutte désespérée de l'homme fait. « Vingt ans d'insultes sans vengeance et d'humiliations sans relâche, le tumulte intérieur de tant d'espérances nourries, puis écrasées, des rêves violents et magnifiques subitement flétris par la contrainte d'un métier machinal, l'habitude de souffrir et de haïr, la nécessité de cacher sa haine et

sa souffrance, la conscience d'une supériorité blessante, l'isolement du génie et de l'orgueil, l'aigreur de la colère amassée et du dédain engorgé, voilà les aiguillons qui l'ont lancé comme un taureau. » Tout le monde enfin se rappelle la superbe péroraison qui commence par ces mots : « Tel est ce grand malheureux génie, le plus grand de l'âge classique, le plus malheureux de l'histoire » et c'est pour-quoi tout le monde m'en voudra de tenter de mettre à la place de cette admirable et sombre figure un Swift non moins grand par le talent, mais moins infortuné et moins triste.

Les travaux anglais ne laissent pas le choix. Il faut se taire sur l'auteur de *Gulliver* ou se résigner à gâter le beau portrait de M. Taine. On a toujours beaucoup écrit sur Swift. Cet homme singulier était à peine mort, que les biographies ou essais de biographies se succédaient, et aujourd'hui, après un siècle et demi, la curiosité publique n'est point lassée. Des recherches récentes, parmi lesquelles il faut citer en première ligne, — pour le zèle, la patience et aussi pour l'importance des résultats, — les recherches de MM. Forster et Craik, ont encore mis au jour quelques documens nouveaux et rectifié les anciens textes en plusieurs endroits. On ne saurait dire toutefois qu'elles aient amené aucune découverte capitale. Après comme avant, l'histoire matérielle de Swift conserve ses parties obscures, ses énigmes sur lesquelles la critique anglaise demeure hésitante. Après comme avant, son histoire morale demeure écrite dans ses ouvrages, ses notes intimes, ses lettres, et surtout dans la correspondance connue sous le nom de *Journal à Stella*. C'est à Swift lui-même qu'il faut demander le secret d'une destinée qui peut surprendre, toucher, indigner, qui ne laisse jamais indifférent.

## I.

Jonathan Swift est né à Dublin, le 30 novembre 1667, d'une vieille famille anglaise dont plusieurs rameaux s'étaient fraîchement transplantés en Irlande. Le hasard qui le fit venir au monde de l'autre côté du canal Saint-George fut un de ses griefs contre le sort. Il lui dut d'être souvent traité d'Irlandais, dont il enrageait. Le seul soupçon d'être Irlandais lui paraissait un opprobre, tant il méprisait ce peuple et haïssait sa terre. En réalité, par son père et par sa mère, Swift était de sang purement anglais. J'insiste sur ce point, parce qu'on essaie quelquefois d'expliquer par une influence celtique le tour de son esprit et les nuances de son humeur. L'explication serait, d'ailleurs, mauvaise dans tous les cas; il ne se peut rien imaginer de plus opposé à l'idéalisme des races celtiques que la nature positive de Swift.

La famille était extrêmement nombreuse. Le grand-père Tho-

mas, bon ecclésiastique et bon soldat, qui bénissait d'une main et se battait de l'autre pour son roi, eut quatorze enfans. L'aîné de ceux-ci, l'oncle Godwin, qui joua un rôle important dans la vie de son célèbre neveu, se maria quatre fois et laissa dix-huit enfans, dont quinze garçons, qui, tous, se marièrent et eurent postérité. Les neuf frères cadets de l'oncle Godwin firent également souche. Le sort des filles et des sœurs est moins connu, mais il est à croire qu'elles furent pour quelque chose dans la nuée de cousins et de cousines de noms divers dont il est question dans le *Journal à Stella* et dont la vue, à de rares exceptions près, ne réjouissait pas le cœur du grand homme de la famille : Swift trouvait qu'il y en avait trop et que la plupart ne lui faisaient pas honneur dans le monde. On a beau être homme de Dieu et homme de génie, il est pénible d'être dérangé d'une conversation avec un ministre ou une belle dame par son cousin le boucher ou sa cousine l'aubergiste.

Le père de Swift était un des membres de la tribu qui n'avaient point prospéré. Il s'était marié honorablement, mais pauvrement, ce que son fils ne lui pardonna jamais, et il venait d'obtenir une place modeste à Dublin lorsqu'il mourut, laissant sa femme enceinte et une fille au berceau. La veuve eut recours à son beau-frère Godwin, procureur général, qui passait pour un richard et qui ne la refusa point, mais qui fit les choses maigrement, et, surtout, de mauvaise grâce. La nature ne l'avait pas créé aimable ; il avait à pourvoir ses dix-huit enfans et il savait (ce que les siens et le public ignoraient) que sa grande fortune n'était plus qu'un souvenir ; il l'avait perdue dans des spéculations. Son neveu Jonathan connut plus tard cette dernière circonstance et il n'en fut pas désarmé. La chicherie revêche de l'oncle Godwin lui resta toute sa vie sur le cœur, tellement qu'il crut devoir le récompenser de ses bienfaits par la ligne suivante de l'*Autobiographie* : « Il plaidait mal, mais il était peut-être un peu trop habile dans les parties subtiles de la loi. » Swift ne se contraignit pas davantage en paroles. Quelqu'un lui demandant s'il n'avait pas été élevé par son oncle : « Oui, répondit-il, il m'a donné l'éducation d'un chien. — Et vous n'avez pas la reconnaissance d'un chien. » répliqua l'interlocuteur. — En matière de rancune, Swift avait des principes solides. Il n'oublia jamais de se venger du mal qu'on lui avait fait et du bien qu'on ne lui avait pas fait. Il est juste d'ajouter qu'il n'oublia pas davantage de rendre le bien pour le bien, sauf dans quelques circonstances où son intérêt y était trop clairement opposé.

Il eut sa première aventure vers l'âge d'un an. Sa bonne le vola, par affection, pour ne pas s'en séparer, et l'emporta secrètement en Angleterre. Il vécut chez elle assez longtemps, objet de toutes sortes de soins : « A trois ans, dit le manuscrit de l'*Autobiogra-*

*phie*, il lisait n'importe quel passage de la Bible. » Swift avait d'abord écrit : « à deux ans. » Il eut un scrupule et se corrigea. La suite est assez obscure jusqu'aux années d'université. On sait qu'il était maladif, qu'à six ans l'oncle Godwin le mit en pension, et que presque aussitôt sa mère retourna vivre dans sa propre famille, en Angleterre. On sait aussi qu'il faut rapporter à la même époque un désappointement où il vit plus tard une prophétie. Il pêchait à la ligne. Il avait pris un gros poisson et il allait mettre la main dessus quand le poisson retomba dans l'eau et s'échappa : « J'en suis encore vexé, racontait Swift devenu homme mûr, et je crois que c'était l'image de tous mes désappointemens futurs. » On verra, en effet, que l'anecdote de la pêche à la ligne résume toute la carrière de Swift.

A quatorze ans, il entra à l'université de Dublin. A l'en croire, il y travailla peu, fut refusé une première fois au baccalauréat pour « incapacité et insuffisance » et ne fut enfin reçu, le 15 février 1686, que par une manière de charité. La tradition ajoute qu'à partir de 1686 il fut continuellement puni, qu'en 1688, en compagnie de cinq camarades, il dut faire amende honorable, publiquement et à genoux, à l'un des doyens de l'université, et que c'est pour venger cette humiliation qu'en 1710, dans un libelle anonyme, il lança contre le même doyen des accusations graves. Ces divers incidens ont provoqué de nombreux commentaires chez les critiques. Il ne nous semble pas nécessaire de nous y attarder. Que Swift doive ou non partager avec un cousin du même nom la liste de méfaits et de punitions inscrite sur les registres de son collège, aucune gloire n'y est intéressée, puisqu'il ne s'agit que de ces peccadilles qui ne laissèrent jamais aucune ombre sur la réputation d'un jeune homme. Nous ferons seulement remarquer que le point incontestable de l'histoire étant l'attaque contre le doyen, puisque le libelle a été conservé, il est encore plus charitable de supposer que Swift a injurié son ancien maître par esprit de vengeance que pour le seul plaisir de médire.

Nous ne saurions davantage prendre au tragique les échecs universitaires de Swift. Il arrive à tout le monde d'être refusé au baccalauréat. Les examens ont même été inventés pour montrer à la jeunesse qu'il ne suffit pas d'avoir de la facilité. Fût-on destiné à écrire le *Comte du Tomneau* et *Gulliver*, si l'on ne travaille pas, l'on n'est pas reçu, et cela est juste. Des découvertes récentes ont d'ailleurs donné à penser que la scène accablante du deuxième examen, avec ses ignorances criantes, ses stupidités de candidat effaré, sa déroute finale et l'impression désastreuse produite sur les professeurs avait été, sinon inventée, du moins fort embellie par Swift vieillissant; il y a quelquefois autant d'orgueil à se rabaisser qu'à



s'exalter. On a retrouvé les notes de l'un des examens trimestriels de l'université du Dublin pour l'année 1685 et l'on a constaté que les notes de Swift, sans être brillantes, étaient parmi les meilleures.

Il se destinait à cette époque à faire sa carrière dans l'université même. L'oncle Godwin était mort et les subsides venaient à présent d'un autre oncle, William Swift, excellent homme, auquel son neveu demeura très attaché. Il arriva aussi des secours d'un cousin Swift établi en Portugal. Malgré tout, l'étudiant de Dublin était pauvre, chose horrible pour sa nature orgueilleuse, et il se sentait dépendant, seconde injure du destin dont il conservera un souvenir amer. Mécontent et découragé, il faisait d'assez mauvaise besogne à Dublin lorsque la révolution de 1688 lui rendit le service de l'en chasser. Les troubles qui éclatèrent en Irlande à la chute de Jacques II et à l'avènement de Guillaume d'Orange amenèrent la dispersion des étudiants. Swift partit pour l'Angleterre et rejoignit sa mère, qui se trouva fort embarrassée de ce grand garçon à caser. Elle lui conseilla de s'adresser à sir William Temple, l'habile diplomate de la triple alliance et de la paix de Nimègue, dont la femme était sa parente éloignée. La demande fut bien accueillie et, avant la fin de 1689, Swift arrivait à Moor-Park, la maison de campagne que sir William habitait dans le comté de Surrey. Il venait remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire.

C'est ici, d'après la légende, le second acte du drame. Swift chez Temple ferait le pendant de Rousseau chez M<sup>me</sup> de Breil. Payé en laquais, mangeant à l'office et subissant les familiarités de la valetaille, il aurait eu pour emploi de composer des odes à la louange du maître, de subir ses humeurs de gousteux, et d'admirer ses bons mots. Dix années presque ininterrompues de cette servitude auraient achevé d'ulcérer une âme née arrogante, et à Moore Park se serait amassé le flot de mépris, de sarcasme et d'insulte que Swift ne cessera ensuite, jusqu'à son dernier souille, de déverser sur l'humanité. Avant d'essayer de démêler, à travers la contradiction des témoignages, la part du faux et du vrai, voyons quels hommes se trouvaient en présence.

Sir William Temple était un fin diplomate, ayant du monde, et de l'esprit, mais se rappelant qu'il avait été secrétaire d'état et ne le laissant pas toujours oublier aux autres. Il avait encore une autre faiblesse. Il aimait à faire des mots, et il aimait qu'on les admirât, même lorsqu'ils n'étaient plus tout neufs. En dépit de ces travers, sir William était un honnête homme, dans le sens étendu que le terme avait alors. Il encourageait un peu trop à le vénérer, mais il était sincère, sensible, mesuré, sauf peut-être pendant ses accès de goutte, habile à distinguer le mérite et soigneux de reconnaître les services. Le nouveau secrétaire était un grand diable mal élevé et

singulier, qui ne savait ni se tenir, ni s'habiller, ni manger, et qui était incapable de l'apprendre : il mourut sans avoir appris à se servir de sa fourchette et de son couteau. Il avait le nez aquilin, les traits réguliers et nobles, mais tout cela était encore un peu maigre, un peu osseux. Le teint était brun. Les grands yeux d'un bleu clair, surmontés de sourcils en broussailles, tantôt rayonnaient d'intelligence et de malice, tantôt étaient froids et mauvais. La tournure était gauche et devait le rester. Le corps était possédé d'un grand besoin de mouvement ; toutes les deux heures, Swift laissait là papperasses et encrier et s'en allait grimper en courant sur une colline voisine de Moor Park : « J'aurais sauté par-dessus la lune, » disait-il plus tard. Il conservera jusqu'à la vieillesse le goût des voyages à pied, avec couchée dans les auberges borgnes où une place dans un lit coûtait deux sous, un lit pour soi tout seul, avec des draps blancs, quatorze sous. Par intervalles, d'étranges accès d'étourdissement et de surdité indiquaient le germe d'un mal proche du cerveau. Il disait lui-même qu'il périrait par la tête.

Le caractère n'était rien moins que commode. Travaillé par les impatiences d'un génie qui sent obscurément sa force ; souffrant du malaise que donne l'ambition sourde et encore inconsciente ; ayant une sainte ignorance, puis un saint mépris des règles mondaines et de l'étiquette : prompt à l'impertinence et susceptible : voyant tous les ridicules, pénétrant toutes les faiblesses, incapable de retenir sa langue ou sa plume et ne sachant pas en supporter les conséquences ; malheureux d'un regard froid du maître et en voulant aux autres de sa propre poltronnerie ; délicieux dans ses bons momens, gai, câlin, éblouissant, pendu à toutes les jupes, faisant tourner toutes les têtes, et l'instant d'après ombrageux et inquiet ; d'un bon sens prodigieux dans les affaires d'autrui et se conduisant dans les siennes en aveugle, il fut l'un des plus grands orgueilleux de l'humanité, des plus richement doués et, finalement, des plus cruellement joués par la fortune.

Il méprisait les femmes, mauvais signe à vingt ans, et il avait déjà commencé avec elles le manège qui lui amènera des catastrophes. Parfaitement sage de conduite, il avait toujours quelque siège en train, ne s'arrêtant qu'au moment où la place se rendait, mais alors s'arrêtant invariablement. On le croyait sans cesse à la veille d'épouser et, certes, jamais homme n'en fut plus éloigné. Il l'était au point que son aversion pour le mariage est devenue une façon de problème, que ses biographes se sont efforcés de résoudre par des considérations de divers ordres dans lesquelles nous n'entrerons pas, parce qu'il n'y a là que des hypothèses sans preuves décisives. Toujours est-il que, dès qu'il avait esquivé le dénoûment, il allait faire la cour à une autre. On possède une lettre qu'il a écrite à vingt-

quatre ans à l'un de ses cousins, à propos d'un sot mariage que sa famille le croyait au moment de faire et dont son cousin avait entrepris de le détourner. Swift le rassure en lui expliquant que la personne en question est au moins la vingtième avec qui il a donné lieu à des bruits de cette nature. Il reconnaît qu'il a tort de laisser croire au public qu'il a des intentions sérieuses, tandis qu'il ne veut que s'amuser, mais il ajoute qu'il se soucie plus de son plaisir « que du blâme d'un tas de pauvres imbéciles. » Il termine en déclarant que, pour ce qui est du mariage en général, il le remettra probablement « à l'autre monde. » Ces détails étaient indispensables ; sans eux, tout un côté de la conduite de Swift demeurerait incompréhensible.

Il est indispensable aussi d'insister sur un autre point où les documens contredisent absolument la légende. On a représenté Swift comme un hypocondriaque, aigri dès l'enfance par la pauvreté et le mépris, le cœur gonflé de haine et de colère, d'où le choix qu'il fit tout d'abord, pour ses écrits, du genre satirique et agressif. Nous verrons tout à l'heure qu'il eut au moins une autre raison pour ce choix. Quant au caractère, il faut faire deux parts dans la vie de Swift. La première, qui s'étend jusqu'aux environs de la cinquantième année et la seule dont nous ayons à nous occuper pour l'instant, montre qu'on peut être pamphlétaire terrible et avoir le caractère gai. Swift était gai, très gai ; il ne cesse de le répéter et d'en donner des preuves. En 1712, dans un moment où il avait de fortes raisons de se plaindre, il écrit à Stella : — « Si je n'étais pas naturellement gai, je serais très mécontent de mille choses. » — « Laissons ce sujet, dit-il dans une autre lettre ; cela me donnerait le spleen et c'est une maladie pour laquelle je n'étais pas né. » Dans la jolie pièce de vers sur sa mort, écrite pourtant en 1731, à soixante-quatre ans et après ses grands chagrins, il dit de lui-même : « Il fut gai jusqu'à son dernier jour. » Le ton général de sa correspondance est loin d'être triste, et il était recherché des joyeuses compagnies avec un empressement qui ne donne pas à penser qu'il les affligeât par une mine abattue et des propos de misanthrope. On sait, au contraire, qu'il y était étincelant, avec la pointe de moquerie légère qui plaît aux femmes et une philosophie point du tout amère. « Monsieur, demandait-il un jour à un campagnard, vous souvenez-vous d'avoir vu du beau temps ? — Oui, monsieur, répliqua le campagnard étonné ; grâce à Dieu, j'ai vu beaucoup de beau temps. — Pas moi, repartit Swift ; je ne me rappelle pas avoir vu un temps qui ne fût trop chaud ou trop froid, trop humide ou trop sec ; mais de quelque façon que Dieu arrange les choses, à la fin de l'année tout est très bien. » On croirait entendre Candide, et nous sommes loin du pessimisme du *Voyage au pays des Houyhnhnms*.



Il va de soi que le Swift que nous venons de dépeindre était encore enveloppé, lors de l'arrivée à Moor-Park, d'une écorce épaisse. Il n'était pas formé; la haute situation et la grande réputation de Temple l'intimidaient; il ne dut pas paraître à son avantage.

Sa position dans la maison est restée un sujet de chagrin pour ses admirateurs. Il faisait partie des domestiques. Sir William, en parlant de lui, disait : *a servant*. Ce mot de « domestique » ne choque tant de personnes que faute d'avoir présente à l'esprit la différence entre ce qu'il représente aujourd'hui et ce qu'il représentait alors. On oublie qu'au xvii<sup>e</sup> siècle il exprimait encore les rapports de dépendance honorable qui rattachaient le client au patron dans l'ancienne Rome, le vassal au suzerain dans le moyen âge, et qu'il admettait une infinité de degrés hiérarchiques. L'aumônier d'un grand seigneur, son secrétaire, son écuyer, étaient des domestiques, et un passage de Saint-Simon ne laisse subsister aucun doute sur le pied où étaient les « premiers officiers, » comme on les appelait aussi. En 1702, la jeunesse de la cour de France se divertit à jouer la comédie chez M<sup>me</sup> de Maintenon. La duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, trois ou quatre dames et seigneurs des premières familles et « quelques domestiques de M. de Noailles » remplissaient les rôles. Les gens qui récitaient *Athalie* devant Louis XIV, avec sa petite-fille et son neveu, n'avaient évidemment rien de commun avec la valetaille; et il n'est point du tout terrible que Swift ait été *servant* chez Temple, comme Locke l'avait été, quelques années plus tôt, chez lord Ashley.

Ses fonctions étaient les fonctions ordinaires d'un secrétaire. Elles sont énumérées dans une lettre de recommandation que sir William lui donna en 1690, à un moment où il eut envie de retourner en Irlande, et que nous citerons, parce qu'on y voit l'effet que Swift avait produit à Moor-Park et ce qu'on y pensait de lui après un commerce de quelques mois. La lettre est adressée à sir Robert Southwell. « J'ai appris cette après-midi, écrit Temple, que vous allez en Irlande comme secrétaire d'état; c'est pourquoi je me hasarde à vous faire offre d'un domestique, pour le cas où il vous en faudrait un tel que le porteur de cette lettre. Il est né en Irlande et y a été élevé, quoique appartenant à une bonne famille du comté de Hereford. Il avait été près de sept ans au collège de Dublin et il était prêt à prendre son degré de maître ès arts, quand les calamités du pays amenèrent l'abandon du collège et le forcèrent à partir. Depuis ce temps, il a vécu chez moi, me faisant la lecture, écrivant pour moi, et se chargeant de tous les comptes qu'exigent mes modestes affaires. Il possède le latin et le grec, sait un peu de français et a une très bonne écriture courante. Il est très honnête, très appliqué, et il a de bons amis, bien que pour le moment ils



soient ruinés. Je connais toute sa famille de longue date ; c'est ce qui m'a obligé d'avoir soin de lui. Si vous voulez bien le prendre avec vous, comme commis ou comme attaché à votre personne, soit que vous le gardiez à l'un de ces titres si son service vous agréé, soit que vous le placiez quelque part dans le collège pour arriver au *fellowship* qu'il ambitionne à juste titre, je vous en aurai personnellement, aussi bien que pour lui, les plus grandes obligations.» La lettre est du 29 mai. Elle fut remise à son destinataire, car elle a été retrouvée dans les papiers de sir Robert Southwell ; mais, soit qu'elle n'ait pas produit l'effet souhaité, soit que Swift ait changé d'idée, dès le mois d'août il était de retour en Angleterre et à Moor-Park.

Nous possédons la contre-partie de la lettre de sir William dans un passage du *Journal à Stella*, qui précise la nature et la portée des griefs que Swift put avoir contre Moor-Park dans les commencemens. Le 3 avril 1711, il venait de chanter pouille à un ministre, qui s'était permis d'être de mauvaise humeur. « Je l'ai averti d'une chose, écrit-il, de ne jamais me témoigner de froideur, parce que je ne veux pas être traité en écolier ; j'ai déjà trop tâté de cela dans ma vie (je faisais allusion à sir William Temple). » Il y a loin de ce « traité en écolier » aux « indignités » que Swift aurait endurées à Moor-Park selon les uns. Il n'y a pas moins loin des légers torts de conduite qu'il put avoir aux sottises dont d'autres l'ont accusé. On se représente fort bien ce que devaient être les relations entre le vieil homme de cour, majestueux et poli, et cet échappé de collège, point dégrossi, la raillerie incarnée, parlant toujours quand il aurait fallu se taire et venu au monde avec un ton protecteur. Il y eut des chocs qui n'empêchèrent point de s'apprécier mutuellement. Swift trouvait chez Temple une bonne bibliothèque, des loisirs et la conversation d'un homme d'état expérimenté, qui l'initiait à tout, si bien qu'au sortir de Moor-Park il parlera et écrira en vieux publiciste rompu aux affaires. Temple n'avait pas été long à voir que son orageux secrétaire n'était pas un esprit ordinaire. Il lui confiait ses secrets, l'envoyait porter ses conseils au roi, et, lorsque celui-ci venait à Moor-Park pendant un accès de goutte, c'était Swift qu'on chargeait de le promener et de l'entretenir. Ce fut dans une de ces occasions que Guillaume, qui se connaissait en hommes, lui offrit une compagnie de cavalerie. Swift refusa, mais le roi garda son idée, car il ne voulut jamais se souvenir, après la mort de Temple, qu'il lui avait promis une place d'église pour son secrétaire.

Cependant l'impatience de son obscurité croissait d'autant plus, que Swift sentait pousser ses ailes. A cette époque, il se croyait poète, et, qui plus est, poète lyrique. Il faisait des odes, avec

apostrophes à la Muse, et où il tutoyait le roi Guillaume. Dryden, son parent, eut l'imprudence de s'écrier, en lisant une de ces pièces : « Cousin Swift, vous ne serez jamais poète ! » Cousin Swift lui revaudra cela plus tard. En attendant, il devient nerveux et agité. Au mois de juin 1694, n'y tenant plus, il repart pour l'Irlande, résolu à entrer dans l'église. Il laissait derrière lui, à Moor-Park, une fillette de treize ans destinée à jouer un grand rôle dans sa vie. Son nom était Esther Johnson, mais le monde la connaît sous son surnom de Stella. Sa mère était « amie et compagne » de lady Giffard, sœur de Temple et vivant avec lui. Swift s'était attaché à l'enfant. Il jouait avec elle, lui donnait des leçons d'écriture et essayait inutilement de lui apprendre l'orthographe.

La seconde fugue en Irlande ne fut point heureuse. Swift prit les ordres, obtint une petite prébende, et découvrit qu'il était encore plus emuyeux d'être curé de campagne que secrétaire d'un gouteux. L'épisode de Varina, la première de ses victimes célèbres, ne suffit pas à le réconcilier avec son village. Varina, de son vrai nom miss Waring, n'est pour nous qu'une silhouette assez vague, et son histoire sera vite contée. Swift lui fit la cour comme à toutes les autres et, dans le désœuvrement de la campagne, la cour fut chaude. On possède une lettre à Varina qui est brûlante et débordante de passion, d'éloquence, de désespoir : sa vie est brisée si elle le refuse ; il mourra tout à elle comme il a vécu ; pleurera-t-elle au moins un peu en lui disant adieu ? Pourquoi, au nom du ciel, ne pas l'avoir repoussé tout d'abord ? Il supplie, reproche, s'emporte, jure qu'il va travailler à son avancement pour la mériter, débite mille extravagances et part pour Moor-Park, où il se décidait à retourner. La correspondance continue. Swift triomphe enfin au bout de trois ans, après la mort de Temple et son propre retour en Irlande, où il a une situation. Varina cède à son amour et le lui avoue dans une lettre. Aussitôt Swift prend la plume. Il énumère toutes les raisons qu'elle a de ne pas l'épouser et toutes les raisons, encore plus fortes, qu'il a de ne pas vouloir d'elle. « Vous aviez, lui dit-il, de l'éloignement pour moi et vous en avez encore ; vous trouviez ma fortune insuffisante, et elle n'est pas à présent dans une condition à vous être offerte. Si votre santé et ma fortune étaient ce qu'elles devraient être, je vous préférerais à toutes les femmes ; mais, dans l'état où sont l'une et l'autre, vous seriez certainement malheureuse. » Elle n'a pas du tout ce qu'il faut pour plaire à un homme de sa sorte et de son éducation. Elle manque de conversation, elle a mauvais caractère, une mère insipide, et elle raisonne quand Swift commande. « Je crois donc, poursuit-il, que je suis plus fondé à vous en vouloir de vos désirs à mon endroit, que vous ne l'êtes d'être fâchée de mes refus. » Si elle veut changer, il verra ; il consen-

tira à l'épouser sans regarder si elle est belle ou laide, pourvu qu'elle soit propre. Toutefois, il serait désolé d'être un obstacle si elle trouvait un meilleur parti. En recevant cette lettre engageante, Varina fit la seule chose à faire : elle rentra dans l'ombre, et il ne sera plus question d'elle. Nous n'avons pas voulu interrompre ce singulier roman ; il nous faut maintenant retourner en arrière, à la rentrée de Swift à Moor-Park (mai 1696), après l'expérience manquée de Kilroot.

Il était revenu sur la prière de sir William, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Swift a tenu un *Journal* de la dernière maladie de son maître. On y lit : « Il est mort à une heure du matin, aujourd'hui 27 janvier 1699, et avec lui tout ce qu'il y avait de bon et d'aimable parmi les hommes. » Dans l'*Autobiographie*, qui n'était certes pas destinée à être vue de la famille de Moor-Park, dans la préface écrite pour l'édition posthume des œuvres de Temple, dans la correspondance, dans le *Conte du Tonneau*, on trouve d'autres témoignages que Swift garda respect et attachement à la mémoire de sir William. Un détail bien léger en apparence, et pourtant bien significatif, achèvera de trancher la question. Dès que Swift eut un jardin à lui, il le dessina et le planta de façon à reproduire en petit le jardin de Moor-Park ; on ne conserve pas avec tant de soin le souvenir des lieux où l'on a beaucoup souffert. Ainsi tombe sur ce point la légende, comme elle tombera encore sur d'autres. Temple, de son côté, ne s'était pas montré oublieux ni indifférent. Il légua une somme d'argent à son secrétaire, et l'on a vu plus haut qu'il avait tiré parole du roi pour une place d'église. On a vu aussi que Guillaume ne jugea pas à propos de tenir sa parole, mais Swift emportait de Moor-Park mieux que des guinées, mieux que des promesses royales. Il s'était décidé à délaïsser les vers pour la prose, et il avait en poche le manuscrit du *Conte du Tonneau*. Bien que cet ouvrage n'ait été imprimé que cinq ans plus tard, en 1704, nous nous y arrêterons ici pour montrer quel homme la mort du Temple avait lâché sur le monde politique de l'Angleterre.

## II.

Swift a indiqué en plusieurs endroits les raisons qui lui avaient fait choisir le genre satirique. Ce sont des raisons toutes pratiques, où l'hypocondrie (j'en demande pardon à M. Taine), n'eut rien à voir. On lit dans la *Préface de l'auteur*, du *Conte du Tonneau* : « La gloire et l'honneur s'achètent à meilleur marché par la satire que par toutes les autres productions du cerveau. » On lit aussi dans le *Journal à Stella*, à la date du 7 octobre 1710, c'est-à-dire



trois jours après que Swift, ayant exécuté sa grande évolution politique, eut été présenté au chef du nouveau ministère tory : « On peut jaser *de ce que vous savez* (1) ; mais, par ma foi, sans lui je n'aurais jamais pu avoir l'accès que j'ai eu ; et s'il m'aide à réussir, donc *il aura été utile à l'église.* » Entendez par là que si le *Conte du Tonneau* aidait à l'avancement d'un homme comme lui, dévoué aux intérêts de l'église, il rendait en définitive, malgré les objections et les apparences, service à l'église. De ce double aveu, quelque peu naïf de la part d'un ecclésiastique et d'un satiriste, nous sommes autorisés à tirer deux conclusions : l'une, que Swift, lorsqu'il voulut aborder la prose, ne tomba point sans aucune espèce de réflexion ni de calcul, et uniquement par besoin de décharger sa bile, sur son véritable genre : la satire ; l'autre, qu'il n'écrivit pas le *Conte du Tonneau* dans un pieux dessein. Il voulait donner sa mesure ; tant mieux si l'église y trouvait indirectement son compte.

Les questions religieuses ou ecclésiastiques n'occupent au reste qu'environ un tiers de ce livre étrange et, bien qu'elles aient d'abord attiré toute l'attention et causé tout le bruit, j'ose dire qu'elles n'y tiennent que la seconde place. C'est rapetisser cette terrible et éblouissante satire que d'y voir un ouvrage de controverse passagère, tandis que Swift y embrasse et y transperce tout : l'homme et la société, la religion et la science. C'est en même temps rendre l'auteur encore plus coupable qu'il ne fut d'avoir traité par endroits les sujets sacrés avec une irrévérence triviale et basse, un mélange d'ordures, qui sont déjà suffisamment choquantes chez un ecclésiastique, que de l'accuser par surcroît d'avoir prétendu être édifiant. Dans l'intérêt de la gloire de Swift, mieux vaut supposer que, lorsqu'il écrivit son *Conte*, il avait oublié qu'il avait pris les ordres, que soutenir qu'il l'écrivit parce qu'il était homme d'église. Pour son bonheur et pour son malheur, les chapitres de doctrine et de discipline sont les seuls où il y ait une action formant une sorte de récit. Ils ont dû à cette circonstance de surnager dans toutes les mémoires et de concentrer sur eux l'admiration et le blâme. Ils sont devenus l'ouvrage tout entier pour le gros public, qui en juge par oui-dire et ne lit plus guère de Swift que *Gulliver*. On peut les résumer en quelques lignes.

Un père avait trois fils jumeaux, Pierre (l'église romaine), Martin (l'église anglicane) et Jack (les dissidens). Il leur recommanda de vivre ensemble, dans la paix et l'union, et les trois frères suivirent la volonté de leur père pendant sept années, c'est-à-dire pendant les sept premiers siècles de l'église primitive, mais ensuite ils firent de mauvaises connaissances. L'influence de leur entourage en fit de

(1) Le *Conte du Tonneau*. Les mots en italiques sont soulignés dans l'original.



francs débauchés et de fieffés coquins, dont la conduite est décrite par Swift avec la crudité de langage qui oblige continuellement, pour le citer, à retrancher et à adoucir. Bref, ils allaient buvant, battant, jurant, hantant les mauvais lieux; vrai gibier de potence et se valant tous trois. Pierre n'en devint pas moins un très gros bonnet, tant et si bien que la prospérité le rendit insolent et tyrannique et que Martin et Jack le quittèrent. Les tours de passe-passe de Pierre, le schisme des deux autres et la brouille entre Jack et Martin sont contés jusqu'au bout avec une verve cynique et un grand mépris de la propreté. Il faut avoir le génie de l'indécence pour réussir à parler théologie de façon qu'on ne puisse même sous-entendre le sujet de tel chapitre. C'est pourtant où nous en sommes avec Swift. Sa grossièreté est particulièrement désagréable parce que c'est la grossièreté d'un homme purement intellectuel, d'un tempérament froid, — c'est lui qui le dit, — et qui n'a jamais l'excuse de la grosse gaité physique par laquelle sont entraînés la plupart des diseurs de malpropretés. Il y a une grande différence entre l'homme qui se laisse voir débraillé, après un souper trop gai, et celui qui se débraille à froid et savamment, dans son cabinet, avant d'ouvrir sa porte et de faire entrer.

Le reste de l'ouvrage est rempli par des fantaisies et des dissertations sur des sujets décousus, mais dont l'ensemble ne laisse pas grand'chose à détruire dans le monde. La religion sombre avec les religions. La science n'est que du vent; « les mots ne sont que du vent, et la science n'est que des mots: *ergo*, la science n'est que du vent. » Ce que nous appelons bonheur, nous pauvres dupes, est en réalité « la possession perpétuelle d'être habilement trompé, » car tout ce qu'on ne voit pas à travers l'illusion est fané et insipide. La philosophie est un leurre. Il n'y a que trois manières de s'élever au-dessus des têtes de la foule: monter dans une chaire, sur l'échelle du gibet ou sur des tréteaux. La sagesse est peut-être une poule dont les gloussements méritent notre attention et notre estime parce qu'ils annoncent un œuf: elle est peut-être une noix vide, qui vous casse les dents et ne vous donne qu'un ver. Le génie est une maladie du cerveau; une différence de quantité dans les vapeurs qui montent des parties inférieures du corps à la tête fait aussi la seule différence entre un Alexandre le Grand, un Descartes et un crétin. La même vapeur qui produit le génie produit la folie, deux effets semblables sous des noms divers; en effet, les grands conquérans, les inventeurs de systèmes philosophiques et les fondateurs de religion ont invariablement été des hommes dont la raison « avait subi de grandes révolutions par l'effet du régime et de l'éducation, par la prédominance d'un certain tempérament, et par l'influence particulière de l'air et du climat. »

En sorte que, sans la bienheureuse vapeur que « le monde appelle folie, le monde serait privé de ces deux grandes bénédictions, les conquêtes et les systèmes. »

L'enthousiasme est manifestement engendré par un afflux de la même vapeur dangereuse, et un héros ne se distingue d'un fou que par l'à-propos, dû au hasard, avec lequel il a exécuté ses actions extravagantes. Curtius saute dans un gouffre et est proclamé le sauveur de sa patrie; Empédocle saute dans un autre gouffre et garde la réputation d'un insensé. Le jour où l'on aura appris à diriger et à utiliser les variétés de frénésie qui doublent la force des muscles ou qui ajoutent de la vigueur et de la vie au cerveau, il n'y aura plus de fous et l'on pourra ouvrir les portes de Bedlam. Pour arriver à ce résultat, Swift propose de nommer des commissaires qui iront inspecter les maisons d'aliénés et examineront à quoi chaque pensionnaire est propre. Le forcené qui blasphème, mord et écume sera nommé sur-le-champ colonel de dragons et expédié à l'armée. Le bavard, qui bredouille sans cesse ni trêve des discours dépourvus de sens, sera mis dans un fiacre et conduit au tribunal, où on l'assoira sur un siège de juge. Ce fou à la mine importante et affairée, qui sait l'art difficile de se mordre les doigts à propos et qui vous demande un sou en vous promettant une chanson, fera un excellent courtisan; c'est pitié de laisser perdre ses talents dans un cabanon. Cet autre, qui vit dans les ténèbres et qui voit tout, sera une recrue précieuse pour une congrégation.

Plus loin, Swift expose une théorie qu'on retrouve chez un grand écrivain russe de notre siècle. D'après Swift, l'homme supérieur n'est pas assujéti aux contraintes qui, dans notre état social, pèsent sur le commun. Il possède, de par sa supériorité, un droit naturel de prendre tout ce qu'il estime lui être dû, et ce droit grandit avec son mérite. De là les conquérans, de là ce que nous appelons les grands hommes et les héros. C'est tout à fait la théorie de Raskolnikof, le héros de Dostoïevski, qui divise l'espèce humaine en deux catégories, les hommes ordinaires et les hommes extraordinaires, les premiers ayant pour fonctions de reproduire la race et pour devoir d'obéir, les derniers élevés au-dessus des lois et de la morale et autorisés à verser le sang à flots pour conquérir le titre de bienfaiteurs de l'humanité. Raskolnikof termine sa tirade par ce cri : « Vive la guerre éternelle ! » Swift intitule son chapitre : *De la nature, de l'utilité et de la nécessité des guerres et des querelles*. Des deux parts, c'est la négation d'une loi morale commandant même au génie.

On aura remarqué au passage plusieurs autres idées qui ont fait depuis Swift leur chemin dans le monde. La théorie de l'influence des milieux est tout entière dans le passage où Swift montre les

systèmes philosophiques et les religions affectés par les conditions de climat, de régime et d'éducation subies par leurs fondateurs et leurs inventeurs. Les vapeurs qui donnent au cerveau la maladie appelée le génie préparent la célèbre formule : Le génie est une névrose. La plupart des idées flottent dans l'air un temps plus ou moins long avant de rencontrer l'homme qui se les assimile et les rend au monde éclaircies, fixées et précisées. Swift en a saisi au passage un grand nombre qui lui donment continuellement des airs de précurseur, mais il les relâchait après les avoir effleurées, en sorte qu'elles recommençaient à flotter.

Chemin faisant, Swift n'avait point oublié ses ennemis. Il avait perfectionné à leur intention l'antique précepte : « OEil pour œil, dent pour dent. » Il en avait fait : « Ote-moi un cheveu et je t'arrache un œil. » Dryden, en particulier, apprit ce qu'il en coûtait de toucher au cousin Swift, ne fût-ce que du bout du doigt et à propos d'odes pindariques. Plusieurs attaques violentes n'assouvirent pas la rancune du cousin, qui revint à la charge dans un autre pamphlet de la même époque, *la Bataille des livres*, auquel nous ne nous arrêterons point parce que c'est un écrit de circonstance, provoqué par la grande querelle des anciens et des modernes. Il est vrai que Swift donne l'excuse de son acharnement dans l'*Apologie* écrite en 1709 et mise en tête des éditions ultérieures du *Conte du Tonneau*. Il y explique si bien que Dryden est un apostat, un hypocrite, un homme ayant tous les vices, que nous sentons qu'il a encore été trop doux pour ce moustre.

Malgré tout, l'impression que laisse la lecture du *Conte* n'est pas amère, parce que l'auteur n'y fait que railler et berner. Il se moque, il ne maudit pas encore comme il le fera dans la dernière partie de *Gulliver*. Ainsi que l'a dit très justement M. Taine, dans le *Conte*, c'est la folie humaine qui est en cause; dans *Gulliver*, ce sera la perversité humaine, et l'on souffre plus de voir la méchanceté ou la bassesse que l'extravagance ou la sottise.

La merveille, c'est qu'ayant fait et imprimé le *Conte du Tonneau*, Swift se mit à rêver d'être évêque, non par fantaisie d'humoriste qui se plaît aux contrastes qu'offre la vie, mais très sérieusement, parce que la place lui convenait, et qu'il se croyait tout propre à la remplir. Il faisait valoir qu'il avait donné l'avantage, dans sa satire, à l'église anglicane représentée par Martin. Il ajoutait qu'on ne trouverait dans son ouvrage aucune grossièreté contre les membres du clergé anglican et que, d'ailleurs, ceux-ci n'avaient qu'à ne pas lire le *Conte* : il n'avait pas été écrit pour eux. La persistance qu'on mit à ne pas le nommer évêque lui parut une persécution, et, comme il s'entêta à ne pas vouloir autre chose, le grand signe de l'humaine ingratitude. La merveille des merveilles, c'est que ses panégyristes



partagent son étonnement et son indignation. Il leur paraît, comme à lui, de la dernière injustice, que ni les whigs, ni les tories ne l'aient admis à l'épiscopat. Les admirateurs de *Pantagruel* ne se sont pas encore avisés de s'indigner qu'on n'ait pas nommé Rabelais archevêque de Paris : ceux de Swift sont plus exigeans.

### III.

Il n'avait pas encore ces hautes visées quand il quitta Moor-Park après la mort de Temple (1699). Son ambition n'allait alors qu'à obtenir la prébende promise par le roi Guillaume, et il prit dans ce dessein la route de Londres. Déçu dans son espoir, il accepta de suivre au château de Dublin, en qualité de chapelain, lord Berkeley, l'un des grands juges de l'Irlande. La séduction qu'il exerçait sur les femmes le servit dans cette nouvelle situation. Il devint en un tour de main l'enfant gâté de la bonne lady Berkeley et de ses trois filles. Elles lui passaient tout : son langage aussi peu ecclésiastique que possible ; son *lampon* sanglant contre leur père et époux, qui ne lui avait pas fait obtenir certain doyenné ; ses péculances et son persiflage. C'était un étrange chapelain, mais il était si joli, si aimable, il avait tant d'esprit et de gaité, il les amusait tant par son entrain intarissable, ses calembours, que les connaisseurs déclaraient admirables, ses vers pour toutes les circonstances de la vie : le moyen de lui tenir rigueur ? Un jour, ennuyé de faire des lectures pieuses à lady Berkeley, il lui coula une méditation religieuse de sa façon, intitulée *Méditation sur un manche à balai*. On y voyait, en style dévot, le triste destin d'une branche verte et vigoureuse, réduite à l'état de manche à balai. « Et en voyant ces choses, je soupirai, et je dis au dedans de moi : Sûrement l'homme est un manche à balai ! » En effet, l'intempérance transforme un homme en un tronc desséché : belle leçon dont lady Berkeley fut si frappée qu'elle l'allait répétant à ses visiteurs. Quand le tour se découvrit, elle en pensa mourir de rire. « Voilà comme il est ! s'écriait-elle avec admiration ; ce polisson-là ne respecte rien. » Swift n'était pas fat, il n'était que franc lorsqu'il écrivait dans les *Résolutions pour quand je serai vieux*, datées de cette même année 1699, cette ligne qui en dit si long : « Ne pas me vanter de mon ancienne beauté, ou de mon ancienne vigueur, ou de mon ancienne faveur auprès des dames. »

Au bout de quelques mois, il obtint par les Berkeley plusieurs petites places ecclésiastiques, au nombre desquelles était la cure de Laracor, à environ vingt milles de Dublin. Il n'en conserva pas moins ses fonctions de chapelain du château, grâce auxquelles il accompagnait les Berkeley dans leurs fréquens voyages à Londres.



Pendant un de ces séjours, en 1701, il prit une résolution d'où sortit le grand mystère de sa vie, et qui nous ramène aux leçons d'écriture et de grammaire de Moor-Park.

La petite Esther Johnson, le joujou d'autrefois, baptisée Stella par la même fantaisie romanesque qui avait fait appeler miss Waring *Varina*, et qui inventera plus tard, pour une troisième, le surnom de *Vanessa*, était devenue une belle personne qui écrivait *mérite* avec deux *r* (*merrit*) et *whig* avec deux *g* et sans *h* (*wigg*), mais qui n'en était pas moins charmante. Elle passait pour jolie, et Swift déclare que ses traits étaient parfaits. Son portrait est donc bien traître, car la figure qu'il nous présente, sans être absolument laide, est quelque chose de pis : elle est comique. Le profil dessine un triangle isocèle dont le sommet, le bout du nez, forme un angle très aigu. L'œil en coulisse fait penser à une Chinoise sentimentale. Évidemment, nous n'avons qu'une caricature, car tous les témoignages s'accordent à donner à Stella un visage piquant, d'expression friponne et éclairé par deux yeux très brillans. Elle avait les cheveux très noirs, la taille un peu gâtée par un excès d'embonpoint, une grâce extrême dans les mouvemens et une dignité naturelle qui en imposait aux plus hardis. L'esprit était juste, vif et orné. Elle avait beaucoup lu, et bien lu, sous la direction de Swift. Elle appartenait à une variété de gens de goût que notre génération de pédagogues mépriserait, mais dont nos pères, moins pédans, faisaient grand cas : gens capables de mettre trois *r* à *mérite*, mais dont les jugemens libres et faciles frappaient rarement à côté. Voltaire consultait sur ses ouvrages le duc de Richelieu, qui avait encore moins d'orthographe que Stella. Swift regardait son amie comme le meilleur des critiques pour la prose et pour les vers.

Elle était franche et elle avait beaucoup de simplicité dans le ton, dans la mise, dans tout son air ; jamais d'affectation. Elle causait agréablement de tout, connaissait le fort et le faible du système d'Épicure ou de Platon et savait très bien indiquer les erreurs de Hobbes en politique : mais, hors de l'intimité, elle évitait soigneusement les sujets dépassant la portée ordinaire de son sexe. Elle ne pouvait souffrir les commérages et les médisances, et n'était pas exempte d'une nuance de prudence. Sa retenue était assaisonnée de tant de bonne grâce et d'enjouement, que les hommes distingués recherchaient sa société et qu'elle eut toute sa vie un cercle d'élite autour d'elle. Très douce et très brave, elle s'accommodait de l'humeur difficile de Swift et envoyait gentiment une balle dans le corps d'un voleur, qui en mourut le lendemain matin. Un cœur d'or, un dévouement modeste et discret, beaucoup d'ordre et une grande libéralité ; en un mot, un type charmant de petite bourgeoise

tranquille et fière, économe, gaie, de bon sens, le tout relevé d'une pointe d'originalité qui la rendait tout à fait délicate.

La nature de ses sentimens pour Swift n'est pas douteuse. Depuis l'âge de sept ans, elle avait vécu dans l'admiration de ce grand ami si beau, si savant, auquel le roi, dans ses visites à Moor-Park, se donnait la peine d'apprendre à manger ses asperges. A mesure que les années s'accumulèrent, son attachement pour Swift subit le travail subtil qui fait une affection de femme si différente d'une affection d'enfant. La similitude des situations était cause que, chez Temple, ils vivaient beaucoup ensemble. Stella appartenait aussi, par sa mère, à cette clientèle qui faisait rarement défaut aux grandes familles dans les siècles d'aristocratie, et dont nous avons aujourd'hui de la peine à nous représenter la position intermédiaire dans la maison. Insensiblement, la place que Swift occupait dans ses pensées s'agrandit. Il remplit sa vie, il fut sa vie même et, lorsqu'en 1701, pendant un voyage en Angleterre avec les Berkeley, il lui demanda de venir se fixer auprès de lui en Irlande, « pour sa propre satisfaction, avouait-il franchement, et parce qu'il avait peu d'amis et de connaissances dans ce pays-là, » elle consentit. Temple, qui n'avait pas d'enfans, avait laissé une petite fortune à miss Johnson. Bravant les commentaires du monde, elle vint s'installer à Dublin. L'été, elle allait habiter dans le voisinage de Laracor, la cure de Swift. Elle avait amené d'Angleterre un chapeyron, M<sup>rs</sup> Dingley, honnête personne ayant un mauvais caractère. Stella d'ailleurs, ne doutait point qu'en la faisant venir, Swift n'eût l'intention de l'épouser.

Il est infiniment plus malaisé de déterminer la nature des sentimens de Swift. Nous sommes ici en présence d'un problème qui n'est peut-être pas purement psychologique. Qu'il trouvât Stella fort à son goût, la chose est claire. Qu'il ne le lui ait jamais témoigné que par des attentions invariablement respectueuses, le fait est certain, puisqu'il s'imposa pour règle, en la faisant venir, de ne jamais habiter sous le même toit, et de ne jamais la voir qu'en la présence d'un tiers. Qu'il ait été également résolu, et à ne jamais dépasser ces limites, et à garder Stella pour lui seul, toute la suite le prouve. Il l'aimait à sa façon d'égoïste, il admirait en elle son élève et son œuvre, il était heureux de l'avoir pour amie, pour camarade, pour confidente. C'était tout. Son « humeur » ne le disposait pas « à penser à l'état de mariage » et, lui qui disait tout à Stella, il ne lui dit jamais qu'il était décidé à ne pas l'épouser.

Plusieurs années se passèrent ainsi. Stella souffrait des réflexions du public et attendait discrètement sans se plaindre. Swift était souvent à Londres, cherchant à prendre son vol. Les luttes politiques furent vives en Angleterre dans les dernières années de

Guillaume d'Orange et sous le règne d'Anne. Jusqu'aux chiens et aux chats, disait Swift, se battent pour opinions politiques. Les whigs et les torics se disputaient le pouvoir. Swift était whig, bien que membre et partisan de la haute église. Il avait écrit un pamphlet whig (1) qui avait attiré l'attention sur lui. D'autres publications en vers et en prose, parmi lesquelles le *Conte du Tonneau*, avaient achevé de fonder sa réputation d'homme d'esprit et d'écrivain à redouter. Au commencement de 1708, il avait réjoui les badauds de Londres par une de ces farces qui font rire sur l'instant toute une ville et dont le sel s'évapore si vite qu'on est embarrassé pour les conter. Un savetier, nommé Partridge, s'était fait astrologue et vendait des almanachs contenant ses prédictions. Swift s'amusa à fonder une concurrence. Il prit le pseudonyme d'Isaac Bickerstaff et publia, à son tour, ses prédictions, dont la première était que Partridge, le faiseur d'almanachs, mourrait le 29 mars, à onze heures du soir, d'une fièvre maligne. Le 30 mars parut une lettre publique, racontant l'accomplissement de la prédiction et la mort de Partridge. Colère et réclamations du pauvre diable, riposte d'Isaac Bickerstaff, qui continue à soutenir que Partridge est mort et traite le réclamant d'intrigant.

Swift avait profité de ses séjours à Londres pour se créer des relations parmi les gens de lettres et dans le monde politique. Addison, Steele, Congreve, Prior, étaient ses familiers. Les whigs, en ce moment au pouvoir, le patronaient. Il était un homme en vue, un homme avec qui l'on compte, lorsque son idée fixe vint se jeter à la traverse. Un évêché vaquait (janvier 1708) : il le demanda à l'un des chefs whigs, ne l'eut pas et écrivit à Dublin qu'il en avait mal au cœur de dégoût. Un second évêché devint vacant (1709) ; il le demanda à un autre chef whig et ne l'eut pas davantage. Il commença dès lors à faire des réflexions sur l'ingratitude de l'animal nommé whig, et cela le conduisit à découvrir qu'au fond il n'avait guère d'opinions politiques. Il était avant tout anglican, et un anglican whig est une anomalie que son esprit logique ne pouvait supporter plus longtemps. On s'est donné beaucoup de peine pour établir qu'il avait réellement eu, dans cette crise, son chemin de Damas politique, et que son changement de parti avait été la conséquence de convictions nouvelles, mais désintéressées. Par malheur pour la thèse, Swift y a mis moins de façons que ses biographes. Le 9 septembre 1710, il écrit bonnement à Stella qu'il vient de passer une heure et demie à s'indigner avec un lord de « la bassesse et de l'ingratitude des whigs, » et qu'ils ont « parlé trahison de tout leur cœur. » Il ajoute : « Je suis revenu chez moi roulant mes

(1) *On the Dissensions at Athens and Rome* (1701).

griefs dans ma tête et formant des projets de vengeance : j'en suis encore plein (j'ai déjà pris quelques notes). » Le 30 du même mois, le ministère whig, ébranlé depuis longtemps, étant tombé, Swift écrit avec la même franchise : « Il est bon d'entendre tous les whigs avouer, en se lamentant, que j'ai été bien mal traité ; mais je ne fais pas attention à ce qu'ils disent. On a déjà parlé de moi à Harley (1) comme d'un mécontent... et j'espère être bien traité par lui. Les tories me disent tout sec qu'il dépend de moi de faire ma fortune. » Je ne sais ce qu'en pensera le lecteur, mais j'aime, pour ma part, cette simplicité. J'aime mieux qu'on soit un peu impudent que de chercher à m'en faire accroire, et je veux du bien à Swift d'avouer « tout sec » qu'il n'y a que les sots qui ne changent pas.

Le grain n'était pas tombé dans une terre stérile. Un ministre qui sait son métier ouvre les bras à l'adversaire qui demande à se rallier, surtout si l'adversaire a du talent. Le 4 octobre, Swift vit en particulier le chancelier Harley, qui le reçut « avec tout le respect et la bonté imaginables. » Apparemment on se sépara content l'un de l'autre, car, dès le soir même, Swift portait chez l'imprimeur un libelle, qu'il tenait tout prêt, contre l'un des chefs whigs. Un mois après il était en pleine bataille, rédigeant à lui seul le journal ministériel l'*Examiner*.

#### IV.

Nous sommes au point culminant de la carrière de Swift. Le séjour à Londres, commencé au mois de septembre 1710 et prolongé jusqu'en juin 1713, fut triomphant, la manie d'évêché mise à part. Il eut tous les succès, excepté un. Son crédit ne fut limité que sur un point : l'avancement personnel. Du reste, l'ami des ministres, le favori des duchesses, caressé, adulé, redouté, héros d'un beau roman, et, pour jouir de toute cette gloire, un apogée de beauté, un visage d'homme prospère, épanoui par un « beau double menton à fossettes. » L'expression mauvaise et dure viendra bientôt, elle n'est pas encore venue ; il n'y a pas de place pour elle sur la face du journaliste heureux dont la plume remue l'Angleterre et dont les belles dames se disputent les attentions, heureuses quand il daigne les appeler coquines ou impudentes, pâmées de bonheur quand il les traite de petites souillons. Insolent, il l'est ; mais comment ne le serait-il pas, gâté de cette sorte ?

Ses idées, ses impressions, ses façons d'être, ses habitudes de

(1) Robert Harley, comte d'Oxford en 1711, l'un des chefs du nouveau ministère tory.



vie et ses goûts nous sont connus dans le dernier détail pour cette période importante. Les documens abondent. Nous avons d'abord son œuvre de journaliste, la collection des puissans articles de l'*Examiner*, les pamphlets, libelles, et 'essais. L'œuvre est merveilleuse. Swift y pense en homme d'état et il y développe sa pensée avec tant de clarté, de bon sens, de verve, une ironie si mordante, que le dernier crocheteur de Londres comprenait et était entraîné. Le style est simple, net, cinglant. Jamais peut-être on n'a conduit une polémique avec autant d'intelligence du tempérament des foules, autant de souplesse d'invention et de vigueur d'exécution. Notez que les modèles étaient rares. La presse britannique était presque naissante; le premier journal quotidien de l'Angleterre avait paru en 1702. L'*Examiner* était hebdomadaire, ce qui doublait la difficulté; tous les journalistes savent combien il est malaisé de diriger l'opinion avec un seul article par semaine. Swift fut supérieur et, je crois, unique. Cela dit, nous ne demanderons à ses écrits politiques que de nous renseigner sur son caractère et sur la nature de son esprit. Il est intéressant pour un homme du métier d'étudier l'opuscule *la Conduite des alliés*, qui retourna le pays enragé contre la France et rendit possible la paix d'Utrecht. Pour le lecteur ordinaire, les plus beaux chefs-d'œuvre du journalisme se refroidissent vite. On ne les comprend qu'au prix d'une étude historique qui fatigue.

Nous avons pour ces mêmes années les fameuses Lettres connues sous le nom de : *Journal à Stella*, parce qu'en effet elles furent écrites en forme de journal. C'est un babillage où Swift mêle la politique aux affaires de ménage, les bêtises de son domestique aux conférences avec les ministres, le prix du charbon aux dîners chez les grands seigneurs. Le ton varie selon ce qui lui passe par la tête. Sérieux dans les sujets sérieux, il devient enjoué et presque enfant lorsqu'il s'agit d'amuser Stella, de la consoler de leur séparation et de lui faire prendre patience. Un matin, il commence : — « Qu'est-ce qu'il y a en haut de mon papier? Est-ce du tabac? Je ne me rappelais pas avoir bavé. Seigneur! j'ai rêvé de Stella la nuit dernière. C'était tout embrouillé. » Il raconte son rêve, interrompt sa lettre et la reprend le soir. Il a été ici, puis là, il a rencontré telle personne et dîné avec telle autre; on lui a remis un paquet de Stella, mais il n'a pas voulu l'ouvrir en public. « Et, à présent, je viens de me coucher et je vais ouvrir votre petite lettre : et Dieu fasse que je trouve ma chérie bien portante, et heureuse, et gaie, et aimant son pauvre vieux coquin! Oh! je ne vais pas l'ouvrir tout de suite! Si, je le veux! Non, je ne le veux pas, — je suis décidé. — je ne peux pas attendre d'être au bas de ma page. Que faire? Les doigts me démangent; je l'ai dans ma main gauche et je vais l'ouvrir tout de suite. Je la tiens et je fais craquer le cachet, et je

ne peux pas me figurer ce qu'il y a dedans... Bon ! voilà la lettre de la chère. »

Il n'a pas moins de naturel quand il raconte ses entrevues avec ses deux nouveaux et grands amis, Harley et Saint-John, les ministres tories. Ces derniers sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Saint-John, vicomte de Bolingbroke en juillet 1712, a été justement comparé à Alcibiade, soit pour les talents, soit pour les scrupules, soit pour la carrière, et cette comparaison dit tout. Harley, un peu moins brillant, était aussi plus honnête. Tous deux étaient rompus aux intrigues et habiles au maniement des hommes. La manière dont ils s'y prirent avec Swift est de la bonne comédie.

On sait déjà le début. Le chancelier de l'échiquier, voyant pour la première fois le docteur Swift, curé de village en Irlande, se confond en marques de respect. En même temps, il laisse échapper des signes de l'inclination que la vue du docteur a tout de suite et irrésistiblement éveillée en son âme. A la seconde visite, ce n'est plus de l'inclination, c'est un goût vif, assaisonné d'une confiance et d'une estime merveilleuses, dont les preuves paraissent à l'instant. Une négociation importante, confiée à Swift par le clergé irlandais, n'avancait pas; Harley en fait son affaire personnelle; ils boivent ensemble pendant deux heures, ils causent tête-à-tête pendant deux autres heures, Harley l'appelle familièrement : « Jonathan, » et Swift écrit le soir à Stella, avec un cri de joie et d'orgueil, cette ligne, qui est un trésor parce qu'elle trahit l'homme : « Il savait mon nom de baptême ! » Harley sent qu'il réussit et redouble. Il défend à Swift de venir à ses levers, « parce que ce n'est pas la place des amis. » C'est dans l'intimité qu'il veut l'avoir, à table, afin de causer ensemble, à cœur ouvert, des affaires de l'état. Saint-John raconte à Swift « qu'Harley se plaint de ne rien savoir lui cacher. » Rien : pas même qu'il était le seul homme dont le ministère eût peur, et que, par conséquent, il pouvait dicter ses conditions. Swift n'abusera pas de cette parole imprudente. Il est bien aise que cela se sache, afin « d'apprendre à ces coquins de whigs » comment on traite un homme de sa sorte. Il n'est pas fâché non plus d'entendre dire au chancelier qu'on modifie certaines formalités de l'affaire d'Irlande à seule fin « de les rendre plus respectueuses pour lui : » car enfin « il est dur de voir ces grands hommes (les ministres) le traiter comme leur supérieur, tandis que ces faquins d'Irlande le regardent à peine, » mais il est déjà trop attaché de cœur à Harley et à Saint-John pour leur marchander ses services. Il n'a jamais rencontré leurs pareils pour apprécier les belles choses. L'autre jour, après dîner, on s'est mis à parler d'un libelle en vers de sa façon, anonyme, et dont « personne, dans la ville, ne sait qu'il est l'auteur. » Harley ne pouvait se lasser d'ad-

mirer le morceau. Il « en récita une partie par cœur, puis il le donna à lire tout haut à un gentleman assis à la table, bien que toutes les personnes qui étaient là l'eussent déjà lu bien des fois. Lord Peterborough ne voulut pas permettre qu'un autre que lui-même le lût. Il le lut donc, et, à chaque vers, M. Harley me relançait pour me faire remarquer les beautés. » Quelques jours plus tard, Harley laisse échapper qu'il connaissait l'auteur du libelle, mais l'effet est produit et ne s'effacera pas. La vanité d'auteur a commencé à faire la roue ; il n'y a plus qu'à la laisser aller.

Aussi bien jouit-il de sa faveur avec une profondeur de joie qui désarme. Il avale l'encens officiel à pleine bouche. Il voudrait crier au monde entier : — C'est moi que les ministres appellent Jonathan. — « Sait-on en Irlande, écrit-il à Stella, ma grandeur chez les tories ? Ici, tout le monde me la reproche, mais je me moque de ce qu'on dit. » Dans son ivresse, il a accepté d'essayer de rallier quelques-uns de ses anciens amis whigs, et il reste confondu de leur accueil glacé. Il ne peut se taire sur « l'ingratitude infernale » de Steele, et, quant à Addison, il lui battra froid jusqu'à ce que Addison lui « demande pardon. » C'est sans doute qu'on ne sait pas encore, dans le public, ce qu'il est et ce qu'il peut. Il commence à le prendre de haut avec les ministres. Il se fait désirer, il gronde, tyrannise ; au moindre manquement, il exige des excuses. Que Saint-John et Harley n'aillent pas se figurer qu'ils l'auront à dîner toutes les fois qu'ils le voudront. Saint-John dîne trop tard ; s'il veut changer l'heure de son dîner, il aura Jonathan ; sinon, non. Harley invite des gens qui l'ennuient ; qu'il le consulte sur les convives, ou qu'il ne compte pas sur lui. Surtout, pas de mauvaise humeur avec lui, il ne le supporterait pas. Saint-John et Harley acceptent tout, se soumettent à tout avec le respect qu'ont les ministres pour le journaliste sans lequel le cabinet tomberait demain. Ils ne se lassent pas de caresser, ils sont affectueux, humbles, obligeans, ils font les petites commissions de Swift et n'hésitent pas à reconnaître leurs torts à son égard. Swift ne doute plus une minute qu'il ne soit évêque le jour où cela lui plaira. Il sait même que ce sera en Angleterre, car jamais Harley et Saint-John ne pourraient se résigner à le laisser aller loin ; la séparation leur coûterait trop.

Un homme aussi avisé aurait dû cependant être mis sur ses gardes par divers indices. Swift remarquait bien que le portier de Harley avait souvent consigne de l'évincer et que les ministres lui disaient surtout ce qu'il était nécessaire qu'il sût pour ses articles. Il ignorait moins que personne que lorsque « Harley, n'ayant pas honte de son choix, l'emmenait à Windsor en tête-à-tête dans son carrosse, » ce dont les courtisans mouraient de jalousie, le pre-

mier ministre (1), sous prétexte de se délasser, remplaçait la politique par les jeux innocens; on jouait, par exemple, à compter les poules qu'on rencontrait, et le premier qui arrivait à trente et une avait gagné. Il se plaignait très haut de ce que, après qu'il avait annoncé *ubi et orbi* sa présentation à la reine, on le laissait se morfondre, sans se soucier de la prise donnée à la médisance. Il avait sur le cœur un billet de 50 livres sterling que Harley, content de ses services, lui avait un jour glissé dans la main; coup rude, en effet, pour un aspirant évêque. Néanmoins ses yeux ne s'ouvraient pas. Quand il arrivait à Windsor, après avoir compté toutes les poules de la route, et que les courtisans, persuadés qu'il venait de recevoir confiance des secrets d'état, lui faisaient place « comme si un duc passait, » il en croyait presque les courtisans et se pavanait. Il ne voyait pas la reine, mais, nous dit un vers adorable d'ingénuité, « il voyait ceux qui voient la reine. » Si les places n'arrivaient pas pour lui, il n'en avait pas moins un crédit réel, qu'il employait à rendre un nombre infini de services tout à fait désintéressés. Et si, en attendant les places, il se faisait beaucoup d'ennemis dans son métier, il s'en consolait en pensant que l'envie était la vraie cause de ces haines : « Swift, — c'est encore lui qui nous le dit en vers, — commettait le crime d'avoir de l'esprit;.. il marchait, et saluait, et causait avec trop de grâce. » L'idée que les ministres se servaient de lui et qu'il resterait Jonathan comme devant, lui traversait parfois l'esprit, mais sans s'y arrêter. L'orgueil, — même juste, — aveugle, et l'orgueil était ici aidé de la vanité.

## V.

Stella attendait, en Irlande, le retour de son ami. Au commencement, l'idée du *Journal* la flatta et lui donna patience, d'autant que Swift annonçait toujours son prochain retour. Au bout de quelques semaines, elle fit une remarque. Swift s'était mis sur le pied de lui dire chaque jour où il avait dîné et avec qui. C'était une grave imprudence pour un papillon de son espèce. Le 8 octobre 1710, il se contenta d'écrire, négligemment et sans donner de noms : « Je ne savais où dîner aujourd'hui, à moins que de faire une grande course, en sorte que j'ai dîné avec des amis qui sont en pension près d'ici. » La phrase parut suspecte à Stella, qui demanda des renseignemens sur ces personnes « en pension dans le voisinage, chez qui (Swift) dînait de temps à autre. » Il répondit : « Je ne

(1) Harley avait été fait lord-trésorier et premier ministre.



connais pas de gens comme ça : je ne dîne pas avec des pensionnaires. Que diable ! Vous savez jour par jour, mieux que moi-même, avec qui j'ai diné depuis que je vous ai quittée. » Il n'y a rien de plus compromettant que de se fâcher. Stella fit une seconde remarque. Swift mettait à présent le nom de la voisine, M<sup>me</sup> Vanhomrigh, mais toutes les fois qu'il dinait chez elle, ce qui était fréquent, il se croyait obligé de donner une excuse. C'était tantôt la pluie, tantôt une commission, tantôt un mal de jambe qui l'empêchait de marcher, tantôt une invitation qu'il était impossible de refuser. Du reste, il s'y ennuyait beaucoup. Ces belles finesses éveillaient décidément la jalousie de Stella. Elle tendit un piège à Swift, qui y tomba comme un benêt. Elle affecta, dans une lettre, de traiter ces voisines qui vivaient en garni de personnes « sans conséquence ! » — « Comment ! sans conséquence ! » s'écrie Swift indigné. « On voit chez elles aussi bonne compagnie en femmes que j'en vois en hommes. Je rencontre chez elles toutes les souillons (1) de qualité de cette partie de la ville. Cette après-midi, j'y ai vu deux ladies Betty. » Stella savait désormais à quoi s'en tenir et elle commença à se moquer avec quelque aigreur des sermens de Swift, qui jurait toujours qu'il rêvait d'être auprès d'elle et qu'il était le plus malheureux des hommes, au milieu de tout son bonheur, « faute d'être où il voudrait être. » La suite prouva à Stella qu'elle avait deviné juste. Le *Journal* devint plus froid, et finit par subir de longues interruptions. Nous savons par Swift lui-même (2) ce qui se passait chez la voisine et pourquoi Stella était un peu négligée.

M<sup>me</sup> Vanhomrigh était la veuve d'un riche marchand hollandais. Elle avait plusieurs enfans, dont deux filles. L'une de celles-ci, Hester, célébrée par Swift sous le nom de Vanessa, était, en 1711, une très belle personne d'une vingtaine d'années, blonde, la peau blanche et délicate, le visage enfantin, l'air doux et engageant. En même temps, une nature passionnée et un sérieux au-dessus de son âge. De fortes lectures, jointes à une pente naturelle, en avaient fait ce qu'on appelait alors un bel esprit. Elle était savante, parlait docilement et discutait politique avec les hommes. Les femmes qui venaient, selon l'usage du temps, assister à sa toilette, la trouvaient dans une chambre jonchée de livres, et assise devant son miroir un *Montaigne* à la main. Elle allait rarement à la comédie et aux promenades, méprisait les conversations frivoles et s'entourait d'hommes distingués. Les fashionables des deux sexes se vengeaient de son dédain en railleries. Les petits-mâtres, devant qui elle dissertait sur

(1) Le mot anglais a un sens plus énergique encore, mais les épithètes de ce genre, chez Swift, ne tirent pas à conséquence. Ce sont manières de parler gentilles, qu'il employait sans penser à mal.

(2) *Cadenus and Vanessa*, poème.

les héros de l'antiquité et sur les lois des différens peuples, la déclaraient ennuyeuse. Les belles dames lui trouvaient l'air provincial. Philaminte l'aurait goûtée; Henriette aurait préféré s'entretenir avec Stella, qui, avec autant de fond, mettait moins son savoir en avant.

Malgré la pointe de pédantisme qui effrayait, la beauté et la fortune de Vanessa lui attiraient de nombreux adorateurs. Elle, qui ne faisait cas que de la science et de l'esprit, resta insensible, retranchée derrière « *les Morales* de Plutarque » jusqu'au jour où le destin lui amena un docteur déjà barbon, mal vêtu et « saluant gauchement, » mais « vieilli dans la politique et dans le bel esprit, la terreur et la haine de la moitié de l'humanité, » Swift, en un mot. Vanessa se sentit à l'instant étrangement troublée. L'aimable fille rêvait d'un « *amant,* » comme on disait alors, « qui l'adorât et l'instruisit en même temps, » et le hasard lui envoie l'écrivain de génie dont le nom est dans toutes les bouches. Elle lui demande ses vers, « reçoit le trait en les lisant » (quelle revanche sur Dryden!) et c'en est fait de son repos; elle le voit jeune, charmant, ne peut se lasser de contempler ses beaux yeux et d'écouter la musique de sa voix. Pour achever de remplir le programme, elle se fait donner des leçons par lui, et l'élève émerveille le maître par la vivacité de son intelligence et la rapidité de ses progrès. Swift assure qu'il ne vit rien. Il lui était agréable d'être le maître d'une jolie fille qui comprenait tout et qui avait le bon goût de le trouver un grand poète. Il aimait à causer avec Vanessa de ses travaux et des nouvelles du jour, sûr d'éveiller un écho, quel que fût le sujet touché, sûr aussi que tout ce qu'il ferait et dirait serait admiré, tandis que Stella n'avait pas entièrement abdiqué le droit de critique. Il se plaisait à voir ce feu, cet intérêt passionné aux affaires publiques et aux lettres, contrastant avec la réserve de l'amie de Dublin. Il était, d'ailleurs, à l'en croire, trop novice en amour pour s'apercevoir de quoi que ce fût : « Cadenus, écrivait-il douze ans après avoir fait venir Stella auprès de lui en Irlande, Cadenus avait toujours su garder son cœur; il avait soupiré et languï, juré et écrit, par passe-temps ou pour montrer son esprit,.. mais il n'entendait rien à l'amour. » *Lascia le donne e studia la matematica*, disait la courtisane vénitienne à Rousseau. Au lieu de ce bon conseil, qui n'aurait jamais été mieux placé, Swift reçut de Vanessa une déclaration dans les règles.

Il fut tout penaud. Que dirait Stella? Et ses principes, qui s'opposait à ce qu'il se mariât; qu'en ferait-il? Il essaya d'abord de tourner la chose en plaisanterie et vit ce qu'il en coûte d'incendier le cœur d'une femme éloquente. Vanessa lui fit un discours en plusieurs points, rempli « d'argumens d'un grand poids » et orné

d'exemples tirés de l'histoire ancienne, pour lui démontrer qu'il était un homme de génie et que, par conséquent, elle devait l'adorer. Il comprit alors « qu'il ne pouvait guère s'opposer à la flamme de Vanessa, » car comment ne pas s'incliner devant le jugement d'une demoiselle « qui prenait toujours des notes en lisant? » Il lui permit donc de l'adorer, mais il fit ses réserves : il ne se sentait en état d'offrir, en échange de « la flamme » de Vanessa, qu'une « amitié sublime, des délices conformes à la raison et fondées sur la vertu. » La proposition parut froide et le style guindé. La force d'une passion sincère rendit le naturel à M<sup>lle</sup> Vanhomrigh. Elle pria Swift, d'un ton sérieux, de laisser là « les conceptions sublimes » et les grands mots, et de tâcher d'abaisser son génie à comprendre ce que c'est qu'une femme amoureuse; le plus sot des petits-maîtres en savait plus long que lui là-dessus. Elle prenait des peines inutiles. Les hommes qui ont les plus grandes prétentions à connaître le cœur féminin sont assez souvent ceux qui n'y entendent rien du tout; ils ont perdu au cours de leur apprentissage vagabond la fleur de délicatesse morale sans laquelle les replis du sentiment restent lettre close pour le plus roué. Avec son expérience et son esprit, Swift fut aveugle dans un cas où un jeune homme, apprenti en amour, mais d'âme droite, aurait deviné d'instinct, et, pour ainsi dire, par affinité. Il ne vit point la passion vraie, profonde, la passion qui tue si elle est trompée, descendre de cette jolie tête un peu pédante dans un cœur frais et ardent. Il crut qu'il pourrait jouer avec Vanessa comme il avait joué avec tant d'autres, exciter d'une main et retenir de l'autre, se laisser aimer et admirer, se faire amuser, se donner l'excitation d'une intrigue, et rompre le jour où le jeu deviendrait dangereux pour son repos. Il continua donc ses assiduités dans la maison Vanhomrigh, dissimulant Stella à Vanessa et Vanessa à Stella.

Cependant le ministère tory avait accompli la grande tâche à laquelle il s'était voué. Marlborough était en disgrâce, le parti de la guerre vaincu, le traité d'Utrecht allait être signé, et l'un des hommes qui avaient le plus contribué à rendre la paix à l'Europe était Swift, dont la plume avait persuadé le peuple anglais. Swift sentait que l'heure de la récompense avait sonné ou qu'elle ne sonnerait jamais. Il affectait de ne compter sur rien. Maintes fois il avait écrit à Stella qu'il ne fallait pas faire fond sur la reconnaissance des cours. Il avait dit un jour aux ministres eux-mêmes, en plaisantant, qu'après tous ses services et leurs cajoleries, il s'attendait à rester Jonathan comme devant. Au dedans de lui, il croyait toucher au but. C'est une des occasions où l'orgueil le rendit naïf. Lorsqu'un homme est assez sceptique en politique pour passer du blanc au noir sans prendre la peine d'avoir ou de donner d'autre raison que son inté-



rêt personnel, il doit s'attendre à rencontrer chez ceux qui l'emploient d'autres sceptiques qui ne se croient pas astreints à la reconnaissance. Harley et Bolingbroke louaient les vers de Swift et l'invitaient à dîner ; du reste, ils le payaient en monnaie de singe.

Il fallut bien finir par s'apercevoir qu'il tirait les marrons du feu. Swift se décida à montrer les dents. Il avertit qu'il n'imprimerait plus rien qu'on ne lui eût donné une place. L'avis n'ayant rien produit, son cœur se serra de découragement et d'amertume. Faisant taire l'orgueil blessé, il réduit ses prétentions à un doyenné. C'est encore trop pour lui ; les trois doyennés vacans sont donnés et son nom ne figure pas sur la liste. Tristement, et non sans dignité, il charge un ami commun de dire au premier ministre qu'il ne lui en veut que de ne pas l'avoir prévenu qu'il n'aurait rien ; pour lui, il va partir sur-le-champ pour l'Irlande, car il ne peut plus rester à Londres avec honneur. Le cabinet s'exécute enfin. Quelques membres voudraient aller jusqu'à donner Windsor, dont le doyenné est libre. C'est décidément trop. Swift aura Saint-Patrick, à Dublin, parmi ces Irlandais exécrés où il s'est toujours senti en exil et où il retourne comme dans une geôle, « race servile, nourrie dans la folie, qui, plus on la maltraite, plus elle rampe (1). » Il dut se contenter de ce maigre salaire et, comme si l'humiliation n'était pas encore assez profonde, il dut se remuer et faire, la rage dans l'âme, des démarches, pour que ce misérable Saint-Patrick ne lui échappât point. Le 25 avril 1713, sa nomination est enfin signée. La nouvelle s'en répand vite, les gens s'empressent à complimenter le nouveau doyen, qui n'a pas la force d'avalier ce dernier calice et s'enfuit. De la route, il écrit un billet d'adieu, amical, mais laconique, à Vanessa. Elle riposte par des lettres enflammées, qui se succèdent à courts intervalles. Évidemment, elle sera moins facile à évincer que les autres. Tous les malheurs sont tombés sur Swift à la fois.

## VI.

Si nous avons entrepris d'écrire une étude complète sur Swift, il nous resterait encore la moitié de notre tâche, et la plus ardue. Nous aurions à raconter son retour à Londres au bout de quelques mois et comment il employa sa plume à servir ses rancunes personnelles ; sa retraite définitive en Irlande à la chute des tories (1714) ; sa rentrée en scène, en 1720, en qualité de patriote et d'agitateur irlandais et sans cesser de haïr et de mépriser l'Irlande ; l'éclat de sa campagne et le retentissement des *Lettres d'un drapier* (1724) ; sa

(1) *On the death of Dr. Swift.*



popularité en Irlande ; ses dernières visites à Londres ; les négociations avec les whigs et leur insuccès ; les dernières polémiques terminées par les troubles cérébraux qui le terrassèrent en 1736 et ne le quittèrent plus. Mais les mêmes raisons qui nous ont détourné d'engager le lecteur, à la suite de Swift journaliste, dans les questions de la politique anglaise sous la reine Anne, subsistent, et plus fortes encore lorsqu'il s'agit du dédale des griefs et des affaires de l'Irlande. Ce sont là matières pour les gros in-8°. D'ailleurs un sujet plus vivant nous appelle, un spectacle tragique et pitoyable, auquel nous ne pouvons refuser notre compassion, bien que nous y voyions distinctement le doigt de cette puissance nommée la justice des choses, qui guette l'homme à chacun des tournans de la vie. Un beau génie est venu au monde obscurci sur un seul point : le sens moral ; il a échappé pendant quarante-cinq ans aux conséquences de ses fautes ; et, au moment où l'impunité lui semblait acquise, ses actions équivoques vont retomber sur lui comme des braises ardentes, jusqu'à ce qu'il soit abîmé dans la démence et l'idiotie.

L'expiation fut cruelle. Swift revenait en Irlande suffoqué de honte, de surprise et de rage d'avoir été traité par les tories comme un outil devenu inutile. L'un de ses amis le comparait à un homme assommé. Lui-même écrivait à Vanessa : « J'ai cru, en arrivant, que j'allais mourir de vexation, et j'ai été terriblement triste pendant qu'on m'installait ; mais cela commence à passer et à se transformer en abrutissement. » Pendant les trente-deux ans qui lui restent à vivre ou à végéter, il aura, selon son expression énergique, les sensations « d'un rat empoisonné qui crève dans son trou. » S'être posé devant la foule en géant d'orgueil et d'ambition, avoir la conscience de sa supériorité et de sa force et aboutir à être doyen de Saint-Patrick, avec un clocheton de briques à construire pour but de toute son existence : il y avait de quoi submerger dans le fiel les bons sentimens qui avaient résisté aux envahissemens d'un *moi* formidable. Swift devint haineux ; il se plut dans l'injure et se délecta dans la vengeance ; il eut un esprit chagrin et prit en aversion l'humanité entière ; il fut dur, avare, égoïste : il serait haïssable s'il n'était malheureux.

Sa réunion avec Stella ne le consola point et fut bientôt une source d'ennuis de plus. Divers passages du *Journal* avaient donné à penser à son amie qu'à son retour il fermerait enfin la bouche aux médisans. Swift, qui songeait moins que jamais à se marier, réinstalla au contraire les choses sur l'ancien pied, sans s'inquiéter de l'amère déception qu'il causait. La douce Stella tomba dans la langueur, sa santé se ruina et ses beaux cheveux noirs blanchirent. Un événement inattendu vint combler la mesure. Vanessa, la blonde Hollandaise au visage d'enfant, poursuivait Swift depuis

son départ de lettres qui rappellent, par l'intensité et la véhémence de la passion, les lettres de la religieuse portugaise. Lui, répondait froidement. Il commençait à craindre des complications et il fut sérieusement alarmé lorsqu'en 1714 Vanessa, ayant perdu sa mère, manifesta l'intention de venir s'établir en Irlande, afin de voir souvent celui « qui serait sa divinité si elle était religieuse. » Swift se hâta de lui remontrer les inconvéniens de ce parti, le scandale inévitable, l'avertit qu'il « ne la verrait que très rarement, » mais garda pour lui le mot décisif, le seul qui aurait arrêté une fille aussi déterminée. Vanessa persista, arriva et s'arrangea pour vivre tantôt à Dublin, tantôt aux environs.

Il faudrait n'avoir jamais connu la province pour s'imaginer qu'un événement aussi extraordinaire pût rester ignoré vingt-quatre heures et que la principale intéressée n'en apprît pas à l'instant les détails. C'était la seconde jolie femme qu'on voyait arriver à Dublin pour le compte du doyen de Saint-Patrick, et il y avait de quoi occuper les imaginations et les langues. Tout contrarié qu'il fût, Swift ne put se résoudre à être franc. Il entreprit, avec plus d'audace que de sagesse, de jouer la scène de don Juan entre Charlotte et Mathurine, et cela, non pendant une heure, mais pendant des mois et des années. Vanessa devait ignorer les droits de Stella, Stella ne devait pas se douter de ce que Vanessa était pour lui. Swift crut avoir pourvu à tout en recommandant à M<sup>lle</sup> Vanhomrigh de faire mettre l'adresse de ses lettres par une autre main, et en espaçant ses visites chez elle.

Il arriva ce qui ne pouvait manquer d'arriver. Chacune sut qu'elle avait une rivale, et chacune employa pour s'assurer la victoire les moyens convenables à son caractère. On oublie les légers travers de Vanessa devant la fougue et la profondeur de son amour. « Je suis née, écrit-elle à Swift, avec des passions violentes, qui se confondent toutes en une seule, mon amour inexprimable pour vous. » Tarde-t-il à venir, elle se représente accablée sous « sa prodigieuse froideur, » mais, pour elle, rien ne la changera. « Imposez à ma passion les dernières contraintes, envoyez-moi aussi loin de vous que la terre le permettra, tant qu'il me restera la mémoire il ne sera pas en votre pouvoir d'effacer les idées charmantes que j'emporterai avec moi. Mon amour pour vous n'est pas seulement dans mon âme ; il n'y a pas un atome de mon corps qui ne fasse qu'un avec lui. » Un jour elle a cru s'apercevoir qu'il n'est plus le même pour elle. Ne me laissez pas, s'écrie-t-elle, « vivre une vie semblable à la mort, qui est la seule vie qui me reste si vous m'aimez moins ! » Une autre fois, il est arrivé mécontent, irrité des embarras qu'il s'était créés lui-même ; il l'a regardée « du regard terrible qui lui ôte la parole, » et il a prononcé de ces mots cruels

dont il a le secret et qui « tuent, tuent, tuent. » Elle lui écrit après son départ : « Continuez à me traiter ainsi, et je ne vous gênerai pas longtemps. » Quand il l'a ainsi bien torturée, un retour de tendresse efface tout et éveille des transports de bonheur. Il a des jours où il redevient caressant, où il se plaît à rappeler les souvenirs de leur amour, où il termine une lettre ainsi : « Soyez assurée que jamais personne du monde n'a été aimée, honorée, estimée, adorée par votre ami, que vous (1). » Ses visites se font moins rares et Vanessa plante un laurier en l'honneur des Muses chaque fois que son dieu lui apparaît. Elle n'est pas exigeante ; au plus léger signe d'affection, elle s'écrie dans un égarement de joie : « Quelles sont les marques de la divinité qui vous manquent ? Vous avez l'omniprésence : votre chère image est toujours devant mes yeux. Tantôt vous me frappez d'une crainte prodigieuse et je tremble. Tantôt une compassion charmante brille à travers votre contenance et me remue l'âme. N'est-il pas plus raisonnable d'admirer une forme radieuse qu'on a vue qu'une forme connue seulement par description ? »

Tandis que ce torrent brûlant se déversait sur Swift, le dépérissement et la tristesse de Stella devenaient visibles à tous les yeux. Pendant les années de séparation, elle avait bien senti que l'ambition, le monde, les succès, l'empressement de femmes plus jeunes et plus belles, lui prenaient peu à peu son ami. En le retrouvant, elle avait mesuré combien la place qu'elle occupait dans sa vie s'était rétrécie. Elle était à présent si peu de chose pour lui, qu'il ne l'avait pas comptée pour une compensation à l'exil d'Irlande. L'éloignement avait refroidi Swift, l'ennui et l'irritation le rendirent encore plus froid. Puis vint Vanessa, jeune, brillante, riche. Stella avait passé la trentaine. Elle n'avait jamais été élégante, et elle avait toujours vécu obscurément. Elle se crut vaincue et elle s'affaissa sous le poids du chagrin en songeant au passé. Elle avait supporté pendant de longues années les soupçons du monde, compromis sa dignité au point d'accepter une pension de l'homme qu'elle regardait comme son fiancé, et voilà quelle était sa récompense ! Son visage douloureux et chargé de reproches éveilla des remords dans le cœur de Swift. Jusqu'où allèrent ses remords, les recherches les plus soigneuses n'ont pu l'éclaircir. Les uns ont assuré et les autres ont nié, sans aucune preuve probante d'aucune part, qu'en 1716, ému du sombre désespoir de Stella, Swift avait consenti à l'épouser, sous la condition que leur mariage serait secret et qu'il ne changerait rien à leurs relations. La cérémonie aurait eu lieu la nuit, dans le jardin du doyen. Dans l'incertitude où est

(1) En français dans l'original.



demeurée la question, nous ferons seulement remarquer qu'un mariage assez secret pour avoir été désavoué par M<sup>rs</sup> Dingley, a compagne inséparable de Stella, ne réparait rien et n'empêchait pas les calomnies dans l'avenir. Il était si inutile que c'est presque un argument contre sa réalité. J'ajouterai que, s'il a eu lieu, c'est tant pis pour Swift, qui continua son manège avec Vanessa. On croit même que les vers déplaisans qu'on va lire ont été interpolés par lui dans *Cadenus and Vanessa*, en 1719, trois ans après le mariage, s'il eut lieu. Swift vient de représenter Vanessa changeant de rôle avec Cadenus. Elle sera le maître, il sera l'élève et elle lui enseignera la douce science d'amour.

« Vanessa réussit-elle? C'est encore un secret pour le monde. La nymphe, pour complaire à son berger, s'est-elle élevée à un ton sublime et romanesque? Ou bien son berger a-t-il condescendu à poursuivre des fins moins séraphiques? Ou bien enfin, comme transaction, ont-ils tempéré l'un par l'autre l'amour et l'étude? L'humanité ne le saura jamais; la Muse, leur confidente, ne dévoilera point ce mystère. »

Le morceau est d'autant plus impardonnable que Cadenus se vante. Ses relations avec Vanessa restèrent toujours pures. Il me semble que la grossièreté de nature de Swift se montre plus à nu dans ces dix vers équivoques que dans toutes les crudités dont il a rempli ses ouvrages. Quoi qu'il en fût, il avait soin d'avertir Stella qu'elle vieillissait. Chaque printemps, dans la pièce de vers qu'elle réclamait pour sa fête, il la tenait au courant du déchet de l'année. En 1720, il la prévient que « son visage d'ange est un peu couperosé, » que « ses yeux perdent leur éclat, » et qu'elle aura bientôt les cheveux gris. Ce sont complimens dont les moins coquettes se passent volontiers. En 1723, il déclare qu'il a beau « se manger les ongles et se gratter la tête, » il ne trouve plus rien à lui dire; elle ne l'inspire plus. En 1725, il donne définitivement sa démission d'amoureux. Les nymphes n'inspirent les poètes que lorsqu'elles sont jeunes, et ce n'est plus le cas. Non-seulement il a fallu dire : « Adieu les yeux brillans! » mais il faut y ajouter : « Adieu l'esprit brillant! » on ne saurait dire plus nettement à une personne qu'elle baisse. Les cheveux de Stella sont décidément gris. Heureusement, la vue de Swift s'affaiblit, et il ne voit pas les rides. On n'est pas plus galant.

La catastrophe qu'il avait préparée comme à plaisir était survenue avant ce dernier poulet. En 1723, incapable de supporter plus longtemps l'incertitude, Vanessa prit le parti d'écrire à Stella pour lui demander de quelle nature étaient les liens qui l'attachaient à Swift. Stella fut atterrée. Elle envoya la lettre de sa rivale à Swift, qui entra dans une rage épouvantable; il n'aimait pas les agitations. Il monta à cheval, courut à la maison de Vanessa, entra dans sa



chambre avec l'expression foudroyante qu'elle redoutait tant, jeta sa lettre sur la table, et sortit sans dire un mot. Elle fut tuée du coup. Trois semaines après elle mourut de son cœur brisé, après avoir révoqué un testament par lequel elle instituait Swift son légataire, et avoir ordonné la publication de leur correspondance et de *Cadmus and Vanessa*. L'impression des lettres fut ajournée, mais le poème parut presque aussitôt et acheva de rendre la situation intenable. Plus furieux que repentant, Swift s'absenta pour laisser Stella se calmer. On dit, et nous n'avons pas de peine à le croire, que de ce moment il n'eut plus de paix ni de bonheur. La patience de Stella avait été poussée à bout, et ses plaintes, pour être gémissantes plutôt qu'aigres, n'en étaient pas moins pénibles. De plus en plus faible et malade, elle faillit mourir, une première fois, en 1726, pendant que Swift était à Londres. Elle expira le 28 janvier 1728, après de longues et cruelles souffrances. Swift n'était pas auprès d'elle. Il n'aimait pas à voir mourir, et puis c'était un dimanche, et il avait l'habitude de donner à dîner ce jour-là. Elle avait rendu le dernier soupir à six heures du soir, et il dut attendre jusqu'à onze heures, que ses hôtes partirent, pour se livrer à sa douleur. Il n'alla pas non plus à l'enterrement, afin de ménager sa santé. Après sa propre mort, on trouva dans sa cassette une boucle des cheveux de Stella, enveloppée dans un papier sur lequel il avait écrit : « Rien que des cheveux de femme. » On a tout vu dans ces mots : du cynisme, de l'indifférence, du désespoir, une philosophie profonde. Je serais disposé, pour ma part, à y voir un mélange de tout cela.

## VII.

Le voilà donc seul, privé par sa faute des deux êtres qui l'avaient aimé. Il nous est permis de douter de ses remords ; nous ne devons pas douter de ses regrets : son égoïsme nous en est caution. La disparition des influences douces se fit promptement sentir. Tout ce qu'il y avait de bon en lui s'en est allé avec ses amis. Du Swift d'autrefois il ne reste qu'un vieillard irascible et dur, qui se croit persécuté par le sort et en veut de ses déboires au monde entier. Le bien qu'il fait à l'Irlande avec sa plume ne lui est pas une consolation, car la source n'en est pas dans le cœur. Les Irlandais ont beau lui faire fête, pavoiser la ville et sonner les cloches quand il revient de voyage, sa haine pour eux est devenue malade. Volontiers il s'écrierait avec Sieyès, luttant, lui aussi, contre les « tyrans » ; — « J'en veux à la lâcheté, à la bassesse des victimes, je les méprise ; je vois qu'elles ne souffrent pas tout ce qu'elles mé-

ritent, qu'elles n'en ont pas encore assez; je les vois qui s'enorgueillissent de leur abjection, de leur malheur, et je ris, non de gaieté, mais de mépris. » Il en est à présent à la philosophie désolée de *Gulliver*, qui vient de paraître (1727).

Le monde n'est que bassesse, cruauté et sottise. La beauté n'existe pas. La nature humaine est irrémédiablement mauvaise. L'homme est une créature imbécile et perverse, qui mériterait d'être l'esclave des brutes. Voyez ce Yahoo qui grimpe à un arbre en couvrant Gulliver d'ordures, « dont il est presque suffoqué. » Nous ne différons de lui que par la possession d'un atome de raison qui nous rend encore plus exécrables. Examinez la société et dites quel bien vous y trouvez. Du haut en bas, une nation est]une réunion de gens qui « cherchent à gagner leur vie en mendiant, volant, trompant, flattant, subornant, se parjurant, faisant des faux, jouant, mentant, flagornant, fanfaronnant, votant, écrivassant, astrologuant, empoisonnant, se prostituant, diffamant, et autres occupations du même genre. » L'exemple du vice et de la corruption vient d'en haut. Un premier ministre est un homme chez qui l'amour des richesses, du pouvoir et des titres a étouffé tous les autres sentimens. Toutes ses paroles sont fausses. Il vend sa femme ou sa fille pour s'élever. Il est insolent et servile. Son palais est une école où l'on apprend à trafiquer des places, à mentir, à être à la fois obséquieux et impudent. La noblesse est un corps pourri, dégénéré au physique et au moral, où règnent en maîtres la débauche, l'ignorance, la bêtise, la sensualité et l'orgueil. Un avocat est un homme payé pour opprimer le faible et faire condamner l'innocent. Il dit blanc ou noir sans aucun égard pour la vérité et le bon droit, et il n'y a de plus inique que lui que le juge qui l'écoute. Un soldat est un individu « loué pour tuer de sang-froid le plus qu'il pourra de créatures semblables à lui et ne lui ayant jamais rien fait. » Considérez une assemblée d'êtres humains. Voyez ces figures mal-saines et ces corps rachitiques, fruits des maladies qu'engendre le vice. Regardez ces êtres s'entre-déchirer pour un morceau de charogne ou se vautrer, ivres, dans la boue. Suivez leurs regards cupides à l'aspect d'un caillou jaune. Osez contempler leur bestialité, leur saleté native, leur lâcheté, leur cruauté. A bas les oripeaux avec lesquels l'homme se trompe lui-même en se déguisant! Sa dignité n'est qu'un masque, son bonté qu'un faux-semblant, son honnêteté qu'une hypocrisie. Arrachez-lui ses guenilles, mettez la vermine nue, afin que vous aperceviez ses difformités, et vous fermerez les yeux d'horreur et d'épouvante.

Le monde est pour chacun de nous ce que nous le voyons. C'est ainsi que Swift vieillissant voyait le monde. La plupart des pessimistes sont des douillets qui ne peuvent pardonner à l'humanité aucune de leurs souffrances, en fussent-ils eux-mêmes les artisans.

Swift avait été cruellement déçu par la vie. Il était juste qu'il fit expier à la race humaine, en la traînant dans l'ordure, le crime de ne pas l'avoir nommé évêque. Si la gloire pouvait fermer certaines blessures, il aurait été soulagé, sinon guéri ; le succès de *Gulliver* fut aussi retentissant qu'il a été durable. Mais rien ne pouvait contre l'espèce d'empoisonnement moral qui avait inondé de fiel jusqu'aux derniers recoins de son âme. Insensiblement, le vide se fit autour de lui. Ses amis le quittèrent, rebutés par son âpreté, ses caprices et ses colères. Le mal qui le guettait depuis sa première jeunesse, avait éclaté et amenait des accidens du côté du cerveau. Il perdait la mémoire, son intelligence s'obscurcissait et il sentait son déclin. « Depuis bien des mois, écrivait-il le 2 février 1838 à un ami, je suis l'ombre de l'ombre de l'ombre, etc., du docteur Swift. L'âge, les étourdissemens, la surdité, la perte de la mémoire, la rage, la haine profonde contre les personnes et les choses, — je n'en ai pas dit le vingtième. — *I nunc et versus tecum meditare canoros.* » Dans les mois qui suivirent cette lettre, la sérénité fit de rapides progrès et l'irritabilité devint folie. On fut obligé de placer des gardiens auprès de lui, de peur d'accident. Au mois de septembre 1742, à la suite d'une tumeur sur l'œil, il tomba dans l'idiotie et perdit à peu près la parole. Il mourut le 19 octobre 1745, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait lui-même composé son épitaphe. On y lit ces mots : « ... *Sava indignatio ulterius cor lacerare nequit.* » Il léguait sa fortune pour bâtir un hôpital de fous et d'idiots.

Tel fut cet homme terrible, d'un génie si beau, d'un naturel si malfaisant pour lui-même et dont l'histoire pourrait porter en épigraphe les mots qu'il appliquait à la vie humaine en général : « une tragédie ridicule. » La tragédie est dans cette flamme de passion et d'orgueil qui l'a dévoré et, finalement, consumé ; dans ces désirs immenses de places, de pouvoir, d'honneurs, qui lui firent quitter tout ménagement ; dans ce besoin insatiable de troubler et de dominer les femmes qui l'a conduit à de méchantes actions ; dans la chute profonde où aboutit un vol glorieux et qui semblait assuré ; dans la *sava indignatio* qui ravagea son âme à la suite de cette chute et la dessécha ; enfin, dans le délire de haine, puis l'imbécillité des dernières années. Le ridicule est dans les causes qui le menèrent à sa perte ; dans l'entêtement, étant ce qu'il était, à vouloir être évêque ; dans la naïveté à prendre au sérieux les caresses des partis auxquels il se donnait successivement ; dans la manie de galanterie qui l'engageait dans des intrigues sans dignité ; dans l'étonnement où le jetait toujours l'égoïsme des autres ; dans sa fureur quand il tombait dans ses propres filets.

Insolent, impétueux, l'esprit aigu et étincelant, l'orgueil surhu-



main, l'imagination plus forte que haute, il avait la conduite raide et facilement cruelle. Sa sensibilité venait des nerfs. Serviable par largeur d'intelligence plutôt que par bonté, bon pourtant à ses heures et à sa manière très capable de dévouement ; aimable, gai, charmant avant que les déceptions l'eussent assombri et aigri ; plein de sens quand il n'était pas en cause et jusqu'à la limite de ses partis-pris, qui étaient invincibles ; éloquent et spirituel, abondant en saillies et aussi en brusqueries, délicieux quand il voulait plaire, impitoyable pour qui le blessait même involontairement, et, alors, patient et féroce dans ses vengeances, sachant attendre vingt ans pour punir une offense et égorgeant un homme pour une raillerie ; ami sûr jusqu'au jour où il lui convenait de rompre ; ennemi redoutable ; cœur violent comme tout le reste, n'aimant ni ne haïssant à demi ; ayant su inspirer deux amours immortels, les ayant partagés autant qu'il était en lui et s'en étant servi pour faire souffrir : il a manqué à Swift, pour remplir son mérite, le don qui est aux facultés humaines ce que la chaleur est à la terre, le principe qui vivifie et fructifie : la nature, si généreuse envers lui, ne lui avait pas donné la sympathie. Il en est dépourvu à un degré rare. Son ironie ne recouvre aucune tendresse secrète pour la société qu'il châtie. Ses sorties bourruées ne sont jamais les expédiens d'une émotion qui se dissimule. Au temps de son crédit, il protège les écrivains parce qu'il aime les lettres, qu'il est obligeant et que le métier de Mécène ne déplaît pas à sa vanité ; attaqué par eux, il emploie son crédit à les faire arrêter et condamner. Quand il défend l'Irlande contre ses oppresseurs, c'est parce que sa haute intelligence blâme l'injustice, mais son cœur ne s'amollit pas envers les opprimés. L'absence de sympathie dessèche les meilleures parties de lui-même. Elle l'a rendu odieux à beaucoup, dans son propre pays et parmi les admirateurs sincères de son génie. Le vieux Johnson, l'un de ses premiers biographes, lui rendait justice, mais ne l'aimait ni ne l'estimait. Thackeray, qui lui reconnaît un « génie immense, » comprend qu'on ne veuille pas lui donner la main. Nous ne serons pas aussi sévère : nous tiendrons compte à un grand esprit, qui avait perdu la bataille de la vie, des effets pernicieux de la souffrance sur l'âme humaine ; beaucoup d'entre nous, qu'on ne s'y trompe pas, ne sont bons que parce qu'ils sont heureux. Nous donnerons la main au doyen de Saint-Patrick, mais nous ferons un détour pour ne pas le rencontrer ; avec lui, c'est le plus sûr.



---

## LA SURVIVANCE

ET LA

# SÉLECTION DES IDÉES

DANS LA MÉMOIRE

---

I. Th. Ribot, *les Maladies de la mémoire*, 2<sup>e</sup> édition. — II. James Sully, *les Illusions des sens et de l'esprit*. — III. Louis Ferri, *la Psychologie de l'association*. — IV. Bain, *les Sens et l'Intelligence*. — V. Ch. Richet, *l'Homme et l'Intelligence*.

Refaire dans notre pensée un nouvel univers semblable au grand, tel est le but de la connaissance. Leibniz y voyait avec raison l'analogie de la projection géométrique, qui peut représenter les objets solides par des surfaces, les surfaces par des lignes, les lignes par des points. Nous sommes un atome dans l'univers, et il faut que cet atome devienne le miroir du monde. Or, que de choses simultanées au dehors de nous qui ne peuvent l'être dans notre pensée ! Que d'objets qui coexistent dans l'immensité de l'espace, depuis le bria d'herbe sous nos pieds jusqu'aux astres sur nos têtes ! Notre pensée, au contraire, est un point qui se meut sur la ligne du temps et qui n'y occupe jamais qu'un moment à la fois. De là le premier problème que la nature avait à résoudre : traduire pour l'esprit les choses simultanées en choses successives, faire prendre à l'espace la forme du temps. Ce n'est pas tout : les diverses parties du temps, à leur tour, ne peuvent être à la fois actuelles ; en conséquence, s'il ne restait rien du passé dans le présent, notre existence serait toujours mourante. Le second problème était donc de refaire

le passé avec le présent et de conserver les choses en apparence perdues. Il n'y avait pour cela qu'un moyen : leur affecter dans le cerveau une place toujours actuelle, un organe toujours prêt à les ressusciter : un petit coin où reverdira le brin d'herbe, un autre où se lèveront les astres. Ainsi deux opérations inverses constituent notre connaissance du monde : faire s'écouler l'espace sous la forme successive du temps, c'est la sensation ; fixer le temps sous les formes simultanées de l'espace, c'est la mémoire. Double prodige, qui, si on parvenait à en découvrir le secret, nous livrerait sans doute le secret de l'esprit même. Nous nous proposons de montrer, en résumant et appréciant les plus récents travaux sur ce sujet, à quel point précis est arrivée la psychologie contemporaine, et quelle est la limite de ses explications.

La mémoire à son tour suppose, de l'aveu de tous, trois fonctions dont il faut rendre compte. Quand Mozart, après avoir entendu deux fois le *Miserere* de la chapelle Sixtine, le notait de mémoire malgré son extrême complication, il avait *conservé* la représentation des sons et de leurs rapports, il la *reproduisait*, enfin il la *reconnaissait* pour identique à ce qu'il avait entendu dans le passé : voilà la mémoire complète. Mais quel degré d'importance relative faut-il attribuer à ces trois fonctions universellement reconnues et quelle est celle qui constitue par essence le souvenir ? Tel est le grand problème sur lequel se divisent encore nos psychologues. Vous devinerez les tendances de chacun à la manière dont il vous répondra. Pour M. Ribot, par exemple, l'action de reconnaître une idée est la chose du monde la plus secondaire ; c'est un phénomène de conscience et comme d'éclairage intérieur qui se surajoute à tout le reste, mais qui n'est nullement nécessaire ; qu'importe que la mémoire soit consciente ou inconsciente ? La terre ne tourne pas moins pendant la nuit que pendant le jour. Suivant en cela MM. Maudsley, Huxley et Taine, M. Ribot va jusqu'à dire que la conscience, qui reconnaît les idées conservées et se reconnaît elle-même à travers le temps, est un simple « accompagnement » des fonctions nerveuses. Aussi est-elle incapable de réagir sur elles, pas plus que l'ombre n'agit sur les pas du voyageur qu'elle escorte. L'unique question, selon M. Ribot et M. Maudsley, c'est donc de chercher comment, *en dehors de toute conscience*, un état nouveau s'implante dans l'organisme, se conserve et se reproduit ; en d'autres termes, « comment, en dehors de toute conscience, se forme une mémoire. » Et pour cela, il est utile de voir aussi comment elle peut se déformer par la maladie. — A cette façon de poser le problème, qui est aussi à peu près celle de M. Richet dans ses pages suggestives sur la *Mémoire élémentaire*, il n'est pas difficile de

prévoir en quel sens le problème sera résolu. Il le sera en faveur de la physiologie, peut-être un peu aux dépens de la psychologie. M. Ribot, d'ailleurs, nous dit lui-même le but de son livre : montrer que le souvenir *conscient* est une simple « efflorescence, » dont les racines plongent bien avant dans la vie organique ; « la mémoire est, par essence, un fait biologique ; par accident, un fait psychologique. » Voilà donc la conscience reléguée humblement parmi les accessoires ; la conscience sans laquelle nous ne pourrions penser ni à notre cerveau, ni à l'univers, ni à ses lois mécaniques ou biologiques, et sans laquelle nous ne nous poserions pas le problème de la mémoire. — Pour la plupart des psychologues, au contraire, par exemple pour M. Louis Ferri, professeur à l'université de Rome, et aussi pour M. James Sully, un des psychologues les plus distingués de l'Angleterre, l'acte que M. Ribot considère comme l'accidentel est précisément l'essentiel ; se rappeler le Colisée, c'est avant tout avoir conscience d'une image actuellement présente à l'esprit et la reconnaître identique à un état de conscience passé. Pour d'autres philosophes encore, comme M. Renouvier, c'est moins la reconnaissance des idées que la distinction des temps qui est constitutive du souvenir. Enfin, pour M. Ravaisson, c'est la raison même, « la raison qui lie les idées » et qui conçoit « l'éternel. » Nous trouvons ainsi deux camps en présence ; celui des « mécanistes » et celui des « intellectualistes. »

Qu'il y ait dans la mémoire un automatisme capable de fonctionner tout seul, c'est chose évidente ; les maladies mêmes et les illusions dont elle est susceptible prouvent ce qu'il y a de délicat et de fragile dans cette merveille de mécanique naturelle. Si un savant, après avoir reçu un coup violent sur la tête, oublie tout ce qu'il sait de grec sans oublier autre chose, et si plus tard, par l'effet d'un second coup, il retrouve soudain son grec perdu, il est bien difficile de voir dans le souvenir, avec M. Ravaisson, une action toute spirituelle. Le côté automatique de la mémoire, surtout de la « mémoire passive, » est mis en lumière par certains faits extraordinaires, où les choses sont conservées et reproduites avec une telle facilité qu'on y reconnaît du premier coup un effet machinal. Quand, dans l'asile d'Earlswood, un imbécile peut répéter exactement une page de n'importe quel livre, lu bien des années auparavant et même sans la comprendre ; quand un autre sujet peut répéter à rebours ce qu'il vient de lire, comme s'il avait sous les yeux une « copie photographique des impressions reçues ; » quand Zakertort joue, les yeux bandés, vingt parties d'échecs à la fois, sans regarder autre chose que des échiquiers imaginaires ; quand Gustave Doré ou Horace Vernet, après avoir attentivement

contemplé leur modèle, font son portrait de mémoire ; quand un autre peintre copie de souvenir un Martyre de saint Pierre par Rubens avec une exactitude à tromper les connaisseurs, on devine bien que la conservation et la reproduction si exactes des impressions reçues doit avoir ses causes dans les organes. Pourtant n'y a-t-il ici rien de plus qu'un mécanisme, qu'une danse subtile d'atomes formant des figures variées en harmonie avec celles de l'univers ? Ne serait-ce point un tort égal ou de trop négliger l'élément physiologique de la mémoire ou d'en méconnaître l'élément psychologique, qui est, selon nous, la sensibilité, non la « raison ? » C'est ce que nous nous proposons d'examiner. Nous verrons d'abord si on ne peut pas pousser plus loin encore qu'on ne l'a fait, dans leur sphère légitime, les explications mécaniques de la mémoire. Puis nous rechercherons si ce mécanisme n'a pas sa limite dans un élément qu'on n'y saurait réduire : non l'esprit pur, mais la sensation même, avec l'appétit qui en est inséparable.

## I.

Les études contemporaines sur la mémoire et l'association des idées nous semblent confirmer la doctrine selon laquelle les idées ou images sont des *forces*, en ce sens qu'elles ont une *intensité* et enveloppent une tendance au *mouvement*. Il y a dans la conscience un conflit de représentations possibles dont chacune fait effort pour survivre ou revivre. Ces représentations offrent tous les degrés de vivacité et de ténacité. Il est clair, par exemple, qu'après la mort d'une mère, son image est plus vive et plus tenace que la représentation d'une promenade ou d'une partie de plaisir. Le souvenir douloureux a une force qui repousse toutes les représentations agréables. En parlant d'idées-forces, nous ne considérons pas les idées, ainsi que l'a fait parfois l'école de Herbart, comme des espèces d'entités ayant chacune une existence à part, agissant l'une sur l'autre à la façon d'un acide et d'une base mis en présence. Les idées ou images sont pour nous des états de conscience qui présupposent des sentimens et aboutissent à des mouvemens. Ces sentimens et ces tendances motrices n'ont pas toujours des formes déterminées, des limites et des contours précis : ce sont des états continus et reliés à d'autres états par des transitions souvent insensibles. Ainsi entendues, les idées-forces, c'est-à-dire les états de conscience corrélatifs aux vibrations du cerveau, luttent pour la vie, et les plus fortes l'emportent par une sélection analogue à la sélection naturelle, qui elle-même n'est qu'une extension de la loi du « paral-



léogramme des forces. » Nous admettons donc une sorte de darwinisme psychologique qui n'est pas sans analogie avec le darwinisme biologique. Il y a lutte et sélection dans les plaisirs et les peines, dans les émotions, dans les pensées, dans les états de conscience de toute sorte. Si l'on prend le mot d'idées au sens plus étroit de représentations ayant un objet, on peut dire que les idées, ayant presque toutes pour objets des genres et des espèces, animaux, hommes, Français, etc., sont elles-mêmes des espèces plus ou moins viables et stables. Ce mot même d'*idée* signifie *espèce*, εἶδος, *species*. Les lois de la mémoire et de l'association pourraient s'appeler des lois de sélection intellectuelle; et il n'est pas moins intéressant de savoir comment survivent et revivent les idées que de savoir comment subsistent les individus ou les espèces dans la lutte pour l'existence.

Quelles sont donc les lois qui conservent nos idées et les font revivre à un moment donné? — Impossible de s'expliquer cette conservation et cette reproduction des idées quand on se les représente comme purement spirituelles, sans relations avec le mouvement et avec la force motrice. On est alors obligé de les concevoir comme subsistant dans l'esprit même, dans l'âme, sous une forme inconsciente; mais comment une idée, dont toute l'existence à nous connue consiste précisément à être un état de conscience, peut-elle être conçue comme inconsciente? C'est là se payer de mots et donner pour solution d'un problème la traduction du problème sous une forme nouvelle: ce n'est pas une explication, mais une duplication de la difficulté. De plus, l'âme est par définition un être simple, et cet être prétendu simple devient dans la mémoire une sorte de réceptacle et de magasin, comme celui que saint Augustin décrit éloquemment, où l'on admet la présence « latente » des idées; on introduit ainsi dans l'âme une multiplicité indéfinie d'images, on place en elle le pendant de toute la variété qui vient se peindre dans le cerveau: champs, maisons, villes, mers, ciel; dès lors, à quoi bon surajouter un être nouveau qui n'est que le double de l'organisme?

Ramenons donc les idées, de l'existence tout élyséenne qu'on leur attribue d'ordinaire, à une existence plus concrète et plus sensible. Les idées ne sont point détachées des organes, puisqu'elles enveloppent toujours des images, et que l'image est un retentissement ou un renouvellement plus ou moins affaibli de la sensation. On peut regarder la chose comme démontrée par la physiologie contemporaine: l'impression renouvelée occupe les mêmes parties du cerveau que l'impression primitive et s'y reproduit de la même manière. L'image a lieu dans les mêmes centres nerveux que la

sensation même, en l'absence des causes extérieures et sous une excitation intérieure; de plus, elle entraîne les mêmes mouvemens que la sensation. Parfois l'image suit immédiatement la sensation et se produit dans l'organe même du sens. Un coup de cloche retentit, le son éclate, puis diminue, puis s'éteint, et un moment vient où je ne distingue plus si l'écho affaibli est extérieur ou intérieur, s'il est un dernier ébranlement de l'air ou un dernier ébranlement de mon cerveau, s'il est une image ou une perception. Pour l'enfant, cette distinction est d'abord impossible: il est reconnu par l'expérience que nous localisons la cause du son affaibli tantôt dans le milieu extérieur, tantôt dans le milieu cérébral. Qu'un nouveau son éclate, l'écho reçoit une force nouvelle, et il n'a besoin que de se renforcer ainsi pour coïncider avec l'image de l'impression primitive. Quand je suis bien loin du clocher et dans un tout autre milieu, l'écho affaibli pourra se produire encore à l'occasion d'une simple représentation de la cloche. Il en est de même dans le domaine de la vue, quand nous venons de regarder un objet brillant et que le nerf optique continue de vibrer. Ceux qui étudient les objets au microscope voient très souvent une « image consécutive » de l'objet, qui persiste quelques instans après qu'ils ont cessé de le regarder. L'expérience montre que l'idée persistante d'une couleur brillante fatigue le nerf optique: cette idée implique donc une force qui produit ses effets dans les organes. On sait que la *perception* d'un objet coloré est souvent suivie d'une sensation consécutive qui nous fait voir l'objet avec les mêmes contours, mais avec la couleur complémentaire de la couleur réelle; si, par exemple, j'ai regardé un disque rouge, j'ai ensuite l'image d'un disque vert; or il peut en être de même pour une simple *représentation*, en apparence toute mentale: elle laisse aussi, quoique avec une intensité moindre, une image consécutive (1). Les yeux fermés, pensons fortement à une couleur très vive et tenons-la longtemps fixée devant notre imagination; par exemple, représentons-nous avec assez de force une croix d'un rouge éclatant; si, après cela, nous ouvrons brusquement les yeux pour les porter sur une surface blanche, nous y verrons, dit M. Wundt, durant un instant très court, l'image de la croix, mais avec la couleur complémentaire: le vert. Ce fait prouve que l'opération nerveuse est la même dans les deux cas, dans la perception et le souvenir, et que le souvenir n'est point un état tout intellectuel. C'est, en effet, parce que les nerfs du rouge sont fatigués par l'image tout comme par la sensation même, que les nerfs du vert vibrent ensuite presque

(1) Ribot. *Maladies de la mémoire*, ch. II.

seuls sous l'influence de la lumière blanche. On peut donc dire, avec MM. Bain et Spencer, que, pour se rappeler la couleur rouge, il faut éprouver, à un faible degré, l'état mental que la couleur rouge produit. De plus, toute image, toute idée enveloppe quelque tendance à l'action et au mouvement, et c'est surtout en ce sens qu'elle mérite de s'appeler une « force. » Les idées abstraites elles-mêmes produisent des mouvemens élémentaires aboutissant à la représentation et à l'articulation des mots qui les expriment.

L'image n'étant qu'une répétition des sensations, émotions, pensées, accompagnée de mouvemens à l'état naissant, le pouvoir de conserver les images ne peut être qu'une aptitude à les renouveler et à répéter les mouvemens qui en résultent; c'est donc une *habitude*. Les psychologues de l'école spiritualiste, avec Aristote, Leibniz et M. Ravaisson, conçoivent cette habitude comme une tendance de l'esprit; mais qu'est-ce qu'une *tendance*, et une *tendance spirituelle*? Nous n'avons une conscience déterminée que de certains états plus ou moins intenses ou de certains actes plus ou moins énergiques, nullement de tendances ou d'habitudes qui ne seraient ni des états ni des actes, mais des puissances occultes. Ce n'est pas dans ces insondables puissances de l'âme, c'est dans les organes et le cerveau que la science positive doit chercher les conditions déterminables du souvenir. A ce point de vue, le mécanisme qui rend possible la survivance des images en l'absence même des objets peut s'expliquer de trois manières principales, entre lesquelles les physiologistes se divisent: 1° comme un *mouvement* persistant dans le cerveau; 2° comme une trace persistante dans le cerveau ou *résidu*; 3° comme une *disposition* persistante dans le cerveau. M. Ribot n'admet guère que la troisième hypothèse. Il semble la croire plus nouvelle qu'elle ne l'est en réalité, car nous la retrouvons dans Érasme Darwin, dans Maudsley et dans Wundt. Selon nous, les trois explications contiennent une part de vérité et, quand on abstrait le côté mental, elles se ramènent, en définitive, à une persistance de *mouvemens* ou, si l'on préfère, à une persistance de *force*.

La première théorie, avons-nous dit, explique la conservation des images par une prolongation de *mouvemens* dans le cerveau. Certains phénomènes inorganiques offrent des analogies plus ou moins lointaines avec cette persistance des vibrations cérébrales une fois produites. Selon le docteur Luys, qui s'est un peu trop contenté de cette explication, la mémoire serait une sorte de phosphorescence cérébrale, analogue à la propriété qu'ont les vibrations lumineuses de pouvoir être emmagasinées sur une feuille de papier et de per-

sister ainsi, à l'état de vibrations silencieuses, pendant un temps plus ou moins long, pour reparaître à l'appel d'une substance révélatrice. On sait que des gravures exposées aux rayons solaires et conservées dans l'obscurité peuvent, plusieurs mois après, à l'aide de réactifs spéciaux, révéler la persistance de la vibration lumineuse sur leur surface (1). — Mais comment, objectent les adversaires des vibrations persistantes, tant de mouvemens et d'ondulations en sens divers pourraient-ils trouver place et se propager dans le cerveau pendant toute la vie? Notre cerveau n'est-il pas trop petit? — Parler ainsi, répondrons-nous, c'est oublier que les dimensions des choses sont toutes relatives, et que, par rapport à des vibrations infiniment petites, notre cerveau devient un monde infiniment grand. Raccourcissez par la pensée les dimensions du ciel visible en gardant toutes les distances respectives des astres, vous pourrez, dans votre tête, faire tenir le firmament. On peut donc très bien admettre, parmi les conditions matérielles du souvenir, des vibrations qui se perpétuent. Nous savons qu'une étoile éteinte depuis longtemps pourrait nous envoyer encore ses rayons avec leur forme propre et leur spectre spécial; le foyer n'est plus, la vibration éthérée existe encore; des profondeurs de l'infini elle vient nous révéler sa cause aujourd'hui disparue. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les ondulations du cerveau se propagent pendant la vie entière et à ce qu'une sensation puisse reparaître en l'absence de sa cause, comme le rayon de l'étoile semble se rallumer dans la nuit?

Tous les phénomènes cérébraux nous semblent explicables par ce que M. Dubois-Reymond appelle « l'astronomie moléculaire du cerveau. » Sans doute, outre la simple propagation continue du *mouvement*, il faut considérer encore les modifications de *structure* que subit le cerveau, c'est-à-dire les traces laissées par le mouvement même dans cet organe. C'est là ce que les psychologues contemporains appellent les *résidus*. Mais la trace d'un mouvement n'est-elle pas elle-même une combinaison de mouvemens invisibles qui persiste et dont l'immobilité apparente est faite de mobilité, comme notre constance, selon La Rochefoucauld, est faite d'inconstance?

Sous ce rapport, à combien d'objets divers n'a-t-on pas comparé le cerveau! D'après M. Spencer, il a quelque analogie avec ces pianos mécaniques qui peuvent reproduire un nombre d'airs indéfinis. M. Taine en fait une sorte d'imprimerie fabriquant sans cesse et mettant en réserve des clichés innombrables. Le dessin et la photographie peuvent fournir aussi des termes de comparaison instructifs. Les résidus des images successives se superposent ou se com-

(1) *Le Cerveau et ses Fonctions*, p. 106.



binent ensemble dans notre esprit. C'est par ces résidus qu'on peut expliquer en partie non-seulement la reproduction d'un objet individuel, mais encore celle d'une idée générale et typique. La généralisation spontanée s'accomplit mécaniquement par la fusion des images dans la mémoire. Si je vois successivement une certaine quantité d'arbres, il me reste dans l'esprit une représentation confuse de tronc, de branches, de feuilles, qui est l'image générique de l'arbre. Un savant anglais, M. F. Galton, a reproduit artificiellement un travail analogue par des procédés purement mécaniques, en combinant plusieurs portraits de manière à former ce qu'il appelle un portrait générique ou typique. Il projette sur le même écran plusieurs portraits distincts, comme ceux des frères et des sœurs d'une famille, au moyen de lanternes magiques disposées de telle sorte que les images se superposent exactement. On pourrait croire qu'on aura ainsi un dessin grossier et confus ; au contraire : les traits communs, les traits de *famille*, se renforcent si bien que les autres disparaissent, et l'image obtenue est très nette ; c'est le *type* de la famille. M. Galton s'y prend encore d'une autre façon. Il photographie sur la même plaque une série de portraits, en ayant soin de ne laisser agir la lumière sur chacun d'eux que pendant un temps très court, et il obtient une photographie qui est la moyenne ou la résultante des divers portraits. Chose curieuse, ces photographies ont un caractère individuel très marqué, et en même temps une pureté de lignes qui les rend souvent plus agréables à voir que les portraits primitifs. M. Galton a combiné ainsi les traits de six femmes romaines, qui lui ont donné un type d'une beauté singulière et un charmant profil générique. Il a obtenu un Alexandre le Grand, d'après six médailles du *British Museum* qui le représentaient à différens âges, et une Cléopâtre, d'après cinq documens. Cette Cléopâtre était beaucoup plus séduisante que chacune des images élémentaires. Ce qui est plus curieux encore, ce sont les images typiques d'assassins, de voleurs, de fous, etc. Voici, d'un côté, une image générique obtenue par la fusion des photographies de dix assassins. Voilà, d'un autre côté, une seconde image générique obtenue par la fusion des photographies de dix autres assassins. Si vous placez côte à côte les deux images répondant à des groupes différens, vous êtes frappés de leur grande ressemblance. Il y a donc un type général d'assassins. La photographie ainsi pratiquée est une sorte de statistique visible. De plus, elle nous fait entrevoir comment la nature, par une lente sélection, opère le triage des caractères d'une espèce et leur fusion dans les individus.

Malgré les analogies qui existent entre les résidus des sensations

et les images photographiques, le terme de comparaison qui précède est encore trop grossier. Une telle conception de la mémoire prend le cerveau à l'état de repos ; on y considère les images comme fixées, clichées, photographiées, ce qui n'est pas exact. Il n'y a point de pensées toutes faites dans le cerveau, pas d'images réelles, mais seulement des images virtuelles qui n'attendent qu'une excitation pour passer à l'acte. Il faut donc combiner les deux explications précédentes : persistance des vibrations et des résidus. Il faudrait un terme de comparaison où l'on vît non-seulement un objet recevoir et garder une empreinte, mais cette empreinte même revivre à un moment donné et reproduire dans l'objet une vibration nouvelle. « Peut-être, a-t-on dit avec raison, l'instrument le plus délicat, réceptacle et moteur tout ensemble, serait le phonographe (1). » La différence entre le cerveau et le phonographe, c'est que, dans la machine encore grossière d'Edison, la plaque de métal reste sourde pour elle-même, la traduction du mouvement dans la conscience ne se fait pas ; cette traduction est la chose merveilleuse, et c'est ce qui se produit sans cesse dans le cerveau. « Le souvenir reste ainsi toujours un mystère, mais ce mystère est pourtant encore moins étonnant qu'il ne le semble. Si le phonographe s'entendait lui-même, ce serait, en somme beaucoup moins étrange que de penser que nous l'entendons (2). »

Ni l'hypothèse des vibrations persistantes ni celle des résidus persistants, que nous venons de ramener à l'unité, ne paraissent suffisantes à M. Ribot et à M. Maudsley. Selon eux, comme selon Érasme Darwin, la mémoire « dépend essentiellement des lois *vitales*, et non pas seulement des lois mécaniques. » Il y a dans le cerveau, dit M. Wundt, non des empreintes, mais des dispositions à fonctionner d'une certaine manière, c'est-à-dire des « dispositions fonctionnelles. » Il s'établit dans le cerveau, dit M. Ribot, des liens nouveaux entre les cellules pour l'accomplissement de certaines fonctions, c'est-à-dire des associations dynamiques. » Rien n'est plus vrai, et le savant ne doit jamais oublier qu'il a affaire, dans le cerveau, à de la matière vivante, non à une substance inorganique, mais ce n'en est pas moins là une vérité toute relative à notre ignorance. Pour le philosophe qui généralise, si on laisse de côté la sensibilité et la conscience, la vie elle-même offre-t-elle extérieurement autre chose qu'un mécanisme perfectionné ? C'est d'une manière toute provisoire, croyons-nous, que la science intercale entre les lois mécaniques et les lois psychiques des lois

(1) M. Guyau, *la Mémoire et le Phonographe* (*Revue philosophique* de mars 1880).

(2) *Ibid.*

*vitales*. Au point de vue philosophique, il suffit de combiner les deux formes du mécanisme, — mouvemens persistans et résidus persistans, — pour obtenir des modifications stables de structure cérébrale, qui entraîneront une *disposition* à reproduire certains mouvemens déterminés. Ce sera l'équivalent de ce que M. Ribot appelle les « associations dynamiques » entre les cellules, de ce que M. Wundt appelle des « dispositions fonctionnelles. » Supprimez, par hypothèse, le côté mental pour ne considérer que le côté physique, et placez-vous ainsi, comme le veut M. Ribot, « en dehors de toute conscience, » il ne restera alors que le mouvement et ses lois.

Aussi retrouve-t-on le côté physique de la mémoire dans tout ce qui est capable de conserver un certain état, une même forme, ou de répéter un même mouvement. En ce sens, tout organe est une mémoire ; l'œil est une mémoire des ondes lumineuses et l'oreille est une mémoire des ondes sonores, car l'œil vibrera de la même manière et se retrouvera dans le même état sous l'influence des mêmes rayons. Bien plus, chaque nerf est une mémoire où se conserve un certain genre de vibrations prêt à se reproduire ; un muscle même est une mémoire prête à répéter certaine contraction. Tout ce qui est organisé, tout ce qui a une structure naturelle, une forme entraînant tel mouvement déterminé, tout cela est une mémoire. Toute habitude, qui est une structure acquise, est encore une mémoire. L'habitude suppose, en effet, soit de nouveaux nerfs, soit des relations nouvelles entre les nerfs, et ces relations, une fois établies, sont de véritables organes, comme le sont nos yeux et nos oreilles : le pianiste s'est fait un organe pour parcourir le clavier, le calculateur pour accomplir ses opérations. On connaît la belle hypothèse de M. Spencer sur la « genèse des nerfs, » que plusieurs découvertes récentes ont paru confirmer ; M. Spencer aurait pu employer des considérations analogues pour expliquer comment l'organe de la mémoire s'est peu à peu formé dans le cerveau et dans tout le système nerveux. Supposez, à l'origine, une masse à peu près homogène de substance vivante ou de *protoplasma*, comme la substance des méduses flottant sur la mer. Que cette masse homogène reçoive l'action d'un foyer de chaleur, elle s'échauffera seulement du côté tourné vers ce foyer. Si la même influence se reproduit souvent au même endroit, celui-ci finira par acquérir une aptitude spéciale à se mettre en harmonie avec la cause extérieure et à vibrer sous l'influence de la chaleur. C'est ainsi, suivant la remarque de M. Delbœuf, que le contact souvent répété d'un aimant finit par aimanter un barreau d'acier, parce que les molécules de l'acier, souvent



dérangées, restent à la fin dans l'orientation qu'on leur a fait prendre. Dans la masse vivante, quand un mouvement aura parcouru une ligne une première fois, il y aura, suivant cette ligne, plus de facilité pour une seconde transmission du mouvement. Une voie de communication s'établira donc entre certains points. Le long de ces voies finira par se distribuer la partie la plus excitable du protoplasma. Un nerf rudimentaire pourra ainsi prendre naissance, avec une forme nouvelle de vibrations dans le centre nerveux. Si cette forme est utile, elle subsistera et, en vertu de la sélection naturelle, se perfectionnera de génération en génération. Il pourra s'établir dans l'animal autant d'organes nouveaux, par cela même autant de formes de mouvemens reçus ou transmis, qu'il y a d'espèces de mouvemens physiques. Il se formera, par exemple, des organes, excitable à ces vibrations chimiques des atomes qu'on appelle saveurs et odeurs. L'organe par où s'introduisent les alimens deviendra de plus en plus modifiable sous leur influence chimique, et l'animal doué de cette excitabilité plus grande aura des chances de plus dans la lutte pour la vie. Chez certains animaux, la sélection pourra développer des organes qui ne se produiront pas chez d'autres, par exemple, un organe excitable à l'électricité, une mémoire de l'électricité. En un mot, le caractère particulier de la cause extérieure entraînera le développement particulier des centres sensoriels, qui sont, si l'on veut, autant de mémoires organiques. On pourrait comparer les cordons nerveux à des cordes tendues, l'une produisant le *la* du diapason, une autre produisant l'*ut*, etc., quel que soit le moyen par lequel vous arriverez à ébranler la première, — frottement d'un archet, pincement avec le doigt, coup donné sur la corde, fort ébranlement de l'air, courant électrique, — la première corde donnera toujours le *la* et non une autre note, l'autre corde donnera toujours l'*ut* : l'une sera la mémoire du *la*, l'autre de l'*ut*. Il en est du cerveau comme d'un instrument composé de cordes prêtes à vibrer ; si on prononce une note devant l'instrument, les cordes qui donnent naturellement cette note ou ses harmoniques vibrent, et les autres demeurent immobiles ou à peu près ; de même, une impression dont le cerveau est le siège éveille les impressions semblables ou harmoniques dans les nerfs ou dans les cellules qui sont précisément aptes à les fournir. Au point de vue physiologique, organisation et mémoire sont donc une seule et même chose, parce que toute organisation est un système naturel de *mouvemens* ayant pour résultante une *forme* déterminée, qui, dans la conscience, pourra devenir une *idée* déterminée. Allons plus loin ; dans le monde inorganique lui-même, toute forme durable ou susceptible de répétition peut être appelée une mémoire :



le système solaire, qui reproduit périodiquement les mêmes figures, est une mémoire, comme le système respiratoire qui reproduit périodiquement les mêmes soulèvemens de la poitrine. La périodicité et l'uniformité vont seulement en croissant à mesure qu'on descend plus bas dans l'échelle des êtres. L'enfant répète toujours le même mot ou le même geste; de même pour les êtres inorganiques, qui persévèrent dans le même mouvement ou dans la même figure. Le mouvement le plus simple, qui suppose une répétition de soi-même au moins pendant deux instans consécutifs, est déjà une mémoire; bref, la conservation de la force et, comme conséquence, du mouvement, voilà le fond de l'habitude et aussi de la mémoire, quand on n'en considère que le côté extérieur.

## II.

Psychologiquement, pour avoir la seconde base et l'intérieur de la mémoire, il faut ajouter au mouvement: 1° la *sensation* ou le germe de la sensation; 2° la *réaction motrice* qui en est inséparable. Dans le problème de la survivance des idées, nous sommes plus « mécaniste » que les partisans du mécanisme les mieux convaincus; mais nous ne sommes pas exclusivement mécaniste, et nous ne saurions faire si bon marché de ce que les philosophes contemporains nomment « l'aspect mental. » Où il n'y aurait, comme dans nos machines artificielles, qu'une transmission de mouvement tout extérieure, il n'y aurait de la mémoire que le symbole et la forme. Quand nous passons au point de vue psychologique, nous ne pouvons plus dire avec M. Maudsley que le visage défiguré par la variole se souviennne du virus, avec M. Luys, que la gravure, devenue phosphorescente par l'exposition au soleil, se souviennne des rayons solaires; nous ne saurions davantage admettre avec M. Richet qu'une corde pincée qui continue de vibrer à la manière de nos nerfs « se souviennne de l'excitation. » Non-seulement il n'y a pas alors « mémoire *consciente*, » mais il n'y a aucune mémoire *mentale*, si, par hypothèse, il n'y a dans la feuille de papier ou dans la corde de violon rien de mental. L'être qui ne *sent* pas peut sans doute conserver tantôt des *mouvements*, comme l'eau qui ondule, tantôt des *empreintes* ou « résidus », comme le sable du rivage: mais ce mode de conservation tout extérieur n'est pas cette conservation indivisiblement mécanique et mentale sans laquelle on ne peut parler de *souvenir* proprement dit. « La mer frémit encore du sillage des vaisseaux de Pompée; » oui, sans doute, mais la mer ne se souvient ni des vaisseaux qui l'ont fait frémit, ni de

Pompée qui s'est miré dans ses eaux. Reconnaître avec MM. Maudsley et Ribot que la mémoire est une fonction *biologique*, ce n'est donc pas assez; elle est encore et par cela même *psychologique*, c'est-à-dire qu'elle suppose le phénomène mental élémentaire : l'émotion suivie de réaction motrice, la sensation suivie d'appétition, dont l'acte réflexe n'est que la manifestation extérieure. On aura beau invoquer des lois « biologiques » pour se dispenser d'introduire l'état « psychique » et pour le réduire à une sorte de « luxe, » cet état est dès le début nécessaire; il est, avec le mouvement, un des « facteurs » du souvenir. « L'habitude ou disposition fonctionnelle » chez l'être vivant suppose elle-même des *émotions* plus ou moins élémentaires et des *efforts* élémentaires entre lesquels s'est établi un lien par l'exercice. La masse même du *protoplasma* flottante sur la mer ne contracterait pas l'habitude de réagir sous l'influence des agens extérieurs s'il n'y avait en elle quelque source de sensibilité, un bien-être et un malaise rudimentaires. Voilà l'élément « psychique » qui nous semble nécessaire à la base de la mémoire. La matière organique est à la fois sentante et agissante, à la différence des pures machines. La harpe vivante diffère des autres en ce qu'elle se sent elle-même résonner, en ce qu'elle jouit ou souffre de ses accords ou de ses discordances, en ce que ce sentiment de soi réagit sur elle-même : elle a un fond mental en même temps qu'une organisation physique; sans ce fond, il n'y aurait point de mémoire véritable, pas plus qu'il n'y aurait de *chaleur* véritable, malgré les ondulations de l'éther en certaines directions, sans l'être qui *sent* ces ondulations sous forme de chaleur. Les physiologistes croient se dispenser d'admettre l'élément psychologique en attribuant comme propriété à la matière vivante l'*irritabilité*, mais cette irritabilité dont ils parlent tant est un mot vague qui désigne deux choses différentes, quoique inséparables : d'une part, la sensibilité intérieure, d'autre part, le mouvement extérieur.

Nous rejetons donc les opinions trop étroites et exclusives. La conservation des souvenirs n'est pas pour nous, comme pour MM. Ribot et Maudsley, un phénomène physiologique qui n'aurait qu'*accidentellement* un *reflet* psychologique; elle est un phénomène indivisiblement psychologique et physiologique. Au point de vue physiologique, elle a lieu en vertu du mécanisme des actions réflexes, où l'excitation extérieure est suivie d'un mouvement de contraction qui, une fois produit, est plus facile à reproduire. Au point de vue psychologique, elle a lieu en vertu de la loi parallèle qui fait qu'une *émotion* agréable ou désagréable est suivie d'un effort pour la conserver ou l'écartier, effort qui, une fois produit, est plus facile à reproduire. De plus, nous croyons que c'est la loi mentale qui est la vraie

explication de la loi physique elle-même. En un mot, l'élément fondamental en germe dans toutes les cellules vivantes, c'est à nos yeux l'émotion, c'est-à-dire une sensation plus ou moins agréable ou pénible, laquelle provoque la réaction motrice.

De même que les lois biologiques ou vitales, qu'on reconnaît nécessaires pour l'explication du souvenir, sont simplement, à nos yeux, le premier degré des lois psychiques, de même les lois « sociologiques » en sont le plus haut développement, et la considération de ces dernières lois nous semble également nécessaire pour expliquer le souvenir. Nous regrettons que cette considération ne se rencontre point chez MM. Spencer, Maudsley et Ribot. L'être vivant est, en réalité, une société d'êtres vivans et plus ou moins sentans, comme l'ont montré MM. Schæfle, de Lilienfeld et Espinas. S'il en est ainsi, la conservation des images dans la mémoire doit être en partie le résultat de la coopération entre les cellules vivantes. Comparez, dans la société humaine, les effets du travail isolé et ceux du travail associé : jadis, comme on l'a remarqué, la fabrication d'une montre de précision exigeait un horloger d'une extrême habileté personnelle, qui faisait presque tout à lui seul; aujourd'hui, une fois le procédé trouvé, il n'y a plus qu'à répartir la confection des diverses pièces entre des ouvriers ordinaires et à ajuster ensuite toutes ces pièces : vous aurez une montre marquant exactement l'heure. L'habitude et la mémoire produisent dans le cerveau quelque chose d'analogue : à l'origine, il faut, dans le centre cérébral, un acte de conscience et d'attention personnelle; puis le travail se distribue entre les diverses cellules et entre les centres secondaires de la moelle, et il n'y a plus besoin ensuite que d'un rajustement des vibrations diverses pour reproduire sans effort l'image précise de l'objet.

### III.

La théorie qui fait de l'émotion le germe de la mémoire nous semble confirmée par les applications qu'on en peut faire et par les éclaircissemens qu'elle fournit dans divers problèmes difficiles. Le premier de ces problèmes, c'est le rapport de la mémoire avec la sensibilité et avec l'activité. Si la conservation des idées tient à l'établissement de voies nouvelles dans le cerveau pour les courans nerveux et les actes réflexes, et si les deux élémens essentiels de tout acte réflexe, pour le psychologue, sont l'émotion et l'effort moteur, il en résulte une importante conséquence : c'est que la force de conservation devra être proportionnelle à l'intensité de ces deux élémens. C'est ce qui a lieu, en effet, dans la lutte des souvenirs

pour la survivance. Quels sont ceux au profit desquels se fait la sélection? Nous conservons mieux le souvenir, soit de ce qui nous a *ému* fortement, soit de ce qui a provoqué de notre part une plus grande énergie de *mouvement* volontaire. Sur l'influence du mouvement volontaire ou de l'attention, tout le monde est d'accord; mais la vraie difficulté porte sur l'autre condition de survivance dans la mémoire, c'est-à-dire sur l'émotion de plaisir ou de douleur: le rapport des émotions au souvenir donne lieu à de nombreuses discussions entre les psychologues. D'une part, en effet, l'esprit se représente moins aisément les *émotions* que les *perceptions* et *idées*; d'autre part, il est certain que ce qui nous a ému reste plus longtemps dans le souvenir. Comment concilier ces deux assertions? On pourrait reconnaître la vérité d'une théorie de la mémoire à la clarté avec laquelle elle expliquera ce double fait. Selon nous, dans ce problème délicat, il y a des distinctions nécessaires à établir. D'une part, il est très vrai que l'émotion sert à *produire* le souvenir. Pourquoi? Parce que l'émotion seule provoque des mouvements caractérisés, conséquemment ouvre aux courans nerveux des voies nouvelles. Qui pourrait oublier une vive joie ou une vive douleur? Ce qui ne nous émeut en aucune manière, au contraire, passe à notre surface sans y laisser de trace. Mais, d'autre part, si l'émotion sert à produire le souvenir en ouvrant des voies à la réaction motrice, elle n'est pas cependant par elle-même facile à *reproduire* et à renouveler, ou du moins la reproduction en est extrêmement affaiblie. Ainsi, nous n'avons par le souvenir, comme le remarque M. Horwicz, qu'une très faible reproduction d'un mal de dents passé. On a même prétendu que nous n'avons réellement aucune reproduction mentale des émotions (1). Cela est faux: on se figure très bien le mal de dents, la brûlure, le frisson produit par une eau glacée, le mal de tête, la peur, etc. Mais ce qui est vrai, c'est que la reproduction des émotions physiques est comparativement bien plus affaiblie que celle des perceptions, et voici l'explication que nous en proposerions pour notre part. En premier lieu, par cela même que la mémoire consiste en voies nerveuses plus faciles qui se sont établies dans le cerveau pour aboutir à des mouvements, le souvenir d'une peine trouve des voies toutes tracées qui ne permettent pas à la *peine* même (*πένος*) de se reproduire. En second lieu, l'excitation violente du premier instant manque au souvenir de la douleur, car ce souvenir n'est qu'une excitation produite par une image, non plus par un objet réel: aucune représentation d'un mal de dents ne peut faire vibrer les nerfs dentaires aussi vivement que le mal même. Enfin les *perceptions* ne sont, à notre avis,

(1) Voir Léon Dumont, *Théorie scientifique de la sensibilité*.



que la conscience de *relations*, de différences tranchées, de changemens et de mouvemens; conséquemment elles tiennent de la nature affaiblie et superficielle des *signes* ou *symboles*; les *émotions*, au contraire, sont des états généraux et profonds, des termes réels dans la conscience et non des rapports : elles sont donc autrement difficiles à reproduire qu'une simple esquisse de nature intellectuelle. Enfin on a tort de ne pas distinguer, dans cette question, les émotions physiques et les émotions morales. Autant les premières sont difficiles à *reproduire*, autant les secondes se renouvellent aisément quand on se remet par la pensée dans le même courant d'idées : c'est qu'ici ce sont les idées mêmes qui produisent les sentimens.

Un autre problème, voisin du précédent (et qui n'est pas de moindre importance dans la question du bonheur humain), ce serait de savoir si les douleurs laissent plus de traces et se rappellent plus aisément que les plaisirs. M. Maudsley répond négativement, M. Sergi affirmativement. Selon M. Maudsley, les peines se renouvellent moins aisément dans l'imagination que les plaisirs, parce qu'elles impliquent une désorganisation, un trouble de l'élément nerveux; de plus, M. Maudsley remarque que, dans un organisme sain, il y a une disposition spéciale au plaisir; le plaisir doit donc reparaître plus aisément dans la mémoire que les peines, à intensité égale. Ici encore, selon nous, il faudrait distinguer les émotions physiques et les émotions morales. Le mal physique est bien vite oublié, mais la souffrance du cœur, combien elle est vivace! C'est qu'ici encore les conditions des souvenirs sont des idées toujours présentes et renouvelables, non une perturbation passagère de l'organisme. Les mêmes pensées reproduisent le même orage intérieur.

Après avoir vu la formation de la mémoire, voyons-en la dissolution : le mécanisme qui produit l'oubli sera la contre-épreuve du mécanisme qui produit la conservation des idées. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, que l'émotion et la réaction motrice soient les deux « facteurs » de la mémoire, ils devront disparaître en dernier lieu du souvenir; or, c'est ce qui nous paraît ressortir de cette loi des amnésies indiquée par M. Spencer et par M. Maudsley, et que M. Ribot, dans son savant livre, a mise en pleine lumière. Dans le cas de dissolution générale de la mémoire, la perte des souvenirs suit une marche invariable : d'abord disparaissent les faits les plus récents, puis les faits moins récents (1). Ensuite s'effacent les

(1) « Un enfant tombe d'un mur, dit M. Ribot d'après Abercrombie; revenu à lui, il sent que sa tête est blessée, mais ne soupçonne pas comment il a reçu la blessure.

idées en général, puis les sentimens, enfin les actes et mouvemens automatiques. C'est ce que M. Ribot nomme « la loi de régression. » Cette loi, si nous ne nous trompons, confirme notre hypothèse sur le fond du souvenir. Les actes purement automatiques qui disparaissent en dernier lieu ne sont plus guère qu'un mouvement de machine ; pourtant, sous ces actes mêmes, subsiste le sentiment primordial de l'existence, du bien-être ou du malaise, la faim, la soif, etc. Par là, l'automatisme est encore une mémoire ; mais celle-ci, à vrai dire, est surtout dans les sentimens, appétits, émotions fondamentales ; aussi est-ce là ce qui offre le plus de résistance après les actes automatiques. « Les meilleurs observateurs s'accordent à le remarquer, dit M. Ribot, les facultés affectives s'éteignent bien plus lentement que les facultés intellectuelles (1). » C'est qu'elles sont ce qu'il y a en nous de plus profond et de plus intime. Les états affectifs ont beau être vagues et indescriptibles pour l'intelligence, ils sont le fond dont l'intelligence réfléchie ne saisit que la forme.

Les *amnésies partielles* montrent que des séries entières d'idées et de connaissances peuvent disparaître alors que le reste demeure intact, ce qui suppose qu'elles sont attachées au fonctionnement régulier de certaines parties du cerveau et à la division du travail entre les cellules diverses. Les uns perdent la mémoire des figures, d'autres des couleurs, d'autres d'une seule couleur, d'autres des nombres, d'autres de plusieurs nombres seulement. Les cas les plus curieux sont les *amnésies* du langage ou *aphasies* (2). Elles

Après un peu de temps, il se rappelle qu'il s'est frappé la tête contre une pierre, mais ne peut se rappeler comment. Après un autre intervalle, il se rappelle qu'il est aisé sur la crête d'un mur et en est tombé. On a vu en Russie un célèbre astronome oublier tour à tour les événemens de la veille, puis ceux de l'année, puis ceux des dernières années, et ainsi de suite, la lacune gagnant toujours, tant qu'enfin il ne lui resta plus que le souvenir des événemens de son enfance. On le croyait perdu, mais, par un arrêt soudain et un retour imprévu, la lacune se combla en sens inverse. »

(1) Une jeune femme tomba par accident dans une rivière et fut presque noyée. Quand elle rouvrit les yeux, elle ne reconnaissait plus personne ; elle était privée de l'ouïe, de la parole, du goût et de l'odorat. Ignorante de toute chose, incapable par elle-même de se remuer, elle ressemblait à un animal privé de cerveau. Plus tard, sa seule occupation était de couper en morceaux, automatiquement, ce qui tombait sous sa main. Les idées, dérivées de son ancienne expérience, qui paraissent s'être éveillées les premières, étaient liées à deux sujets qui avaient fait sur elle une forte impression : sa chute dans la rivière et une *affaire d'amour*. A une époque où elle ne se rappelait pas d'une heure à l'autre ce qu'elle avait fait, elle attendait anxieusement que la porte s'ouvrît à l'heure accoutumée, et, si l'amant ne venait pas, elle était de mauvaise humeur toute la soirée.

(2) Certains malades ont oublié une des langues qu'ils savent ; d'autres ne savent plus écrire et savent encore parler ; d'autres ne savent plus parler et savent écrire ; d'autres ne peuvent ni parler ni écrire, mais reconnaissent le sens des mots qu'on

sont soumises à la même *loi de régression* que les autres. On oublie d'abord les *mots*, c'est-à-dire le langage rationnel, puis les *exclamations* et *interjections*, ou langage émotionnel, et, dans des cas très rares, les *gestes*. On reconnaît encore là les deux élémens essentiels : *émotion* et *motion*. Parmi les mots, le malade oublie d'abord les noms propres, puis les noms communs, qui ne sont que des adjectifs érigés en substantifs, puis les adjectifs, puis les verbes. Ici encore la régression va du plus complexe au plus simple, du moins organisé au plus organique. Ajoutons que les verbes, passifs et actifs, qui subsistent les derniers, sont l'immédiate expression des émotions et des actions.

Les causes physiologiques des amnésies partielles ne peuvent être que conjecturées. Probablement il existe dans le cerveau des voies particulières et une sorte d'organisme particulier répondant à ces espèces d'organismes qu'on nomme les langues, les signes, les mouvemens vocaux. Ces systèmes d'associations mentales et de mouvemens réflexes peuvent être atteints par la maladie sans que le reste le soit. Un annélide peut perdre une partie de ses organes et continuer de vivre. Supposez qu'une boîte à musique, capable de jouer plusieurs airs, tombe à terre pendant qu'elle en joue un et que le cylindre garni de pointes se mette à rouler avec une très grande rapidité, de manière à briser ou à altérer ses pointes : un air entier pourra disparaître sans que les autres soient atteints. Tous les mouvemens réflexes qui répondent, par exemple, à l'association des mots grecs entre eux et avec les mots français correspondans peuvent se trouver paralysés, tandis que les systèmes de réflexes répondant au français, appris dès l'enfance et solidement imprimé dans le cerveau, peuvent résister à la commotion. En un mot, les amnésies sont des paralysies générales ou partielles, atteignant ces ordres de mouvemens réflexes qui se traduisent dans la conscience par des associations d'idées.

Les hypermnésies, au contraire, sont des exaltations malades de la mémoire. Une jeune fille, dans le paroxysme de la fièvre, parle le gallois, langue oubliée de son enfance. La nièce d'un pasteur récite des morceaux d'hébreu qu'elle a retenus sans les com-

prononce ou qu'on écrit. Un gentleman, qui dirigeait une ferme, avait dans sa chambre une liste des mots qui avaient chance de se rencontrer dans les discours de ses ouvriers. Quand un de ceux-ci désirait l'entretenir sur un sujet, le gentleman l'écoutait d'abord sans rien saisir des paroles, sauf le son. Il regardait alors les mots de sa liste écrite, et toutes les fois que les mêmes mots écrits frappaient ses yeux, il les comprenait parfaitement. L'amnésie des signes n'entraîne pas nécessairement la perte de l'intelligence. Tel ce grand propriétaire dont parle Trousseau, qui se faisait présenter les baux, traités, etc., et, par des gestes intelligibles seulement pour ses proches, indiquait des modifications à faire, le plus souvent utiles et raisonnables.

prendre. Ces hypermnésies sont causées tantôt par une circulation fébrile du sang, qui donne une activité anormale à certaines portions du cerveau ou à certains systèmes de réflexes, tantôt par une régression qui, ayant détruit les souvenirs plus récents, ramène à la lumière des couches profondes et oubliées : par exemple des impressions et passions de la jeunesse, des croyances anciennes auxquelles il semble qu'on revient par une sorte de conversion. Ce phénomène s'observe souvent chez les mourans (1). Ici encore, nous voyons les sentimens, et surtout ceux des jeunes années, résister mieux que les idées à l'influence destructive de la maladie, tant il est vrai que la sensibilité est le fond de la vie même et conséquemment de la mémoire !

#### IV.

La seconde fonction de la mémoire est le rappel des souvenirs produit par l'association des idées. On sait toute l'importance que cette fonction a prise dans l'école anglaise depuis Hobbes, Hume et Hartley jusqu'à Mill, Bain et Spencer. Selon Hume, cette loi a la même importance dans la vie intellectuelle que l'attraction dans les mouvemens des astres. Peut-être, en effet, au point de vue physiologique, cette loi n'est-elle, comme la gravitation dans les corps et la sélection dans les espèces vivantes, qu'un cas particulier des lois qui règlent la propagation du mouvement selon la ligne de la moindre résistance. La psychologie anglaise contemporaine, qui s'intitule elle-même psychologie de l'association, va jusqu'à ramener toutes les lois de l'esprit à cette loi unique. Sans aller aussi loin, on peut dire que, dans l'association des idées, la part du mécanisme est prédominante. C'est qu'il s'agit ici non plus des *termes* mêmes de la pensée, mais de leurs *relations* et successions, choses soumises aux lois mécaniques : rien n'est plus voisin de l'automatisme que l'entendement.

Le mécanisme physiologique de l'association des idées n'est pas

(1) En Amérique, un nombre considérable d'Allemands et de Suédois, peu avant de mourir, prient dans leur langue maternelle, qu'ils n'ont souvent pas parlée depuis cinquante ou soixante ans. Winslow note aussi que des catholiques convertis au protestantisme ont, pendant le délire qui précédait leur mort, prié uniquement d'après le formulaire de l'église romaine. — « Les réviviscences de ce genre, dit M. Ribot, ne sont au sens strict qu'un retour en arrière, à des conditions d'existence qui semblaient disparues, mais que le travail à rebours de la dissolution a ramenées... Certains retours religieux de la dernière heure dont on a fait grand bruit ne sont, pour une psychologie clairvoyante, que l'effet nécessaire d'une dissolution sans remède. » (Voir M. Ribot, p. 147.)



très difficile à se figurer : c'est l'association même des mouvemens réflexes entre les diverses cellules cérébrales par l'intermédiaire des fibres qui les relient. La suggestion des représentations mentales et des mouvemens corrélatifs peut être comparée aux phénomènes d'induction électrique par lesquels un courant exerce son influence sur un autre et produit une aimantation. Les courans nerveux qui répondent à telle série de représentations se trouvent *induits*, et les représentations subissent parallèlement des phénomènes d'attraction qui les font se succéder l'une à l'autre dans la conscience. Le cerveau est à l'état de tension et agit toujours dans sa totalité; chaque pensée particulière suppose une décharge cérébrale qui ne peut se produire sans altérer les tensions de toutes les autres parties et sans amener par cela même une suite indéfinie d'autres décharges dans une direction déterminée. L'effet produit sur un point est, à chaque instant, fonction du changement total. Aussi peut-on comparer la pensée au phénomène électrique qu'on appelle l'aurore boréale, où l'équilibre entre l'électricité terrestre et celle des particules glacées de l'atmosphère est sans cesse rompu et rétabli, de manière à produire des irradiations continuellement changeantes; les rayons lumineux sont associés entre eux comme le sont nos idées : chacune est comme une irradiation révélant à la fois la tension générale et la décharge particulière du magnétisme intérieur.

Maintenant, dans le conflit des idées et dans leur lutte pour la vie, qu'est-ce qui explique pourquoi c'est telle pensée et non telle autre qui, en tel moment, est victorieuse au sein de la conscience? La sélection des idées et leur suggestion a lieu tantôt en vertu de la simple rencontre ou *contiguïté* des impressions dans le temps (1), tantôt en vertu de leur ressemblance ou *similarité*. La plupart des psychologues anglais, avec Stuart Mill et M. Bain, considèrent ces deux lois comme irréductibles. Quelques-uns cependant, comme Hamilton, ont tenté de réduire l'une à l'autre. Mais alors se pose un des problèmes les plus importans de la psychologie contemporaine. — Est-ce la sélection par ressemblance qui se ramène à la sélection par contiguïté, ou est-ce, au contraire, celle-ci qui se ramène à l'autre? — En ces termes, il semble que la question offre un intérêt purement logique; en réalité, il ne s'agit de rien moins que de déterminer le ressort fondamental qui produit le mouvement ininterrompu de nos idées. Il y a là un mécanisme plus curieux à étudier que toutes les machines visibles.

(1) Deux idées sont appelées *contiguës* quand elles se sont produites simultanément ou en succession immédiate dans notre conscience; il ne s'agit nullement d'une contiguïté extérieure.

Dans ce problème, il nous semble qu'on n'a point assez distingué trois choses très différentes : 1<sup>o</sup> la *conscience finale de ressemblance* entre deux idées préalablement suggérées, comme l'électricité et la foudre ; 2<sup>o</sup> la *loi de succession* en vertu de laquelle la première idée a suggéré l'idée similaire qui lui était unie ; 3<sup>o</sup> la *force* qui avait primitivement produit cette *union* des deux idées similaires. Cette dernière question, généralement négligée, est la plus fondamentale ; en effet, il faut savoir par quoi et comment les anneaux de la chaîne sont soudés pour comprendre dans quel ordre ils se suivent et sous quelle forme ils apparaissent dans notre conscience. Les philosophes intellectualistes, comme M. Ravaisson et M. Ferri, nous semblent confondre la *loi de succession*, qui amène l'apparition des idées dans la conscience avec, le *jugement* que l'esprit prononce sur les idées une fois apparues : « L'intelligence, dit M. Ravaisson, une notion se présentant à elle, conçoit immédiatement ce qui, d'une manière ou d'une autre, la complète, ce qui lui est ou semblable ou contraire, ce qui dépend d'elle ou dont elle dépend, » en un mot, les rapports rationnels. Soit ; mais M. Ravaisson ajoute : « Le principe de l'*association* et de la *mémoire* n'est donc autre que la raison (1). » Cette théorie, qui fait de la raison comme un moyen de mouvement et de transport pour les idées, intervertit l'ordre des faits. Comment la raison de Lavoisier apercevra-t-elle le rapport de deux idées, par exemple de la combustion et de la respiration, si ces deux idées n'ont pas d'abord été simultanément présentées à sa conscience et n'y coïncident pas par cette partie commune : l'oxygène ? Comment la raison prononcera-t-elle sur la ressemblance ou la différence des deux termes si ces termes ne lui sont pas préalablement donnés ? Jamais la conception d'un rapport ne pourra précéder la conscience des deux termes entre lesquels il est saisi. La raison de Franklin aurait eu beau se dire pendant des siècles : « Tout a une cause et la foudre a une cause ; » ces deux rapports ne lui auraient jamais donné le terme inconnu : l'électricité. La doctrine rationaliste s'enferme donc elle-même dans un cercle vicieux : la raison ne saurait engendrer la mémoire ni mouvoir les idées et produire leur rappel ; elle est obligée, pour entrer en exercice, d'attendre que le rappel ait eu lieu et que les deux termes soient amenés devant elle par quelque moteur différent d'elle-même ; semblable au prisonnier de la caverne imaginée par Platon, elle doit attendre que la procession des ombres se produise pour pouvoir spéculer sur leurs rapports. Le principe de la succession des idées est donc nécessairement autre que la raison, et elles se suggèrent par une action originairement indépen-

(1) M. Ravaisson, *la Philosophie en France au XIX<sup>e</sup> siècle*.

dante de la réaction intellectuelle qui saisit leurs rapports. Il en est ainsi même quand une idée en suggère une autre que nous reconnaissons ensuite lui être *semblable*. Pourquoi, par exemple, l'étincelle électrique éveille-t-elle un certain jour dans l'esprit de Franklin l'idée de la foudre? C'est qu'il y avait entre ces deux idées une partie commune : lumière subite et choc capable de tuer un animal. Cette représentation de lumière et de choc qui coexiste actuellement, dans la conscience de Franklin, avec l'idée de l'étincelle électrique, y a déjà coexisté souvent avec l'idée de la foudre : c'est en vertu de cette partie commune que l'idée de l'étincelle électrique vient aboutir au souvenir de la foudre, et c'est seulement quand la suggestion a eu lieu que Franklin peut dire : « L'étincelle et la foudre sont semblables. » Les semblables se suggèrent donc mutuellement, sans doute, mais ils ne se suggèrent pas par la *conscience* de leur similitude; cette conscience est ici l'effet, que l'intellectualisme prend pour la cause. Seulement, un esprit ordinaire se contentera de remarquer une similitude entre deux idées sans en tirer des conséquences et sans remonter aux principes; un Franklin, habitué à ce que Platon appelait la chasse aux ressemblances, partira de là pour concevoir sous les contrastes visibles des similitudes cachées et pour les vérifier par l'expérimentation.

Reste à déterminer pourquoi et comment deux images qui se sont rencontrées dans le temps ont pu se lier, surtout si elles sont similaires? On peut répondre d'abord, avec M. Taine : « l'une étant le commencement de l'autre, nous tendons à passer de l'une à l'autre. » — Mais c'est cette tendance, cette force intérieure des idées qu'il faut expliquer. Pourquoi ne restons-nous pas toujours sur le commencement, sans passer au milieu et à la fin? Qu'est-ce qui a produit et maintient la synthèse des idées? La psychologie de l'association, ici, se contente trop du fait brut : dire que deux idées se retrouvent ensemble dans le temps uniquement parce qu'elles s'y sont déjà trouvées ensemble, c'est constater le fait et non l'expliquer. Le temps, à lui seul, ne lie rien : des anneaux qui se suivent dans le temps sans être unis dans l'espace ne forment pas une chaîne. Parfois des images existent ou se succèdent dans notre esprit, comme dans une lanterne magique, sans qu'un lien durable s'établisse entre elles ; parfois même nous sommes étourdis par le pêle-mêle des sensations simultanées ou successives. La synthèse des idées reste donc à expliquer, et, comme elle doit être à la fois cérébrale et mentale, il faut en chercher la vraie explication dans la manière dont le cerveau agit et dont la conscience réagit. Nous verrons alors se réconcilier les deux lois de la contiguïté



dans le temps et de la similarité, qui sont, à notre avis, deux aspects d'une seule et même loi.

D'abord, comment deux impressions, par exemple de la vue et de l'ouïe, se lient-elles dans le cerveau? Il faut pour cela qu'elles ne demeurent pas isolées, l'une dans le centre visuel, l'autre dans le centre auditif, mais qu'elles aient assez de force, de durée et de netteté pour retentir dans une commune région du cerveau et pour y être centralisées. Ainsi vont à la rencontre l'une de l'autre les deux ondulations produites dans une masse d'eau par deux pierres tombées à une faible distance. Quand il y a rencontre de deux ondes nerveuses, il s'établit une communication entre elles, une première union qui est une habitude naissante. Maintenant, il importe de le remarquer, cette union ne peut avoir lieu que dans des parties du cerveau *contiguës*. La contiguïté dans le *temps* ne lie donc les choses que par l'intermédiaire d'une contiguïté dans l'*étendue* du cerveau. Ainsi s'établissent entre les voies nerveuses, comme entre les voies ferrées, des bifurcations analogues à celles où l'aiguilleur détermine la marche des trains; la succession des idées, même de celles que nous reconnaissons ensuite pour similaires, est provoquée par la rencontre, au point de bifurcation, de deux trains d'images dans des régions contiguës du cerveau. Les mots entremets, entrecôte, entrepont, s'éveilleront mutuellement par leur point de bifurcation *entre*, et dans certaines maladies, le malade répétera machinalement ces mots à la suite l'un de l'autre. La force qui, dans le cerveau, soude entre elles les représentations est donc mécanique: c'est la persistance de l'énergie et la continuité du mouvement qui se transmet toujours à des parties contiguës. Tout mouvement produit tend à se dépenser d'une manière ou d'une autre; il ne peut donc s'arrêter dans un groupe de cellules cérébrales, il passe nécessairement aux groupes voisins pour retentir de proche en proche jusqu'à des groupes plus éloignés. *La loi de continuité* se confond ainsi, dans le cerveau, avec la loi de propagation du mouvement.

Est-ce à dire que la similarité ne joue dans le cerveau aucun rôle? — Tant s'en faut, car les parties du cerveau *contiguës* sont précisément des parties *similaires*, qui vibrent d'une façon partiellement identiques. Ainsi, dans les centres visuels, les cellules sont toutes organisées de façon à réagir sous les rayons lumineux; les cellules des centres auditifs réagissent sous les vibrations sonores, etc. Donc, en somme, les impressions ne peuvent se lier que si elles sont centralisées dans des parties du cerveau similaires en même temps que contiguës; donc encore, dans le cerveau même, la contiguïté implique une certaine similarité et une certaine réduction à l'unité.



Retournons-nous maintenant du côté de la conscience, et nous allons voir la fécondité de cette loi. Quand deux impressions ont pour siège des parties contiguës et similaires du cerveau, sous quelle forme apparaîtront-elles à la conscience? Précisément sous la forme de représentations semblables. En effet, des représentations de même *qualité* pour l'esprit, comme la couleur rouge, la couleur rose, la couleur pourpre, sont des représentations de même *siège* dans le cerveau : les représentations visuelles ont pour siège commun les centres visuels du cerveau; les représentations de l'ouïe ont pour siège commun le centre auditif; notre cerveau a des casiers tout faits à l'avance, tout préparés par la sélection naturelle : ces casiers sont ses diverses régions. Dans le centre visuel dorment toutes les images de la vue, triées et mises à part; dans le centre auditif sommeillent toutes les images de l'ouïe. De plus, les parties du cerveau sont reliées par des intermédiaires. Toute impression ébranle donc, par une contagion inévitable, les parties contiguës et similaires du cerveau, puis celles mêmes qui, plus éloignées, conséquemment différentes, sont cependant encore unies aux premières par des fibres conductrices. Qu'une image particulière de la vue, comme celle de la couleur rouge, ébranle le centre visuel, cet ébranlement se répandra par diffusion dans le centre visuel tout entier, il suscitera l'image plus ou moins précise d'autres couleurs similaires, ou encore celle de la couleur en général, puis, par une sélection nouvelle, celle de l'étendue, et ainsi de suite. De là cette loi établie par M. Spencer : — Toute représentation tend à s'agrèger avec les représentations semblables en vertu de l'identité de leur siège cérébral. — Nous croyons avec M. Spencer que c'est l'unique loi de l'association des idées.

Les autres lois, en effet, sont secondaires, fondées sur des rencontres accidentelles et superficielles entre les idées : la loi en question est primitive, essentielle, fondée sur l'organisation stable du cerveau, qui elle-même résulte de l'action constante de la nature sur l'homme. Les rencontres fortuites d'impressions ne produisent un lien durable que si elles aboutissent à une classification et viennent se ranger sous quelque loi inscrite dans notre système nerveux. M. Spencer a montré que cette classification se fait tout d'abord d'une façon automatique, par la seule diffusion du courant nerveux dans le cerveau. Dès que nous voyons une rose rouge, cette image se range d'elle-même dans la classe des objets visibles, puis dans la sous-classe des objets rouges, puis dans la sous-classe des fleurs, etc. Cette série de classifications est immédiate, aussi involontaire que la propagation d'un ébranlement à la masse de l'air ou de l'eau. Le semblable, dans le cerveau, s'associe mécaniquement avec le

semblable : voilà le ressort moteur des idées et souvenirs dans la conscience.

Il est certain que la classification, qui, au premier abord, paraît une fonction tout intellectuelle et rationnelle, renferme un côté mécanique et fonctionne d'abord comme une merveilleuse machine à calculer. Grâce à l'organisation du cerveau, produit de l'accumulation des siècles, chaque impression vient d'elle-même se placer dans sa case, qui, à son tour, vient se placer dans une case plus grande, et celle-ci dans une autre, comme par un emboîtement successif. Le seul tort de M. Spencer est d'avoir immédiatement identifié cet emboîtement des images similaires avec la conscience de leur similarité, qui a besoin d'une explication particulière, et avec la reconnaissance de la similitude entre le passé et le présent, opération encore plus compliquée. M. Spencer n'en a pas moins le mérite d'avoir posé la loi qui nous permet de ramener à l'unité les deux opinions en présence relativement à l'association des idées. Point de contiguïté, dirons-nous, sans similarité. Objectivement, la contiguïté elle-même est une espèce de similarité, sous le rapport de l'espace et du temps, car c'est une rencontre dans un même temps et dans un même espace, qui aboutit toujours à une certaine fusion des mouvements les plus opposés dans une forme commune de mouvement. Subjectivement, la contiguïté devient toujours, pour la conscience, une certaine similarité. Le seul fait de s'apercevoir que des choses disparates coïncident, comme une vive lumière, un son, une douleur, est déjà une conscience de similitude au sein même de la différence. Ce jugement suppose une réaction de la conscience par rapport aux sensations qui lui arrivent, et c'est cette réaction qui constitue la synthèse mentale. Cette synthèse, sans doute, ne peut avoir lieu qu'entre des termes déjà donnés par un pur automatisme, mais la conscience achève et perpétue la soudure déjà commencée par la simple coïncidence mécanique.

Il résulte de ce qui précède que l'association a divers stades. Au plus bas degré, le cerveau peut lier des impressions indépendamment de l'intelligence, sinon d'une sourde sensibilité. Nous pouvons ensuite nous souvenir et prendre conscience d'une coïncidence qui s'était marquée mécaniquement dans le cerveau sans avoir été alors *remarquée* par l'intelligence. Parfois aussi, les termes intermédiaires entre deux idées conscientes échappent eux-mêmes à la conscience. On sait que Hamilton comparait ce phénomène à la transmission du mouvement à travers une rangée de billes : la première se meut, les billes intermédiaires n'ont qu'un mouvement intestin, la dernière a un mouvement visible. Rappelons encore que, quand les vibrations cérébrales sont trop rapides ou trop uniformes,

elles échappent à la conscience, et nous comprendrons que certaines idées puissent surgir dans le temps en vertu d'un arrangement qui a eu lieu dans l'espace, entre des cellules que notre esprit ignore. C'est la sélection inconsciente. Ainsi, pendant le sommeil, s'organise dans le cerveau de l'enfant la leçon étudiée la veille. La loi de contiguïté est alors presque seule en action. Tant que cette loi prédomine, les choses ne s'associent que selon des réactions mécaniques ; mais, dès que la conscience s'éveille, une nouvelle force d'organisation se manifeste. Le cerveau ne connaissait guère que la contiguïté, dont la similarité est une conséquence ; l'intelligence ne connaît guère que la similitude, dont la contiguïté est pour elle une simple espèce et une ébauche. Des ressemblances les plus extérieures et les plus superficielles, comme celles qui tiennent à de simples coïncidences de temps ou de lieu, la pensée dégage peu à peu des ressemblances plus intimes et plus profondes : la conscience est donc une force organisatrice qui réagit sur les représentations et les ordonne selon une règle d'harmonie, comme un instrument façonné par un grand maître qui rejetterait de soi-même les discordances pour n'admettre que les accords.

En agissant ainsi, la conscience obéit à la loi universelle d'économie, qui veut que toute force s'exerce avec la moindre dépense possible : le rapprochement des semblables, en effet, permet à la conscience d'embrasser d'un même regard une foule d'objets et de produire le plus grand travail avec le moindre effort. Cette loi, à son tour, se rattache à la loi de conservation, qui joue le principal rôle dans la sélection des idées comme dans celle des espèces. Nous avons dit que les idées sont des espèces et que la lutte des idées est une lutte d'espèces ; en voilà une preuve nouvelle : l'humanité porte dans sa tête les embranchemens, les ordres, les classes, les familles, les genres, des Cuvier, des Geoffroy Saint-Hilaire et des Jussieu. Nous avons dans notre cerveau le raccourci du règne minéral, du règne végétal, du règne animal ; chaque idée individuelle n'est qu'un membre d'un groupe plus vaste dans lequel elle rentre : la concurrence des idées aboutit au triomphe de celles qui réalisent le mieux les conditions vitales de leur espèce par l'élimination de tous les accidens défavorables et par la sélection de tous les accidens favorables. Dans la tête de Franklin, le paratonnerre était préparé d'avance, et l'accident apparent, mais en réalité nécessaire, qui y fit se joindre les idées d'étincelle électrique et de foudre, introduisit dans le monde des idées une espèce nouvelle et viable.

Pour reconstruire un monde nouveau selon ses besoins, l'esprit est obligé préalablement, comme l'ont montré MM. Martineau et



James, de dissocier ce qui avait été associé par la simple habitude et par la fréquence des simples contiguïtés. Le savant ne doit-il pas d'abord séparer l'idée de combustion d'avec toutes ses associations habituelles, — dégagement de flamme et destruction de l'objet brûlé, etc., — pour pouvoir l'associer ensuite avec l'idée de cette respiration qui entretient la vie? Si donc la conscience n'est pas la force primitive d'association, c'est elle qui, en réagissant sur les associations arrivées du dehors, devient la force principale de dissociation et d'analyse. Selon M. Spencer, cette rupture des associations primitives et cette sélection des ressemblances cachées se ferait par la simple variation des circonstances extérieures, qui nous présentent les mêmes objets dans des groupes différens; mais il est clair qu'il faut aussi considérer l'influence de ce milieu intérieur qui est la conscience même, sous les trois formes de l'intelligence, de la sensibilité, de la volonté. Les idées de l'intelligence entrent comme facteurs dans cet ensemble de « circonstances » qui dissolvent les associations primitives et en composent de nouvelles. On en peut dire autant, comme nous allons le voir, de nos sentimens et de nos volitions.

D'abord, la loi même de similarité se confond avec la loi qui veut que l'être sensible tende à son plus grand plaisir, car la similarité, en permettant la plus grande activité avec le moindre effort, produit par cela même du plaisir : le seul fait qu'une nouvelle expérience coïncide avec une expérience ancienne engendre un sentiment agréable. L'enfant sourit au visage qu'il retrouve le même. Si les contrastes nous plaisent, c'est qu'ils ont lieu au sein de la ressemblance et la font ressortir : ils nous donnent à la fois la jouissance de l'ancien et celle du nouveau, distinctes et cependant unies. Enfin, c'est déjà jouir que se souvenir, car c'est contempler des semblables et doubler sans effort le présent avec le passé; de là cette volupté secrète qui se retrouve jusque dans le souvenir de la douleur. L'émotion apparaît ainsi au fond de la mémoire, comme le ressort caché de l'association des idées et le principal moyen de la synthèse mentale.

Aussi les mêmes objets ne réveillent pas les mêmes souvenirs quand nous sommes gais ou quand nous sommes tristes. Il y a en nous une disposition générale de la sensibilité et comme un ton général de notre humeur qui repousse ce qui lui est contraire et attire ce qui lui est conforme. On pourrait appeler cette loi d'association « loi de sélection sensible, » puisqu'elle fait de notre sensibilité une force d'attraction et de répulsion. Les idées ne s'enchaînent pas seulement par des rapports tout mécaniques et logiques; elles s'enchaînent par un rapport d'adaptation à nos sentimens. Nous



regrettons que M. Ferri, dans son étude sur la psychologie de l'association, n'ait rien dit de cette loi essentielle, qui nous montre dans l'émotion le principe le plus efficace de l'association comme de la conservation des souvenirs. M. Ferri cite pourtant lui-même un exemple qui aurait pu le mettre sur la voie. Un jour, piqué par une mouche, il se rappela tout à coup un enfant que jadis, étant lui-même fort jeune, il avait vu couché sur son lit de mort. Pourquoi cette vision subite? « D'abord, dit-il, j'étais couché sur mon lit au moment même de ce souvenir; première concordance; puis j'avais vu le visage de l'enfant piqué par les mouches; mais, que de fois j'ai éprouvé le même inconvénient sans avoir le même souvenir! Enfin je remarque que la vue du cadavre m'avait causé alors une profonde tristesse et que tout à l'heure aussi j'étais triste. » C'est donc la similarité d'émotion, c'est l'état de la sensibilité qui a été la puissance dominatrice et déterminante; ici encore les idées empruntent leur principale force aux sentimens qui les animent, et la conscience, au lieu de réfléchir passivement les impressions, réagit pour les accepter ou les repousser.

Ce pouvoir de réaction mentale, quand il est réfléchi, constitue la volonté, dont l'action sélective sur les idées se nomme l'attention. Demandons-nous d'abord en quoi consiste l'attention volontaire et consciente. Au point de vue physiologique, elle est une concentration d'efforts musculaires dans une direction déterminée. Si je veux faire attention à un objet que je regarde, écoute, palpe, flaire ou savoure, je produis des efforts musculaires dans la direction de mes divers sens: je tends les muscles de ma main pour mieux palper, ceux de mes yeux pour les accommoder à l'objet et à la lumière, etc. Ces mouvemens sont visibles. Même quand je fais attention à la simple représentation d'un objet absent, je commence les mêmes mouvemens. L'idée la plus pure, encore une fois, contient toujours quelque représentation sensible, est toujours accompagnée de quelque mouvement et de quelque effort: dans la méditation, cet effort se manifeste sur le visage même par la tension et l'immobilité des traits. L'attention est donc un phénomène « d'innervation motrice. » C'est pour cela qu'elle produit, comme l'expérience le prouve, un afflux sanguin correspondant à l'afflux nerveux et à la dépense des nerfs, que le sang doit réparer. De là combustion et chaleur à la tête, phénomènes d'électricité, etc.

On peut en déduire le véritable pouvoir de l'attention consciente sur la sélection des idées. La première loi, c'est que *l'attention diminue la force des représentations dont elle se détourne*. C'est ainsi, on le sait, que Pascal diminuait l'intensité de violentes douleurs en concentrant son attention sur un problème de géométrie.

— Cet effet s'explique par la loi de l'équilibre et de l'équivalence des forces. Si je concentre l'innervation sur un point, je la diminue par cela même sur d'autres points. Une petite douleur peut même en soulager une grande : on se mord la langue pour sentir moins une violence souffrance, on dépense du mouvement en gestes convulsifs pour retirer de l'innervation à un point du corps violemment atteint et pour diminuer ainsi la douleur. L'attention produit de même ce que les physiologistes appellent un effet suspensif et « inhibitoire » sur les centres affectés par la douleur, tout comme je puis, par ma volonté, produire pendant quelques instans un effet suspensif sur ma respiration.

Il résulte de la loi précédente qu'un excès d'attention consciente et de méditation volontaire peut parfois nuire au succès d'une opération ou d'une recherche, — comme la recherche d'un souvenir oublié, — mais en tant seulement que cette opération est automatique. Si un pianiste exercé veut faire attention à toutes les notes d'une gamme rapide, il contrarie, au lieu de les favoriser, le jeu automatique de ses mains et les associations inconscientes de ses mouvemens, car il leur enlève au profit de sa conscience une partie de l'innervation nécessaire. De même, quand nous cherchons un souvenir, si nous concentrons trop notre attention sur un point, nous empêchons le courant nerveux de se répandre dans les divers groupes de fibres cérébrales et d'associations aboutissant à l'objet cherché. Dès lors, pour peu que nous ne soyons pas dans la bonne voie, plus nous cherchons et moins nous trouvons. Au contraire, laissons l'esprit se détendre et le courant nerveux s'irradier : il arrive qu'après un certain temps l'association cherchée se produit spontanément; en s'étendant de courans en courans, l'espèce d'aimantation cérébrale a fini par « induire, » parmi les courans sympathiques, celui qui répond à l'idée cherchée. La *méditation* et l'*inspiration* spontanées ne sont donc pas en raison directe l'une de l'autre. L'inspiration spontanée est due à l'automatisme des associations d'idées, qui fonctionnent dans le cerveau d'une manière souvent inconsciente pour nous. La méditation peut l'entraver quand elle lui dérobe une partie de l'innervation nécessaire. Mais, même dans ce cas, la conscience se manifeste comme une force qui intervient dans le cours des idées : alors même qu'elle le détourne, elle montre encore son pouvoir. Si elle est parfois un obstacle au lieu d'une aide, toujours elle agit, nulle part elle n'apparaît comme un « accompagnement » passif et inefficace.

La véritable utilité de la conscience, dans l'inspiration, c'est de poser le but et l'effet final à atteindre : les moyens se présentent ensuite d'eux-mêmes en vue de la fin. Ainsi procèdent l'orateur et

l'artiste inspirés. Nous nous proposons telle idée, a dit M. Ravaisson dans une de ses pages les plus éloquentes et les plus souvent citées : « des profondeurs de la mémoire sort aussitôt tout ce qui peut y servir des trésors qu'elle contient. Nous voulons tel mouvement, et, sous l'influence médiatrice de l'imagination, qui traduit pour ainsi dire dans le langage de la sensibilité les dictées de l'intelligence, du fond de notre être émergent des mouvemens élémentaires dont le mouvement voulu est le terme et l'accomplissement. Ainsi arrivaient, à l'appel d'un chant, selon la fable antique, et s'arrangeaient, comme d'eux-mêmes, en murailles et en tours, de dociles matériaux (1). » M. de Hartmann dit semblablement que, la volonté ayant posé le but, « l'inconscient » intervient pour le réaliser; mais cet inconscient, selon nous, n'est autre que le travail cérébral et, au lieu de voir ici un exemple de finalité mystérieuse, une inspiration providentielle, une magie divine, nous y voyons une série de mouvemens enchaînés par les lois du choc et de l'équivalence des forces. Le *dieu* inspireur des poètes et des artistes, c'est la marée montante des associations, où toutes les ondes nerveuses, sous l'attraction d'une force commune, se soulèvent et s'entraînent dans la masse frémissante du cerveau.

La conscience n'a pas pour cela le rôle passif que lui prêtent MM. Ribot et Maudsley : non-seulement c'est elle qui pose la fin et l'idée principale, mais c'est elle encore qui dirige le cours même des idées secondaires. Sans doute elle ne peut empêcher l'association de lui offrir telle et telle idée, mais elle peut rejeter ce que l'automatisme lui offre, jusqu'à ce qu'il lui offre ce qui convient à son projet. C'est ainsi que la conscience refait sur un plan nouveau ce qu'avait ébauché un mécanisme inconscient. Bien plus, outre sa puissance négative de refus, la conscience a aussi le pouvoir positif d'accroître par la réflexion la force des idées propres à son dessein; or, quand une idée, devenue ainsi prédominante, a multiplié sa propre force en se réfléchissant sur elle-même, elle devient un centre d'attraction irrésistible pour toutes les autres idées et produit ainsi parmi elles une sélection intelligente. Outre l'inspiration spontanée dont nous parlions tout à l'heure, il peut donc exister une inspiration réfléchie qui, au lieu de se faire dans l'obscurité de l'inconscience, s'accomplit au grand jour de la conscience. L'organisme même en ressent les effets : la réflexion, par le courant nerveux plus intense qu'elle produit dans une direction déterminée, rend les nerfs plus sensibles à des impressions faibles, de sorte que l'ouïe, la vue, le

(1) *La Philosophie en France au XIX<sup>e</sup> siècle.*



tact, l'odorat, le goût, gagnent en finesse et distinguent des différences qui, sans cela, n'auraient pas été distinctes : c'est là une loi de l'attention bien connue. N'a-t-on pas cent fois remarqué qu'en dégustant un vin on en reconnaît l'arôme et le cru? qu'en flairant une odeur composée de rose, de jasmin et de violette, on en peut discerner les principaux élémens? Les nerfs sont comme des cordes de violon qui vibrent mieux et plus rapidement quand elles sont tendues. Et cette loi en entraîne une autre. L'attention consciente, en réalisant ainsi une partie des conditions nécessaires à la perception, rend la perception plus prompte en même temps que plus facile. La vitesse de la perception est augmentée. C'est ce que prouvent les expériences « psychophysiques » qui montrent que, si je suis attentif, la durée nécessaire à la perception devient de plus en plus voisine de zéro. C'est que la perception à laquelle on fait *attention* est *attendue*, donc *pressentie*, donc déjà partiellement *sentie* et *commencée*; la conséquence est une plus grande rapidité dans l'achèvement. Quelquefois même l'attente suffit à produire la sensation attendue, qui devient ainsi hallucinatoire; c'est ce qu'ont bien montré MM. James Sully et Richet. Faites croire à des personnes qu'il y a dans un jeu de cartes une carte magnétisée qui leur donnera des sensations électriques, la plupart croiront sentir des frissons, des secousses dans la main, des éblouissemens dans la vue. En un mot, faire attention à une représentation, c'est l'accroître et l'achever en soi-même, comme si notre main passait à l'encre un dessin vaguement crayonné. Le souvenir cherché est un souvenir dont on a trouvé le commencement; le problème posé est un problème dont la solution se prépare. De là cette puissance des idées directrices, des idées-forces, trop méconnue par ceux qui font de la conscience une lueur inerte et extérieure aux choses qu'elle éclaire. Les grandes idées qui dirigent les penseurs sont des soleils qui agissent par leur lumière même et non pas seulement, comme les autres, par une gravitation en apparence indépendante de leur lumière.

Non-seulement la conscience, sous sa forme réfléchie, a ainsi le pouvoir de *réagir* sur la conservation et sur l'association mécanique des idées, mais encore elle est absolument nécessaire à cette troisième fonction qui est la vraie caractéristique de la mémoire mentale, la reconnaissance des souvenirs. L'automatisme que nous avons décrit explique simplement la renaissance des idées semblables et non leur reconnaissance comme semblables. Cette reconnaissance sera l'objet de notre prochaine étude. Dès à présent, nous pouvons conclure que, dans ses deux premières fonctions, la mémoire est indivisiblement physique et mentale, physique pour le



spectateur du dehors, mentale pour le spectateur du dedans. En premier lieu, si les idées ou images survivent dans la lutte et se *conservent*, c'est qu'elles enveloppent à des degrés divers des sentimens tendant à se satisfaire par tels mouvemens; les idées sont des forces parce qu'elles recouvrent des appétits plus ou moins vagues ou précis. En second lieu, si les idées se *renouellent*, c'est le plus souvent en vertu de la même force, en vertu du lien qui unit tels mouvemens à tels sentimens, et qui a établi comme conséquences dans le cerveau tels arcs réflexes, telles voies de communication toutes prêtes à recevoir les courans nerveux. La contiguïté de ces courans produit dans la conscience la similarité des impressions, et cette similarité réagit pour adapter tout le reste à sa loi. Sur ces deux premiers points, nous regrettons que M. Ribot, comme M. Maudsley, s'en soit tenu trop exclusivement au côté physique et qu'il n'ait pas étudié l'action spontanée de la sensibilité ou de l'appétit, puis l'action réfléchie de la conscience sur la conservation des souvenirs et sur leur reproduction. Dans la conservation des idées, la conscience n'est pas un enregistrement passif, ni une reproduction des choses toute machinale. En outre, après avoir été à l'origine un simple témoin de la lutte des idées, la conscience finit par être la grande force de sélection parmi elles et tend à devenir de plus en plus dominante dans l'humanité : purement imitatrice au début, elle devient créatrice. La conscience n'est donc ni si haut ni si bas que la placent ses admirateurs ou ses détracteurs : elle n'est pas une puissance séparée et indépendante du mécanisme naturel, mais elle n'est pas non plus un simple effet accidentel et superficiel de ce mécanisme. Si elle s'élève trop, « je l'abaisse; » si elle s'abaisse, « je la relève. »

ALFRED FOUILLE.

---

LE

# PAYS DES TURCOMANS

---

I.

L'année dernière, lors de mon séjour à Kizil-Arvat, la nouvelle province russe, connue sous le nom de territoire Transcaspien, était administrée par un gouverneur militaire résidant à Askabad et dépendant du gouverneur-général du Caucase; elle se divisait en trois districts: celui de Manghichlak, habité par les Kirghiz Adaïs et par environ 400 *kibitkas* (tentes) de Turcomans Tekkés; celui de l'Atrek, limité à l'ouest par la mer Caspienne et au sud par la Perse, habité par des tribus turcomanes yomoudes et goklanes: et celui d'Askabad, s'étendant de Kizil-Arvat à Baba-Dourma, comprenant l'oasis de l'Akhal-Tekké, habité par environ 100,000 Tekkés, la tribu turcomane la plus sauvage.

L'oasis de l'Akhal, bordée au sud-ouest par les monts du Kopet-Dagh, est un des pays les plus riches de l'Asie centrale: c'est une bande de terre fertile d'environ 240 verstes de longueur et d'une largeur inégale, dépendant de la quantité d'eau que fournissent les ariks (canaux) et les ruisseaux qui descendent des flancs abrupts du Kopet-Dagh. Il n'existe pas de véritables rivières, les grandes vallées étant toutes longitudinales, elles déversent leurs eaux dans la mer Caspienne par l'Atrek et le Gourghen. Partout où l'eau fait défaut, l'oasis est interrompue par des sables ou des régions rocailleuses; les villages se groupent le long des ariks parfois en grandes agglo-

mérations ; toute la contrée porte les vestiges d'une ancienne civilisation : on y voit même les ruines de plusieurs grandes villes, mais sur l'origine desquelles les indigènes n'ont aucune notion.

C'est en 1869 que les Russes se fixèrent pour la première fois sur le rivage oriental de la mer Caspienne. Le général Stoliétof y fonda la station militaire de Krasnovodsk sur l'emplacement d'un village de pêcheurs cosaques. En 1871, les Russes s'emparèrent de Tchikichliar, à l'embouchure de l'Atrek, mais cet établissement fut abandonné, peu après son occupation, à cause de son voisinage aride et insalubre. La rade de Tchikichliar n'offrait du reste qu'un mauvais mouillage ; le général Lazaref en fit cependant son point de départ, en 1878, lorsqu'il fut chargé d'une expédition contre les Tekkés, qui exerçaient leurs brigandages jusque sous les murs de Krasnovodsk. Méconnaissant le nombre et le courage des ennemis solidement retranchés derrière les murs de Ghéok-Tépé, les Russes furent battus. Il fallait, pour conserver au nom russe son prestige, s'emparer à tout prix de Ghéok-Tépé. Cette importante mission fut confiée au général Skobélef. Quoique les péripéties de cette lutte soient connues, nous en donnerons quelques détails tirés des lettres d'un compatriote, officier dans l'armée russe.

Skobélef, prévoyant les difficultés d'une marche dans le désert, divisa son armée en deux colonnes devant partir, l'une de Tchikichliar, l'autre de la baie de Michaïlovsk, pour se réunir à Bami, fort tekké, à l'entrée de l'Akhal ; et, bien que le chemin de fer de la baie de Michaïlovsk à Kizil-Arvat n'ait été entièrement livré à la circulation qu'en septembre 1881, le général en utilisa quelques tronçons pour transporter son matériel et une partie de ses troupes. Le 10 juin, l'avant-garde, commandée par Skobélef, s'empara de Bami ; l'ayant fortifié et approvisionné, le général, avec 400 hommes et 16 canons, poussa, en juillet, une reconnaissance jusque sous les murs de Ghéok-Tépé, mais ce ne fut que dans les derniers jours de décembre 1880 qu'il put investir cette place avec 58 bouches à feu et 8,000 hommes.

Ghéok-Tépé formait un grand carré de 8 verstes de tour, dont les murs en terre glaise, hauts de 7 mètres et d'une épaisseur considérable, étaient entourés d'un fossé en partie plein d'eau. Trois forts avancés, occupés par d'excellens tireurs, en défendaient les approches, pendant qu'au nord-est un monticule, en forme de cavalier, et armé d'un gros obusier, dominait toute la place. Dans l'intérieur de cette forteresse, commandée par le fameux Tokma-Serdar, les Tekkés avaient dressé près de 9,000 tentes pour abriter la population de l'oasis, qui s'y était réfugiée, de sorte qu'au moment de l'attaque, Ghéok-Tépé renfermait bien 30,000 à 40,000 per-

sonnes ; la forteresse était en outre défendue par un corps de 7,000 cavaliers.

Dès l'abord, Skobélef comprit la difficulté de s'emparer de la position par un coup de main et résolut d'en faire le siège. Les Russes ayant capturé deux Tekkés, il permit à ces prisonniers de rentrer dans la forteresse avec la mission d'engager la garnison à se rendre, ou, en cas de refus, à faire sortir les vieillards, les femmes et les enfans. La réponse ne tarda guère ; Tokma-Serdar renvoya dans un sac les têtes des deux émissaires, accompagnées d'un billet plein d'injures.

Un jour que Skobélef inspectait de près les fortifications des ennemis, il fut assailli par une grêle de balles ; plusieurs soldats de son escorte furent blessés. Quelques officiers l'ayant engagé à ne pas exposer témérairement sa vie, le général, pour toute réponse, se fit apporter une chaise et du thé, s'assit à 300 mètres de l'ennemi et continua d'étudier attentivement la place en fumant et en dégustant son thé, pendant que les balles sifflaient autour de lui. Mais lorsque le gros obusier du cavalier se mit de la partie et qu'un projectile vint s'enfoncer dans le sol à quelques pas de sa chaise, Skobélef tira son bonnet aux artilleurs et regagna lentement son état-major.

Le bombardement commença bientôt, et les tranchées furent poussées avec vigueur, au milieu des sorties fréquentes des assiégés. En un clin d'œil, malgré un feu roulant de mousqueterie, les canons étaient envahis. Les Tekkés se précipitaient aveuglément sur l'infanterie, sautant par-dessus les cadavres ; ils saisissaient d'une main les fusils des Russes, les sabraient de l'autre avec une telle fureur qu'à certains endroits le sol était couvert de têtes, d'épaules, de bras, de mains et de jambes. Rien de plus terrible que ces combats corps à corps, dans lesquels on n'entendait plus que le ferraillement des armes blanches, des juremens étouffés, la voix des officiers, de sourds gémissemens, des cris déchirans, puis des *allah* et des *hourrah*. Parlant de ce siège mémorable, Skobélef raconte le fait suivant : « Les Tekkés, dans leurs attaques nocturnes, s'élançaient sur les parapets de mes tranchées et là, dominant mes tirailleurs placés dans les fossés, ils les sabraient d'en haut sans qu'il me fût possible de les protéger, lorsqu'un soir, faisant ma ronde aux avant-postes, j'entendis un soldat dire à son camarade : — Le général a tort de nous placer la nuit dans les fossés, car les Tekkés sautent sur les parapets et nous assomment sans que nous puissions nous défendre. S'il nous plaçait à dix pas en arrière, les Tekkés seraient obligés de descendre dans les tranchées, où nous pourrions les exterminer sans danger. — Ce fut une révélation pour



moi, et, le lendemain matin, des centaines d'ennemis gisaient au fond des fossés. » Le soldat en question reçut la croix de Saint-George.

Les tranchées étant suffisamment avancées, l'assaut fut fixé au 12 janvier. Le 12, au matin, le canon commença son œuvre de destruction. Les murs s'écroulaient dans les fossés pendant que les défenseurs bouchaient les brèches avec des sacs pleins de terre pour rouler quelques instans après déchirés au pied des remparts ; quand les brèches furent assez larges pour permettre l'assaut, l'artillerie transforma l'intérieur de la forteresse en enfer. Qu'on se figure cette immense place couverte de soldats, serrés en masses compactes près des créneaux et des brèches, ainsi que 7,000 femmes et enfans réfugiés dans leurs kikitkas en feutre et dans des niches creusées dans les murs, exposés au tir rapide de tant de bouches à feu, vomissant à chaque minute des centaines d'obus qui éclataient au milieu de cette foule, et l'on aura une légère idée de ce qui s'y passait. Soudain on entendit une détonation formidable, la terre trembla, une colonne noire s'éleva au ciel ; c'était une mine qui venait de détruire une partie des fortifications et de ses défenseurs. Les Russes se jetèrent dans les brèches, une lutte terrible à l'arme blanche s'ensuivit, et les Tekkés, cette fois, abandonnèrent la position, poursuivis par les cosaques, qui les sabraient sans pitié. Le soir, dans l'intérieur de la citadelle, on ramassa 6,000 cadavres ; 1,500 femmes et enfans blessés, les seuls survivans, affolés de terreur, erraient dans ces ruines.

La prise de cette place eut un tel retentissement dans l'Akhal que toute résistance cessa aussitôt, et la tribu turcomane la plus sauvage, la plus indomptée, offrit sa soumission aux vainqueurs. Les chefs des villages, et jusqu'à Tokma-Serdar, le défenseur de Ghéok-Tépé, vinrent jurer fidélité au quartier-général.

Le nouveau district de l'Akhal, dont le chef-lieu est Askabad, compte près de 60,000 kikitkas, habitées par des Tekkés (chèvres, dénomination qui leur vient probablement de l'agilité avec laquelle ils escaladent à cheval les flancs escarpés des montagnes qui bordent leur oasis au sud). Les Tekkés forment également la majeure partie de la population de l'oasis de Merv. Suivant Grodekof, ils habitaient jadis la presqu'île de Manghihlak, d'où ils furent chassés en 1718 par des Kalmouks, — Vambéry dit par les Kaïzaks. Fuyant au sud, ils délogèrent les Yomoudes de Kizil-Arvat, ils s'emparèrent de l'Akhal après en avoir expulsé les Kourdes et les Aliélis, et se déclarèrent tributaires du khan de Khiva, auquel ils payaient une contribution d'un chameau par village et fournissaient des otages, tout en reconnaissant la suprématie de la Perse sous Nadir-Chah, ce qui

ne les empêchait nullement de faire de fréquentes incursions à main armée dans les pays de leurs deux suzerains. En 1855, les Tekkés battirent l'armée de Mohammed Emin, khan de Khiva, qui fut tué dans une rencontre près de Saraks; depuis cette époque, ils se déclarèrent indépendans, guerroyant sans cesse contre Khiva, Boukhara et la Perse.

Les Tekkés se divisent en deux grandes familles (Ottamich, Tokhtamich), qui se subdivisent en quatre tribus (Bek, Vakil; Bakhechi-Dach-Ayak, Tchitchmas), lesquelles à leur tour se ramifient à l'infini. Ils sont musulmans sunnites, et, comme tous les Turcomans, suivant leur richesse, passent de la vie nomade à la vie sédentaire. Au centre des champs qu'ils cultivent s'élèvent leurs forteresses, vastes murs en terre glaise flanqués parfois de tours, où une seule porte donne accès. Ces forteresses, appelées *Kala*, ne sont généralement habitées qu'aux époques des semailles et des récoltes; le reste du temps, l'aoul suit ses troupeaux dans les pâturages, et ce n'est que quand un ennemi est signalé qu'ils dressent leurs kibikas dans les enceintes fortifiées, dont ils barricadent l'entrée.

Jusqu'à leur soumission à la Russie, les Tekkés ne reconnaissaient aucune autorité et leur administration était des plus simples. Une assemblée d'*ichanes* et de notables des différens aouls traitaient les affaires intéressant toute la tribu, comme, par exemple, la levée en masse. Cette assemblée nommait aussi les khans, dont l'un résidait à Merv et l'autre à Askabad dans l'Akhal. La cérémonie de l'investiture était on ne peut plus républicaine; le doyen de l'assemblée disait tout simplement à l'élu : « Tu seras khan, » et lorsque ce fonctionnaire cessait de plaire à ses turbulens électeurs, ceux-ci le déposaient en lui disant : « Tu ne seras plus khan. »

La dignité de khan n'était, du reste, guère enviée; on ne rendait à ce chef aucun honneur, et son influence était presque nulle; le khan représentait le pouvoir exécutif et disposait de 40 *djiguites* pour exécuter ses ordres; c'était réellement le premier serviteur de sa tribu; il n'avait pas même le droit de prélever les impôts. Le titre de khan était encore octroyé exceptionnellement, comme distinction honorifique, à ceux qui avaient fait preuve d'une grande bravoure dans les guerres.

Le khan le plus célèbre de l'Akhal fut Nour-Verdi, de la tribu des Vakils; il battit les Khivans en 1855, les Persans en 1861 et les Russes devant Ghéok-Tépé en 1869. Ayant anéanti les Saryks à la tête de 2,000 Tekkés, cet acte de bravoure lui valut d'épouser Gouldjamal, la plus belle et la plus intelligente fille de Merv. Les biens qu'il acquit par ce mariage lui permirent de résider tantôt dans l'Akhal, tantôt sur les bords du Mourgab. Intrépide, juste et hospitalier, ce

prince jouit d'une grande influence jusqu'en 1880. Il mourut à l'âge de cinquante ans; son fils Makhtoum-Kouli-Khan lui succéda, mais il n'avait pas les éminentes qualités de son père.

Comme chez tous les Turcomans, nous retrouvons parmi les Tekkés les *tchourys*, sédentaires et les *tcharras*, nomades; les troupeaux forment l'unique richesse de ces derniers; ils élèvent de grands et robustes chameaux, une excellente race de moutons, mais ce sont surtout leurs chevaux qui ont acquis la plus grande réputation même en dehors des frontières de l'Asie centrale. Déjà du temps d'Alexandre le Grand, les chevaux de la Sogdiane étaient célèbres. Marco Polo, parlant des excellens chevaux de l'Asie centrale, que la légende faisait descendre de Bucéphale, dit qu'ils avaient les sabots si durs qu'on ne les ferrait pas. Si le cheval tekké descend directement de cette race, son sang a été fréquemment renouvelé; ainsi Timour, voulant l'améliorer, distribua 5,000 jumens arabes aux Turcomans, et dans notre siècle Nasr-Eddin leur en donna 600. Néanmoins, le cheval tekké actuel n'offre pas les signes caractéristiques de la race arabe: il ressemble plutôt au pur sang anglais: grand, sec, à membres grêles, au poitrail étroit, il a le cou long et mince, le garrot extrêmement relevé, la tête souvent lourde, l'arrière-main comparativement peu développée. Il manque à ce cheval le signe distinctif de l'arabe: l'attache de la queue haute. Le cheval tekké a la croupe souvent tombante et, par suite, un vilain port de queue, la tête busquée, ou au moins droite, presque toujours lourde et disproportionnée; l'œil en revanche est remarquablement grand.

Les Tekkés n'ont pas de haras, le cheval est élevé dans l'aoul, et les jumens seules suivent aux pâturages les troupeaux des *tcharras*; on les monte peu, elles ne servent à transporter le cavalier qu'à de petites distances. Élevé au milieu des habitations, l'étalon, doux pour le cavalier, est d'une intelligence rare.

Un proverbe turcoman dit: « Pour faire un cheval du poulain, le propriétaire se fait chien (se sacrifie). » Mais ce n'est là qu'un dicton de paresseux, car l'étrille et la brosse sont inconnues: le pansage se réduit à sa plus simple expression. Armé de son couteau, le Turcoman gratte le cheval, toujours dans le sens du poil, et se contente ensuite de le lisser soit avec la manche de son *khulat* (1) ou avec un morceau de feutre. Le poulain reste couvert nuit et jour de pièces de feutre dont le nombre augmente avec son âge. Deux ou trois feutres en forme de chabraque couvrent le garrot des che-

(1) Long vêtement en forme de robe de chambre, sans poches, à manches longues et étroites sur le poignet, porté par tous les habitans de l'Asie centrale.



vaux adultes, généralement sillonné de blessures, et ne se soulève qu'avec les plus grandes précautions ; le Tekké prétend que l'air et le soleil surtout sont nuisibles à cette partie si délicate de l'épine dorsale.

C'est sur ces feutres que repose la selle en bois et en corne, ressemblant au bois de l'ancienne selle hongroise, privée de panneaux, et dont le pommeau, en fer de lance, est très allongé. La première couverture, d'un tissu multicolore de soie et coton, couvrant le cheval de la naissance du cou à la croupe, se passe par-dessus la selle et se croise sur le poitrail, puis un second feutre plus grand recouvre le cheval depuis les oreilles jusqu'à la naissance de la queue ; enfin une troisième couverture, généralement blanche et richement brodée, complète l'accoutrement du coursier. Cinq ouvertures sont ménagées dans tous les feutres pour laisser passer le pommeau de la selle, les étrivières et la dernière sangle, qui fait entièrement le tour de cette vaste enveloppe qui ne quittera le cheval qu'aux jours des grandes courses ; le reste du temps, été comme hiver, nuit et jour, le coursier du désert restera couvert de ses chauds vêtemens. C'est, disent les Tekkés, pour que la graisse de nos montures fonde ; et, de fait, elles n'ont que des muscles. L'épiderme et le poil, par suite de cet excès de couvertures, sont d'une finesse comme on ne les voit chez aucun autre cheval ; le poil luisant produit des robes invraisemblables, des alezans couleur bronze et vieil or, d'un effet surprenant au soleil.

L'entraînement du cheval est parfaitement entendu par les Tekkés ; tout en développant son action, ils arrivent à réduire sa nourriture et surtout l'eau à un minimum incroyable ; la luzerne séchée se remplace par de la paille hachée, et notre avoine par de la farine d'orge mélangée de graisse de mouton. Les Turcomans font usage de peu de remèdes dans les maladies des chevaux ; les saignées, la diète et les traitemens empiriques jouent un grand rôle ; j'ai néanmoins appris chez eux plusieurs procédés de traitement qui m'ont rendu de bons services. Ainsi j'ai guéri les boiteries d'épaule en appliquant un feutre préalablement bouilli dans de l'eau saturée de sel ; quant aux blessures de garrot, si fréquentes en voyage, grâce au traitement tekké, elles ne m'ont jamais mis un cheval hors de service. Après avoir lavé la blessure avec de l'eau tiède, je faisais appliquer pendant la nuit une pâte de crottins de cheval délayés dans de l'eau chaude ; le lendemain, après un lavage consciencieux, toujours à l'eau tiède, un morceau de feutre carbonisé, posé sur la blessure, la cicatrisait dans les vingt-quatre heures.

Lorsque le cheval est dessellé, les couvertures sont maintenues par une sangle faisant quatre fois le tour du corps ; le premier tour



à la place où se sangle chez nous le cheval, le second se croise sous le ventre à la hauteur des reins ; ainsi vêtu, le cheval, attaché à une longue corde ou à une chaîne, reste entravé à proximité de la kibitka. Par suite du frottement continu des couvertures sur le cou, la crinière ne se développe que faiblement, ou pas du tout, et là où elle se montre, on la coupe avec des ciseaux ; le Tekké ne laisse au cheval que le toupet du front ; la queue est longue, mais peu fournie. Le Turcoman ne connaît pas le mors, la bride qu'il emploie est mince ; il ne se sert ni d'éperons ni de cravache, inutiles à cause des couvertures du cheval ; le fouet minuscule qu'il porte n'est qu'un joujou. Il est rare de voir le Tekké châtier son cheval, et si cela lui arrive, il relèvera les feutres qui en couvrent la croupe, ce qui donne lieu à une opération fort compliquée, pendant laquelle sa colère a le temps de se calmer.

Le Tekké monte les rênes flottantes, laissant toute liberté à son cheval, qui par nature a un beau port de tête, et qui choisit lui-même avec un instinct remarquable son chemin à travers les défilés escarpés des montagnes. Juché très haut sur la selle, les couvertures obligent le cavalier à tenir les jambes très écartées et droites, l'étrier chaussé ; au galop, le cavalier est debout sur ses étriers, le corps penché en avant. Le cheval tekké n'a que deux allures, le galop et un pas qui tourne à l'amble ou au pas tierce ; c'est avec cette allure que le Turcoman fait ses grandes traites de huit jours, à raison de 200 verstes en moyenne par jour, restant en selle vingt heures sur les vingt-quatre. J'ai été frappé de retrouver dans l'Akhal les mêmes superstitions à l'égard des chevaux que chez les Cosaques de l'Oural ; ainsi, un cheval ayant un pied blanc aux extrémités opposées porte malheur au propriétaire ; le cheval buvant dans son blanc est le signe que la femme du cavalier lui est infidèle.

Peut-être n'est-ce pas tant la race du cheval turcoman qui en fait la supériorité que le travail qu'on en exige. L'*alamane* (*razzia* à main armée) a créé les chevaux tekkés et développé leurs qualités merveilleuses ; quand les *alamanes* deviendront impossibles et que les Tekkés ne dresseront plus leurs chevaux pour ces longues expéditions, ils tomberont au-dessous de ceux des Yemralis, qui offrent un type plus parfait à nos yeux. Si le Turcoman est capable d'affection, il la garde pour son cheval, avec qui il partagera sa dernière poignée d'orge comme sa dernière goutte d'eau. N'étant jamais battu, cet animal est d'un caractère remarquablement doux avec les hommes, quoique féroce avec ses semblables : quand un étalon parvient à se détacher, il s'engage des combats parfois terribles et des plus dangereux pour ceux qui s'approchent : il est inutile de s'in-

terposer si le propriétaire n'est pas présent ; celui-ci, en revanche, avec son simple : *Dour! dour!* (tranquille) parvient souvent à apaiser son coursier, tandis qu'un étranger y risquerait ses os. Mais l'amour du Tekké pour son cheval n'est pas si désintéressé, car le cheval, c'est son gagne-pain, la source de sa richesse. Si le Tekké est sale, vêtu de haillons sordides, s'il ne déploie même pas de luxe dans ses armes, son cheval et sa femme donnent l'idée de son aisance ; les harnais et les brides sont plaqués d'argent, tout comme sa femme est couverte de bijoux précieux, fruits des alamanes.

Le proverbe turcoman dit : « On clouerait plus facilement chaque grain de sable du désert que de fixer le Turcmène, » et : « Le Turcmène à cheval ne connaît pas son père. » Sauvage, indomptable, puissamment aidé par son rapide coursier, il est devenu, grâce à la lâcheté de ses voisins, le brigand redouté qui, pendant de longues années, portait la terreur sur son passage. L'alamane était le but de son existence, le seul moyen d'acquérir la réputation et la fortune ; l'*alamanetchik*, qui ailleurs s'appellerait voleur de grand chemin, loin d'être méprisé, était chanté par les poètes comme un preux chevalier. Cette chasse à l'homme, dirigée contre une tribu ennemie, procurait au vainqueur des bestiaux et des prisonniers produisant une rançon considérable. De leurs incursions en pays d'infidèles, comme la Perse, les alamanetchiks ramenaient des troupeaux de *kizilbakh* (terme de mépris donné aux Persans) qui alimentaient les marchés d'esclaves de l'Asie centrale.

Le nombre des cavaliers prenant part à une alamane variait de 3 à 1,000, et quelquefois davantage. Si le Turcoman, dans son aoul, n'admet pas de maître ; dans l'alamane, il se donnait un chef auquel il obéissait aveuglément. La connaissance des chemins, des puits, le don du commandement, joints au courage personnel, étaient nécessaires pour devenir *serdar* (chef d'expédition) ; le courage personnel, seul, donnait le titre de *batter* ou *batyr* (preux, chevalier). Dans l'Akhal, qui a produit les plus fameux serdars des dernières guerres, il y en avait dont la spécialité consistait à diriger les alamanes dans les états de l'émir de Boukhara ; d'autres, connaissant les ressources et les puits du grand désert, menaient leurs bandes contre les Turcomans de Khiva ; enfin les plus nombreux dirigeaient leurs expéditions au sud-ouest, sur les provinces de Boudjournod, de Kélat et de Déréghez. Le métier d'alamanetchik exigeait un bon cheval, des armes, du courage et le mépris de la mort. Si les chaleurs imposaient en général une trêve aux alamanes des Turcomans, les Tekkés exerçaient leur métier durant toute l'année ; pour eux, il n'y avait pas de saison morte.

Les nouvelles marchent vite dans l'Akhal ; aussi, dès que le bruit

se répandait qu'un des grands serdars organisait une expédition, on voyait les alamanetchiks accourir de tous côtés pour se mettre sous ses ordres. Le serdar fixait le lieu et la date du rendez-vous général, mais ne confiait à personne le but de l'expédition. Au jour du départ, les cavaliers montés sur leurs étalons, fraîchement entraînés, menant souvent un cheval de rechange en laisse, se réunissaient autour de leur chef. Du moment que l'alamane se mettait en marche, le serdar devenait maître absolu de ses hommes, exerçant sur eux le droit de vie et de mort. Si l'expédition se dirigeait en Perse, cette troupe silencieuse escaladait de nuit les contreforts du Kopet-Dagh et s'engouffrait dans les précipices des montagnes par des chemins impossibles, pour s'arrêter le jour dans des cachettes connues du serdar seul. L'alamane avait-elle pour but une localité de la plaine fertile du Khorassan, arrivé sur le versant méridional des montagnes, la troupe s'arrêtait, les provisions de graisse de mouton et d'orge, ainsi que les chevaux de main, étaient laissés dans un abri inaccessible, sous la surveillance de quelques cavaliers. La journée se passait à préparer l'attaque, et vers la brume, les combattans quittant leur retraite, fondaient sur un fort kourde ou sur un village de la plaine, tâchant de s'introduire dans l'intérieur du bourg au moment de la rentrée des troupeaux. Cette manœuvre réussissait-elle, un horrible carnage s'ensuivait. Le pillage terminé, ces brigands poussaient devant eux la population valide et regagnaient les montagnes.

Une autre tactique employée surtout contre les forteresses kourdes, consistait à employer des échelles d'assaut, au moyen desquelles ils s'introduisaient dans les murs pendant que les habitans se livraient au sommeil. Chilva-Tchechné fut pris de cette façon. Sur une population de 480 personnes, 40 seulement purent échapper, tout le reste fut massacré, ou emmené dans l'esclavage. L'un des survivans de ce malheureux bourg me reconta à Chilva-Tchechné même cette scène effrayante. Les Tekkés tuaient pour le plaisir de tuer ; les manches retroussées, armés du *ptchak*, couteau long et effilé, ils « travaillaient, » suivant son expression, pour assouvir leur soif de sang. Il n'entrait pas dans leur tactique de faire des sièges : l'alamane ne procédait que par surprises nocturnes ; s'ils rencontraient de la résistance, les plus braves se battaient pendant que les autres pillaient et emmenaient les prisonniers.

Les Tekkés inspiraient partout une terreur si grande que leurs attaques étaient presque toujours couronnées de succès. Une fois dans la place, il était rare que la population affolée eût assez de courage pour chasser les agresseurs, si petit que fût leur nombre. Les détails de ces sacs, que je me suis fait raconter sur place par



les Kourdes, dépassent toute imagination. Les assaillans trouvaient-ils la place gardée et défendue, ils se retiraient généralement pour s'attaquer à une proie plus facile. Se risquaient-ils dans la plaine, c'était pour fondre sur les caravanes en poussant de grands cris. Avant la prise de Ghéok-Tépé, la grande route de Méched à Téhéran était tellement infestée par les Tekkés que les caravanes partaient de Chakroud à époques fixes, escortées d'infanterie, de cavalerie et même d'artillerie. La crainte des Turcomans était si grande que pas un cultivateur ne sortait pour travailler ses terres sans être armé. Ils avaient bâti sur leurs champs des tours rondes à entrée extrêmement petite, où ils se réfugiaient à la vue seule d'un cavalier turcoman, ayant bien soin d'en boucher l'orifice avec des pierres amoncelées dans l'intérieur.

Lorsque les Kourdes des forteresses se rassemblaient parfois en grand nombre pour délivrer les prisonniers et les troupeaux, ils attendaient les ravisseurs dans les gorges de leurs montagnes et leur livraient des combats acharnés, dans lesquels les Tekkés se faisaient exterminer jusqu'au dernier. Ces champs de bataille sont marqués par de nombreuses pyramides élevées en commémoration des morts; j'en ai vu plus d'un de ces cimetières dans les défilés de l'Ala-Dagh!

La population iranienne de la plaine offrait un champ d'activité plus facile aux brigands. On raconte qu'un Persan bien armé, attaqué par un brigand, l'avait vaincu : « Que fais-tu, s'écria l'adversaire terrassé, ne sais-tu pas que je suis Tekké? » A ces mots, le Persan fut pris d'une telle frayeur qu'il se laissa garrotter et emmener prisonnier par le Tekké que tout à l'heure il tenait en son pouvoir. Grodékof rapporte que, lors de la grande famine qui ravagea la Perse en 1871, la population iranienne des environs de Sarakhs était arrivée à un tel degré de lâcheté que les plus pauvres Tekkés, armés seulement d'un gourdin et montés sur un âne, chassaient devant eux les habitans des villages pour les vendre sur le marché de Merv. Si la marche à travers les montagnes avant l'attaque se faisait de nuit et silencieusement, le retour heureux, comme de raison, dépendait de la vitesse des chevaux. Les enfans et les femmes jeunes et jolies étaient attachés en croupe, et, avec cette double charge, le cheval devait faire parfois sans arrêt des centaines de verstes qui le séparaient de l'aoul de son maître. Les hommes vigoureux, le carcan au cou, dont la chaîne longue et lourde était attachée au pommeau de la selle, animés par le fouet de l'alamanetchik, couraient jusqu'à l'épuisement de leurs forces. Si la retraite était précipitée et si le prisonnier ne pouvait pas avancer assez vite, un coup de sabre mettait un terme à ses souffrances.



Le sentiment de pitié paraît manquer entièrement au Turcoman : l'esclave n'est, à ses yeux, qu'une marchandise ; sa barbarie et sa cruauté ne connaissent pas de bornes. Des esclaves transportés de Sarakhs à Merv disent avoir parcouru ce chemin sans nourriture ; c'est tout au plus si une gorgée d'eau leur était donnée lorsqu'ils tombaient d'inanition. Le retour des alamanetchiks, annoncé à l'avance par une estafette, donnait lieu à des réjouissances ; tous les habitans de l'aoul venaient au-devant d'eux pour admirer plus tôt ces guerriers courageux et leur riche butin.

M. Vambéry rapporte (il y a vingt ans de cela), qu'au retour d'une alamane, un jeune Turcoman ayant raconté ses exploits aux habitans de l'aoul, tous le suivirent pour voir ses prisonniers ; Vambéry en fit de même et voici ce qu'il vit : « Au milieu d'une tente se trouvaient étendus deux Persans, pâles, couverts de sang et de poussière dont on enferrait les membres ; les fers de l'un étant trop étroits, le Turcoman y faisait entrer ses chevilles de force sans s'inquiéter de ses cris déchirans. Dans un coin, deux enfans tremblans étaient assis à terre, regardant tristement le Persan torturé, car c'était leur père ; ils avaient bien envie de pleurer, mais les regards terribles du brigand les en empêchaient. Une jeune fille de quinze à seize ans, les cheveux en désordre, les vêtemens déchirés et couverts de sang était accroupie dans un autre coin et sanglotait. Quelques Turcomanes, poussées par la curiosité, lui demandèrent si elle était blessée : « Je ne suis pas blessée, répondit-elle en pleurant ; ce sang est celui de ma bonne mère. » Elle raconta ensuite comment elle avait été mise en croupe sur le coursier de son ravisseur pendant que sa mère devait suivre à pied, attachée à l'étrier. Après une course d'une heure, sa mère, épuisée, s'affaissa sur le sol ; le Turcoman essaya d'abord de ranimer ses forces à coups de fouet : n'y réussissant pas et ne voulant pas rester en arrière, il tira son sabre et lui abattit la tête ; le sang, jaillissant, avait éclaboussé la jeune fille, le cheval et le cavalier. » Et, pendant que ceci se passait dans la tente, les parens du brigand étaient occupés au dehors à examiner le butin : les matrones palpaient avidement les ustensiles de ménage, les enfans sautaient autour de ces dépouilles, dont ils s'affublaient en riant.

Si, jusqu'à la conquête de Khiva, l'alamane et la vente des esclaves produisaient la richesse dans les aouls, l'année 1873 mit fin à cet état de choses ; ne pouvant plus vendre leurs prisonniers, les Tekkés se contentaient de les maltraiter pour obtenir une forte rançon. Depuis l'occupation de l'Akhal par la Russie, la population paisible et laborieuse du Khorassan est débarrassée de ce fléau. La prospérité renaîtra dans ces belles contrées, et quand les Saryks et

les Salors seront définitivement soumis au tsar, la mission de la Russie sera terminée. De l'Afghanistan jusqu'aux limites de la Sibérie, l'ordre et la tranquillité régneront, après des siècles de luttes, et l'Asie centrale redeviendra, sous l'égide d'un gouvernement fort, ce qu'elle fut jadis, un des pays les plus privilégiés du globe.

## II.

Le 17 janvier, je quittais avec satisfaction le triste séjour de Kizil-Arvat, où cependant j'avais trouvé une vraie providence dans la personne du général Meyer, qui m'avait en particulier pourvu d'un serdar officiel chargé de m'escorter à travers l'oasis de l'Akhal. Un mot d'abord sur ce guide, Bachi-Serdar. C'était un des plus redoutés chefs d'expédition des Tekkés; c'est lui qui, en 1874, dirigeait l'alamane sur Kélat, où il fit plus de deux cents prisonniers. Ses anciens cavaliers disaient de lui : « Son *ptchak* a percé plus de poitrines que son maître n'a de poils dans sa barbe. » Bachi-Serdar n'était pas causeur; comme je lui reprochais un jour de ne jamais parler de ses exploits, il me répondit : « L'homme qui tue n'en parle pas; la langue et le couteau effilés ne se trouvent guère chez le même homme. » Je le vois encore devant moi, dirigeant à travers les sables ma petite colonne, monté sur un énorme étalon tekké, dont la robe dorée, d'une couleur que je n'ai vue que dans l'Akhal, disparaissait presque sous trois couvertures de feutre. Il est âgé de cinquante-trois ans, et les traits durs de son visage, sillonné de balafres, portent l'empreinte du type mongol très prononcé; il est plutôt maigre, et toute son allure dénote une grande force physique; je l'ai rarement vu sortir de son impassibilité, il ne crie ni ne se fâche jamais. Chose curieuse : parmi ces brigands, tout au contraire du reste des Orientaux, les jurons ne sont pas de mise; l'épithète grossière que le musulman applique à la mère ou à la fille de celui qu'il veut injurier n'est pas connue dans leur langue. « Lâche! » est la plus grave insulte entre Tekkés.

C'est par étapes de 50 à 60 verstes que nous avons parcouru l'Akhal, mettant ainsi cinq jours, sans compter les arrêts, pour arriver à Askabad. Nous demandions chaque soir l'hospitalité dans une forteresse ou un aoul tekké et nous étions reçus toujours courtoisement par les Turcomans, qui comptent comme un honneur la visite du serdar. L'hospitalité est sacrée aux Turcomans; elle est gratuite et obligatoire entre eux, mais ils ne l'exercent qu'à contre-cœur; en revanche, ils sont toujours empressés pour l'étranger qui paie largement. Aussi mettait-on tout en œuvre pour circonvenir mon serdar, et, si j'avais écouté ses conseils, je me serais arrêté dans

chaque kibitka de l'Akhal, et mon voyage aurait duré une éternité. Ayant envoyé mes gros bagages en avant, je ne marchais qu'avec mes chevaux de selle et mes gens, dont le nombre était très réduit depuis mon entrée en Turcomanie. Cependant j'avais douze chevaux et dix cavaliers pour lesquels chaque soir il fallait trouver la nourriture. Le Tekké, depuis la conquête, est très pauvre; les provisions même étant hors de prix, avec un train semblable on ne peut honnêtement accepter une hospitalité gratuite de ces pauvres nomades. Si les étapes à travers le pays des Tekkés m'ont coûté gros, elles me laissent de bien intéressans souvenirs des longues soirées passées sous la *yourte*, rendez-vous des hommes influens qui venaient en *tomacha* (spectacle ou réjouissance publique) entendre le *Frenghi* parler de son pays lointain. Les femmes préparaient le *pilau* (riz et mouton rôti): mes domestiques offraient le thé, et souvent les causeries se prolongeaient tard dans la nuit.

Rarement, pendant ces assemblées du soir, les femmes mariées, ou en état de l'être, se hasardaient dans la société des hommes; elles se tiennent à l'écart, se couvrant le bas du visage de leur *bou-roundjouk* (mantille de soie) en signe de respect: les jeunes filles et les vieilles matrones seules ne se voilent point. Cependant le matin, quand j'étais seule, elles se glissaient furtivement dans la tente, curieuses comme de vraies filles d'Ève; elles venaient assister à la toilette de l'étranger, le questionnant sur le contenu de son nécessaire, qui les intéressait au plus haut point.

Le costume de la femme tekkée, tout en étant très simple, est propre à faire valoir ses charmes: il consiste en une longue chemise flottante, en soie rouge ou bleue, qui n'est retenue par aucune ceinture. La chemise, autour du cou et jusqu'au bas de la taille, est surchargée de monnaies et de plaques d'argent, formant une espèce de cuirasse, auxquelles sont mêlées de petites clochettes en argent qui tintent à chaque pas. Ces monnaies, ces plaques, ces clochettes, comme aussi les bracelets dont les femmes tekkées sont couvertes, dénotent non-seulement la richesse du mari, mais aussi son courage, car ces bijoux, quoique travaillés par les artistes indigènes d'après le goût turcoman, proviennent des expéditions de l'époux, dont la femme porte les trophées. Sur la tête, les femmes mariées portent un petit bonnet rond, brodé, d'où s'échappe leur abondante chevelure. La jeune fille porte les cheveux tressés et découverts.

La femme tekkée est belle, grande et svelte; elle est la seule femme de l'Asie centrale qui sache marcher. Rien de plus gracieux qu'une fille de cette race allant quérir l'eau dans quelque puits et portant sur l'épaule la grande amphore; mainte fois je me suis arrêté pour jouir de ce spectacle, qui me faisait oublier les affreux masques de Khiva et de Boukhara. Il me restait encore quelques



bracelets, des colliers et des bibelots que je distribuais à mes jolies visiteuses; en échange, elles venaient m'apporter des ouvrages de leurs mains. Car la femme tekkée est une artiste; nos belles dames d'Europe seraient bien surprises si elles voyaient ce qu'une pauvre sauvage sait faire de ses doigts; j'ai des broderies des *bouound-jouks* qui sont de vraies merveilles. Les tapis qu'elles confectionnent sont les plus beaux et les plus durables de tous. Ils sont d'ailleurs hors de prix, puisque, dans l'Akhal même, on paie une petite descente de lit, si elle est belle, à raison de 40 roubles, soit 100 francs. J'ai vu de grands ouvrages de ce genre estimés de 8,000 à 10,000 francs. Et cette même femme, au besoin, devient une héroïne; lors de la prise de Ghéok-Tépé par les Russes, les femmes combattaient à côté des hommes; une branche de leurs longs ciseaux, fixée au bout d'un bâton, formait la lance dont plus d'un soldat russe porte encore la marque aujourd'hui.

Quoique la polygamie soit très en vogue en Turcomanie, les femmes gardent une certaine autorité; il n'est pas rare d'en voir qui exercent une influence sur les affaires communes. Ainsi à Merv, récemment, la veuve de Nour-Verdi-Khan jouissait d'une grande réputation, et les Tekkés disaient: « C'est elle qui règne à Merv. » Ici aussi, l'amour fait des victimes: à mon passage à Boudjnourd, une belle éplorée est venue me supplier de lui venir en aide. Elle venait de quitter l'Akhal avec un homme qu'elle aimait, ayant abandonné son mari. L'agent russe à Boudjnourd, sur la plainte du mari, avait fait arrêter l'amant, qui se trouvait déjà sous clé. Par malheur, le coupable, non content d'enlever la femme, avait pris au mari une demi-douzaine de chameaux, et, pour ce fait, on le réclamait à Askabad comme simple voleur. La justice étant saisie, je dus, bien à regret, déclarer à la sollicitieuse que mon intervention n'aurait abouti à rien. Elle ne versa pas une larme, mais m'assura froidement qu'on la couperait plutôt en morceaux que de la faire retourner chez son mari. Détail curieux: sur sa propre demande, l'homme qu'elle avait suivi et qui, de son côté, avait laissé deux femmes légitimes dans l'Akhal, leur avait envoyé les moyens de le rejoindre: elle ne voulait pas que la réputation de son amant fût ternie par le fait qu'il aurait abandonné ses femmes sans moyens d'existence.

La femme est achetée au père par le fiancé; le *kalim* (prix d'achat) consistait jadis en un certain nombre d'esclaves fixé d'avance; si, au jour convenu, l'acquéreur n'avait pu réunir la somme exigée, le mariage ne durait que quelques jours, et le père reprenait sa fille jusqu'à ce que la dette fût entièrement soldée. Avant la conquête russe, le prix d'une femme variait entre 1,200 et 2,000 fr.; mais depuis le massacre de Ghéok-Tépé le nombre des femmes est



de beaucoup supérieur à celui des hommes, et le prix en a notablement diminué. Les femmes tekkées n'épousent que des Tekkés ; au contraire, si les alamanetchiks ramenaient de belles Iraniennes, il leur arrivait de les garder sous leurs tentes, soit comme esclaves, soit comme épouses. La femme tekkée est laborieuse ; en dehors des travaux domestiques, c'est elle qui tisse et confectionne les vêtemens. La femme qui se marie apporte en dot un certain nombre de feutres qu'elle a fabriqués dans ses loisirs, parmi lesquels doit figurer une couverture très fine pour le cheval de son époux. Un de leurs proverbes dit : « Plus le feutre pour le coursier est fin, plus l'amour pour le cavalier est grand. » Le divorce se pratique sans grandes formalités et sans jugement, mais l'infidélité de la femme donne au mari le droit de la tuer. Voici un autre dicton turcoman qui a force de loi : « La honte est pire que la mort. »

Les femmes tekkées, n'étant ni enfermées dans un harem, ni entièrement voilées, jouissent presque des mêmes droits que les hommes, avec lesquels elles s'entretiennent aussi librement que chez nous. Les aventures romanesques, les drames même ne manquent pas dans l'Akhal, témoin le fait suivant. Koul-Batter-Serdar avait une fille dont la beauté était célèbre dans l'oasis entière. Svelte, gracieuse, la nature l'avait douée d'une chevelure superbe et d'un regard si doux, que plus d'un jeune Tekké, plus d'un barbon même en avait été cruellement blessé. Tous ces adorateurs perdaient leur peine, la belle aimait depuis longtemps. Un rival de l'homme préféré médita leur perte. Il se porta à la rencontre de Koul-Batter, qui revenait d'un alamane, pour lui insinuer que sa fille, pendant son absence, avait été déshonorée. La fille du serdar reçut son père à l'entrée de sa demeure. Koul-Batter, persuadé de sa honte, eut à peine mis pied à terre qu'il tira son poignard et le plongea dans le sein de son enfant. Les aksakals ayant réussi à prouver l'innocence de la victime, l'instigateur du crime dut comparaître devant l'assemblée des anciens, qui le condamna à mort pour calomnie. L'exécution eut lieu séance tenante : chacun des assistans perça l'infâme de son couteau.

Les récits des aventures chevaleresques forment la base de la conversation des Turcomans, comme le tabac et le thé, celle de leurs dépenses ; s'ils sont très bavards entre eux, ils sont circonspects vis-à-vis de l'étranger, qui a beaucoup de peine à obtenir des renseignemens sur leurs mœurs. A l'exception des mollahs, les Tekkés sont illettrés, mais très rusés dans la réplique et, quoique le mensonge leur répugne, ils savent donner des réponses si ambiguës qu'on fait bien de se méfier. C'est vraiment au Turcoman que « la parole a été donnée pour cacher ses pensées. » Cependant ces enfans du désert possèdent une belle qualité qui a même frappé les

Russes : il ne s'est jamais trouvé d'espion parmi eux. Le traître est mis à mort par sa tribu sans aucune forme de procès, sa famille chassée et ses biens détruits, car la trahison est considérée ici comme le plus grand crime.

De Kizil-Arvat à Kodch, la route est d'une monotonie désespérante ; à Artelman, nous campons au bord d'un ruisseau dont l'eau a un goût sulfureux très prononcé ; on me montre le tombeau d'un saint guérissant les maladies cutanées. Les monceaux de loques déposées en *ex-voto* par les fidèles autour de ce lieu attestent la vertu bienfaisante du saint ou plutôt de la source sulfureuse. A mesure que nous avançons, les montagnes à notre droite, auxquelles les Russes ont donné le nom de Kopet-Dagh, deviennent plus escarpées ; à notre gauche, nous avons la plaine immense, les sables sans fin ; les forteresses se présentent plus voisines les unes des autres. Nous traversons des plaines ouvertes, dans lesquelles, aux yourtes, ont succédé des logemens construits en briques ou en terre durcie au soleil : ce sont, comme Ghéok-Tépé, des aouls dont les habitans restaient sur place toute l'année pour cultiver les grands jardins clos de murailles et garantir la contrée contre les attaques des Kourdes des montagnes, qui parfois arrivaient en grand nombre piller dans l'Akhal. L'intérieur de ces lieux fortifiés, s'ils sont habités, est occupé, soit par des kibitkas en feutre, en tout semblables aux yourtes des Kirghiz, sauf que le toit est moins conique, soit par les habitations des tchomrys, huttes en terre carrées ou rondes, recouvertes de feutre ou de paille : on y voit aussi des kibitkas dont les parois sont en roseaux.

Rien de plus gai que l'intérieur d'une forteresse tekkée. Nous sommes aux premiers jours de janvier, et les champs commencent à verdier ; au milieu de la journée, le soleil est chaud, et je m'établis de préférence, quand je fais une halte, sur des tapis qu'on étale devant les yourtes ; celles-ci, bien alignées, forment des rues. Attachés à des piquets, les chevaux, recouverts de leurs épaisses couvertures, regardent de leurs grands yeux intelligens tout ce qui les entoure ; les lévriers turcomans, dans leurs poses gracieuses, se chauffent au soleil, et, devant les yourtes, les jeunes filles et les femmes travaillent à leur ouvrage de tapisserie. Pour satisfaire leur curiosité native, elles trouvent toujours moyen de se rapprocher de notre groupe : les prétextes abondent : c'est un agneau qui s'est écarté et qu'il faut chercher, c'est un enfant à prendre dans les bras, etc. ; elles savent s'asseoir avec une grâce charmante, et chacun de leurs mouvemens est empreint d'une noblesse innée. Et dire que cette foule si calme et polie, qui écoute avec tant de déférence et d'attention mes récits, est formée par ces terribles massacreurs dont l'apparition subite glaçait d'horreur tout ce qu'ils ap-

prochaient ! « Qu'auriez-vous fait de moi, demandais-je un jour à Bachi-Serdar, si j'étais venu au milieu de vous il y a quatre ans ? — Tu aurais été une bonne prise, me répondit-il fort tranquillement, car on aurait beaucoup payé pour ta rançon. » J'emporte comme précieux souvenir de ce pays la chaîne et le carcan dont se servait Bachi-Serdar dans ses expéditions. « Prends-les, m'a-t-il dit : les beaux temps sont passés, Bachi-Serdar n'est plus un guerrier ; s'il doit faire usage de ses armes, ce sera au service du tsar, qui nous a défendu de faire des prisonniers. » Je note ici que le Turcoman a accepté entièrement la domination russe. Il dit à ce propos : « Nous avons combattu le khan de Khiva, l'émir de Boukhara, le shah de Perse ; nous sommes sortis victorieux de tous les combats ; encore aujourd'hui, quoique bien réduits, nous enlèverions Téhéran si on nous laissait faire. Quant au Russe, il a pris trois ans avec ses canons pour nous soumettre ; nous ne pouvons oublier qu'il a tué nos pères et nos plus braves guerriers ; mais nous le servons honnêtement, car nous le respectons comme un vainqueur brave et loyal. L'Anglais, pendant douze ans, nous a poussés à la lutte et nous a tout promis ; il n'a rien tenu ; celui-là, nous le détestons. » Mais le grand nombre des femmes et l'inaction des hommes ont produit un mauvais effet sur la population mâle ; les vieillards voient avec tristesse les fâcheux effets de l'eau-de-vie et de l'opium, qui, inconnus avant la conquête, commencent déjà à faire des victimes. « Si nos vainqueurs ne sont pas plus sévères à cet égard, d'ici à quelques années les Turcomans auront oublié leur ancienne honnêteté, me dit Bachi-Serdar ; jadis il n'y avait pas de voleurs parmi nous ; si cela continue de la sorte, Tekké et voleur sera la même chose. »

Les Turcomans sont des joueurs d'échecs hors ligne : si vous voyez quelque part un rassemblement d'hommes, vous pouvez être sûr qu'il s'agit d'une partie d'échecs. Accroupis par terre, l'échiquier devant eux, deux champions sont aux prises ; les spectateurs s'associent à la partie en pariant un ou deux *krans* (monnaie persane valant un franc) ; pour l'un ou l'autre joueur, les enjeux s'élèvent parfois à des sommes respectables, car il y a des parties auxquelles on vient assister de très loin, suivant la force des joueurs. A chaque beau coup, tout l'auditoire applaudit ; les cris et l'allégresse sont à leur comble quand un coup décisif est joué. C'est au jeu seul que j'ai vu le Tekké démentir cet imperturbable sang-froid qui fait de lui une exception, même en Asie.

Entre Ghéok-Tépé et Askabad, l'oasis atteint sa plus grande largeur ; c'est une suite ininterrompue de villages fortifiés, au milieu des champs, protégés par des tours rondes, qui servent de refuge aux cultivateurs en cas d'alerte. Le reste de l'année, les tentes sui-

vant les troupeaux dans leurs pâturages, soit autour des puits dans le désert, soit dans les montagnes, il ne vient plus dans ces forts que quelques hommes qui se relèvent à tour de rôle pour entretenir les *ariks* et pourvoir à la distribution des eaux sur les champs. Les Tekkés ne travaillent guère. Jadis les esclaves qu'ils enlevaient en Perse cultivaient leurs terrains. Ils doivent à ces esclaves les plantations d'arbres fruitiers et surtout de vigne qu'on voit en grande quantité dans les environs d'Askabad. Aujourd'hui c'est à leurs femmes qu'incombe cette besogne.

Dans l'Akhal comme dans le Miankal (l'oasis du Zeravchan), l'eau fait la richesse du cultivateur; nous y retrouvons également les *arikaksakals* (inspecteurs des canaux), connus ici sous le nom de *mikrab*. Ils surveillent la distribution de l'eau et nomment les travailleurs. Les Tekkés seuls, dans cette oasis, possèdent l'eau, qu'ils vendent ou louent parfois pour une partie de la récolte. La longue chaîne de montagnes arides qui longe l'Akhal au sud présente cette particularité qu'il n'y existe pas de ruisseaux dans les vallées, la formation des couches et la porosité des roches laissant filtrer intérieurement les eaux jusqu'au bas de ces montagnes. C'est en creusant à leur pied des puits, souvent d'une profondeur de 25 mètres et distans les uns des autres de trente à cinquante pas, qu'on rencontre des sources qui, rassemblées dans des canaux souterrains en maçonnerie, hauts de 2 mètres, aboutissent dans la plaine à une certaine distance où elles alimentent les ariks.

Dans la soirée de notre cinquième journée de marche depuis Kizil-Arvat, nous voyons se dessiner dans la plaine, devant nous, la colonie russe d'Askabad; avec son petit fort, son église et ses maisons blanches à la russe, c'est propre et gai. Sortie de terre en trois années, cette ville improvisée prend déjà un aspect coquet. Une double lignée de boutiques forme une large rue où s'étalent les produits de l'Occident, parmi lesquels les liqueurs et l'eau-de-vie tiennent la première place; quant aux marchands, ce sont des Arméniens arrivés comme cantiniers à la suite de l'armée; ils ont gagné gros, lors de la conquête, quand les soldats russes troquaient des poignées de bijoux tekkés, ou d'admirables tapis, contre une bouteille de *rodka*. Mais si le temps n'est plus où le simple troupiér maniait l'argent au *poud*, ils se rattrapent sur les malheureux que la nécessité pousse sous leurs fourches caudines. Un artiste capillaire, appelé pour me débarrasser d'une chevelure exorbitante poussée dans le désert et qui me donnait l'apparence d'un sauvage, me demanda 5 roubles pour cette opération; faisant l'office de tailleur en même temps, il me fit, pour réparations très urgentes à ma toilette, une note dont le montant eût en Europe payé le plus beau costume de Pool.



Mon interprète, qui m'avait précédé d'une journée pour préparer les logis, avait déniché pour moi une maisonnette avec une grande cour pour les chevaux et mon escorte. Je trouvai mon lit de camp dressé avec de beaux draps bien blancs, et le poêle que je porte parmi mes bagages allumé; aussi, quand, sorti du hammam et dûment débarrassé de la terrible vermine qui est un des fléaux des voyages en Asie centrale, je m'assis devant une bonne soupe aux choux, je me sentis fort satisfait, je le fus plus encore quand, à cette soupe réconfortante, succéda un plat qui vaguement me rappelait ma patrie; c'était une aimable surprise de la femme de mon propriétaire, brave Allemande des colonies du Volga, qui, sachant que je venais de bien loin, avait espéré retrouver un compatriote; elle vint, toute rouge et toute confuse, de derrière ses fourneaux, me présenter sa petite famille, tous vrais *kalbasniks* (charcutiers, sobriquet que le Russe applique aux Allemands). Cette nuit-là, j'ai dormi comme un roi; j'avais 4,000 kilomètres à longues étapes derrière moi et j'étais décidé à faire en ce lieu un temps d'arrêt pour réparer mes forces.

## III.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je m'acheminai le lendemain vers la demeure du gouverneur de la Transcaspie; je me demandais comment je serais accueilli par cet homme tout-puissant pour lequel je n'avais guère de recommandations officielles et que je savais ne pas être au mieux avec mon protecteur, le général Tchernâïef. Un mot de lui et j'aurais pu être forcé de rebrousser chemin, car on ne passe pas si facilement la frontière, qui, à ma connaissance, de ce côté du moins, n'a été abordée par aucun touriste. Mais j'eus le bonheur de trouver dans la personne du général Komarof un grand savant, archéologue et entomologiste distingué et en même temps un vrai gentilhomme russe, hospitalier et bien disposé pour l'étranger arrivé de si loin. Le général gouverneur de la Transcaspie m'a fait par sa bonté oublier les impressions fâcheuses de Kizil-Arvat. J'ai passé mes meilleures heures à Askabad, dans sa maison, où une charmante famille tout européenne rassemble autour d'elle tout ce que la ville contient de gens du monde. Les collections archéologiques du général, commencées au Caucase, contiennent de véritables trésors, et je dois à sa générosité une collection numismatique et des produits de fouilles que je compte parmi les plus précieux objets rapportés de mes voyages.

Quoiqu'il fût extrêmement occupé et préoccupé, — car pendant mon séjour à Askabad, il se jouait une partie fort sérieuse : l'an-

nexion pacifique de Merv, — il trouva néanmoins le temps de me montrer ses trésors et de faire avec moi de la photographie. J'ai assisté aux premiers succès obtenus par la pointe en avant du détachement qui a passé la frontière de Baba-Dourma et déterminé l'envoi de la grande députation de Merv à Askabad ; mais il m'a été donné de jouir d'un coup d'œil bien autrement intéressant. Je dinais tranquillement ce jour-là chez le chef de l'escadron indigène, le lieutenant Lopatinski ; nous venions de vider quelques bouteilles d'excellent vin de Kakhétie, venant du Caucase, quand son ordonnance, un Teherkesse, vint lui annoncer l'arrivée de 40 cavaliers indigènes de son escadron, ramenant les *koul* (esclaves) de Merv. Un curieux spectacle nous attendait : devant la demeure du lieutenant était rangé le peloton arrivé de l'oasis, choisi parmi les plus hardis cavaliers : ces hommes, montés sur leurs chevaux, faisaient plaisir à voir dans le costume pittoresque du pays, armés en guerre et couverts de la poussière de la longue route qu'ils venaient de parcourir. Dix-sept d'entre eux portaient en croupe des êtres humains, hâves et décharnés, au regard effaré ; il y avait des enfans et des femmes dans le nombre. Nous avions devant nous les derniers esclaves persans, enlevés par une alamane de Merv, dans l'automne de 1883, sur les frontières du Khorassan persan et restitués au gouvernement russe sur la demande du général Komarof.

C'était assurément un étrange contraste que ces Tekkés, tous anciens alamanetchiks, aujourd'hui enrégimentés au service du tsar, allant à Merv enlever des esclaves pour les amener à Askabad, afin que le gouvernement russe les remit en liberté. Les malheureux ne se rendaient guère compte de ce qui se passait pour eux, capturés jadis par des Turcomans et enlevés par d'autres Turcomans, d'autant qu'entre Merv et Askabad les cavaliers auxiliaires les avaient traités comme ils avaient l'habitude de traiter les *Kizilbach*. J'avais devant les yeux l'image d'un retour d'alamane : c'est ainsi que revenaient dans leurs foyers d'une expédition productive en Perse ces mêmes cavaliers ; leurs prisonniers ne pouvaient guère être plus misérables, plus terrifiés que les pauvres créatures que nous avions devant les yeux. Cette restitution était due à la mission de Makhtoum-Kouli-Khan, Tekké rallié à la Russie, fils de cette femme si influente à Merv dont j'ai parlé plus haut et qui, avec le capitaine Alikhanof, avait exigé, au nom du général Komarof, la restitution des esclaves : la demande avait été d'ailleurs appuyée efficacement par le petit corps du colonel Mouratof, stationné en ce moment à Karybent.

Le rapport fait par le commandant du peloton des cavaliers auxiliaires arrivés de Merv, un vieux Tekké de la tribu des Vakil, à grande barbe grise, le lieutenant fit mettre pied à terre aux esclaves :

une grande foule avait eu le temps de se rassembler autour de notre groupe. et ce n'est que quand on apporta de la nourriture et des vêtemens à ces malheureux qu'ils commencèrent à comprendre que leurs misères touchaient à leur fin. J'avais parmi mes bagages du linge et des vêtemens chauds que je remis à un des prisonniers; celui-ci, chemin faisant, me montra son cou, qui n'était plus qu'une plaie, vestige terrible du carcan de fer qu'il avait porté si longtemps. Ces gens-là ne savent pas remercier; mais je fus assez récompensé en voyant une pauvre fille de sept à huit ans se rouler dans un vieux plaid et dévorer les restes de notre repas. Dès ce moment, intelligens comme le sont les Persans, ils furent convaincus que pour eux tout avait changé; le lendemain, je les trouvais déjà dispersés çà et là, racontant leurs tribulations passées et entourés de curieux qui, avant de s'éloigner, ne manquaient pas de leur laisser quelques petits cadeaux.

L'oasis de Merv, à cheval sur le Mourgab, se trouve au sud-est du désert turcoman à 130 verstes à l'orient de Sarakhs, à 250 verstes de Hérat, à 400 verstes de Khiva et à 180 verstes de Tchardjoui; le Mourgab, qui en alimente les vingt-quatre canaux, grâce à un barrage soigneusement entretenu, est un fleuve qui prend sa source dans les monts du Paropamise, au nord de Hérat, et va se perdre dans les sables au-delà de Merv. Cette oasis compterait, selon Piétrousévitch, 48,000 kibitkas, soit 240,000 habitans, mais quelques autres, trouvant ce chiffre trop élevé, n'en admettent que 125,000; selon ces derniers. l'eau du Mourgab ne pourrait en alimenter un plus grand nombre. L'oasis s'étend jusqu'à 40 verstes au nord du chef-lieu, mais à 10 verstes on trouve déjà des collines de sables mouvans; Grodekof en estime la superficie à 3,600 verstes carrées. Le climat est malsain. Les marais du Mourgab engendrent des fièvres pernicieuses, il y pleut rarement; la température, très élevée en été (36 degrés à l'ombre), descend en hiver à 7 degrés au-dessous de zéro; la neige n'est pas rare au mois de janvier; en revanche, pendant l'été, les insectes de toute sorte rendent le séjour de Merv insupportable aux Européens.

A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de l'oasis, les aouls deviennent plus nombreux et les kibitkas font place par-ci, par-là, à des masures en terre glaise. La terre est bien cultivée, les canaux sont très nombreux, et les chemins, ou plutôt les sentiers qui relient les villages entre eux, traversent des champs de pastèques, de melons, d'orge et de riz. D'après la dernière statistique, on compte dans l'oasis 7.800 chameaux, 160,000 moutons, 11,500 chevaux, 25,000 ânes et 46,000 bêtes à cornes; le gibier est abondant.

Kaouchout-Khan-Kala, forteresse entourée d'une muraille de 4 verstes de tour, dans l'intérieur de laquelle se trouvent quelques



centaines de chétives mesures ainsi qu'un mauvais bazar, est le chef-lieu de l'oasis. Voilà cette Merv qu'on s'est représentée comme une cité merveilleuse et riche. Merv n'est pas une ville; ce n'est, en réalité, qu'une simple dénomination géographique donnée à une certaine portion de terre cultivée. Les Tekkés, les maîtres de l'oasis avant l'occupation russe, vivaient de brigandage; maintenant ils se livrent à l'agriculture. Le bazar n'offre plus la même animation que jadis, où les courtiers boukhariotes et khivains, suivis d'une nombreuse escorte, venaient faire leurs provisions de bétail humain et échanger divers objets manufacturés. En somme, les Merviens sont pauvres et peu industriels, excepté les femmes, qui excellent dans la confection des tapis et des étoffes de soie. Le manque d'une monnaie particulière à Merv, avant l'occupation russe, est une preuve évidente de son peu d'importance commerciale; on y trouvait le *kran* persan (1 franc), le *tenghé* de Boukhara, et, depuis peu, on y trouve les billets de banque russe; du reste, chacun y battait monnaie selon ses besoins.

Le célèbre voyageur P. Lessar raconte qu'il reçut un jour la visite d'un maître monnayeur. C'était un homme aimable et d'humeur joviale; il tenait à la main un grand sac contenant tout son outillage, ainsi que des morceaux de métal et des pièces de monnaies achevées. « Nous n'avons point de padichah, dit-il, ce qui nous permet de fabriquer notre argent nous-mêmes; chacun a le droit d'en faire, seulement il faut connaître son métier, — et, sous ce rapport, le fabricant n'avait pas son pareil. » Le maître monnayeur lui montra ses coins et ses spécimens de fabrication; il frappait des monnaies russes, khivaines, boukhariotes et persanes, de peu de valeur. Les nouveaux krans persans étant très difficiles à imiter, l'artiste en fabriquait peu. Il composait l'alliage de ses pièces d'un tiers d'argent, de deux tiers de cuivre, et jouissait d'une grande considération parmi les Merviens comme expert en métaux précieux. On s'adressait à lui pour les évaluations et surtout pour le triage des fausses pièces en cas de paiemens considérables.

L'ancienne Merv, appelée aussi Mérou, Maour ou Mareh, cette rivale de Balkh qui fut jadis si florissante qu'on l'appelait la reine du monde, se trouvait à quarante verstes plus à l'orient dans une plaine sillonnée d'anciens canaux et couverte de ruines remarquables, appelées aujourd'hui Kobar-Kala par les indigènes, qui prétendent que cette ville fut bâtie par Iskander ou Alexandre le Grand. Non loin de cet amas de décombres, on voit les ruines de la résidence du sultan Sandjer, avec des restes de tours et de tombeaux; c'est au sud-ouest de cette localité que se trouve l'emplacement de Baïram-Ali-Khan, la dernière ville de l'oasis détruite vers la fin du siècle passé. Le voyageur Regel raconte, d'après une légende



en crédit auprès des Turcomans, que l'ancienne Merv ou Maoureb ne serait autre chose que l'Askabad actuel. Mais il serait oiseux de s'arrêter ici aux légendes que les Turcomans débitent sur les ruines de l'Asie centrale, par la simple raison qu'ils habitent ces contrées depuis trop peu de temps et que l'ancienne population a disparu. Deux noms seuls sont arrivés à leur connaissance : Alexandre et Gengis-Khan, représentant à leurs yeux toute l'antiquité, et qu'ils regardent par conséquent comme les créateurs des villes et des grands travaux dont les ruines grandioses étonnent aujourd'hui leurs regards.

Ce qui est certain, c'est que Merv était une des plus anciennes villes du monde, puisqu'elle est mentionnée dans le Zend-Avesta. Plus tard elle tomba au pouvoir des Perses et fut englobée dans une des satrapies de l'empire d'Alexandre. Du v<sup>e</sup> au viii<sup>e</sup> siècle, Merv fut en grande partie chrétienne; les nestoriens persécutés dans l'Orient qui s'y réfugièrent firent tant de prosélytes parmi les Parsis que cette ville fut érigée en archevêché; quand, deux siècles plus tard, les Arabes s'emparèrent de la cité du Mourgab, c'était un centre intellectuel très important possédant des hôpitaux et de nombreuses bibliothèques, qui devint la capitale du Khorassan et atteignit l'apogée de sa grandeur au xi<sup>e</sup> siècle sous la domination des Tures. Gengis-Khan épargna cette ville, mais son fils Touli-Khan la détruisit et y fit massacrer 70,000 personnes; 400 artisans, les plus habiles de la ville, furent épargnés et emmenés à la suite du vainqueur. Après la chute des Timourides en 1505, Merv fut occupée par les Usbeks, pour passer cinq ans après au pouvoir des Persans. En 1790, elle tomba entre les mains des Saryks; les Persans, sous Chah-Mourad, ne pouvant soumettre ces derniers par les armes, détruisirent en 1795, en amont de l'oasis, la grande digue du lac artificiel alimenté par le Mourgab, d'où sortaient tous les canaux du pays, et l'ancienne « reine du monde » qui s'était toujours relevée de ses cendres, privée d'eau, ne présenta bientôt plus qu'un informe amas de ruines envahi par les sables du désert. Les malheureux Merviens transportèrent leurs pénates 40 verstes plus à l'ouest sur le nouveau cours du fleuve, pour tomber vingt ans après au pouvoir des Khivains, dont ils restèrent tributaires jusqu'en 1835; en 1856, les Saryks furent à leur tour refoulés dans les montagnes du sud par les Tekkés, qui transformèrent l'oasis en un véritable repaire de brigands; aussi, après la chute de Ghéok-Tépé, l'élément pacifique de Merv appela-t-il les Russes de tous ses vœux.

L'arrivée d'Alikhanof en 1882, jadis officier dans l'armée russe, donna en peu de temps une nouvelle tournure à la question de Merv. Ce Caucasiens, fils d'un officier de la milice du Daghestan, intelligent et ambitieux, travailla avec succès à faire dominer le parti russe et sut gagner à sa cause Gouldjamal, la veuve de Nour-

Verdi-Khan, qui le seconda puissamment dans ses vues. La marche en avant du détachement Mouratof, en décembre 1883, étant considérée par les Merviens comme une démonstration offensive, ils eurent peur : conseillés par Alikhanof, ils libérèrent tous leurs esclaves et envoyèrent à Askabad une députation composée de vingt-quatre délégués représentant les grands ariks de l'oasis, ayant à leur tête Youssouf-Khan, Maïli-Khan, Sary-Batir-Khan et Beg-Mourad-Khan, chefs des quatre tribus des Tekkés-Merviens, qui prêtèrent serment de fidélité à sa majesté l'empereur de Russie entre les mains du général Komarof le 31 janvier 1884.

Le 3 mars, les troupes russes arrivèrent devant Kaouchout-Khan-Kala, chef-lieu de l'oasis, où les mécontents, excités à la révolte par l'Afghan Siak-Pouch, tentèrent une résistance promptement étouffée, et le 30 avril, le prince Dondoukof-Korsakof, gouverneur du Caucase, y fut reçu avec enthousiasme par les indigènes. Il apportait de la part du tsar de riches présents à Gouldjamal, dont l'attitude avait grandement contribué à l'occupation pacifique de l'oasis. Le 26 mai, le prince put envoyer à Saint-Pétersbourg un rapport certifiant la tranquillité complète des Merviens, ainsi que la fin des brigandages dans cet ancien repaire de malfaiteurs. Peu après, la tribu turcomane des Saryks, forte d'environ 13,000 kibitkas, occupant un peu plus au sud, sur le Mourgab, l'oasis de Yol-Otan, imita l'exemple des Tekkés de Merv. La soumission de l'Atek, s'étendant de Ghiaours à Sarakhs, et formant le prolongement de l'Akhal, suivit de près. Là aussi, les terres productives alternent avec des sables ou des espaces rocailleux d'une grande étendue. La partie la plus peuplée de l'oasis se trouve entre Lutfabad, habité par des Iraniens, et Kaakhka, bourg de 600 maisons. Depuis la soumission des Tekkés, et avant l'occupation russe, les ilkhaniskourdes, gouverneurs des provinces limitrophes de Déréghez et de Kélat, prélevaient des impôts sur les aouls de l'Atek, dont la fertilité dépend des cours d'eau qui prennent leurs sources dans ces deux provinces. Sarakhs, situé à 280 verstes d'Askabad, est un fortin persan sur la rive gauche du Hériroud ; à quatre verstes de là, sur la rive opposée, se trouve l'ancien Sarakhs, actuellement occupé par les Russes. Ce point stratégique important, au carrefour de plusieurs routes, était jadis une grande ville ; aujourd'hui, ce n'est qu'un village turcoman en ruines bâti sur une hauteur.

L'amnistie générale que Skobélef accorda aux défenseurs de Ghéok-Tépé, même à ceux qui s'étaient réfugiés à Merv, ainsi que l'impression produite par le couronnement de Moscou sur les délégués turcomans, furent en grande partie la cause pour laquelle ces peuplades se soumirent volontairement au tsar blanc, si terrible dans les batailles, mais si généreux après la victoire.

Au nord de Sarakhs, jusqu'à Merv, le pays est couvert de ruines qui prouvent que cette contrée fut jadis fertile et habitée; on attribue son abandon présent aux incursions des Merviens. De Sarakhs, deux routes principales mènent à Koussan au nord de Hérat, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche du Hériroud; celle de la rive gauche, suivie par le détachement du général Lumsden, est carrossable jusqu'à Poul-i-Khatoun, mais elle est dominée par la rive droite, considérablement plus élevée. Suivant les correspondances anglaises, la vallée entre Sarakhs et Koussan, à l'exception du fortin persan de Naurus-Abad, n'offre aucun vestige d'habitation humaine; tout a été saccagé par les Turcomans. Au-dessus de Poul-i-Khatoun, la route sur la rive gauche cesse d'être carrossable, tandis que le chemin découvert par Lessar sur la rive droite traverse une contrée ouverte. Le plateau à l'est de la rivière n'est accessible sur une grande distance qu'aux passages de Germab et de Zoul-Fagar, ravins tortueux s'ouvrant sur le Hériroud, suivis jadis par les Turcomans de Merv pour ravager le Khorassan; le premier de ces passages se trouve à 8 kilomètres, le second à 53 kilomètres en amont de Poul-i-Khatoun. Le territoire, peu connu jusqu'à présent, compris entre le Hériroud et le Mourgab, vu depuis les hauteurs du Paropamise, présenterait, au dire de M. Lessar et des Anglais, l'aspect d'une mer houleuse solidifiée.

Au nord de Hérat, deux ramifications se détachent du Paropamise, se dirigeant, l'une au nord-ouest, l'autre à l'ouest; cette dernière n'est qu'une suite de collines couvertes de chardons et d'assa-fetida. Le Paropamise n'est donc pas une chaîne de hautes montagnes, mais une simple ramification du Kouh-i-Baba, qui s'abaisse en terrasses jusqu'au désert turcoman. Le versant septentrional du Paropamise donne naissance au Mourgab et à ses nombreux affluens, dont le Kouchk est le plus considérable; le pays arrosé par ces rivières porte le nom de *Badghis* (Venteux). Le fond des vallées est cultivé partout où il y a de l'eau; les montagnes, au contraire, sont entièrement déboisées, mais riches en gibier. Les villages ruinés, ainsi que les restes d'aqueducs, attestent que cette contrée fut autrefois très peuplée.

Habité par des Tatares, le Badghis fut ravagé par Chah-Abbas; Nadir-Chah y transplanta les Djemchidis et les Char-Aïmaks, qui, dans notre siècle, eurent beaucoup à souffrir des alamanes merviennes. Le Kouchk coule entre deux chaînes de collines déboisées, parsemées de villages et de huttes en terre glaise. Cette vallée est habitée par environ quatre mille familles de Djemchidis, peuple paisible, élevant une excellente race de chevaux; ils sont nomades, vivent en été sous la tente et habitent en hiver leurs huttes de terre glaise, autour desquelles ils cultivent quelques champs. Le Mour-



gab traverse une vallée fertile dont la principale localité, Bala-Mourgab, est une importante position stratégique commandant la route de Maïméné. L'émir Abdourrahman transporta dernièrement plusieurs centaines de familles Djenchidis et Hazaras pour repeupler ce bourg. En aval du fleuve se trouve le fort de Meroutchak, où la vallée s'élargit considérablement; on y voit encore les restes d'un pont en pierre. A 60 kilomètres au nord de Bala-Mourgab, se dresse sur une hauteur le bourg fortifié de Pendjdé, considéré par les Anglais comme l'une des clés de Hérat. L'oasis de Pendjdé est habitée par des Turcomans Saryks.

#### IV.

Depuis que le conflit anglo-russe préoccupe le monde, la presse européenne va chercher ses renseignements dans les journaux d'outre-Manche; la voix des journaux russes, si elle se fait entendre, ne parvient guère à détruire l'opinion généralement accréditée d'une politique slave fourbe et astucieuse dans les affaires de l'Asie centrale. On a souvent contesté, même dans le parlement, l'utilité des expéditions qui ont peu à peu mené les Anglais jusqu'aux limites de l'Afghanistan; il en est de même de la marche en avant des Russes dans l'Asie centrale jusqu'au pied de l'Hindoukouch, et pourtant la nécessité pour les deux pays d'arriver à une frontière naturelle est aussi bien reconnue par l'Angleterre que par la Russie.

Grâce au langage belliqueux de la presse anglaise, le rôle civilisateur des Russes dans l'Asie centrale n'a guère été relevé; si l'on admet leur heureuse influence au Turkestan, sous le rapport de la sûreté des routes, on omet de dire que l'industrie, l'agriculture et le commerce ont pris un nouvel essor depuis l'accroissement de la classe des propriétaires, peu nombreuse avant l'occupation russe. Les impôts ont été fixés et singulièrement allégés. Quant à l'organisation de l'Asie centrale, elle a offert plus de difficultés que celle de l'Inde. S'il y a des mécontents au Turkestan, il y en a certes aussi dans l'Hindoustan; si le gouvernement russe n'y fait pas toutes les réformes désirables, il ne faut pas oublier que c'est un pays dont les impôts ne couvrent pas même les frais d'administration et qu'il se passera de longues années avant qu'il produise de quoi subvenir aux dépenses de l'armée. Il est certain, du reste, que les Russes sont mieux vus en Asie que les Anglais, et quant à l'influence de ces derniers sur l'Afghanistan, la campagne de 1880 a prouvé jusqu'où va, pour eux, la sympathie des sujets de l'émir, tandis que les ambassadeurs russes ont toujours été bien accueillis par la population.



Aujourd'hui que l'Afghanistan seul sépare les possessions britanniques des possessions russes, il est naturel que les deux gouvernemens mettent tout en œuvre pour y faire dominer leur influence ; l'Angleterre y régnera par l'or, la Russie par le sabre ; les Afghans sont trop Orientaux pour ne pas savoir ménager le chou anglais et la chèvre russe. La petite comédie qui s'est jouée à Rawul-Pindi n'a guère changé le fond de la question et n'a pu rendre les Anglais plus sympathiques aux Afghans. Abdourrahman, qui connaît par expérience les douceurs de l'exil, le moment venu, saura trouver le chemin d'Askabad, où il sera reçu avec moins de splendeur et où on traitera avec lui, si on trouve opportun de voir encore en lui le souverain de l'Afghanistan. Pour le moment il a obtenu de nouveaux subsides, mais en Angleterre même, il semble qu'on ne se fasse plus d'illusions sur cet allié, peu fait pour inspirer de la confiance même au plus crédule.

Le conflit qui a surgi, peut-être très à propos pour le cabinet de Saint-James, semble entrer dans une phase plus pacifique, depuis que le prestige et l'honneur des deux nations sont mis hors de cause et qu'on en est revenu à la question purement pratique de la délimitation des frontières. L'incident du Kouchk et la défaite des Afghans par le général Komarof étaient prévus par ceux qui connaissent l'Asie centrale. Le motif de cette escarmouche doit être cherché dans la présence sur territoire afghan du général Lumsden avec sa grande escorte militaire. Admettant même que ni lui, ni ses officiers n'aient poussé les Afghans à l'offensive, sa seule présence devait avoir cette conséquence, si peu en rapport avec la politique et les idées de l'émir. La conduite du général Komarof dans cette occasion ne saurait être assez appréciée, étant en complète opposition avec les tendances belliqueuses que la presse anglaise impute aux généraux russes semi-asiatiques, puisqu'il n'a pas profité de ce succès pour se porter en avant et occuper Hérat, dont la route lui était ouverte.

On peut constater une ligne de conduite ferme et arrêtée dans la politique russe, dictée par la nécessité de donner enfin une frontière méridionale à ses possessions dans l'Asie centrale. Il n'est pas à prévoir que la Russie subisse l'humiliation de retirer ses avant-postes qui occupent, à l'heure qu'il est, Poul-i-Khisti sur le Mourgab, et les défilés de Zoul-Fagar sur le Heriroud. L'opinion publique, l'intérêt de la tranquillité au Turkestan et le prestige à conserver vis-à-vis des indigènes s'y opposent. Les conventions avec l'Angleterre au sujet des frontières ont produit un fâcheux effet surtout sur l'armée, qui accuse la diplomatie de ses défaites. Un grave sujet de mécontentement se trouva notamment dans la délimitation de

la frontière persane, qui donnait à la Perse le pays des Yomoudes, tandis qu'au dire de ces derniers jamais Persan jusqu'alors n'était venu chez eux, si ce n'est la corde au cou.

La manière dont l'influence anglaise s'exerce dans l'Asie centrale est peu faite pour lui créer des sympathies au Turkestan; elle se fait sentir occultement, mais d'une façon très conforme aux habitudes des indigènes; le grand levier est l'argent, qui, toujours à point, est venu soutenir les mauvaises causes et engager les mécontents à la résistance. Durant mes voyages, j'en ai pu faire l'expérience. Une fois la certitude acquise que je n'étais pas Russe, je devais être nécessairement un émissaire anglais. A la cour de Boukhara, si prudente, plusieurs entrevues me furent ménagées, qui me prouvèrent qu'on me donnait l'occasion de faire des ouvertures. A Khiva, le khan, moins habile que son voisin, parut très étonné que je n'eusse d'autre mandat que celui de boire son thé et de visiter sa capitale. Rêvait-il que mes *yakhtanes* (valises) étaient pleines de souverains anglais? Je ne saurais le dire, mais je constatai que les dernières audiences furent moins enthousiastes que les premières. L'insuccès de l'émissaire Siak-Pouch à Merv, toute la conduite d'Abdourrahman, ainsi que le dédain professé par les Turcomans à l'égard de l'Angleterre, prouvent que, si l'or britannique trouve toujours des débouchés dans l'Asie centrale, son influence, en revanche, y a sensiblement décliné. La retraite du général Lumsden et de son escorte à Tirpoul, non loin des frontières persanes, après l'incident du Kouchk, en est du reste la meilleure preuve.

Une rencontre à main armée entre l'Angleterre et la Russie en Asie centrale est invraisemblable; pourquoi la Russie l'appellerait-elle, puisqu'elle obtiendra pacifiquement tout ce qu'elle désire? N'oublions pas qu'aujourd'hui la Russie représente en Asie le pouvoir ascendant qui n'a qu'à se laisser mener par les événemens pour arriver à ses fins. Et c'est précisément ce qui inspire aux Anglais cette jalousie des Russes, qu'ils s'attendent à voir déboucher dans la vallée de l'Indus.

Toucher aux Indes, c'est pire que toucher à l'honneur national des Anglais, c'est toucher à leur bourse, et, depuis qu'on a bien voulu faire de Hérat la clé du coffre-fort, la soumission de quelques brigades de brigands, à plus de 800 kilomètres des Indes, a produit une levée de boucliers dans l'empire britannique. L'idée que Hérat est la clef des Indes est un non-sens, car, à la distance où cette ville se trouve des possessions anglaises, c'est comme si l'on faisait de Varsovie la clé de la France. D'où vient cette erreur? Simple-ment des cartes dont on dispose en général, exécutées sur une trop petite échelle.

Hérat est certainement une place importante, car cette ville de 15,000 habitans peut alimenter 30,000 hommes, tandis que l'armée de la Transcaspië ne s'approvisionne que difficilement, soit au Khorassan, soit par les transports qui lui arrivent par la mer Caspienne et le chemin de fer de Kizil-Arvat. Lorsqu'il s'agira de Hérat, il est à prévoir que la Russie, pour trancher cette question brûlante et calmer les Anglais, le donnera à la Perse. Quant à relier cette ville à la mer Caspienne par une voie ferrée, personne n'y songe; ce serait ouvrir l'Asie centrale aux produits de l'industrie britannique, qui feraient une concurrence désastreuse aux fabricans russes.

Si, jusque dans ces derniers temps, les Russes manquaient de base dans l'Asie centrale, il en est autrement depuis qu'une frontière naturelle se montre en perspective, leur assurant une forte défensive; au sud, les Turcomans soumis et la communication entre Sarakhs et la mer Caspienne établie par un chemin de fer. La Russie, qui, jusqu'à présent par principe, n'a employé que des troupes européennes, grâce à ce chemin de fer, peut jeter en peu de temps et sans difficulté une grande armée au cœur de l'Asie, et la mer Caspienne possède assez de bateaux pour transporter rapidement les troupes du Caucase jusqu'au chemin de fer transcasprien. Si l'Angleterre dispose de 200,000 hommes aux Indes, jusqu'à quel point pourrait-elle s'y fier dans le cas d'une guerre sur les frontières de l'Afghanistan? Pourrait-elle seulement en détacher 30,000 combattans sans éclaircir ses garnisons? Et, fût-il possible de jeter 50,000 Hindous sur Hérat, quelle confiance pourrait-elle avoir dans ces mercenaires? En cas d'insuccès, se rend-on bien compte, en Angleterre, des suites d'un désastre, puisque de l'Himalaya à l'embouchure de l'Indus il n'y a guère de forteresses pour défendre les passages des montagnes; ou s'imagine-t-on que les quelques fortins, à demi ruinés, des indigènes et les blockhaus servant d'abri aux gardes-frontières arrêteraient une armée d'invasion accrue par des auxiliaires bien autrement sérieux que ceux dont l'Angleterre dispose aux Indes? On connaît parfaitement en Russie le puissant appui que les contingens indigènes pourraient offrir. Le petit corps d'élite des Turcomans, commandé par le lieutenant Lopatinski, a prouvé qu'en très peu de temps il était possible de créer une excellente cavalerie avec ces nomades. Quant aux Kirghiz, leur attachement et leur fidélité ont été prouvés dans la campagne de Khiva. Montrez aux pauvres habitans de l'Asie centrale le chemin que leurs ancêtres ont pris pour entrer dans le Pendjab, et Turcomans de Khiva, du Gourghen, Kirghiz et Afghans afflueront en si grand nombre au quartier général, qu'on ne saura qu'en faire. Ce sera une gigantesque alamane, un retour des invasions mon-



goles, et par expérience, je puis dire qu'on en parle beaucoup plus sous la tente de feutre du nomade que dans les salons officiels des colonies russes au Turkestan.

Par l'annexion de Merv et la délimitation de sa frontière méridionale, la Russie n'a voulu que soumettre les dernières tribus pillardes des Turcomans, car, tant qu'elles ne seront pas sous sa domination, l'ordre et la tranquillité ne régneront jamais dans la Transcaspie. Dans sa politique asiatique, la Russie, comme tous les pays de l'Europe, cherche de nouveaux débouchés aux produits de son industrie nationale. Pour cela, avec ses immenses possessions dans l'ancien monde, la Russie n'a pas besoin de colonies au-delà des mers; mais, pour en tirer quelque profit, il est indispensable d'y établir la sécurité en soumettant les brigands turcomans, et d'avancer ses frontières jusqu'aux confins d'états civilisés capables de faire respecter l'ordre chez eux, pour que les caravanes puissent circuler librement. Ce but atteint, il lui faudra créer des routes pour relier ces lointaines provinces entre elles et avec les grands centres commerciaux de l'empire : la voie de l'Oust-ourt ouverte, l'Oxus et le Sir sillonnés par une flottille, Tachkent, dans l'avenir, peut être relié au chemin de fer sibérien, et Sarakhs à la ligne transcaspienne, c'est l'Asie centrale entrant dans une nouvelle ère de relations avec la Chine, par Kachgar, et avec la Perse, par la riche province du Khorassan, qui, depuis la soumission des Turcomans, redeviendra un pays producteur, grâce à la fertilité de son sol et à l'activité de ses habitans.

Depuis que la Russie s'est séparée de l'Europe par ses tarifs douaniers et qu'elle s'est imposé des sacrifices énormes pour développer son industrie nationale, l'Asie devient pour elle d'une importance capitale, puisque c'est l'unique débouché où elle soit à l'abri de la concurrence directe des autres pays. La création d'une foire périodique au mois de mai à Bakou, comme celle de Nijni-Novgorod, où les marchands de l'Asie centrale et du nord de la Perse, amenés par le chemin de fer transcaspien et les vapeurs de la Caspienne, viendront échanger leurs marchandises contre les produits de l'Occident, couronnera dignement l'œuvre civilisatrice de la Russie dans ces contrées. Mais pour que ce projet se réalise, les tribus nomades de l'Asie centrale, jusqu'au Paropamisme et jusqu'à l'Hindoukouch, devront reconnaître la suzeraineté de la Russie et non celle de l'Afghanistan, puisque l'expérience a démontré que ce dernier pays n'est pas en état de maintenir l'ordre et la sécurité sur ses frontières.



---

# ÉTUDES

## POLITIQUES ET RELIGIEUSES

---

### LES MÉCOMPTEs DU LIBÉRALISME.

---

Nous avons montré récemment les déceptions des catholiques libéraux, des nobles esprits qui avaient rêvé de concilier l'église et la société moderne. Est-ce, nous demandions-nous en terminant, la seule école parée de ce beau nom de libérale qui ait éprouvé de semblables revers (1)? Les libéraux, sans épithète ni restriction, les libéraux de principes, maîtres de leurs doctrines et de leur actes, ont-ils été beaucoup plus heureux? N'ont-ils pas, eux aussi, eu leurs désappointemens et leurs déconvenues? Si les uns ont assisté à la banqueroute de leurs espérances, les autres n'ont-ils pas fait plusieurs fois faillite, et malgré leur vaillante obstination à relever leur fortune, leur crédit n'en reste-t-il pas pour longtemps atteint? Bien plus, la société moderne, dont le libéralisme était la plus haute expression, cette société, si confiante en sa force, n'a-t-elle pas elle-même eu ses déboires, ses découragemens et ses désenchantemens? Certes, à mesurer la hauteur des espérances et l'ampleur des ambitions de la première moitié du siècle, peu d'époques ont connu autant de mécomptes et reçu des faits de pareils démentis.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a été, au point de vue politique, le siècle des décep-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre et du 15 décembre 1884.

tions, et la France, si prompte à tous les élans, a trop souvent semblé le pays des chutes et des reculs. « Notre temps, disait déjà M. Guizot vers 1860, a été et est encore un temps d'espérances immenses et d'immenses mécomptes. Depuis 1789, voilà déjà trois générations qui passent, se promettant à elles-mêmes et promettant aux sociétés humaines en général une somme de liberté, de prospérité, de facilités et de bonheur dans la vie, infiniment supérieure à ce qu'en ont jamais possédé les hommes (1). » C'était comme un monde nouveau que le libéralisme prétendait conquérir, ou mieux, il se flattait de rajeunir la face du vieux monde et d'y faire régner à jamais, sous le sceptre de la liberté, la justice, l'abondance et la paix. Plein de foi dans la puissance et la raison de l'homme, il attendait tout des constitutions, des chartes, des lois écrites. Il répétait ingénument aux maîtres passagers du siècle, aux rois, aux assemblées, aux législateurs, ce que le marquis de Posa de Schiller ne craint pas de dire à Philippe II :

Ein Federzug von dieser Hand und neu  
Erschaffen wird die Erde... (2).

Le monde, hélas! ne se laisse pas si vite remodeler à neuf. Ni les lois, ni les constitutions n'ont la vertu souveraine que notre ignorance leur a longtemps prêtée. Le législateur n'est pas un créateur. L'homme n'est ni si bon, ni si sage, ni si docile aux réformes que nos pères et nous l'avons rêvé depuis la révolution. Il serait assurément injuste de nier tous les progrès accomplis, d'oublier les conquêtes de l'esprit de liberté et d'humanité. Mais, pareils à un voyageur en marche vers les sommets des Alpes, plus nous avons fait de chemin et plus nous avons senti l'éloignement du but, plus nous sommes portés à nous plaindre de l'inanité de nos efforts. Sur ces routes nouvelles de la liberté, où nous nous sommes jetés à tant de reprises avec une si présomptueuse confiance, chaque génération à son tour est tombée de lassitude ou de découragement. Chose peut-être plus triste encore, toutes les fois qu'à travers nos chutes nous avons atteint une des hauteurs que nous apercevions de loin, nous avons eu beau regarder autour de nous, nous n'avons pas découvert les régions enchantées, l'eldorado politique et humanitaire où nous rêvions de nous reposer. L'éden de paix et de justice

(1) Guizot, *l'Église et la Société chrétiennes en 1861*, p. 199.

(2) « Un trait de plume de cette main et la terre est créée à nouveau. » (Schiller, *Don Carlos*.)

que nous avons cru entrevoir recule devant nous ; la foi dans cette terre vainement promise faiblit dans nos âmes, et avec elle vacille et diminue la foi dans la liberté qui nous y devait conduire. D'où viennent ces mécomptes que nos pères semblent nous avoir légués en même temps que leurs espérances ? Quelle en est la nature et quelle en est la portée ? Faut-il y voir la condamnation du libéralisme ? Tel est le vaste et douloureux problème que nous osons aborder ici et que nous voulons essayer de sonder sans pessimisme comme sans illusion.

## I.

Et d'abord qu'entendons-nous par libéralisme, car, peu de mots, il faut l'avouer, ont plus souvent varié de sens suivant les pays ou les époques ? Notre intention n'est nullement de faire la genèse ou l'histoire ni même la philosophie du libéralisme. Nous ne comptons ni exposer des théories, ni citer des textes ou des noms, ni encore moins suivre les évolutions d'un parti en France ou au dehors. Nous ne voulons parler ici d'aucune école, d'aucun groupe en particulier, mais bien du libéralisme en général, du libéralisme moderne au sens le plus étendu du mot, du libéralisme français et continental surtout.

Quel en est le caractère essentiel, le trait distinctif ? C'est avant tout, nous semble-t-il, la prétention de résoudre toutes les questions d'une manière rationnelle, à l'aide de principes abstraits, conformément à la logique et aux aspirations de la nature humaine, aspirations revêtues du nom de droits du citoyen, ou de droits du peuple. Tel est resté, à travers toutes nos révolutions et sous les formes politiques les plus diverses, le but plus ou moins avoué et plus ou moins conscient de tous les grands apôtres du libéralisme, de Benjamin Constant, par exemple, à M. Laboulaye ou à M. Jules Simon. Tel est à notre sens le caractère fondamental du libéralisme moderne, du libéralisme français notamment : issu de la révolution, il en a gardé la marque. Comme la révolution, bien qu'avec plus de mesure, il est au fond demeuré rationnel, spéculatif, idéaliste, optimiste même ; c'est ce qui a fait sa force d'expansion dans le monde.

A l'état, vivant sur la tradition et la coutume, le libéralisme moderne a prétendu, lui aussi, substituer peu à peu un état fondé sur la raison et la nature. Aux privilèges historiques, aux prérogatives acquises ou héréditaires, aux droits particuliers et personnels du prince, des classes, des communautés, des localités, il a fait succéder les droits généraux, les droits naturels des gouvernés, considérés tantôt

individuellement comme citoyens, tantôt collectivement comme nation.

Toutes les questions qui peuvent diviser les peuples, qui les divisent en fait, depuis des siècles, le libéralisme s'est flatté de les trancher conformément à la raison et au droit abstrait, et cela à l'aide de deux idées simples, de deux notions dont il croyait retrouver partout le sentiment ou le besoin : la liberté et l'égalité. Cette double base, ainsi prise au fond du cœur humain, lui semblait assez large et assez solide pour rebâtir dessus tout le monde politique, et l'état et la société. Durant des siècles, l'Europe avait essayé de suffire à tout, de tout trancher avec le double principe d'autorité et de hiérarchie sociale. L'histoire avait dix fois montré l'inanité d'une pareille prétention. Le libéralisme moderne a cru découvrir une solution définitive et infaillible, dans les deux principes opposés, dans les deux idées de liberté et d'égalité, appliquées simultanément ou progressivement à tout le vaste domaine de la politique, au gouvernement, à la religion, au travail, à l'industrie, aux relations internationales, aux rapports sociaux. Liberté à tous et sur toute matière, la liberté de chacun n'ayant d'autre limite que celle d'autrui ; égalité, non pas absolue et matérielle, mais égalité morale, égalité de droits, égalité devant la loi et l'état ; *aqua libertas*, comme disaient les anciens : telle est la formule qui devait assurer au monde moderne l'ordre, la paix et la prospérité en vain longtemps cherchés dans des principes différens.

Cette solution était-elle rationnelle ? Assurément. Était-elle conforme aux aspirations de la nature humaine ? Oui encore. A ce double titre, elle constituait, nos pères s'en pouvaient vanter, un progrès manifeste sur le passé. Et pourtant ne sommes-nous pas contraints de confesser que, dans la pratique, elle ne s'est pas toujours montrée plus efficace que les vieilles solutions autoritaires, que les hiérarchies surannées, ou les grossiers procédés empiriques de la force ?

D'où vient cette apparente contradiction ? Avant même d'analyser les mécomptes du libéralisme, de chercher en quoi ses espérances ont été déçues, nous sentons aujourd'hui qu'il portait en lui-même, sinon un principe d'erreur, du moins une cause d'illusion et d'insuccès ; qu'il devait se heurter, dans l'application de ses doctrines, à bien des retards et des échecs. L'essence du libéralisme moderne c'est d'être rationnel avant tout, et la première cause de ses déconvenues, c'est précisément la difficulté, pour ne pas dire parfois l'impossibilité, de plier le monde concret, le monde complexe et mobile de la politique, aux déductions absolues de la raison abstraite ou du droit spéculatif. Le libéralisme a beau avoir eu plus ou moins dans ses mains le mécanisme gouvernemental et la machine législative,



si puissans que semblent de pareils instrumens, ils ne suffisent point à changer l'homme et la société. Ce n'est pas assez d'édicter des lois pour modifier les mœurs. Une des erreurs du libéralisme et des modernes en général, c'est leur trop grande confiance dans l'efficacité de la loi, dans la législation écrite, dont ils ont mainte fois abusé, y croyant posséder le remède à tous les maux de l'humanité, à l'ignorance et au vice notamment. Quand le principe nouveau serait entré dans la loi et dans les habitudes des gouvernans, ce qui est plus malaisé que de l'insérer dans les constitutions; quand il serait déjà incontesté et accepté de tous, quand il eût toujours été appliqué avec bonne foi et persévérance, ce que les passions et les intérêts ne sauraient guère permettre, cette première difficulté expliquerait bien des désappointemens; mais elle n'est ni la seule, ni peut-être la principale.

Il en est une autre plus grave que nous allons retrouver dans toutes les branches de la politique, c'est l'avènement de la démocratie, avènement qui sera le trait le plus saillant de l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle et auquel le libéralisme a lui-même largement contribué. La démocratie était la seule souveraine dont le libéralisme pût préparer le règne. Il ne s'est pas toujours aperçu qu'il travaillait pour elle. Après lui avoir frayé les voies du trône, il s'en est parfois repenti, il a refusé de la reconnaître, il a essayé de lui disputer l'empire sans autre succès que de se rendre suspect. Quelque défiance qu'elle lui inspire, la démocratie est sortie du sein du libéralisme, c'est le fruit de ses entrailles, et il n'en pouvait naître autre chose. Il aurait beau la renier, c'est l'enfant de sa chair et de son sang, mais un enfant qui, tout en gardant l'empreinte de ses traits, ne lui ressemble guère. Fille indisciplinée, passionnée, remuante, impatiente de toute règle, présomptueuse et arrogante, elle est loin d'écouter docilement les froides leçons de son père; elle ne se fait pas scrupule d'être rebelle à ses maximes; elle est portée, en grandissant, à ne voir en lui qu'un mentor gênant. Le libéralisme a découvert peu à peu que, tout en se réclamant à l'occasion du nom de liberté, la démocratie était d'instinct autoritaire, et que, ne pouvant toujours mettre son tempérament d'accord avec le principe de liberté, elle préférerait plier ce dernier à son tempérament. Une fois émancipée et investie de la souveraineté, la démocratie s'est presque partout montrée prompte à faire bon marché des solutions libérales, chaque fois qu'elle en croyait apercevoir de plus conformes à ses appétits ou à ses ambitions. Rien de plus simple. Les intérêts ou les penchans, qui avaient d'abord espéré tout gagner à la ruine du principe d'autorité, se sont plus ou moins insurgés contre le principe de liberté, dès qu'ils ne se sont plus flattés d'y trouver leur profit.

Ce n'est pas qu'en grandissant la démocratie ait repoussé les prin-

cipes théoriques et les solutions rationnelles dont son enfance avait été nourrie. Loin de là ; en digne fille du libéralisme, en digne héritière de la révolution, la démocratie est, conformément au génie paternel, demeurée, à travers tous ses emportemens, éprise des maximes abstraites et absolues du rationalisme politique. Avec le manque de mesure de la jeunesse, elle a même, à cet égard, renchéri sur le libéralisme ; mais, des deux idées fondamentales sur lesquelles reposait ce dernier, elle a tendu à faire prévaloir l'une aux dépens de l'autre. Toute la théorie du libéralisme moderne se résumait dans les deux mots de liberté et d'égalité : la démocratie s'est fait gloire de la conserver ; mais, sans bien s'en rendre compte, elle a renversé l'ordre des deux termes de la formule et s'est attachée de préférence au second. La notion de liberté est pour elle passée au deuxième rang, ou, ce qui revient au même, elle l'a entendue d'une tout autre manière, dans un sens grossièrement positif, réaliste, matériel, dans un sens plus économique que politique, comme l'affranchissement du joug de la pauvreté et du travail. Il s'est trouvé que, dans les masses, le besoin de liberté, qui répond aux plus nobles instincts de l'esprit, était moins fort que le goût d'égalité qui flatte les moins nobles. Il s'est trouvé que ces deux idées, qui de loin paraissaient connexes, que ces deux sœurs jumelles, qui semblaient se devoir prêter un mutuel appui, ne faisaient pas toujours bon ménage et que, lorsqu'il fallait faire un choix entre elles, le peuple ne se portait pas du côté de la liberté. Il s'est trouvé, en un mot, que, dans le programme du libéralisme moderne, comme dans la révolution française, il y avait une sorte d'antinomie qu'ont fait apparaître les bouleversemens du siècle, si bien que le nom même de libéralisme, conservé par les partis comme une devise ou une enseigne, a souvent pris dans la langue courante un sens équivoque : la notion de liberté s'étant affaiblie ou défigurée, libéral n'a pas toujours signifié ami de la liberté.

Par rapport au libéralisme, la démocratie peut être envisagée comme une force perturbatrice. Elle a été pour lui une cause de perversion, un principe de déformation ; elle l'a détourné ou fait dévier de sa route ; elle en a simultanément outré et mutilé les doctrines ; elle en a altéré et dénaturé les résultats. Or, plus les états se sont engagés dans les voies du libéralisme et plus la démocratie a pris chez eux d'ascendant, plus par là même les maximes du libéralisme théorique sont exposées à être corrompues et défigurées. Le libéralisme aboutissait en quelque sorte à s'user ou à s'affaiblir par ses victoires, à se fausser, à s'altérer lui-même en grandissant, sous l'action dissolvante des forces populaires, qu'il mettait fatalement en jeu. Cette évolution, cette espèce de déformation ou de péjoration a d'autant plus d'importance que le déve-

loppement de l'Europe et de la civilisation moderne dans le sens démocratique semble désormais une loi de l'histoire, et que, en dehors même du libéralisme, tout y pousse simultanément, et les progrès de l'industrie, et la facilité des communications, et la diffusion des connaissances. La démocratie a mérité d'être comparée aux agens géologiques qui, en la bouleversant, ont renouvelé la face du globe terrestre; elle en a la puissance, la continuité, l'universalité. Tous les peuples civilisés sont en train de se transformer dans le même sens; mais naturellement cela ne se fait pas sans oscillations ni secousses. Notre planète est définitivement entrée dans l'âge démocratique: c'est pour l'humanité comme un nouveau climat moral auquel les peuples se doivent faire, et ce qui ne pourra s'y acclimater est condamné à disparaître, tout comme ont péri les plus anciens contemporains de l'homme dans notre hémisphère: le mammoth, le mastodonte et les grands animaux de l'époque géologique antérieure à l'âge actuel.

Que l'on examine les différens problèmes soulevés dans les états civilisés, on verra que la plupart des agitations, des incertitudes, des souffrances des peuples modernes proviennent du laborieux enfantement de la démocratie. Partout, à travers le chaos apparent de la politique quotidienne, se retrouvent les mêmes luttes, les mêmes efforts, les mêmes tâtonnemens, et presque partout, avec l'ascendant croissant de la démocratie, se montrent les déviations, les altérations, et, par suite, les déconvenues qu'elle impose au libéralisme.

Les questions politiques agitées chez les peuples modernes peuvent, nous semble-t-il, se ramener à quatre chefs principaux, se classer sous quatre rubriques générales, embrassant tout le champ si complexe de la politique contemporaine. Ce sont d'abord les questions politiques proprement dites, qui touchent à l'organisation de l'état et des pouvoirs publics. Ce sont ensuite les questions nationales, ou, ce qui revient au même, internationales, concernant les rapports des différens états ou des différens peuples entre eux. Ce sont enfin les questions religieuses, puis les questions économiques et sociales, dont les unes touchent à la conscience et à la vie spirituelle de l'homme, les autres à son bien-être et à sa vie matérielle. Ces quatre séries de questions sont posées presque partout à la fois; elles constituent le fond, la trame variée de la politique, mais elles ne se présentent pas chez tous les peuples sous le même aspect ou dans le même ordre, et ce sont ces différences de forme ou de rang qui font la diversité de la politique des divers états.

Considérons successivement ces quatre classes de questions et



nous verrons qu'à chacun de ces domaines si différens le libéralisme a prétendu appliquer les mêmes maximes, les mêmes solutions rationnelles, résumées dans les deux termes de liberté et d'égalité. Nous verrons que presque partout ces principes ont donné des résultats incomplets et souvent tout autres que ceux promis par la théorie. Nous verrons que, dans toutes ces sphères si diverses, le libéralisme s'est heurté aux mêmes écueils, aux mêmes résistances des choses et des hommes, aux mêmes prétentions et exigences de la démocratie. Dans le gouvernement intérieur des états, dans les relations des peuples entre eux, dans les luttes confessionnelles, jusque dans les rapports sociaux et le vaste domaine économique, nous aurons à constater une évolution analogue, les mêmes espérances, la même foi dans la notion du droit et dans la liberté, puis les mêmes déceptions, les mêmes doutes, le même désenchantement, les mêmes découragemens et souvent les mêmes révoltes, les mêmes volte-face.

## II.

Dans l'ordre politique, la prétention du libéralisme était de transporter l'axe du gouvernement des anciens pouvoirs traditionnels à la nation représentée par ses élus. Au vieux principe de la souveraineté personnelle d'un chef héréditaire il tendait à substituer, sinon toujours en droit, du moins en fait, la souveraineté nationale, pratiquée à l'aide d'une sorte de sélection. Si l'on différait sur la manière d'entendre et d'appliquer le nouveau principe, sur la forme à donner aux institutions nouvelles, république ou monarchie, sur le mode de recrutement des élus du peuple et l'extension du droit de suffrage, on était d'accord sur la supériorité, ou mieux sur l'excellence du régime représentatif. Vers 1830, par exemple, ce dogme essentiel du libéralisme comptait, dans toute l'Europe cultivée, bien peu d'incrédules. Ce régime représentatif, on ne le croyait pas seulement préférable à tout autre, on était porté à lui prêter, sinon toutes les perfections, du moins des vertus incompatibles avec les passions humaines.

On se flattait d'avoir ainsi un gouvernement plus national et à la fois plus compétent, un gouvernement réunissant toutes les capacités politiques du pays et ne servant d'autres intérêts que les intérêts du pays. Tandis qu'un prince, isolé sur son trône, semblait hors d'état de découvrir, sur la vaste surface du territoire, les hommes les plus aptes à la vie publique, il semblait que la nation, directement consultée, dût sans peine les mettre d'elle-même



en lumière. Tandis qu'un monarque, imbu de préjugés dynastiques, ou cédant à des influences de cour, paraissait exposé à faire prévaloir une politique de famille ou de caste, un pouvoir issu des entrailles de la nation semblait ne devoir s'inspirer, au dedans comme au dehors, que du bien public. L'événement a, sur ces deux points, démenti les promesses du libéralisme, et ce ne sont pas les seuls sur lesquels la théorie ait été trouvée en défaut. Le gouvernement représentatif a, par le jeu même de ses ressorts, si bien trompé les calculs de ses premiers fauteurs, que le libéralisme a fini par lui demander tout autre chose que ce qu'il en attendait à l'origine : il s'est parfois résigné à regarder comme un bien ce qu'il eût de prime-abord condamné comme un mal. Ainsi en est-il notamment du gouvernement des partis.

A quoi, là où il a le champ libre, aboutit le régime représentatif, le gouvernement fondé sur la volonté nationale ? Au règne des majorités, ce qui revient à dire au règne des partis, — et que de vices de toute sorte implique ce seul mot : « gouvernement de parti ! » Tel est pourtant, en monarchie comme en république, le terme fatal de l'évolution constitutionnelle arrivée à son plein développement. Sur ce point essentiel, le régime représentatif a donné de tout autres fruits que ceux qu'on se croyait en droit d'en attendre. Il semblait de loin qu'en remettant le pouvoir aux délégués de la nation, on aurait un gouvernement plus dégagé de vues particulières, plus libre de l'esprit de coterie, plus ménager de la fortune publique ou n'en disposant qu'au profit de tous, un gouvernement, en un mot, uniquement préoccupé de l'intérêt général. Naïve erreur dont l'expérience a partout fait justice ! Le gouvernement de tous, ou mieux le gouvernement au bénéfice de tous, est une chimère dont le régime représentatif éloigne plutôt qu'il n'en rapproche. La nation, être impersonnel et multiple, n'a pas une volonté ; elle en a d'ordinaire plusieurs en contradiction entre elles sur le même objet. La nation ne pense point, n'agit point, ne vote point en bloc ; elle est partagée en opinions diverses, en factions opposées qui ont chacune leurs tendances, leurs passions, leurs préjugés, leurs intérêts distincts. Dès qu'il est libre, un pays se trouve coupé en partis, sorte d'armées civiles sans cesse en campagne, qui, toutes, ont le même objectif, la conquête du pouvoir : victorieuses, elles s'y enferment et s'y retranchent comme dans une forteresse, en barant les avenues et en murant les portes ; vaincues, elles ne reculent devant aucune violence ou aucun stratagème pour en reprendre possession. De loin, le régime représentatif apparaissait comme une ère de paix et de concorde ; de près, il aboutit plutôt à un état de guerre permanent ; et plus ouverte est l'arène politique, plus nom-

breux sont les combattans qui s'y pressent, et plus acharnées et tumultueuses sont leurs batailles, plus vaste est le champ de leurs opérations, qui, avec l'extension de la franchise électorale, finissent par embrasser tout le territoire, de la capitale aux plus obscurs villages.

Ces luttes perpétuelles, tous les peuples libres ont dû s'y résigner. Ils ont dû, en monarchie non moins qu'en république, s'habituer au gouvernement des partis, gouvernement partial s'il en fut, mais le seul qui pût sortir du régime représentatif. Dèçus de ce côté, les philosophes politiques ont tiré de leurs mécomptes mêmes une nouvelle théorie. Ils se sont avisés que ce gouvernement de partis, lequel les eût effrayés *a priori*, était le plus favorable au progrès de même qu'à la liberté des peuples. Ils ont montré les partis obligés de rivaliser d'habileté et de talent, contraints, pour ne pas se discréditer au profit de leurs adversaires, d'éviter les fautes et les abus, se contrôlant et se contenant réciproquement. On a sagement exposé la double fonction du parti au pouvoir et de l'opposition qui, dans un état bien équilibré, se complètent en se faisant contrepoids. Et cette théorie a une grande part de vérité. Avec tous ses défauts, le gouvernement des partis porte en lui-même le remède à beaucoup de ses maux. Heureux les peuples qui possèdent deux grands partis compacts, également légaux, en état de se succéder régulièrement au pouvoir ! mais ce bonheur n'est pas donné à tous. Tantôt les partis sont trop forts, trop dominans ; tantôt trop fractionnés, trop indisciplinés, trop peu homogènes. Parfois ils n'ont pas de terrain commun, pas de base constitutionnelle sur laquelle ils puissent se rencontrer ; ils représentent des factions plutôt que des opinions légales. C'est là, sous une forme ou une autre, une des difficultés dont souffrent beaucoup d'états, l'un des obstacles à la marche régulière du gouvernement parlementaire et, par suite, un des motifs du discrédit où il tend à tomber. Cette difficulté est d'autant plus sérieuse qu'elle menace de s'aggraver avec les progrès de la démocratie et la participation d'un plus grand nombre d'électeurs aux luttes politiques. Dans une démocratie, en effet, les courans d'opinions sont plus puissans, plus soudains, plus violens, ils ont une impétuosité torrentueuse à laquelle souvent rien ne résiste. C'est alors surtout qu'au nom de la liberté et des droits du peuple, une moitié de la nation est exposée à être foulée par l'autre, c'est alors que le gouvernement des partis se montre le plus inique.

Si par sa constitution même le gouvernement représentatif engendre le plus souvent un gouvernement partial et parfois un gouvernement oppressif, a-t-il au moins réussi à mettre le pouvoir aux

moins des plus instruits et des plus probes, des plus intelligents et des plus dignes par l'esprit et le caractère? De ce côté encore, le libéralisme a éprouvé de fréquentes déconvenues; et ses mécomptes n'ont fait que grandir à mesure qu'est passée de la théorie dans la pratique l'une de ses maximes favorites, l'égal accès de tous à toutes les fonctions. Plus s'est élargi le cercle où se recrutaient les hommes politiques et les fonctionnaires de toute sorte, plus leur niveau intellectuel semble avoir baissé. Cette détérioration du personnel gouvernemental a été plus fréquente et plus frappante encore au point de vue moral. Au lieu d'aller toujours en se purifiant, la politique a de nouveau tendu à se corrompre, à s'avilir, à souiller les mains qui y prennent part et les hommes qui en vivent. Les luttes en sont devenues trop âpres et trop grossières pour ne point répugner par leurs violences ou leurs artifices aux natures les plus élevées ou les plus droites. Loin de s'y sentir de plus en plus attirée, l'élite de la nation, chez plus d'un peuple déjà, tend manifestement à s'en écarter. La politique devient peu à peu un métier sur lequel se rejettent les hommes qui n'ont pas de quoi réussir dans les autres, ou les aventuriers qui veulent faire une fortune rapide. C'est une industrie où, pour prospérer, il faut moins d'intelligence ou de connaissances que d'intrigue et d'audace. Aussi de toutes les carrières est-ce déjà, en certains états, l'une des plus décriées. Pour la plupart de ceux qui s'y livrent, la politique n'est que l'art de faire ses affaires aux dépens du public. Un écrivain non moins clairvoyant que spirituel remarquait récemment que les partis étaient des sociétés d'exploitation auxquelles la nation était obligée d'abandonner la gestion de l'état (1). Cela est vrai, et plus loin s'étend la sphère de la vie politique, plus bas se recrute le personnel des partis, et plus leur exploitation se montre éhontée.

Avec l'extension du suffrage et l'envahissement de la scène politique par la démocratie, l'Europe est menacée de voir se renouveler la plupart des abus que le libéralisme se flattait d'avoir supprimés à jamais. On risque de voir renaître, sous le manteau de la démocratie et le couvert de la liberté, les pires défauts de l'ancien régime, la favoritisme, le népotisme, la vénalité, l'agiotage, la mendicité officielle, le pillage de la fortune publique, le trafic des places et des faveurs, en un mot, tout l'éccœurant cortège des monarchies absolues. La grande différence, c'est qu'au lieu de nourrir les aristocraties d'antichambre et les gens de cour, les abus repaissent des appétits plébéiens et engraisent les courtisans du peuple.

(1) M. de Molinari, *l'Évolution politique et la Révolution*, 1884.



Le peuple, investi théoriquement de la souveraineté, a, en effet, tout comme le monarque de droit divin, ses courtisans, ses favoris, ses parasites de toute sorte. Ces flatteurs du nouveau souverain sont d'autant plus outrés dans leurs adulations et impudens dans leurs mensonges, que plus naïf et plus grossièrement crédule, plus ignorant et plus facile à duper est le maître du jour. Ils se montrent d'autant plus exigeans, d'autant plus cupides et rapaces qu'ils se trouvent plus nombreux et plus besogneux, que plus impérieux et voraces sont leurs appétits, que plus prodigue et insouciant est la main dont ils mendient les grâces. Parmi tous les rois fainéans et les princes de triste mémoire dont l'histoire est remplie, il serait difficile d'en trouver de moins clairvoyans et, en même temps, de plus infatués, de plus capricieux et de plus entêtés tour à tour que ces souverains à millions de têtes auxquels la civilisation démocratique tend de plus en plus à remettre le pouvoir. Incapables de gouverner par eux-mêmes, ils ressemblent à ces princes de quinze ans officiellement proclamés majeurs. Incompétens pour toutes les affaires, sachant rarement distinguer leurs vrais serviteurs, ils sont exposés à devenir la proie des charlatans beaux parleurs. C'est ainsi que, chez les peuples en apparence les plus éclairés, le suffrage, universel ou censitaire, aboutit parfois au scandale de choix navrans ou ridicules, c'est ainsi qu'une capitale comme Paris met au monde un conseil municipal comme le sien, où l'on ne rencontre peut-être pas un des noms qui font honneur à la France. Après de pareils exemples, il y aurait de l'ironie à dire qu'élection est synonyme de sélection.

Certes, le régime représentatif, même avec le suffrage universel, est loin d'être partout aussi dévoyé. De pareilles défaillances se rencontrent surtout dans les grandes villes où s'amasse, comme dans un abcès, ce qu'il y a de moins sain dans le sang du pays. Contre de semblables aberrations on se flatte de se prémunir avec l'instruction. Une partie des erreurs ou des maux qu'on est tenté d'attribuer à la démocratie provient sans conteste de ce que les droits politiques ont été plus vite étendus que la capacité de les exercer. Par suite, l'instruction nationale est le premier besoin des peuples modernes, de ceux surtout qui vivent sous le régime du suffrage universel ; mais, sur ce point encore, à combien de mécomptes le libéralisme ne s'est-il pas déjà heurté ! Mainte fois déçu par les classes supérieures ou moyennes, comment peut-il se flatter de réussir en une ou deux générations avec les masses ? L'éducation des princes a de tout temps fait le désespoir des politiques et des philosophes. Or, quel souverain plus difficile à instruire que le peuple, plus malaisé à dresser à l'art de régner ? Il n'a pour cela ni aptitude, ni temps, ni



maîtres. L'éducation politique est essentiellement différente de l'enseignement que peut donner l'école, lequel risque parfois d'aggraver, au lieu de le corriger, l'un des principaux défauts du populaire, la présomption. L'éducation politique est bien plutôt le fruit des mœurs, des traditions, de l'expérience, que d'études tronquées et de vagues leçons de pédagogues, en cela non moins ignorants que leurs élèves. Tant que cette éducation, qui ne s'acquiert que par les épreuves, ne sera pas faite, ce qu'on peut encore espérer de mieux pour les démocraties modernes, c'est le règne de la médiocrité.

Si, nous sommes heureux de le reconnaître, le libéralisme a, çà et là, réussi à éviter les plus durs de ces mécomptes, s'il a eu plus d'une fois l'honneur de procurer aux peuples un gouvernement probe et éclairé, l'invasion continue de la démocratie lui rend partout cette tâche de moins en moins aisée. Alors même, il est vrai, qu'il serait contraint de s'avouer hors d'état de justifier sa devise : « Le pouvoir aux plus dignes, » le libéralisme n'aurait pas pour cela perdu tous ses avantages. Il serait encore en droit de revendiquer un mérite qui n'est pas mince : la limitation avec la division des pouvoirs. Tel est peut-être son principal titre, mais cet avantage, est-il réellement parvenu à se l'assurer et n'est-il pas depuis longtemps en train de le perdre ?

La théorie de la séparation des pouvoirs a longtemps possédé la faveur des libéraux. Ils comprenaient que, si la puissance publique était tout entière aux mains d'un seul corps, fût-il électif, la liberté n'aurait guère plus de garantie que sous le gouvernement d'un seul. Aussi, tout en s'efforçant de placer l'axe du pouvoir dans les assemblées électives, cherchaient-ils à le partager entre des chambres diversement recrutées et prétendaient-ils réserver au pouvoir exécutif une sphère d'action distincte. Beaucoup même se fondaient sur ce motif pour maintenir au-dessus des délégués du pays et en face du parlement une autorité héréditaire. Cette séparation des pouvoirs semblait même aux théoriciens le caractère propre du gouvernement constitutionnel. L'événement devait montrer combien, en réalité, le régime représentatif s'y prêtait peu. Partout où il s'est librement développé, le gouvernement constitutionnel s'est transformé en gouvernement parlementaire, et ce dernier, au lieu d'équilibrer et de balancer les pouvoirs entre eux, a rétabli l'unité, avec l'omnipotence de la puissance publique, au profit des élus directs de la nation. On est ainsi retombé dans le vice ou le péril qu'on croyait avoir évité : la confusion ou la subordination des pouvoirs. L'on s'est aperçu qu'on n'avait fait qu'en déplacer le moteur. Loin de se contenter de légiférer et de contrôler l'adminis-

tration, les assemblées électives ont étendu la main sur tous les rouages du gouvernement. Là même où l'autorité royale semble offrir un contrepois aux assemblées délibérantes, la couronne, dans son impartialité théorique, est le plus souvent contrainte de s'effacer pour laisser le champ libre aux majorités. En tout pays parvenu à l'apogée du régime représentatif, le parlement, la chambre des députés notamment, tend à s'ériger en convention omnipotente réglant souverainement toutes les affaires de l'état. A cette absorption parlementaire, que l'incompétence technique des chambres rend doublement nuisible, il n'y a guère d'obstacle que là où le chef de l'état est l'élu direct du peuple, et alors l'unification du pouvoir risque de se faire au profit de l'exécutif; au lieu d'une convention, on est menacé d'un César.

Cette concentration des pouvoirs aux mains d'une assemblée ou d'un homme, à laquelle aboutit involontairement le régime représentatif, l'avènement de la démocratie vient la rendre plus facile et plus redoutable. Moins étroit est le cercle des franchises électorales, moins restreint le nombre des citoyens admis à choisir les délégués du peuple, et plus les représentans de la nation, s'autorisant de leur origine, tendent à se confondre avec elle, à s'approprier sa souveraineté, à tout se croire permis au nom de ce peuple, qu'ils prétendent incarner. Erigeant à leur profit les volontés supposées de la nation en loi absolue et en vérité infaillible, ils ne tolèrent aucune résistance aux caprices passagers de majorités omnipotentes. Sous l'aveugle impulsion de la démagogie radicale, on peut voir ainsi le régime représentatif dégénérer pratiquement en absolutisme impersonnel d'autant plus impérieux qu'il s'exerce au nom de la nation entière, d'autant plus dangereux et difficile à secouer qu'il conserve les formes extérieures des institutions libres et que, sous ce déguisement, il peut faire illusion aux yeux grossiers, se couvrir devant le peuple du masque du bien public et des intérêts mêmes de la liberté. « Quand une fois, dit Bossuet, on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. » Trop souvent, en effet, l'apparence lui en suffit. Elle se vante de la posséder quand elle n'en garde que l'ombre. Elle ne la comprend même pas toujours. Elle identifie la liberté avec le pouvoir, et s'imaginant être libre dès qu'elle peut tout, elle traite en ennemis de la liberté les hommes assez osés pour braver sa puissance.

Contre ce despotisme du nouveau souverain collectif, contre cette menaçante absorption des pouvoirs publics, les pays les mieux prémunis sont naturellement les états à constitution fédérative ou à forte vie locale. Ceux-là puisent dans les institutions ou dans les

mœurs de quoi résister au joug niveleur des maîtres changeans que se donne la faveur populaire. J'oserai donc dire que, sous le gouvernement représentatif, tout comme dans les monarchies d'ancien régime, avec la démocratie non moins que dans les sociétés hiérarchiques, la première condition de la liberté, ou mieux l'unique garantie quelque peu efficace des institutions libres, c'est encore la décentralisation et le renforcement de la vie locale. Or, cette vie locale, là même où elle a le plus de racines dans les traditions, la démocratie et son complaisant auxiliaire, le pseudo-libéralisme bureaucratique, semblent travailler d'instinct à l'affaiblir, à l'énerver, à l'étouffer, comme si leur idéal, aussi bien que celui de nos anciens rois, était de tout abattre et de tout uniformiser pour être mieux à même de tout régenter.

Il est vrai que, dans la démocratie contemporaine, on peut à cet égard distinguer deux courans en sens contraire, deux forces opposées qui en s'équilibrant semblent devoir assurer la liberté. En face ou au-dessous de la force centralisatrice et unitaire, de la force centripète, si l'on peut ainsi parler, qui pousse à l'exagération des droits de l'état et du pouvoir central, se manifeste chez la démocratie, dans ses couches inférieures notamment, une force centrifuge, parfois non moins énergique, qui réagit contre le pouvoir central et pousse à l'affaiblissement de l'autorité publique, non pas d'ordinaire au profit de l'individu et des droits individuels, — la démocratie agit par masses et ne se soucie que des masses, — mais au profit de groupes sociaux, naturels ou conventionnels, au profit des villes, des communes, des cantons, des corps de métiers, des associations ouvrières qui tendent à s'ériger en autant de petits états et d'états souverains, réclamant vis-à-vis de leurs membres, c'est-à-dire vis-à-vis de l'individu, les mêmes droits que l'état, et souvent même les droits qu'ils déniaient à l'état. C'est là un phénomène qui se produit presque partout où prévaut l'extrême démocratie. Les grandes communes et les agglomérations ouvrières, dans leurs appels à l'autonomie, cherchent inconsciemment à renouveler la cité antique, comme si une ville indépendante, avec une ceinture de banlieue ou de faubourgs, était le cadre naturel d'une démocratie souveraine ! Et cela se comprend ; une fois arrivée à son dernier terme, la démocratie trouve le régime représentatif insuffisant et tend à s'en affranchir. Non contente d'avoir dans ses représentans des commis dociles, elle est portée à revenir peu à peu au gouvernement direct du peuple par le peuple, et les petites agglomérations à territoire restreint se prêtent bien plus facilement à un pareil régime que nos grands états unitaires. C'est ainsi qu'en plusieurs des états les plus anciennement et les plus fortement constitués, on voit la démocratie ultraradicale incliner au sectionne-



ment de la patrie en unités autonomes, en molécules sociales plus ou moins indépendantes du pouvoir central. Après s'être proclamée une et indivisible, la souveraineté du peuple, se retournant contre l'unité et reniant son ancien *credo*, menacé de se déchirer de ses propres mains, de se mettre elle-même en pièces.

Mais, qu'on ne l'oublie point, ce penchant au fractionnement de la puissance publique et au morcellement de l'état, ce néo-fédéralisme démocratique, la liberté et les droits individuels, dont le respect est la mesure de toute vraie liberté, n'ont, contrairement à de spécieuses illusions, rien à en espérer. Comme la cité antique, la nouvelle commune autonome a une tendance marquée à confondre tous les pouvoirs et à se les arroger tous. Elle s'ingénierait à tout courber sous l'autorité publique, et dans les murs d'une ville, dans l'étroit périmètre d'une commune ou d'un canton, un pareil joug serait d'autant plus tyrannique que plus mince serait le territoire et plus voisin le souverain. A regarder aux réalités et non aux apparences, ce que l'extrême démocratie revendique sous le nom de franchises communales, ce n'est, le plus souvent que la faculté d'établir à son profit une autorité absolue dans les localités qu'elle se flatte de dominer.

Les deux forces opposées en lutte dans la démocratie, la tendance centraliste et la tendance autonomiste, sont donc loin d'être aussi divergentes qu'elles semblent l'être au premier abord. Elles diffèrent moins par le but que par les voies et moyens. Toutes deux en somme tendent presque également à l'accroissement de la puissance publique, à la restriction des droits individuels, par suite à la diminution des libertés effectives. Despotisme de l'état unitaire ou fédéral, nation ou commune, tel est l'écueil sur lequel l'un et l'autre de ces courans en apparence contraires poussent sous nos yeux les peuples modernes. La liberté est en danger d'un côté comme de l'autre. Les deux penchans qui se disputent en son nom la démocratie ne peuvent la servir qu'en se combattant et se faisant contrepoids.

Triste contradiction des choses humaines ! A quoi menace d'aboutir la démocratie, une fois parvenue à l'extrémité de son développement logique ? A la tyrannie au nom des droits de l'état et des intérêts généraux ; à l'anarchie au nom des droits de la commune, au nom des intérêts locaux ou des intérêts de classes. Après un siècle d'orgueilleuses promesses et de périlleuses expériences, le libéralisme se retrouve en face de l'antinomie apparue dès la révolution et si fortement signalée par l'impitoyable logique de M. Taine. Despotisme et anarchie se succédant tour à tour ou parfois coexistant simultanément, despotisme sans autorité dirigeante, et anarchie sans liberté, tel serait, si l'extrême démocratie était



abandonnée à ses instincts, le terme suprême de l'évolution politique du monde moderne.

Heureusement pour nos sociétés qu'aucune force, si puissante qu'elle semble, n'agit seule, comme dans le vide, et n'a le champ entièrement libre. Heureusement qu'en dépit des philosophes, l'histoire n'est pas un théorème qui se déroule conformément aux lois de la logique, l'humanité ayant toujours la ressource de l'inconséquence. Laissons donc ces perspectives trop sombres ; ne prétendons pas déterminer de loin la courbe inconnue des révolutions de la démocratie moderne. Aussi bien les élémens nous en feraient défaut. Contentons-nous de voir quel aspect ont pris les données de ce vieux problème politique, dont la solution semblait autrefois si facile. — Un fait frappant, c'est que l'irruption de la démocratie a ébranlé la plupart des conquêtes du libéralisme, jusqu'aux droits et aux axiomes qui paraissaient le mieux acquis. Combien de questions, que nos pères de 1830 eussent crues à jamais tranchées, sont de nouveau retombées, en théorie ou en pratique, au rang d'obscurs problèmes ! Dans l'état à base élargie du suffrage universel, tout se trouve remis en question, et la forme, et le fond, et la matière, et le moule du gouvernement ; non-seulement la monarchie ou la république, choses après tout d'importance secondaire, mais le parlementarisme, mais le régime représentatif, mais les droits, les fonctions et l'existence même de l'état.

Le libéralisme se flattait de posséder un type de gouvernement capable de se prêter au développement indéfini des institutions libres, et ce type, le parlementarisme, faussé par l'inique prépondérance des partis, déconsidéré auprès des gens paisibles par ses agitations trop souvent stériles, suspect à la démocratie pour ses lenteurs et ses complications, semble à bien des esprits de tendances diverses, vieilli et usé avant d'avoir eu le temps de s'adapter au continent. Le nouvel édifice politique, élevé aux applaudissemens de nos pères sur la base des principes rationnels, est à peine construit, qu'avant d'être achevé, il est sourdement miné par les forces sur lesquelles il repose. Le scepticisme se fait jour chez les plus confians jadis. Dans leur désarroi, plusieurs en viennent à regretter l'ancienne société hiérarchique dont ils avaient célébré la chute et se montrent disposés à prêter la main à sa reconstruction. De tous côtés, les penseurs se demandent avec inquiétude sous quel refuge abriter les destinées de la société nouvelle, sur quel plan rebâtir pour elle une demeure qui dure. On a conscience d'être dans une période de transition, de transformation dont on n'ose prévoir le terme. On sent vaguement que les peuples contemporains n'ont pas encore trouvé leur assiette ni l'état moderne sa forme définitive ; et les hommes qui ont voué leur foi à la liberté se demandent avec anxiété ce que

deviendront dans la refonte des institutions au creuset démocratique, l'état, la nation, la religion, la société, car tout cela est en cause à la fois.

### III.

Après la patrie et l'état, le monde et l'humanité ; après la politique intérieure, la politique étrangère et les relations des peuples entre eux. Suivons-y un instant le libéralisme ou, si l'on aime mieux, l'esprit moderne : il s'y montre avec les mêmes caractères, les mêmes ambitions, les mêmes présomptueuses espérances, et, finalement, les mêmes déceptions. Ici encore, à travers toute la diversité des états et des peuples, apparaît l'unité morale de l'Europe et avec elle l'ascendant croissant de la démocratie. Ici encore nous rencontrons des notions idéales à l'aide desquelles le libéralisme s'était flatté de résoudre d'une manière rationnelle les problèmes jusque-là livrés à la force et tranchés par l'épée. Ici encore le monde moderne a éprouvé la difficulté d'assujettir aux idées abstraites et au droit spéculatif le mobile domaine de la réalité. Ici encore l'application des nouveaux principes s'est heurtée aux intérêts qu'elle prétendait concilier et aux passions qu'elle espérait pacifier. De la mise en pratique des maximes nouvelles sont sorties de nouvelles luttes, de nouvelles questions qui en ont entravé l'application, de nouvelles convoitises qui en ont dénaturé et altéré l'esprit. Ici encore l'extrême démocratie a fini par renier les principes qu'elle avait acclamés et par abjurer les dogmes proclamés en son nom.

L'ambition du libéralisme, en ses heures de virile jeunesse, ne se confinait pas à l'arène étroite de la politique intérieure, elle débordait hardiment au-delà des frontières, sur le vaste champ de la politique internationale, qu'il prétendait également renouveler. Il se flattait de changer de fond en comble la base des relations des états ; il ne désespérait pas de leur donner pour règle les mêmes principes de droit, les mêmes notions d'égalité et de liberté qu'il s'était promis de faire régner au dedans de chaque nation. Les vieilles et toujours renaissantes querelles de peuple à peuple, si longtemps et si vainement abandonnées à l'arbitraire jugement des armes dont chaque génération appelle à son tour, il s'était flatté de les soumettre à la raison, au droit, à la liberté, dont la sentence serait spontanément acceptée de tous. En sa généreuse présomption, il avait entrepris de purifier le champ ensanglanté des rivalités nationales. Le XIX<sup>e</sup> siècle avait refait à sa façon le vieux rêve des philosophes couronnés et des politiques humanitaires, le rêve de la paix universelle ; mais il l'avait fait d'une manière nouvelle qui

semblait devoir lui permettre, sinon d'atteindre l'antique chimère, du moins de s'en rapprocher.

Aux recettes enfantines ou surannées des philanthropes du passé le libéralisme était fier de substituer une méthode rationnelle, inspirée d'un principe qui lui paraissait résoudre toutes les difficultés en conciliant tous les droits, le principe de nationalité. Rarement idée abstraite a été aussi puissante dans le monde concret, rarement notion théorique a autant remué le sol de l'Europe. On peut dire qu'elle a opéré des prodiges, rendu la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. Depuis les traités de Vienne fondés sur l'ancien droit dynastique, depuis la résurrection de la Grèce au son de la lyre des poètes, elle a transformé la face de l'Europe, enfanté la Belgique, ressuscité l'Italie, unifié l'Allemagne; elle a rajeuni la Hongrie et infusé à l'Autriche un sang nouveau; elle a ranimé l'Irlande expirante; elle a, sur la Vistule, dressé le spectre de la Pologne, et, en Orient, elle a fait sortir de leur sépulcre des peuples ensevelis depuis des siècles. Ce concept politique a créé et détruit des états, dissolvant les uns, recomposant les autres à la manière des agens chimiques qui décomposent les corps en en formant de nouveaux.

S'il a opéré de pareilles révolutions, c'est que le principe de nationalité n'était pas une pure théorie de cabinet, que derrière lui il y avait une force vivante et vivace, jusque-là plus ou moins inconsciente, à laquelle les idées en vogue dans le monde politique devaient donner au XIX<sup>e</sup> siècle un élan sans précédens.

Qu'est-ce, au fond, que ce principe de nationalité, salué avec tant de confiance par les générations libérales, et, depuis, si souvent renié par ceux qui le proclamaient naguère? C'est, en réalité, un enfant de la révolution et du libéralisme, qui, au vieux droit dynastique, ont prétendu partout substituer le droit des peuples et, aux gouvernemens fondés sur la légitimité et l'hérédité, les gouvernemens fondés sur la volonté nationale. C'est l'application aux rapports des états et aux nations, considérés comme des individualités vivantes, des principes préconisés dans les relations des citoyens entre eux; l'application des deux idées de liberté et d'égalité à tous les peuples regardés comme ayant un égal droit à l'existence, un égal droit à l'indépendance.

Pourquoi les peuples, ou mieux pourquoi les états se font-ils la guerre? Pour étendre leurs frontières, pour s'enlever des provinces, pour s'assujettir les uns les autres. Comment les détourner de ces luttes séculaires et couper court à ces ambitions réciproques? En mettant fin aux empiétemens de peuple à peuple; en cessant de considérer les territoires comme une propriété dynastique et une

matière à trafic ; en faisant partout coïncider les états avec les peuples et calquant les frontières des uns sur l'étendue des autres ; en proclamant pour chaque nation la faculté de se régir à sa guise ; en reconnaissant aux petits comme aux grands le droit à l'autonomie et à l'intégrité nationale. De l'égale liberté des nations devait, semblait-il, sortir la fraternité des peuples.

Quelle est la valeur pratique de ce principe nouveau ou de cette récente formule ? Question compliquée et délicate que nous n'avons pas à trancher ici. Il nous suffira de remarquer qu'en proclamant le droit national, l'on avait omis de le définir. On avait oublié de s'entendre sur ce qu'est une nation, sur les caractères et les élémens constitutifs de la nationalité. De là une première raison des déceptions apportées au monde par un principe qui lui apparaissait comme essentiellement libérateur, essentiellement pacificateur (1).

La nationalité, suivant les intérêts des divers peuples ou des divers gouvernemens, a été comprise d'une manière diverse : les uns la faisant consister dans la race, les autres dans la communauté des traditions, ceux-ci dans la langue, ceux-là dans les frontières dites naturelles, en sorte qu'oubliant le droit des peuples et le véritable point de départ du nouveau principe, négligeant le libre consentement des intéressés qui en faisait la valeur morale, on en a concurremment appelé, pour décider du sort des populations et des limites des états, à l'ethnographie, à la philologie, à l'histoire, à la géographie. Entre les différens facteurs qui peuvent contribuer à former une nation, chacun a choisi le plus favorable à ses ambitions. L'on a vu des peuples rivaux réclamer simultanément les mêmes contrées au nom du même principe, chacun invoquant, pour soutenir ses droits nationaux, une science suspecte, et au besoin une érudition non moins pédante et non moins complaisante que celle des anciens généalogistes chargés de procurer des titres aux convoitises des princes. Ainsi entendu, ainsi faussé, le droit de nationalité, fondé arbitrairement sur la langue, la géographie ou l'histoire, sans se préoccuper de la conscience nationale, s'est pour ainsi dire retourné contre lui-même. Le principe d'où l'on attendait la réconciliation des peuples est devenu un nouveau ferment de guerre et un nouvel agent d'oppression. Il a ramené hypocritement l'Europe au vieux droit de conquête, en colorant les entreprises du vainqueur de prétextes comparables aux anciennes prétentions dynastiques, appuyées sur de confuses généalogies ou des chartes obscures. On l'a vu, dans le Slesvig du nord comme dans l'Alsace-Lorraine, four-

(1) Voyez, *un Empereur, un Roi, un Pape; Napoléon III et la Politique du second empire*, ch. II.



nir aux héritiers de Frédéric II des titres en réalité analogues à ceux que l'ancien droit avait fournis à la Prusse sur la Silésie. La grande différence, c'est qu'au lieu d'invoquer les titres des princes, on invoque les droits des peuples. Au lieu de guerres dynastiques on a des guerres nationales, plus rares il est vrai, mais plus acharnées et plus opiniâtres. L'ère de la paix universelle et du désarmement général n'est pas encore ouverte. Aux vieilles milices monarchiques ont seulement succédé les énormes armées nationales avec tout leur ruineux appareil.

En dehors même de la manière dont il a été dénaturé par les convoitises des gouvernemens ou des peuples, le principe de nationalité ne pouvait donner tout ce qu'il promettait en théorie. Il eût été maître de refaire à son gré la carte des états de l'Europe, qu'il n'eût souvent pu offrir de solution rationnelle. Dans la presque île des Balkans, dans l'Autriche-Hongrie, dans les vastes *oukraïnes* russes, il ne saurait suffire, pour former des peuples, d'abandonner les élémens nationaux à une sorte de cristallisation naturelle. Dans tous ces pays où les différentes nationalités restent mêlées ou superposées les unes aux autres, il est fréquemment impossible d'isoler les divers matériaux ethniques, ou ce qui revient au même, impossible de les grouper d'après leurs affinités nationales.

Les mécomptes apportés à certains peuples par le principe de nationalité, les violences ou les convoitises dont il a été la cause ou le prétexte, l'ont fait contester des deux bords opposés. Rejeté par les partisans de l'ancien droit dynastique et par les politiques, avant tout préoccupés de l'équilibre, il s'est vu renier par l'extrême démocratie qui y avait applaudi à l'origine, et qui, sur ce point encore, en est venue à brûler ce qu'elle avait adoré. Elle a fini par aboutir à la négation de la nation comme à la négation de l'état. Au principe national, qu'elle accuse d'isoler les peuples les uns des autres, la démocratie révolutionnaire a prétendu substituer l'internationalisme, qui prétend les pacifier en les confondant, et le communalisme ou le cantonalisme, qui, sous prétexte de progrès, ramèneraient les sociétés occidentales à l'émiettement antérieur à la constitution des états modernes.

#### IV.

Une des choses qui étonneraient le plus aujourd'hui les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la révolution, c'est l'importance reprise de notre temps par les questions religieuses. On les rencontre dans presque tous les états, non-seulement dans les pays musulmans, chez

lesquels la religion tient lieu de nationalité ou se confond avec elle, mais dans la plupart des pays chrétiens, particulièrement dans ceux qui comptent une nombreuse population catholique. En beaucoup d'états, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Suisse, en France même, elles demeurent au premier rang. Le seul fait que de pareilles questions persistent à encombrer l'arène de la politique est un échec pour le libéralisme, qui s'était flatté de les en éliminer. Aucune tâche, en effet, ne lui avait paru plus urgente ni plus aisée.

Les querelles religieuses ont beau avoir longtemps déchiré l'humanité; elles ont beau avoir engendré des guerres civiles et des guerres internationales, les questions de religion semblaient de celles que l'esprit moderne pouvait, sans trop de présomption, se promettre de résoudre politiquement à l'aide de ses maximes favorites, à l'aide des deux idées de liberté et d'égalité. Le rôle de pacificateur, vainement attribué dans les relations de peuple à peuple au principe de nationalité, un principe au fond analogue, le principe de tolérance, semblait appelé à le jouer entre les différens cultes. Pour amener les diverses religions et confessions à vivre en paix côte à côte, ne devait-il pas suffire de les admettre toutes à une égale liberté? Telle était la théorie, et il faut reconnaître que, si elle n'a point partout réussi, c'est qu'elle est loin d'avoir été partout sincèrement pratiquée. Si, à cet égard, les espérances du libéralisme n'ont pas encore été réalisées sur le continent comme en Angleterre ou en Amérique, les deux pays les plus épris de controverses religieuses, c'est en grande partie que, sur le continent, le libéralisme s'est souvent montré infidèle à son propre principe, ou, ce qui revient au même, qu'il l'a outré en passant de la neutralité entre tous les cultes à l'aversion pour certains d'entre eux ou pour la religion même.

Les luttes religieuses du passé ayant été provoquées par l'intolérance des sectes ou par l'ingérence de l'état dans leurs disputes, on était en droit de croire que, pour enlever à ces querelles tout caractère politique, il n'y avait qu'à en désintéresser l'état, qu'à dénouer les liens qui unissaient le pouvoir civil aux diverses églises, qu'à faire cesser l'ancienne solidarité du temporel et du spirituel en proclamant l'état incompétent en matière religieuse. C'est ce qu'ont fait successivement, avec plus ou moins de décision, la plupart des états contemporains. En aucun domaine, le courant des idées modernes ne s'est manifesté avec plus de force et d'unité. S'il reste encore des religions d'état, elles n'ont plus les mêmes privilèges qu'autrefois. Les églises ont perdu leur ancien monopole; aucun clergé, en dehors de la Russie et de l'Espagne, ne demeure à l'abri de la concurrence; aucun ne peut compter sur l'appui du bras séculier. Des Pyrénées aux Carpathes, il y a une tendance générale à la

sécularisation ou, comme l'on dit chez nous, à la laïcisation de l'état et de la société.

Par malheur, si, en théorie, il est facile à l'état de se désintéresser des affaires religieuses, les faits ont prouvé que cela ne l'était pas autant dans la pratique. L'état laïque, l'état neutre ou, comme disent ses adversaires, l'état athée, provoque d'abord l'opposition de tous ceux qui prétendent que la religion doit continuer à inspirer les gouvernemens. Mais, contrairement à toutes les prévisions, ce n'est pas là le seul obstacle à l'accomplissement des rêves de pacification religieuse. Heureux les pays où le nouveau dogme de l'incompétence de l'état en matière de foi ne rencontre pas d'autres résistances que le zèle des croyans et les prétentions des divers clergés ! En maintes contrées, il a fallu compter avec une intolérance d'un nouvelle sorte, avec le fanatisme inattendu des incrédules, qui, sous le couvert de la libre pensée, poursuivent la destruction de toute religion. A ceux-là l'incompétence et la neutralité de l'état ne suffisent point. L'autorité publique, dont les religions ont si longtemps usé à leur profit, ils l'exploiteraient volontiers à leur tour contre les doctrines religieuses ; s'ils n'osent le faire ouvertement, ils le tentent par des voies détournées, employant les influences gouvernementales à la ruine ou à l'affaiblissement des cultes qu'ils ont en aversion, retournant hypocritement le mot de liberté contre la première de toutes les libertés : celle de la conscience.

L'état, ainsi poussé en sens contraire par les partisans et les adversaires de la religion, éprouve une difficulté croissante à demeurer enfermé dans ce désintéressement théorique, dans cette sereine neutralité du haut de laquelle il devait planer au-dessus de toutes les querelles théologiques. A la séparation, presque partout effectuée, de la vie religieuse et de la vie civile, on prétend en vain substituer l'entière séparation de l'église et de l'état. La séparation ne supprimerait pas tout contact, elle ne trancherait pas toutes les difficultés. Alors même qu'entre l'état et les différens cultes il n'y aurait plus de rapports officiels, l'état ne saurait ignorer la religion, ignorer la constitution et le fonctionnement des divers églises, le recrutement de leur clergé, les assemblées des fidèles, la police de leurs temples, l'origine, l'emploi, la transmission de leurs biens, — autant de matières délicates sur lesquelles il ne peut toujours s'interdire d'édicter des lois ou des réglemens. Aussi, pour ceux qui la réclament avec le plus d'insistance, la séparation absolue de l'état et des églises n'est qu'un moyen détourné d'enlever à ces dernières toute existence légale, de les priver de leurs organes essentiels, de les frustrer de leurs ressources matérielles, de leur rendre, en un mot, la vie impossible.



La sécularisation ou mieux la laïcisation, telle que la comprennent ou la pratiquent certains partis, ne tend à rien moins qu'à étouffer sourdement la religion en l'enfermant dans un cercle de plus en plus étroit, en lui interdisant tout mouvement, en lui retranchant les alimens qui la sustentent, en bouchant toutes les ouvertures par où elle peut respirer. Laïcisation finit par devenir synonyme de déchristianisation. Aux anciennes religions d'état menace de succéder l'irréligion d'état. Sans aller jusqu'à de pareilles extrémités et tout en les réprochant avec une sincère indignation, le libéralisme, emporté par l'ardeur de la lutte contre les résistances du passé, en vient parfois, pour briser ces résistances, à s'en prendre à leur principe, aux clergés, aux églises, à l'esprit religieux même, au risque d'aller à l'encontre de ses maximes les plus chères. On en arrive à se montrer intolérant au nom de la tolérance. On voit des libéraux mettre de côté la liberté pour la mieux sauver, et ce qu'on s'est permis aux heures de péril, dans l'inévitable entraînement de la bataille, on le maintient ensuite dans un intérêt de parti et de domination.

Ces inconséquences du libéralisme sont d'autant plus fréquentes et d'autant plus graves, qu'il cède en ce point aux excitations de la démocratie. C'est là, en effet, une des sphères où la démocratie européenne agit sur les libertés modernes comme une force perturbatrice, où elle tend à mettre la puissance publique au service de ses instincts ou de ses passions. Se trouvant en guerre plus ou moins ouverte avec l'église et la religion, elle est peu disposée à laisser l'état se confiner vis-à-vis de l'église dans la neutralité ; aussi l'église et le christianisme sont-ils, en réalité, plus attaqués comme adversaires de la démocratie que comme ennemis de la liberté. Le fait mérite d'être noté d'autant que profondes et durables sont les causes de ce conflit. Il ne tient pas uniquement à l'espèce de duel engagé entre le néo-ultramontanisme et la révolution qui, dans leurs outrances en sens contraire, sont comme la contre-partie l'un de l'autre, tant, avec leurs thèses également excessives et absolues, ils se correspondent et se reproduisent presque dans leurs divergences, chacun offrant en quelque sorte l'image renversée de l'autre et tous deux semblant se réfléchir en se déformant. Entre la démocratie et le christianisme, il y a une mutuelle défiance, une antipathie réciproque fondée sur des aspirations inverses, sur une manière opposée de concevoir la vie humaine. Non-seulement l'église et la religion ont aux yeux des démocraties le tort de personnifier le principe d'autorité, mais en enseignant aux peuples que le but de leur existence n'est pas sur cette terre, le christianisme a pour l'extrême démocratie le défaut de leur apprendre à supporter les souffrances et les iniquités de ce monde, et par là même



de les détourner des novateurs qui leur promettent la félicité ici-bas avec le règne terrestre de l'égalité et de la justice. Aux yeux de la démocratie radicale, la religion est une rivale dont elle ne veut pas tolérer la concurrence. L'extrême démocratie aboutit ainsi à la ruine de la religion aussi bien qu'à la destruction de l'état et de la nation. La révolution ne prétend à rien moins qu'à remplacer les vieux cultes et à en tenir lieu. A plus d'un égard, c'est bien une guerre de religion, une guerre de doctrines qu'elle fait au christianisme, et cette guerre au christianisme, elle la poursuit avec les procédés tour à tour violens et hypocrites de toutes les luttes de ce genre.

Grâce à l'un des contre-courans si fréquens dans le monde moral, les attaques de la démocratie ont, en plus d'un pays, rendu à la religion et à l'église la sympathie ou le respect des esprits, des classes, des pouvoirs qu'effraient les prétentions et les envahissemens de la démocratie. Considérée par les uns comme un joug détesté, par les autres comme un frein nécessaire, la religion, loin de disparaître des luttes de partis, y a pris une place de plus en plus large. Assaillie comme une barrière et défendue comme un rempart, elle est devenue, en plusieurs états, la position maîtresse et comme la clé des champs de bataille politiques. Cela est si vrai qu'en maintes contrées, chez tous les peuples catholiques notamment, on tend à classer les partis moins d'après leurs sentimens politiques que d'après leur attitude vis-à-vis de l'église. L'on fait de ce qu'on appelle le cléricalisme la pierre de touche des opinions.

Cette propension, si contraire à l'esprit et aux espérances du vrai libéralisme, s'expliquerait mal si la sphère des intérêts religieux n'était beaucoup plus vaste qu'elle ne le semble au premier abord. Les préoccupations religieuses, on l'a vu maintes fois dans les dernières années, compliquent et passionnent bien des questions diverses. C'est dans le champ de l'enseignement surtout que les partis politiques sont exposés à des conflits avec les églises ; c'est sur ce terrain glissant que l'état est le plus souvent poussé à entrer en lutte avec elles au nom de la raison, de la science ou de l'intérêt national. Oubliant son incompetence en matière de doctrines, il se laisse parfois entraîner à faire contre les idées religieuses ce qu'il a longtemps pratiqué à leur profit ; il se laisse investir du rôle et des fonctions de la religion ; il a ses dogmes philosophiques ou scientifiques qu'il fait prêcher au peuple, et jusqu'à ses catéchismes qu'enseigne une sorte de sacerdoce laïque ; il tend à s'arroger le droit qu'il dénie à l'église, le droit de façonner les générations à sa ressemblance et de couler les âmes dans un moule de son choix, en sorte que, si les prétentions de certains

croisans nous ramèneraient au moyen âge, celles de certains démocrates nous feraient reculer jusqu'à l'antiquité, jusqu'à cette espèce de communisme moral où l'enfant, regardé comme chose publique, était la propriété de la cité. Quelle déconvenue pour les libéraux, qui avaient proclamé le principe de l'incompétence de l'état et qui en attendaient la pacification religieuse ! L'idée de liberté, obscurcie par les passions d'un fanatisme à rebours et les instincts autoritaires de la démocratie, semblait rayée du programme du libéralisme, qui, de déviation en déviation, finissait par aboutir à l'opposé de son point de départ, à la négation de son propre principe.

## V.

Du domaine religieux au domaine économique, il y a, semble-t-il, tout l'intervalle du ciel à la terre, et cependant, entre ces deux ordres de questions si dissemblables, se manifeste, au point de vue politique, un singulier parallélisme. Les solutions préconisées pour les unes, le libéralisme a prétendu les appliquer également aux autres. Là aussi, à l'inverse des anciens errements, il avait cru tout résoudre en proclamant l'incompétence de l'état, en s'en remettant pour les besoins matériels des peuples, comme pour leurs besoins moraux, à l'initiative privée. Là aussi il s'était vanté de suffire à tout avec un principe, et toujours le même principe, résumé dans les deux mots de liberté et d'égalité. Tel était le vœu des économistes, qui ne faisaient, en réalité, qu'appliquer à la sphère des intérêts les maximes et les solutions du libéralisme. Tel était le sens de la fameuse devise : « Laissez faire, laissez passer, » à l'aide de laquelle les initiateurs de la science s'étaient promis de féconder toutes les régions de cet immense domaine économique, tant agrandi de nos jours par l'industrie et le commerce. Liberté du travail, liberté de la propriété, liberté des échanges entre les peuples aussi bien qu'entre les individus, suppression des privilèges et des monopoles, renversement des barrières de classes, égalité devant la loi, égalité devant l'impôt : c'est avec ces formules, toujours inspirées d'une seule et même idée, que le libéralisme économique s'était fait fort de trancher toutes les questions sociales.

Ici encore on sait que de déceptions devaient éprouver les apôtres des doctrines libérales ; mais, ici encore, beaucoup des mécomptes qu'on leur reproche viennent moins de l'application de leurs principes que des hésitations et des contradictions avec lesquelles ces principes ont été mis en pratique. La grande erreur là comme dans les questions religieuses, ou les questions nationales, c'est de n'avoir

pas assez compté avec les préjugés ou les passions, c'est de s'être imaginé que les hommes étaient assez éclairés ou assez conséquens pour obéir docilement aux conseils de la science et de la raison. Les intérêts nationaux, les intérêts de classes, les intérêts industriels, les uns et les autres toujours égoïstes et souvent aveugles, devaient tour à tour s'insurger contre les doctrines de liberté. Dans ce domaine encore, la démocratie devait bientôt trouver insuffisantes ses premières conquêtes, se laisser séduire par les fallacieuses promesses de nouveaux prophètes, traiter en imposteurs et en ennemis les hommes de science et de liberté qui s'étaient présentés à elle en émancipateurs. Non moins que les anciennes oligarchies, aristocratiques ou bourgeoises, elle a, elle aussi, ses passions, ses illusions, ses ambitions, et c'est à leur service qu'elle est tentée de mettre son pouvoir. Après avoir acclamé la liberté du travail et l'égalité civile, elle devait finir par les prendre en dégoût, par se persuader que pour elle ce n'était qu'un leurre, par réclamer à son profit des exemptions, des privilèges, des faveurs. Mécontente du jeu inflexible des lois naturelles, elle devait invoquer l'intervention de l'état comme d'une sorte de providence terrestre, et, à son tour, implorer de cette vieille idole des grâces et des miracles, lui demander de refaire la société au gré de ses rêves ou de ses appétits, et, comme elle est plus jeune, plus ignorante, plus inexpérimentée, apporter dans ses revendications plus de naïveté et d'emportement.

De même qu'elle tend à en changer la forme, la démocratie tend à modifier le rôle de l'état, à en élargir les attributions. Cette extension des fonctions de l'état a beau se couvrir parfois du nom usurpé de liberté, elle est en opposition manifeste avec l'esprit et les doctrines du libéralisme. Tandis que ce dernier prétendait restreindre au *minimum*, et, parfois, jusqu'à l'excès, l'ingérence de l'état, les nouvelles tendances démocratiques sont portées à l'étendre démesurément. Le libéralisme cherchait à agrandir le champ où les citoyens se pouvaient mouvoir librement, la démocratie travaille à le rétrécir. Plus soucieuse des intérêts de la communauté que des droits de l'individu, elle menace de sacrifier l'individu et la famille à la collectivité, état ou commune, elle ne se fait pas scrupule de recourir à la contrainte, d'imposer l'obligation légale là où le libéralisme se faisait honneur de s'en remettre à l'initiative privée. C'est ce qu'un penseur anglais dénonçait récemment comme la servitude prochaine : *the coming slavery* (1).

(1) Herbert Spencer; articles de la *Contemporary Review* (1884), traduits en français sous le titre : *l'individu contre l'état*.

L'état, de son côté, devait, dans les questions économiques plus encore que dans les questions religieuses, s'apercevoir qu'il ne lui est pas toujours facile de se désintéresser de ce qui ne semble pas rentrer directement dans sa sphère d'action. Ce désintéressement devait lui devenir d'autant moins aisé que, sous le règne de la bourgeoisie et plus encore avec l'avènement de la démocratie, les questions économiques allaient prendre une importance croissante, importance qui est elle-même un signe des progrès de la démocratie, soucieuse avant tout des intérêts matériels, et cela plus que jamais aujourd'hui que l'irréligion ou le grossier positivisme des masses les laisse insensibles à tout intérêt spirituel. L'état, du reste, sauf peut-être dans les pays anglo-saxons (et là même il cède de plus en plus à la pression de la démocratie), l'état n'a jamais été grand partisan des maximes du laisser-faire et du laisser-passer, qui semblent restreindre sa puissance en même temps que sa sphère d'action. Aussi l'avons-nous vu, dans les dernières années, incliner en maint pays à se servir des nouveaux penchans démocratiques pour agrandir son pouvoir avec son domaine. Ainsi s'explique comment le socialisme révolutionnaire de l'extrême démocratie a rencontré chez ses adversaires naturels un auxiliaire et un émule dans ce qu'on a nommé le socialisme d'état. Et ce qu'ont fait les gouvernemens, obéissant à l'instinct envahissant du pouvoir, les partis fondés sur les traditions politiques ou religieuses inclinent à le tenter à leur profit, se leurrant de l'espoir de faire servir les aspirations ouvrières à la restauration des influences traditionnelles et de l'ancien ordre social. Chaque groupe, chaque parti politique ou religieux a ainsi son plan de refonte de la société. En face des différentes formes du socialisme démagogique, du communisme, du mutualisme, du collectivisme, surgissent le socialisme conservateur, le socialisme de la chaire, le socialisme protestant, le socialisme catholique, tous ligués contre le dogme de la liberté et de la libre concurrence. Le libéralisme politique et économique se croyait si sûr d'une entière victoire qu'il avait déjà entonné les funérailles du socialisme, et voilà que, dans les pays les plus éclairés, ce mort importun ressuscite sous des noms et des aspects nouveaux.

## VI.

Ainsi, de quelque côté qu'il se tourne, le libéralisme est en butte à des mécomptes répétés. Dans aucun domaine, il ne l'a définitivement emporté. Nulle part il n'a échappé aux palinodies et aux revers. N'est-ce pas là, pour les doctrines libérales, une condamna-



tion d'autant plus grave qu'elle est pour ainsi dire portée par le temps et sanctionnée par les faits? On pourrait le croire si le libéralisme avait été seul à passer par les déboires et les échecs; mais M. Guizot le remarquait il y a déjà un quart de siècle (1), si le libéralisme a eu ses mécomptes, l'absolutisme et les doctrines autoritaires ont eu les leurs, et plus fréquens et plus graves encore, non-seulement en France, mais en Italie, mais en Espagne, mais en Autriche-Hongrie, mais en Russie, d'un bout à l'autre de l'Europe. C'est pourquoi les adversaires du libéralisme nous semblent mal venus à s'armer contre lui de ses déceptions; il serait trop facile de leur répondre par leurs propres déconvenues. Tout au plus pourrait-on conclure de ces expériences alternatives et de ces mécomptes mutuels que l'événement a démontré, aux conservateurs comme aux libéraux, la vanité de leurs prétentions extrêmes, qu'aucune école ne possède de recette infallible, que ni la liberté ni l'autorité n'ont de formule pour résoudre tous les problèmes de la société moderne.

La vérité, pour en revenir à notre point de départ, c'est qu'en politique il n'y a pas d'ordinaire de solution définitive; c'est que les doctrines absolues ne peuvent s'appliquer dans toute leur intégrité au monde mobile des faits. La vérité, c'est que, pour opérer un changement durable dans les mœurs et dans l'esprit public, il faut plus de temps, plus d'efforts, plus de luttes que ne l'imaginaient nos pères; c'est que la fondation d'un gouvernement libre est une œuvre singulièrement plus longue et plus compliquée qu'ils ne l'avaient rêvé. La vérité enfin, c'est que le libéralisme, non moins que l'ancien dogmatisme autoritaire, a eu lui aussi des prétentions démesurées; c'est qu'il a eu trop de foi dans les formes et les formules, qu'il a montré trop de dédain pour les droits historiques et les institutions traditionnelles, qu'il a trop cru à la facilité d'édifier un gouvernement sur des notions abstraites, oubliant la fragilité des constructions élevées sur de pareilles bases; c'est, en un mot, ainsi que nous le disions en commençant, qu'il a trop présumé de l'homme et de la raison et peut-être aussi de la liberté, qui en somme n'est qu'un moyen et non un but, car, si elle favorise le développement intellectuel et matériel des sociétés, elle ne saurait suppléer aux doctrines morales, les seules dont une civilisation se nourrisse et vive.

La faute ou mieux l'erreur du libéralisme, c'est en résumé, de s'être montré trop spéculatif, trop dogmatique, trop optimiste.

(1) *L'Eglise et la Société chrétiennes en 1861.*

Cette noble erreur, qui tenait à l'époque où il est né, aux parens dont il est sorti, il l'a durement expiée; l'événement l'en a d'habitude assez corrigé. Pour avoir dans sa jeunesse donné sur un écueil, le siècle vieillissant serait mal inspiré de s'aller jeter sur l'écueil opposé. Après avoir eu trop de foi dans la force des idées et dans l'ascendant de la raison, il serait triste de se laisser choir par découragement dans le scepticisme, dans le pessimisme, dans l'empirisme, où trop de libéraux désabusés sont enclins à se précipiter. Tout n'a pas été illusion dans les espérances du libéralisme ni désappointement dans sa carrière; sur plus d'un point, il a fait des conquêtes que l'avenir ne fera que consolider. Beaucoup de ses revers viennent de ce qu'il n'a pas assez tenu compte de la démocratie, des appétits, des prétentions, des ignorances, des susceptibilités, des jalousies de cette vaniteuse parvenue; tantôt la regardant avec trop de complaisance ou de naïf abandon, comme s'il en dût toujours rester le maître et le tuteur; tantôt lui témoignant une malveillance imprudente, la rebutant par des hauteurs blessantes et une mauvaise humeur dédaigneuse, au risque de s'en faire une ennemie. L'avènement de la démocratie, tel est le fait capital qui a dérangé les calculs du libéralisme, et ce fait qu'il a été trop lent à reconnaître, il lui faut désormais s'y résigner et s'y accommoder sous peine de nouvelles déceptions et de nouveaux échecs. Les libéraux qui ne le sentent point se condamnent à l'impuissance, car, quels qu'en soient les dangers ou les fautes, rien sur le sol français ne saurait longtemps prévaloir contre la démocratie.

Le grand problème des temps nouveaux, c'est en Europe, non moins qu'en Amérique, la conciliation de ces deux termes, démocratie et liberté. Hors de là il ne saurait y avoir qu'agitations et révolutions successives. Telle sera la tâche du siècle prochain, car le nôtre, à son déclin, est déjà trop vieux pour se flatter de l'accomplir. C'est là manifestement une œuvre de longue haleine, au-dessus des forces d'une seule génération. Elle a beau paraître malaisée, en désespérer, ce serait désespérer de la civilisation. Le triomphe même de la démocratie rend le libéralisme plus nécessaire, car, si elle n'était pas conquise à la liberté, comme autrefois les barbares l'ont été au christianisme, la démocratie nous vaudrait le despotisme le plus ignorant et le plus brutal qu'ait jamais vu le monde.

---

# POÉSIE

---

## PERSÉE ET ANDROMÈDE.

---

### I.

#### ANDROMÈDE AU MONSTRE.

Elle fut exposée au monstre.

APOLLODORÉ.

Le cavalier Persée.

HÉSIODE.

La Vierge inanimée, hélas! encor vivante,  
Liée, échevelée, au roc des noirs îlots,  
Se lamente en tordant avec de vains sanglots  
Sa chair royale où court un frisson d'épouvante.

L'océan monstrueux que la tempête évente,  
Jette à ses pieds glacés l'âcre bave des flots  
Et partout elle voit, à travers ses cils clos,  
Bâiller la gueule glauque, innombrable et mouvante.

Tel qu'un éclat de foudre en un ciel sans éclair  
 Tout à coup retentit un hennissement clair ;  
 Ses yeux s'ouvrent. L'horreur les emplit et l'extase ;

Car elle a vu, d'un vol vertigineux et sûr,  
 Se cabrant sous le poids du fils de Zeus, Pégase  
 Allonger sur la mer sa grande ombre d'azur.

---

## II.

### PERSÉE ET ANDROMÈDE.

Et Persée s'envola...  
 HÉSIODE.

Au milieu de l'écume arrêtant son essor,  
 Le Cavalier vainqueur du monstre et de Méduse,  
 Ruisselant d'une bave horrible où le sang fuse,  
 Emporte entre ses bras la vierge aux cheveux d'or.

Sur l'étaalon divin, frère de Chrysaor,  
 Qui piaffe dans la mer et hennit et refuse,  
 Il a posé l'amante éperdue et confuse  
 Qui lui rit et l'étreint et qui sanglote encor.

Il l'embrasse. La houle enveloppe leur groupe.  
 Elle, d'un faible effort, ramène sur la croupe  
 Ses beaux pieds qu'en fuyant baise un flot vagabond

Mais Pégase irrité par le fouet de la lame,  
 A l'appel du Héros s'enlevant d'un seul bond,  
 Bat le ciel ébloui de ses ailes de flamme.

---



## III.

## LE RAVISSEMENT D'ANDROMÈDE.

Athènè le plaça parmi les astres.

ARATUS.

Elle fut, dit-on, mise au nombre des étoiles.

HYGIN.

D'un vol silencieux, le grand cheval ailé  
Soufflant de ses naseaux des jets d'ardente brume,  
Les emporte dans un frémissement de plume,  
A travers la nuit bleue et l'éther étoilé.

Ils vont. L'Afrique plonge au gouffre flagellé,  
Puis le désert, l'Asie et le Liban qui fume,  
Et voici qu'apparaît, toute blanche d'écume,  
La mer mystérieuse où viut sombrer Hellé.

Et le vent gonfle ainsi que deux immenses voiles  
Les ailes qui, volant d'étoiles en étoiles,  
Aux amans enivrés font un tiède berceau ;

Tandis que, l'œil au ciel et s'étreignant dans l'ombre,  
Ils voient, étincelant du Bélier au Verseau,  
Leurs constellations poindre dans l'azur sombre.

JOSE-MARIA DE HEREDIA.

---

---

# REVUE MUSICALE

---

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : *les Maîtres-Chanteurs*, comédie musicale en 3 actes et 4 tableaux, poème et musique de Richard Wagner, version française de M. Victor Wilder.

On se demande depuis deux mois entre musiciens : — Avez-vous été à Bruxelles? comme entre mahométans : — As-tu été à La Mecque? Il n'y aura pas cette année, paraît-il, de grand jubilé à Bayreuth; il faut se contenter des petits pèlerinages d'occasion. Le voyage de Bruxelles est agréable; la ville est hospitalière et le théâtre bon. Les Belges sont fiers de leur Opéra et peuvent l'être. N'est-ce pas d'eux, en ce moment, que nous vient ou nous revient notre musique? Ils ont entendu avant nous *Hérodiade* et *Sigurd*. Comme nous n'entendrons probablement pas après eux *les Maîtres-Chanteurs*, nous avons voulu les écouter chez eux. Nous l'avons fait avec curiosité, avec bonne volonté. Nous assistions pour la première fois à la représentation d'une œuvre complète de Wagner.

*Les Maîtres-Chanteurs* ne sont pas un opéra, mais un opéra-comique, ou plutôt une « comédie musicale, » d'après leur titre officiel. Comme Corneille, comme Shakspeare, Wagner a voulu, dit-on, se détendre et s'égayer au moins une fois. Là, comme partout ailleurs, il a été son propre librettiste. L'indissoluble liaison de la parole et de la musique est un des grands points, peut-être la loi capitale du système wagnérien. Nulle collaboration ne pouvait l'assurer; il fallait l'identité du poète et du musicien. Wagner l'a réalisée. Pour ne pas séparer ce que le dieu a uni, la critique, dans l'examen de l'œuvre entière, doit faire la part égale à la musique et à la poésie.

Un chevalier allemand, Walther de Stolzing, aime une jeune Nurembergeoise, Éva, fille de Pogner. La belle ne sera donnée par son père qu'au vainqueur du concours musical et poétique qui va s'ouvrir. Walther se met aussitôt sur les rangs. Il entre en lutte avec un vieillard ridicule, musicien, et, comme lui, épris d'Éva. Il échoue d'abord, mais grâce à la protection, aux conseils du cordonnier Hans Sachs, le véritable héros de la pièce, il finit par triompher. Il est proclamé maître-chanteur et mari de M<sup>lle</sup> Pogner devant tout le petit commerce de Nuremberg, aux acclamations des boulangers, des fourreurs, des ferblantiers, des étameurs, des épiciers, des tailleurs, des savonniers, des chaussetiers et des chaudronniers.

Voilà la pièce telle que nous l'avons comprise à la représentation : *les Maîtres-Chanteurs*, ou *le Bon savetier*. Nous ne sommes plus dans la mythologie de *Parsifal* ou de la *Tétralogie*, dans la légende héroïque du *Tannhäuser* ou de *Lohengrin*. La chevalerie fait place à la cordonnerie. Maîtres-chanteurs ou maîtres-bottiers? Nous nous y sommes mépris nous-mêmes, au moins dans le détail. Nous avons vu là plus de savetiers qu'il n'y en a en réalité. Tous les personnages principaux ne sont pas du métier : Pogner est orfèvre et Beckmesser greffier.

Le premier acte est le plus terrible. Peut-être ne s'achèverait-il pas sur une scène française; avant la fin, la salle serait désertée ou le public affolé. En écoutant cet acte, en le voyant, on sent dans sa plénitude l'ennui wagnérien, l'inexorable ennui, comme disait Bossuet. Les premières mesures pourtant sont intéressantes. Quand le rideau se lève sur l'église Sainte-Catherine, les fidèles sont rassemblés et prient. Il y a là un choral sonore et franc. Éva est à son banc et Walther la contemple amoureusement. L'orchestre et l'orgue se répondent; les violoncelles gémissent et se passionnent, tandis que le plainchant continue. C'est beau, mais c'est court. Éva se lève et le jeune homme l'aborde. Quelle première rencontre! Une suite de phrases étranglées, de mots notés au hasard, comme un dialogue de hoquets! Ah! la rencontre de Faust et de Marguerite, de Juliette et de Roméo!

Bientôt accourt une bande de gamins menée par un grand garçon qui joue avec une boulette de papier attachée au bout d'une ficelle. Voilà qui est allemand, *echtdeutsch*. C'est David, l'apprenti de Sachs, un sous-bottier, un sous-maître chanteur, amoureux de Madeleine, la nourrice d'Éva. Encore *echtdeutsch*, le goût des nourrices! Les gamins disposent la sacristie pour la réunion préparatoire au concours. Ils apportent les bancs, le fauteuil du président, celui des candidats à la maîtrise, et une sorte de guérite bizarre, d'appareil à douches circulaires, fermé de rideaux où doit se cacher le marqueur. Le marqueur est chargé de relever sans pitié dans le chant des concurrents les fautes contre les règles de la prosodie et de la musique, les manque-

mens aux vieilles lois de la *tabulature* : *leges tabulaturæ*. Ces lois, il faut, pour passer maître, que Walther les observe, et l'aimable David les lui explique ainsi :

D'abord, suivant quels modes  
Faut-il chanter ses vers ?  
Autant d'espèces d'odes,  
Autant de tons divers :  
Le bref, le long, le trainard, la tortue,  
La plume d'or, l'écritoire d'argent ;  
L'azuré, l'écarlate et le vert de laitue,  
L'aubépin parfumé, le plumage changeant,  
Le tendre, le badin et les roses fleuries,  
Le ton galant et le mode amoureux,  
Le romarin, la reine des prairies,  
Les arcs-en-ciel, le rossignol joyeux,  
Le mode anglais, la tige de cannelle,  
Les pommes d'or, la fleur de citronnelle,  
La grenouille, le veau, le gai chardonneret,  
L'ivrogne qui chancelle,  
L'alouette des blés, le chien d'arrêt,  
Les plaintes de la tourterelle,  
La peau de l'ours, le pélican fidèle,  
Enfin, le cordonnier modèle.

Voilà l'esprit allemand, la gaieté germanique ! Voilà ce qui devait nous plaire. Voilà l'œuvre wagnérienne dont nous étions, en France, le moins éloignés, le moins indignes. Nous l'aimerions, disait-on, comme une fantaisie charmante, comme un sourire, et le sourire d'un homme tel que Wagner est sans prix. Il raille, paraît-il, il raille finement la routine de l'école et le pédantisme classique. Mais le pédant, c'est lui-même : c'est lui qui nous écrase et nous assomme avec le pavé de l'ours.

Wagner homme de théâtre ! Wagner réformateur dramatique ! Mais ce premier acte entier est la négation du théâtre. Ils le sentent, les pauvres enfans qui jouent à saute-mouton dans le fond de la sacristie. Ils n'écoutent pas un mot, pas une note de cette effroyable causerie, et le public voudrait bien en faire autant. Mais voici les maîtres, les maîtres dits *chanteurs*. Toujours l'ironie, et l'ironie allemande ! Ils prennent place sur les bancs et la conversation de tout à l'heure se généralise : même sujet et même ton. Deux partis se forment : l'un favorable, l'autre hostile à Walther, et l'on regrette amèrement le premier finale de *l'Africaine*, la délibération du concile. Je vous épargne les détails : la lecture des *leges tabulaturæ*, les ébats de Beckmesser derrière ses rideaux, la discussion générale, et finalement l'échec du candidat. Signalons seulement l'air que chante Walther : *Voici ce qu'avril*



*dit aux bois*. Il ne vaut peut-être pas un autre chant analogue, celui de la *Walkure*, mais il a de l'expression et de la chaleur ; il respire la jeunesse et les ardeurs printanières. Tout le reste est un abominable chaos.

Au second acte, nous sommes dans une rue de Nuremberg, entre la maison de Pogner et l'échoppe de Sachs. Il y a là encore une heure de musique pénible. Trois interminables dialogues : le premier entre Pogner et sa fille, le second entre Sachs et Éva, le troisième entre Éva et Walther ; nous ne saurions les distinguer. Éva craint que son cher Walther n'échoue au concours définitif comme à l'épreuve préparatoire. Le bon savetier la rassure ; mais elle croit plus prudent de se faire enlever. Heureusement, Sachs l'arrête, et les deux amoureux s'assoient sagement sous un tilleul. Bientôt, on sonne le couvre-feu, plainte lamentable dont la dernière note voudrait être comique et n'est que fausse. Ce couvre-feu, comme celui des *Huguenots*, auquel il ressemble seulement sous ce rapport, est le signal d'un tapage nocturne. Beckmesser arrive pour chanter sous les fenêtres d'Éva. Ici, nous désarmons, et de grand cœur : cette sérénade est charmante, et le finale qui la suit traité de main de maître. David, l'apprenti, croyant que le greffier en veut à la nourrice, accourt avec un bâton et rosse le vieux. Les cris de Beckmesser attirent toute la rue aux fenêtres. Étudiants, bourgeois descendent sur la place et la mêlée devient générale. Le malheureux passe et repasse toujours fustigé, toujours hurlant. La sérénade aussi passe et repasse à travers l'orchestre, toujours vive et toujours moqueuse. Voilà un finale excellent, plein d'entrain et de variété, sans longueur ni lourdeur, voilà du théâtre et de la musique. Comme disait Ingres de Delacroix : « Quand on peut faire si bien, pourquoi faire si mal ? » Pourquoi ? Mais hélas, par principe, par système ; on le dirait du moins. Le beau, dans *les Maîtres-Chanteurs*, est l'exception ; il confirme la règle, qui est le laid.

Au début du troisième acte, on retrouve le laid, et presque le ridicule. Le jour de la Saint-Crépin, — pardon, de la Saint-Jean, — l'apprenti vient souhaiter la fête à son patron avec un bouquet et un saucisson. Cependant, à des dialogues monotones succède une superbe romance du ténor : *L'aube pleurait ses perles dans les roses*, un second rayon de printemps dans cette froide partition. La phrase est vibrante, elle a de l'essor, et tout à l'heure le jeune homme devra sa victoire définitive à ce chant vraiment inspiré. Malheureusement, après cet éclat de passion, quelles puérilités encore ! La candeur allemande est parfois trop naïve et trop bourgeoise. Éva, toujours amoureuse, toujours inquiète, ne se plaît qu'auprès de Sachs, son confident. Elle vient le trouver dans sa boutique, avant d'assister au concours, et comme il l'accueille avec un compliment sur sa parure :

Maitre, pas tant de flatterie  
 Et point de compliment banal ;  
 Ma robe est peut-être jolie,  
 Mais mes souliers me vont très mal.

SACHS.

Méchans souliers!.. Eh! chère belle,  
 Il eût fallu les essayer.

ÉVA, *avec intention.*

Maitre, j'ai cru qu'à votre zèle  
 Sans crainte on pouvait se fier.

SACHS, *feignant de ne pas comprendre.*

Qu'y manque-t-il? Voyons, il faut  
 Que je découvre le défaut.

ÉVA.

Quand je m'arrête, ce n'est rien ;  
 Faut-il marcher, ça va moins bien.

SACHS.

Allons, mignonne, sur ce banc,  
 Mets ton joli peton d'enfant.  
*(Elle met son pied sur l'escabeau.)*  
 Te serrent-ils?

ÉVA, *hésitant.*

Ils sont trop larges.

SACHS.

Bou! Tu me fais, je crois, des charges!  
 Ils vont très bien.

ÉVA, *même jeu.*

Ils sont étroits!

Je sens qu'ils m'écrasent les doigts.

SACHS, *tôtant à gauche.*

Ici?

ÉVA, *montrant la droite.*

Non là!

SACHS.

Sous l'empaigne, peut-être?

ÉVA.

Près du talon.

SACHS, *avec surprise.*

Que me dis-tu?

ÉVA, *impatiente*.

Mais, maître,

Vous devez bien sentir  
Ce qui me fait souffrir.

SACHS.

Mais comment sont-ils à la fois  
Et trop larges et trop étroits?

On le voit ; nous ne sommes plus dans la légende ; c'est la nature qui parle ainsi. Ces personnages sont vivans ; ils sentent, surtout ils souffrent comme nous. Qui n'a connu la torture d'Éva ? Comme on comprend le cri de soulagement qui lui échappe lorsqu'elle a ôté son soulier ! Walther paraît à ce moment. En voyant le cordonnier aux genoux, non, aux pieds de sa bien-aimée, le bon Walther comprend tout de suite. Aucun soupçon ne l'effleure : la posture de Sachs n'a rien que de professionnel. Ébloui par ce pied déchaussé, le chevalier s'exalte. Il reprend sa romance ; Éva l'écoute en extase. Mais le bon Sachs a forcé la bottine. Éva la remet sans peine, et quand le pauvre artisan, tout ému, lui demande :

Dis-moi, mon cher trésor,  
Si tu souffres encor ?

elle éclate en sanglots et se laisse tomber dans les bras de son cordonnier.

Allégorie charmante, direz-vous : prétexte ingénieux d'Éva pour parler de son amour ; de Sachs, pour ménager une entrevue aux deux amans. Mais le prétexte est mal choisi ; l'idée manque de grâce, au moins de grâce française. Nous ne pouvons admettre qu'on fasse ainsi du sentiment à propos... de bottes. Heureusement cette parodie de *Cendrillon* s'achève par une page qui serait belle partout, et qui semble magnifique ici : un quintette vraiment musical, vocal même, un peu traité dans la meilleure manière italienne. L'idée est large et l'ensemble est d'une superbe envergure. On accueille ce quintette avec joie, presque avec transport. Hélas ! après cet éclair passager, la nuit se fait plus obscure, et ne se dissipe pas. La dernière scène, le concours définitif, est un de ces ensembles plus bruyans que puissans dont Wagner abuse ; une suite de chœurs et de marches. Orchestre sur le théâtre, défilé, rien n'y manque, hormis le génie. Ce finale, au bout de cette œuvre fatigante, porte le dernier coup.

Une pièce plus qu'insipide, une musique souvent plus qu'ennuyeuse, qui parfois intéresse par sa valeur technique et son procédé merveilleux, mais qui n'émeut presque jamais par sa beauté pure ; telle a été sur nous l'impression générale des *Maîtres-chanteurs*.

Vous n'avez compris, nous dira-t-on, ni la pièce, ni la musique; vous l'avouez vous-même, certains détails vous avaient échappé. C'est vrai; mais depuis la représentation nous avons acheté le livret, nous avons médité les brochures qui doivent servir de « guide à travers la partition. » Les œuvres de cette difficulté ne se livrent pas tout de suite, ni toutes seules: il leur faut un commentaire, une glose. Nous avons tout subi: notices, pièces explicatives et justificatives. Mais il y a des choses qui ne s'expliquent ni ne se justifient. Nos études ultérieures n'ont fait que confirmer notre premier sentiment. Nous savons maintenant les raisons de notre opinion.

Nous n'avions saisi de l'œuvre que le dehors et la forme concrète; l'essence, l'âme nous avait échappé. Il s'agit bien des amours de Walther et d'Éva! Wagner n'est pas homme à se contenter d'un anthropomorphisme aussi grossier. Traiter des passions humaines! Faire des personnages humains, fût-ce des bottiers! Mettre en musique autre chose que l'idée pure! Il lui faut l'abstraction, le symbole, la philosophie. Sachez qu'il a trouvé le germe de sa comédie musicale dans un opuscule du xvii<sup>e</sup> siècle intitulé: *De sacri Romani imperii libera civitate Noribergensi Commentatio. Accedit de Germaniæ phonascorum (Meistersinger) origine, præstantia, utilitate et institutis, sermone vernaculo Liber. Altdorfi Noricorum, typis impensisque Jodoci Wilhelmi Kohlesii (1697).* Apparemment personne en Allemagne n'ignore ce petit livre: il doit être plein de sujets d'opéras comiques.

Ainsi *les Maîtres-Chanteurs* ne sont pas seulement la pièce assez pauvre que nous avons cru comprendre, et que nous avons racontée, une médiocre apologie de la cordonnerie, l'exégèse de la chaussure. Il paraît qu'ils symbolisent le triomphe de l'inspiration sur la formule, du génie sur la routine. Ils visent à l'allégorie, même à l'autobiographie. Il se pourrait que Walther représentât Wagner lui-même, le génie longtemps méconnu, mais enfin triomphant. La défaite de l'obscurantisme, voilà le sujet de l'opéra: à peu près celui d'*Excelsior*, le ballet italien, mais plus dissimulé.

Une fois engagé dans cette voie, on ne s'arrête plus, et les admirateurs de Wagner expliquent à fond l'œuvre du maître: « *Les Maîtres-Chanteurs*, disent-ils, sont, de toutes les conceptions de Wagner, sinon la plus grandiose par ses proportions, la plus universellement humaine par sa simplicité, la plus profonde par son symbolisme, du moins la plus large, la plus compréhensive par la variété des sentimens et des passions, certainement la plus féconde par la portée de son influence directe... Par *les Maîtres-Chanteurs*, Wagner a sur son siècle une prise immédiate: dans cette galerie de portraits si individuels, dans cet assemblage de caractères si contrastés, si vivans, les artistes de la génération nouvelle, qui se sentent l'étoffe de poètes-musiciens, trou-



veront le modèle le moins tyrannique pour leur originalité propre, la formule la plus vaste, la plus souple qui puisse convenir à leurs aspirations personnelles et se prêter aux expériences les plus diverses. J'en suis persuadé, continue M. Camille Benoit (1), en France surtout, l'heure est venue de regarder Wagner en face, d'envisager avec une résolution virile les problèmes qu'il a posés... et résolus. »

Oh ! oh ! oh ! celui-là ne s'attend point du tout !

Les problèmes que Wagner a posés et résolus ! Mais l'on ne parlerait pas autrement de Newton et de l'attraction universelle ! Voilà donc le ton auquel il faut se hausser pour célébrer ce réformateur, ce Messie ! Soit ; envisageons Wagner en face. Vous avez raison : il faut pour cela une résolution virile. Aussi bien, il y a longtemps que cet engouement nous fatigue et que cette idolâtrie nous irrite.

Wagner et ses adeptes ne discutent guère avec leurs contradicteurs ; ils les méprisent. Nulle école n'est plus intolérante, plus dédaigneuse de qui l'attaque ou ne la défend qu'à demi. Wagner est un maître au sens le plus rigoureux du mot. Ses disciples, qui sont ses esclaves, menacent de devenir nos tyrans. Vivant, il en imposait ; mort, on nous l'impose ; mais qu'il soit permis au moins de protester contre ce despotisme posthume (2).

Il ne s'agit pas seulement d'une œuvre, mais d'une idée. Avec Wagner, il faut élargir la discussion. Cet homme est tout d'une pièce, comme ses ouvrages. En lui tout se tient et l'on peut, à propos des *Maîtres-Chanteurs*, s'expliquer sur l'ensemble du système. Cette partition, au goût de ses dévots, est une des meilleures du maître. Personne ne la récuse comme œuvre de jeunesse ou de décadence. Elle est le fruit du génie wagnérien dans plus sa glorieuse maturité.

Du génie ! Eh oui, Wagner en a eu. Nous le disons bien vite et bien haut, pour n'être accusé ni d'aveuglement ni de parti-pris. Comme le cavalier du chemin de Damas, il a parfois été terrassé par des clartés victorieuses ; il a entendu le cri de la beauté éternelle : Pourquoi me persécutes-tu ? Parfois, en dépit des combinaisons, des complications, l'idée générale a jailli, spontanée, irrésistible. Elle a tout brisé, le système, la théorie ; et le dieu, longtemps outragé, s'est fait glorieuse justice. Wagner a su être l'égal des plus grands, même par l'inspira-

(1) *Les Motifs typiques des Maîtres-Chanteurs de Nuremberg*, étude pour servir de guide à travers la partition.

(2) L'Allemagne elle-même a protesté parfois. Nous signalons aux wagnériens intransigeans l'article d'un maître de la critique allemande : M. Hanslick. Ils y trouveront bien des réserves, et plus que des réserves parfois. Ils y verront notamment que l'œuvre appartient à la classe des « intéressantes monstruosités musicales. »

tion. Certaines pages du *Tannhäuser*, de *Lohengrin*, sont peut-être immortelles. Si nous les signalions, sans doute les wagnériens véritables riraient de notre admiration pour celles-là comme de notre indignation contre les autres. *Tannhäuser*, *Lohengrin*, du moins ce que nous en aimons, ce n'est pas encore, ou ce n'est plus du vrai Wagner. Le vrai Wagner serait-il, comme le vrai choléra, celui dont on meurt? L'ouverture du *Tannhäuser*, le chœur des pèlerins, le septuor du premier acte, la marche, tout cela pourrait être de Meyerbeer. Les moyens matériels sont plus puissans, l'orchestre est plus nombreux et plus divisé, mais il n'y a là ni réforme ni révolution. De même dans *Lohengrin*, si directement inspiré de l'*Euryanthe* de Weber, le premier acte, l'interrogatoire d'Elsa, l'arrivée du chevalier au cygne, les préludes d'orchestre, la marche nuptiale, le début du grand duo d'amour, toutes ces beautés-là, qui sont de premier ordre, ne sont pas exclusivement wagnériennes. Elles s'ajoutent aux beautés connues et aimées, elles ne les contredisent pas.

Depuis *Tannhäuser* et *Lohengrin*, Wagner a marché. Il a poussé à l'extrême, à l'absurde, les idées dont il s'est entêté. Il a un système, cela dit tout; un système comme les philosophes. On est wagnérien comme on est légélien ou spinoziste; pas épicurien, par exemple! car cette école est austère, ennemie de la joie et de la grâce. La vérité, voilà, paraît-il, le fond du système. Wagner l'a, dit-on, versée à flots sur la musique dramatique, qui vieillissait dans la routine et la convention.

Mais d'abord l'art doit exprimer la beauté plus que la vérité. Les deux objets ne sont pas identiques. Le vrai peut être laid et le beau n'être pas vrai. Les chefs-d'œuvre sont-ils autre chose parfois que de sublimes mensonges? L'art vit de la fiction autant que de la nature. Si vous proscrivez la fiction, il faut supprimer l'art tout entier. La tragédie: fiction, car dans la nature on ne parle pas en vers; l'opéra: fiction, car dans la nature on ne chante pas, sauf les oiseaux, qui chantent sans paroles. Les marbres de Phidias, les vierges de Raphaël, fictions! Fictions que ces beautés surhumaines, surnaturelles. Wagner, au fond, le sentait et, sous prétexte de détruire, il n'a que changé.

Qu'y a-t-il donc de vrai chez lui? Ses poèmes? *La Légende du Saint-Graal* ou les *Règles de la tabulature*? Il nous parle de vérité; mais ses livrets sont des énigmes ou des niaiseries, ses héros des pantins. Et son héroïne, l'Éva des *Maîtres-Chanteurs*? Je ne crois pas qu'il existe pour une femme un rôle plus ingrat, plus dépourvu de grâce et de tendresse que celui de cette poupée de Nuremberg.

Au moins, disent les wagnériens, on ne niera pas chez Wagner la vérité de l'expression musicale. L'unité de la parole et de la musique va chez lui jusqu'à l'identité. Cette musique se passerait de mots; sans

leur secours, elle exprimerait avec la même précision les plus délicates nuances des idées ou des sentimens. Hélas ! à la représentation des *Maîtres-Chanteurs*, nous avons pour nous, j'allais dire contre nous, paroles, musique, décor, pantomime et, vous le savez, nous n'avons pas tout compris. Nous pouvons, dites-vous, tout mettre en musique. Mais il y a des choses qui ne se mettent pas en musique : la grammaire, la table des logarithmes ou les *legres tabulaturæ*.

Enfin, est-ce la vérité que cet autre élément du système wagnérien, la subordination des voix aux instrumens ? Faut-il placer, comme disait Grétry, la statue dans l'orchestre et le piédestal sur la scène ? Faites plus alors : baissez le rideau. Aussi bien vos pièces insipides et vos chants discordans nuisent parfois à l'intérêt de votre accompagnement. Baissez le rideau, fermez le théâtre, ne faites plus que de la musique symphonique. La musique dramatique n'est pas votre affaire, et vous, qui prétendez la renouveler, vous finiriez par la détruire.

Non, votre art n'est pas plus vrai que le nôtre, mais il est plus laid. Cette musique des *Maîtres-Chanteurs* n'est pas seulement ennuyeuse, elle est laide. Elle manque à toutes les lois du beau tel que nous le comprenons. Une comparaison donnerait peut-être aux gens qui ne sont pas musiciens l'idée d'une partition de Wagner. Qu'ils s'imaginent un livre de trois cents pages. Le livre se divise en trois chapitres, et c'est la seule division. Ni paragraphes, ni ponctuation ; pas un alinéa, pas un point ni une virgule.

Les wagnériens ont raison : on ne peut juger que par l'ensemble une œuvre de leur maître, mais on peut la juger différemment. Des fragmens de Wagner sont parfois sublimes, un opéra tout entier est accablant. Wagner a remplacé les duos, les trios, les ensembles clairs et définis par une déclamation qui semble notée à l'aventure, par une mélopée insaisissable. Il a détruit plus que la formule : la forme elle-même. Deux choses capitales manquent à cette musique : le rythme et la tonalité. L'un et l'autre changent parfois à chaque mesure. De là pour l'oreille et pour l'esprit une inquiétude constante. Il faut de l'inattendu, mais pas à ce point. Presque toujours avec Wagner l'idée tourne court et la phrase aussi. La pensée est hachée et le style hale-tant. Une heure durant, la mélodie se brise, les cadences se dérobent ; rien ne se développe, rien ne conclut. Comme il est vrai que cette musique ne commence pas, qu'elle ne finit pas non plus, mais qu'elle dure ! Elle dure longtemps, hélas ! Elle est impitoyable ; elle vous tient et vous tenaille. On ne peut fuir l'orchestre déchainé, les violons dont l'archet mord les cordes, les pesantes gaités du basson, les voix tourmentées, torturées, la complication et l'enchevêtrement de cette polyphonie terrible. L'ennui fait place à la fatigue, à la pénible sensation que donne la laideur ; puis vient l'agacement, presque l'exaspération.

Mais il faut être patient avec cette musique, parce qu'elle est éternelle : *patiens quia æterna*.

Patient, nous le sommes; pas assez, dit-on. Cette musique-là, c'est comme l'équitation. Quand on est tombé de cheval, on remonte et l'on finit par se tenir : affaire d'habitude. On peut s'habituer à tout, mais on ne doit pas s'habituer à certaines choses. Le laid est de ces choses-là, — comme le mal.

Entendre une fois *les Maîtres-Chanteurs* ne suffit pas pour les connaître à fond, mais cela nous suffit pour ne plus vouloir les entendre. Il n'y a pas là pour nous de secrets à pénétrer, pas de beautés mystérieuses qu'on entrevoit avant de les comprendre. Les ronces et les halliers défendent les abords du palais; mais ne nous déchirons point inutilement à leurs épines : le palais est vide et l'on n'y trouverait pas la Belle au bois dormant.

A s'obstiner avec *les Maîtres-Chanteurs*, on ne gagnerait rien. En eux, les belles choses, comme les autres, frappent tout de suite. Pourquoi, si l'œuvre est homogène, pourquoi ne s'impose-t-elle pas dans son ensemble, tout aimable ou tout odieuse? Pourquoi n'applaudissons-nous pas toujours, comme vous? Pourquoi, vous-mêmes, applaudir toujours, tantôt avec nous, tantôt contre nous? Entre le Wagner que nous admirons et celui que nous ne pouvons souffrir, entre l'homme de génie et l'homme de système, il y a plus que de la différence, il y a opposition. Sans comparer Wagner à lui-même, qu'on le compare à des maîtres que nul ne conteste, même ses plus farouches sectaires. Laissons Meyerbeer; laissons Mozart, qui les ferait sourire; Rossini, qui les ferait rire; prenons Gluck. Bien osé qui récuserait celui-là! Si la beauté musicale et dramatique est dans *Orphée* et dans *Iphigénie*, elle n'est pas dans *les Maîtres-Chanteurs*, ou elle n'y est que rarement. On ne peut admirer sans contradiction des œuvres aussi diverses. Mais, selon les wagnériens, la beauté suprême n'est peut-être, comme Dieu selon Hegel, que la conciliation des contradictoires. Non-seulement ils concilient Wagner et Gluck; mais, pour eux, l'un procède de l'autre. Wagner tient de Gluck la justesse du sentiment dramatique, la vérité de l'expression. Il a approprié aux temps modernes l'art sublime du vieux maître; il a été le musicien antique des « pensers nouveaux. »

Ici la discussion devient presque impossible, tant les deux opinions sont éloignées. Il y a entre Wagner et Gluck un abîme, mais rien ne saurait démontrer qu'il existe, car on ne tombe pas matériellement dans ces abîmes-là. Gluck aime à développer comme un cortège antique de grandes et nobles lignes, Wagner les brise; Gluck est simple, Wagner, compliqué; Gluck est lumineux, Wagner obscur. Rappelez-vous d'augustes mélodies : la plainte d'Orphée ou les adieux d'Iphi-



génie, l'ampleur de ces périodes, la majesté de cette déclamation. Rien de pareil dans Wagner, dans son récitatif inégal et boiteux, dans ses motifs à peine indiqués, jamais achevés.

Quel bruit encore à propos de ces motifs ! Comme si Wagner avait inventé la personnification musicale de ses héros ! La persistance d'une idée, son développement, son retour ingénieux ou saisissant, les mille nuances par lesquelles elle peut passer, tout cela était connu. Ici comme toujours, Wagner a exagéré, insisté pesamment. A la fin de chacun de ses opéras se dresse le catalogue raisonné des *Leitmotive* avec leur justification philosophique. Et quels motifs ! Non pas des phrases suivies, clairement saisissables, mais le plus souvent des tronçons, des lambeaux de mélodies qui passent inaperçus, imperceptibles. Il y a, paraît-il, quatorze de ces motifs dans *les Maîtres-Chanteurs*. Tout finit par être motif : le plus pauvre embryon musical, trois ou quatre notes assemblées au hasard. Le motif de *la Saint-Jean* n'en a que cinq ; il est tout petit, mais, pour qui sait l'entendre, il vaut le fameux *quoi qu'on die*. — Ce n'est pas tout ; il y a plusieurs catégories de motifs. Ainsi le motif d'amour de Walther doit se diviser en trois sous-motifs gradués : 1° motif de l'amour naissant ; 2° motif de l'ardeur impatiente ; 3° motif de la passion déclarée. De même, le motif de Sachs poète et musicien, n'est pas le motif de Sachs cordonnier : motif artistique et motif professionnel. Enfin, tout est perdu si l'on ne sépare soigneusement les motifs des développemens. « Les motifs expriment l'essence, la nature spéciale des êtres et des choses ; ils sont d'ordre contemplatif, *statique*. Les développemens expriment les modifications, les altérations, les transformations morales ou physiques ; ils sont d'ordre actif, *dynamique*. » Voilà qui dépasse tout ! Nous ne pouvons plus suivre. « Lorsque les élèves ne comprennent plus le professeur, a dit Voltaire, et que le professeur ne se comprend plus lui-même, alors c'est de la métaphysique, » — ou de la musique, si la musique est ce que vous dites.

C'est de celle-là pourtant que M. Schuré écrivait naguère : « Cette musique agit sur l'âme sans que la réflexion s'en mêle, pourvu que l'on s'abandonne à l'impression. » Pourquoi faut-il que notre impression soit différente ? Nous ne demanderions pas mieux que d'être charmés, émus, transportés comme vous par vos rêves dans les forêts de hêtres séculaires « où le soleil printanier jette ses traînées lumineuses, et qu'agite seulement un léger murmure de la brise. » Tout cela, c'est de la poésie allemande. Nous aussi, nous l'avons sentie, cette poésie. Nous avons entendu l'harmonie de vos grands arbres, respiré le parfum de vos tilleuls et des violettes de vos prairies. Mais ce n'est pas sous le poids des *Maîtres-Chanteurs*, c'est sur les ailes du *Freischütz*, ce

chef-d'œuvre du vrai musicien de la poésie allemande, de Weber, que vous ne sauriez ni faire oublier ni faire revivre. — Hélas !

Meurs, Weber, meurs couché sur ta harpe muette !

Cette Allemagne qu'il avait montrée aussi claire que les yeux de ses jeunes filles, aussi forte que les bras de ses chasseurs, qu'est-elle devenue ? Elle a perdu sa grâce et sa simplicité. De savante, elle s'est faite pédante. Elle se plaît dans le labeur et la peine ; elle n'aime plus que ce qu'elle ne comprend pas. Il faut, dit-on, pour apprécier Wagner, l'entendre dans son pays : dans un théâtre allemand, chanté par des Allemands, devant un public allemand. Faut-il aller jusqu'au bout ? Faut-il se faire Teuton jusqu'aux moelles ?

Il y a parfois entre les peuples des dissidences naturelles de goût et presque des antipathies de tempérament esthétique ; mais la gloire des grands hommes est de les réconcilier dans l'admiration unanime des chefs-d'œuvre universels. *La Descente de Croix*, de la cathédrale d'Anvers, *la Madone de Saint-Sixte*, *l'Orphée* de Gluck, le *Freischütz* de Weber ne sont ni flamands, ni italiens, ni allemands ; ils sont humains, ou peut-être divins. Mais, à côté du génie universel, gardons et respectons notre génie particulier. Que l'amour ou l'amour-propre national de nos voisins ne les égare pas. Surtout ne nous égarons pas après eux. A les suivre dans leurs ténèbres, nous perdriions nos qualités sans gagner les leurs. Nous avons subi l'invasion matérielle ; ne livrons pas ce que la violence et la conquête ne peuvent nous ravir : notre domaine intellectuel et artistique, une part de l'âme et du génie de la France.

C. BELLAIGUE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 mai.

Avant que la lune rousse ait épuisé ses rigueurs, nos chambres françaises ont repris l'autre jour leur travail sans éclat et sans bruit, tout à fait sans cérémonie. Elles avaient quitté, il y a un peu plus d'un mois, le Luxembourg et le Palais-Bourbon, encore tout émuës de l'alerte des affaires du Tonkin et d'une crise ministérielle, sans regarder derrière elles, impatientes de partir, comme pour se donner à elles-mêmes le temps de la réflexion et laisser à un nouveau cabinet le temps de se reconnaître, de s'établir au pouvoir; elles sont revenues par les dernières giboulées, avec une provision d'impressions qui ne sont peut-être pas plus riantes que la saison.

Elles ont retrouvé le nouveau ministère, ni plus fort, ni plus faible, ni mieux fixé, ni moins embarrassé, à peu près tel qu'il était le jour où il est né, à la veille des vacances parlementaires; elles ont retrouvé aussi les lois, les propositions, les projets, tout ce qu'elles avaient laissé en suspens. Elles sont entrées sans ardeur, sans un empressement bien sensible, dans cette seconde phase d'une session qui, pour la chambre des députés, est la dernière étape de la législature. Que vont-elles faire maintenant de ces quelques mois qui leur restent? Comment va se passer cette fin de session qui est aussi la fin de l'une des deux chambres? Ce n'est point assurément qu'il n'y ait de quoi occuper des assemblées et un ministère qui sauraient employer à demi leur activité. Même en écartant tout ce qui est inutile ou dangereux, comme la prétendue réforme militaire, en sachant se borner à ce qui est le plus pressant, à ce qui ne peut être ajourné, il reste encore évidemment un programme assez complet. Les questions sérieuses, intéressantes ne manquent pas. Il y a cette loi des récidivistes qui, depuis deux ans, va du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxem-

bourg au Palais-Bourbon, dont tout le monde avoue la nécessité pour sauvegarder la sécurité publique et qu'on ne peut réussir à rédiger en termes à peu près acceptables, sur laquelle on arrive péniblement à se mettre d'accord. Il y a la loi du scrutin de liste, qui a été votée par la chambre des députés, que le sénat, à son tour, se prépare à discuter, qu'il corrigera sans doute en partie et sur laquelle il faudra bien s'entendre. A part la loi générale de recrutement qui n'est qu'une œuvre incohérente de secte et qui a fort heureusement bien des chances de rester pour cette année dans les archives, il y a l'organisation de l'armée coloniale qui répond à un intérêt beaucoup plus immédiat et plus pratique, dont nos dernières entreprises ont fait une sorte de mesure d'urgence. Il y aussi une loi sur les sociétés de secours mutuels, une loi sur les incompatibilités parlementaires; il y a surtout le budget, qui est la première nécessité, si on ne veut pas laisser à une chambre nouvelle l'obligation ingrate de commencer sa carrière par les inévitables douzièmes provisoires. Et puis, il y a l'imprévu, les incidens, les surprises, les interpellations, tout ce qui peut être la tentation ou le piège des assemblées; mais quelles que soient les discussions qui vont remplir cette courte session, qu'on étende ou qu'on resserre le programme, il est assez visible que tout est désormais subordonné à une considération unique et exclusive, que tout ce qui se fera sera fait pour les élections et dans l'intérêt des élections.

On expédiera toutes les lois qu'on voudra, on ne les considérera guère pour elles-mêmes en définitive; on les votera ou on les repoussera en songeant à cette épreuve sur laquelle tous les regards commencent à se fixer, qu'on sait prochaine sans en connaître encore l'heure précise. C'est ce qui domine tout, et à mesure qu'on approchera du terme, la préoccupation sera d'autant plus vive que les circonstances ne laissent pas d'être de toute façon assez sérieuses. En dépit des optimismes plus ou moins intéressés, plus ou moins sincères, on sent vaguement que dans ces élections qui se préparent il y aura de l'inconnu et peut-être quelque chose de décisif, qu'il y a dans tous les cas une crise à traverser. D'un côté, ce scrutin de liste qu'on a tenu à voter, que le sénat sanctionnera sans nul doute, change évidemment les conditions électorales, crée une situation toute nouvelle, et peut réserver de singulières surprises en se prêtant à des combinaisons d'influences inattendues, à toutes les évolutions d'opinion; d'un autre côté, il est certain que députés, partis, gouvernement, républicains de toutes nuances qui ont régné depuis quelques années et qui ne vont plus être que des candidats, iront aux élections avec la lourde responsabilité des mécomptes, des épreuves, des malaises qu'ils ont infligés au pays par leur politique. Ce sera au pays à se prononcer souverainement, à juger les députés sur ce qu'ils ont fait, à se servir au besoin de l'instrument nouveau qu'on remet en ses mains.



Que cette chambre, qui s'est réunie l'autre jour avec le sentiment de sa fin prochaine, continue donc le travail qu'elle vient de reprendre et qu'elle aille, fatiguée, distraite, préoccupée, jusqu'au bout de ses œuvres, la question commence à changer de face ou à se déplacer ; elle sera désormais à peine au Palais-Bourbon. A côté de cette session dernière d'une assemblée qui n'a plus que quelques mois à vivre, il y a ce qu'on pourrait appeler la session extérieure, qui va se dérouler dans le pays : formation de comités, préparation des candidatures, discussion des programmes, négociations entre les partis, combinaisons des listes. Ce n'est pas précisément encore l'agitation, la mêlée bruyante et violente, c'est le prélude de l'action électorale qui se dessine. Déjà, dans tous les camps, on commence à s'organiser et à préparer ses armes. Conservateurs, républicains modérés, opportunistes, radicaux prennent leurs positions. Dans quelques départemens, notamment à Versailles et à Caen, dans quelques autres villes, des comités se sont formés ; il y a eu des réunions, des discours et des manifestes. On n'en est encore, sans doute, qu'à ces préliminaires de la prochaine bataille. Tels qu'ils sont cependant, ces simples préliminaires ont un avantage : ils sont un premier indice ; ils révèlent les craintes, les espérances, les tactiques des partis, comme aussi ils laissent entrevoir les difficultés qu'il y aura vraisemblablement, dans tous les camps, à s'entendre sur un système de conduite, à choisir et à préciser le vrai terrain de combat. Dans quelle mesure et dans quels termes, par exemple, s'opérera cette « concentration des forces républicaines » que le nouveau ministère a inscrite dans son programme ? Comment se réalisera cette union que les tacticiens du parti considèrent comme une condition de succès, en dehors de laquelle ils ne voient que périls pour le régime ?

Rien n'est certainement plus facile que de prêcher la paix aux groupes discordans, de démontrer aux républicains de toutes les nuances l'avantage de se rapprocher, de se confondre sur les mêmes listes en oubliant leurs divisions et en simplifiant leurs programmes, en ne prenant d'autre mot d'ordre que le nom de la république. Il s'agit toujours de savoir de quelle république on parle, si c'est la république telle qu'on l'a faite depuis quelques années, si on entend demander au pays de ratifier et d'encourager par un vote nouveau la politique républicaine qu'on a suivie dans ces derniers temps et qui a si bien réussi. C'est là justement la question délicate et embarrassante pour les maîtres d'aujourd'hui qui veulent rester les maîtres de demain. C'est, au fond, la vraie question que M. Ribot a exposée il y a quelques jours dans une réunion d'une petite ville du Pas-de-Calais, à Saint-Pol. M. Ribot est un des hommes sérieux et écoutés de la chambre ; il a de l'autorité par sa parole ; il est resté le représentant des idées sages dans une majorité qui ne sait guère ce que c'est que la sagesse des idées. Il a aujourd'hui le mérite d'avoir fait un des premiers son programme, le

programme de la république modérée, dans son discours de Saint-Pol. La question électorale, telle qu'elle va se débattre entre les partis, en est-elle beaucoup plus claire et surtout plus avancée? C'est ce qu'on peut encore se demander, tout en souhaitant le succès à un si généreux effort.

Assurément ce discours de Saint-Pol est d'un orateur expérimenté et habile, qui sait ce qu'il dit et ce qu'il veut dire; il est plein d'intentions honnêtes et de jugemens sensés. Il retrace avec autant de mesure que de justesse les fautes, les violences, les imprévoyances de la politique républicaine, pendant ces dernières années. Le discours de Saint-Pol est une critique avisée de ce passé d'hier et un sage programme pour l'avenir. Il n'y a qu'un malheur, M. Ribot, comme bien des hommes d'un groupe dont il est un des orateurs, semble toujours craindre de se brouiller avec la république, d'être traité en simple réactionnaire, en monarchiste déguisé, et pour sauver son orthodoxie, il se croit tenu à faire des concessions, des déclarations un peu banales. Rien de mieux, certes, que de croire à la république, puisque la république existe, et de s'efforcer de l'améliorer; mais c'est une singulière illusion, on l'avouera, d'attribuer à la république des titres et des privilèges que les autres gouvernemens n'ont pas eus, de la proclamer, dès ce moment, définitive et durable, de la représenter comme « le terme logique de ce travail qui s'est fait depuis un siècle dans les esprits... » Mon Dieu! tous les régimes depuis un siècle ont eu la même ambition; ils ont tous cru qu'ils seraient définitifs, éternels, qu'ils étaient nécessaires, et ils avaient plus ou moins des raisons de le croire. La première république, pour assurer son éternité, a supprimé tout ce qui rappelait le passé, tout ce qui lui résistait, et elle n'est pas moins morte à la fois « dans le sang et dans l'imbécillité! » L'empire s'est donné comme le couronnement définitif de la révolution pacifiée, organisée, décorée de gloire, — et il a péri. La restauration elle-même a pu penser qu'elle venait mettre fin à toutes les épreuves, en donnant à la société moderne, désormais constituée et garantie, la force des traditions renouées. La monarchie de juillet est venue, et cette fois pour sûr on avait la grande transaction attendue, la véritable alliance des traditions conservatrices et des idées modernes. La monarchie populaire, consentie, c'était le dernier mot de l'histoire, d'éminens philosophes-historiens l'ont dit et l'ont prouvé. — Et puis on a recommencé à tourner dans le même cercle de vaines tentatives et de prétentions chimériques. La vérité est que tous les régimes ont été jusqu'ici, à tour de rôle, le dernier mot de l'histoire, le « terme logique du travail du siècle; » ils ont tous cru pouvoir fixer à leur profit la marche des choses, jusqu'à ce que la réalité soit venue prouver qu'il n'y a pas de gouvernement qui puisse se flatter d'être une nécessité permanente et invariable. La république n'a pas de privilèges

particuliers, elle est comme tous les autres gouvernements. Elle peut vivre si elle suffit aux intérêts du pays ; elle ne sera sûrement pas sauvée par le fétichisme d'une majorité ou de ceux qui parlent en son nom, elle n'échappera pas à la loi commune, si les républicains continuent à la compromettre, à la déconsidérer par leurs fautes et par leurs excès. M. Ribot est un esprit trop éclairé pour s'abuser lui-même, et si, pour faire plaisir aux républicains, il représente la république comme le seul régime nécessaire et définitif, c'est sans doute afin de se mettre plus à l'aise et de se donner le droit de mieux montrer comment elle peut périr en dépit de son éternité.

Il y a un autre point sur lequel M. Ribot, probablement par prudence, se croit obligé à quelques concessions aux préjugés et aux passions de parti. Le brillant orateur de Saint-Pol ne veut pas être soupçonné d'avoir des connivences avec les oppositions conservatrices. Il consacre une bonne partie de son discours à traiter assez durement ces malheureux conservateurs, ces réactionnaires qui se coalisent « pour détruire et non pour fonder, » qui se préparent à livrer un nouvel assaut à la république. Il a même quelques paternelles sévérités pour cette masse de conservateurs plus calmes, moins irréconciliables, qui ont paru un moment vouloir se rattacher à la république et qui depuis quelque temps se refroidissent, hésitent, « tournent même parfois leurs regards indécis vers les monarchies qu'on leur représente comme le remède suprême à tous les maux. » M. Ribot ne se dissimule pas que cette opposition conservatrice croissante est un danger pour la république, qu'elle est surtout une cause de faiblesse pour les républicains modérés qui auraient eu grand besoin d'un tel appui. C'est évident, et ici encore il faut rester dans la vérité. Oui, certainement, les conservateurs qui, sans être irréconciliables, rentrent par degrés dans l'opposition, auraient pu être une force précieuse pour la république, et des politiques prévoyans auraient dû mettre leur habileté à s'assurer leur appui.

Il y a eu un moment où ces conservateurs sérieux, désintéressés, qui forment la masse la plus solide de la nation, ne demandaient pas mieux que de se rallier, de se prêter à l'établissement d'un régime équitable et sensé, garantissant les grands intérêts publics, l'ordre et la paix dans le pays ; ils se sont offerts, ils ont même quelquefois donné leurs votes. Ils se sont refroidis depuis, c'est bien certain, et, en s'éloignant, ils emportent tout ce qu'ils auraient pu assurer de force et de stabilité à un régime nouveau ; mais s'il en est ainsi, à qui donc la faute ? Est-ce que les conservateurs eux-mêmes ont pris l'initiative de cette rupture, de cette scission par une fantaisie d'hostilité renaissante ? Est-ce qu'ils ont obéi à quelque mot d'ordre de guerre venu on ne sait d'où, aux propagandes monarchistes ? C'est, en vérité, la politique républicaine elle-même qui a mis tout son zèle à les décourager et à les irriter ; elle



n'a cessé depuis quelques années de les troubler, de les froisser dans leurs sentimens, dans leurs croyances, dans leurs intérêts, dans leurs besoins de sécurité, avec tout ce système de persécutions, de guerres religieuses, de gaspillages financiers, d'expéditions lointaines. On a tout fait pour les aliéner et les repousser dans l'opposition; on a préféré à leur concours l'appui des radicaux, et on est arrivé à créer cette situation assez étrange où des hommes qui prétendent fonder des institutions, un gouvernement, ont réussi à mettre contre eux tous les éléments vigoureux et solides, les forces conservatrices du pays.

Voilà la vérité telle qu'elle apparaît! M. Ribot, avec sa raison sérieuse, ne peut pas s'y méprendre; il sait bien d'où est venue cette évolution d'opinion qui l'inquiète, ce qui pousse les conservateurs dans l'opposition; il signale lui-même les fautes de la politique républicaine qui ont eu ce dangereux résultat, et quel moyen a-t-il de remédier à un mal dont il ne méconnaît pas la gravité? Franchement, on ne voit pas bien quelle position il veut prendre entre l'opposition qu'il combat, en reconnaissant ses griefs, et la majorité qu'il suit, tout en jugeant sévèrement ses actes. Il blâme les conservateurs de se détacher de la république; il les presse plus que jamais de se rallier, de prêter leur force aux modérés républicains, et il ne s'aperçoit pas qu'il offre à ces malheureux conservateurs de courir une aventure assez équivoque, de se livrer sans garanties, puisque les modérés républicains ont été mêlés à tout ce qui s'est fait depuis quelques années et qu'ils n'ont pu rien empêcher: ils n'ont été que les spectateurs impuissans d'une représentation parlementaire où on leur a demandé quelquefois leurs votes, sans s'inquiéter de leurs conseils.

Eh bien! à parler franchement, il faut être modéré, il ne faut pas être dupe, et depuis quelques années, les modérés républicains ont joué fort honorablement, mais inutilement le rôle de dupes. Tant qu'on a cru avoir besoin d'eux pour établir la république, pour l'accréditer dans le pays, pour rassurer les opinions et les intérêts conservateurs, on les a ménagés, on les a même flattés; on leur a laissé la place d'honneur dans les premiers ministères républicains, et on ne s'est pas trop hâté de franchir la limite de la politique de modération qu'ils représentaient. Dès qu'on a cru pouvoir se passer d'eux, on les a sans façon mis à la retraite; on a paru les considérer comme des hommes de talent qui avaient fait tout ce qu'on leur demandait et qui ne répondaient plus aux circonstances. Les républicains ont voulu régner seuls, sans partage avec leurs idées, avec leurs passions, avec leurs préjugés, avec leurs fanatismes, et c'est ainsi que le pouvoir est allé en quelques années de M. Dufaure à M. Brisson et à M. Allain-Targé, en passant par M. Waddington, par M. Jules Ferry, par M. Gambetta lui-même. C'est la vraie domination de l'opportunisme accompagné et mêlé de radicalisme; c'est ce règne reconnaissable à ces traits carac-



téristiques : politique des vexations et des persécutions religieuses, politique des représailles de parti contre la magistrature, politique des entreprises ruineuses et des prodigalités financières, politique des concessions complaisantes à l'esprit de faction et de désorganisation. M. Ribot veut bien assurer que la république a donné l'ordre matériel à la France : cela prouve que depuis longtemps le pays est plus sage que ceux qui le gouvernent, — et un peu aussi peut-être que les agitateurs n'ont pas besoin de mettre le désordre dans les rues puisqu'ils ont au moins en partie ce qu'ils demandent. L'illusion des modérés, dans cette phase nouvelle et accentuée de la république, a été de croire qu'ils comptaient encore parce qu'ils étaient dans le parlement, dans les commissions, parce qu'ils faisaient quelquefois de savans rapports et souvent d'éloquens discours; en réalité ils n'étaient rien, ils se sont trouvés fondus dans une majorité où ils ont moins d'influence décisive que les radicaux.

A quoi leur a-t-il servi d'avoir été les vrais fondateurs de la république, d'avoir préparé l'opinion à accepter le régime nouveau? Ils ont été bientôt dépassés, ils sont depuis longtemps à peine écoutés; ils sont même assez souvent l'objet des équivoques railleries des radicaux et des opportunistes, qui les traitent comme des revenans d'un autre monde, ou qui feignent de ne les accepter que comme des alliés peu gênans dont on aura toujours raison. Ils n'ont pas fait le mal assurément, ils l'ont désapprouvé, ils en ont gémi plus d'une fois; ils n'ont pas pu le détourner, et ne pouvant l'empêcher, ils l'ont subi au risque de se voir enveloppés, sans le vouloir, dans de compromettantes solidarités. Ils ont eu une faiblesse, une obsession qui les a souvent arrêtés au moment d'un scrutin : ils ont craint de paraître se séparer de la majorité et faire cause commune avec l'opposition. Voter avec les monarchistes, c'était s'exposer à être accusés de défection! De sorte que les modérés se trouvent plus que jamais aujourd'hui dans la plus singulière des positions, entre les conservateurs dont ils partagent souvent les idées, les sentimens, mais avec lesquels ils se croient obligés d'être en guerre, et les républicains de la majorité dont ils blâment les excès, les violences, mais dont ils ne peuvent se résoudre à se séparer. Voilà ce que nous appelons jouer un rôle de dupes et se réduire à une véritable impuissance! C'est là évidemment une situation fausse où un parti sérieux ne peut pas se laisser enfermer. Par elle-même la politique des modérés de l'ancien centre gauche a sans nul doute sa valeur; elle a ses traditions, sa raison d'être, et elle est probablement la seule qui puisse relever le crédit de la république en réparant les fautes les plus criantes des républicains. Elle répond aux opinions, aux sentimens moyens d'un pays qui craint toujours instinctivement les extrêmes; mais elle ne peut retrouver, dans tous les cas, son autorité et son efficacité qu'à une condition : c'est que les modérés se décident à être

eux-mêmes, à se dégager de toutes les équivoques et des complicités onéreuses, à n'avoir pas toujours l'air de craindre de se rencontrer avec les conservateurs, quand ils pensent comme eux, et de se séparer d'une majorité dont ils désavouent les passions et les excès. Ils n'auront plus, dira-t-on, aucun moyen d'exercer leur influence modératrice sur cette majorité, d'essayer de l'éclairer, de la ramener ou de la retenir; ils ne seront plus qu'une petite minorité perdue dans le parlement. Peu importe; ils ne seront qu'un petit nombre, mais ils sortiront de cette incohérence, ils soutiendront leur cause sans s'égarer dans de vaines tactiques. Ils porteront devant le pays le drapeau du libéralisme modéré sans avoir à compter perpétuellement avec de compromettans alliés, et d'ailleurs ils ne peuvent plus se faire illusion. Cette influence modératrice, qu'ils se flattent encore d'avoir, quel moyen ont-ils de l'exercer, lorsque jusqu'ici ils n'ont pu réussir à la faire prévaloir?

Les conseils que distribue M. Ribot ont certainement un grand prix et pourraient être fort utiles s'ils étaient écoutés. — Il faut « se dégager de toute préoccupation de parti et se placer au point de vue supérieur des intérêts de la France... » Il faut « créer un gouvernement national qui fasse l'apaisement, qui soit le gouvernement de la France et non le gouvernement d'un parti... Il faut fermer au plus vite cette question religieuse si imprudemment laissée ouverte... Il faut mettre résolument de côté tout ce qui est en quelque sorte le fatras de la politique révolutionnaire, .. tout ce qui divise et tout ce qui irrite, tout ce qui fausse la politique et la jette dans les chemins violens... » Rien certes de plus juste et de mieux pensé. Il n'y a qu'un malheur, c'est que les républicains que M. Ribot se propose de rallier à son programme, qu'il a besoin de convertir, ne semblent guère pour le moment s'inspirer de ces sages conseils. Tandis que le brillant orateur de Saint-Pol parle en homme prudent et prévoyant, les républicains du parlement poursuivent plus que jamais leur œuvre de secte. Déjà, dans le dernier budget, ils avaient diminué sans réflexion et sans mesure, pour satisfaire leurs passions, les crédits de quelques-uns des plus importants services des cultes; ils avaient notamment presque supprimé la dotation de cette église d'Afrique, qui remplit un rôle national autant que religieux, pour laquelle M. le cardinal de Lavignerie est obligé de s'adresser à la générosité publique. Les voilà aujourd'hui reprenant avec une ardeur nouvelle cette intelligente guerre aux cultes, aux influences religieuses; ils ont recommencé à chercher dans le nouveau budget comment ils pourraient diminuer encore les crédits des services ecclésiastiques, et un moment, à ce qu'il paraît, dans la commission du budget, il n'aurait été question de rien moins que d'examiner, d'accord avec le ministère, des mesures destinées à préparer l'abolition définitive du concordat, la séparation de l'état et de l'église. Voilà

certainement ce qui peut bien s'appeler travailler à maintenir et à protéger la paix publique, « fermer cette question religieuse si imprudemment laissée ouverte ! »

On éprouve le besoin d'enflammer les passions, d'ajouter au trouble des consciences, de déchaîner une guerre sans fin, et comme, dans cette étrange campagne ouverte depuis longtemps par l'esprit de secte, il faut que le comique se mêle à la violence, le conseil municipal de Paris se met naturellement de la partie et entre en scène. Il s'est trouvé un conseiller municipal fort inconnu qui, dans un prétentieux et facétieux rapport, s'est appliqué à démontrer comme quoi « la laïcisation de nos rues, qui est une œuvre déjà largement commencée, doit être achevée. » C'est, à ce qu'il paraît, l'œuvre municipale la plus urgente, avec les emprunts destinés à poursuivre la transformation de Paris. Il faut donc « laïciser » nos rues, nos boulevards, nos avenues, et l'intrépide réformateur laïcise ! il va à travers la ville, effaçant au coin des rues « les noms des saints et saintes qui sont encore trop nombreux. » Il y a quelques-uns de ces noms, Saint-Severin, Saint-Eustache, Saint-Sulpice, etc., qui sont réservés ou épargnés parce qu'ils sont naturellement destinés à disparaître « lorsque les édifices religieux recevront une destination nouvelle par suite de la séparation des églises et de l'état et de la suppression du concordat, qui remettront la commune de Paris en possession de ses biens. » Il y a aussi des noms qui résistent à la laïcisation ; il y en a avec lesquels on se croit tenu à de la diplomatie. On fait ce qu'on peut. On ne veut pas déposséder tout à fait saint Vincent de Paul de sa rue ; on lui ôte son titre de saint, on lui laisse sa rue, sous prétexte qu'il appartenait à l'humanité avant d'appartenir à un ordre religieux. Avec la sœur Rosalie, cette héroïne de la charité qui a donné son nom à une rue, on procède par un détour : on la dépouille de son nom de religion, on lui rend son nom de famille, Marie Rendu. Les noms de M. Deguerry, de M. Darboy, doivent disparaître parce que ce sont des « noms de combat, » — heureux euphémisme pour désigner les victimes d'un effroyable meurtre ! Mais là où le réformateur municipal est tout à fait comique sans le vouloir, c'est lorsqu'il se trouve en présence de noms de villes comme Saint-Pétersbourg ou de noms comme ceux de Saint-Simon, de Sainte-Beuve. Pourquoi donc ne les laïcise-t-on pas ? On a une variété d'explications pour tous les cas. Qu'est-ce qui sauve de l'hécatombe de la laïcisation la place Sainte-Opportune ? C'est le dernier mot du grotesque : c'est parce qu'on tient compte à la sainte de « l'influence de son nom sur la politique française pendant de longues années. » Voilà la politique opportuniste placée sous l'invocation d'une sainte ! Et dire pourtant qu'une ville comme Paris, qui résume tout ce qu'un grand pays a de lumières, de supériorités, de puissances intellectuelles, financières, industrielles, est ainsi repré-



sentée! Dire que, dans une assemblée quelconque, fût-ce un conseil municipal, il peut se trouver des hommes qui livreraient la France à la risée du monde, si l'étranger lui-même pouvait prendre au sérieux ces imaginations grotesques, si on ne savait pas qu'il y a une autre France que celle de l'Hôtel de Ville de Paris!

Il faut revenir aux choses sérieuses, et au premier rang des affaires sérieuses qui intéressent le monde est certainement ce différend anglo-russe, qui depuis quelques semaines a mis à une si dangereuse épreuve les relations de deux grands empires et peut-être aussi la paix universelle. Un moment la question a paru si aggravée, si envenimée qu'on a pu se croire à la veille d'une rupture définitive, d'une guerre dont on ne prévoyait ni les proportions ni les conséquences. L'incident même qui avait été le prétexte ou l'occasion du différend, ce combat de Penjdeh livré par les Russes aux Afghans, disparaissait presque; ce qu'il y avait de redoutable, c'était l'excitation qui régnait dans les deux pays, cette sorte de passion aveugle qui semblait mettre fatalement aux prises deux grandes nations, et le langage irrité, menaçant tenu par le chef du cabinet anglais, par M. Gladstone, dans la chambre des communes, n'avait pas peu contribué à laisser croire à un choc presque inévitable. De toutes parts on se préparait, on se mettait sous les armes comme s'il n'y avait qu'un dernier mot à dire pour ouvrir la guerre. Aux colères bruyantes de l'Angleterre la Russie opposait une attitude froide et résolue. Les négociations devenaient évidemment difficiles entre deux gouvernemens engagés par toutes leurs susceptibilités militaires, par leur orgueil comme par leurs intérêts. Tout semblait se disposer pour un conflit qu'un incident imprévu pouvait précipiter, lorsque, fort heureusement, par une volte-face subite, par un dernier mouvement de sagesse et de conciliation, tout s'est apaisé! On s'est expliqué de plus près sans doute; on est revenu à des procédés moins violens, moins acerbes de diplomatie, et cette redoutable affaire est rentrée dans une voie au bout de laquelle il y a, sinon la paix assurée et définitive, du moins quelque arrangement possible, un antagonisme momentanément atténué, une guerre terrible ajournée.

Que s'est-il donc passé? Comment s'expliquer cet heureux et soudain apaisement? La Russie n'a certainement rien fait pour envenimer la querelle, pour précipiter un conflit auquel, à vrai dire, elle semble depuis longtemps toute préparée; elle est restée silencieuse et réservée, prête à accueillir toutes les propositions acceptables jusqu'au dernier moment. Les Anglais, de leur côté, après avoir exhalé leurs colères et leurs ressentimens, n'ont pas tardé probablement à réfléchir. L'Angleterre a certes le sentiment énergique des intérêts qu'elle a toujours à défendre en Asie pour la sauvegarde de son empire des Indes, et, en grande puissance qu'elle est, elle n'entend pas livrer ces intérêts; mais, ce qui est très possible, ce qui est même vraisem-



blable et apparent, c'est que le cabinet de Londres, revenu d'une première émotion, a dû voir qu'il était allé un peu vite au lendemain du combat de Penjdeh, qu'il s'était trop hâté de prendre feu, de confondre la question de la frontière de l'Afghanistan, qui est toujours la principale, et la question de l'incident militaire survenu si malencontreusement. Il s'est aperçu qu'il faisait fausse route en mettant assez brutalement en cause la bonne foi du cabinet de Saint-Petersbourg dans l'interprétation des engagements du 17 mars et en demandant presque impérieusement au gouvernement russe ce que celui-ci ne pouvait pas lui accorder, une enquête sur la conduite de ses généraux devant Penjdeh. La question était évidemment mal engagée, c'est ce qui avait tout aggravé. Le gouvernement anglais l'a vu et, plutôt que de s'engager par emportement, par obstination dans une guerre redoutable, il n'a point hésité à s'arrêter, à revenir à demi sur ses pas. Il est même allé un peu vite dans son retour, il s'est abstenu d'insister sur ce qui avait éveillé les susceptibilités russes, et, dès que l'affaire d'honneur était écartée, tout devenait facile. On s'est mis aussitôt à négocier sur cette éternelle délimitation, qui est même déjà réglée, — à peu près à la satisfaction de la Russie, — et on s'est entendu pour charger un arbitre, qui n'est pas encore désigné, qui ne le sera peut-être jamais, de prononcer non sur la question de la conduite des généraux du tsar, mais sur l'interprétation des engagements du 17 mars. La paix, sans être absolument assurée, est donc redevenue à peu près vraisemblable, et, au fond, l'Angleterre est satisfaite de n'avoir pas à subir une telle guerre; mais si la question extérieure est presque résolue, M. Gladstone va sûrement avoir à répondre, dans son parlement, à de redoutables attaques, et pour ses précipitations du premier moment, et pour les concessions qu'il fait aujourd'hui, au risque de compromettre la situation de l'Angleterre en Asie.

CH. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINÉ

---

L'acceptation par la Russie de la proposition d'arbitrage a sauvé les marchés financiers d'un véritable désastre. Pendant toute la dernière

semaine du mois, la guerre avait paru inévitable. On avait vu les fonds d'état fléchir à mesure que s'évanouissaient les chances d'un arrangement pacifique. Les Consolidés étaient tombés à 95, les Fonds russes à 84, le Hongrois à 76, le 3 pour 100 français à 77, le Turc à 15, l'Unifiée à 295, la Banque ottomane à 500, le Suez au-dessous de 1,900, le Crédit foncier à 1,300. Mais la modération du gouvernement russe permit au cabinet Gladstone de trouver le moyen de faire accepter au parlement anglais les concessions reconnues nécessaires pour le maintien de la paix. Personne, dès lors, ne voulut plus croire à la possibilité de cette guerre qui, la veille, paraissait ne plus pouvoir être évitée. Le découvert considérable qui s'était formé à Londres et à Berlin sur les Consolidés et les Fonds russes prit peur et racheta précipitamment. Notre place suivit l'impulsion et la liquidation put s'effectuer en pleine reprise. Comme tout le marché était engagé à la baisse, et que les acheteurs avaient été impitoyablement liquidés à la fin de mars et au milieu d'avril, il y avait fort peu de positions à reporter; les capitaux sont donc restés en grande partie inoccupés, et les prix des reports se sont tenus bien au-dessous du niveau normal. Dans de nombreux cas, le report même a complètement disparu, et les engagements ont été prorogés au pair ou avec un déport plus ou moins important. C'est ainsi que le déport s'est élevé jusqu'à 0 fr. 15 et 20 sur nos fonds publics.

Le découvert, débordé de toutes parts, a continué ses rachats pendant deux ou trois jours, et le mouvement de hausse s'est étendu à toutes les places. Le 3 pour 100 français s'est élevé à 79.50, le 4 1/2 à 108.40, l'Italien à 94, le Suez à 2,000, le Crédit foncier à 1,330, l'Unifiée à 325, la Banque ottomane à 530, le Hongrois à 79, le Russe à 92, les Consolidés à 98.

Telle était la situation quarante-huit heures après la liquidation. Les traces du violent orage d'avril étaient effacées, au moins sur la cote; les réglemens se faisaient avec une ponctualité remarquable. Il est vrai que les trois dernières liquidations coûtaient aux intermédiaires à Paris seulement peut-être 20 ou 25 millions; il est vrai qu'un krach en miniature ébranlait la place de Gênes et que la spéculation en général sortait de cette lutte complètement brisée, épuisée, et surtout discréditée. En fait, le marché avait repris son équilibre, et de même que les relations cordiales entre Londres et Saint-Petersbourg avaient remplacé les animosités de la veille, de même sur les cotes les cours de paix avaient succédé brusquement aux cours de guerre.

Un grand calme a suivi cette restauration du marché. On n'avait pas repris pleinement confiance; on redoutait encore l'imprévu, observant les événemens avec une réserve circonspecte. Cependant le revirement pacifique a pris chaque jour un caractère plus positif. En dépit de rumeurs alarmantes se rattachant soit à l'attitude de l'Allemagne,

soit à des mouvemens militaires dans l'Asie centrale, il est devenu manifeste que la Russie et l'Angleterre étaient également animées du désir de régler rapidement la question afghane. Les négociations pour la délimitation de la frontière ont été reprises sur-le-champ et menées à bonne fin. M. Gladstone annonçait, il y a deux jours, que le *foreign-office* attendait l'adhésion de la Russie au tracé qui venait d'être établi à Londres même entre lord Granville et M. de Staal.

Tandis que la spéculation se recueillait, laissant la place livrée à ses propres forces, on a vu le marché du comptant prendre une animation des plus satisfaisantes; déjà, pendant la crise, des sommes considérables avaient été employées en achats d'inscriptions de rentes ou d'actions momentanément précipitées à des cours de panique; ces achats se sont continués après la reprise, et sur les fonds publics les cours du comptant n'ont cessé d'être plus élevés que ceux du terme. Ce fait attestait l'abondance extrême de l'argent, démontrée bientôt, en outre, par l'abaissement du taux officiel de l'escompte à la Banque d'Angleterre, puis à la Banque impériale d'Allemagne, par la réduction du taux d'intérêt pour nos bons du trésor à moins d'un an d'échéance, enfin par de nombreux escomptes effectués sur les rentes françaises et les actions du Crédit foncier.

L'affermissement des espérances pacifiques, la prompte terminaison de l'affaire du *Bosphore égyptien*, les excellentes nouvelles reçues de l'extrême Orient touchant l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises et l'ouverture des négociations à Tien-Tsin pour le traité de paix définitif ont eu pour résultat, dans les derniers jours de la quinzaine, de déterminer une nouvelle étape dans la voie de la reprise. Les Consolidés ont atteint 99  $\frac{3}{8}$ , le Russe 94  $\frac{1}{2}$ , le Hongrois 80.50, l'Italien 95, le 3 pour 100 80.20, le 4  $\frac{1}{2}$  109 francs. Ce mouvement a été enrayé le second jour par quelques bruits relatifs à l'imminence d'un désaccord entre les délégués anglais et les représentans des autres puissances dans la commission internationale chargée de régler les questions se rattachant au principe de la neutralité du canal de Suez. Les délégués anglais prétendent que les délibérations de la commission ne peuvent dépasser les limites tracées par la circulaire de lord Granville datant des premiers mois de 1883; les autres délégués acceptent bien que cette circulaire serve de base aux travaux de la commission, mais non qu'elle en limite la sphère. La difficulté devant laquelle la commission se trouve actuellement arrêtée a trait aux conditions dans lesquelles doit s'exercer la surveillance de la neutralité du canal. M. Gladstone aurait, si l'on en croit une dépêche, affirmé que les délégués anglais ne donneraient leur assentiment à aucune clause dépassant les termes de la circulaire Granville. Il est vrai que M. de Freycinet, appelé à parler de cette difficulté devant la commis-

sion de la chambre qui s'occupe de la convention égyptienne, a exprimé la conviction qu'un accord s'établirait certainement entre les délégués anglais et leurs collègues de la commission de Suez. Il n'y a donc de ce côté aucun incident sérieux à redouter.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont restées fort calmes au milieu de l'agitation générale du marché. Le Nord et l'Orléans ont été un moment ramenés à 1,600 et 1,300, mais, à la première éclaircie, les cours de 1,630 et 1,325 ont été reconquis. Les transactions sont peu animées sur ces titres, que le public tend à considérer comme des obligations à revenu minimum garanti. Les recettes continuent à se ressentir de la stagnation persistante des affaires et à présenter chaque semaine des moins-values sur les chiffres de l'année précédente. Il n'en est pas de même pour quelques-uns des chemins étrangers, auxquels l'exercice 1884 a jusqu'ici apporté des augmentations d'une certaine importance. Sont dans ce cas les Autrichiens avec 515,000 francs d'excédent, le Saragosse avec 267,000, le Nord de l'Espagne avec 314,000, les Andalous avec 417,000. Il est vrai que, pour ces quatre compagnies, le réseau kilométrique s'est plus ou moins accru d'une année à l'autre, ce qui implique une augmentation correspondante des frais d'exploitation.

La Banque de Paris et le Crédit foncier se sont relevés en même temps que les fonds publics; la Banque d'escompte, que des réalisations forcées avaient précipitée au-dessous de 400, a repris de 60 francs. Les autres titres de banques ont été soustraits en partie à l'agitation générale, et se retrouvent, sans changement notable, aux environs de leurs anciens cours. La Banque ottomane s'est peu attardée à 500 fr. Les rachats du découvert à Londres et ici l'ont rétablie à 540.

Avec l'Italien, que les déclarations de M. Mancini sur les limites que le gouvernement entend imposer à sa politique coloniale ont aidé à reprendre le cours de 95, s'est aussi relevée l'Extérieure, qui reste à 59 francs, après 57.75. Un coupon de 9.50 a été détaché sur l'Unifiée, qui s'est solidement établie au-dessus de 320 francs.

L'Action Suez, soutenue par de brillantes recettes, a franchi de nouveau le cours rond de 2,000. Parmi les valeurs spéciales du marché en banque, la plus animée a été l'action de Rio-Tinto, cotée 245 après 195. L'assemblée de cette société a fixé à 20 francs le dividende pour 1884.

*Le directeur-gérant : C. BULOZ.*



---

---

# L'AMBASSADE

DE

M. DE CHATEAUBRIAND <sup>(1)</sup>

(1828)

---

Au mois de juillet 1828, je passai mon examen de droit, celui de première année, avec trois boules rouges, ce qui était le strict nécessaire ; et je m'en suis tenu là en fait d'étude de la jurisprudence. J'avais dix-neuf ans depuis le 19 mai et je venais d'être attaché à l'ambassade de M. de Chateaubriand à Rome. Mon père se proposait de faire avec moi le voyage d'Italie, et nous devions partir dans les premiers jours de septembre.

A quoi ai-je employé l'année qui suivit ma libération du collège ? Ce serait me calomnier moi-même que de dire qu'elle fut entièrement perdue en futilités. Non ; à peine eus-je la bride sur le cou que je sentis un peu le besoin de me discipliner moi-même. Toute mon éducation était à refaire, et je me suis mis assez bravement, sans me surmener toutefois, à la recommencer. Dois-je convenir que, pour avoir raison de ma détestable écriture et m'apprendre à écrire vite et lisiblement, il m'a fallu remplir des pages entières de jambages et de lettres à la façon des enfans de l'école primaire ? Quant aux cours de droit, je ne les suivais guère. Mon père avait

(1) Ce fragment est extrait d'un volume de Souvenirs laissé par mon père, qui va paraître à la librairie Calmann Lévy. — HAUSSONVILLE.

fait connaissance avec M. Persil, alors avocat, qui avait plaidé pour lui, au sujet du milliard de l'indemnité, un procès important qu'il avait gagné contre un de ses collègues à la chambre des pairs, dont M. Dupin défendait les intérêts. M. Persil lui avait indiqué comme répétiteur un M. Jourdain, qu'il a depuis placé dans la magistrature. C'est de M. Jourdain que j'ai appris le peu de droit que j'aie jamais su et que j'ai depuis si complètement oublié. Étourdi et turbulent, je l'étais encore, mais paresseux je ne l'étais plus, et quand la fantaisie m'en prenait, j'étais devenu capable, comme je le suis encore, de faire, à l'occasion, des débauches de travail. Mon père, doué d'un grand sens et du tour d'esprit le plus aimable, si parfaitement modeste et consciencieux, sentait profondément ce qui avait manqué sous l'ancien régime à sa première éducation, interrompue d'ailleurs par la révolution. « Je serais désolé, avait-il coutume de me dire avec une gracieuse exagération, si tu étais destiné à ne demeurer, comme moi, qu'un gentilhomme « fesse-lièvre. » Ah ! si vieillesse pouvait et si jeunesse savait !.. Tu dois me succéder à la chambre des pairs, il faut t'y préparer... » Je n'étais pas insensible à ces exhortations. J'avais mordu de très bonne heure à la politique, ou plutôt, elle m'a de très bonne heure mordu, et je ne me sens pas encore tout à fait guéri de cette morsure. L'hérédité de la pairie avait fait des fils aînés de pairs de France de petits personnages. Ils jouissaient d'une sorte de privilège dont mon père, qui regrettait beaucoup que les séances de la chambre haute ne fussent pas publiques, avait tenu à me faire profiter. Ils pouvaient assister aux séances de la chambre des députés dans la tribune réservée aux pairs de France. C'est ainsi que j'ai pu suivre toutes les séances un peu importantes de la session de 1827-1828. J'ai entendu, assez froid en apparence, mais au fond haletant de curiosité et d'émotion, les discours de MM. Royer-Collard, Martignac, Casimir Perier, Benjamin Constant, etc. Mon cœur était avec l'opposition royaliste du centre droit, celle dont M. Hyde de Neuville était l'organe habituel au corps législatif et que M. de Chateaubriand représentait alors avec tant d'éclat à la chambre des pairs. Rien n'égalait mon enthousiasme pour l'auteur du *Génie du christianisme* et des *Martyrs*, pour l'écrivain de *la Monarchie suivant la charte*, pour l'orateur qui avait combattu la loi du sacrilège et défendu la liberté de la presse, pour l'inspirateur des *Débats*, dont les articles véhéments étaient alors souvent confondus dans ce journal avec ceux de M. de Salvandy. Qu'on juge donc de ma joie quand, après la formation du cabinet de M. de Martignac, mon père m'apprit que M. de Chateaubriand lui avait promis de me désigner au choix de M. le comte de La Ferronnays, alors ministre des affaires

étrangères, pour figurer au nombre des attachés qui allaient faire partie de son ambassade à Rome.

Il m'a fallu depuis rabattre un peu de mon admiration pour le grand homme. Chose singulière ! ce sont les *Mémoires d'outre-tombe*, ce monument élevé par lui-même à sa gloire, qui m'ont mis sur la trace des défauts et des travers qui ont déparé cette grande renommée. En voulant trop l'idéaliser et la pousser outre mesure à l'effet, c'est lui-même qui, de sa main, avec son propre crayon, a fait grimacer sa figure. J'ai entendu dire à M. de Barante, qui en avait eu connaissance avant qu'ils eussent été retouchés, que ces mémoires avaient été beaucoup plus agréables dans leur premier jet. M. de Chateaubriand les avait, à son avis, gâtés en les surchargeant de détails, de retours incessans et un peu guindés sur lui-même, sur les événemens ultérieurs de son existence, en se prêtant, après coup, des sentimens qui étaient loin d'avoir toujours été les siens au moment où ils furent d'abord écrits. Il leur avait ainsi ôté le mérite d'une parfaite exactitude, et leur grâce première en avait été maladroitement altérée. Quand on y regarde de près, et pour qui s'y connaît un peu, ces retouches fâcheuses ne laissent pas d'être assez facilement reconnaissables.

Avant de raconter ce que j'ai vu par moi-même de l'ambassade de M. de Chateaubriand à Rome, je viens de relire ses *Mémoires d'outre-tombe*, les volumes de M. Sainte-Beuve intitulés : *M. de Chateaubriand et son Groupe littéraire* ; le livre que M. de Marcelus, qui était à Rome pendant l'hiver de 1828 à 1829, a écrit sous ce titre : *Chateaubriand et son Temps*, et qui n'est guère lui-même qu'un commentaire souvent rectificatif des *Mémoires d'outre-tombe*. J'ai enfin sous les yeux la correspondance adressée de Rome à ma mère par son mari, auquel notre ambassadeur faisait alors volontiers des confidences parce que, à la chambre des pairs, ils appartenaient tous deux au même groupe politique. Avec cette aide, et grâce à mes souvenirs personnels, je ne désespère pas tout à fait de pouvoir, comme disent les photographes quand ils font un portrait, mettre assez bien au point la figure de mon ancien chef.

On sait que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* ouvre le récit de son ambassade à Rome par une digression sur ses relations avec M<sup>me</sup> Récamier, digression qui n'a pas moins de vingt-trois chapitres, tous remplis d'un bout à l'autre d'intimes détails sur la vie de l'incomparable enchanteresse. Rien qu'à les lire, il est facile de deviner que ces pages louangeuses ont été mises sous les yeux de celle qui les avait inspirées. Ce que l'on sait moins et ce que je viens d'apprendre tout récemment de la façon la plus positive, c'est que M<sup>me</sup> Récamier, après hésitations et conseils provoqués de droite et

de gauche, a demandé et obtenu la suppression de quelques passages qui la concernaient et dont il n'est pas, en effet, resté trace dans les Mémoires. Voici comment les choses se sont passées.

M<sup>me</sup> Récamier était liée avec une amie de ma mère, M<sup>me</sup> Letissier, dont le mari avait été député sous la restauration et l'un des plus zélés partisans du ministère de M. de Villèle. Elle était personne de mérite et de tact, non dépourvue de goûts littéraires, recevant dans son salon quelques-unes des célébrités littéraires de l'époque, entre autres M. Ballanche, M. de Lamartine, etc., mais avant tout femme du monde et de la meilleure compagnie. Ce fut à elle que l'amie de M. de Chateaubriand s'adressa pour savoir si, dans les feuilles manuscrites qu'il venait de lui communiquer, il n'y avait pas quelques passages dont il serait à propos de lui demander le sacrifice. La question était délicate à trancher ; M<sup>me</sup> Letissier consulta le fils d'un député, ami de son mari, M. de Ronchard, qui est aujourd'hui directeur des musées et dont je tiens ces détails. Sur le texte même des passages supprimés, ses souvenirs ne sont pas demeurés très précis. Il se rappelle seulement que, parlant de sa première rencontre avec M<sup>me</sup> Récamier, M. de Chateaubriand avait écrit cette phrase : « Je l'avais trouvée languissamment étendue sur une chaise longue, et je me suis demandé, en la quittant, si j'avais vu la statue de la pudeur, ou bien celle de l'amour ? » Ailleurs, il était question de soirées passées à la campagne sur la terrasse d'un château dont les escaliers conduisaient à un bois plein d'ombre et de mystère, où, loin de tous les regards, on s'était promené bien avant dans la nuit avec la divine enchanteresse. Tout cela était en somme assez innocent, nullement scabreux et n'était point de nature à beaucoup compromettre la légende immaculée qui est attachée à la mémoire de l'aimable hôtesse de l'Abbaye au bois. Ce qui est peut-être un peu singulier, c'est qu'elle ait cru devoir prendre l'avis d'une amie sur l'un de ces cas particulièrement réservés où les femmes préfèrent d'ordinaire se décider par elles-mêmes.

Mais je viens encore, comme il m'arrivera souvent, de laisser vagabonder ma plume, et j'ai hâte de revenir au moment où je partis avec mon père pour aller prendre possession, à Rome, de mes fonctions d'attaché.

Mon père, pensant avec raison que j'aurais plus d'une fois dans ma vie l'occasion de traverser les Alpes, avait décidé que nous prendrions au départ, la route de la Corniche et que nous reviendrions par le Splügen, parce que ces deux voies de communication avec la péninsule étaient les plus pittoresques, et celles que la plupart du temps un voyageur un peu pressé hésiterait à prendre. En 1828, c'était une nouveauté de pénétrer en Piémont par la Cor-



niche ; dans quelques endroits la route était à peine ébauchée ; elle n'était achevée nulle part. Elle avait été presque subrepticement et tant bien que mal ouverte, il y avait quelques années, parce que, se rendant par mer de Gênes à Nice, le roi de Sardaigne, Charles-Félix, rudement éprouvé pendant ce court trajet, avait déclaré ne vouloir repartir que par la voie de terre. Depuis le jour où, malgré la mauvaise humeur de la cour de Vienne, le cortège royal avait inauguré le nouveau chemin, un très petit nombre de voyageurs avaient osé, à leurs risques et périls, suivre cet exemple. Nous étions des premiers, et je me souviens que, plus d'une fois, il nous a fallu mettre pied à terre, passer des torrens à gué ou sur des ponts improvisés par les gens du pays, qui saluaient au passage par leurs acclamations notre calèche de voyage. Au-delà de Finale, la route se trouva totalement interceptée par la chute de quelques gros rochers. Force fut, pour tourner l'obstacle, de mettre notre calèche sur un petit bateau à rames que les pêcheurs de la côte firent aborder à quelques lieues plus loin, dans le port de la petite ville de Savone. Les habitans étaient sur le rivage pour nous recevoir, et le sous-préfet nous harangua ; ce fut presque une ovation, et tout le long du littoral, jusqu'à Gênes, l'accueil fut le même.

Ainsi que cela était d'usage alors, mon père voyageait avec un passeport délivré par le grand référendaire de la chambre des pairs à sa seigneurie M. le comte d'Haussonville. Se mettre à l'étranger sur le même pied que les membres de la chambre des lords, telle fut, pendant toute la durée de la Restauration, alors que la pairie française était héréditaire, la visée de la plupart des collègues de mon père, et la sienne en particulier. Il m'a semblé qu'en 1829 et 1830 cela était accepté sans difficulté par tous les cabinets du continent, et tout au moins par les cours italiennes. En Piémont, en Toscane, à Rome comme à Naples, et jusqu'en Sicile, les autorités locales, grandes ou petites, avaient reçu de leurs gouvernemens des instructions dans ce sens. Nos ambassadeurs tenaient la main à ce qu'elles fussent scrupuleusement suivies, et la population avait volontiers accepté cette assimilation. Plus d'une fois j'ai entendu des domestiques de place, des garçons d'auberge et des mendiants, toujours si nombreux en Italie, dire sur notre passage : *Sono milordi francesi*.

Même alors cela n'était qu'à moitié vrai, quant à l'importance politique, et cela était le plus souvent faux sous le rapport de la fortune et de la position sociale. Je puis toutefois témoigner que la considération de la France était grande, à cette époque, de l'autre côté des Alpes, tant à la cour des différens souverains que dans la bonne société de toutes les villes italiennes. Nous y étions accueillis avec un empressement qui ne laissait rien à désirer. Nous y

étions plus que les autres étrangers recherchés et à la mode dans les salons de l'aristocratie, et plus populaires que les Anglais parmi les classes inférieures. J'en ai eu mille preuves pendant ce premier voyage. Pendant ceux qui ont suivi, il m'a fallu tristement reconnaître que notre prestige avait graduellement reçu plus d'une atteinte dans les milieux aristocratiques. Quoi qu'il en soit, il était dans tout son plein quand nous arrivâmes à Florence. M. de Vitrolles, ministre de France auprès du grand-duc de Toscane, fit d'autant plus de frais pour se rendre agréable à mon père qu'en politique ils étaient loin d'être du même bord. C'était un homme d'infiniment d'esprit, plein de vivacité et d'heureuses reparties. Quant à M<sup>me</sup> de Vitrolles, elle semblait n'avoir d'autre occupation que de nous procurer des invitations à des dîners et à des bals. Elle s'était fait un devoir de me présenter à toutes les jolies personnes de Florence, indigènes ou étrangères. Elle faisait mes honneurs et chantait mes louanges partout. Ce n'est point sa faute, mais bien la mienne, si je n'ai pas eu dans le monde florentin les plus grands succès de société. Je me souviens d'y avoir rencontré, comme attachés à la légation française, M. de Murinais, un Dauphinois, parent éloigné du côté de ma mère ; M. de Langsdorff, qui a depuis épousé M<sup>lle</sup> de Sainte-Aulaire et avec lequel je me suis plus tard lié intimement ; j'y ai aussi fait, pour la première fois, connaissance avec M. de Saint-Aignan, qui sortait alors de l'École polytechnique. J'y ai été présenté par mon père à ses vieilles connaissances de la cour impériale, le prince et la princesse Aldobrandini, depuis Borghèse, et à leur fille qui, deux ans plus tard, a épousé mon ami, le comte Henri de Mortemart. Lord Normanby représentait l'Angleterre à Florence. J'ai assisté à des comédies de société qu'il donnait chez lui et dans lesquelles je l'ai vu jouer, non sans succès, mais non pas sans quelque prétention, des rôles où il s'appliquait à imiter les plus célèbres acteurs anglais de cette époque. Toute la troupe, autant que je m'en souviens, était passablement affectée, et se prenait elle-même trop au sérieux. J'ai souvenance d'un jeune lord anglais, dont j'ai oublié le nom, qui ne quittait point d'un pas M<sup>me</sup> Guiccioli ; grâce à un col de chemise rabattu, à son port de tête, à ses airs de héros de roman dégoûté de la vie, il visait évidemment à reproduire lord Byron. Je crois, Dieu me pardonne, qu'il faisait semblant de boiter un peu. A quel point M<sup>me</sup> Guiccioli lui donnait-elle la réplique ? Je n'ai pas eu le temps ni la curiosité de m'en assurer. Elle semblait se prêter assez volontiers au rôle, ou tout au moins s'en amuser. Mais il est temps que j'arrive à Rome et que je parle de mon chef, M. de Chateaubriand.

## II.

M. de Chateaubriand nous avait précédés de deux mois environ, mon père et moi, dans la ville éternelle : « Je ne fus pas plus tôt parti avec M<sup>me</sup> de Chateaubriand, écrit-il dans ses *Mémoires* (1), que ma tristesse naturelle me rejoignit en chemin. » La compagnie de M<sup>me</sup> de Chateaubriand était-elle pour quelque chose dans cette tristesse? Je ne sais. Toujours est-il que, au dire de beaucoup de personnes, l'obligation à laquelle il n'avait pu se soustraire d'emmener sa femme avec lui, pour faire, dans la capitale du monde chrétien, les honneurs de son salon, avait été une charge de sa nouvelle position et qu'il avait eu quelque peine à l'accepter ; c'était comme une sorte de *drawback* dont il aurait bien voulu être dispensé. Quant à M<sup>me</sup> de Chateaubriand, qui avait beaucoup d'esprit, qui avait, je crois, passionnément aimé son mari, qui l'aimait encore d'une affection toujours souffrante et devenue un peu aigrie, elle se rendait parfaitement compte de ses dispositions actuelles à son égard. Elle jouissait, à ce qu'il m'a semblé, mais sans se faire aucune illusion, de la place importante que, pour la première fois, il lui était donné d'occuper au foyer conjugal. Peut-être faudrait-il ajouter que, par une rancune toute féminine, elle abusait tant soi peu, à l'occasion, dans son intérieur, des avantages de sa situation présente. Afin de venger d'anciens griefs, dont la source était bien loin d'être tarie, il ne lui déplaisait pas de faire montre, parfois assez puérilement, malgré toute sa finesse et son goût, de ses privilèges de maîtresse de maison. C'est ainsi qu'elle prenait plaisir à contredire tout doucement, mais péremptoirement, les assertions souvent un peu risquées de l'auteur du *Génie du christianisme*, ou de redresser ses souvenirs personnels trop fantaisistes, en leur opposant des faits positifs, accentués d'une voix basse et comme indifférente, mais toutefois assez sèche et très nette. Cette taquinerie prenait parfois une autre forme. M. de Chateaubriand venait-il à se plaindre qu'il fit bien chaud dans l'appartement, M<sup>me</sup> de Chateaubriand ne disait rien; peu de minutes après, il n'était pas rare de la voir mettre la main à la sonnette pour commander à un domestique de mettre une bûche de plus au feu. Était-ce contre le froid et les courans d'air que son mari réclamait, le même jeu se reproduisait, et les gens de la maison ne tardaient pas à recevoir l'ordre de tenir les portes du salon grandes ouvertes, ou d'entre-bâiller les

(1) Tome VIII, page 286 de l'édition in-8° de 1849.



fenêtres du palais. M. de Chateaubriand avait conscience de cette petite guerre intime et de ces procédés intentionnellement offensifs, mais il ne semblait même pas s'en apercevoir. Son attitude était celle d'un mari très patient, résigné et plutôt complaisant. Il avait tant à expier !

Ni M. ni M<sup>me</sup> de Chateaubriand ne se sont jamais mis beaucoup en peine du personnel de leur ambassade ; il était si nombreux : trois secrétaires, M. Belloc, premier secrétaire, homme de mérite depuis longtemps fixé à Rome ; M. Desmousseaux de Givré, second secrétaire ; M. le vicomte de Ganay, troisième secrétaire, et je ne sais combien d'attachés dont j'étais de beaucoup le plus jeune. Nous n'étions guère admis dans l'intimité. Les habitudes de cet intérieur différaient essentiellement de celles qui ont été en usage sous la restauration et que j'ai vues se continuer encore sous le règne de Louis-Philippe. M<sup>me</sup> de Chateaubriand était loin d'avoir, pour les secrétaires de son mari et pour ses jeunes attachés, les mêmes attentions délicates, les mêmes recherches affectueuses et presque maternelles que j'ai vu M<sup>me</sup> de Sainte-Aulaire à Vienne et à Rome même, M<sup>me</sup> de Barante à Turin, prodiguer autour d'elles, et qui faisaient alors comme une seule et même famille de toutes les personnes d'une ambassade.

Aux jours de réception et de gala, les salons du palais Simonetti, situé à l'extrémité du Corso, non loin de la place de Venise, étaient certainement très fréquentés, comme ceux de tous les autres ambassadeurs accrédités près du saint-siège. Cependant M. de Chateaubriand exagère singulièrement l'effet produit à Rome par ce qu'il appelle *l'éclat de ses fêtes* ; et son erreur est complète, quand il suppose que, par sa supériorité dans l'art de la représentation et par la magnificence inaccoutumée de ses bals et de ses soupers, il aurait excité la jalousie de ses collègues. Il n'en fut rien : outre que les appartemens du palais Simonetti se prêtaient mal au déploiement d'un luxe très grandiose, M<sup>me</sup> de Chateaubriand, faute d'entrain et de santé, M. de Chateaubriand, par manque de naturel et d'aisance, et toujours préoccupé de l'effet produit par sa personne, n'étaient pas d'excellens maîtres de maison. Rien de moins justifié que la sévérité des jugemens portés dans ses *Mémoires* par notre ambassadeur sur ses collègues du corps diplomatique à Rome, jugemens dont M. de Marcellus a fait ressortir avec raison la notoire injustice. Le fait est qu'en sa qualité de grand politique, de poète et d'orateur, il ne laissait pas de s'exprimer sur le ton du dédain qui lui était habituel, au sujet des méchantes petites affaires quotidiennes et des puériles questions de forme et d'étiquette auxquelles les chancelleries des diverses légations à Rome



avaient, suivant lui, le ridicule d'attacher une importance démesurée. En revanche, offusqués et quelque peu éclipsés aux yeux du public, par la réputation européenne du nouvel ambassadeur de France, les hommes du métier, habitués depuis de longues années à traiter avec le Vatican, contestaient l'aptitude de M. de Chateaubriand à soutenir les intérêts de son pays et à défendre avec succès, auprès du saint-siège, les causes dont il était chargé. Des personnes d'ordinaire bien informées n'ont pas hésité à m'assurer, par exemple, qu'il s'était fait la plus étrange illusion lorsque, dans ses dépêches du printemps de 1829, il s'était vanté à son gouvernement d'avoir été très bien instruit, jour par jour, de ce qui s'était passé au conclave où fut élu le pape Pie VIII, et d'avoir puissamment contribué à l'élection de ce souverain pontife. A les entendre, il n'en était absolument rien. Telle était l'opinion qu'à Naples, au moment même de cette élection, j'ai entendu soutenir à M. de Blacas, notre ambassadeur près la cour des Deux-Siciles. Il est vrai que M. de Blacas, qui avait autrefois géré l'ambassade de France à Rome, était un adversaire politique et, sur ce terrain de l'influence à exercer sur les affaires de l'Italie, presque un rival pour M. de Chateaubriand.

Quoi qu'il en soit, je dois convenir que, dans l'habitude de la vie, le cercle qui se réunissait le soir autour de M. et M<sup>me</sup> de Chateaubriand était restreint, assez peu varié et rien moins qu'animé; on n'y causait presque pas. Il s'en fallait beaucoup qu'il pût passer pour un échantillon de ces salons parisiens où, sous les régimes les plus différens, il s'est dépensé tant de libre esprit et qui, au dehors, comme je l'ai vu pendant toute la durée de la restauration, pendant le règne du roi Louis-Philippe et jusqu'en ces dernières années, avaient le don de charmer les étrangers, parce qu'ils leur donnaient l'illusion qu'ils y retrouvaient un petit coin de la France. Voici d'ordinaire comment les choses se passaient au palais Simonetti : M. Belloc, le premier secrétaire, arrivait au commencement de la soirée et allait causer quelques minutes dans un coin avec l'ambassadeur, tandis que l'abbé Delacroix, attaché à l'église Saint-Louis-des-Français, l'assidu visiteur de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, dont, je ne sais pourquoi, il n'est pas soufflé mot dans les *Mémoires d'outre-tombe*, entretenait notre ambassadrice du détail des affaires ecclésiastiques de la cour de Rome. S'il n'arrivait pas d'étrangers, M. de Chateaubriand provoquait M. Desmousseaux de Givré à faire avec lui une partie d'échecs, jeu auquel il se croyait à tort ou à raison d'une certaine force, ce qui ne l'empêchait pas de perdre souvent, mais sans trace de mauvaise humeur.

Tout cela était passablement monotone et fort silencieux. Notre

chef avait, la plupart du temps, cet air profondément ennuyé de la vie dont il était coutumier, qui certainement lui était naturel, mais qu'il ne laissait pas d'affecter un peu, comme seyant bien à l'auteur de *René*. Une habitude lui était familière : c'était de se poser tout droit devant la glace, les jambes écartées, le dos légèrement voûté, et les deux coudes appuyés sur le rebord de la cheminée, — car il n'était pas grand, — avec les mains passées dans ses cheveux et croisées sur son large front. Il n'était pas rare de le voir se regarder ainsi, face à face, pendant des quarts d'heure entiers. A quoi pensait-il alors? A M<sup>me</sup> Récamier et à l'immense besoin de la rejoindre prochainement, ainsi qu'il le lui jure à tant de reprises dans ses lettres, ou bien à sa rentrée prochaine au ministère des affaires étrangères, dont il assure dans ces mêmes lettres ne se soucier en aucune façon? Libre à nous d'imaginer ce qu'il nous plaira. D'autres que M<sup>me</sup> Récamier étaient toutefois en train, comme je le dirai tout à l'heure, de lui procurer en ce moment d'agréables distractions, et c'était bien de politique et des combinaisons ministérielles qui s'agitaient à Paris qu'il entretenait alors exclusivement mon père. Les grands hommes sont tous ainsi plus ou moins personnels et je me suis demandé parfois avec tristesse si cet égoïsme ne se mesurait pas trop exactement à leur supériorité même. En tout cas, nul doute à mon sens que, profondément absorbé dans sa propre contemplation, M. de Chateaubriand, comme tous ses pareils, ne songeât alors exclusivement qu'à lui-même.

Aux jours de la semaine, où la porte de l'ambassade n'était pas fermée, les visites des étrangers de distinction qui étaient de passage à Rome venaient tant soit peu déranger les rêveries de M. de Chateaubriand. Il n'en prenait pas volontiers son parti, parce qu'il lui fallait faire des frais de conversation et se mettre sur son beau-dire, surtout avec les Anglais et les Anglaises qu'il avait connus pendant son ambassade à Londres. Il savait que c'était l'habitude des nobles insulaires, particulièrement de leurs femmes et de leurs filles, de tenir un journal de voyage dont communication était habituellement donnée à quelques amis et parfois à la presse de la Grande-Bretagne. Quel plus bel ornement pour un album de voyage que le récit d'un entretien avec l'auteur d'*Atala*, avec René lui-même! Il fallait donc absolument que René, mis sur ses gardes, fût, en semblables occasions, aussi éloquent que possible. Voici comment René s'en tirait et de quelle façon il a trouvé moyen, sans que cela lui en coûtât trop, de produire sur ses interlocutrices un effet auquel il tenait beaucoup, surtout quand elles étaient jolies. J'ai saisi nombre de fois la chose sur le vif, car en sortant de causer avec l'ambassadeur, on venait tout naturellement parler

à l'attaché d'ambassade : « Ah ! si vous saviez quelle intéressante conversation je viens d'avoir avec M. de Chateaubriand, me disaient presque toujours les belles insulaires pendant que, dans le vestibule du palais Simonetti, je les aidais à passer leurs manteaux sur leurs blanches épaules. Vous ne sauriez imaginer à quel point il a été brillant, comme inspiré, et si aimable !!! — Vraiment ! Je me l'imagine très bien. Voyons ! de quoi vous a-t-il parlé ? Du musée du Vatican ou de celui du Capitole ? — Du Vatican. — Ah ! très bien. » Je savais alors que la conversation avait débuté par un morceau à effet sur le torse antique dont Michel-Ange, devenu aveugle, aimait sur ses vieux jours à palper les formes de ses mains, ne pouvant plus le contempler avec ses yeux ; qu'on avait passé de là au Laocoon, puis à l'Apollon du Belvédère, puis à la comparaison entre l'art romain, grandiose, mais froid comme le peuple dont il personnifiait le génie, et l'art grec, tout plein de délicatesse, de charme et de poésie. Alors était venue une digression sur les deux pays : la Grèce et l'Italie ; sur la campagne monotone, sévère, mais cependant magnifique, de Rome et sur les plaines de l'Attique ondulées et gracieuses, toutes souriantes à la mer et au soleil. Les lieux et le climat n'étaient-ils pas les vrais et seuls inspireurs des artistes !.. Voilà pourquoi les sculpteurs grecs avaient si bien compris et si bien rendu la beauté, la beauté féminine surtout, ayant continuellement devant eux la vue de cette terre charmante entre toutes, par la douce lumière du ciel, par les formes enchanteresses d'une nature incomparable, de cette terre où tout est grâce, harmonie et séduction... Ainsi, dès l'origine, dans le paradis terrestre, Ève avait reçu de Dieu, par préférence à l'homme, le don d'une beauté exquise et d'un agrément indéfinissable ;.. le tout entremêlé, comme de juste, de quelques retours sur lui-même, sur son pèlerinage à Athènes et à Jérusalem, et, pour peu que la figure de la dame s'y prêtât, de quelques complimens bien tournés pour la fille d'Ève à laquelle il s'adressait. Si, au lieu du Vatican, c'était le musée du Capitole que son interlocutrice avait visité, le Gladiateur mourant avait alors servi d'introduction ; étaient venues ensuite la statue de l'Orateur, la fameuse Vénus du Capitole, qui avait naturellement amené la comparaison entre la Grèce et l'Italie... A partir de là, tout le reste comme ci-dessus !

A coup sûr, j'avais gardé de dénoncer mon chef, et je ne manquais point, quand il y avait moyen, de dire à la visiteuse enchantée que personne n'avait, comme elle, inspiré M. de Chateaubriand. Si, dans cet hiver 1828-1829, les dames anglaises ont exactement tenu leurs carnets de voyage et scrupuleusement rapporté leur *most attractive entertainment* chez l'illustre représentant de la



France à Rome, tous leurs souvenirs, différens pour le reste, doivent, sur ce point particulier, se ressembler étrangement.

Il ne faudrait pas conclure de ce que je raconte que, dans l'habitude de la vie, hors de son intérieur, quand il était parfaitement à son aise et qu'il ne songeait nullement à poser, la conversation de M. de Chateaubriand fût dépourvue de naturel et même d'un aimable enjouement. Sur ce sujet, je crois qu'on peut s'en rapporter à la personne très séduisante, à ce qu'il paraît, mais alors parfaitement inconnue, qui demeurait à Rome, pendant l'hiver 1828-1829, dans la *Via delle Quattro Fontane*, et dont M. Sainte-Beuve, en 1861, nous a cité à la fin de son second volume sur *M. de Chateaubriand et son Groupe littéraire* quelques pages curieuses et à cette époque encore inédites. Plus tard, sous le nom de M<sup>me</sup> de Saman, avec ce titre un peu singulier : *les Enchantemens de Prudence*, cette même dame n'a pas hésité à nous raconter les détails de la liaison qu'elle ébaucha alors à Rome avec l'auteur des *Martyrs* et des entrevues qui se sont plus tard continuées à Paris, tantôt dans quelque maisonnette du côté du Champ-de-Mars, tantôt au fond d'un cabinet de restaurant dont les fenêtres prenaient vue sur le Jardin des plantes. Dans M. de Chateaubriand c'était l'homme naturel qu'elle avait aimé, dit-elle, et nullement l'homme officiel; même dans la période du personnage officiel, tout ce qui la ramenait à cet homme naturel lui plaisait... « Sa vie, ajoute-t-elle, était ordonnée d'une façon qui me répondait de lui... Deux femmes âgées dont je n'étais pas jalouse (la sienne et une autre) le gardaient pour moi seule. »

A Paris, c'est possible; mais à Rome, Prudence avait-elle raison de penser qu'il ait toujours été si bien gardé pour elle? J'ai peur qu'elle ne se soit abusée. Un jour, lui ayant dit en plaisantant qu'il passait pour faire la cour à une grande dame romaine, assez jolie, M. de Chateaubriand s'en était vivement défendu en répondant que cette dame avait les yeux ronds. Cependant, j'ai, comme les autres attachés de l'ambassade, parfaite souvenance d'avoir porté force bouquets, de la part de notre chef, à M<sup>me</sup> la comtesse del Drago, et, pour mon compte, je ne me suis jamais aperçu qu'elle eût les yeux ronds : elle les avait très agréables, au contraire, et assez vifs (ainsi que tout le monde le pensait à Rome) pour faire impression sur ceux qui prenaient plaisir à les regarder, et M. de Chateaubriand, assurément, ne s'en faisait pas faute. Est-ce donc par simple confusion, n'est-ce pas plutôt avec intention que, citant dans ses *Mémoires d'outre-tombe* les belles personnes de la société romaine qui faisaient alors sensation dans les salons du corps diplomatique, M. de Chateaubriand a nommé pêle-mêle : l'Alfieri, la Palestrina, la Zagarola, la del Drago et la charmante Falconieri? Pourquoi, ainsi



que le remarque finement M. de Marcellus, pourquoi la del Drago, que l'ambassadeur distinguait, courtisait même, gît-elle perdue dans la foule des Romaines, tandis que la Falconieri, qu'il ne regardait jamais, est seule mise en relief? Ce sont là des mystères que je ne me charge pas d'expliquer.

Une personne qu'à Rome tout le monde admirait et courtisait alors était M<sup>me</sup> D..., une des plus jolies personnes que j'aie jamais rencontrées. Son mari était un savant qu'elle avait épousé à l'âge de quinze ans et dont elle avait été promptement séparée. Un deuil tout récent l'empêchait, au cours de cet hiver de 1828-1829, de se produire dans le monde. Elle a été depuis mariée en secondes noces au baron de S..., chargé d'affaires de Bavière à Rome, et c'est elle qui, avec le duc d'Harcourt, a contribué, en 1849, à faire sauver Pie IX de Rome. Je lui avais été présenté par son frère, très agréable prélat qui avait auprès des dames du pays et des étrangères le même genre de succès que sa sœur parmi les hommes. Elle demeurait place de Venise, dans le même palais que le secrétaire d'état du saint-siège, le cardinal Bernetti, son protecteur et son oncle, je crois. Le soir, elle recevait un très petit nombre d'intimes. Comme je m'étais tout de suite mis sur le pied d'un personnage sans nulle prétention à lui plaire et absolument désintéressé, elle m'avait choisi pour son confident. Elle me tenait journellement au courant du degré d'avancement où en étaient avec elle ceux de mes amis (ils étaient très nombreux) qui lui faisaient la cour, et je savais exactement par elle-même jusqu'où chacun d'eux avait poussé sa pointe. Les pieds démangeaient à M<sup>me</sup> D... de ne pouvoir danser aux bals qui se donnaient à Rome, et parfois elle me demandait de lui faire faire un tour de valse dans son salon.

Quand nous arrivions un peu tard et qu'elle était couchée, elle ne faisait point difficulté de nous laisser entrer tout de même dans sa chambre afin que nous pussions lui décrire sur le vif l'éclat des fêtes dont elle était privée. Si nous étions seuls, c'est d'elle-même que je l'amenais à me parler. Avec la franchise et la désinvolture italiennes, elle m'a raconté les circonstances de son mariage et celles de sa rupture avec son époux. Elle ne faisait nul mystère de la violente passion qu'elle avait inspirée au comte M..., second secrétaire de l'ambassade de France, dont le caractère a toujours passé pour assez difficile. Leur liaison avait donc été passablement orageuse et mêlée, de sa part, de violens accès de jalousie. Un jour, à la suite d'une scène de reproches, elle s'était donné de désespoir un coup de poignard en pleine poitrine. Heureusement le poignard qui s'était trouvé sous sa main n'était autre qu'une paire de petits

ciseaux à ouvrage. Ils n'avaient fait qu'une blessure peu profonde dont la trace lui était restée. Elle me fit même l'honneur, comme la margrave de Bayreuth à Voltaire, de me montrer cette cicatrice, qui n'avait rien de déplaisant. Toutes nos relations étaient sur le pied de la plaisanterie. Un jour de carnaval n'ai-je pas inventé, en mettant des serviettes comme tampons sous les pieds d'un petit cheval que je possédais, de monter les deux étages de l'escalier monumental de son palais et d'arriver déguisé jusque dans son vestibule ! Mais elle me reconnut tout de suite : « Il n'y a que M. d'Haussonville pour faire de pareilles folies. »

Plus tard, quand j'ai eu l'honneur de la retrouver à Rome en 1835, et plus tard encore en 1840, elle m'a battu un peu froid. Peut-être n'y avait-il plus de confidences curieuses à me faire, ou bien étaient-elles devenues trop sérieuses. C'est en effet, à cette époque, ou peu s'en faut, si je ne me trompe, qu'elle a épousé le baron de S., avec lequel elle a toujours vécu en parfaite intelligence.

Un vrai salon, ouvert à plus de monde, quoique assez restreint encore, et que je fréquentais assidûment, était celui de la duchesse de Saint-Leu, autrement dit, la reine Hortense. Mon père lui était connu et l'avait fréquentée à la cour impériale en sa qualité de chambellan de Napoléon I<sup>er</sup>. Il crut de bon goût de me présenter à elle, quoique attaché à l'ambassade de Charles X. Il consulta à ce sujet M. de Chateaubriand : « Nul obstacle de ma part, répondit M. de Chateaubriand, et je voudrais bien pouvoir aller moi-même chez la duchesse de Saint-Leu. Menez-y M. votre fils ; j'ai dit à M. de M... (l'un de nos attachés) que, pour lui, c'était un devoir. » Par le fait, je ne me souviens pas d'y avoir jamais rencontré ce mien collègue. Pour moi, je devins assez vite un hôte habituel de ce petit cercle, tout français, infiniment plus gai que celui de l'ambassade.

On disait bien que, dans l'intimité, quand il n'y avait chez elle que des personnes dévouées à sa cause, la duchesse de Saint-Leu redevenait la reine de Hollande et que l'étiquette de cour y était scrupuleusement observée. Je n'en ai jamais vu la moindre trace. Elle affectait plutôt avec mon père et avec tous les Français attachés à la dynastie des Bourbons de se donner simplement pour une Beauharnais, c'est-à-dire pour la fille d'un gentilhomme français de bonne race. Son salon était fréquenté d'ordinaire par les élèves de la villa Médicis ; un peintre, M. Cottreau, assez joli homme, y tenait, si j'ai bonne mémoire, une sorte de place privilégiée. Il avait une assez belle voix ; on faisait de la musique, ou l'on dansait au piano, presque tous les soirs. Elle-même faisait sa partie dans les duos et dans les chœurs. Elle se mêlait aux quadrilles quand on l'en pressait

un peu, et n'avait pas mauvaise grâce, car sa taille était restée agréable et souple comme celle d'une créole. Peu de jours après que je lui avais été présenté, elle dit à mon père : « Le voilà bien grand ; quand je pense que je l'ai pourtant tenu sur mes genoux ! Il faut que je valse avec lui, ce sera trop drôle. » Et voilà comment il m'est arrivé de valser avec la reine Hortense, juste un an, ou à peu près, avant qu'il m'ait été donné, comme je le raconterai bientôt, d'être officiellement invité à danser avec Madame la duchesse de Berry. Ne sont-ce pas de véritables succès de cour, un peu antédiluviens, il est vrai, mais propres à me placer haut dans l'esprit de mes petits-enfants ?

On voyait peu le prince Louis-Napoléon chez sa mère. Le préféré de la reine Hortense était son fils aîné, qui résidait alors auprès du roi Louis. Mon père m'avait recommandé de ne pas me lier intimement avec ce jeune homme, qui vivait déjà un peu solitaire dans la compagnie de quelques complaisans ; je ne m'y sentais d'ailleurs nullement porté. Nous nous sommes cependant promenés plus d'une fois ensemble au Pincio, tandis que, derrière nous, mon père donnait le bras à la duchesse de Saint-Leu. « Vous êtes bien heureux, lui dit-elle un jour tristement, en nous désignant tous les deux ; votre fils a une carrière devant lui. Ah ! si je pouvais seulement demander au roi Charles X, et s'il dépendait de lui de m'accorder pour mon fils une place de sous-lieutenant dans un régiment français ! » D'autres fois, nous parcourions à cheval, le prince Louis et moi, la campagne de Rome, car sa mère lui avait recommandé de me rechercher et de me faire politesse. Nous montions des petits chevaux romains, entiers, comme c'est l'usage dans le pays. Ils s'étaient pris en déplaisance, et passaient leur temps à se vouloir mordre et à se jeter l'un sur l'autre. Nous avions quelque peine à les en empêcher.

La société tout à fait intime de la reine Hortense et du prince Louis, celle à laquelle nous n'étions pas admis, était bien, il faut l'avouer, un peu mêlée. Il s'y était glissé pas mal de gens cherchant fortune. J'y ai entrevu le colonel \*\*\* (d'où était-il colonel ?) qui passait pour avoir fait la guerre en Grèce, et dont l'occupation pour le quart d'heure paraissait être de faire la cour à la lectrice de la reine Hortense. Une fois, à l'écarté, je ne sais où, mais pas chez la reine Hortense, il avait gagné en une seule soirée une dizaine de mille francs à l'un de mes amis, M. de \*\*\*, qui se trouvait alors dans la capitale du monde chrétien en simple voyageur. Dix mille francs ! c'était difficile à trouver sur l'heure, plus difficile pour mon jeune ami, qui n'était pas fort riche, et vivait assez largement sur l'espoir de la succession d'un vieil oncle dont l'héritage était peut-être déjà



entamé à l'avance. Dans son embarras et sur mon conseil, je crois, il alla se confesser à notre ambassadeur, et j'ai plaisir à constater, à l'honneur de M. de Chateaubriand, que le conseil n'avait pas été mal donné. A peine mon ami, M. de \*\*\*, avait-il, en effet, exposé son cas piteux : « Pardine ! jeune homme, vous êtes un garçon qui a vraiment de la chance. — Je ne trouve pas, monsieur l'ambassadeur. — Si, si, je vous le répète, vous avez de la chance, beaucoup de chance. Si vous étiez venu hier me demander ce service, — car c'est de vous avancer une dizaine de mille francs qu'il s'agit, n'est-ce pas? — cela m'aurait été, malgré mon bon vouloir, de toute impossibilité. Si, au lieu d'aujourd'hui vous fussiez venu demain, la bonne volonté aurait encore été la même, mais l'argent aurait probablement fait défaut. Le hasard fait, au contraire, — voilà votre chance, — que je viens de toucher ce matin le trimestre de mon traitement d'ambassadeur. Je vais écrire à mon banquier de tenir dix mille francs à votre disposition. Vous écrirez à M. votre oncle. Il ne serait pas un oncle s'il ne payait pas vos dettes de jeu. Dites-lui que telle est ma façon de penser ; au reste, je le lui ferai savoir. Allez, heureux jeune homme, et ne jouez plus, si vous pouvez ! »

Avec ces généreuses manières d'agir qui lui étaient habituelles, on devine que M. de Chateaubriand devait se trouver souvent dans de grandes difficultés pécuniaires. Les choses m'ont fait l'effet de se passer à l'ambassade en matière de comptabilité ainsi que M. de Chateaubriand venait de l'indiquer à mon ami. Il y avait à l'ambassade comme un sac d'argent habituellement ouvert, où tout le monde puisait comme s'il était intarissable : M. de Chateaubriand, d'abord, pour satisfaire ses goûts fort divers, M<sup>me</sup> de Chateaubriand elle-même, quoique avec plus de mesure, pour se passer quelques fantaisies de dévotion, et Hyacinthe Pilorge, le secrétaire intime, pour se payer d'autres fantaisies auxquelles la dévotion n'avait, je crois, nulle part. Quand le sac était vidé, c'était un jeûne général. Hyacinthe Pilorge criait misère, et je me souviens de l'avoir ouï se vanter, par plaisanterie probablement, d'avoir tordu le cou au perroquet favori de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, afin de le vendre à un empailleur et d'en donner le prix à quelque joli modèle de la villa Médicis.

M. de Chateaubriand, ainsi que je l'ai indiqué, a quelque peu induit le public en erreur dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, et ne laissait pas de surfaire singulièrement les choses, dans ses dépêches au ministère des affaires étrangères, quand il se représentait comme ruiné par le faste de sa représentation à Rome. Ruiné, il l'était déjà avant son départ de Paris, car l'une des clauses de son acceptation d'une ambassade, alors qu'il aspirait à la place de



ministre, voire même de président du conseil, avait été le paiement préalable de ses dettes. Elles n'avaient pas été plus tôt payées, qu'il en avait contracté d'autres ; c'était l'habitude chez lui. A quoi passait tout cet argent ? Cela serait difficile à dire, car, en somme, ses goûts étaient assez simples. Ni le petit monument élevé dans Saint-Pierre à la mémoire de Poussin, ni le bas-relief en marbre représentant Cymodocée et les martyrs livrés aux bêtes du Colisée, et qui fut d'ailleurs, si je ne me trompe, payé des deniers de M<sup>me</sup> Récamier, n'ont pu faire de larges brèches à sa bourse. Ses équipages étaient loin d'être magnifiques. Il préférait se promener à pied, et s'il ne faisait pas le tour des murailles de la ville éternelle en un jour, comme il s'en est vanté, et ce qui aurait été difficile pour un *pedestrian* mieux exercé que lui, il marchait volontiers et longuement dans la campagne de Rome, le plus souvent du côté de Saint-Paul hors les murs, ou le long du Tibre, quelquefois avec un fusil sous le bras et un carnier sur les épaules en compagnie du fidèle Pilorge. C'était ce qu'il appelait aller à la chasse. A-t-il jamais rien rapporté dans ce carnier ? Oui ; je l'ai vu une fois sortir un merle tué à bout portant sur un buisson. Il en était tout fier et très joyeux. A défaut de merle, il s'amusa à tirer poétiquement au passage sur les vagues du Tibre.

Une course à laquelle il prenait un véritable intérêt, c'était celle qu'il ne manquait pas de faire plusieurs fois par semaine, quand le temps était beau, aux fouilles que, sur les indications de M. Visconti, il avait entreprises du côté de Torre Vagata, sur la route de Rome à Florence, non loin de ce qu'on appelait à tort « le tombeau de Néron. » — « J'ai jeté au hasard, a-t-il écrit, quelques billets de 1,000 francs dans la campagne de Rome avec l'espoir d'y découvrir des chefs-d'œuvre. » Je doute que la dépense ait été aussi grande, mais certainement, M. de Chateaubriand n'en a pas eu pour son argent. Un jour, il me fit l'honneur de m'emmener en voiture avec lui et voici ce dont j'ai été témoin.

M. Visconti lui avait écrit que les ouvriers étaient tout près d'arriver au sol antique et que c'était le moment où il y avait le plus de chances de mettre la main sur quelques-uns de ces chefs-d'œuvre toujours promis et, jusque-là, toujours vainement attendus. Quand nous arrivâmes, nous fûmes accueillis par M. Visconti plus satisfait et plus triomphant que jamais. De chefs-d'œuvre, on n'en avait pas encore mis au jour, mais on venait de rencontrer, couché sous de grandes tuiles qui le recouvraient dans toute sa longueur, le squelette d'un Gaulois. Impossible d'en douter, expliquait M. Visconti, car il portait les insignes de sa race, c'est-à-dire un collier de bronze au col, et, à l'index, un anneau du même métal. Ces objets furent

remis par lui à M. de Chateaubriand. Il était tout ému. Je l'entends encore d'ici s'écrier : « Bizarre coïncidence ! étranges jeux de la destinée ! Un Gaulois tombe frappé dans les plaines de cette Rome qu'il venait de saccager, et c'est moi, l'ambassadeur de France, qui viens pieusement recueillir ici les os de nos ancêtres ! Mais regardez donc, monsieur d'Haussonville ! C'étaient des géans que nos aïeux ; ils avaient au moins sept pieds, nous sommes des pygmées en comparaison, nous ne leur irions pas au genou. Quelles gens ! et combien nous sommes dégénérés ! » Ce que disant il m'avait passé le collier de bronze et la bague. Tout en l'écoutant avec l'admiration qui lui était due, je m'étais mis à manipuler le collier, et comme il arrive toujours en pareil cas, à vouloir passer mon doigt dans l'anneau. Impossible de l'y faire entrer. « Ah ! monsieur l'ambassadeur, regardez à votre tour ; je ne suis pas un géant, je n'ai pas sept pieds, mais l'anneau est trop étroit pour moi, je ne peux pas y faire entrer mon doigt. — Méchant garçon que vous êtes ! » répliqua M. de Chateaubriand, en me frappant amicalement sur l'épaule, je ne vous amènerai plus ici avec moi, vous avez gâté toute ma tirade. »

### III.

La mort du pape Léon XII, le conclave qui s'ensuivit et l'élection du pape Pie VIII jetèrent un peu d'animation dans le palais Simonetti et donnèrent un surcroît d'intérêt aux dépêches de notre ambassadeur. Mais, pendant ce temps-là, je n'étais plus à Rome. Nous étions partis, mon père et moi, pour aller faire une excursion à Naples et en Sicile. En homme consciencieux, mon père avait écrit à mon ambassadeur pour s'informer s'il réclamait la présence de son attaché. M. de Chateaubriand eut la bonté de convenir qu'à toute force il s'en pouvait passer, et qu'il n'avait pas absolument besoin de moi pour faire un pape. J'ai encore cette réponse à mon père, écrite d'une grosse écriture sur un tout petit papier : « Vous allez, disait-il, visiter des ruines en Sicile, monsieur le comte ; il y en a ici, il y en a partout, etc. »

De cette excursion en Sicile, à une époque où il n'y avait encore aucune espèce de chemin, alors qu'il fallait voyager en litière ou à cheval en suivant les bords du rivage de la mer, ou bien en cherchant avec soin, sans y pouvoir réussir, des sentiers le plus souvent cachés sous les herbes sauvages qui les recouvraient, je ne dirai rien. Ce ne sont pas mes mémoires que j'écris, mais plutôt ceux des autres, j'entends des personnes dont le souvenir m'est resté, parce qu'elles en valaient la peine, ou des événemens un peu

considérables qui se sont passés sous mes yeux. A Naples, nous avons été très bien reçus, lors de notre premier passage, par M. de Blacas, qui avait les manières un peu froides, mais très accueillantes, d'un homme de l'ancienne cour. Il redoubla de politesses à notre retour de Sicile. Il parlait volontiers des affaires de Rome et du conclave qui durait encore, et donnait à entendre, comme je l'ai déjà dit plus haut, que M. de Chateaubriand n'y comprenait absolument rien et que c'était lui qui avait la clé de ce qui se passait entre les cardinaux. Je ne jurerais pas qu'il n'ait eu un peu raison. Ayant moi-même passé les années 1834-1835 comme second secrétaire d'ambassade à Rome, j'ai rapporté de la lecture des dépêches de M. de Chateaubriand et des conversations que j'y ai eues avec plus d'un membre du corps diplomatique et du sacré-collège, l'impression que le représentant de la France, en 1829, s'était fait de singulières illusions quand il s'était donné à Paris pour avoir fait élire, par son influence personnelle, le pontife Pie VIII. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il l'appelle couramment et à plusieurs reprises *mon pape*, comme s'il l'avait désigné lui-même. Pie VIII a été tout simplement choisi, je crois, parce qu'une portion nombreuse du sacré-collège redoutait d'avoir affaire à un pontificat qui durât trop longtemps.

Quoi qu'il en soit, nous arrivâmes à Rome pour trouver la ville en fête. M. de Chateaubriand était en train de faire les préparatifs de la matinée qu'il allait donner à la grande-duchesse Hélène de Russie à la villa Médicis. Il s'agissait, entre autres divertissemens, de proverbes à jouer devant elle. Je savais qu'il y avait un rôle de jeune officier pour lequel on n'avait pas encore trouvé de sujet convenable. J'avais peur que M. de Chateaubriand ne m'en affublât, et j'eus soin de ne pas me présenter devant lui avant qu'il en eût disposé, disant assez impertinemment que les actrices ne seraient probablement pas assez jolies. J'eus grand tort, car ce fut M<sup>lle</sup> Horace Vernet, depuis M<sup>me</sup> Delaroche, qui m'aurait donné la réplique, et le rôle, dans le proverbe de Carmontelle, consistait, de la part du jeune officier, à obliger M<sup>me</sup> Vernet, qui jouait la mère, à fermer ses yeux pour qu'il les mesurât galamment avec des cerises, tandis que, de l'autre main, il glissait un billet doux à sa fille. Ce fut, par ma très grande faute, M. de Sartiges qui hérita de ce rôle.

Pendant ce temps-là, M. de Chateaubriand, tout heureux du succès de sa fête, et tout fier de l'élection de « son pape, » n'en était pas moins assez agité. Il se demandait s'il profiterait d'un congé qu'il avait obtenu, ou s'il resterait paisiblement à Rome. Le cardinal de Latil, le cardinal de Clermont-Tonnerre et M. de Blacas, qui se rendait à Paris, se trouvaient tous à Rome en ce moment. Chose



singulière ! mon père, bien étranger à la politique active, et fort éloigné de vouloir y prendre une part autre que celle résultant de sa situation de pair de France, recevait journallement, à cause de la sûreté de son commerce, les confidences de tous ces personnages, particulièrement celles de M. de Chateaubriand et de M. de Blacas, ces deux rivaux intimes, qui tous deux lui recommandaient le plus profond secret, qu'il gardait également à l'un comme à l'autre. Voici ce que je lis dans une lettre que mon père adressait à cette époque à ma mère : « Je t'assure, écrivait-il, que nous autres, gens médiocres et paisibles, nous sommes bien heureux, en comparaison des gens plus distingués. Ce n'est pas à nous à les envier. Si tu avais vu ce pauvre grand homme, il t'aurait fait pitié. Depuis que je suis revenu de Naples, il a changé cinq fois de résolution. Ce n'est pas dans ses insomnies qu'il faisait ou défaisait ses projets. Il les annonçait tout haut comme positifs, puis il les culbutait le lendemain. A ma première visite, il m'a dit : « J'ai mon congé, mais heureusement il est facultatif, et je suis décidé à ne pas m'en servir ; je serais bien fâché d'être à Paris, encore plus qu'on y songeât à moi ; je veux rester ici bien tranquille ; je puis même vous dire avec confiance qu'avec toutes les dépenses que j'ai faites, si je quittais mon ambassade, je me trouverais ruiné une troisième fois ; tout m'engage à rester. » Quatre jours après, il m'a dit : « Je suis décidé, je profite de mon congé, je vais faire voir Naples à M<sup>me</sup> de Chateaubriand, y passer une dizaine de jours, et, à la fin de ce mois, je serai à Paris. » Huit jours après, voilà le voyage de Naples décommandé, et il renonce, dit-il, à celui de Paris : « Tout le monde part de Rome ; plus de bruit, plus de ces réunions mondaines si importunes ; il va avoir le plaisir de passer un été des plus calmes ; il aura son temps à lui, et il s'apprête à louer une maison qui a une vue agréable sur le Capitole et sur le Campo-Vaccino. Il s'y ménagera un cabinet pour travailler, bien plus gai que tous les appartemens de son palais, et il restera à Rome aussi longtemps qu'on voudra l'y oublier... » Je m'absente quatre jours, et, à mon retour, j'apprends son départ précipité pour aujourd'hui même. Il m'a dit hier qu'il ne séjournerait pas à Paris et qu'il irait sur-le-champ aux eaux des Pyrénées. Je crois que c'est son projet, puisqu'il le dit, mais cela tiendra-t-il ? »

Ce qui tint bon, ce fut le voyage des Pyrénées, où M. de Chateaubriand rencontra le duc et la duchesse de Broglie, avec lesquels il était en train de faire bon ménage politique, quand, au mois d'août, ils furent les uns et les autres également surpris d'apprendre la nomination du ministère Polignac. Dans ses *Mémoires*, M. de Chateaubriand rend compte de toutes les hésitations que je viens de



raconter, mais y a-t-il donné les véritables motifs de son départ? J'en doute fort aujourd'hui, et, dès lors, je le soupçonnais d'être surtout déterminé à rentrer en France par une raison plus forte que toutes les autres et dont il n'a jamais voulu convenir. Était-ce simple désir de revoir M<sup>me</sup> Récamier, désir si passionnément exprimé dans toutes les lettres adressées à cette amie dont le nom, à ma connaissance, était à peine prononcé, du moins devant moi, au palais Simonetti, tandis qu'il résonnait continuellement de celui de la comtesse del Drago? On pourrait le croire, car c'était à M<sup>me</sup> Récamier qu'il écrivait, au mois d'avril 1829 : « Dans quinze jours, j'aurai mon congé et je pourrai vous voir! Tout disparaît devant cette espérance; je ne suis plus triste; je ne songe plus aux ministres ni à la politique. Vous retrouver, voilà tout; je donnerai tout le reste pour une obole. »

Vraiment! est-ce bien là tout ce dont il se souciait? Ne s'y joignait-il pas aussi le désir de retrouver à Paris cette jolie habitante de la rue *delle Quattro Fontane*, à laquelle les attachés de l'ambassade de France, tous jeunes gens de très bonne volonté, auraient été heureux de faire les honneurs de la ville de Rome, s'ils l'avaient seulement rencontrée? Elle venait justement de quitter la ville éternelle, après nous avoir passé sous le nez à tous, tandis que notre ambassadeur avait eu seul le privilège de la dénicher à notre barbe. Ainsi qu'elle s'est plu à nous le raconter avec des détails infiniment précis, Prudence était alors en train d'exercer ses plus vifs *enchantemens* sur l'homme d'état, déjà un peu mûr, qui, du palais Simonetti, lui avait envoyé ses ouvrages en lui écrivant : « Disposez d'eux et de moi. » Quand elle avait quitté Rome pour le devancer à Paris, c'était à elle qu'il avait confié que, selon toute apparence, d'après ce que lui annonçaient ses amis, il allait être nommé premier ministre; et c'est pour elle qu'il ajoutait ces mots : « que désormais il n'allait agir qu'afin de lui plaire et qu'il mettrait le pouvoir et la France à ses pieds (1). »

A quels pieds, en définitive, se proposait-il alors de mettre le pouvoir et la France? A ceux de Prudence ou à ceux de M<sup>me</sup> Récamier? On ne le discerne pas très bien quand on lit ces protestations contradictoires écrites juste au même quart d'heure. Je crois que les chances de M<sup>me</sup> Récamier étaient, après tout, de beaucoup les plus sérieuses. Le règne de Prudence fut brillant, mais éphémère. C'était d'ailleurs une reine de coulisses qu'il eût été difficile de produire au grand jour de la scène et dont les faveurs ne devaient être que passagères. Après quelques visites rendues chez elle, où il arrivait

(1) M<sup>me</sup> de Saman : *les Enchantemens de Prudence*.

coquettement décoré de tous ses ordres, M. de Chateaubriand avait obtenu des rendez-vous plus intimes, que l'on se donnait dans des restaurans éloignés du centre de la ville, quelquefois à la campagne et jusque sur la route des Pyrénées, à Étampes. « A tous ces rendez-vous, M. de Chateaubriand se montrait parfaitement gai, dit Prudence, et très aimable, doux et tendre, et heureux comme un enfant. » Il se faisait chanter par sa jolie convive les chansons de Béranger : *Mon Ami, la Bonne Vieille* et *le Dieu des bonnes gens*. Ce fut l'inconstante Prudence qui, la première, rompit des nœuds si vite formés. Au mois d'août, elle partait pour Londres, tandis que son illustre compagnon s'établissait pour quelques mois à Caunterets. A Londres, elle n'avait pas beaucoup tardé à prendre pour objet de ses enchantemens un membre du parlement, M. Bulwer, dont l'originalité m'a toujours semblé assez contestable, car elle a consisté à vouloir imiter trois personnages très différens les uns des autres, mais pour lesquels il a successivement professé une égale admiration : lord Byron, le prince de Talleyrand et M. de Chateaubriand, dont, pour plus de ressemblance, il se trouvait devenir à ce moment le successeur.

A tout prendre, c'était bien la vérité que notre ambassadeur avait révélée à Prudence quand il lui avait écrit que le désir de rentrer au pouvoir était le motif déterminant de son retour à Paris. Le ministre des affaires étrangères du cabinet Martignac, M. de La Ferronnays, avait donné sa démission; M. de Laval-Montmorency, nommé à sa place, n'avait pas accepté; le comte Portalis l'avait remplacé comme ministre intérimaire, puis définitif, mais on ne croyait pas qu'il fût bien solide dans son nouveau poste. En outre, le ministère était fort ébranlé depuis un mois par le rejet successif au corps législatif de deux projets de lois assez importans. Charles X parlait avec humeur de ses ministres. Il les faisait ou laissait attaquer par les feuilles royalistes dont il disposait. M. de Chateaubriand ne désespérait donc pas de voir le roi venir jusqu'à lui afin de se débarrasser de conseillers qui lui déplaisaient. On lui avait écrit à Rome que l'on avait entendu ces paroles sortir de la bouche de sa majesté : « Je ne dis pas que Chateaubriand ne sera pas mon ministre, mais pas quant à présent, ce n'est pas le moment... » Quel moyen employer pour hâter cet heureux moment? Fallait-il rester tranquillement à Rome après ce grand succès de l'élection de *son pape*, afin de se donner l'apparence d'un homme nullement ambitieux, qui avait conscience d'avoir rendu un immense service et qui en attendait patiemment la récompense? ou bien, cédant aux instances de quelques amis et à son propre penchant, fallait-il apparaître soi-même sur la scène, afin d'en imposer par sa présence? Voilà les deux résolutions entre les-

quelles M. de Chateaubriand hésitait et la cause de ses perplexités, qui se prolongèrent jusqu'au moment où il se décida à prendre la route de France, toujours bercé des mêmes espérances, mais en proie aussi à beaucoup d'inquiétudes. Il donnait cours aux unes et aux autres dans la dernière lettre qu'il adressait à M<sup>me</sup> Récamier, le jour même de son départ de Rome : « Je me chargerais encore de donner une grande gloire à la France, comme je me suis chargé de lui obtenir une grande liberté, mais me fera-t-on table rase? Me dira-t-on : Soyez le maître, disposez de tout au péril de votre tête? Non; on est si loin de me dire une pareille chose que l'on prendrait tout le monde avant moi. » Telle était bien, en effet, la disposition de Charles X. Il ne songeait nullement à rendre M. de Chateaubriand maître de tout, même au prix de sa tête, qui ne lui semblait pas une garantie suffisante.

Quoique bien jeune, j'avais mieux que mon père, qui avait reçu ses confidences, deviné vaguement, mais avec assez de justesse, ce que notre ambassadeur se proposait d'aller tenter à Paris. Ainsi que tout le personnel des secrétaires et des attachés, je m'étais fait un devoir d'accompagner la voiture de notre ambassadeur jusqu'au premier relais de la Storta, à trois lieues de Rome, sur la route de Florence; j'étais à cheval et, pendant une montée, alors que les équipages allaient au pas, je m'étais approché de la calèche qui suivait immédiatement la berline de voyage de M. de Chateaubriand et j'avais dit à voix basse à M. Belloc, notre premier secrétaire : « Avez-vous idée que notre chef nous reviendra? Pour moi, il me fait l'effet de partir de Rome comme Napoléon est parti d'Alexandrie et qu'il va, lui aussi, faire son 18 brumaire; nous risquons de rester ici à manger les bons oignons de la terre d'Égypte. » Au relais, pendant qu'on changeait les chevaux et que nous prenions congé, ne voilà-t-il pas que M. Belloc, me désignant du doigt, se met à dire : « Est-il bien sûr que nous nous reverrons, monsieur l'ambassadeur? Voilà M. d'Haussonville qui prétend que vous allez à Paris faire un 18 brumaire et qui d'ailleurs vous souhaite bonne chance. » Je ne savais où me fourrer. M. de Chateaubriand jeta sur moi un regard qui n'était, à coup sûr, empreint d'aucune malveillance, mais dans le sourire qui l'accompagnait, ce qui m'a paru dominer, c'était la surprise d'avoir été deviné.

Afin de clore tout de suite ce qui regarde les relations personnelles, assez insignifiantes, on le voit, et fort espacées, qu'il m'a été donné d'avoir avec M. de Chateaubriand, je raconterai, sans pouvoir donner la date bien précise, comment, dans les premiers jours d'août 1830, et certainement avant le 9 août, j'allai le voir chez lui, rue d'Enfer, afin de lui demander, un peu au nom de mon père,



mais surtout pour ce qui me concernait personnellement, quelle était l'attitude à prendre vis-à-vis du nouveau gouvernement. « Pour vous, jeune homme, nul doute possible, il faut vous y attacher complètement. M. le duc d'Orléans est un parfait honnête homme et de très grand sens; quant à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, c'est une femme admirable dont il convient à tous de baiser respectueusement les pas. » Ces paroles me sont restées gravées dans la mémoire.

Quelques mois plus tard, quand je fus nommé troisième secrétaire d'ambassade à Madrid, je retournai de nouveau voir mon ancien chef. M. Pilorge me dit qu'il n'était pas seul, mais de monter tout de même et que je trouverais M. Armand Carrel chez lui. C'est ce que je fis. La note était bien changée depuis ma dernière visite. M. de Chateaubriand me parla fort peu. Il était en train de débattre contre le roi Louis-Philippe et contre le nouveau régime. Son interlocuteur faisait chorus avec lui. J'en étais presque embarrassé, ayant entendu, il y avait si peu de temps, des appréciations si différentes. Je sortis le premier et je retrouvai M. Pilorge sur le seuil de la porte, où nous nous attardâmes à parler de nos anciens souvenirs de Rome. Le visiteur d'en haut sortit à son tour. Je le montrai à M. Pilorge : « C'est donc là M. Armand Carrel? — Pas du tout; je m'étais trompé, c'est M. L... »

J'ai toujours entendu parler depuis de M. L... comme d'un conservateur très décidé et fort lié avec M. Guizot. Comment donc avait-il pu tenir un langage qui aurait été si bien placé alors dans la bouche du républicain M. Armand Carrel? Je ne m'explique pas encore très bien la chose à l'heure qu'il est. Était-ce pure complaisance à l'égard de M. de Chateaubriand, ou bien ces façons de voir à l'égard du gouvernement de 1830 furent-elles, pour un moment, celles de M. L...? Je ne sais, mais sur ce point insignifiant, comme tout ce que je viens d'écrire à propos de M. de Chateaubriand, je suis parfaitement certain que mes souvenirs ne m'ont pas trompé.

C<sup>te</sup> D'HAUSSONVILLE.



---

LE

# GARDE DU CORPS

---

PREMIÈRE PARTIE.

---

Un jour de mai, à l'heure où l'on revient du Bois, quelques hommes assis ou debout sur l'un des balcons du cercle de la rue Royale, assistaient au spectacle d'un retour de courses à Longchamps. Tout en fumant, ils promenaient leurs regards sur l'immense place de la Concorde, envahie par une mouvante fourmilière humaine, sur les fontaines empanachées de jets d'eau, la haute muraille de verdure formée par les marronniers géans des Tuileries, l'obélisque, dont le granit prend de délicates teintes roses à la fin d'un beau jour, tandis que, de l'autre côté de l'eau, à droite des deux fines aiguilles grises de Sainte-Clotilde, le casque d'or des Invalides flamboie comme une fournaise.

« Corne de biche ! s'écria tout à coup Gontran, jeune légitimiste qui se permettait de loin en loin ce juron aristocratique, quelle splendide créature, messeigneurs ! »

Couchée plutôt qu'allongée dans sa victoria, une femme passait sous les fenêtres du cercle. Un caniche noir était assis à gauche de sa maîtresse, le bracelet d'argent à la patte, et regardait gravement la foule. Elle, les yeux vagues, indifférente à la curiosité comme à l'admiration, tenait à la main un long brin d'herbe et en coupait avec ses dents de petits morceaux qu'elle rejetait ensuite d'un mouvement de lèvres machiaval, qui donnait à sa bouche une expression de dédain et d'ennui.

— Eh mais! dit Pomerol, l'homme bien informé, Gontran n'a pas mauvais goût : c'est la belle M<sup>me</sup> Macpherson!

Et deux ou trois jumelles de course furent aussitôt braquées par ces messieurs sur la victoria, qu'un encombrement de voitures venait d'arrêter au tournant de la rue Royale.

— Macpherson! Macpherson!.. Connais pas! dit en se soulevant péniblement sur son fauteuil le baron Taillandier, ce vieux beau qui doit à son monocle, à son chapeau gris, à ses guêtres blanches, à ses moustaches cirées et à son lumbago chronique, d'être regardé par les jeunes du cercle comme l'héritier de la grande tradition des Brummel et des d'Orsay.

— Voyons un peu cela! dit-il en se rapprochant de la balustrade. Et, redressant du mieux qu'il put son échine récalcitrante, effaçant les épaules pour faire bomber la poitrine dans sa redingote serrée à la taille comme la tunique d'un saint-cyrien, ce respectable débris de la génération qui a pris Alger remua un peu la tête pour assurer le jeu du cou dans le faux col, puis ramena au-dessus de chaque oreille deux mèches soigneusement teintes qui lui restaient : toutes choses qu'il ne manquait pas de faire chaque fois qu'on parlait d'une jolie femme devant lui.

Il faut croire que la lorgnette du baron Taillandier fit à son propriétaire d'intéressantes révélations sur le compte de la belle nonchalante, car on entendit un petit claquement de langue que le baron n'accordait d'ordinaire, comme témoignage de particulière estime, qu'à des chevaux d'une *performance* irréprochable.

— Ah! dit-il, en ployant avec peine pour se rasseoir la raideur de ses reins fatigués, si j'avais seulement dix ans de moins!

Le baron insinuait volontiers qu'il n'avait cessé que depuis très peu de temps d'être un fort mauvais sujet. Quelquefois, même, en le poussant un peu, après dîner, on arrivait à lui faire avouer que pour les cœurs chauds les glaces de l'âge ne sont qu'une vaine métaphore. Et Dieu sait si le baron avait le cœur chaud!

— Ça! dit-il, quand il eut trouvé une position dans son fauteuil, vous qui savez tout, Pomerol, contez-moi donc un peu la chronique de M<sup>me</sup> Macpherson. De quel monde est-elle, d'abord?

— Du meilleur. Son mari, sir Lionel Macpherson, est un des grands propriétaires de l'Écosse...

— Quel homme est-ce?

— Un original, plusieurs fois millionnaire, qui s'occupe de sciences...

— Et pas du tout de sa femme, naturellement... Allons, c'est parfait!..

Et le baron se frotta les mains avec autant d'allégresse que s'il eût décemment pu prétendre pour lui-même à l'honneur de con-

soler M<sup>me</sup> Macpherson. Il ne pouvait souffrir qu'une jolie femme ne trompât au moins un peu son mari. La fidélité conjugale lui avait toujours paru chose barbare, à peu près autant que l'usage polynésien de se mettre de petits bâtons dans la cloison du nez. Et toutes les fois qu'il avait en perspective un bel adultère, l'excellent homme s'épanouissait : ce qui fait honneur à son désintéressement.

Pomerol reprit : — Quant à M<sup>me</sup> Macpherson, c'est une Française, la fille du contre-amiral Martin-Desnouettes...

— Ah ! bah ! c'est elle ! Mais je la connais alors, je l'ai vue tout enfant... J'ai été très lié autrefois avec ce pauvre Martin-Desnouettes... Sa femme était bien jolie...

— Baron, soyez discret !.. Le Macpherson a donc rencontré M<sup>lle</sup> Martin-Desnouettes aux eaux il y a deux ou trois ans, à ce que l'on raconte, s'est épris d'elle, l'a épousée, emmenée aussitôt en Angleterre, et c'est depuis quelque temps seulement que le ménage s'est installé à Paris, dans un hôtel de l'avenue de Villiers.

— Ah !.. Reçoivent-ils ?

— Pas encore. Le baronnet est une espèce de sauvage qui déteste le monde et ne sort pas de ses livres.

— C'est gai pour sa femme !

— Oui ; aussi je crois qu'elle s'ennuie fort.

— Tant pis pour Macpherson : si la fille tient de la mère !.. Enfin, c'est lui qui l'aura voulu !

— J'en doute, car on le dit jaloux... On prétend même qu'au fond sa femme a très peur de lui.

— Bah ! raison de plus : la crainte est le piment de l'adultère.

— Je ne trouve pas.

— Parce vous êtes d'une génération de décadence, parbleu !

— Ou bien, parce que les hommes de mon âge, baron, n'ont pas besoin de condimens pour s'ouvrir l'appétit... Quoi qu'il en soit, M<sup>me</sup> Macpherson dédaigne profondément son mari, si j'en juge par le ton qu'elle prend lorsqu'elle parle de lui.

— Vous la connaissez donc personnellement ?

— Oui, je la rencontre quelquefois chez des amis communs... Vous savez que de Ternois lui a fait une cour enragée depuis deux mois ?

— Ah çà, mais de Ternois se dérange donc tout à fait ? C'est bien la peine d'avoir été, pendant une douzaine d'années, le modèle des époux, d'avoir quitté le cercle, cédé son fauteuil à l'Opéra, vendu ses chevaux de courses, liquidé ses maîtresses !..

— Le mariage nous l'avait pris : le mariage nous le rend.

— Mon Dieu, oui. C'est un cas que j'ai observé souvent... Quel âge a ce bon Robert ? Une quarantaine d'années, n'est-ce pas ?.. Voyez-vous, Pomerol, c'est l'âge critique des maris. Ils ont alors,

même les meilleurs, de furieux revenez-y de vie de garçon, juste au moment où, nous autres, les célibataires, nous nous sentons des appétits de mariage. Comme le monde est mal fait!

— Pas encore aussi mal que les parenthèses qui servent de jambes à la petite Zanetti. Et c'est elle pourtant, — vous savez, le premier sujet qui danse le pas de la Charmeuse de serpens dans le ballet de l'Éden? — c'est elle qui a charmé Ternois au point de se faire donner par lui les deux chevaux et la victoria où vous la voyez se prélasser.

Le baron porta, d'instinct, la main à la hauteur de sa tempe et fit le geste de ramener sa mèche : mais l'accusation que Pomerol venait de diriger contre les jambes de la danseuse lui revint à l'esprit, et le détermina à priver la Zanetti de cet hommage qu'il rendait d'ordinaire à la beauté.

— Ainsi, c'est une affaire faite : Ternois trompe sa femme?

— Le plus qu'il peut, oui.

— Alors c'est effrayant, Pomerol, car avec son encolure et ses cent cinquante mille livres de rente...

— Peuh!.. L'encolure, passe encore. Il faut avouer que c'est un gaillard d'une belle venue... Mais les cent cinquante mille livres de rente doivent être entamées déjà. Ce laideron de Zanetti est d'une voracité!.. Et puis Robert s'est remis à jouer comme un sourd...

— Aïe! voilà qui va mal!.. Et cette gentille petite M<sup>me</sup> de Ternois, comment prend elle tout cela?

— Elle ne sait rien, naturellement... Et puis, elle a son fils; ça l'occupe.

— Et vous croyez bonnement que ça l'occupera toujours, vous? C'est une opinion de mari que vous avez là, mon cher!.. Voyez-vous, Pomerol, une toute jeune femme d'une vingtaine d'années peut bien jouer à la poupée avec son bébé et ne demander ni plus ni mieux. Mais à une femme de trente ans il faut autre chose : c'est un besoin pour elle de jouer à l'amour, et si le mari quitte la partie, savez-vous ce qui arrive? C'est qu'elle cherche un remplaçant, mon bon! Et quand on est spirituelle, sémillante comme M<sup>me</sup> de Ternois, je vous prie de croire qu'on ne tarde pas à le trouver : le monde est peuplé de *rentrants*! Je m'étonne que Robert, qui a de l'expérience... Il est vrai qu'on la perd, une fois marié. Avez-vous remarqué comme les gens qui possédaient le mieux le maniement de leurs maîtresses sont souvent maladroits avec leur femme?.. Ce brave Robert! Protecteur de la Zanetti, amoureux de M<sup>me</sup> Macpherson : le gremlin rattrape le temps perdu!.. Mais, dites-moi, ne craint-il pas un peu les suites?

— Quelles suites?

— Pomerol, ne faites pas la bête!.. Je veux bien que sa femme ne sache rien encore : elle ne manque pas, du moins, de bonnes



petites amies, et, par conséquent, apprendra tout un jour ou l'autre. Alors les consolateurs de femmes délaissées, les ensevelisseurs de ménages en détresse, arriveront comme les croque-morts dans une maison où il y a un cadavre, et dans la foule des soupirans, M<sup>me</sup> de Ternois n'aura plus que l'embarras du choix, quand elle se décidera, — comme je l'approuverai fort de le faire, — à... comment dirai-je?... à lyncher son mari, parbleu !

— Oh ! Ternois a prévu le cas et pris des mesures en conséquence.

— Bah ! A quoi cela sert-il?... Un garçon de trente-cinq ans comme vous, qui a déjà joué, sciemment ou non, le rôle de complice dans quelques douzaines de repréailles conjugales de cette sorte, doit savoir à quoi s'en tenir. Une femme trompée a toujours sa vengeance sous la main, que diable !

— C'est vrai. Toutefois, Robert, qui avait avant son mariage la manie de chercher des martingales pour la roulette, prétend en avoir trouvé une très sûre, d'un tout autre ordre, et applicable au cas particulier dont nous nous occupons.

— Et il croit que ça lui permettra d'éviter le *refait*... Allons donc ! Ces maris sont d'une présomption !.. Et quel est ce fameux système ?

— Voici... Mais d'abord connaissez-vous Villecresnes ?

— Non.

— Villecresnes est un ami d'enfance de Robert, capitaine de vaisseau, veuf depuis un an à peu près d'une cousine de M<sup>me</sup> de Ternois.

— Ah !.. Que diable voulez-vous que cela me fasse ?

— Vous allez voir !.. Le système de Robert repose sur la constatation scientifique de ce fait que, pour couper l'appétit, ou tout au moins le tromper, il suffit de prendre un biscuit. Ça occupe l'estomac, ça le distrait, ça lui fait passer le temps...

— Est-ce que Villecresnes serait le biscuit de M<sup>me</sup> de Ternois ?

— Tout simplement !

— Ce capitaine de vaisseau !.. Biscuit de mer, alors !.. Ah ! Pomerol, que vous m'intéressez, mon ami ! Continuez donc, je vous en prie !

— Je n'ai plus rien à vous dire : vous avez tout deviné ! Quand Ternois a commencé de se déranger, il s'est dit que la solitude est mauvaise conseillère, surtout pour une jolie femme encore jeune ; qu'il fallait mettre dans sa vie une occupation, un intérêt, une amitié...

— Le biscuit !.. Ah ! ah ! ah !.. Ménagez mes reins, Pomerol, vous me faites trop rire...

— Et alors il a pensé à Villecresnes. Depuis la mort de sa femme

qu'il adorait, Villecresnes s'est fait mettre en disponibilité afin de se consacrer à l'éducation de sa petite fille... C'est un garçon froid, sérieux, réservé... Il est d'ailleurs parent par alliance de M<sup>me</sup> de Ternois, comme je vous le disais, ce qui sauve les convenances... Robert ne pouvait trouver mieux...

— C'est, ma foi ! vrai... Et il l'a installé dans la place ?

— Absolument. M<sup>me</sup> de Ternois s'occupe de la fille de sa cousine comme de son propre fils et la garde toute l'après-midi près d'elle. Villecresnes vient dîner tous les jours. A neuf heures, Robert s'éclipse sous un prétexte quelconque, et laisse sa femme et le marin finir la soirée dans l'intimité d'un innocent tête-à-tête. Pendant ce temps-là, l'excellent bon taquine la dame de pique, chiffonne les jupons de la Zanetti dans les coulisses de l'Éden, ou poursuit de salon en salon la brillante M<sup>me</sup> Macpherson...

— Vous aviez raison, Pomerol ; c'est très fort ! Ternois est décidément un garçon de beaucoup d'esprit... L'idée de mettre un planton auprès de sa femme, pendant que lui-même rompt les arrêts conjugaux, fait honneur à son ingéniosité... Tiens, un surnom pour votre Villecresnes : le Garde du corps !.. Mais savez-vous bien que Robert pourrait avoir à se repentir de sa combinaison ? Eh ! eh ! mon cher, M<sup>me</sup> de Ternois a bien du charme...

— On voit que vous ne connaissez pas Villecresnes. C'est un modèle d'honneur et de délicatesse chevaleresque, un paladin sous la redingote, une espèce d'homme en fer, à mettre au musée d'artillerie à côté d'une armure de Bayard !.. Si celui-là lève jamais les yeux sur la femme d'un ami !..

— Bah ! vous allez prétendre peut-être qu'il a le cœur plus cuirassé que son navire ?.. Moi je vous préviens que je ne crois pas à ces blindages-là. Ça paraît très solide, de loin : ce qui n'empêche pas qu'il ne faut pas grand'chose pour y faire des ravages du diable...

— Et moi j'affirme que le Garde du corps est à l'épreuve, même du charme de M<sup>me</sup> de Ternois... D'ailleurs vous savez bien que c'est la plus honnête femme du monde, qu'elle n'a pas ombre de coquetterie, et qu'elle adore son polisson de mari...

— Oh ! oh ! l'adorer, après douze ou treize ans de mariage, c'est un peu beaucoup... Pénélope est morte il y a longtemps, vous savez, et cet animal d'Ulysse n'a pas seulement eu l'idée de lui faire une fille qui conservât la tradition.

— C'est possible ; mais si vous saviez comme Robert s'y est pris habilement ! Il est très malin, Robert, très finaud... Il s'est arrangé de façon à rendre toute sorte de services à Villecresnes, il affecte de le traiter comme un frère, d'avoir en lui une de ces confiances que le soupçon ne peut même pas effleurer. Ternois le tient ainsi par la reconnaissance, par l'honneur, par l'amitié. Il l'oblige à dire

Henriette à sa femme et celle-ci à l'appeler Jean, les envoie se promener au Bois ensemble avec les deux enfans, tandis que lui-même se rend à l'un de ses nombreux conseils d'administration,.. chez M<sup>me</sup> Macpherson ou chez la Zanetti... Je vous assure qu'il a tout prévu.

— Turlututu!.. Mon cher, Napoléon avait tout prévu à Waterloo... Et vous m'accorderez que Napoléon s'entendait aussi bien à préparer une bataille, que Ternois à se mettre à l'abri de l'équitable loi du talion... Alors vous voulez absolument que cette petite femme se consume d'ennui avec son mari, que tant de grâce, que tant d'esprit, de la gentillesse à faire le bonheur de dix hommes, restent...

— En jachère?

— Eh! oui, parbleu, en jachère!.. Mais c'est absurde, c'est dégoûtant, ma parole, d'avoir ces idées-là!.. Vous n'êtes qu'un Canaque, Pomerol! Moi qui suis un homme du xviii<sup>e</sup> siècle...

— Vous vous calomniez, baron; du commencement du xix<sup>e</sup>, tout au plus!

— Impertinent!.. Oui, du xviii<sup>e</sup> siècle, je m'en vante; du temps des femmes charmantes et pas bégueules, spirituelles et accortes... Je n'aime pas à voir immobiliser un capital de beauté...

— Voudriez-vous qu'on le mit en actions?

— Vous ne savez pas ce que vous dites... Vous raisonnez par l'absurde... Bien sûr, je serais désolé s'il fallait jamais que cette gracieuse M<sup>me</sup> de Ternois tombât au rang des femmes déclassées... Mais pour l'amour de Dieu, qu'elle ait au moins une petite liaison!.. Ce n'est pas la mer à boire, et cela réjouit le cœur des vieux garçons comme moi. Connaissez-vous quelque chose de plus triste qu'une jolie fleur qui se fane dans un coin?.. Ah! si j'avais dix ans de moins!

— Baron, sans reproche, vous l'avez déjà dit tout à l'heure à propos de M<sup>me</sup> Macpherson!

— Eh bien! Après?.. *Nec pluribus impar*, voilà comme nous étions de mon temps, jeune homme!.. Allons, rentrons; il commence à faire un peu frais... Je vous fais cinq louis à l'écarté...

Et, pesant des deux mains sur les bras de son fauteuil, le baron Taillandier se leva, non sans faire une petite grimace qui accompagnait toujours cette opération, et révélait de secrètes angoisses lombaires, provenant de ce que le cher homme n'avait pas su, quand il en était temps, se résigner à laisser les jolies fleurs se faner dans un coin.

## II.

Il est irrévérencieux peut-être, mais non pas excessif d'affirmer que, en l'état de nos mœurs, l'acte de prendre femme ou mari a



plus d'un rapport avec celui d'arrêter une cuisinière ou un valet de chambre. Dans l'un comme dans l'autre cas, il est convenu qu'on doit exiger de bonnes références : or, les intéressés en ont toujours plein leurs poches ; on le sait et on s'y laisse prendre. L'usage veut aussi qu'on aille aux renseignements : à quoi bon, puisqu'ils sont invariablement favorables ? Que madame soit coquette, monsieur criblé de dettes, belle-maman lancinante ou que votre cuisinière prise, c'est toujours après marché conclu et quand il n'est plus temps qu'on fait la découverte. Il en résulte que le mariage doit être considéré comme une loterie. Il y a quelques bons numéros : ils rendent à l'institution le même service que ces gros lots qui font prendre beaucoup de billets. Il en est un plus grand nombre de mauvais : en épousant son mari, M<sup>me</sup> de Ternois avait tiré un de ceux-là.

C'est après la guerre qu'on l'avait mariée. Robert, — le beau Ternois, comme on disait, — approchait alors de la trentaine. Il avait mené la vie à grandes guides, mais manifestait depuis quelque temps des velléités d'enrayer. On savait pertinemment qu'il avait réduit le nombre de ses chevaux et de ses maîtresses : son écurie était, d'ailleurs, encore bien montée. Il avait dit un jour dans un salon, devant témoins, qu'il commençait à sentir des rhumatismes et que c'était une chose bien triste pour un garçon de ne pouvoir jamais, à Paris, manger un pot-au-feu. Ces menus faits rapprochés les uns des autres, examinés, commentés, parurent à quelques bons esprits dénoter une sérieuse aptitude de Robert pour la vie conjugale. Une vieille amie à lui, marieuse de profession, une de ces femmes intrépides à qui vient sur le tard le goût de s'entremettre, — après qu'elles ont dû renoncer à celui de se compromettre, — s'avisait un beau jour que les cinquante mille livres de rente du beau Ternois, relief d'une immense fortune mangée noblement, avaient une inclination pour les deux millions qu'Henriette apportait en dot. Aux premières ouvertures, Robert se récria comme un beau diable et jura qu'il avait envie de se marier à peu près autant que de se faire moine. On lui répondit qu'épouser une jolie fille, orpheline et fort riche, est une charmante façon d'entrer à la Trappe. Deux mois après, la grâce, — j'entends celle d'Henriette, — avait opéré et M. de Ternois prononçait ses vœux. Le souper qu'il donna pour enterrer sa vie de garçon, — un service de première classe, chez Bignon, — a laissé des souvenirs. Le baron Taillandier, qui a suivi plus d'un convoi de ce genre sans vouloir célébrer ses propres funérailles, afin de ne point plagier Charles-Quint, ne parle jamais sans émotion de cette cérémonie. Vers trois heures du matin, la belle Olympe, de l'Opéra, légèrement grise, porta le toast suivant :



« O Robert, tu l'enterres, mais elle n'est pas morte ! Je t'assure que tu t'es trop pressé. Le phénix renaît de ses cendres ; la vie de garçon aussi : tu nous reviendras, mon chéri ! Je ne te dis donc pas adieu, mais au revoir ! »

Et frappant sur un verre avec le dos d'un couteau pour s'accompagner, elle entonna :

Nonnes qui reposez sous cette froide pierre,

de *Robert le Diable*, ce qui n'empêcha pas Robert l'Ange d'épouser huit jours après les deux millions de M<sup>lle</sup> Henriette, à Saint-Thomas-d'Aquin, avec une émotion suffisante.

L'arithmétique enseigne qu'il ne faut pas additionner des quantités de nature différente. Le mariage étant une addition, — qui a pour fin une multiplication, — il y aurait sagesse, ce semble, à ne pas jeter dans les bras d'un viveur repentant, mais dont la contrition est imparfaite, une jeune fille très innocente et parfaitement naïve. Le monde, les marieuses, et, il faut bien le dire, les parens aussi, en jugent autrement. Henriette avait dix-huit ans à peine et gardait encore dans ses yeux cette stupeur ravie des jeunes filles élevées à l'ombre, dont le regard se promène sur la vie pour la première fois, quand on lui révéla qu'elle aimait M. de Ternois et que le beau Robert était de toute éternité son fiancé. A vrai dire, elle fut surprise. Tout en étant médiocrement sentimentale, elle ne laissait pas d'avoir, à l'exemple de ses compagnes, voyagé dans le bleu depuis qu'elle était parmi « les grandes, » et même un peu auparavant. Seulement, ce qu'elle avait rencontré dans ce charmant pays où aiment à s'égarer les jeunes imaginations, c'était un monsieur très brun et très mince avec de longs cheveux ondulés et une fine moustache noire, l'air un peu toréador, comme ce baryton espagnol qu'elle avait entendu à un concert de charité et dont le souvenir lui donna des distractions quand elle fut interrogée sur la succession d'Espagne, à l'examen du « brevet simple. » Or, — voyez comme la destinée brutale et ironique aime à se moquer des jolies chimères qui hantent le cerveau des petites filles, — Robert était blond, avec un soupçon d'obésité, une certitude de calvitie et ressemblait à un toréador à peu près autant qu'un terre-neuve, avec le poil en plus, ressemble à une levrette. Néanmoins, comme Henriette était une brave petite femme, elle l'aima tout de même, bien qu'il ne rappelât son idéal que d'un peu loin ; elle l'aima quoique blond et non pas brun, quoique fort et non pas mince ; elle l'aima parce qu'elle était une nature obéissante et qu'il était, lui, son mari : c'est encore ce que les femmes ont trouvé jusqu'à présent de plus raisonnable, j'oserai même dire de plus spirituel.

Il faut reconnaître que la conduite de Robert ne justifia point d'abord les alarmantes prédictions de la belle Olympe. Il se rangea pour de bon, abandonna le cercle et tout ce qui l'accompagnait, fit des patiences avec sa femme quand ils restaient chez eux le soir. Les six cents visites de noces qui suivirent le voyage en Italie l'occupèrent pendant tout un hiver. Il fallut ensuite meubler l'hôtel qu'ils avaient acheté : c'est encore six mois de sa vie que les tapissiers, les séances rue Drouot, les courses chez les marchands de « curiosités » l'aiderent à remplir. Entre temps, il faisait l'éducation d'Henriette et complétait avec soin les notions insuffisantes que le couvent lui avait données sur le Palais-Royal et les Variétés, sur la biographie, des principales cocottes ou actrices de Paris, sur les faux ménages célèbres, les coulisses de l'Opéra, le vocabulaire du boulevard, les restaurants, les courses. Il la conduisait galamment aux premières, aux samedis du Cirque, au Concours hippique, aux vendredis de l'Hippodrome, à l'Éden, une ou deux fois même aux Folies-Bergère, dans une loge, et aux Ambassadeurs. Le temps passait ainsi pour tous deux dans cette oisiveté remuante qui est la vie de Paris. Au bout de dix-huit mois, M<sup>me</sup> de Ternois vint un beau jour lui dire, toute rougissante, quelque chose à l'oreille. L'idée qu'il serait père étonna beaucoup Robert. Il avait déjà oublié que ces choses-là arrivent quelquefois, quand on se marie, et peu s'en fallut qu'il ne grondât, par habitude de célibataire, Henriette de son inadvertance.

Ce sentiment ne dura pas; quand il vit M<sup>me</sup> de Ternois tricoter d'un air très recueilli une petite brassière de laine blanche, ornée de rubans roses, — car elle savait bien, elle, que c'était un garçon, — quand il s'aperçut qu'étant assise, elle tenait chastement croisées ses mains, déjà caressantes, dans cette attitude adorable qu'elles prennent, comme pour sentir mieux leur trésor et le protéger davantage, Robert fut très content de lui-même, s'estima plus encore et reçut les complimens (c'est l'homme qu'on félicite en pareil cas) avec ce petit air vainqueur qui dit clairement à tous : *Me, me adsum qui feci!* L'étonnement revint quand il constata que c'est pour une femme chose si laborieuse de donner un héritier à son mari. Je n'affirmerais pas qu'il n'ait été tenté d'en concevoir un peu de dédain pour le sexe en général et qu'il n'ait point pensé, à part lui, que M<sup>me</sup> de Ternois était bien douillette. Il lui sut gré pourtant d'avoir un fils au lieu d'une fille; quand le médecin eut affirmé que l'enfant était « fort comme un Turc, » Robert daigna même faire, du bout des doigts, quelques caresses à un petit Turc que la maman, toute blanche dans son grand lit, appelait « mon ange » d'une voix brisée, et qu'il trouva, lui, laid comme une écrevisse mal cuite. Deux ans se passèrent encore sans incident notable. M. de Ternois vivait

sagement entre sa femme et son fils, l'hiver à Paris, l'été au bord de la mer, à la campagne, à la chasse. On citait comme un modèle ce ménage uni et heureux. Ce qu'on ne savait pas, c'est que Robert commençait à s'ennuyer.

### III.

Un mari qui s'ennuie devient assez vite, d'ordinaire, un mari qui s'amuse. Toutefois Robert ne céda pas sans quelque résistance à l'envie de chercher des distractions : on sait tout ce que cet innocent euphémisme implique de redoutable à la paix d'un ménage. Il fit de loyaux efforts pour s'intéresser à quelque chose, essaya de l'agriculture, se mit à étudier la question des engrais chimiques, des prairies artificielles, des batteuses à vapeur. Tout cela l'occupa pendant une saison à la campagne. L'année suivante, il se prit pour l'élevage des bestiaux d'un beau zèle qui s'éteignit malheureusement plus vite encore qu'il ne s'était allumé. On le vit alors faire de grands achats de livres : il s'aperçut bientôt qu'arriver à la fin d'un volume de trois cents pages était une entreprise au-dessus de ses forces. L'esprit de cet abonné du *Figaro*, du *Gil Blas* et de la *Vie parisienne*, mis depuis quelques années au régime de cette littérature spéciale, ne pouvait supporter un aliment plus substantiel que les chroniques, échos mondains, nouvelles des théâtres et du sport. Robert était le parfait « homme du monde, » c'est-à-dire l'ignorance insondable, la frivolité déguisée en aimable enjouement, la nullité parvenant à donner le change sur elle-même par de spirituels comérages, le tout couvert du mince vernis de cette distinction de surface dont on fait emplette chez un bon tailleur. M. de Ternois fut obligé de s'avouer l'impuissance où il était de trouver en lui-même la moindre ressource contre le désœuvrement, et commença de pousser des soupirs en pensant à la joyeuse vie d'autrefois.

Sa femme pourtant était charmante. Mais quoi ! ne sait-on pas que les maris sont les derniers à remarquer que leur femme est charmante ? Robert faisait comme les autres. Il avait pris la peine d'étudier la sienne pendant huit jours à peu près, les premiers qui suivirent son mariage. Après quoi, ayant découvert qu'elle adorait les huîtres avec beaucoup de citron, les cerises lorsqu'elles ne sont pas mûres et le raisin quand il est vert, M. de Ternois avait conclu que l'enquête était suffisante et s'était installé avec une parfaite quiétude dans cette opinion, qu'il exprimait volontiers : « Henriette est un bébé ! » Depuis lors, M<sup>me</sup> de Ternois avait, en toute circonstance de la vie, trouvé dans son mari cette mansuétude doublée d'un peu de pitié qu'on accorde d'ordinaire aux enfans quand ils n'ont pas fait leur première communion. Un soir, à Biarritz, dans un de ces



accès de métaphysique amoureuse qui prennent tout à coup les jeunes femmes, même celles qui détestent la sensiblerie, quand leur mari les promène au clair de lune, elle lui demanda gentiment, se serrant un peu contre lui, si les âmes de ceux qui se sont aimés sur la terre ne se retrouvent pas, par hasard, dans les étoiles. Robert la regarda avec un peu d'inquiétude, lui demanda si elle était sortie tête nue, au soleil, dans l'après-midi, offrit d'entrer au casino et de prendre un grog américain. Henriette apprit ce soir-là qu'un grog américain se compose d'eau chaude, de sucre, de citron et d'eau-de-vie; mais elle ne fit point de progrès en météorologie sentimentale et ne sut pas, ce qui l'intéressait bien davantage, si elle retrouverait plus tard, dans un de ces beaux globes de flamme, l'âme de son charmant mari et la recette d'un nouveau grog.

Elle avait parfois des besoins de parler à tort et à travers, de dire toute sorte de choses comiques, originales, un peu bizarres qui lui démangeaient la langue, étant une petite femme vivante comme dix, gaie, primesautière, ne ressemblant à personne. On avait bien, au couvent, essayé de la couler dans le moule qui sert à fabriquer les jeunes filles selon la formule : seulement le moule avait sauté au nez de ses institutrices. Son humeur gamine éclatait à tous momens en saillies d'une irrésistible drôlerie. Elle faisait à merveille les caricatures, mais excellait encore davantage à imiter la voix, le geste, la démarche des gens. Avec cela, quelque chose d'imprévu dans l'expression, des mots venus on ne sait d'où, les comparaisons les plus étranges et les plus justes du monde, la manie de trouver aux personnes qu'elle rencontrait dans les salons des ressemblances avec des têtes d'animaux et de leur infliger ensuite des surnoms empruntés aux pensionnaires du Jardin d'acclimatation. Il y avait ainsi le Lama, un ambassadeur; le Phoque, un député centre gauche; le Bouc, un membre des Sciences morales, et, Dieu me pardonne! le Chameau, une douairière qui donnait des soirées en musique. Robert lui avait déclaré plus d'une fois qu'il la trouvait fort mal élevée : elle demandait pardon alors de si gentille façon, avec de petites mines si humbles, une mimique si hypocritement repentante qu'il finissait par sourire en haussant les épaules, comme doit le faire un homme correct, convenable, ayant l'habitude du monde et connaissant la valeur des mots lorsqu'une petite pensionnaire se livre devant lui à des incartades de mauvais goût.

Elle avait une vivacité de premier mouvement, une horreur du convenu qui donnait des transes à Robert toutes les fois qu'ils allaient dans le monde, et dont ses bonnes amies s'autorisaient pour prendre un air quelque peu scandalisé lorsqu'elles parlaient de « cette folle d'Henriette. » Ne l'avait-on pas vue, un jour, dans un salon où huit ou dix dames causaient chiffons, enlever tout à coup



son soulier pour montrer à sa voisine une coupe nouvelle de talon? Le baron Taillandier était arrivé juste à temps pour recueillir l'anecdote de la bouche même de ces dames, qui, profitant du départ d'Henriette, échangeaient sur son compte quelques observations patelines et légèrement fielleuses. Deux heures après, le « Petit-Cercle » savait que M<sup>me</sup> de Ternois ôtait son soulier en ville : révélation qui alimenta pendant toute la soirée les conversations de ces messieurs, l'acte en lui-même ayant été l'objet d'une vive controverse. Les vieux, Taillandier en tête, approuvaient résolument, disant que cela ne manquait pas de gentillesse, et se laissaient aller à émettre les conjectures les plus favorables sur le pied et la cheville de M<sup>me</sup> de Ternois. Les jeunes, au contraire, jugeaient le procédé fort incorrect. Quant à Henriette, elle trouvait tout naturel ce qu'elle avait fait et n'y songeait même pas.

Ce dont le monde, — qui s'autorisait de ces imprudences pour médire souvent d'elle, — ne se doutait guère, c'est qu'avec sa vivacité d'oiseau, ses singeries d'échappée de couvent, sa façon folle et riieuse, M<sup>me</sup> de Ternois était la plus honnête femme qui se pût rencontrer. Seulement, sa vertu n'était pas réduite en formule : c'était tout simplement un goût de propreté qu'elle étendait, sans y penser, du corps à l'âme, un instinct de sa nature qui lui faisait aimer les choses blanches et nettes. L'adultère était pour elle un sujet d'étonnement plutôt que d'indignation. Elle disait : « Comprenez-vous qu'une telle trompe son mari ! » comme elle aurait dit : « Croiriez-vous qu'elle a les mains sales ! » Une faute, à ses yeux, était surtout une tache : or elle était venue au monde avec l'horreur des taches. C'est une façon peu philosophique, partant très féminine, — et qui en vaut bien une autre, — d'avoir de la morale.

Si l'on ajoute qu'Henriette avait de beaux yeux bleus dont le regard limpide s'armait parfois d'une pointe de malice; que sa bouche, un peu grande, et son nez, légèrement retroussé, étaient d'une fort spirituelle incorrection; que ses cheveux châtons, rebelles sur la nuque et le front, s'enroulaient en torsades épaisses et soyeuses; que ses dents, assez irrégulièrement rangées, avaient la blancheur de celles d'un caniche; qu'enfin sa taille de jeune mère gardait une souplesse virginale, il paraîtra sans doute que M<sup>me</sup> de Ternois possédait à peu près tout ce qu'il faut pour être aimée, même d'un mari.

De fait, Robert eût été bien embarrassé de dire ce qu'il lui reprochait. Quoique assez brutal, en dépit de l'affectation de son *cant* britannique, il n'aurait pas osé lui déclarer qu'elle avait le grand tort d'être sa femme, et de l'être depuis plus de dix ans. Ce sont là des choses qu'on pense tout bas et qu'on n'avoue jamais.

M. de Ternois n'avait pourtant pas d'autre grief contre son aimable

compagne : celui-là seul est d'ailleurs plus formidable que beaucoup d'autres réunis. Henriette ne se doutait de rien : il lui semblait tout naturel d'aimer tranquillement, comme au premier jour ; elle ne soupçonnait point que l'habitude, qui rive les femmes à leurs maris, détache souvent ceux-ci de leurs femmes.

#### IV.

C'est demander beaucoup, que d'exiger d'un viveur repentant la persévérance dans la contrition. Un moment vint où la nostalgie des plaisirs que Robert avait quittés pour se marier fut plus forte que toutes ses bonnes résolutions. Il reparut à son cercle, de loin en loin, puis s'y montra chaque jour pendant un moment, vers six heures. Un soir, enfin, qu'il était venu après son dîner et considérait mélancoliquement le tapis vert, il lui sembla que la dame de trèfle le regardait avec un sourire plein de promesses : Robert se remit à jouer.

Quand des passions qui semblaient éteintes, tandis qu'elles couvaient seulement, se rallument tout à coup, il est bien difficile de faire la part du feu : si les chutes des honnêtes femmes sont quelquefois, comme on l'a dit, « d'une rapidité qui stupéfie, » les rechutes des hommes de plaisir sont encore plus soudaines. Un soir, M. de Ternois se laissa entraîner dans les coulisses de l'Éden. Explique qui pourra la chose : huit jours après, le mari d'une des plus charmantes femmes de Paris était devenu le protecteur attiré d'une danseuse italienne sans esprit et sans beauté. Robert avait encore joué !

C'en était fait désormais. La « vie de garçon, » dont le retour offensif lui avait été prédit, s'empara de M. de Ternois tout entier. Il se détacha peu à peu de son foyer, prit insensiblement l'habitude de passer dehors toutes les après-midi et toutes les soirées, inventa un ingénieux système d'alibis, d'explications rassurantes afin de donner le change à sa femme et y parvint sans peine, car la loyauté d'Henriette était de celles qui ne peuvent soupçonner chez les autres ni le mensonge ni la trahison.

Après avoir ainsi reconquis sa liberté, qu'il n'avait d'ailleurs point complètement aliénée lorsqu'il s'était marié (en prévision peut-être du besoin qu'il aurait un jour de la reprendre), Robert s'avisait que sa femme allait se trouver bien seule et s'ennuyer. C'est pour cela précisément qu'il prit soin d'attirer chez lui son vieux camarade Villecresnes. Robert appliquait aux choses du sentiment les recettes de la médecine préventive ; disciple, sans le savoir, de Jenner et de Pasteur, il jugeait prudent d'inoculer à Henriette une petite affection bénigne afin de la prémunir contre des troubles plus graves.

Le vaccin prit à merveille : je veux dire qu'une vive sympathie ne tarda pas à unir Henriette et son cousin. M<sup>me</sup> de Ternois avait beaucoup aimé la malheureuse jeune femme dont Villecrenes portait encore le deuil. D'autre part, Henriette regrettait d'avoir seulement un fils ; elle donna sans réserve à la petite Marie, avec la prompte libéralité des cœurs riches, le supplément de tendresse dont elle aurait voulu disposer en faveur d'un second enfant, d'une fille surtout, qu'elle souhaitait depuis dix ans. C'est ainsi qu'ils devinrent amis : Robert, qui surveillait d'abord le progrès de leur intimité, tout prêt à interrompre l'expérience si elle tournait mal, put décidément s'applaudir de la combinaison, car il ne parvint à découvrir comme élémens de leur loyale affection qu'une estime mutuelle, le regret d'une morte et l'amour d'un enfant.

## V.

Depuis quelque temps déjà « le Garde du corps, » comme l'avait appelé le baron Taillandier, était entré en fonctions auprès de M<sup>me</sup> de Ternois, lorsque le mari d'Henriette rencontra celle qui devait exercer sur lui l'influence décisive, soit salutaire, soit funeste, qu'une femme exerce toujours sur chacun de nous à un certain moment de notre vie.

M<sup>me</sup> Macpherson était fille d'un contre-amiral, mort depuis longtemps, et d'une créole dont on disait, dans la marine, qu'elle avait navigué beaucoup plus encore que son mari : celui-ci avait pourtant fait plusieurs fois le tour du monde. Quoi qu'il en soit, l'amiral ayant été enlevé par la fièvre jaune, — ce qui fit un peu sourire les mauvais plaisans, — M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes se trouva veuve sans fortune, avec une fille de dix-sept ans sur les bras. Heureusement M<sup>lle</sup> Clorinde s'annonçait déjà comme devant être d'une beauté souveraine. Or, chacun sait que de grands yeux dont la nuance indécise flotte entre le vert et le bleu, une chevelure blonde très longue et très épaisse, des lèvres rouges et charnues comme une fleur de grenadier, constituent dans tous les pays du monde un capital qui n'est pas à dédaigner : M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes pensa avec beaucoup de raison que le tout, en pareil cas, est de trouver un placement avantageux. Et comme elle était femme de tête, elle le chercha sans plus tarder.

Dès que Clorinde eut pris ses dix-huit ans, son excellente mère lui tint à peu près ce langage : « Ma chère fille, nous avons à peine quinze mille livres de rente : c'est tout juste, à Paris, de quoi ne pas mourir tout à fait de faim et nous habiller à peu près. Je ne puis te donner en dot qu'une pension de cinq mille francs : or



comme le prix des maris a beaucoup augmenté, tu ne peux guère te procurer avec cela qu'un mari... comment dirai-je?.. d'occasion, quelque chose comme un petit sous-préfet, un lieutenant, — et pas de cavalerie encore, ils coûtent les yeux de la tête, — ou un sous-chef de bureau dans un ministère. Cela te tente-t-il? Non, n'est-ce pas! Moi non plus. Eh bien! sais-tu ce qu'il faut faire? Il faut te dire qu'avec ces yeux, ces cheveux-là, et le reste, — car le reste aussi est très bien chez toi, crois-moi, je connais ces gredins d'hommes, — il faut te dire que tu es riche, extrêmement riche, et que tu ne peux donner tout cela sous peine de faire un marché de dupe, qu'au monsieur qui aura l'esprit de t'offrir en échange deux ou trois cent bonnes petites mille livres de rente. Tu les vaux comme un sou!.. Et maintenant, pas d'enfantillages! Les amourettes, tu sais, c'est un luxe de fille riche : tu ne peux pas te le permettre. Défense expresse de perdre son temps avec de petits jeunes gens sans surface. Laisse-les te faire des déclarations si ça les amuse; tourne-leur un peu la tête : cela pose une femme dans le monde... Sans compter qu'ils sont si bêtes, que ça en fait venir d'autres... Mais pas de distractions : joue serré! Si tu sais t'y prendre, nous serons millionnaires, mon ange, — millionnaires, entends-tu! »

Et la chasse au mari commença.

M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes prit un appartement dont l'antichambre et le salon étaient meublés presque avec luxe : le mobilier des deux autres pièces et de la salle à manger venait de la Ménagère. Elle eut une seule bonne à tout faire, robuste fille de la campagne qu'elle payait vingt-cinq francs par mois, mais un groom de louage d'une correction irréprochable jetait chaque vendredi le nom des visiteurs dans le salon. On fit sur la cuisine d'in vraisemblables économies. Cela n'empêchait pas qu'on offrit, quand madame recevait, des sandwiches et un doigt de punch aux hommes, aux femmes une tasse de thé et ces petits gâteaux secs qu'elles aiment à grignoter, vers cinq heures, tout en déchirant doucement le prochain.

Pendant plusieurs hivers, Clorinde ne manqua pas un bal. Elle y portait toujours la même robe, ce qui l'humiliait au point de la faire quelquefois pleurer de rage en s'habillant et frapper du pied, tandis que sa mère lui tamponnait la figure avec une houppette à poudre de riz et disait, consternée : « Mais, malheureuse, tu vas avoir les yeux rouges! » Cet argument ne réussissait pas toujours à la calmer; elle criait, tempêtait dans sa chambre, bousculait les meubles, jetait son éventail, lançait de vilains mots. Un jour même elle eut une attaque de nerfs et tomba en syncope. Une autre fois, elle déclara « qu'elle en avait assez du monde, et ne voulait plus sortir fagotée comme une va-nu-pieds. » Sa mère lui promit de trouver une explication qui donnerait le change à toutes leurs connaissances. En effet,



M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes ne manqua pas désormais une occasion d'afficher des principes inflexibles en matière d'éducation. « Vous voyez, ma chère, disait-elle à ses amies afin de prévenir les soupçons, la robe de tulle bleu de ma fillette va lui faire encore une saison : c'est une idée bien arrêtée chez moi qu'il faut donner des goûts simples à ses enfans. » La digne femme eût d'ailleurs fait cuire à petit feu toutes les jeunes filles coupables d'avoir de jolies toilettes et d'en changer souvent. Quant à Clorinde, elle comprit bien vite la nécessité de jouer le jeu de sa mère et affecta de ne pas même rehausser par un ruban ou une fleur l'éclat de sa royale beauté. Elle prenait de petits airs détachés quand on causait chiffons : ce qu'on ne savait pas, c'est qu'elle aurait vendu son âme pour un corsage et une jupe de Worth.

Quand, après une nuit de bal, elles rentraient au petit jour, relevant très haut leurs jupes par derrière avant de s'asseoir, pour leur épargner le contact gras de la banquette de quelque horrible fiacre, le premier mot de M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes était : « Eh bien ! mignonne, t'a-t-on bien fait la cour ce soir ? » Clorinde, d'un air nonchalant et ennuyé, répétait les déclarations, — toujours les mêmes, — qu'on lui avait adressées. Sa mère écoutait, muette, attentive : et l'on aurait pu voir, quand le misérable véhicule traversait la zone de lumière blafarde des becs de gaz, deux grands yeux qui luisaient dans l'ombre. Puis on passait en revue tout le personnel masculin du salon que l'on venait de quitter ; on calculait les revenus, on supputait les héritages, les « espérances, » on confrontait les renseignemens glanés çà et là, — la fille elle-même s'entendait maintenant à faire causer les gens sans avoir l'air de les interroger, entre deux figures de quadrille, en valsant, au buffet ; — on soupesait tous ces hommes en habit noir dont il n'était pas un qui ne parût trop léger au gré de ces deux âpres convoitises de femmes ; et les mois succédaient aux mois sans qu'elles découvrirent le monsieur très lourd, bondé de millions, qu'il leur fallait. Souvent Clorinde fut sur le point de perdre courage ; sa mère s'indignait alors, lui faisant honte de sa lâcheté et répétait avec une imperturbable assurance qu'on finirait par trouver. « Mais regarde-toi donc ! » disait-elle en lui mettant un miroir devant les yeux.

Elle conduisit Clorinde à l'Opéra, aux mardis des Français, aux concerts du Châtelet, le dimanche, butinant de droite et de gauche des loges chez ses amies riches ; elle alla partout où l'on peut mettre une jolie fille à l'étal, sans obtenir d'autre succès que de faire gloser et dire tout bas qu'elle commençait à tourner à la mère d'actrice. Ce n'était point qu'un essaim d'hommes ne tourbillonnât autour de cette admirable créature : mais quelque habileté qu'eût déployée la veuve, elle n'avait pas réussi à faire passer pour de la poudre d'or

celle qu'on la voyait jeter aux yeux des gens. On soupçonnait son luxe d'être tout en surface ; des bruits fâcheux couraient au sujet de la dot qu'elle attribuait à sa fille. On flirtait beaucoup autour de Clorinde, mais c'était tout ; quelques-uns l'avaient demandée en mariage, pauvres diables que M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes éconduisit dédaigneusement à la première ouverture ; d'autres, plus étoffés, avaient paru pris au piège, puis s'étaient échappés sans qu'on les revît.

Des années se passèrent : Clorinde allait, dans quelques mois, coiffer sainte Catherine. Son humeur, qui n'avait jamais été douce, devenait de jour en jour plus violente et plus aigre. A voir qu'entre tant de gens qui la désiraient à cause de sa beauté, il ne s'en trouvait pas, parmi les riches du moins, un seul qui eût assez d'amour pour l'épouser malgré sa pauvreté, Clorinde s'était sentie peu à peu envahie par la haine et le mépris de l'homme. Il lui arrivait maintenant de s'indigner en recevant quelqu'une de ces déclarations qu'elle écoutait complaisamment naguère et dont elle s'enorgueillissait : il lui semblait, non sans raison, qu'on l'insultait, qu'on la mettait au niveau d'une fille en lui disant seulement, comme on le faisait toujours, qu'elle était belle et qu'on l'aimait. Quelques-uns avaient été plus loin, il est vrai : mais l'offre à peine déguisée que certain homme, un peu mûr, père de famille, lui avait faite honteusement entre deux portes, de l'entretenir richement au cas où elle consentirait à devenir sa maîtresse, n'était point de nature, on en conviendra, à lui inspirer beaucoup d'estime pour le sexe fort. A un autre, qui paraissait également fort épris, elle avait un jour proposé en riant de se faire enlever par lui. C'était une épreuve qu'elle tentait : le soupirant fit une grimace qui exprimait clairement cette idée malpropre que la chose pouvait s'arranger sans une fuite en Belgique. Elle en conclut assez logiquement que ce joli personnage était tout prêt à la déshonorer, mais qu'il n'était nullement disposé à se déranger ou à se compromettre. Cette lâcheté masculine la dégoûta profondément : elle en vint à penser que tous les hommes, ou peu s'en faut, étaient taillés sur le patron de ces deux misérables. Il se fit alors en elle un grand désenchantement. Elle ne voulut plus croire à l'amour, puisqu'il ne s'était jamais montré à ses yeux que comme une brutale convoitise chez les uns et chez les autres, — ses danseurs en particulier, — comme un sentiment assez niais, qui fait qu'on regarde bêtement une femme en s'épongeant le front après un tour de valse. Les enseignemens de sa mère, joints à ceux du monde, lui avaient donné une précoce et déplorable expérience : elle s'en autorisa pour railler, quand elle ne niait pas, ce qu'on peut rencontrer ici-bas de beau, de bon et de grand. Il y avait à peu près autant de sincérité que de pose dans la dépravation intel-

lectuelle dont elle se plaisait quelquefois à faire étalage. Ses amis, des hommes entre deux âges, mariés, qui avaient trop de prévenances pour elle, qui l'accablaient de petits cadeaux, de loges et de bonbons, sans que M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes coupât court à ces assiduités, — ses amis s'amusaient prodigieusement du cynisme de ses saillies. On eût dit que ces honnêtes gens avaient des raisons qu'ils ne disaient pas pour se féliciter du progrès de sa corruption. Ils la suivaient partout, lui faisaient un cortège : ce n'est pas seulement en Russie qu'on voit des loups accompagner longtemps, sans se lasser, la proie qu'ils convoitent, n'attendant qu'une chute pour se ruer sur elle. Ainsi vivait Clorinde depuis six ans. Jeune encore, elle avait le malheur d'être déjà blasée. Il ne lui restait pas une seule de ces saintes illusions, de ces naïvetés adorables qu'on trouve même en de vieux cœurs. Cette vierge savait tout de la vie, spécialement ce qu'elle porte en soi de laid, d'abject et de désespérant.

## VI.

Cependant la longue patience de M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes devait être récompensée. En 1880, une de ces brusques illuminations qui font gagner les batailles aux grands capitaines lui révéla qu'il fallait élargir le théâtre des opérations. En conséquence, comme une reconnaissance dirigée l'année précédente sur les plages de la Normandie n'avait pas donné de résultats, elle décida qu'on ferait campagne, cet été-là, du côté des villes d'eaux. Cette femme était comme Turenne, dont on a dit que son audace grandissait et que ses combinaisons devenaient plus vastes à mesure qu'il vieillissait.

La mère et la fille s'installèrent donc à Vichy. Elles rencontrèrent au Casino, leur quartier général, un jeune Anglais, sir Lionel Macpherson, qui avait une maladie de foie, le spleen et cinq cent mille livres de rentes. Le baronnet n'était pas beau, certes, avec son grand front raviné, étrangement proéminent, la saillie démesurée que formaient les arcades sourcilières, ses cheveux d'un blond pâle, d'une finesse arachnéenne, qu'il portait longs, en désordre, et dont la broussaille soyeuse et ténue enveloppait sa tête d'un nimbe de vieil or, comme on en voit sur les tableaux de sainteté peints par les primitifs. Il avait la bouche un peu de travers, une épaule plus haute que l'autre, point de barbe, les moustaches presque blanches, les joues roses comme un enfant et l'air vieux ; sa grosse tête paraissait trop lourde pour le corps fluet, souffreteux et malingre qui devait la supporter. Il n'avait guère pour lui que ses yeux. Si profondément embusqués qu'ils fussent dans la cavité de leurs orbites, il était difficile de ne pas remarquer que ces yeux



noirs, ombragés de longs cils, avaient un regard d'une intensité et d'une pénétration singulières. Une âme mélancolique, rêveuse et passionnée s'y reflétait.

Quand, pour la première fois, M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes vit ce regard-là s'arrêter sur sa fille, elle eut un frisson : le frisson des mères à l'approche du gendre rêvé. Elle fit un petit : « Hem ! hem ! » bien connu de Clorinde, qui signifiait qu'il fallait se tenir droite et ne plus remuer, à peu près comme le : « Ne bougeons plus ! » des photographes. Le baronnet eut donc le temps de l'admirer à son aise, sans se douter qu'on *posait* pour lui, car c'était une tactique recommandée à sa fille par cette mère pleine d'expérience, que de ne point paraître soupçonner, d'abord, qu'on s'occupât d'elle. Feu l'amiral lui avait expliqué que les pêcheurs à la ligne se gardent bien de déranger le poisson quand il commence à mordre. Or, il y avait beau jour que Clorinde, élevée par cette digne femme, regardait les hommes comme de vulgaires goujons : elle amorça supérieurement ce soir-là.

La preuve en est que l'étranger se fit présenter dès le lendemain à ces dames. Après quelques entrevues, il devint évident que Macpherson s'intéressait fort à la jeune fille. M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes n'en dormait plus de joie, et se remit à croire, — ce dont elle doutait depuis quelque temps, — qu'il y a un Dieu pour les mères persévérantes. Mais à peine eut-elle fait part de ses espérances à Clorinde, celle-ci déclara que Lionel était d'une laideur repoussante, et que l'éclat vraiment presque insoutenable de son regard lui faisait peur. La veuve faillit tomber du haut mal en entendant ce blasphème : elle avait trouvé le baronnet beau comme un ange, élégant, distingué, spirituel. La vérité est qu'elle l'avait regardé, mais sans le voir : il lui avait paru que Lionel marchait, à la façon des dieux d'Homère, enveloppé dans un nuage doré et qu'il giboulait autour de lui des banknotes. « Je te dis qu'il est hideux, répétait Clorinde. Jamais je ne pourrais m'habituer à ses yeux fixes et brillants... Tu n'as donc pas remarqué qu'il ne cligne jamais les paupières?... C'est un monstre...

— Bah ! bah ! répliquait M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes avec philosophie, je veux bien qu'il ne soit pas précisément un Adonis... Entre nous, je comprends qu'on préfère ce beau M. de Ternois... dont tu t'es pas mal occupée, entre nous, au dernier bal de l'Hospitalité de nuit... Ne dis pas non ! Je te connais, peut-être !... Lui aussi, d'ailleurs, t'a beaucoup regardée : vous êtes quittes... Seulement, vois-tu, petite, le beau Ternois est trop vert, c'est-à-dire qu'il est marié, tandis que ce monstre de Macpherson, comme tu dis, est disponible, et qu'il me paraît en train de commencer une passion pour toi... » Elle reprit après un silence, en jouant négligemment avec son éventail :



« Il faut que tu saches aussi, mignonne, que j'ai pris quelques renseignemens.... La fortune est immense, plutôt supérieure qu'inférieure au chiffre qu'on nous a dit quand nous sommes arrivées ici... Château avec fermes, plaines et forêts, en Écosse; hôtel à Londres et à Paris, yacht et villa à Nice, des chevaux, des voitures, des tableaux, des objets d'art... » Elle s'arrêta pour juger de l'effet de ses paroles sur sa fille. Clorinde écoutait attentivement, les sourcils froncés, les narines un peu dilatées, comme si elle avait humé le fumet de cette royale opulence.

— Est-ce tout? dit-elle à sa mère, dont les yeux brillaient. M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes éteignit soudain son regard, et baissant la voix comme effrayée de sa propre pensée :

— J'ai appris, de plus, qu'il n'y a pas de famille... La santé est mauvaise; c'est une constitution ruinée par les fatigues des voyages, les fièvres rapportées des quatre coins du monde, les excès de travail, car il paraît que tu es aimée d'un savant... Le médecin de l'établissement juge sa maladie de foie fort grave.

— Ah!

— Oui,.. le docteur m'a dit qu'il n'en avait pas pour deux ans,.. au plus... C'est bien dommage!..

La mère et la fille se regardèrent.

— Maman, dit Clorinde après un silence, invite-le donc à venir demain se promener en voiture avec nous.

Deux mois après, une correspondance envoyée d'Angleterre au *Figaro* annonçait que la belle M<sup>lle</sup> Martin-Desnouettes, la fille du contre-amiral, venait d'épouser sir Lionel Macpherson, le savant déjà célèbre par ses études sur le magnétisme animal, le richissime collectionneur de tableaux et d'objets d'art, etc... M. de Ternois lisait son journal, un matin, quand ses yeux tombèrent sur cette chronique.

— Ah! bien, dit-il à Henriette, en voilà un que je ne plains pas!

— Qui ça?

— Le mari de M<sup>lle</sup> Martin-Desnouettes, cette belle blonde qui a eu tant de succès au dernier bal de l'Hospitalité de nuit.

— Tu te la rappelles donc?

— Pourquoi pas?

— Oh! Je n'y vois pas d'inconvénient. Tu sais bien que je ne suis pas jalouse. J'ai trop confiance en toi pour cela. D'ailleurs tu as raison; c'est une superbe créature... Elle n'a pas l'air bon, par exemple!.. Et qui épouse-t-elle?

— Un Anglais... Sir Lionel Macpherson...

— Tu le connais?

— Depuis dix ans... Je le voyais au cercle, où il vient quelquefois lorsqu'il se trouve de passage à Paris... Il est fort laid et immensément riche...

- Elle s'est vendue alors ?  
 — Mon Dieu, oui, à peu près... Il y a des années que sa vieille folle de mère lui cherchait un acquéreur.  
 — Pouah !.. Robert, le monde est laid.  
 — C'est vrai, mais tu es jolie, toi. Viens que je t'embrasse. Je sors.

Il alla faire un tour au Bois et pensa pendant toute la durée de sa promenade à cette belle fille que la destinée venait de pourvoir d'un si vilain mari. Les jours suivans, à plusieurs reprises, l'image de Clorinde se présenta à son esprit avec une netteté qui l'étonnait lui-même. « Je ne l'ai pourtant vue qu'une fois ! » se disait-il tout bas. Robert aurait dû se rappeler que, pendant toute cette soirée, ses yeux n'avaient pas quitté les épaules éblouissantes, les torsades dorées de M<sup>lle</sup> Martin-Desnouettes. Au bout de quelques semaines, ce souvenir importun cessa de le harceler. Des mois se passèrent sans qu'il entendit parler du ménage Macpherson. Il avait à peu près oublié et ce mariage et la petite émotion, difficile à définir, qu'il avait éprouvée en l'apprenant, lorsque deux ans après, certain soir qu'il sortait de son cercle, où il avait repris ses habitudes, comme on l'a vu, et rentrait chez lui pour dîner avec sa femme et son ami Villecresnes, hôte assidu, maintenant, de la maison, Robert croisa un coupé qui filait au trot de deux chevaux superbes. Il s'arrêta pour jeter sur les bêtes un coup d'œil de connaisseur : au même moment, une tête de femme blonde, et qui semblait d'une remarquable beauté, se penchait en avant pour le regarder. M. de Ternois tressaillit et se sentit envahi par un trouble soudain, car il avait cru reconnaître la belle danseuse du bal de l'Hospitalité de nuit.

Le lendemain matin, il sut pertinemment que M<sup>me</sup> Macpherson était à Paris, car il la rencontra au Bois, à cheval, avec son mari. Les deux hommes échangèrent une poignée de main et Robert profita de la circonstance pour se faire présenter par le baronnet à sa femme. On fit quelques pas côte à côte : M. de Ternois apprit que le ménage avait voyagé pendant plusieurs mois, passé un an dans ses propriétés du nord de l'Angleterre et qu'il venait s'établir à Paris. M<sup>me</sup> Macpherson annonçait l'intention de recevoir, de donner des fêtes. Elle ne cacha pas à Ternois qu'elle s'était fort ennuyée en Ecosse, et qu'après une si longue réclusion dans ce pays de sauvages, elle avait hâte de se retremper au courant de la vie mondaine. Pendant cet entretien, Lionel dit à peine quelques mots : sa figure étrange, tourmentée, à la fois enfantine et vieillote, n'exprimait rien qu'une incurable tristesse. Il n'avait aucun de ces empressemens puérils que prodigue d'ordinaire à une femme jeune et belle son mari quand il est épris : le baronnet s'enveloppait dans

cette indifférence froide et polie où excellent les Anglais. Tout à coup le cheval de M<sup>me</sup> Macpherson se dressa sur ses pieds de derrière comme s'il voulait se renverser. Lionel saisit brusquement les rênes de l'animal afin de le contenir : et Robert demeura tout interdit en voyant la métamorphose qui s'opéra soudain sur ce visage impassible. Ses traits exprimèrent une telle anxiété, une flamme de passion si brûlante jaillit soudain de ses yeux, que Ternois eut la révélation d'un amour immense qui couvait sous ce flegme. Penchée, cependant, sur la fourche de sa selle, dans une pose qui faisait saillir sa hanche droite sous l'amazone et dessinait la cambrure flexible de sa taille, Clorinde flattait à petits coups, de sa main gantée de daim, le cou de son cheval, tandis qu'un frémissement courait sous la peau de l'ardente bête. Et, regardant son mari avec un sourire méchant : — Il ne faut pas en vouloir à Black, dit-elle. C'est moi qui l'ai fait danser un peu... L'idée m'a passé par la tête de savoir si vous auriez la galanterie de prendre peur pour moi... Vous êtes si peu démonstratif, *my dear*, que M. de Ternois aurait fini par croire que je vous suis indifférente...

— Ah ! fit simplement Lionel. — Il lâcha les rênes, et son visage, un moment transfiguré reprit aussitôt l'expression de mélancolique gravité qui lui était coutumière.

Après cette petite scène, qui lui avait donné fort à penser, Robert salua M<sup>me</sup> Macpherson, serra la main de son mari et se retira. Au moment où il tournait bride, Clorinde le retint en disant :

— A propos, monsieur de Ternois, est-ce que je n'ai pas eu le plaisir de vous rencontrer déjà, il y a deux ans à peu près, à un bal de l'Hospitalité de nuit ?

Et sur une réponse affirmative :

— Il me semblait bien que je vous reconnaissais... Au revoir !

Elle fit un petit claquement de langue, toucha Black du bout de sa cravache et partit au trot allongé. Robert la suivit un instant des yeux : il voyait son buste, mince à la taille, superbement épanoui à la hauteur des épaules, s'élever et s'abaisser d'un mouvement rythmique. Elle se tenait très droite, les coudes serrés au corps, svelte, légère, rebondissant sur la selle. Et pendant tout le temps qu'il mit à rentrer chez lui, Ternois se demanda si M<sup>me</sup> Macpherson ne lui avait pas semblé plus séduisante encore dans sa tenue d'amazone, avec le bouton de rose rouge au corsage, le voile court, le chapeau d'homme, que M<sup>lle</sup> Martin-Desnouettes en toilette de soirée. Le résultat assez imprévu de ses réflexions fut que M<sup>lle</sup> Zanetti était décidément impardonnable d'avoir le pied si gras et si rond ; il rêvait maintenant d'un pied long, mince, qu'il croyait avoir aperçu, chaussé d'une petite botte, et en comparait la cambrure étroite aux « pointes » écrasées de la danseuse. Huit jours après,

M<sup>me</sup> Macpherson et M<sup>me</sup> de Ternois se rencontrèrent chez une amie commune. On les présenta l'une à l'autre; la semaine suivante, Henriette trouva chez elle les cartes de la belle Clorinde et de son mari, ce qui l'obligea à rendre une visite avec Robert.

— Te semble-t-elle toujours aussi jolie? demanda M<sup>me</sup> de Ternois en sortant.

— Ma foi non, répondit-il hypocritement. On l'a bien surfaite.

Il mentait, averti par un vague instinct qu'il fallait cacher déjà son admiration pour cette orgueilleuse et troublante beauté.

Depuis lors, il chercha et trouva sans peine l'occasion de la rencontrer dans le monde, où elle allait beaucoup, tantôt seule, tantôt chaperonnée par sa mère, — la plus radieuse, la plus exultante des mères! Robert se montra fort empressé. On ne tarda pas à s'en apercevoir, et le bruit courut que le beau Ternois, non content d'entretenir sa danseuse, faisait une cour en règle à M<sup>me</sup> Macpherson. Les choses en étaient là lorsque Pomerol eut avec le baron Taillandier cette conversation au cours de laquelle la philosophie sceptique et narquoise de deux boulevardiers émérites agita la question de savoir s'il est prudent ou non, pour un mari qui court, mais ne veut pas que sa femme se dérange, de mettre en sentinelle auprès d'elle un Garde du corps.

## VII.

« Bonsoir, ma petite femme! » dit un soir Robert en entrant dans le boudoir de M<sup>me</sup> de Ternois. Henriette se leva avec une vivacité de jeune fille et en trois petits pas rapides, sautillans, se trouva la joue appuyée de côté contre la poitrine de son mari, les mains posées sur ses épaules, dans une gracieuse attitude d'enfant câlin ou de femme amoureuse : depuis treize ans qu'ils étaient mariés, c'était toujours ainsi qu'elle l'accueillait quand il rentrait. Lui, prit dans ses mains une jolie tête ébouriffée qui se laissait maintenant aller en arrière, les yeux fermés, et la baisa distraitement au front.

— Encore pour deux sous! dit-elle, souriante, sans lever les paupières. Sur les yeux!.. Comme tu rentres tard, vilain!

— C'est que je me suis arrêté rue de la Paix... Tiens, je te rapporte quelque chose...

Il lui tendit un petit écrin de velours violet qu'elle ouvrit, tandis que sa figure aux traits mobiles exprimait successivement la surprise, la joie, l'émotion :

— Oh! la jolie bague!.. Comme tu es bon! dit-elle en levant vers lui un beau regard de chien fidèle, heureux d'être caressé.

M. de Ternois avait l'esprit de justice distributive. Or, comme il venait d'acheter ce jour-là deux solitaires de six mille francs desti-



nés aux énormes oreilles de M<sup>lle</sup> Zanetti, sa maîtresse, il s'était fait un devoir de prendre en même temps chez le bijoutier une petite bague de vingt-cinq louis, dont sa femme avait envie :

— Tiens ! dit-il, Villecresnes n'est donc pas là, ce soir ?

— Non ; il a fait dire qu'il ne pourrait venir qu'après dîner.

La porte s'ouvrit, et deux enfans, un garçon de dix ou onze ans, une petite fille qui paraissait un peu plus jeune, entrèrent, la main dans la main, riant aux éclats et rebondissant sur le parquet. Ils s'arrêtèrent et demeurèrent silencieux en apercevant M. de Ter-nois.

Celui-ci caressa du bout des doigts la joue de la petite fille, prit son fils sous les bras et l'éleva plusieurs fois de suite en l'air avant de le remettre à terre. Après quoi, il lui donna deux ou trois petites tapes d'amitié sur la tête, tandis que la mère un peu effrayée de ce jeu athlétique, disait à mi-voix :

— Robert, Robert, il vaudrait bien mieux embrasser cet enfant que de faire ainsi des haltères avec lui ! Tu finiras par lui donner des palpitations...

— Bah ! dit-il, ça me fait faire un peu d'exercice avant dîner et à lui aussi : il n'y a rien de meilleur... N'écoute pas ta mère, George, c'est une poule mouillée... A table ! à table !.. Et l'on passa dans la salle à manger :

— Qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui, Henriette ? dit Robert après le potage.

— Oh ! tu le sais bien, comme d'habitude ! A une heure, quand tu venais de partir, Jean a envoyé la petite. Je lui ai donné sa leçon de piano, j'ai fait réciter à George ses leçons, puis j'ai conduit les enfans aux Champs-Élysées ; nous avons été voir Guignol...

— Et tu t'y es amusée autant qu'eux, n'est-ce pas ? Tu finiras par monter dans la voiture aux chèvres...

— Dis donc, Robert, fit-elle avec un peu de gravité, quand on a un mari qui vous laisse seule toute la journée, on peut faire plus mal que d'aller à Guignol avec son fils, tu sais ! Tu as tort de te plaindre, je t'assure.

— Mais je ne me plains pas, répliqua-t-il vivement, je ne me plains pas du tout ! Je trouve très bien tout ce que tu fais...

— Oui,.. à charge de revanche, n'est-ce pas ? Eh bien ! et toi, comment as-tu passé ton temps aujourd'hui ?

— Oh ! ne m'en parle pas ! En affaires toute la journée : séance de trois heures à la Société des mines d'Andalousie, lecture du rapport sur les opérations de l'année, vote pour le renouvellement du conseil d'administration... Et ce n'est pas fini ; il faut que je retourne demain... On n'imagine pas comme c'est difficile de défendre

son argent et d'arrondir ses petits revenus... Vois-tu, Henriette, les femmes ne se doutent pas du mal que donne la gestion d'une fortune.

— Oui, oui, je sais,.. tu me le dis assez souvent... Je ne suis pas très convaincue, au fond ; mais enfin, puisque ça t'occupe... Tu es bien prudent, du moins?.. Oh ! ce n'est pas pour moi, tu sais bien que je vivrais avec quatre sous ! C'est pour ce petit monsieur-là, — dit-elle en caressant les longues boucles soyeuses de George, — et pour toi. Qu'est-ce que tu deviendrais, grand Dieu, si nous étions ruinés ! M. de Ternois sans ses chevaux, sans ses voitures, sans ses chiens et ses chasses, sans son cercle, surtout!.. Tiens, c'est effrayant d'y penser !

— N'y pense donc pas, folle que tu es ! Ne dirait-on pas, vraiment, que je suis en train de te mettre sur la paille ?

— Oh ! je sais bien que tu ne ferais pas cela ! Mais enfin, tu comprends, toutes ces affaires financières, industrielles où tu t'engages, comme si nous n'étions pas assez riches avec ce que nous avons, cette vie de club que je te vois reprendre depuis un an... Remarque bien que je ne t'accuse pas de jouer, j'ai trop confiance en ta parole...

La belle tête fatiguée de M. de Ternois prit une expression de vive contrariété et c'est d'une voix un peu âpre qu'il répliqua :

— Décidément, ma chère, tu as ce soir un grain de plus que d'habitude... Tu parles à tort et à travers, comme une corneille qui abat des noix, sans savoir ce que tu dis...

— Robert, dit-elle d'un accent de reproche très doux, ton fils est là !

— Eh ! parbleu, oui, je le vois bien ! Mais pourquoi y est-il ? C'est absurde de l'avoir à table avec nous. Un gamin de cet âge-là devrait prendre ses repas dans sa chambre avec sa bonne... Il n'y a pas moyen de causer.

Il s'arrêta. M<sup>me</sup> de Ternois, penchée de côté vers l'enfant, avait jeté les bras autour de son cou, et, les lèvres collées sur son front, les yeux humides, regardait fixement Robert.

— Allons, bon ! grommela-t-il. Les grandes eaux, maintenant !.. Ne dirait-on pas que je veux du mal à ce mioche-là !.. George, viens ici que je t'embrasse !

L'enfant jeta sur son père un regard un peu craintif et parut hésiter :

— George, lui dit M<sup>me</sup> de Ternois d'un ton sévère, allez bien vite embrasser votre père !

Le dîner était fini. Juchée sur une chaise dont on avait à son intention exhaussé le siège au moyen d'un gros coussin, la petite Marie trempait très gravement ses menottes dans un bol de cristal,

et, fronçant les sourcils tant elle s'appliquait à cette laborieuse opération, elle pressait de toutes ses forces, en tirant un peu la langue, un quartier de citron qui flottait sur l'eau. Puis, avec autant de soin que si elle avait eu des moustaches, la mignonne passa délicatement le bout de ses doigts mouillés sur sa lèvre supérieure comme elle le voyait faire chaque jour à son père et à M. de Ternois.

Celui-ci avait mis George à cheval sur sa cuisse et lui donnait à croquer un morceau de sucre imbibé d'eau-de-vie.

— C'est bien fort pour lui, objecta Henriette; ne crains-tu pas de lui faire mal?

— Allons donc! Le prends-tu pour une fille? N'est-ce pas, George, que tu veux être un dur-à cuire, comme papa?

Le petit fit un signe de tête vaguement affirmatif, exprimant cette double idée qu'il n'avait pas d'objection à faire, mais ne se rendait pas un compte très exact de ce que pouvait être un « dur-à cuire. »

— Si je t'écoutais, reprit Robert, nous ferions de cet enfant une femmelette... Tiens, Georget, tire une bouffée!

Il lui présenta sa cigarette, que l'enfant porta à ses lèvres et repoussa aussitôt avec une grimace de dégoût, ce qui fit beaucoup rire M. de Ternois.

— Ah! le petit sot! dit-il. A ton âge, je savais déjà allumer une pipe!.. Tu ne seras jamais bon à rien.

— George travaille pourtant très bien, dit la mère, et si tu voulais, une fois par hasard, jeter les yeux sur ses devoirs, comme Jean le fait tous les jours, tu verrais que ton fils s'entend mieux à tourner un style qu'à fumer ta cigarette... Ce lui sera peut-être plus utile un jour...

— Bah! bah! avec l'équitation, l'escrime, la valse et l'usage du monde, un homme en sait toujours assez. Tu connais mon système : un cheval à douze ans, un fleuret à quinze, une petite maîtresse à dix-huit, et vogue la galère...

— Oh Robert, si tu savais comme c'est mal ce que tu dis-là!.. Ce n'est pas Jean qui parlerait jamais ainsi...

— Oui, oui, c'est un ange...

La porte s'ouvrit, et un domestique annonça : « M. de Villecresnes! » Les enfans se précipitèrent aussitôt, avec un cri de joie, vers le nouveau-venu, qui, se penchant, les enveloppa tous les deux de ses bras et leur distribua à chacun trois ou quatre baisers, tandis que la petite Marie répétait, en le tirant par les basques de sa redingote : « Bonjour, papa! » Et George, en lui prenant sa canne : « Bonjour, l'Ami! bonjour, l'Ami! »

— Ah!.. te voilà donc enfin, dit Robert en lui serrant la main. Ce bon Jean! C'est pourtant vrai que nous ne pouvons plus nous passer de lui, n'est-ce pas, Henriette?

— En tout cas, tu es plus raisonnable et plus aimable quand il est là, bien certainement, répondit M<sup>me</sup> de Ternois.

— Est-ce qu'il n'a pas été sage? dit Villecrenes en montrant du doigt son ami.

— Pas du tout. Grondez-le, mon cousin. Il m'a fait beaucoup de peine... J'emène les enfans au salon et je vous laisse fumer, messieurs; ne soyez pas trop longs.

Et elle sortit.

Dès qu'ils furent seuls :

— Ta femme est toute triste, ce soir, dit Villecrenes; qu'est-ce qu'elle a donc?

— Rien,.. une lubie, comme elle en a depuis quelque temps,.. un accès de sensiblerie...

— A quel propos?

— A propos de George,.. un pur enfantillage...

— Tant mieux! je craignais qu'elle ne se doutât de quelque chose... Ah çà, décidément, le corps de ballet de l'Éden ne te suffit plus? tu fais une cour en règle à M<sup>me</sup> Macpherson?

— Mon Dieu, oui... Ah! être le premier amant d'une femme mariée, tu ne sauras jamais comme c'est tentant!

— Plus que d'être le second?

— Mille fois!.. La virginité de l'adultère, songe donc!.. N'essaie pas de comprendre : c'est trop fort pour toi...

— Un peu,.. oui... Je te préviens qu'on t'a encore vu, aujourd'hui, galoper dans l'allée des Acacias à la portière de son landau; et, naturellement, les langues vont leur train...

— Elles sont faites pour cela... Que veux-tu que j'y fasse?

— Jolie question! Je veux que tu te conduises en homme de cœur, parbleu!

— Te voilà bien!.. Tout de suite les grands mots!

— Enfin, tu conviendras que le fait de tromper une charmante femme qui vous aime et de la sacrifier à une danseuse de quinzième ordre...

— Pardon, mon cher! un premier sujet, et de la grande école de Milan! Les plus belles pointes de Paris, à l'heure qu'il est!.. D'ailleurs, est-ce que tu te figures que je rends Henriette malheureuse, par hasard?.. Grand collégien, va!.. Mais je n'ai jamais été aussi bien pour elle que maintenant... Galant,.. empressé,.. toujours de bonne humeur... Tiens! ce soir encore, je lui ai rapporté une très jolie bague. Sais-tu pourquoi? Parce que j'avais eu un petit remords rue de la Paix...

— Rue de la Paix?

— Oui... Il y a deux ou trois rues comme celle-là dans Paris où je me sens porté à la contrition...



— Sapristi! tu devrais bien y prendre un appartement!

— J'y passe quelquefois,.. c'est déjà joli... Eh bien! tu diras ce que tu voudras, si je n'avais pas eu ce petit remords, jamais l'idée ne me serait venue de lui donner ce bijou qui lui a fait un plaisir!.. Non, vois-tu, Jean, on s'aperçoit que tu as fait l'apprentissage de la vie entre le tropique du Cancer et celui du Capricorne: tu n'y connais rien, absolument rien! Je te dis qu'il n'y a pas dans Paris une femme plus heureuse que la mienne... Je n'ai pour elle que des prévenances... Positivement, je me ruine en bouquets... Elle a son fils, sa petite Marie pour jouer à la poupée, son ami Villecresnes. Et Dieu sait quelle estime, quelle affection elle a pour toi! A me rendre jaloux, si la jalousie était dans mon tempérament et pouvait jamais se glisser entre deux frères comme nous. Allons, mon commandant, fais risette à ton vieux camarade... D'abord, tu sais bien qu'au fond je l'adore, ma petite femme... Mais oui, certainement; tu as beau hausser les épaules, je ne m'en dédis pas... Et plus je la compare aux autres...

— Ah! tais-toi, je t'en prie! Comparer ta femme à M<sup>me</sup> Macpherson, peut-être!

— Eh! mon cher, as-tu vu la belle Glorinde en décolleté? Une nuque admirable, Jean, et moi, vois-tu, en rhétorique j'aimais déjà les belles nuques!.. Et une chute d'épaules, une gorge!.. Et des cheveux d'un blond!.. Des yeux!.. As-tu remarqué la couleur de ses yeux, dis?

— Non... Mais je regarde les tiens en ce moment et je les trouve trop éloquentes... A quarante ans, marié, père de famille...

— Assez, de grâce! je connais la suite. C'est pour la centième fois que tu me fais ce sermon. Je t'ai déjà dit qu'un puritain comme toi ne peut pas me comprendre.

— Es-tu bien sûr que j'en sois un, Robert?

— Mais certainement?.. Est-ce que tu soupçonnes seulement ce que sont les tentations parisiennes, toi qui as fait plus souvent le tour du monde que celui du Lac? Tu es un homme de devoir et je t'admire; je suis un homme de plaisir et tu me prends en pitié: n'en parlons plus! Je me conduis mal avec ma femme, et tu es bien capable, toi, d'être aujourd'hui encore fidèle à la mémoire de la tienne...

— Tu me fais meilleur que je ne suis, mon ami!

— Mais non!.. Je te connais bien, peut-être!.. Je n'aime pas beaucoup les enfans, et tu les adores; je fais fumer mon fils, et tu lui apprends la table de multiplication: c'est entendu, je reconnais, je proclame ta supériorité morale. Mais, pour l'amour de Dieu, épargne-moi tes homélies! La vie de famille m'assomme, entends-tu bien; oui, m'assomme! Je n'étais pas fait pour le mariage!.. Ceci

soit dit une fois pour toutes, n'est-ce pas, Jean?.. Finis ton cigare, et causons d'autre chose!

— Soit! Mais si tout cela vient à tourner mal, tu reconnaîtras que je ne t'ai ménagé ni les avertissemens ni les conseils, n'est-ce pas, Robert?

— Je sais et je dirai que tu es le meilleur des amis et le plus honnête des hommes... Crois-tu que j'aurais été assez sot pour introduire dans mon intérieur, admettre comme je l'ai fait à l'intimité de ma femme, un autre que toi, par hasard?.. Ah! mais non... Il n'aurait eu qu'à me ressembler!

— Allons, allons, tu te fais plus mauvais que tu n'es...

— Pas du tout... Je suis de mon temps, moi.. et c'est déjà grave; d'autant plus que j'avance peut-être même un peu sur lui... Comme M<sup>me</sup> Macpherson, tiens!.. Et c'est pour cela sans doute que nous finirons par nous comprendre;.. nous sommes des décadens, elle et moi!

— Sais-tu que c'est passablement cynique ce que tu me dis là!

— Bah!.. Toi, tu es comme Henriette, qui va voir Guignol avec son fils et qui s'y amuse... Tu appartiens à la race des cœurs simples et des naïfs... Et à ce titre, vois-tu, mon vieux Jean, tu m'inspires un peu de l'intérêt mélancolique qu'on éprouve pour les espèces destinées à disparaître prochainement... les baleines, par exemple.

— Merci, mon ami... Ta femme et les enfans sont au salon : je vais les rejoindre.. Tu ne viens pas?

— Non. Tout à l'heure.

M. de Ternois, resté seul dans la salle à manger, prit un second verre de cognac, alluma une nouvelle cigarette et parut s'enfoncer dans une méditation profonde. N'en déplaît aux personnes qui croient à l'efficacité des bons conseils, les reproches de Villecrenes avaient glissé sur l'égoïsme de cet homme comme des gouttes d'eau sur l'aile d'un oiseau. Et ce n'était point à la douce créature indignement trahie, à sa fortune déjà compromise, à l'avenir menacé de son enfant que pensait cet époux et ce père, en faisant des ronds dans l'air avec de la fumée : il se disait que neuf heures approchaient, que le premier acte du ballet de l'Éden allait bientôt finir, que d'ailleurs sa digestion était à peu près terminée, qu'il était donc temps de s'en aller.

Quand M<sup>me</sup> de Ternois vint le chercher, il achevait de mettre son pardessus :

— Tu sors donc encore! dit-elle. Moi qui croyais que tu allais enfin passer une soirée à la maison!.. Ah! ce n'était pas la peine de me rapporter cette bague : tu me gâtes mon plaisir!

Il alléguait quelques-unes de ces mauvaises raisons dont les hommes ne sont jamais à court en pareil cas, et s'esquiva.

Henriette reutra dans le salon.

— Mon pauvre Jean, dit-elle avec un sourire un peu triste, vous voilà condamné à me tenir compagnie ce soir. Robert est parti,.. parti sans même embrasser son fils !

## VIII.

Elle prit son ouvrage et se mit au travail. De l'autre côté de la table, Villecresnes feuilletait des numéros du *Tour du Monde* en répondant par quelques mots d'explication très simple aux questions dont les enfans le harcelaient sans fin chaque fois qu'une gravure nouvelle passait sous leurs yeux. Sa voix grave, un peu voilée, semblait, comme celle de beaucoup de marins, garder quelque chose du murmure triste et profond de l'océan. Peu à peu, entraîné par le courant des souvenirs, il se mit à parler des pays lointains qu'il avait visités lui-même, et où tout, les arbres, les animaux, les hommes, était étrange. Il peignit les constellations radiuses qui resplendissent dans le ciel des tropiques, et font les nuits de là-bas plus belles que nos jours; les forêts mystérieuses, impénétrables, que traversent de grands fleuves dont on ne connaît pas la source; les îles océaniques, oasis de la mer, qui surgissent comme des bouquets de fleurs et de verdure du sein de l'immensité bleue, et dont l'approche est annoncée de loin par des parfums qu'apporte la brise. Et quand il décrivait les aspects changeans de la mer, les colères, le sourire, le bercement infini des flots, une flamme passait dans ses yeux, pareille à celle qui brille dans ceux d'Othello lorsque le More raconte à Desdémone ses combats.

La petite Marie s'était endormie, la tête sur la table, un bras replié sous la joue. George luttait encore contre le sommeil, mais déjà ses yeux commençaient à se fermer. M<sup>me</sup> de Ternois avait laissé tomber à terre son peloton et la brassière de laine brune qu'elle tricotait pour un petit pauvre; le coude appuyé sur le bras de son fauteuil, le menton dans la main, elle écoutait. Ça et là, dans les parties obscures de la pièce, des cuivres ou des cristaux reluisaient vaguement; l'abat-jour transparent projetait une douce lumière rose sur les enfans assoupis, et mettait une teinte plus fraîche encore sur la fraîcheur de leurs joues.

Au bruit que fit la pendule en sonnant dix heures, Villecresnes s'arrêta brusquement.

— Diable ! fit-il, mais il me semble que je m'oublie à bavarder. Il faut que je me dépêche de ramener Marie à la maison.

— Elle dort si bien que vous n'aurez pas la cruauté de l'emme-

ner, j'espère. Laissez-la-moi jusqu'à demain,.. elle couchera dans la petite chambre bleue, comme lorsque vous avez fait cette absence le mois dernier.

— Vous le voulez ?.. Soit... Que vous êtes bonne pour ma fillette !

— C'est tout simple : vous savez bien que j'aimais votre pauvre femme comme une sœur... Comment voulez-vous que je ne regarde pas un peu comme ma fille cette mignonne-là ? Est-elle gentille avec son petit museau retroussé !.. Moi, d'abord, je vous préviens que je n'aime que les nez retroussés. Les autres sont bêtes, solennels. Ce sont des nez d'après la bosse. Tandis que celui-là,.. regardez-moi comme c'est spirituel, comme c'est français, mon commandant, comme c'est déjà petite femme !.. Aussi, vous savez, je l'entretiens soigneusement. Je vous préviens que je le lui relève tous les jours un brin... Tenez, comme ça, tout doucement, avec le pouce... Simplement pour conserver la forme... Oh ! la petite y est bien habituée, allez ! Elle me l'apporte tout de suite quand elle arrive... Vous verrez, vous me remercirez plus tard tous les deux. Et son mari aussi, je vous en réponds !..

Villecresnes écoutait en souriant d'un air d'indulgente affection ce gentil babillage de la jeune femme. Elle piqua, d'un geste familier, une des aiguilles à tricoter dans ses cheveux et reprit en roulant sa laine autour du peloton qui s'était défait :

— C'est pourtant vrai que je l'aime à la folie, ce pauvre petit chat qui n'a plus de mère ! Je veux vous l'élever, Jean ; vous n'avez pas le temps, vous, avec vos livres. Laissez-moi faire : j'ai mon idée... Et puis, cela me permet de m'acquitter un peu envers vous.

— Et de quoi, mon Dieu ?

— Mais de l'affection que vous témoignez à George, de la sollicitude avec laquelle vous veillez sur son instruction, de l'influence que vous avez su prendre sur lui, je ne sais comment, et qui me l'a transformé depuis un an... Rappelez-vous quel démon c'était ! Une tête de fer, un petit âne rouge ! Et aujourd'hui : un ange, tout simplement... Oh ! mon Dieu oui, un vrai ange, ni plus ni moins... Je ne vous dirai pas, par exemple, que je n'ai pas été un peu jalouse d'abord.

— Jalouse,.. pourquoi ?

— Parce que je vous accusais tout bas d'usurper sur les attributions de Robert. Je puis bien vous l'avouer maintenant, j'étais furieuse de voir que son papa le laissait pousser comme une herbe folle, l'encourageait à ne rien faire, applaudissait même à ses polissonneries, et que vous, au contraire, vous veniez à mon secours, vous m'aidiez à dresser ce petit cheval échappé... Je me disais : « Mais ça ne le regarde pas, mon cousin. Sont-ils étonnans ces ma-



rins ! Bien sûr, il prend mon fils pour un mousse, et un beau jour il va lui donner des coups de garcette... » Et je poussais Robert, je lui faisais honte, je l'excitais même contre vous. Je disais : « Moi, d'abord, si j'étais père, je ne supporterais pas qu'un autre que moi-même s'occupât sans en être prié de l'éducation de mon enfant. On n'en a pas le droit, c'est une indécatesse. Savez-vous ce qu'a fait Robert ? Il m'a ri au nez. Je crois bien même qu'il m'a dit que j'étais un peu toquée : c'est son mot, quand il parle de moi. Pour le coup, j'ai été indignée. Et je pensais : « Oh ! ces hommes, qui ne comprennent rien ! Ce Robert qui ne voit pas que j'ai plus que lui souci de sa dignité paternelle ! » J'enrageais, je vous accusais de voler au père le respect, l'affection, que le fils commençait à vous témoigner ! Quand j'ai vu que rien n'y faisait, ma foi ! je vous l'avoue, je me suis résignée. Il ne faut pas être plus royaliste que le roi, n'est-il pas vrai ? Et alors je vous ai su gré d'avoir fait le papa avec mon petit George et je me suis bien promis pour vous récompenser de votre peine, de faire la maman avec votre petite Marie. Voilà. Et maintenant, allons coucher les enfans... George ! Marie ! Petites marmottes, réveillez-vous... Mais voyez donc s'ils dorment !.. Bien sûr, George rêve de Tahiti... A propos, c'était très bien dit ce que vous nous avez raconté ce soir : moi qui croyais que vous étiez seulement un savant, un inventeur de torpilles ! Je vous assure que vous m'avez rappelé le père Monsabrè lorsque vous décriviez le pays des Papous. Oui, oui, tout à fait... Comme on connaît mal ses amis, pourtant ! Je me figurais que vous étiez froid, parce que, vous savez, moi j'aime les gens en dehors...

— Comme les nez, alors ?

— Tout juste. J'ai horreur des empaillés, et, malheureusement, il n'y a que ça dans le monde... Je m'étais donc mis en tête, vous voyant toujours si calme, si grave, si maître de vous...

— Que j'étais empaillé ?

— Non, pas ça... Comment dirai-je ?.. Enfin que vous étiez resté trop longtemps du côté du pôle ! Eh bien ! je me suis aperçue, ce soir, que vous n'étiez pas si glaçon que ça et je vous en félicite ! Quel enthousiasme quand vous parlez de la mer, mon ami ! Si vous aviez vu vos yeux : deux phares ! A la bonne heure, voilà des yeux de marin ! C'est bien la peine d'avoir été chez les anthropophages si l'on doit toute sa vie ressembler à un notaire !..

— Alors, je ressemble à un notaire ?

— Dame, vous savez, dans la marine, quand vous ne ressemblez pas à des garçons de café... C'est le métier qui veut ça,.. et les favoris. Il n'y a rien à faire contre... Je ne dis pas cela pour vous, au moins ! D'abord vous avez donné votre démission. Et puis vous avez laissé pousser votre barbe... Non,.. vous avez plutôt l'air d'un

fleuve,.. d'un fleuve puissant, profond, difficile à explorer et qui cacherait ses sources...

Elle s'était levée et, penchée sur Marie, l'embrassait doucement, à petits coups répétés, afin de la réveiller. L'enfant poussa un gros soupir, entr'ouvrit ses paupières, lourdes de sommeil, les referma, sourit, passa les bras autour du cou de la jeune femme, et inclinant la tête sur l'épaule de M<sup>me</sup> de Ternois, se laissa emporter par elle, qui disait gaiement :

— O la grande paresseuse ! Si ce n'est pas honteux, à neuf ans, de faire son bébé !

George bâillait en s'étirant les bras : le réveil des hommes est moins gracieux que celui des femmes.

— Dis donc, l'Ami, fit-il d'une voix dolente, pourquoi est-ce que tu m'as réveillé ? Justement, je rêvais. Il y avait un requin qui courrait après un perroquet et alors le perroquet disait : « Tu ne m'attraperas pas, Nicolas,.. » comme celui du Jardin d'acclimatation, tu sais ?

— Oui, oui... Monte, mon petit George, il est temps d'aller te coucher.

— Mène-moi dans ma chambre, dis, veux-tu ? Tu me raconteras encore des histoires de sauvages, demain, pour me faire rêver ?

— Oui, si tu es sage... As-tu bien su tes leçons aujourd'hui ?

— Oui,.. mais papa s'est moqué de moi ;.. il a dit que ça ne servait à rien.

— C'était pour rire.

— Non, non, je t'assure, c'était pour de bon... Il a dit aussi à maman que j'aurais une petite maîtresse à dix-huit ans... Oh ! je te promets que j'ai bien entendu... Une maîtresse de quoi, dis, l'Ami !

L'Ami haussa les épaules avec colère et ne répondit pas. Ils étaient arrivés au second étage de l'hôtel. Villecresnes entendit la voix de M<sup>me</sup> de Ternois, qui disait derrière une porte :

— Maintenant, mignonne, fais ta prière.

Il entra pour embrasser sa fille. Elle était à genoux, sur le lit, enveloppée dans une chemise de nuit trop longue qui avait appartenu autrefois à George, ses cheveux blonds ramassés en une seule natte qui pendait sur le dos, serrée près du bout par un ruban de soie bleue. Comme elle était fatiguée, elle trichait un peu le bon Dieu, et au lieu de se mettre à genoux bien droite, se tenait assise sur les talons. Elle fit le signe de la croix, puis laissa pendre ses petites mains croisées :

« Mon Dieu, je vous donne mon cœur, prenez-le s'il vous plaît,.. s'il vous plaît,.. s'il vous plaît... »

— Daignez recevoir,.. souffla M<sup>me</sup> de Ternois.

— Daignez recevoir près de vous, dans votre miséricorde, ma maman. Donnez la santé à papa, et faites-moi la grâce... la grâce... »

Le bon Dieu ne sut pas, ce soir-là, quelle grâce demandait pour elle-même la petite Marie, car ses yeux mi-clos se fermèrent tout à fait, et, les mains toujours croisées, d'un mouvement très lent, très doux, elle se laissa tomber de côté sur l'oreiller, profondément endormie.

— Allons, George, à ton tour ! dit M<sup>me</sup> de Ternois, après avoir bordé la fillette « bien serré, » comme Marie l'avait recommandé en se déshabillant.

Elle mit un dernier baiser sur le front de la petite, promena sur la chambre un regard circulaire, — le regard des mères lorsqu'elles quittent leur enfant pour la nuit, — puis, tournant vers Villecresnes son gracieux visage souriant :

— Eh bien ! dit-elle, vous voyez qu'elle ne sera pas trop mal ici?.. Allons, bonsoir, mon ami, je ne vous reconduis pas : je vais coucher George, maintenant, et puis faire comme les enfans... Bonsoir!.. Et ce Robert qui ne rentre pas ! Je vous demande un peu s'il n'aurait pas mieux fait de passer cette gentille petite soirée avec nous que d'aller causer affaires et politique à son cercle!.. Enfin!... A demain, n'est-ce pas ? Venez de bonne heure... J'ai un tas de choses à vous demander sur les Papous... Bonsoir, mon bon Jean!.. Et on dit pourtant qu'un homme et une femme ne peuvent pas être amis ! Quelle bêtise ! Comme si c'était si difficile que ça !..

Et dans la poignée de main qu'ils échangèrent en se quittant, cet honnête homme et cette charmante femme mirent toute l'estime, toute la fraternelle et pure affection qu'ils avaient l'un pour l'autre. Ce soir-là, M. de Ternois eut « la déveine noire, » laquelle a pour résultante ce que ces messieurs nomment élégamment « la culotte. » En une seule banque, au baccarat, il perdit vingt mille francs contre Pomerol, le jeune Gontran et le vieux baron Taillandier. Pour se consoler, il quitta le cercle vers onze heures et se rendit à l'Éden afin de recevoir l'expression de la gratitude que M<sup>lle</sup> Rosita Zanetti ne pouvait pas manquer de témoigner au donateur des deux beaux brillans. Mais il faut croire que le proverbe : « Malheureux au jeu... » n'est pas toujours vrai, car en entrant dans la loge de la dauseuse, il se trouva nez à nez avec un joli petit sergent de pompiers, qui n'avait pas son casque, et qui lui parut un peu plus allumé qu'il ne convient à un homme dont la mission est d'éteindre les incendies. M. de Ternois eut le mauvais goût de ne pas estimer que les feux jetés par ses diamans justifiaient suffisamment la présence de ce sapeur. Il le mit poliment à la porte, rossa la Zanetti, sans colère, avec beaucoup de flegme, d'un si grand air, que cette femme vit bien qu'elle avait affaire à un gentilhomme et se mit à l'aimer passionnément. Quand il eut fini, Robert lui déclara que tout était rompu,.. comme la petite

badine qu'il venait de lui casser sur les épaules. Puis il alluma un cigare et rentra chez lui. Chemin faisant, il supputa que s'il avait perdu d'une part vingt mille francs au baccarat, il s'était de l'autre débarrassé d'une maîtresse qui lui coûtait au moins le double depuis un an. Il y avait donc bénéfice : chacun porte en soi une arithmétique intime au moyen de laquelle on arrive à faire de bien singulières opérations. Aussi lorsque Robert entra dans la chambre de sa femme pour lui dire bonsoir, — ce qu'il faisait encore de temps en temps, quand il revenait du cercle à une heure avouable, — et que M<sup>me</sup> de Ternois lui dit :

— Eh bien ! qu'as-tu fait, ce soir ?

— Ma petite femme, répondit-il, j'ai gagné vingt mille francs !

— Tu as donc joué ? fit-elle avec épouvante.

— Rassure-toi : c'est une affaire que j'ai faite... Un placement de père de famille.

M<sup>me</sup> de Ternois trouva son mari plus tendre, ce soir-là, qu'elle ne l'avait vu depuis longtemps. Elle s'en félicitait tout bas, la brave petite femme, ne sachant pas qu'en ménage il arrive parfois qu'on reçoive des lettres qui ne vous étaient pas adressées.

## IX.

A quelque temps de là, Taillandier était un soir, vers cinq heures, en visite chez M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes.

— Alors, disait le baron à sa vieille amie, on ne m'a pas trompé en me disant que le baronnet est un peu...

Il n'osait pas achever et dire « original, » craignant de la blesser.

— Un peu fou, n'est-ce pas ? dit la belle-mère de Lionel avec tranquillité. Mon Dieu ! je n'irais pas jusque-là... Braque, seulement... Mais très braque, par exemple...

— Parfaitement ! dit le baron rassuré. Toqué, enfin !

— C'est ça même... Je cherchais le mot... Non, voyez-vous, mon ami, on ne sait pas de quoi ces Anglais sont capables... J'en ai appris de belles sur mon gendre pendant le séjour que j'ai dû faire avec ma pauvre fille dans le pays des cornemuses et des mollets nus !.. O l'Écosse, baron, l'Écosse !.. Figurez-vous qu'avant son mariage il passait des mois dans son grand château, seul, ne parlant jamais à personne, pas même à ses domestiques, qui recevaient ses ordres par écrit...

— Est-ce possible !

— Attendez donc !.. Il avait un orchestre d'une dizaine de musiciens qui jouaient pendant ses repas, cachés derrière une tapisserie dans le fond de la salle à manger : une salle à manger d'Anne



Radcliffe, immense, lugubre, avec de vieilles boiseries sculptées qui craquent... Et ce n'est pas tout; croiriez-vous qu'il se faisait quelquefois donner des concerts jusqu'au milieu de la nuit, dans son parc, au clair de lune... Et quelle musique, baron! Ce qu'il y a de plus triste au monde : du Chopin, du Beethoven... A-t-on idée de ça!

— Bizarre, en effet... Et comment cette pauvre Clorinde s'est-elle accommodée de ces singulières habitudes?

— Oh! elle y a mis bon ordre! Les musiciens ont été congédiés; ça lui faisait peur d'entendre cet orchestre invisible... Sans compter qu'avec sa tête de l'autre monde, mon gendre n'a pas déjà l'air si réjouissant... Clorinde prétend qu'il a quelque chose d'étrange dans les yeux... Des idées de femme nerveuse,.. ça passerait si elle avait un enfant!.. Et vous, à propos, comment l'avez-vous trouvé, mon gendre?

— Mais, tel qu'on me l'avait dépeint : un peu étrange d'aspect, poli, froid... Je crois qu'il n'aime pas beaucoup le monde.

— Oh! non, je vous en réponds! Toujours dans ses livres, toujours en conférence avec des savans, des médecins, en visite dans les hôpitaux, à la Salpêtrière... Je vous dis qu'il est braque... S'il consent à recevoir, c'est bien pour plaire à Clorinde... Et vous n'avez rien remarqué de particulier, l'autre soir?

— Non vraiment... D'ailleurs, chère belle, je n'ai eu d'yeux que pour vous...

Le plus galant des sexagénaires se pencha pour prendre la main de M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes et la baiser : mais il avait compté sans son hôte, c'est-à-dire sans son lumbago, qui l'arrêta net en chemin. Et les deux débris de ce qui avait été la belle M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes et le brillant baron Taillandier, restèrent assis en face l'un de l'autre, elle prenant un petit air coquet qui faisait mal à voir sous les rides de la cinquantième année, lui, cherchant à déguiser en sourire tendre la grimace que son infirmité lui arrachait. Philémon eut peut-être le sentiment que Baucis devenait grotesque, et Baucis s'avisa sans doute que Philémon était fort ridicule, car la courte flamme qui venait de s'allumer en eux au souvenir de leurs amours défuntes, comme ces feux follets qui dansent, sans éclat ni chaleur, dans les cimetières, s'éteignit aussitôt, et c'est d'un ton très naturel que la mère de Clorinde reprit, après un silence, la conversation :

— Alors, il ne vous a pas semblé que Lionel tournât au mari jaloux?

— Quoi! déjà? fit Taillandier avec un sourire exprimant tout à la fois une douce ironie, et cette infinie mansuétude qu'on lui connaît pour les jolies femmes qui donnent des soucis à leurs maris.

— Oh! ne vous y trompez pas, dit M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes avec dignité, et ne faites pas à ma fille l'injure de croire...

— Calmez-vous, chère amie!.. Je ne crois rien, entendez-vous bien, rien du tout... Vous disiez donc que votre gendre?..

— Eh bien! J'ai cru m'apercevoir que son humeur change depuis notre arrivée à Paris. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle n'a jamais été très folâtre... Mais enfin, après le mariage, Lionel avait paru secouer son spleen. Je le voyais tellement amoureux qu'il me semblait en train de se réconcilier avec la vie. Il s'est même oublié deux ou trois fois jusqu'à parler : c'était comme le trop-plein d'amour de cette âme profonde qui s'épanchait tout à coup aux pieds de Clorinde. Ah! mon ami, si vous l'aviez entendu! Voyez-vous on ne sait plus aimer, aujourd'hui, comme cet homme-là! J'en étais épouvantée. Fière aussi, car enfin c'est honorable pour ma fillette d'avoir inspiré un pareil sentiment... Et puis, voilà depuis six mois qu'il se referme, qu'on n'entend plus sa voix, qu'un nuage de mélancolie, déchiré seulement par les brusques éclairs de passion qui jaillissent parfois de ses grands yeux, couvre son visage. Je le retrouve tel qu'il était quand nous l'avons connu, avec quelque chose de plus concentré, de plus mystérieux, si je puis dire... Et, dame! vous comprenez, je me demande si nous n'aurions pas eu le malheur de tomber sur un Othello...

— A-t-il dit ou fait quelque chose qui?..

— Absolument rien. Ma fille est libre comme l'air. Elle sort, elle rentre quand elle veut, reçoit qui bon lui semble : jamais une observation, jamais rien qui ressemble à un soupçon...

— Enfin, mon amie, de deux choses l'une : ou M<sup>me</sup> Macpherson est coquette, ou...

— Mon Dieu, vous savez, c'est bien difficile de ne pas l'être un peu quand on est jeune et jolie... Je ne vous apprend pas que Clorinde est très entourée, très adulée... Il y a surtout ce Ternois... Beau garçon, d'ailleurs, on ne peut pas dire le contraire : auprès de lui Lionel fait triste figure...

— Ah! ah! Est-ce aussi l'avis de M<sup>me</sup> Macpherson?

— Du tout, du tout! c'est moi qui parle!

— Voyons, entre nous, votre fille n'aime pas son mari : il est trop laid, que diable!

— Eh bien! oui... La vérité, c'est que Clorinde ne peut pas le souffrir. Pourquoi? Je le lui ai demandé vingt fois sans parvenir à le savoir. Elle prétend que c'est instinctif, plus fort que sa volonté... Dans les premiers temps de son mariage, elle prenait au moins la peine de dissimuler,.. elle se laissait aimer : ce n'est pas bien difficile, après tout...

— Eh! eh! qui sait? Quand le cœur n'y est pas, vous savez?..

— Enfin, quoi qu'il en soit, sa nature rebelle n'a pas pu supporter une plus longue contrainte. Dans ses regards, dans son langage, même dans son silence, plus dédaigneux souvent que ses paroles, elle laisse maintenant paraître l'inexplicable aversion que son mari lui inspire... Jusqu'ici, Lionel souffre sans se plaindre : seulement je me demande si sa patience ne se lassera pas à la fin... Il y a sous sa douceur beaucoup d'énergie : Clorinde le sait bien, puisque, tout en prenant plaisir à le braver, elle ne laisse pas, au fond, de le craindre... Et voilà pourquoi l'avenir du ménage m'inquiète... Songez au divorce!.. Vous comprenez que ce serait un coup bien rude... Et pas de bébé, baron, pas de bébé!.. Quand on est faite comme Clorinde!.. Ça, par exemple, je ne peux pas le pardonner à mon gendre!..

Le baron allait répondre quand la porte s'ouvrit : Clorinde parut. Elle portait, ce jour-là, une robe de faille noire garnie sur le devant d'un tablier de jais. Un corsage lacé, de la même étoffe que la jupe, à col rabattu, moulait exactement la rondeur souple et nerveuse de sa taille d'amazone. Elle entra dans le salon d'un pas ferme et relevé, qui l'entourait d'un bruissement de soie froissée et d'une multitude de petits éclairs noirs, jaillissant des ornemens de jais semés à profusion sur elle ; grande, la gorge insolemment jetée en avant, superbe avec sa tête violente de blonde tragique, son nez droit aux narines larges et fortes, ses lèvres rouges, charnues, et la singulière mèche blanche qu'elle avait depuis l'enfance, juste au milieu du front, aigrette d'argent plantée parmi les masses épaisses de ses cheveux d'or.

— Bonjour, baron ! Comment vont les reins aujourd'hui ? dit-elle d'un ton passablement cavalier. Je suis en retard : parions que vous avez fait la cour à maman pour passer le temps en m'attendant...

— Qu'est-ce que je vous disais ? fit M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes d'un air découragé, tandis que sa fille, sans plus s'occuper d'elle ni du baron, allait se regarder dans une glace à l'autre bout du salon. C'est comme cela qu'elle est maintenant avec tout le monde, hautaine, agressive... Mais qu'est-ce qu'elle a donc ?

Le baron répondit par un geste indiquant qu'il avait renoncé depuis longtemps à savoir ce qui peut se passer dans la tête d'une jolie femme quand il lui plaît d'être de méchante humeur.

— Alors, dit-il en s'asseyant près de Clorinde, vous avez cette mauvaise opinion de nous autres hommes, madame, que nous ne pouvons passer un quart d'heure en tête-à-tête avec une femme sans lui faire un doigt de cour ?

— Oh ! ma foi, oui... Jeunes ou vieux, tous les mêmes... Qui donc a dit cette chose profonde : « Dans tout homme il y a un... vous savez bien ?.. qui sommeille. »



— Un séducteur ?

— Mieux que cela !.. Y êtes-vous ?.. Non... Vous voulez me forcer à dire le mot ? Je vous préviens qu'il est naturaliste...

— Ne le dites pas alors !.. Je devine... Diable ! c'est sévère...

— Mais non, je vous assure... Ah ! si toutes les jolies femmes écrivaient leurs mémoires, on en apprendrait de belles sur votre compte, messieurs !

— Pardon, mais, ne pensez-vous pas que, si tous les beaux garçons écrivaient aussi les leurs ?..

Elle se mit à rire.

— Eh bien ! non, reprit-elle. Vous avez beau dire, ça ne serait pas la même chose !.. Mon Dieu, nous ne sommes pas parfaites,.. je le sais bien,.. je le sens bien... La passion nous attire, parbleu !.. Toutes, nous mourons d'envie de nous chauffer à sa flamme, dût-elle nous brûler... C'est si triste, si vide, une vie sans amour !.. Mais enfin, C'est l'amour que nous aimons, non pas l'homme. Tandis que vous autres, c'est la femme !.. Pouah !

— O les vilaines idées !

— C'est qu'on ne m'en a pas donné d'autres !.. La faute en est aux gens qui m'ont entourée depuis le jour où j'ai mis le pied dans un salon pour la première fois... Ah ! si l'on savait quelle école de démoralisation est le monde pour une jolie fille sans dot !.. On la choie, on l'adule, on grise sa vanité, on exalte son ambition, on lui dit qu'elle est belle, qu'on l'aime, qu'on la désire, — mais on ne l'épouse pas !.. Et je ne vous parle pas des déclarations ambiguës, des petits cadeaux faits par des pères de famille qui aiment la jeunesse, et dont les yeux brillent en vous disant : « Mon enfant ! » des offres suspectes de services, des protestations trop chaudes de dévouement !.. J'ai vécu six ans de cette vie-là, baron, et, voyez-vous, j'en ai gardé de l'amertume au cœur pour jusqu'à la fin de mes jours !

— Voilà de bien grands mots, chère madame...

— Mais non, mais non... Et savez-vous une chose ? Ce que je reproche le plus aux hommes n'est pas leur brutalité, mais leur hypocrisie... Oh ! ces ardeurs patelines qui nous palpent, ces concupiscences sournoises qui nous flairent, au bal, au théâtre, dans la rue, chez nous, partout, voilà l'ignominie ! Parlez-moi de la passion qui montre ses griffes, non du désir honteux qui fait patte de ve-lours !..

— Clorinde ! fit d'un ton un peu scandalisé M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes.

— Eh bien ! quoi ? Vas-tu pas me reprocher de dire tout haut ce que je pense ? Si tu m'avais entendue hier !.. Figurez-vous, baron, que ce grand dadais de Gontran est fou de moi, ou qu'il croit l'être... Il me poursuit partout de ses œillades de ramier amoureux



et me roucoule des déclarations si fades, si sentimentales, si bêtes, que ça m'en donne des envies de pleurer. Hier soir, il était là... tenez, dans le fauteuil où vous êtes,.. et m'indiquait discrètement, — sans rire, l'imbécile! — que son âme est sœur de la mienne... Vous savez ce que cela veut dire, n'est-ce pas, baron?... Moi aussi! Tout à coup, encouragé par mon silence, et ne se doutant guère, le pauvre diable, que j'étais surtout attentive aux efforts persévérans d'une mouche pour se poser sur le bout de son nez et y rester, voilà Gontran qui commence à m'expliquer que je suis un ange, qu'il me comprend, et patati, et patata! Vous avouerez que c'était trop bête! Qu'est-ce que je fais alors? Je lève les yeux au ciel, je pousse un soupir, je prends un air raphaélique, et je lui dis en joignant les mains comme une madone : « Ah! monsieur, si vous saviez quelle gueuse je suis! » Il s'est sauvé, et je pense qu'il court encore.

— Ah! c'est trop fort! s'écria M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes indignée. Et se levant brusquement, elle sortit du salon.

Quelques instans après, Taillandier prit congé. Quand il fut dans la rue : « C'est égal, se dit-il, on ne les faisait encore pas de cette force là, du temps de sa mère... Allons, ça va bien! ça va bien!..

A cent pas de l'hôtel, il rencontra Ternois et se prit à sourire en le voyant :

— Mon bon Robert, lui dit-il d'un air un peu narquois, je ne vous demande pas si vous allez chez M<sup>me</sup> Macpherson... Je vous préviens qu'elle est tout à fait en verve aujourd'hui,.. étourdissante, mon cher, étourdissante!..

Il lui fit un petit adieu avec la pomme d'or de son jonc. La blancheur de ses moustaches en croc, jaunies à la place du cigare et dures de pommade hongroise, tranchait sur son teint couleur de brique. Le chapeau sur l'oreille et le carreau à l'œil, le haut du corps en avant, raide, sanglé dans son pardessus à taille, les mains derrière le dos, il marchait à petits pas, en traînant un peu la jambe et se retournant tout d'une pièce à chaque femme qui passait, il répétait à mi-voix :

— É-tour-dis-sante!.. É-tour-dis-sante!..

## X.

— M. de Ternois! annonça un valet de chambre.

— Ah! c'est vous, dit Clorinde en tournant nonchalamment vers lui la tête, qu'elle tenait renversée sur le dossier capitonné d'un fauteuil large et bas, où elle était assise, à moitié couchée, un livre ou-

vert sur les genoux. Je commençais à ne plus compter sur vous... Vous arrivez bien,.. je m'ennuie;.. distrayez-moi!

Elle lui tendit la main, qu'il baisa un peu plus longtemps qu'il n'était nécessaire.

— Doucement, dit-elle, vous n'en aurez plus pour demain!

Il resta debout en face d'elle, les bras croisés.

— Dieu, que vous êtes belle! dit-il après un silence.

— Je le sais bien; voilà trois mois que vous me le dites au moins une fois par jour... Il serait temps de trouver autre chose, vous savez?.. j'en ai assez... Amusez-moi plutôt. Je vous répète que je m'ennuie... A quoi êtes-vous bon, si vous n'êtes pas capable de m'amuser?

Elle parlait d'une voix à intonations brèves et saccadées, avec une légère affectation d'accent étranger, qu'elle avait pris à des femmes russes de sa connaissance.

— Clorinde, dit-il en s'asseyant, je vous en prie, répondez à la question que je vous ai faite hier.

— Une question! Quelle question? Si je montais à cheval ce matin? Si j'allais à l'Opéra ce soir? Si mon mari fait toujours des expériences avec M. Charcot?.. Ah! j'y suis!.. Si je vous aime, n'est-ce pas?.. Eh! mon ami, comment voulez-vous que je vous aime? vous savez bien que c'est ma nature de ne pouvoir aimer rien ni personne!

— Toujours?

— Mon Dieu, oui. Je continue à bâiller ma vie,.. aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui. J'essaie de tout pourtant: j'ai acheté un singe et je me laisse aimer par vous... Seulement les grimaces de Jack ne me semblent pas comiques, et les vôtres ne me paraissent pas touchantes... Il n'est pas drôle et vous n'êtes guère intéressante...

— Merci!.. vous êtes charmante... Il y a en vous une grâce, une aménité... C'est bien ce que me disait tout à l'heure le baron Tailandier...

— Tiens! vous l'avez rencontré... C'est un fossile que votre baron... Il est de l'âge de la pierre...

— Polie, ma chère!.. N'en est pas qui veut.

Elle se mit à rire.

— A la bonne heure!.. Voilà comme vous me plaisez... Soyez donc spirituel, mordant, impertinent même, si le cœur vous en dit... Mais pour l'amour de Dieu et de moi, pas de sensiblerie, hein!

— Quelle étrange femme vous êtes!

— Moi?.. une désenchantée à perpétuité, voilà tout, un pauvre être à la recherche d'une émotion, d'une sensation rare, et qui mourra, j'en ai bien peur, avant d'avoir trouvé!.. Nous sommes

comme cela quelques milliers de folles, à Paris, qui avons perdu la faculté de goûter les joies simples. Nous aurions pu devenir des femmes pas plus mauvaises que d'autres, broder des bretelles à nos maris, donner à teter à nos enfans; mais le monde nous a de bonne heure empoisonnées, perverties; il a soufflé dans nos cœurs sa vanité, sa frivolité, l'ardente convoitise du luxe, de la richesse, de la représentation; et c'est pourquoi nous ne pouvons pas plus faire des épouses que des mères!.. Et un moment vient, — c'est là que j'en suis, — où nous nous apercevons que ce que nous avons souhaité ne suffit pas à remplir le vide de notre vie. où nous sentons que notre tout n'est rien! Alors dans nos cerveaux malades se lèvent d'étranges idées, parfois d'inavouables désirs... Nous envions, nous que notre beauté et notre fortune ont faites reines de Paris, nous envions la grisette qui passe à côté de notre voiture et qui partage un cornet de pommes de terre frites avec son amant... Nous arrivons à comprendre, à excuser ce que nous ne devrions même pas savoir. Nous rêvons de l'impossible, du surhumain : il nous vient des regrets de ne pas avoir été impératrices romaines pour aimer des gladiateurs, dames du temps des Valois pour cacher dans des coffrets précieux la tête embaumée de nos amans! Nous sommes de malheureuses créatures dévoyées qui jamais ne rentreront dans le droit chemin de la raison : mystiques, dépravés, toujours vibrantes, tentées par toutes les folies, en proie au dévergondage et à la curiosité toujours inassouvie de notre imagination... Quelques-unes perdent tout à fait la tête et sombrent. Combien n'y en a-t-il pas chaque année, de ces naufrages parisiens!.. « C'est la névrose! » dit mon mari, qui s'y connaît. Il paraît qu'il faudra, au xx<sup>e</sup> siècle, rien que pour les femmes du monde à Paris, une Salpêtrière grande comme le Champ-de-Mars... Sans doute, je suis atteinte comme les autres, car l'ennui, le morne ennui, me ronge au milieu même de cette richesse qu'on me vantait comme le bien suprême. Je voudrais passer par une de ces crises d'âme où l'on goûte dans toute sa plénitude cette joie de vivre que je soupçonne, que je pressens et que je ne connais pas encore!.. Vivre, oh! vivre, comme cela doit être bon!..

Elle s'était levée et marchait à grands pas, relevant par momens d'un brusque coup de talon sa longue traîne qui bruissait.

— On ne vous a jamais dit que vous auriez été une grande tragédienne? demanda Robert.

— Si,.. et c'est la comédie que je dois jouer! Comédie de l'affection pour un mari qui me fait horreur, comédie du respect pour des conventions sociales et des préjugés mondains que je méprise, comédie de l'amitié pour vous qui m'êtes indifférent!

Il se leva, très pâle, et dit :

— Alors, voilà le résultat, la récompense de six mois de passion?..

— De passion!.. Laissez-moi donc! Est-ce que vous savez seulement de quoi vous parlez?.. De la passion, je sais ce que c'est, allez! Mon mari en a pour moi,.. une passion qui fait peur! Mais vous!.. Tenez, vous n'êtes qu'un homme du monde comme les autres, corrompu et sans grandeur dans le vice. La passion!.. Vous êtes trop petits pour elle, vous et vos pareils, comme pour les armures des hommes d'autrefois. Ce qui vous convient, mon cher, c'est une liaison plate et bourgeoise, un adultère tranquille, confortable... Les grandes et belles amours ne sont pas faites pour vous, et c'est de celles-là que je rêve, moi!.. Allons, monsieur de Ternois, rentrez chez vous, et gardez un peu plus votre femme, croyez-moi, au lieu de pourchasser celles des autres... Tandis que vous perdez votre temps à me fatiguer de vos élégies, le loup, que vous avez introduit bêtement dans votre bercaïl...

— Assez! dit-il impérieusement. Je ne vous ai pas donné le droit de parler ainsi de ma femme... M<sup>me</sup> de Ternois n'a rien à faire ici!

— Ni M. de Ternois non plus!

— Pardon!.. Il a, lui, à traiter une coquette qui s'est indignement jouée de son amour, comme elle mérite qu'on la traite...

Il marcha vers elle, les sourcils froncés et tremblant de colère. Alors elle allongea le bras pour prendre le cordon d'une sonnette, mais il la saisit par les deux poignets et, les serrant jusqu'à les meurtrir, la fit plier devant lui. Elle se débattit, elle essaya d'appeler; mais il lui ferma la bouche avec un baiser brutal, puis la repoussant sur un canapé, où elle tomba à moitié évanouie: « Adieu! » lui dit-il.

A table, ce soir-là, Clorinde parut distraite, perdue dans ses pensées. Lionel l'observait parfois, à la dérobée, en fixant sur elle un regard qui évitait de rencontrer les yeux de la jeune femme. Vers le milieu du dîner, le silence devint si pénible que M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes n'y put tenir et essaya de mettre en train une petite conversation, sans perdre pour cela un coup de fourchette. Depuis qu'elle avait trouvé un mari pour sa fille, et du même coup un bel appartement pour elle-même dans un hôtel somptueux, sans préjudice d'une pension de deux mille francs par mois que Macpherson s'était laissé persuader de servir à la mère de sa femme, la veuve de l'amiral avait insensiblement glissé dans la piété et dans la gourmandise. Elle s'était fait une religion particulière, d'où Dieu le Père, Jésus-Christ, le Saint-Esprit, la Vierge, avaient été presque complètement exclus au profit de saint Joseph, et conciliait cette dévotion bizarre avec un culte pour les plats minuscules et délicats qu'on servait à la table de son gendre; à ce point, qu'il était difficile de savoir ce qui tenait maintenant le plus de place dans sa vie, son saint favori ou les chatteringues.



— Eh bien ! mes enfans, dit-elle entre deux bouchées, on est donc muets ce soir ? Voyons, Clorinde, conte-nous un peu ta journée. Qu'as-tu fait ? Qui as-tu vu ?

— Ce que j'ai fait ? dit-elle de sa voix brève. Hé ! mon Dieu, ce que je fais tous les jours de la semaine... Les Champs-Élysées, l'allée des Acacias... En arrivant à la Cascade, les chevaux se sont emballés... C'était charmant... J'ai cru que j'allais verser : si je m'étais cassé la tête, quel joli fait divers pour le *Figaro* de demain, n'est-ce pas, Lionel ?

— Je regrette, dit-il, de n'avoir pas été là...

— Oh ! mon cher, pour retenir les chevaux, il aurait fallu un autre bras que le vôtre !.. Ce n'eût pas été trop de la force de M. de Ternois !

Elle jeta un coup d'œil furtif sur ses poignets et secoua ses bracelets mauresques, qui rendirent un sou argentin.

— La force de M. de Ternois ! reprit Macpherson avec un peu d'amertume, — ou celle de votre cocher !..

La conversation retomba et l'on quitta la salle à manger.

— Avez-vous l'intention de sortir ce soir ? demanda Lionel à sa femme. Irez-vous à l'Opéra ?

— Non,.. je suis un peu lasse,.. je reste,.. je vais mettre un peignoir, lire et faire un peu de musique.

Elle vit passer comme un éclair de joie sur le visage impassible de son mari, et reprit aussitôt, précipitamment, en s'écartant de lui :

— Mais que je ne vous retienne pas, au moins... Sortez, vous,.. ma mère me tiendra compagnie... Sortez,.. allez prendre l'air...

— C'est ce que je vais faire, dit-il. Bonne nuit !

Elle lui tendit sa main, qu'il effleura du bout des lèvres. Cette caresse discrète lui rappela le baiser violent de l'autre ; elle détourna la tête, et sans même regarder Lionel :

— Bonsoir !.. A demain ! dit-elle.

Et ce : « A demain ! » était sec comme le bruit d'un verrou que l'on pousse.

GEORGE DURUY.

(La deuxième partie au prochain n<sup>o</sup>.)

---

LE

# TESTAMENT D'UN PHILOSOPHE

---

E. Vacherot, *le Nouveau Spiritualisme*. Paris, 1884; Hachette.

Un homme d'un esprit élevé et d'un caractère respectable, connu par un livre philosophique qui n'est pas sans originalité : *le Système moral*, M. Charles Lambert, mort récemment, a fondé un prix, accepté par l'Institut, sur ce sujet : l'avenir du spiritualisme. Si nous étions encore dans l'âge des concours, nous eussions aimé à être au nombre des concurrents. Nous nous sommes, en effet, bien souvent interrogé sur ce redoutable problème : nous nous sommes demandé quelles peuvent bien être encore, dans la société moderne divisée par tant de courans d'idées, les espérances des idées spiritualistes. S'il fallait en croire les apparences, ne seraient-ce pas plutôt les idées contraires qui sont de plus en plus envahissantes et menaçantes? Voyez, dira-t-on, la science; dans son développement progressif, ne donne-t-elle pas de plus en plus raison aux doctrines matérialistes? Les esprits les plus libres ne se portent-ils pas de ce côté? Soit; mais je n'ai pas besoin d'autres faits pour déjouer l'illusion dont on est dupe. Qu'invoque le matérialisme en sa faveur? La science et la liberté de penser : or, ce sont là deux choses toutes spirituelles. Ce que le matérialiste aime dans sa doctrine, ce n'est pas la matière, c'est de jouir de son propre esprit : c'est cet esprit qu'il contemple dans les lois de la nature et dont il s'enorgueillit dans sa révolte contre les dogmes consacrés. Mais quoi! dira-t-on, cette société n'est-elle pas vouée aux luttes des intérêts matériels, aux luttes prosaïques du commerce et de l'industrie? Je le veux bien; mais d'où viennent le commerce et l'indus-

trie, sinon du travail humain, de l'invention humaine, de la volonté et de la pensée, choses éminemment spirituelles? On dira encore que cette société ne s'occupe que de bien-être, de richesse, de santé physique, qu'elle ne pense qu'au corps. D'abord, cela est faux, car jamais la société n'a été plus ardente à répandre les lumières et l'intelligence; et, d'ailleurs, même cette propagation du bien-être, qu'est-ce qui la provoque et la stimule, si ce n'est un sentiment d'humanité et de fraternité dont jamais les hommes n'ont été plus préoccupés qu'aujourd'hui? Or, ne sont-ce pas là des sentimens d'un ordre tout spirituel? Enfin, dira-t-on, vos gouvernemens ne sont que des gouvernemens matériels, s'appuyant sur la loi du nombre, qui n'est qu'une force brutale: encore un progrès du matérialisme. Eh bien! non. Cette souveraineté prétendue du nombre est, en réalité, celle de la personnalité humaine, que l'on suppose égale chez tous les hommes. S'il y a là une illusion, c'est une illusion spiritualiste, non matérialiste: car c'est par l'âme et non par le corps que les hommes sont égaux. C'est ce qu'entendait Montesquieu lorsqu'il disait que, dans les états démocratiques, « tout homme étant censé avoir une âme libre, doit être gouverné par lui-même. »

Le spiritualisme aurait donc en sa faveur, si l'on y regardait de près, un plus grand nombre de forces qu'on n'est tenté de le croire, s'il voulait connaître ces forces et s'en servir au lieu de les laisser entre les mains de ses adversaires et de les envelopper dans un même esprit de défiance. Le spiritualisme est une des formes indestructibles de la pensée humaine: seulement il doit se modifier suivant les temps et suivant les progrès de la science, de la société et de la raison.

Sous quelle forme cependant devons-nous nous représenter aujourd'hui le spiritualisme de l'avenir? M. Renan a souvent émis cette pensée remarquable que le christianisme restera sans doute le fond de la société européenne, mais qu'il deviendra de plus en plus un christianisme individuel. Chacun sera chrétien selon sa conscience, selon sa mesure, selon les exigences de son esprit. Eh bien! je crois également que le spiritualisme sera dans l'avenir et est déjà dans le présent un spiritualisme individuel. C'est de cette manière que l'on peut entendre, je crois, ce que M. Vacherot vient d'appeler, dans un livre récent, « le nouveau spiritualisme. » Il l'oppose à l'ancien, c'est-à-dire à celui d'il y a trente ou quarante ans. A cette époque, pour des raisons sur lesquelles il est inutile de revenir et que nous avons exposées en temps et lieu, le spiritualisme avait cru devoir se condenser et se formuler en un certain nombre d'articles précis et définis. Il était devenu « la religion naturelle, » le christianisme moins la foi. Le spiritualisme tel que

l'entend M. Vacherot a un tout autre caractère. Il est ouvert, il est libre ; il n'impose rien : il comprend les formes les plus nuancées et les plus variées ; et, ce qui le prouve, c'est que M. Vacherot s'y comprend lui-même, quoiqu'il ait depuis longtemps rompu avec l'orthodoxie de l'école. Or, devons-nous, par un rigorisme excessif, exclure du spiritualisme celui qui en accepte le drapeau, parce que sur tel point plus ou moins grave, on pourrait avec lui diverger d'opinion ? Devons-nous imiter les protestans orthodoxes, qui disent aux libéraux : « Vous n'êtes plus des protestans, vous n'êtes plus même des chrétiens : allez rejoindre les libres penseurs. » Il nous semble que celui qui se dit chrétien (à moins qu'on ne le suppose un menteur) l'est par cela même. Par la même raison, celui qui se dit spiritualiste l'est en effet. Autrement, il mentirait ou ne saurait ce qu'il dit : ce que personne ne peut supposer d'un esprit aussi éclairé et d'un caractère aussi élevé que le sont l'esprit et le caractère de M. Vacherot.

A la vérité, il reste à savoir quel sera le lien commun, quel sera le *critérium* de cette doctrine que l'on appellera du même nom, sous ses formes les plus variées. Peut-elle être à la fois une et plusieurs, être une doctrine et n'en être pas, avoir un drapeau, sans quoi son nom ne serait plus qu'un mensonge, et cependant se développer à la fois dans les sens les plus divers ? Si vous avez une doctrine, où est la liberté ? Si vous avez la liberté, où est la doctrine ? Cette objection se résoudra beaucoup mieux par l'histoire et par les exemples que par la théorie. Le xvii<sup>e</sup> siècle est pour nous le siècle du spiritualisme, et il nous est la preuve que cette doctrine peut être à la fois une et variée. Qui niera, par exemple, que Descartes, que Malebranche, que Pascal et Leibniz ne soient tous les quatre des philosophes spiritualistes ? Et cependant combien leur philosophie est différente ! Descartes est mécaniste, Leibniz est dynamiste, Malebranche est idéaliste et Pascal est mystique. Encore ne s'agit-il ici que du spiritualisme chrétien. Si l'on élargissait le cadre, combien de plus nombreuses nuances seraient-elles possibles ! et un Plotin, malgré ses hypostases ; un Marc-Aurèle, malgré sa pauvre physique ; un Kant, malgré son criticisme, pourraient y trouver place. A une certaine hauteur, on sait que Platon et Aristote se réconcilient. Et cependant que de diversités et même d'oppositions entre ces deux grands maîtres ! Voilà bien des exemples qui prouvent que la liberté n'exclut pas l'unité. Ce qui est le principe commun de tous les spiritualistes, c'est de prendre dans la conscience et dans la pensée le type de l'être et de la vérité. Quelques-uns ne vont pas jusqu'au bout de cette pensée, et peut-être M. Vacherot est-il de ceux-là ; ils ne voient que la personne humaine et laissent le reste dans l'obscurité ; d'autres, au contraire,



se placent au centre de la vérité absolue et mettent en péril la personnalité humaine; c'est dans la détermination du rapport entre ces deux termes (absolu et relatif) qu'est le principe de la diversité; mais c'est dans la prépondérance du principe spirituel, à quelque étage que l'on s'arrête, que réside l'unité de doctrine.

Nous aurons à rechercher jusqu'où et dans quelle mesure M. Vacherot, dans son récent ouvrage, exprime la pensée spiritualiste. Mais, doctrine à part, on ne peut que s'intéresser vivement au testament philosophique de l'un des écrivains de notre temps qui a le plus travaillé pour la science et pour la philosophie. Il a voulu s'interroger pour nous dire son dernier mot. Rien de plus noble, rien de plus touchant que ce grand effort. L'activité d'un esprit toujours éveillé, qui se travaille sans cesse pour trouver les formes les plus adéquates de sa pensée, la possession d'innombrables matériaux métaphysiques recueillis et rassemblés dans tous les âges et maniés par l'auteur avec une aisance et une compétence merveilleuses, une largeur et une abondance de style qui font penser à Malebranche (y compris peut-être quelque diffusion), une noblesse constante de pensée, voilà ce qu'on ne peut méconnaître dans le livre de M. Vacherot. Nous ne dirons pas que tout y soit neuf et que tout y soit cohérent; mais il y a cette nouveauté relative qui consiste dans le progrès d'une pensée individuelle, et cette harmonie qui, sans être toujours dans la lettre, est du moins dans l'esprit. Pour nous, le véritable intérêt de l'ouvrage sera dans la comparaison de cette œuvre avec les œuvres précédentes du même auteur: c'est une occasion pour nous de revenir sur l'ensemble de l'œuvre de M. Vacherot et de déterminer sa place et son rôle dans la philosophie contemporaine.

## I.

La carrière philosophique de M. Vacherot peut se diviser en trois périodes: la première est surtout consacrée à l'histoire de la philosophie; mais de cette histoire il dégage une doctrine qu'il ne développe pas encore, à savoir la doctrine de l'unité de substance. C'est l'époque de l'*Histoire de l'école d'Alexandrie*. Dans la seconde, il abandonne l'histoire pour la science pure. Il construit toute une métaphysique sur la base d'une distinction des plus importantes: la distinction de l'être infini et de l'être parfait. C'est l'objet de sa plus grande œuvre: *la Métaphysique et la Science*. Enfin, dans la dernière période, il développe avec plus d'insistance les élémens psychologiques de sa doctrine. Il défend la psychologie et la conscience contre les écoles nouvelles, positivisme et matérialisme, et il se montre surtout et hautement disciple de Maine de Biran. Si l'on

voulait caractériser ces trois phases par des expressions précises, toujours un peu inexactes, on pourrait dire qu'il a été panthéiste dans la première période, idéaliste dans la seconde, spiritualiste dans la troisième, sans avoir jamais changé réellement de philosophie. Nous résumerons brièvement les deux premières phases, et nous insisterons surtout sur la troisième, dont son récent ouvrage, *le Nouveau Spiritualisme*, est le couronnement.

Tout le monde sait, ou plutôt tout le monde a oublié le bruit que fit à son apparition le troisième volume de *l'École d'Alexandrie*. Ce fut pour les bien pensans d'alors un scandale public. Un ecclésiastique illustre, aumônier de l'École normale où M. Vacherot était alors directeur des études, le père Gratry, crut devoir dénoncer l'œuvre de son collègue. L'ouvrage fut déferé au conseil supérieur de l'instruction publique, M. Vacherot condamné et révoqué. Ce fut un des événemens d'un temps fertile en événemens. En relisant aujourd'hui l'ouvrage de M. Vacherot, on est confondu d'un tel bruit, d'une telle sévérité, d'un tel éclat pour un livre plus historique que théorique, où les doctrines ne sont exposées qu'indirectement sous la forme la plus abstraite et la plus spéculative. C'est à peine si ces doctrines trouveraient grâce aujourd'hui devant nos positivistes : c'est de la métaphysique, c'est tout dire. On pouvait sans doute trouver que M. Vacherot avait quelque peu manqué d'à-propos, ce qui lui arrive quelquefois, en choisissant le moment où venait de triompher le parti clérical et où l'université était gravement menacée, pour rompre avec l'orthodoxie spiritualiste. Ce qui est vrai, c'est qu'il avait eu le mérite de secouer l'espèce de torpeur métaphysique où l'on se laissait peu à peu entraîner par la crainte de compromettre la philosophie universitaire. Ce fut lui qui le premier, avant M. Taine, avant M. Renan, vint, selon l'expression de Kant, réveiller la philosophie de son sommeil dogmatique. La philosophie, pas plus que les constitutions, n'est « une tente dressée pour le sommeil. » Le livre de M. Vacherot, surtout accompagné de proscription, fut un avertissement éclatant de la crise qui commençait alors. Les adversaires de la libre pensée, en croyant triompher dans cette circonstance, firent en réalité la faute la plus grave. Ils infligèrent au spiritualisme et au théisme la note d'une doctrine officielle : ils lui imposèrent la complicité avec les doctrines rétrogrades. Ils précipitèrent dans les doctrines adverses tout ce qui n'était pas catholique et croyant.

Si nous nous demandons maintenant quelle était la doctrine exposée et condamnée dans *l'École d'Alexandrie*, ce n'est autre que la doctrine de l'unité de substance. Voici les passages qui furent alors le plus incriminés : « La raison, y est-il dit, unit dans un système indissoluble la vie individuelle et la vie universelle. Elle ne com-

prend pas plus l'être universel sans les individus que les individus sans l'être universel. En effet, sans les individus qui le réalisent, l'être universel n'est qu'une abstraction : sans l'universel qui les contient, les produit et les conserve, il est impossible d'expliquer l'existence propre des individus. Donc, loin de s'exclure, l'individuel et l'universel s'impliquent réciproquement... Dieu est pour la raison l'être en soi, l'être nécessaire dont les individus ne sont que les manifestations. Non-seulement les individus demeurent en lui, mais ils y subsistent et ils y vivent. Il est tout aussi impossible de concevoir Dieu sans le monde que le monde sans Dieu. On ne conçoit pas la création comme l'œuvre libre d'un démiurge organisant une matière première, mais comme l'acte nécessaire, immanent, éternel, d'une cause infinie. »

À dire la vérité, ces propositions ne firent du bruit alors, et ne furent saluées par les jeunes libéraux, qu'à titre de notes d'indépendance et de réveil libéral; car, en elles-mêmes, il était difficile de leur attribuer une véritable originalité. Elles n'étaient qu'un retour à la première philosophie de Victor Cousin, et étaient empruntées non-seulement pour le fond, mais même en partie textuellement à ses livres, à ses cours, à ses préfaces. C'est lui qui avait dit : « Sans fini pas d'infini et réciproquement. » — « Si Dieu n'est pas tout, il n'est rien. » — « La substance doit être unique pour être substance. » — « Un Dieu sans monde est aussi incompréhensible qu'un monde sans Dieu. » — « La création n'est pas seulement possible; elle est nécessaire. » La doctrine de l'unité de substance avait donc été la doctrine constante de Victor Cousin depuis 1818 jusqu'en 1833 : depuis, il l'avait laissée dormir, plus tard il l'avait rétractée. Le mérite de M. Vacherot (je ne parle pas du fond des choses, mais du développement historique des idées) fut d'évoquer cette doctrine, de réveiller les esprits qui en perdaient de vue la gravité et la portée, qui, préoccupés outre mesure de la personnalité divine, oubliaient quelque peu la notion d'infini et d'universel, qui n'est pas moins constitutive de l'idée de Dieu, et qui réclame aussitôt qu'elle est ou paraît trop sacrifiée ou trop méconnue.

Cependant M. Vacherot apportait quelque chose de nouveau à la doctrine de l'unité de substance; il y regardait de plus près que n'avait fait Victor Cousin. Celui-ci, en effet, s'appuyait à la fois, dans son panthéisme, sur l'école d'Alexandrie et sur la philosophie allemande, sur Plotin et sur Schelling. Mais les philosophes allemands entendent-ils l'unité de substance de la même manière que les alexandrins? Il est permis d'en douter. La philosophie de Plotin est une philosophie mystique, quasi religieuse, dans laquelle la vie, le monde, la réalité sont sacrifiés à l'âme, à l'être, à l'un absolu. Le monde est une chute, une dégradation de Dieu. La philosophie de



Schelling au contraire, au moins la première; celle que l'on appelait la philosophie de la nature, est une philosophie scientifique, sortie de la science du XVIII<sup>e</sup> siècle interprétée à l'aide de Kant et de Spinoza, et elle est profondément imprégnée de l'idée du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idée du progrès. Comment nier la réalité de la nature dans une philosophie de la nature? Comment nier la réalité de la vie dans une philosophie du moi? Schelling n'excluait donc ni la vie, ni la nature, ni l'art, ni rien de ce qui compose l'existence finie : Hegel encore moins. Ni l'un ni l'autre n'étaient monastiques, ascétiques, extatiques, superstitieux, comme l'avaient été les alexandrins. Cousin n'avait pas distingué ces deux aspects de la doctrine panthéistique. Après avoir admis la consubstantialité du fini et de l'infini, il reste encore à savoir si le fini est pour l'infini un développement ou une chute. M. Vacherot vit le problème, et le trancha dans le sens moderne. Tout en admettant le principe alexandrin de la vie de toutes choses dans l'unité et dans l'être, il protesta contre l'ascétisme alexandrin, si peu conforme au sentiment de la vie réelle dont nous sommes tous aujourd'hui si profondément pénétrés. Le panthéisme oriental devait succomber devant le panthéisme occidental. L'idée de progrès l'emportait sur l'idée de chute. Aussi l'auteur critiquait-il sévèrement la théorie de la *procession* qui est le principe moteur de la nature dans la philosophie d'Alexandrie : « Dans cette hypothèse, dit-il, l'être va toujours se dégradant, s'amoindrissant à mesure qu'il se développe, commençant par le meilleur, finissant par le pire, s'éloignant graduellement de la perfection absolue qui est son point de départ pour aller se perdre dans le néant après une série infinie de défaillances. Le monde, au lieu de s'avancer vers le bien par un progrès continu, s'avance vers sa fin à travers des révolutions successives qui préparent la catastrophe universelle. » A cette fausse théorie M. Vacherot opposait la théorie moderne du progrès : « La nature va du pire au meilleur, non du meilleur au pire ; loin de descendre par une série de dégradations, elle s'élève par un progrès continu de l'être inférieur à l'être par excellence ; de la nature à l'esprit... la loi de l'être est de monter, non de descendre. » L'auteur voyait bien l'objection qui s'élève contre ce système : « Il faut bien se garder de conclure, disait-il, que le pire engendre le meilleur, que la vie et la pensée ont pour principe la pure matière : ce serait confondre la cause et la condition. » Cette réponse, empruntée au spiritualisme, est-elle bien légitime dans la doctrine de l'identité? Si l'être universel poursuit toujours sans l'atteindre jamais « une représentation adéquate à sa nature, » en vertu de quel principe se dépasse-t-il ainsi lui-même, et quelle est cette nature qui cherche toujours sa représentation sans l'atteindre? Si l'être universel n'est que « l'être en puissance, »



comme M. Vacherot le disait explicitement, comment nier qu'il aille du moins au plus, du pire au meilleur? Si, au contraire, il est supérieur à tous ses développemens, et que le monde ne soit que sa représentation, n'est-ce pas revenir en quelque mesure à la doctrine de la transcendance?

La doctrine précédente, contenue dans les conclusions de l'*Histoire de l'école d'Alexandrie* était bien une sorte de panthéisme, quoique l'auteur ne l'appelât pas de ce nom; M. Vacherot n'aimait pas cette qualification de sa doctrine, non sans doute par scrupule timoré ou par respect humain, mais par deux raisons, l'une et l'autre très philosophiques. La première, c'est que le panthéisme d'ordinaire sacrifie l'individualité et la personnalité humaine, ainsi que la liberté morale, principes que M. Vacherot tenait à conserver aussi bien que les spiritualistes les plus décidés; la seconde, c'est que, conservant de Dieu la même idée que les spiritualistes, il lui répugnait d'appeler Dieu le principe des choses après lui avoir retiré tout ce qui, dans les croyances communes, caractérise le plus la divinité: à savoir la personnalité, la Providence, les attributs moraux. Il y avait donc à s'expliquer sur ces différens points, et c'est ce que fit notre philosophe dans son grand ouvrage: *la Métaphysique et la Science*, qui est son principal titre en philosophie.

Ce livre parut en 1859, avec beaucoup d'éclat et un grand succès (1). L'école spiritualiste fléchissait et s'affaiblissait; l'école critique faisait chaque jour de nouveaux progrès. Dans le silence des uns, devant le progrès triomphant des autres, l'apparition d'une vaste construction métaphysique où toutes les questions (trop de questions peut-être) étaient traitées et résolues, une revue de tous les systèmes (dans laquelle on se trouvait un peu noyé), une critique éclairée qui faisait la part du vrai et du faux dans chacun d'eux, un large éclectisme qui se croyait une synthèse, quoiqu'il n'échappât peut-être pas lui-même à l'objection faite à l'éclectisme de n'être qu'une juxtaposition d'élémens divergens, mais surtout, au milieu de tout cela, une critique neuve et profonde de l'une des idées fondamentales de la métaphysique, celle de l'être parfait, tout cela, en réveillant fortement la pensée spéculative, fit le succès de ce livre, qui tout en inquiétant quelque peu les spiritualistes libéraux, leur donnait au fond cependant confiance et espoir, en leur montrant que tout n'était pas dit, et que leur science avait encore devant elle de vastes et de brillantes perspectives. Ce fut le malheur d'un autre beau livre qui parut à la même époque, l'*Essai de philosophie religieuse* d'Emile Saisset, de rencontrer cette écla-

(1) Voyez, sur ce livre, dans la *Revue* du 15 janvier 1860, l'étude de M. Renan: *l'Avenir de la métaphysique*.

tante concurrence. Saisset terminait une période, tandis qu'on était impatient d'en commencer une autre. Le livre de Saisset résumait brillamment et noblement les conceptions du spiritualisme cartésien et leibnizien ; au fond, c'était bien lui qui avait raison ; mais il ne faisait aucune part aux nouveaux élémens de la pensée, ni à la philosophie allemande, ni au mouvement scientifique moderne. La philosophie a besoin de remuement et d'action, comme le dit Pascal de la vie humaine. Dans cette noble conclusion des doctrines spiritualistes, la philosophie était trop pacifiée et trop simplifiée. Ce n'était pas moins une belle œuvre qui n'a eu que le tort de ne pas venir à son heure. Plus tôt, ou plus tard, ces idées eussent paru fortes ; mais alors on les connaissait trop.

Notre intention ne peut être de revenir sur l'analyse du livre de *la Métaphysique et la Science* ; nous signalerons seulement l'étape nouvelle de l'auteur et le point de vue saillant qui la caractérise. *L'Histoire de l'école d'Alexandrie* n'avait été au fond, nous l'avons vu, que le retour à la doctrine de Cousin sur l'unité de substance. Ici l'auteur a une théorie qui lui est propre, la théorie de l'idéal ; elle était déjà, mais en sous-ordre, dans l'ouvrage précédent : ici, elle devenait tout à fait une thèse ; pour la bien comprendre, il faut remonter de quelques pas en arrière, et tenir compte des antécédens.

C'est Kant qui, le premier, a soutenu cette doctrine que nous n'avons pas le droit de conclure de l'idée à la réalité : c'est lui qui a dit que Dieu n'est qu'un idéal ; et, en ce sens, la doctrine de M. Vacherot n'est qu'une conséquence et une suite de celle de Kant : ce n'est donc pas une hypothèse tout à fait originale. Mais il faut remarquer que la critique de Kant se bornait à ceci : l'impossibilité du passage de l'idée à l'être par voie de raisonnement, en d'autres termes, l'insuffisance logique des preuves de l'existence de Dieu, et particulièrement de l'argument *a priori* qui est, suivant lui, le postulat sous-entendu dans toutes ces preuves. Mais Kant ne tirait pas d'objection particulière de l'idée de perfection ; il niait en général toute objectivité, celle de l'âme et du monde aussi bien que celle de Dieu, l'infini et l'absolu aussi bien que le parfait. C'étaient les choses en soi en général qui lui paraissaient manquer des conditions de l'objectivité. Cependant, il conservait encore l'inconditionnel ou l'absolu comme une loi de l'esprit.

Cette dernière concession de Kant fut l'objet de la critique pénétrante, acérée, vraiment profonde de l'Écossais Hamilton dans son célèbre article : *Cousin-Schelling*. Il reprochait à Kant de n'avoir pas complètement « exorcisé la notion de l'absolu. » Pour lui, non-seulement l'absolu n'existe pas en tant qu'être (si ce n'est pour la foi) ; il n'existe pas même en tant qu'idée. Il distinguait d'ailleurs

deux formes de l'inconditionnel, non-seulement différentes, mais opposées, quoique toujours confondues : l'infini et l'absolu. L'un n'est pas plus compréhensible que l'autre ; aucun d'eux n'a de raison d'être que l'impossibilité de son contraire. L'un et l'autre sont exclus par cette raison commune que la loi de toute connaissance est le relatif et le fini : « Penser, c'est conditionner. » Par cette critique, Hamilton supprimait complètement le rôle régulateur que Kant avait encore conservé à la notion d'absolu. En même temps, il prétendait retrouver par la croyance ce qu'il détruisait par la science ; et même ce n'était pas sans quelque arrière-pensée de sauver les mystères chrétiens que les philosophes de cette école, notamment M. Mansel, insistaient énergiquement sur l'incompréhensibilité de Dieu.

Quel fut maintenant le point de vue de M. Vacherot, par rapport à ces deux conceptions, celle de Kant et celle d'Hamilton ? Il ne soulevait pas, ou plutôt il résolvait dogmatiquement contre Kant le problème de l'objectivité ; il rejetait, et peut-être même n'examinait-il pas assez la critique d'Hamilton contre les notions d'infini et d'absolu. Il conservait ces deux notions ; mais, ce qu'Hamilton n'avait pas fait, il concentrait sa critique sur une troisième idée qui n'est ni celle d'infini, ni celle d'absolu, mais celle d'être parfait, que l'on n'avait jamais nettement dégagée des deux autres. Le sens de sa critique peut être entendu ainsi : Quand même vous auriez raison de Kant et d'Hamilton, quand même vous admettriez l'objectivité en général de l'être en soi, et en particulier de l'infini et de l'absolu, vous n'auriez pas prouvé par là même la réalité de Dieu, comme on le croit dans l'école : car Dieu n'est ni l'absolu, ni l'infini ; il est le parfait. Est-ce que le monde d'Épicure n'est pas infini ? Est-ce que les atomes ne sont pas absolus ? Est-ce qu'une matière universelle et unique n'est pas infinie et absolue, puisqu'elle n'a ni commencement, ni fin, ni forme dans l'espace, ni cause qui la produit, ni agent extérieur qui la modifie ? La théologie se distingue de la métaphysique. La vraie question théologique n'est pas celle de l'existence de l'absolu, mais de l'existence du parfait. Les cartésiens ont donc eu raison de définir Dieu l'être parfait ; s'il n'est pas parfait, il n'est pas. Mais l'être parfait peut-il exister ? voilà la question.

Pour M. Vacherot, la perfection est par essence incompatible avec l'existence. Perfection est un terme qui s'applique aux attributs, aux qualités d'un être, considéré dans son essence, dans son idée, abstraction faite de son existence. C'est un modèle que nous construisons avec les élémens de la réalité. Par exemple, la réalité nous donne des cercles ; mais le cercle parfait qui est la vérité du cercle réel n'existe cependant pas : il n'existe que dans notre esprit.



Ainsi en est-il du sage stoïcien, de la république de Platon, de toutes ces formes idéales qui nous servent de modèles quand nous voulons juger les choses, mais qui n'ont aucun type dans la réalité. Je sais, dit l'auteur, que Descartes a fait une distinction entre les créations de notre imagination et les conceptions rationnelles nécessaires dont le propre est d'impliquer l'existence de leurs objets. Mais il ne semble pas que la notion de parfait rentre dans cette catégorie. C'est une simple généralisation des notions diverses de types déterminés, à laquelle il n'est nullement nécessaire d'attribuer l'existence objective. Autre chose est la perfection relative, autre chose la perfection absolue, la perfection en soi : autant l'une est claire, autant l'autre est obscure. Ce que nous appelons perfection relative se rapporte toujours à un type déterminé. On sait ce que c'est que la perfection d'une qualité, d'une vertu, d'une forme ; mais on ne sait ce que c'est que la perfection de l'être en soi. Le règne minéral, le règne végétal, le règne animal ont chacun leur perfection : autant de types divers, autant de perfections différentes, mais la perfection en soi est inintelligible. Pour donner un contenu à cette idée de perfection, on est obligé de prêter à Dieu les attributs de la nature humaine ; et ce qu'on appelle l'être parfait n'est pas autre chose qu'un homme parfait.

Est-ce à dire cependant que la notion de perfection ne soit rien qu'un mot, une abstraction vide, un non-sens ? Nullement : c'est une catégorie importante de l'esprit ; c'est une *loi*. Si nous n'avions pas en nous l'idée de perfection absolue, comment pourrions-nous comparer les divers degrés de perfection ? De quel droit prononcions-nous la supériorité d'un type sur l'autre, de la plante sur la pierre, de l'animal sur la plante, de l'homme sur l'animal ? L'esprit ne peut s'arrêter à un type déterminé ; il lui faut toujours monter dans l'échelle des types. Ainsi, l'idée de perfection existe dans l'esprit, mais non au dehors. L'objet du concept d'infini, d'absolu, d'universel existe en acte : c'est le monde réel. L'objet du concept de perfection n'existe pas en acte : c'est un *idéal*. Ce n'est pas néanmoins un concept vide et inutile. Est-ce que la géométrie est une science vide, parce que c'est une science idéale ? Est-ce que la morale est une science vide, pour être non moins idéale ? La ligne, le cercle, le polygone régulier ne sont que des notions idéales ; et, sur ces notions idéales, on fonde la science la plus solide. Le sage, le juste, le héros, le saint, ne sont aussi que des types idéaux, et ce sont cependant ces types qui sont la loi de la vie pratique.

Il en est de même de l'idée de Dieu. Ce n'est qu'une conception idéale ; mais c'est la plus haute de toutes. Loïn d'exclure la théologie, M. Vacherot la mettait fort au-dessus de la métaphysique, par la même raison que la géométrie pure est supérieure à la géo-



métrie appliquée. Il opposait la réalité et la vérité. La métaphysique est la science de la réalité ; la théologie est la science de la vérité. La théologie, ou métaphysique idéale, s'élève donc jusqu'à Dieu : bien plus, elle le définit ; elle l'appelle l'Esprit. Il n'y a que l'esprit qui puisse être pris par nous pour le type de la perfection, c'est là ce qu'il y a de vrai dans la théologie chrétienne et cartésienne. Mais l'esprit pur, l'esprit parfait ne peut exister qu'en esprit et en vérité, c'est-à-dire dans la pensée, non dans la réalité. L'esprit seul est Dieu ; le monde n'est pas Dieu. C'est par un étrange abus de mots que le panthéisme lui donne ce nom. Quelque magnifique idée que l'on se fasse du *Cosmos*, il y a un abîme entre Dieu et le monde. Les vrais théologiens ne sont ni Parménide, ni Spinoza, ni Hegel, qui ont cherché Dieu dans l'universel : c'est Platon, c'est Aristote, c'est saint Augustin, Descartes, Leibniz, qui l'ont cherché dans l'être parfait, dans l'esprit. Le sentiment religieux peut se conserver tout entier dans une philosophie qui admet l'idéal ; et l'auteur, entraîné par l'ivresse de sa pensée, s'écriait, en modifiant un mot célèbre de Fénelon : « O Idéal ! n'es-tu pas le Dieu que je cherche ? » Un instant, il avait cru le trouver dans le monde réel, mais il s'en est détourné : « Ce n'est que le Dieu Pan de l'imagination... Où le chercher alors, s'il n'est ni dans le monde, ni hors du monde ? Où le chercher, sinon en toi, saint idéal de la pensée ! »

Ainsi, dans cette seconde phase de sa philosophie, M. Vacherot renonçait au panthéisme de la première. Le panthéisme essaie de confondre l'idée de Dieu et l'idée du monde, la réalité et la vérité. Ce fut pour notre auteur un premier éblouissement ; mais bientôt il fut amené à briser cette unité panthéistique, il vit le monde d'un côté et Dieu de l'autre. Il sépara la réalité de la vérité. Pour ce qui est du monde et de la réalité, il fut hardiment athée ; pour ce qui est de la vérité et de l'idéal, il fut hardiment théiste. Il ne voulut plus d'un Dieu imparfait qui contient dans ses entrailles le crime et l'erreur. Il voulut pouvoir en appeler du monde à Dieu dans le ciel de la conscience. Ce Dieu n'est qu'une conception de la pensée, mais il est plus vrai que le Dieu réel, qui ne vit que dans l'espace et dans le temps.

## II.

Considérons maintenant la philosophie de M. Vacherot dans sa troisième et dernière phase, dont son récent ouvrage n'est que le complément et l'achèvement. Dans cette troisième phase, c'est le spiritualisme qui domine et qui éclate. Ce spiritualisme n'était

nullement absent des phases précédentes, mais il y était subordonné à des idées plus importantes aux yeux du philosophe, parce qu'elles constituaient la part d'indépendance et de personnalité qu'il revendiquait en philosophie. Il y a donc ici, non un changement essentiel, mais un changement de plan et de perspective, et aussi quelques additions notables et quelques suppressions notables qui sont le progrès naturel de la pensée.

Il est très vrai de dire que les principes spiritualistes de notre philosophe n'avaient jamais manqué à aucun de ses écrits. Il ne faut pas oublier que le terme de spiritualisme, en philosophie, a surtout rapport à la question de l'âme et non à la question de Dieu. Il s'oppose au matérialisme, non au panthéisme. Il relève de la psychologie plus que de la cosmologie et de la théologie. C'est en psychologie que M. Vacherot est et a toujours été spiritualiste : c'est en cosmologie, nous l'avons vu, qu'il a séparé le théisme du spiritualisme ; et encore, en maintenant un théisme idéal, il prétendait rester fidèle à la tradition spiritualiste.

Déjà, en 1846, dans l'article *Conscience*, publié par le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, article qui fut fort remarqué à cette époque, M. Vacherot exprimait, avec l'ampleur qui caractérise sa manière, le nouveau spiritualisme d'alors, celui de Maine de Biran. Ce spiritualisme se distinguait de celui de Royer-Collard et de Cousin en ce que, pour ceux-ci, la conscience n'allait pas au-delà des phénomènes et des actes du moi et que l'induction seule pouvait s'élever jusqu'aux substances, tandis que, suivant Maine de Biran, la conscience pénétrait au-delà des phénomènes, atteignait la cause elle-même, le principe de nos actes, l'âme dans son être et dans son fond. Voici comment M. Vacherot résumait cette doctrine, alors très neuve, et qui fut admise immédiatement par toute l'école spiritualiste : « Le moi n'a pas seulement conscience de ses actes et de ses facultés ; il a conscience du fond même de son être, puisque le fond de son être c'est la simplicité, la causalité, la personnalité, la liberté. Il se sent donc comme substance, comme âme, comme esprit... S'il y a des mystères dans la science de l'homme, c'est au-delà du moi qu'ils commencent. » Et, caractérisant la nature de l'âme, il disait : « Qu'est-ce que l'âme ? Une cause, une force simple, spontanément active, principe et centre de tous les mouvemens de la vie extérieure... L'unité, la simplicité, l'activité spontanée, ne sont pas les attributs d'un être mystérieux, d'une substance indéfinissable et inaccessible qu'on nommerait l'esprit... Le moi est le vrai type de l'âme ; la conscience, le vrai sanctuaire de la vie spirituelle. »

Dans le livre de *la Métaphysique et la Science*, l'auteur maintenait la même doctrine. C'est, comme on sait, un dialogue entre

le savant et le métaphysicien. Mais ils changent quelquefois de rôle. Ici, c'est le savant qui expose la doctrine précédente : « Que n'a-t-on pas dit sur la nature de l'âme? Et quoi de plus simple?.. L'esprit est-il autre chose que la force une, identique, permanente, libre, consciente et raisonnable que chaque homme sent en soi? Qu'avez-vous besoin d'en savoir davantage? » Cette doctrine est approuvée par le métaphysicien, qui déclare que, pour tous les êtres individuels dont se compose la nature, « la notion de force épuise la notion du sujet. » C'est bien là toujours la doctrine leibnizienne et biranienne, doctrine qui, généralisée et étendue à tous les êtres de la nature, ne voit partout que des forces analogues à l'âme humaine, supprime ou croit supprimer le mystère de la communication de l'âme et du corps, parce qu'au lieu d'associer l'une à l'autre deux substances hétérogènes, elle associe l'âme à des forces inférieures, mais analogues à elle. C'est ce qu'on appelle le dynamisme : une échelle de forces graduées et liées, voilà la nature. Ainsi, tant que vous ne sortiez pas du domaine des forces individuelles et finies, le philosophe marchait d'accord avec les spiritualistes de son temps. Le seul point réservé était le passage de l'individuel à l'universel, des êtres particuliers au Tout. « Comment ces forces arrivent-elles à correspondre, à concourir, à coopérer de manière à former un tout, un système, le Cosmós en un mot? » C'était le problème de la métaphysique : c'était à celle-ci à compléter la psychologie.

Les mêmes doctrines, plus accusées encore et de plus en plus dirigées contre le matérialisme, le positivisme, le relativisme, sont le fond des écrits de M. Vacherot depuis 1868, par exemple les *Essais de philosophie critique*, dans lesquels l'auteur défendait vivement la méthode psychologique contre toutes les formes récentes de l'empirisme. et l'ouvrage intitulé : *Science et Conscience*, où il essaie de résoudre le conflit entre ces deux facteurs, tout en maintenant énergiquement le principe de l'activité individuelle et de la liberté de nos âmes. On voit par cet historique que M. Vacherot était autorisé par ses propres précédents à intituler son dernier ouvrage : *le Nouveau Spiritualisme*, et qu'il n'y faut pas chercher une rétractation et une conversion. L'auteur ne fait qu'y reproduire ce qu'il disait en 1846 sur la doctrine de Maine de Biran : « Qu'est-ce que l'âme au témoignage de la conscience? Une cause, une force, etc. » L'auteur se rétracte si peu qu'il se copie et reproduit textuellement, comme sa doctrine définitive, le passage même que nous avons cité plus haut. Il maintient contre le matérialisme la nécessité d'une unité centrale et d'un principe permanent. Il affirme, comme tous les spiritualistes, qu'il n'y a pas de conscience sans personnalité, de mémoire sans identité, de devoir sans liberté.

Sans doute, il continue à écarter la doctrine des deux substances, je veux dire des deux espèces de substances, puisque tout est force, et, par conséquent, toutes les substances sont homogènes; mais il maintient la distinction des deux vies, des deux natures, par conséquent, *l'homo duplex*; et il met en garde la psychologie contemporaine contre les excès de l'école physiologique.

En même temps qu'il maintient le principe spiritualiste en psychologie, il maintient en cosmologie l'explication dynamique et ne voit partout dans l'univers que des forces et des centres de force. Il croit par là être l'interprète fidèle de la science moderne, qu'il prétend ainsi réconcilier avec la métaphysique. Mais peut-être la science ne tient-elle pas autant qu'il le croit à l'idée de force. Beaucoup de savans, au contraire, inclinent à croire que c'est là une notion très obscure et à peu près inutile, qu'il faut laisser à la métaphysique. Que la science actuelle tende, comme au temps de Descartes, à ramener au mouvement la plupart des phénomènes de la nature, cela est vrai; mais le mouvement suppose non-seulement un principe de mouvement, mais encore un sujet de mouvement, non-seulement quelque chose qui meut, mais quelque chose qui se meut. Or une force est quelque chose qui meut, mais non pas quelque chose qui se meut, et surtout qui est mù. Se représente-t-on une force qui court, une force qui marche, qui vole, qui se transporte d'un endroit à un autre? La force produit le mouvement, elle ne le subit pas. Il faut donc de deux choses l'une: ou admettre que le mouvement n'est qu'une apparence, une forme de l'imagination, et transformer le dynamisme en idéalisme; ou admettre dans la matière non-seulement le moteur, mais le mobile et, par conséquent, un élément passif susceptible d'être mù, soit qu'on admette d'ailleurs le dualisme inséparable de la matière et de la force, soit qu'on sépare l'une de l'autre. En outre, l'analogie de la force spirituelle avec les forces matérielles n'est pas non plus sans difficulté: car, si l'on peut admettre sans grande résistance que la matière a de l'analogie avec l'esprit, il faut aussi prévoir la réciproque; les forces matérielles étant soumises aux lois du choc, de l'élasticité, de l'attraction à distance, de la pesanteur, comment la force âme, si elle est de même espèce, échappera-t-elle à ces lois? Il faudra donc admettre que nos âmes sont soumises aux lois de la mécanique, qu'elles peuvent s'attirer en raison inverse du carré des distances, que, réunies en faisceau, elles pourront former une masse susceptible de poids; on pourra être écrasé par des âmes, et, avec un paquet d'âmes, on pourra donner des coups à d'autres âmes, etc. (1).

(1) Kant, qui avait passé par le dynamisme leibnizien, a signalé des difficultés semblables dans son curieux écrit: *les Rêves d'un visionnaire*.



On voit que le dynamisme a ses difficultés propres, et qu'il y avait là des recherches dignes de la haute pénétration de M. Vacherot.

Mais nous n'avons pas à nous attarder sur ces questions, M. Vacherot, dans son dernier ouvrage, n'ayant rien changé sur ce point à ses doctrines précédentes. La partie vraiment intéressante de son livre est sa doctrine sur Dieu. C'est là qu'il y a quelques modifications importantes qui le rapprochent, à ce qu'il nous semble, beaucoup plus que par le passé, de ses amis spiritualistes. Nous ne dirons pas que ses vues soient très fermes et qu'il n'y ait pas quelques fluctuations entre une pensée antérieure et la pensée actuelle; nous ne dirons pas qu'en voulant s'expliquer, il n'ait pas plus ou moins compromis l'unité de sa doctrine; enfin nous sommes loin de croire qu'il ait trouvé le point fixe entre toutes les nuances de solution qu'un si grand problème peut suggérer. Mais nous ne croyons pas devoir tirer parti de ces contradictions, s'il y en a. De telles fluctuations se trouvent également chez tous les penseurs de notre époque, même les plus grands. Ni Schelling, ni Biran n'en ont été exempts. Elles tiennent au progrès même de la pensée, qui nous fournit aujourd'hui trop d'idées à la fois; nous ne pouvons plus nous contenter d'idées étroites, et nous n'avons pas la force de lier des idées larges. De là ces perpétuels pour et contre que l'on peut trouver chez tous les philosophes, même les plus distingués. Ces contradictions nous paraîtraient moins graves si l'on s'habituaît à considérer les propositions d'un philosophe non comme les solutions absolues d'un mathématicien ou d'un théologien, mais comme les approximations, les tâtonnemens, les à-peu-près d'une pensée investigatrice, qui vous montre sincèrement tous les aspects ou points de vue qui la frappent à la fois, laissant au progrès de la science le soin de les concilier. Ce qui nous intéresse donc ici, ce n'est pas le système; c'est le progrès intérieur qui s'est accompli dans l'esprit d'un homme éminent, qui est à la fois pour nous une lumière et un exemple.

Voici les points sur lesquels la doctrine de M. Vacherot n'a pas varié dans son nouvel ouvrage. Ce sont : 1° le principe de l'immanence; 2° l'idéalité de l'être parfait. Sur le premier point, il s'exprime ainsi : « Entre nous, dit-il, et les spiritualistes reste encore le problème de l'immanence et de la transcendance. L'immanence est pour moi une nécessité de la raison qui ne peut arriver à comprendre l'existence de cette cause au delà de l'espace et du temps... L'absolu n'existe pas en dehors des réalités relatives dont l'ensemble compose l'univers. » Enfin, il consacre un chapitre tout entier à ce qu'il appelle « l'immanence divine. » — En second lieu, il persiste à nier la réalité de l'être parfait. Cette idée est toujours pour lui « un idéal, un type, » dont on ne peut rien

conclure pour l'existence de son objet. Personne ne nie qu'en faisant de ses idées des êtres, Platon n'ait réalisé des abstractions. Pourquoi en serait-il autrement de l'idée de Dieu, de l'idée de l'être parfait? L'auteur condamne le fameux argument de saint Anselme. Il nie que notre raison conçoive l'être parfait avec la même nécessité que nous concevons que tout phénomène a une cause : « Le métaphysicien réalise donc une abstraction, comme le géomètre qui aurait la pensée de transporter ses figures idéales dans le domaine de la réalité. » L'auteur persiste à opposer la vérité et la réalité, l'essence et l'existence : « Qui dit perfection, dit idéal ; qui dit idéal dit une pensée pure, un type supérieur à toutes les conditions de la réalité... S'il existe des êtres supérieurs à l'homme dans la série des êtres intelligens, on aura beau remonter plus haut, on ne rencontrera jamais la perfection absolue. »

On voit que notre auteur reste fidèle à lui-même et à son ancien programme. Pas de transcendance ; pas d'être parfait. Voilà ce qu'il n'a pas changé dans sa doctrine ; voyons maintenant, s'il y en a, les points sur lesquels sa pensée s'est renouvelée.

Nous remarquerons d'abord que, dans son récent ouvrage, M. Vacherot paraît avoir renoncé à la théologie idéale, à laquelle il attachait dans sa philosophie antérieure une très sérieuse importance. Il dit bien encore que l'être parfait est un idéal ; mais il ne paraît plus croire que cet idéal puisse tenir lieu de la réalité. Il avoue ce qu'il y avait d'étrange, au moins dans la forme, à admettre en quelque sorte deux Dieux : « un Dieu parfait qui n'est pas vivant, et un Dieu vivant qui n'est pas parfait. » Il désavoue cette sorte d'hymne à l'idéal, dont nous avons cité plus haut quelques lignes, et qu'il dénonce maintenant comme une ancienne illusion. « J'ai longtemps cherché Dieu dans la catégorie de l'essence : j'ai gardé moi-même longtemps cette illusion... Alors même que ma pensée s'est détachée de l'abstraction que je prenais pour la suprême réalité, j'ai fini un chapitre d'un de mes livres par un hymne à l'idéal... J'abrège (ajoute-t-il après avoir cité cet hymne) cette interminable élévation de mon âme, éprise de l'idéal jusqu'à l'ivresse. » Il est évident qu'ici M. Vacherot appelle du nom d'illusion, non-seulement la croyance que l'être parfait est une réalité, mais encore la croyance que l'idéal est Dieu, le seul Dieu, qu'une catégorie de la pensée peut jouer sérieusement le rôle de Dieu, et donner satisfaction à la conscience religieuse. En désavouant cet hymne éloquent, ou du moins en le reléguant dans le passé, en accordant qu'il a mérité, au moins pour la forme, le reproche de contradiction par son hypothèse des deux Dieux, l'un réel, qui n'est pas parfait, l'autre parfait, qui n'est pas réel, il nous semble que M. Vacherot reconnaît, par cela même, que de deux choses l'une : ou il faut chercher Dieu dans la

réalité, ou il faut savoir s'en passer absolument. Le Dieu idéal est une chimère : c'est l'ombre d'une ombre ; n'en parlons plus.

De cette renonciation à une théologie idéale sortaient des conséquences inévitables. Lorsque M. Vacherot croyait que son Dieu idéal pouvait suffire, il n'avait, au fond, nul besoin d'un Dieu réel ; aussi, dans son livre de *la Métaphysique et la Science*, évitait-il avec soin de donner le nom de Dieu, non seulement au monde, mais à l'infini et à l'universel, dont le monde est la manifestation. Convaincu, comme tous les spiritualistes, que Dieu doit être parfait, et la réalité, même infinie, étant imparfaite, il ne pouvait admettre que rien de réel fût Dieu ; il ne craignait donc pas d'être athée en réalité, sachant qu'il était, autant que personne, théiste dans l'idéal. Mais aujourd'hui, ce théisme idéal étant écarté, notre philosophe se résignera-t-il pour tout de bon à l'athéisme ? Non ; son esprit élevé, bien plus, le fond même et les tendances générales de sa philosophie lui interdisent cette solution désespérée. Dès lors, le nom de Dieu, réservé jusque-là à l'idéal, reviendra de droit au principe réel des choses. M. Vacherot appellera donc de ce nom, comme Spinoza, la substance, l'être, le fond des choses. Dieu sera pour lui un être vivant et réel, et non plus une abstraction.

Mais les mots ont leurs lois et leurs forces secrètes ; et ce n'est pas impunément que l'on emploie le mot de Dieu. Tant qu'il était retranché dans son théisme idéal, M. Vacherot pouvait réduire en toute liberté les attributs de la substance réelle, qui n'a d'autre mérite que d'exister, et qui même, semblait bien n'être pour lui que la collection des êtres particuliers. Cette substance n'était pas Dieu ; on pouvait en penser ce qu'on voulait. Mais aujourd'hui qu'on lui a restitué ce nom auguste (car c'est le titre du chapitre qui lui est consacré), il faut bien que ce nom lui convienne par quelque endroit, et qu'il ne soit pas en contradiction avec elle. Elle sera immanente dans l'univers, soit ; elle n'échappera pas aux lois de l'espace et du temps ; fort bien. Toujours est-il qu'il faut qu'elle soit quelque chose, et quelque chose d'assez grand pour mériter le nom nouveau dont on la décore. De là une tendance, dans la nouvelle théologie de M. Vacherot, à faire rentrer peu à peu dans la notion du Dieu réel, un certain nombre d'attributs appartenant au Dieu parfait. Il rejettera encore cette expression ; il traitera de sophisme l'argument de saint Anselme repris par Descartes ; mais, malgré tout, la force des choses le ramènera vers le théisme, ou tout au moins vers le panthéisme ; or le panthéisme lui-même est une sorte de théisme, ou il n'est rien. Considérons quelques-unes des modifications que l'idée de Dieu va recevoir dans cette nouvelle conception.

C'est ainsi que l'auteur renonce expressément au Dieu-progrès,



qui semblait bien être le fond de sa pensée dans son *École d'Alexandrie*. Sans doute, le progrès reste la loi du monde, le développement extérieur de Dieu; mais Dieu lui-même, dans son essence et dans son fond, n'est pas un devenir: « Quelque arrêtée, dit-il, que soit ma pensée sur l'immanence, je n'aime pas qu'on vienne nous dire, avec Hegel et M. Renan, que *Dieu se fait*. Je ne trouve pas cette manière de parler correcte. Je consens bien à ne pas faire du Dieu vivant quelque chose d'immuable dans sa nature abstraite, reléguée au-delà de l'espace et du temps, ce n'est pas une raison pour le soumettre à la catégorie du devenir comme ses œuvres. » Fort bien! mais il nous semble que, dans ce passage, M. Vacherot ne saisit pas sa propre pensée d'une manière bien ferme et bien cohérente. Car enfin, de deux choses l'une: ou Dieu change, ou il ne change pas: s'il ne change pas, il est immuable et en dehors de l'espace et du temps: c'est l'abstraction dont vous ne voulez pas; mais s'il change, comment échapperait-il à la catégorie du devenir, et si la loi du changement est le progrès, il est rigoureusement exact de dire avec M. Renan: *Dieu se fait*; avec Diderot: *Dieu sera peut-être un jour*. En un mot, de deux choses l'une: ou Dieu *est* ou il *se fait*. Si vous rejetez la seconde hypothèse, vous êtes inévitablement reporté vers la première. Sans doute, la loi du devenir pourra être la loi du *Deus explicitus*, de la *natura naturata*; mais l'immutabilité, l'unité, et par là même la perfection, seront la loi de la *natura naturans*, et ce sera seulement cette *natura naturans* qui sera le véritable Dieu, quel que soit d'ailleurs le lien mystérieux qui l'unisse à sa représentation externe.

Après avoir renoncé à l'idée de *devenir* divin, M. Vacherot rejette encore cette autre forme du panthéisme, dont il n'était pas très éloigné dans sa seconde phase philosophique, à savoir celle qui confond Dieu avec le monde, et l'unité avec la totalité: « Dieu n'est pas le monde, puisqu'il en est la cause. Il ne s'en distingue pas seulement comme le tout de ses parties... Le tout n'est que l'unité collective... Définir Dieu par le tout, ce n'est pas seulement le panthéisme, c'est tomber dans l'athéisme pur. » De plus notre auteur rejette non-seulement le Dieu-Tout de Diderot, mais encore le Dieu substance de Spinoza; et, reprenant une distinction de Victor Cousin (1), il soutient que Dieu n'est pas seulement *substance*, mais qu'il est *cause*: « Oui, le Créateur est immanent dans son œuvre, mais non pas à la façon du Dieu de Spinoza. Le Dieu vivant est une

(1) *Fragmens philosophiques*, préface de la 2<sup>e</sup> édition, 1833. « Le Dieu de Spinoza est une substance et n'est pas une cause. La substance de Spinoza a des attributs plutôt que des effets. »



cause qui crée de vraies causes, et non une substance qui se manifeste par des modes dépourvus de toute spontanéité. Ce puissant esprit a vu Dieu, car il a conçu la suprême Unité; mais cette unité n'est pas vivante. »

Ainsi, par voie d'exclusion, M. Vacherot s'éloigne de plus en plus de la conception naturaliste et panthéistique qui l'avait autrefois séduit, et à laquelle il s'abandonnait sans scrupule quand il croyait pouvoir se réfugier dans les *templa serena* de l'idéal ou de la pure pensée. Maintenant qu'il reprend cette idée de Dieu pour lui rendre la réalité et la vie, il lui faut donner un contenu à cette idée, et il se refuse à l'absorber dans son œuvre. Que reste-t-il donc pour constituer l'essence divine? Deux attributs fondamentaux que le théisme sera bien loin de nier, mais qu'il réclame au contraire comme siens, à savoir : la cause créatrice et la cause finale : « *Cause première et fin dernière* d'un monde où tout est causalité et finalité, voilà les deux seuls attributs humains qu'une psychologie discrète peut ajouter aux attributs métaphysiques de la nature divine sans tomber dans l'anthropomorphisme. »

Considérons donc ces deux attributs. M. Vacherot n'hésite pas à attribuer à Dieu la puissance créatrice. Il l'appelle le *Créateur*. Sans doute il ne faut pas prendre ce mot à la lettre dans la doctrine de l'Immanence : il n'est pas question ici d'une création *ex nihilo*. Mais la philosophie théiste, de son côté, est-elle absolument liée à l'idée d'une création *ex nihilo*? cette doctrine en réalité n'est autre chose qu'un mystère chrétien : or, la philosophie spiritualiste n'est pas plus tenue à enseigner ce mystère que les autres, par exemple, l'incarnation et la trinité. Et d'ailleurs est-on bien loin de la création *ex nihilo*, lorsque l'on dit avec M. Vacherot : « Dieu reste distinct de ses créations, non comme une cause étrangère et extérieure au monde, mais en ce sens qu'il garde toute sa fécondité, toute son activité, tout son être après toutes les œuvres qu'il crée, *sans les faire sortir de son sein*... Il en reste distinct en demeurant au fond de tout ce qui passe, mais toujours avec la *même énergie de création*. » Je le demande, une cause inépuisable, qui conserve toujours la même énergie de création, qui par conséquent ne perd rien en produisant tout, qui d'ailleurs n'est pas sujette au devenir, une telle cause ne crée-t-elle pas en effet les choses de rien? Je trouve même que M. Vacherot fait trop bien les choses en déclarant que Dieu ne crée pas les êtres en les tirant de son propre sein. Car, à parler humainement, et en laissant les mystères à la théologie, il est difficile de concevoir l'Être suprême faisant sortir les êtres du néant, sans puiser à la source même de l'être qui est lui-même; et, pour le distinguer de ses créatures, il

suffit que son être soit tellement inépuisable qu'il soit aussi riche après avoir créé qu'auparavant.

Ainsi, pour le premier attribut, celui de la cause créatrice, nul doute que M. Vacherot ne se rapproche de la conception spiritualiste et théiste : il en est de même et bien plus encore de la cause finale. Dieu n'est pas seulement cause première ; il est fin dernière : il est alpha et oméga. Tout vient de lui, mais tout retourne à lui. Cela suffit pour donner une raison d'être à l'univers, une signification à l'existence et à la vie. C'est ici la plus notable addition que M. Vacherot fasse aujourd'hui à ses doctrines antérieures ; et nous avons la petite vanité de croire que nous n'avons pas été sans y contribuer. Sans doute il n'avait jamais nié les causes finales et l'évolution de la nature vers un but ; mais il n'avait donné aucun développement à cette idée, et paraissait même l'avoir par trop négligée. Ici, l'affirmation explicite, absolue, de l'idée de finalité, la doctrine d'une évolution finaliste achève et complète, de la manière la plus noble et la plus brillante, une philosophie qui sans cela risquerait trop de se confondre avec le pur naturalisme : « Le monde, dit l'auteur, est une immense variété de causes et de forces qui, sorties du sein de Dieu, tendent à y rentrer par la loi suprême de la finalité... Le principe de la finalité est une de ces idées que Pascal logeait derrière la tête du savant, et dont Leibniz faisait la lumière de toute science... Est-ce au moment où le ciel de nos astronomes nous fait contempler la majestueuse harmonie de ses mondes en mouvement, où la terre de nos géologues nous découvre les étonnantes métamorphoses à travers lesquelles elle a passé... où l'humanité de nos historiens nous laisse voir la série des changements qui l'ont élevée d'une barbarie voisine de la bestialité à la plus haute civilisation... où toute science nous montre la loi d'une évolution progressive,.. est-ce à ce moment que la philosophie, dite positive, pourrait réussir à éteindre le flambeau qui illumine l'immense scène de la nature ? Je ne puis le croire. » C'est donc, on le voit, dans la finalité (immanente ou transcendante, peu importe), que l'auteur trouve la dernière explication des choses. C'est par là que la philosophie se distingue de la science, sans qu'on ait pour cela le droit de la faire passer pour un rêve : « La métaphysique, dit-il, n'est ni science, ni rêve ; elle est la pensée supérieure qui éclaire la science et qui dissipe tout rêve. »

Sans doute M. Vacherot accepte l'hypothèse de l'évolution ; mais il dit que cette hypothèse est susceptible de deux sens : l'évolution fatale et l'évolution finale. Au fond et dans son essence, la doctrine de l'évolution est indifférente entre ces deux hypothèses. En soi, elle ne signifie rien autre chose que la négation des créations spéciales. Elle signifie que l'acte créateur a été un acte unique et ab-

solu, qui ne s'est pas répété historiquement à des périodes précises. On enseigne en philosophie qu'il ne faut pas faire intervenir la cause créatrice sans nécessité : or, si on éloigne l'acte créateur de chacun des phénomènes spéciaux de l'univers, le tonnerre, les éclipses, les tremblemens de terre, pourquoi l'admettre à l'origine des espèces, et même à l'origine de l'homme? L'apparition d'une espèce, même de l'espèce humaine, n'est après tout qu'un phénomène comme les autres, seulement plus grand et qui dure plus longtemps. Bien loin que la philosophie spiritualiste ait aucune objection à élever contre ce point de vue, elle ne peut, au contraire, que lui être favorable ; car ce n'est autre chose que l'extension du dynamisme leibnizien, selon lequel Dieu, en créant les êtres, a mis en eux-mêmes la loi de leur développement. On peut donc admettre l'évolutionnisme, sans admettre le moins du monde le naturalisme et l'athéisme ; et sur ce point, nous sommes de l'avis de M. Vacherot. Quant au principe moteur de cette évolution, puisqu'il le place en Dieu et non dans la nature elle-même, et puisqu'il exclut de Dieu le devenir et le progrès, ce qui est bien le distinguer de la nature à qui seule ces attributs conviennent, puisque, d'autre part, il exclut le mécanisme de Spinoza, que reste-t-il, sinon d'attribuer cette évolution à un acte primordial d'intelligence et de liberté? Ici, sans doute, l'auteur s'arrête et nous arrête : la crainte de l'anthropomorphisme ne lui permet pas de parler ce langage. Cependant, il ne se refuse pas à appeler du nom de *Providence* ce haut optimisme qui voit dans l'univers une marche ascendante vers le bien. « Le gouvernement de la Providence, dit-il, se manifeste par les grandes lois de la nature que la science nous révèle chaque jour, et dont la bienfaisante action assure l'ordre, la conservation, le progrès incessant du Cosmos. » Sans doute, il ne s'agit point ici d'une providence particulière, d'un père veillant sur ses créatures comme sur ses enfans. Mais les plus grands métaphysiciens, même chrétiens, Malebranche, par exemple, enseignaient déjà que Dieu n'agit que par des volontés générales ; et même l'optimisme classique de Leibniz ne s'appliquait guère qu'à l'ensemble des choses et fort peu aux individus. D'ailleurs, si l'on admet qu'en Dieu l'universel et l'individuel ne font qu'un, ne pourrait-on pas soutenir que la providence générale est en même temps une providence particulière, et qu'à la consommation des siècles toute créature sera transfigurée et trouvera le secret de son existence? La doctrine précédente ne contient rien qui contredise cette espérance. Sans sortir de la vie actuelle, c'est déjà beaucoup que de savoir qu'on vit dans le monde de la raison, qu'on réalise un plan divin, que la nature a un but, et qu'en travaillant pour la justice on se rapproche de la divinité. Je ne crois pas être infidèle

à la doctrine de M. Vacherot en la traduisant en ces termes, et lui-même nous y autorise en donnant à cette doctrine le nom de spiritualisme.

En résumé, sans vouloir exagérer le changement que nous avons cru découvrir dans le nouvel écrit de M. Vacherot, il nous semble que sa doctrine métaphysique s'est quelque peu transformée au profit du point de vue théologique; que l'auteur a obéi à son tour à cette loi d'évolution que nous avons vue chez un grand nombre de penseurs, et qui consiste à compléter leurs conceptions spéculatives par une conception religieuse. C'est ainsi que Fichte, accusé d'athéisme en 1798, pour avoir appelé Dieu « l'ordre moral, » s'est élevé dans *la Destination de l'homme* et dans *la Vie bienheureuse* à un point de vue hautement religieux, et presque mystique : c'est ainsi que Maine de Biran, le philosophe de la volonté et du stoïcisme, a également fini par une phase mystique. Cabanis, revenant de plus loin, est au moins remonté jusqu'au stoïcisme, et dans la *Lettre sur les causes premières*, il a représenté l'univers comme gouverné par l'intelligence. Diderot lui-même avait fini par réfuter le livre de *l'Esprit*, dont le matérialisme le révoltait; et il déclarait en dernier lieu qu'on ne peut pas faire sortir ce qui pense de ce qui ne pense pas; et d'un autre côté, que c'est une hypothèse arbitraire et gratuite de considérer la sensibilité comme inhérente à la matière. Schelling, comme on sait, passait de la philosophie de la nature à une sorte de néo-christianisme; Auguste Comte enfin finissait par fonder une religion, et occupait, dit-on, les dernières années de sa vie à lire *l'Imitation de Jésus-Christ*. N'y a-t-il pas dans ce concours de faits une indication et un enseignement? On ne peut sans doute attribuer ombre de mysticisme à la nouvelle philosophie de M. Vacherot; et ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche; mais chacun opère cette transformation finale à sa manière. C'est dans l'ordre intellectuel et scientifique que M. Vacherot s'est renfermé. Il n'en est pas moins vrai que ce livre nous paraît d'un caractère assez différent de ceux qui ont précédé. Il nous porte vers le spiritualisme, tandis que les autres nous en éloignaient. C'est ce qui nous a paru, dans cette analyse, le point le plus intéressant à faire ressortir.

### III.

Après cette longue exposition, mêlée de critique indirecte, des idées de M. Vacherot, on ne manquera pas de nous demander ce que nous pensons nous-même sur ces problèmes; et l'on nous dira: Eh bien! vous qu'on parle, à votre tour de vous expliquer. Nous avouons sincèrement que nous aimerions échapper à cette



dure obligation, car il est plus facile d'exposer et de critiquer les autres que de s'engager soi-même. Cependant il ne serait pas de bonne guerre de juger sans s'exposer à être jugé; et le métaphysicien dont on traite de haut la doctrine et les écrits a parfaitement le droit de vous dire à son tour :

Je voudrais bien pour voir que, de votre manière,  
Vous en composassiez sur la même matière.

Heureusement le travail nous a été rendu facile par ce que j'appellerai la méthode généreuse de M. Vacherot, méthode qui consiste à faire toutes les concessions que son principe lui permet et à s'avancer autant qu'il lui est possible sur le terrain de ses adversaires. Nous n'avons qu'à imiter cette méthode, et à rendre concession pour concession : le point où nous nous arrêterons délimitera le champ de la dispute. Cette méthode d'acheminement respectif l'un vers l'autre et de concession réciproque n'est guère de mise en philosophie. On considère les concessions comme de petites lâchetés, et on se cantonne dans des idées à outrance qui d'ordinaire ne se répondent pas, et qui triomphant, chacune de son côté, des sottises de la partie adverse, amènent en général la galerie à conclure pour le scepticisme. Si au contraire on commençait par dire avec précision jusqu'où l'on peut aller de chaque côté, le champ de la contradiction serait réduit d'autant; et il y aurait au moins un gain certain : à savoir les choses acceptées d'un commun accord. Herbert Spencer a dit admirablement : « La controverse métaphysique n'est qu'une délimitation de frontières. » Par exemple, pour ce qui concerne le problème de Dieu (bien entendu, ceux qui nient cette notion étant en dehors du débat), la question entre les panthéistes et les théistes est une fixation de limites entre l'élément métaphysique et l'élément moral qui composent cette conception. Le panthéisme fait ressortir l'élément métaphysique, le théisme fait ressortir l'élément moral : jusqu'où peut-on aller dans un sens ou dans l'autre? Voilà la question.

Cela posé, nous dirons que le fort de la doctrine de l'immanence ou du panthéisme (M. Vacherot nous permettra ce mot pour aller plus vite), le fort, dis-je, de cette doctrine, c'est la conception de l'infini, conception qui est commune aux théistes et aux panthéistes, mais que les premiers oublient souvent. Comment peut-il y avoir quelque chose en dehors de l'infini? L'infini, à ce qu'il semble, par définition même, enveloppe et pénètre tout ce qui est fini; il ne peut y avoir en lui ni en dehors de lui aucun vide dans lequel quelque être véritable viendrait se placer. Dieu n'est pas un être comme les autres, un être supérieur aux autres, un individu plus

grand, plus puissant que les autres individus, mais enfin un individu, non ; il est autre chose que cela ; il est plus que cela. Il est l'infini, l'immense, l'éternel, l'être des êtres, l'être en soi. Tous ces noms constituent ce qu'on appelle dans l'école les attributs métaphysiques de Dieu. Les théistes les admettent comme les panthéistes ; mais souvent ils n'y pensent plus quand ils passent aux attributs moraux. L'idée du bon Dieu que l'on enseigne aux petits enfans est certainement une idée touchante et bienfaisante, qu'il ne faut pas laisser affaiblir dans l'éducation ; mais enfin ce n'est après tout que l'idée d'un ange plus grand que les autres, un *Jupiter Optimus Maximus*. Que deviennent dans ce type humanisé les grands attributs que nous avons nommés ? Dieu n'a pas de cause ; il n'a pas été créé. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il a en lui tout ce qu'il faut pour exister, qu'il contient en lui la source de l'être, en un mot qu'il est l'être. Étant l'être lui-même, il l'est tout entier, et il est tout être. Il n'y a rien de commun entre lui et les êtres ; et, comme on disait dans l'école, le mot d'être n'est pas univoque entre le créateur et la créature.

Pour contester ces prémisses, remarquez qu'il faudrait rejeter non-seulement la métaphysique de Plotin, de Spinoza ou de Hegel, mais encore celle de Descartes, de Leibniz, de Malebranche, de Fénelon et de tous les grands chrétiens, de saint Augustin, de saint Bernard, de Bossuet. Il y a plus d'affinité entre la métaphysique chrétienne et le panthéisme qu'entre cette métaphysique et celle du déisme populaire, pour qui Dieu est surtout et avant tout, comme pour les païens, un individu, un ami, un père dans le sens propre du mot. Ainsi le théisme, tout en se séparant du panthéisme, doit expliquer cependant comment il entend maintenir les conceptions fondamentales que nous avons signalées, pour ne pas tomber dans l'anthropomorphisme, qui n'est que le paganisme purifié.

Du haut de ces principes, on ne voit pas comment on soutiendrait une doctrine de transcendance rigoureusement entendue. La vraie transcendance supposerait que non-seulement Dieu est en dehors du monde, mais aussi que le monde est en dehors de Dieu, que le monde a sa réalité comme Dieu a la sienne, que ce sont les deux facteurs de l'existence, indépendans et autonomes. Une telle doctrine n'est pas le théisme, c'est le dualisme. En dehors de cette doctrine (qui serait la vraie transcendance), il ne peut être question que d'une transcendance relative, qui distingue les deux termes sans les séparer. On ne voit donc pas trop comment une métaphysique qui part de l'idée d'infini peut échapper à une sorte d'immanence. Ce monde n'a d'être qu'en Dieu ; il ne subsiste et ne vit qu'en lui : *In Deo vivimus*. Et, comme le dit saint Jean, πάντα ἐξ αὐτοῦ, ἀπ' αὐτοῦ καὶ διὰ αὐτόν. La métaphysique chrétienne est pleine de

cette pénétration de l'infini et du fini. Bien loin d'exagérer l'indépendance du fini, elle en diminue autant qu'elle peut la substantialité. De là un grand nombre de doctrines qui attribuent à Dieu tout le réel de la création : la création continuée, le *concursum divinum*, non-seulement *simultaneum*, mais encore *prævium*, la prémotion physique, etc. (1), et cela non dans des sectes hérétiques, mais chez les plus grands représentans de l'orthodoxie. Toutes ces doctrines, les théistes modernes les ont laissées tomber sans se demander si ce n'étaient pas des conséquences inévitables de l'idée d'infini. Ils semblent plus préoccupés de sauver l'indépendance du monde que la suprématie de Dieu. Ils lui font donner une chiquenaude au monde, et puis ils n'ont plus que faire de Dieu.

C'est donc cette conscience de la compénétration réciproque de l'infini et du fini qui est le fort du panthéisme. Quelques explications que puissent donner plus tard les théistes, il faut qu'elles s'accordent avec ces prémisses. Autrement, ils sacrifieraient l'essence interne de Dieu à ses attributs externes. Dieu est bon, dit-on; sans doute, mais ce n'est pas là son essence, puisque l'homme peut être bon aussi, et que cet attribut peut se communiquer à la créature. Ce que Dieu ne peut communiquer, ce qui, par conséquent, est son essence propre, c'est l'Infini, c'est l'Être, c'est l'Absolu. C'est cela qui est Dieu, et non pas tel ou tel attribut qui n'est en lui qu'une manière d'être, et non le fond qui le constitue.

Cela étant, que faut-il penser de la doctrine de la personnalité divine, à laquelle on a tout suspendu lors du grand débat entre le théisme et le panthéisme? Remarquons d'abord que cette doctrine n'est nullement une doctrine classique en philosophie. Jamais Descartes, jamais Fénelon, ni Malebranche, ni même Leibniz n'ont défini Dieu par la personnalité. Ils n'ont même jamais connu cette expression. C'était en théologie, non en métaphysique, que l'on parlait de personnes divines : c'était un mystère, et si bien un mystère qu'il y en avait trois et non pas une seule. Et, d'ailleurs, comment dire que Dieu est une personne, sans en faire un être particulier, un certain être? mais alors il ne sera plus l'être. D'ailleurs, qu'appelons-nous une personne? Un être qui dit : *Moi*. Mais nous ne connaissons d'autre moi que celui qui s'oppose au non-moi : « Sans le toi, dit Jacobi, le moi est impossible. » Mais en Dieu, le moi s'op-

(1) La théorie du *concursum divinum* consiste à dire que Dieu concourt à tous les actes de la créature, et que c'est de lui que vient tout le réel de l'action; et cela, non-seulement au moment de l'action, mais même auparavant, la prédisposition à l'action venant encore de Dieu. La prémotion physique est une doctrine analogue : « Dieu, dit Bossuet, comme premier agissant, doit être cause de toute action, tellement qu'il fait en nous l'agir même, comme il fait le pouvoir d'agir. (Traité du libre arbitre, chap. x.)

pose-t-il à un non-moi? Quel est ce non-moi? Est-ce le monde? Le monde a donc une réalité égale à celle de Dieu. Il lui fait donc équilibre. Est-ce au moi fini que s'oppose le moi infini? Eh quoi! je fais équilibre à Dieu! Il me pense comme je le pense : il m'oppose à lui comme je l'oppose à moi, comme je m'oppose à mes semblables! Tout cela est dualisme. Cela serait vrai dans l'hypothèse d'une matière coéternelle à Dieu : ce n'est pas vrai dans la doctrine du Dieu unique. Concluons que Dieu n'est pas une personne, mais qu'il est l'essence et la source de toute personnalité; il est ce qui rend la personnalité possible; il n'est pas impersonnel, mais il est suprapersonnel.

Nous en dirons autant des attributs humains que nous transportons en Dieu par induction en les élevant, dit-on, à l'infini. Mais, par là même, nous leur ôtons tout ce qui les rend accessibles et intelligibles pour nous. Quand nous parlons de l'intelligence divine, nous en retranchons les sens parce que Dieu n'a pas de corps, l'imagination parce qu'il n'a pas de sens, la mémoire et la prévision parce qu'il n'est pas dans le temps, l'abstraction, la généralisation et le raisonnement parce qu'il voit tout d'un seul coup, enfin le langage, parce qu'il n'a pas besoin de signes pour s'entendre sur lui-même. Quand nous parlons de la liberté divine, nous en retranchons le pouvoir de faillir et même le pouvoir de choisir; quand nous lui attribuons l'amour et la bonté, nous en retranchons la douleur sans laquelle il est bien difficile de concevoir la pitié : *non ignara mali*. Ainsi, tous ces attributs ne peuvent se retrouver en Dieu que transfigurés; ils y sont en essence et en vérité, mais sous une forme qui nous est incompréhensible et inconnue. N'est-ce pas là, après tout, la conception que Fénelon lui-même se fait des attributs divins, et avons-nous le droit d'être plus exigeant que Fénelon? « Je me représente cet être unique, nous dit-il, sous différentes faces, c'est-à-dire suivant les divers rapports qu'il a avec ses ouvrages : c'est ce qu'on nomme perfections ou attributs. Je donne à la même chose divers noms, suivant ses divers rapports extérieurs; mais je ne prétends point, par ces divers noms, exprimer des choses réellement diverses... Cette distinction des perfections divines n'est donc rien de vrai en lui... mais c'est un ordre et une méthode que je mets, par nécessité, dans les opérations bornées et successives de mon esprit, pour en faire des espèces d'entrepôts dans ce travail, et pour contempler l'infini à diverses reprises, en le regardant par rapport aux diverses choses qu'il fait hors de lui. » C'est en conformité avec cette doctrine que nous écrivions, dans nos *Causes finales*, ces paroles que M. Vacherot veut bien citer : « Nous avons trop le sentiment des limites de notre raison, pour faire de nos conceptions humaines la mesure de l'absolu. » Mais nous ajou-



tions : « Une telle hypothèse (à savoir celle de l'intelligence divine) peut bien n'être qu'une approximation de la vérité et une représentation humaine de la nature divine; mais pour ne pas être adéquate à son objet, il ne s'ensuit pas qu'elle lui soit infidèle; elle en est la projection dans une conscience humaine, la traduction dans la langue des hommes, et c'est tout ce qu'on peut demander à la philosophie. »

On voit par ce qui précède jusqu'où nous pouvons suivre la doctrine de l'immanence, ou, pour parler franchement, du panthéisme. Dieu n'est pas un être : il est l'Être. Le monde et les créatures ne vivent et ne subsistent qu'en lui. Dieu n'est pas une personne; il est la source et l'essence de la personnalité. Les attributs divins ne sont que des symboles, des noms approximatifs par lesquels nous nous représentons ce qui correspond en Dieu aux diverses perfections des choses. On ne peut accuser cette doctrine de trop d'anthropomorphisme.

Mais si nous suivons le panthéisme jusque-là, nous l'abandonnons au moment où, après avoir maintenu contre le théisme exclusif le privilège suprême de l'infinité et de l'être, il abandonne et corrompt son propre principe en faisant du fini le mode d'existence nécessaire de la divinité. Oui, l'infini est au fond l'essence, et si l'on veut même la substance du fini; mais faut-il admettre la réciproque? Le fini fait-il partie de l'essence de Dieu? Est-il sa manifestation nécessaire? Dieu vit-il dans et par le fini, comme l'âme ne vit que dans et par les phénomènes du moi? C'est de cette réciproque qu'il s'agit entre les théistes et les panthéistes. Je veux bien admettre que ce pavé est divin; mais suis-je forcé d'admettre que Dieu soit un pavé. et qu'il ne puisse exister sans devenir pavé? Là est la contradiction incurable du panthéisme. Il part de la plus haute idée de la divinité; puis il la sacrifie à son contraire. Il craint d'attribuer à Dieu la personnalité même parfaite, de peur d'en faire un être fini, et en même temps, il ne comprend pour lui d'autre vie que la vie finie indéfiniment répétée. Ainsi, placer la sainteté en Dieu, c'est de l'anthropomorphisme; mais placer en Dieu le crime, l'erreur, le doute, l'ignorance et la folie, ce n'est pas de l'anthropomorphisme. Dire que Dieu est esprit et esprit pur, c'est de l'anthropomorphisme; mais dire qu'il est homme, animal, plante et pierre, ce n'est pas de l'anthropomorphisme, ce n'est pas du fétichisme. Je comprends qu'on dise : Il n'y a pas de Dieu; il n'y a que le monde; il n'y a que la matière brute et ses lois, produisant par une série d'accidens la conscience et la volonté; mais cela, ce n'est plus panthéisme, c'est athéisme. Pour avoir le droit de se dire panthéiste, il faut maintenir la notion de Dieu; et, nous l'avons

vu, ce qui fait précisément la force et la beauté du panthéisme, c'est de maintenir cette notion très haut. Mais dès lors, n'est-ce pas déchoir de ses propres principes que de faire consister la vie divine dans la vie du monde, dans ce tâtonnement pénible et laborieux, dont la loi sans doute est le progrès, mais dont les étapes sont le mal, la souffrance, la chute et la mort? Quel Dieu est-ce que celui-là!

Le vrai panthéisme ne sera donc pas celui qui absorbe Dieu dans le monde; sera-t-il davantage celui qui absorbe le monde en Dieu; pour qui le monde est si peu de chose, qu'il n'est, à proprement parler, rien, pour qui toute réalité s'évanouit comme une fumée devant l'infini? Voilà le vrai panthéisme, le panthéisme indien. Mais où sont ceux qui croient cela aujourd'hui? Si le monde n'est rien dans le sens rigoureux du mot, que deviennent alors la science, l'art, la patrie, la famille, la liberté, l'amour, la vie en un mot? Tout cela est mensonge, non-être, illusion: tout cela est vide; et ce qu'il y a de plus pressé pour nous, c'est de faire le vide en sacrifiant famille, patrie, liberté, art, science, tout ce qui est profane, tout ce qui est humain, tout ce qui est mondain. C'est le *mouni* indien qui a raison; c'est Siméon Stylite sur sa colonne; c'est l'ermite du désert arrosant un bâton mort, pour montrer l'inanité du travail humain. Où est le philosophe, le métaphysicien qui pense sérieusement ces choses et qui les pratique? Les nirvanistes modernes ne vont pas au désert; Schopenhauer prêchait le nirvâna en passant toutes ses soirées à l'Opéra; on vante le pessimisme dans les salons à la mode et en jouissant de tous les plaisirs de la vie.

Il faut donc maintenir à la fois l'idée d'infini et l'idée de fini; l'infini, sans quoi on se perd dans l'athéisme: ce que le panthéisme repousse; le fini, sans quoi on tombe dans l'ascétisme et le nihilisme: ce qui contredit l'idée même de la science et de la philosophie. Mais alors, les deux termes étant admis comme coexistants sans pouvoir être absorbés l'un par l'autre, que devient la doctrine de l'immanence absolue? Cette doctrine est écartée, aussi bien que celle de la transcendance absolue: il reste une immanence relative ou une transcendance relative, et les deux doctrines se rapprochent l'une de l'autre. Le fini, sans doute, doit être dans et par l'infini, mais non au point d'en être la vie et la réalité, ni au point de n'être rien du tout. Il doit aussi être hors de l'infini, mais non au point de lui être égal. Quant au degré et à la mesure de cette existence, nous n'avons point de balance pour la peser. Il suffit qu'elle soit assez grande pour nous permettre la liberté.

Reste la question de l'être parfait, sur laquelle nous devons encore nous expliquer, en laissant les discussions trop techniques pour la controverse de l'école. Nous maintenons, quant à nous,

l'idée cartésienne de l'être infiniment parfait. Mais en parlant ainsi, nous ne croyons rien dire de plus qu'en disant qu'il est l'Être, l'être sans rien ajouter, disait Fénelon : car nous ne pouvons concevoir l'être que comme perfection, et la perfection que comme être. Nous sommes bien étonné d'entendre un métaphysicien aussi exercé que M. Vacherot nous dire que « Dieu doit être cherché dans la catégorie de l'existence. » Mais cette catégorie est absolument vide. L'existence n'est qu'un fait. C'est, comme dit Kant, la position d'un objet, mais il faut que cet objet soit lui-même quelque chose. L'existence n'ajoute rien de plus à la chose. Un être qui existe ne contient rien de plus que le même être conçu par l'esprit : cent thalers pensés sont égaux à cent thalers réels. Si Dieu n'est que l'existence, il faut qu'il soit l'existence de quelque chose : ce quelque chose ne peut alors être que le monde. Dieu sera donc l'existence du monde. Comment peut-il en être la puissance causatrice et la cause finale? Sans doute M. Vacherot entend par existence la catégorie de l'être, mais c'est tout autre chose. L'être a un contenu : plus grand est le contenu, plus grand est l'être ; et le plus grand contenu correspond au plus grand être : or, ce plus grand contenu est ce que nous appelons la plus haute perfection. Une intelligence qui veille a plus de perfection qu'une intelligence qui dort, parce qu'elle contient plus d'être. Plus l'activité est intense, plus il y a d'être : la perfection et l'être sont donc coextensifs ; si Dieu est l'être en soi, il est la perfection en soi : c'est une seule et même chose. Autrement, on confond l'être en soi avec l'être indéterminé, l'être en puissance, l'être qui n'est rien, mais qui peut tout devenir : ce n'est plus que la matière première d'Aristote ; c'est le moindre être, c'est le non-être, c'est ce qu'Hegel a appelé l'identité de l'être et du néant : c'est ce qui a fait dire à un penseur allemand que tout commence par  $\theta$  ; mais M. Vacherot n'admet pas cette doctrine, il la réfute souvent. Il admet donc par là même que l'Être en soi est le plein et non pas le vide. Nous ne voulons rien dire de plus en affirmant que Dieu est la perfection absolue.

On dit que Dieu est le monde en puissance, et M. Vacherot cite ce beau mot de Schelling : *Deus mundus implicitus ; mundus Deus explicitus*. Nous ne répudions pas ces formules ; elles sont, comme dit Leibniz, susceptibles d'un beau sens. Il y a, en effet, deux manières d'être en puissance. Le chêne est en puissance dans le gland ; mais le gland est aussi en puissance dans le chêne. Chacun d'eux contient l'autre, mais non pas de la même manière. Quand le chêne sort du gland, c'est le plus qui sort du moins ; quand le gland sort du chêne, c'est le moins qui sort du plus. Le gland devient chêne, mais le chêne ne devient pas gland ; il reste chêne avec la faculté de produire indéfini-



ment des glands et d'autres chênes semblables à lui-même. Dans l'impossibilité où nous sommes de comprendre l'opération par laquelle l'infini passe au fini, nous pouvons en trouver ici une image suffisante : c'est celle d'une puissance ou d'une force qui ne s'épuise pas dans sa multiplication, qui reste entière et aussi pleine qu'auparavant dans son développement au dehors ; et, comme ce n'est pas un être particulier, selon les propres principes du panthéisme, mais l'être lui-même, il contient donc en lui la source indéfectible et inépuisable de l'être. Que signifie cette plénitude, cette indéfectibilité de l'être, si ce n'est précisément ce que les cartésiens appelaient la perfection ? Nous accordons à M. Vacherot que l'être parfait, en tant qu'il est l'être humain transfiguré, n'est qu'un idéal, un modèle d'imagination ; mais il n'en est pas de même de l'être en soi, entendu comme plénitude absolue de l'être, comme inépuisable source d'existence. Est-il absolument nécessaire, pour que j'aie l'idée de Dieu et pour que j'éprouve le sentiment d'ineffable vénération que mérite ce nom, de me le représenter sous la forme des attributs humains ? Ne me suffit-il pas que ces attributs soient contenus en lui en puissance et au-delà, et, comme on dit dans l'école, éminemment ? Ne me suffit-il pas de savoir que tout ce que j'admire, tout ce que je vénère, que tout ce que j'aime est expression, émanation, fulguration de l'être absolu ? d'où il suit qu'il est lui-même tout cela condensé et synthétisé dans une insondable essence ? Cause finale et cause première, il est en tout et tout est en lui : n'est-ce pas assez accorder à l'immanence, et faut-il aller jusqu'à dire qu'il est tout et que tout est lui, au risque de voir s'évanouir l'un ou l'autre de ces deux termes ? S'il n'est pas une personne, il est ce qui rend la personnalité possible : s'il n'est pas bon, il est le bien ; s'il n'est pas sage, il est la vérité ; s'il n'est pas libre à la manière humaine puisqu'il est impeccable, qu'il ignore la délibération, le choix et l'erreur, il n'en est pas moins supérieur au fatalisme et au déterminisme, puisque c'est lui qui produit le déterminisme au lieu de le subir.

Maintenant, après avoir accordé que la nature de l'homme et celle de Dieu sont incomparables, incommensurables, que l'être de Dieu n'est pas *univoque* avec celui des créatures, est-il vrai cependant de dire, comme M. Vacherot, qu'il n'y ait rien à tirer de la conscience humaine pour s'élever jusqu'à la divinité ? Sans doute, Fénelon a dit avec raison : « Dieu n'est ni esprit ni corps ; il est tout ce qu'il y a d'essentiel dans les corps et dans les esprits. » Mais tout en accordant que Dieu n'est pas esprit dans le sens fini, ne peut-on pas dire cependant qu'il est plus esprit que corps ? De tout ce que nous connaissons, l'esprit n'est-il pas ce qui se rapproche le plus de lui ? Et ne sommes-nous pas autorisés à trouver dans notre



esprit, dans notre moi un monogramme représentant l'essence divine? Si l'on accorde, comme le fait M. Vacherot, la doctrine de Maine de Biran, à savoir que la conscience atteint en nous-mêmes autre chose que le phénomène, qu'elle pénètre jusqu'à l'être même, cet être que nous sentons en nous n'est-il que notre être individuel, n'est-il pas aussi l'être lui-même? « L'être est inné à lui-même, » dit Leibniz. N'est-ce pas dire que nous sentons l'infini dans le fini, et ne peut-on pas aller jusqu'à dire, avec M. Ravaisson, que nous sentons Dieu en nous, et, suivant sa belle expression, « qu'il nous est plus intérieur que notre intérieur? » Si l'on admet, en outre, avec Descartes, que la volonté est infinie, absolue, dire que nous sentons en nous la volonté, n'est-ce pas dire que nous sentons l'infini? Dire que nous avons conscience du libre arbitre, n'est-ce pas dire que nous avons conscience d'être au-dessus de la chaîne des phénomènes? Or cela n'est vrai que de Dieu. Sentir le libre arbitre, c'est donc sentir Dieu en nous. Sans doute le libre arbitre, la volonté, sont le cachet propre de la personnalité; c'est ce qui autorise chacun de nous à dire *moi*. D'un autre côté cependant, la personnalité doit-elle se confondre avec l'individualité? Un animal est un individu; mais il n'est pas une personne. La personnalité commence avec l'idée du bien, l'idée du droit et du devoir, l'idée de la loi. Or, ce sont là des idées impersonnelles qui sont les mêmes dans toutes les consciences. De même le libre arbitre est identique chez tous les hommes; la volonté est également identique. C'est là l'essence commune de l'humanité : c'est par là que tous les hommes sont semblables et égaux. C'est par là que l'homme est *sacré* pour l'homme : *homo res sacra homini*. Or, n'est-ce pas l'absolu, l'infini, le divin qui seul peut rendre un être sacré? N'est-ce pas le divin qui constitue en nous le devoir et le droit? Et sans approfondir le mystère des deux personnes, des deux natures confondues dans le moi, n'est-il pas vrai de dire que, par le fait de la conscience, l'homme atteint en lui-même beaucoup plus près de l'être de Dieu qu'il ne le fait dans la nature extérieure? La crainte de l'anthropomorphisme n'entraîne-t-elle pas trop loin M. Vacherot, lorsqu'il refuse de voir dans la conscience une révélation sur le monde de l'infini? Sans refuser d'admettre que Dieu est plus qu'esprit (hyper-spirituel), il sera permis cependant, humainement parlant, de dire qu'il est au moins esprit, et surtout, quelles que soient les profondeurs de son essence, qu'il devient en quelque sorte esprit en s'abaissant jusqu'à nous.

On entrevoit donc, sans qu'il soit permis à personne de donner la vraie formule, une vaste et haute idée de la divinité vers laquelle s'achemineraient, des points divers de l'horizon philosophique, les premiers penseurs de notre temps; chacun s'arrêtant, d'ailleurs, à

telle ou telle phase, à telle ou telle perspective. M. Vacherot, au lieu du Dieu-monde vers lequel il inclinait jadis, accorde aujourd'hui le Dieu cause première et cause finale. M. Littré, après avoir exclu de la science la notion d'infini, finissait par reconnaître que « l'Immensité, tant physique qu'intellectuelle, est une notion positive de premier ordre, » et que la contemplation de cette idée, est « aussi salutaire que formidable. » Comment une notion qui serait complètement vide pourrait-elle être salutaire? M. Herbert Spencer maintient énergiquement l'indestructibilité du sentiment religieux et montre qu'il a pour objet l'Inconnaissable considéré au point de vue de la volonté humaine, et il voit dans le sentiment de l'effort le symbole de l'immense et inépuisable activité (1). M. Secrétan et M. Ravaisson, tout en inclinant vers l'identité finale et primordiale, font cependant consister dans la liberté, dans la pureté, dans la sainteté la notion saine du Dieu vivant. Pour nous, nous n'hésitons pas à reconnaître que l'on a exagéré la notion de personnalité divine, que l'on a trop rapproché les attributs divins des attributs humains, trop tiré la théodicée de la psychologie, qu'on a aussi exagéré, à un autre point de vue, la transcendence qui, prise à la lettre, rendrait l'homme étranger à Dieu et Dieu étranger à l'homme; et sans aller jusqu'au panthéisme, nous admettons ce qu'un philosophe allemand a appelé le panenthéisme.  $\pi\tilde{\alpha}\nu \acute{\epsilon}\nu \Theta\epsilon\acute{\omega}$ . N'y a-t-il pas dans tous ces faits la preuve qu'on est, en philosophie, moins éloigné les uns des autres qu'on ne croit l'être, que la complexité des points de vue et la difficulté du langage philosophique crée le plus souvent des dissidences qui s'effaceraient ou s'atténueraient si l'on pouvait entrer dans la conscience des autres et penser leur pensée? Nous ne pouvons donc qu'admirer un philosophe sincère qui, s'interrogeant une dernière fois, s'est moins préoccupé de faire valoir ses pensées personnelles que de chercher par où il pourrait se rapprocher des philosophes qu'il paraissait contredire. C'est une preuve qu'il aime mieux la philosophie que lui-même, et qu'il préfère la vérité à la jouissance de son propre esprit. C'est là un noble exemple dont chacun de nous doit chercher à faire son profit.

Nous pouvons tirer encore de là une autre leçon. L'idée de Dieu

(1) Voir le remarquable article de la *Nineteenth Century* de janvier 1884, intitulé : *Religion, Retrospect and Prospect*. « Cette force objective, on se la représente toujours sous forme d'énergie interne dont l'homme a conscience en tant qu'effort musculaire. A défaut d'un autre symbole, il est obligé de symboliser la forme objective dans les termes de la force subjective. » Cette remarquable rencontre finale de l'évolutionnisme et du spiritualisme biranien prouve combien il est nécessaire de laisser les idées se développer librement : elles finissent toujours par se rencontrer.

est aujourd'hui soumise à un assaut formidable, tel qu'on n'en a jamais vu dans l'histoire, parce que l'esprit humain et les sociétés humaines n'ont jamais joui d'une telle liberté. Il semble donc que Dieu s'obcurcisse dans la conscience. De là à croire que cette idée ira toujours en s'affaiblissant et finira par s'éteindre un jour tout à fait, il n'y a qu'un pas. C'est cependant, selon nous, une radicale erreur. L'idée de Dieu, pendant des siècles, a été le patrimoine des pauvres, des humbles, des ignorans; c'étaient les gens d'esprit qui, par haine de la superstition, devenaient athées. Dès qu'on s'est aperçu qu'il y avait là une sorte d'aristocratie, et que c'était sortir du commun que de cesser de croire en Dieu, tout le monde a voulu être athée, comme tout le monde veut être bachelier. Quelques-uns mêmes, s'apercevant que cela devient commun, se sont mis à crier plus fort que les autres et à blasphémer courageusement contre quelqu'un qui n'existe pas. On ne peut dire jusqu'où ira ce mouvement de négation et de critique; mais il aura inévitablement son mouvement de retour. Ceux qui dans une société croyante étaient athées redeviendront théistes dans une société athée: ils recueilleront la succession des idées religieuses. Ils comprendront l'essence divine de la pensée, ils comprendront quelle plate philosophie, quelle plate société, quelle science plate et inutile que celle qui n'a pas d'étoile. De même que dans les beaux-arts, la foule des naturalistes encombrera les expositions vulgaires, tandis que quelques natures distinguées et hautes persisteront à garder le feu sacré du grand art; de même, tandis que la foule servile se précipitera vers le positivisme, le déterminisme, le matérialisme, les penseurs élevés reviendront de la science à la métaphysique, et de la métaphysique à la philosophie divine, qui est la source de tout. Ce seront alors les gens d'esprit qui croiront en Dieu: mais la même loi d'imitation qui a fait descendre l'athéisme dans les foules y fera descendre également les idées religieuses épurées. C'est pourquoi nous ne craignons pas la liberté de penser: nous désirons qu'elle épuise le plus tôt possible toute sa fougue, et qu'elle se dévore elle-même pour retourner à son principe sans lequel elle n'est rien. On voit que nous ne sommes pas au nombre des découragés et des désespérés: nous aimons les idées; nous n'avons pas peur d'elles; ce seront elles qui travailleront pour nous.

---

---

# JEANNE D'ARC

DANS

## LA LITTÉRATURE

---

POÉSIE ET VÉRITÉ.

---

On peut dire de Jeanne d'Arc qu'elle est entrée dans notre histoire comme les divinités de l'ancien monde entraient dans le mythe : la terre tremble sous le choc des batailles, les tueries se succèdent sans intervalle, remparts démantelés, donjons incendiés, assauts livrés et repoussés, villes perdues et regagnées, et, du milieu de ces horreurs, de ces paniques, de cet abandon universel dans le désespoir, ses ivresses et ses folies, une jeune fille armée en guerre surgit tout à coup, valeureuse et simple, indomptable, inspirée, bonne au pauvre monde. Deux ans à peine lui suffisent pour retourner la fortune du pays, et, sa mission achevée, elle disparaît dans les flammes d'un bûcher. Envisagée du point de vue providentiel, c'est un épisode de *la Divine Comédie* que cette histoire, un mythe dantesque. Il était une fois une bergère, et cette bergère sauva la France. Dieu nous avait frappés pour nos péchés, mais il ne voulait pas la mort du royaume, car les peuples ont à ses yeux des fonctions diverses que chacun d'eux doit remplir en son lieu et à son heure : l'expiation ayant duré son temps, celui qui avait envoyé le fléau suscita la délivrance, et la Pucelle vint à son tour



châtier et chasser les Anglais. La cause étant d'humilier l'orgueil des grands, celle en qui renaquit la France naîtra parmi les humbles, sous le chaume, et prendra sa première inspiration dans la mystérieuse clairière où se dressait, vieux de mille ans, l'arbre des fées, arbre éloquent, mais d'une éloquence à double entente; car, s'il lui parlait de la patrie saignante, il lui parlait aussi des oracles druidiques et du gaélique Merlin, le nécromancien. Aussi, parfois, s'enfuyait-elle au grand air de la campagne pour y respirer plus à l'aise, ou dans la solitude de sa chapelle pour prier Dieu ou consulter ses saintes. Ce qui très souvent arrive en ces périls communs, en elle se concentraient toutes les souffrances et toutes les énergies d'une multitude. Son âme était le foyer de résonance; pauvre âme d'enfant, ignorante, ignorée, que pouvait-elle? Se dévouer, offrir sa vie! Mais que vaut pour la France un tel sacrifice? Elle interroge, et ses voix lui répondent; les voix qui sont en elle, voix subjectives, qui seules avaient déjà le secret de cette destinée dont l'étrangeté fait la force. Les femmes qui changent de sexe ne sont point rares; combien en a-t-on vues qui se soient impunément tirées de la métamorphose, menant de front deux héroïsmes qui se contredisent, conservant sous l'armure la chasteté, l'humilité d'une sainte; mais les saintes ont ce privilège de ne pas toucher la terre, elle, au contraire, se meut au milieu de ce que les passions humaines ont de plus féroce et de plus trivial. Commise au salut d'une nation, elle ne permettra pas au plus brave de la dépasser en valeur masculine, et, de son côté, la femme s'imposera par sa mansuétude et sa modestie, intrépide et timide, belliqueuse sans cruauté, paisible sans faiblesse, impétueuse et circonspecte, d'âme et de corps bien équilibrée, ne quittant pas le ciel et cependant toujours à son affaire: « Tous s'émerveilloient que si hautement et sagement elle se comportât en fait de guerre, comme si c'eût été un capitaine qui eût guerroyé l'espace de vingt ou trente ans, et surtout en l'ordonnance de l'artillerie. » (Déposition du duc d'Alençon.) — « Quand elle doit en venir aux mains avec l'ennemi, elle conduit l'armée, choisit la position, forme les lignes de bataille et combat en brave soldat après avoir ordonné en habile capitaine. » (Lettre d'Alain Chartier.) — Il a fallu Voltaire pour oser gambader autour d'un pareil idéal. Mal lui en prit; c'est que la Pucelle est une sainte comme il n'y en a guère dans le calendrier, une de ces saintes de l'humanité dont la mission pratique et nationale n'a rien à redouter de la science moderne et de ses découvertes. Le siècle peut venir des chemins de fer, du télégraphe électrique et de la philosophie expérimentale, les négations qu'il amènera ne la touchent point, car sa prière n'exclut pas l'action, et son extase a des résultats que les plus sceptiques sont forcés d'admettre. Elle vit à la fois

dans le réel et le surnaturel : double existence qui, après avoir été sa gloire aux jours heureux du siège d'Orléans, se retournera contre elle et sera sa perte aux jours du procès. Le surnaturel n'a-t-il pas en effet double visage? Ce que les bien intentionnés acceptent comme venant de Dieu, les autres ne se croiront-ils pas en droit de l'attribuer au diable? Le procès de Rouen tout entier roule sur cet argument, et peut-être allons-nous trouver quelque intérêt à nous rendre compte de ce que peut valoir au théâtre la thèse de la procédure interprétée par un homme de génie. « Shakspeare n'y a rien compris, » disait Michelet, il faudra voir.

## I.

Généralement inconnue du public, la Jeanne d'Arc de Shakspeare reste une énigme même pour ceux qui ont pénétré le plus avant dans l'étude de ses caractères. C'est dans la tragédie-chronique de *Henri VI* qu'on la rencontre; encore n'y figure-t-elle qu'au second plan, comme à l'état d'un marbre à peine dégrossi. L'œuvre date de la première jeunesse du poète, et les commentateurs lui en contestent même la propriété. Cependant, tous ne sont pas d'accord sur ce point : les uns, Coleridge, Collier, disent non; les autres, également bien renseignés, Tieck, Ulrici, disent oui. Partageons le différend et reconnaissons, pour être dans la réalité des faits, qu'il s'agit ici d'un drame de Robert Greene ou de Marlowe, remanié par Shakspeare. Dans ces sortes de pièces, le plan d'ailleurs importait peu, on se bornait à mettre en dialogue le récit du chroniqueur, besogne des plus simples au premier coup d'œil, mais capable de s'élargir à des proportions extraordinaires sous la main même encore inexpérimentée d'un Shakspeare; car, de ces dialogues vont sortir des caractères, et de ces événemens repris, coordonnés, documentés, nous verrons par la suite, dans *Richard III*, dans *Richard II*, dans *Henri IV* (première et seconde partie), dans *Henri V* et *le Roi Jean*, se dégager un prodigieux tableau d'histoire nationale.

Essai chaotique si l'on veut, cet *Henri VI* offre encore bien des sujets de réflexion; c'est moins un spectacle qu'un précis chronologique des événemens; l'ordre poétique y cède le pas à la loi des revendications morales, vous assistez à des écroulemens d'avalanches, à je ne sais quelle mêlée de loups se dévorant entre eux; le crime chasse le crime à découvert, et la Némésis vengeresse aboie aux trousses de chacun. C'est beau, mais sans enchevêtrement ni symétrie; beau, dans des conditions autres que celles d'une œuvre d'art. D'incessans défilés de personnages qui traver-

sent la scène pour s'apostropher et s'entr'égorger, un Josaphat de destinées humaines ; mais tout cela, grandiose, puissant.

Il est certain que cette dramaturgie, voisine de l'enfance, diffère beaucoup de la nôtre. Ce premier théâtre de Shakspeare touche à celui de George Peck, de Greene, de Massinger, de Ford et de Marlowe au point de s'y confondre. Voulons-nous un exemple qui nous montre comment ce réalisme grossier s'achemine pas à pas vers la poésie historique des types et des caractères? *Henri VI* va nous le fournir. Robert Greene écrit *grosso modo* sa tragédie, Shakspeare arrive et la remanie. Maintenant, prenez l'œuvre du précurseur et regardez le personnage principal, quel est-il? Il est ce que la chronique nous l'indique : un zéro. Mais ce qui suffisait à Robert Greene ne suffit déjà plus à Shakspeare, reproduire en son effarement cette pâle figure de roi n'est point assez. Il faut que de ce néant même il tire une moralité que les autres n'ont pas entrevue : ce saint homme de monarque rêvant de n'être qu'un sujet comme le dernier de ses sujets rêverait d'être roi, ce bénédictin couronné perdra l'Angleterre ; la débonnaireté engendre les brigands, tel sera le proverbe qui servira de conclusion au poète, philosopant désormais sur les choses qu'il raconte. Que cette philosophie soit toujours impartiale quand il s'agit de la France, ce n'est pas moi qui l'affirmerai ; bien des préjugés s'y mêlent et bien des colères dont ni le temps ni le progrès des mœurs n'avaient eu raison. Un siècle et demi s'était écoulé depuis le jour où les Anglais avaient mis le feu au bûcher de Rouen, et la sainte fille passait encore aux yeux du plus grand nombre pour une infâme sorcière pertinemment et justement suppliciée. Que dis-je? du plus grand nombre! C'est de tous ; car, de l'autre côté du détroit, l'opinion à cette époque est unanime : sorcière, hérétique et relapse, tout le monde en tombe d'accord. Sentiment au fond très sincère, et dont l'orgueil britannique s'accommodait trop bien pour ne pas y persévérer. D'où qu'elle vint, elle était un instrument de terreur, ils n'admettaient pas qu'elle fût envoyée de Dieu, mais, même venant du diable, ils voyaient en elle un pouvoir surhumain. Il y avait donc ici double type et partant double fascination, double magie. Il faut que Jeanne d'Arc soit ange ou démon : le surnaturel en elle a supprimé la femme ; là peut-être est la raison qui l'a rendue impropre à la vie dramatique, il lui manque l'éternel féminin. Étant donné ce double courant, il en résultera qu'elle sera diversement et arbitrairement jugée par les uns et par les autres. Cette force supérieure, qui l'aide à vaincre, nous l'attribuerons, nous Français, à sa mission providentielle, tandis que les Anglais crieront à la sorcellerie, à l'enfer, à la possession démoniaque ; et qui sait s'il n'arrivera pas un moment où



elle-même, trahie par les événemens et par les hommes, se laissera tenter et doutera? Où, après s'être interrogée, tâchée, remuant les souvenirs incertains du passé, reniée dans le présent, livrée à toutes les confusions de l'âme, à tous les désespoirs, elle écouterait les ténèbres. C'est ainsi que Shakspeare l'a vue et que je m'explique le personnage bizarre, hétéroclite, poétique, fantastique et troublant créé par lui.

L'action parcourt un espace de vingt et un ans (1422-1443) ; elle a pour thème le prologue de la guerre des Deux Roses, qui se poursuit et bat son plein dans les deux autres parties de la trilogie et trouvera son dénouement dans *Richard III*. Il suit de là qu'en nous plaçant au point de vue français, nous n'avons affaire qu'au prologue chargé de nous représenter le moment où la fortune de l'Angleterre commence à décroître. C'est dire que Jeanne d'Arc paraîtra cette fois, non plus à l'état de protagoniste absolue, comme cela se voit d'ordinaire dans les tragédies, et qu'il ne sera question d'elle que de façon épisodique. Shakspeare a ses chroniqueurs à lui, Hollinshead, Hall, tous naturellement antifrançais et ne reculant ni devant l'obscène, ni devant l'absurde, mais il a surtout son génie pour convertir l'obscène en beautés dramatiques. Au début, tout se passe, d'ailleurs, selon les règles. Jeanne arrive à la cour introduite par Dunois : « Je vous amène le secours, n'hésitez pas, car c'est le ciel qui nous l'envoie pour forcer les Anglais à lever le siège et les chasser du pays : la jeune fille que voici a des visions, l'esprit de prophétie l'anime, et mieux que la sibylle antique, elle sait ce qui fut et ce qui sera. » La Pucelle va droit au dauphin caché parmi les courtisans et l'emmène à l'écart : « Interroge-moi et je te répondrai ; éprouve-moi et tu me trouveras au-dessus de mon sexe. » Le dauphin propose alors le jugement de Dieu ; on croise les épées, il est vaincu et se rend à la sainte guerrière, dont la reine du ciel guide le fer : « Qui que tu sois, tu viens pour me sauver, ce n'est plus le dauphin de France qui te parle, c'est ton esclave ; commande et je t'obéirai. » Tout cela, galant, aisé, chevaleresque, les dames et seigneurs servant de fond au tableau et ponctuant de mots d'esprit le dialogue. La scène est charmante. Le poète nous conduit ainsi jusque sous les murs d'Orléans, où Jeanne et Talbot s'accostent pour la première fois. Talbot n'est pas seulement pour la Pucelle un ennemi redoutable, implacable, il est ce que j'appellerais « son contraire, » la force qui la nie et la redoute. Vainement il se monte la tête et grossit la voix. Il se sent en présence d'un inconnu qu'il peut défier, lui, sous sa double cuirasse de héros et de penseur, mais qui déjà, de proche en proche, gagne l'armée et la terrorise. Sa vaillance ni ses insultes ne retarderont l'heure de la délivrance.



Jeanne d'Arc a tenu sa promesse : le siège d'Orléans est levé, et le dauphin, ivre de joie et de reconnaissance, l'en remercie en un discours dont l'emphase seule suffirait pour nous indiquer la période de prime jeunesse où furent écrits ces vers : « Créature des dieux, fille d'Astrée, comment honorer ton mérite? Ta parole ressemble à ces jardins d'Adonis qui fleurissent aujourd'hui, et, demain, donnent des fruits. O France, glorifie-toi en ta prophétesse. Orléans est reconquis! Jamais plus grand service n'échut à ce pays, et celle qui nous l'a rendu, c'est Jeanne; nous n'y sommes pour rien. Qu'elle partage avec moi la couronne et que tous les prêtres et moines du royaume aillent en procession, chantant ses louanges. Je lui veux élever une pyramide plus haute que celle de Memphis ou de Rhodope et j'entends, qu'après sa mort, ses cendres recueillies dans une urne plus précieuse que la cassette de Darius, soient vénérées aux jours de grande fête par les rois et les reines de France. Que saint Denis cesse d'être invoqué, notre patronne est désormais Jeanne la Pucelle. Venez tous, et qu'un royal banquet couronne ce jour doré par la victoire! » Je donne ce morceau, parce qu'il a, selon moi, double intérêt et comme échantillon du style shakspearien en ses débuts et comme document pour servir à la philosophie de l'histoire. Rapproché du tableau de la fin, cet air de bravoure vous met la mort dans l'âme; on songe à ces précieuses cendres qu'une urne de diamant doit recueillir et qui seront un jour dispersées aux quatre vents du ciel : promesses du dauphin que le roi de France oubliera sans un remords, sans une larme de pitié, sans même regarder le temps qu'il fait, comme tel de ses successeurs, exactement modelé à sa ressemblance et qui du moins regrettait, lui, que sa pauvre marquise eût de la pluie pour son dernier voyage. Shakspeare commence par idéaliser à l'excès le personnage, quitte à le ramener ensuite plus bas que terre. La Pucelle, à son entrée, est à l'unisson du lyrisme ambiant; le hâle de la fille des champs a disparu de son visage, qu'une blancheur céleste illumine. C'est aussi le caractère de l'héroïne de Schiller de se présenter à nous dès le prologue sous les traits d'une prédestinée : « Souvent il m'arrive de la contempler du fond de la vallée et de m'étonner à la voir, au milieu de son troupeau, grande et sérieuse, abaisser son regard vers le sol. Je crois alors saisir en elle quelque chose de surhumain et comme venant d'un autre temps. » Ainsi parle déjà son fiancé, et cette impression est celle que l'apparition de Jeanne provoque dans l'armée et chez le roi. Il semble qu'un rayon d'en haut l'enveloppe; Dunois, Lahire sont émus, attirés par cette fille des anges dont le front rayonne d'une auréole plus brillante que toutes les couronnes de ce monde, et c'est à qui des deux obtiendra sa main d'un roi si

transporté de gratitude. Mais Jeanne, toute à sa mission, reste insensible à ces hommages; aux propos invitans d'Agnès Sorel elle répond par des paroles prophétiques, et quand le dauphin, appuyant sur la galanterie, essaie de la convertir à des sentimens plus humains et s'amuse à lui prédire qu'après avoir assuré le salut de tous, elle voudra faire le bonheur d'un seul : « Sire dauphin, s'écrie-t-elle, es-tu donc déjà las du secours que le ciel t'envoie que tu cherches à l'avilir? Gens de peu de foi, le miracle vous environne et vous fermez les yeux pour n'y pas voir. Est-ce l'œuvre d'une femme de se vêtir de fer et de batailler dans la mêlée? Malheur à moi si, lorsque Dieu confie à ma main l'épée vengeresse, je pouvais laisser mon cœur s'éprendre d'un amour terrestre! Mieux me vaudrait n'être jamais née! Trêve à de tels discours qui m'exaspèrent, car, je vous le dis en vérité, l'homme qui me regarde à pareille intention est un sacrilège! »

On le voit, Shakspeare, comme Schiller, ont au début même donnée; l'un comme l'autre invoquent le surnaturel d'où qu'il vienne; étant, d'ailleurs, bien compris d'avance, que le surnaturel sera diversement interprété par les deux camps : lumière ici, là ténèbres, l'ange ou le démon, selon qu'on se retournera du côté de France ou d'Angleterre. Personne ne doute du pouvoir de Jeanne, mais on doute et surtout on doutera de plus en plus de la nature de ce pouvoir. A ne considérer les choses que du côté français, au départ, tout le monde est d'accord : Jeanne vient de Dieu. Que l'horizon se rembrunisse, que les mécomptes se succèdent, et le parti du diable aura beau jeu. Il y a de ces dévoûmens auxquels l'entourage d'un prince ne se résigne pas et qui, lorsque le prince est mesquin et déplorable, comme c'était ici le cas, l'important lui-même à la longue. Charles VII rechignait à tant de services rendus; Jeanne le savait trop, et c'est peut-être dire la vérité que de prétendre qu'il eût préféré être roi de Bourges, avec son La Trémoille, plutôt que le roi de France par la Pucelle. Il est le continuel obstacle et ne demande qu'à douter, car son doute servira d'excuse à son apathie. Pauvre Jeanne ! tout le monde doute d'elle autour d'elle. Baudricourt, qui l'avait d'abord crue folle, est tenté maintenant de la croire sorcière. Abandonnée devant Paris, livrée à Compiègne, comment ne finirait-elle pas par douter? Voilà ce que Shakspeare, en manipulant ses chroniques, a merveilleusement saisi, rendu. L'histoire reconnaîtra plus tard que les événemens avaient pu ébranler cette grande âme; il entrevoit cette version et l'adopte en y mêlant, et son orgueil anglais, qui refuse de s'humilier sous la main de Dieu, et sa superstition, qui accuse l'enfer de la défaite. Rappelons-nous les invectives de Talbot devant Orléans, où se heurtent les deux antagonismes : Jeanne, l'âme de la France, et Talbot le

prototype de l'Anglo-Saxon, l'homme de fer et de vertu stoïque qui sent que sa cause est perdue et s'y dévone jusqu'à la mort. On me reproche d'aimer trop les digressions : s'il m'était permis d'en oser une, quel plaisir j'aurais à citer cette scène qui nous montre Talbot et son fils expirant dans les bras l'un de l'autre ! C'est du Shakspeare de la première heure, fleur de jeunesse et d'élégie, drame, poésie, tout y est en abondance. plus la rime continue, qui nous signale la date du morceau : « Enfant, s'écrie Talbot, que viens-tu faire ici ? Malheureux ! tourne bride et va-t'en au galop le plus rapide de ton cheval.

— Moi, fuir quand je m'appelle John Talbot ?

— Fuis, te dis-je ; si je meurs, tu me vengeras.

— Qui serait capable de vous obéir jamais ne vous tiendrait parole.

— Rester, c'est mourir tous les deux.

— A vous alors, à vous, père, de quitter ce champ de carnage où la trahison du régent nous a poussés. Qu'importe que je tombe ici ou là, moi que nul mérite ne recommande ? Ma mort pour les Français ne serait pas un sujet de jactance, tandis qu'à vous, votre gloire vous permet de fuir ; mieux encore, elle vous l'ordonne, puisqu'en fuyant vous porterez la victoire sur un autre point.

— Enfant, je t'adjure de t'éloigner.

— Soit ! fuyons tous les deux.

— Abandonner ces braves gens, cette flétrissure sur ma vieillesse !

— Et ma jeunesse à moi, voulez-vous donc que je la déshonore ?

— Viens, alors, cher enfant, viens mourir et que ton âme s'envole avec la mienne. »

L'instant d'après, nous retrouvons au pied d'un arbre Talbot blessé et finissant d'expirer sur le cadavre de son fils.

« Si York et Somerset fussent venus à la rescousse, la journée eût été plus sanglante pour nous, dit le roi Charles au bâtard d'Orléans, qui lui répond par le récit de la furieuse rencontre où le jeune Talbot a succombé : « Il s'est élancé vers moi, brandissant sa chétive épée ruisselante de sang français. » Et la Pucelle, intervenant, continue, le poing sur la hanche, et de cet air de virago dont Shakspeare l'affuble : « Je le voulais pour moi et m'écriais : « Viens, jeune gars, viens ici qu'une fille te désarçonne ; » mais lui, ironique et superbe : « Le fils du grand Talbot, reprit-il, n'est point un gibier de ribaude ; » et, se jetant dans l'épaisseur des rangs français, il me laissa de côté comme indigne de sa colère. » Cette mort de Talbot, que Shakspeare a poussée aux dernières limites du pathétique, affecte dans Schiller un tout autre caractère, et les gens qui s'intéressent aux parallèles académiques au-



raient là de quoi discourir. Le Talbot de Shakspeare n'est pas, comme celui de Schiller, un homme de Plutarque. C'est un Anglais, un grand Anglais, rien de plus, mais rien de moins, et, par conséquent plus près de l'histoire que le héros du poète allemand, que préoccupe un idéal universel. Tous les deux finissent en stoïciens, sur le champ de bataille, où ils ont vécu : « Ainsi l'homme arrive à son but, et le plus net profit que nous emportions du combat de la vie, c'est la conscience de son néant et le cordial mépris de tout ce qui nous parut désirable et beau ! » C'est le Talbot de Schiller qui s'exprime de la sorte, et celui de Shakspeare : « O mort, spectre narquois, quelle ironie est la tienne ! »

Dès le début du second acte, de cette première partie d'*Henri VI*, l'action se relâche et se fractionne ; à chaque instant, la scène se déplace. Nous étions en France tout à l'heure, nous voici, d'un coup de baguette, transportés en Angleterre. Paris, Londres, Rouen, Bordeaux, Angers, les tableaux se succèdent sans transition et c'est le diable de se reconnaître au milieu de tout ce décousu. Il y a des momens où la figure de Jeanne d'Arc ne tient pas ensemble. Passé les premières scènes, le caractère se trouble et s'assombrit, la pure étoile s'embrouille dans les nuages, vous la perdez de vue, et la voilà tantôt qui reparait éblouissante comme dans la scène avec le duc de Bourgogne. Que la Pucelle, en un de ses plus beaux élans, ait jamais fait ce miracle de détacher des Anglais le duc de Bourgogne, l'histoire ne nous en dit rien, elle parle simplement d'une lettre de Jeanne adressée au duc et dont l'héroïne de Shakspeare reproduit les propres termes dans son adjuration. Quant à l'acte politique par lequel le duc de Bourgogne se détacha de l'Angleterre, il est évident qu'on ne saurait le rapporter historiquement à l'initiative de Jeanne, son martyre ayant eu lieu en 1431, et la paix entre le duc de Bourgogne et le roi Charles étant de 1435 ; de même, pour la mort de Talbot, survenue en 1453, c'est-à-dire plus de dix ans en dehors du cycle où se meut le drame ; mais qui donc voudrait reprocher de tels anachronismes au penseur capable de les exploiter au vrai sens philosophique des événemens ?

Comment Shakspeare s'y prendra-t-il pour amener cette scène capitale ? Aucune préparation, une fresque barbare brossée à la manière des primitifs. Rouen est tombée, l'armée en déroute bat la campagne ; le roi se retourne éperdu vers Jeanne d'Arc, qu'il somme d'avoir recours à ses moyens les plus surnaturels pour le tirer d'affaire lui et son monde, — vous croyez entendre un bourgeois penaud implorant la somnambule du coin, — et la Pucelle condescend à jouer ce rôle de thaumaturge, où l'ont insensiblement amenée le mépris des uns et le doute des autres. Juste-



ment les troupes anglaises et bourguignonnes passent de ce côté, fanfares au vent, bannières déployées. Charles VII hèle son beau cousin, mais celui-ci restant sourd à l'appel, Jeanne s'élançait et l'apostrophe, un genou à terre. Ces colloques homériques sur un champ de bataille, ces armées qui se croisent et s'interpellent, on sourit à l'idée d'une pareille mise en scène quand on songe aux ressources techniques du théâtre de Blackfriars ; c'est aussi l'enfance de l'art que cette scène entre Jeanne d'Arc et le duc de Bourgogne. Shakspeare ne s'arrête pas aux transitions et moins encore que partout ailleurs dans ses pièces historiques, où les faits étant supposés être connus de tous, il les enjambe et va droit au moment psychologique. Ainsi de cette volte-face du duc de Bourgogne qu'il néglige de motiver. Les événemens se pressent, la place manque ; vous trouverez en quarante vers, pleins de rudesse, la colère du duc, ses remords, son hésitation, son retour : « Adieu. Talbot, ta cause n'est plus la mienne, » et Jeanne, au spectacle de ce revirement subit qu'elle vient de provoquer, ne peut s'empêcher de sourire : « O Français, dit-elle à part en s'éloignant, cœur de Français, inconstant et léger ! » Car, elle n'a pas seulement pour elle sa valeur et sa pénétration, la grande Lorraine, elle a aussi son naïf scepticisme à l'endroit de tout ce qui n'est pas la charge qui lui incombe (1), ce que Shakspeare, bien avant Michelet, avait saisi d'inspiration et consigné dans cette scène. Schiller, à deux cents ans de distance, reprenant le thème, ne pouvait manquer de l'élargir. Fort des connaissances historiques modernes, n'ayant plus à compter avec l'esprit de parti, on comprend avec quels avantages le poète d'Iéna abordait la situation. Après la gravure sur bois, voici le tableau : Jeanne d'Arc tenant le milieu, et les autres figures groupées autour d'elle. La scène, cette fois, n'aura rien de l'in vraisemblable soudaineté dont nous fûmes témoins tout à l'heure ; préparée dès l'acte précédent, elle éclatera également sur un champ de bataille, mais toujours s'avancant par degrés. Le duc de Bourgogne aperçoit Jeanne dans la mêlée et fond sur elle, sa visière baissée, l'épée haute et l'insulte à la bouche. La Pucelle, qui le reconnaît, hésite à se mettre en défense ; se démasquant alors, il s'apprête à l'égorger, quand Dunois et Lahire arrivent au secours de la jeune fille. La lutte s'engage d'homme à homme, Jeanne intervient, les sépare et c'est dans l'intervalle du combat que le dialogue se pose, politique d'abord, puis s'animant, passant de l'exaltation au

(1) Comme quand elle répond aux bonnes femmes qui lui apportent des anneaux à bénir : « Touchez-les vous-mêmes, cela sera aussi bon. » Religieuse et point dévote, circonspecte, avisée, on ne la prenait point sans vert.

pathétique et finissant dans une accolade : « Bas les armes ! Cœur contre cœur !.. Victoire ! il pleure, il est à nous ! »

Bergère inspirée et guerrière, l'idéal n'a désormais plus qu'à décroître ; du moins, avec Schiller, la transition est-elle ménagée, mais avec ce Shakspeare inexpérimenté du premier âge, quel effroyable effondrement ! Le type en un clin d'œil se décompose ; la visionnaire tourne à la sorcière, l'héroïne sainte dégénère en fille à soldats ; vous voyez instantanément ce beau corps de vierge se plaquer de léprosités infernales. Il y a en nous, au plus profond de l'être, une vie occulte et nocturne sur laquelle notre volonté perd ses droits et qui fait que, dans certains désordres de l'âme, une obscénité de corps de garde peut monter aux lèvres les plus pures. Ophélie est abandonnée, sa raison s'égaré et la voilà qui fredonne de vils refrains, perceptions vagues et lointaines que l'inconscience du délire rend manifestes. Ainsi de la Jeanne d'Arc de Shakspeare : elle succombe à la contagion d'un siècle où les maléfices et les empoisonnemens sont à demeure. Sous l'action des événemens, sa nature s'altère, ses traits, sa voix changent d'accent, son humilité devient jactance. Adieu, grâce, pudeur : l'ange est parti, la femme s'écroule à son tour, glisse au plus bas cynisme et devant que la catastrophe suprême s'accomplisse, elle aura insulté le cadavre de Talbot, renié son père ; elle aura, prise de terreur en face du bûcher, imploré le sursis qu'on accorde aux femmes grosses. Tout cela certes est fort repoussant, mais ne doit pas être imputé au seul Shakspeare, qui, d'ailleurs, ne l'a point inventé. Shakspeare suit pas à pas son chroniqueur ; il y voit que Jeanne recula. « Le matin, Cauchon lui envoya un confesseur, frère Martin Ladvenu, pour lui annoncer sa mort et l'induire à pénitence, et quand il annonça à la pauvre femme la mort dont elle devait mourir ce jour-là, elle commença à s'écrier douloureusement : « Hélas ! me traite-t-on ainsi horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et rendu en cendres ! Ah ! ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être brûlée... Ah ! j'en appelle à Dieu, le grand juge des torts et ingravances qu'on me fait ! » Shakspeare lit également dans les rapports de son annaliste quelle vertu talismanique les Anglais attribuaient à la virginité de Jeanne. Lui ravir cette virginité qui faisait sa force, c'était la faire descendre au degré des autres femmes. A cette tâche patriotique, nous savons que plus d'un Anglais s'y essaya, ce tailleur malotru, par exemple, qui, lorsque la duchesse de Bedford lui envoya une robe de femme, mit sans façon la main sur elle et à qui elle appliqua un si beau soufflet, et ce noble lord entreprenant de violer une fille enchaînée et, qui n'y parvenant pas, la roue de coups : « Elle révéla à son

confesseur qu'on l'avait tourmentée violemment en sa prison, molestée, bastue et deschoullée et qu'un millourt anglais l'avait forcée!» Comment Shakspeare n'eût-il pas tenu compte de tous ces dire! Mettons-nous à sa place, il était Anglais dans l'âme, il travaillait sur des documens anglais pour un public anglais : comment sa conception d'un pareil sujet serait-elle autre que celle de son peuple alors que, même à ne consulter que l'histoire, ce sujet se présentait à lui sous les deux espèces du bien et du mal?

Jeanne d'Arc, en effet, a double vie; dès l'origine des choses, s'étend au-dessus d'elle une double influence de paganisme et de christianisme dont elle ne se défera plus jamais : cet arbre des fées plein de sortilèges, placé près de la chapelle, et dont l'ombre la berce endormie pendant que des voix lui parlent, cette source que hantent les sirènes et qu'elle écoute bruire en filant au frais sa quenouille, ne dirait-on pas les deux principes apostés là dès le commencement à cette fin de fournir plus tard à la discussion des armes pour et contre? Secours du ciel ou de l'enfer, miracle, en deçà du canal, sortilège au-delà!

Le merveilleux! Mais il n'y a que cela dans cette histoire; elle est la vierge de délivrance promise depuis des siècles; sainte Brigitte de Normandie, sainte Catherine de Siemie l'ont annoncée et comme il faut toujours que la magie s'amalgame au sujet, le vieux Merlin, du fond de sa nécromancie, l'avait prédite. Sans prétendre, en aucune façon, me piquer de théologie, il m'a toujours paru que, même en dehors de la raison politique, cette circonstance a dû compter aux yeux de l'église pour empêcher la canonisation officielle. Tout le monde sait que l'évêque d'Orléans en avait fait sa cause et que son zélantisme n'a rien produit. Cela devait être; nous admirons et vénérons Jeanne d'Arc, elle est pour nous plus qu'une sainte, mais il nous faut bien aussi tenir compte des scrupules qui conseillent aux âmes croyantes l'abstention en présence du double courant où cette grande mémoire fut et sera toujours ballottée. Il y a du louche et de l'oblique, et comme si ce n'était pas assez du renom de magicienne qui l'atteignit dans le passé, voici maintenant que les clubs révolutionnaires s'emparent d'elle et vont achever de la compromettre.

A peine elle arrive à la cour, le surnaturel l'accrédite. Quatre mots à l'oreille du dauphin ont suffi pour attester son caractère prophétique. Toutes ces histoires de visionnaires se ressemblent, vous trouverez la même scène dans la *Catherine d'Heilbronn* d'Henri de Kleist. A ne nous occuper que de Jeanne et de sa première révélation : « Je viens, dit-elle, t'apprendre de par Dieu mon Seigneur que tu es vraiment fils du roi et, de ce chef, héritier du royaume. » Comment le sait-elle? Qui l'informa des doutes secrets que le jeune



prince nourrit sur la légitimité de sa naissance? Qui? Vous demandez qui; et l'un vous répond: C'est le ciel; l'autre: C'est l'enfer, un troisième: C'est le magnétisme; ce dernier, un enfant du siècle qui jure *in verba magistri* et se croit nécessairement beaucoup plus fort que les deux autres. Maintenant, si vous pouvez, tirez-vous de là. Ce qu'il y a de certain, c'est que le merveilleux reste inhérent à ce sujet; quoi que vous fassiez, vous ne l'en ôterez pas, il est là, comme ces végétations dont se festonne une tour séculaire; essayez de les arracher, vous dégradez le monument. Aujourd'hui tout mysticisme nous répugne et nous avons nos frénésies en sens inverse, je devrais plutôt dire: *nos dadus*; cette idée, par exemple, d'enlever à Jeanne d'Arc son nimbe d'or et de la coiffer en cadennettes à la mode des volontaires de 92.

J'ai relu, au cours de cette étude, bien des vieux livres dont on ne veut plus, celui de Guido Görres nommément. Eh bien! je défie le plus sceptique de sortir d'une pareille épreuve sans un certain trouble. L'auteur est un croyant, je vous l'accorde, mais beaucoup moins suspect d'illumination qu'on ne l'assure, et d'ailleurs, aux documens qu'il cite, que répondre? Parmi ces pièces très nombreuses, il en est une concernant la blessure que Jeanne reçut au siège d'Orléans et dont, en dehors du cercle de la cour, plusieurs, paraît-il, furent informés d'avance, entre autres, un gentilhomme flamand qui, dans une lettre écrite de Lyon à l'un de ses amis, prédit l'événement: « Ici, comme dans la révélation au dauphin, comme dans toute l'histoire de la Pucelle, se manifeste l'action indéniable de la Providence et le ferme propos de confondre les incrédules. » Ce gentilhomme s'appelait le sire de Rostlaër; il mande qu'à la cour du roi Charles se trouve en ce moment une jeune fille qui s'est engagée à délivrer Orléans, annonçant qu'elle-même sera blessée dans une des sorties, mais qu'elle n'en mourra pas, que le roi sera sacré à Reims, l'été prochain, et bien d'autres choses dont le roi seul a connaissance. Or, cette lettre est datée de Lyon, le 22 avril, et c'est seulement quinze jours plus tard, le 7 mai, que Jeanne fut blessée. Les archives de Königsberg en Prusse possèdent aussi un document qu'on suppose avoir été adressé à François Sforza, duc de Milan, et contenant d'intéressans détails sur la physionomie de la Pucelle: « Avenante de figure, apte aux exercices masculins, et d'une étonnante justesse de jugement. Elle parle peu, mais d'une voix claire et féminine, et détecte les grands discours. Les belles armures, les beaux chevaux richement caparaçonnés sont ce qu'elle aime; patiente, endurente, infatigable, gaie à la peine et capable de rester six jours et six nuits sous le harnois sans autre nourriture qu'un peu de pain trempé de vin et d'eau. Au combat, son entraînement ravissait des milliers d'âmes, sa lumière éclairait



à la fois les deux armées. Au siège d'Orléans, les prisonniers anglais racontèrent avoir vu soudainement des légions innombrables tourbillonner autour d'eux et au-dessus. Leur cohorte emplissait l'espace, une nuée de radieux adolescents sur des cavales blanches indomptables ; ils croyaient voir l'archange Michel en personne guidant les Français sur le pont. » L'archange, c'était elle, l'héroïque et sainte fille, sa bannière victorieuse à la main et le cri de guerre à la bouche : « Glacidas, Glacidas, rends-toi ! rends-toi au roi du ciel ! tu me traites de ribaude et j'en ai grand pitié pour toi et pour ton âme. » Pris de terreur, le chef anglais se disposait à la retraite, quand une bombe emportant le pont, lui et les siens disparaissaient dans le gouffre. Ainsi devait s'accomplir la prophétie de Jeanne : « Je forcerai les Anglais à lever le siège, mais, ce jour-là, ni toi Glacidas, ni bon nombre des tiens ne le verras ! » Et c'était elle maintenant qui s'apitoyait sur le sort du vieux guerrier, oublieuse de sa propre blessure et de tant d'outrages reçus de lui, pour ne se souvenir que du châtimement dont ces outrages allaient être payés dans l'autre monde.

Nature attendrie et sublime, pleurant l'injure qu'on lui fait et pleurant celui qui la fait ! L'idée de sa mission jamais ne la quitte : pendant qu'elle dort, l'esprit veille pour l'avertir. Un jour, vers midi, causant avec son hôtesse, le sommeil la gagne ; dans la chambre à côté, son gentil servant d'armes, lui aussi reposait, tombant de fatigue. Tout à coup, elle se réveille en sursaut, demande ses armes, saute sur son cheval et part. Son page et le chevalier d'Aulon la rejoignent à la porte de la ville, comme elle était en train de couper la retraite à une troupe de Français tournant le dos à l'ennemi et qu'elle ramenait au combat. Une sortie commandée à son insu avait causé ce grand tumulte. Mais la voix d'en haut l'avait avertie, elle accourait d'ordre divin et l'échec était réparé. Miraculée du ciel ou de l'enfer, le surnaturel partout éclate. Avant elle, 400 Anglais faisaient fuir 600 Français, elle arrive et les rôles à l'instant sont intervertis : les 600 Français qui fuyaient se ravissent et font à leur tour fuir 4,200 Anglais. Que dire aussi de ces conseils de guerre où l'on voit les chefs militaires les plus expérimentés, un Dunois, un Sainte-Sévère, un Retz, un Lahire, un Gaucourt, se ranger aux plans de bataille d'une fille des champs et recevoir d'elle des ordres donnés parfois de très haut et toujours sans réplique ?

Non ! rien de tout cela ne saurait s'expliquer dans l'ordre ordinaire des choses ; je vais plus loin, si vous en ôtez le merveilleux, ce grand fier sujet ne tient plus. Qu'est-ce que cette gardeuse de moutons qui s'avise de vouloir faire marcher le roi de France ? Une légende ! mais il n'y a pas de légende sans miracle, et des mi-

racles, le diable aussi passe pour en faire. Entre le faux et le vrai qui prononcera? L'église? Elle-même ne sait que résoudre, juge blanc à Poitiers et noir à Rouen. De parti à parti, la question se pose et s'envenime; les Anglais reconnaissent le miracle, en y mettant cette condition de l'attribuer au démon et l'idée peu à peu gagne la France, cheminant, avançant toujours, fût-ce au plein du triomphe. A Reims, Jeanne retrouve son frère et l'interroge: « Que dit-on de moi au pays? — Ils t'accusent de n'être qu'une sorcière. » Encore et partout l'arbre des fées, l'arbre damné dont l'ombre s'étendra jusqu'à la fin des siècles sur cette vie et cette gloire!

Il existe en Allemagne un document bien curieux à ce propos; c'est l'écrit d'un prêtre de Landau rédigeant ses observations par ordre de l'évêque de Spire. On y apprend tout ce que ce brave homme avait recueilli de renseignemens sur Jeanne d'Arc à la date de 1429. Après avoir longuement et très savamment disserté de la sorcellerie en général et des antiques sibylles en particulier, l'auteur aborde ainsi le chapitre de la Pucelle: « On s'occupe en ce moment, beaucoup en France d'une visionnaire dont les prophéties sont en grand renom, personne de mœurs très pures et de maintien comme de conduite irréprochable, fort experte dans l'art de la guerre; le peuple la tient en odeur de sainteté et se fie à ses prédictions, mais de tout cela que faut-il croire? Le vulgaire, qui n'en sait rien, s'adresse naturellement à nous, gens d'église, qui n'en savons pas davantage, et l'on nous presse de questions auxquelles, pour mon humble part, j'ignore quoi répondre. » Notre sceptique se tire d'affaire comme il peut, usant et abusant de l'équivoque et coupant court aux indiscrets; bientôt pourtant, cette espèce de persiflage lui semble malhonnête. Il descend dans sa propre conscience. instruit à fond le procès et finit par sortir convaincu de l'intervention divine. Il se dit, lui aussi, qu'une femme ayant précipité la France dans l'abîme, il devait être dans les desseins de Dieu qu'une vierge vînt l'en retirer. La femme est, de sa nature, humble et pieuse, douce et compatissante aux affligés, et le ciel, en effet, l'aura choisie pour nous ramener au bien par la grâce ineffable de l'amour plutôt que par la terreur du châtement. « La France, poursuit-il, — et c'est peut-être ici le lieu de méditer sur cette page écrite jadis par un brave homme de moine que nulle méchante colère n'agitait et qui, à quatre cents ans de distance, articule contre nous les mêmes reproches que ses arrière-petits-neveux devenus nos plus acharnés ennemis nous décochaient pendant d'autres désastres, — la France, poursuit-il, dominait toute la chrétienté par la puissance de ses armes, et maintenant, la voilà humiliée, écrasée, sans pouvoir se relever ni par force ni par vaillance et réduite à ne plus rien attendre que de la miséricorde de Dieu, qui se réservait, après

l'avoir tant abaissée pour l'exemple des nations, de la sauver par un miracle. Il se peut que cette jeune fille ne trouve point dans le peuple le crédit et la foi qu'elle mérite. Elle n'en est pas moins une élue, une vraie visionnaire, sa vie et ses actes nous en portent témoignage. Malheureusement la nation est oublieuse et légère, et j'ai lieu de craindre que la fille de Dieu, ayant accompli sa mission et ses prophéties, ne soit un jour payée d'ingratitude. » N'y a-t-il pas quelque chose de touchant dans ces prévisions d'un contemporain placé loin des événemens et philosophant au jour le jour sur des informations qu'il recueille, si je puis dire, à la pipée, tout cela naturellement bien hasardeux et bien divers? Une fois au manoir seigneurial, il rencontre un Anglais et devient perplexe en entendant cet insulaire raconter que la prétendue vierge est une drôlesse vendue au diable et qui n'opère qu'avec l'aide de l'enfer. Allez donc débrouiller de tels mystères! Le bonhomme y perd son latin. Et vous voudriez qu'à ces bruits partout répandus en Europe, Shakspeare fermât ses oreilles, lui que la démonologie passionne, lui le dramaturge de tous les préjugés et de toutes les superstitions populaires? Eh quoi! pareils événemens au lendemain de Crécy et d'Azincourt, des bataillons chassés, balayés de province en province par une jeune fille, tous les territoires sur le sol français reconquis, Calais seul excepté, et vous voudriez que pour expliquer, pour excuser ce prodige, on n'allât pas remuer l'enfer! Mais alors Shakspeare ne serait plus Shakspeare et l'orgueil anglais cesserait d'être l'orgueil anglais!

On s'est demandé si Shakspeare croyait aux sorciers, aux revenans; qu'importe! Son public y croyait, et c'était assez pour l'effet dramatique. Il s'en faut d'ailleurs que, dans le répertoire de Shakspeare, le surnaturel soit jamais ce que nous le voyons aujourd'hui au théâtre, un simple jeu de fantasmagorie et de lumière électrique. Ses spectres sont des personnages ayant part à l'action, qui marche, évolue, s'arrête, s'embrouille et se dénoue à leur gouverne. Ils font la pluie et le beau temps, les ténèbres et le clair de lune, soit que, comme Jules César et Banquo, ils nous apparaissent sous les traits d'individus que nous avons connus vivans, soit que, comme dans *la Tempête*, *Macbeth* ou *le Songe d'une nuit d'été*, ils nous arrivent d'en haut et d'en bas par légions joyeuses ou sinistres que guident Puck, Ariel ou l'horrible Hécate; les Elfes de Shakspeare sont un petit monde très vivant, très mignon, très concret, ayant la gentillesse de l'enfant, le elignotement de l'étoile, les caresses embaumées de la fleur et la sveltesse fuyante du lézard. En 1584, la croyance aux esprits était presque universelle; on n'aurait pour s'en assurer qu'à lire le livre de Reginald Scot (*Discoverie of Witchcraft*) et les élucubrations du roi Jacques, grand docteur, comme



on sait, en matière de sorcellerie. J'ignore si Shakspeare croit au surnaturel, mais j'admire son art de symboliser, de fondre ensemble le corporel et l'incorporel, de nous rendre tangibles des êtres qui, purement imaginaires, vont prendre rang dans le réel et se mêler à notre vie. Ces êtres avec qui nous entrons par lui en contact, d'où les tire-t-il? N'étant du ciel ni de l'enfer, d'où viennent-ils? Probablement des régions proches de notre atmosphère; le tonnerre et les éclairs qui les accompagnent à leur venue et les nuages qui les emmènent à leur départ nous le donnent à supposer. L'air, l'eau, le feu, leur sont soumis; ils nous entourent, mais sans agir sur nous autrement que dans cette sorte d'état crépusculaire où la vie nerveuse prédomine. Que la raison cesse de laisser la place libre à l'imagination, qu'elle se réveille et fonce sur eux, ils disparaissent. Susciter en nous le trouble et les désirs pervers, nous conduire insensiblement jusqu'au seuil de l'irréparable, et, quand nous l'avons franchi, nous empêcher de revenir sur nos pas, c'est tout ce que peuvent ces forces intermédiaires au service du Malin : impuissantes à frapper des coups directs, elles procèdent par enguirlandages vertigineux, hurlant en nous et tournoyant à la manière des derviches. Ce monde supérieur et inférieur de la démonologie shakspearienne a son organisme si bien défini que Jeanne d'Arc elle-même, la Jeanne d'Arc de l'antithèse, y trouve à s'encadrer. Plus vous irez au fond de la controverse historique et moins la dégénérescence du type poétique vous étonnera : « Mon but, disait Voltaire, est toujours d'observer l'esprit du temps; c'est lui qui dirige les grands événemens du monde. » Nous avons vu que l'esprit du temps avait deux opinions sur Jeanne d'Arc, la bonne et la mauvaise. Viennent les jours du procès et les deux opinions n'en feront qu'une; car la France reniera son Messie. « L'instrument de ces victoires, Jeanne d'Arc, fut prise et blessée en défendant Compiègne; un homme tel que le prince Noir eût honoré et respecté son courage; le régent, Bedford, crut nécessaire de la flétrir pour ranimer ses Anglais : elle avait feint un miracle, Bedford feignit de la croire sorcière. » C'est encore Voltaire qui parle ainsi. Honte et misère! dans Paris, à la nouvelle de la catastrophe de Compiègne, on chanta des *Te Deum*, on tira des feux d'artifice : la sorcière était prise.

Il y eut là pourtant deux protestations indignées dont l'histoire s'est souvenue : le cri du légiste Jehan Lohier : « C'est un procès contre l'honneur du prince dont cette femme tient le parti... » et le beau mouvement de ce grand seigneur anglais qui l'aurait voulue pour sa compatriote : « Voilà certes une brave et vaillante femme! que n'est-elle Anglaise! » Tout le monde se déshonore, à commencer par le roi de France, qui n'a seulement



pas l'air de se douter que sa destinée à lui s'enchevêtre avec celle de cette pauvre fille, car il n'y a pas à dire, si Jeanne vient du diable, sa couronne à lui vient de l'enfer, et c'est une sorcière qui l'a conduit à Reims se faire sacrer. Abandonnée, honnie, emprisonnée, exposée à tous les outrages, quelle âme ne succomberait ! Au cours de ses succès, lorsqu'elle entra à Troyes, le clergé lui jeta de l'eau bénite pour s'assurer si c'était une personne réelle ou une vision diabolique ; elle sourit et dit : « Approchez hardiment, je ne m'envolleraï pas. » Shakspeare fait comme ce clergé, il use de circonspection et commence par jeter de l'eau bénite ; toute la partie d'entrée en scène est dans la lumière et très française, mais à mesure qu'il avance, le fantastique l'entreprennd, et le procès de Rouen, avec ses douze articles, devient peu à peu le scénario de son adoption, si bien que vous finissez par vous trouver devant un de ces miroirs cabalistiques où l'idéal le plus divin se répercute en horribles grimaces. Tout ce qui chez Jeanne d'Arc est vérité, pureté, grâce et gentillesse, vous revient en laideurs convulsives ; pas une de ses vertus, de ses beautés que la glace infâme ne vous renvoie en péchés mortels : vous êtes devant l'œuvre de l'évêque de Beauvais.

Un jour, Jeanne frappa de l'épée de sainte Catherine, du plat seulement, une de ces femmes de mauvaise vie que traînaient après eux ses soldats, et l'épée, souillée au contact, ne se laissa plus re-forgger. Ce n'est qu'un détail, mais ce détail peut se prendre au sens symbolique, et songez alors quel champ d'inspiration pour le penseur qui plus tard créera lady Macbeth ! Quel poème, cet ange du bon Dieu, tombé en proie à la pestilence morale d'une telle époque ! Une âme capable de respirer impunément tous ces miasmes existait-elle même au ciel ? Rien ne fausse plus l'esprit de l'histoire que d'y chercher des types complets, absolus. Revenons à cette épée mystique trouvée sous une dalle de l'église de Sainte-Catherine, à Fierbois. Il suffit d'un seul contact impur pour qu'elle se brise et ne se laisse plus re-forgger ; ne se peut-il que l'âme de Jeanne d'Arc, ainsi trempée, se brise ainsi au contact du siècle ? Shakspeare se pose la question et la résout en homme de son temps. Il prend le personnage avec ses nombreuses contradictions, fort odieusement sans doute exploitées dans le procès, mais qui n'en sont pas moins notoires. Nous l'entendons à son départ dire qu'elle ne veut se servir de son épée pour tuer personne, et plus tard elle parlera avec plaisir de l'épée qu'elle portait à Compiègne, excellente pour frapper d'estoc et de taille : « Bonne ad dandum de bonnes buffes et de bons torchons. » Michelet, qu'il faut toujours citer quand on s'occupe de Jeanne d'Arc, prétend que le poète anglais n'y a rien compris ; il se trompe, et je me charge, son Histoire en main, de

reconstituer le personnage de Shakspeare. Comment, par exemple, le type primitif va s'altérer, comment la vierge de dix-huit ans va tourner à la sorcière, lui-même ne se fait pas faute de le raconter : « A dater de l'échec devant les murs de Paris, qu'on l'accusait d'avoir amené en conseillant l'attaque, la figure change, elle revient maudite des siens comme des ennemis, elle ne s'était pas fait scrupule de donner l'assaut le jour de la Nativité de Notre-Dame... » Chef de soldats indisciplinables, sans cesse affligée, blessée, elle devenait rude et colérique. Autre part, c'est le prisonnier Franquet d'Ares qu'elle livre, un coquin fieffé qui méritait cent fois la corde ; néanmoins, d'avoir livré un prisonnier, consenti à la mort d'un homme, c'était assez pour altérer, même aux yeux des siens, son caractère de sainteté. Elle s'élançait de la tour des Lions pour s'échapper et n'en meurt pas, sorcellerie ! Elle guérit de toutes ses blessures, ses voix, ses saintes, sacrilège ! Tout cela Shakspeare l'a résumé dans un moment tragique. La scène est grandiose et farouche, archaïque de goût et de style : imaginez une de ces invocations infernales à la Marlowe, un de ces pactes du désespoir humain avec l'Achéron : nous sommes sur un champ de bataille devant Angers, et l'évocation, monologue à la fois et pantomime, se déroule au bruit du tonnerre.

## JEANNE D'ARC.

L'Anglais victorieux et les Français en fuite !  
 O vous que jusqu'alors je traînais à ma suite,  
 Et qui semblez, hélas ! asservis désormais  
 Au monarque puissant du Nord, — vous que j'aimais,  
 Vous tous qui m'assistiez de votre prescience,  
 Oracles, avec qui j'avais fait alliance,  
 Accourez de partout, Esprits des anciens jours,  
 Et même de l'enfer, — si les cieus restent sourds !

*(Les Esprits du mal apparaissent.)*

Très bien ! Je reconnais votre zèle à m'entendre.  
 La France est en péril, parlez, que dois-je attendre  
 De vos efforts unis aux miens ? — Parlez, mes Voix,  
 Pouvons-nous la sauver encore cette fois ?

*(Les Esprits se consultent entre eux sans répondre.)*

Vous vous taisez, démons ! Qu'exigez-vous, quel gage ?  
 Une once de mon sang, est-ce assez ? Je l'engage.  
 Vous faut-il un des doigts de ma main, ou le bras,  
 Et ma bannière avec ?

*(Ils baissent la tête.)*

Ils ne répondent pas !

Ainsi, vous refusez ? Pourtant, les sacrifices  
 De sang humain souvent ont payé vos offices.

*(Ils font un signe négatif.)*

Soit! Vous ne voulez plus... Prenez mon âme alors,  
 J'y consens, prenez tout, soit! et l'âme et le corps,  
 Mais faites qu'à ce prix pas un Anglais ne reste  
 Sur le sol de la France...

(*Les Esprits disparaissent.*)

O présage funeste!  
 Ils s'éloignent... Plus rien que la honte et les fers!  
 Pauvre France! Ta perte est jurée aux enfers  
 Comme au ciel!

(*Elle se dépouille de ses amulettes*)

Loin de moi, talismans et magie!  
 Sur la terre des lis, de flots de sang rougie,  
 Que l'affreux léopard désormais règne seul,  
 Et que mon étendard me serve de linceul!

Au théâtre, je n'en doute pas, cette fantasmagorie aurait de la terreur. Ce n'est pas encore du *Macbeth*, mais on y sent déjà la main du metteur en scène incomparable. Quoi de plus éloquent que le silence de ces fantômes à vol de chauve-souris? Personne, je le répète, n'a connu, comme Shakspeare, les catégories du surnaturel. Il sait les spectres qui parlent et ceux qui se taisent; ceux qui chantent et ceux qui dansent; le père d'Hamlet bat l'estrade et converse tantôt sur le sol, tantôt au-dessous; Banquo muet, livide, étale ses blessures, les victimes de Richard III gémissent et maudissent; dans *le Songe d'une nuit d'été*, c'est la forêt d'Athènes tout entière qui tressaute d'incantation, et ces contrastes, si variés qu'ils soient, n'ont rien d'accidentel ni d'arbitraire, ils tiennent à la situation sans que le spectacle empiète sur le drame. — A cette scène de conjuration sibylline en succède une autre non moins antihistorique, où la Pucelle est capturée, non par les Bourguignons devant Compiègne, mais par les Anglais devant Angers. Il faudrait ici traduire Holinsheed, que Shakspeare suit pas à pas, pour tout le reste de sa pièce et dont la chronique ne se complait qu'à enregistrer les calomnies du procès. « Le régent ayant ordonné une enquête, il se trouva que cette malheureuse avait manqué à tous les devoirs de la pudeur et de l'honneur, reniant son sexe dans ses vêtemens comme dans ses gestes, et plus tard se livrant à la sorcellerie et poussant les peuples à s'entr'égorger. Traduite en justice et condamnée, elle abjura ses crimes et fit acte de repentir et d'humilité, si bien que, sous serment de ne pas recommencer, elle en fut quitte pour la prison perpétuelle; mais possédée du démon comme elle était, elle ne tarda pas à retomber, et cette fois, prise de terreur devant le supplice, et ne pensant qu'à sauver sa vie, elle se déclara en état de grossesse, ce qui lui valut, par grâce du régent, un sursis de neuf mois au bout desquels il fallut recon-

naître qu'en ce cas-là, comme dans tous les autres, elle avait menti. Un nouveau jugement fut rendu et, condamnée alors comme relapse, elle fut livrée au pouvoir séculier, brûlée vive à Rouen sur la place du Marché et ses cendres jetées au vent hors des murs de la ville. » Charles VII n'avait-il pas dit : « Quand tu mourras, tes cendres seront recueillies dans une urne plus précieuse que la cassette de Darius? » Ainsi devait s'accomplir sa prophétie. Cette chronique d'Holinsheed mérite d'être lue et méditée; c'est de l'histoire au même titre que les douze articles du procès. On y voit que le roi de France abandonna sa libératrice à l'Angleterre et ne fit pas un geste pour la secourir; on y voit un Bedford, un Warwick tuer par sentence de prêtres (de prêtres français!) celle qui les avait humiliés par l'épée, son long martyr pendant les débats, la prison, le bûcher; on y voit jusqu'à la colombe s'échappant des flammes vers le ciel. Il est vrai que, sur ce dernier point, le chroniqueur se montre sceptique (1), il refuse de croire au prodige, et la colombe miraculeuse n'est à ses yeux qu'un vulgaire pigeon du voisinage qui s'invite à la fête en curieux.

De ce matériel, moitié historique et moitié légendaire, est faite l'œuvre de Shakspeare, étrange, confuse, monstrueuse ébauche, souvent cynique, mais où s'entre-choquent en puissance toutes les tragédies du moment. En citant le texte du chroniqueur anglais, j'avais pour intention d'excuser Shakspeare dans la mesure du possible, mais je relis la dernière scène et je m'aperçois que, pour cette fois, il y faut renoncer. Le cœur se lève au spectacle d'un pareil avilissement. Nous avons vu la Pucelle arguer d'une grossesse imaginaire : il y a plus; voilà maintenant qu'interrogée par le duc d'York sur la provenance de son enfant, elle embrouille trois noms sans savoir bien juste auquel se fixer. « La justice informe, » répondait jadis une comédienne dans un cas semblable; pris au tragique, et surtout appliqué à Jeanne d'Arc, le mot fait horreur; ce n'est plus un sourire qu'il provoque, c'est le dégoût : la Pucelle de Shakspeare finit comme celle de Voltaire commence, en caricature.

(1) Presque autant que Voltaire, qui du moins remplace ce beau flegme par un coup d'indignation sincère : « Voilà le ridicule, voici l'horrible. Un de ses juges, docteur en théologie et prêtre, nommé Nicolas L'Oiseleur, vient la confesser dans la prison. Il abuse du sacrement jusqu'au point de cacher derrière un morceau de serge deux prêtres qui transcrivent la confession de Jeanne d'Arc. Ainsi les juges employèrent le sacrilège pour être homicides. Et une malheureuse qui avait eu assez de courage pour rendre de très grands services au roi et à la patrie fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français, qui l'immolaient à la faction d'Angleterre. » (Voltaire, *Mélanges historiques*.)



## II.

Voltaire était de ces esprits qui ne peuvent comprendre l'âme humaine que sous une forme de raffinement social. « Quel parti voulez-vous que je tire d'un tel sujet? l'entendons-nous répondre *inter pocula* aux jeunes seigneurs qui cherchent à le piquer d'émulation. — Qu'est-ce qu'une héroïne qui court les champs déguisée en lansquenet et finit sur un bûcher après avoir débuté dans une étable? Que faire, à moins de la travestir, d'une fable où le grotesque se marie au trivial, l'odieux au rebutant? »

La travestir! palsambleu, voilà une idée que n'avaient eue ni ce cuistre de Chapelain,

Qui fit de mauvais vers douze fois douze cents,..

ni ce singe de Scarron, qui s'amusait innocemment à déchiqueter l'*Énéide*. On peut être un homme de génie et manquer de goût, Voltaire l'a prouvé maintes fois, mais jamais avec tant d'éclat et de récidive. Se moquer de la religion, c'était une manière de philosopher; une chose restait encore intacte, le sentiment national, il la turlupine dans la plus pure et la plus noble de ses incarnations. Et voyez le progrès accompli depuis un siècle! Voltaire a pu écrire *la Pucelle* aux applaudissemens de toute la société de son temps. Qu'un de ses fils essaie aujourd'hui de renouveler ce vilain jeu, et c'est Gambetta qui lui crie: « Halte là, monsieur; on ne touche pas ici à Jeanne d'Arc! » Une épopée, même burlesque, une tragédie, une œuvre quelconque de l'imagination ou de l'esprit n'est jamais un accident qui se produise uniquement par le bon plaisir de l'auteur, il faut que le public s'en mêle, et le public s'en mêla si bien que, le soir de la fameuse apothéose de Voltaire, on criait autour de sa voiture: Vive *la Pucelle!* en même temps que: Vive *la Henriade!* et: Vive *Mahomet!* Même de nos jours, *la Pucelle* est un document, une de ces raretés de derrière les rideaux, qu'un siècle enferme dans le cabinet secret de sa culture littéraire pour n'être vus et maniés que de certains lecteurs; mais alors, il n'était bruit en Europe que de ce chef-d'œuvre. Chez nous, Richelieu en faisait son bréviaire; à Berlin, la reine mère en sollicitait de l'auteur des lectures à haute voix, que la jeune princesse Wêlhelmine écoutait derrière une tapisserie.

Commencée en 1730, *la Pucelle* ne devait paraître qu'en 1762:

trente-deux ans de gestation dans la plainte, la colère, les dénonciations et les convulsions, pour un si piètre résultat ! Il se démène comme un beau diable, crie aux manuscrits dérobés, à la contrefaçon, amoncelle les justifications sur les calomnies et, pendant qu'au dehors amis et ennemis se gourment pour sa plus grande gloire, il rature un chant, en ajoute un autre et lance frauduleusement dans le public des vers qu'il désavouera d'un front d'airain. Nulle part Voltaire n'est plus Voltaire que dans *la Pucelle*, ou, pour mieux dire, que dans ce vacarme de trente ans mené autour de *la Pucelle*. Il sait quel est sur le public l'attrait du fruit défendu, et dans l'art de mystifier les peuples et les rois et de faire qu'un livre se vende, nous ne l'avons pas dépassé. Aborder seulement l'analyse d'un pareil *scenario*, qui l'oserait aujourd'hui, eût-on même pour excuse de se dire : *Legimus aliqua ne legantur* ? Aucun plan, rien que des épisodes qui se ressemblent tous, une suite de tableaux selon les règles de l'épopée du temps, le matériel allégorique ayant déjà servi dans *la Henriade* ; temple de la Renommée où se prélassent les rois et leurs maîtresses :

L'amour, aux yeux des peuples éblouis,  
D'un lit de fleurs fait un trône à Louis ;

palais de la Sottise où sont logés tous les ennemis du poète ; le vieux jeu mythologique avec des saints et des saintes de la légende, remplaçant les dieux et les déesses, un tissu d'allusions, d'injures, de flagorneries, de personnalités obséquieuses ou grossières, des morceaux venus au hasard, tantôt allongés et tantôt raccourcis. un recommencement sans fin, tel est le style. Je cherche en France et à l'étranger un type à ce genre de littérature et je n'en trouve aucun : ce n'est ni de la satire humoristique comme *le Lutrin*, ni de la fantaisie bourgeoise comme *Vert-Vert*, ni même tout simplement de la parodie comme l'*Énéide* de Scarron. Arioste, trop souvent invoqué par Voltaire et ses amis, n'a pas ce vil sarcasme dans l'obscène : son sensualisme est plein de gaillardise, un rayon du midi le réchauffe : bien plutôt faudrait-il parler d'Arétin. Chose étrange ! la langue elle-même vous rebute. Le vers de dix syllabes, partout ailleurs si facile, si déluré, si pimpant dans les poésies légères de l'auteur, se néglige, s'avachit et perd toutes ses grâces naturelles en voulant imiter le naturel des *Contes de La Fontaine*. Qui sait si celui-là n'était point le seul à pouvoir se tirer d'un tel pas ? Un conte de La Fontaine, une gauloiserie, mais ne dépassant pas le fabliau, l'imagination n'entrevoit au-delà rien de possible, et Voltaire s'évertue à faire tout le contraire, plaçant son drame sur

les tréteaux du siècle ; libertin et sacrilège de parti-pris, ennuyeux surtout et vulgaire sans la moindre invention dans la mise en scène ni dans les personnages. Ses saints sont d'immondes pourceaux d'Épicure, ses héroïnes et ses héros ne songent qu'à la bagatelle, la Pucelle est :

La grosse Jeanne au visage vermeil,

une robuste fille d'écurie, active, adroite, vigoureuse, et distribuant à la ronde les brocs de vin et les soufflets. Peut-être serait-ce intéressant de comparer ici la bonhomie du poète du temps de Charles VII au malicieux persiflage de Voltaire. Voyons-les, par exemple, nous raconter tous les deux la célèbre anecdote de l'arrivée à la cour et du piège tendu à Jeanne et tout aussitôt déjoué. Martial d'Auvergne, dans ses *Vigiles de Charles VII*, dira :

Le roy par jeu si alla dire :  
Ah, ma mye, ce ne suis pas !  
A quoi elle répondit : Sire,  
Ce estez-vous, je ne fault pas.

Et, pour appuyer son discours, elle continue :

Au nom de Dieu, se disoit-elle,  
Gentil roy, je vous mènerai  
Couronner à Reims qui que veuille,  
Et siège d'Orléans lèveray.

Nous savons que le roi la prit alors à part et qu'après un moment d'entretien tous deux changèrent de visage. Elle lui disait, comme elle l'a raconté depuis à son confesseur : « Je te dis de la part de Messire que tu es le vrai héritier de France et fils de roi. » Maintenant, voulez-vous connaître le tour que Voltaire donne à la chose :

Sus ! lui dit Charle, ô vous qui savez tant,  
Fille de bien, dites-moi dans l'instant...

J'allais donner toute la citation, mais je m'arrête en pensant que le lecteur veut être ménagé et c'est grand dommage, car, cette fois, par rareté, les vers sont charmans.

Un détail curieux à noter dans cette histoire de *la Pucelle*, c'est en remuant ce fumier d'Ennius que Schiller trouvera l'idée de sa *Jeanne d'Arc*. On ose à peine y croire, et cependant rien de plus

vrai (1) : la conception de Voltaire qui n'est autre que de nous représenter sous des traits burlesques la virginité de Jeanne comme servant à la France de *palladium*, cette conception, prise au sérieux, à l'idéal par le poète d'Iéna, deviendra le motif générateur de sa tragédie. Dans la pasquinade de Voltaire, le beau Dunois, amoureux de Jeanne, renonce à la posséder, se disant que la déchéance de la Pucelle entraînerait la ruine de la France ; même donnée dans le drame de Schiller : la virginité de Jeanne est sa force talismanique ; elle chasse les Anglais devant elle, conduit la chevauchée royale jusqu'à Reims, tout cela par grâce spéciale de chasteté. Mais que son cœur ait sous sa cuirasse un battement de tendresse humaine, qu'elle soit femme un seul instant, adieu sa destinée ! la voilà maudite et ne pouvant plus rien ni pour la France ni pour soi.

Doué comme il l'était du sens historique, Schiller avait dû naturellement peser les objections que ce point de vue allait prêter à la critique. Aussi ne place-t-il la péripétie extrahistorique de sa pièce qu'au moment où la mission providentielle de Jeanne d'Arc est accomplie : « O gentil roy, maintenant est fait plaisir de Dieu, qui vouloit que je fisse lever le siège d'Orléans et que je vous amenasse en votre cité de Reims recevoir votre saint sacre, montrant que vous êtes vrai roy et qu'à vous doit appartenir le royaume de France. » Tous ceux qui la virent en ce moment, dit la chronique, crurent mieux que jamais que c'était chose venue de la part de Dieu. Et c'est alors, à l'issue de la grande scène de la cathédrale, que le poète va faire éclater sa péripétie. Après la chose venue de la part de Dieu, voici la chose venue de la part du diable. Jeanne rencontre le chevalier Lionel, un coup d'insolation la rend amoureuse, et de son amour en antagonisme avec les lois psychologiques et physiologiques de sa vocation, procédera la catastrophe. Étant admise cette interprétation tout arbitraire, il faut reconnaître le grand art

(1) Schiller avait beaucoup lu *la Pucelle*, tout en détestant le plaisir malsain qu'il y goûtait. Lui-même le confesse en quelques vers crayonnés en marge du méchant libelle partout corné :

Esprit, voilà pourtant comme tu t'émancipes !  
 Railler l'humanité dans ses plus divins types,  
 Défier, insulter, tout ce qui vient du ciel,  
 Poursuivre l'idéal d'un sarcasme éternel,  
 Au pauvre cœur qui souffre enlever sa croyance,  
 Beau mérite en effet et superbe vaillance,  
 Spectacle à réjouir les tréteaux de Momus.  
 Mais que les braves gens, de ta légende émus,  
 Réprouveront toujours, ô bergère martyre !  
 Tu braves des railleurs la stérile satire  
 Sous le nimbe étoilé que, pour des jours sans fin  
 La poésie attache au front du séraphin !



du poète à manœuvrer son évolution. Le couronnement vient de s'accomplir, la Pucelle d'Orléans a fait en ce monde ce qu'elle avait à faire. Et comme elle sort de l'église au milieu des acclamations de tout un peuple, elle se retrouve en présence de son père. Le vieux Thibaut n'est point pour nous une nouvelle connaissance; Schiller nous l'a déjà montré dans le prologue, mécontent de sa fille, lui reprochant son commerce avec la nature, ses longs entretiens avec les esprits sous l'arbre mal famé. Le bonhomme flaire une vague odeur de magie autour de son enfant. Trois fois, il l'a vue en songe assise à Reims sur le trône de France, une couronne d'étoiles à son front et dans sa main, un sceptre d'or à trois fleurs de lis blanches, et c'est au moment où le songe se réalise, où la bergère de Domremy sort de la cathédrale au milieu d'un cortège d'archevêques et de princes, c'est alors, là, sur le théâtre de sa gloire que le vieillard se dresse devant sa fille et l'avertit des menaces du destin. A l'éblouissement triomphal de tout à l'heure succède un effet de nuit et d'orage; le père incrimine et répudie cette grandeur entachée de sortilège, les parens, les amis d'enfance font chorus : Jeanne baisse la tête et se tait, et pendant ce temps, le tonnerre gronde...

Venant à la suite du couronnement, annonçant la chute, cette scène est capitale dans Schiller; dans Shakspeare, elle est secondaire et grossière. Il la place au pied du bûcher et semble n'avoir d'autre objectif que de noircir d'un dernier coup de brosse le caractère, déjà si barbouillé, de l'héroïne. Jeanne, insolemment, renie son père; à chaque remontrance du pauvre diable la fille dénaturée riposte par une arrogance odieuse tellement que York et Warwick, témoins de l'entrevue, sont indignés et que le vieux s'éloigne en la recommandant à leur colère : « Une fille renier son père, fi l'horreur ! Brûlez-la, milords ! brûlez-la, ce serait trop doux de la pendre ! »

S'il me fallait tirer une moralité de ce parallélisme, je dirais que les deux poètes, ayant eu chacun sa conception particulière à l'endroit du père de Jeanne d'Arc, sont tombés d'accord sur ce point que le père de Jeanne, quel qu'il fût, avait dû ne rien comprendre à sa fille. Le personnage de Shakspeare est un manant, une espèce de brute avec de bons instincts; celui de Schiller un paysan d'ordre plus relevé, mais ni l'un ni l'autre n'est capable de lire dans l'âme de la Pucelle. Jeanne le sait et ne répond que par le silence ou le dédain; à cette voyante du ciel ou de l'enfer les protestations, oburgations et malédictions sont de peu, elle regarde autre part et laisse dire. Jeanne d'Arc, que les gens de son village accusaient de ne point assez ressembler à ses sœurs, la Pucelle, a dans l'Oberland une sœur de son nom et de sa ressemblance, la *Jungfrau*, qui, la

tête noyée dans l'azur ensoleillé et planant au-dessus des montagnes d'alentour, représente, elle aussi, un idéal d'éternelle poésie.

C'est donc faire une ascension vers le bleu que de quitter Voltaire pour Schiller. Sa tragédie fut écrite de 1800 à 1801, comme il venait de terminer *Marie Stuart*. Qui voudrait même y regarder de près trouverait là plus d'une teinte restée sur sa palette encore chaude et vibrante du récent travail. Toujours est-il qu'il a baptisé sa *Jeanne d'Arc* du nom de tragédie romantique, et nous savons que Schiller prend très au sérieux les qualificatifs dont il accentue ses divers titres. C'est ainsi que *Fiesque* s'intitulera tragédie républicaine, *Amour et Intrigue*, tragédie bourgeoise, ainsi que *Don Carlos* et *Wallenstein* s'appelleront des poèmes dramatiques, et que *les Brigands* et *Guillaume Tell* seront des « pièces de théâtre. » Tragédie romantique, ces mots nous instruisent d'avance du point de vue où l'auteur entend se placer entre l'histoire et la poésie. Schiller, s'il connaissait bien son Voltaire, connaissait également son Shakspeare. « Je lisais ces jours-ci ses pièces se rapportant à la guerre des Deux Roses, écrit-il à Goethe (28 novembre 1797) et j'arrive à la fin de *Richard III*, l'esprit frappé d'admiration. Quelqu'un qui se chargerait de remanier dans le sens de la critique moderne cette étonnante série de huit pièces rendrait un grand service à l'art dramatique; on reconstituerait ainsi toute une époque. » Noble tâche à tenter le génie méditatif d'un Schiller, la *Suite* des premiers Henris, où figurent Falstaff et sa bande, avait dû moins l'attirer que cette imposante trilogie d'*Henri VI*, en qui le spectacle se résume. Je vois le grand poète remuer ces champs de bataille, interroger les blessés, relever les morts et, parmi tant de héros, choisir son héroïne, celle-là même que Shakspeare lui présente : *Joan of Arc*. Ici, nouvel effort, autres tendances, mais la vérité vraie n'y gagnera rien; avec Shakspeare et ses chroniques dialoguées, c'était le parti-pris du patriote anglais contre la France; avec Schiller, nous aurons le *subjectivisme* romantique, dommage, à mon sens, fort préférable. Cependant l'imagination n'exclut point l'histoire dans ce drame, bien s'en faut; si, par certains côtés, il se rapproche trop de l'opéra, l'action chemine et s'étend sur un terrain au demeurant très solide : deux grands peuples y sont aux prises; on parle, on se bat et, de ce milieu soldatesque et strassé, se détache la bergère amazone dans une demi-transfiguration et comme flottante entre ciel et terre, au gré de sa double extase religieuse et nationale. Le malheur est que ce chemin solide ne conduise Schiller qu'à une impasse : on connaît le dénouement de sa pièce. Jeanne d'Arc, tombée aux mains des Anglais et leur prisonnière, se précipite du haut d'une tour; remise aussitôt de sa chute, elle court à la bataille et, blessée à mort en sauvant le roi, vient ex-

pirer sur le théâtre, sa bannière triomphante à la main et les yeux tournés vers le ciel, qui s'ouvre pour la recevoir. L'histoire est généralement bonne fille avec les poètes; elle a, comme on dit, la manche large, mais il ne faut pas en abuser, car autrement elle se venge.

Je voudrais bien savoir ce que Schiller eût pensé lui-même d'un auteur qui, traitant le sujet de *Marie Stuart*, se serait mis en tête d'épargner l'échafaud à la reine d'Écosse et de la faire mourir par le poignard d'un assassin ou par un simple suicide? De telles déviations sont inexplicables; cela s'appelle pécher contre le Saint-Esprit ou du moins contre l'idée universelle que représente tout grand fait historique. En pareil cas, le droit de l'histoire prime tous les droits de l'imagination et, sans le procès de Rouen, sans le bûcher, il n'y a point de Jeanne d'Arc. Schiller, du reste, n'avait pas attendu qu'on le lui dit; une de ses lettres, et bien curieuse, va au-devant de l'objection: « J'avais, dans l'origine, conçu trois plans sur le sujet, écrivait-il après la publication de son drame (20 novembre 1801) et, n'étaient le manque de temps et les pressantes exigences de la vie, j'eusse aimé les exécuter tous les trois, l'un après l'autre. L'époque est si *passionnante*: ces mœurs barbares dans le peuple, cette cour dissolue, ces Anglais, ces Bourguignons-Anglais, toujours à l'attaque, ce dauphin toujours au plaisir; misère, brigandage, affolement, et, dominant tout de sa résolution, de son inspiration, la plus belle âme qui soit sortie des mains de Dieu! — Je sens aujourd'hui les défauts de ma pièce. Je n'ai pas assez insisté sur les contrastes; mon dauphin n'est qu'un efféminé, j'ai mal fait de vouloir le rendre intéressant dans sa mollesse, je me reproche aussi l'absence du bûcher: il eût fallu que Jeanne fût brûlée à Rouen... » C'est seulement par ces coups d'ensemble qu'on se juge; en se lisant imprimé, s'il s'agit d'un livre, et s'il s'agit d'une œuvre de théâtre, en se voyant « aux chandelles. » Là, plus d'illusion possible, les fautes vous crèvent les yeux, mais la Némésis des poètes veut qu'alors il ne soit plus temps pour les corriger. Un Allemand de beaucoup d'esprit et de littérature, Dingelstedt, a relevé les diverses indications de Schiller et tracé même, en les fusionnant, une sorte de programme pour servir à la confection d'une tragédie-modèle de Jeanne d'Arc.

On nous montre Schiller modifiant son style dès le prologue d'un sentimentalisme idyllique désormais hors de saison. C'est en robuste compagne que la Pucelle nous doit apparaître. Un loup sorti de la forêt des Ardennes ravageait la contrée. Jeanne, à grands coups de sa houlette, l'a tué; et, mordue au bras, la bête féroce étendue raide sous ses pieds, des bergers l'entourent, admirant, incertains: héroïsme ou sorcellerie? La question se pose dès l'entrée. Elle, pourtant, farouche, ensanglantée, n'hésite pas; dans ce loup



elle voit l'Anglais, et ses moutons sont les Français. L'esprit l'enveloppe et la sollicite, ses voix clament. Vainement son père intervient; prières, menaces, rien n'y fait. Un jour, elle s'échappe à la nuit tombante avec un villageois nommé Claude, qui s'offre à lui servir de guide et la conduit jusqu'au dauphin à travers les défilés de la montagne et les postes anglais. « Je ne crains que la trahison, » disait-elle souvent. L'histoire nous parle d'un traître qui la vendit : faites attention à ce Claude, un mauvais gars, sous air de paysannerie, et qui l'aime depuis longtemps. La cour du dauphin sera ce que voulait Schiller, une sarabande *in extremis*; le royaume s'en va par lambeaux. Puissance, honneur, tout est perdu : Vive la joie ! Après nous le déluge ! On se tue à danser, à chanter. N'est-ce pas le caractère le plus tragique des temps que ces alternatives de gaieté frénétique dans les moments les plus sombres ? A côté du chlorotique Charles est sa maîtresse, non plus l'aimante et gentille Agnès Sorel du premier drame, la dame de beauté et de bienfaisante influence donnée à Charles VII par la mère de sa femme (1), mais l'altière Vasthi, l'ennemie née de toute Jeanne d'Arc. Autour de la favorite se groupent les divers antagonismes : c'est le duc d'Alençon, grand meneur d'intrigues, c'est un évêque, un confesseur, se pourléchant à la seule idée d'un bon procès en sorcellerie, puis la tourbe ordinaire des courtisans en sous-œuvre. Jeanne a pour elle le bâtard d'Orléans, une partie de la noblesse qui veut la guerre, et le peuple; que le poète réussisse à nous peindre ces deux camps, et nous avons aussitôt devant nous ce tableau du temps que Schiller rêvait après coup. Agnès Sorel tient sa cour d'amour; elle règne entourée de chevaliers, de ménestrels et de jongleurs, quand, au plein d'une fête, paraît Talbot, l'homme de fer; il vient au nom de l'Angleterre sommer le dauphin de renoncer à ses droits sur la couronne. Charles hésite, c'est la fin de la France. — « Non pas, mais son relèvement ! » s'écrie Dunois, accourant hors d'haleine et annonçant la première victoire de Jeanne d'Arc. Elle-même entre sur ses pas, acclamée du peuple et de l'armée, et froidement, ironiquement accueillie de la cour. Charles l'aborde, captivé d'étonnement, peut-être

(1) Celle que chanta plus tard François I<sup>er</sup>.

Gentille Agnès plus de los en mérite,  
 La cause étant de France recouvrer,  
 Que ce que peut dedans son cloître ouvrir,  
 Close nonnain ou bien dévot ermite !

Vers mignons, exquis, où la grande histoire est devinée, et qui, pour la facture, en remontreraient à notre art moderne. Oh ! cette renaissance, quel souffle de germination que le sien ! Henri IV disait : « Je sais d'une escriptoire faire un capitaine ; » elle sait, elle, faire un poète avec un roi.



aussi de convoitise; et là, prend place le mystérieux dialogue rapporté par la chronique; là se déclare également la rivalité des deux femmes, ou, du moins, la haine jalouse d'Agnès Sorel. Cependant, la Pucelle, Dunois et ses preux défient Talbot, et le cri de : « Mort aux Anglais! » jaillit de toutes les poitrines. Le troisième acte s'ouvre dans le camp anglais : un conseil de guerre, où figurent la reine Isabeau, le régent Bedford, Talbot, Lionel, nous montre la discorde parmi les chefs. Un coup de main de la Pucelle interrompt les débats; le camp est incendié, une lutte horrible s'engage, où Talbot succombe. La Pucelle est restée maîtresse du champ de bataille, mais sa destinée l'y cherchait et va l'atteindre. Jeanne croise le fer avec Lionel, et c'est assez de l'avoir vaincu pour qu'elle l'aime : la guerrière s'arrête court, la femme s'éveille.

Qu'on se rassure, je n'ai nulle envie de recommencer ici les critiques dont cette foudroyante insolation fut et sera toujours l'objet; tout au plus voudrais-je les atténuer dans une certaine mesure. Un maître tel que Schiller peut se tromper, mais comment ne pas y regarder de plus près quand on sait que son erreur était à ce point calculée? Car, il n'y a pas à dire. Schiller n'en veut point démordre, et la preuve, c'est que, dans ce programme d'un autre drame *in posse* sur ce sujet, nous le voyons maintenir sa première idée et faire de cette évolution soudaine le pivot de sa nouvelle mise en œuvre; serait-ce qu'ayant à se décider entre l'histoire et la psychologie, et que, comme Allemand, se croyant moins obligé de se conformer à la lettre d'une de nos traditions nationales les plus révérees, il aurait opté pour la psychologie? La fièvre du champ de bataille surexcite toutes les cordes du cœur de l'homme, à plus forte raison de la femme. Qui empêche qu'en de telles conditions et dans un sujet de dix-huit ans (1) qui s'ignore, le cœur et le sexe se révèlent par éclosion spontanée? Il y a dans ce fait toute

(1) Voltaire nie les dix-huit ans, il veut qu'elle en ait vingt-sept et part de là pour nier tout le reste : « On lui fait dire qu'elle chassera les Anglais hors du royaume, et ils y étaient encore cinq ans après sa mort, on lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, et assurément, elle ne savait ni lire ni écrire, on ne donuait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barrois, etc., etc. » Et cependant, au milieu de ces critiques de détail qu'il prend de toutes mains, même de celles du jésuite Mariana, un beau mouvement d'indignation finit par s'emparer de lui; en présence de tant de bêtise et de cruauté, le mauvais plaisant cesse de rire et vous retrouvez l'honnête homme du procès de Calas : « On sait assez comment on eut la bassesse artificieuse de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit. et avec quelle absurde barbarie on prétextait cette prétendue transgression pour la condamner aux flammes, comme si c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe! Tout cela déchire le cœur et fait frémir le sens commun. On ne conçoit pas comment nous osons, après les horreurs sans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de barbare. » (Voltaire, *Mélanges historiques*.)

une question de psychologie et de pathologie, et, si antihistorique qu'elle soit, la version n'est pas antiscientifique, ce qui, du moins, doit compter à Schiller comme circonstance atténuante. « Robuste, montant chevaux à poil et fesant autres apertises que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire, » cette bergère était une personne physiquement bien constituée. On se la figure souple, élancée, un corps d'acier trempé dans le Styx. Femme par l'émotion, par les larmes et sa grande pitié du royaume de France, elle ignorait, — le procès nous l'apprend, — certaines servitudes de son sexe :

La femme enfant malade et douze fois impur !

C'était, si l'on veut, au sens pathologique, un être d'exception ; mais ne saurait-on admettre que, le paroxysme du champ de bataille opérant, cet être d'exception puisse être, par révélation soudaine, ramené aux conditions naturelles de son sexe, jusqu'alors inconnues de lui ?

La cérémonie du sacre, son prologue et son épilogue rempliront tout le quatrième acte : d'abord, une scène entre Agnès Sorel et Claude, dont la trahison va se démasquer. Attaché à Jeanne comme son ombre, la suivant pas à pas, l'épiant, il a surpris la scène avec Lionel pendant le combat, et sa haine jalouse ne se contient plus. La Pucelle a rompu son vœu de : « Mort aux Anglais ! » Agnès le fait parler ; il raconte alors la jeunesse de Jeanne, son commerce avec les esprits, l'arbre des fées. Peu à peu les mécontents se groupent, la noblesse, l'église, tous ceux que la gloire de Jeanne importune, et la conjuration, commencée avant le couronnement, éclate au sortir de la cathédrale. C'est au moment où le peuple acclame sa libératrice que l'accusation se déclare : sortilèges, magie, sourdes intelligences avec le camp anglais, plus, le nom de Lionel qu'on lui jette au visage : l'infortunée se tait, baisse la tête sous sa honte et s'éloigne. Comment, en fuyant, elle tombe aux mains des Anglais, nous l'apprenons au dernier acte qui s'ouvre dans la tente de Lionel ; c'est lui qui l'a prise, mais, pour la protéger et la sauver des griffes du léopard : une scène poussée à l'extrême pathétique : « la scène à faire » nous peint la lutte du devoir et de l'amour, mais en toute explosion et sans aucune des réticences que Schiller s'était d'abord imposées. Ce crime d'aimer un ennemi de son pays, cette déchéance suprême, rien que la mort n'est capable de les expier. Lionel supplie, implore, il essaie de parler en maître, peine perdue ! perdue aussi la démarche du bâtard d'Orléans, qui vient en négociateur réclamer aux Anglais leur prisonnière pour la ramener au roi de France repentant, au pauvre peuple qui la pleure ! La Pucelle reste

inébranlable en sa résolution d'être jugée, et le drame se réconcilie avec l'histoire, au moins par son dénouement, où figurent le procès, le bûcher et la colombe symbolique du Légendaire.

### III.

J'ai reproduit ce document pour servir un jour ou l'autre à la littérature de l'avenir sur Jeanne d'Arc. car il n'est guère à supposer qu'en cette matière la poésie s'arrête au point où nous la voyons. Ni Shakspeare, ni Schiller n'ont dit le dernier mot. et, si quelque chose a droit d'étonner le monde, c'est que ce dernier mot, la France ne l'ait pas dit elle-même et depuis longtemps. Il y a en poésie une *Jeanne d'Arc* anglaise, une *Jeanne d'Arc* allemande, il n'y a point de *Jeanne d'Arc* française: la tragédie de Davrigny, celle de Soumet et son épopée. puis çà et là d'autres reproductions successives, d'autres dithyrambes et d'autres guitares : *ecce thesaurus omnis!*

Ce n'était pourtant pas un vulgaire assembleur de rimes que cet Alexandre Soumet, l'auteur de *Saül*, de *Norma*, de *Élisabeth de France* (1). On ne se figure pas ce que le répertoire de Schiller aura ainsi valu à la patrie française de poètes tragiques et d'académiciens. Talent réflecteur, effarouché de lyrisme et de mysticisme, Soumet ne vivait que de rêvasseries: son idée, longtemps bercée et caressée dans l'abstraction, se symbolisait en toute sorte de personnages incroyables qu'il lâchait en pleine histoire à l'état de types. Son épopée de *Jeanne d'Arc* nous offre les divagations et l'embrouillement de son cerveau sous des costumes du moyen âge; ses idées ont des griffes aux pieds et se promènent blasonnées de toute espèce d'animaux héraldiques et coiffées de gigantesques hennins échafaudés de cornes. La reine Isabeau, liguée avec l'enfer contre Jeanne d'Arc, vient trouver son nécromant de service qui répond au nom fantastique de Trémoald :

Je viens me confier, Trémoald, à ton art.

— Parle donc, que veux-tu de moi?

— Je veux connaître

Si le beau Noémé, depuis neuf jours parti,

Pour tuer Jeanne d'Arc et venger mon parti,

A tenu son serment. Je l'attends et je l'aime!

Trémoald, Noémé, Mac-Eldor, Hermengard, ces noms suffisent pour nous indiquer où nous sommes. L'ère des Chapelain est close,

(1) *Élisabeth de France!* pourquoi ne pas dire tout de suite : *Don Carlos*, comme Lebrun, qui, s'appropriant *Marie Stuart*, ne jugeait point qu'il fût nécessaire de changer le titre?

celle de l'*ossianisme* va commencer. Nous touchons à ce moment crépusculaire qui sépare le vieux passé classique du présent qui demande à naître; art facile à ridiculiser, mais dont il faut tenir compte; art des Soumet, des Guiraud, des Delphine Gay et, pourquoi ne pas le dire? aussi des Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*. Un goût retardataire de la périphrase et de l'emphase en même temps qu'un faux lyrisme qui mettra dix ans à s'amender. Les poètes que je viens de nommer ont eu ce tort d'être tout ensemble des épigones et des précurseurs. Épigones, quand nous les comparons aux grands classiques, ils nous semblent n'en être que la caricature; novateurs, ils se noient et disparaissent dans l'apothéose, dans la double apothéose de Lamartine et de Victor Hugo. Tel sera le sort d'une foule de talens plus ou moins tapageurs que l'heure présente voit naître et qui bagueudent entre hier et demain. Revenons à Madame Isabeau. Trémoald, — puisque Trémoald il y a, — reçoit l'ordre d'évoquer le jeune et beau Noémé, lancé à la poursuite de Jeanne d'Arc et dont la reine s'inquiète de n'avoir pas de nouvelles. Mais le nécromant, mal inspiré, se trompe de fantôme: au lieu de Noémé qu'on demande, apparaît Charles VI, que naturellement on renvoie à tous les diables:

Fuis, spectre, et, pour jamais sous le marbre enfermé,  
Emporte Charles VI et rends-moi Noémé.

A quoi l'ombre du monarque répond en montrant à la reine son jeune Arabe aux pieds de la Pucelle:

Reine, ton Noémé, noble enfant de la lyre,  
Expie en l'abhorrant un instant de délire.  
Il aime Jeanne d'Arc. . .

Dryden prétendait que le *Polyeucte* de Corneille lui faisait l'effet d'une musique d'orgue; que dirait-il de cette psalmodie, dernier soupir de l'épopée de Chapelain? Les vers sont romantiques ou du moins voudraient l'être, et le moule reste classique. Jeanne d'Arc est une Iphigénie, Isabeau de Bavière une Clytemnestre, Agnès Sorel une Ériphyle. Quand le nom d'un personnage sonne mal, comme celui de l'évêque Cauchon par exemple, on l'appelle: Herremengard pour ménager les amateurs du style noble et des pendules du temps de la restauration. Au baptême du Sarrasin Noémé, le casque de Jeanne d'Arc sert de bénitier. — N'importe, à certains frémissemens d'ailes, vous sentez venir le renouveau; la rime est plus soignée, presque savante, le vers a des audaces de coupe et



d'enjambement où se trahit l'influence d'André Chénier et, de loin en loin, il vous arrive de rencontrer tel passage qui ne serait pas déplacé dans un poème du Victor Hugo de la première époque.

A l'heure où sous le chaume, au chant de la cigale,  
Le laboureur s'assied à sa table frugale,  
Jeanne d'Arc, au milieu de cinq cents palefrois,  
Sur un des chevaux blancs qu'on réservait aux rois,  
Par la porte de l'Est, de ses armes couverte,  
Entra dans Orléans, cité de sainte Euvette.

Ainsi le grand poète dira plus tard dans *les Burgraves* :

Othon de Wittelsbach, palatin de Bavière,  
Poussa son cheval noir jusque dans la rivière,  
Et, s'offrant seul aux coups pleuvant avec fureur,  
Il cria : « Commençons par sauver l'empereur ! »

Vers de race, colorés, martelés, splendides, qui sont pour l'enchantement de l'oreille ce qu'une toile de Véronèse est pour les yeux, et dont on peut dire, à l'honneur de Soumet, qu'il sait, par moment, éveiller l'écho !

Victor Hugo, — nul autre que lui ne semblait né pour être le Dante d'une épopée de Jehanne la Pucelle. Pourquoi cela ne s'est-il pas rencontré ? A défaut d'une *Notre-Dame de Paris* en vers, pourquoi n'avons-nous pas eu même un drame ? *Chi lo sa* ? Peut-être n'a-t-il manqué que l'occasion et que, si Rachel l'eût voulu !.. mais Rachel n'avait point la foi qui soulève les montagnes ; elle était de ces talents superbes dont la vie s'use à mettre en action la maxime stérile et néfaste du : « Moi, dis-je, et c'est assez ! » Voulant jouer Jeanne d'Arc, elle prit la tragédie de Soumet, comme elle eût pris celle de Davriguy, sans y regarder davantage. Un beau chapitre d'histoire dramatique à rédiger : l'influence de la comédienne à la mode sur les productions de l'esprit. D'un côté, les femmes d'initiative, les Clairon, les Dorval, les Desclée, celles qui luttent, se dévouent et meurent pauvres, les vraies missionnaires ; de l'autre, les Olympiennes de la personnalité, indifférentes à tout ce qui n'est pas leur propre gloire, et, — finalement, ces énergies brouillonnes et gloutonnes, vampires toujours en quête d'une proie à dévorer, à galvauder, fût-ce Shakspeare. Supposons que Rachel, au plein de son règne, fût venue dire à Victor Hugo : « J'ai le désir de jouer Jeanne d'Arc, mais voici que cette fois la tragédie manque à la tragédienne ; Corneille et Racine ayant négligé d'en composer une sur le sujet, vous allez m'aider, vous, à réaliser mon rêve. » On se plaît à croire que dans ces conditions le poète eût volontiers cédé. La chose ne

s'est point faite alors, attendons. Hugo, d'ailleurs, était trop près de Michelet, et l'excuse, dans sa bouche, se pouvait comprendre. Un jour que l'auteur de *la Juive*, Halévy, reprochait à Rossini de ne plus écrire : « A quoi bon, répondit le maître, quand il y a ça? » Et se penchant sur le piano, il plaqua les premiers accords du sextuor de *Don Juan*. Je me demande si Victor Hugo n'aurait pas, dans la circonstance, employé le même argument. Une *Iliade*, après Homère, à quoi bon? C'est qu'en vérité le livre de Michelet donnera longtemps à réfléchir aux plus illustres. Les historiens comme celui-là coupent aux poètes l'herbe sous le pied. Ce prodigieux récit de la guerre de cent ans, où s'encadre la légende de Jeanne d'Arc, n'a son égal ni dans le roman, ni dans la poésie; l'émotion, les larmes, le pittoresque et le dramatique y sont comme en plein théâtre, et que d'imagination, d'intuition dans ce style, qui ne se borne pas à raconter les hommes et les événements, mais qui les fait vivre sous vos yeux en ce qu'ils ont de plus secret et cela d'un trait de plume nerveux, vibrant, elliptique, souvent sibyllin! Penser d'original, écrire de même, deux choses qui se commandent. Comme la tapisserie des Gobelins, ce style tient à la fois de l'art et du métier; il tient surtout de l'âme, et quand les malveillans, Sainte-Beuve en tête, reprochent à Michelet d'avoir faussé les traditions de notre langue, je cherche comment une âme aussi française que celle-là aurait pu mentir à son origine dans l'expression de sa pensée. Sorti du peuple, sans aucun mélange de bourgeoisie, enfant d'une de ces races de travailleurs qui viennent au monde, le sang appauvri et les nerfs surexcités, Michelet avait de nature la finesse, l'acuité de perception, qui font les voyans. Jeanne d'Arc et lui devaient s'entendre. Il est et restera son historien définitif; il l'a portée en lui et nourrie du meilleur de sa sève, à une époque de vivace maturité, alors qu'il n'était encore question ni de parti-pris, ni d'idées fixes, ni de monomanie pathologique. Assurément, c'est un fait regrettable, dans l'histoire de notre poésie, que cette pénurie absolue en un sujet où nous devrions au contraire n'avoir que l'embarras des richesses; mais si la Lyre laissée à désirer, si, rien de national ne nous est encore né de ce côté, reconnaissons du moins que la prose a bien mérité et fions-nous à l'étoile de la bergère qui se lèvera tôt ou tard aussi dans notre ciel; quand on possède les tomes v et vi de l'*Histoire de France* de Michelet, on peut attendre et voir venir les épopées.

HENRI BLAZE DE BURY.

---

LA

# QUESTION RELIGIEUSE

EN BOSNIE ET EN HERZÉGOVINE

---

Le mouvement d'expansion qui entraîne aujourd'hui hors d'elles-mêmes les grandes nations européennes a eu pour premier effet, depuis le traité de Berlin, où il a commencé à se produire, de pousser la plupart d'entre elles vers les contrées du bassin de la Méditerranée, que le long règne de l'islamisme a conservées à la barbarie. Profitant de sa victoire sur la Turquie, la Russie s'est appliquée à s'insinuer de plus en plus dans cette jeune principauté de Bulgarie, qu'elle a créée par ses armes et qu'elle prétend bien assimiler par son administration ; en même temps, l'Autriche entrait en Herzégovine et en Bosnie pour y accomplir une œuvre du même genre ; peu après, la France s'emparait de la Tunisie, et l'Angleterre, réalisant une de ses plus vieilles espérances, mettait le pied en Égypte. Ainsi, le monde musulman a été attaqué de tous côtés. Mais, dans cet effort général pour le soumettre à la civilisation qu'il a trop longtemps repoussée, tous n'ont pas eu le même succès. Chose étrange ! la nation civilisatrice par excellence, l'Angleterre, a complètement échoué en Égypte, tandis que la France, connue par tant d'échecs coloniaux, obtenait immédiatement en Tunisie des avantages inespérés. Un phénomène analogue s'est produit en Europe, dans la presqu'île même des Balkans, théâtre éternel des luttes du christianisme contre l'islam. Le champion historique du christianisme, le peuple qui a remporté sur l'islam les

plus grands triomphes et qui a déployé dans le centre de l'Asie des qualités si remarquables pour le gouvernement des races musulmanes, la Russie, n'a pas sensiblement augmenté son influence en Bulgarie, où une ingérence maladroite et parfois brutale dans les affaires intérieures du pays a plutôt diminué l'immense popularité dont elle jouissait au lendemain de la guerre de délivrance. L'Autriche-Hongrie, au contraire, malgré les défauts de ses mœurs administratives, qui lui ont valu dans le passé tant d'amères déceptions, est parvenue très rapidement à pacifier l'Herzégovine et la Bosnie, à y faire régner l'ordre, à y introduire une organisation appropriée aux conditions sociales et économiques des deux provinces. Nous voudrions raconter ici comment elle a résolu la question religieuse, la plus difficile à résoudre de toutes, dans ces régions où la religion se confond avec la nationalité et avec la race. On verra par quelle tolérance, par quelle entente de la liberté, par quel respect de tous les droits, elle est parvenue, en si peu d'années, à se rendre favorables des populations qui l'avaient accueillie avec des sentimens de violente colère. Ce n'est pas un spectacle sans intérêt que celui de cette œuvre de conciliation et de libéralisme entreprise et menée à bonne fin par les successeurs de Metternich et du gouvernement qui représentait jadis la compression à outrance. On disait sous l'empire : « La liberté comme en Autriche ! » On va voir que ce mot est plus vrai que jamais, puisque l'Autriche ne se contente pas de jouir de la liberté chez elle, mais s'empresse de la répandre partout où s'étend sa domination. Et peut-être cette leçon ne sera-t-elle pas sans profit ? Nous avons désappris, depuis quelques années, à respecter et à ménager les influences religieuses. Nos chambres refusent de donner des traitemens aux évêques d'Algérie, qui sont pourtant les seuls agens capables d'exercer une action efficace sur les populations espagnoles et italiennes de jour en jour plus nombreuses dans notre grande colonie, tandis que certains de nos officiers détruisent les tombeaux des marabouts et font violence aux croyances musulmanes des indigènes. Notre intolérance dit, comme au siècle dernier : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Voyons quels résultats l'Autriche-Hongrie a obtenus par une politique différente.

## I.

Le problème religieux était beaucoup plus compliqué en Herzégovine et en Bosnie qu'en Tunisie. En Tunisie, l'islamisme règne seul ; car il ne faut pas compter les israélites, dont les prétentions sont modestes, et le christianisme n'est représenté dans notre nou-



velle colonie que par un fort petit nombre de colons européens. Toute la population tunisienne réellement indigène est musulmane. En Herzégovine et en Bosnie, malgré les conversions en masse qui ont suivi la conquête turque, la majorité a toujours appartenu aux chrétiens. Mais personne n'ignore que ces chrétiens, divisés en catholiques et en orthodoxes, se jalourent entre eux presque autant qu'ils détestent les musulmans. Pour se rendre compte de l'importance du christianisme dans ces deux provinces, il est nécessaire d'en résumer en peu de mots l'histoire. Son origine est des plus anciennes, puisqu'elle date, s'il faut en croire les traditions, du 1<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ, où les disciples des apôtres Paul, André, Jacques, entreprirent la conversion des diverses nationalités de la péninsule balkanique. Cependant, la religion chrétienne ne s'étendit guère qu'aux colons romains; les races illyriennes qui habitaient alors le territoire de la Bosnie n'en subirent que bien peu l'influence, si même elles la subirent. C'est de Dalmatie, dont le centre religieux était Salona, que sortit l'organisation du nouveau culte. Au vi<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, nous trouvons déjà les traces d'un christianisme florissant. Le premier évêché porte le nom d'*episcopatus Bestoensis*; en 530, deux évêchés de ce nom sont mentionnés, dont l'un, *episcopatus vetus*, est sans doute d'origine plus ancienne, et l'autre, *novus episcopatus*, est de création plus récente. On ignore où était l'évêché de Bestoe; les uns le placent à Visoko, les autres à Tojnica ou à Serajevo, à 45 lieues environ de Salona. On rencontre encore à cette époque trois autres évêchés: *episcopatus Narontanensis* (Naronta); *episcopatus Matricensis* (Mostar); *episcopatus Sarnicensis*. En 531, on parle encore de deux autres évêchés: *episcopatus Ludovicensis* (Livno); *episcopatus Sarsenterensis* (Glamor). Le vi<sup>e</sup> siècle ouvre l'ère des grandes migrations de peuples. En 535 commence la lutte des Ostrogoths contre Byzance, dont le pouvoir pacifique était aisément supporté en Bosnie, aussi bien qu'en Pannonie et Dalmatie. Quoique ariens, les empereurs byzantins laissaient le christianisme romain faire assez librement des progrès considérables. Après vingt ans de luttes, l'empire des Goths fut détruit; mais les Avars, joints aux Slaves, continuèrent une série de guerres de rapine et de brigandage dans lesquelles succombèrent toutes les œuvres romaines, et parmi elles l'église de Bosnie, qui était alors celle de Bestoe. Pour arrêter ce torrent dévastateur, les empereurs byzantins firent appel aux tribus serbo-croates établies sur les monts Carpathes et leur concédèrent les territoires qui s'étendent des bords de la mer Adriatique (entre l'Istrie et Antivari), vers l'est, jusqu'à Semendria; vers le nord, jusqu'à la Drave; vers le sud, jusqu'à Novi-Bazar et Pristina, contrées conquises presque entière-

ment par les Romains sous Auguste, et passées, après la chute de l'empire de l'Ouest, sous la domination de Byzance. Déjà des tribus slaves de même famille, au cours de leurs expéditions barbares, y avaient formé de véritables colonies sous la suzeraineté des Byzantins. Sur ce théâtre, admirablement approprié aux invasions, les diverses races s'avançaient en quelque sorte par chocs, se heurtant, se poussant les unes les autres, progressant par secousses successives plutôt que par une marche suivie et régulière.

Les Croates se dirigeant vers le nord et l'ouest, au bord de la mer, les Serbes se répandirent dans la vallée du fleuve de la Drina, vers le sud, et vers le fleuve de la Morava, à l'est. Ni Croates, ni Serbes ne formaient d'ailleurs un peuple uni, et ce sont surtout les conditions géographiques qui contribuèrent à constituer des groupemens ethnographiques durables. Les races qui s'établirent dans la vallée de la Bosna fondèrent, avec les habitans de la vallée de la Narenta, la Bosnie actuelle, contrée qui sépare le domaine des Serbes de celui des Croates. Par leur situation à l'ouest, les Croates étaient forcés de tomber sous l'attraction du monde romain, tandis que les Serbes devaient entrer dans la sphère de l'action byzantine. Placés entre eux, les Bosniaques, grâce à leur position intermédiaire, étaient destinés à ressentir les deux influences et à n'en subir aucune complètement. Cette sorte de fatalité géographique ne se manifesta pas seulement dans leur existence politique, elle fut encore le facteur déterminant de leur vie religieuse. Les tribus serbo-croates, à peine fixées dans l'Illyrie occidentale, se convertirent peu à peu au christianisme. Un seul évêché avait survécu aux ruines accumulées par les invasions, ainsi que l'indique la mention *Bosniensis ecclesia*, qu'on retrouve dans les actes publics. Jusqu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, cet évêché resta subordonné à l'église de Spalato. La partie sud-ouest de la Bosnie, qui touchait au territoire des Croates, confessait la foi chrétienne. Les Croates avaient été convertis, dès le VII<sup>e</sup> siècle, par les missionnaires dalmates et italiens, surtout par Jean de Ravenne, tandis que les Serbes recevaient les prêtres que lui envoyait l'empereur Héraclius. A l'est et au sud de la Bosnie, le rite grec faisait aussi des progrès; mais les deux communautés avançaient parallèlement, sans entrer en conflit. C'est principalement au VIII<sup>e</sup> siècle que l'église grecque obtint de rapides succès, à l'époque où Léon l'Isaurien, le plus grand iconoclaste, ne mettait pas moins de zèle à organiser des missions qu'à accomplir sa réforme. Il résulte des écrits du temps que les missionnaires byzantins faisaient plus de prosélytes parmi les Serbes que les missionnaires italiens n'en faisaient parmi les Croates. Jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, l'église chrétienne de Bosnie resta partagée ainsi. En 1067, l'évêché de Bosnie avait été subordonné par la curie

romaine à celui de Dioclea-Antivari ; puis, au cours du même siècle, il fut séparé de celui-ci pour être joint à l'évêché de Raguse. La lutte entre les deux évêchés ne contribua pas médiocrement à la décadence de l'église latine et à l'état d'infériorité dans lequel elle tomba peu à peu vis-à-vis de sa rivale.

Mais la politique aussi joua un rôle important dans le mouvement religieux du banat de Bosnie. La Hongrie s'agrandissant au XI<sup>e</sup> siècle, prit sur les Croates une influence décisive. Sous le roi Koloman, elle s'avança jusqu'à l'Adriatique. Ses ambitions entrèrent immédiatement en conflit avec les intérêts de l'empire de Byzance. Les Arpads se font les champions du catholicisme romain contre les schismes des empereurs grecs. Toute l'histoire religieuse de la Bosnie d'alors se résume dans cette lutte. « Si les Comnènes l'emportent, le schisme se répand ; avec le pouvoir des Arpads croit le catholicisme. » La conversion au christianisme des races slaves du Sud, leur progrès vers la civilisation, dépendent de cette double alternative. Leurs croyances primitives étaient un singulier mélange de superstitions grossières, de foi au merveilleux, de crainte des puissances supérieures et de pressentimens mystiques. Par là l'église de Byzance, tout imprégnée de vieilles coutumes, répondait mieux que l'église romaine à leurs instincts profonds. De plus, ses missionnaires avaient l'immense avantage de parler slave, tandis que les missionnaires latins, excepté au IX<sup>e</sup> siècle, du temps de Cyrille et de Méthode, étaient forcés de s'appuyer sur les élémens italiens. Les choses restèrent donc en cet état jusqu'au moment où le roi de Hongrie, Béla III, nomma Kulin, en 1168, *banus fiduciarius regni Hungarie*. Le règne de Kulin fut une époque décisive dans l'histoire religieuse de la Hongrie. Le schisme grec s'était organisé définitivement et avait gagné bien du terrain en Serbie et dans la Bosnie de l'est ; le catholicisme ne pouvait s'appuyer, pour lui résister, que sur le *jus reformandi* des souverains et de la noblesse, en vertu duquel le sujet était obligé à observer la religion de son maître, il était donc très affaibli ; les églises de Dalmatie tombaient en ruines ; l'heure était favorable pour l'éclosion d'une nouvelle hérésie entre les deux confessions chrétiennes : c'est alors qu'apparut le bogomilisme, appelé tantôt secte patarienne et tantôt secte catharienne. Le développement du bogomilisme allait troubler de la manière la plus grave l'existence nationale de la Bosnie.

Le bogomilisme était une sorte d'hérésie manichéenne appropriée au tempérament particulier des peuples slaves. Manès, le fondateur prétendu du manichéisme, a, comme on sait, mélangé l'ancienne religion indo-persane au mysticisme chrétien. Sa doctrine est une sorte de fable philosophique et poétique, qui suppose pour point de départ le combat éternel entre les bons et les mauvais élémens re-



présentés dans le genre humain sous une forme corporelle. Elle ne s'adresse pas à la raison, à l'âme, au cœur, mais à l'imagination. C'a été la cause de sa perte ; mais, en même temps, c'est par là qu'elle a pu dominer longtemps sur des esprits ardents et peu cultivés. Les bogomiles reconnaissaient, comme Manès, l'existence primordiale du principe du bien, divisé plus tard en deux principes, celui du bien et celui du mal. Dieu avait deux fils : Satan et Jésus. Le premier était le maître de l'empire céleste et Dieu lui avait donné la vertu créatrice ; mais l'orgueil le rendit coupable ; il corrompit plusieurs esprits célestes et se révolta contre son père. Chassé du ciel, Satan se forma un monde de fer, le nôtre ; il créa un homme, Adam, auquel il voulut souffler son mauvais esprit ; mais le mauvais esprit n'entra pas dans Adam, il entra dans le serpent. C'est donc de Dieu, et non de Satan, que nous vient l'âme qui réside en nous. La naissance d'Eve fut la même que celle d'Adam ; avec elle Satan créa Caïn. Le monde fut d'abord livré au mal, jusqu'à ce que Dieu envoyât sur terre son second fils Jésus. Satan y envoya à son tour Jean-Baptiste, voulant empêcher par le baptême de l'eau, le baptême de Jésus qui se faisait à l'aide de l'imposition des mains. Jésus vainquit Satan ; mais les hommes ont encore à se préserver de sa vengeance. Ce Satan des bogomiles est identique à Cerni-Boy (dieu noir) des anciens Slaves, qu'ils adoraient avec terreur. Du Vieux-Testament ces hérétiques n'acceptaient que les Prophètes et le livre des Psaumes. Pour eux, le péché était l'œuvre du mauvais esprit, et parmi les péchés ils comptaient : la possession de la fortune ; l'usage de la nourriture animale (les poissons exceptés), parce qu'ils regardaient les animaux nés de la chair comme plus impurs que les plantes ; le mensonge, sauf contre les infidèles ; la guerre et le meurtre, quels qu'ils fussent ; enfin, la satisfaction de l'instinct sexuel. On ne pouvait être absous du péché que par la répudiation des biens terrestres et la soumission absolue à la religion pure. Dans le sein de l'église, les parfaits, *perfecti electi*, étaient prêtres ; les fidèles, *credentes, vjernike*, étaient laïques. Les parfaits se regardaient comme successeurs des apôtres, et il fallait qu'ils observassent sévèrement chaque règle de la loi ; ils consacraient et purifiaient par l'imposition des mains. Ils avaient des évêques, les évêques avaient des vicaires ; partout où ils se répandaient, ils établissaient des diocèses et organisaient des communautés de fidèles. Leurs églises étaient distinctes des églises chrétiennes ; ils ne se servaient ni de croix, ni d'images, ni de cloches. Au milieu de leurs églises était placée une table convertie d'une toile blanche, sur laquelle on mettait le Nouveau-Testament. Le culte consistait dans la lecture et le commentaire du livre saint ; les fidèles recevaient la bénédiction à genoux. Le sacrifice se composait de la consécration et de la fraction du pain ;



mais les bogomiles rejetaient le dogme de la transsubstantiation. Ils célébraient à leur manière la Noël, la Pâque, la Pentecôte, pratiquaient la confession, observaient le carême, disaient le *Pater* avec la variante : *Da nobis panem supersubstantialiorem*. Le commun des fidèles était soumis à l'observation sévère des principes de la religion; toutefois, moyennant une redevance payée aux parfaits, le mariage, la possession de la femme, l'usage de chaque nourriture pouvaient être autorisés. Le mariage s'obtenait aisément; la séparation ne faisait aucune difficulté, et c'était une attraction qui, séduisant bien des personnes, procurait de nombreux prosélytes à la nouvelle religion.

Tel était en peu de mots le bogomilisme, qui se répandit, sous une forme modérée, dans les couvens gréco-bulgares. C'est de 925 à 950 qu'il s'introduisit comme secte en Bulgarie. Samuel, prince bulgare, exila son fondateur Jérémie et ses disciples. Mais le bogomilisme ne devait pas périr. L'église orientale, dépourvue de cette autorité centrale et de cette forte discipline qui rendaient l'église occidentale si puissante et si forte dans la préservation du dogme, était une terre féconde pour toutes sortes d'hérésies. L'esprit spéculatif qui caractérise les Pères de l'église orientale, le goût de la contemplation mystique qui fermente sans cesse en Orient, faisaient de chaque moine un rénovateur en fait de foi. L'hérésie pullulait. Après son expulsion, Jérémie s'enfuit à Duklja, et nous trouvons au cours du XI<sup>e</sup> siècle dans les villes de la côte de Dalmatie de nombreux sectateurs de sa doctrine. C'est par cette route que les premiers bogomiles arrivèrent en Bosnie. Pendant que les catholiques luttaient lentement pour la vie, la secte s'y répandit inopinément, tout à fait appropriée à la conception slave du monde. Non-seulement elle fut favorisée par les conflits ecclésiastiques et par le concours des circonstances politiques, mais elle ne le fut pas moins par l'état de culture où étaient alors les Bosniaques, qui, incapables de s'assimiler aisément le christianisme oriental et occidental, se laissèrent involontairement incliner vers la foi fabuleuse et fantastique, remplie de bons et de mauvais esprits, des bogomiles, foi très simple, très peu compliquée et qui donnait néanmoins tant de jeu à la fantaisie. Aussi les bogomiles s'étendirent-ils tranquillement durant deux siècles en Bosnie, tandis que leurs coreligionnaires, les patariens italiens et bulgares, étaient sévèrement poursuivis. Ni le peuple ni ses chefs ne se rendaient bien compte que la nouvelle doctrine fût une hérésie, ainsi que le prouve l'aveu fait à Rome en 1199, par le ban Kulin, qui, cité devant le saint-siège, déclara n'avoir pas su quelle était la vraie religion, la catholique ou la patarienne. Il est remarquable que le bogomilisme a surtout

réussi chez les peuples de race pure, parmi les montagnards de la Bosnie, chez les habitans de la vallée de la Narenta, longtemps restés païens; chez les habitans de l'Albanie, qui comprenaient encore plus rudement le dualisme du bien et du mal que les bogomiles bosniaques et formaient une secte patarienne particulière, *Albanenses*; en Italie, le long des Alpes, chez les peuples romans et celtes; dans la France méridionale chez les Provençaux. Mais nulle part, il n'obtint autant d'importance qu'en Bosnie, où il se confondit en quelque sorte avec la cause nationale, sous la protection des bans de Bosnie, obligés de s'appuyer sur lui pour résister à la Hongrie. Cette dernière combattait le bogomilisme au nom de la papauté. Kulin et ses successeurs le soutenaient plus ou moins clandestinement. Aussi n'est-il point étonnant que les efforts du saint-siège et de la dynastie hongroise de la maison d'Anjou ne soient point parvenus à l'extirper. Il faudrait plutôt admirer que sa victoire n'ait point été définitive, l'église catholique et l'église orientale, sans unité et sans organisation, ne pouvant lui opposer qu'un bien faible obstacle.

Pendant la lutte fut soutenue avec énergie par l'église catholique. Ce furent d'abord les dominicains, puis les franciscains, qui combattirent en son nom. Les membres de ce dernier ordre, fondé en 1208 par saint François d'Assise, acquirent vite une grande importance en Bosnie; le désintéressement et la pauvreté dont ils faisaient profession étaient de nature à les rendre populaires. Les papes comprirent rapidement quelle force leur donnait la pratique de ces vertus, et déjà Vincent III les avait désignés pour être les premiers champions du catholicisme dans l'est. La plupart des franciscains sortaient des classes inférieures; l'idée de nationalité leur était inconnue; leurs études étaient toutes pratiques; partout où ils allaient, ils apprenaient la langue du pays, et surtout dans le premier siècle de leur institution, ils faisaient preuve d'une telle discipline, d'un tel respect de leurs règles, qu'ils devenaient aisément, dans les contrées où se portait leur apostolat, l'objet de l'estime et de l'adoration générales. C'est grâce à cet ordre qu'une partie de la population bosniaque, que le goût de la richesse et la passion du pouvoir propres au clergé latin irritaient profondément, est restée catholique. On ne saurait dire en quelle année les franciscains se fixèrent en Bosnie; mais il est de fait qu'ils y étaient déjà au milieu du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. Ils y reçurent en 1326, à la place des dominicains, la direction de l'inquisition. Ils y arrivèrent au moment où l'organisation de l'église catholique venait de subir une transformation considérable. Le pape avait fait une alliance intime avec les Arpads de Hongrie, et lorsque le bon Kulin avait abjuré, du moins en apparence, le bogomilisme, l'évêché de Bosnie, séparé de la Dal-

matie, avait été subordonné à l'autorité de l'archevêché de Kolocsa. Ceci se passait en 1203. La Hongrie était donc forcée, par des raisons ecclésiastiques aussi bien que politiques, de faire périr l'hérésie des bogomiles qui, sous une forme religieuse, était en réalité un mouvement particulariste et représentait ce que nous appellerions aujourd'hui la cause de l'émancipation. Aussi l'archevêque de Kolocsa et la Hongrie prenaient résolument les armes pour massacrer tous ceux qui refusaient de se faire catholiques. Mais cette politique d'extirpation violente n'atteignait pas le but qu'elle se proposait ; pour gagner les infidèles il fallait user de persuasion, et substituer la douceur à la force. Telle était la conviction du saint-siège, et c'est pour cela qu'il fit appel aux franciscains. Les résultats répondirent à son attente. Trente-six ans à peine après leur entrée en Bosnie, les franciscains étendaient leur sphère d'action jusqu'en Bulgarie ; au bout du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, ils avaient sept custodies ; la première custodie comprenait cinq couvens, entre autres Smoski, Glamor, Cetin ; la deuxième comptait quatre couvens dans le territoire de Bosnie, à Sutepka, Visoko, Lasva, Olov ; dans le district Uzoraen, des couvens s'élevaient à Djakovar, Modric, Orbica, Skakova, Lioudva ; dans le département Macoen (Macvaen), il y avait des couvens à Alsa, Bjelina, Marva, Saint-Marija, Tocak, Orhokrup, Srebrenica ; dans le district bulgare, il y en avait à Szeverin, Orsova, Karansebes, Szerem, Kövesd, lieux voisins de la frontière de Hongrie ; enfin trois couvens existaient dans le district de Kubin (Kevén en hongrois), vis-à-vis la Semendria d'aujourd'hui.

Les franciscains jouissaient d'une complète indépendance. Ils correspondaient directement avec le pape, en passant au-dessus de l'évêque ; l'œuvre de la conversion était toute entre leurs mains. C'est en vain qu'en 1330 les dominicains essayèrent de leur enlever l'inquisition, ils n'y réussirent pas. Les franciscains exerçaient même un véritable pouvoir politique, car ils aidaient les bans à expédier les affaires, étant seuls dans le pays à connaître l'écriture et les questions diplomatiques. Le tsar de Serbie, Stéphan Dragontine, qui, à la fin du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, avait placé la Bosnie sous sa suzeraineté, les secondait puissamment. Il faisait de grands efforts pour amener les fidèles du rite grec à changer de religion. Les franciscains avaient en outre l'appui des Subices de Dalmatie, que l'intérêt et le désir du pouvoir entraînaient vers l'église latine. Le <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle fut l'époque la plus florissante de la Bosnie. La contrée comprise entre la Bosnie et la mer Adriatique formait un territoire unique, qui était, il est vrai, au temps des Anjous sous la dépendance perpétuelle de la forte Hongrie, mais dont la vie intérieure devenait de plus en plus puissante et indépendante. Alors régnaient les Subices, les Kotromanovics, les Tverd-



kos. Les succès du catholicisme augmentaient chaque jour. Les bans continuaient sans doute à hésiter entre l'église latine et l'hérésie; néanmoins l'église latine semblait devoir l'emporter. Ce n'était pas par persuasion que ces bans inclinaient vers le bogomilisme; ils n'y voyaient qu'un moyen de séquestrer les biens-fonds et de soumettre les anciens chefs de races, devenus seigneurs oligarques. Comme ce séquestre était accompli au nom de la religion, le peuple y applaudissait avec joie. Mais, en dépit de ces mesures violentes, les bans ne parvenaient pas à détruire complètement la puissance des grands; aussi furent-ils contraints, pour affermir leur propre pouvoir de s'appuyer sur la Hongrie catholique. C'est ce que firent surtout les Kotromanovics qui, luttant contre la Serbie, n'hésitèrent pas à opprimer l'église grecque orientale, dont les adhérens décreurent considérablement. En 1339, lorsque Gerardo Odonis, vicaire pontifical, organisa l'assemblée des franciscains à Gran (Hongrie), et se rendit en Bosnie pour y étudier l'état de l'église catholique, il y fut reçu majestueusement par le ban Stephan Kotromanovic. C'est ce prince qui, secondé par une armée hongroise, vainquit Douchan, le célèbre tsar de Serbie. Sa fille, Élisabeth, devint l'épouse du roi de Hongrie Louis le Grand. Cette intime liaison de famille affermit le catholicisme, qui reçut sans cesse des secours moraux, politiques et pécuniaires du gouvernement hongrois. Le bogomilisme, jusque-là religion d'état en Bosnie, fut remplacé par le catholicisme. Les hérétiques ne se convertissaient pas, surtout dans les lieux où ils demeuraient en masse; mais ne trouvant de secours ni en Dalmatie, ni auprès des bans, il leur était impossible de faire des progrès.

La situation changea du tout au tout en 1376. Le ban Tverdko se fit couronner à Milosevo roi de Bosnie et de Serbie. Quoique beau-frère de Louis le Grand de Hongrie, il travailla à s'émanciper en réalité de la suzeraineté hongroise, dont il respectait les apparences pour éviter un conflit dangereux. Les républiques de Raguse et de Venise le reconnurent roi de Serbie, et Louis le Grand dut accepter en silence le nouveau royaume. Tverdko ne se livra à aucune persécution religieuse; mais il professait la religion de ses nouveaux sujets, les Serbes, c'est-à-dire la grecque orientale; le catholicisme perdit donc, sous son règne, son rang privilégié. Tverdko fonda des églises et des couvens grecs et leur fit de nombreux dons. Les Serbes jouissant d'une grande influence, leur confession obtint de rapides succès. Une partie de la Bosnie tomba sous l'influence des églises d'Ipek et de Macédoine. Ayant le dessein d'étendre son pouvoir jusqu'à la mer, Tverdko tolérait par politique toute les religions. Mais c'est durant son règne que l'événement capital de l'histoire des Slaves des Balkans, la bataille de Kossovo, se



produisit. La Serbie conquise par les Turcs, il était évident que le flot de l'islamisme allait se répandre vers le Danube, la Save et la mer Adriatique. Après la mort de Louis le Grand, la Hongrie, divisée par des conflits de succession au trône, affaiblie par des luttes de parti, avait perdu l'espèce d'attraction qu'elle exerçait jusque-là sur les états des Balkans. L'ambition immédiate de Tverdko en profitait; mais ce devait être pour l'avenir une cause de décadence générale. Tverdko mourut en 1391. Sous ses successeurs, son œuvre tomba en ruines. Au temps des Dabiscis, Ostoja's et Hervoja's, les trois confessions qui se disputaient la Bosnie furent exposées aux plus grands changemens. C'est alors que l'influence des Turcs commença à se faire sentir. Les bogomiles s'appuyaient sur eux, et il ne fallut rien moins que les succès du roi Sigismond de Hongrie pour retarder les projets du bogomilisme, devenu si puissant qu'on pouvait regarder la Bosnie comme son véritable asile. Les franciscains, surtout Deodat de Rusticis, fra Bartolommeo Alvernira et fra Pietro, ne cessaient de le combattre. Le roi Tverdko II poursuivit violemment saint Jacob sans parvenir à lui enlever le dévouement du peuple. Ce roi était ouvertement bogomile. Sous son gouvernement de vingt-deux ans (1421-1443), les Turcs profitèrent habilement des conflits sanglans et perpétuels des catholiques et des bogomiles. Au reste, suivant les rapports des délégués pontificaux, le clergé indigène catholique de Bosnie avait une conduite des plus corrompues, des plus dissolues, et servait bien mal les intérêts de la religion. Deux fois le pape organisa contre lui l'inquisition, et en 1434, Giovanin de Rajat voulut le châtier avec une telle sévérité qu'il amena une révolte. En 1436, la résidence de l'évêque de Bosnie avait été transportée provisoirement à Diakovar et, depuis lors, elle n'a cessé de figurer dans l'histoire de l'évêché hongrois.

Tverdko II, étant bogomile, n'empêchait point la décadence de la religion catholique; mais, étant vassal de la Hongrie, il ne se déclarait pas violemment contre elle. Sous le roi Stephan Thomas, les choses changèrent encore une fois de face. Stephan Thomas (1443-1461) se montra le plus grand protecteur des franciscains. Il avait d'abord été bogomile, mais plus tard il se convertit au catholicisme, croyant y trouver une force politique, et devint un sectateur fanatique des franciscains, qui exerçaient une grande influence sur son âme rude et cruelle. Des temps mauvais commencèrent pour les bogomiles; à côté des maux qu'ils subirent alors, les persécutions précédentes avaient été insignifiantes. Leurs églises furent détruites, leurs prêtres pourchassés; un grand nombre d'entre eux émigrèrent. Le vicaire des franciscains, Jacobus Primaditus, faisait bâtir partout des églises catholiques; il s'en élevait de toutes parts, jusqu'à la Save et au-dessus. L'évêque de Bosnie rétablit sa résidence

dans le pays, vraisemblablement à Kresevo. Les bogomiles se virent refuser au contraire l'autorisation d'édifier de nouvelles églises ou de rétablir celles qui étaient ruinées. De nombreuses mesures tyranniques furent prises contre eux. En peu de temps, la prépondérance de l'église catholique devint si grande que l'émigration des bogomiles s'accrut de plus en plus et que les franciscains eux-mêmes durent prévenir le roi de se modérer pour éviter le dépeuplement du pays dont l'existence n'était assurée que par les victoires de Jean Hunyady et des armées hongroises. La chute de Constantinople avait amené un rapprochement entre les confessions des Balkans. L'église byzantine étant tombée entre les mains des sultans, tout ce monde sentait le besoin de s'allier contre les Turcs. Mais la mort de Jean Hunyady fut le signal de la perte des contrées situées au sud de la Save et du Danube inférieur. En 1461, Stephan Thomas fut tué ; en 1463, Stephan Tomasevic, dernier roi de Bosnie, fut pris par les Turcs et mis à mort. C'en était fait de la Bosnie chrétienne : avec le gouvernement de Mahomet II commence une ère nouvelle, bien que les parties nord et ouest de la province soient restées au pouvoir de la Hongrie jusqu'à la chute de Sajeza en 1527.

C'est dans le champ de la religion que la conquête turque produisit ses premières conséquences. Nulle part le mahométisme ne se répandit aussi vite et ne pénétra plus profondément qu'en Bosnie. Il fut immédiatement accueilli par les bogomiles, qui, fatigués des persécutions sous lesquelles ils avaient longtemps gémi, avaient appelé et secondé les Turcs de leur mieux. En adoptant la nouvelle religion, ils assuraient leurs intérêts matériels et acquéraient les biens dont ils avaient été privés jusque-là. La doctrine si simple de Mahomet s'accommodait d'ailleurs aisément de leurs propres conceptions religieuses. Les inscriptions des tombeaux de cette époque prouvent que la plupart de ceux qui embrassèrent l'islamisme étaient bogomiles ; un petit nombre étaient grecs orientaux ; quelques-uns à peine catholiques. Le gouvernement du roi hongrois, Mathias Corvin (1458-1490) retarda longtemps l'expansion de l'islamisme, mais rien ne put en arrêter définitivement l'essor. Dans sa première rage, Mahomet II se jetait sur les chrétiens le fer et le feu à la main, renversait les églises, les privait de leurs trésors, détruisait presque tous les couvens. Le rôle des franciscains était devenu purement défensif ; ils protégeaient de leur mieux les intérêts chrétiens et sauvaient ce qu'ils pouvaient des trésors des églises, par exemple les reliques de saint Luc, qui furent transportées plus tard à Venise, dans l'église de Saint-Bernard. Le siège de l'évêché fut transféré de nouveau et pour toujours à Diakovar. Cependant, dès le commencement de la conquête turque, en 1464, le père provincial des

franciscains, fra Angelo Zvizdovic, avait obtenu du sultan un firman qui accordait aux catholiques la liberté du culte et qui donnait aux franciscains le monopole de l'enseignement catholique en Bosnie et en Herzégovine. Jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, l'ordre parvint à soutenir avec beaucoup d'adresse les intérêts du catholicisme, espérant toujours que le royaume de Hongrie finirait par l'emporter sur les Turcs. Les vicaires surent manœuvrer habilement sous un pouvoir qu'ils détestaient. En même temps, les Bosniaques, restés chrétiens, n'acceptaient pas sans protestation le joug ottoman; des révoltes éclataient souvent. Dans le district de Sajeza, en Dalmatie, en Syrmie, les oligarques tenaient les Turcs en bride et les Bosniaques espéraient toujours que la délivrance leur viendrait de ce côté. Mais, lorsque la force de résistance de la Hongrie s'abattit sous le gouvernement incapable des Jagellons, les franciscains, comprenant que la résistance était inutile, engagèrent les chrétiens à se soumettre et à rester en paix. Aussi le gouvernement turc les affranchit-il, en 1511, du paiement des impôts et les autorisa-t-il à fonder quelques couvens. Une révolution capitale eut lieu en 1517; l'administration exclusive de l'église catholique en Bosnie, que le firman de Mahomet II leur avait assurée en 1446, passa définitivement aux franciscains; le vicariat de Bosnie fut supprimé et la province de l'ordre de *Bosna argentina* fut créée; elle était d'abord plus étendue, mais elle se borna successivement au territoire véritable d'Herzégovine et de Bosnie. Quoiqu'en principe la province de Bosnie fût soumise à l'évêque de Diakovar, elle était dirigée par un franciscain comme *minister provincialis*.

Bientôt après, vers 1527, un nouvel élément religieux s'introduisit en Bosnie; de nombreuses familles israélites arrivèrent d'Espagne; peu à peu cette émigration s'éleva à près de 3.000 âmes. Quant aux chrétiens grecs orientaux qui avaient la majorité sur les catholiques en Herzégovine et en Bosnie, leur situation canonique était cependant inférieure à celle de ces dernières. Ils avaient pour chef nominal le patriarche de Constantinople, mais celui-ci ne pouvait guère agir en leur faveur; aussi était-ce le patriarche d'Ipek, d'ailleurs non moins impuissant, qui gouvernait les Grecs orientaux. Souvent les gouverneurs turcs faisaient peser sur les chrétiens la plus cruelle tyrannie. Ils se rendaient chaque vendredi dans ces localités principales du pays, y rassemblaient les habitans et leur imposaient en partie par les promesses, en partie par la force, la foi musulmane. On ne pouvait échapper à la persécution que par la fuite. Après la chute de Belgrade, en 1521, commencèrent les grandes émigrations bosniaques; beaucoup de Bosniaques cherchèrent un asile au-delà de la Save. Au milieu de la plus affreuse misère, les franciscains se soutenaient, consolaient ce peuple, bâtis-



saient des églises. Sous le gouvernement du sultan, Soliman-El-Hammi (le législateur), ils suivirent les armées turques, exhortant les prisonniers, secourant les mourans. Soliman et son successeur Selim II approuvaient leur zèle ; ce dernier sanctionnait leurs privilèges par plusieurs firmans et Amurat III ne les traitait pas avec moins de faveur. Jusqu'à cette époque, ils avaient vécu dans des rapports assez paisibles avec les Grecs orientaux ; mais vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle de grandes inimitiés éclatèrent entre eux et les vladikas, évêques grecs. Ce fut aussi une période de crise pour l'église de Bosnie. Comme leurs intérêts dépendaient de leur zèle religieux, les renégats bosniaques étaient devenus d'ardens musulmans. Les Grecs orientaux souffraient le plus, parce qu'étant vassaux des beys, ils étaient les premiers exposés à leurs vexations. Plus pauvres, occupés de travaux de mines ou simples journaliers, ces catholiques trouvaient une protection dans leur médiocrité même. De plus, la papauté, surtout sous Sixte V, n'épargnait rien pour leur venir en aide. Quelques pachas, comme Mustapha-Pacha en 1593-1659 les favorisaient même, en sorte que la plupart de leurs paroisses purent subsister le long de la Save. Plusieurs évêques exerçant les droits des prêtres séculiers parcouraient l'Herzégovine et la Bosnie, soutenaient les errans et les hésitans dans leur foi et célébraient les exercices du culte. Au xvii<sup>e</sup> siècle, principalement sous le pape Urbain VIII, les droits des prêtres séculiers furent de plus en plus confiés aux franciscains, et tous les évêques sortirent exclusivement de leur ordre. En 1635, le pape permit aux franciscains de lui proposer trois candidats pris dans leurs rangs chaque fois que l'évêché de Bosnie deviendrait vacant, sans se reconnaître néanmoins absolument obligé de se soumettre à cette désignation. Les évêques franciscains étaient généralement des hommes d'une conduite religieuse irréprochable et toujours habiles à obtenir des Turcs de nouveaux avantages. Leur ordre progressait sans cesse, matériellement aussi bien que moralement. En 1688, ils payaient aux Turcs 1,660 pièces de ducats vénitiens pour reconnaître la protection dont ils jouissaient. Vers le même temps, ils obtenaient encore le droit de dire la messe partout où il leur plairait.

A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la puissance militaire de l'empire ottoman commença à décroître. Le siège sans résultat de Vienne, la reprise de Bude, les succès de Charles de Lorraine, de Louis de Bade et d'Eugène de Savoie firent trembler son prestige jusque-là inébranlé. Malheureusement, ce furent les chrétiens des Balkans qui subirent la colère que l'émancipation de la Hongrie avait causée aux Turcs. Les couvens de Bosnie furent tous brûlés, les moines franciscains et les prêtres orientaux furent chassés, le peuple sans clergé ne



restera chrétien que par tradition. L'émigration recommença avec une nouvelle intensité ; une partie des Herzégoviniens gagna la Dalmatie ; les Bosniaques, dont les prédécesseurs au *xvi<sup>e</sup>* siècle, sous le nom d'Uscoques (fugitifs), étaient établis à la frontière actuelle de Croatie et de Slavonie, s'enfuirent sur la Save. Au même moment, trente à quarante mille familles serbes, attachées à l'église grecque orientale, émigrèrent de la vieille Serbie sous la direction du patriarche d'Ipek, Arzen Cservovics. L'empereur d'Autriche Léopold I<sup>er</sup> leur donna deux lettres de privilège, la première, le 21 août 1690, la seconde, le 20 août 1691. Ces privilèges ont une grande importance, parce que Léopold, en vertu de son pouvoir royal, faisait du patriarche le chef de tous les Serbes et Rasciens dans quelque lieu qu'ils habitassent. Jusqu'en 1737, des patriarches orientaux orthodoxes restèrent à Ipek, et, en 1737, le dernier de ces patriarches, nommés patriarches serbes, Arzen<sup>3</sup> Ivanonovic, se transporta à Carlovitz, un métropolitain subordonné au patriarche œcuménique de Constantinople s'étant établi depuis quelque temps à Ipek. Le patriarche d'Ipek étant auparavant le chef des Grecs orientaux de Bosnie, son successeur de droit, le métropolitain de Carlovitz s'imaginait l'être également. Cette suprématie était, en effet, conforme au droit canonique de l'église orientale, mais, en fait, après que le patriarche eut quitté Ipek, le métropolitain de Hongrie n'eut jamais d'influence en Bosnie et les vladikas (évêques) de la province ne reconnurent jamais son autorité.

La fin du *xvii<sup>e</sup>* siècle fut donc, pour la Bosnie chrétienne, une époque de martyrs. Avant la conclusion de la paix de Carlovitz, les moines qui protégeaient l'émigration furent tués en masse. Mais, au *xviii<sup>e</sup>* siècle, les traités de paix de Passarovitz (1718), de Belgrade (1739), puis de Sistowa (1791) rendirent aux chrétiens la sécurité et leur assurèrent un état régulier. Dans la période pacifique qui suivit, les particuliers opulents, les marchands catholiques et orthodoxes employèrent leur fortune à fonder des églises et des établissements pieux. Les catholiques étaient d'ailleurs aidés par la papauté et par leurs coreligionnaires de toute l'Europe ; bientôt leurs paroisses refleurirent en Herzégovine et en Bosnie. En 1735, un changement important fut encore apporté à la hiérarchie ecclésiastique ; depuis la conquête de la Slavonie par le prince Eugène de Savoie, l'évêque résidant à Diakovar, sur le territoire impérial, ne pouvant plus faire valoir son autorité sur la Bosnie restée turque, le saint-siège institua de nouveau, à côté du franciscain provincial, un vicaire apostolique extraordinaire sous la direction de la Propagande de Rome, vicaire choisi d'ailleurs le plus souvent dans l'ordre même des franciscains, en conformité avec la bulle de 1635, dont

nous avons parlé ci-dessus. Cette institution se maintint jusqu'à 1878, après l'occupation austro-hongroise, avec cette seule modification qu'en 1847 un second vicaire extraordinaire fut créé pour l'Herzégovine. Séparée du vicariat ainsi que de l'ordre des franciscains, la partie méridionale de l'Herzégovine formait toujours le diocèse de Trébinje, et comme l'évêque de Trébinje s'était enfui à Raguse en Dalmatie, c'est de là qu'il gouvernait et qu'il gouverne encore son diocèse sous le titre d'évêque de Trébinje-Raguse.

Ainsi, la situation respective des diverses religions était au siècle dernier assez nettement déterminée. Naturellement l'islamisme dominait dans le pays, bien que les musulmans ne formassent pas la majorité. Ces derniers étaient sincèrement et violemment attachés à leur foi. Mais quoique cet attachement rendit très étroits leurs rapports avec les Turcs, ils ne se sont néanmoins jamais confondus avec eux et les ont toujours regardés au contraire comme des ennemis politiques. Ils les ont même combattus opiniâtement dans notre siècle. Peut-être aucune autre province de l'empire ottoman n'a été le théâtre d'autant d'insurrections que la Bosnie ; et ce n'étaient pas des gouverneurs ambitieux ou des chrétiens opprimés, c'était la population musulmane et surtout les beys qui se soulevaient. Après la dissolution des janissaires en 1826, un mouvement se produisit à Travnik, et depuis le moment où Ali-Pacha déploya l'étendard de la révolte, depuis le moment aussi où commencèrent les réformes modernes, les musulmans de Bosnie se regardant comme les vrais et les seuls Turcs, ne traitèrent plus les Turcs de Constantinople que comme des étrangers oppresseurs. Ils se sentaient l'avant-garde de l'islam menacé par la civilisation chrétienne. C'est à ce titre qu'en 1831, ils voulaient marcher sur Stamboul, conduits par le fameux Hussein-Kapetan-Beberly de Gradacar, pour détrôner le sultan giaour, le réformateur Mahmoud II. A peine soumis, les musulmans de Bosnie se soulevaient de nouveau chaque fois qu'ils apprenaient qu'une nouvelle innovation politique ou financière était introduite dans l'empire. C'est ce qu'ils firent en 1836, en 1837, en 1843 et en 1846. Presque toutes ces insurrections finissaient vite par la décapitation d'un certain nombre de beys. Enfin éclata la grande insurrection de 1849-1851. Les musulmans de Bosnie durent se soumettre, humiliés et écrasés par Omer-Pacha ; il se passa toutefois longtemps avant que le gouvernement turc pût lever parmi eux des recrues et nommer des beys officiers dans son armée. Ces désirs opiniâtres d'indépendance qui se réveillaient sans cesse parmi les musulmans de Bosnie étaient peut-être un écho héréditaire des souvenirs de l'ancienne indépendance, au temps où fleurissait la Bosnie chrétienne.

## II.

Si nous nous sommes arrêtés si longtemps à l'histoire des religions en Bosnie et en Herzégovine, c'est qu'il était nécessaire de la bien connaître pour se rendre compte des difficultés devant lesquelles l'Autriche-Hongrie s'est trouvée placée en pénétrant dans les deux provinces. La question religieuse était la première et la plus grave de toutes celles qu'elle avait à résoudre. Personne n'ignore, en effet, le rôle important que jouent en Orient les différents cultes. Dans la presqu'île des Balkans, les nationalités se confondent presque avec les confessions ; on va jusqu'à se servir du même mot, *millet* (proprement dit le *peuple*) emprunté à la langue de l'Arabie turque, pour désigner la nationalité et la confession. Les communautés religieuses forment en Turquie des corporations qui ont leur existence politique, leur administration particulière, leur organisation à part. Les prérogatives dont elles jouissent, et qui leur permettent de s'administrer d'une manière quasi indépendante, sont beaucoup plus importantes que dans n'importe quel autre pays d'Europe. Cela est vrai surtout pour les églises non mahométanes, car les églises mahométanes, représentant la religion d'état, sont presque incorporées à l'état lui-même. Chacune des églises chrétiennes est représentée dans les conseils régionaux et cantonaux, dans les conseils municipaux, et même dans les justices collégiales. Chaque confession veille avec un soin jaloux sur les droits qui lui appartiennent au sein de ces divers corps administratifs et judiciaires ; elle y voit, en effet, la garantie même de son existence. Il n'est pas jusqu'aux intérêts privés de ses membres qu'elle ne se croie tenue de protéger elle-même ; car elle ne se fierait pas à l'impartialité des représentans d'une autre confession. La séparation entre les cultes est si nettement établie que les chocs sont souvent plus violens entre eux qu'entre les nationalités différentes.

Dès le début de son occupation, l'Autriche-Hongrie avait à tenir compte de ces dissensions pour tâcher d'y mettre un terme. La population des deux provinces était fort homogène comme race. Abstraction faite des israélites et des Turcs, — et ces derniers ne faisaient guère qu'y passer sans s'y fixer à demeure, — l'Herzégovine et la Bosnie étaient habitées par un peuple parlant uniformément la langue sud-slave. Mais, au point de vue religieux, elles se partageaient en mahométans (Muslim), — en Serbes (Rum (1) ou Rist-

(1) Mot turc qui signifie grec.



jani (1), — et en Latins (Krstjani (2) ou catholiques. Ces désignations, à elles seules, indiquaient déjà la tendance à considérer les sectateurs d'un culte comme formant une nation à part. Autant la séparation entre ces cultes était sévèrement établie, autant il était difficile de passer de l'un à l'autre. Le changement de confession était assujéti à des formalités qui avaient surtout pour objet d'empêcher les convertis de céder à une influence étrangère. Mais, au début, quiconque désertait l'islam était puni de mort. Il en était encore ainsi à Constantinople en 1843. A cette époque, la pénalité primitive fut abolie; en 1859, elle fut remplacée par le bannissement. Mais cette décision n'eut jamais force de loi; les ulémas fanatiques refusèrent constamment de la reconnaître. Un autre motif empêchait d'ailleurs les mahométans d'abandonner leur religion: il était défendu à un musulman d'épouser une chrétienne et à une musulmane d'épouser un chrétien. De telles unions, d'après la loi turque, ne pouvaient être contractées que devant le *cadi*, qui s'y refusait toujours. D'ailleurs l'état musulman faisait preuve d'une certaine tolérance envers les autres cultes. En principe, il leur accordait même sa protection. Mais, en réalité, ces cultes n'étaient nullement placés sur le même pied que la religion musulmane et, dans la pratique, la tolérance légale n'existait pas de la part de la population. Déjà, lors de la paix de Vienne, en 1615, le sultan Ahmed I<sup>er</sup> avait promis à l'empereur austro-allemand Mathias que les catholiques pourraient bâtir des églises en Turquie. Cette promesse fut un simple leurre. Les lois édictées contre les chrétiens, au VII<sup>e</sup> siècle, par le calife Omar, restèrent en vigueur jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Le *hatti-humayoum* de l'année 1836 permit pour la première fois aux chrétiens de restaurer leurs églises, et même d'en construire de nouvelles, à la condition que ce fût dans les localités ou dans les quartiers exclusivement habités par des personnes de leur religion. Peu à peu, on en autorisa la construction dans les quartiers de population mixte, mais ce ne fut que d'une manière exceptionnelle. En thèse générale, les prescriptions du *hatti-humayoum* demeurèrent, elles aussi, à l'état de lettre morte. Ce qui causa surtout de grandes difficultés, ce fut l'autorisation de sonner les cloches. On ne put jamais l'obtenir qu'au prix des plus grands efforts et dans des circonstances particulières. Les chrétiens de Bosnie s'en montraient d'autant plus affectés qu'ils regardaient ce refus de laisser sonner les cloches comme un signe visible de leur dépendance.

Ainsi les confessions en Bosnie, au moment de l'occupation, étaient les unes vis-à-vis des autres dans une situation d'inégalité

(1) Du mot *Hrist*: Chrétien.

(2) Du mot *Krst*: la Croix.



évidente. Il nous reste à exposer leur organisation respective. L'organisation religieuse de l'islam est absolument différente de celle des cultes chrétiens. Ce que nous appelons, à proprement parler, une organisation est même inconnu à l'islamisme : l'état ecclésiastique n'y existe pas. La consécration des prêtres est chose entièrement étrangère aux mahométans, qui n'ont ni sacremens, ni sacrifice religieux. Il n'y a, pour ainsi dire, qu'un prêtre en Turquie : c'est le sultan, en sa qualité de calife. Comme successeur du Prophète, il est l'intermédiaire entre Dieu et les croyans et reçoit seul une sorte de consécration. Le corps ecclésiastique se compose des ulémas, qui ne sont pas prêtres, mais docteurs et chargés, comme savans, de maintenir les traditions de la religion et du droit, inscrites dans le Koran. Ils remplissent les fonctions de juges (cadis, mollahs), d'instituteurs, de prédicateurs. Ils sont aussi les muftis, c'est-à-dire les gardiens de la loi musulmane et les rédacteurs des décisions du droit théologique (fetwa). Il faut comprendre encore dans le corps ecclésiastique les employés et les serviteurs les plus infimes des mosquées, parmi lesquels les imans qui récitent les prières. Quant aux derviches, ce sont en quelque sorte des religieux laïques; ils forment une sorte de congrégation libre et ne font pas partie de l'église officielle. Le cheik-ul-islam, à Constantinople, n'est pas autre chose, comme on sait, que le mufti suprême; il est le chef des juges ecclésiastiques; c'est lui qui confère les grades supérieurs en théologie, notamment le titre de docteur. Les ecclésiastiques mahométans, dans l'empire turc, sont appelés à juger toutes les affaires de famille, de mariage ou d'héritage concernant les musulmans. Quelquefois même ils se prononcent également sur les héritages échus aux chrétiens ou sur certaines questions immobilières; mais surtout ils ont une juridiction pleine et entière sur les *vakouf* ou *evkaf*, c'est-à-dire sur les biens consacrés à des fondations mahométanes. Le *vakouf* n'est pas exclusivement, comme on est souvent porté à le croire, un fond religieux. Le mot s'applique à toute fondation répondant aux vues du Koran, qu'elle soit destinée à une mosquée, à une école, à une fontaine ou à un hôpital. Dès que l'objet de la donation est prévu par le Koran, c'est un *vakouf*. Les ecclésiastiques vivent et entretiennent leurs temples à l'aide de ces fonds ainsi qu'à l'aide de la dîme que le gouvernement les autorise à percevoir à sa place sur certains biens (*Gedik-Timar*). Le clergé musulman dépend donc, quant à sa nomination et à ses appointemens, des communes musulmanes et de l'administration des *vakoufs* qui lui sont attribués. Les comptes des *vakoufs* sont envoyés, de toutes les provinces de l'empire, au ministère spécial institué à Constantinople (*Evkaf ministerium*), qui les examine avec soin. Mais, comme nous l'avons dit, les ecclésiastiques n'ont pas de supérieur direct, à part le cheik-ul-islam. Les

muftis, qu'on a parfois considérés comme des évêques musulmans, n'ont pas d'attributions définies; ils ne donnent leur avis que lorsqu'on le leur demande. Il n'y a, dans les états mahométans, ni diocèses, ni rien qui ressemble à une hiérarchie épiscopale.

C'est de cette façon si simple, si peu compliquée, qu'était organisé le culte mahométan en Herzégovine et en Bosnie, où il était répandu sur toute la surface du pays, et où il embrasse encore aujourd'hui environ 4 pour 100 de la population. Les communes ecclésiastiques mahométanes, dans les provinces occupées, n'avaient aucun chef ecclésiastique; elles dépendaient toutes de Constantinople. C'est dans la capitale de l'empire qu'étaient prises les décisions relatives à l'emploi des fonds des vakoufs; c'est là qu'étaient examinés les candidats à la dignité d'ulémas et que ces élus recevaient leurs grades; c'est là aussi qu'étaient nommés les juges ecclésiastiques pour tous les cantons du pays. Au fond, cette dépendance de Constantinople ne répondait nullement aux désirs des musulmans bosniaques. Ils avaient depuis longtemps, comme nous l'avons dit, manifesté des aspirations à l'indépendance, aussi bien en matière religieuse qu'en matière politique. Nous avons vu avec quelle ténacité ils ont combattu, dans la première moitié de ce siècle, pour le maintien de leurs privilèges. Lorsqu'ils eurent été complètement soumis par Omer-Pacha, leurs sentimens à l'égard du gouvernement turc n'en devinrent pas meilleurs. Ils continuèrent à témoigner la plus grande méfiance, non-seulement aux fonctionnaires civils qui leur venaient de tous les points de l'empire, mais aussi aux fonctionnaires ecclésiastiques, muftis, cadis et autres, qui avaient la même origine.

L'organisation des deux cultes chrétiens en Herzégovine et en Bosnie était à peu près la même que partout ailleurs; pourtant elle présentait, dans ce pays, quelques particularités qu'il faut signaler. L'église orthodoxe orientale compte, dans les provinces occupées, environ un demi-million d'habitans, c'est-à-dire un peu plus de 40 pour 100 de la population. Depuis l'année 1737, c'est-à-dire depuis que le patriarche résidant autrefois à Ipek, dans la vieille Serbie, s'est définitivement transporté à Carlovitz, en Slavonie, elle relève, on l'a vu, sinon en droit au moins en fait, de la juridiction du patriarche grec de Constantinople (le patriarche œcuménique). Pendant longtemps, elle n'a compris que le seul évêché de Dabar (dans la vallée du Lim) qui a été transporté, après la conquête turque, à Serajewo. Plus tard, elle s'est divisée en trois éparchies qui subsistent encore aujourd'hui, et qui sont administrées chacune par un évêque spécial (*vladika*). Ce sont les éparchies ou diocèses de Bosna (ou Serajewo), de Mostar et de Zvornik, ce dernier ayant son siège à Tuzla. Les évêques prenaient aussi parfois

le titre d'archevêques ou métropolitains. Le Phanar de Constantinople, en effet, suivant l'exemple de la Porte elle-même, avait contracté l'habitude de distribuer des dignités ecclésiastiques contre le paiement d'une somme d'argent. Il est arrivé souvent qu'il en a distribué à des gens qui n'y avaient aucun droit, et c'est également de cette façon que les évêques de Bosnie, bien qu'ils ne résidassent nullement dans des métropoles, ont pu s'arroger le nom de métropolitains. Le diocèse le plus considérable était et est encore celui de Serajewo. Il comprend deux cent soixante-huit cures, tandis que le vladika (évêque) de Zwarnik n'a que quarante-deux cures sous ses ordres, et celui de Mostar soixante-quinze. Auprès de chacun de ces évêques siégeait, en guise de consistoire, un synode diocésain, composé des principaux habitans du diocèse. Le synode avait pour mission d'administrer les domaines ecclésiastiques et de surveiller l'enseignement dans les écoles. Le haut clergé orthodoxe se recrutait rarement parmi les indigènes. C'étaient les Grecs qui lui fournissaient son contingent principal de prêtres, — ce qui répondait aux intérêts du gouvernement ture aussi bien qu'à ceux du Phanar et du patriarche, leur docile instrument, — mais ce qui ne convenait pas du tout aux habitans de la Bosnie. C'est même là ce qui les a conduits, par esprit d'opposition, à se nommer Serbes et non Grecs, bien que cette dernière désignation soit appliquée dans tout l'Orient aux adeptes de leur rite, sans distinction de nationalité.

Les prêtres orthodoxes ont fourni à leurs coreligionnaires en Bosnie et en Herzégovine bien des sujets de plaintes, et souvent leurs réclamations sont parvenues jusqu'à la Sublime-Porte. Les vladikas n'étaient pas seulement obligés, ainsi que nous l'avons dit, de demander leur investiture au patriarche et de l'obtenir à l'aide de grosses sommes d'argent, ils devaient encore lui payer chaque année un tribut de 58,000 piastres en or (environ 6,000 florins); et, pour rentrer dans leurs déboursés, ils vendaient à leur tour les charges ecclésiastiques, et prélevaient avec un soin jaloux les redevances imposées à la population orthodoxe (les vladikarina), sans se préoccuper aucunement du bien-être et des souffrances de leurs ouailles. Les *popes* (curés), placés sous leurs ordres, devaient eux-mêmes pressurer effrontément les populations, sous peine de rester dans une misère indigne de leur situation. Ces pauvres popes étaient souvent ouvriers ou paysans en même temps que prêtres. Ils ne se distinguaient du peuple, même sous le rapport du costume, que par leur coiffure et aussi par la longue barbe qu'ils portaient, conformément aux rites consacrés. Il n'existait dans le pays aucun établissement pour l'instruction du clergé, de sorte que les candidats aux fonctions ecclésiastiques, appartenant aux deux provinces, en étaient réduits à aider les popes ou, dans le cas le plus avantageux, à entrer dans



les cloîtres pour y accomplir divers services. Ceux-là seuls pouvaient aspirer plus haut qui avaient les moyens de faire leurs études à Belgrade. Au reste, bien que les popes fussent élus, on reconnaissait généralement à leurs fils une sorte de droit naturel à leur succession. C'est ainsi que peu à peu, le bas clergé se trouva dénué de toute instruction, sachant à peine lire et écrire. Cet état de choses était d'autant plus frappant que les habitans orthodoxes des villes s'efforçaient, au contraire, d'arriver à un haut degré de culture intellectuelle.

Bien différente était la situation du clergé catholique romain. Les deux cent mille adhérens de cette confession n'étaient pas répartis, — il faut le dire immédiatement, — comme les sectateurs des autres rites, sur toute la surface du pays. Ils se trouvaient principalement dans l'ouest de l'Herzégovine et dans les districts bosniaques avoisinans, au nord et au centre de la province. A peu d'exceptions près, le clergé était indigène et plus instruit que la masse de la population qu'il avait à éclairer. Ce clergé se composait surtout de franciscains, de frères de l'ordre mineur de Saint-François d'Assise, qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avaient en main, depuis 1517, la direction de l'église catholique de Bosnie, par l'intermédiaire de leur *ministre provincial*. Pourtant, à côté de ce provincial, siégeait depuis 1735, un vicaire apostolique, d'ailleurs presque toujours franciscain lui-même, mais dont la mission était de représenter dans le pays l'autorité spirituelle du pape. En 1847, ce vicaire apostolique sépara l'Herzégovine de la Bosnie, en tant du moins qu'elle dépendait de son diocèse et non de celui de Trébinje. A la suite de conflits avec les franciscains, il avait transporté d'abord sa résidence en Albanie, puis finalement en Herzégovine, tandis que la Bosnie recevait un nouveau vicaire apostolique. Quelques années plus tard, en 1852, le diocèse d'Herzégovine fut ainsi constitué comme une custodie spéciale de l'ordre des franciscains, de sorte qu'il fut complètement indépendant du provincial de Bosnie. Néanmoins, le nombre des prêtres, dans le seul diocèse de Bosnie, s'éleva, de 1852 à 1867, de quarante et un à soixante-neuf, et au moment de l'occupation, il avait grossi jusqu'à quatre-vingt-trois. Toutes les cures étaient administrées par les couvens de franciscains, dont les plus anciens étaient ceux de Satiska, Foinitza et Kreschewo. A ces trois maisons mères, toutes situées dans les environs de Serajewo, vinrent se joindre, vers le milieu du siècle actuel, les couvens (en partie construits à neuf, en partie restaurés et agrandis) de Gutschjagora, près de Trawnik, de Goricza, près de Livno, et de Schirokibriz en Herzégovine, puis, plus tard encore, ceux de Plehan, Tolissa et Petricevac dans le nord de la Bosnie. Ces couvens vivent des revenus, à la vérité assez modiques, de



propriétés, ainsi que des produits de leurs cures. Les supérieurs (*guardianè*) des cloîtres sont en même temps curés de la localité où ils résident. Ils sont, au point de vue administratif, comme au point de vue personnel, les chefs des autres curés dépendant de la communauté. Ils administrent le patrimoine des couvens, dans lequel on range aussi les revenus attribués aux diverses cures. Les curés disséminés dans les localités rurales vivent de leurs honoraires (*stola*), des présens des fidèles et des produits des terres attachées à la cure. Mais, en ce qui concerne ce dernier point, ils doivent verser une certaine redevance au couvent, qui est le véritable propriétaire. Les curés, appartenant tous à l'ordre de Saint-François et dépendant des couvens situés dans le pays, étaient soumis tous les trois ans à la réélection. Le chapitre de l'ordre leur donnait des successeurs ou les maintenait en fonctions avec l'approbation de l'évêque (vicaire général). Celui-ci avait le droit de refuser deux fois son approbation au choix du chapitre; mais la troisième fois il devait l'approuver. Les curés non maintenus en fonctions rentraient au couvent. Au surplus, le chapitre de l'ordre était, lui aussi, soumis tous les trois ans à la réélection. Le chapitre provincial comprend en Bosnie : le *provincial* proprement dit, un gardien et quatre définiteurs. En Herzégovine, il comprend le gardien provincial et quatre *discreti*, fonction équivalant à celle des définiteurs. Le provincial est élu par les définiteurs réunis en conseil capitulaire; l'évêque n'a que voix consultative.

Les vicaires apostoliques, qui étaient en même temps d'habitude évêques *in partibus*, n'avaient ni synode ni consistoire; ils avaient une curie, composée du vicaire-général et des vicaires délégués. Ils possédaient très peu de propriétés foncières. Leurs revenus ordinaires consistaient dans les taxes prélevées pour accorder les dispenses, ou dans le produit de collectes qu'ils touchaient surtout à l'époque des confirmations. En outre, ils recevaient des subventions du dehors, notamment de l'Autriche et de la France. Il y avait ainsi une double direction hiérarchique. Les curés franciscains, soumis, par rapport au temporel, au provincial de l'ordre, dépendaient, au point de vue spirituel, du vicaire apostolique. Ce dualisme suffisait déjà, à lui seul, pour amener de nombreux conflits de compétence entre les deux autorités : il en fit même naître plusieurs fois entre l'ordre des franciscains et la curie romaine. Ce fut précisément un conflit de ce genre qui motiva, en 1847, la séparation entre l'Herzégovine et le diocèse de Bosnie. Sans doute, en tout ce qui touche au dogme, les franciscains n'ont jamais tenté de se séparer de l'église de Rome; mais ils furent parfois un sujet de grands ennuis pour le saint-siège. Souvent, en

effet, ils manifestèrent certaines tendances à constituer en Bosnie, comme l'avaient fait autrefois les patariens, une église bosniaque autonome, abstraction faite, nous le répétons, de toute croyance hérétique. Depuis des siècles, ils se recrutaient presque exclusivement parmi les Bosniaques indigènes. Même dans les cérémonies extérieures du culte, ils affectaient de conserver fidèlement certaines particularités spéciales à la Bosnie, et cela était surtout remarquable pour leurs costumes, qui ne concordaient pas entièrement avec les prescriptions de l'ordre. Il semblait surtout qu'ils ne pussent se séparer du fez et de la barbe. Lorsqu'on rencontrait un franciscain à cheval, avec sa longue barbe, le fez rouge sur la tête, les pistolets à la ceinture, il ne venait guère à l'idée que l'on eût affaire à un prêtre catholique. C'est ainsi pourtant que se présentaient presque tous les franciscains au moment de l'occupation. Ils veillaient également avec un soin jaloux sur ce qu'ils appelaient leurs privilèges. Ils firent, par exemple, il y a deux siècles, une opposition ardente aux trappistes lorsque ceux-ci vinrent fonder un couvent en Bosnie.

En dehors du diocèse de Trebinje-Raguse, dont nous avons parlé plus haut, il n'y avait en Herzégovine et en Bosnie aucun prêtre catholique séculier. L'influence des franciscains sur la population catholique, dont ils émanaient et qu'ils étaient appelés à représenter devant les tribunaux ou dans les conseils administratifs, était pour le moins aussi grande que celle des ulémas sur les mahométans. Même aux yeux des Turcs, ils jouissaient d'un certain prestige, plus considérable à coup sûr que celui du clergé grec. Lorsqu'ils étaient malades, les musulmans réclamaient le secours des franciscains et prenaient volontiers des amulettes bénies par eux. Bien qu'ils fussent vraiment à l'échelon le plus bas de la culture sociale, les franciscains de Bosnie n'en étaient pas moins fort supérieurs à leurs coreligionnaires et aux prêtres orthodoxes. Ils avaient de réelles connaissances théologiques et même scientifiques, car s'ils recevaient l'instruction première dans leurs couvens, ils allaient achever leurs études dans les établissemens scolaires de Hongrie et de Croatie, à Diakovar (Slavonie), et plus tard à Gran (Hongrie). Ajoutons à cela les subventions que leur accordait l'étranger, car l'église catholique dans ces provinces, par suite des traités conclus entre l'Autriche et la Turquie, avait toujours été placée sous la protection spéciale de l'Autriche : elle recevait, comme nous l'avons dit, aussi bien de la monarchie des Habsbourg que de la France des secours importants. Non seulement on aidait les franciscains à construire leurs églises, mais on veillait à leurs intérêts ; et le gouvernement autrichien les défendit plusieurs fois auprès de la Sublime-Porte.

C'est ainsi que, lorsqu'il fut question un moment de porter atteinte au privilège qui leur était accordé de ne pas payer d'impôts, une transaction intervint pour terminer le conflit. Il fut convenu que l'ordre des franciscains en Bosnie ne paierait d'impôts qu'autant que la dîme à prélever sur les revenus annuels dépasserait 5,000 florins, ce qui équivalait à une exemption d'impôts pour les propriétés qu'il possédait alors. Leur situation était donc à tous les points de vue favorable. Ainsi comprend-on aisément que ces religieux se soient montrés de tous temps disposés à tourner leurs regards vers l'Autriche, dont les souverains, en raison de la communauté de croyance, leur apparaissaient comme des protecteurs naturels. Au contraire, même quand ils étaient d'accord avec les autorités musulmanes, ce qui n'était pas toujours le cas, à beaucoup près, ils ne pouvaient voir dans le sultan qu'un ennemi de leur foi et un oppresseur étranger. Dans les guerres qui précédèrent l'occupation, les catholiques n'en gardèrent pas moins, pour la plupart, la neutralité. Non-seulement leur situation était meilleure que celle des orthodoxes et les poussait moins à la révolte ; mais ils craignaient surtout une victoire du parti serbe sur la domination turque, attendu que cette victoire pouvait être fort nuisible au catholicisme, visiblement en minorité dans le pays ; car le désaccord entre les Latins et les Serbes n'était pas moindre que la haine des deux partis contre les Turcs.

### III.

Telle était la situation respective des trois confessions au moment de l'occupation. Lorsque le gouvernement austro-hongrois prit en main l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine, il se trouva dans la nécessité absolue de mettre ordre aux questions religieuses. D'une part, en effet, cette situation, telle que nous venons de la décrire, était insupportable à la nation elle-même et à ses chefs spirituels, et, d'autre part, il était indispensable de modifier l'organisation des cultes de manière à la mettre en harmonie avec l'administration nouvelle qu'on introduisait dans le pays. Toutefois, lorsqu'on voulut aborder cette tâche, on se trouva en présence de difficultés fort graves. Comme nous l'avons dit, le problème des croyances n'avait pas seulement, en Bosnie aussi bien que dans le reste de l'empire ottoman, une portée religieuse ; il avait encore une portée politique considérable. La suprématie sociale dépendait, en quelque sorte, pour chacun, de la solution qui serait donnée à ce problème. Aussi l'occupation fut-elle accueillie par les divers cultes avec des sentiments bien différents. Les musul-



mans, appartenant à la religion dominante, étaient de plus, au point de vue politique, la classe privilégiée. Ils craignirent, à la première heure, que les fonctionnaires austro-hongrois ne les reléguassent au dernier plan, portant ainsi atteinte et à leur religion et à leur état social. C'est pourquoi ils mirent tout en œuvre, chaque fois que l'occasion s'en présenta, pour maintenir et affirmer leur position dominante vis-à-vis des chrétiens. On les vit, notamment à Dervend et à Kosarac, tenter de s'opposer à la construction des églises, et plus tard, à Tessanj, ils essayèrent d'empêcher les processions catholiques. De leur côté, les chrétiens des deux provinces espéraient que les nouveaux maîtres du pays n'auraient rien de plus pressé que de bouleverser toutes les relations sociales antérieures. Ils songeaient déjà à se dédommager de leur longue oppression en exerçant vis-à-vis des mahométans la suprématie que ceux-ci avaient l'habitude d'exercer vis-à-vis d'eux. C'étaient surtout les orthodoxes de l'église orientale qui rêvaient de voir leur église, comme étant celle de la majorité, devenir la première de la contrée, bien qu'à vrai dire ils n'eussent pas grand'chose à espérer d'une puissance catholique comme l'Autriche. Quant aux catholiques, il semblait naturel qu'ils conçussent de grandes espérances en Bosnie comme en Herzégovine. Quoi qu'ils fussent en minorité, ils étaient de la même religion que les nouveaux occupants et avaient, en conséquence, la ferme conviction que le rôle prépondérant leur était réservé.

Ainsi chaque confession attendait une situation à part : les mahométans par le maintien de leurs privilèges, les chrétiens par l'extension de leurs droits, tous par l'octroi de certaines faveurs au détriment des autres. Mais tel n'était pas le programme de l'Autriche-Hongrie. Favoriser une partie de la population en mécontentant le reste, donner à ces graves et délicates questions une solution contraire au bon sens et à la justice, ce ne pouvait être la tâche d'un gouvernement qui voulait, avant tout, rétablir le calme et la paix dans les provinces occupées. Il ne songeait qu'à proclamer l'égalité des cultes et à les seconder tous impartialement. « L'empereur-roi veut que tous les enfans de ce pays jouissent des mêmes droits conformément aux lois fondamentales. Il veut que la même protection leur soit accordée à tous pour leur vie, leurs propriétés et leurs croyances. » Ainsi s'exprimait la proclamation adressée aux habitans de l'Herzégovine et de la Bosnie lors de l'entrée des troupes. Et, conformant sa conduite à ces nobles idées, M. de Kallay, ministre commun des finances, chargé de l'administration des provinces, prononçait devant la délégation hongroise, le 6 novembre 1883, les paroles suivantes : « Alors même que la proclamation im-



périale n'eût pas formellement reconnu les mêmes droits et promis la même protection à tous les cultes dans les provinces occupées, ce serait néanmoins le premier devoir du gouvernement non-seulement de placer tous les cultes sur le même pied, mais de témoigner à tous les mêmes égards et le même intérêt... J'attache une grande importance à insister sur les mots : *appui et protection*, lorsqu'il s'agit des cultes dans ces pays. Il leur serait, en effet, à peu près impossible de vivre de leurs propres forces. Le gouvernement doit intervenir pour les aider. » Dans la séance du 9 novembre, devant la délégation cisleithane, le même ministre, répondant à une interpellation, faisait à dessein la déclaration que voici : « Ce n'est pas seulement un vœu théorique de la part du gouvernement, c'est la tâche à laquelle il s'adonne le plus soigneusement, que de veiller à ce qu'aucune confession ne soit gênée dans l'exercice de son culte. Le gouvernement s'efforce de les soutenir toutes d'égale façon, sachant très bien que, dans l'état où se trouve actuellement la population, il lui serait difficile de subvenir, à l'aide de simples subsides particuliers, à l'entretien des ministres du culte et aux besoins du culte lui-même. »

Tels sont les principes d'après lesquels, depuis le début de l'occupation jusqu'à ce jour, le gouvernement austro-hongrois a dirigé tous ses actes : égalité de droit et protection égale pour tous. Au surplus, l'occupation était à peine achevée que les divers cultes s'empressaient de faire connaître leurs vœux. Ce furent d'abord les mahométans. Ils ne sollicitèrent du gouvernement impérial aucun secours pécuniaire, mais ils lui demandèrent une réforme complète de leur hiérarchie. Dès le mois de novembre 1878, les notables musulmans de Serajewo adressèrent au général en chef, qui était alors chargé de l'administration civile, une pétition destinée à être mise sous les yeux de l'empereur François-Joseph. Ils réclamaient pour l'église musulmane de Bosnie, qui continuait d'ailleurs à reconnaître le sultan comme calife, un chef indépendant résidant dans le pays. Ils ne voulaient pas, à vrai dire, un *cheik-ul-islam*, mais un *reis-el-ulema*, c'est-à-dire un président des ulémas, pour l'Herzégovine et la Bosnie, chargé de la nomination et du contrôle des juges du *chériat*. Ce projet d'autonomie, en raison des sentimens d'indépendance professés, comme nous l'avons vu, par les Bosniaques à l'égard de la domination turque, n'avait rien de bien surprenant. Il n'était pas non plus en désaccord avec les principes de l'islamisme. Dans tous les états mahométans, le souverain est aussi le chef du clergé, selon le principe du Koran : « Obéissez à Dieu, obéissez au Prophète, obéissez à votre prince. » Ceci s'applique même à la domination étrangère, ainsi que nous le voyons

dans l'Algérie et dans l'Inde, ainsi que cela s'était vu auparavant sous les Mongols : quoique les khans mongols fussent païens, on laissa nommer par eux les muftis et les cadis. L'administration austro-hongroise accueillit donc avec une extrême bienveillance la demande des musulmans bosniaques. Mais, comme elle avait alors à compter avec les difficultés extraordinaires qu'offrait l'organisation nouvelle à créer dans les provinces occupées, et surtout comme elle ne connaissait pas d'une manière assez précise les personnes capables d'occuper le poste de reis-el-uléma, elle crut devoir ajourner à une époque plus tardive la réforme sollicitée. Ce vœu formulé par les musulmans était tellement enraciné dans la population qu'il fut reproduit de nouveau à diverses reprises. Présenté encore une fois à l'empereur lui-même en 1880, lors de l'envoi d'une députation à Vienne, il demeura aussi sans résultat, ce qui ne l'empêcha pas de reparaitre, en 1881, dans une supplique adressée au gouvernement. Il était réservé à l'année 1882, comme nous le verrons bientôt, de résoudre définitivement cette question.

Après les mahométans vint le tour des chrétiens orthodoxes orientaux, au printemps de 1879. Ceux-là ne soulevèrent pas de grands projets de réorganisation, mais ils demandèrent d'importantes réformes intérieures. Les notables orthodoxes réclamèrent notamment la fondation d'écoles et de séminaires théologiques, afin de former peu à peu un clergé instruit et éclairé; puis la nomination d'un gardien éparchial, chargé de diriger et de surveiller le bas clergé, et enfin la création de consistoires épiscopaux. En ce qui concerne leur dépendance envers le patriarche œcuménique de Constantinople, ils se bornèrent à remarquer que le patriarcat favorisait la simonie et faisait exploiter le peuple bosniaque par des évêques de nationalité grecque. Les vœux des orthodoxes de Bosnie furent ensuite portés au pied du trône, à Vienne même, par l'archimandrite de Serajewo, Sava Kasanovitz. Présentant les désirs de ses compatriotes dans la forme la plus adoucie, l'archimandrite, originaire lui-même d'Herzégovine, demanda un collège, un séminaire et un consistoire à Serajewo. Il insista d'ailleurs, comme on l'avait fait précédemment, sur l'insuffisance évidente du clergé orthodoxe et sur la nécessité d'obvier à ce vice radical. Parmi les prêtres orientaux du pays, un certain nombre, on le sait, étaient incapables de lire couramment et, par suite, de surveiller les établissemens d'instruction. D'autre part, les deux métropolitains de Serajewo et de Zwornik, voyant que leurs honoraires pouvaient difficilement leur être payés par la population, demandèrent que la dime qui leur était allouée fût prélevée directement par les autorités impériales. On ne satisfit pas alors à cette demande. Mais on en tint compte en ce sens que les popula-

tions orthodoxes furent invitées à payer régulièrement les taxes pour les vladikas. En général, les vues des orthodoxes parurent acceptables. On crut devoir néanmoins les soumettre à un mûr examen. Cela prit naturellement du temps, et il en résulta qu'aucun changement ne fut, au début, apporté au *statu quo*. On modifia seulement, dès l'année 1880, la désignation officielle du culte orthodoxe : les adeptes de ce culte, manifestant leur aversion pour le nom de grecs ou de grecs orthodoxes et voulant être appelés tout simplement serbes ou *pravoslami* (orthodoxes), il fut décidé qu'on les nommerait officiellement orientaux-orthodoxes ou simplement orthodoxes. Cette expression indique, en effet, la religion sans qu'on y mêle aucune dénomination nationale.

Ceux qui firent le moins de bruit, ce furent encore les catholiques. Ils n'avaient d'autres représentans autorisés à parler pour eux que les franciscains. Ceux-ci bornèrent provisoirement leurs vœux à la construction de nouvelles églises avec des subventions de l'état, à la reconnaissance de leurs privilèges, et spécialement à l'affranchissement des impôts, qui leur fut, en effet, accordée en 1880 pour les biens qu'ils possédaient avant l'occupation. Mais une réforme fondamentale de la hiérarchie, pour l'église catholique, fut réclamée d'un autre côté. C'est à Rome qu'on y pensa ; la curie romaine en fit formellement la proposition. Depuis longtemps, la congrégation de la Propagande, à Rome, était mécontente de la façon d'être du catholicisme en Bosnie. Sans doute, elle ne méconnaissait pas les grands services qu'avaient rendus les franciscains pour le maintien du catholicisme dans ces contrées ; mais elle désirait que le clergé bosniaque et herzégovinien parvînt à un degré d'instruction plus en rapport avec celui des ecclésiastiques dans tout le reste de l'Europe. Elle trouvait aussi que les relations entre l'ordre des franciscains et le saint-siège avaient besoin d'être quelque peu resserrées, afin d'éviter à l'avenir les conflits contre lesquels le vicaire apostolique avait eu à lutter dans le passé. Pour y parvenir, la Propagande ne croyait pas qu'il y eût de meilleur remède que de séculariser la hiérarchie catholique en Herzégovine et Bosnie. L'occupation du pays par l'Autriche-Hongrie lui paraissait offrir une occasion favorable à cette entreprise. Le gouvernement impérial ne tarda pas à examiner la question. Mais cet examen même le convainquit que l'administration catholique dans les provinces occupées ne présentait pas des inconvéniens assez graves pour justifier la pleine et entière sécularisation de la hiérarchie catholique. Il désirait ne pas porter atteinte à l'ordre des franciscains, car il attachait un grand prix à la coopération de ces religieux, si influens sur la population et si franchement sympathi-



ques à la monarchie austro-hongroise. Quelques-uns d'entre eux s'étaient bien, il est vrai, dans les premiers jours de l'occupation, permis certains excès de parole ; ils avaient critiqué hautement des mesures administratives et exercé une action fâcheuse sur leurs paroissiens ; mais ce n'avaient été là que des cas tout à fait isolés, et encore ne s'étaient-ils produits que de la part de ces franciscains qui étaient encore imbus des traditions de la résistance contre l'arbitraire turc et ne comprenaient pas la nécessité de se soumettre à une administration régulière, honnête, civilisée. En général, au contraire, ce nouvel état de choses avait rencontré une franche adhésion de la part des franciscains : il y avait donc lieu de s'arranger de façon à ne pas les mécontenter. Toutefois, le gouvernement lui-même, dans l'intérêt de l'église, aussi bien que dans l'intérêt des franciscains, comprenait qu'il était nécessaire d'introduire parmi eux une discipline plus sévère. Il ne se dissimulait pas non plus que l'établissement d'un lien plus intime entre le clergé bosniaque et le chef de l'église romaine ne pourrait que rehausser le prestige du catholicisme dans le pays. Ainsi, le gouvernement et la curie désiraient une solution analogue ; mais, durant les premières années de l'occupation, il ne fut pas possible de donner à ce désir commun une réalisation immédiate. Ce fut seulement en 1881 que les négociations furent entreprises à ce sujet. En résumé, jusqu'en 1880, aucune modification importante ne put être opérée dans l'organisation des trois confessions religieuses de Bosnie et d'Herzégovine. Mais, de 1880 à 1884, la réorganisation hiérarchique des trois églises fut accomplie d'une façon complète. En même temps, on réorganisa l'enseignement théologique, l'administration des vakoufs et la juridiction du chériat.

#### IV.

Lorsqu'il commença à s'occuper activement de l'église orthodoxe orientale, le gouvernement austro-hongrois eut immédiatement à résoudre un problème des plus délicats. Nous avons vu que, pour réaliser les vœux des populations, il fallait avant tout relever la situation intellectuelle et morale du clergé de cette confession et faire cesser certains abus qui pesaient lourdement sur les fidèles. Il était à craindre que la réforme ne devint très difficile par suite de ce fait que l'église orthodoxe orientale était régie, non-seulement quant aux dogmes de la foi, mais aussi quant à l'organisation hiérarchique et à la nomination des évêques, par le patriarche de Constantinople, résidant hors du pays et ayant des intérêts opposés à ceux du pays. Il fallait donc tout d'abord régler les



relations de cette église avec le patriarcat de Constantinople. Nous avons raconté plus haut que les orthodoxes de Bosnie et d'Herzégovine étaient restés jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle sous la direction de l'ancien patriarcat d'Ipek, presque indépendant de celui de Constantinople, que ce patriarcat avait été transporté alors à Carlovitz, en Hongrie, et remplacé par un métropolitain immédiatement dépendant de Constantinople, et nous avons ajouté que, depuis lors, l'église de Bosnie pouvait être regardée *de jure* comme placée sous l'autorité du patriarcat de Carlovitz. Mais soulever une pareille question eût été sans doute, de la part du gouvernement austro-hongrois, une entreprise malencontreuse. Peut-être aussi le désir de conserver de bons rapports avec Constantinople, en vue de faciliter sa politique ultérieure en Orient, contribua-t-il à le décider à n'en rien faire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, sans s'arrêter aux principes, toujours discutables, l'Autriche-Hongrie préféra s'adresser directement au patriarcat de Constantinople pour réorganiser l'église orthodoxe orientale de manière à respecter à la fois ses dogmes et à assurer les droits de l'état. Au commencement de l'année 1880, des négociations furent entreprises à cet effet. L'église orthodoxe n'a jamais eu la stricte autonomie de l'église catholique. En Orient, l'église et l'état ont toujours vécu dans une liaison et une subordination inconnues à l'Occident. Sous les empereurs byzantins, dont le pouvoir était absolu, l'église orthodoxe prit une telle habitude de la soumission que ces souverains, bien que n'étant pas ses chefs, avaient une action directe sur les affaires ecclésiastiques et exerçaient même une influence considérable sur les questions de dogme et de discipline. Plus tard et partout, elle s'accommoda sans trop de peine de l'autorité civile, quelle qu'elle fût. Ainsi se formèrent, dans tous les états où le rite orthodoxe existait, des églises autonomes ayant une organisation propre, bien que l'unité générale continuât à subsister quant aux dogmes. La domination de l'Autriche-Hongrie ne pouvait donc pas rencontrer d'opposition de principe; mais, de plus, le patriarche de Constantinople avait tout intérêt à s'assurer l'assistance bienveillante des nouveaux maîtres de l'Herzégovine et de la Bosnie, sans lesquels il ne pouvait pas révoquer les évêques qui lui déplaisaient, ni obtenir le maintien du tribut que le haut clergé avait coutume de lui payer. Aussi accepta-t-il avec empressement les ouvertures du gouvernement austro-hongrois, et, après une discussion qui dura peu de mois et qui roula presque exclusivement sur des détails, une convention fut conclue sous forme de double déclaration. En vertu de cette convention, acceptée au mois de mars 1880, à Constantinople, par le patriarche œcuménique, avec le consentement du saint-synode, deux questions ont

été principalement résolues : celle de la nomination des évêques et celle de leur traitement. La nomination des évêques orientaux orthodoxes (métropolitains), en Bosnie et Herzégovine, est réservée exclusivement à l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie. Le gouvernement austro-hongrois se borne à communiquer au patriarche œcuménique le nom de chaque candidat choisi, pour que les formalités canoniques soient remplies ; et c'est uniquement dans le cas où ce candidat serait inconnu du patriarche que le gouvernement devrait donner la preuve de ses aptitudes aux fonctions épiscopales. La consécration se fait alors, conformément aux rites, par trois évêques. Quant au traitement des évêques, il n'est plus à la charge des populations, mais à celle du gouvernement, qui le leur paie directement, et qui verse en outre au patriarche œcuménique à peu près 6,000 florins, comme équivalent de l'ancien tribut. Pour marquer que le lien avec le patriarcat de Constantinople n'est pas rompu, outre la continuation de ce tribut, les évêques doivent placer le nom du patriarche dans les prières de l'église et prendre chez lui les saintes huiles. Enfin, la convention porte que les évêques en fonctions en 1880 restent à leur poste, mais qu'ils peuvent être révoqués dans une forme analogue à celle de leur nomination, c'est-à-dire par la seule autorité de l'empereur-roi, lorsqu'ils violent leurs devoirs envers l'église ou leurs diocésains, ainsi que lorsqu'ils méconnaissent les droits de l'état. L'on va voir que le gouvernement austro-hongrois n'a pas tardé à se servir de cette faculté de révocation.

Tel est l'accord établi entre l'Autriche-Hongrie et le patriarche œcuménique au sujet de l'église orthodoxe. Le point le plus important de cet accord est, sans contredit, celui qui donne à l'empereur la nomination et la révocation des évêques ; il fait entrer complètement l'église orthodoxe dans la sphère d'action de la monarchie ; car la condition que l'aptitude canonique d'un candidat inconnu au patriarche soit démontrée par le gouvernement, et les stipulations qui se rapportent aux saintes huiles et au nom du patriarche à prononcer dans les prières, ne sont que de pures formalités. C'est pourtant là tout ce qui rattache dogmatiquement les orthodoxes des provinces acquises au patriarche et au saint-synode de Constantinople, et ce lien fragile existe aussi pour toutes les autres églises orthodoxes indépendantes de l'Orient. Que d'ailleurs le patriarche continue à recevoir un tribut, rien de plus juste, puisque le gouvernement qui le lui verse s'est mis à la place de l'église de Bosnie. Il est donc évident que les rapports entre les orthodoxes et l'état austro-hongrois sont réglés d'une manière qui laisse à ce dernier l'entière direction de leur confession et ne lui impose

d'autre devoir que le respect de ses dogmes et de ses canons. Six mois après la conclusion du traité avec le patriarche, une première occasion de nommer un métropolitain se présenta. Anthimos, qui avait été jusque-là métropolitain de Serajewo, fut invité à demander sa retraite, qui lui fut immédiatement accordée. On nomma à sa place, le 20 décembre 1880, l'archimandrite Sava Kasanovitz, dont nous avons déjà parlé, homme du pays, zélé et ami du progrès. En mars 1880, il prêta serment à Vienne entre les mains de l'empereur, et le 10 avril de la même année, il fut consacré solennellement à Serajewo, selon le rite de l'église, par les trois métropolitains de Pristina, de Mostar et de Cattaro, puis installé dans sa nouvelle dignité par le chef du pays, au bruit du canon et après lecture du diplôme d'intronisation signé par François-Joseph en caractères cyrilliques. Jamais les populations n'avaient vu pareille fête. Les chrétiens orthodoxes reconnaissaient plus évidemment que jamais qu'une grande révolution s'était accomplie en leur faveur. Aussi manifestèrent-ils leur reconnaissance envers l'Autriche-Hongrie et leur enthousiasme pour elle par des signes éclatans. Les autres confessions unirent leur voix à celle des orthodoxes. Un des mahométans les plus estimés de la contrée remercia, au nom de ses coreligionnaires, dans un langage solennel, le gouvernement austro-hongrois de la nomination de leur compatriote Sava, « ce dont, comme fils du même pays, il ne se réjouissait pas moins, dit-il, que les orthodoxes eux-mêmes. » Le nouveau métropolitain fut salué avec la même cordialité par les catholiques et les israélites, et la fête se termina par des démonstrations fraternelles aussi nouvelles que consolantes.

En exécution de la convention passée avec le patriarche œcuménique, le gouvernement s'occupait sans retard de régler les traitemens des évêques orthodoxes. En 1881, la vladikarina (taxe religieuse) fut perçue, comme les autres impôts, par le bureau des contributions, et les traitemens des évêques, produits jadis par cette taxe, furent fixés à 8,300 florins pour le métropolitain de Tuzlor (Zvornik), 5,800 pour celui de Serajewo et 4,500 pour celui de Mostar. Pour répondre aux souhaits des notables et aux vrais besoins de l'église, il fut entendu qu'un consistoire serait fondé à la métropole de Serajewo; mais le ministre, M. de Kallay, n'en rédigea les statuts et ne présida à son installation que dans l'automne de 1882. Le consistoire éparchial, établi par décret de l'empereur, se compose d'un archimandrite consistorial, de trois conseillers consistoriaux, recevant des traitemens, et de trois autres gratuits, tous nommés par l'empereur. La première nomination eut lieu le 17 octobre 1882. L'archimandrite consistorial et les conseillers consistoriaux touchent par an chacun 2,000 florins. De même, le secré-

taire du métropolitain touche 1,000 florins, et les officiers de sa chancellerie 1,500 florins. En 1883, ce consistoire fut définitivement organisé. Dans son premier voyage en Bosnie, à la fin de l'été de 1882, M. de Kallay s'occupa aussi de la question du séminaire des prêtres orthodoxes. L'établissement de ce séminaire, dont l'activité s'étend à trois diocèses, était un des points les plus importants de la réorganisation de l'église orthodoxe, soit parce qu'il devait assurer le règlement intellectuel du clergé de cette confession, soit parce qu'il devait enlever tout prétexte aux candidats à la cléricature d'aller chercher leur éducation à Belgrade ou dans un autre pays étranger. Mais il ne fallait pas compter que la population orthodoxe pût créer, avec ses propres ressources, une institution de ce genre, qui demandait d'assez grosses dépenses. Le gouvernement était donc forcé de la prendre à sa charge et d'y pourvoir avec les ressources générales du pays. On avait installé, en décembre 1882, un séminaire provisoire dans une maison louée à Serajewo. Pour l'établissement du séminaire définitif, l'archevêque Sava kasanovitz donna sa propre propriété à Keljevo, et les constructions, aussitôt commencées, furent rapidement terminées en 1884. Elles coûtèrent, avec les installations nécessaires, près de 60,000 florins. On disposa d'abord dans ce séminaire quatre classes, composées chacune de douze élèves, de manière à ce qu'il pût fournir, quatre ans après sa création, douze candidats à la prêtrise par année, et à ce que toutes les paroisses de la Bosnie et de l'Herzégovine pussent être occupées par de bons prêtres en vingt années. L'entretien du séminaire, qui est dirigé jusqu'à présent par un recteur et par quatre maîtres, trois classes ayant été ouvertes et trente-six élèves nourris, a coûté au gouvernement austro-hongrois 15,125 florins en 1883 et 27,057 en 1884.

Une réforme de grande importance accomplie en 1884 a été la suppression de cette taxe religieuse, de cette vladikarina dont nous avons déjà parlé plusieurs fois. Comme les autres confessions du pays, catholique et mahométane, ne payaient pas d'impôt de ce genre, il était juste et conforme aux maximes de l'égalité entre les cultes, de faire disparaître cette sorte de capitation religieuse à laquelle étaient soumis les seuls orthodoxes. La mesure n'avait qu'une médiocre importance financière, la vladikarina ne rapportant qu'environ 30,000 florins, mais elle avait l'avantage politique de supprimer une institution humiliante pour l'église orthodoxe. Cette dernière ombre d'inégalité est effacée, et le gouvernement autrichien, qui était accusé de propagande catholique, a montré que la tolérance absolue n'était pas pour lui une simple théorie, mais une conviction pratique à laquelle il savait même faire des sacrifices d'argent,



les plus difficiles de tous. Aussi la population orthodoxe accueillit-elle avec joie la suppression de la vladikarina et la salua-t-elle par des marques de sincère reconnaissance lorsqu'elle fut publiée à la pâque grecque.

Enfin le gouvernement austro-hongrois s'occupe tout particulièrement des communes d'écoles. Ces communes d'écoles sont, on le sait, propres à l'Orient. Ce ne sont pas de simples paroisses, puisqu'elles ont à administrer à la fois des fonds d'église et des fonds d'école, et éventuellement aussi des aumônes, puisqu'elles remplissent une sorte d'emploi de juge de paix dans les affaires de famille et d'héritage ; mais c'est surtout à l'entretien et à l'administration des écoles de la confession qu'elles se consacrent. Au début de l'occupation, rien ne fut changé à l'organisation ; mais il y manquait une sanction légale : rien n'était réglé, ni les relations des communes avec l'état ni le contrôle de ce dernier sur leurs actes. Tant qu'elles se bornaient à leur mission, bien qu'elles s'en acquittassent fort irrégulièrement, le gouvernement n'avait aucun motif d'intervenir dans leur fonctionnement ; il n'en était plus de même lorsqu'elles sortaient de la sphère de leur activité propre. Ainsi, en 1882, les communes d'écoles de Mostar durent être dissoutes et suspendues, parce qu'elles s'étaient livrées à des menées politiques. Toutefois, en 1884, le gouvernement austro-hongrois a jugé qu'il pouvait les rétablir sans danger, à la seule condition de modifier leurs statuts, de manière à les enfermer dans leur rôle légitime et à établir sur elles la surveillance de l'état. Elles furent donc reconstituées à Mustelar, lors de la fête du nouvel an grec en 1885, à la grande joie de la population orthodoxe. Outre tout ce que nous venons de dire, le gouvernement austro-hongrois a largement contribué à la construction des églises orientales. Plus de 80,000 florins ont été dépensés à cet effet de 1880 à 1883. Des secours ont été distribués, de nouvelles églises ont été bâties, des couvens, des cures restaurés, des objets de culte donnés. Le nombre de ces constructions du culte orthodoxe s'élève à 48 par an. Il faut ajouter aux subventions en argent, les matériaux, bois, pierre, laissés gratuitement aux orthodoxes et plusieurs millions de florins accordés à leurs écoles. On voit avec quel soin l'Autriche-Hongrie s'est appliquée à assurer les intérêts des orthodoxes ; il faut reconnaître qu'elle a placé leur église dans les conditions les plus favorables à son développement régulier.

Le tour de la réorganisation de la hiérarchie de l'église catholique vint presque en même temps que celui de l'église orthodoxe orientale. Nous avons déjà parlé des négociations entreprises vers la fin de l'année 1880 entre Vienne et la cour pontificale. Elles abouti-

rent en juillet 1881, et leur résultat fut enregistré dans une bulle dont voici les points principaux : 1° la Bosnie et l'Herzégovine seront constituées comme une nouvelle province ecclésiastique indépendante ; 2° les vicariats pontificaux de Bosnie et Herzégovine seront supprimés et la nouvelle province recevra une hiérarchie épiscopale régulière ; 3° elle sera divisée en quatre diocèses, à savoir : le diocèse de Serajewo avec un archevêque exerçant les fonctions de métropolitain sur tous les autres évêques de Bosnie et Herzégovine et possédant dans son ressort 66 paroisses ; le diocèse de Banjaluka avec 21 paroisses ; les diocèses de Mostar et de Trebinje avec 7 paroisses ; 4° un grand chapitre sera établi simultanément dans le diocèse métropolitain et plus tard dans les autres ; 5° dans l'espoir du concours financier du gouvernement, la création d'un séminaire pour le perfectionnement des clercs sera ordonné à Serajewo. Les privilèges, droits et coutumes de l'église de Bosnie et d'Herzégovine seront abrogés et annulés pour toujours par le pape autant qu'ils pourraient être contraires à la nouvelle organisation.

D'autres stipulations, également importantes, étaient arrêtées entre le gouvernement austro-hongrois et la cour pontificale : 1° à Banjaluka, au lieu du suffragant, on installait provisoirement un administrateur revêtu du caractère épiscopal ; 2° le diocèse de Trebinje restait jusqu'à nouvel ordre sous la juridiction de l'évêque de Raguse ; 3° le clergé séculier élevé dans le nouveau séminaire était chargé des devoirs épiscopaux en collaboration avec le clergé régulier, pour lequel il devait avoir les plus grands égards ; 4° la majesté impériale, royale et apostolique recevait du pape le droit de nommer l'archevêque et les évêques de Bosnie et Herzégovine dans la même forme que ceux de la monarchie ; elle recevait également la nomination des chanoines, sauf du premier de tous, l'archidiacre du chapitre cathédral. Il semble tout d'abord que cette convention soit en contradiction avec la bulle pontificale ; celle-ci, en effet, avait pour but de supprimer les privilèges et coutumes de l'église de Bosnie, c'est-à-dire en réalité les privilèges et coutumes de l'ordre des franciscains, et d'introduire une hiérarchie épiscopale régulière, conformément aux désirs de la congrégation de la propagation de la foi, tandis que la convention établit que le clergé séculier devra collaborer avec le clergé régulier, c'est-à-dire avec les franciscains, pour lesquels on lui ordonne d'avoir les plus grands égards. C'est une concession faite par la cour pontificale à la politique du gouvernement austro-hongrois, qui avait, nous l'avons dit, le plus grand intérêt à ménager des religieux populaires et influents. Ce n'est pas la première

fois qu'en Orient surtout, le Vatican a su faire fléchir dans la pratique le principe de l'unité de l'église; ajoutons que le pape actuel sait mieux que personne ménager les traditions locales, tout en maintenant intacts les dogmes de la foi et ce qu'il y a d'essentiel dans la discipline. Il ne faut donc pas s'étonner qu'après avoir proclamé ses droits et assuré sa liberté d'action pour l'avenir, en annulant théoriquement tous les privilèges de l'église de Bosnie, la curie romaine les ait laissés néanmoins subsister, pour satisfaire l'Autriche-Hongrie et éviter de graves difficultés, du moins en tout ce qui ne s'opposait pas à la sécularisation successive de cette église. Ainsi, on s'est contenté de créer d'abord l'archevêché avec un grand chapitre occupé par des prêtres séculiers et de fonder les institutions nécessaires à l'éducation de ces prêtres, en abandonnant aux franciscains l'œuvre pastorale, et en tenant même un grand compte d'eux dans l'installation des évêchés.

En automne 1881, la cour de Vienne s'entendit avec Rome pour la nomination d'un prêtre séculier et professeur de théologie à Agram, le docteur Joseph Adler, comme archevêque de Serajewo, et d'un franciscain de Bosnie, fra Paschal Bucoujé, qui avait déjà exercé les fonctions de vicaire apostolique de Mostar, comme évêque de cette ville. Tous deux furent préconisés à Rome à la fin de l'année et les chanoines de Serajewo furent choisis à la même époque. Le traitement de l'archevêque est de 8,000 florins, avec 1,500 florins pour son logement et 1,000 florins pour son secrétaire; celui des chanoines, de 2,000 florins: celui de l'évêque de Mostar, de 6,000 florins, et celui de l'administrateur épiscopal de Banjaluka (nommé en 1884), de 3,000 florins. En novembre 1881 fut également décidée l'installation, à Travnik, d'un séminaire catholique. Il dut être confié aux jésuites de la province d'Autriche-Hongrie, car on ne trouvait ni en Bosnie, ni en Herzégovine, ni dans les pays sud-slaves avoisinans des hommes capables de remplir cette mission, et on ne pouvait s'adresser ailleurs à cause de la nécessité de connaître la langue nationale. Les jésuites seuls avaient des maîtres au courant de cette langue et habitués à la pédagogie; de plus, leur richesse leur permettait de fournir eux-mêmes les sommes nécessaires à la fondation du séminaire. On s'adressa donc à eux, et jusqu'ici aucune des confessions de Bosnie ne s'est plainte de leur action. Au séminaire a été annexée une école de garçons qui est organisée comme un gymnase complet de huit classes et où les élèves de tous les cultes sans distinction sont admis en qualité d'externes. Quant aux séminaristes proprement dits, leur nombre a été fixé de façon qu'il sorte du séminaire cinq ou six prêtres chaque année, afin qu'en vingt ans toutes les paroisses de Bosnie et Herzé-



govine puissent être confiées à un clergé séculier indigène et instruit. En 1882, l'école était organisée dans une maison provisoire et les constructions du grand séminaire avançaient rapidement. A l'heure actuelle, une aile de deux étages est achevée, ce qui suffit aux besoins présents. Le gouvernement n'a pas eu à venir financièrement en aide aux jésuites ; il s'est borné à leur livrer gratuitement le bois et les pierres nécessaires à la construction. Il leur paie 19,240 florins pour l'entretien du séminaire. Déjà trois classes de l'école sont ouvertes et comprennent soixante-quatre élèves ; chaque année, une nouvelle classe sera ajoutée. Cette grande institution scolaire, située au centre de la partie de la Bosnie qu'occupent les catholiques, semble avoir pour mission principale de faire pénétrer l'instruction et les connaissances littéraires dans cette population trop arriérée.

Peu après l'arrivée de l'archevêque à Serajewo, il se produisit entre lui et les franciscains des froissements presque inévitables. L'archevêque croyait devoir interpréter la bulle pontificale de telle sorte qu'elle fût le prélude d'une sécularisation générale de l'église de Bosnie. C'est du moins ainsi qu'il tâchait de l'appliquer dans son propre diocèse ainsi que dans le diocèse de Banjaluka, alors vacant. Les franciscains redoutaient la perte subite des paroisses appartenant à leurs couvens ; ils craignaient aussi, non sans quelque raison, que ces paroisses restassent dépourvues de pasteurs, car le séminaire, à peine fondé, ne pouvait, de plusieurs années, fournir des prêtres, et il n'était pas aisé d'en faire venir de l'étranger qui fussent en état de remplir leur mission. C'est pourquoi les franciscains manifestaient une certaine aversion contre la sécularisation ; ils se plaignaient de ne pas occuper dans le chapitre de l'archevêché la place qui leur était réservée. Leurs griefs amenèrent, en 1882, le général de leur ordre à entreprendre le voyage de Rome en Bosnie afin d'intervenir auprès de l'archevêque. Les franciscains proposaient de livrer un certain nombre de paroisses à celui-ci pour qu'il en disposât en faveur des prêtres séculiers ; mais l'archevêque, qui avait en vue la sécularisation de toutes les paroisses, bien qu'il ne fût pas en mesure de trouver des titulaires même pour celles qu'on lui abandonnait, ne croyait pas pouvoir accepter leurs offres. Les choses en étaient là lorsque le conflit fut porté à la connaissance du gouvernement austro-hongrois. Des deux côtés on l'invita avec une égale insistance à mettre fin aux difficultés en se prononçant entre les prétentions rivales. Mais comme il avait pris pour principe de procéder avec une extrême réserve dans les questions religieuses, il était bien décidé à ne se mêler à des querelles de ce genre qu'autant qu'il lui serait impos-



sible de faire autrement. Dans l'intérêt même du catholicisme, il devait souhaiter qu'une paix durable fût conclue par les franciscains et l'archevêque. Aussi s'arrangea-t-il de façon à ce que les deux parties soumissent directement ce litige au seul tribunal compétent, c'est-à-dire à la curie romaine. Il était sûr en effet que, par suite des explications loyales qu'il fournirait lui-même au Vatican, le bon sens de la curie découvrirait aisément la solution la plus satisfaisante et la ferait prévaloir. C'est ce qui ne manqua pas de se produire. Le décret du saint-siège, en date du 14 mars 1883, mit fin au différend de la façon la plus simple : ce décret ordonnait aux franciscains de céder à l'archevêque trente-cinq cures faisant partie du diocèse de Serajewo et de Banjaluka en leur abandonnant les autres. Les cures ainsi cédées devaient être sécularisées; mais il était décidé que, dans le cas où il conviendrait à l'archevêque d'en confier quelques-unes à un franciscain, celui-ci demeurerait quand même soumis au provincial de son ordre et que, par conséquent, il pourrait être révoqué par lui aussi bien sur la demande de l'ordre que sur celle de l'archevêque. De cette façon, le démêlé prit fin, et les deux parties se montrèrent satisfaites. L'archevêque recevait, il est vrai, un certain nombre de cures dont il lui était loisible de disposer à son gré en y plaçant, au besoin, des prêtres séculiers; mais il était évident que ce serait là, pendant longtemps, un droit purement théorique, les prêtres séculiers faisant totalement défaut. Et, en effet, à l'exception de la cure de Serajewo, toutes sont demeurées, comme auparavant, entre les mains des franciscains. Non-seulement le gouvernement austro-hongrois s'est employé de son mieux à amener cette solution équitable, mais il a fait en sorte que l'administration du diocèse de Banjaluka, demeurée vacante, fût confiée, au début de l'année 1884, à un franciscain bosniaque, Marian Markovics. Il a montré ainsi l'intérêt qu'il attachait au maintien et à la prospérité des franciscains de Bosnie, qui ont répondu à sa bienveillance par une attitude des plus loyales.

En somme, à part le diocèse de Trébinje, qui ne leur a jamais appartenu, les franciscains exercent ainsi les fonctions ecclésiastiques dans toute l'étendue des provinces occupées. Mais ils ont cessé d'être le seul ordre religieux existant en Bosnie. Sans parler des jésuites, qui se bornent jusqu'ici à diriger le séminaire de Trawnik, les trapapistes étaient déjà venus s'installer dans le pays avant l'occupation, et leur couvent de Maria-Stern, près de Banjaluka, peut servir de modèle pour les exploitations agricoles. A côté de ces deux ordres, des congrégations de femmes ont depuis longtemps étendu leur activité à la Bosnie et l'Herzégovine. Les sœurs de charité étaient déjà, du temps de la domination turque, établies à Serajewo, sous

le protectorat de l'Autriche, et y avaient fondé une école de filles. Actuellement plusieurs écoles du même genre ont été établies à Dervend, Livno, Zepù. Depuis l'occupation, est venue d'abord, en 1880, la congrégation du Précieux-Sang, qui a créé un établissement, le cloître de Nazareth, à Popavlica, près de Banjaluka; elle ne se livre pas seulement à l'éducation des jeunes filles, elle organise encore un orphelinat. En 1882, la congrégation des Filles de l'Amour-Divin arriva à Serajewo, où elle a déjà deux établissemens d'éducation sous les vocables de Saint-Joseph et Sainte-Marie. Cette congrégation s'occupe de l'instruction des pauvres orphelins, et principalement de l'enseignement des filles. En 1884, elle a créé deux maisons d'éducation, à quatre classes chacune, pour les filles, à Dolnja-Tuzla et à Breske, canton de Tuzla. A cette dernière maison est jointe une ferme modèle, pour laquelle le gouvernement a fourni le terrain. Ces fondations catholiques, consacrées à l'instruction du sexe féminin, auront une grande influence sur le développement intellectuel du peuple. Ce ne sont pas seulement des écoles ouvertes aux catholiques, elles accueillent également les filles appartenant aux autres religions; leur direction s'est sévèrement interdit toute espèce de propagande; elle se borne à donner aux élèves les connaissances nécessaires et à leur apprendre les travaux du ménage. Au reste, le gouvernement austro-hongrois, qui entretient, comme nous l'avons dit, aux frais de la province, le séminaire de Travnik, consacre aussi une partie des revenus du pays aux écoles populaires fondées par les catholiques. De plus, il a donné, de 1880 à 1884, près de 50,000 florins pour aider à la construction d'églises. Grâce à ces libéralités, les catholiques ont pu, dans ces cinq dernières années, restaurer dix-sept églises et en construire dix-huit nouvelles, dont onze sont à peu près terminées. Une cathédrale commence déjà à s'élever à Serajewo, la capitale de la Bosnie. Les dépenses nécessaires à sa construction sont couvertes à l'aide de souscriptions qui ont été faites dans toutes les parties de la monarchie.

En l'année 1882, le moment parut enfin venu de mettre également ordre aux affaires de la religion musulmane. Le gouvernement austro-hongrois ne voulut entreprendre cette œuvre qu'après de sérieuses réflexions; il procéda avec une extrême prudence, comprenant que, pour une puissance non musulmane, la tâche était des plus délicates et des plus difficiles. Nous avons montré plus haut les différences fondamentales qui existent entre l'organisation religieuse de l'islam et celle des cultes chrétiens; nous avons montré aussi la corrélation intime qui existe entre cette organisation religieuse et l'administration de l'empire turc; mais nous avons

ajouté que le Koran recommande aux fidèles de respecter le chef du territoire où ils vivent, et que les maximes admises par le clergé mahométan reconnaissent à un prince, fût-il chrétien, le droit de nommer les principaux dignitaires du culte. L'islam va même plus loin. Il favorise l'établissement d'une église d'état autonome, de la même façon et au même degré que les chrétiens orthodoxes de confession orientale. D'autre part, l'islam, — nous voulons dire l'islam sunnitique, le seul qui soit ici en cause, — a un point de ralliement invariable : le calife est pour lui ce que le pape est pour les catholiques, à savoir le chef suprême de la religion, et son pouvoir est universellement reconnu, tout au moins en principe. Le sultan de Constantinople n'est point, en effet, pour tous les musulmans sunnites, le véritable calife : le sultan du Maroc, par exemple, est aussi un calife aux yeux de ses sujets et de quelques Arabes des pays voisins ; mais ce n'est là qu'une question de personne, ainsi qu'il s'en est parfois produit dans l'église catholique, au temps des antipapes, sans que cela ait eu pour effet de nuire à la doctrine même de l'unité. Il existe d'ailleurs un autre lien, plus puissant encore que le califat, entre les sectateurs de la religion musulmane ; c'est le pèlerinage à La Mecque, que les musulmans de toutes les sectes considèrent comme obligatoire. Le tombeau du Prophète, non la résidence du calife, est la véritable capitale de l'islamisme. Le califat s'est amoindri d'ailleurs jusqu'à n'être plus que l'ombre de lui-même. La seule marque de respect accordée au calife dans les pays dont il n'est pas le souverain territorial consiste à placer son nom dans les prières. Il n'exerce même pas, dans les contrées étrangères, une prérogative du genre de celle du patriarche œcuménique, qui peut seul fournir l'huile sainte pour la célébration des mystères. Si, dans certaines régions, on lui reconnaît des droits plus considérables, c'est en vertu ou d'une soumission volontaire, ou d'un traité spécial. Ainsi, lorsque la Russie l'a contraint, il y a un siècle, de rendre la liberté aux Tartares de Crimée, le sultan s'est réservé certaines attributions particulières vis-à-vis de ces peuplades. Il a agi de même lorsque la Bosnie et l'Herzégovine sont passées sous l'administration austro-hongroise. Mais en dehors des privilèges qui ont été expressément indiqués par les traités, tous les autres droits de souveraineté ont été transmis d'après le dogme mahométan lui-même, au gouvernement austro-hongrois, par le fait seul qu'il est entré en possession du territoire ; et, par conséquent, la hiérarchie ecclésiastique dépend uniquement de lui, sans que cela puisse nuire en rien aux honneurs religieux dus au sultan-calife. Il serait d'ailleurs difficile que le chef politique du pays ne fût pas également le chef du clergé ; car ce clergé ne se borne pas, comme



celui des autres cultes, à des fonctions sacrées, il a aussi dans ses mains la justice, ou du moins une partie importante des fonctions judiciaires.

Il était donc conforme aux traditions de l'islamisme qu'au moment où la Bosnie et l'Herzégovine se séparaient de l'empire, une sorte d'église autonome se formât, pour le culte musulman, dans les provinces occupées. Elles ne restaient plus en relations avec le sultan-calife qu'au point de vue purement dogmatique, en tant qu'elles le reconnaissaient comme la plus haute personnalité religieuse et que son nom figurait dans les prières ; mais, en réalité, la nomination des juges ecclésiastiques, comme de tous les autres dignitaires du clergé, devait avoir lieu désormais en dehors de lui, de même qu'en dehors du cheik-ul-islam, son représentant pour l'empire turc. Nous avons déjà dit qu'au début de l'occupation, les musulmans avaient adopté spontanément cette manière de voir, puisque leur vœu le plus cher était d'obtenir une hiérarchie religieuse spéciale, appropriée au pays et ayant à sa tête un des leurs, nommé par l'empereur d'Autriche. Ils demandaient spécialement que ce haut dignitaire exerçât une influence réelle sur l'éducation et le recrutement des juges ecclésiastiques, cadis et naïbs. Ce vœu des musulmans bosniaques était d'autant plus significatif qu'au temps de la domination turque, ils étaient, à la vérité, des sujets fort insoumis, mais néanmoins d'ardents défenseurs de l'islamisme. Il était bien clair qu'ils n'avaient pas brusquement changé d'opinions : et pourtant on les voyait soumettre à un gouvernement chrétien leurs souhaits et leurs demandes. Mais aussi ce gouvernement était tenu d'agir avec la plus grande circonspection, de procéder à la réorganisation ecclésiastique avec la plus extrême prudence. Lorsque le ministre chargé des deux provinces, M. de Kallay, les visita pour la première fois à la fin de l'été de 1882, les musulmans lui réclamèrent de nouveau la nomination d'un reis-el-uléma, à côté duquel serait placé un conseil délibérant, une sorte de consistoire composé de théologiens et de juristes musulmans sous le nom de medjliss-i-uléma. Rien ne s'opposait, d'après la doctrine mahométane, à la réalisation de ce désir. Toute la question était de trouver parmi les musulmans indigènes une personne remplissant les conditions nécessaires pour être élevée à un poste aussi important que celui de reis-el-uléma, et surtout ayant assez d'autorité pour se faire reconnaître de tout ce pays. Si le choix du titulaire, en effet, avait dû provoquer des réclamations ou produire des conflits, tout l'effet de la mesure eût été absolument compromis. Mais, par bonheur, on apprit bientôt que le mufti de Serajewo, Hilmy-Effendi, jouissait, parmi ses coreligionnaires d'un pres-



tige mérité. Son âge avancé, sa science éprouvée, sa profonde connaissance du droit musulman, l'honorabilité de sa vie religieuse en faisaient un personnage vénéré dans toute la Bosnie et l'Herzégovine. Il était visiblement désigné pour le poste à créer. Aussi, lorsque le gouvernement austro-hongrois s'aperçut que ce mufti avait une grande réputation, non-seulement dans les provinces occupées, mais dans le monde musulman tout entier et même à Constantinople, il ne crut pas devoir hésiter plus longtemps. Il s'empressa donc de combler les espérances de la population, en plaçant Hilmy-Effendi à la tête de la hiérarchie religieuse en Herzégovine et Bosnie, et en lui donnant le titre proposé par ses coreligionnaires, le *reis-el-uléma*. Un décret impérial en date du 17 octobre 1882 lui accorda ce titre et ces fonctions, avec 8,000 florins d'appointemens, c'est-à-dire un traitement égal à celui de l'archevêque catholique. En même temps, quatre ulémas furent nommés membres du collège des ulémas aux appointemens de 2,000 florins. Une des principales attributions de ce collège devait être l'examen des candidats au poste de juges du chériat, candidats que le *reis-el-uléma* présentait ensuite au choix du gouvernement. Le 15 décembre 1882, eut lieu l'installation solennelle du nouveau chef de la religion musulmane. La cérémonie fut célébrée au palais du gouvernement à Serajewo. Le décret impérial fut lu à haute voix au milieu d'une assemblée nombreuse de notables et de hauts fonctionnaires. Puis le *reis-el-uléma* le prit entre ses mains pour lui rendre des honneurs conformes au rite musulman ; il le porta à sa bouche et à son front. L'imam de la mosquée principale récita une prière, dans laquelle étaient appréciées en termes émus la grande justice et la profonde bienveillance de l'empereur François-Joseph. Finalement, la population musulmane de Serajewo fut admise à baiser la main du *reis-el-uléma*, qui se rendit peu de jours après, à Pesth, pour prêter serment à l'empereur-roi. A son retour en Bosnie, Hilmy-Effendi fut salué de la façon la plus sympathique par une députation de ses coreligionnaires, ce qui démontrait combien ils étaient satisfaits de la création du nouveau poste, et surtout du choix de la personne désignée pour l'occuper. L'organisation ainsi mise en vigueur donnait aux musulmans l'assurance que leurs croyances seraient respectées à l'égal de toutes les autres et leur fournissait les meilleures garanties de justice. C'était la première fois qu'une église mahométane était installée par un gouvernement chrétien dans la pleine possession de tous ses droits et de toutes ses attributions.

L'Autriche-Hongrie ne se borna pas d'ailleurs à instituer ce *reis-el-uléma* et ce *medjliss-i-uléma*, elle prit en même temps toutes les mesures qui pouvaient assurer les intérêts matériels du culte mu-

sulman. L'un des premiers pas que l'on fit dans cette voie fut notamment la régularisation des vakoufs. Le gouvernement austro-hongrois partit de ce principe que le caractère primordial des vakoufs ne devait pas être modifié ; il n'eut pas un instant la pensée de séculariser leurs immenses possessions ou de les employer à un autre objet que celui auquel ils étaient consacrés ; il s'appliqua, au contraire, à ce qu'ils restassent affectés à leur destination première ; mais il dut veiller à ce que leurs revenus fussent employés dans le pays même, à ce que les excédens ne fussent pas envoyés au dehors, à ce que l'administration des vakoufs de Bosnie et de l'Herzégovine fût absolument indigène. Il dut veiller surtout, pour répondre aux vœux de la population, à la perception des fonds des vakoufs. Elle avait été faite jusque-là de la manière la moins régulière, avec une négligence extrême ; il fallut mettre un terme à cet abus. A cet effet, un décret impérial du 25 mars 1883 institua une commission régionale des vakoufs avec mission de contrôler tout ce qui concernait ces biens dans les deux provinces. A la tête de cette commission fut placé le bourgmestre de Serajewo, Mustapha-bey Fazilparic, qui appartient à la classe des ulémas. A côté de lui siègent plusieurs notables musulmans ayant les connaissances requises, un employé du gouvernement initié à la législation turque, et deux employés musulmans payés sur les fonds des vakoufs, savoir l'inspecteur des propriétés ecclésiastiques et un caissier comptable qui est lui-même assisté du personnel nécessaire. Cette administration spéciale, qui a été complétée en 1884 par l'adjonction de diverses commissions locales, s'occupe avant tout de dresser la liste complète de tous les biens vakoufs existant dans le pays, de vérifier les comptes de gestion, ainsi que de choisir et de contrôler les gérans des propriétés. En l'année 1884, on a inscrit sur le tableau général 368 vakoufs ayant ensemble un revenu de 167,000 florins.

Grâce à ce contrôle soigneusement exercé, on a reconnu que les revenus des vakoufs se soldaient avec un excédent d'une certaine importance, excédent qui peut servir à créer un fonds pour subventionner les édifices religieux et les écoles musulmanes. Jusqu'ici, le gouvernement austro-hongrois a accordé à ces écoles et à ces églises des secours analogues à ceux qu'il donne aux églises et aux écoles chrétiennes, et, si ces subventions ont atteint un chiffre un peu moins élevé que celles des établissemens chrétiens, cela tient uniquement à ce que les ressources des cultes musulmans et des vakoufs étaient déjà bien mieux organisées au moment de l'occupation celles des autres confessions. Il était donc à peu près inutile de leur venir en aide, sauf dans certaines contrées que la guerre civile

avait désolées. En raison des liens qui unissent si étroitement les lois religieuses de l'islamisme et l'organisation de la justice, le gouvernement austro-hongrois a dû prendre également en main la régularisation de la juridiction du chériat. Pour bien comprendre la manière dont il s'est acquitté de sa mission, il faut définir tout d'abord avec plus de précision la nature et les fondemens de cette juridiction. Personne n'ignore que le Koran était, à l'origine, le seul code civil et religieux des musulmans. Peu à peu il a été complété par la tradition, qui avait recueilli soigneusement les paroles et les actes du Prophète (*Sunna* ou *Hadis*), puis par les commentaires des premiers disciples de Mahomet (*Idjima*), et enfin par les décisions des califes et ulémas, fondées sur l'analogie (*Kias*). Ces quatre sources fondamentales, Koran, Sunna, Idjima, Kias sont la base du chery-cherif ou de la loi du chériat, qui se divise en deux parties principales : 1° les dogmes ou principes théologiques; 2° les décisions pratiques, qui ont trait aux cérémonies, au culte, au droit pénal, au droit civil et aux institutions politiques. C'est ainsi que la théologie et la justice sont unies dans l'islamisme de façon presque indissoluble et qu'il devient impossible de séparer chez les mahométans les fonctions judiciaires des fonctions ecclésiastiques. La loi du chériat a été réunie par la suite dans une sorte de *Corpus juris* de grande étendue, et cette codification a été faite systématiquement par de savans juristes musulmans. Cette loi religieuse et judiciaire ne pouvait cependant pas suffire aux besoins des nations modernes; déjà, même dans les états musulmans, elle paraissait incapable de satisfaire à toutes les exigences du progrès. Aussi a-t-elle accordé elle-même à l'iman-calife, comme chef et souverain suprême du territoire, le droit d'organiser et de régler toutes les institutions civiles ou politiques réclamées par l'expérience et jugées utiles au bien-être du peuple. Ce droit de légiférer, les sultans l'ont exercé dès qu'ils ont joui d'une certaine indépendance, avant même que le califat fût décerné à un sultan de la race des Osmanlis, et les décisions qu'ils ont prises ont développé la législation civile des musulmans, désignée, de façon générale, sous le nom de *kanun*, du mot grec *kanon*. En principe, le kanun devait se borner à compléter le chériat en évitant soigneusement de se mettre en contradiction avec lui; mais dans la pratique, le chériat a été de plus en plus refoulé à l'arrière-plan. Ainsi, par exemple, sans parler des nombreuses lois politiques promulguées aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles, un code pénal musulman a été édicté au xvi<sup>e</sup>, et, de nos jours, depuis le hattî-cherif de Cüllhané (1839), ont été promulgués un code de commerce, un code de procédure commerciale, et enfin un code civil et un code d'instruction



criminelle. Tout cela fait partie de l'ensemble connu sous le nom de *kamm*. En fait, le chériat n'est resté en vigueur que pour les intérêts matériels, dans les questions purement civiles et les points controversés. Mais les juges ecclésiastiques (mollah, naïb, cadi) n'avaient même pas entièrement conservé la juridiction civile : à côté d'eux s'étaient élevés des tribunaux laïques, et les juges ecclésiastiques, qui partout en général, mais surtout en Bosnie et en Herzégovine, étaient désignés sous le nom de cadis, n'avaient gardé la pleine juridiction que dans les affaires de famille, de mariage ou d'héritage, dans les questions de tutelle et dans certaines questions immobilières, notamment à propos des vakoufs.

Les choses en étaient là avant l'occupation austro-hongroise. Or, comme les chrétiens avaient aussi l'habitude de porter les affaires de famille et d'héritage devant les conseils ecclésiastiques, les cadis n'avaient à s'occuper de ces questions, par rapport à la population chrétienne, qu'autant que l'une des parties manifestait la volonté formelle d'en appeler à la justice. Il faut ajouter toutefois que, dans certaines provinces, même en Bosnie, cet appel à la justice, c'est-à-dire à l'ingérence des cadis, était devenue peu à peu la règle générale pour les chrétiens. En revanche, les musulmans ne pouvaient se résoudre à admettre la juridiction des cadis pour leurs affaires de famille, attendu que, chez eux, le droit matrimonial et le droit héréditaire sont liés de façon absolue aux lois religieuses et qu'au surplus le Koran a réglé toutes ces matières avec la plus grande précision. Très au courant de cette situation, le gouvernement austro-hongrois ne voulait et ne pouvait pas faire table rase pour introduire de nouvelles institutions qui auraient été mal comprises et qui auraient mal fonctionné. Décidé, au contraire, à respecter les sentimens religieux des Bosniaques, il était tout disposé à laisser aux cadis leur sphère d'attributions. Il le désirait d'autant plus qu'il lui était impossible de demander à ses propres fonctionnaires judiciaires, déjà surchargés de travail et arrivant dans un pays inconnu, de se mettre à étudier la loi religieuse musulmane. Il était trop évident, d'ailleurs, que les musulmans les auraient accueillis avec la plus grande défiance. Les cadis (on peut même dire les naïbs) demeurèrent donc en fonctions, comme juges de première instance, dans toutes les affaires de chériat. Quant à la seconde instance, elle appartenait précédemment au kadiaskjerat du cheik-ul-islam à Constantinople. Pour y suppléer, tout en maintenant l'autonomie des provinces occupées, on a installé près de la haute cour de justice à Serajewo une section du chériat composée de juges musulmans. Au début, on a laissé les cadis connaître des affaires d'héritage pour les chrétiens, on ne la leur a



enlevée que dans les cas spéciaux où les parties avaient quelque motif sincère pour s'en méfier. C'était d'ailleurs une tâche bien difficile que d'apprécier la capacité des cadis en fonctions et de ceux qu'il fallait nommer. Il n'est pas douteux que, dans les premiers momens de l'occupation, il ait été commis des fautes et des maladresses qui étaient absolument inévitables, vu la situation difficile dans laquelle se trouvait le gouvernement. Mais lorsque l'on posséda dans le reis-el-uléma un intermédiaire naturel entre l'autorité centrale et la population musulmane, il devint possible d'apprécier sérieusement la valeur des cadis et de vérifier jusqu'à quel point ils étaient à même de satisfaire aux exigences de leur religion et du gouvernement. Dès l'année 1883, la réorganisation de la justice du chériat put être effectuée en pleine connaissance de cause. Tout en respectant en ce qu'elles avaient d'essentiel leurs anciennes attributions, on prit garde qu'elles fussent en harmonie avec le nouvel état de choses. D'après l'ordonnance de 1883, la juridiction de ces tribunaux spéciaux du chériat s'étend aux matières que voici : les questions matrimoniales entre musulmans, lorsque les époux appartiennent au même culte ; les contestations entre parens et enfans, y compris les questions de partage et d'héritage, bien entendu pour les musulmans seuls ; le règlement des conflits qui peuvent être soulevés par les questions de succession, notamment lorsqu'il s'agit de partages d'immeubles à la suite d'un décès ; enfin, les questions de tutelle et de curatelle pour les musulmans, les affaires de vakoufs, etc. En revanche, toute contestation soulevée à propos d'une succession, par les créanciers par exemple, ou par quiconque n'est pas héritier, est enlevée à la juridiction du chériat et confiée aux tribunaux ordinaires. Il est même permis aux héritiers, lorsqu'ils trouvent la succession trop embrouillée, de demander que les questions qui la concernent soient réglées par ces derniers.

On a obtenu par ces dispositions les trois résultats suivans : 1° les musulmans conservent, pour tout ce qui concerne leurs droits personnels ou de famille, une justice conforme à leur religion ; 2° les chrétiens ont obtenu, ce qu'ils désiraient depuis longtemps, d'être délivrés du cadi ; 3° enfin, les tribunaux du chériat ont, pour les musulmans eux-mêmes, plutôt le caractère d'une justice volontairement acceptée, et les conflits quelque peu compliqués dont la solution exige des connaissances juridiques étendues sont portés par eux devant les juges autrichiens ordinaires, ce qui constitue un progrès important et le premier pas vers l'unité judiciaire, à laquelle on tendra peu à peu et on arrivera ainsi insensiblement, sans faire violence à personne. Les juges du chériat sont nommés par le gouvernement, sur la proposition du reis-el-uléma ; ils sont payés par lui et sont conséquemment des fonctionnaires de l'état.

Il y a un juge du chériat de première instance dans chaque district administratif, et l'exécution de ses jugemens est confiée aux autorités du district. La cour d'appel, constituant la deuxième instance, siège à Serajewo. Elle est la même pour toutes les espèces de juridiction : seulement, pour les affaires du chériat, une chambre spéciale a été instituée, nous l'avons dit, sous la présidence personnelle du président de la cour, et deux de ses membres doivent être des juges du chériat. Les choses ainsi réglées, le gouvernement austro-hongrois avait conscience d'avoir concilié, dans la mesure du possible, les traditions invétérées de la religion musulmane avec les exigences de la civilisation moderne. Il avait ménagé la transition qui amènera un jour la fusion graduelle de toutes les races et de tous les cultes des provinces annexées.

Telles sont, en résumé, les dispositions spéciales qui ont été adoptées pour régler, en Herzégovine et en Bosnie, la situation des trois principales confessions. Ajoutons que les frais du culte pour ces trois confessions sont inscrits au budget de 1885 pour environ 200,000 florins, et mentionnons encore quelques prescriptions imposées aux trois cultes. Tout d'abord l'usage ture de célébrer les jours de fêtes musulmanes par des salves d'artillerie a été étendu aux fêtes chrétiennes ; secondement, les autorités ont été invitées, sinon à s'opposer formellement à toutes conversions religieuses, au moins à ne pas les favoriser ; elles doivent agir avec tact et prudence pour que, le cas échéant, aucune des religions reconnues ne puisse se considérer comme blessée dans son prestige et sa dignité. Le gouvernement n'a pas cru devoir prendre, pour des conversions de ce genre, des dispositions spéciales ; il a pensé que ce seraient des faits extrêmement rares et que, dès lors, il n'y avait lieu d'agiter des questions aussi délicates. De tout ce qui précède on peut aisément déduire les principes qui ont dirigé sa conduite ; ce sont les suivans : respect absolu des croyances et des pratiques religieuses ; liberté absolue, égalité absolue pour l'exercice de tous les cultes ; et, dans la mesure nécessaire, protection accordée à chacun d'eux contre les attaques dont il pourrait être l'objet de la part des autres ; secours matériels aussi larges que possible pour l'exercice des cultes ; subventions pour l'entretien des édifices religieux, des écoles et des établissemens ecclésiastiques ; paiement de tous les hauts dignitaires de chaque culte aux frais de l'état ; contrôle de l'état sur toutes les corporations religieuses, sans que ce contrôle puisse porter la moindre atteinte à leur indépendance, mais de façon à éviter strictement tous les abus et à empêcher qu'une institution religieuse ne tourne en institution politique.

Nous avons cru devoir mettre ces principes en évidence et mon-

trer de quelle manière ils sont appliqués par l'Autriche-Hongrie dans les provinces dont l'Europe lui a confié l'administration ; et si nous nous y sommes arrêtés complaisamment, c'est qu'il nous paraît, nous le répétons en finissant, que nous devrions en tirer une leçon. Nous sommes malheureusement gouvernés aujourd'hui en France par des chambres qui semblent regarder comme leur première fonction, comme leur principal devoir, de combattre avec acharnement l'idée religieuse sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Qu'elles se livrent à cette propagande antilibérale dans l'intérieur de nos frontières, c'est déjà une faute dont nous risquons d'être un jour sévèrement punis. Mais elles ne s'en tiennent pas là. Elles vont combattre une religion qui leur déplaît jusque dans nos colonies, et elles croient avoir remporté un succès considérable lorsqu'elles ont rogné le traitement de quelque évêque ou détruit, dans ces contrées à peine françaises, des écoles ecclésiastiques qui répandaient notre langue, notre esprit, nos mœurs, plus encore qu'une foi particulière. Elles ne s'aperçoivent pas qu'elles blessent ainsi, dans le seul sentiment qui pourrait les rattacher à nous, ces populations italiennes et espagnoles de l'Algérie qui menacent de nous submerger sur un territoire conquis au prix de notre sang. D'autre part, c'est avec une indifférence profonde que nos pouvoirs publics passent à côté des plus graves problèmes que soulève la question musulmane. Nous nous vantons d'être le peuple le plus assimilateur de la terre, le plus propre à se plier aux mœurs étrangères, celui qui comprend le mieux les idées du dehors, et nous transportons parmi des peuples nouveaux et dans des contrées barbares les passions étroites et les vues mesquines de nos chefs-lieux d'arrondissement ! La politique des cafés de province dirige nos entreprises coloniales ! L'Autriche-Hongrie est mieux inspirée : elle sait que la religion est une force dont il faut tenir compte, et l'on vient de voir qu'elle agit avec une largeur d'esprit que nous n'avons plus. Sommes-nous donc destinés à ne profiter ni de notre propre expérience, ni de l'exemple des autres ? La puissance d'expansion de notre pays, jadis si grande, doit-elle être arrêtée par les petites barrières des préjugés de village, qui deviendraient la borne sur laquelle le génie de la France se brisera ?

---

# M. GLADSTONE

ET LES

## EMBARRAS DE LA POLITIQUE ANGLAISE

---

Les Anglais n'ont jamais été plus mécontents d'eux-mêmes et des autres. Ils se plaignent que la fortune leur est contraire, qu'ils ont essuyé dans ces derniers temps des contrariétés, des dégoûts, de graves déconvenues, que l'homme qui les gouverne depuis cinq ans n'a pas de chance, que c'est un joueur battu de Poiseau, poursuivi par la déveine. Ils ont même une disposition marquée à exagérer encore leurs malheurs, à creuser dans le noir. Les Anglais sont à la fois très orgueilleux et très enclins à se dénigrer, à se calomnier. Ils sont superbes et hautains quand ils se comparent aux autres peuples ; ils sont humbles et contrits quand ils ont des chagrins et que les événemens semblent contredire l'idée qu'ils se font de leur destinée, de leur mission dans le monde. Travaillés par le spleen, ils se prodiguent à eux-mêmes les âpres vérités ; ils croient facilement à leur décadence, ils se donnent pour des malades dont le cas est intéressant. Nous lisions dernièrement dans un livre assez piquant sur la société de Londres que les médecins sont fort en crédit chez nos voisins : « L'esprit du temps est favorable à leur influence. Jamais les Anglais n'ont été si portés à s'examiner, à s'ausculter, à croire qu'il y a quelque chose de dérangé dans leur morale ou dans leur digestion, dans leur conscience ou dans leurs poumons. Ils composent et récitent sans cesse des homélies sur la détérioration physique ou spirituelle de leur race. Et cependant on peut poser en fait que du nord au midi, nulle part



peut-être on ne trouverait des hommes et des femmes dans un état de santé aussi florissant que dans la société de Londres. »

Il ne se passe guère de jour sans que les orateurs et les journalistes toriques fulminent quelque anathème contre le ministère libéral qui dirige depuis cinq ans les affaires du Royaume-Uni, sans qu'ils l'accablent de leurs épigrammes ou de leurs invectives, en l'accusant d'avoir compromis les intérêts dont il avait la garde et mis en péril l'honneur national. Chaque jour, ils lui demandent compte de ce qui se passe dans la vallée du Nil et dans le Soudan qu'on évacue. Le marquis de Salisbury disait tout récemment à la chambre des lords : « Ceux qui nous gouvernent ont échoué dans toutes leurs entreprises. Ils n'ont réussi ni à construire le railway militaire qui devait relier Berber et Souakim, ni à constituer un gouvernement dans le Soudan, ni à vaincre le mahdi, ni à sauver les garnisons assiégées, ni à préserver la vie de l'héroïque général Gordon. » Il disait aussi que jamais échecs n'avaient été plus chèrement payés, « que le sang avait été versé dans le désert comme de l'eau et avec autant d'insouciance qu'en peut mettre dans ses exécutions le plus vulgaire des assassins. » Ceci n'est plus de la discussion, c'est de la rhétorique injurieuse ; mais le noble et véhément orateur respectait davantage la vraisemblance des faits et des caractères, en ajoutant : « Soit faute de prévoyance, soit faiblesse de résolution, nous n'avons avancé que pour reculer ; nous avons manqué à nos engagements et laissé la parole de l'Angleterre en souffrance ; nous avons permis qu'à la face de l'Égypte et du monde, lord Wolseley fit des promesses qu'il ne devait pas tenir, des menaces qu'il ne devait pas exécuter, des déclarations hautaines qui n'ont été que des bravades. »

Comme les affaires d'Égypte, celles de l'Afghanistan et de l'Inde fournissent une ample matière aux acrimonieuses récriminations des conservateurs et des impérialistes anglais. Ils ne se mettent pas en peine d'examiner s'il était facile ou même possible de combattre efficacement les entreprises d'un conquérant qui fait servir à ses desseins et les sourdes pratiques et les coups de théâtre, d'arrêter dans leur marche victorieuse des ambitions aussi irrésistibles qu'une force élémentaire qui accomplit ses destinées. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voit l'aigle moscovite planer sur l'Asie centrale et frémir de bonheur en reconnaissant sa proie. Les Anglais se disent depuis longtemps : « D'étape en étape, de steppe en steppe, la Russie finira par englober dans ses possessions toutes les oasis turcomanes. Le jour où elle aura atteint les confins de l'Afghanistan, lorsqu'un vaste système de voies ferrées et de routes navigables lui permettra de transporter en quelques semaines des troupes à ses postes les plus avancés, il lui sera facile, même sans acheminer un seul régiment sur notre frontière du

nord-ouest, de soulever ceux de nos sujets asiatiques qui goûtent peu notre domination. » Aussi se faisait-on un devoir d'entraver les progrès de l'envahisseur. L'Asie centrale était devenue la terre classique de la politique interlope. La dextérité moscovite y était aux prises avec les artifices britanniques, la fausse bonhomie s'efforçait de tenir en échec l'apparente franchise; l'assaillant creusait des mines, qu'on éventait par des contre-mines.

La diplomatie anglaise a eu le dessous. Tekkés ou Sariks, tous les Turcomans sont devenus des Russes, et les brigands se transforment en soldats du tsar. Aussi obstiné dans sa haine et dans sa défiance que Caton l'Ancien, sir Henry Rawlinson ne se lassait pas de dénoncer Carthage. Il répétait sans cesse que quiconque a pris Merv ne peut manquer tôt ou tard de prendre Hérat, et qu'Hérat est la clef de l'Afghanistan et de l'Inde. Les Russes ont pris Merv; après Merv, ils ont pris Saraks, et il est douteux qu'en retour des concessions qu'on leur fait, ils daignent s'engager à ne point prendre Hérat. Les clés de l'Inde seront avant peu dans leur poche, et on s'avise un peu tard que le seul moyen de les empêcher d'entrer dans la maison est de la munir d'un gros et solide verrou. On eût mieux fait de commencer par là.

Les adversaires et les détracteurs du ministère libéral ne lui reprochent pas seulement ses échecs en Égypte et la faiblesse de sa conduite en Asie; ils l'accusent par-dessus tout d'avoir par sa faute isolé l'Angleterre. Ils lui disent : « Où sont vos amis? où sont vos alliés? » C'est un principe de la politique anglaise que, pour avoir dans le monde ses coudées franches, elle doit se ménager l'amitié d'une puissance continentale, toujours disposée à lier partie avec elle. Les Anglais étaient parvenus à se persuader que les événemens de 1871 et le changement qui s'est opéré dans la distribution des forces en Europe tourneraient à leur profit, que l'hégémonie de l'Allemagne, puissance pacifique, magnanime et raisonnable, n'aurait pour eux que des avantages. L'affinité des races et des langues, la conformité des intérêts, les liens du sang qui unissent les familles souveraines, tout faisait croire qu'on s'entendrait facilement. On ne s'est pas entendu. Il ne suffit pas à M. de Bismarck qu'on lui veuille du bien, il exige qu'on se donne à lui, et l'Angleterre n'aime pas à se donner. Il ne l'a pas trouvée assez souple; il en a pris de l'humeur, et il s'est appliqué à faire le vide autour d'elle.

Les Anglais se flattaient que l'Allemagne emploierait sa prépondérance à tenir en respect ses voisins, à réprimer leurs complots, à remplir l'office d'un bon et vertueux gendarme, toujours prêt à appréhender au collet tout royaume ou toute république qui s'aviserait de troubler le repos de l'Europe. Ils se flattaient aussi que, bornant son ambition

à faire la police de l'Occident, elle abandonnerait les mers et les rivages lointains à leurs légitimes propriétaires. Ce n'est pas ainsi que l'Allemagne comprend ses devoirs et sa mission. Elle a répandu son influence jusqu'au bout du monde, elle la fait sentir jusque sur les côtes de la Nouvelle-Guinée et dans le voisinage de la colonie du Cap. Le commandeur des croyans s'est placé sous son patronage, et demain peut-être le shah de Perse sera à sa dévotion. A Constantinople comme à Téhéran, elle joue le rôle d'un ami désintéressé, d'un conseiller aussi intègre que puissant, qui n'a en vue que le bien de ses cliens et qui les avertit des pièges que des gens malintentionnés tendent à leur bonne foi. Si la Turquie a accueilli froidement les offres d'alliance que lui faisaient les Anglais, s'ils ont reconnu qu'il faudrait employer la force pour franchir les Dardanelles et s'introduire dans la Mer-Noire, ils savent à qui ils doivent s'en prendre.

Assurément nous ne sommes pas de ceux qui s'imaginent que le chancelier de l'empire germanique a juré la ruine du Royaume-Uni. Il a d'autres règles de conduite que ses antipathies et ses sympathies, que ses goûts ou ses aversions. Mais il a décidé depuis longtemps que rien ne se ferait en Europe ni hors d'Europe sans son agrément, que tout le monde serait tenu de se concerter au préalable avec lui, de solliciter son autorisation et ses conseils. Il n'interdit pas les entreprises à ses voisins, mais il exige qu'ils fassent le voyage de Berlin pour s'y munir d'un permis de chasse. Les Anglais se sont retranchés jusqu'à ce jour dans leur dignité d'insulaires pour défendre contre ses exigences la liberté de leurs résolutions. Le jour où ils consentiront à oublier que l'Angleterre est une île, selon toute apparence, ils trouveront grâce devant ses yeux, et peut-être les verra-t-on supplanter dans sa faveur telle nation qui s'en croit assurée à jamais. Il est sujet à de brusques retours; il est à la fois le plus constant et le plus changeant des hommes; il ne change jamais d'idée, mais il aime à varier ses moyens et ses outils. La fierté britannique lui a résisté jusqu'ici; il a juré de la mettre à la raison par ses rigueurs. Il ne veut pas la mort du pécheur, il ne veut que sa conversion. Il s'applique à prouver à l'Angleterre qu'elle ne peut se passer de sa bienveillance ni réussir à rien sans se jeter dans ses bras. Il a pris surtout à tâche de l'isoler. Rien n'est plus propre à dompter une humeur rebelle, à hâter ses repentirs que les mornes tristesses du système cellulaire.

Tout semblait annoncer que le ministère libéral ne résisterait pas aux assauts furieux de ses ennemis, qu'il sombrerait dans la tempête. Il semblait que la nation tout entière répudiât une politique d'accommodement qu'elle traitait de pusillanime et qu'elle eût résolu de confier le soin de ses affaires et le redressement de ses griefs à quelques-uns de ces impérialistes déterminés qui n'ont pas, comme les whigs, la

peur des responsabilités et des résistances aventureuses. Enfin l'on pouvait croire que l'Angleterre se fâchait tout de bon et que sa colère aurait le dernier mot. Mais les affoilemens anglais ne tirent pas à conséquence comme les nôtres. Nous avons prouvé en 1870 que, quand nous voyons rouge, nous perdons la tête, et qu'il suffit qu'on agite devant nos yeux une étoffe écarlate pour que nous nous jetions sur l'épée comme un taureau en démente. Nous avons eu depuis lors d'autres transports moins funestes, mais fort regrettables. On nous a vus, pris de la fièvre, renverser des ministères sans leur laisser le temps de s'expliquer, et ce sont des fautes qui se paient. Les Anglais ne souffrent pas que leurs nerfs soient leurs maîtres et décident de leurs résolutions. Ils disent beaucoup de sottises, ils en font moins que nous. L'Anglais qui parle ou qui écrit a la fureur de l'exagération, aucune hyperbole n'est assez forte pour exprimer ses indignations ou ses mépris. L'Anglais qui agit est un autre homme; il éprouve le besoin de se mettre en règle avec son bon sens. C'est pourquoi le régime parlementaire a moins d'inconvéniens de l'autre côté de la Manche que partout ailleurs; car c'est de tous les régimes celui qui demande le plus de raison et de possession de soi-même.

Lord Randolph Churchill disait l'autre jour à la chambre des communes qu'il n'y a dans le Royaume-Uni que les feuilles de province qui expriment l'opinion publique. Sur la foi des journaux de Londres, nous avons pu croire que le ministère libéral était perdu; nous nous trompions. Nos voisins ont du goût pour les polémiques virulentes, pour les durs sarcasmes, pour les invectives qui emportent la pièce; mais ils savent dans le fond ce qu'ils en doivent penser.

Un spirituel écrivain remarquait dernièrement que les feuilles de Londres, soir et matin, dénoncent avec une implacable sévérité les fautes commises par les ministres de la reine sur tous les points du globe, que des centaines de milliers d'Anglais se repaissent de ces diatribes, mais qu'il n'en résulte rien. Les hanteurs d'églises ne pensent guère à mettre en pratique le sermon qu'ils viennent d'entendre et d'admirer. On s'écrie : « Oh! que c'est vrai! oh! que c'est bien! Jamais le révérend un tel n'avait si fortement prêché. » Après quoi, l'âme en paix, on retourne à ses péchés et à ses affaires : — « On a dit que la révolution française avait créé le sacerdoce de la presse. De même que la tendance du sacerdoce ecclésiastique était de dispenser les individus de la pénible nécessité d'être religieux eux-mêmes, la tendance de la nouvelle prêtrise est de dispenser les lecteurs de journaux de rien faire pour exercer une pression salutaire sur leur gouvernement. Le commun des Anglais lit son journal avec une respectueuse déférence, comme le pieux Romain consultait les entrailles des victimes; mais tout commence et finit par une consultation. Articles et



réquisitoires servent de soupape de sûreté. On a lu et approuvé, on est quitte envers sa conscience, et il n'en est pas autre chose (1). » — Tel dévot thibétain, pour se dispenser de réciter lui-même ses prières, les écrit une fois pour toutes sur les ailes d'un petit moulin que fait tourner une eau courante, et pendant que son moulin prie pour lui, il cultive son champ ou vaque à ses occupations domestiques. Les Anglais chargent leurs journalistes de se fâcher et de tempêter pour tout le monde, ils leur donnent procuration à cette fin, et, ce devoir rempli, ils sont à l'aise pour raisonner froidement sur les effets et les causes. C'est ainsi que les journaux par leurs violences travaillent à la tranquillité du royaume.

L'Angleterre laisse ses journalistes et ses orateurs jeter feu et flamme contre le ministère libéral, qu'ils accusent d'avoir forfait à l'honneur. Elle se contente, pour sa part, d'assister aux événemens avec une mélancolique résignation. Elle se dit que le bon sens lui commande de s'accommoder aux temps, de prendre philosophiquement son parti des contrariétés, des disgrâces qu'elle essuie, que le dépit et l'entêtement sont de sots conseillers; qu'après tout, quelques fautes qu'il ait pu commettre, M. Gladstone a raison de transiger avec les choses et avec les hommes. Elle reconnaît qu'on a fait de fâcheuse besogne dans la vallée du Haut-Nil; mais elle considère que les repentirs les plus prompts sont les meilleurs, qu'il faut liquider au plus vite et dans les meilleures conditions possibles une entreprise manquée. On avait dit et répété bien souvent que, s'il arrivait malheur à Gordon, si un seul cheveu tombait de cette tête sacrée, c'en serait fait du ministère. Ce généreux et mystique aventurier a péri misérablement à Khartoum, et le ministère est encore debout. Non-seulement la mort de Gordon ne sera pas vengée; mais, après le Soudan, on évacuera peut-être la Nubie avec l'assentiment de la nation. Le marquis de Salisbury donnait lui-même à entendre que, si son parti revenait au pouvoir, il évacuerait le Soudan, lui aussi. C'est une sagesse dure à pratiquer; mais, vaille que vaille, c'est de la sagesse.

L'Angleterre a su reconnaître également que, pour peu que les Russes s'y prêtent, il faut s'accommoder avec eux au prix de pénibles concessions, que les conjonctions des astres ne sont point favorables, qu'il serait absurde d'affronter sans alliés les hasards d'une grande guerre qu'on n'a pas préparée, faute de l'avoir prévue. L'Angleterre sait qu'elle ne peut compter sur les Italiens, peu disposés à courir des aventures; elle sait que la Turquie se réserve, que l'émir lui-même est un de ces amis équivoques et douteux qui entendent qu'on leur sache gré du mal qu'ils ne vous font pas et qui, au moment décisif,

(1) *Society in London*, by a foreign Resident. Londres, 1885.

tirent sans vergogne leur épingle du jeu. Les brusques changemens de front ne répugnent point aux Anglais. Ils prétendaient jadis que l'Afghanistan était la seule barrière qu'ils pussent opposer aux envahissemens de la Russie, et ils s'écriaient : « Malheur à qui touche à l'émir ! » Éclairés par la grâce d'en-haut, ils déclarent aujourd'hui que la théorie des zones neutres, des états-tampons, ou *buffer states*, n'est qu'une pure chimère, un sot préjugé, *things of the past*, et lord Salisbury, comme lord Kimberley, comme le duc d'Argyll, affirme désormais que, pour arrêter la Russie, il faut reporter la ligne de défense jusque sur la frontière même de l'Inde, jusqu'aux monts Soliman et au bassin de l'Indus, dont on rendra les passages inaccessibles et infranchissables en les hérissant de fortifications. Au système des tampons on substitue, comme nous le disions, le système des verrous. Il en coûtera 200 millions, on ne regardera pas à la dépense.

En vain certaines feuilles étrangères, qui aiment à brouiller les cartes et cherchent leur bien dans le mal d'autrui, prennent-elles un malin plaisir à répéter aux Anglais, chaque matin, que par leurs concessions débonnaires, ils compromettent leur prestige et diminuent leur situation dans le monde. Les Anglais ne se croient pas tenus de s'exposer à des désastres pour venger des déconvenues ni de compromettre leurs intérêts par leurs passions. Ils jugent, fort sagement, que le point d'honneur n'a rien à démêler avec la politique, et que le meilleur parti qu'ils puissent prendre est de profiter de la fâcheuse expérience qu'ils viennent de faire en multipliant leurs précautions pour se garer des dangers à venir. — « Les Anglais ont mille fois raison, nous disait un diplomate ; quoi qu'il arrive, ils sauront garder leur prestige. La Grande-Bretagne ressemble à ces très grandes dames qui peuvent se permettre d'avoir des faiblesses ; le monde ferme les yeux sur leurs peccadilles et sur les accrocs qu'elles ont pu faire à leur réputation, et on continue à les recevoir dans la meilleure compagnie. Sans contredit, notre voisine traverse en ce moment une crise désagréable ; elle n'en sera pas moins la Grande-Bretagne. »

Mais si l'Angleterre se soumet à son sort, elle ne s'y résigne que malgré elle, de mauvaise grâce, à son corps défendant, et comme rien n'est plus propre à soulager notre cœur dans les disgrâces qui nous surviennent, que de pouvoir les imputer à la maladresse d'un ami et charger de nos imprécations ce bouc émissaire, que nous rendons responsable de nos chagrins, les Anglais s'accordent à décharger leur bile sur M. Gladstone. C'est une situation bizarre que la sienne. On le maudit, mais on n'a garde de le renverser, parce qu'en définitive on approuve sa politique et sa prudence et qu'on l'envisage comme le seul homme qui puisse liquider les affaires du Soudan et négocier un traité de paix avec la Russie. Si les tories revenaient au pouvoir, M. de

Bismarck en serait charmé et fêterait peut-être le joyeux avènement de lord Salisbury en lui faisant des concessions en Égypte. Mais les Russes ont peu de goût pour le noble marquis ; ils n'oublieront pas de si tôt certains réquisitoires qu'il a prononcés dernièrement, et ils auraient beaucoup de peine à s'entendre avec lui. M. Gladstone est mal vu à Berlin, mais on le considère à Saint-Petersbourg comme la moitié d'un ami, et on lui fera de meilleures conditions qu'à tout autre. Les Anglais auraient grand tort de se priver en ce moment de ses précieux et indispensables services. Aussi les voit-on, d'un commun accord, souhaiter qu'il reste en charge. Ils le soutiennent et ils l'accusent, lui demandant compte des désagrémens qu'il leur cause, des mortifications qu'il leur attire. Tout à la fois ils récriminent avec aigreur contre lui, le décrient, le dénigrent et lui donnent raison ; ils le déclarent tour à tour le plus coupable et le plus nécessaire des hommes ; ils enragent de devoir l'aimer.

L'Angleterre a pour M. Gladstone les sentimens que peuvent avoir des voyageurs pour un guide malavisé, qui les a conduits dans un mauvais pas et qui peut seul les en faire sortir ; ils l'étrangleraient volontiers et ils font des vœux ardens pour sa conservation. La mauvaise humeur est toujours injuste, et ceux qui accablent M. Gladstone d'épigrammes et d'invectives négligent de se demander si la fatalité des circonstances ne lui sert pas d'excuse, si un autre à sa place se serait mieux tiré d'affaire. On oublie aussi que les fautes qu'il a pu commettre en Égypte, il les a commises malgré lui, par un excès de condescendance pour l'opinion publique, qu'il s'est engagé pour lui plaire dans des entreprises qu'il réprouvait, qu'il a sacrifié ses convictions à celles de ses amis et même de ses ennemis, et que ceux qui lui reprochent aujourd'hui ce qu'il a fait étaient les plus âpres à l'accuser de ne rien faire.

Quand Gulliver était chez les Houyhnhnms, il entreprit de leur expliquer ce que c'était qu'un premier ministre du libre royaume d'Angleterre : « Représentez-vous, leur disait-il, un personnage exempt de joie et de chagrin, d'amour et de haine, de colère et de pitié. Il ne connaît pas d'autres passions que la soif des richesses, du pouvoir et des grandeurs. Il fait servir sa parole à tous les usages, sauf à révéler sa pensée. Il ne dit jamais un mensonge sans s'arranger pour lui donner un air de vérité, ni une vérité sans vous insinuer que vous devez la prendre pour un mensonge. Les gens dont il médit derrière leur dos sont les plus sûrs d'obtenir de lui de l'avancement et des faveurs ; ceux qu'il loue peuvent se considérer comme des hommes perdus. La pire marque d'attention qu'il puisse vous accorder, c'est une promesse confirmée par un serment. S'il a juré et que vous soyez sage, retirez-vous bien vite, en renonçant à toute espérance. » Aucun ministre



d'état ne ressemble moins à ce noir portrait que le très honorable M. Gladstone. Il ne s'est jamais piqué de ne connaître ni l'amour ni la haine, ni la pitié ni la colère. Personne ne met en question son chaleureux patriotisme et ne le soupçonne de préférer son intérêt au bien public. Personne ne doute de sa loyauté et ne lui fait l'injure de croire qu'il puisse manquer à ses engagemens sans y être contraint par la nécessité, qui n'a pas de loi.

A l'estime qu'inspire son caractère se joint une admiration universelle pour ses éminentes facultés. Tout le monde convient que cet incomparable financier est aussi un grand orateur, un controversiste de premier ordre et un merveilleux tacticien parlementaire. Il a déployé dans des circonstances difficiles un rare talent, accompagné d'une patience d'ange, pour grouper autour de sa personne des partis peu disposés à s'entendre, pour maintenir l'accord dans son cabinet formé d'éléments hétérogènes, pour conserver dans son alliance certains de ses collègues qui ne s'étaient donnés à lui que sous bénéfice d'inventaire. Le radicalisme anglais n'est pas d'origine récente; mais, depuis quelques années, on a vu pour la première fois des radicaux former dans les conseils du Royaume-Uni un petit groupe compact, refusant de se fondre dans le parti whig, obligeant les libéraux à compter avec ses prétentions et leur mettant souvent le marché à la main. Sir Charles Dilke et M. Chamberlain sont des hommes aimables et même charmans, mais à cheval sur leurs principes, et pour les convaincre, il faut leur donner d'excellentes raisons. De quoi qu'il s'agit, M. Gladstone devait traiter et négocier avec eux avant de rien proposer au parlement. S'il leur a demandé plus d'un sacrifice, il a dû leur en faire. Il a le génie de la transaction. Il disait, il y a quelques jours, à la chambre des communes que les vrais conservateurs des forêts sont ceux qui savent se résigner à couper des arbres. Ce grand bûcheron, qui est le premier homme de son pays, dit-on, pour abattre un chêne, a su porter aussi la cognée sur telle institution respectable et vermoulue, que condamnait l'esprit des temps nouveaux, et il n'a pas craint de couper l'arbre pour sauver la forêt.

Ses ennemis lui reprochent d'être trop sûr de lui-même, trop confiant dans sa sagesse, trop certain qu'il a eu raison de faire ce qu'il a fait et de ne pas faire ce qu'on lui conseillait de faire. En vain l'événement semble-t-il quelquefois lui donner tort, c'est tant pis pour l'événement. On lui reproche encore de trop croire à son omniscience. Un Japonais qui avait eu l'honneur de dîner avec lui et de l'entendre discourir doctement sur tous les sujets imaginables, y compris l'histoire du Japon, s'écriait dans un élan d'enthousiasme : « Quel homme prodigieux que M. Gladstone ! Hormis le Japon, il n'est rien qu'il ignore. » Il ne serait pas étonnant qu'il se fût laissé griser par les



témoignages d'admiration qui lui ont été prodigués de toutes parts. — « Son immense expérience de la vie publique, lisons-nous dans un livre que nous avons déjà cité, ses grands talens de financier, la gravité de ses mœurs, sa ferveur religieuse, son instruction classique, la puissance de sa parole, lui ont procuré des adorateurs passionnés dans tous les rangs de la société, dans les classes inférieures comme parmi les commerçans et les hommes d'affaires, dans l'aristocratie whig, avec laquelle il a été élevé et qui a vu longtemps en lui un boulevard contre la révolution, comme dans le clergé de l'église anglicane ou parmi les ministres non conformistes. Aucun homme ne peut recevoir de tels hommages pendant de longues années sans éprouver une sorte d'intoxication morale et se former une idée excessive de son infaillibilité personnelle. » Aussi beaucoup d'Anglais attribuent-ils les embarras actuels de leur pays à la pression malheureuse que M. Gladstone a exercée sur lord Granville. Ils sont convaincus que, livré à lui-même, leur ministre des affaires étrangères eût évité certaines fautes, échappé à certaines illusions.

On accuse M. Gladstone de comprendre si bien ses compatriotes, de s'être tellement identifié avec leurs sentimens, leurs habitudes d'esprit et leurs aspirations qu'il est devenu incapable de comprendre les autres peuples et qu'il croit avoir affaire partout à des bourgeois anglais. Malgré son omniscience, il n'a pas su lire dans le cœur de M. de Bismarck, dans la pensée de M. de Giers. Au temps des guerres du premier empire, un publiciste ne craignait pas d'avancer que si, pour la tactique parlementaire et les opérations de finance, William Pitt n'avait pas d'égal, il se montrait en matière de diplomatie fort inférieur à lord Chatham : « M. Pitt, disait-il, est un très grand ministre anglais ; la question est de savoir s'il est un grand ministre, ce qui n'est pas absolument la même chose. » M. Gladstone est sans contredit un très grand ministre anglais.

Ses qualités et ses vertus l'ont desservi plus que ses défauts. Nous devons reconnaître en lui non-seulement un homme de bien, mais un grand civilisé, pénétré des idées de son temps, et qui estime qu'un état moderne ne doit avoir pour règle de conduite que l'intérêt bien entendu, concilié avec la philanthropie, qu'au xix<sup>e</sup> siècle tout ministre doit être un économiste humanitaire. Il s'est figuré qu'en Europe tout le monde lui ressemblait, que tous les chefs ou meneurs d'empires s'accordaient comme lui à voir dans le bonheur des hommes le plus grand objet de la politique, que désormais les nations, modérant leurs désirs, renonçant aux sottes vanités et aux impies convoitises, feraient gloire de préférer aux conquêtes les profits et les douceurs de la paix, et au meilleur des procès le plus médiocre des accommodemens. Hélas ! ni la sagesse ni la vertu ne nous répondent de rien, ce sont

des sauvegardes bien trompeuses. On a dit qu'il faut être honnête homme ou brigand de grand chemin. Nous voyons par ce qui se passe qu'il n'est point nécessaire de faire ce choix, qu'on peut accorder les deux choses, qu'il n'est que de savoir s'y prendre pour attenter honnêtement au bien d'autrui.

Les hommes qui gouvernent aujourd'hui les plus grands empires du monde font passer beaucoup de choses avant les intérêts de la civilisation, et les principes par lesquels peut se gouverner une nation aussi mûre que l'Angleterre ne sont pas à l'usage de peuples à peine formés, ardents, inquiets, tourmentés par leur jeunesse et qui n'ont pas d'autre morale que celle de l'appétit, du désir et de l'espérance. Les gens dont la fortune est faite et ceux qui s'occupent de la faire ne sont pas de la même espèce. Au surplus, il n'est pas prouvé que les progrès de l'économie politique soient un remède souverain contre l'humeur guerroyante et l'esprit de conquête. C'est une belle science, mais elle n'est pas toujours pacifique. Si la Russie, d'étape en étape, est arrivée au pied de l'Hindou-Kouh, il ne faut pas s'en prendre seulement à l'audace de ses officiers et d'épées encore vierges, en quête d'aventures, mais au besoin qu'elle éprouve de conquérir, pour ses industries naissantes, un immense marché dont elle se réservera le monopole. Calcul ou force aveugle, il est des impulsions auxquelles on ne résiste pas.

M. Gladstone est un exemple et une victime de l'ironie du destin. Dès le jour de son avènement au pouvoir en 1880, son mot d'ordre fut : « *No intervention!* Ne nous ingérons point dans les affaires des autres peuples, ne nous occupons que des nôtres, et demeurons en paix avec tout le monde. » Il s'est trouvé que, par la force des choses, jamais l'Angleterre n'a été si occupée hors de chez elle que pendant ces dernières années, qu'elle n'a jamais eu tant de démêlés avec tout le monde, ni dépensé tant d'argent et de sang dans des entreprises dont elle a reconnu la vanité et qu'elle a renoncé à pousser jusqu'au bout. M. Gladstone a dû sacrifier la politique qu'il aime à celle qu'il n'aime pas. Cet homme de paix et d'économie s'est vu contraint de tirer l'épée, de passer ses jours et ses nuits dans un perpétuel train de guerre. Il a témoigné de la violence qu'il se faisait à lui-même par la lenteur qu'il apportait à ses préparatifs de campagne et par l'empressement de ses repentirs : on fait toujours mal ce qu'on n'aime pas à faire.

Nous connaissons tous ce Memnon qui conçut le projet insensé d'être parfaitement sage. Il avait juré de fuir les femmes, les plaisirs coûteux, les excès de tout genre. Il se disait : « Mes désirs étant toujours modérés, ma santé sera toujours égale, mes idées seront toujours pures et lumineuses ; je n'envierai jamais personne, je conserverai mes

amis, puisqu'ils n'auront rien à me disputer; je n'aurai jamais d'humeur avec eux, ni eux avec moi: rien n'est plus aisé. » Il arriva que Memnon, ayant ainsi renoncé le matin aux femmes, aux excès de table, au jeu, à toute querelle, fut avant la nuit trompé et volé par une belle dame, qu'il s'enivra, qu'il joua et qu'il perdit un œil dans une dispute. C'est un peu l'histoire de M. Gladstone. Il s'était promis d'être parfaitement sage et que tout le monde le serait comme lui; malgré ses maximes et ses excellentes résolutions, il a eu des querelles avec tout l'univers, et il n'en a pas été le bon marchand. Faut-il conclure de là que la politique raisonnable n'est pas toujours la plus heureuse?

Cependant, quelques échecs qu'il ait éprouvés, sa gloire et sa considération n'en sont point diminuées. C'est un grand spectacle de voir cette verte et indomptable vieillesse suffire à toutes les tâches que lui impose la destinée, résister à toutes les lassitudes, triompher de ses chagrins et, toujours maîtresse de son humeur comme de sa parole, faire face à tous les dangers, riposter à toutes les attaques. Jamais ce rude athlète parlementaire n'a donné de plus éclatans témoignages de sa vigueur et de sa vaillance, car jamais gouvernement n'eut à la fois tant d'affaires sur les bras. Il faut négocier avec la Russie, poursuivre les armemens tant que la paix n'est pas assurée, s'occuper des travaux de défense sur l'Indus, surveiller l'évacuation du Soudan, réorganiser les finances égyptiennes, et à tant de difficultés s'ajoute l'éternel embarras de l'Irlande. Un Anglais nous disait jadis: « La question irlandaise est pour l'Angleterre une de ces maladies organiques fort incommodes et quelquefois douloureuses, qui n'ont rien de dangereux ni d'inquiétant; on est sûr de n'en pas mourir. » La question irlandaise ne sera jamais pour l'Angleterre qu'une fatigue et un cuisant ennui; mais elle a compromis l'existence de plus d'un cabinet, et aujourd'hui encore c'est sur les changemens à apporter dans l'administration de l'île-sœur que M. Gladstone a maille à partir avec sir Charles Dilke et M. Chamberlain. On se dispute, on ne se brouillera pas; une fois de plus, on trouvera les termes d'une transaction.

Faut-il en inférer que M. Gladstone conservera longtemps la direction des affaires? Il disait dans une des dernières séances de la chambre des communes, que désormais il mesurait par des semaines plus que par des mois le temps qu'il avait encore à donner à la chose publique. On n'a vu dans cette déclaration qu'une de ces coquetteries de vieillard qui se sent si jeune, si ingambe qu'il lui en coûte peu d'annoncer sa mort. On se trompait, paraît-il. Nous tenons de bonne source que M. Gladstone se sent au bout de ses forces comme de sa tâche, qu'il pense sérieusement à se retirer, qu'il a fait part de ses intentions à ses collègues, qu'il restera à son poste jusqu'à la fin de

la session, après quoi il céderait la place à lord Hartington, en lui laissant l'honneur de présider à ces élections générales, où l'on verra pour la première fois à l'œuvre deux millions d'électeurs nouveaux. Espérons qu'auparavant il mènera à bonne fin sa laborieuse négociation avec la Russie. S'il réussit à sauver la paix, les Anglais loueront avant peu sans réserve cette politique de compromis à laquelle ils adhèrent tout en protestant, contre laquelle ils protestent tout en adhérant. Ils sauront gré à ce sage de les avoir préservés de leurs propres entraînemens, d'avoir protégé leurs intérêts contre leurs passions. Et, comme son pays, toutes les nations lui seront reconnaissantes d'avoir épargné au monde le fléau d'une nouvelle guerre, dont la conséquence la plus certaine serait d'affaiblir deux grands pays, également nécessaires l'un et l'autre à ce qui reste d'équilibre en Europe.

Les Anglais sont disposés à croire que leurs embarras nous réjouissent; tout Français qui raisonne souhaite qu'ils s'en tirent à leur honneur. Leur presse nous a froissés plus d'une fois par ses insinuations malveillantes, par l'âpreté de ses réprimandes, et leur gouvernement n'a pas toujours ménagé nos droits et notre amour-propre. Joseph de Maistre écrivait en 1805 : « Les Anglais manquent souvent de cette dextérité, de ce liant, de cette souplesse, qui font réussir les négociations. Je voudrais quelquefois être puissant pour leur dire : « Au nom de Dieu, écoutez un peu le bon sens étranger; soyez aimables, faites l'amour. » Il n'y a entre eux et nous aucun sujet sérieux de discorde. Nous avons dû tout récemment protester contre une procédure arbitraire et couvrir de notre protection un journal qui n'était pas le plus intéressant des cliens. Puisse cet incident désagréable être le seul de son espèce !

En refusant d'intervenir en Égypte, nous avons renoncé volontairement à y jouer le rôle de puissance dominante; nous désirons que l'Égypte ne soit à personne ou qu'elle soit à tout le monde, et les Anglais ont contracté à cet égard des engagements dont toute l'Europe a pris acte. D'autre part, nous ne pouvons exiger qu'ils quittent la place en laissant derrière eux l'anarchie. Il faut que le khédive ait une armée, et, à cet effet, qu'il ait de l'argent; nous nous sommes engagés à lui fournir le moyen d'en trouver. Notre gouvernement encourrait de justes reproches s'il apportait dans ses relations avec le cabinet anglais un esprit d'aigreur et de contention. Comme ce politique de l'antiquité qu'a loué Plutarque, il saura « mesurer ses amitiés ou ses inimitiés à la mesure du bien et de l'utilité publique, » et notre intérêt le plus évident est de vivre dans les meilleurs termes avec l'Angleterre.

G. VALBERT.



---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

LA POÉSIE FRANÇAISE AU MOYEN AGE.

---

*La Poésie du moyen âge. Leçons et lectures, par M. Gaston Paris; Hachette, 1885.*

On peut dire de ce livre, avec une entière vérité, qu'il était depuis longtemps, et, pour diverses raisons, impatientement attendu. Si peut-être, en effet, quelques professeurs du Collège de France écrivent trop, ou du moins un peu plus qu'il n'importerait à leur gloire, quelques autres n'écrivent pas assez, ni surtout comme nous le voudrions pour eux-mêmes et pour nous. On connaît les premiers; quant aux autres, il nous suffira pour aujourd'hui, si l'on le veut bien, que M. Gaston Paris en soit. Membre de l'Institut, professeur au Collège de France, membre du conseil de l'École des chartes, professeur à l'École des Hautes Études, fondateur, je crois, et directeur ou inspirateur de la *Revue critique* et de la *Romania*, — deux importantes revues, et surtout redoutées, — M. Gaston Paris, trop aisément satisfait des plaisirs que procure au véritable érudit « l'investigation en elle-même, » ou, comme l'a dit quelqu'un, « la pensée du travail que les autres feront plus tard, » ne s'est pas assez soucié de justifier aux yeux du grand public l'incontestable autorité qu'il possède. Nous avons le droit de nous en plaindre. Dans un siècle comme le nôtre, où la division du travail, indispensable au progrès de la science, a tellement rétréci le champ de la recherche individuelle, nous avons besoin que, de ce souci du détail,

où nous risquons de nous perdre, on nous rappelle quelquefois à la préoccupation et au sentiment de l'ensemble. Mais d'autant que ces détails, comme une *Étude sur le C dans les langues romanes*, ou *sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*, nous paraissent moins dignes en soi du temps, de la peine, et même du papier qu'ils coûtent, on est plus étroitement tenu de nous montrer s'ils ont un intérêt général, et qu'il est assez grand pour justifier une application qui ne serait autrement rien de plus que l'effet d'une curiosité vaine ou l'obstination d'une douce manie.

Ne craignons pas au surplus de le dire : quelque plaisir que l'on éprouve, plaisir ignoré du vulgaire, mais réel cependant, et très vif, à poursuivre une recherche en apparence ingrate, quiconque ne nous fera pas voir ce qu'elle a d'important, sera toujours suspect, et à bon droit, de ne pas le savoir lui-même, ou à tout le moins de ne pas le pouvoir. Les noms se presseraient sous ma plume si je voulais énumérer à ce propos tout ce que nous avons d'érudits qui ne le sont, en quelque manière, qu'à leur corps défendant, par force et non du tout par choix, incapables de comprendre ou de soupçonner seulement ce que leurs investigations ont d'importance ultérieure à leur objet immédiat ou prochain. Et c'est pourquoi nous ne saurions trop féliciter M. Gaston Paris, n'étant pas de cette famille, d'avoir compris que le temps était venu pour lui de s'en distinguer.

Le présent volume, à la vérité, n'est pas tout à fait aussi neuf que nous l'aurions souhaité. La plupart des morceaux qui le composent étaient déjà connus, et l'un même, celui d'où le recueil a tiré son titre, depuis tantôt vingt ans. Deux seulement y sont inédits : l'un sur *les Origines de la littérature française*, et l'autre sur *la Chanson de Roland*. Ce sont peut-être les plus importants. Comme ils datent cependant, eux aussi, de quelques années, nous ne croyons pas devoir y insister particulièrement, de peur que, sur plus d'un point, M. Gaston Paris ayant changé d'opinion, nous ne courions cette mauvaise chance de le critiquer à contresens ou de le louer impertinemment. Mais, dans la courte et substantielle préface qu'il a mise à ce petit volume, il a si bien posé la question, et d'un doigt si sûr indiqué le point vif du débat, que nous n'en demandons pas davantage pour revenir avec lui sur une controverse où se trouvent impliquées beaucoup plus de questions, et plus graves qu'on ne le croirait tout d'abord.

« On a célébré la poésie du moyen âge, dans ces dernières années, nous dit donc M. Gaston Paris, avec un enthousiasme fort sincère, mais quelquefois peu judicieux dans son objet ou peu mesuré dans son expression ; on l'a attaquée avec mauvaise humeur et en se plaçant à un point de vue qui n'a rien de scientifique... Cette exaltation et ce dénigrement me semblent également surprenans en pareille matière. »

C'est le premier point à examiner : M. Gaston Paris a-t-il le droit d'être surpris ; je veux dire le droit de manifester sa surprise ? Car, il est bien certain qu'en toute matière véritablement scientifique, l'exaltation ou le dénigrement sont pour exciter la surprise et même l'indignation du savant ; aussi n'a-t-on jamais vu de géomètre « exalter » les propriétés de la circonférence de cercle, ou, réciproquement, « dénigrer » celles du tronc du cône. Mais ni la poésie ni l'art ne sont précisément la science ; ils passent même l'un et l'autre pour en différer assez profondément ; et tout le monde voit bien que, quand la science a épuisé tout ce qu'elle pouvait dire (car elle en a quelque chose à dire) des poèmes d'Homère ou des tableaux de Raphaël, il en reste à dire quelque autre chose encore qui peut être matière à « exaltation » ou à « dénigrement. »

Gardons-nous du fâcheux abus qui se fait aujourd'hui de ces mots de « science » et de « scientifique. » L'étude prétendue scientifique des œuvres littéraires n'atteint, ne peut atteindre en elles que ce qu'elles ont de moins littéraire ; et ce qui en fait le caractère propre est justement ce qui en échappe aux prises de toute méthode comme de toute formule scientifique. On peut bien scientifiquement déterminer ce que l'*Illiade* et la *Chanson de Roland* ont de commun entre elles, à titre d'épopées populaires et quasi primitives, nées au même âge à peu près d'une civilisation commençante, et ainsi caractérisées par les mêmes traits généraux. Mais ce qu'aucune méthode scientifique n'est capable de préciser, n'étant pas capable de l'apercevoir, c'est ce qui fait que la *Chanson de Roland* diffère de l'*Illiade* encore bien plus qu'elle ne lui ressemble. Le jugement esthétique devient ici seul compétent. Et de quelques nuages que l'on essaie d'obscurcir ce qui est plus clair que le jour, tout jugement esthétique se résout inévitablement en approbation ou désapprobation, éloge ou critique, admiration ou blâme, exaltation ou dénigrement.

Je ne puis donc assez m'étonner à mon tour de cette superbe affectation d'impartialité, qui ne serait, à vrai dire, si jamais quelqu'un s'y haussait, que de l'indifférence. M. Gaston Paris est-il indifférent et tient-il la balance égale entre les vers de M. Sully-Prudhomme et ceux de M. Stéphane Mallarmé ? entre les romans de M. Émile Zola et ceux de M. George Ohnet ? ou entre les mélodrames eux-mêmes de M. Alexandre Dumas et ceux de M. d'Ennery ? Si oui, la cause est entendue : mais si non, comme j'oserais en répondre, — et sans compter ce qu'un « enthousiasme peu judicieux » provoque à lui seul de naturelle « mauvaise humeur, » — pourquoi veut-il que nous demeurions indifférents entre la *Chanson de Roland* et l'*Illiade* ou entre l'*Athalie* de Racine et le *Mystère de la Passion* ?

Est-ce là d'ailleurs affaire de goût individuel, comme il semble le

croire quand il dit « qu'il ne réclame pas pour cette poésie du moyen âge l'admiration de ceux qu'elle ennuie ou qu'elle révolte, » et lui-même, dans ses jugemens, procéderait-il ainsi par boutades? Ce serait trop peu scientifique. Mais il a ses raisons d'admirer, et les autres les leurs, qu'ils croient également bonnes, de ne pas admirer, ou d'admirer moins. Pour nous, et sans ombre de mauvaise humeur, nous aurions plaisir à lui déduire longuement les nôtres, s'il ne nous accordait de bonne grâce que sa poésie du moyen âge n'a manqué ni de « défauts généraux, » ni de « pauvretés, » ni de « faiblesses incontestables. » Car, en vérité, nous n'en avons jamais demandé davantage. Qui répondra même qu'il ne va pas bien loin quand il consent qu'il règne dans les *Chansons de geste* ou dans les *Fabliaux*, — M. Gaston Paris a le bon goût de ne pas écrire les *Fableaux*, — « un singulier mélange de bizarrerie et de banalité? » que « l'expression y soit rarement originale, personnelle et nuancée? » et que « le plus habituel des défauts que cette poésie présente, comme le plus insupportable, soit la platitude? » Traite-t-on ainsi ce qu'on aime, s'écrieront ici quelques dévots? et que dira M. Léon Gautier?

A défaut de la beauté qui lui manque, on nous propose une autre raison de prendre à cette poésie du moyen âge un intérêt particulier. « Ou bien la nationalité française disparaîtra, nous dit-on, ce qu'à Dieu ne plaise! ou bien elle voudra se retremper à ses sources vives et se fortifier par une sympathie tendre et ferme en même temps pour toutes ses manifestations sur le sol où elle s'est formée. » Je ne sais si M. Gaston Paris a fait attention comme son dilemme ressemblait à celui de M. Émile Zola: « Ou la république sera naturaliste, ou elle ne sera pas. » Ou vous reconnaîtrez dans Arnould Gréban le légitime prédécesseur de Corneille et de Racine, ou vous serez suspect d'être mauvais Français. Ou vous admirerez ces joyusetés gauvoises dont je ne pourrais seulement transcrire ici les titres, ou l'on vous accusera de manquer à vos aïeux. Ou vous vous pâmerez sur la geste de *Guillaume au court nez*, ou vous répondrez devant la postérité de la dissociation de la patrie commune.

Heureusement que le dilemme est moins fort qu'il n'en a l'air; et nous pouvons en sortir par diverses issues. Par exemple, il n'est pas prouvé que la matière épique de nos *Chansons de geste* se soit formée sur notre sol gaulois, et M. Gaston Paris, autant qu'il me souviennne, est encore aujourd'hui de ceux qui lui donnent une origine germanique. Nous pouvons donc ici craindre à bon droit que notre sympathie ne se trompe d'adresse. Si nous laissons de côté ces problèmes d'origine, toujours complexes et toujours obscurs, il faudrait au moins que l'on nous montrât en quoi nos *Mystères* diffèrent sensiblement de ceux de l'Allemagne ou de l'Angleterre même, c'est-à-dire, en d'autres termes,



à quels signes on y reconnaît l'empreinte particulièrement française. Mais c'est ce qu'on ne peut faire ; aussi personne ne l'a-t-il fait. Et quant aux *Fabliaux*, si la source en paraît bien gauloise, elle roule tant d'ordures que j'ose être de ceux qui n'inviteront pas plus les lecteurs à « s'y retremper » que dans *les Contes* de La Fontaine ou *la Pucelle* de Voltaire. Retrempons-nous, d'accord ; mais à la condition pourtant que ce ne soit pas en eau sale.

Rentrons maintenant dans le dilemme, pour en ressortir par un autre chemin. Tout au rebours de ce qui s'est passé pour d'autres peuples, et, notamment, dans les temps modernes, pour les Allemands ou les Italiens, ni la langue ni la littérature ne paraissent avoir été, comme on dit, les *facteurs* essentiels de la nationalité, et encore moins de l'unité française. On ne leur peut attribuer ce rôle qu'autant que l'on se maintient dans les généralités oratoires ; mais il faudrait le prouver ; et pour cela nous nommer l'œuvre ou l'homme à qui cette gloire appartiendrait d'avoir ainsi comme rassemblé l'âme éparse d'un grand peuple. En France comme en Angleterre, le développement de la littérature nationale est postérieur à la formation historique de la nationalité, et ce n'est pas la littérature qui a fait l'unité, mais au contraire l'unité qui a fait la littérature. A quoi bon insister davantage ? et pourquoi ne pas dire après cela le seul mot qui serve ? Depuis quand le patriotisme est-il solidaire de la réputation d'un médiocre écrivain ? Parce que nous sommes Français et qu'il est de Rouen, faudra-t-il mettre Corneille au-dessus de Shakspeare ? Ou bien encore si nous préférons la musique de Beethoven à celle même de M. Lecoq, avant de l'oser dire, devons-nous réfléchir que Beethoven était Allemand ? C'est ici brouiller les questions, et les brouiller dangereusement. L'art est une chose, le patriotisme en est une autre ; si parfois ils se sont rencontrés pour concourir à un même chef-d'œuvre, c'est l'effet du hasard, ou de la circonstance, mais il n'y a pas là de liaison nécessaire, et c'est, à notre avis, les diminuer inutilement l'un et l'autre que de prétendre les faire servir à la consolidation l'un de l'autre.

Mais où peut-être la question se brouille encore davantage, c'est quand M. Gaston Paris, passant outre à toutes ces considérations, se place, pour caractériser notre littérature française du moyen-âge au point de vue, comme il dit, de la science pure. Quelques lignes, en effet, lui suffisent pour pousser plus avant qu'aucun de ses maîtres avant lui, que M. Taine et que M. Renan, dans une direction où nous ne pouvons le suivre, ni nous ni personne de ceux qui, sans professer la doctrine de l'art pour l'art, estiment toutefois qu'avant d'être une mine de renseignements historiques, la littérature a en elle-même sa raison d'être, son objet et sa fin.

« Les productions littéraires, nous dit-il, tout le monde le comprend ou devrait le comprendre aujourd'hui, sont, comme tous les faits historiques, des phénomènes soumis à des conditions. Comprendre ces phénomènes dans leurs caractères multiples, assigner à chacun d'eux sa date et sa signification, en démêler les rapports, en dégager enfin les lois, telle est la tâche du savant... La psychologie historique, qui est l'examen de conscience de l'humanité, ne se développe que grâce à une infinité de recherches extrêmement précises et souvent extrêmement ténues... Grâce à la minutieuse exactitude, à la méthode sévère, à la critique à la fois large et rigoureuse qu'on exige maintenant de ceux qui font de l'histoire littéraire, celle-ci pourra bientôt présenter à la science dont elle dépend, et qui n'est elle-même qu'une auxiliaire de la psychologie proprement dite, un tribut vraiment utile et prêt à être utilisé. » Voilà donc qui est entendu. L'esthétique et la critique, acharnées à la recherche de l'objet propre de la littérature ou de l'art, ont fait jusqu'ici fausse route. D'un poème ou d'un roman, comme d'une fresque ou d'un oratorio, le fond seul est tout, et la forme rien. Et si l'on ne dit pas précisément que Michel-Ange ait peint la chapelle Sixtine ou que Dante ait composé sa *Divine Comédie* pour transmettre aux âges futurs un document certain sur la psychologie des hommes de la Renaissance ou du moyen âge, on incline sans doute à le croire, on le dira prochainement, et en attendant, Michel-Ange et Dante, on les traite, pour ne pas dire que l'on s'en sert, exactement comme si l'on le pensait.

On ajoute, il est vrai, pour atténuer ce qu'une telle méthode a d'excessif, que « de tous les faits qui constituent l'histoire, il n'en est pas qui se comparent, pour l'instruction qu'ils contiennent, à ceux dont se compose l'histoire littéraire. » Mais cela même devient une aggravation plutôt qu'une atténuation des dangers de la méthode. Car si les vrais grands hommes sont d'assurés témoins des croyances et des sentimens de leur temps, ils le sont surtout des leurs, au lieu que de moins grands mettent bien moins de leur personnalité dans leur œuvre, et bien plus de l'esprit de leur siècle. C'est ici le secret de certaines réputations que l'on a relevées sur ce seul fondement ; c'est le secret de la particulière estime que l'on professe pour la littérature du moyen âge, avec, ou pour tous ses défauts ; c'est le secret de cette admiration qui s'est détournée, presque dans tous les arts, des grands-maîtres vers les *primitifs* ; et c'est enfin celui de l'indifférence étrange que témoignent pour la littérature quelques-uns des hommes les plus lettrés de ce temps.

En veut-on ici quelques exemples ? J'en emprunterai le premier à M. Taine. « Quand je lis les romanciers français du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous dit-il dans son *Ancien Régime*, Crébillon fils, Rousseau, Marmontel,

Laclos, Restif de la Bretonne, Louvet, M<sup>me</sup> de Staël, M<sup>me</sup> de Genlis, et le reste... *je n'ai presque point de notes à prendre...* Sur les organes vitaux de la société, sur les règles et les pratiques qui vont provoquer une révolution, sur les droits féodaux et la justice seigneuriale, sur le recrutement et l'intérieur des monastères, sur les douanes de province, les corporations et les maîtrises, sur la dime et la corvée, *la littérature ne m'apprend presque rien.* » Mais, franchement, M. Taine croit-il que ce soit là le rôle de la littérature, et surtout du roman? Eh non! sans doute, l'auteur des *Liaisons dangereuses* ni celui des *Égaremens du cœur et de l'esprit* ne nous ont transmis aucun document sur « les droits féodaux » ou sur « les douanes de province; » mais aussi pourquoi M. Taine leur en demande-t-il; je veux dire à quel titre, et au nom de quelle esthétique du roman? S'est-on jamais avisé d'aller chercher dans Racine des renseignemens sur « le système protecteur » ou dans Molière des informations sur « l'inscription maritime? » M. Gaston Paris me fournit un autre exemple, d'un autre genre, de cette même indifférence au prix esthétique des œuvres littéraires. Il se trouve avoir à citer quelque part un couplet d'une *Ballade* de Villon, la *Ballade à la Vierge*, que Villon, comme l'on sait, composa pour sa mère.

Femme je suis, pauvrete et ancienne;  
 Qui rien ne sais, oncques lettre ne lus,  
 Au moustier vois, dont suis paroissienne,  
 Paradis peint où sont harpes et luths,  
 Et un enfer où damnés sont boullus.  
 L'un me fait peur, l'autre joie et liesse,  
 La joie avoir fais moi, haute déesse  
 A qui pécheurs doivent tous recourir,  
 Comblés de foi, sans feinte ni paresse.  
 En cette foi je veux vivre et mourir...

Qui croira que M. Gaston Paris ait remplacé ces admirables vers, qui comptent parmi les plus beaux de Villon, et qui sont, pour la justesse avec la naïveté du sentiment, au nombre des plus heureux de la langue, par cette traduction en prose: « Je suis une pauvre femme, faible et vieille, je ne sais rien, jamais je ne lus lettres. Je vois à l'église dont je suis paroissienne de belles peintures: d'un côté le paradis, où sont des harpes d'or; d'autre part l'enfer, où les damnés brûlent. L'un me fait peur, l'autre m'éblouit. Fais moi avoir le joyeux paradis, dame des cieus, reine de la terre. » Là dessus, pour ne pas embarrasser ces quelques pages d'un excès de citations, n'est-ce pas M. Renan à son tour qui nous donnait le dernier mot de cette indifférence, quand il disait, tout récemment, à M. de Lesseps: « Vous avez horreur de la rhétorique, Monsieur, et vous avez bien raison. C'est, avec la poé-



tique, la seule erreur des Grecs. Après avoir fait des chefs-d'œuvre, ils crurent pouvoir donner des règles pour en faire : erreur profonde ! *Il n'y a pas d'art de parler, pas plus qu'il n'y a d'art d'écrire.* Bien parler, c'est penser tout haut. Le succès oratoire ou littéraire n'a jamais qu'une cause : l'absolue sincérité. » Convenons du moins qu'il serait difficile d'expulser plus agréablement toute littérature de l'œuvre littéraire.

Si l'histoire même, que l'on invoque, n'était pas là tout entière pour démentir ces amusans paradoxes, un peu de logique y suffirait sans doute. Avancer, en effet, qu'il n'y a pas d'art de parler ou d'écrire, c'est à peu près comme si l'on osait dire qu'il n'y a pas d'art de peindre ou de sculpter. Si l'absolue sincérité ne suffit pas à faire les Phidias ou les Raphaël, elle ne saurait donc suffire davantage à faire les Dante ou les Shakspeare, — et non pas même les Taine et les Renan. Nécessaire au succès oratoire ou littéraire, la sincérité n'y est pas suffisante. Y est-elle même si nécessaire ? C'est ce que l'on pourrait discuter, et c'est en tout cas ce que l'on ne pourrait dire sans commencer par définir ce que l'on entend sous ce mot de sincérité. L'entreprise en serait peut-être moins facile, et de plus longue haleine qu'on ne le croit.

Ce qui du moins est certain, c'est qu'il faut qu'un peu de métier, toujours et partout, s'ajoute à cette sincérité pour la faire valoir, et que s'il est quelque part où les meilleures intentions n'ont de prix qu'autant qu'elles sont suivies d'exécution, ce n'est pas en morale, c'est en littérature. Vraie des genres eux-mêmes qui ne sont littéraires que par surcroît, pour ainsi dire, comme le sermon, par exemple, ou comme le discours politique, dont l'objet principal est de convaincre ou de persuader, l'observation l'est bien plus encore de ces genres qui, comme la poésie, comme le drame, comme le roman, n'ont d'objet et de raison d'être que dans la nature esthétique du plaisir qu'ils nous procurent. Des vers mal faits, quelle que soit d'ailleurs la beauté de l'idée, la rareté du sentiment, ou la singularité de la sensation qu'ils veulent exprimer, ne sont pas des vers. Songez plutôt à Chapelain, ce grand érudit ; et rappelez-vous Charles Perrault, qui n'était point une bête ! A quelques conditions que les « productions littéraires » soient soumises, il en est donc une qui domine elle-même toutes les autres : c'est qu'elles soient littéraires, et qu'elles répondent d'abord à tout ce que ce mot implique d'exigences définies. La première vertu que l'on exige d'un menuisier n'est pas de savoir jouer du violon, mais de connaître à fond son état de menuisier. Puissent les poètes et les romanciers me pardonner cette comparaison ! Quelles sont d'ailleurs ces exigences, nous ne saurions ici le dire qu'en termes généraux, et conséquemment assez vagues, puisque la détermination de ces exigences mêmes, selon chaque genre, chaque sujet, et chaque



artiste est précisément l'œuvre de la critique et de l'histoire littéraires.

On fait pis que de l'oublier, on le nie, quand on demande aux œuvres de la littérature et de l'art des renseignemens qu'elles ne nous donnent d'ailleurs, comme le constatait M. Taine, avec un peu de surprise, que tout à fait occasionnellement. Mais était-ce bien la peine de se tant moquer de ceux qui demandaient ce que « prouve » un chef-d'œuvre, pour en aboutir soi-même à demander aujourd'hui ce qu'il contient d'enseignement historique? On a changé d'erreur, et voilà tout, mais, dans l'un comme dans l'autre cas, on se trompe, on s'est trompé sur la nature de l'œuvre littéraire, et tout le progrès, finalement, consiste à avoir érigé le principe d'erreur lui-même en principe de méthode et loi de la critique. C'est de quoi j'en veux à nos admirateurs outrés de la poésie du moyen âge. Ils ont beau dire, ils ont beau croire, ils en aiment surtout ce qu'elle a de moins littéraire, et ils l'admirent surtout pour ses imperfections, qu'ils appellent sa naïveté : *novitas tum florida mundi*; ou encore, d'un mot ingénieusement trouvé pour lui faire autant de vertu de ses défauts eux-mêmes, sa spontanéité. « Le moyen âge est une époque essentiellement poétique. J'entends par là que tout y est spontané, primesautier, imprévu : les hommes d'alors ne font pas à la réflexion la même part que nous ; ils ne s'observent pas, ils vivent naïvement, comme les enfans, chez lesquels la vie réfléchie que développe la civilisation n'a pas encore étouffé la libre expansion de la vitalité naturelle. »

Entendez-vous bien ce que cela veut dire, ô lecteurs, en bon français de tous les jours? Vous ne chercherez dans nos *Mystères* ou dans nos *Chansons* rien de conforme à l'idée que les modèles vous ont donnée du drame ou de l'épopée, car vous ne l'y trouveriez point, mais vous ne les en louerez pas moins pour ce qui s'y trahit de naïveté naturelle. De même que les enfans, auxquels on les compare, s'il leur vient à l'esprit une sottise ou une énormité, nos vieux conteurs n'hésitent pas à la dire ou plutôt la lâcher telle quelle ; n'est-ce pas admirable? Quand ils essaient de mettre l'ancien ou le Nouveau-Testament en forme de *Mystère*, ils sont si neufs à ce métier que, toutes les fois qu'ils passent à côté d'une « situation » dramatique, on peut être assuré qu'ils la manquent : qui ne serait touché de cette preuve de simplicité? Ou bien encore, s'il ne leur arrive jamais d'amener à l'exécution les excellentes intentions dont ils sont assez animés, quel bon patriote ne leur saurait gré de les avoir eues tout de même, et d'avoir hardiment tenté plus qu'ils ne pouvaient? C'est ainsi qu'on leur fait un mérite, non-seulement des qualités qu'ils n'ont pas eues, mais encore de ce que, partout ailleurs, on reprendrait comme un défaut. On a pour eux ce genre d'admiration

que l'on a pour les enfans terribles, qui ne paraissent jamais si spirituels que quand ils manquent de tact. Et si nos grands critiques ne craignaient, en se servant d'une telle formule, de mettre trop au jour le parti pris que l'on y apporte, ils diraient volontiers que ce que ces vrais artistes ont de foncièrement admirable, c'est de manquer absolument d'art.

C'est qu'aussi bien, si ces méthodes à la mode ont altéré la notion de l'art même, elles ont altéré non moins profondément la notion même des règles protectrices de l'art. On a vu tout à l'heure ce qu'en pensait M. Renan, et c'est la même idée que M. Gaston Paris exprime quand il dit que la poésie du moyen âge « heurte toutes les habitudes dont nous trouvons souvent commode de faire des règles. » Qui ne croirait à ce mot, ou plutôt qui ne croit aujourd'hui, que ces « règles » seraient autant d'inventions arbitraires de la critique? et que la plupart d'entre elles ne répondraient à rien qu'au caprice ou quelquefois à l'inintelligence de celui qui les a promulguées le premier? Mais, comme dit Molière, entendues comme elles doivent l'être : « ce ne sont que quelques observations aisées que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes, » et Molière ne se trompe que de croire ces observations toujours si aisées. Les règles d'un genre sont les lois de ce genre, telles qu'on tâche à les induire de la nature et de l'histoire de ce genre. Le sophisme de ceux qui les raillent consiste à les présenter comme autant de recettes pour faire infailliblement des chefs-d'œuvre; mais aussi c'est un sophisme; et les règles ne sont rien qui ressemble à l'idée que l'on en donne ainsi. Si la poésie du moyen âge, puisque M. Gaston Paris en convient, heurte toutes les règles, la question est donc de savoir ce que valent ces règles et quel en est le vrai fondement. Mais c'est ce que l'on omet d'examiner, comme si ce mot de « règles » ou de « lois, » lui tout seul, emportait une incontestable défaveur, ou comme si, dans ce désarroi de toutes règles où nous vivons, il ne devait en subsister qu'une, qui serait le dérèglement.

Je ne crois pas exagérer, ni céder au plaisir d'une vaine antithèse. Depuis que l'histoire littéraire est devenue l'une des provinces de l'histoire naturelle, toutes les productions littéraires, ou soi-disant telles, y ont leur place, et font valoir les mêmes titres à l'attention de la critique. Aucun monstre n'est indigne de la curiosité du naturaliste, et, de même, aucune œuvre, quel qu'en soit le caractère d'étrangeté ou de bizarrerie, n'est inutile aux généralisations du savant. Ou plutôt, comme le monstre, ce qui est en dehors des règles a des droits tout particuliers à la sympathie, c'est-à-dire à l'estime de l'historien de la littérature. La difformité, jusqu'ici méconnue, et la laideur, trop méprisée, contiennent pour lui les enseignemens les plus précieux. Et

ce n'est pas assez de dire qu'à ce point de vue, *la Chanson de Roland* vaut l'*Illiade* ou *la Divine Comédie*, mais il faut dire qu'elle vaut davantage. En effet, le poète y intervient moins de sa personne; à défaut d'une teinture des « règles, » il n'a pas même le pressentiment des « lois » de son art; et il est d'ailleurs aussi naturellement plat que d'autres seraient emphatiques ou déclamatoires.

Mais ce n'est pas tout, et après tant de raisons nous en avons une autre encore de « dénigrer, » comme dit M. Gaston Paris, la poésie du moyen âge, et la plus importante à nos yeux. C'est qu'en dérivant ainsi l'admiration de notre littérature vraiment classique vers *les Chansons de geste* et *les Mystères*, on déplace du même coup le centre même de notre histoire littéraire. J'insisterais volontiers sur ce point, si déjà plus d'une fois et ici même, je ne l'avais peut-être assez touché (1). Si d'ailleurs il serait possible d'unir sinon dans la même, au moins dans une commune admiration notre littérature classique et celle du moyen âge, je n'ai point à l'examiner, mais je constate uniquement que la plupart de nos médiévistes n'ont su louer jusqu'ici leur littérature qu'aux dépens de la nôtre. N'ayant pu d'ailleurs autrement m'y prendre, je me serai à moi-même, si l'on me souffre cette impertinence, un supplément de preuves de cette réelle impossibilité. L'éclectisme, en effet, n'a pas plus de fondement en critique ou en histoire qu'en philosophie, et quiconque voudra bien descendre jusqu'au fond de soi-même pour s'y interroger s'apercevra promptement qu'il ne peut pas aimer également l'architecture gothique et l'architecture grecque. Il se trompe, s'il le croit. Et pareillement, s'il aime la tragédie de Corneille et de Racine, il ne peut pas aimer en même temps *les Mystères* du moyen âge.

Il est vrai seulement que, de même encore qu'en philosophie la conciliation s'opère entre deux principes ennemis par l'indifférence dont on est au fond pour l'un comme pour l'autre, de même, en critique aussi, la même indifférence esthétique produit les mêmes effets. La méthode en est bien connue. C'est de se rendre insensible à ce que les productions de la littérature, de l'art ont en soi d'esthétique pour n'y faire attention qu'à ce qu'elles ont d'historique. Comme représentation de l'idéal du moyen âge, les hideuses sculptures des tours de Notre-Dame valent effectivement la frise du Parthénon en tant que représentation de l'idéal hellénique. Et pareillement, en tant que document sur l'homme, ou, comme on dit, sur « l'âme » du XI<sup>e</sup> siècle, *la Chanson de Roland* peut fort bien n'être pas moins instructive que la tragédie de Corneille ou de Racine sur l'âme du XVII<sup>e</sup> siècle. On me pardonnera de persister à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1879, *l'Érudition contemporaine et la Littérature française du moyen âge*.



croire que, si ce point de vue n'est pas illégitime, il en est un plus juste, un meilleur, un plus vrai surtout pour l'appréciation des œuvres de la littérature et de l'art.

Sous le bénéfice de ces observations et de ces distinctions, nous nous retrouvons d'accord avec M. Gaston Paris, et, tout en doutant que la littérature française du moyen âge ait l'importance qu'il lui accorde « pour l'intelligence du développement de notre conscience nationale, » il ne nous paraît guère moins bon qu'à lui-même qu'elle ait une part, une petite part, une toute petite part, « sagement restreinte, » dans la culture générale, dans l'instruction des lettrés, et, si l'on veut enfin, jusque dans l'éducation populaire. Ce qui est dangereux, en effet, ce n'est pas qu'une science quelconque ait sa place, plus ou moins considérable, dans un système et sur des programmes d'éducation, c'est que l'on se méprenne sur ce que j'appellerai son importance vraie dans l'histoire totale de l'humanité. Si l'on veut donc bien convenir qu'ayant d'ailleurs un réel intérêt historique, la littérature française du moyen âge n'a qu'une valeur esthétique médiocre, pour ne pas dire nulle, nous en convenons aussi nous très volontiers, et, pour finir par où nous avons commencé, nous nous engageons à ne pas « dénigrer » la littérature française du moyen âge dès que l'on voudra bien, d'autre part, l'exalter un peu moins, « avec plus de mesure, » comme dit très bien M. Gaston Paris, et avec « plus de jugement. » La vie n'est qu'un échange de concessions mutuelles, dit le sage, et, quand on le peut, de bons procédés.

C'est pourquoi nous ne saurions prendre congé de M. Gaston Paris sans signaler au lecteur quelques-uns des points les plus intéressants de son volume. J'ignore le prix qu'il attache au morceau sur *le Pèlerinage de Charlemagne* et sur *les Versions françaises de l'art d'aimer au moyen âge*, mais quelque cas qu'il en fasse lui-même, je crains que nous n'en fassions encore un peu moins que lui. L'un et l'autre ont été lus en séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Je dirai donc qu'il me semble évident, d'après eux, que quand l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'assemble en séance publique, ce n'est pas pour se divertir. Je crois au contraire qu'une leçon, déjà datée de quinze ans, sur *les Origines de la littérature française* garde encore aujourd'hui presque toute sa valeur. Mais j'apprécie particulièrement deux morceaux plus récents : *l'Ange et l'Ermite*, et *Paulin Paris et la Littérature française du moyen âge*.

Dans le juste hommage rendu publiquement par lui-même à son père, il nous suffira de dire que M. Gaston Paris a fait preuve d'autant de mesure et de tact que de respectueuse liberté d'esprit. Nous pouvons dire quelque chose de plus de chacun des deux autres. Dans le morceau sur *les Origines de la littérature française*, M. Gaston Paris a



démêlé plus nettement que personne, même depuis lui, les diverses influences qui, tour à tour, ont façonné notre langue et notre littérature naissantes. On y remarquera surtout ce qu'il y dit de *Tristan et Yseult* : « Entre tous les grands poèmes de l'humanité, — et je n'hésite pas à le placer à côté d'eux, — *Tristan* est le poème de l'amour... Ce que chante le poème celtique, c'est l'amour délivré de tout lien, de toute contrainte, de tout devoir autre que lui-même, l'amour fatal, passionné, illégitime, vainqueur de tout, des obstacles, des dangers et de l'honneur même... Cette inspiration n'a pas cessé de se faire sentir, et l'amour tel qu'il est compris dans les romans de la Table-Ronde est resté depuis lors le sujet favori et presque unique de notre littérature d'imagination. » Si l'on doit surtout prendre plaisir, en critique, à faire honneur aux autres de ce qu'ils nous apprennent, nous nous tenons pour particulièrement obligés à M. Gaston Paris de ce que l'indication enveloppe de conséquences infinies. Le morceau sur *l'Ange et l'Ermite* nous plaît pour une autre raison. C'est une savante et ingénieuse étude de « littérature européenne. » ou même « extra-européenne, » l'histoire d'une histoire, et des transformations qu'elle a subies en passant d'Orient en Occident, et, en Occident de conteur en conteur, jusqu'à Voltaire et son *Zadig*. Que de thèmes d'études analogues pourrait offrir la littérature française du moyen âge! et qu'y aurait-il de plus intéressant que de nous montrer cette matière fluide, en quelque sorte, du poème ou du conte, passant de main en main, et recevant de latitude en latitude, si je puis ainsi dire, l'empreinte nationale du peuple qui l'adopte? Espérons donc en terminant que M. Gaston Paris entendra ce souhait. « Si ce petit volume rencontre un accueil favorable, nous disait-il dans sa préface, il me sera facile d'en donner prochainement un autre, composé de morceaux analogues et se rattachant de très près au premier. » Cet autre volume, il nous le doit, et nous avons dit les raisons qu'il avait de ne pas nous le faire attendre.

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

Odéon : *l'Arlésienne*.

« L'auteur ! l'auteur !.. » criaient, l'autre soir, à l'Odéon, après la fin de *l'Arlésienne*, les spectateurs des hautes galeries. Les pauvres gens ! ils croyaient que la pièce était nouvelle : ils n'avaient pas eu de peine à s'y plaire. Ils n'étaient pas les seuls, d'ailleurs, charmés par cette aimable prose et par cette admirable musique : pas plus que les naïfs, les délicats ne s'étaient défendus de cet enchantement. Les uns ignoraient que l'ouvrage avait subi une condamnation, en 1872, au Vaudeville ; les autres ne s'en souciaient guère. Ceux-ci et ceux-là, dans leurs diverses places, avaient goûté sans scrupule ce rare *mélodrame* ; — on nous pardonnera, pour une fois, de prendre le mot dans son sens propre : un drame accompagné, en quelques endroits, de mélodie. — Ceux-ci et ceux-là pareillement avaient senti les effets de cet accord unique entre un écrivain de la valeur de M. Alphonse Daudet et un compositeur comme celui de *Carmen*.

L'enthousiasme était donc général ? Un flot d'admiration toute pure emplissait les couloirs pendant les entr'actes ? Hélas ! il faut le dire, un filet de méchante humeur y courait encore. Entre les simples d'esprit et les artistes revenus à la simplicité par grand amour de l'art, il y a toujours dans les théâtres, et surtout aux premières représentations, un parti de gens mal cultivés qui chicanent contre leur plaisir. Familiers des salles de spectacle, ils y siègent comme des juges : ils ne se laissent émouvoir et divertir que dans certaines conditions, selon

certaines coutumes ; ils seraient fâchés de pleurer et de rire par surprise. Aussi bien sont-ils garantis de cet accident : de bonne foi, ils ne peuvent trouver d'agrément qu'aux pièces qui flattent leur habitude. Ils ont appris à considérer le mérite d'une sorte particulière de facture : ils n'en reconnaissent aucun autre. Ils tiennent celui-là pour le nécessaire : ils font fi des superflus. Où celui-là fait défaut, ils professent pour la facilité de leurs voisins à éprouver du contentement, une sorte de pitié dédaigneuse et courroucée : ainsi de la commisération d'un de mes camarades de collège, un esprit fort de la grande cour, qui regardait passer les premiers communians : « Ils se croient heureux, s'écriait-il, les petits malheureux ! »

Nos esprits forts de théâtre, critiques officiels et officieux, n'avaient pu que bâiller et ricaner, en 1872, à *l'Arlésienne*. L'ouvrage n'offrait pas un aspect ordinaire ; on n'était pas averti, d'ailleurs, que le poète ni le musicien eussent de grands talens : on ne s'avisait pas que, s'ils manquaient à l'usage, ils rachetaient peut-être cette impertinence par quelques mérites. On troussa lestement leur affaire ; à peine si la foule eut connaissance de l'exécution. Cependant, dès l'année suivante, la musique s'insinuait dans les concerts. Et puis, Bizet et *Carmen* allèrent au-devant la postérité ; celle-ci par la voie de l'exil, celui-là par la voie de la mort. L'auteur et toute son œuvre entrèrent dans la gloire, *l'Arlésienne*, assurent de bons garans, avec plus de justice encore que tout le reste.

M. Porel, apparemment, a voulu profiter de cette vogue pour présenter à nouveau le drame lui-même au public. Il n'était personne, cette fois, qui ne fût informé que la partition pouvait être une merveille : on s'est aperçu qu'elle en est une. Quant à la pièce, les fâcheux se rejettent sur elle pour ne pas se déjuger tout à fait ; et, sans doute, ce n'est pas seulement l'amour-propre qui les retient : quoique recommandé aujourd'hui, plus qu'à l'origine, par la signature de l'auteur, ce drame n'a pas ce qu'il faut pour les satisfaire, et ce qu'il a pour nous séduire ne les séduit pas. Car, j'en suis, il faut l'avouer, de ceux qui ont passé à l'Odéon une soirée délicieuse : tant pis pour moi ! Aussi, plutôt que de manier cet ouvrage avec de gros doigts de critique, je voudrais n'y pas toucher ; je voudrais pouvoir dire seulement : « Voyez ! Écoutez !.. Et que vos yeux se mouillent comme les miens ! Assurément, la musique de *l'Arlésienne* est puissante, elle est exquise, on y sent un génie en pleine possession de son art ; le poème n'est que l'essai d'un écrivain qui exercera sa maîtrise plutôt ailleurs qu'au théâtre. Il a pourtant son charme ; et, si c'est une faiblesse que de l'éprouver, ah ! soyez faibles comme moi : c'est la grâce que je vous souhaite ! »

Un poème, oui vraiment, voilà ce qu'est *l'Arlésienne* ; mais de quel genre ? « Une idylle, répondent les mécontents ; une idylle qui, par sa

fin funeste, prend des airs de tragédie, et rien de plus. Or les idylles ne sont pas faites pour être exposées à la rampe : chez nous, à loisir, nous nous régalerons sans doute à lire ces jolies phrases ; au théâtre, *nescio vos.* » Je me défie volontiers de ces gens qui demandent à emporter les pièces chez eux pour en jouir plus à l'aise : il n'y aura là personne pour les surveiller, et je crains que, dès la seconde page, ils ne ferment la brochure. Les dieux qu'on aime sincèrement, on les honore en public presque aussi bien que chez soi, et cette prétendue piété domestique ne me dit rien qui vaille : c'est une excuse des libertins. Mettez que *l'Arlésienne* soit une idylle : si elle est bonne, sera-ce un plaisir si fastidieux que de l'entendre déclamer sur la scène ? Sera-ce un divertissement si pénible que de voir s'animer ses personnages dans de beaux décors ? Pour moi, je m'accommoderais de cette corvée plutôt que d'une lecture à domicile de maintes pièces tolérées sur les planches : ce qui est médiocre à sa place n'est pas supportable ailleurs ; mais ce qui est excellent quelque part est agréable partout.

Cependant, si *l'Arlésienne* est un poème, je soutiens que c'est un poème dramatique. Une idylle, soit ! puisque les héros et le lieu de l'aventure sont agrestes ; mais il en est de plusieurs sortes : *Hermann et Dorothee*, par exemple, est une idylle épique ; *l'Arlésienne* est dramatique, ou ce mot n'a plus de sens.

N'est-ce pas un drame, c'est-à-dire une action morale, que la lutte de l'amour et de l'honneur dans une âme ? N'est-ce pas un drame que le progrès de la passion arrêtée un temps par la raison et poussant plus loin ses ravages, précipitée après ce répit, comme par un ressort qui se débande, jusque dans la mort où elle s'abîme ? Or voilà précisément l'essence de *l'Arlésienne*. Un garçon de vingt ans, Frédéric, le fils d'une fermière de la Camargue, s'est épris d'une fille d'Arles. Son mariage est résolu quand il apprend que la belle, depuis deux ans, est la maîtresse du maquignon Mitifio. Il renonce à elle, mais il ne cesse pas de l'aimer : il souffre, et tantôt il lutte contre son mal, tantôt il s'y complait ; il repousse la pudique tendresse de Vivette Renaud, sa petite amie, qui ne demande qu'à le consoler. Sa mère, Rose Mamaï, et son grand-père, Francet, le voyant dépérir, offrent d'accepter l'indigne femme pour leur bru ; tenté un moment, il fait effort sur lui-même, il se dompte, il refuse. Touché par le sacrifice de ces honnêtes gens, il leur offre le sien ; même, emporté par son élan, exalté comme par le coup de talon du plongeur qui a touché le fond, il éprouve subitement la tentation contraire, celle du bien, et il y cède : il épousera Vivette. Hélas ! après ce ressaut, un autre était à craindre : ainsi va la volonté humaine lorsqu'elle n'est plus que passion. Le venin avait pénétré dans le sang ; le remède essayé ne fait que le pousser et irri-



ter sa force : dans la nuit même qui suit ses fiançailles, tandis que son rival emporte au loin l'Arlésienne, Frédéri se jette du grenier sur les dalles de la cour et se tue.

Et ce n'est pas une action, cela ! Dites que c'est une action toute spirituelle, et, partant, trop légère, à votre gré après tant d'ouvrages bourrés de matière. Dites que les événemens qui en sont les signes sont trop peu nombreux et trop vraisemblables, après ces collections d'accidens extraordinaires qu'on vous a mises trop souvent sous les yeux ; mais justement ce manque de matière, cette sobriété, ce naturel, nous plaisent. Dites encore, nous y consentons, que ces faits ne sont pas disposés avec la rigueur à laquelle tant de fabricans de machines théâtrales vous ont habitués. L'auteur, entre le premier et le troisième tableau, se donne un peu de relâche ; ainsi un certain Musset, qui ne savait pas le métier de dramaturge, laissait les passions reprendre haleine et s'épancher entre les momens décisifs d'une pièce : *On ne badine pas avec l'amour* s'écoute pourtant avec patience. Ils sont, d'ailleurs, façonnés à merveille, dans leur simplicité, ce premier et ce troisième tableau, qui sont l'exposition et le nœud de l'ouvrage ; ils forment chacun tout un petit drame qui marche et court avec aisance.

Au lever du rideau, voici dans la cour de Castelet, l'aïeul, Francet Mamaï, qui demande avis au berger Balthazar, un patriarche de la montagne, sur le mariage de son petit-fils aîné avec l'Arlésienne : à leurs pieds, joue le cadet, un « innocent » de quatorze ans, qu'on amuse avec des histoires de loup et le miroitement d'un trousseau de clefs au soleil. Et puis, c'est Vivette qui arrive ; un mot de l'Innocent nous laisse deviner qu'elle aime Frédéri ; et, un moment après, elle apprend par Rose Mamaï que Frédéri en aime une autre. Il survient lui-même, le triomphant garçon, avec son oncle Marc, qui rapporte de bons témoignages sur la belle ; on entre dans la maison pour boire le coup des accordailles. Cependant accourt le gardien de chevaux Mitifio ; il fait appeler Francet ; il lui révèle la honte de sa future bru, il lui remet deux lettres d'elle, et puis il se sauve. Frédéri reparait, le verre en main : « Allons grand-père, à l'Arlésienne ! — Jette ton verre... Tiens, lis ! » Il lit d'un regard, pousse un cri et tombe assommé. Quoi de plus naturel, en même temps, et de plus vif que cette suite de scènes ? Un mouvement facile s'y continue du premier mot jusqu'au dernier.

De même, un peu plus loin, quoi de mieux ordonné pour le théâtre que ce tableau du conseil de famille ? C'est un Greuze animé, qui ravirait Diderot. L'oncle Marc sort pour la chasse ; Rose, du premier étage, lui crie de rentrer dans la cuisine, qu'elle a besoin de lui parler. Vivette passe en babillant, la courageuse fille : elle porte allégre-

ment le deuil de son amour ; elle va retenir sa place au bateau du Rhône, pour retourner chez sa grand'mère. L'oncle Marc reste à réfléchir ; Balthazar vient lui tenir compagnie ; et puis descendent Rose et Francet. La mère ouvre une délibération : faut-il laisser mourir de chagrin son enfant ? faut-il humilier, pour le sauver, le juste orgueil de la maison ? Elle-même, d'abord, pour proposer d'accueillir l'Arlésienne, incline sa fierté d'honnête femme. L'aïeul, après un tré-saillage de révolte, est vaincu par cet exemple et courbe le front ; l'oncle ne sait que dire ; seul le vieux berger, intègre ami des traditions, se redresse contre cette lâcheté, déclare qu'il n'en verra pas l'effet et prie qu'on lui règle son compte : avant de partir cependant, il veut écouter de quelle manière Francet annoncera son consentement à Frédéric. Le jeune homme comparait ; c'est Rose, qui se hâte de lui annoncer la nouvelle. Il en demande la confirmation à son grand-père ; la voix manque au vieillard : alors l'amoureux comprend combien son bonheur va coûter aux siens, il résout de les payer en héroïsme. Justement Vivette se montre sur le seuil ; elle n'ose entrer : il la prend par la main et lui demande d'être sa femme. Dans tout ceci aucune longueur ; dans cette peinture, point de *trou* : même les plus attachés aux règles du théâtre se déclarent satisfaits de ce morceau.

J'entends bien que, selon quelques-uns, le troisième tableau est suspendu dans le vide : entre le premier et le cinquième il ne se passe rien : la situation est la même à la fin de celui-là et au commencement de celui-ci. — La situation matérielle, oui, peut-être, et pour ceux qui ne regardent qu'aux faits, la pièce devrait finir plus tôt : après qu'il a lu la lettre de l'Arlésienne, Frédéric monterait au grenier et se jetterait immédiatement par la fenêtre ; il est vrai que *le Misanthrope* aussi pourrait se mener plus rondement. Mais, dans l'intervalle de l'exposition aux approches du dénoûment, est-ce que l'état moral des personnages, et surtout du héros, n'a pas changé ? Après avoir été frappé, il a fouillé sa blessure ; il a essayé de la guérir, il n'a fait que l'envenimer ; nous savons maintenant qu'il est incurable : il doit donc mourir. Avancée en-deçà des diverses phases du mal, sa mort n'eût été qu'un accident. D'ailleurs, c'est la connaissance de ces phases mêmes qui intéresse notre esprit. Voir le coup reçu et que l'homme expire ne ferait qu'ébranler nos nerfs : voir comment la vie se dissout, après quelle résistance et par quels degrés, c'est proprement ce qui touche notre âme.

Et c'est pourquoi non-seulement le troisième tableau, mais le second et le quatrième ont leur utilité dans l'ouvrage. Au second, l'entretien de Rose et de Vivette nous a fait deviner de quelle profondeur est la plaie de Frédéric ; lui-même ensuite, causant avec Balthazar, et puis se désespérant tout seul, nous l'a fait sonder ; enfin il a rugi comme un

forcené en repoussant l'ingénue petite main qui avait l'audace d'y toucher : alors, mais alors seulement, la question est de savoir par quels répit et par quelles rechutes le malheureux achèvera de vivre : à moins d'un miracle, il est condamné. — Faut-il répondre, en passant, aux spectateurs qui souhaitent ce miracle ? Ils voudraient, ceux-là, qu'après le troisième tableau la toile ne fût plus relevée. Ils se retireraient bien vite, enchantés de cette heureuse fin et tranquilles sur l'avenir de Frédéric et de Vivette. Pour ces optimistes qui aiment à se coucher de bonne heure, Phèdre, aussitôt après le retour de Thésée, devrait se ranger à l'amour de son mari et faire part du mariage d'Hippolyte avec Aricie. Nous ne sommes pas si bénins : après cette crise, qui se termine par une halte du héros sur la pente de sa destinée, nous ne nous plaignons pas d'arriver, par une péripétie, à la catastrophe nécessaire de cette idylle tragique.

Une péripétie, quel autre nom que ce nom classique siérait mieux à ce quatrième tableau où l'on voit les fiançailles de Frédéric et de Vivette brusquement suspendues par un nouvel accès de passion ? Frédéric veut aimer Vivette, s'y exhorte ; il s'y force comme à l'accomplissement salutaire d'un devoir ; il bande sa blessure et sourit. Hélas ! quelques paroles d'un passant suffisent pour que l'appareil saute et que le sang jaillisse : car ce passant est Mitifio, qui enlèvera l'Arlésienne cette nuit. Il rapporte ici l'odeur de cette chair qui a pour jamais ensorcelé le jeune homme. Furieux de jalousie, de regret et de désir, Frédéric se jette sur son rival ; vainement on les sépare : la fin approche, la cruelle fin que nous prévoyons avec angoisse.

Et de quel mot encore le désigner, sinon de celui de catastrophe, ce dernier tableau, tout plein d'une terreur tragique ? Il montre d'abord la veillée de la mère épiant le désespoir de son fils : elle n'est pas dupe, la malheureuse, de l'accalmie qui s'est faite après l'orage, ni des chants ni des farandoles auxquelles le fiancé a pris part, ni du mélancolique et tendre discours par lequel il a voulu endormir son inquiétude ; la voici presque en travers de sa porte, guettant le crime qu'elle le soupçonne de méditer contre lui-même. Et quand le cadet de ses enfans a obtenu qu'elle se retire, quoi de plus saisissant que l'apparition de Frédéric sur le seuil de sa chambre, à demi vêtu, les yeux étincelans et fixes, avec l'aspect d'un homme qui s'est battu toute la nuit contre un rêve dont il ne se réveillera que dans la mort ? Quoi de plus familièrement solennel que la traversée de ce large grenier par les pieds nus de cet halluciné ? Quoi de plus affreux que l'éveil en sursaut de cette mère, sa stupeur à la vue de son fils, sa poursuite dans cet escalier fatal, sa lutte contre cette porte close, sa descente rapide comme une chute, sa course vers cette fenêtre, son cri de femme foudroyée ? Cependant cette horreur est produite par les moyens simples et

purs que l'art classique approuve; on ne nous effraie pas, au risque de nous dégoûter, par la vue de ce cadavre écrasé sur la pierre : c'est l'épouvante de Rose Mamaï que nous ressentons par contre-coup. c'est le mouvement d'une âme qui se communique aux nôtres à la fin comme dans toute la suite de cette tragédie.

Elle n'est donc pas si indigne de ce beau titre, cette esquisse théâtrale de M. Alphonse Daudet, ni composée par un dramaturge si négligent et si malhabile. D'ailleurs, elle est composée par un poète dont la poésie n'est pas inutile au drame. Est-ce un effet du hasard que cette histoire de la chèvre de M. Seguin, placée au commencement de l'ouvrage comme le récit du rêve de Pauline au commencement de *Polyeucte*? Une légende contée à ravir, voilà d'abord ce qu'elle est; mais une légende symbolique aussi, qui résume l'action par avance, et dont le rappel, au dénouement, sera comme un écho attendu. Un peu plus loin, n'est-ce pas un groupe imaginé heureusement, que celui de l'aîné qui se ronge le cœur, après tant d'insomnies, à relire les lettres qui lui prouvent son infortune, et du cadet qui s'endort à ses genoux en marmottant quelques phrases d'une fable? Hélas! pauvre humanité! Celui qui s'élève au-dessus de la brute veille dans les larmes; celui qui repose n'est guère supérieur en dignité aux troupeaux qui paissent alentour. Et à mesure que la stupidité de celui-ci va s'éclaircir, la folie de l'autre deviendra plus intense. La superstition populaire veut que l'innocent porte bonheur à la maison : le cadet guéri, c'est l'autre condamné. N'est-elle pas philosophique et toute moderne cette expression d'une vieille et naïve croyance? Le poète rend perceptible cette vérité que la raison humaine est un point entre la condition de la brute et celle du fou. D'autre part, la forme qu'il lui donne n'est-elle pas scénique et dramatique? Rien de mieux disposé pour la rampe que ce groupe des deux frères, ni de plus intéressant pour le spectateur que le progrès de l'un et de l'autre vers un nouvel état moral.

Mais où je reconnais le mieux que la pièce est aménagée par un poète, c'est à la rencontre du berger Balthazar et de la grand'mère de Vivette. Ils se sont aimés, voilà tantôt cinquante ans, et séparés pour ne pas faillir; et tout à l'heure encore, si Balthazar parlait de ce passé, des larmes lui remplissaient les yeux. Voici que la grand'mère Renaud arrive pour les fiançailles de sa petite-fille; elle est touchée déjà par la vue de cette maison, où elle n'a pas voulu revenir depuis si longtemps : « Est-il Dieu possible, dit-elle avec un petit rire, que du bois et de la pierre vous remuent le cœur à ce point-là ! » Un plaisant amène le vieux devant elle : « Et celui-là, est-ce que vous le reconnaissez? — Mon Dieu! murmure-t-elle, mais c'est Balthazar ! » Et lui gravement : « Dieu vous garde, Renaude ! » Et elle, se répétant, les mains jointes,



avec un petit tremblement de la voix : « Oh !.. ô mon pauvre Balthazar ! » Ils se regardent en silence, et lui, le premier, retrouve la parole et s'accuse : n'avait-il pas juré de ne jamais la revoir ? Il n'aurait pas dû rester là. « Pourquoi ? fait-elle avec une mélancolie doucement ironique ; pour tenir notre serment ? Va ! ce n'est plus la peine. » Ils se remémorent leur courage, et elle, se décidant à la fin : « Est-ce que tu n'aurais pas honte de m'embrasser, toute vieille et crevassée par le temps comme je suis là ?.. Eh bien ! alors, serre-moi bien fort sur ton cœur, mon brave homme. Voilà cinquante ans que je te le dois, ce baiser d'amitié. » Une telle scène, en 1872, avait fait rire : comment tenir son sérieux au Vaudeville, alors qu'on n'avait qu'à traverser la rue pour se retrouver chez Rignon, comment ne pas se tenir les côtes plutôt devant ce Philémon et cette Baucis échangeant des baisers rances ? L'air provincial de l'Odéon est sans doute plus favorable aux sentimens de ce genre ; on a fort admiré, cette fois, la largeur héroïque et la délicatesse de ce passage, qui semble inspiré par Homère à un élève de Marivaux.

Qui donc prétend que ce morceau est un hors-d'œuvre ? Il n'a pas vu, celui-là, l'effet de ce duo patriarcal sur le héros. C'est après l'accolade des vieillards que Frédéri murmure : « C'est beau, le devoir !.. Vivette, je t'aime ! » Il n'a pas vu, non plus, ce critique chagrin, le rapport de cet épisode à tout le drame. En regard de Frédéri et de l'Arlésienne, ce couple abandonné à la passion et désesparé, une convenance supérieure, observée par le poète, voulait qu'un autre couple se dressât, Balthazar et Renaude, âmes gouvernées par la vertu et entrant de conserve dans le port.

Ainsi le poète a aidé le dramaturge à composer l'ouvrage : est-ce à dire pour cela qu'il intervienne sans discrétion, qu'il prenne la parole et que les personnages soient ses porte-voix ? Nullement ! Chacun vit pour soi-même, avec son caractère, indiqué au moins par quelques traits ; chacun est mené par ses sentimens, aucun par une force extérieure. Voyez d'abord la mère, Rose Mamaï : énergique, ardente, elle a toujours vécu en femme loyale et sage, mais « si on ne lui avait pas donné l'homme qu'elle voulait, elle sait bien ce qu'elle aurait fait, » et c'est justement, nous le devinons, ce que fera son fils. Elle est impérieuse, cette riche fermière ; elle impose silence aux serviteurs, même au vieux Balthazar, avec l'autorité d'une matrone qui ne souffre guère qu'on la contrarie. Elle veut plier toutes choses et toutes gens aux intérêts de cet amour maternel dont elle-même subit la tyrannie. Que ne fait-elle pas pour sauver son enfant ? Elle va, la prude femme, jusqu'à souffler à Vivette des avis suspects, presque honteux : « Vous reviendrez ensemble, tout seuls, le long de l'étang. Au jour tombé, les chemins sont troubles. On a peur, on s'égaré, on se serre l'un contre l'autre... »

Ah ! que lui importe Vivette ! Le soir même des fiançailles, Rose Mamaï déclare à Frédéric : « Si celle-là ne te convient pas, il faut le dire. Nous aurons bientôt fait de t'en chercher une autre. » Le salut de Frédéric, c'est la fin qui justifie tout. « S'il épouse son Arlésienne, j'en mourrai, moi, de ce mariage, » balbutie le grand-père : « Eh ! nous en mourrons tous, répond Rose... Qu'est-ce que ça fait,.. pourvu que l'enfant vive ! » Lorsqu'elle envoie Vivette vers son fils avec des conseils pour se faire aimer, elle la regarde aller et s'écrie : « Si c'était moi, comme je saurais bien.. ! » C'est qu'elle a reporté sur cet aîné, seul héritier du père, puisque le cadet est comme s'il n'existait pas, toute la chaleur de ses tendresses : « Quand j'entends mon garçon aller et venir dans la ferme, dit-elle, il me semble que je ne suis plus si veuve... » Et ce n'est pas seulement à un vieux berger, mais à Dieu même qu'elle cherche querelle pour lui : « Ah ! vraiment, gronde-t-elle, il y a des fois que Dieu n'est pas raisonnable ! »

Par l'analyse de l'action, nous avons assez développé le caractère de Frédéric ; c'est bien le fils de sa mère : passionné, lui aussi, mais faible ; honnête avec cela ; de volonté débile et de cœur pur, c'est le dernier rejeton d'une souche de braves gens. Gâté par vingt années de petits soins, il n'est pas de force à lutter victorieusement contre lui-même ; il est une proie toute prête pour l'amour, un prédestiné, bientôt un possédé. Au près de lui se tient Vivette : ingénue, dévouée, modeste et courageuse, elle a de ces paroles naïves et fines qui font connaître une âme. « Je les sentais là, sous sa blouse, dit-elle à son fiancé (il s'agit des lettres de l'Arlésienne) ; et cela m'empêchait de te croire. — Tu ne me croyais pas, et pourtant tu voulais bien devenir ma femme ! — Cela m'empêchait de te croire ; mais cela ne m'empêchait pas de t'aimer. » Et le sentencieux Balthazar ! Il rappelle l'illustre Patience de *Mauprat*, mais sans prétention de jouer un rôle : il n'est qu'un berger qui médite, un homme qui a souffert et qui s'est consolé avec la nature, et non le truchement d'un philosophe. Et le grand-père, Francet Mamaï, si respectable et si bonhomme, qui s'humilie devant Balthazar comme l'un des Burgraves devant son ancien : « Il est d'un emps plus dur que le nôtre, où l'on mettait l'homme par-dessus tout ; moi aussi, je date de ce temps-là, mais je n'en suis plus digne... » Et le patron Marc, jovial, trivial et fleurant l'ail, oncle de Frédéric et sans doute cousin de Tartarin ! Et ce Mitifio, comme envoûté par sa maîtresse, et qui l'adore et qui la hait ? Tous, ici, tous participent d'une vie commune et présentent des traits particuliers. Une figure, je le sais bien, manque à cette galerie : l'Arlésienne. Elle ne paraît pas, et certains spectateurs la réclament : ils se plaignent d'avoir été dupés par l'affiche. Cette déception n'est-elle pas un peu sotte, et cette exigence un peu grossière ? Invisible et présente, l'Arlésienne est ici

comme une divinité qui se manifeste par ses coups : elle est ainsi plus séduisante et plus terrible qu'une forme quelconque exhibée sur la scène : le poète a-t-il eu tort de compter sur l'imagination du spectateur ? Il aurait pu montrer cette héroïne, oui, sans doute ; il aurait fait une autre pièce, qui, par avance, — admirez ce rapport ! — eût ressemblé à *Carmen* : telle quelle, pourtant, *l'Arlésienne* n'a-t-elle pas son mérite ? n'a-t-elle pas le droit d'exister ?

Ce qui m'en plaît surtout, il est temps de le dire, c'est les mœurs et le style : au sortir de tant de salons parisiens, où se déroule la comédie contemporaine, j'aime à respirer, pour quelques heures, dans ce joli coin de Provence. La bonhomie de ces manières me repose et la senteur de ce parler me grise doucement. Et qu'on ne crie pas trop à la convention : ou je suis trompé à merveille, ou les mensonges d'artiste et les mots d'auteur, en cet ouvrage, sont rares. On peut se figurer, au moins, que telles sont les façons de se conduire et de s'exprimer des paysans de là-bas : ils agissent, ils parlent avec tant de pittoresque, nos concitoyens du Midi ! M. Alphonse Daudet a distillé pour nous autres, gens de la langue d'oïl, tous les parfums de la terre de Mistral, de Roumanille et d'Aubanel. Je ne dirai pas de sa poésie, comme le dit son héros de la brise du Rhône, que je pourrais nommer une par une toutes les herbes sur lesquelles elle a passé ; je lui ferai le compliment contraire : il n'a pas jeté çà et là telle et telle odeur locale facilement reconnaissable, il a vaporisé partout une essence extraite de toutes les fleurs de son pays. Et ce n'est pas seulement parce qu'ils parlent de mûriers, de vers à soie, d'olives, de bécassines et de charlottines, que ses personnages rustiques sont rustiques ; ils le sont jusqu'au fond de l'âme, toujours et sans y penser ; par les mots les plus incolores, et sans le vouloir, ils se trahissent. Écoutez Balthazar, lorsqu'il s'agit de se renseigner sur *l'Arlésienne* : « Dans ces grandes coquines de villes, ce n'est pas comme chez nous. Chez nous, tout le monde se connaît : *on est au large, on se voit venir de loin...* » Je ne sais, en vérité, si j'ai naturellement trop de complaisance ; mais cette métaphore toute simple évoque pour moi le berger, debout dans sa cape au milieu de la plaine : un Millet en Camargue. Pour la sensation que me donne, sans broderies appliquées ni paillons, la trame d'un pareil style, j'excuse volontiers quelques longueurs, certaine maladresse à faire entrer ou sortir un personnage, à raccorder telle et telle scène, à justifier un monologue. Assurément, ce n'est pas pour cette gaucherie que j'aime l'auteur ; je n'enverrai pas M. Augier, M. Dumas, M. Sardou, MM. Meilhac et Halévy à l'école de son inexpérience : il a de quoi m'en consoler, voilà tout uniment ce que je dis, et je me trouverais bien malavisé de refuser ses consolations.

Quand *l'Arlésienne* sera reprise à la Comédie-Française, — où elle éga-

lera le succès de *l'Ami Fritz*, — je demanderai qu'elle soit jouée avec un peu plus d'abandon et de finesse, peut-être avec une pointe d'accent méridional sur les lèvres de tous les personnages, et non plus seulement du marnier ou du berger. M<sup>lle</sup> Tessandier représente Rose Mamaï avec une violence trop monotone, avec une tension trop égale des nerfs : il est vrai que, dans les passages de force, dans la scène du conseil de famille notamment, et plus encore dans la dernière, elle émeut prodigieusement toute la salle. De même, quand Frédéri doit crier, M. Albert Lambert fils paraît chaleureux et sincère ; dans le reste du rôle, il est d'un romantisme un peu brumeux et grisâtre. M. Paul Mounet a de l'emphase ; il fait pourtant de Balthazar une belle silhouette. M<sup>lle</sup> Hadamard, pour figurer Vivette, n'est pas une fleur de haïe ; c'est du moins une comédienne instruite et bien disante. M. Cornaglia, sous le nom de Francet Mamaï, emporte le prix de justesse, de convenance et de sensibilité. M<sup>me</sup> Crosnier, qui fait la Renaude, est sa digne camarade ; un peu d'*aççent* à tous les deux, et je les trouverais parfaits. Une toute jeune fille, M<sup>lle</sup> Yahne, est charmante sous la petite blouse de l'Innocent. La troupe de l'Odéon, en somme, aussi bien que son nouveau directeur, M. Porel, méritait d'achever et même de prolonger la saison par cette victoire. L'année odéonienne, d'ordinaire, finit le 31 mai ; cette fois, elle durera jusqu'au 15 juin. Si la grande règle de toutes les règles est de plaire, que dire de *l'Arlésienne* qui plaît quinze jours de plus qu'il n'était permis ? La foule, en cette occasion, s'est montrée plus artiste que certaines gens de l'art. Elle se moque de leur blâme, sans doute elle se passerait de notre assentiment. Pour une fois cependant que nous sommes d'accord avec elle contre une élite, nous sommes bien aises que cet accord tourne à la gloire des auteurs de *Sapho* et de *Carmen*.

LOUIS GANDERAX.



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

31 mai.

Par quel phénomène singulier les siècles qui se succèdent semblent-ils reproduire dans leur cours les invariables et éternelles phases de la vie humaine ? Plus que jamais aujourd'hui, décidément, ce siècle-ci en est sous toutes les formes à la vieillesse et au déclin, à l'épuisement de toute sève libérale et généreuse, après avoir eu sa jeunesse pleine d'éclat, sa sérieuse et forte maturité. Ce n'est là, dira-t-on, qu'une illusion, une apparence qui trompe notre faiblesse et abuse notre raison découragée ; rien ne s'arrête, rien ne décline, tout change et se transforme, tout se renouvelle sans cesse dans la vie universelle, dans le monde des intelligences comme dans le monde de la nature physique. — Si ce n'est qu'une apparence, elle ressemble terriblement à la réalité, et cette réalité est plus saisissante encore quand disparaît subitement un de ces hommes dont l'existence s'est confondue à toutes les heures avec la vie de leur temps. C'est le destin de cet éminent génie qui vient de s'éteindre comblé d'années et de gloire, dont la mort semble marquer la fin d'une époque. C'est le privilège rare et exceptionnel de Victor Hugo d'avoir été pendant soixante ans le poète inspiré des sentimens, des cultes, des ardeurs généreuses, des entraînemens de son siècle, d'être resté un des derniers survivans des anciennes générations, comme un témoin d'un autre âge, et de paraître emporter avec lui tout un monde où il a régné par la magie souveraine de l'imagination. Il s'éclipse aujourd'hui au terme de cette éclatante carrière qui va des *Odes et Ballades* à la *Légende des siècles*, et si sa mort est si vivement ressentie en France, si l'émotion qu'elle cause semble partagée plus ou moins dans tous les pays, c'est que ce n'était pas un

personnage ordinaire des lettres; c'est que, dans cette vieille Europe où depuis longtemps les supériorités exceptionnelles de l'esprit semblent disparaître, où la puissance intellectuelle n'est pas ce qui brille, où tout se morcelle et décroît, Victor Hugo était resté un des derniers génies universels de la poésie et des arts. Il y a du talent partout; où sont les véritables génies dont le monde connaît le nom et les œuvres? Ils ne sont plus en Angleterre, ils ne sont plus en Allemagne; ils ne se sont pas fait jour dans l'Italie renaissante, ils s'essayaient tout au plus peut-être dans les fermentations indistinctes de la Russie. Victor Hugo était, au moins pour l'heure où nous sommes, la dernière renommée, la dernière figure de poète incomparable. C'est ce qui fait de sa mort un événement.

Il avait eu la fortune de naître avec des dons rares fécondés par les prodigieux spectacles du commencement du siècle, avec une organisation qui s'est toujours ressentie des voyages de son enfance en Italie, en Espagne, à la suite de son père, « vieux soldat. » Il avait paru jeune encore, après 1820, à ce moment de la restauration où tout se renouvelait, et la poésie, et l'éloquence, et l'histoire, et la philosophie, et les arts, — où commençait ce défilé de talents qui ont ravivé l'éclat des lettres françaises. Il avait débuté au bruit des premiers succès de Lamartine, avec Alfred de Vigny, dont il était l'ami dès son adolescence, précédant de quelques années à peine Sainte-Beuve et Alfred de Musset, le futur auteur de *Rolla*, et ce génie émancipé qui allait bientôt être George Sand. C'était à cette époque un jeune homme, royaliste et catholique de sentiment, révolutionnaire par instinct littéraire, cherchant sa voie à travers tout, mêlant dans ses chants les vierges de Verdun, Charles X et Napoléon, les actions de grâces d'un cœur ému et les fantaisies rythmiques du *Pas d'armes du roi Jean*, alliant au culte du passé le goût des tentatives hardies, des nouveautés de la forme. C'est alors que s'ouvrait pour lui cette carrière où pendant tant d'années il a marché et il a grandi, semant sur son chemin toutes ces œuvres lyriques, *les Orientales*, *les Feuilles d'automne*, *les Chants du crépuscule*, *les Voix intérieures*, s'essayant au roman avec *Notre-Dame de Paris*, tentant le renouvellement du drame avec *Cromwell*, avec *Hernani* et *Marion Delorme*. L'œuvre est allée en s'étendant sans cesse et elle a eu plus tard pour complément ou pour couronnement *la Légende des siècles*, *les Châtiments*. Pendant soixante ans celui qui débutait obscurément en 1820 a chanté et a occupé le monde de ses tentatives, de ses inspirations. Victor Hugo n'a point été assurément dans les lettres françaises de ce siècle le seul représentant glorieux de la poésie rajeunie et émancipée. Il a eu des émules qu'il n'éclipse pas : Lamartine, Alfred de Musset, ont été comme lui, avec lui, de grands poètes, ils l'ont été avec toutes les nuances de génies si différens. Victor Hugo, a été dans cette élite d'autrefois, ce qu'on peut appeler le poète

combattant et conquérant, faisant de chacune de ses œuvres un champ de bataille, s'imposant par l'originalité d'un génie rénovateur, inégal et retentissant. Il a été le poète des coups d'éclat de la forme et des grandes sonorités dans ce siècle, avec l'impatience de tous les jous et le goût de toutes les aventures de l'imagination.

Qui ne se souvient de cette grave et religieuse symphonie des *Chants du crépuscule* sur la cloche : — « Vaste et puissante cloche au battant monstrueux? » — Tout le monde a lu et relira longtemps ces vers sur la cloche : — « Écho du ciel placé près de la terre, — Voix grondante qui parle à côté du tonnerre, — Vase plein de rumeur qui se vide dans l'air, » — la cloche, qui, au sommet de sa tour solitaire, vibre et résonne pour tous les triomphes comme pour tous les deuils, pour toutes les joies comme pour toutes les peines de la vie. C'est l'image du génie du poète. Victor Hugo, au milieu des agitations de son temps, a été cette cloche au timbre d'airain, perpétuellement vibrante et sonore. Il a eu, lui aussi, des chants pour toutes les gloires et pour tous les grands deuils, pour les fêtes publiques et pour les fêtes du cœur. Il a chanté les rois conduits à Saint-Denis et les rois détrônés par les révolutions, les princes à qui l'on promet l'avenir et qui vont mourir dans l'exil, Napoléon s'éteignant à Sainte-Hélène et ramené triomphalement aux Invalides, César et la liberté, les grandeurs qui s'écroulent et les peuples qui s'émancipent, les cathédrales revêtues de la mélancolie des siècles et la démocratie grandissante. On lui a reproché quelquefois comme une inconsistance cette variété d'inspirations, ces contradictions apparentes, et il a voulu expliquer lui-même ces contradictions par le développement progressif de son esprit, par la transformation légitime de ses idées sous l'influence de l'âge et du temps. La seule explication, c'est qu'il a toujours obéi à son instinct; il a été l'âme vibrante à tous les souffles, l'écho retentissant de tous les bruits, des enthousiasmes et des colères de son temps, et tout ce qu'il a recueilli, il l'a reproduit, il l'a rendu à ses contemporains avec la profusion extraordinaire d'un des plus puissans artistes de la langue, avec la vigueur d'un génie fait tout entier d'imagination, de force, et de volonté. Victor Hugo n'a point été peut-être tout ce qu'il a cru être; il a été certainement une des plus grandes imaginations de ce siècle et de tous les siècles. C'est par l'imagination qu'il a vécu et qu'il a tout vu; c'est par elle qu'il a pénétré dans le monde intérieur, dans les mondes disparus, qu'il s'est donné le spectacle des hommes, des événemens, des révolutions, et c'est ce qui explique comment il a pris si souvent des images pour des idées, des antithèses pour des vérités, les jeux de sa fantaisie pour l'expression de la vie humaine. Avec cette imagination qui est sa faculté souveraine, qui a été son originalité, avec la force et la volonté qui sont aussi dans son génie, qui n'ont

fait que s'accroître, il est arrivé par une tension étrange à ne créer qu'un monde factice où tout est grossi, démesuré, où la vie humaine se résume le plus souvent dans une perpétuelle opposition de l'ombre et de la lumière, du bandit et de l'empereur, du laquais et du roi, de la courtisane et de la grande dame, de la difformité physique et de la beauté morale : œuvre toujours merveilleuse assurément, mais où il a fallu quelquefois tout l'éclat d'une incomparable poésie pour déguiser l'artifice obstiné d'une imagination enivrée de sa force.

Le génie n'est point certes ce qu'on peut mettre en doute chez Victor Hugo, et avec tous ses dons qui n'ont jamais eu plus d'éclat que dans sa dernière grande œuvre, dans *la Légende des siècles*, il est resté jusqu'au bout un des représentans souverains de notre poésie. Qu'avait-il vraiment à faire dans la politique, où l'imagination n'est pas toujours le plus sûr des guides, où tout est livré aux passions et aux contestations vulgaires? Aurait-il été moins grand en se tenant en dehors de toutes ces mêlées des partis, en restant dans sa sphère inviolable de poète inspiré? On peut certainement rêver pour un tel génie une autre destinée, la destinée d'un Goethe vieillissant paisible et respecté à Weimar. Goethe, il est vrai, avait moins d'occasions de se laisser tenter, et il eût été un peu embarrassé de se créer un autre rôle politique que celui de conseiller privé d'une petite cour dans l'Allemagne d'autrefois; il l'eût peut-être aussi dédaigné! Il tenait à l'équilibre de sa vie et de son esprit. Il se contentait, après avoir illustré sa patrie par ses œuvres, de vieillir dans sa ville, dévoué à l'étude, s'intéressant à tout, même à Victor Hugo, qui commençait alors, honoré dans sa retraite comme une des gloires nationales de l'Allemagne. Son génie, loin de diminuer pendant ces années, avait gardé sa puissance et se répandait en œuvres nouvelles. Il n'était pas oublié dans sa glorieuse solitude : Allemands et étrangers accouraient à Weimar pour le voir. On recueillait ses conversations, ses jugemens, dont rien ne troublait la sérénité. Il ne cessait d'être consulté comme un oracle, et la mort de ce puissant génie qui s'éteignait à l'âge le plus avancé, loin du bruit, dans une petite ville allemande, ne laissait pas d'être, elle aussi, un événement qui retentissait en Europe. Placé dans d'autres conditions, sans se dérober aux émotions d'un grand pays souvent troublé, Victor Hugo aurait pu encore se créer une vie d'indépendance supérieure en restant tout entier à la poésie et à l'art. Il ne l'a pas fait, il ne s'est pas laissé tenter par l'exemple d'un Goethe. Il a préféré se mêler aux partis, s'associer à leurs passions et à leurs colères, partager leurs épreuves, subir les misères de l'exil, braver au retour le danger de solidarités quelquefois étranges. Il y a gagné peut-être de trouver dans l'amertume de l'exil l'inspiration irritée et vengeresse qui a fait *les Châtiments*, il y a gagné aussi, si l'on veut, une certaine popularité bruyante, équivoque et éphémère. Il y a perdu



l'indépendance et la sérénité de son esprit; il s'est exposé à toutes les confusions, à toutes les contestations vulgaires. Dans tous les cas, Victor Hugo s'était fait, avec quelques faiblesses, avec beaucoup de chimères d'imagination et d'aspirations vagues, une politique qui n'était qu'à lui et qui disparaît avec lui. Il ne représentait que lui-même, il restait Victor Hugo, et, ce qu'on n'a vraiment pas le droit de faire, c'est de mettre la main des partis et des sectes sur un tel génie, de prétendre l'enrôler sous le drapeau de médiocres passions.

M. le président Le Royer avait dit sagement, dès le premier jour, au sénat : « La gloire de Victor Hugo n'appartient à aucun parti, à aucune opinion, elle est l'apanage et l'héritage de tous... » M. le président de la chambre des députés ne s'est pas contenté de ce généreux et impartial hommage; il a voulu faire du nom de Victor Hugo la propriété de la république et il a presque transformé en poète républicain inavoué le jeune homme inspiré qui chantait, il y a soixante ans, les funérailles de Louis XVIII et, il y a quarante ans, le retour des cendres de l'empereur. C'était déjà altérer le caractère des « obsèques nationales » qu'on préparait au poète. Bientôt les passions extérieures sont allées plus loin; elles ont bruyamment réclamé la « laïcisation » de l'église de Sainte-Geneviève, l'apothéose de Victor Hugo au Panthéon rendu aux « grands hommes, » — et le gouvernement, malgré des hésitations apparentes au premier moment, s'est empressé de se rendre à ce vœu. Il en résulte que ces funérailles d'un grand poète, qui devaient avant tout rester « nationales, » ont pris par degré une couleur de parti et même de secte. Elles devaient être un solennel et juste hommage au génie; elles risquent de n'être qu'une vaste et bruyante manifestation. Il ne s'agit pas, bien entendu, de discuter pour le moment la légalité du décret improvisé qui change une fois de plus la destination du monument connu tour à tour sous le nom d'église de Sainte-Geneviève et sous le nom de Panthéon. On a voulu, dit-on, rendre à Victor Hugo des honneurs dignes de son nom et de sa gloire universelle; mais la meilleure manière de rendre des honneurs intelligens et respectueux eût été certainement de commencer par faire la paix autour de ce tombeau qui n'est pas encore fermé, de s'inspirer des paroles de M. le président du sénat en laissant « à toutes les opinions, à tous les partis, » la mémoire d'un homme qui, après tout, par les diverses phases de sa vie, peut être revendiqué par tout le monde. Était-il donc si habile de froisser dans ses sentimens, dans ses croyances une partie du pays, d'attrister et d'éloigner tous ceux qui ne demandaient pas mieux que de s'associer au deuil d'une gloire française, à un hommage national? C'était par trop montrer que ce qu'on voulait honorer, c'était moins le poète admiré de tous que l'homme de parti dont quelques politiques et quelques sectaires prétendaient se servir. A qui a-t-on cru devoir, en effet, donner cette

satisfaction? A ceux qui s'inquiètent fort peu du génie, qui ne cherchent que des occasions toujours nouvelles de guerres irritantes, de manifestations tumultueuses. Heureusement Victor Hugo est de ceux qui ont un assez illustre passé pour que leur renommée ne reste pas livrée aux hasards de ces conflits d'un jour, et quand ceux qui prétendent se servir de sa mémoire auront déjà disparu, il rentrera dans sa sphère sereine, il restera pour la France le poète qui a charmé deux ou trois générations avec *les Orientales* et *les Feuilles d'automne*, avec *Hernani* et *la Légende des siècles*.

On dirait en vérité qu'il y a des momens où les orages sont dans l'air, où tout se réunit pour entretenir un certain état d'excitation et raviver les inquiétudes, où tout devient prétexte d'agitation. La mort de Victor Hugo a eu la triste fortune de venir dans un de ces momens, de se mêler à toutes les manifestations bruyantes, et même plus que bruyantes, qui se sont succédé tout récemment, dont les anniversaires des derniers combats de la commune de 1871 ont été le prétexte. Si la paix publique n'a pas été précisément troublée, elle a eu du moins ses épreuves pendant quelques heures, et pour les premières occasions où le nouveau ministère a été obligé de se montrer par l'action et par la parole, il n'a pas été certainement heureux; il n'a eu pour la circonstance ni des idées bien nettes, ni des résolutions bien suivies, ni des explications bien claires. Que disait donc, il y a quelques jours, M. le ministre de l'intérieur à un député qui lui demandait une amnistie nouvelle pour tous les condamnés plus ou moins politiques, « au nom de l'apaisement? » Il s'est fait honneur d'avoir défendu, voté la grande amnistie il y a quelques années, parce que c'était alors, a-t-il dit, une grande mesure politique nécessaire dans une situation « exigeant la réconciliation et l'oubli après de grands troubles, » parce qu'il y avait à « faire disparaître des haillons de guerre civile. » Eh bien! les « réconciliés » de la commune vaincue n'ont pas tardé à lui répondre par la célébration tumultueuse de l'anniversaire des lugubres journées de mai; ils lui ont montré de la meilleure façon à quel point ils sont disposés « à l'oubli. » Le « haillon de guerre civile, » le drapeau rouge, qu'on croyait naïvement faire disparaître, avoue tout haut la prétention de se déployer dans les rues, d'être publiquement de tous les deuils révolutionnaires, de toutes les fêtes, défiant le drapeau national. Cet « apaisement » qu'on réclamait l'autre jour par une amnistie nouvelle, qu'on invoquait déjà il y a quelques années, s'est si bien fait, que les manifestans du Père-La Chaise en sont venus aux mains avec la police la plus bénigne, avec la garde républicaine, et que le sang a coulé, qu'il y a eu quelques victimes, surtout parmi les braves gens chargés de maintenir l'ordre. L'échauffourée n'a point été sans doute bien longue, elle n'a pas été tout à fait un « massacre, » le massacre des innocens, comme l'ont dit

les manifestans révolutionnaires du Père-La Chaise et leurs amis, comme on l'a répété furieusement dans les réunions publiques; elle n'a pas moins été une sédition préparée, cherchée, et il n'est pas impossible qu'elle se renouvelle à la première occasion, toujours sous le même drapeau qui a reparu, quoiqu'il dût disparaître. Or c'est là justement la question. Que se propose réellement le ministère dans cette situation où l'ordre public n'est pas encore positivement troublé, si l'on veut, où il peut l'être cependant à la moindre faiblesse? Quelles sont ses idées et ses intentions? Il entend maintenir la tranquillité des rues, il le dit, et il y est lui-même assez intéressé pour être sincère. Sur tout le reste il semble vraiment assez peu fixé, et s'il a la volonté de défendre la paix des rues, il ne fait sûrement rien pour tranquilliser les esprits, les intérêts. Il veut, on le sent, et il ne veut pas, il se décide à réprimer sans conviction, en gémissant. M. le ministre de l'intérieur, interrogé ces jours derniers devant la chambre, a sans doute honorablement couvert ses agens engagés au Père-La Chaise, et, en même temps, dans les explications qu'il a données, il s'est montré si ému qu'il a paru, en vérité, avoir au fond du cœur quelques remords des répressions qu'il a été obligé d'ordonner.

Il y a surtout un point où tout est resté obscur et équivoque, c'est cette éternelle question du drapeau, du « haillon de guerre civile. » Le gouvernement semble ne plus trop savoir à quelle résolution s'arrêter, ni même ce qu'il a le droit de faire devant un emblème de sédition; en quelques jours il a changé deux ou trois fois d'opinion sans réussir à mettre de l'ordre dans ses idées et quelque clarté dans ses explications. Le drapeau rouge cesse-t-il d'être séditieux s'il se transforme en bannière ou s'il porte dans ses plis quelque inscription, fût-ce une inscription de discorde et de haine? Sera-t-il tout à la fois défendu dans les rues et autorisé aux convois funèbres ou dans les cimetières? C'est une distinction étrange, on en conviendra, et un expédient de ce genre, si on avait pu en avoir l'idée, serait offensant pour la raison aussi bien que pour les sentimens les plus intimes d'une ville qui passe pour avoir le culte de ses morts. Est-ce que les cimetières appartiennent aux révolutionnaires qui, en franchissant le seuil sacré, seraient libres de troubler la paix des tombeaux? Est-ce que les morts qui appartiennent à la population tout entière n'ont pas droit au respect dans leur sépulcre autant que les vivans dans les rues? Si le drapeau rouge est un emblème de sédition et de guerre civile, il l'est partout, et si le gouvernement ne se croit pas des pouvoirs suffisans, son premier devoir, dans un intérêt de paix sociale, est de se faire armer par les chambres. Montrer sur ce point quelque hésitation ou quelque faiblesse, ce ne serait de la part d'un ministère quelconque, ni acheter de la sûreté pour lui-même, ni certainement servir la république avec prévoyance.

Les affaires du monde ne vont pas toutes seules, et quand les dé-



mêlés qui s'élèvent quelquefois entre les peuples ont pris un certain degré de gravité, ils ne se dénouent que lentement, difficilement; on peut même dire que, plus les nations sont puissantes, plus elles ont de peine à se dégager des crises où elles se sont laissé entraîner, sans prévoir les conséquences d'un premier mouvement. L'Angleterre, qui peut certes passer pour une des plus puissantes nations, n'est pas depuis quelque temps, il faut l'avouer, aussi heureuse dans ses entreprises extérieures, dans sa diplomatie que dans sa politique intérieure. Le ministère a fini par triompher de toutes les difficultés dans l'accomplissement de cette réforme électorale à laquelle M. Gladstone a voulu consacrer ses dernières forces, qui fait entrer sans secousse, sans révolution, deux millions d'électeurs de plus dans les cadres de la vie publique anglaise; il aura raison sans nul doute des embarras que lui cause la perpétuelle incandescence de l'Irlande, qui nécessitent encore aujourd'hui la prolongation ou le renouvellement des mesures extraordinaires de répression. M. Gladstone et son ministère ne sortent sûrement pas d'une manière aussi brillante de ces affaires qu'ils se sont créées par leur politique en Égypte, au Soudan, — surtout en Asie, aux frontières de l'Afghanistan, où ils ont rencontré tout à coup la Russie, froidement résolue à suivre sa marche. Ils n'ont pas été heureux et leur meilleure chance est encore d'avoir su ou d'avoir pu détourner le conflit redoutable dont ils se sont vus un instant menacés. L'Angleterre, dès qu'elle a été en face du péril, a sagement, courageusement tranché dans le vif, sacrifiant ses prétentions ou ses ambitions, au risque de paraître se désavouer. Elle a probablement échappé à la guerre pour cette fois; elle ne sort pas, en définitive, de cette crise sans quelques pénibles mécomptes, sans ressentir un certain malaise de ses calculs trompés, de ses relations troublées, de la situation assez compliquée et assez délicate qu'elle s'est faite en Europe.

Non, évidemment, l'Angleterre n'a pas réussi en Égypte. Depuis le facile succès qui a signalé le début de son intervention dans la vallée du Nil, elle s'est débattue entre toutes les résolutions ou plutôt entre toutes les irrésolutions, occupant l'Égypte sans profit, affectant la prépotence et la domination au Caire sans paraître avoir une idée arrêtée. Si elle avait procédé nettement, hardiment, de façon à reconstituer un ordre à peu près régulier sur les bords du Nil, elle aurait pu sans doute, jusqu'à un certain point, désarmer ou désintéresser l'Europe par la garantie d'une action bienfaisante; elle n'en a rien fait, elle a perpétué la désorganisation là où elle régnait. Elle a paru un instant vouloir protéger l'Égypte contre l'insurrection grandissante du mahdi sur le Haut-Nil. Elle a envoyé le malheureux Gordon à Khartoum, puis elle a voulu aller le délivrer; elle a préparé une expédition dans le Soudan, sous les ordres du général Wolseley. L'infortuné Gordon a péri; les soldats anglais, engagés en plein désert, ont inutile-



ment prodigué leur courage et versé leur sang dans des combats meurtriers. Quel est maintenant le dernier mot de la politique anglaise dans ces régions? Il a été dit, il y a quelques jours, par M. Gladstone et par lord Granville dans le parlement, sans soulever une vive opposition. On s'est décidé à abandonner le Soudan; lord Wolseley a reçu l'ordre de ramener ses soldats. Si on reste provisoirement à Souakim, sur la Mer-Rouge, c'est en attendant de pouvoir céder la place à une autre puissance, probablement l'Italie, à qui on transmettrait cet embarras. Malheureusement, ce n'est pas là encore une solution. Le mahdi, qui peut se considérer comme vainqueur des Anglais, s'avancera nécessairement; il descendra le Nil, il menacera l'Égypte proprement dite, et on aura reculé sans échapper à la guerre, tout au moins à la nécessité de maintenir sur des points déterminés du Haut-Nil un certain appareil de défense militaire. De sorte qu'après bien des mois d'occupation, d'agitation, l'Angleterre s'est vue obligée de faire une sorte d'aveu d'impuissance par l'abandon du Soudan; et, d'un autre côté, jusqu'ici elle n'a certainement pas réussi à créer dans la Basse-Égypte une situation propre à rassurer les intérêts étrangers, l'Europe, qui semble moins que jamais disposée à laisser tout faire, à renoncer à ses droits de haute juridiction sur le Nil. L'Angleterre n'a eu sans doute qu'un but, elle n'a vu qu'un avantage dans cet abandon du Soudan, si brusquement annoncé l'autre jour au parlement. Elle a tenu à se dégager, coûte que coûte, d'une entreprise dangereuse, nécessairement assez longue; elle a voulu retrouver l'intégrité et la liberté de ses forces au moment où elle ne savait pas encore ce qui allait sortir de sa querelle avec la Russie sur la frontière de l'Afghanistan, et, de ce côté aussi, on peut se demander où en sont les Anglais, comment ils se sont tirés de cette autre épreuve, la plus grave de toutes, dans quelles conditions ils restent.

Un instant on s'est cru si près du plus redoutable des conflits en Asie et peut-être dans l'Occident, que tout ce qui a paru ramener une possibilité de paix a été accueilli à Londres aussi bien que sur le continent européen comme un grand soulagement. La Russie, par la correction de son attitude et de son langage, a certainement évité d'envenimer une question déjà assez périlleuse. L'Angleterre, de son côté, a fait, sans contredit, tout ce qu'elle a pu pour se défendre des emportemens de l'orgueil froissé, et la querelle, un moment si aiguë, a pu rentrer dans la phase des négociations de la diplomatie, où elle est encore aujourd'hui.

L'erreur de l'Angleterre est, non d'avoir fini par la modération et la conciliation, mais d'avoir débuté, peut-être, un peu trop bruyamment dans cette affaire. Elle a cru en imposer par cette entrevue de Rawul-Pindi, où le vice-roi des Indes, lord Dufferin, recevait avec tant d'apparat l'émir de l'Afghanistan représenté presque comme faisant l'avant-

garde de l'Angleterre sur le Kushk. Elle a mis trop d'éclat dans ses missions militaires à Caboul, dans ses interprétations d'engagemens peu précis, que la Russie interprétait naturellement dans son intérêt, par lesquels elle ne s'est pas laissé arrêter. Après l'affaire de Penjdeh, l'Angleterre s'est emportée, elle a écouté un peu complaisamment les rapports de ses généraux sur l'agression moscovite ; elle a cru pouvoir réclamer à Saint-Petersbourg ce qu'elle ne pouvait obtenir, le désaveu des généraux du tsar, une enquête sur la conduite des chefs militaires russes. Elle a fait trop de bruit de ses armemens précipités, dont M. Gladstone lui-même a peut-être un jour exagéré le caractère et la portée par ses déclarations retentissantes devant le parlement. Bref, par ses manifestations, par ses discussions, elle a peut-être dépassé le but, et, comme au fond, elle désirait la paix, elle a bien été obligée de s'arrêter, de revenir à demi sur ses pas pour éviter un choc qui devenait de plus en plus inévitable. Elle a dû atténuer quelques-unes de ses prétentions ; elle n'a pas précisément rappelé le chef de sa mission militaire à Caboul, sir Peters Lumsden, elle l'a autorisé à rentrer à Londres, où il est toujours attendu sous prétexte de donner des renseignemens. Elle n'a plus insisté sur le désaveu des généraux russes, sur cette enquête qui a été remplacée par un arbitrage éventuel sur le sens réel des engagemens pris entre les deux puissances. Elle est prudemment revenue à la question primitive du règlement des frontières, en la débarrassant de tout ce qui l'a compliquée depuis quelques semaines. De là cet apaisement presque subit qui s'est produit par le retour à une négociation poursuivie d'abord à Londres, puis entre Londres et Pétersbourg. Est-ce à dire que tout soit terminé ? On a du moins fait un grand pas en sortant de l'atmosphère des excitations. Au fond, la question reste toujours fort épineuse. Il n'est point douteux que la Russie, en faisant beaucoup moins de bruit que l'Angleterre, maintient avec une fermeté tranquille tout ce qu'elle a fait et même ce qu'elle se propose de faire. Bien loin de désavouer le général Komarof, l'empereur Alexandre III lui a prodigué les témoignages de confiance en lui envoyant un sabre d'honneur. Loin de livrer les points contestés de la frontière de l'Afghanistan, le cabinet de Saint-Petersbourg paraît assez décidé à garder les positions qu'il a prises, à n'accepter qu'une délimitation avantageuse, et il ne se liera pas vraisemblablement par des engagemens trop précis au sujet d'Hérat ; mais l'Angleterre est déjà trop engagée elle-même dans la voie des transactions pour ne point aller jusqu'au bout, et de tout cet ensemble de faits, de ces inconsistances de conduite, de ces contradictions entre les emportemens de la veille et les concessions du lendemain, il résulte évidemment, pour le cabinet de Londres, une situation qui n'est pas plus facile à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ce n'est point sans doute que les partis anglais fassent un grand

crime au ministère d'un dénouement pacifique qu'ils désiraient. Ils ne lui reprochent bien sérieusement ni sa modération avec la Russie, ni même l'abandon du Soudan, et un des chefs conservateurs, lord Salisbury, qui s'était laissé aller dans une réunion de province à prononcer quelques paroles un peu vives sur le gouvernement russe, s'est hâté tout récemment de faire amende honorable devant la chambre des lords, — sans doute en prévision d'un retour des tories au pouvoir. L'opposition ne ferait probablement aujourd'hui que ce que fait le ministère; mais les partis profitent d'une situation difficile, des échecs de la politique extérieure des libéraux, des mécomptes et des malaises que les fautes, les contradictions du gouvernement ont infligés à l'opinion. Ils saisiront, on peut bien le croire, toutes les occasions de créer des embarras au cabinet, de lui susciter des incidens comme cette scène récente au sujet de laquelle M. Gladstone disait avec un mélange d'impatience et de haute mélancolie, que « de pareils incidens sont de peu d'importance pour quelqu'un dont l'intervention dans les affaires publiques est désormais mesurée plutôt par des semaines que par des mois, et assurément par des mois plus que par des années. » Le cabinet de M. Gladstone n'a été sauvé jusqu'ici que par la réforme électorale; cette question une fois résolue, il reste aux prises avec toutes les difficultés parlementaires. D'un autre côté, le ministère anglais ne peut se dissimuler que par la manière dont il a conduit les affaires depuis quelque temps il s'est créé des relations assez embarrassées en Europe; il a eu successivement des démêlés plus ou moins graves avec l'Allemagne pour les questions coloniales, avec la France pour l'Égypte, avec la Russie pour la frontière asiatique. Il le sait, il sent naturellement sa position, il éprouve le besoin d'en sortir, et c'est là sans doute le secret du voyage d'un de ses membres, lord Rosebery, envoyé récemment à Berlin, auprès du chancelier allemand.

Lord Rosebery a-t-il une mission précise, et quel serait l'objet de cette mission? Sans rien savoir, on peut aisément présumer que le ministre anglais, connu pour ses rapports personnels avec le chancelier ou avec son fils, a été chargé d'interroger M. de Bismarck, de voir ce que l'Angleterre peut attendre de lui dans le règlement des affaires qui restent en suspens en Asie, en Afrique ou en Europe. C'est là sans doute le secret du voyage d'exploration de lord Rosebery; mais de toutes les explications la plus bizarre, la moins justifiée devrait être certainement celle qui attribue à cette mission le caractère d'un acte de défiance ou de précaution, ou même d'hostilité à l'égard de la France. S'il y a eu entre les deux pays quelques difficultés ou quelques dissentimens, qui donc les a créés? D'où sont-ils venus? La France a pu défendre ses intérêts en Égypte, elle a sûrement toujours attaché un juste prix à l'alliance de l'Angleterre, et au lieu de se livrer à de tristes et irritantes polémiques, les journaux anglais feraient mieux



de contribuer à rétablir, à fortifier cet accord des deux pays, qui, s'il eût invariablement existé, eût prévenu peut-être ou atténué d'avance quelques-unes des questions dont la gravité ne laisse pas quelquefois d'être inquiétante.

Le chancelier d'Allemagne, vers qui se tournent désormais tous les regards, même les regards de l'Angleterre, dès qu'il y a une difficulté ou une crise en Europe, M. de Bismarck vient de se délivrer de son parlement, du Reichstag, qui a pris son congé ces jours derniers après une session assez laborieuse, plus occupée toutefois de questions économiques que de questions politiques. Vote du budget, revision du tarif douanier par l'application de la protection aux produits agricoles, subventions aux services de paquebots transocéaniques, développemens nouveaux de la législation sur les assurances ouvrières, ce sont là les œuvres les plus caractéristiques de cette session close d'hier, et sur ces points principaux, c'est la politique du chancelier qui triomphe. Avec les assurances ouvrières qu'il étend, qu'il développe, le tout-puissant chancelier de l'empereur Guillaume se flatte toujours de résoudre la question sociale en donnant satisfaction aux besoins, aux aspirations légitimes des classes laborieuses. Avec les subventions aux services transocéaniques, il poursuit pour l'Allemagne son œuvre d'extension coloniale, et après avoir eu raison des résistances de l'Angleterre en Océanie, il ne songerait, dit-on, à rien moins qu'à s'attacher par une sorte d'annexion déguisée ou de protectorat, les colonies du sud de l'Afrique, y compris le Cap, où l'élément hollandais prédomine. Avec les nouveaux droits sur les produits agricoles, il espère arriver, dans un avenir prochain, à un traité d'union douanière avec l'Autriche-Hongrie et avec la Hollande. L'ancien Zollverein a préparé la reconstitution de l'empire allemand; le chancelier rêve toujours de compléter l'unité nationale par l'incorporation lente de la Hollande et des parties allemandes de l'Autriche, sans brusquer les événemens, en se tenant toujours prêt à profiter des circonstances, même du conflit anglo-russe, qu'il ne considère selon toute apparence et non sans raison que comme ajourné. Il a pu s'entretenir librement et familièrement avec lord Rosebery de toutes les affaires du jour, il n'a sûrement pas dû se lier d'une manière bien sérieuse avec l'Angleterre pas plus qu'avec d'autres. Pour conduire ses vastes affaires, M. de Bismarck a cependant besoin plus ou moins d'une majorité dans le Reichstag, et cette majorité dépend aujourd'hui principalement du centre catholique, dirigé par M. Windhorst, qui peut faire pencher la balance pour ou contre le gouvernement suivant qu'il vote avec les progressifs ou avec les conservateurs. Le nœud de la situation parlementaire est toujours là. Le chancelier a besoin du centre catholique pour le succès de sa politique économique, dont le dernier mot est l'extension de l'empire. M. Windhorst le sait bien, et il accordera le monopole des tabacs



si on lui accorde l'abrogation définitive des lois de mai. On marchandé et on ajourne. En réalité, M. de Bismarck finit le plus souvent par arriver à ses fins, et ce qu'il ne peut pas faire avec le parlement, il le fait au besoin sans lui.

CII. DE MAZADE.

---

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

---

La reprise s'est accentuée avec une grande vivacité pendant la seconde quinzaine de juin sur la plupart des fonds étrangers, et notamment sur ceux que les appréhensions d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie avaient le plus fortement éprouvés.

Ces appréhensions paraissent aujourd'hui complètement dissipées. Les négociations pour le tracé de la frontière entre le Turkestan russe et l'Afghanistan se poursuivent avec beaucoup de lenteur, il est vrai, mais ces retards étaient prévus. On sait qu'ils résultent moins de la gravité et de l'importance des prétentions de l'une ou de l'autre partie que de l'incertitude et de l'insuffisance des données que l'on possède sur la géographie des territoires qu'il s'agit de départager. De toute façon, si la question occupe encore les chancelleries, elle a cessé de préoccuper les cercles politiques et financiers à Londres, à Saint-Pétersbourg et à Berlin.

L'apaisement du conflit anglo-russe a eu pour effet de déterminer les rachats du découvert qui s'était formé sur les consolidés et sur les diverses catégories de la dette russe. Les rachats avaient commencé pendant la première partie du mois et se sont continués pendant la seconde. Depuis le 15, les consolidés ont monté de deux points et demi à 101 1/4. Les vendeurs, déçus par le tour favorable qu'avaient pris subitement les événemens, ont perdu tout espoir d'une recrudescence

cence des inquiétudes dont le mois d'avril avait été si profondément agité. Ils se sont d'autant plus hâtés de se dégager de leurs positrons à découvert que le détachement du coupon semestriel dans les premiers jours de juin devait faciliter et accélérer le retour en hausse des titres de la dette anglaise.

Les Fonds russes, qui, dès le milieu du mois, avaient été ramenés à des cours déjà fort élevés, ont encore progressé, mais avec une allure moins brusque; la plus-value sur le 5 pour 100 1873 est de 1 pour 100 pendant les deux dernières semaines; le cours de 94 1/2, promptement atteint, a provoqué des réalisations qui ont mis obstacle, pendant quelque temps, à toute progression nouvelle. Dans la dernière Bourse, le cours de 95 a été brusquement dépassé.

A Paris, les Rentes françaises ont été d'abord arrêtées sur le chemin de la hausse par les manifestations révolutionnaires qui se sont produites dans les deux journées des 24 et 25 mai, et par les préoccupations que ces incidens fâcheux ont fait naître au sujet du caractère qu'une nouvelle tentative des anarchistes pourrait donner lundi à la célébration des obsèques de Victor Hugo. Le marché a dû, d'autre part, tenir compte des hésitations que les bruits relatifs à la maladie de l'empereur Guillaume ont provoquées sur le marché de Berlin. Cependant, le 3 pour 100 et l'amortissable gagnaient encore vendredi environ 0 fr. 50, tandis que le 4 1/2, abandonné par la spéculation, était simplement tenu au-dessus de 109 francs.

La liquidation prochaine se présentait donc, toutes considérations politiques écartées, dans des conditions excellentes pour les acheteurs. Le comptant a opéré de nombreux achats sur nos rentes et sur les obligations. L'abondance des capitaux a été de plus en plus nettement accusée par un nouvel abaissement du taux de l'escompte, à la Banque d'Angleterre, de 2 1/2 à 2 pour 100, suivant de près une première mesure de réduction de 3 à 2 1/2 pour 100. La liquidation anglaise s'est opérée aussi aisément et aux plus hauts prix que les optimistes pussent espérer. Enfin, les dernières informations sur l'état de santé de l'empereur Guillaume ont été fort rassurantes. Aussi le marché s'est-il relevé subitement pendant la dernière journée, la rente 3 pour 100 atteignant jusqu'à 80.85. L'abondance des capitaux est telle que bon nombre d'achats ont été effectués dans la persuasion que les reports n'atteindraient pas un taux rémunérateur et que l'argent aurait, par suite de la réduction des engagements, les plus grandes difficultés à s'employer temporairement, même aux conditions les plus modestes.

Outre les raisons générales de hausse qui ont déterminé ce mouvement au moment de la réponse des primes, il convient de signaler une note publiée, le samedi 30, par le *Daily News*, sur la foi de ren-

seignemens que ce journal déclarait émaner de la plus haute autorité. On aurait reçu vendredi à Londres la réponse du gouvernement russe aux contre-propositions anglaises concernant la frontière afghane, et cette réponse aurait apporté l'acceptation des contre-propositions. La question de frontières serait donc définitivement réglée, au moins dans ses lignes principales, le détail du tracé étant remis aux soins de la commission de délimitation.

Les Fonds russes ont, sur cette nouvelle, monté de 1 franc, l'Italien de 0 fr. 70 et le Hongrois de 0 fr. 40. Pour toute la quinzaine, la hausse est de 1 fr. 50 sur le premier fonds et de 1 franc sur le second. Il est probable que, sur l'ensemble du groupe des valeurs internationales, la liquidation va faire disparaître les dernières traces de la crise qui atteignait à la fin d'avril son maximum d'intensité. L'Unifiée ne s'est pas associée à la hausse générale et reste offerte à 320.

L'épargne a poursuivi pendant tout le mois de mai ses achats en rentes et en obligations. Les titres de cette dernière catégorie ont de nouveau atteint les cours les plus élevés cotés il y a deux mois, surtout les obligations des grands chemins de fer français. Aussi l'argent disponible se hasarde-t-il plus que par le passé dans la région des obligations industrielles et étrangères. On en peut juger par le résultat étonnant de la souscription qui vient d'avoir lieu à cent mille obligations de la compagnie des Asturies, Galice et Léon. L'émission a été plus de six fois couverte; il a été demandé 658,000 titres par plus de 35,000 souscripteurs, ce qui ne permet d'attribuer qu'un titre à toute demande de une à douze obligations. Cet éclatant succès est expliqué principalement par le fait que les nouvelles obligations ont leur service d'intérêt et d'amortissement garanti par la compagnie du Nord de l'Espagne.

Il ne s'est produit aucun changement de cours sur les actions des grandes compagnies, et il en sera sans doute ainsi, malgré la faveur dont jouit cette catégorie de titres auprès de l'épargne française, aussi longtemps que se prolongera la période de diminution des recettes. Cette diminution tend à s'atténuer; mais le seul fait qu'elle ne fait pas place à un mouvement contraire prouve que la crise commerciale et industrielle est encore loin de son terme.

Les recettes s'améliorent au contraire pour les Chemins autrichiens et lombards. Mais l'effet ne s'en produit pas encore sur les cours. L'assemblée générale des Lombards, tenue le 16 courant, a décidé la répartition d'un dividende de 7 francs. Un solde de 2 millions de fr. est reporté au compte de l'exercice 1885; le conseil a été autorisé à contracter un emprunt de 50 millions de francs (l'émission devant avoir lieu en Allemagne en marks) pour couvrir des dépenses d'établissement auxquelles il avait été fait face jusqu'ici à l'aide des res-

sources de la réserve. Les Chemins espagnols ont été bien tenus, sans changement de prix. Les Méridionaux, dont le dividende pour 1884 est de 32 francs, se rapprochent peu à peu de 700 francs.

Le Suez a été l'objet d'un gros mouvement de reprise. L'action n'a pas gagné moins de 90 francs en quinze jours. Les travaux de la commission internationale pour le règlement de la neutralisation du canal sont fort avancés et tout permet de penser qu'ils aboutiront à un résultat définitif, malgré l'opposition des délégués anglais sur la question de contrôle et de surveillance. La spéculation qui s'est reportée sur cette valeur fait valoir l'accroissement notable des recettes, malgré les réductions de tarifs, et la probabilité de larges plus-values pendant le second semestre de 1885. Les acheteurs se sont déclarés en outre très satisfaits du chiffre du dividende pour 1884, qui a été fixé le 20 courant et qui n'est inférieur que de 1 fr. 50 à celui de l'année dernière. La réserve atteignant 6,250,000 et dépassant le minimum statutaire, il n'a été besoin de prélever aucune somme sur les bénéfices de cette année pour la grossir.

L'action et les obligations de Panama sont sans changement. La fermeté du cours est tout au moins la conséquence d'un excédent de classement des titres.

Les valeurs industrielles sont très négligées, mais sans que cet abandon de la spéculation tourne au préjudice des prix. Les Voitures restent au-dessus de 600, le Gaz à 1,460, les Allumettes à 630, le Télégraphe de Paris à New-York à 150, la Transatlantique à 490, les Messageries à 600. Ce sont, à très peu près, les mêmes cours qu'à la fin de la première quinzaine de mai. La Franco-Algérienne a monté de 20 francs sur l'impression assez satisfaisante des communications faites à la dernière assemblée.

Les variations ont été toujours aussi insignifiantes sur les titres des sociétés de crédit. La Banque de France, dont les bénéfices sont en diminution sur l'année précédente, maintient cependant ses cours. Le Crédit foncier et la Banque de Paris donnent seuls lieu à quelques affaires. Les autres valeurs sont abandonnées aux négociations fort peu actives du comptant. La Banque ottomane a subi plusieurs fluctuations de 530 à 540, dépendant des hypothèses que fait la spéculation au sujet du dividende probable de cette société ; ce dividende ne sera fixé que dans le courant de juin.

*Le directeur-gérant : C. BULOZ.*



---

---

LE

GARDE DU CORPS

---

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

XI.

Lionel sortit, descendit l'avenue de l'Impératrice, gagna le Bois et s'assit au bord du lac, en un endroit solitaire où ne parvenait que comme un sourd grondement le bruit des voitures qui roulaient vers l'allée des Acacias. Leurs lumières filaient dans l'ombre comme de grosses lucioles; deux ou trois barques blanches glissaient doucement sur la nappe tranquille, et la lueur dansante de leurs lanternes vénitiennes se reflétait alentour en tons multicolores, brouillés par l'agitation du sillage; des canards échangeaient leurs appels d'un bord à l'autre; parfois s'élevait un bruit de grandes ailes battant l'eau comme des rames: c'étaient des cygnes qui prenaient leurs ébats. Délivrée de l'écran d'un gros nuage, la lune parut, versant dans l'air, sur l'eau, et jusqu'au fond des taillis quelque chose de doux comme une caresse et de mystérieux comme un rêve. A travers les feuillages une clarté blafarde se répandit çà et là en larges flaques sur le sol; des ondulations triangulaires, que les oiseaux d'eau laissent derrière eux quand ils nagent, s'entre-croisèrent à la surface du lac; un souffle de brise passa; de petites

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin.

vagues hérissèrent leurs crêtes argentées et vinrent se briser en clapotant contre la rive.

Lionel s'abandonnait à une de ces rêveries où l'esprit se plaît à remonter le cours des jours écoulés : cher et douloureux pèlerinage vers le passé que font souvent ceux pour qui le présent est amer. Il revoyait le vieux château d'Écosse, le vestibule avec les bois de cerfs suspendus aux murs, trophées cynégétiques formés par dix générations de robustes chasseurs : sur l'os blanc du frontal, entre les deux ramures, une inscription rappelle le jour, le mois et l'année où la bête a été tuée. C'est dans ce château qu'il avait grandi, là qu'il avait perdu tous les siens, là que s'étaient développées en lui, au milieu de la solitude, cette ardente imagination, cette sensibilité malade, qui faisaient le malheur de sa vie. Il se souvint de son premier amour, une passion romanesque pour Marie Stuart, et se prit aussitôt à songer à un long gant vert, brodé d'argent, qu'on disait avoir appartenu à la reine et qu'il baisait souvent comme une relique. Puis son souvenir évoqua la galerie des portraits de famille : que ferait son image à lui, laid, chétif et contrefait, à côté de celles des représentans de cette race superbe dans les yeux de qui rayonne l'orgueil du courage et de la force ? Pourquoi n'avoir pas écouté la voix qui vingt ans auparavant murmurait à son oreille d'enfant mélancolique : « Viens ! la mort est douce, la mort est bienfaisante ! » Comme il regrette, maintenant, de n'avoir pas répondu à l'appel réitéré de la consolatrice qui lui tendait les bras ! Sa fortune, ses domaines, son titre, sa science, oh ! comme il donnerait tout cela pour un peu de beauté ! La science, leurre comme le reste ! Depuis dix ans, il explore un monde mystérieux, plus inconnu, plus étrange que ne parut l'Amérique aux compagnons de Colomb ; il étudie ces incompréhensibles phénomènes dont l'âme humaine offre le spectacle terrifiant, l'hystérie sous ses diverses formes, hypnotisme, hallucination... Observateur patient et sagace, il a constaté des faits nouveaux, tenté d'ingénieuses expériences. A quoi bon ? Qu'importe qu'on puisse d'un coup d'œil endormir cet homme, abolir sa volonté, lui ôter ou lui rendre la faculté de sentir, de se mouvoir, le réveiller d'un souffle, si l'on ne peut rien sur la seule âme où l'on voudrait régner !

Une barque vint accoster à quelques pas de lui. Un homme et une femme en descendirent qui se tenaient par la main, et s'éloignèrent en murmurant de ces douces choses qu'on se dit à l'oreille, même quand on est seuls. Cette vue fit mal à Lionel. Il se leva, et entra dans le petit bois de sapins : à son approche, des formes enlacées surgirent et se sauvèrent dans l'ombre. Il parvint à l'allée qui fait le tour du lac ; des voitures découvertes passaient ; chacune d'elles portait un couple paresseusement allongé, dans une

pose d'amoureux abandon : l'homme avait le bras passé autour de la taille de sa compagne et la femme laissait aller sa tête sur l'épaule de son voisin... Des bouches s'unissaient en un long baiser. Parfois un hennissement éclatait, tout vibrant d'ardeurs inassouviées; des phalènes voltigeaient, se cherchant pour leurs hymens nocturnes; dans l'herbe, des vers luisans brillaient d'une lueur phosphorescente qui annonçait que, pour les humbles mêmes de la création, cette nuit tiède était une nuit d'amour; des arbres, dont le feuillage frissonnait sous la caresse d'un vent léger: des gazons fraîchement coupés; des fleurs lasses de la chaleur du jour; des taillis; des buissons de ronces où s'enroulent les liserons; du sol, qui ouvre ses pores à la fraîcheur des ténèbres, de partout sortaient des senteurs saines et vivifiantes. Lionel humait à pleines narines ce parfum des belles nuits d'été. Une sorte d'ivresse le gagnait peu à peu. Il lui sembla que des souffles de volupté flottaient dans l'air, que la nature tout entière aimait, ce soir-là, et que lui seul n'avait pas sa part de ces milliers de caresses qui s'échangeaient entre les êtres.

De retour à l'hôtel, il gagna ses appartemens, qui occupaient une partie du second étage, au-dessus de ceux de Clorinde. Ils se composaient d'une chambre à coucher communiquant avec celle de sa femme par un escalier à vis dissimulé dans la muraille, d'une bibliothèque servant de cabinet de travail et d'un laboratoire. La chambre, d'une simplicité monacale, ne laissait guère soupçonner que son hôte habituel fût un des plus riches propriétaires du Royaume-Uni. Toutefois elle renfermait des œuvres d'art de grand prix : un saint en extase de fra Beato Angelico, le peintre séraphique, à qui Macpherson savait gré d'avoir, selon la tradition idéaliste des primitifs, glorifié l'esprit aux dépens de la chair; une tête de Léonard, figure ambiguë de jeune garçon ou de jeune fille, noyée dans l'ombre, éclairée par un sourire énigmatique; enfin un admirable *Triomphe d'Apollon* attribué à Raphaël. Le dieu vient de vaincre Marsyas; il a posé sa lyre au pied d'un arbre; ses cheveux blonds, tressés comme ceux d'une femme sur le dessus de la tête, couvrent ses épaules; le sourire aux lèvres, il perce d'un couteau le flanc du satyre, qui se tord dans ses liens. Lionel ayant cru trouver une certaine parenté d'expression entre la tête de l'Apollon et celle de Clorinde s'était rendu à prix d'or acquéreur de ce tableau. Le supplice de Marsyas, cruellement torturé par son impitoyable vainqueur, n'était-il pas, d'ailleurs, la traduction sous une forme allégorique, de ses propres souffrances? — La bibliothèque contenait une grande quantité d'ouvrages de science : les traités des alchimistes, le *Secreta secretorum* d'Albert le Grand, l'*Ars magna* de Raymond Lulle, s'y rencontraient avec les écrits modernes des

Darwin, des Claude Bernard et des Charcot. En face de la table de travail, couverte de livres, de revues médicales, de feuilles manuscrites, un superbe portrait à l'huile de Carolus Duran montrait Clorinde en toilette de soirée, achevant de mettre un gant, sa sortie de bal négligemment jetée sur les épaules. Son buste, par Chapu, garnissait un des angles de la pièce : la blancheur du marbre, qui s'enlevait avec vigueur sur une draperie, rappelait l'éclat de ses épaules nues se détachant sur la soie rouge de la loge à l'Opéra. Sur la cheminée, sur le guéridon, des photographies d'elle étaient encore dispersées : il semblait que l'amour de Lionel eût voulu trouver partout présente l'image de la femme adorée. Dans le laboratoire, son médaillon, œuvre magistrale de Roty, la montrait de trois quarts, coiffée à l'antique, le croissant de Diane au front, les lèvres un peu retroussées à leurs commissures, les narines légèrement dilatées. Et tous les trois, le peintre, le sculpteur, le graveur, avaient saisi et rendu le caractère hautain et violent de cette tête à la beauté tragique.

L'appartement de Macpherson donne sur un petit jardin carré, tapissé de bordures de lierre et encadré par les hautes murailles des hôtels voisins, que l'on a garnies de grillages verts, afin de masquer la nudité de la pierre. Une *Melancholia* de marbre blanc, assise et rêvant, s'élève au milieu d'une pelouse de gazon fin et ajoute à l'air de recueillement de ce petit coin frais, où l'on n'entend d'ordinaire que la plainte monotone d'un jet d'eau qui retombe dans sa vasque et le cri strident d'un merle qui s'enfuit effaré. Lionel ouvrit sa fenêtre et fut surpris de voir le jardin éclairé par une grande traînée lumineuse qui s'échappait de la porte du salon, situé au rez-de-chaussée. Des accords de piano résonnèrent tout à coup et, dans le silence de la nuit, la voix de Clorinde monta.

Lorsqu'elle avait, — et le cas se présentait souvent, — ce que les femmes d'autrefois appelaient leurs vapeurs et ce que celles d'aujourd'hui nomment leurs nerfs, la fille de M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes se mettait à son piano, et, pendant des heures, les marches succédaient aux polonaises, les valseaux aux symphonies. Elle prétendait que la musique possède une vertu d'apaisement et qu'on se sent moins vibrante après qu'on a fait passer dans une sonate de Beethoven toutes les tristesses vagues, dans un air de Gounod toutes les aspirations sans but, dans un nocturne de Chopin tous les énervemens qui tourmentent les femmes.

Or, la visite de M. de Ternois avait singulièrement troublé Clorinde. Six mois d'une cour assidue et savante, faite par un homme beau, spirituel, redoutable par son expérience et plus encore par le prestige de ses conquêtes passées, ne l'avaient point, comme



elle s'en vantait, laissée tout à fait insensible. C'est même parce que Robert commençait à lui plaire qu'elle s'était si fort défendue d'éprouver pour lui la moindre sympathie. Elle avait si bien joué sa comédie que Ternois, tout avisé qu'il fût d'ordinaire, ne sut pas discerner ce qui se passait en elle. Il s'était emporté, il avait été violent, brutal même, et croyait tout perdu par cette soudaine explosion de sa nature sanguine : en quoi il se trompait. Explique qui pourra ce phénomène : on a vu des duchesses qui aimaient, tout comme de simples paysannes, à être un peu rudoyées. Cela secoue ; cela ébranle les nerfs d'une façon qui n'est pas aussi désagréable que nous serions tentés de le supposer, cela fait vivre enfin ; — j'entends lorsque l'amoureux qui vous malmène n'a pas la main trop lourde. Butor, un gentleman comme M. de Ternois ? Non pas, mais éperdument épris. Une offense pareille est impardonnable de la part d'un indifférent : ce n'est plus qu'un hommage, un peu vil peut-être, venant de celui qui a déjà trouvé le moyen de se faire distinguer. Le seul défaut de Robert, aux yeux de M<sup>me</sup> Macpherson, était précisément de garder, jusque dans la cour qu'il lui faisait, les habitudes correctes et les manières un peu guindées de l'homme du monde. Elle s'était souvent moquée de son « amour en cravate blanche » et prétendait qu'ils étaient deux mille à Paris, sur le boulevard, dans les cercles, dans les salons, qui à eux tous n'avaient qu'une seule façon de faire la cour, comme une seule manière de porter leur canne. Écœurée de la sottise et de la banalité d'hommages semblables à ceux qu'un Gontran ou ses pareils déposaient depuis quelques mois à ses pieds, et qui lui rappelaient la niaiserie des déclarations de ses danseurs d'autrefois, M<sup>me</sup> Macpherson ne devait pas être et ne fut pas sévère pour la brusque incartade de Robert. Il lui parut qu'elle avait enfin rencontré autre chose qu'un de ces grotesques automates qui gravitent dans les salons autour des jolies femmes : un homme ayant du sang dans les veines, capable d'aimer comme elle voulait qu'on l'aimât, avec emportement.

Donc, ce soir-là, après s'être débarrassée de son mari, dont la présence seule devenait une gêne pour elle, depuis que son instinctive antipathie contre Lionel avait pris le caractère d'une insurmontable aversion, Clorinde renvoya sa mère afin de rester seule, donna l'ordre aux domestiques de se retirer, et se mit au piano, comme elle faisait depuis des années, chaque fois qu'il lui arrivait de traverser une de ces crises où les nerfs contractés éprouvent le besoin de se détendre.

Elle joua d'abord le second acte de *Fimst*. Tandis que ses doigts distraits couraient sur le clavier, elle songeait à cet odieux ma-

riage dont toute l'horreur lui apparaissait maintenant. C'en était fait désormais; sa vie était rivée à celle de cet homme dans les bras de qui sa mère l'avait jetée; elle vieillirait sans connaître aucune des félicités de l'amour partagé : réponse ironique à sa pensée, la tendre, la caressante musique de Gounod lui disait que l'amour est le bien suprême et que tout le reste n'est rien.

Elle prit les *Nocturnes* et voulut noyer sa tristesse dans cette mer de désespérance. Mais le perfide conseiller de tant de femmes, Chopin, souffla dans son cœur les désirs coupables, les curiosités malades, troubla ses sens en faisant briller devant elle le mirage d'un monde enchanté et murmura à son oreille que la passion seule ouvrait ce paradis. Grisée par cette musique capiteuse et malsaine, qui berce, comme l'opium endort, en décuplant au réveil la fièvre qu'on a voulu calmer, Clorinde se leva, ouvrit la porte-fenêtre du salon, poussa les contrevens afin de permettre à l'air du soir d'entrer dans la pièce et de rafraîchir sa tête en feu; puis elle revint à son piano sans se douter que Lionel venait de rentrer et l'écoutait.

Sa voix, d'une ampleur et d'une puissance extraordinaires, attaqua le duo de *Mireille* : « O Magali, ma bien-aimée!.. » Puis ce furent des morceaux de *la Traviata*, la romance des *Pêcheurs de perles*, la lamentation de *Gallia*, les stances de *Sapho*. Sûre de n'être entendue par personne, elle se livrait sans fausse honte à son inspiration. A de certains momens, sa taille, brusquement raidie, se cambrait et jetait en avant la gorge palpitante; sa tête se renversait, comme dans l'extase, et de sa bouche partaient alors, montant comme des fusées de son, les trilles audacieux. Ce n'était plus la pensée d'un autre qu'elle interprétait : c'étaient ses tristesses, ses regrets, ses espérances, ses ardeurs de femme ayant la nostalgie d'ivresses inconnues, que Clorinde jetait dans la nuit. Spectacle étrange : dans ce salon étincelant de lumières, au milieu du grand silence des êtres et des choses, cette superbe créature, vêtue de noir, l'œil enflammé, les cheveux en désordre, éperdue, vibrante, pleine d'une sorte de délire sacré, s'agitant sur le tabouret comme sur son trépied, la sibylle en proie à son Dieu!

Il était très tard quand, brisée de fatigue et envahie par une torpeur qui suivait d'ordinaire ses débauches de musique, Clorinde se décida à souffler les bougies du piano. Son mari l'entendit fermer les fenêtres du salon : le petit jardin rentra dans l'ombre et le jet d'eau invisible se remit à pleurer. Lionel resta appuyé sur la barre de sa croisée, la tête entre les mains. Il songeait que la bien-aimée était là, tout près. Et il croyait la voir, vaquant aux apprêts de son coucher; il se souvint qu'elle glissait, le soir, ses pieds nus

dans de petites mules rouges, brodées d'or, dont le talon claquait à chaque pas sur le parquet avec un bruit sec de castagnettes... Lionel s'engagea dans l'escalier tournant, descendit quelques marches et se trouva dans la chambre de Clorinde.

Il y régnait déjà ce joli désordre qu'une femme aime à faire avant de se mettre au lit. Un vague parfum d'iris flottait dans l'air. Debout devant la psyché de son cabinet de toilette, Clorinde avait fini de peigner ses longs cheveux, et, les deux bras relevés au-dessus de la tête, comme une porteuse d'amphore, elle piquait des épingles dans son chignon, formé d'une seule grosse torsade enroulée sur elle-même. Lionel fit en avant quelques pas, étouffés par l'épaisseur d'un tapis. Tout à coup, elle aperçut dans la glace la figure de son mari : un brusque tressaillement de Diane surprise courut dans tout son corps ; elle boutonna précipitamment son peignoir entr'ouvert et jeta un fichu de dentelle sur ses épaules. Puis, passant dans la chambre, elle s'assit, prit un livre et se mit à en couper les pages. Ils restèrent ainsi en face l'un de l'autre pendant un moment sans parler. Ce fut elle qui, avec son audace de femme, rompit la première ce silence pénible et gros de pensées.

— Vous voilà ! dit-elle. Vous ne dormez donc pas ?

— Non ; je vous écoutais...

— Vous m'entendiez !

— Si vous l'aviez su, vous n'auriez point chanté, n'est-ce pas ?.. C'eût été dommage, car votre voix était superbe, ce soir... Et... vous lisez, maintenant ?

— Oui,.. ce livre m'intéresse beaucoup.

— Mais vous ne l'avez pas encore commencé !

— Mettons alors qu'il m'intéressera.

Et elle continua tranquillement à couper. Il y eut un nouveau silence. Le regard de Lionel s'était fixé sur un pied de sa femme, nu dans la mule rouge, et qui dépassait un peu le bord du peignoir. Aussitôt elle ramena la jambe en arrière, et donna de petits coups sur le peignoir à la hauteur des genoux, pour le faire tomber plus droit. Il surprit ce geste, fronça les sourcils, et fit deux ou trois pas de long en large dans la chambre.

— Vous remontez ? demanda-t-elle.

— Mais non,.. pas encore...

— Ah ! pardon !.. j'avais cru... en voyant que vous vous leviez...

La dernière page était coupée. Elle fit le petit mouvement d'une personne qui cherche dans son fauteuil une position commode afin de la garder longtemps, et parut se plonger dans sa lecture.

En se déshabillant, elle avait jeté sur le lit son corsage à ornemens de jais. Lionel le prit, l'examina et, le tenant d'une main, le touchant de l'autre avec un geste de caresse :

— Ce corsage vous allait à ravir... Vous êtes divinement belle dans cette toilette noire...

— Vous trouvez? fit-elle négligemment.

Et comme il déposait le corsage sur une chaise :

— Non, là! dit-elle en lui montrant le lit; où vous l'avez pris...

Il se remit à marcher nerveusement, sans que Clorinde semblât soupçonner même cet ardent désir qui passait et repassait auprès d'elle.

— Clorinde! dit-il tout à coup d'une voix sourde en s'arrêtant devant elle, les bras croisés. Elle sentit qu'il la couvait des yeux et fut prise d'un petit tremblement nerveux. Pourtant elle eut la force de dire avec un calme apparent :

— Quoi donc?

— Mais vous ne voyez donc pas que je vous aime!

En même temps il avança d'un pas, les bras ouverts. Mais elle repoussa brusquement le fauteuil en arrière, échappa à son étreinte et se dressa en face de lui, droite, raide, blanche, la figure bouleversée. Tous ses traits exprimaient si bien la répulsion et la terreur, que le malheureux recula, et sans avoir la force de proférer une parole, disparut par l'escalier dérobé. Elle resta sans bouger, dans sa pose de statue, jusqu'au moment où le bruit d'une porte se fermant à l'étage supérieur lui eut appris que Lionel était rentré dans sa chambre. Alors, avec un profond soupir, un : « Ah! enfin! » de délivrance sortit de sa bouche. Ses traits se détendirent et elle se laissa tomber sur une chaise longue.

Le lendemain, vers onze heures, Clorinde, qui s'était levée très tard ce matin-là, commençait sa toilette lorsque M<sup>me</sup> Martin-Desnouettes entra comme une trombe.

— Eh bien! j'en apprends de belles!

Et, croisant les bras, dans la mesure où le permettait l'ampleur d'une gorge dont l'âge n'avait point diminué l'opulence, elle prit une attitude de mère tragique, d'Agrippine apostrophant Néron.

— Qu'est-ce qu'il y a? répondit Clorinde sans paraître émue le moins du monde.

— Il y a que je viens d'avoir une explication avec ton mari...

— Vraiment!.. Conte-moi donc ça... Cela doit être amusant.

— Amusant! amusant!..

Elle leva les bras en l'air, comme on fait dans le théâtre classique au moment de prendre les dieux à témoin, et dans le théâtre moderne lorsqu'on veut indiquer la tentation de donner une gifle à



quelqu'un : puis, sa nature larmoyante de femme grasse l'emporta sur cette velléité de se mettre en colère et, avec de gros soupirs, elle mit sa fille au courant de ce qui s'était passé.

Une heure auparavant, Lionel l'avait fait prier de descendre au petit salon. Un peu étonnée, elle s'y était rendue et l'avait trouvé marchant de long en large, pâle, les traits tirés, vieillis : d'une voix brève et avec un air de résolution qu'elle ne lui connaissait pas, il avait déclaré que, las de se sentir un objet d'horreur pour sa femme, il prenait le parti de recourir, non pas au divorce, qui entraînerait des débats scandaleux, mais à une séparation amiable. Aux yeux du monde, Clorinde ne cesserait pas d'être M<sup>me</sup> Macpherson et rien dans sa situation matérielle ne serait changé. Mais, quoique continuant à vivre sous le même toit, afin d'éviter les commérages, Lionel ne serait plus dorénavant qu'un étranger pour elle. De ses droits de mari, il se réservait seulement celui de veiller sur l'honneur de son nom.

Clorinde fit une moue dédaigneuse, haussa un peu les épaules, et posant sur la toilette un petit instrument d'ivoire dont elle se polissait les ongles en écoutant sa mère :

— C'est tout ? dit-elle.

— Oui !.. Te voilà dans de jolis draps !

Elle éclata de rire et répondit :

— Possible, ma petite maman, mais j'y serai seule !

## XII.

En sortant de l'hôtel Macpherson, M. de Ternois éprouva le besoin de prendre l'air et de méditer sur ce qui venait de se passer. « Allons, se disait-il, c'est bien fini. Je ne reverrai plus cette coquette... Je me suis conduit comme un palefrenier, c'est vrai. Mais aussi, on ne se moque pas d'un homme comme elle s'est moquée de moi ! » Et il arpenta les Champs-Élysées, le visage rayonnant de cette intime satisfaction qu'on éprouve, au premier moment, à se sentir hors d'une aventure dont les périls, qu'on n'avait pas prévus, viennent d'apparaître tout à coup. Il cherchait des raisons de se féliciter de la rupture, de se prouver qu'elle était un bonheur pour lui : « C'est qu'avec une exaltée comme cette Clorinde, on ne sait pas où l'on va ! Sans compter que j'étais moi-même en train de perdre tout à fait la tête... Ma parole ! je crois que je l'aurais enlevée si elle l'avait voulu ! » En passant rue Royale, Robert vit de belles fleurs chez Isabelle et acheta une poignée de roses-pompon à longues tiges pour Henriette : on sait déjà que le remords le rendait galant. Il avait hâte de revoir sa femme, lui qui une heure auparavant, se traînait presque aux genoux de celle d'un

autre, et projetait de ne pas aller au cercle après dîner, de finir la soirée en famille, vertueusement, comme un bon mari dont la conscience est tranquille et qui aime son intérieur.

Il rentra chez lui vers six heures et demi, et alla droit au salon, qu'il trouva désert.

— Madame n'est donc pas encore rentrée? demanda-t-il avec un peu de désappointement, car il se faisait une fête d'offrir ses roses.

— Non, monsieur, répondit la femme de chambre. Madame est sortie avec M. de Villecrenes, M. George et M<sup>lle</sup> Marie.

— Ah!... Mettez ces fleurs dans un vase.

— O les jolies roses!... Comme madame va être contente!.. Justement, M. de Villecrenes a envoyé un bouquet de roses-thé pour l'anniversaire de la naissance de madame.

Robert n'avait pas songé le moins du monde à cet anniversaire; il ne s'était pas souvenu que les fleurs préférées d'Henriette étaient non pas les roses-pompon, mais les roses-thé.

— Allons, je n'ai pas de chance! se dit-il en lui-même. J'oublie tout; Jean n'oublie rien.

Il fit quelques pas dans le salon d'un air de désœuvrement et d'ennui, tira sa montre, bâilla, s'assit, prit un cahier qui traînait sur la table et se mit à parcourir des brouillons de devoirs faits par George. Çà et là, il rencontrait des corrections de l'écriture de Villecrenes.

— Étonnant, ce Jean! pensait-il; étonnant!

Et il se félicitait de l'heureuse idée qu'il avait eue en l'introduisant dans son ménage. Tout en allait bien mieux. Henriette avait pris son parti du club et acceptait sans maugréer, maintenant, l'existence de femme dont le mari vit dehors. Si Jean n'avait pas été là pour la distraire, que serait-il arrivé depuis un an? Elle aurait pris, elle aussi, l'habitude d'aller de son côté, et Robert connaissait trop la vie pour ne pas savoir à quelles épreuves est soumise, en pareil cas, la vertu des femmes délaissées.

Tout à coup la perfide insinuation de Clorinde lui revint à l'esprit. Robert se sentit soudain troublé dans sa quiétude, et quelque chose comme l'ombre d'un soupçon passa sur sa sécurité. Mais le léger nuage se dissipa aussitôt: le mot de Clorinde n'était qu'une parole en l'air, une de ces méchancetés que les femmes lancent au hasard, par instinct pervers, comme les gamins jettent des pierres dans la rue. Villecrenes, son vieil ami, l'homme d'honneur qui n'avait jamais menti, le puritain qui ne savait même pas comment on fait la cour à une femme, le veuf inconsolable! Allons donc!.. Il haussa les épaules, se mit à siffloter un air de chasse, et n'y pensa plus.

— Déjà rentré ! dit tout à coup Henriette en ouvrant la porte du salon. Elle jeta son manteau sur un meuble, ôta son chapeau et se mit à arranger ses cheveux devant une glace. Robert la regardait avec tout l'intérêt qu'un mari qui compare mentalement sa femme à une autre femme porte dans cet examen. Il décida que Clorinde était assurément plus belle, mais Henriette plus jolie, avec je ne sais quoi de piquant que n'avait pas la tête sculpturale de l'autre.

— Eh bien ! dit-il, on ne vient donc pas se faire embrasser ce soir !

— Tiens, tu t'en aperçois, aujourd'hui ? C'est la première fois depuis dix jours ; j'avais parié une discrétion avec Jean que nous arriverions à quinze... J'ai perdu... Il n'y a pas de tricherie, au moins ? Ce n'est pas lui qui t'a prévenu, dis ? Bien vrai ?.. Alors, tiens, paye tes dettes... avec les intérêts !

Et elle lui tendit son gracieux visage.

— Monsieur mon mari, vous m'avez fait une infidélité : vos moustaches sentent le chypre !

Il se souvint que M<sup>me</sup> Macpherson avait eu la fantaisie de diriger contre lui le jet d'un vaporisateur dont elle s'était, à un certain moment, humecté la figure et les mains.

— Es-tu folle ! répondit-il, sans se troubler. C'est une cigarette de tabac ture que je viens de fumer !

Elle se dressa sur la pointe des pieds, et, riant de sa gaminerie, se mit à le flairer dans les cheveux, sur les joues, dans le cou. Puis elle lui pinça le menton, et agitant en signe de menace l'index de l'autre main :

— C'est que vous me négligez tellement, monsieur, que je deviens jalouse et soupçonneuse !.. Prenez-garde à vous : je vous surveille, et si jamais vous me trompiez...

Un baiser lui coupa la parole.

— Tiens, dit-elle, tu ne m'avais pas embrassée aussi bien que cela depuis six mois. Tu te rappelles, le jour où tu m'as donné ma bague de turquoise ?

Robert se souvint seulement qu'il avait ce jour-là rompu avec la Zanetti, comme il venait, quelques heures auparavant, de rompre avec Clorinde. Et il soupira.

Le lendemain, étant parti de grand matin pour chasser, il trouva, en rentrant, à l'heure du dîner, Henriette en conférence avec son coiffeur.

— Tu sors donc, ce soir ? lui dit-il, étonné.

— Mais non... Seulement je me fais coiffer avant dîner pour n'avoir plus que ma robe à mettre après...

— Ta robe ?

— Ah çà, as-tu donc oublié que nous avons du monde ?

Robert se rappela tout à coup cette soirée, pour laquelle des invitations avaient été lancées depuis trois semaines, et l'insistance que M<sup>me</sup> Macpherson avait mise à s'en faire adresser une, en alléguant qu'elle était curieuse de voir Villecrenes, dont M. de Ternois lui parlait souvent.

Henriette reprit :

— Tu es bien distrait, maintenant. A quoi penses-tu donc toujours ? Jean est allé chez lui passer son habit. Il ne voulait pas venir, ce sauvage-là, on dirait qu'il a honte de nous... Mais je l'ai menacé de chanter, s'il ne venait pas, l'air de *la Femme à papa*, tu sais, celui qu'il trouve si inconvenant et que tu aimes tant ? Ça lui a fait peur, parce qu'il trouve que je me compromets à chanter dans le monde les morceaux de Judic, et il a promis de s'exécuter... Va donc t'habiller, il faut que tu sois prêt à recevoir.

Trois quarts d'heure après, on se mit à table, les deux hommes en habit noir, M<sup>me</sup> de Ternois en peignoir et coiffure de bal. Henriette s'efforçait de consoler la petite Marie qui avait le cœur gros d'être condamnée à partir au dessert avec sa gouvernante ; Jean faisait de la morale à George, qui ne voulait pas entendre parler de se coucher à neuf heures. « Ma parole ! se dit Robert, on croirait que Jean est le père de George et que cette petite Marie est la fille d'Henriette ! » Un peu de mauvaise humeur le gagnait ; il commençait à trouver qu'on s'occupait trop des enfans et pas assez de lui. Il résolut de ne plus dire un mot, mais il avait si bien pris, depuis quelques mois, l'habitude de rester muet à table, de s'isoler dans ses pensées, que ni sa femme ni son ami ne s'aperçurent que Robert boudait ce soir-là. Ils causaient entre eux et avec les enfans des petits incidens de la journée : le repas des otaries au Jardin d'acclimatation ; une promenade que Marie avait faite sur l'éléphant ; un cheval qui s'était emporté dans les Champs-Élysées... Ils faisaient des projets pour le lendemain, pour l'hiver prochain... Et à entendre ce *nous*, qui revenait sans cesse sur les lèvres des petits aussi bien que des grands, M. de Ternois sentait pour la première fois qu'une intimité, dont il était exclu, s'était insensiblement établie entre eux, qu'il y avait entre ces quatre êtres un unisson d'âmes où il ne faisait point sa partie.

— Avec tout ça, dit tout à coup M<sup>me</sup> de Ternois quand les enfans eurent quitté la table, je ne sais pas encore quelle robe mettre. Voyons, Robert, donne-moi un conseil ! La blanche, la rouge ?

— Mais, celle que tu préfères, ma chère. Peu importe. La rouge, si tu veux.

— C'est que Jean la trouve trop décolletée.

— Comme la chanson de Judic, alors ?.. C'est une manie que tu



as là, tu sais, Jean?.. Dès qu'une femme montre un peu d'épaules, tu te figures qu'elle est nue.

— Tu te trompes, mon cher, répondit Villecresnes. Je m'occupe fort peu de la toilette des femmes : libre à elles de se décolleter jusqu'aux talons si bon leur semble... Seulement Henriette m'a demandé un soir, cet hiver, comment je trouvais sa toilette rouge ; je lui ai adressé cette petite critique dont je ne me souvenais même plus, et qui me fait passer à tes yeux pour un puritain ridicule.

— Mais non, mais non... Au fond tu as raison. Mais qu'est-ce que tu veux ? il faut qu'une jolie femme suive la mode... Décidément, Henriette, mets ta toilette rouge : la belle M<sup>me</sup> Montheron en porte de bien plus déshabillées encore...

— Je crois bien, fit la jeune femme, elle sort en pagne, au moins par le haut... A tout à l'heure... Je vais m'arranger...

### XIII.

A dix heures moins le quart, personne n'était encore arrivé. Henriette descendit au salon où les deux amis causaient en se promenant. Elle portait une toilette de satin blanc à longue traîne, des roses rouges dans les cheveux, un petit bouquet de roses-thé au corsage.

— Vraiment, ma chère, ce n'était pas la peine de me demander mon avis... Pourquoi ne t'es-tu pas mise en rouge ?

— Parce que Jean avait raison ; décidément, cette toilette blanche est plus convenable. Vous remarquerez, messieurs, que j'ai fait honneur à vos jolies fleurs.

— Oui, reprit M. de Ternois ; mais je suis jaloux : c'est celles de Jean que tu as mises du côté du cœur.

— Bêta, va ! fit-elle en lui donnant un petit coup d'éventail sur la bouche. Tiens, voilà pour t'apprendre à dire des sottises... Tâche de ne jamais me donner plus de motifs de jalousie que je ne t'en donne moi-même, entends-tu ! Et baisse-toi, que je refasse ton nœud : on voit bien que c'est toi qui l'as fait, il est horrible. Plus bas, je ne peux pas lever les bras à cause de mes épaulettes.

Une heure après, les salons étaient pleins. Il y avait là des amis de cercle de Robert, des hommes politiques, des financiers, des écrivains, des artistes et quelques-uns de ces personnages cérémonieux dont on hésite à dire s'ils sont des diplomates étrangers, des sauveteurs ou des dentistes : les mains chargées de bagues, la poitrine couverte de décorations. Les maîtresses de maison les aiment : ils sont meublans.

Le petit cercle de femmes qu'Henriette avait d'abord réunies au-

tour d'elle ne tarda pas à se briser; des groupes sympathiques se formèrent dans tous les coins; les visages se déridèrent; un brouhaha d'entrain et de gaité s'éleva; des éclats de rire partirent çà et là comme des fusées.

Après avoir pendant une heure reçu les arrivans, dit un mot à chacun, M<sup>me</sup> de Ternois s'était assise au bout du salon, où plusieurs amis de Robert n'avaient pas tardé à la rejoindre. Très entourée, rayonnante de cet intime contentement qu'éprouve la femme la moins coquette, lorsque les yeux de tous les hommes lui disent qu'elle est en verve et en beauté, Henriette laissait éclater dans ses regards, dans ses paroles, dans son rire, la joie de vivre qui était en elle ce soir-là. La gaité du champagne, dont elle venait de vider une flûte, non pas à petits coups, mais bravement, d'un seul trait, pétillait déjà dans ses yeux. Elle oubliait peu à peu de garder les airs dignes, la respectabilité de maîtresse de maison, pour reprendre ses façons vives et sautillantes de pensionnaire, et cette endiablée mimique de ses dix doigts qu'elle ne pouvait laisser une seconde au repos. Quand sa bouche s'ouvrait, tous les traits de son visage parlaient en même temps : ses mains, ses bras s'agitaient comme pour ponctuer la phrase et souligner le mot. Sur cette physionomie spirituelle et changeante il se produisait à tout moment des sautes d'expression : intérêt, curiosité, étonnement, moquerie y passaient tour à tour, reflets fugitifs de la pensée. Comme ses roses, dont les boutons s'ouvraient à la chaleur et à la lumière, sa figure s'était épanouie; ses joues se coloraient des teintes fraîches du plaisir, de la jeunesse et de la santé. Villecresnes, qui du fond du salon ne la quittait pas des yeux, se disait que sans doute il n'avait pas encore bien regardé son amie, puisque pour la première fois elle se révélait à lui, au milieu de cette fête, non plus seulement comme la meilleure, mais aussi comme la plus séduisante des femmes.

Autour de M<sup>me</sup> de Ternois, les hommes faisaient assaut d'esprit, risquaient des « mots, » contaient des histoires piquantes, cherchaient à briller; et, comme le diable ne perd jamais ses droits, surtout auprès d'une jolie femme, il n'en était peut-être pas un parmi eux, dont le respect ne déguisât l'espérance sournoise d'être distingué par elle. Henriette s'amusait à maintenir la balance égale entre eux et prodiguait avec art l'encouragement banal de sourires équitablement répartis, et de ces regards circulaires qui ne s'arrêtent sur personne. C'est pour une femme d'esprit, sage sans être prude, un plaisir divin que d'assister au spectacle de ces petites compétitions inavouées dont elle est l'objet et de se dire : « Allez, mes bons amis, battez-vous bien les flancs pour être aimables; moi je me moque de vous! »

Robert venait de présenter à sa femme un grand jeune homme, distingué, mais un peu naïf, qui débutait dans le monde.

— Êtes-vous beaucoup sorti, cet hiver? demanda Henriette.

— Oui, madame, dans la colonie étrangère surtout.

— Alors vous devez connaître les Burdett?

— Oh! certainement.

— Burdett,.. le richard? interrogea Pomerol.

— Oui, répliqua Taillandier. Une trentaine de millions.... Il cirait les bottes au coin des rues à New-York, il y a quinze ou vingt ans. Mais, voyez-vous, il aura trouvé un cirage,.. tout est là!.. Et aujourd'hui, quand Burdett donne à dîner, il fait cadeau à ses invités du porte-menu en argent ciselé, que chacun a devant soi sur la table...

— Quels grands seigneurs que ces Yankees! fit Henriette. Vraiment, on n'est pas talon rouge comme ce Burdett!..

— En tous cas, reprit le jeune Bernier, un peu piqué, je vous assure, madame, qu'on rencontre chez lui tout ce qu'il y a de mieux à Paris.

— Vous en êtes la preuve, monsieur, dit Pomerol en souriant. Mais vous êtes jeune, vous y allez peut-être un peu pour les personnes aimables qu'on y voit... C'est une société de paquebot, que diable!.. Des princes, des ducs, des marquis venus on ne sait d'où, et dont le plus titré n'est pas digne de décroter les souliers à un épicier de la rue Saint-Denis!.. Demandez à Burdett,.. qui s'y connaît... Au fond, il les méprise... Et les femmes, donc!.. Des mulâtresses, monsieur, beaucoup de mulâtresses,.. un tas de chignons crépus,.. des Péruviennes dont les maris sont à Lima...

— Ou des Françaises dont le mari est à Paris... M. de Ternois pourrait vous le dire...

— Ah! vraiment, fit Henriette, mon mari!

— Oui, madame, j'ai eu le plaisir, n'en déplaise à ces messieurs, de l'y rencontrer.

— Oh! fit vivement Pomerol, Ternois allait là comme il serait allé à la foire au pain d'épice. Ça n'a pas d'importance pour un homme.

— Il faut croire que ce n'est pas non plus si grave pour une femme, puisque M<sup>me</sup> Macpherson y était.

— Ah!.. le même soir? dit Henriette... Avec son mari?

— Non,.. je ne crois pas, madame...

— Vous ne l'avez sans doute pas aperçu, monsieur, dit Taillandier; ils sortent toujours ensemble...

— C'est possible, répliqua Bernier avec l'entêtement de la sottise, mais l'autre jour elle était seule. La preuve, c'est que M. de Ternois a été obligé de la reconduire à sa voiture.

Pomerol et Taillandier échangèrent un de ces regards par lesquels on se fait part, dans le monde, du plaisir qu'on aurait à étrangler certains imbéciles. Il y eut un silence. Robert vint serrer la main du baron.

— Messieurs, dit tout à coup Henriette, vous qui êtes si bien au courant de tout ce qui concerne l'entourage des Burdett, qu'est-ce que vous allez nous apprendre sur M<sup>me</sup> Macpherson!.. Dépêchez-vous, pendant qu'elle n'est pas là... Comment! vous ne soufflez mot?.. Voyons, monsieur Pomerol, ce n'est pas une raison parce qu'elle doit venir chez moi ce soir...

— Il peut se faire qu'elle ne vienne pas, interrompit Robert.

— Alors ce n'était pas la peine d'insister pour que j'envoie une invitation à ces gens, que j'ai vus deux fois dans ma vie... Allons, monsieur Pomerol, une petite indiscrétion! Je suis sûre que vous en auriez long à dire si vous vouliez.

— Du tout, madame, du tout. Je ne sais rien sur elle absolument rien.

— Bah! vous qui connaissez les petites affaires de tous les ménages de Paris! Dites plutôt qu'il ne vous plaît pas de parler : cette réserve vous honore peut-être, mon cher ; je n'insiste plus... Et vous, baron, vous n'êtes pas amoureux de M<sup>me</sup> Macpherson, j'espère?

— J'ai toujours préféré les brunes, chère madame.

— Voyez-vous ça!.. Eh bien! mais cela vous met à l'aise : contez-moi l'histoire de la belle Clorinde, alors.

— Madame, les femmes honnêtes n'ont pas d'histoire.

— On assure pourtant qu'elle a un amant, insinua l'insupportable jeune homme ; je l'ai entendu dire tout récemment...

— Dans un cercle bien informé, sans doute? interrompit Robert, avec cette voix douce et cet air impertinent qu'il savait si bien prendre.

— Mais oui,.. aux Mirlitons!..

— Vous n'êtes donc pas des Moutards?.. C'est curieux... J'aurais cru...

Il se leva avec un peu de brusquerie, sans parvenir à cacher autant qu'il l'aurait fallu combien cette conversation venait de l'agacer. M<sup>me</sup> de Ternois était devenue soudain pensive. Pomerol, Taillandier firent de vains efforts pour ramener à eux son attention qui s'égarait. Le charme d'entrain et de gaieté était rompu. Ils s'écartèrent. Les autres quittèrent la place à leur tour, et Henriette alla rejoindre Villecrenes au bout du salon.

— Ça devait arriver! dit philosophiquement le baron à son ami. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il fallait bien que M<sup>me</sup> de Ternois trouvât la piste... Voilà qui va avancer les affaires du marin, si tant est qu'elles en aient besoin... C'est égal, Robert est rudement



pincé : avez-vous vu ses yeux quand cet imbécile a dit que M<sup>me</sup> Macpherson avait un amant?..

Il s'interrompit soudain pour jeter cette exclamation :

— Saperlipopette!.. qu'elle est belle !

Pomerol suivit la direction de son regard et vit M<sup>me</sup> Macpherson qui entrait, avec cette nonchalance dédaigneuse et superbe des femmes parfaitement sûres de leur beauté.

En l'apercevant, Robert éprouva une des plus vives surprises qu'il eût encore ressenties. Il s'empressa cependant d'aller à sa rencontre, en s'efforçant de cacher son trouble sous le déguisement d'un sourire. Clorinde accueillit avec un air de reine le salut profond qu'il lui fit, prit son bras, et profita du moment où ils traversaient un premier salon réservé aux joueurs de whist pour lui dire à mi-voix :

— Cela vous étonne que je sois venue, n'est-ce pas?.. Voyez comme je suis bonne ! je viens chercher moi-même les excuses que vous me devez pour l'accès de folie furieuse auquel vous avez cédé hier... Demandez-moi vite pardon et jurez de ne jamais recommencer si vous voulez que nous restions amis.

Elle lui jeta de côté un regard caressant et moqueur ; il n'eut que le temps de murmurer : « Pardon ! pardon ! » car Henriette venait de quitter Villecrenes pour faire quelques pas au-devant de M<sup>me</sup> Macpherson, qu'elle accueillit assez froidement. Robert s'esquiva au plus vite. Les deux femmes échangèrent quelques politesses et prirent place à côté l'une de l'autre sur un canapé ; M<sup>me</sup> de Ternois nomma quelques personnes qui se trouvaient là et présenta Villecrenes.

— Je suis d'autant plus heureuse de faire votre connaissance, monsieur, dit Clorinde, que j'ai déjà beaucoup entendu parler de vous...

— Me permettez-vous de vous dire, madame, que je suis un peu étonné qu'on ait pu vous parler beaucoup de moi?.. Il faut que celui qui l'a fait en sache plus long sur moi que je n'en sais moi-même...

— Je dois vous prévenir, madame, dit Henriette, que notre ami Villecrenes est d'une modestie farouche...

— On avait négligé, madame, de me signaler ce trait du caractère de M. de Villecrenes, mais on m'en avait révélé beaucoup d'autres qui ne sont pas moins à son honneur... Et vous avez quitté le service, monsieur?

— J'ai pris un congé seulement...

— Il n'est pas probable alors que vous vous rembarquiez jamais... La vie du bord est bien rude, bien monotone,.. bien vide,.. auprès de celle de Paris.

— Cela dépend, madame, de la façon dont on remplit l'une et l'autre.

Sans se laisser déconcerter par la politesse glaciale de Villecresnes, Clorinde reprit, avec son plus gracieux sourire :

— Je sais par d'anciens amis de mon père, — le contre-amiral Martin-Desnouettes, — quel brillant avenir vous était réservé... Je puis même vous dire qu'on regrette fort une détermination qui prive la marine d'un de ses officiers les plus distingués... On s'étonne que vous...

— J'étais plus facile à remplacer, interrompit vivement le marin, à bord d'un bâtiment qu'après de ma fille orpheline... Je vous serais reconnaissant, madame, de vouloir bien en faire la remarque aux personnes qui me portent tant d'intérêt... Vous pourrez leur dire, en même temps, que la décision prise par moi il y a deux ans, à la mort de ma femme, n'a rien d'irrévocable.

— Ah! mais j'espère bien que si, par exemple! fit étourdimement Henriette, sans voir l'imperceptible sourire qui plissa l'angle de la paupière de Clorinde et le petit mouvement d'impatience de Jean.

— Il paraît, poursuivit M<sup>me</sup> Macpherson, que cette rosette qui orne votre boutonnière a été la récompense de plusieurs actions d'éclat...

— Oh!.. madame, je vous en prie!..

— Eh! monsieur, pourquoi ne dirait-on pas tout haut que vous êtes un homme de courage et de dévouement?.. N'est-ce pas, madame, ajouta-t-elle en se tournant vers sa voisine... Celle-ci répondit simplement :

— Nous n'avons jamais pu, madame, ni mon mari ni moi, guérir notre ami Villecresnes de l'horreur qu'il a pour les complimens...

— Oh! mais alors, M. de Villecresnes est un homme tout à fait d'un autre âge!

— Nullement, madame, répliqua Jean. J'ai mes faiblesses, comme tout le monde... Celle, entre autres, de me défier de la louange quand elle est excessive, et de ne pas trop croire, dans le monde, à la bienveillance qu'on me montre, alors surtout que je n'ai rien fait ni ne veux rien faire pour la mériter.

Et, s'inclinant légèrement, il céda la place à Pomerol, qui venait saluer M<sup>me</sup> Macpherson.

Ce n'était pas sans effort qu'il avait réussi à garder son sang-froid au cours de cette conversation : Jean avait cru surprendre, dans les paroles de Clorinde une intention de malveillance, quelque chose comme une pointe de raillerie, perçant sous les complimens dont elle l'avait accablé. Il se sentait ému, troublé, inquiet, sans trop savoir pourquoi ; plein de dépit, surtout,

contre cette femme. Il aurait voulu reprendre avec Henriette la causerie que l'arrivée de M<sup>me</sup> Macpherson avait interrompue; mais Henriette ne songeait guère à lui, sans doute, car il l'aperçut au bout du salon, qui riait en écoutant un grand monsieur. Et Jean fut envahi tout à coup par une souffrance dont il n'aurait su définir la cause, par une sorte de colère contre lui-même, contre Clorinde, contre Henriette même. Il se prit à penser que M<sup>me</sup> de Ternois avait eu bien tort de le forcer à venir. Il lui parut qu'elle riait trop haut, qu'elle se laissait parler de trop près par ce grand monsieur; que Robert, en somme, reprochait avec raison à sa femme d'avoir quelquefois une tenue trop libre dans le monde. Et soudain, il éprouva le besoin impérieux de quitter cette fête, où tout, depuis le persiflage de M<sup>me</sup> Macpherson jusqu'à l'indifférence de son amie, l'avait blessé; d'être seul, seul avec ses pensées.

Il se dirigeait vers la sortie lorsque, passant auprès de Clorinde, celle-ci dit tout à coup: « Monsieur de Villecresnes! » et lui montra une place à côté d'elle, sur le canapé, où le départ de Pomerol venait de la laisser seule.

— Oserais-je vous demander, madame, lui dit-il quand il fut assis, dans quelle intention vous avez daigné, tout à l'heure, me railler avec autant d'esprit que vous l'avez fait?

— Mais je ne vous ai point raillé, monsieur, et la preuve que j'ai pris plaisir à causer avec vous, c'est que je vous demande de me tenir compagnie encore un instant... M. Pomerol me disait tout à l'heure de véritables horreurs sur le compte d'une femme de ses amies... Que pensez-vous de cela?

— Je me fais rarement juge de la conduite des autres, madame,.. car, — c'est encore une de ces faiblesses dont je vous parlais, — je ne reconnais guère aux autres le droit de juger la mienne.

— C'est de l'orgueil.

— Peut-être bien!

— Eh bien! moi, je ne suis pas de votre avis, monsieur... Il me semble qu'une belle âme n'a rien à craindre d'un regard qu'on jette sur elle en passant.

— Pardon! elle peut avoir ses délicatesses, ses pudeurs...

— Ou ses secrets... C'est vrai, je n'y pensais pas... Et, puisque nous sommes sur ce chapitre, dites-moi donc, monsieur de Villecresnes, ce que vous pensez de l'amitié entre homme et femme? N'est-ce pas que c'est une chimère?

— Si c'est une chimère, madame, je n'en sais pas qui soit plus digne de séduire un cœur généreux.

— C'est beau comme du Corneille, ce que vous me dites là... Mais enfin, vous ne vous prononcez pas... Est-elle possible, cette amitié?

— Je le crois, madame.  
 — Sans alliage ?  
 — Sans alliage !  
 — Sans regrets, sans espérance ?  
 — Sans espérance, sans regrets !  
 — Allons, décidément, vous êtes surhumain... Eh bien ! moi, monsieur, je crois que lorsqu'un homme et une femme, — ni trop vieux, bien entendu, ni trop laids, — ont l'impertinence de jeter un défi à l'amour en essayant de s'aimer seulement d'amitié, l'amour relève le gant !

Il la regarda bien en face et répondit :

— C'est que vous ignorez peut-être, madame, que l'honneur et le devoir peuvent armer certains cœurs d'une force qui les rend invincibles aux tentations, de même qu'un missionnaire armé de sa foi est invincible aux tortures !

— Alors... c'est un autre martyr ?

Il se leva et dit fièrement :

— Qu'importe, si c'est un autre triomphe !

Puis, s'étant incliné devant elle, il gagna la porte et sortit.

Au même instant, Robert, que cette conversation, suivie de loin par lui, avait fort intrigué, se rapprocha de M<sup>me</sup> Macpherson. Il la trouva pensive.

— Eh bien ! dit-il, j'ai vu que vous aviez fait connaissance avec mon ami Jean... Comment le trouvez-vous ?

— Mais particulièrement propre à remplir les fonctions dont vous l'avez investi...

Robert fronça les sourcils. Elle continua, sans paraître s'en apercevoir :

— C'est un drôle de corps, que votre Villecresnes, mon cher... Je crois, Dieu me pardonne, qu'il m'a émue,.. cet imbécile !..

Et elle se retira fort satisfaite de sa soirée ; car, outre qu'elle avait fait, en venant chez les Ternois, une de ces démarches hardies qui lui plaisaient par leur singularité même, Clorinde savait maintenant à quoi s'en tenir sur l'amitié de Villecresnes pour M<sup>me</sup> de Ternois. Or, à force d'entendre Robert vanter la droiture, la loyauté de Jean, M<sup>me</sup> Macpherson en était venue à haïr le marin. Elle sentait vaguement que Robert avait plus d'estime pour lui que pour elle, et ne pouvait pas pardonner à cet homme la supériorité morale dont il l'accablait. Ce fut donc une joie très vive, une délicieuse revanche de sa propre fragilité que de découvrir, comme elle le fit sans peine, la prochaine défaillance dont était menacée cette importune et insolente vertu. Tandis que son coupé roulait vers l'avenue de Villiers, Clorinde pensait : « Robert m'aime... et il me plaît... Villecresnes aime M<sup>me</sup> de Ternois... Si par hasard cette pimbèche com-



mençait, de son côté, à avoir un sentiment pour lui, cela serait encore bien plus amusant ! » Et elle se prit à sourire méchamment, d'un joli petit sourire de démon qui se réjouit à l'idée de la chute d'un ange.

Cependant, à l'hôtel de Ternois, les salons se vidaient peu à peu. Les derniers invités étant partis, M. et M<sup>me</sup> de Ternois se trouvèrent en tête-à-tête. Henriette semblait préoccupée.

— Robert, dit-elle tout à coup, pourquoi donc M. Pomerol et le baron Taillandier ont-ils eu l'air si embarrassé quand je leur ai demandé, ce soir, s'ils savaient quelque chose sur M<sup>me</sup> Macpherson ?

— Mais je n'ai rien remarqué de semblable... S'ils n'ont rien dit, c'est qu'apparemment ils n'avaient rien à dire.

— Ah!.. Et toi, pourquoi t'es-tu mis si fort en colère contre ce pauvre diable de Bernier quand il a dit que M<sup>me</sup> Macpherson avait un amant ?

— Tu sais bien que je n'aime pas à entendre parler légèrement de choses si graves... Ces blancs-becs vous perdent une femme de réputation avec un sans-gêne!.. Je n'étais pas fâché de donner une leçon à celui-là : j'espère qu'il l'aura comprise...

— Ah!.. Et pourquoi ne m'as-tu pas dit que tu avais rencontré M<sup>me</sup> Macpherson à un bal chez les Burdett ?

— Ça n'avait pas d'importance...

— Ah!.. C'est égal; tout cela n'est pas naturel... Bonsoir !

Et elle gagna sa chambre, oubliant, pour la première fois depuis treize ans, de tendre ses joues aux lèvres de son mari. Robert alla se coucher, mais le sommeil lui tint rigueur. Il se demandait avec inquiétude si la clairvoyance de sa femme, mise en éveil par le fâcheux incident de la soirée, n'allait pas découvrir tout ce qu'il lui cachait depuis deux ans, sa liaison de l'hiver précédent avec la Zanetti, ses énormes pertes de jeu, les spéculations malheureuses qu'il avait tentées pour réparer les brèches de sa fortune. Puis l'image de M<sup>me</sup> Macpherson se présenta à son esprit : il la revit telle qu'elle lui était apparue lors de la scène de la veille, avec son port de tête hautain et ses gestes larges de tragédienne qui lance une imprécation. Il eut aux lèvres la sensation d'un baiser, et, enfouçant sa tête dans l'oreiller, comme pour échapper à une vision troublante : « Ah! quelle maîtresse elle serait ! » se dit-il ; et il ferma les yeux.

#### XIV.

Au moment où se produisirent les incidens dont on vient de lire le récit, plus d'un an s'était écoulé depuis que des relations d'une étroite intimité unissaient Jean et la famille de Ternois.

— Mon cher, avait dit un jour, huit mois auparavant, Villecresnes à son ami, j'ai d'abord fait honneur à notre vieille et fraternelle amitié de l'empressement que tu as mis à m'attirer chez toi. Je réfléchis, j'observe depuis lors, j'écoute même à droite et à gauche, et je dois te confesser, avec un peu de tristesse, que ton insistance ne me semble plus tout à fait aussi désintéressée que je l'avais cru... Je sais maintenant ce que je fais ici. Je pourrais te dire que si ta confiance m'honore, elle me fait jouer aux yeux du monde un personnage passablement ridicule. Ne proteste pas! J'ai déjà un surnom : le Garde du corps. Tu vois comme c'est flatteur pour moi!.. Mon premier mouvement a été de te planter là : franchement, tu ne l'aurais pas volé. Mais, voilà! Je t'aime bien, quoique tu ne vailles pas cher;.. j'aime ta femme, qui est autrement intéressante que toi, entre nous;.. et est-ce que je ne me suis pas mis à aimer aussi ce moussaillon de George, que tu élevais si mal? Toute la smala, enfin!.. Alors, tu comprends, ça m'ennuie de m'en aller, et je reste... C'est toi qui l'as voulu d'ailleurs. Seulement, je te prévient que je ne me lasserai pas de te dire et de te redire ce que je pense de ta conduite : quand tu en auras assez, tu pourras me mettre à la porte... Si je ne tourne pas dès maintenant les talons, c'est uniquement parce que je juge ma présence entre vous deux utile à la paix de votre ménage... J'espère que tu redeviendras sage avant que ma cousine ait appris à quel point son polisson de mari est indigne d'elle. Sur ce, bonsoir... Que le diable brûle ton tripot de cercele et torde le cou à cette satanée M<sup>me</sup> Macpherson!

Après cette explication, qui laissa Robert un peu penaud, le marin prit définitivement possession de la suppléance conjugale — sans traitement — que son ami jugeait à propos de lui abandonner. Jean prévoyait bien que l'on ne tarderait pas à gloser; mais il avait pour les commérages de salon le mépris superbe d'un homme habitué à prendre les inspirations de sa conscience comme seule règle de conduite, sans parler d'une certaine raideur de soldat, un peu effarouché par le monde, et qui se venge de la timidité que celui-ci lui inspire de près en affectant de braver à distance ses jugemens.

Passant chaque jour plusieurs heures avec Henriette, Villecresnes eut mille occasions de l'étudier dans l'intimité, qui est le déshabillé de l'âme. Explique qui pourra cette inconséquence : le je ne sais quoi d'un peu gamin dont M<sup>me</sup> de Ternois n'avait jamais pu ou voulu se défaire, plut à cet homme grave. C'est une erreur de croire que les gens qui travaillent et qui pensent, apprécient seulement les matrones. Il ne leur est pas plus désagréable qu'à d'autres de trouver dans une femme l'espièglerie, l'entrain, l'enjouement,

la grâce un peu mignarde, les caprices, les faiblesses d'enfant gâté, et ces menus défauts qui sont un des élémens du charme de son sexe. Jean avait le tour d'esprit sérieux, un peu rêveur qu'on rencontre souvent chez les marins : leur métier fait d'eux des savans qui connaissent exactement le diamètre de Vénus, et la mer des poètes qui se récitent :

Étoile qui descends sur la verte colline,

tout en faisant leur quart. A quarante ans passés, alors que ses cheveux commençaient à grisonner sur les tempes et que déjà sa barbe s'argentait çà et là, cet homme d'aspect un peu sévère, avec ses traits énergiques, halés par le soleil et les embruns, gardait une jeunesse de cœur que ceux-là seuls lui connaissent qui l'avaient longtemps pratiqué. Quand par hasard il se livrait, — ce qui d'ailleurs arrivait rarement, et seulement en présence d'amis éprouvés, — on s'apercevait qu'il y avait en lui un grand enfant prêt à s'amuser de tout, capable de jouer à cache-cache ou au volant et d'y prendre plaisir, riche encore de cette gaieté naïve, peu exigeante, qui s'en va d'ordinaire avec toutes les bonnes choses qu'emportent les années. Quand, après avoir travaillé toute la matinée à son livre sur la défense des côtes, il arrivait chez ses amis, la tête encore en pleine ébullition d'idées, il éprouvait une détente délicieuse, et comme une sensation de fraîcheur, à entendre le babil de la jeune femme, ses exclamations, ses questions qui n'attendaient pas la réponse, et les étonnans discours qu'elle tenait parfois à sa perruche en lui lissant les plumes. Jean aimait à la voir passer et repasser, vive, alerte, sautillante comme à quinze ans, toujours en mouvement, courant après son ouvrage, — une petite brassière de pauvre dont il n'y avait qu'un bras de fait depuis six mois, — cherchant son mouchoir qu'elle égarait dans tous les coins, jetant hors d'elle-même en rires, en gestes et en paroles son trop plein de vie. Elle lui rappelait ces plantes des tropiques qui enchevêtrent au hasard d'une fougueuse croissance leurs branches capricieuses. Et quand il la comparait aux autres femmes, celles-ci lui paraissaient pauvres de sève, étioilées par la culture uniforme et artificielle, l'émondage impitoyable de toute originalité, par cette greffe d'idées banales, de sentimens, de goûts et de jugemens convenus qui constituent l'éducation de la plupart d'entre elles. Alors la sympathie instinctive qu'il éprouvait d'abord pour M<sup>me</sup> de Ternois fit place à une affection réfléchie : il sut mieux pourquoi la jeune femme lui plaisait, sans se douter que cela seul prouvait qu'elle lui plaisait davan-



tage. Il n'y a que les sentimens profonds et durables qui s'analysent ainsi eux-mêmes et entreprennent leur propre justification devant la conscience; les autres ne se soucient pas plus de chercher d'où ils viennent que de prévoir où ils vont.

Cependant, le temps s'écoulait, et Robert ne laissait paraître ni regret de ses écarts, ni intention de s'amender. Villecrenes était confondu de cette inaltérable quiétude qu'une vie effrénée ne parvenait pas à troubler. Chaque jour, Ternois montrait à l'heure des repas sa tête de viveur, spirituelle et fatiguée, causait négligemment de la pluie et du beau temps, disait des riens avec sa grâce légère de mondain, fumait un cigare et s'en allait. Galant d'ailleurs avec sa femme et plein de prévenances pour elle, apportant souvent des bonbons ou des fleurs, toujours prêt à lui faire compliment de ses toilettes; le modèle des maris enfin, sauf qu'il passait l'après-midi à « ses affaires, » la nuit à son cercle, et la matinée avec ses chevaux. Restait pour Henriette le déjeuner et le dîner qu'il n'eût manqués à aucun prix, car il avait des principes. Était-ce suffisant? M. de Ternois eût souri d'un doute à cet égard : Henriette n'était-elle pas « un bébé? »

Le malheur, c'est que les bébés grandissent et qu'un moment vient où il ne leur suffit plus de jouer à la poupée. Il faut croire qu'Henriette était arrivée à l'âge de raison, car un travail de réflexion, d'observation et d'analyse, dont elle n'était guère coutumière, commençait à se faire dans sa petite cervelle un peu évaporée. Un beau jour, — c'était quelque temps après cette soirée où Jean, parlant des Papous, lui avait rappelé, disait-elle, le père Monsabré, — M<sup>me</sup> de Ternois s'avisa qu'elle était une ignorante, tandis que son cousin était un grand savant. Cette découverte l'humilia, et elle fut prise d'un bel accès de curiosité scientifique et littéraire. « N'est-ce pas, Jean, que je suis une cruche? » dit-elle brusquement à Villecrenes, avec une petite moue boudeuse et câline qui lui allait à ravir. Le capitaine protesta, mais elle suivait son idée, comme un enfant qui court après son cerceau : « Si, si, je le sens bien maintenant!.. Aussi, ce Robert qui ne m'a rien appris... en treize ans, je vous demande un peu!.. Apprenez-moi, vous. » Elle voulait « apprendre. » Apprendre quoi, c'est ce qu'il était difficile de savoir, car lorsque le marin, se prêtant à cette fantaisie avec sa complaisance souriante, lui proposa de dresser le plan de leurs futures études, la jeune femme manifesta un égal désir de connaître immédiatement Musset, — dont son mari lui avait parlé vaguement un jour, — de savoir pourquoi Saturne a des anneaux, — comme une Mauresque, disait-elle, — et enfin d'être mise au courant de la question des torpilles automotrices que Jean venait de traiter dans un mémoire. Il essaya de lui expli-



quer qu'il faut au moins un peu d'ordre. « Ah ! oui, dit-elle, comme au couvent ! J'avais un vieux professeur de géographie très fort ; on disait qu'il savait trente-trois affluens de l'Amazone et le nom de toutes les stations entre Paris et Rome : si vous croyez que ça ne fait pas d'effet sur des jeunes filles !.. Seulement, il avait une méthode pour l'enseignement de la géographie... une méthode superbe : longitude, latitude, productions du sol, caractère de la race, betteraves, grands hommes... Il a passé un an à nous l'apprendre, sa méthode : à l'examen, j'ai mis le Gange en Afrique !.. Tenez, vous êtes tous des pédans ; notre curiosité est un papillon qui se pose, et vous perdez le temps à tourner autour pour l'attraper dans les règles ; nous n'aimons que les derniers chapitres, et vous ne nous faites pas grâce d'une ligne de préface... O la méthode ! » C'est ainsi que Villecrenes devint le professeur de la mère, comme il l'était déjà du fils. Henriette trouvait un plaisir imprévu à entendre les explications que Jean lui donnait sur mille sujets d'art, de littérature, même de science, dont elle n'avait jamais soupçonné l'intérêt. Elle lui reprochait seulement de ne pas aller assez vite. Et, de fait, son intelligence agile, primesautière, brûlait les étapes. « C'est plus fort que moi, disait-elle en riant, quand je suis, il faut que je devance ! » La découverte du Louvre, du musée du Luxembourg, du musée de Cluny, une visite à l'Observatoire, excitèrent son enthousiasme. Elle eut envie d'une « lorgnette à étoiles, un petit télescope, tout petit... pas plus grand que ça... pour la campagne... quelque chose de très bon marché, » et le mendia si gentiment, que Robert finit par le lui promettre, non sans hausser un peu les épaules.

— Oui, oui, moque-toi ! fit-elle. Parce que je commence à ne plus m'intéresser uniquement à mes chiffons, n'est-ce pas ? Ça te va bien, à toi, qui n'as jamais daigné t'occuper de savoir si j'avais pour deux sous d'idées !.. Mon cousin s'en occupe bien !.. Et si tu crois que ça ne me flatte pas qu'un homme comme lui me juge capable de causer d'autre chose que de la dernière revue des Variétés, tu sais, tu te trompes !

Les *Nuits*, *Souvenir*, la rendirent rêveuse pour la première fois de sa vie. « Ah ça, demanda-t-elle à Jean, c'est donc vrai qu'on peut aimer comme ça ? C'est drôle ! je n'y avais jamais pensé... » Elle n'avait jamais pensé non plus qu'il fût possible de tricoter pendant une heure de suite en écoutant, sans bouger de son fauteuil, sans interrompre. Et c'est pourtant le phénomène qui se produisait maintenant tous les soirs, tandis que Villecrenes racontait ses voyages, lisait à haute voix tantôt un article de revue, tantôt le dernier roman de Feuillet, exposait ses projets de travaux ou construisait avec elle un de ces jolis châteaux en Espagne où les pères et

les mères se plaisent à loger l'avenir de leurs enfans : châteaux de cartes, frêles et charmans comme les chimères, bâtis avec amour, et qu'un coup de vent de la vie brutale emporte et disperse aux quatre coins du ciel. Henriette prenait alors un petit air sérieux, réfléchi, remuait la tête, semblait se dire tout bas à elle-même des secrets, et quand le capitaine lui demandait : « Qu'avez vous donc ? » répondait seulement : « J'ai mon idée ! » Cette idée, Jean la voyait passer dans son regard avec quelque chose d'humide et d'attendri qui baignait soudain ses yeux ; il la devinait, cette douce idée de mère, rien qu'à la façon dont la jeune femme embrassait tout à coup George, puis caressait les longs cheveux bouclés de Marie.

— C'est que je veux faire d'elle une vraie femme, vous savez ! disait-elle.

— Et moi un homme de ce gamin-là ! répondait-il.

Et leurs regards, en se croisant au-dessus de la tête des enfans, semblaient échanger une promesse muette, lier d'avance et à jamais par de mystérieuses fiançailles cette petite fille et ce petit garçon qui, serrés l'un contre l'autre, confondant les boucles de leurs cheveux, s'ingéniaient à déchiffrer un rébus, tandis qu'à côté d'eux se résolvait, à leur insu, le problème de leur destinée. Villecrenes et M<sup>me</sup> de Ternois vivaient ainsi dans une intimité paisible et honnête, pris l'un et l'autre par une de ces douces habitudes de cœur qui vous enveloppent insensiblement de mille liens ténus dont on ne connaît bien la force que le jour où l'on essaie de les rompre. Henriette s'était à peu près résignée à son rôle de femme dont le mari vit dehors ; il était rare qu'elle se plaignît ; seulement, elle semblait d'autant plus aimer son fils et son foyer, que Robert devenait plus étranger à l'un et à l'autre. Lorsqu'il arrivait à Jean de songer à sa femme, l'image de la morte ne lui apparaissait plus qu'une peine, pâle, effacée dans un lointain de souvenir si reculé, que Villecrenes se demandait, avec une sorte de remords vague, comment l'oubli avait pu s'emparer déjà de cette mémoire qui devait rester, toujours vivante et toujours chère, au fond de sa pensée fidèle.

Il n'en fallait pas plus, ce semble, pour lui donner l'éveil et le mettre en garde contre lui-même. Mais Jean était un naïf. A l'âge où d'ordinaire on a payé de sa dernière illusion la science de la vie, cet enthousiaste égaré dans un siècle sceptique, ce croyant obstiné de toutes les chimères généreuses, ignorait encore que l'amitié entre homme et femme n'est le plus souvent, pour l'une des parties sinon pour les deux, qu'un provisoire tendant fatalement au définitif, c'est-à-dire à l'amour. Il se laissa séduire à ce rêve décevant d'être l'ami, et rien que l'ami, d'une jolie femme. Comme le cœur est parfois sophiste plus subtil que l'esprit, Jean se persuada que ce rôle n'était pas au-dessus de ses forces et que son honnêteté

ne pouvait pas être sujette aux défaillances qui d'ordinaire empêchent qu'on le soutienne jusqu'au bout. Ses épargnes de tendresse, sa bonté, le besoin de se dévouer qui était en lui, son respect chevaleresque de la femme, sa pitié pour les faibles et les abandonnés, le meilleur de lui-même enfin, il mit tout dans cette affection qu'il dédiait à Henriette sans le lui dire : bouquet mystérieux fait de toutes les fleurs de son âme. Si parfois la pensée d'un péril caché, de souffrances futures, effleura son esprit, cette courte appréhension se dissipa aussi vite que l'émotion passagère dont un brave se sent pris, la veille d'une bataille.

Alors commença pour cet homme une vie délicieuse. Pendant plusieurs mois, il s'abandonna sans inquiétude ni remords à son amitié pour M<sup>me</sup> de Ternois : fort de la loyauté de ses intentions, il ne songeait pas à se demander si le courant de sympathie qui le portait vers elle ne devenait pas plus rapide et plus fort. Il fit deux parts de son temps, dont il donnait l'une, — la plus petite, — au travail, et l'autre à son amie : répartition inverse de celle qu'il avait adoptée d'abord. Un moment vint où la pensée seule de rester un jour entier sans la voir lui parut insupportable. « Voilà bien, se disait-il en souriant, la tyrannie des habitudes ! » Et il ne sentait pas combien cher lui était devenu son esclavage. Non content de s'être fait le professeur de M<sup>me</sup> de Ternois, il entreprit de donner quelques retouches à son éducation, dirigée par Robert de si étrange sorte, pendant le temps où il avait daigné s'occuper d'Henriette, que ce mari semblait s'être proposé pour but. — plus d'un parmi les hommes du monde imite Robert en ce point, — d'enrôler sa femme dans l'escadron des cocodettes : troupe légère fringante et caracolante, qui exécute ses brillantes fantaisies sur un champ de manœuvres dont l'accès est ouvert aux femmes tout à fait honnêtes, lesquelles se gardent d'y entrer, et fermé soi-disant aux déclassées, qu'on y rencontre nonobstant. Depuis qu'il avait eu l'occasion d'étudier M<sup>me</sup> de Ternois et de découvrir les sérieuses qualités de cœur et d'intelligence qui se cachaient sous ses façons d'enfant gâtée, Villecresnes ne pardonnait pas à Robert d'avoir poussé sa femme à l'imitation de ces écervelées, sinon ouvertement, du moins par l'approbation qu'il accordait volontiers à l'extravagance de leur langage, — le droit de tout dire leur tenant lieu d'esprit, — ou à celle de leur toilette, — le droit de tout montrer leur tenant lieu de goût. Jean opéra ainsi de menues réformes non-seulement dans les idées, mais même dans les goûts, dans les manières, jusque dans la toilette de M<sup>me</sup> de Ternois. Henriette se soumettait sans résistance à ce protectorat tendre et éclairé. Obéissante comme elles le sont toutes, au fond, même celles qui affectent des airs d'indépendance, il lui semblait qu'elle avait enfin trouvé dans



son ami, sinon dans son mari, le guide souhaité, le directeur dont chaque femme a besoin pour s'épargner la fatigue de vouloir et de juger. Insensiblement, M<sup>me</sup> de Ternois prit l'habitude de le consulter sur tout : choix d'un livre, d'une étoffe, d'une partition, relations à conserver ou à interrompre, valeur d'une pièce des Français ou du Gymnase, qualités et défauts des diverses écoles de littérature ou de peinture, mérite d'un avocat ou d'un acteur. Elle acceptait ses avis avec cette soumission que la femme la plus intelligente témoigne à l'homme dont elle a reconnu la supériorité : car il y a, même en celle-là, un fond de docilité crédule, quelque chose qui répugne invinciblement à la critique, le besoin de croire sans examen. Plagiaire inconsciente, elle mettait au pillage les idées, les opinions de Villemesnil, et s'en affublait, comme une jeune fille porte sa première robe longue, hardiment, mais non sans un peu d'amusante gaucherie. A l'insu de tous, Jean se livrait sur elle à un invisible et persévérant travail de chaque jour : doucement, il la modelait à la ressemblance d'un certain idéal féminin que ce rêveur portait en lui depuis vingt ans. « Robert me remerciera, » pensait-il.

Sa statue terminée, Pygmalion devint amoureux d'elle. Après dix mois de cette exquise et dangereuse intimité, le capitaine fut bien forcé de s'avouer que l'amitié seule ne suffisait peut-être pas à rendre raison de l'intérêt chaque jour grandissant qu'il portait à M<sup>me</sup> de Ternois. Alors humilié, effrayé de la vérité confusément entrevue, il essaya de se donner le change à lui-même sur la nature véritable de ses sentimens, et son amour naissant revêtit l'un après l'autre tous les déguisemens qu'il prend en pareil cas, afin de garder, — plaisir de prince, — quelque temps encore l'incognito. Dix fois par jour, Jean se répéta qu'après tout, il n'avait rien fait pour forcer la porte des Ternois ; c'est Robert qui l'avait attiré, introduit, imposé... Était-il bien sûr d'éprouver autre chose qu'une immense pitié pour cette aimable femme trahie, ruinée peut-être ? Est-ce qu'il n'avait pas travaillé loyalement à conserver l'harmonie de ce ménage, à ramener le mari repentant au foyer déserté ? Certes, il se plaisait fort dans la société d'Henriette : mais lui avait-il jamais adressé une flatterie intéressée, un compliment suspect, une parole que son mari ne pût entendre ?.. Un Pomerol, un Gontran, un Taillandier même, le premier venu, lui faisaient plus la cour, dans un salon, en cinq minutes, qu'il ne la lui avait faite en dix mois... Pourquoi donc s'alarmer ? L'inquiétude vague qu'il avait conçue se dissipa. Afin de se rassurer tout à fait, Jean partit pour Lorient, où il avait à étudier un type nouveau de croiseur à grande vitesse. Puis il alla passer quelques jours à Brest, se faisant une sorte de point d'honneur de rester éloigné de Paris plus long-



temps qu'il n'avait dit, heureux de se prouver ainsi à lui-même son indépendance. Une lettre d'Henriette lui parvint :

« Que faites vous si longtemps là-bas? Êtes-vous amoureux d'une pècheuse de crevettes? Vos amis sont jaloux. Moi je ne m'amuse pas trop : je crois décidément que, si je ne vous avais pas eu pour me tenir compagnie, depuis que Robert ne peut plus rester deux heures de suite à la maison, j'aurais fini par prendre, comme lui, mon intérieur en dégoût... J'aurais fait du *pschutt* tout aussi bien qu'une autre, au lieu de tourner au pot-au-feu... Ça aurait peut-être coûté plus cher à Robert, par exemple! Quand une femme *se lance*, est-ce qu'on sait jamais jusqu'où elle ira? C'est comme vos boulets!.. A propos, mettez-vous donc dans un des plus gros; dites qu'on vous fourre dans une pièce de fort calibre et faites pointer sur Paris, boulevard Haussmann... Marie a éternué trois fois depuis déjeuner : je crois qu'elle couve un rhume. George réclame « l'Ami, » et recommence à faire ses farces depuis que vous n'êtes plus là. Hier il s'est servi de la boîte à couleurs que vous lui avez donnée pour peindre en vermillon la queue de la perruche pendant que j'avais le dos tourné. Si vous aviez vu Cocotte! C'était d'un impressionisme!.. J'ai voulu me fâcher, mais, voilà, je n'avais pas bien pris mon temps et j'ai pouffé. Ah! je ne suis pas encore une femme sérieuse, mon cousin! A bientôt, n'est-ce pas?

« HENRIETTE. »

*P.-S.* — Je rouvre ma lettre afin de vous demander si vous ne seriez pas d'avis de penser à l'École des beaux-arts pour George, plus tard... Je vous assure que cet enfant-là a beaucoup de dispositions. »

Le capitaine reçut cette lettre un matin, résolu de la laisser sans réponse et de ne partir que la semaine suivante. Seulement, il prit le soir l'express de Paris sur cette réflexion que peut-être Marie était souffrante. Ce petit voyage, la vue de la mer, la visite de l'arsenal, des navires nouvellement construits, avaient fait diversion aux premières alarmes de sa conscience. Jean revenait plus gai, plus tranquille qu'au départ; il revit son amie avec plaisir, mais sans trouble. Les beaux jours de leur paisible et confiante intimité recommencèrent; tout alla bien jusqu'à cette fête donnée par les Ternois. Ce n'était pas la première fois que Villecresnes voyait Henriette en toilette de bal, mais il n'avait jamais remarqué avant cette soirée-là tout ce que les lumières, les fleurs, les diamans, l'animation du plaisir, donnaient de charme à sa beauté irrégulière et capricieuse : beauté non de traits, mais d'expression, provenant non d'un ensemble harmonieux de lignes, mais d'un

je ne sais quoi subtil, immatériel, qui baignait son visage et le transfigurait, à de certains momens; d'une flamme intérieure, qui tantôt pétillait doucement dans son regard, tantôt jaillissait comme une fusée avec l'espièglerie sonore de son rire. Longuement il la regarda qui trônait gaie, heureuse, triomphante, au milieu d'un cercle d'admirateurs. Elle lui sembla charmante dans l'exercice de sa double royauté de jolie femme et de femme d'esprit. Mais en même temps un malaise l'envahit qui devint bientôt une souffrance. Il parut à Jean qu'en acceptant les adulations de ces hommes empressés autour d'elle, Henriette manquait au pacte d'amitié qui les unissait tous deux, qu'elle lui dérobait quelque chose en accordant si libéralement à d'autres ce qu'il aurait voulu garder pour lui seul, la grâce mutine de son sourire et la musique de sa voix. La conversation qu'il eut avec M<sup>me</sup> Macpherson, le persiflage de celle-ci, sa profession de foi sur l'amitié entre les deux sexes, ses allusions perfides au sentiment que Jean éprouvait pour Henriette, troublèrent profondément Villecrenes et percèrent à jour les derniers sophismes dont il cherchait à se leurrer. Délivré des équivoques que la passion trouve toujours, quand il s'agit pour elle de faire tomber le devoir dans ses duperies, Jean fit bonne contenance devant Clorinde jusqu'à la fin, mais il était à bout de forces quand il partit. Triste, épouvanté de trouver dans cette amitié, qu'il s'obstinait la veille encore à croire pure de tout alliage, des exigences, des susceptibilités, de la jalousie même, Villecrenes quitta le salon, cherchant avec l'impatience d'un cœur blessé le bienfait de la solitude et la paix des ténèbres. Une soudaine, une éblouissante révélation avait illuminé jusqu'au fond même de sa conscience. Cet homme d'honneur se vit enfin épris d'une femme que l'honneur lui défendait d'aimer.

## XV.

Le lendemain matin, après une nuit d'insomnie et de méditation, Villecrenes entra vers neuf heures à l'hôtel de Ternois et se dirigea du côté des écuries, où le portier lui avait dit qu'il trouverait Robert. Coiffé d'une toque écossaise, la pipe de bruyère aux dents, M. de Ternois délibérait avec son groom et son cocher.

— De si bonne heure ! Tu te bats ? dit-il en riant lorsqu'il aperçut son ami.

Jean haussa légèrement les épaules.

— Viens donc finir ta pipe dans le fumoir... j'ai deux mots à te dire...

— Ah ! fit seulement Robert ; et il le regarda avec un peu d'étonnement. Allons...

Ils entrèrent dans le fumoir. Jean resta debout; M. de Ternois se mit à cheval sur une fumeuse.

— Hé bien? dit-il.

— Eh bien! mon ami, je viens t'annoncer que je vais reprendre très prochainement du service.

— Pas possible!

— Mais si,.. rien de plus simple... Je m'ennuie...

— Allons donc!.. Et ton livre! tes études!.. Tu vas laisser tout en plan pour t'en aller à Nouka-Hiva!.. En voilà une bêtise, par exemple... Et depuis quand as-tu cette jolie idée-là? Elle ne t'a pas poussé cette nuit, je suppose!

— Mais depuis quelque temps déjà, j'y songeais... Il faut que je parte...

— Ah!.. fit de nouveau Robert, et il lui jeta un coup d'œil rapide, aigu. Puis il vida lentement sa pipe, à petits coups secs, sur un des chenets de la cheminée, en ayant l'air de réfléchir, et reprit après un silence, d'un ton plus grave :

— Soit!.. Peut-être aurais-tu pu nous demander conseil : nous sommes assez tes amis pour cela, j'imagine?.. Enfin, comme tu voudras... Et Marie, à propos, qu'est-ce que tu vas faire d'elle?

— La placer dans une bonne maison d'éducation, où on me l'élèvera. C'est bien aux Oiseaux, n'est-ce pas, qu'a été élevée M<sup>me</sup> de Ternois?

— M<sup>me</sup> de Ternois!.. Fichtre, tu es solennel ce matin!.. Oui, monsieur Villecresnes, c'est bien aux Oiseaux... Seulement, veux-tu que je te dise? Tu ne t'en iras pas... au moins tout de suite...

— Ah! par exemple!.. Et pourquoi donc, je te prie?

— Parce que, plus que jamais, j'ai besoin de toi ici en ce moment... Je ne fais pas de phrases, comme tu vois : tu sais que je ne me pique pas de sensiblerie... Je suis un égoïste, moi, et je m'en vante!.. Mes affaires vont mal...

— Tu as encore perdu?

— Oui, pas mal... Mais ce n'est pas d'argent qu'il s'agit...

— Encore une femme, alors!

— Naturellement... Et pas une, *ma* femme...

— Henriette!.. Qu'y a-t-il?.. Parle...

— A la bonne heure! Je retrouve mon vieux Jean : toujours le cœur chaud quand il s'agit de ses amis!.. Eh bien! oui, Henriette!.. Elle a des soupçons.

— Depuis quand?

— Depuis hier soir... Un imbécile a dit, devant elle, que M<sup>me</sup> Macpherson avait un amant... Henriette a demandé des renseignemens : Pomerol, Taillandier, n'ont pas même eu l'esprit de lui conter une histoire quelconque. Elle a remarqué leur air gêné...

Moi même, j'ai manqué d'à-propos. Si bien qu'Henriette est aux champs.

— Ah ! diable !

— Oui... et je t'avoue que je ne suis pas très rassuré... Tu comprends que si elle se met en tête de chercher à savoir, elle saura, c'est forcé...

— Aussi, est-il permis de se conduire comme tu l'as fait!.. Je t'ai averti vingt fois!.. Dis, Robert, n'est-ce pas que, depuis un an, je n'ai pas manqué une occasion de te ramener à ta femme ?

— Parbleu ! Tu en étais assommant. Mais vas-tu pas me réclamer un certificat, maintenant ?

— C'est que, ce rôle que je ne recherchais point, que je voulais, que j'aurais dû refuser... ce rôle que tu m'as presque imposé, dans ton ménage, entre ta femme et toi, était si délicat, si difficile, si... qu'il me vient des scrupules. Je me demande si je l'ai rempli avec le zèle, la conscience, qui seuls peuvent servir d'excuse à la folie que j'ai faite en l'acceptant...

— La folie!.. Mais c'est maintenant que tu es fou... Positivement, tu divagues, mon cher...

— Non, je t'assure, je ne suis pas très heureux, Robert ; j'ai des tristesses... et pendant que nous sommes là, entre nous, seuls, il vaut mieux que...

— Des confidences!.. Garde-les pour ton amie Henriette... Elle est sentimentale comme toi : vous vous comprendrez à merveille, et elle te consolera... Sans compter qu'en ce moment, ça fera diversion... Moi, vois-tu, il est probable que tes peines me donneraient envie de sourire, de même que mes plaisirs te font hausser les épaules... Un homme de tête, comme tu l'es, froid, sans passions, toujours maître de soi, ne peut pas être malheureux pour de bon... Est-ce que l'honneur, le devoir, la raison ne sont pas là pour le reconforter au besoin?.. Me l'as-tu assez prêchée, hein ! la souveraineté du devoir, et la domination sur soi-même, et la toute-puissance de la volonté!.. Ah ! tu appartiens à la race des forts, toi, tu es exempt des faiblesses vulgaires... J'aurais bien dû t'écouter, te prendre pour modèle : je n'en serais pas où j'en suis, à la veille, peut-être, de voir à jamais compromise la paix de mon foyer.

Il parlait d'un ton dégagé, naturel, avec une nuance de mélancolie ; mais une pointe d'ironie méchante armait son regard, comme s'il eût exercé, en prononçant ces mots, de secrètes repréailles sur son ami. Jean l'écoutait, d'un air de douloureux accablement, le visage collé à une vitre de la fenêtre, et chaque mot de Robert le perçait en plein cœur d'une blessure. Il se retourna vers M. de Ternois, et faisant effort pour cacher son émotion :



— Enfin, dit-il, est-ce qu'il y a eu, entre ta femme et toi, une explication ?

— Non, pas une explication, si tu veux... Il y a eu quelques mots échangés, cette nuit, après que tout le monde a été parti... Mais il n'en fallait pas plus pour voir qu'Henriette était troublée, inquiète... Et, dame, tu conçois comme il serait désagréable que tu nous quittasses, précisément à l'heure où ton influence sur elle pourrait être le plus utile ! Je comptais sur toi pour la calmer, empêcher qu'elle ne se monte la tête... pour prévenir des querelles, des récriminations, une rupture peut-être... Je puis bien t'avouer que j'ai dépensé depuis une couple d'années pas mal d'argent... Juge un peu, si Henriette mise en éveil s'avise de faire une enquête sur mes faits et gestes, découvrir que j'ai entretenu cette pauvre Rosita, que je me suis remis à cartonner... et le reste ! Tu vois bien que tu ne peux pas partir.. Pas immédiatement, du moins... Dans un mois ou deux, quand cette crise sera passée, je te rendrai ta liberté... Qu'est-ce qui te presse d'abord?..

Villecresnes paraissait en proie à une vive perplexité et n'avait pas encore répondu, lorsqu'Henriette entra dans le fumoir.

— Déjà levée ? fit Robert avec un peu d'embarras.

— Comme tu vois... J'ai peu dormi cette nuit.. Bonjour, Jean!.. Dieu que tu es laid, mon cher, avec ce costume de palefrenier ! Je t'ai déjà dit qu'il te grossissait horriblement...

— Aussi vais-je bien vite en changer, ma chère amie... Je serais désolé de te déplaire en quoi que ce soit. Je te laisse avec Jean... Dis-lui donc comme moi que c'est absurde de reprendre du service. Figure-toi qu'il veut nous quitter, l'ingrat !

Il monta dans sa chambre, se jeta sur un fauteuil et songea :

— C'est un peu canaille, se disait-il, ce que je viens de faire... Ce grand bêta-là a un sentiment pour Henriette... ça crève les yeux... J'ai vu le moment où il allait se croire obligé de me l'avouer... Et je l'empêche de partir!..

Il se leva et fit quelques pas de long en large :

— Bah !.. Un naïf !.. Ça n'est pas dangereux... Quand il filerait un peu de parfait amour en cachette, qu'est-ce que cela me fait?.. Henriette est aussi naïve que lui ; très jeune, .. pas d'imagination ;.. elle n'y verra que du feu. Je connais mon Villecresnes : il se couperait la langue plutôt que de lui faire gros comme ça de cour... Ma foi, tant pis ! j'ai encore besoin de lui ici. Il sera toujours temps de l'expédier plus tard : je n'aurai qu'un mot à dire...

Il s'arrêta devant l'armoire à glace et s'y regarda complaisamment :

— Et puis, elle m'adore, ma petite femme !

Sur ce, la conscience tranquille, M. de Ternois prit un journal, s'assit devant sa toilette et sonna :

— C'est pour ma barbe, Baptiste, dit-il ; un rasoir très doux, n'est-ce pas, et surtout prenez bien garde de ne pas me faire mal.

En bas, la petite femme qui adorait son mari était restée pendant quelques secondes sans parler, tant elle avait été surprise par cette brusque annonce du départ de Villecresnes.

— Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ? fit-elle enfin. On ne part pas comme ça sans crier gare. Et puis, vous ne voulez pas emmener Marie en qualité de mousse, j'imagine ?

— J'ai déjà expliqué à Robert...

— Ta, ta, ta, ta, moi, je ne veux pas d'explications... Dites-moi, si vous voulez, que vous avez eu un accès de fièvre chaude depuis hier soir et n'en parlons plus...

— Mais, enfin, je vous assure que l'intérêt de ma carrière exige...

— Inutile, je ne vous entends pas!.. Et elle se boucha les oreilles. Puis, tout à coup, changeant de ton et d'expression, avec sa mobilité ordinaire :

— Alors, c'est tout ça votre amitié pour moi!.. Voilà un an que nous ne passons pas un jour sans nous voir,.. que je prends doucement l'habitude de vous regarder comme une manière de grand frère,.. que nous causons, lisons, travaillons, formons des projets ensemble, et puis, bonsoir, plus personne! « Où est donc votre ami Villecresnes, votre inséparable ? — Je ne sais pas trop, chère madame, quelque part, du côté du pôle ou bien de l'équateur, en train d'être mangé par les ours blancs, à moins que ce ne soit par les Papous! — Vraiment! — Oui, madame! On croyait qu'il avait un peu d'affection pour sa petite amie : pas du tout, il n'aimait que ses bateaux!.. »

Et ses mains allaient, allaient! Elle mimait une révérence à la dame imaginaire, très poliment, et montrait des dents blanches, comme pour mordre, en parlant des ours. Villecresnes la regardait avec une tendresse infinie, repris insensiblement, malgré ses belles résolutions de la nuit, au charme de cette voix jeune et fraîche, de ce sourire et de ce regard d'enfant.

Elle continua :

— Vous pouvez vous vanter de bien choisir le moment pour me planter là!.. Justement, il se passe des choses très graves dans mon ménage... J'ai des raisons sérieuses de craindre que Robert ne se soit conduit envers moi beaucoup plus mal encore que je ne le supposais... Je veux m'éclairer, savoir...

Elle s'interrompit tout à coup, et, comme prise d'une inspiration

soudaine, ouvrit la porte en criant : « George ! George ! » L'enfant accourut. Elle l'arrêta au passage, par l'épaule, et, lui montrant Villecresnes :

— Tu vois *l'Ami*, n'est-ce pas ? Eh bien ! mon pauvre chien, tu ne l'auras plus pour te faire travailler et te conter des histoires... Il veut partir,.. s'en aller loin, bien loin !

L'enfant ne fit qu'un bond, et, enroulant ses jambes autour de la taille de Jean, ses bras autour de son cou :

— T'en vas pas, dis, *l'Ami*, t'en vas pas !.. ça ferait tant de peine à maman !..

Et il fondit en larmes. Jean défit doucement ce nœud vivant qui l'enlaçait, posa le petit garçon à terre, le baisa au front. Puis, se redressant devant la mère émue et inquiète, le marin, un mâle sourire aux lèvres, le regard rayonnant de la flamme des résolutions stoïques, dit simplement :

— Ne pleure pas, petit,.. je reste !..

## XVI.

M. de Ternois aurait pu retourner chez Clorinde dès le lendemain du bal : en y venant, M<sup>me</sup> Macpherson avait prouvé qu'elle ne lui gardait pas rancune. Il jugea plus habile de ne pas montrer trop d'empressement à reparaitre devant elle, pensant avec raison que, lorsqu'une femme a fait un premier pas en avant, le meilleur moyen d'obtenir qu'elle en fasse un second est de ne point bouger.

Clorinde, en effet, ne tarda pas à regretter la visite que Robert lui faisait presque chaque jour. C'était un bon moment pour elle que celui où elle jouait avec l'amour de M. de Ternois, comme avec un bel animal qui tantôt gronde et tantôt caresse, qu'on apaise et qu'on irrite à volonté. Il n'est presque point de femme qui ne se plaise à ce jeu : seulement, les unes, — les naïves ou les débutantes, — ont le tort d'oublier que les dompteurs finissent toujours par être mangés, tandis que les autres le savent et se résignent aux accidens.

Pour se distraire, M<sup>me</sup> Macpherson daigna s'occuper de son mari, comme un enfant, après avoir brisé son jouet par instinct pervers, le reprend, dans l'espoir qu'il y trouvera peut-être encore de quoi s'amuser. La fantaisie lui vint de se prouver à elle-même que sa beauté n'avait rien perdu de l'empire exercé naguère encore sur cet homme. Mais les menues prévenances qu'elle eut pour lui ne parvinrent pas à triompher du parti-pris de glaciale politesse où s'était retranché Lionel depuis son explication avec sa belle-mère.

Clorinde en éprouva un dépit qui ne fut pas étranger à la résolution qu'elle prit d'écrire à Robert.

Un matin, Henriette était assise près de sa fenêtre, quand elle vit un groom tenant une lettre à la main aborder M. de Ternois qui traversait précisément la cour, dans la direction des écuries. Robert prit le pli, ouvrit, lut, et après avoir jeté un regard furtif vers l'appartement de sa femme, fit disparaître rapidement la lettre. Invisible derrière ses rideaux, Henriette avait assisté d'abord avec indifférence et bientôt avec un vif intérêt à cette petite scène. Elle remarqua que Robert n'alla ni visiter ses chevaux, ni faire, comme chaque matin, sa promenade au Bois : grave infraction à l'ordinaire de sa vie, où l'emploi du temps était réglé avec la minutie qu'on remarque souvent dans ces existences désordonnées de viveurs. Rentré dans sa chambre, il s'y promena de long en large, ému, impatient comme un collégien à son premier rendez-vous. Depuis sa dernière visite à M<sup>me</sup> Macpherson, une quinzaine s'était écoulée, et Robert n'avait point passé un seul jour sans que le souvenir de cette femme le harcelât. Il avait pour elle non pas de l'amour, — Robert était tenté de sourire quand on parlait devant lui de ce sentiment enfantin, — mais ce qu'il appelait « une curiosité, » si impérieuse cette fois qu'elle était devenue peu à peu une de ces formidables passions qui s'attaquent de préférence aux hommes déjà mûrs, les brûlent, les consomment, jusqu'au moment où, étant satisfaites, elles s'éteignent à peu près aussi vite qu'elles s'étaient allumées.

Il s'habilla lentement, bouleversant toute sa garde-robe pour trouver un pantalon qui lui convînt, mettant autant de soin à choisir sa cravate qu'un bretteur à éprouver la trempe de ses épées, la veille d'un duel. Henriette l'écoutait aller et venir dans sa chambre en fredonnant des airs d'opérette. Le gong qui sert à annoncer le déjeuner retentit deux fois : M<sup>me</sup> de Ternois descendit à la salle à manger et trouva son mari, toujours en retard d'ordinaire, arrivé avant elle, et déjà à table. Il se leva aussitôt, lui serra la main, s'excusa, et se remit à manger son œuf.

— J'ai une faim de loup ce matin ! dit-il, entre deux bouchées.

— Comme tu t'es fait beau ! répondit-elle d'un air distrait.

— N'est-ce pas ? Cette jaquette me va bien ? Elle m'amincit.

— Et... qu'est-ce que tu fais aujourd'hui ?

— Rendez-vous d'affaires à deux heures chez Oltenheim...

— Ah ! c'est pour deux heures ?..

— Ah ça, que diable as-tu donc ce matin ! dit Robert, un peu étonné du ton qu'elle avait pris en prononçant ces mots. Dors-tu encore ? Ma parole ! tu parles comme dans un rêve...

— Par exemple ! en voilà une idée !..

Elle se mit à rire un peu nerveusement.

— Ces œufs sont d'une fraîcheur !.. Allons, Robert, encore un !



Et pendant tout le déjeuner, elle parla, parla intarissablement, en pensant à tout autre chose qu'à ce qu'elle disait. Robert parti, elle courut à la chambre de son mari, chercha au milieu d'une masse d'habits celui qu'il portait le matin, fouilla dans la poche de côté et en retira une lettre, qu'elle flaira brusquement, d'un instinctif mouvement de femme, avant de l'ouvrir. C'était un simple billet de deux lignes : « Venez à deux heures. Je serai seule. » Pas d'autre signature qu'un grand C. Au premier coup d'œil, Henriette reconnut l'écriture longue, menue et très penchée, qu'elle avait eu l'occasion de voir quelque temps auparavant sur une invitation à une vente de charité envoyée par M<sup>me</sup> Macpherson.

— J'en étais sûre ! dit-elle à mi-voix.

Elle plia machinalement le billet en quatre et le glissa entre deux boutons de son corsage ; puis, passant dans sa chambre, elle mit un chapeau, une voilette épaisse, et sortit. Si Taillandier l'avait aperçue, filant à pas menus et rapides vers l'avenue de Villiers, dans cette toilette discrète, à cette heure où jamais femme du monde n'est dehors, il n'eût pas hésité à jurer que M<sup>me</sup> de Ternois allait à un rendez-vous : une des maximes du baron était qu'on peut affirmer d'une Parisienne qui se presse qu'elle va chez son amant. Ce profond observateur prétendait même que les talons de la dame claquent en pareil cas d'une façon toute particulière, en sonnante sur le pavé ce qu'il appelait *l'hallali du mari*. « Cela tient, disait-il, à ce que l'impatience d'arriver passe du cœur dans les jambes, descend des genoux dans les chevilles, et qu'alors le pied frétille dans la bottine. »

La porte cochère de l'hôtel Macpherson était fermée. Henriette sonna et demanda si M<sup>me</sup> Macpherson était chez elle. Il lui fut répondu que madame était sortie.

— Alors, je l'attendrai.

— C'est inutile, madame. Madame ne rentrera pas pour dîner... Elle est à la campagne...

Le parti-pris de ne pas recevoir était évident. M<sup>me</sup> de Ternois eut un moment l'envie de forcer la consigne et fit un pas en avant. Le portier lui barra respectueusement le passage et dit avec l'assurance d'un serviteur bien stylé qui exécute ponctuellement les ordres donnés :

— Je répète à madame qu'il n'y a personne à l'hôtel... Si madame veut revenir demain à cinq heures?..

La tranquillité de cet homme exaspérait Henriette. Elle fut sur le point de faire un esclandre, de crier... La peur du ridicule l'arrêta. Elle revint vers la porte et sortit :

— Madame ne laisse pas sa carte?

M<sup>me</sup> de Ternois s'éloigna sans répondre.

A cent pas de là, elle avisa un fiacre vide, fit signe au cocher, lui donna l'ordre d'aller se poster de l'autre côté de l'avenue, à un endroit qu'elle lui indiqua, en face de l'hôtel Macpherson, et d'attendre.

— Compris! répondit l'homme, et, comme un autre fiacre passait, il jeta, à l'intention de son collègue, un clignement de l'œil en arrière, par-dessus l'épaule, en prenant un air goguenard : ce qui, dans la mimique des cochers parisiens, signifie qu'il y a de l'amour sous roche. On a vu des membres de cette corporation ignorer après quelques années d'exercice où est l'Odéon : ce qui ne s'est jamais rencontré, c'est un cocher que son métier n'ait pas rendu psychologue. Ils en ont tant vu, du haut de leur siège, les philosophes au carrick et au chapeau ciré! tant mené de flirts à la course et d'adultères à l'heure! tant promené de maris qui n'étaient pas avec leurs femmes et de femmes qui n'étaient pas avec leurs maris!..

Henriette attendit longtemps, sans perdre des yeux la porte de l'hôtel. Elle s'ouvrit enfin, et Robert sortit. M<sup>me</sup> de Ternois se fit conduire jusqu'au boulevard Haussmann, descendit à quelques pas de chez elle et rentra à pied.

Jean ne dînait pas, ce soir-là. A table, Henriette adressa quelques questions à son mari sur un ton naturel et dégagé.

— Tu as été chez Oltenheim?

— Mais oui... à deux heures...

— Et tes affaires, comment vont-elles?

— Pas mal... je ne suis pas mécontent...

— Allons, tant mieux!..

A neuf heures, comme d'ordinaire, M. de Ternois demanda son chapeau, sa canne, alluma un cigare et partit pour le cercle. Henriette, restée seule, prit son fils sur ses genoux, le regarda longtemps, caressa ses cheveux sans rien dire, puis se mit à l'embrasser avec emportement. George sentit quelque chose de chaud couler sur son visage : il tourna vers sa mère ces yeux étonnés, inquiets, profonds, qu'ont les enfans quand, leur intelligence commençant à s'éveiller, ces innocens entrevoient confusément autour d'eux, sans comprendre encore, bien des choses graves, tristes, qu'ils ne soupçonnaient pas.

— Pourquoi est-ce que tu pleures, dis, maman?

— Ce n'est rien, mon Georget... Va dire à miss de te coucher sans moi... pour ce soir seulement, n'aie pas peur!.. Va...

Et elle lui fit un de ces adorables sourires de mère douloureuse, un sourire mouillé, dont la tendresse passa au travers de ses larmes, comme un doux rayonnement d'arc-en-ciel dans la pluie. Puis l'enfant était parti, elle se leva, secoua la tête, d'un air de résolution, se mit à marcher dans le salon en disant à haute voix :

— Assez d'attendrissement !.. Il faut se défendre !

Et, prenant une plume, elle écrivit d'un seul trait la lettre suivante :

« Je me suis présentée à votre hôtel aujourd'hui à deux heures. Vous y étiez, je le sais, j'en suis sûre, et je sais aussi qui s'y trouvait avec vous. On ne m'a pas reçue... Il ne me convient pas de trouver fermée pour moi une porte qui s'ouvre à mon mari. N'ayant pu vous faire part chez vous de ce que j'ai à vous dire, je vous invite à passer chez moi, demain, à une heure. Si vous me privez de cette visite, — que vous me devez bien, madame, pour celle que je vous ai faite aujourd'hui, — je me verrai dans la nécessité de remettre à M. Macpherson certain billet qu'on a eu le tort d'oublier dans une poche, et que j'ai. Il est bon que vous sachiez que je suis résolue à *tout* pour défendre ma dignité et la paix de mon foyer. A demain, n'est-ce pas ; j'y compte !

« HENRIETTE DE TERNOIS. »

Le lendemain, à dix heures du matin, cette lettre fut remise à Clorinde, qui en prit connaissance avec une sorte de stupeur.

— Ah ça, mais elle est folle à lier, cette M<sup>me</sup> de Ternois ! pensa-t-elle d'abord. Qu'est-ce qu'elle me veut ? Je n'ai plus le droit de recevoir qui bon me semble, maintenant, et de fermer ma porte si j'en ai envie !

Elle relut la lettre :

— Mais non, au fait, ça n'est pas mal ! C'est qu'elle est tout à fait bien troussée, sa lettre !.. C'est fier, nerveux... Il y a de la race là dedans... Faut-il que ce Robert soit bête ! Elle vaut bien mieux que moi, sa femme !.. Si je faisais d'elle mon amie !.. Ça serait drôle !

Elle se mit à sourire, puis :

— C'est très joli, mais avec tout ça, elle serait bien capable de faire des bêtises. Où avais-je la tête aussi d'écrire un billet qui pourrait faire croire tout ce qu'on voudrait ?

Soudain elle pensa à Lionel, et un vague effroi la prit :

— C'est qu'il se figurerait peut-être que Ternois est mon amant... Allez donc lui expliquer !.. Il n'y a pas à dire : j'ai mis les apparences contre moi. Allons, il faut aller causer avec cette petite rageuse... C'est un peu humiliant tout de même... Mais, bah ! c'est original, .. ça me distraira !

Ce matin-là, Robert n'était parti pour faire sa promenade à cheval qu'à dix heures passées. Il rentra tard, de sorte qu'on ne se mit à table que vers midi et demi. Le déjeuner était à peine commencé depuis quelques minutes que le timbre du vestibule re-

tentit. Henriette se leva aussitôt, et jetant sa serviette sur la table :

— Faites entrer dans le petit salon, Baptiste, dit-elle.

— Tiens, demanda tranquillement Robert, qui est-ce qui peut bien venir à cette heure-ci ?

— Ne t'occupe pas,.. déjeune... Je sais ce que c'est,.. ma corsetière que j'ai demandée...

— Tu peux bien la faire attendre...

— Non,.. je suis pressée d'en finir avec elle,.. ça ne sera pas long, va!.. Deux mots à lui dire et je reviens...

Elle sortit, et Robert continua de déjeuner, tout en lisant son *Figaro*.

M<sup>me</sup> Macpherson avait mis, pour faire cette visite, une de ces toilettes dont la savante simplicité sied aux femmes parfaitement belles. Un grand chapeau de paille à bord très large, retroussé sur le côté droit, donnait quelque chose de plus audacieux encore à l'expression naturellement cavalière de cette tête hautaine et justifiait plus que jamais, ce jour-là, le surnom de *la Grande Mademoiselle* donné par Pomerol à la femme du baronnet.

Le lorgnon à la main, elle examinait un tableau lorsque M<sup>me</sup> de Ternois entra dans le petit salon. Jugeant qu'il importait de prendre l'avantage dès le début de l'entrevue, Clorinde avait préparé un air, — qu'elle savait prendre à merveille, — dont la politesse nuancée d'impertinence plaisait fort aux hommes et exaspérait les femmes, qui toutes s'en laissaient déconcerter. Mais il en est de ces mines savantes comme des bottes secrètes en escrime : on oublie de s'en servir, le moment venu. L'attaque d'Henriette fut si vive, que Clorinde n'eut pas même le temps d'être insolente.

— Vous êtes en avance, madame : je ne comptais sur vous qu'à une heure, au plus tôt;.. il est midi trois quarts à peine... Je vois que vous n'avez pas voulu me faire attendre aussi longtemps qu'hier le plaisir de vous entretenir... Vous plaît-il de vous asseoir ?

Tout cela, dit à petits mots drus, secs et rebondissans, qui tombaient sur Clorinde comme des grêlons. Elle reprit :

— Vous devez être surprise que votre billet se trouve entre mes mains...

— Mon Dieu, je croyais que cela ne se faisait qu'au cabinet noir... Je me trompais apparemment... Au surplus, je me soucie fort peu que vous ayez... comment dirai-je?.. *trouvé* ce billet... Si j'avais pu soupçonner que vous eussiez un goût si prononcé pour les autographes, je vous en aurais offert un de moi, madame, qui fût moins insignifiant que celui-là...

— Insignifiant,.. croyez-vous? Pourquoi donc êtes-vous ici, alors ?

— Mais pour vous demander des explications sur la lettre incompréhensible que j'ai reçue de vous ce matin !



— Ah! vous n'avez pas compris!.. Eh bien! madame, il me déplait que M. de Ternois ait des intimités dont je suis exclue... Je n'admets pas qu'on envoie ou qu'on reçoive des billets comme celui que vous savez... des billets honteux qu'on n'ose pas signer,.. que l'une écrit en se cachant de son mari et que l'autre lit en se cachant de sa femme... Une amitié qui donne des rendez-vous où l'on promet d'être seule m'est suspecte...

— La vôtre pour M. de Villecresnes ne lui en a-t-elle jamais donné de semblables, madame?

— Mon amitié pour M. de Villecresnes, madame, est une affection fraternelle que mon mari connaît et approuve,.. quelque chose de franc et de loyal qui ne craint pas le grand jour...

— C'est ce que je répète sans cesse. Il est bien fâcheux que le monde ne rende pas à ce sentiment toute la justice qui lui est due...

— Le monde est si méchant, madame! On parlait devant moi, l'autre jour, d'une jeune fille pourvue de plus d'ambition que de fortune et qui, après avoir longtemps battu le rappel du mari, se serait enfin résignée, le cœur bien gros, paraît-il, à épouser certain étranger qui ne passe pas précisément pour un Adonis. N'a-t-on pas eu la perfidie d'insinuer qu'elle s'était vendue à lui pour ses millions!.. Je ne l'ai pas cru, madame!..

Elles se regardèrent, ainsi que sur le terrain, deux adversaires qui reprennent haleine après un engagement où chacun a tout fait pour percer l'autre de mortelles blessures. Et l'éclair jaillissant des lames entre-choquées n'est ni plus aigu, ni plus froid que celui qui sortait de leurs regards, croisés comme des épées. Henriette reprit après un silence :

— Je reviens, madame, au véritable sujet de cet entretien, que nous perdons un peu de vue... En deux mots, il faut que ces relations ambiguës cessent entre mon mari et vous. Je ne les incrimine pas,.. je suis convaincue qu'il n'y a eu de part et d'autre rien que de très innocent... Mais ma dignité me défend de les tolérer davantage. C'est ce que vous comprendrez, je l'espère.

Clorinde se leva :

— Madame, dit-elle, il y a pour les femmes qui veulent empêcher leur mari de sortir un moyen bien connu de quiconque a des chiens : on lui met un collier et on l'attache à la niche... Je ne doute pas que vous n'en veniez là prochainement avec M. de Ternois... Je le souhaite même : cela calmera vos nerfs et vous épargnera ce qu'il y a d'un peu enfantin à croire sans motif qu'on veuille vous le voler...

Elle prononça ces mots avec la plus exquise impertinence et gagna la porte. Alors Henriette se redressa et avec un geste superbe lui jeta comme adieu :

— C'est possible!.. J'aime mon mari, moi, madame... et je le garde!

Puis elle rentra dans la salle à manger, reprit sa place en face de Robert. et, les bras croisés sur la table, le regard brillant :

— Eh bien! mon ami, dit-elle, tes côtelettes étaient-elles cuites à point?

## XVII.

Un instant après, Villecresnes entra, un peu inquiet, car il avait cru reconnaître M<sup>me</sup> Macpherson dans une grande femme qui venait de sortir de l'hôtel, à quelques pas devant lui.

— Encore à table! dit-il.

— Comme tu vois, répondit Robert. Henriette nous a mis en retard,.. elle vient d'avoir une séance de fournisseur... Ah çà, Henriette, pourquoi me regardes-tu comme ça?.. Qu'est-ce que j'ai de drôle? Pourquoi ris-tu?

Elle éclata, et, se renversant sur sa chaise, lâcha le mot qu'elle avait depuis un instant sur les lèvres :

— Comme c'est bête les hommes!

Robert répliqua de fort méchante humeur :

— Écoute, ma chère, tu abuses vraiment du droit qu'une femme de ton âge a de se conduire comme si elle avait huit ans... C'est un peu fatigant, à la fin... Veux-tu me dire,.. oui ou non?..

Elle riait toujours :

— Vous arrivez joliment bien, Jean, je vais vous raconter une histoire... Baptiste, conduisez M<sup>lle</sup> Marie auprès de M. George. Vous reviendrez quand je sonnerai... Et maintenant, messieurs, écoutez-moi... « Il y avait une fois une gentille petite femme, mariée à un beau monsieur qui faisait la cour à une coquette. La petite femme, s'en étant aperçue, fit venir chez elle la coquette afin de lui dire son fait. Et, un matin que le beau monsieur déjeunait, les deux femmes se rencontrèrent dans une pièce voisine de la salle à manger. La gentille expliqua à l'autre qu'elle n'entendait pas se laisser enlever son mari, puis elle revint s'asseoir en face de celui-ci, comme si de rien n'était. Seulement, en voyant le beau monsieur ronger paisiblement l'os de sa troisième côtelette, sans se douter de ce qui venait de se passer à côté de lui, la petite femme trouva cela si drôle, qu'elle fit comme moi : elle éclata! »

Robert, les sourcils froncés, ne riait pas, lui. Il lança à sa femme un regard mauvais et dit sèchement :

— En termes plus clairs, cela veut dire?..

— Que M<sup>me</sup> Macpherson sort d'ici et que je viens d'avoir une explication avec elle! répliqua Henriette, subitement grave et l'air

résolu. — Comme Villecresnes se levait pour sortir : — Vous n'êtes pas de trop ici, Jean : restez, dit-elle.

— Et à quel propos cette explication? demanda Robert, qui paraissait contenir avec peine une furieuse envie de se mettre en colère.

— A propos de ceci !

Elle jeta dédaigneusement sur la table le billet de Clorinde. Il le reconnut aussitôt et le déchira.

— Ah!.. tu fouilles dans mes poches!

— Oui, mon cher,.. quand cela est nécessaire... Si tu as l'intention de continuer à recevoir des correspondances de ce genre, il faudra mieux prendre tes précautions désormais...

Un peu intimidé par cette fermeté qu'il rencontrait tout à coup dans sa femme, surpris de découvrir un trait aussi nouveau de ce caractère qu'il croyait connaître et dont il ne soupçonnait pas la trempe de vaillance et d'énergie. Robert se radoucit bientôt : l'homme violent qu'il était, chaque fois que son tempérament sanguin prenait le dessus, se changea en un garçon sournois, avisé et patelin :

— Voyons, ma petite femme, causons sans nous fâcher... N'est-ce pas, Jean?.. D'ailleurs, il n'y a pas dans tout cela de quoi fouetter un chat... J'en fais juge Villecresnes...

— Je ne serais pas fâché, dit celui-ci, d'être mis d'abord au courant.

— Voilà,.. tu sais que je suis en relation avec les Macpherson...

— Avec *les* est charmant! interrompit Henriette. Dis donc avec M<sup>me</sup> Macpherson, avec la belle Clorinde!..

— Je te demande pardon... Je suis en très bons termes avec son mari... à telle enseigne qu'il n'aurait tenu qu'à moi d'aller tirer des grouses chez lui en Écosse cette année... Donc, M<sup>me</sup> Macpherson, chez qui je vais de temps en temps prendre une tasse de thé à cinq heures, — comme chez dix autres femmes de Paris que je connais aussi bien qu'elle, — m'a écrit... quand cela? hier, avant-hier? un petit mot pour me dire de passer à son hôtel... Elle avait à me parler... pour ma jument alezane, qu'elle m'a vu monter ce printemps au Bois et dont elle a envie...

— Et vous comprenez, mon cousin, comme c'est une grosse affaire, très mystérieuse, et qui exige le secret, M<sup>me</sup> Macpherson pour la traiter donne rendez-vous à monsieur, en ayant bien soin de spécifier qu'elle sera seule, condamne sa porte, et quand j'arrive pour m'occuper avec eux de la jument alezane, qui m'intéressait énormément, je me heurte à un grand diable de suisse, — qui était Anglais, — et je manque de me faire manger par cet animal en voulant entrer malgré la consigne!

— Il faut pourtant bien admettre qu'une femme du monde ait le droit d'écrire un billet aussi insignifiant que celui-ci...

— Que tu t'es empressé de déchirer, d'ailleurs!.. C'était inutile... j'ai voulu lui faire peur avec... et j'ai réussi ;.. mais tu sais bien que je ne m'en serais jamais servi autrement...

— ... Qu'elle ait le droit de recevoir ses amis où, quand et comme il lui plaît...

— Est-ce que j'ai des amis, moi?

— Et Villecrenes, dis donc?

Jean leva la tête et, vivement : « Tu oublies, mon cher... » Mais M<sup>me</sup> de Ternois lui coupa la parole :

— Ne répondez pas, Jean!.. La Macpherson m'avait déjà dit cette bêtise qui a la prétention d'être une méchanceté... Mais, soyez tranquille, je lui ai joliment rivé son clou!

— Ah! ah!.. vraiment? reprit Robert. Eh bien! mais contenez donc cela, maintenant que Villecrenes sait de quoi il s'agit. Tu vois, Jean, si c'était la peine de faire des histoires!

Le marin semblait fort occupé à dessiner des raies sur la nappe avec la pointe d'un couteau d'argent. Il ne répondit pas.

— Ta, ta, ta, ta! reprit M<sup>me</sup> de Ternois, j'ai fait ce que je devais! Et si toutes les femmes honnêtes avaient assez de courage pour traiter ces drôlesses comme elles le méritent,.. oui, drôlesses, tu as beau hausser les épaules!.. Elles sont une vingtaine à Paris, comme celle-là, Françaises ou exotiques, habituées des premières, y compris celles de l'Académie ou de la chambre, musiciennes, peintres ou philosophes, muses de n'importe quoi, auxquelles il faut une cour, des flatteurs, de beaux messieurs venant vers cinq heures se battre les flancs à faire des grâces dans leur salon; — qui vous montent la tête, à vous autres, les maris, qui vous dégoûtent de votre intérieur trop simple et de votre femme pas assez pédante, qui vous paient en flagorneries vos assiduités, vous rendent vaniteux et fats comme des ténors, — qui vous prennent le meilleur de votre esprit, de votre bonne humeur, et vous renvoient à nous pour dîner, fatigués, maussades et taciturnes! Et qu'est-ce qu'elles vous donnent en échange, ô benêts que vous êtes? Leur patte à baiser quand vous avez été bien sages, c'est-à-dire quand vous n'avez pas manqué une séance de la semaine... J'aime mieux les cocottes : ça ne fait pas plus de mal et c'est franc, au moins!

— Crois-tu qu'elle est éloquente, hein, ma femme! dit Robert.

— Mais oui, répondit Jean. Tout cela n'est vraiment pas mal... Et puis, au fond, il y a du vrai, sais-tu bien?

— Si tu te mets avec elle, alors!

— Dame! tu m'as pris pour juge... Jusqu'ici, je te prévient que je ne lui donne pas tort.



— Parbleu ! j'en étais sûr... Mais tu sais, Henriette, tu t'excites et tu ne nous racontes pas ton entrevue avec cette pauvre M<sup>me</sup> Macpherson... Je ne serais pourtant pas fâché de savoir à quel point de ridicule tu t'es arrêtée... L'as-tu griffée ? Lui as-tu jeté les pin-cettes à la tête ?

— Non, mon ami, j'ai fait mieux : je l'ai humiliée devant moi ! Ce châtement valait mieux pour une vaniteuse comme elle.

— Humiliée ! humiliée !.. c'est bientôt dit. M<sup>me</sup> Macpherson n'avait pas à être humiliée devant toi, d'abord... Et puis, tu me permettras de croire qu'elle n'est pas femme à...

— A ne pas me tenir tête, n'est-ce pas ? C'est bien là ce que tu veux dire... Rassure-toi, le serpent a sifflé tant qu'il a pu ; quant à mordre, c'est autre chose !

Et elle raconta d'un trait la scène du petit salon, ou plutôt elle la joua devant eux avec un tel luxe de pantomime, une telle variété d'intonations que les deux hommes pouvaient croire qu'ils assistaient à l'entretien même. Robert écoutait avec une sorte de stupeur : comment ! c'était là cette Henriette, ce bébé ?.. Quant à Villecresnes, il ne cherchait pas à cacher son émotion et son plaisir.

— Ah ! la brave petite femme ! s'écria-t-il lorsqu'elle eut fini. Et, d'un brusque mouvement, il lui prit la main et la baisa.

— Tu ne m'en veux pas ? dit-il en souriant à Robert. Ça été plus fort que moi : c'est si crâne, ce qu'elle a fait là, ta femme !..

— Comment donc, mon cher ! Je ne t'en veux pas le moins du monde... Pas plus qu'Henriette ne m'en voudrait, j'espère, si j'en faisais autant à mon amie M<sup>me</sup> Macpherson...

— Robert, dit M<sup>me</sup> de Ternois, tu viens d'avoir un mauvais regard en disant cela. Tu m'en veux, n'est-ce pas ?

— Mon Dieu ! ma chère, tu sais que j'aime la mesure en tout.

— La mesure !.. Ah ! oui... Toute ta morale, à toi... avec la tenue !

— C'est déjà quelque chose... quand on n'aime pas à poser pour l'ange... La gaminerie à laquelle tu viens de te livrer me paraît un peu forte, je l'avoue... C'est peut-être spirituel, mais ça manque de goût ; c'est inconvenant au dernier point... Et puis, enfin, tu m'as fait jouer dans tout cela un rôle fort ridicule : il te semblera bon que je ne partage pas l'enthousiasme de Jean pour cette équipée... A ce soir... Je sors... Bonjour, Jean.

Elle le suivit d'un long regard et, se laissant tomber sur sa chaise avec accablement, dit d'une voix amère, où passait comme un premier grondement de révolte :

— Et vous croyez qu'on n'a pas du mérite, Jean, à aimer un homme comme celui-là !

GEORGE DURUY.

(La dernière partie au prochain n°.)

---

# L'AVENIR

DE LA

# PUISSANCE ANGLAISE

---

## I.

L'EMPIRE INDIEN. — LE CONFLIT ANGLO-RUSSE.

---

« J'ai vu les forces, la richesse et la puissance de ce pays augmenter au-delà de toute attente, presque au-delà de toute imagination. Si vous entendez jamais des hommes, faciles à décourager, parler de la décadence actuelle ou possible de l'empire britannique, n'ajoutez pas foi, même pour un seul instant, à de pareils rêves, à de pareilles fables ! Les forces de l'empire britannique augmentent et, suivant toutes les prévisions humaines, elles continueront à croître. Si la puissance d'autres pays européens s'est accrue, l'accroissement de la puissance anglaise a été plus grand encore. Soyez justes, messieurs, et n'ayez aucune crainte. Vous pouvez m'en croire, le jour où vous aurez à concevoir des appréhensions n'est pas venu et il n'est pas près de venir. Si vous appréciez la situation avec équité, vous reconnaîtrez que vous pouvez regarder sans crainte n'importe quelle puissance, n'importe quelle nation du monde. » Ce sont là de fières et encourageantes paroles, et l'on comprend que les libéraux de Birkenhead, à qui M. Gladstone les adressait, au mois d'octobre 1884, les aient accueillies par de longs applaudissemens.

Cependant, la presse de Londres, en les reproduisant et en les commentant, laissa percer une impression de surprise. Il est impossible, en effet, de ne pas se dire que lord Palmerston n'a jamais eu besoin de tenir un pareil langage, et que jamais il ne lui serait venu à la pensée de rassurer ses compatriotes sur l'avenir de l'Angleterre. Mais aussi, dans tout le cours de sa longue carrière, il n'avait pas vu les souverains des trois grands empires du Nord se réunir et délibérer sur les affaires de l'Europe sans convier à leurs conseils le souverain de la Grande-Bretagne et sans faire part au cabinet de Saint-James de leurs projets et de leurs résolutions ; il n'avait pas vu une conférence diplomatique, convoquée à Londres même, sur l'initiative du gouvernement anglais, avorter et se séparer sans qu'une seule puissance se fût ralliée aux propositions de l'Angleterre ; il n'avait pas vu une autre conférence se réunir à Berlin et la presse allemande assigner pour but à celle-ci de soumettre au contrôle de l'Europe et d'assujettir à des règles l'expansion de la puissance anglaise au dehors. Non-seulement l'Europe avait eu ce spectacle avant le discours de Birkenhead ; mais, depuis lors, les parlemens d'Angleterre et d'Allemagne ont retenti, l'un des objurgations hautaines et acerbes de M. de Bismarck, et l'autre, des explications déférentes de lord Granville. Il semble donc que nous assistions, tout au moins, à une éclipse de l'influence anglaise. La puissance de cette grande nation serait-elle sur son déclin ? quelles en seraient les causes ? quels élémens de faiblesse recélait-elle ? quels élémens de vitalité et de force conserve-t-elle encore ?

## I.

La position insulaire de l'Angleterre est pour elle, tout à la fois, une cause de force et de faiblesse. La sécurité qu'elle doit à ce « ruban argenté » que ses poètes et ses orateurs ont si souvent célébré, est compensée par l'impossibilité d'une action directe sur les autres peuples. Si l'Angleterre n'a point d'invasion à redouter, elle est hors d'état d'en tenter aucune. Sa population s'est déshabituée du métier des armes ; si elle a gardé le courage, elle a perdu l'esprit militaire ; le service du pays est devenu pour elle la profession de ceux-là seulement qui ne s'en peuvent créer une autre ; tournée vers le commerce et la navigation, l'Angleterre, comme autrefois Carthage, est une puissance essentiellement maritime : il ne serait pas surprenant qu'après avoir rappelé l'éclat de la grandeur carthaginoise, elle en rappelât aussi la fragilité. Toutes deux ont couvert la mer de leurs flottes, et toutes deux soumis à leur domination des pays lointains ; toutes deux ont eu ce désavantage de n'agir

jamais qu'à l'aide d'instrumens étrangers. Carthage ne pouvait se passer des mercenaires qu'elle recrutait partout où abordaient ses vaisseaux ; l'Angleterre a toujours eu besoin d'alliés qu'elle soudoyait. En tenant compte de la différence des époques, ne peut-on voir de véritables mercenaires dans ces armées continentales que l'or britannique lançait périodiquement contre Napoléon I<sup>er</sup> ?

C'est à cette lutte de vingt années contre la révolution française et contre le grand homme de guerre qui en était et l'héritier et l'incarnation, que l'Angleterre a dû le prestige qui l'a entourée. C'est à titre de protectrice et de trésorière de la sainte-alliance qu'elle a exercé en Europe, pendant près d'un demi-siècle, une hégémonie incontestée. La réforme de 1832, qui a modifié le caractère et les tendances du gouvernement britannique ; le développement des idées libérales au sein de la nation anglaise ; l'appui de plus en plus manifeste accordé par ses ministres aux novateurs de tous les pays, ont peu à peu refroidi les puissances continentales à l'égard de l'Angleterre et ont fini par lui aliéner leurs sympathies. Cependant, le rôle de cette puissance dans les affaires européennes n'en parut point diminué, parce qu'elle avait trouvé dans l'alliance de la France un autre élément de force, un autre moyen d'action sur les puissances continentales. Grâce à cette alliance, elle put, dans la guerre de Crimée, vaincre et humilier sa plus dangereuse ennemie, malgré les innombrables légions dont celle-ci disposait.

Il semblait que de tels faits portassent avec eux leur enseignement ; mais les leçons de l'expérience sont perdues pour les nations presque aussi souvent que pour les particuliers... L'axe de la politique anglaise s'était déplacé : le flot montant du radicalisme amenait peu à peu à la vie parlementaire, à l'influence et au pouvoir, des hommes imbus d'idées nouvelles, médiocrement soucieux des gloires du passé et pleins de défiance pour les traditions comme pour les tendances de l'aristocratie qu'ils remplaçaient. Il se produisit une réaction manifeste contre les vues qui avaient inspiré la guerre de Crimée. L'Angleterre, disait-on, avait eu tort d'aliéner sa liberté d'action en contractant des alliances qui l'avaient entraînée, sans profit pour elle, dans des aventures coûteuses. Elle devait adopter une politique indépendante, demeurer indifférente aux complications qui se produisent sur le continent, et réserver exclusivement ses forces et ses ressources pour la défense de ses intérêts directs et évidens. Ceux qui soutenaient ces idées dans les conseils de l'Angleterre ne semblaient pas s'apercevoir que la politique d'indépendance conduisait tout droit à l'isolement. L'Angleterre en fit l'expérience en 1870. Elle ne donna à la France aucune assistance, même diplomatique, elle la livra à la discrétion du vainqueur : cet abandon de son ancienne alliée lui fit perdre à elle-même tout le



fruit de la guerre de Crimée. Ce n'était pas un intérêt français qui avait inspiré les clauses les plus importantes du traité de Paris ; c'était pour donner satisfaction aux défiances et aux préoccupations de l'Angleterre qu'on avait neutralisé la Mer-Noire et imposé d'humiliantes restrictions au développement de la marine russe. Lorsque la Russie, mettant à profit la reconnaissance qui lui était due par la Prusse, demanda à être affranchie de stipulations qui l'atteignaient dans son orgueil plus encore que dans ses intérêts, l'Angleterre, ne trouvant d'appui chez aucune des grandes puissances, ne put opposer aucune résistance à cette réclamation, et ce fut à Londres même, sous la présidence d'un ministre anglais, que le traité de Paris fut détruit !

Défenseur impuissant des anciennes traditions, lord Beaconsfield n'était point partisan de la politique d'isolement. Il comprenait surtout quel préjudice portait à l'influence de l'Angleterre l'opinion universellement accréditée que toute sa force résidait dans sa marine. Lorsque la guerre de 1879 mit de nouveau aux prises la Russie et la Turquie et que les intérêts anglais parurent en péril, lord Beaconsfield, par une initiative hardie et inattendue, fit venir à Malte une partie de l'armée anglo-indienne. Il essayait ainsi de prouver à l'Europe que son pays n'était pas uniquement une puissance maritime, qu'il pouvait, au besoin, exercer une action sur le continent. L'impression fut vive ; elle ne pouvait être durable. L'intervention de l'armée anglo-indienne aurait certainement été efficace à raison des circonstances toutes particulières dans lesquelles elle se serait produite : il n'était question que de venir en aide à l'armée turque, qui avait fait ses preuves de valeur, et de défendre Constantinople contre un assiégeant qui n'était pas maître de la mer. Le retour de ces conditions exceptionnelles n'est point à prévoir et ni les troupes que l'Angleterre entretient sur le territoire britannique, ni l'armée anglo-indienne ne constituent des forces suffisantes pour jouer un rôle considérable dans une lutte engagée, sur terre, entre quelques-unes des grandes puissances.

A en juger par les chiffres officiels, le gouvernement anglais pourrait disposer de 653,772 hommes ; mais cette force n'existe que sur le papier. Les volontaires, qui n'ont ni une organisation ni une instruction militaire sérieuses, figurent dans les cadres pour 251,417 hommes ; mais leur effectif réel n'est que de 215,015 hommes. Vient ensuite la milice, dans laquelle on a fondu plusieurs catégories de réservistes, et dont les cadres comportent 441,334 hommes, mais dont l'effectif réel n'est que de 415,492 hommes, soit un déficit d'environ 18 pour 100. La réserve de première classe ne compte que 39,244 hommes sur un

effectif prévu à 46,500. Vient enfin l'armée régulière. Les régimens employés dans l'Inde comptent 58,826 hommes, bien que les cadres en comportent 61,597, soit près de 3,000 de plus. Il s'en faut également de 2,000 hommes que les autres régimens aient leur effectif réglementaire : ils ne comptent que 429,831 hommes, officiers compris, au lieu de 431,709. Ce sont ces derniers régimens qui doivent fournir les 30,000 hommes stationnés en Irlande depuis les derniers troubles, ainsi que les garnisons que l'Angleterre entretient dans les plus importantes de ses colonies et à Gibraltar, Malte et Chypre. On voit à quoi se réduisent, en réalité, les forces dont l'Angleterre peut disposer dans un cas imprévu. Lorsque le cabinet actuel a voulu envoyer en Égypte un corps d'armée suffisant pour réprimer la révolte d'Arabi, et lorsqu'il a organisé, en 1884, l'expédition qui vient d'échouer au Soudan, il a été dans la nécessité de faire déclarer, par une proclamation royale, « qu'il y avait imminence d'un péril national, » parce que cette proclamation lui conférait le droit de retenir sous les drapeaux les hommes dont le temps était expiré et de rappeler au service les hommes de la réserve de première classe. Il s'est vu, de plus, dans la nécessité de faire partir pour l'Égypte les régimens de la garde, les seuls qui soient toujours tenus au complet de guerre, parce que les régimens demeurés en Angleterre étaient composés, en grande partie, de recrues trop peu exercées et surtout trop jeunes pour supporter les fatigues d'une campagne sous le tropique. Si un conflit avec une grande puissance nécessitait un effort plus considérable, il faudrait demander au parlement l'autorisation de mettre la milice sur le pied de guerre et de l'employer en dehors du territoire britannique. Ce n'est donc pas obéir à un esprit de dénigrement que d'estimer que l'Angleterre ne peut être considérée comme une puissance militaire.

Elle conserve incontestablement le premier rang comme puissance maritime. Toutefois, sa suprématie sur mer n'est plus aussi absolue que dans le passé, les conditions de cette suprématie ayant sensiblement changé. Jusqu'à une date assez récente, l'Angleterre croyait n'avoir à tenir compte que de la marine française. La marine russe, dont une moitié ne peut sortir de la Mer-Noire, dont l'autre moitié est emprisonnée par les glaces pendant une partie de l'année, n'était considérée que comme un article de luxe : son rôle dans une guerre maritime ne pouvait être que très secondaire, et la guerre de Crimée en a fourni la preuve. La France seule, assise à la fois sur l'océan et sur la Méditerranée, était une puissance maritime sérieuse ; mais, obligée de tenir sur pied des forces en rapport avec celles des autres puissances continentales, et de partager ses efforts

et ses ressources entre son armée et sa flotte, elle ne pouvait mettre sa marine au niveau de celle de l'Angleterre : pourvu que nos voisins conservassent la supériorité quant à la force des équipages et au nombre des bâtimens, leur sécurité était complète.

Si l'application de la vapeur à la navigation, en réduisant notablement le nombre des hommes nécessaires à la manœuvre des bâtimens, a affaibli l'importance d'un des élémens de supériorité possédés par l'Angleterre, cette puissance a trouvé une compensation dans la dépense énorme qu'entraîne la construction des vaisseaux cuirassés. Le chancelier de l'échiquier est le seul ministre des finances qui puisse inscrire sans hésitation, au budget de la marine, 15 et 20 millions pour un seul bâtiment. Quelque lourd, cependant, que soit devenu le fardeau des constructions navales, des puissances dont la marine ne comptait pas autrefois ont voulu avoir une flotte de guerre. L'Italie s'est imposé, pour cela, des sacrifices hors de proportion avec ses ressources financières ; l'Allemagne a fait, de son côté, un grand effort et a promené son pavillon jusque dans les mers les plus lointaines. Une coalition sur mer est donc redevenue possible, comme au temps où les flottes combinées de la France et de l'Espagne tenaient en échec celles de l'Angleterre. Le problème s'est ainsi compliqué pour cette puissance ; il ne suffit plus pour sa sécurité que sa marine soit plus forte que la marine française, il faut qu'elle soit supérieure à deux marines européennes quelconques. L'est-elle vraiment aujourd'hui ? Les doutes qui ont été émis à cet égard par quelques-uns des hommes les plus compétens ont causé de vives alarmes. Un ancien directeur des constructions navales, sir Edward Reed, s'est mis à la tête d'une véritable campagne contre l'amirauté. Un des censeurs de celle-ci, partant de ce principe que la force d'un bâtiment peut se mesurer par le déplacement d'eau qu'il opère, a additionné le tonnage des bâtimens de guerre de la France et de l'Angleterre, et il en a conclu que la flotte française était plus puissante que celle de son pays. Un amiral a taxé d'infériorité l'artillerie navale anglaise, qui n'aurait pas été tenue au niveau des derniers progrès dans l'art de la destruction. Un autre critique a prétendu que les vaisseaux construits d'après les nouveaux plans adoptés par l'amirauté sont incapables de tenir la mer et qu'ils s'ouvriraient en deux sous l'effort de leurs machines et de leur artillerie. Ces cris d'alarme, dont l'exagération est sensible, n'en ont pas moins produit une profonde impression sur l'opinion publique, qui a imposé au gouvernement et au parlement une augmentation notable du budget de la marine.

La suprématie navale dépend-elle uniquement du nombre des bâtimens de guerre qu'un état possède ? Ne faut-il pas tenir compte de leur puissance de destruction et de la variété des services qu'ils



peuvent rendre? Plusieurs des grands vaisseaux cuirassés des flottes anglaise et française ne peuvent être employés utilement dans la mer des Indes, parce que leur tirant d'eau est trop considérable pour leur permettre de traverser le canal de Suez. Le *Duilio*, qui a coûté plus de 25 millions au gouvernement italien, ne peut entrer dans presque aucun des ports de la Péninsule : on est réduit à le promener de rade en rade. Il ne semble donc pas que les services qu'on peut attendre de ces énormes masses flottantes soient en rapport avec la dépense qu'imposent leur construction, leur armement et leur alimentation en combustible. Sir Thomas Brassey, qui est actuellement un des lords de l'amirauté, soutient depuis bien des années que le gouvernement britannique a fait fausse route. A son avis, il vaudrait mieux, avec le prix d'un seul cuirassé de première classe, construire une dizaine de petits bâtimens, à marche très rapide et pourvus d'un unique canon, mais de la plus longue portée. Ces petits bâtimens, qu'il a comparés lui-même à des moustiques, pourraient évoluer facilement autour des cuirassés et se dérober au tir de ceux-ci par la rapidité de leurs mouvemens et par leur petitesse, qui les rendrait presque invisibles à la distance où porte aujourd'hui la grosse artillerie, tandis qu'un seul de leurs projectiles pourrait percer la cuirasse la plus résistante et couler le vaisseau le plus puissamment armé. Les idées de sir Thomas Brassey n'ont pas complètement prévalu à l'amirauté : néanmoins, on semble revenu de l'engouement excité par les grands cuirassés ; on tend plutôt à réduire la dimension des vaisseaux qu'à l'accroître ; on vise surtout à la rapidité de la marche, et, pour l'obtenir, on diminue les proportions des nouveaux bâtimens et on renonce à les blinder dans toute leur étendue. Des sommes considérables ont été dépensées par l'Angleterre dans ces expériences, sur le résultat desquelles les avis sont fort partagés. Il ne manque point d'officiers qui enveloppent dans la même condamnation les bâtimens de l'ancien et du nouveau systèmes : à leur jugement, le véritable bâtiment de guerre est le bateau-torpilleur, qui peut avoir raison en quelques secondes du vaisseau le plus redoutable, et ils font remarquer avec amertume que l'Angleterre ne possède encore qu'un assez petit nombre de ces bâtimens, tandis que les autres puissances multiplient les leurs. La construction des torpilleurs fait sans cesse des progrès ; leurs faibles dimensions permettent de les employer partout ; la dépense qu'ils nécessitent est fort inférieure au coût du moindre cuirassé : la plupart des états peuvent donc, sans écraser leur budget, se créer une flottille de torpilleurs ; et, si l'on n'a point exagéré les avantages que présentent ces bâtimens, les chances d'une guerre maritime deviendront plus faciles à égaliser, au détriment évident de l'Angleterre.



Il est encore, pour elle, une autre conséquence de l'emploi de la vapeur qui devient chaque jour plus manifeste : c'est la multiplication des points vulnérables qu'elle offre à un ennemi. Il n'y a, dans aucune des marines actuelles, un bâtiment de guerre de haut bord qui puisse naviguer plus de huit ou dix jours consécutifs sans épuiser complètement sa provision de combustible. Le temps n'est plus où Nelson pouvait aller jusqu'aux Antilles chercher vainement la flotte française et revenir en Europe à temps pour la rencontrer et lui livrer combat. Il faut que l'Angleterre, à raison du nombre de ses colonies et de l'extension de ses intérêts commerciaux, établisse dans toutes les régions du globe des dépôts de charbon. C'est ainsi que la guerre entre la France et la Chine l'ayant obligée à entretenir une escadre dans la Mer-Jaune, elle a dû acquérir le droit de créer un dépôt de charbon dans l'île de Quielpart, à l'extrémité de la Corée. Cela ne suffit pas : du jour où elle a à appréhender un conflit avec une puissance maritime, il faut encore qu'elle organise la défense de ces dépôts de charbon pour qu'ils ne puissent servir à ses adversaires. L'apparition d'une puissante escadre française dans la mer de Chine a causé une véritable panique dans tous les établissemens anglais de l'extrême Orient. Les autorités de Singapour ont accablé le gouvernement anglais de pétitions en exposant qu'un seul des vaisseaux de l'amiral Courbet aurait aisément raison de toutes les défenses de la place et pourrait, sous la menace d'un bombardement, se faire livrer ou détruire tout le charbon destiné à la marine anglaise. Des appréhensions non moins vives se sont manifestées à Hong-Kong : après avoir voté une subvention de 500,000 livres sterling pour la mise en défense de l'île, l'assemblée coloniale a protesté par deux fois contre l'insuffisance des fortifications élevées par le génie militaire et contre le faible calibre de l'artillerie de rempart expédiée d'Angleterre ; elle a menacé de revenir sur le vote de la subvention si la métropole n'assurait pas la sécurité de l'île par des ouvrages et un armement plus en rapport avec les progrès de l'artillerie. On retrouverait la trace des mêmes inquiétudes dans les délibérations de plusieurs assemblées coloniales.

Il sera d'autant plus nécessaire de fortifier tous ces dépôts de charbon que, s'ils aideront à la défense des possessions anglaises, ils appelleront, par cela même, les attaques d'un ennemi : ils constituent autour du globe une chaîne sans fin dont il suffirait de briser un anneau pour détruire la solidité de tous les autres. Néanmoins, l'Angleterre conserve une force défensive considérable. Si son influence dans le monde a diminué, si son alliance n'est plus prise au même degré que par le passé, c'est qu'elle n'a point d'armée à embarquer sur ses vaisseaux et que sa force d'agression semble

au-dessous de ses moyens de défense. Il est des puissances qui peuvent croire qu'elles n'ont rien à redouter de ses atteintes. En entendant discuter les probabilités d'un conflit entre la Russie et l'Angleterre, M. de Bismarck a-t-il réellement dit que ce serait le duel de la baleine et de l'éléphant? Le mot serait aussi juste qu'il est pittoresque. Le peu de profondeur de la Baltique met les côtes de la Russie à l'abri de toute attaque dangereuse. Pendant la guerre de Crimée, le plus entreprenant des amiraux anglais, sir Charles Napier, qui avait promis de ne revenir à Londres qu'après avoir brûlé la flotte russe, ne put tenter aucune opération contre Cronstadt. L'entrée de la Mer-Noire est interdite par les stipulations du traité de Berlin, qui ont rendu la fermeture des détroits plus impérative et plus rigoureuse. L'Angleterre déciderait-elle la Turquie à jouer son existence dans une guerre contre la Russie, si les voisins de celle-ci gardaient la neutralité dans une querelle qui ne les toucherait point, est-ce le bombardement d'Odessa, de Sébastopol ou de Batoum qui exercerait quelque influence sur les déterminations du tsar? Si les détroits demeuraient fermés, où l'Angleterre pourrait-elle atteindre son ennemie, à moins de faire brûler quelques villages de la côte sibérienne?

Après ce coup d'œil sur les forces de la métropole, nous allons étudier la situation de ses diverses possessions et les dangers qui les peuvent menacer.

## II.

L'organisation de l'empire anglo-indien est le chef-d'œuvre de la politique anglaise. Rien de comparable ne s'était vu depuis le temps où le sénat de Rome transformait en sujets dociles et soumis les peuples les plus récemment conquis. Une aristocratie éclairée, persévérante dans ses desseins, infatigable dans son action, pouvait seule obtenir le résultat prodigieux auquel l'Inde nous fait assister. Du cap Comorin aux sommets de l'Himalaya et aux montagnes du Thibet, une population de 190 millions d'âmes, répandue sur un territoire de 1,500,000 milles carrés, suit docilement l'impulsion qui lui vient d'un petit coin de l'Europe. Ce n'est point là l'œuvre de la force, mais le triomphe de l'intelligence, car tous les rouages de cette immense administration sont conduits par un corps de deux ou trois mille fonctionnaires recrutés, il est vrai, parmi l'élite de la jeunesse anglaise, préparés à leur tâche par de fortes études, éprouvés par des examens sérieux, et façonnés à loisir par des chefs expérimentés, à l'abri des vicissitudes de la politique. Ce serait rendre incomplètement justice à l'administration anglaise que de

constater seulement les immenses services dont la métropole lui est redevable; il convient de louer aussi la constante sollicitude qu'elle a montrée pour les populations dont le sort dépend d'elle. L'Angleterre a fait partout dans l'Inde œuvre de civilisation et de progrès : qu'elle ait été conduite dans cette voie par une intelligente appréciation de son propre intérêt, les résultats n'en sont ni moins féconds ni moins dignes d'éloge. L'Inde était décimée par des famines périodiques; l'Angleterre s'est imposé de lourds sacrifices pour conjurer le retour de ce fléau par l'établissement de canaux et de voies ferrées qui permettent aux céréales des provinces où la récolte a été bonne d'arriver promptement et économiquement dans les régions où l'excès de la sécheresse a stérilisé la terre. Elle a sillonné le territoire de l'Inde de chemins de fer qui sont, sans aucun doute, des instrumens de domination et dont le tracé a été déterminé par les considérations stratégiques, mais qui n'en contribuent pas moins à développer les relations et la prospérité des régions traversées. Le maintien seul de la tranquillité serait déjà un immense bienfait pour un pays que désolaient autrefois les luttes incessantes des petits potentats indigènes; mais l'Angleterre y a ajouté encore la sécurité dans les relations commerciales et l'impartialité dans l'administration de la justice. Enfin, elle n'a rien négligé pour favoriser la diffusion de l'instruction à tous les degrés: de nombreuses écoles préparent les sujets parmi lesquels elle recrute les auxiliaires de son administration et ses fonctionnaires inférieurs; des établissemens de haut enseignement sont également ouverts aux enfans des dignitaires indigènes. La justice commande de reconnaître que l'Angleterre n'a négligé dans l'Inde aucune des obligations d'un gouvernement civilisé.

L'harmonie parfaite avec laquelle fonctionne cette immense organisation ne doit pas cependant nous faire illusion et nous en cacher la fragilité. L'empire anglo-indien s'est fondé et il se maintient surtout grâce à l'antagonisme des races qu'il embrasse et que l'Angleterre oppose habilement les unes aux autres. Tous ces peuples entre lesquels aucune fusion ne s'est faite et qui sont demeurés juxtaposés sur le sol indien, sont séparés les uns des autres par leurs origines, par leur religion, souvent par la langue et toujours par les traditions d'un passé encore récent; ils conservent les sentimens d'hostilité qui les animaient et les mettaient aux prises avant que l'Angleterre leur eût imposé la paix à tous, et ils continuent de se haïr les uns les autres plus qu'ils ne détestent l'étranger. On en a eu mainte preuve, et la plus irréfutable de toutes est ce qui s'est passé lors de la révolte des cipayes. C'est la fidélité des troupes sikhes et des Gourkas qui a sauvé l'empire anglo-indien; tandis que les musulmans refusaient de se joindre à l'insurrection par



reconnaissance pour les services que l'Angleterre venait de rendre à l'islam en défendant le sultan contre ses ennemis, les Sikhs marchaient avec une ardeur extrême contre les Hindous, qu'ils méprisent comme une race inférieure et qu'ils détestent comme idolâtres. Une coalition qui réunirait tous ces peuples dans une résistance commune ne sera donc pas à redouter avant bien des années, et l'Angleterre dispose aujourd'hui de moyens d'action qui lui permettent d'écraser toute révolte isolée avant qu'elle ait le temps de se propager.

Le péril est ailleurs : si les progrès de la civilisation ont créé des forces nouvelles, ils ont aussi apporté avec eux de nouveaux élémens de danger. Les petits souverains de l'Inde ne sont plus, comme autrefois, des barbares, abrutis par les jouissances matérielles, uniquement préoccupés de leurs plaisirs et ignorans de ce qui se passait au-delà de leurs frontières. La plupart ont reçu une certaine éducation et, sans qu'ils aient rien perdu de la finesse et de l'instinctive diplomatie naturelle aux Asiatiques, leurs idées se sont rectifiées et étendues au contact des Européens. Leurs ministres et leurs principaux fonctionnaires ont, en général, été élevés à l'européenne, parfois même ont visité l'Europe ; tous les enfans des grandes familles sont pourvus de précepteurs ou envoyés aux écoles. Il ne faut donc plus compter sur l'ignorance des souverains indigènes ; ils en savent assez pour ne plus risquer leur couronne dans une lutte inégale, mais ils n'en ont qu'un souci plus vif et plus constant de leur indépendance. Le commandement militaire est, aux yeux des peuples orientaux, l'attribut essentiel de la souveraineté : aussi, tous les princes indiens, à quelque race qu'ils appartiennent, ont-ils à cœur d'avoir une armée à eux et ils s'imposent pour la créer et l'entretenir des sacrifices souvent hors de proportion avec leurs ressources. Ils font instruire cette armée à l'européenne, ils lui donnent des armes perfectionnées, et quelques-uns s'attachent par-dessus tout à la pourvoir d'une artillerie puissante et bien organisée. Il est à remarquer que les Hindous ont une aptitude particulière à devenir d'excellens pointeurs, et le fait est si avéré que l'Angleterre a renoncé à recruter des soldats d'artillerie parmi les indigènes, de peur de faire acquérir à ceux-ci une dangereuse habileté : depuis plusieurs années, l'artillerie de l'armée anglo-indienne se compose exclusivement de soldats européens.

Les états indigènes auxquels l'Angleterre a laissé une autonomie plus ou moins complète comptent ensemble un peu plus de 50 millions d'âmes, soit un quart de la population totale de l'Hindoustan. Les royaumes hindous, parmi lesquels le Nizam tient le premier rang comme étendue et comme population, ont ensemble 27 millions d'habitans, et leurs armées réunies constituent une force de



188,000 hommes et de 3,000 canons ; mais la valeur militaire de ces troupes ne correspond pas à leur nombre. Les principautés mahrattes, dont la soumission a coûté dix-huit années d'efforts à l'ancienne compagnie des Indes, sont toutes de peu d'étendue ; elles ont ensemble un peu moins de 7 millions d'habitans ; elles entretiennent sous les armes 60,000 hommes avec 116 canons ; mais comme c'est une race guerrière, organisée en clans, où tout le monde est prêt à marcher à l'appel du chef, le nombre des combattans pourrait être aisément doublé. Les états mahométans, dont les dispositions sont les moins sûres, ont une population de près de 15 millions d'âmes, n'ont guère que 75,000 hommes sous les armes ; mais leur artillerie a été l'objet de soins tout particuliers : elle ne compte pas moins de 800 pièces. Il est évident que les souverains de ces états n'ont voulu que former des cadres qui seraient remplis par une levée en masse des hommes valides. Il en est qui ont adopté le système prussien : ils ne gardent les recrues que deux et trois ans sous les drapeaux, et quand leur instruction est jugée suffisante, ils les font passer dans la réserve pour les remplacer par un nouveau contingent. L'effectif de leurs troupes en service est donc loin de représenter le nombre d'hommes qu'ils pourraient mettre sous les armes. On trouve dans les corps permanens à la solde de ces princes des Afghans, des Arabes et même des noirs, mais tous sont musulmans.

Deux états méritent une mention particulière parce que, placés à l'extrême frontière de l'Hindoustan, ils doivent à cette position une plus grande liberté d'action. C'est d'abord l'état de Cachemyr, fondé par un des lieutenans de Runjeet Singh, Ghoulab Singh, et demeuré dans la famille du fondateur. Cet état est une ancienne dépendance de l'Afghanistan, auquel il payait tribut au temps de la puissance des souverains de Caboul : on évalue sa population à 1 million et demi d'habitans, presque tous musulmans et d'origine afghane ; la classe dominante seule est de race sikhe, comme le souverain. L'armée est forte de 27,000 hommes avec 100 canons. Le maharajah de Cachemyr détient une des passes qui conduisent dans l'Afghanistan, et c'est en empruntant son territoire que, dans la dernière guerre, une partie des forces anglaises s'avança contre Caboul.

Le Népaül, enfermé dans de hautes montagnes, sépare l'Inde anglaise du Thibet et de la Chine, avec laquelle il a été plusieurs fois en guerre. Son souverain, ou plutôt le premier ministre de celui-ci, sir Jung Bahadour, qui gouvernait sous le nom de son maître, s'est toujours montré l'ami fidèle des Anglais. Lors de la rébellion, l'armée du Népaül fut envoyée au secours des troupes anglaises et contribua utilement à la prise de Delhi et à la soumission du

royaume d'Oude. Les Gourkas, habitans du Népaül, sont de tempérament belliqueux : les Anglais ont toujours eu à leur service, depuis la rébellion, une brigade de 5,000 Gourkas et ont eu fort à se louer de ces auxiliaires dans la guerre contre la Chine, dans l'expédition d'Abyssinie et dans la guerre contre l'Afghanistan. Cependant, l'attitude indépendante de la petite cour de Khatmandou n'est pas sans leur inspirer quelque défiance. Si fidèle allié qu'il fût des Anglais, Jung Bahadour n'en avait pas moins établi dans le Népaül des fabriques d'armes et une fonderie de canons et il avait formé une armée de 100.000 hommes, la plus nombreuse des armées indigènes, et qui passe en même temps pour la mieux organisée et la plus solide. Elle a été disciplinée et instruite par les officiers et les sous-officiers qui avaient servi dans les troupes anglo-indiennes. A mesure qu'un Gourka quitte le service anglais, il est incorporé dans l'armée indigène et le recrutement pour le compte de l'Angleterre a été interdit, il ne s'opère plus qu'au-delà de la frontière. Enfin, bien qu'un résident anglais séjourne à Khatmandou, aucune facilité n'est donnée aux Anglais pour s'établir dans le pays ou même pour le visiter. Par sa population qui dépasse 3 millions d'âmes, par ses revenus qui sont considérables, par la force de son armée et par sa situation géographique, le Népaül méritait une mention spéciale. La défection de cet état, si elle coïncidait avec une rébellion ou une guerre de quelque importance, pourrait causer de graves embarras au gouvernement anglo-indien.

En récapitulant les chiffres qui précèdent, on trouve que les armées des princes indigènes représentent ensemble un effectif d'au moins 360,000 hommes avec plus de 4,000 canons. En regard de ces forces dont l'organisation est de date relativement récente et dont on ne soupçonnait peut-être pas l'importance, il convient de placer celles qui sont à la disposition du gouvernement anglo-indien. Jusqu'à la grande rébellion, l'armée de l'Inde, recrutée et soldée par la compagnie, se composait de 300.000 cipayes et de 40,000 Européens dont le quart au moins servaient comme officiers dans les régimens indigènes. Les régimens européens n'étaient, par rapport à ceux-ci, que dans la proportion d'un à dix : l'artillerie était recrutée à peu près exclusivement parmi les indigènes. Pour avoir raison de l'insurrection, il fallut porter à 100,000 hommes l'effectif des troupes européennes; mais il était impossible de les maintenir à ce chiffre; le recrutement eût été trop difficile, pour ne pas dire impossible, et la dépense eût écrasé les finances indiennes. On se trouva donc dans la nécessité de réorganiser une armée indienne; mais on jugea que l'expérience cruelle qu'on venait de faire et qui avait fait apparaître le danger où l'on avait compté trouver la sécurité ne permettait pas de donner à cette

armée les mêmes proportions que par le passé ; on regarda comme également indispensable de modifier notablement le rapport des troupes européennes aux troupes indigènes : il fut décidé que celles-ci ne formeraient plus que les deux tiers au lieu des neuf dixièmes de la force totale.

Les cadres de l'armée de l'Inde furent donc fixés à 190,000 hommes, dont 125,000 indigènes et 65,000 Européens. Mais ce dernier chiffre a été rarement atteint. En 1883, les forces européennes se décomposaient ainsi : infanterie, 45,766 hommes ; cavalerie, 4,311 ; artillerie, 11,339 ; génie, 284 officiers ; les soldats de cette arme se recrutent dans l'Inde même. Il y avait, en outre, 1,600 officiers répartis entre les régimens indigènes, à raison de sept par régiment de cavalerie et de huit et quelquefois neuf par régiment d'infanterie. On remarquera la forte proportion des troupes d'artillerie : la raison en a été donnée plus haut. Cette artillerie est divisée en 80 batteries, tant de place que de siège et de campagne. En ajoutant aux 15 batteries montées et aux 45 batteries non montées un certain nombre de pièces de gros calibre qu'on ferait traîner par des éléphants, on arriverait à mettre en ligne 400 canons, soit le dixième de l'artillerie des princes indiens. L'armée indigène se compose de 102,618 hommes d'infanterie, de 18,000 sowars ou cavaliers, dont les deux tiers sont propriétaires de leur cheval et payés en conséquence, de 3,000 sapeurs et mineurs sous les ordres des officiers du génie. L'artillerie indigène se réduit à 40 pièces de montagne, des calibres les plus divers, réparties entre quelques corps spéciaux sur les frontières du Pendjab ou du Scinde. Cette armée, dont l'entretien ne coûte pas moins de 400 millions de francs au budget indien, est fort inégalement répartie entre les trois provinces. La présidence du Bengale, qui embrasse les plus puissans des états autonomes et qui comprend le Pendjab et a, par conséquent, la charge de surveiller les frontières les plus exposées, absorbe à peu près la moitié de l'effectif total : 6,000 hommes d'artillerie et 40 batteries, 30,000 hommes d'infanterie européenne et 44,000 d'infanterie indigène, 11,000 cavaliers indigènes et 3,000 cavaliers européens. Le surplus est partagé à peu près également entre la province de Bombay et la province de Madras, et se trouve conséquemment disséminé sur un immense territoire. Il semble donc que cette armée soit bien faible pour maintenir dans l'ordre et surtout pour défendre un aussi vaste empire ; et cependant elle laisse à désirer sur plus d'un point. Il a été impossible, depuis plusieurs années, de porter les régimens européens au complet des cadres : il s'en est toujours fallu de 2 ou 3,000 hommes et quelquefois davantage. En outre, depuis l'introduction dans l'armée



anglaise du service à court terme (*short service*), il faut compter que tous les ans 8 à 10,000 hommes arrivent au terme de leur engagement et demandent à être rapatriés, les rengagemens dans l'Inde étant extrêmement rares : il faut donc tenir toujours prêt un nombre de nouvelles recrues suffisant pour combler les vides à mesure qu'ils se créent ; et ces recrues, composées en général de jeunes gens de dix-huit à vingt ans, ne sont pas toujours assez instruites ou assez vigoureuses pour faire immédiatement un bon service. Cependant la mortalité n'est pas excessive : elle n'ex-cède guère 1 pour 100. Quant à l'armée indigène, les corps qui la composent sont de valeur fort inégale : l'armée de Madras, qui n'a paru depuis longtemps sur aucun champ de bataille et qui n'a à faire qu'un service de garnison, passe pour n'avoir ni instruction sérieuse, ni solidité. Quelques régimens de l'armée de Bombay ont vu le feu et ont été exercés avec soin dans ces dernières années. Les régimens de l'armée du Bengale qui tiennent garnison dans le Pendjab, qui sont en contact direct et permanent avec des régimens européens, qui sont exercés avec ceux-ci et qui ont fait la dernière campagne de l'Afghanistan, constituent de bonnes troupes qu'on peut mener au feu avec confiance. On leur adresse, cependant, quelques critiques. Les Sikhs ressentent on ne sait quelle terreur superstitieuse à l'égard de l'Afghanistan, que des légendes leur représentent comme le tombeau de leur race ; il a fallu, dans la dernière guerre, toute la force de la discipline, toute l'autorité des officiers et l'exemple des régimens européens pour déterminer les régimens sikhs à s'engager dans la passe de Khyber. Les Pathans et les autres montagnards du Pendjab, avec lesquels on a formé des régimens, sont d'une bravoure à toute épreuve, mais ils sont fort indisciplinés ; ils détestent cordialement les Anglais et s'en cachent si peu que leurs officiers se tiennent pour assurés d'être trahis et assassinés par eux au premier échec. En résumé, si l'on ajoute aux 50,000 hommes qui composent la garnison habituelle du Pendjab, 30,000 ou 40,000 hommes qu'il serait possible de tirer encore de l'armée du Bengale et de l'armée de Bombay, on a le maximum des forces sérieuses que le gouvernement anglo-indien pourrait opposer à une invasion. « Nous n'avons point de seconde ligne, » écrivait douloureusement, il y a quelques mois, un des hommes qui connaissent le mieux les affaires indiennes.

Il est inutile d'insister sur l'énorme disproportion qui existe entre l'armée anglo-indienne et les forces dont disposent les princes indépendans. Cette disproportion tend à s'accroître parce que le recrutement de l'armée anglo-indienne devient de plus en plus difficile :



les rajahs y mettent obstacle et ceux de leurs sujets qui ont quelque goût pour la vie militaire aiment mieux servir dans l'armée de leur souverain et dans leur pays natal que d'avoir à suivre la fortune et les pérégrinations d'un régiment anglais. Cependant, la plupart des hommes d'état anglais ne paraissent point concevoir encore d'inquiétudes : ils estiment que la supériorité de la discipline et de l'armement fait plus que compenser l'inégalité du nombre : ils font observer que les plus puissans des rajahs, Holkar, Scindiah, le Nizam, le maharajah de Cachemyr se sont toujours montrés les amis des Anglais et ont même mis plusieurs fois leurs contingens à la disposition du gouvernement britannique. Mais qui suspectait la fidélité des cipayes, la veille de la révolte, au moment où ils se transmettaient de main en main la fleur de lotus qui contenait l'arrêt de mort de leurs officiers ? Qui peut répondre des résolutions soudaines qu'une crise grave ou une catastrophe imprévue pourrait inspirer aux princes indiens ? Aussi l'optimisme dont nous parlons n'est-il point partagé par tout le monde. Plusieurs écrivains ont signalé le danger de ces armemens, et le *Times* n'a cessé de réclamer sur tous les tons la réduction et même le licenciement des armées indigènes comme n'ayant aucune raison d'être et grevant inutilement le budget des petits états. Ce désarmement est à peu près impossible. Le droit d'entretenir une armée est garanti à plusieurs rajahs par les traités mêmes qui ont placé leurs états sous le protectorat anglais : vouloir les en dépouiller aujourd'hui serait une iniquité qui les pousserait à la révolte. Les états situés sur les frontières ont besoin d'avoir des troupes pour se protéger contre les agressions de leurs voisins. Enfin, dans les états du centre, il n'y a d'autre force de police pour maintenir l'ordre et faire exécuter les lois que les soldats du rajah : on ne pourrait supprimer ceux-ci qu'à la condition de les remplacer par une autre force, et l'économie serait nulle. Le remède qu'on indique à un mal trop certain serait donc d'une application singulièrement difficile.

### III.

Les états autonomes ne sont pas le seul élément dont le gouvernement anglais ait à se préoccuper : il doit aussi tenir compte de l'opinion publique, qui commence à se former et à faire entendre sa voix. Ce serait une erreur de croire que les 150 millions d'Hindous placés sous l'administration directe de la couronne se désintéressent des affaires de leur pays et se laissent conduire comme un troupeau. Les grands propriétaires, les lettrés, les fonctionnaires et anciens fonctionnaires indigènes, les commerçans et les

industriels, parmi lesquels il en est de fort riches, suivent très attentivement ce qui se passe, et se tiennent au courant de toutes les nouvelles d'Europe. Cette curiosité est générale; elle a gagné jusqu'aux classes inférieures, et il s'est créé, pour la satisfaire, un très grand nombre de journaux, rédigés par des écrivains indigènes dans les divers idiomes qui se parlent dans la péninsule. Il n'est si petite localité où n'arrive un de ces journaux dont lecture est faite à haute voix dans l'intérêt des illettrés. Aucun commentaire n'accompagne, aucune conversation publique ne suit cette lecture, chacun se réservant, par prudence, d'échanger ses impressions en tête-à-tête avec son voisin. La presse indigène, en effet, est presque tout entière hostile à l'administration anglaise, qu'elle critique sans merci et qu'elle attaque avec une violence extrême. Il a fallu édicter contre elle une législation des plus rigoureuses, et lord Lytton, pendant sa vice-royauté, avait fini par la soumettre au régime de la censure préalable.

Le thème habituel de la plupart des journaux indigènes est que l'Inde doit appartenir aux Indiens; qu'elle doit cesser d'être administrée et exploitée dans l'intérêt des Anglais, qui dévorent sa substance comme les chenilles épuisent la sève des arbres. Il faut convenir que quelques-uns des actes de l'administration anglaise autorisent cette façon de représenter les rapports des deux peuples. Au temps de la guerre civile des États-Unis, l'Angleterre n'a rien négligé pour introduire et développer dans l'Inde la culture du coton; mais les Hindous ne s'étaient pas bornés à récolter le coton; ils avaient voulu le travailler. Ils avaient donc fait venir des machines, ils avaient établi des filatures et des tissages et ils fabriquaient des cotonnades grossières, mais solides, qui se vendaient facilement dans l'Inde et dans l'Indo-Chine. Le développement de cette industrie avait été favorisé par l'existence d'un droit de douane sur les tissus de coton. Dès que les fabricans du Lancashire s'aperçurent de la concurrence que leur faisaient les tissus indiens, ils demandèrent au gouvernement d'imposer à l'administration anglo-indienne la suppression de ce droit d'entrée; et, bien que les 7 millions qu'il produisait fussent indispensables pour l'équilibre du budget, le gouvernement anglais, après deux ou trois années de résistance, eut la faiblesse de céder. L'administration anglo-indienne obéit en protestant; le droit fut supprimé et remplacé par de nouvelles taxes; et les fabricans du Lancashire écrasèrent leurs concurrents hindous. On juge si ce fait exorbitant de charger une population de taxes directes, dans l'unique vue de l'assujettir au monopole industriel de fabricans étrangers, et si ce coup porté à l'industrie indigène fournirent un thème fécond aux récriminations

de la presse hindoue. La facilité avec laquelle le gouvernement anglais met à la charge du budget de l'Inde une partie des dépenses de toutes les guerres, sous le prétexte que la sécurité de l'empire y est engagée, donne encore à la presse indigène de fréquentes occasions de faire ressortir l'égoïsme et l'injustice de la domination britannique. Ces critiques sont si bien fondées qu'elles ont trouvé plus d'un écho parmi les hommes d'état anglais. Feu M. Fawcett, — de qui l'on a dit qu'il était le seul Anglais qui eût jamais lu d'un bout à l'autre le budget indien, — s'est fait plusieurs fois, au sein du parlement, le défenseur des Hindous pressurés au profit de l'Angleterre; et c'est en partie pour se délivrer de ses censures incommodes que le cabinet libéral lui avait confié un portefeuille.

Deux opinions opposées se font jour actuellement en Angleterre sur la façon dont il convient de traiter les populations hindoues. Les uns soutiennent qu'il faut maintenir une ligne de démarcation rigoureuse entre la race dominatrice et les races vaincues et, tout en respectant les lois de l'humanité, conserver au gouvernement le caractère despotique qu'il a toujours eu depuis la conquête. Les autres sont d'avis que les progrès de toute nature accomplis par les populations hindoues ne permettent plus de se reposer uniquement sur l'emploi de la force, et qu'il est nécessaire de s'assurer leurs sympathies si l'on veut pouvoir compter sur leur obéissance et leur fidélité. Ils ajoutent que tenir en tutelle des populations au sein desquelles on s'est efforcé de répandre l'instruction, et faire sentir même aux classes les plus éclairées le poids d'un joug étranger, c'est entretenir un mécontentement sourd qui se traduira tôt ou tard par des soulèvements... Les autres répondent qu'initier les indigènes à la vie publique, c'est affaiblir le prestige de la race conquérante, qui doit avoir le privilège de l'autorité et du commandement. Faire participer les Hindous à l'administration et à l'exercice du pouvoir, ce serait leur révéler le secret de la faiblesse de l'empire.

La création auprès du vice-roi d'un conseil législatif dans lequel siègent plusieurs des hauts dignitaires indigènes avait semblé un pas décisif dans la voie de l'émancipation; mais on s'en est tenu là. Les officiers et les fonctionnaires qui ont servi dans l'Inde se montrent tous fort opposés à ce qui peut affaiblir l'autorité de l'administration anglaise; mais ils rencontrent des adversaires résolus dans le sein du parti libéral, surtout parmi les radicaux, sur lesquels M. Fawcett exerçait une grande influence. Par déférence pour eux, M. Gladstone, lorsqu'il revint au pouvoir, voulut appeler à la vice-royauté de l'Inde un homme imbu des idées émancipatrices, et il



fit choix du marquis de Ripon, qui avait rendu de grands services au parti et que sa conversion récente au catholicisme ne permettait pas de faire entrer dans le cabinet. Lord Ripon, pour son début, rapporta l'édit qui soumettait la presse indigène à la censure préalable; cet acte lui valut une grande popularité parmi les Hindous et la sourde hostilité des fonctionnaires anglais. Aussi, malgré l'habileté administrative dont il fit preuve en rétablissant les finances indiennes, lord Ripon ne tarda pas à être en butte à une opposition ardente de la part de la colonie anglo-indienne. Les prétextes en furent deux mesures qui lui font honneur. La première, connue sous le nom de bill Hilbert, du nom de son rédacteur, était une tentative de réforme judiciaire : elle déterminait un certain nombre de cas dans lesquels les tribunaux indigènes ne seraient pas nécessairement dessaisis parce qu'un Anglais se trouverait intéressé dans la cause portée devant eux. C'était un premier pas vers l'égalité des races devant la justice. La seconde fut l'établissement de municipalités électives, indépendantes des fonctionnaires anglais. On exploita encore contre lui la présentation d'un bill qui avait pour objet de réformer une législation qui remontait aux jours de la conquête, et de régler à nouveau les rapports entre les *zémindars*, ou propriétaires fonciers, et les *ryots*, fermiers ou métayers, en soumettant à des formalités régulières toute modification dans les conditions de tenure ou dans les prix de fermage. La cabale fut si forte que M. Gladstone se résolut à sacrifier lord Ripon et à le remplacer, à la fin de 1884, par lord Dufferin.

L'accueil fait à ce changement fut une preuve décisive de l'existence d'une opinion publique parmi les Hindous. Lord Ripon était à Simla, lorsqu'il reçut la nouvelle de son rappel; il se mit immédiatement en route pour Calcutta. Déjà une polémique ardente était engagée entre les journaux anglais, qui se félicitaient de la détermination du gouvernement, et les journaux indigènes, qui la déplorait. Les premiers censuraient amèrement l'administration de lord Ripon, les seconds rappelaient avec reconnaissance qu'il avait délivré la presse hindoue du bâillon que la tyrannie lui avait mis : ils le louaient d'avoir confié l'administration des villes à des conseils municipaux électifs, d'avoir relevé et défendu la dignité des magistrats indigènes, d'avoir rétabli l'ordre dans la comptabilité publique et coupé court aux malversations des fonctionnaires anglais. Une vive surexcitation s'était emparée des esprits. A toutes les stations du chemin de fer, lord Ripon trouvait des multitudes assemblées pour le saluer de leurs acclamations. A Calcutta, la population indigène s'était portée en masse à la gare du chemin de fer. Un comité de réception, à la tête duquel s'étaient mis les ma-



harajahs de Vizianagram et de Durbuwgah, y reçut le vice-roi; une armée d'enfans jetaient des fleurs sur son passage; toutes les rues qui conduisaient au palais du gouvernement étaient ornées de guirlandes de feuillages et de tentures; de distance en distance, des orchestres jouaient des airs indiens; de nombreux arcs de triomphe avaient été dressés, en haut desquels on lisait des inscriptions comme celles-ci : « Nous avons besoin d'un autre Ripon. — Il emporte nos cœurs avec lui. — Honneur au fléau de nos petits tyrans; » et la foule qui encombrait les rues saluait au passage le cortège d'une immense acclamation : *Ripon ke jal!* (Succès à Ripon!) Les fonctionnaires s'étaient rendus au palais du gouvernement, mais la plupart des autres Anglais étaient demeurés chez eux; quelques-uns même affectèrent de faire atteler et de se faire conduire à la promenade pendant la réception; ils furent outrageusement sifflés et hués par la population indigène. Le soir, Calcutta fut brillamment illuminé, et le lendemain, les dignitaires indigènes offrirent au vice-roi un bal d'une splendeur féerique, auquel ils se rendirent tous dans leur équipage et leur tenue de gala : jamais on n'avait vu à Calcutta pareille réunion de grands seigneurs hindous et pareil étalage de pierreries et de bijoux; mais la société anglaise y brillait par son absence. Après avoir remis le pouvoir à lord Dufferin, lord Ripon se rendit à Bombay afin de s'embarquer pour l'Europe. Ce fut pour lui une succession d'ovations nouvelles, et l'accueil qui lui fut fait à Bombay égala, s'il ne dépassa, en chaleur et en magnificence celui qu'il avait reçu à Calcutta.

De l'aven unanime, aucun vice-roi, même ceux qui avaient été précédés d'une grande réputation, n'avait été, à son arrivée et, à plus forte raison, à son départ, l'objet de pareilles manifestations; jamais surtout une opposition aussi complète, aussi flagrante ne s'était montrée entre l'attitude de la colonie anglaise et celle de la population indigène, à tous les degrés. Les esprits les plus légers en furent frappés et ne purent se défendre d'en faire la remarque; les gens réfléchis s'en inquiétèrent comme d'un fâcheux symptôme. Quelques-uns des adversaires de lord Ripon prétendirent qu'on aurait tort d'attacher quelque importance à des manifestations qui avaient été organisées par quelques meneurs : à quoi on répondait avec raison que cette explication n'avait rien de rassurant, attendu que des meneurs indigènes, qui pouvaient ainsi mettre en mouvement toute la population de deux grandes provinces et réunir dans une action commune toutes les classes, depuis les rajahs médiatisés jusqu'aux plus modestes artisans, devaient disposer d'une organisation bien puissante et bien redoutable. Qu'il existe un commencement d'organisation au sein de la population indigène, cela n'est

pas contestable. Depuis quelques années, il s'est établi, particulièrement dans la province du Bengale, un très grand nombre de cercles, dans l'intention apparente de lire les journaux et de s'occuper d'études littéraires et scientifiques, mais où l'on s'entretient des affaires locales et des élections municipales, où l'on rédige des pétitions aux autorités ; et il est fort probable que la politique n'en est pas complètement bannie ; mais il n'y a point encore là de danger immédiat. Les griefs des Hindous contre les conquérans : la dépossession des grandes familles, les atteintes à la religion, aux mœurs et aux usages des indigènes, la restriction du droit d'adoption, le prosélytisme maladroit et irritant des prédicans, la lourdeur des impôts, l'impossibilité d'obtenir justice contre un Anglais, ne datent pas d'hier. Un mécontentement couve, comme il est inévitable, chez une nation conquise que le vainqueur ne cherche point à s'assimiler ; mais pour que ce mécontentement de la population hindoue fasse explosion, il faudra une étincelle partie d'ailleurs.

Les musulmans sont plus à redouter parce que chez eux la haine de l'infidèle est dictée par la religion et que la lutte est affaire de conscience. Ils s'inclinent devant une force supérieure, mais ils n'abdiquent aucune de leurs espérances. Ceux de l'Inde ne sont pas restés en dehors de ce réveil général du fanatisme religieux qu'on a pu constater depuis vingt-cinq ans dans le monde de l'islam. La facilité des communications a multiplié, dans une proportion inattendue, les pèlerinages à La Mecque et aux autres sanctuaires de l'islamisme, et les voyages à Constantinople. Tout musulman dont la foi s'est retrempee dans une de ces excursions pieuses rapporte chez lui de vagues aspirations au martyre et un esprit d'hostilité contre la domination des infidèles. L'approche des solennités religieuses de l'islamisme est toujours un sujet d'inquiétudes pour l'administration anglaise, parce qu'il est rare qu'elles ne soient pas l'occasion de désordres. Dans les premiers jours de novembre 1884, la fête du Mohourrum fut signalée par trois ou quatre émeutes. A Agra, les musulmans, dans un accès de fanatisme, se mirent à piller les maisons des principaux Hindous et luttèrent toute une journée contre la police. A Cambay, une querelle éclata entre les deux sectes rivales de l'islamisme, les chiytes et les sunnites. Les partisans d'Omar entreprirent d'exterminer les partisans d'Ali : ils se rendirent maîtres de la ville et en chassèrent les autorités, qui revinrent avec des troupes et de l'artillerie et reprirent possession de la place après un combat acharné. A Hyderabad, un des foyers principaux du fanatisme musulman, un jeune noble se rendait à la mosquée, monté sur un éléphant et suivi de serviteurs armés. La

police voulut lui interdire le passage par une certaine rue : un conflit s'engagea ; la police fut chargée et dispersée en laissant sur le terrain sept tués et quatre blessés. Les musulmans se rendirent alors maîtres de la caserne de la police et commencèrent à piller tout un quartier. Là encore, il fallut faire venir des troupes du dehors et livrer un combat en règle pour avoir raison de l'émeute. Ces détails montrent quels élémens inflammables la population musulmane recèle et combien il est important de la soustraire aux excitations venues du dehors. Il ne faut pas croire que les évènements qui se sont accomplis, depuis trois ans, en Égypte et dans le Soudan soient ignorés des musulmans de l'Inde et les laissent indifférens. Si les Anglais, refusant le concours de la Turquie, ont voulu occuper eux-mêmes les ports de la Mer-Rouge et ont bloqué toute la côte occidentale de cette mer, c'est afin d'être assurés qu'aucun émissaire du mahdi ne pourrait passer en Arabie, de là gagner l'Inde, et y faire connaître les victoires remportées par le faux prophète sur les infidèles. Il leur eût été facile de traiter avec Osman-Digma, qui a gouverné autrefois Souakim, et qui se fût tenu pour satisfait si on lui en avait rendu l'administration ; mais c'eût été ouvrir les communications avec l'Asie. Le gouvernement anglais a hésité longtemps à faire venir à Souakim des troupes indiennes, et quand il s'y est décidé, il a choisi dans l'armée du Bengale un corps qui ne se recrute point parmi les musulmans. Inutiles précautions : le mahdi a en Égypte des agens avec lesquels il communique au moyen d'émissaires pour lesquels la traversée du désert de Libye n'est qu'un jeu, et la haine commune contre les infidèles lui a valu de secrètes sympathies jusqu'au sein de la haute administration égyptienne. C'est grâce à ces sympathies qu'une petite feuille, rédigée en arabe et intitulée *Abou-Naddara* (l'Homme aux Lunettes), a pu se publier clandestinement au Caire et se répandre parmi les classes inférieures, qui la lisaient avidement. Ce journal attaquait violemment le khédive pour s'être fait le serviteur des infidèles et pour avoir livré aux Anglais l'héritage de l'islam que le mahdi allait reconquérir sur eux avec l'aide du Tout-Puissant. Le trop grand succès de ce journal fut ce qui le perdit : il arriva à être dans toutes les mains et à attirer l'attention des fonctionnaires anglais, qui firent des perquisitions dans toutes les imprimeries et rendirent impossible d'en continuer la publication au Caire. Le rédacteur, pourchassé par la police anglaise, se réfugia en France, à la fin de 1884, et ne tarda pas à faire reparaitre sa feuille satirique, qui pénètre subrepticement en Égypte et s'y vend dans toutes les grandes villes ; elle est expédiée également dans l'Inde et s'y vend régulièrement à plusieurs milliers d'exemplaires.



Le gouvernement, au mois de novembre dernier, avant qu'aucune difficulté sérieuse avec la Russie eût surgi, a fait démentir le bruit, fort accrédité à Londres, que le vice-roi de l'Inde eût demandé l'envoi de renforts à raison de l'agitation qui se manifestait parmi les musulmans. Ce démenti était peut-être véridique; mais nul ne contestera que l'attitude de ces populations ne soit pour l'administration anglo-indienne un sujet de constante préoccupation.

#### IV.

Que faut-il penser des projets de la Russie sur l'Inde? La conquête de cet immense empire entre-t-elle réellement dans les vues du gouvernement russe? Pour les Occidentaux, qui ne connaissent l'Inde que par les récits des voyageurs sur la splendeur de ses monumens, la richesse de ses temples, le faste inouï de ses princes, c'est toujours le pays des merveilles, où l'on rencontre des trésors à chaque pas. La Russie sait à quoi s'en tenir sur cette prétendue richesse de l'Inde; elle n'ignore pas que c'est un pays pauvre, épuisé par les exactions des Anglais et par les folles prodigalités des souverains indigènes. Les industries qui faisaient la fortune de quelques régions ont été tuées par la concurrence anglaise; le commerce est en décadence: l'opium, qui paraissait une source intarissable de profits pour le Bengale, se vend mal depuis que la culture du pavot est tolérée dans les provinces méridionales de la Chine. L'Inde en est donc réduite à son agriculture, qui est languissante, parce qu'elle a sans cesse à appréhender ou l'excès de sécheresse ou le débordement des cours d'eau. Un pays exclusivement agricole n'est jamais riche: indispensable à l'Angleterre, à l'industrie de laquelle elle offre un marché de 200 millions de consommateurs, l'Inde serait entre les mains de la Russie une possession improductive et onéreuse. L'industrie russe a déjà dans l'Asie centrale un champ suffisamment vaste à exploiter, et elle n'y rencontre aucune concurrence. On doit donc croire les hommes d'état russes sincères lorsque, déclinant toute idée de conquérir l'Inde, ils indiquent comme infiniment plus désirable pour leur pays la possession d'un port sur le Golfe-Persique. En effet, par une sorte de fatalité, la Russie ne possède en Asie, comme en Europe, que des ports fermés par les glaces pendant une partie de l'année.

Est-ce à dire que la pensée du gouvernement russe ne se porte point fréquemment sur l'Inde? Il s'en faut; mais il convient de distinguer entre des rêves de conquête et une tactique politique. La guerre de 1879 a été un enseignement pour le gouvernement russe.



Lorsqu'il a vu débarquer à Malte une véritable armée, amenée de l'Inde par la flotte anglaise, il a ouvert les yeux sur un danger que le canal de Suez lui avait créé et qu'il n'avait pas prévu. Il a compris la nécessité de rendre une pareille diversion impossible dans l'avenir. Ce but serait atteint, le jour où la menace d'un danger permanent ne permettrait plus à l'Angleterre de distraire un soldat de l'armée qui défend l'Inde. Cette menace d'une invasion russe n'existait-elle donc pas? On devait croire à son existence à en juger par les continuelles et acerbes correspondances que les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg ont échangées depuis un demi-siècle, mais le gouvernement russe ne se faisait, à cet égard, aucune illusion. Toute tentative sérieuse contre l'Inde lui était impossible. Ses possessions du Turkestan oriental ne communiquaient avec l'Europe que par la route établie à travers la steppe sibérienne et que les troupes les plus alertes ne pouvaient parcourir en moins de 22 jours. Il fallait ensuite traverser ou contourner la mer d'Aral pour arriver à l'Oxus : ce fleuve, qui n'est pas toujours navigable, conduisait au pied des contreforts les plus abrupts du Paropamisus, où sont établis, d'étage en étage, comme en autant de forteresses, les petits états vassaux de l'Afghanistan ; il eût fallu, avant d'arriver à Caboul, réduire l'une après l'autre ces tribus belliqueuses, œuvre difficile qui eût toujours été à recommencer, et faire ensuite la conquête de l'Afghanistan lui-même. Si, pour éviter ces difficultés presque insurmontables, on quittait l'Oxus au point où il cesse d'être navigable pour se diriger de là sur la vallée du Mourghab ou celle de l'Hériroud, on avait à traverser un désert de sable, absolument aride, où il aurait fallu porter jusqu'à l'eau pour faire boire les hommes et les chevaux, et qu'il était impossible de franchir en moins de douze jours. Se figure-t-on un corps d'armée s'engageant dans ce désert avec son artillerie et ses convois? On n'eût pu réunir dans le Turkestan tout entier assez de chameaux pour préserver l'armée de la soif.

Cette seconde route était donc aussi impraticable que la première ; il en fallait chercher une autre. La première pensée fut de rétablir l'ancien cours de l'Oxus, qui, dans l'antiquité, se jetait dans la mer Caspienne. On eût ainsi évité l'immense et inutile détour qu'impose la route d'étapes d'Orenbourg à la mer d'Aral. On retrouva jusqu'à trois lits que le fleuve a dû successivement abandonner : on se convainquit que le sol, à raison de sa nature, devait avoir absorbé de tout temps la plus grande partie des eaux et que la plus faible partie seulement en arrivait jusqu'à la Caspienne. En faisant cesser toutes les dérivations actuellement pratiquées au moyen de canaux, et en condamnant, par conséquent, des provinces entières à la sté-

rité, on aurait eu à peine assez d'eau pour remplir un des anciens lits. Il ne fallait pas songer à s'imposer de longs travaux et une dépense énorme pour arriver à un résultat douteux. Des sondages opérés dans le désert, pour voir s'il ne serait pas possible d'établir une ligne de puits pour alimenter d'eau un chemin de fer, firent naître dans l'esprit des officiers russes les doutes les plus sérieux sur le succès d'une pareille entreprise. C'est ainsi qu'ils furent amenés, par ces éliminations successives, à trouver une route dont les avantages sont fort supérieurs à tout ce qu'ils avaient rêvé.

En 1875, le colonel Baker, au retour d'un voyage d'exploration qu'il avait accompli le long des frontières de la Perse, en compagnie du lieutenant du génie Gill, déplorait l'imprévoyance dont la diplomatie anglaise faisait preuve à Téhéran. On avait souffert que la Perse abandonnât sans conteste à la Russie tout le désert transcaspien ; on ne l'excitait même pas à maintenir ses droits de suzeraineté sur la chaîne du Kuren-Dag, d'où descendent de nombreux cours d'eau, ni même sur la vallée de l'Attreck, qu'elle délaissait pour n'avoir point à la défendre contre les incursions des Turcomans-Tekkés. Le colonel Baker signalait l'importance de cette région, abondante en eau et en fourrages, qui, par une route facile, conduisait à moitié chemin de Merv. Les Russes, qui avaient déjà établi un port militaire sur la côte orientale de la Caspienne, à Krasnovodsk, ne furent pas longtemps à reconnaître le parti qu'ils pouvaient tirer de cette région que la Perse abandonnait au premier occupant. Il y avait là mieux que cette route de l'Euphrate, dont les hommes d'état anglais se montraient si fort préoccupés, et mieux qu'aucune route qu'on aurait pu tenter de s'ouvrir à travers le territoire afghan. On avait une base d'opération toute trouvée dans l'armée permanente du Caucase, qui est une force indépendante, et dont l'effectif est maintenu constamment à 220,000 hommes, savoir : 70,000 hommes de troupes régulières, avec une réserve toujours disponible de 50,000 hommes ; 50,000 hommes de troupes auxiliaires, tant infanterie que cavalerie, recrutés parmi les Circassiens et les Géorgiens, et enfin 50,000 hommes de cavalerie légère que doivent fournir, au premier appel, les Cosaques cantonnés entre la Mer-Noire et la Caspienne. Rien de plus facile que de prélever sur cette armée un corps expéditionnaire que la flottille à vapeur de la Caspienne transporterait en deux jours à Krasnovodsk ou aux bouches de l'Attreck. Que la Russie devint maîtresse de Merv, la route à parcourir par ses troupes, de la Caspienne à l'Hériroud ou au Mourghab, se trouvait immédiatement réduite des quatre cinquièmes, et, ce qui était peut-être plus important encore, les difficultés matérielles qui rendaient impossible une marche vers l'Afghanistan disparaissaient.

On sait comment, après deux pénibles campagnes, la Russie écrasa les Turcomans-Tekkés à Géok-Tépé. La soumission de tous les Turcomans établis au nord de la chaîne du Kuren-Dag fut la conséquence de cette victoire. Le chemin de fer construit, en vue de cette campagne, de Krasnovodsk à Kizil-Arvat, fut continué jusqu'au centre de la région des Tekkés, à Askabad, qui fut érigé en chef-lieu de gouvernement, et où un corps de 15,000 hommes prit résidence. Une députation des chefs des Tekkés, conduite par le colonel Alikhanof, se rendit à Moscou pour assister au couronnement du tsar Alexandre III, et on ne remarqua point suffisamment qu'à cette députation s'étaient joints quelques délégués des quatre *aouls* de la tribu qui occupe l'oasis de Merv. Ces délégués furent gracieusement reçus par le tsar, qui les engagea à vivre en bonne intelligence avec Khiva, les combla de présents et les renvoya très satisfaits. Aussi, le 15 février 1884, l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg, sir E. Thornton, annonçait-il à lord Granville que « Sa Majesté impériale s'était déterminée à accepter le serment d'allégeance que les députés des Turcomans de Merv avaient prêté à Askabad, et qu'un officier allait être envoyé pour prendre l'administration de cette contrée. » Ainsi, Merv devenait une possession russe, et, avec cette oasis, tout le cours inférieur du Mourghab.

Cette nouvelle causa une très vive émotion en Angleterre, parce qu'elle parut devoir entraîner nécessairement de graves complications avec la Russie. Tout le monde avait le souvenir des déclarations faites par lord Hartington au nom du cabinet, en 1881, dans la discussion relative à l'évacuation de Candahar. Le cabinet tory, après avoir placé Abdurrahman sur le trône de Caboul, avait décidé qu'un corps de troupes serait stationné à Quettah pour observer la passe de Bolan, par laquelle une armée, venant d'Ilérat, pourrait tourner les places fortes du Pendjab; que Quettah serait relié, par un chemin de fer, au cours inférieur de l'Indus; enfin, que Candahar continuerait d'être occupé par l'Angleterre, afin de fermer le passage à une armée qui, d'Ilérat, essaierait de se porter sur la passe de Gomal, ou sur Caboul et la passe de Khyber, qui mène à Peshawer et au Haut-Indus. Le premier acte du cabinet Gladstone avait été de faire cesser les travaux du chemin de fer de Quettah et de céder Candahar à l'émir de Caboul. Cette dernière mesure avait été l'objet d'une motion de censure votée à une grande majorité par la chambre des lords à la suite d'une mémorable discussion. Contraint, pour neutraliser ce vote, d'obtenir de la chambre des communes un vote approuvatif, le cabinet fit déclarer par lord Hartington, ministre de la guerre, que l'évacuation de Candahar n'affaiblissait en rien la situation de l'Angleterre. « La



Russie, dit le ministre, sait que toute immixtion de sa part dans les affaires de l'Afghanistan entraîne la rupture de toute relation amicale avec notre pays. Elle sait que nous nous considérons en droit de résister à cette immixtion par tous les moyens en notre pouvoir, par tous les moyens qui peuvent être les plus convenables pour nous et les mieux appropriés à la circonstance. Il n'est pas nécessaire de dire d'avance si ces moyens seraient une guerre en Europe ou en Asie, une guerre par nos propres troupes ou une guerre par des levées afghanes. » Après des déclarations aussi explicites et aussi menaçantes, le cabinet anglais semblait irrévocablement engagé. Aussi l'émotion redoubla-t-elle lorsqu'on apprit, peu de temps après, que les Russes avaient pris possession de Sarakhs, sur la rive orientale du Tejend, et que leurs avant-postes avaient dépassé cette place. Le doute n'était plus possible, disait-on à Londres; les généraux russes avaient reconnu que la distance était sensiblement plus longue et le terrain plus difficile d'Askabad au Mourghab et à Merv, que d'Askabad au Tejend, qui est le nom que prend l'Hériroud après avoir reçu à Poul-i-Katoun (le pont de la Dame) son principal affluent, le Keshef, qui vient de Perse, et qui double le volume de ses eaux. Maîtres du cours inférieur de l'Hériroud, les Russes n'avaient plus qu'à remonter ce fleuve, qui les conduisait directement à Hérat.

Il était manifeste que la Russie, voyant le cabinet de Londres aux prises avec de graves difficultés en Égypte et au Soudan, et en querelle avec l'Allemagne, croyait le moment favorable pour engager la lutte décisive. On sait à quel degré de violence arriva très vite la polémique des journaux anglais contre la Russie : les feuilles russes, d'abord plus calmes, finirent par s'échauffer. Dans les premiers jours de janvier 1885, le célèbre journal de M. Aksakof, *le Russe*, de Moscou, publia contre l'Angleterre un article d'une violence inouïe, dont le général Sobolef se reconnut l'auteur. Toute la portée de l'article était dans cette seule ligne : « Ce n'est pas l'Inde que nous voulons, c'est le Bosphore; que l'Angleterre y réfléchisse et fasse son choix. » Et l'écrivain invitait les diplomates et les stratéges anglais à se rendre compte de l'impression que l'apparition d'une armée de 200,000 Russes produirait sur les populations de l'Inde, qui attendent de la Russie leur délivrance. Cet article, où éclatait à chaque ligne une haine implacable contre l'Angleterre, fut considéré comme l'expression des sentimens et des vues du parti militaire; on regarda le général Sobolef comme l'interprète excessif, mais fidèle, de ses compagnons d'armes : l'armée russe voulait la guerre, et, au besoin, elle forcerait la main au gouvernement. Comme il convenait de ne point



paraître intimidé, les journaux de Londres redoublèrent d'acrimonie, et l'incident de Penjdeh étant venu à se produire, l'inquiétude gagna toute l'Europe, qui crut la guerre inévitable.

Quelle était, au vrai, la situation ? Pour s'en rendre un compte exact, il faut laisser de côté les polémiques des journaux et s'en tenir aux communications échangées entre les deux gouvernements. Remontons au point de départ de la question. L'établissement du protectorat de la Russie sur Khiva, en 1873, excita les alarmes des autorités anglo-indiennes ; le prince Gortchakof calma les appréhensions du cabinet de Londres en lui faisant faire par le comte Schouwalof les déclarations les plus rassurantes, quant aux intentions de la Russie, à l'égard de l'Afghanistan. Néanmoins, l'émir Shire-Ali, que l'Angleterre venait de faire asseoir sur le trône de Caboul, fit observer que les khans de Khiva, au temps de leur puissance, avaient exercé juridiction sur les Turcomans de Merv : il exprima la crainte que les Russes, comme le bruit en courait parmi les tribus, n'entreprissent une expédition contre les Turcomans, que ceux-ci ne se réfugiassent sur son territoire, et n'y amenassent les Russes à leur suite ; ce qui serait pour lui une source de graves embarras et peut-être un danger. Lord Granville crut devoir transmettre à Saint-Pétersbourg l'expression de ces craintes dans une très longue dépêche, dont voici le passage essentiel : « En présence de l'accord qui existe entre les deux pays, le gouvernement de Sa Majesté ne croit pas avoir besoin d'exprimer la conviction où il est que l'Afghanistan est parfaitement à l'abri de tout dessein hostile de la part de la Russie. Il croit bon, cependant, de porter à la connaissance du gouvernement russe les craintes conçues par l'émir et d'exprimer le ferme espoir que la question d'une nouvelle expédition contre les tribus turcomanes serait l'objet d'un sérieux examen par rapport aux conséquences que l'émir de Caboul en appréhende. Il croit devoir déclarer franchement, et tout de suite, qu'il considère l'indépendance de l'Afghanistan comme une question d'un haut intérêt pour la prospérité et la sécurité de l'Inde anglaise et pour la tranquillité de l'Asie. » Le prince Gortchakof répondit par une dépêche au comte Schouwalof, dans laquelle il réitérait la déclaration, si souvent rappelée depuis lors, que la Russie « considérait l'Afghanistan comme absolument en dehors de sa sphère d'action. » Le prince ajoutait : « La Russie n'a aucune intention d'entreprendre une expédition contre les Turcomans. Il dépend absolument d'eux de vivre en bons termes avec nous, et même de tirer profit de notre voisinage et des débouchés que nous essayons d'ouvrir au commerce pacifique ; mais si ces tribus turbulentes se mettent à nous attaquer et à nous

pillier, nous serons bien forcés de les châtier. C'est une nécessité que le gouvernement de la reine connaît par sa propre expérience et à laquelle ne peut échapper aucun gouvernement en contact avec des populations sans frein. »

Un peu plus tard, à l'occasion d'un voyage d'Alexandre II en Angleterre, le prince Gortchakof faisait informer le gouvernement anglais que l'empereur avait formellement interdit à ses généraux toute expédition contre les Turcomans-Tekkès, dans la direction de Merv. A ce moment, l'Angleterre ne mesurait pas encore toute l'importance de la position de Merv et, de son côté, la Russie ne songeait à rien entreprendre contre cette oasis, que ses troupes ne pouvaient atteindre que par une marche de dix à douze jours à travers le Karakoum, cette mer de sable brûlant qui s'étend au sud de Khiva et à l'occident de la Boukharie. Toute l'attention des deux gouvernemens était concentrée sur la ligne de l'Oxus. Or, depuis que Samarcande et Boukhara étaient passées en sa possession ou sous son protectorat, la Russie avait accepté Khoja-Saleh comme extrême limite de sa domination dans la vallée de l'Oxus, déclinant ainsi toute prétention sur les petites principautés de Balkh, de Khoulm, de Kondouz et du Badakshan, dont les khans avaient été soumis par Dost-Mohamed et réduits à l'état de vassaux du souverain de Caboul. Les limites de l'Afghanistan du côté de l'Oxus étaient donc parfaitement déterminées ; et la Russie se déclarait prête à les déterminer également du côté de la Perse par un accord avec le gouvernement anglais. Celui-ci accueillit favorablement cette ouverture et fit même préparer une carte tout exprès ; mais l'opposition de M. Gladstone fit abandonner ce projet. Il ne semblait point qu'il y eût péril en la demeure. La Russie commençait à peine son établissement de Krasnovodsk ; elle n'avait soumis ni les Tchandors, ni les Yamouts-Goklan, ni aucune autre des tribus turcomanes qui promènent leurs troupeaux et leurs tentes entre la mer Caspienne et le khanat de Khiva : ce n'est qu'en 1875 qu'un parti de Cosaques exécuta, pour la première fois, une reconnaissance entre Krasnovodsk et Kizil-Arvat. C'est après la guerre de 1879, comme il a été dit plus haut, que la Russie, désireuse d'avoir barre sur l'Angleterre, tourna décidément les yeux vers les vallées du Mourghab et de l'Hériroud, et entreprit de réduire les Akhal-Tekkès. En 1881, elle ne désavouait plus la pensée de s'avancer dans la direction de Merv : le cabinet de Saint-Pétersbourg faisait déclarer au cabinet de Londres « qu'il n'avait pas le désir de pousser les opérations militaires jusqu'à Merv, mais qu'au cas où il s'y trouverait contraint il n'avait certainement pas en vue une occupation permanente, et que les troupes russes seraient retirées

aussitôt que possible. » Il est certain que, pour le but que la Russie se proposait, il lui suffisait de la soumission des Turcomans de Merv : d'ailleurs, les généraux russes faisaient remarquer qu'en face d'Askabad, il existe dans la chaîne du Kuren-Dagh une trouée qui mène à Kouchan, dans la riche et fertile vallée du Keshef; et de Kouchan une route carrossable, plusieurs fois suivie par les armées persanes, conduit à Meshed, la ville sainte, et de Meshed à Hérat. L'alliance avec la Perse mettrait toujours cette route à la disposition des forces russes. Lord Granville ne se tint pas pour satisfait des déclarations du gouvernement russe; il lui fit demander des explications précises, et le 22 février 1882, il écrivait à l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg : « Le prince Labanof vient de recevoir la réponse de son gouvernement. Celui-ci reconnaît et considère comme étant encore en vigueur l'engagement pris autrefois par le prince Gortchakof, et qui place l'Afghanistan en dehors de la sphère d'influence de la Russie. Néanmoins, cet engagement, ainsi que je l'ai dit, est incomplet, et le gouvernement russe est prêt à le compléter par un règlement de la frontière de l'Afghanistan depuis le point où elle a été laissée incertaine jusqu'à Sarakhs. » La Russie, qui avait déjà émis cette idée en 1873, insista, cette fois, pour sa réalisation. Sir Edward Thornton écrivait de Saint-Pétersbourg à lord Granville, le 29 avril 1882 : « M. de Giers m'affirme que la Russie n'a, quant à présent, aucune intention d'avancer dans la direction de Sarakhs ou de Merv, ni d'occuper avec ses forces, dans cette région, aucun territoire en dehors de ce qui est déjà en sa possession. M. de Giers a ajouté qu'en vue de prévenir des troubles sur les confins de l'Afghanistan, il regarde comme de grande importance que la frontière de ce pays, de Khoja-Saleh à la frontière persane, aux environs de Sarakhs, soit formellement et définitivement fixée, et qu'il a donné pour instructions au prince Labanof de ne rien négliger pour amener le gouvernement anglais à l'adoption de mesures à cet effet. » Cette dépêche anglaise a une importance capitale, à cause des deux conclusions qui en découlent irrésistiblement. Elle prouve, en premier lieu, que c'est la Russie qui a insisté itérativement pour une délimitation précise de la frontière de l'Afghanistan, tandis que, si elle avait eu les projets ambitieux dont on l'accuse, elle avait tout intérêt à laisser cette frontière dans le vague. Il en résulte, en second lieu, que l'arrivée de troupes russes à Sarakhs ne constituait pas un empiétement sur le territoire afghan, puisque la Russie avait indiqué, sans protestation de la part de l'Angleterre, les environs de Sarakhs comme la limite extrême de l'Afghanistan du côté de la Perse.

Pourquoi le gouvernement anglais mit-il si peu d'empressement



à accepter la proposition de la Russie? Nous aurons occasion d'expliquer ses hésitations; elles ne cessèrent qu'après l'occupation de Merv et sous la pression de l'opinion publique, qui mettait le ministère en demeure d'arrêter les prétendus empiétemens de la Russie et d'assurer l'intégrité de l'Afghanistan. La dépêche du 29 avril 1884, par laquelle lord Granville déclarait « accepter la proposition mise en avant en 1882 et actuellement renouvelée par M. de Giers, pour une délimitation de l'Afghanistan dans la direction de l'ouest, à partir de Khoja-Saleh, » fut communiquée, le 5 mai, au gouvernement russe. Le 5 juillet 1884, il fut convenu qu'une commission mixte se rendrait dans le Turkestan et élaborerait sur place un projet de délimitation qui serait soumis aux deux gouvernemens : les commissaires devaient se trouver réunis à Sarakhs pour le 1<sup>er</sup> octobre. Le cabinet de Londres désigna comme commissaire en chef le général sir Peter Lumsden, et comme second commissaire le colonel Stewart, auxquels furent adjoints un ingénieur topographe, M. Stephen Condie, et un certain nombre d'officiers d'état-major et du génie. Un régiment de cavalerie au complet de 600 sabres fut demandé aux autorités anglo-indiennes pour servir d'escorte; avec le personnel de serviteurs, de cuisiniers, de porteurs, de muletiers et de chameliers, qui accompagne partout le moindre peloton de soldats anglais, cette escorte menaçait d'atteindre le chiffre de 2,000 hommes; elle fut réduite par voie d'élimination à 1,500. Lorsque le gouvernement anglais se plaignit, comme d'un manque de procédés, qu'un simple colonel eût été mis à la tête de la commission russe, le cabinet de Saint-Pétersbourg répondit qu'il avait compris que les commissions seraient composées de quelques officiers et de quelques hommes spéciaux et non qu'elles constitueraient de véritables corps d'armée, dont les allées et venues pouvaient éveiller les susceptibilités de populations ignorantes et fanatiques, et provoquer les incidens les plus regrettables. Sans accroître le personnel de la commission russe, il appela à la diriger le général Zélénoï. Cette grave question d'étiquette réglée, la commission anglaise se mit en route en prenant la voie du Bélouchistan et de Khélat. Quand elle pénétra sur le territoire afghan, il lui arriva ce que les Russes avaient prévu; les populations prirent une attitude hostile et l'émir Abdurrahman déclina la responsabilité de ce qui pourrait advenir. La commission fit un grand détour pour éviter Hérat, dont les habitans avaient couru aux armes et emprunta le territoire persan pour gagner le cours inférieur de l'Hériroud; elle y fut rejointe par le général Lumsden, qui avait quitté Londres le 4 septembre seulement pour recevoir les dernières instructions de son gouvernement, et qui avait pris, comme



la plus courte, la voie de la Perse par Téhéran et Meshed. On fut bientôt informé que le général Zélénoï, tombé malade, ne pourrait arriver avant le 1<sup>er</sup> janvier ; la commission anglaise se fractionna aussitôt en plusieurs groupes, qui entreprirent dans tout le pays une série d'explorations topographiques.

Les deux commissions ne devaient jamais se rencontrer et commencer leur œuvre commune. A peine le gouvernement anglais s'était-il résolu à accepter la proposition russe, qu'une activité fébrile s'était emparée de tous les commandans afghans de la région frontière : tous les avant-postes avaient été portés fort en avant dans la direction du nord, et le 16 juin 1884 une troupe partie de Balamourghab était arrivée soudainement à Penjdeh. Le district de Penjdeh est situé entre le Mourghab et le Koushk, tout près de leur confluent, et comprend, comme son nom l'indique, cinq villages dans lesquels hiverne le gros de la tribu des Saryks. M. de Gièrs protesta, dès le 23 juin, contre ces procédés irréguliers et particulièrement contre l'occupation de Penjdeh et l'expulsion des Saryks ; mais ces protestations n'ayant produit aucun effet, le cabinet de Saint-Pétersbourg ne voulant pas qu'on pût préjuger de cette façon l'œuvre de la commission mixte et opposer à ses commissaires des faits accomplis, donna ordre aux généraux russes d'avancer à leur tour vers le sud jusqu'à ce qu'ils se trouvassent en face des avant-postes afghans. C'est ainsi que, dans la vallée de l'Hériroud, les Russes s'avancèrent de Sarakhs à Poul-i-Katoun et poussèrent même jusqu'à Zulficar : dans la vallée du Mourghab, le général Komarof se porta lui-même avec quelques troupes d'infanterie et de l'artillerie jusqu'à Poul-i-Khisti afin de pouvoir soutenir les Cosaques qu'il avait envoyés à Sari-Yazi pour protéger les Saryks contre les Afghans, qui se maintenaient à Ak-Tapa, en avant du Koushk et à Penjdeh.

On sait le redoublement d'inquiétude que ces mouvemens de troupes causèrent dans toute l'Europe : pour calmer ces inquiétudes et surtout prévenir des collisions sanglantes, les deux gouvernemens convinrent qu'il fallait que, de part et d'autre, on s'abstînt de dépasser les positions déjà occupées, et le 16 mars, le gouvernement russe avisa le cabinet de Londres par le télégraphe qu'il envoyait des ordres en ce sens à ses généraux et demanda que des ordres semblables fussent donnés aux forces afghanes. Mais déjà, depuis plusieurs semaines, M. de Gièrs, qui avait eu connaissance des instructions générales données à sir Peter Lumsden et qui était tenu au courant de la conduite de divers membres de la commission anglaise, avait jugé que la commission mixte ne pouvait aboutir à aucune solution satisfaisante, à moins que le gouver-

nement anglais ne fût amené à une appréciation plus exacte de l'état des choses dans le Turkestan. Il avait donc envoyé à Londres, en mission spéciale, dès le commencement de février, un ingénieur, né en France, mais naturalisé Russe, M. Lessar, qui, depuis dix ans, n'avait cessé de parcourir le Turkestan dans tous les sens, et qui était chargé de faire les avant-projets des chemins de fer d'Askabad à Sarakhs et à Merv : personne ne connaissait mieux que cet ingénieur la contrée où la commission mixte devait opérer. M. Lessar exposa à lord Granville que la haute chaîne du Paropamisus qui forme la vallée de l'Hériroud et derrière laquelle se trouve Hérat, est précédée de plusieurs chaînons qui décrivent comme elle un demi-cercle de l'ouest à l'est et viennent se rattacher à son pic le plus élevé comme à un nœud commun. Ces chaînes secondaires, qui forment comme des échelons successifs, sont de moins en moins élevées à mesure qu'on s'avance vers le nord : la dernière est celle des monts Barkhout, au milieu de laquelle se trouve la passe de Robat, le seul point de toute la région qui ait une véritable importance ; cette passe, en effet, donne entrée dans la province de Badghiz, qui a toujours suivi le sort d'Hérat : à l'est de cette province, dans les divers chaînons qui se rattachent au Paropamisus, se trouvent les Khar-Aïmack, c'est-à-dire les quatre grandes tribus nomades qui relèvent de l'Afghanistan et qui sont, en allant de l'ouest à l'est, les Tymouris, les Talmounis, les Djemschidis et les Firouzkouhis. On ne pouvait contester à l'Afghanistan aucune parcelle du territoire occupé par ces tribus ; mais en face d'elles se trouvent les tribus turcomanes : entre l'Oxus et le Mourghab, les Usbegs, qu'une haine héréditaire, datant de plusieurs siècles, rend les ennemis irréconciliables des Afghans ; sur les rives du Mourghab, les Saryks, et entre le Mourghab et l'Hériroud les Salors, qui sont tous sunnites et détestent les Afghans comme hérétiques ; mais Afghans et Turcomans sont également nomades et mènent le même genre d'existence. Le Karakoum ou mer de Sable, s'arrête un peu au nord de Merv et fait place à la steppe qui s'étend jusqu'aux montagnes. Après les pluies du printemps et la fonte des neiges, la steppe se couvre en quelques jours d'une végétation luxuriante, mais éphémère. Les nomades descendent vers le nord avec leurs troupeaux : quand les pâturages sont épuisés et que la saison rigoureuse approche, ils remontent vers le sud pour hiverner dans les vallées abritées. Les uns et les autres connaissent parfaitement les pâturages, dont ils ont la jouissance immémoriale et ne se permettent ni ne tolèrent aucun empiètement. M. Lessar soutenait donc que, dans la détermination de la frontière, on devait être guidé surtout par les considérations ethnographiques et éviter de morceler les tribus et les territoires.

Il n'y avait point de fusion à espérer entre des races ennemies : aucune tribu afghane ne consentirait à se laisser enlever sa station d'été ; aucune tribu turcomane ne renoncerait à sa station d'hiver. Ces idées, défendues par M. Lessar, ont fini par prévaloir ; mais elles furent d'abord repoussées absolument par lord Granville. Le ministre anglais y soupçonnait un piège : il craignait que la Russie ne voulût abuser de la multiplicité et du mélange des races dans une région où de si nombreuses révolutions se sont accomplies, et que, le principe admis, elle ne revendiquât comme turcomanes des populations soumises à l'émir de Caboul. Il admettait que les Russes conservassent la possession de Merv et de la route de Merv à la Caspienne, mais il maintenait l'opinion déjà émise par lui qu'il fallait laisser entre la limite des possessions russes et les limites incontestables de l'Afghanistan une zone neutre : les tribus établies dans cette zone relèveraient nominalement de l'émir, mais, en réalité, seraient indépendantes. M. Lessar objectait que la guerre serait l'état permanent de cette prétendue zone neutre ; qu'aucune force humaine n'empêcherait les montagnards afghans de venir au secours des Afghans de la plaine, et les Turcomans des possessions russes de prendre parti pour les tribus de leur race : les collisions que l'on croyait prévenir entre les sujets de l'émir et les sujets russes seraient, au contraire, continuelles.

Pendant que cette discussion se poursuivait infructueusement à Londres, on apprit qu'après deux sommations demeurées sans résultat, le général Komarof avait expulsé de Penjdeh les troupes afghanes, les avait refoulées sur Bala-Mourghab et, le lendemain du combat, était rentré dans ses cantonnemens de Poul-i-Khisti. Ce fut alors que la paix courut un sérieux danger. S'il avait été démontré que, le jour où il frappait ce coup hardi, le général Komarof avait déjà reçu les instructions officielles de son gouvernement, l'opinion publique, en Angleterre, aurait cru à l'envoi simultané d'instructions secrètes ; elle aurait accusé la Russie de mensonge et de perfidie, et il eût été difficile de l'apaiser. D'un autre côté, si le gouvernement anglais avait persisté à mettre en doute la parole du général Komarof et à réclamer une disgrâce qui eût été une injustice à l'égard de cet officier général et une humiliation pour l'armée russe, la guerre eût infailliblement éclaté. C'est la certitude de ce dénouement qui le prévint en imposant aux deux gouvernemens la modération et la circonspection nécessaires. En même temps, cet incident fit comprendre à Londres la nécessité d'en finir au plus tôt avec la question de la délimitation, de renoncer par conséquent, à l'emploi d'une commission mixte, et de négocier directement avec Saint-Petersbourg. Dans cette négociation directe,



le gouvernement anglais éprouva trois désagrémens qui lui furent sensibles. La Russie commença par produire une carte dressée en 1873 par l'état-major général anglais, sur l'ordre de lord Kimberley, ministre de l'Inde, en vue de la proposition de délimitation qui venait d'être faite par le prince Gortchakof. Cette carte, adressée officiellement par le gouvernement anglais à ses représentans auprès des grandes puissances, faisait passer la frontière afghane à 25 milles au sud du confluent du Koushk et du Mourghab et à 19 milles au sud de Penjdeh. Les récriminations dont ce district avait été le sujet se trouvaient donc réfutées péremptoirement et d'avance par un document officiel anglais. Grâce aux habitudes écrivassières des officiers anglais, et à l'aide d'un relevé des correspondances adressées par des membres de la commission anglaise à des feuilles de Londres et surtout aux journaux de l'Inde, la Russie put démontrer que plusieurs d'entre eux avaient été loin de se renfermer dans leur rôle et n'avaient rien épargné, dans le cours de leurs explorations, pour agiter et exciter les populations. Il fut établi, en particulier, que le général Lumsden, arrivé à Sarakhs, n'avait pas rendu visite au général Komarof, qui y avait à ce moment son quartier-général, qu'il ne l'avait même pas avisé de son passage et qu'il était parti immédiatement pour Penjdeh. Il avait passé plusieurs jours dans cette localité, encourageant le commandant des forces afghanes à s'y fortifier et à s'y défendre, lui donnant des conseils techniques et lui promettant qu'il serait secouru; qu'enfin pour prévenir toute défaillance de la part de cet officier, il avait laissé auprès de lui le capitaine Yate, dont les objurgations l'empêchèrent, en effet, de déférer aux sommations du général Komarof. On doit croire que ces révélations n'ont pas été étrangères au rappel du général Lumsden. Enfin, les négociateurs anglais mettaient sans cesse en avant les droits de l'émir et l'engagement pris par l'Angleterre de les maintenir intacts : or, l'émir, qui connaît admirablement son pays et qui ne se soucie point qu'on lui crée des embarras et des querelles dans l'avenir, a décliné très nettement toute prétention sur certains points qu'on revendiquait pour lui. De là d'inévitables concessions, que la presse de Londres stigmatise à tort comme des actes de faiblesse vis-à-vis de la Russie. « On ne peut vraiment pas, a dit avec amertume un des négociateurs anglais, se montrer plus Afghan à Londres qu'on ne l'est à Caboul. »

L'issue pacifique des négociations ne saurait être douteuse. La Russie n'a aucun intérêt à ce qu'un changement de ministère ait lieu en Angleterre : elle ne demande pas mieux que de faciliter au cabinet actuel une paix honorable : elle lui a fait spontanément la concession de reporter sa frontière à 30 ou 40 milles au nord des monts Barkhout ;



ce qui l'éloigne d'autant de Hérat. Une ligne serait tirée au nord de Zulficar de l'Hériroud au Mourghab, elle passerait au sud de Penjdeh et au nord de Meruchak ; il ne semble point qu'il y ait de sujets de contestations entre le Mourghab et l'Oxus. On bataillera encore pour un ruisseau ou un salin ; mais la Russie ne fera pas échouer les négociations pour ce qu'elle considère comme des enfantillages de la part du cabinet anglais. Son but est atteint, désormais ; peu lui importe qu'il y ait quelques milles de plus ou de moins entre Hérat et sa propre frontière. Il lui suffira toujours de concentrer un corps de troupes à Merv et surtout à Sarakhs pour exciter les appréhensions du gouvernement anglo-indien et le tenir en échec. Quant à des sujets de querelle, il lui sera toujours facile d'en faire naître. Si la négociation de 1873 n'aboutit pas, c'est que la Russie, en acceptant la responsabilité de la conduite de ses vassaux, les khans de Khiya et de Boukhara, entendait que, de son côté, l'Angleterre imposât à l'émir de l'Afghanistan le respect de la frontière de ses voisins. L'Angleterre recula devant cette responsabilité ; M. Gladstone la déclina formellement, le 23 avril 1873, dans un discours à la chambre des communes, en disant que l'influence de l'Angleterre ne devait s'exercer que « par voie de conseils amicaux. » La *Gazette officielle* de Saint-Petersbourg prit immédiatement acte de cette déclaration et fit observer que la Russie ne pouvait garantir l'inviolabilité du territoire afghan, si l'Angleterre ne s'engageait pas à imposer à l'émir de respecter les territoires situés au-delà de l'Oxus. La feuille officielle russe concluait en disant : « Si l'Angleterre a conservé sa liberté d'action, la Russie a également conservé la sienne, et, par conséquent, les deux gouvernements n'ont contracté, en réalité, aucune obligation incommode et de nature à leur créer une fausse position. En somme, les choses demeurent donc où elles en étaient avant les négociations de 1869 et de 1872, sauf qu'un accord a déterminé les limites de l'Afghanistan (du côté de la Boukharie). A moins de nouveaux arrangemens, la Russie a parfaitement le droit, en cas de troubles sur l'Oxus, de passer le fleuve et de châtier les troupes et les provinces de Shire-Ali. » C'est la crainte de contracter un engagement onéreux qui a toujours fait hésiter le gouvernement anglais, parce que la Russie n'admet point qu'il n'y ait pas réciprocité. En commentant le discours prononcé par un des collègues de M. Gladstone, au sujet de l'incident de Penjdeh, *le Nord* disait, le 1<sup>er</sup> mars : « M. Cross a raison d'exprimer sa confiance dans le respect de la Russie pour les engagements actuels au sujet de l'Afghanistan, qui excluent toute agression contre Hérat, mais ces engagements sont bilatéraux. En les contractant au nom de l'Afghanistan, le gouver-

nement anglais a assumé la responsabilité de leur observation par l'émir. » Cette prétention est fondée ; mais combien est fragile une paix qui dépend de la conduite de nomades adonnés au pillage !

La situation actuelle est la conséquence de la faute que lord Palmerston commit, en 1838, lorsque, pour empêcher Hérat de retomber au pouvoir des Persans, il humilia et ruina la Perse et jeta pour toujours cette puissance dans les bras de la Russie. Hérat est une dépendance naturelle de la Perse ; aucune frontière apparente ne sépare son territoire du Khorassan, dont il a fait longtemps partie : population, langue, mœurs, croyances, industrie, tout est persan à Hérat. Lord Palmerston enleva donc Hérat à la seule puissance qui pût avoir de l'intérêt à conserver et à défendre cette place. Elle n'a été qu'un embarras pour les émirs de Caboul, parce que ceux-ci ont toujours dû lui laisser une indépendance presque complète, et lui donner pour gouverneur un de leurs fils ou de leurs frères pour n'avoir point de révolte à appréhender. Le fils de Shire-Ali, le vainqueur de Malwand, Ayoub-Khan, y serait encore le maître s'il n'avait essayé de renverser son cousin Abdurrahman. Il est aujourd'hui réfugié en Perse, mais n'ayant abdiqué aucune de ses espérances, entretenant correspondance avec ses partisans et n'attendant qu'une occasion favorable ou l'appui de la Russie pour ressaisir sa principauté. Pourquoi la Russie chercherait-elle à s'emparer d'Hérat, lorsqu'il dépend d'elle d'y faire régner un allié ? mais il ne lui convient pas en ce moment de laisser accomplir la restauration d'Ayoub, parce qu'elle estime plus avantageux de tenir Abdurrahman dans l'inquiétude que de lui donner de justes griefs.

Là est l'incurable faiblesse de la position des Anglais. Ils ne sauraient sans folie entreprendre d'annexer l'Afghanistan ; ils ont besoin de pouvoir compter absolument sur le souverain de ce pays, et il est impossible que celui-ci ne trompe pas leur confiance. Shire-Ali leur devait sa couronne ; sans leur appui, il n'aurait jamais pu triompher d'Abdurrahman, son compétiteur ; il recevait d'eux un large subsidé et il finit par se déclarer contre eux et par leur faire la guerre. Ils ont rappelé Abdurrahman de l'exil, ils l'ont mis sur le trône, ils lui ont donné Candahar ; en 1883, ils lui ont garanti ses états par un traité et lui ont assuré un subsidé annuel de trois millions ; peuvent-ils compter sur sa fidélité, et, à le supposer fidèle, dans quelle mesure peut-il leur être utile ?

Lorsque la guerre a paru possible et même probable, on a voulu s'assurer des dispositions de l'émir, et le vice-roi lui a fait proposer une entrevue. Abdurrahman a hésité, il n'osait s'éloigner de sa capitale ; il n'avait personne à qui il pût, en toute confiance, laisser le pouvoir en son absence ; il appréhendait de tenter son cousin

germain, Izhak-Khan, le compagnon de ses campagnes, dont il a fait le gouverneur des provinces du nord, mais à qui il a refusé Maïmena, et dont il redoute l'ambition. Il se décida, cependant, et l'entrevue eut lieu, le 28 mars, à Rawul-Pindi, dans le Pendjab. Rien ne fut négligé pour flatter l'émir, pour le gagner à l'Angleterre et pour produire une impression sur son esprit. Dès le lendemain de son arrivée, il reçut une cassette contenant 22,000 roupies, pour l'indemniser de ses dépenses. Indépendamment des cadeaux personnels, on lui fit présent d'une batterie de six pièces de campagne, approvisionnées à cent coups, et d'une quantité considérable de sabres et de fusils; 22,000 hommes de troupes de toutes armes, grand effort pour l'armée anglo-indienne, avaient été réunis pour qu'il les passât en revue et prit une haute idée de la puissance anglaise. Outre une suite nombreuse, le vice-roi avait amené la plupart des hauts fonctionnaires, un certain nombre de rajahs et un des fils de la reine, le duc de Connaught : cependant, dans toutes les cérémonies, la place d'honneur fut attribuée à l'émir. Au durbar, ou réception solennelle, un trône avait été élevé pour lui, à côté de celui du vice-roi. Comment n'être pas flatté de tant d'hommages? L'attitude et le langage de l'émir furent des plus corrects. Il exprima sa reconnaissance et son respect pour la reine, il lui souhaita de longues années de prospérité; mais lorsqu'en tête-à-tête avec le vice-roi il fut question de la crise actuelle, l'émir, tout en acceptant le secours des Anglais s'il venait à être attaqué par les Russes, ne voulut point consentir à l'entrée d'un corps de troupes anglaises sur son territoire, alléguant qu'il lui en coûterait immédiatement la confiance et les sympathies de son peuple. Il n'a pas accepté davantage qu'un détachement, même de 500 hommes seulement, vînt tenir garnison dans Hérat : tout ce qu'il concéda fut que le colonel Stewart, avec deux ou trois officiers, vînt inspecter les fortifications de cette ville et en diriger la reconstruction; mais il promit d'y envoyer quelques-uns de ses meilleurs régimens.

Abdurrhman se souvient de son exil et des années qu'il a passées à Samarcande, où il recevait de la Russie une pension de 25,000 roubles. Il suivait avec une attention extrême les moindres événemens qui s'accomplissaient dans l'Asie centrale : il a vu la puissance russe écraser tous ses adversaires et s'avancer toujours par une marche régulière et irrésistible. Pourquoi s'exposerait-il, dans un intérêt étranger, à l'hostilité d'un ennemi aussi redoutable, qui peut, à tout instant, lui susciter des compétiteurs? Pourquoi irait-il au-devant d'attaques que sa sagacité naturelle et son expérience lui font regarder comme fort improbables? Pourquoi ne se réserverait-il pas d'être, suivant les circonstances, l'allié aussi bien



que l'adversaire des Russes ? Il sait bien qu'il n'est pour les Anglais qu'un instrument qui serait bientôt rejeté, s'il cessait d'être utile : il n'a donc point de reconnaissance à leur garder ; il connaît les sentimens de son peuple pour eux, et il les partage. Un voyageur américain, M. Eugène Schuyler, eut avec lui, à Samarcande, en 1874, un long entretien : « Abdurrhman, rapporte M. Schuyler, se déclarait certain que la population entière se prononcerait pour lui, parce que Shire-Ali était détesté par tous les Afghans à cause de sa complaisance pour l'Angleterre. Je lui demandai si le subside accordé à Shire-Ali par les Anglais avait quelque influence sur les sentimens des Afghans. Il me répondit que, quant à les bien disposer pour l'Angleterre, ce subside n'avait aucun effet, bien qu'il pût exercer une influence sur Shire-Ali personnellement. Les Anglais auraient beau donner à l'Afghanistan la totalité des revenus de l'Inde, le peuple ne les en aimerait pas davantage. Je lui demandai alors si, dans le cas d'une guerre entre l'Angleterre et une autre puissance, les Afghans seraient disposés à se joindre à une attaque contre l'Inde. Il répondit que si l'assurance était donnée aux Afghans qu'une attaque allait être dirigée contre les Anglais dans l'Inde, et qu'ils fussent convaincus que, cette attaque n'était pas dirigée contre l'Inde, mais contre la domination anglaise dans l'Inde, ils y prendraient part volontiers sans aucun subside, et sans qu'il fût nécessaire de les presser beaucoup. » Ces sentimens du peuple afghan pour les Anglais n'ont pas changé, ainsi que l'attestent les précautions qu'il a fallu prendre pour protéger la commission anglaise de délimitation. Dira-t-on que cette répulsion et cette haine s'étendent à tous les infidèles ? Les Russes ne les inspirent certainement pas au même degré, car c'est dans l'Asie centrale elle-même qu'ils ont toujours recruté les troupes à l'aide desquelles ils l'ont conquise ; et ils ont déjà dans leur armée des corps de cavalerie turcomane. Le général Sobolef écrivait dans son célèbre article : « Que les Anglais comparent la façon dont la Russie gouverne l'Asie centrale avec leur administration dans l'Inde, ils apercevront bien vite pourquoi la Russie exerce un tel prestige en Asie et pourquoi les Hindous haïssent la domination anglaise et mettent en la Russie l'espoir de leur délivrance. La Russie laisse aux indigènes pleine liberté de suivre leurs usages, et, non-seulement elle ne surcharge pas ses sujets de nouvelles taxes, mais elle leur accorde les exemptions et les privilèges les plus étendus. L'Angleterre est un vampire qui suce jusqu'à la dernière goutte de sang de l'Inde. » Tout n'est pas exagération dans ce tableau. L'administration russe est certainement un grand bienfait pour l'Asie centrale ; en assurant le rétablissement et l'entretien des canaux d'irrigation, elle a fait renaître



l'agriculture presque complètement disparue ; elle a ravivé le commerce par une énergique répression du brigandage ; elle a rendu aux populations une prospérité et un degré de bien-être qu'elles ne connaissaient plus depuis longtemps ; mais le plus grand mérite de l'administration russe aux yeux de ses nouveaux sujets est l'absence de tout esprit de prosélytisme. Le Coran interdit sévèrement toute controverse religieuse, et rien ne blesse plus profondément un musulman que de le provoquer à discuter ses croyances. La Russie veille avec d'autant plus de soin au maintien de la paix religieuse, qu'elle peut, dans une certaine mesure, se considérer comme une puissance musulmane. En Europe, dans les seuls gouvernemens de Samara et d'Orenbourg, elle n'a pas moins de deux millions de sujets musulmans, auxquels elle ne se borne pas à laisser toute liberté pour la pratique de leur religion ; elle les traite sur le pied de la plus complète égalité avec les chrétiens, leur ouvrant toutes les carrières civiles et militaires. Elle en agit de même avec la population du Caucase et du Turkestan. Le colonel Alikhanof, qui a négocié la soumission de Mery, qui en a été le premier gouverneur, et qui commande aujourd'hui la cavalerie sous le général Komarof, est un musulman ; les escadrons cosaques et turcomans placés sous ses ordres ne sont composés que de musulmans. L'armée russe d'Asie n'est donc pas nécessairement considérée comme une armée d'infidèles : aucun scrupule religieux n'interdirait aux Afghans de coopérer avec elle. Joignez-y le prestige de la longue suite de succès qu'elle a remportés ; aoutez-y, enfin, ce qui n'est pas sans influence sur des peuples fatalistes, une croyance superstitieuse à l'irrésistible destinée de la Russie : voici, en effet, près d'un siècle, qu'Afghans et Turcomans répètent comme une prophétie ce vers de leur poète national Makhdoumkouli : « Ce monde doit un jour appartenir à la Russie. » C'est en vain que l'Angleterre cherchera à attacher à sa fortune, par des traités et de l'or, les émirs de Caboul : l'amitié du souverain est un roseau fragile dans un pays où dix ans ne s'écoulent jamais sans une révolution. La Russie pourra toujours donner à ce souverain le choix entre son amitié ou la perte de la couronne : or, le jour où un escadron turcoman apparaîtra à la passe de Khyber, l'Inde musulmane tressaillera tout entière, et l'empire anglo-indien traversera une crise plus redoutable encore que la rébellion des cipayes.

---

# EN DEÇA ET AU DELA DU DANUBE

---

## I.

### L'ÉVÊQUE STROSSMAYER.

J'entreprends une excursion au Danube et dans la péninsule des Balkans, d'abord pour y étudier à nouveau ces formes curieuses de propriété primitive, les communautés de famille ou *zadrugas*, qui se sont conservées parmi les Slaves méridionaux, et, en second lieu, pour me rendre exactement compte des progrès économiques accomplis, depuis le traité de Berlin, dans la Bosnie occupée et administrée par l'Autriche, dans la Serbie, devenue un royaume indépendant, dans la principauté de Bulgarie presque complètement affranchie, et dans la Roumélie orientale, encore rattachée à Constantinople par un lien que, de divers côtés, l'on voudrait rompre. L'illustre évêque de Djakovo, M<sup>sr</sup> Strossmayer, a bien voulu m'engager à venir visiter les *zadrugas* de son domaine, et je me rends à son aimable invitation.

## I.

En descendant du train, je vois s'avancer vers moi un jeune prêtre, suivi d'un superbe hussard, à moustache retroussée, pantalon collant brun, couvert de soutaches rouge et noir, et dolman à brandebourgs de mêmes couleurs. L'abbé est l'un des secrétaires

de l'évêque Strossmayer, dont il m'apporte une lettre de bienvenue. « Donnez-moi votre bulletin, me dit-il, mon pandour soignera vos bagages. — Mais, lui répondis-je, je n'ai d'autre bagage que cette petite valise et ce sac de nuit que je porte à la main. C'est le vrai moyen de n'en jamais être séparé. Vous devez m'approuver de suivre à la lettre la devise du philosophe : *Omnia mecum porto.* » — Sur un signe de l'abbé, le pandour s'approche respectueusement, me baise la main, suivant la coutume du pays, et prend mes effets. Je rapporte ce menu détail, parce qu'il me rappelle un mot de M. de Lesseps. Il y a trois ans M. de Lesseps était venu à Liège nous parler du canal de Panama. J'étais délégué pour le recevoir à la gare. Deux jours avant, il avait parlé à Gand. Dans l'intervalle, il avait couru à Londres et il en revenait de son pied léger. Il descend de voiture, portant une valise et un gros paletot quoiqu'on fût en juillet. « Veuillez monter en voiture, lui dis-je ; j'aurai soin de vos bagages. — Mais je n'en ai jamais plus que je n'en puis porter moi-même, répond-il. L'an dernier, votre roi, que j'aime et que je vénère, m'invite à loger au palais de Bruxelles. Il envoie à ma rencontre un officier d'ordonnance, une voiture de la cour et un fourgon. Après m'avoir salué, l'aide-de-camp m'indique la voiture de service pour mes gens et mes bagages. Je lui dis : « Mes gens, je n'en ai pas, et quant à mes bagages, les voilà. Je les porte à la main. » L'officier parut surpris, mais le roi m'aurait compris. » Domestiques et grosses malles sont des *impedimenta*. Moins une armée en traîne à sa suite, mieux elle fait la guerre. Il en est de même du voyageur.

Ce prêtre accompagné de ses pandours, c'est bien l'image de la Hongrie d'autrefois, où magnats et évêques entretenaient une véritable armée de serviteurs, qui les gardaient en temps de paix, et qui, en temps de guerre, montaient à cheval avec leurs maîtres ; c'étaient là ces fameux hussards qui ont sauvé la couronne de Marie-Thérèse : *Moriamur pro rege nostro*, et qui, en 1848, auraient détrôné ses descendants sans l'intervention de la Russie. A la sortie de la gare, une légère victoria découverte nous attend. L'attelage est de toute beauté : quatre chevaux gris pommelé, de la race de Lipitça, c'est-à-dire de ce haras impérial situé près de Trieste, en plein Karst, dans cette région étrange, toute couverte de grandes pierres calcaires qui, éparpillées au hasard, ressemblent aux ruines d'un édifice cyclopéen. De sang arabe, mais avec adjonction de sang anglais pour leur donner de la taille, les chevaux s'y fortifient les poumons à respirer un air sec, qui devient très âpre quand souffle la bora, et les jarrets à gravir les rochers et les pentes. On les recherche pour les officiers de cavalerie. Nos quatre jeunes

étalons sont ravissans ; la croupe droite, la queue bien détachée, les jambes sèches et très fines, le paturon haut et flexible, la tête petite, avec de grands yeux pleins de feu. Ils sont doux comme des agneaux et complètement immobiles. Mais dès qu'ils voient qu'on se prépare à partir, leurs naseaux s'ouvrent, leur sang s'agite, ils piaffent, ils bondissent en avant, et le pandour les contient avec peine, reproduisant exactement le groupe des chevaux de Castor et de Pollux sur la place du Quirinal. Nous partons, et les nobles bêtes s'élancent, joyeuses de faire emploi de leur force et de leur jeunesse. « Je crains, dis-je à l'abbé, que la traite ne soit un peu longue. — Nullement, me répond-il, d'Essek à Djakovo il y a environ 36 de vos kilomètres, il nous faudra deux heures et demie. » L'allure des chevaux hongrois m'a toujours frappé. Chez nous un bon cheval part plein d'ardeur ; mais, au bout de 10 à 12 kilomètres, il se met volontiers au pas pour reprendre haleine, et les cochers, au besoin, l'y contraignent. Ici, l'allure naturelle du cheval attelé est le trot ; il ne lui semble pas qu'il puisse aller au pas ; quand il y est forcé, parce que le chemin est trop mauvais, il se sent humilié, il rechigne et parfois ne veut plus avancer. Même les maigres haridelles des paysans pauvres trottent toujours. L'une des causes m'en paraît être l'habitude, qui est générale dans les pays danubiens, de laisser courir le jeune poulain derrière la mère, dès que celle-ci est de nouveau attelée. Précisément en sortant d'Essek, où il y a eu jour de marché, la route est couverte de voitures retournant dans les villages voisins, et beaucoup d'entre elles sont accompagnées de poulains qui trottent allégrement à la suite, en faisant des bonds de chevreaux. Ils prennent ainsi les poumons et l'allure de leurs parens. L'hérédité confirme l'aptitude.

La charrette des paysans de toute la région sud-orientale de l'Europe est la même, depuis la Leitha jusqu'à la Mer-Noire, et je l'ai retrouvée jusqu'au milieu de la Russie. Elle apparaît déjà dans les bas-reliefs anciens. Rien de plus simple et de mieux en rapport avec les conditions du pays. Deux larges planches forment le fond de la caisse. Elle est garnie de chaque côté d'une sorte d'échelle, qui est retenue en place par des pièces de bois coudées, fixées sur les essieux à l'extérieur des longs moyeux des roues, de façon à empêcher absolument que celles-ci s'échappent. Pas de bancs : on s'assied sur des bottes de foin ou de fourrage vert, dont une partie est destinée à l'attelage. Tout est en bois. En Hongrie, l'essieu est en fer, mais dans certaines parties de la Russie et des Balkans, il est également en bois. Les roues sont hautes et fines, et la charrette pèse si peu qu'un enfant la met en mouvement et qu'un homme la porte sur son dos. Pour ramener les récoltes, on en a parfois qui



sont un peu plus grandes et plus solides ; toutefois le type n'est pas modifié.

La route sur laquelle nous roulons est très large. Quoique le milieu soit macadamisé, les paysans et même notre cocher préférèrent rouler sur les accotemens ; c'est qu'ici, l'été, l'argile, tassée et durcie par les pieds des chevaux, devient comme de l'asphalte. Le pays que nous traversons est plat et parfaitement cultivé. Les fromens sont les plus beaux que l'on puisse voir ; ils ont des feuilles larges comme des roseaux. Ce qui n'est pas emblavé en céréales, blé ou avoine, est occupé par des maïs ou par la jachère ; pas de fermes éparpillées dans les campagnes. Les maisons des cultivateurs sont groupées dans les villages. C'est le *Dorfsystem*, comme disent les économistes allemands. Ce groupement a deux causes : d'abord la nécessité de se réunir pour se défendre ; en second lieu, l'usage ancien de répartir périodiquement le territoire collectif de la commune entre ses habitans. Si, dans certains pays, comme en Angleterre, en Hollande, en Belgique, dans le nord de la France, les bâtimens d'exploitation sont placés au milieu des champs qui en dépendent, c'est que la propriété privée et la sécurité y existent depuis longtemps.

L'élégant attelage qui nous entraîne rapidement me rappelle un mot que l'on m'a conté précédemment à Pest et qui peint la Hongrie d'autrefois. Un évêque passait le Danube sur le pont de bateaux qui conduit à Bude, royalement étendu dans un beau carrosse attelé de six chevaux. C'était un comte Bathiany. Un député libéral lui crie : « Monseigneur, vous semblez oublier que vos prédécesseurs les apôtres et Jésus votre maître allaient pieds nus. — Vous avez raison, réplique le comte, comme évêque j'irais certainement à pied ; mais comme magnat hongrois, six chevaux est le moins que je puisse atteler, et malheureusement l'évêque ne peut fausser compagnie au magnat. » — J'imagine que M<sup>sr</sup> Strossmayer donnerait une meilleure raison. Il dirait qu'il exploite en régie les terres du domaine épiscopal ; qu'il y a établi un haras dont il vend les produits ; qu'il contribue ainsi à améliorer la race chevaline et qu'il augmente la richesse du pays, ce qui est de tous points conforme aux prescriptions économiques les plus élémentaires. Élevant beaucoup de chevaux, il faut bien qu'on les promène et qu'on les dresse. Je ne m'en plains pas, car c'est plaisir de voir trotter ces charmantes bêtes, toujours gaies, heureuses de courir d'une allure de plus en plus relevée, à mesure qu'elles approchent de leur écurie.

Nous nous arrêtons quelques momens au village de Siroko-Polje, où l'abbé désire voir sa mère. Nous entrons chez elle. Veuve d'un

simple cultivateur, elle occupe une maison de paysan un peu mieux soignée que les autres. A la différence des villages hongrois, les maisons présentent du côté de la route, non leur pignon, mais la face antérieure dans le sens de la longueur. La façade, avec la véranda sur colonnettes de bois, regarde la cour, où erre la collection habituelle des divers volatiles. Toutes les habitations du village sont, comme celles-ci, plafonnées et récemment blanchies à la chaux, de sorte qu'on ne peut voir si elles sont construites en briques d'argile séchée ou en torchis. Elles sont toujours posées sur un soubassement en pierres. La chambre où la veuve nous reçoit est le salon et en même temps la chambre à coucher des hôtes étrangers. Sur les murs soigneusement blanchis, des gravures enluminées représentent des saints et des épisodes bibliques. Aux fenêtres des rideaux de mousseline; deux grands lits avec force matelas, recouverts d'une grosse courteline d'ouate capitonnée en indienne à ramage rouge et noir; sur la table un tapis de lin brodé de dessins en laine de couleurs très vives; un grand sofa et quelques chaises en bois, voilà le mobilier. La veuve ne porte plus le costume pittoresque du pays, mais une jaquette et un jupon en cotonnade violette, comme les femmes de la campagne dans la France du Nord. Elle ne parle que le croate et pas l'allemand. Je l'interroge, par l'entremise de son fils, sur les zadrugas.

« Dans ma jeunesse, dit-elle, la plupart des familles restaient unies et cultivaient en commun le domaine patrimonial. On se soutenait, on s'entraidait. L'un des fils était-il appelé à l'armée, les autres travaillaient pour lui, et comme il savait que la place à la table commune l'attendait toujours, il y revenait le plus tôt possible. Aujourd'hui, quand la zadruga est détruite et que nos jeunes gens partent, ils restent dans les grandes villes. Le foyer, avec ses veillées en commun, avec ses chansons, avec ses fêtes, ne les rappelle plus. Les petits ménages, qui vivent seuls, ne peuvent pas résister à une maladie, à une mauvaise année, maintenant surtout que les impôts sont si lourds. Arrive un accident, ils s'endettent et les voilà dans la misère. Ce sont les jeunes femmes et le luxe qui sont la perte de nos vieilles et sages institutions. Elles veulent avoir des bijoux, des étoffes, des souliers qui sont apportés par les colporteurs; pour en acheter, il leur faut de l'argent; elles se fâchent si le mari, travaillant pour la communauté, fait plus que les autres. S'il gardait tout pour lui, nous serions plus riches, pense-t-elle. De là des comptes, des reproches, des querelles. La vie de famille devient un enfer; on se sépare. Il faut alors pour chacun un feu, une marmite, une cour, un gardien pour les animaux. Puis, les soirs d'hiver, c'est l'isolement. Le mari s'ennuie et commence à aller au

cabaret. La femme, laissée seule, se dérange aussi parfois. Et puis, monsieur, si vous saviez quelles saletés les marchands nous vendent si cher ! De laids bijoux en verre de couleur et en cuivre doré, qui ne valent pas deux kreutzers, tandis que les colliers de pièces d'or et d'argent, que nous portions autrefois, conservaient leur valeur et nous allaient beaucoup mieux. A force d'épargner, les jeunes filles de mon temps, avec le produit de leurs broderies et des tapis qu'elles faisaient, arrivaient à se former une belle dot en sequins et en thalers de Marie-Thérèse, qu'elles portaient sur la tête, au cou, à la ceinture et qui reluisaient au soleil, de sorte que les maris ne manquaient pas à celles qui étaient adroites, laborieuses et économes. Au lieu de nos bonnes et solides chemises en grosse toile inusable, si jolies à voir, avec leurs broderies de laine bleue, rouge et noire, on nous apporte maintenant des chemises de coton, fines, glacées, brillantes comme de la soie, mais qui sont en trous et en loques après deux lavages. Vous connaissez notre chaussure nationale, l'opanka : un solide morceau de cuir de buffle, bien épais, rattaché au pied par des courroies de cuir lacées ; nous la faisons nous-mêmes ; cela tient au pied et dure longtemps. Nos jeunesse commencent à porter des bottines de Vienne ; on sort, il pleut, notre terre alors devient tenace comme du mortier ; les bottines y restent ou sont perdues. Au-dessus de nos chemises, le dimanche ou l'hiver, nous portons une veste en grosse laine ou en peau de mouton, toison en dedans, que nous ornons de dessins faits avec de petits morceaux de cuir de couleurs voyantes, piquées à l'aiguille, avec des fils d'argent ou d'or. Rien ne me paraît plus beau, et cela passe d'une génération à l'autre. Aujourd'hui, celles qui veulent faire les fières et imiter les Autrichiennes portent du coton, de la soie ou du velours, des articles de pacotille, que le soleil déteint, que la pluie défraîchit et que le moindre usage troue aux coudes et dans le dos. Tout cela paraît bon marché, car, pour faire un de nos vêtemens, il fallait travailler des mois et des mois. Mais je prétends que cela coûte très cher, car l'argent sort de nos poches et les objets, à peine achetés, sont déjà usés. Et puis nos soirées d'hiver, qu'en fera-t-on à l'avenir ? Se tourner les pouces et cracher dans le foyer ! Et nos anciennes chansons qu'on chantait dans les veillées en travaillant toutes ensemble, autour d'un grand feu, elles seront oubliées ; déjà les enfans, qui en apprennent d'autres à l'école, les trouvent bêtes et n'en veulent plus. Les savans comme vous, monsieur, disent que tout va de mieux en mieux. Moi, je ne suis qu'une pauvre vieille ; seulement je vois ce que je vois. Il y a maintenant dans nos villages des pauvres, des ivrognes et de mauvaises femmes, ce qu'on ne connaissait pas jadis. Nous payons deux fois plus d'impôts qu'au-



trefois, et cependant nos vaches ne donnent toujours qu'un veau et la tige de maïs qu'un ou deux épis. M'est avis que tout va de mal en pis. — Mais, lui dis-je, vous-même, vous portez le costume étranger que vous blâmez avec tant de raison. — C'est vrai, monsieur, mais quand on a la joie et l'honneur d'avoir un fils prêtre, il faut bien renoncer à s'habiller comme une paysanne. » Après que nous eûmes pris une rasade d'un petit vin rose et douceâtre, que l'aimable vieille femme récoltait dans sa vigne et qu'elle nous offrit de bon cœur, nous remontâmes en voiture, et je dis à l'abbé : « Votre mère a raison. Les costumes et les usages locaux adaptés aux conditions particulières des diverses populations avaient beaucoup de bon. Je regrette leur disparition, non-seulement comme artiste, mais comme économiste. On les abandonne pour prendre ceux de l'Occident, parce que ceux-ci représentent la civilisation et le comme il faut. C'est le motif qui a porté votre mère à quitter son costume national. Ce que l'on nomme le progrès est une puissante locomotive qui, dans sa marche irrésistible, broie tous les usages anciens, et qui est en train de faire de l'humanité une masse uniforme, dont toutes les unités seront semblables les unes aux autres, de Paris à Calcutta et de Londres à Honolulu. Avec le costume national et traditionnel, rien ne se perd ; tandis que les changemens continuels du goût ruinent les industriels, mettent sans cesse au rebut une foule de marchandises et surexcitent les recherches luxueuses et les dépenses. Un économiste renommé, J.-B. Say, a dit parfaitement : « La rapidité successive des modes appauvrit un état de ce qu'il consomme et de ce qu'il ne consomme pas. — M<sup>sr</sup> Strossmayer, répond l'abbé, fait tout ce qu'il peut pour soutenir nos industries domestiques. Certainement il vous parlera de ce qu'il a tenté pour cela. »

Entre Siroko-Polje et Djakovo, nous franchissons une très légère montée : c'est le faite de partage presque imperceptible de la Sirmie, entre la Drave, au nord, et la Save, au sud. Sur un certain espace, les belles cultures de froment sont remplacées par un terrain boisé. Seulement, il ne reste que des broussailles. Les gros arbres jonchent le sol, et on les débite en douves, hélas ! La fertilité du sol se révèle par l'abondance de l'herbe qui pousse entre les souches. Un troupeau de bœufs et de chevaux y pâit.

La route s'engage bientôt entre deux rangées de magnifiques peupliers d'Italie, hauts comme des flèches de cathédrale. A droite, un bois de grands arbres entouré de hautes palissades : c'est le parc aux daims. Nous approchons de la résidence épiscopale. Nous voici à Djakovo (en hongrois, la terminaison *vo* devient *var*). Chez nous, ce serait un gros village. Ici, c'est un bourg, un lieu de



marché, *Marktflecken*, comme disent les Allemands. Il y a environ quatre mille habitans, tous Croates, y compris quelques centaines d'israélites, qui sont les richards de l'endroit. — « Ce sont eux, me dit l'abbé, qui font tout le commerce, celui des marchandises au détail, et aussi celui de l'achat en gros des denrées agricoles, du bois, de la laine, des animaux domestiques, de tout enfin, jusqu'aux volailles et aux œufs. Le crédit et l'argent sont entre leurs mains. Ils font la petite et la grosse banque. Ces maisons, solidement construites, que vous voyez dans la rue principale que nous traversons, ces boutiques d'épiceries, d'étoffes, de quincaillerie, de modes, la plupart de ces boucheries, notre unique hôtel, tout cela est occupé par eux. Sur seize boutiques que nous avons à Djakovo, deux seulement appartiennent à des chrétiens. Il faut bien l'avouer, les juifs sont plus actifs que nous. Et aussi, ils ne pensent qu'à gagner de l'argent. — Mais, lui répondis-je, les chrétiens, chez nous, ne cherchent pas à en perdre, et j'imagine qu'il en est de même en Croatie. »

Nous entrons dans la cour du palais de l'évêque. Je ne puis me défendre d'une vive émotion en revoyant ce noble vieillard, — le grand apôtre des Jougo-Slaves. — Il me serre affectueusement dans ses bras et me dit : « Ami et frère, soyez le bienvenu. Vous êtes ici parmi des amis et des frères. » — Il me conduit dans ma chambre et m'engage à me reposer, jusqu'au souper, des fatigues de ma nuit passée en chemin de fer. La chambre que j'occupe est très grande, et les meubles, tables, sofas, commodes en noyer style de Vienne, sont très grands aussi. Par la fenêtre ouverte, je vois un parc tout rempli d'arbres magnifiques : chênes, hêtres, épicéas. Un grand acacia tout couvert de ses grappes blanches remplit l'atmosphère d'un parfum pénétrant. Devant une vaste serre sont rangées toute espèce de plantes exotiques, auxquelles les jardiniers donnent l'arrosage du soir. Rien ne me rappelle que je suis au fond de la Slavonie. Je profite de ces deux heures de repos, les premières depuis mon départ, pour résumer tout ce que j'ai appris concernant mon illustre hôte.

La première fois que je suis venu en Croatie, son nom m'était inconnu. Je trouvais son portrait partout, aux vitrines des libraires d'Agram et de Carlstadt, dans toutes les auberges, dans la demeure des paysans, et jusque dans les petits villages des Confins militaires. Quand on me raconta tout ce qu'il faisait pour favoriser le développement de l'instruction, de la littérature et des arts, parmi les Jougo-Slaves, j'en fus émerveillé. Inconnu, sans lettre d'introduction, je n'osai aller le voir ; mais, depuis lors, l'un de mes vœux les plus ardens était de le rencontrer. J'eus cette bonne fortune,

non en Croatie, mais à Rome. En décembre 1878, il était venu entretenir le pape du règlement des affaires ecclésiastiques de la Bosnie. M. Minghetti m'invita à déjeuner avec lui. Quand je lui fus présenté, Strossmayer me dit : « J'ai lu ce que vous avez écrit sur mon pays, dans la *Revue des Deux Mondes*. Vous êtes un ami des Slaves; vous êtes donc le mien. Venez me voir à Djakovo; nous causerons. » L'impression que me fit cet homme extraordinaire fut profonde. Je reproduis quelques détails de cette entrevue, parce que le programme de Strossmayer est celui des patriotes éclairés de son pays. Il m'apparut comme un saint du moyen âge, peint par fra Angelico, dans les cellules de Saint-Marc à Florence. Sa figure est fine, maigre, ascétique; des cheveux cendrés et relevés entourent sa tête d'une auréole. Ses yeux gris sont clairs, lumineux, inspirés. Une flamme en jaillit, vive et douce, reflet d'une grande intelligence et d'un grand cœur. Sa parole est abondante, colorée, pleine d'images; mais, quoiqu'il parle également bien, outre les langues slaves, le français, l'allemand, l'italien et le latin, aucun de ces idiomes ne lui fournit des mots assez expressifs pour rendre complètement sa pensée, et ainsi il les emploie tour à tour. Il emprunte à chacun d'eux le mot, l'épithète dont il a besoin, ou bien il accumule les synonymes que tous lui fournissent. C'est quand il arrive enfin au latin, que la phrase se déroule avec une ampleur et une puissance sans pareille. Il dit nettement ce qu'il pense, sans réticences, sans réserves diplomatiques, avec l'abandon d'un enfant et la profondeur de vues du génie. Absolument dévoué à sa patrie, ne désirant rien pour lui-même, il ne craint personne ici-bas. Comme il ne poursuit que ce qu'il croit bien, juste et vrai, il n'a rien à cacher.

Pendant ce séjour à Rome, il était tout occupé de l'avenir de la Bosnie. — « Vous avez eu raison, me dit-il, de soutenir, contrairement à l'avis de vos amis les libéraux anglais, que l'annexion des provinces bosniaques est une nécessité; mais le point de savoir si c'est un avantage pour l'Autriche dépendra de la politique qu'on y suivra. Si Vienne ou plutôt Pest entend gouverner les nouvelles provinces par des Hongrois ou des Allemands et à leur profit, les Autrichiens finiront par être plus détestés que les Turcs. Ce sont des populations exclusivement slaves; il faut entretenir et élever leur esprit national. Les journaux magyares et allemands disent que je suis l'ami de la Russie, l'ennemi de l'Autriche, c'est une calomnie. Pour notre chère vieille Autriche, je donnerais ma vie à l'instant. C'est dans son sein que nous devons, nous Slaves occidentaux, vivre, grandir, arriver à l'accomplissement de nos destinées. On a voulu autrefois nous germaniser. Aujourd'hui on rêve de nous magyariser; cela n'est pas moins impossible! A une race

nombreuse, assise sur un grand territoire contigu, où il y a place pour trente, pour quarante millions d'hommes, à un peuple qui a une histoire, des souvenirs dont il est fier, on ne peut enlever sa langue, sa nationalité. Ceux qui le tenteraient ou qui voudraient entraver notre légitime développement, ceux-là seuls travaillent au profit de la Russie. Les Hongrois sont une race héroïque. Ils ont l'esprit politique. Pour reconquérir leur autonomie, ils ont déployé une constance admirable; maintenant ils gouvernent en réalité l'empire; mais leur hostilité contre les Slaves et leur chauvinisme magyar les aveuglent parfois complètement. Ils doivent s'appuyer franchement sur nous, sinon ils seront noyés dans l'océan panslave. »

Je lui rappelai que, lors de mon premier séjour à Agram, j'avais trouvé les patriotes croates, revenant de la fameuse exposition ethnographique de Moscou, tout enflammés, et ne cachant nullement leurs sympathies pour la Russie. — « C'est vrai, reprit l'évêque, à cette époque le compromis Deak, qui nous abandonnait complètement à la merci des Hongrois, avait surexcité au plus haut degré les appréhensions des Croates. Mais depuis lors cet engouement en faveur de la Russie a disparu. Seulement il se reproduira, chaque fois que l'Autriche-Hongrie, soit aux bords de la Save et de la Bosna, soit au-delà du Danube, voudra s'opposer au légitime développement des races slaves. Si on pousse celles-ci à bout, il est inévitable qu'elles diront unanimement : « Plutôt Russes que Magyars ! » Écoutez, mon ami, il y a en Europe deux grandes questions : la question des nationalités et la question sociale. Il faut relever les populations arriérées et les classes déshéritées. Le christianisme apporte la solution, car il nous ordonne de venir en aide aux humbles et aux pauvres. Nous sommes tous frères. Mais il faut que la fraternité cesse d'être un mot et devienne un fait. »

Après que Strossmayer nous eut quittés, Minghetti me dit : « J'ai eu l'occasion de voir de près tous les hommes éminens de notre temps. Il y en a deux qui m'ont donné l'impression qu'ils étaient d'une autre espèce que nous, ce sont Bismarck et Strossmayer. » Voici quelques détails sur ce grand évêque, qui a tant fait pour l'avenir des Jougo-Slaves. Chose étrange, on m'a affirmé que sa biographie n'est pas encore écrite, sauf peut-être en croate.

Joseph-George Strossmayer est né, le 4 février 1815, à Essek, d'une famille peu aisée, qui était venue de Linz vers 1700. Celle-ci était donc allemande, comme son nom l'indique; mais elle s'était croatisée au point de ne plus parler que le croate. On a fait un grief aux Jougo-Slaves d'avoir eu besoin d'un Allemand pour patronner leur mouvement national. Il en est souvent ainsi. Le plus éclatant représentant du magyarisme, Kossuth, est de sang slave; Rieger, le principal promoteur du mouvement tchèque, est d'origine alle-



mande; Conscience, le plus éminent initiateur du mouvement flamand, est né d'un père français. Strossmayer fit ses études humanitaires au gymnase d'Essek, de la façon la plus brillante, et ses études théologiques, d'abord au séminaire de Djakovo, puis à l'université de Pest, où il passa ses examens avec un éclat tout à fait exceptionnel. Dans l'épreuve sur la dogmatique, il déploya tant de savoir et une telle force de dialectique, que le président du jury d'interrogation dit à ses collègues : *Aut primus hereticus sæculi, aut prima columna catholicæ ecclesiæ*. Il n'a pas dépendu de Pie IX et du concile du Vatican que ce ne fût la première partie de la prophétie qui se réalisât. En 1837, il est nommé vicaire à Peterwardein. Trois ans après, il est placé à l'école supérieure de théologie, l'Augustineum de Vienne, où il obtient la dignité de docteur, aux applaudissemens des examinateurs « qui ne trouvent point de mots pour exprimer leur admiration. » Après avoir rempli pendant peu de temps les fonctions de professeur au lycée épiscopal de son pays natal, il est appelé, en 1847, à diriger l'Augustineum, et il est nommé en même temps prédicateur de la cour. C'était une très haute position pour son âge : il avait à peine trente ans. Depuis plusieurs années, il suivait avec la plus ardente sympathie le réveil de la nationalité croate. C'est pendant son séjour à Vienne qu'il commença à écrire pour défendre cette cause à laquelle il avait dès lors voué sa vie. En 1849, l'évêque de Djakovo, Kukovitch, se retira; l'empereur appela Strossmayer pour le remplacer. La cour impériale était alors encore tout entière à sa reconnaissance envers les Croates, qui avaient versé pour elle des flots de sang sur les champs de bataille de l'Italie et de la Hongrie. Les deux défenseurs les plus influens des droits de la Croatie, le baron Metellus Ozegovitch et le ban Jellachitch avaient vivement appuyé Strossmayer, dont ils connaissaient le dévouement à leur commune patrie. Détail assez curieux, sept ans auparavant, le jeune prêtre avait annoncé à son évêque, dans un écrit qui est encore conservé à Djakovo, qu'il lui succéderait.

Les dix premières années de son épiscopat s'écoulèrent sous le ministère Bach. Un grand effort se fit alors pour unifier l'empire et pour en germaniser les différentes races. Strossmayer comprit admirablement, et c'est là ce qui fait sa gloire, que, pour rendre vaine toute tentative pareille, il faut éveiller et fortifier le sentiment national par la culture intellectuelle, par le développement de la littérature et par un retour aux sources historiques de la nation. La devise qu'il avait choisie et qui est, non en latin, suivant l'usage, mais en croate, résume l'œuvre de sa vie : « *Sve za vjenu i domovinu* : Tout pour la foi et pour la patrie. » Sa vie entière a été consacrée à la traduire en actes utiles à son pays.



Tout d'abord, il consacre des sommes importantes à fonder des bourses, afin de permettre aux jeunes gens pauvres de faire des études humanitaires; il dote ainsi presque tous les gymnases croates, et entre autres ceux d'Essek, de Varasdin, de Fiume, de Vinkovce, de Seny, de Gospitch, et plus tard l'université d'Agram; à Djakovo même, ses largesses en faveur de l'instruction sont incensantes et considérables. Il y crée un gymnase, une école supérieure de filles, une école normale de filles, un séminaire pour les Bosniaques, et tout cela est entretenu à ses frais. Plus tard il y organise une école normale d'instituteurs, et cela seul lui coûte 200,000 francs de premier établissement. Il ne ménage rien pour contribuer au développement des différentes littératures jougoslaves. Il patronne et de toute façon les créateurs de la langue serbe officielle Vuk Karadzitch et Danichitch, puis les deux frères Miladinovci, qui, accueillis dans sa demeure, y travaillent à leur édition des chansons populaires bulgares, un des premiers livres parus en cette langue, et qui préparait le réveil de cette jeune nationalité. Dans son séminaire épiscopal, il fonde et dote une chaire pour l'étude des anciennes langues slaves. En même temps, il commence à former cette vaste bibliothèque qu'il compte laisser aux différentes écoles de Djakovo et le musée de tableaux qu'il destine à Agram. Enthousiaste de l'art, il va en Italie pour en admirer les merveilles et en rapporter quelques spécimens, chaque fois que sa santé exige quelque repos. Toutes les institutions, toutes les publications, tous les hommes de lettres qui se sont occupés de la Croatie ont reçu de lui un généreux appui.

Quoique toujours prêt à défendre les droits de son pays, ce grand patriote n'est entré dans l'arène politique que pour obéir à un devoir qu'on lui imposait. Après la chute du ministère Bach, quand s'ouvrit à Vienne l'ère constitutionnelle, Strossmayer fut appelé par l'empereur dans le « Reichstag renforcé, » avec le baron Wrancianji. Ils y réclamèrent, en toutes circonstances, avec la plus grande énergie, l'autonomie complète de la Croatie. J'ai toujours pensé qu'on aurait pu alors établir en Autriche un régime rationnel et durable, reposant sur l'indépendance historique des différents états, mais avec un parlement central pour les affaires communes, comme en Suisse et aux États-Unis. On laissa passer le moment opportun, et après Sadowa, il fallut subir l'*Ausgleich* et le dualisme imposé par la Hongrie. L'empire fut coupé en deux et la Croatie livrée à Pest. Lorsque s'engagèrent les négociations pour régler les rapports entre la Hongrie et la Croatie, on crut nécessaire d'écarter Strossmayer, qui ne voulait à aucun prix sacrifier l'autonomie de son pays, fondée sur les traditions de l'histoire.

Il passa le temps de son exil à Paris, où il se livra à une étude spéciale des grands écrivains français. Depuis son retour à Djakovo, pendant les quinze dernières années, il s'est abstenu scrupuleusement de toute action politique; il ne veut même pas siéger à la diète de la Croatie, pour qu'on ne puisse pas l'accuser d'apporter l'appui de ses sympathies à l'agitation et à l'opposition qui fermentent dans le pays. On sait à Vienne et à Pest qu'il déplore le mode actuel d'union entre la Croatie et la Hongrie. On dit que sa manière de voir est celle du « parti des indépendans » (*neodvisne stranke*), dont les principaux chefs sont des hommes très estimés dans leur pays et même dans toute l'Autriche, le président de l'Académie, Racki et le comte Vojnoritch; mais l'évêque de Djakovo reste à l'écart. Il croit assurer l'avenir de sa nation surtout en y suscitant la vie intellectuelle et scientifique. Ce qui est l'œuvre de l'esprit est inattaquable et survit. Dans ce domaine, la force est impuissante. « En marchant dans cette voie, a-t-il dit quelque part, rien, non, rien au monde ne pourra nous empêcher d'accomplir la mission à laquelle la Providence semble nous appeler parmi nos frères de sang de la péninsule balkanique. »

Dès 1860, Strossmayer avait démontré la nécessité de fonder à Agram une académie des sciences et des arts, et il avait ouvert la souscription publique par un don de 200,000 francs, qu'il augmenta encore notablement. Depuis lors, le pays tout entier répondit à son appel : plus de 800,000 francs furent réunis, et le 28 juillet 1867, fut inauguré le nouvel établissement dont la Croatie était justement fière. Le grand évêque y prononça un discours resté célèbre, où il vanta, en termes d'une magnifique éloquence, le génie de Bossuet et de Pascal. L'Académie a publié soixante-sept volumes de ses annales, intitulées *Rad*, « Travail », et spécialement consacrées à l'histoire de la Croatie, et elle a commencé la publication d'un grand Dictionnaire de la langue croate, sur le modèle de ceux de Grimm et de Littré.

Au mois d'avril 1867, au sein de la diète d'Agram, Strossmayer avait démontré la nécessité pour la Croatie d'avoir une université, et, à cet effet, il mit 150,000 francs à la disposition de son pays. Au mois de septembre 1866, le jour où l'on célébrait le trois-centième anniversaire du Léonidas croate, le ban Nikolas Zrinyiski, il prononça un discours qui, répandu partout, souleva un enthousiasme indescriptible en faveur d'une œuvre essentiellement scientifique. La souscription monta bientôt à un demi-million, et l'université fut inaugurée le 19 octobre 1874. Les fêtes furent, pour le noble initiateur de tant d'œuvres utiles, plus qu'un triomphe : ce fut une apothéose, et jamais il n'y en eut de plus méritée. Le ban ou gouverneur général, qui présida à la cérémonie, était Ivan Maruva-

nitch, le meilleur poète épique de la Croatie. Les délégués des autres universités, et surtout ceux des sociétés littéraires ou politiques des Slaves autrichiens et même transdanubiens, étaient accourus en grand nombre à Agram. La ville était pavoisée, une foule énorme remplissait les rues. Un cri unanime se fit entendre : « Saluons le grand évêque ! Vive le père de la patrie ! » Dans nos pays, où les centres d'instruction abondent, nous avons peine à comprendre combien est importante la création d'une université ; mais pour toutes les populations jougo-slaves, si longtemps comprimées, c'était une solennelle affirmation de l'idée nationale et pour l'avenir une garantie de leur développement spirituel. C'est ainsi qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, la réforme s'est empressée de fonder des universités en Allemagne, en Hollande, en Écosse. Tandis qu'elle luttait encore pour son existence à Gand, les protestans flamands, le cou, pour ainsi dire, sous la hache de l'Espagne, profitèrent des quelques mois de liberté pour créer des cours universitaires, ainsi que vient de le montrer un de nos professeurs d'histoire, M. Paul Fredericq. L'enseignement supérieur est le foyer d'où rayonne l'activité intellectuelle des peuples.

En religion, Strossmayer est un chrétien selon l'évangile, adversaire de l'intolérance, ami de la liberté, des lumières, du progrès sous toutes ses formes, entièrement dévoué à son peuple et surtout aux malheureux. On n'a pas oublié avec quelle énergie et quelle éloquence il a combattu le nouveau dogme, l'infailibilité du pape. Dans les dernières années, il s'est efforcé d'amener une réconciliation entre le rite oriental et le rite occidental. Il a consacré à développer ses vues à ce sujet ses deux derniers mandemens de carême (1881 et 1882). C'est certainement sous son inspiration que le Vatican a récemment exalté les deux grands apôtres des Slaves, les saints Cyrille et Méthode, que l'église orientale vénère tout particulièrement. On admire réunies en lui les vertus d'un saint et les goûts d'un artiste. Tout sentiment personnel est extirpé : ni égoïsme ni ambition. Sa vie est un dévouement de chaque jour ; pas une de ses pensées qui ne soit tournée vers le bien de ses semblables et l'avenir de son pays. Qui a jamais fait plus que lui pour le réveil d'une nationalité, et avec autant de perspicacité et d'efficacité ? Parmi les nobles figures qui, en ce siècle, font honneur à l'humanité, je n'en connais pas qui lui soient supérieures. La Croatie peut être fière de lui avoir donné le jour.

M<sup>sr</sup> Strossmayer vient me prendre pour le souper. Nous traversons une immense galerie remplie d'un bout à l'autre de caisses à tableaux. J'en demande l'explication à l'évêque. « Vous savez, dit-il, que nous avons fondé un musée à Agram. Depuis que j'ai eu un peu d'argent disponible, j'ai acheté, chaque fois que j'allais en

Italie, quelques tableaux que je destinais à ce musée, qui est un des rêves de ma vie. Ce rêve va prendre corps. Mais voyez la misère et la contradiction des choses humaines, ceci devient pour moi la cause d'un vrai chagrin, puéril peut-être, mais réel, je dois l'avouer. Donner mes revenus ne me coûte rien. La fortune de l'évêché est le patrimoine des pauvres, je l'administre et je l'emploie le mieux que je peux ; je ne me prive de rien, car de besoins personnels je n'en ai guère ; mais mes tableaux, mes chers tableaux, il m'est dur de m'en séparer. Je les connais tous, je me rappelle où je les ai achetés, je les aime ; mes regards s'y reposent volontiers, car j'ai beaucoup, et trop sans doute, les goûts de l'artiste, et maintenant ils partent, ils doivent partir. A Agram, nos jeunes élèves de l'Académie les attendent pour les copier et pour s'en inspirer. Ils en ont besoin. Sans l'efflorescence des beaux-arts, une nationalité est incomplète. Nous avons une université, nous aurons la science ; il nous faut aussi l'architecture, la peinture et la sculpture. Je suis vieux ; je n'ai plus longtemps à vivre ; je croyais les garder jusqu'à ma mort, mais c'est une pensée égoïste dont je me repens. L'an prochain, si vous allez à Agram, vous les y verrez. Voici précisément venir M. Krsujavi, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art à l'Université d'Agram. Il est aussi directeur de notre musée et d'une école d'art industriel que nous venons de fonder. Il est venu chez moi pour emballer avec soin toutes ces toiles qui désormais sont confiées à sa garde. »

Nous regardons les tableaux qui sont encore à leur place. Il y en a cent soixante-dix, dont plusieurs excellents, de Titien, des Carrache, de Guido Reni, de Sasso Ferrato, de Paul Véronèse, de fra Angelico, de Ghirlandajo, de fra Bartolommeo, d'Andrea Schiavone, « le Slave, » qui était Croate et s'appelait Murilitch, de Dürer, de Claude Lorrain. On estime qu'ils valent un demi-million. Quelques toiles modernes, peintes par des artistes croates, représentant des sujets de l'histoire nationale. Les meilleurs se trouvent dans la chambre à coucher et dans le bureau de travail de l'évêque.

Après avoir traversé une enfilade de beaux et grands salons de réception, solennels comme ceux des ministères de Vienne, parquet très brillant, tentures de soie et, tout autour, une rangée de chaises et de fauteuils dans le style de l'empire français, nous prenons place à la table du souper, dans la salle à manger. C'est une grande chambre avec des murs blanchis à la chaux, auxquels sont pendues quelques bonnes gravures représentant des sujets de piété. Les convives de l'évêque sont, outre le professeur Krsujavi, sept ou huit jeunes prêtres attachés à l'évêché ou au séminaire. Nous sommes servis par les pandours à grandes moustaches, en uniforme de hussard. Après que l'évêque a dit le *Benedicite*, l'un des prêtres lit en latin,



avant chaque repas, un chapitre de l'évangile et un autre de l'*Imitation*. La conversation s'engage. Elle est toujours intéressante, grâce à la verve, à l'esprit, à l'érudition de M<sup>sr</sup> Strossmayer. Je parle des industries locales des paysans. Je rappelle que j'ai vu précédemment à Sissek, un dimanche, au sortir de la messe, les paysannes vêtues de chemises brodées en laine de couleurs vives qui étaient des merveilles : « Nous faisons tous nos efforts, répond l'évêque, pour maintenir ce goût traditionnel. A cet effet, nous avons établi à Agram un petit musée, où nous collectionnons des types de tous les objets d'ameublement et de vêtement confectionnés dans nos campagnes. Nous tâchons ensuite de répandre les meilleurs modèles. Ce sera une des branches de l'enseignement dans notre académie des beaux-arts. M. Krsujavi s'en occupe spécialement et il prépare des publications à ce sujet. « Ce qui est extraordinaire, dit M. Krsujavi, c'est que ces broderies, où se révèle toujours une entente parfaite de l'harmonie et du contraste des couleurs, et qui sont parfois de vrais chefs-d'œuvre d'ornementation, sont faites d'instinct, sans dessin, sans modèle. C'est une sorte de talent inné chez nos paysannes : il se forme peut-être par la vue de ce qu'elles ont sous les yeux, mais elles ne copient pas cependant. Il en est de même pour la confection des tapis. Cela vient-il des Turcs, qui eux-mêmes n'ont fait que reproduire, en tons plus voyans, les dessins de l'art persan? J'en doute; car les décorations slaves sont plus sobres de couleur et les dispositions sont plus géométriques, plus sévères, moins « fleuries. » Cela rappelle le goût de la Grèce antique et on les retrouve chez tous nos Slaves du midi et jusqu'en Russie. « N'oublions pas, reprit l'évêque, que cette contrée où nous sommes et où ne survit plus en fait d'arts que celui qui nous fournit le pain et le vin, je veux dire l'agriculture, la Slavonie, a été, à deux reprises différentes, le siège d'une haute et brillante culture littéraire et artistique. Dans l'antiquité, Sirmium était une grande ville où florissait dans toute sa gloire la civilisation romaine. Nos fouilles mettent au jour, à chaque instant, des restes de cette époque. Puis, au moyen âge, seconde période de splendeur : une véritable renaissance, comme vous allez vous en convaincre à l'instant. Plus tard sont venus les Turcs. Ils ont tout brûlé, tout anéanti, et, sans le christianisme, ils nous auraient ramenés aux temps de la barbarie primitive. »

L'évêque fait apporter des vases sacrés en or et en argent. Ils proviennent de la Bosnie, qu'il visitait au temps où il en était encore le vicaire apostolique. Il y a des crosses, des croix, des calices qui datent du x<sup>e</sup> jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle et qui sont admirables. Voici un calice en émail cloisonné, style byzantin; un autre avec des ciselures et des gravures pur roman; un troisième fait penser aux déco-

rations normandes de l'Italie méridionale ; un quatrième est en filigrane sur fond d'or plat, comme certains bijoux étrusques. La Bosnie, avant l'invasion turque, n'était pas le pays sauvage qu'elle est devenue depuis. En communication constante et facile, par la côte de la Dalmatie, avec la Grèce et Constantinople d'une part, avec l'Italie d'autre part, ses artistes se maintenaient au niveau des productions de l'art dans ces deux centres de la culture. — « Aujourd'hui encore, reprend l'évêque, il y a à Serajewo des orfèvres qui n'ont jamais appris à dessiner, mais qui font des chefs-d'œuvre. Ainsi, voyez cette croix épiscopale en argent et ivoire : Agram a fourni le dessin, mais quelle perfection dans l'exécution ! Ne croyez pas que je sois collectionneur. Sans doute, j'en ai l'instinct comme un autre ; mais avec mes faibles moyens, je poursuis un grand but : rattacher le présent au passé, à ce glorieux passé de notre race, dont je vous parlais tantôt : réveiller, entretenir, développer la part d'originalité que Dieu a départie aux Jougo-Slaves, briser la croûte épaisse d'ignorance sous laquelle notre génie national s'est trouvé étouffé pendant tant de siècles d'oppression, et faire en sorte que la domination turque ne soit plus qu'un intermède, une sorte de cauchemar que l'aurore de notre résurrection aura définitivement dissipé. »

Le lendemain matin, un gai soleil de juin me réveille de bonne heure. J'ouvre ma fenêtre. Les oiseaux chantent dans les arbres du parc et l'odeur enivrante des acacias me transporte parmi les orangers de Sorrente. Les parfums réveillent des souvenirs précis, non moins que les sons. A huit heures, le domestique m'apporte le déjeuner à la viennoise. Excellent café, crème et petits pains de farine de Pest, la meilleure du monde. Je parcours seul le palais épiscopal. C'est un très grand bâtiment à un étage, qui date, dans sa forme actuelle, du milieu du dernier siècle. Il forme les deux côtés d'une grande cour centrale carrée, dont le côté du fond est fermé par des dépendances et un vieux mur, et le quatrième par l'église. Le premier étage seul est occupé par les appartemens de maître ; le rez-de-chaussée l'est par les cuisines, buanderies, magasins, état domestique, etc., suivant la coutume des pays méridionaux. Le plan est très simple : c'est celui des cloîtres. Donnant sur la cour, se prolonge une galerie, où s'ouvrent toutes les chambres, qui se succèdent en enfilade, comme les cellules d'un couvent.

L'évêque vient me prendre pour visiter sa cathédrale, qui est une des choses où il a pris le plus de plaisir, parce qu'il y donnait satisfaction aux rêves et aux sentimens du chrétien, du patriote et de l'artiste. Il s'en est occupé pendant seize années. Cette église lui a coûté plus de 3 millions de francs. Elle est assez grande pour une population cinq à six fois plus considérable que celle du Djakovo actuel, mais son fondateur espère qu'elle durera assez pour ne pas

pouvoir contenir les fidèles du Djakovo de l'avenir. Elle est bâtie en superbes briques de premier choix, d'un grain très fin et d'un rouge vif, comme celles de l'époque romaine. Les encadrements des fenêtres et les moulures sont en pierre calcaire apportée d'Illyrie. Les marbres de l'intérieur viennent de la Dalmatie. On devine ce qu'a dû coûter le transport, qui, depuis le Danube ou la Save, a dû se faire par chariots. Le style de l'édifice est italo-lombard très pur. Tout l'intérieur est polychrome et peint à fresque par les Seitz père et fils. Les sujets sont empruntés à l'histoire sainte et à celle de l'évangélisation des pays slaves. Christianisme et nationalité, c'est la préoccupation constante de Strossmayer. Le maître-autel est surtout très bien conçu. Il est en forme de sarcophage. Au-dessus, s'élève, comme dans les basiliques de Rome, une sorte de baldaquin, soutenu par quatre colonnes monolithes d'un beau marbre de l'Adriatique, avec des bases et des chapiteaux en bronze. Tout est d'un goût sévère : ni oripeaux, ni statues habillées comme des poupées, ni vierges miraculeuses. On est au XII<sup>e</sup> siècle, bien avant que les jésuites aient matérialisé et paganisé le culte catholique.

L'évêque me conduit dans la crypte. Des niches ont été réservées dans l'épaisseur du mur ; il y a transporté les restes de trois de ses prédécesseurs. Sur la pierre, rien qu'une croix et un nom ; une quatrième dalle n'a pas d'inscription : « C'est là ma place, me dit-il ; ici seulement je trouverai du repos. J'ai encore beaucoup à faire ; mais il y a trente-trois ans que je suis évêque, et l'homme, comme l'humanité, ne peut jamais espérer d'achever son œuvre. » Les paroles de Strossmayer me rappellent la sublime devise d'un autre grand patriote, l'ami du Taciturne, l'un des fondateurs de la république des Provinces-Unies. Marnix de Sainte-Aldegonde : *Repos ailleurs*. En sortant, je remarque un vieux mur crénelé envahi par le lierre. C'est tout ce qui reste de l'ancien château-fort, brûlé et rasé par les Turcs. Quand on trouve ainsi à chaque pas les traces des dévastations commises par les bandes musulmanes, on comprend la haine qui subsiste au cœur des populations slaves.

Au dîner, qui a lieu au milieu du jour, on parle du mouvement national en Dalmatie. « J'ai reçu la nouvelle, dit l'évêque, qu'aux élections récentes des villes dalmates, les candidats slaves l'ont emporté sur les Italiens. Il devait en être ainsi ; le mouvement des nationalités est partout irrésistible, parce qu'il est favorisé par la diffusion de l'instruction. Naguère les Italiens dominaient à Zara, à Spalato, à Sebenico, à Raguse. Ils représentaient la bourgeoisie, mais le fond de la population est complètement slave. Tant qu'elle a été ignorante et comprimée, elle n'avait rien à dire ; mais dès qu'elle a eu quelque culture intellectuelle, elle a revendiqué le pouvoir politique, qui de droit lui revenait. Elle l'obtient aujourd'hui. Et

dire que souvent, par crainte du progrès du slavisme, on favorisait les Italiens, dont une partie au moins est acquise à l'irrédentisme ! Le ministère actuel revient de cette erreur et pour toujours, il faut l'espérer. Remarquez bien que d'ici jusqu'aux bouches de Cattaro, et de la côte dalmate jusqu'au Timok et à Pirov, c'est-à-dire jusqu'aux confins de la Bulgarie, la même langue est parlée par les Serbes, les Croates, les Dalmates, les Bosniaques, les Monténégrins, et même par les Slaves de Trieste et de la Carniole. Les Italiens de la côte dalmate sont pour la plupart les descendants de familles slaves italianisées sous la domination de Venise, mais en tout cas la gloire de la cité des doges et de sa noble civilisation rejaillit sur eux. Nous les respectons, nous les aimons ; on ne proscriera pas la langue italienne ; mais il faut bien que la langue nationale, la langue de la majorité de la population l'emporte. »

Les convives citent à l'envi des faits pour démontrer les éminentes qualités de la race illyrienne : l'un vante la bravoure de ses soldats, l'autre l'énergie de ses femmes. Mais, dit-on, chez les Monténégrins toutes ces vertus sont portées à l'extrême, parce que, seuls, ils ont su conserver toujours leur liberté et se préserver du contact corrupteur d'un maître. L'un des jeunes prêtres, qui a résidé et voyagé le long de la côte dalmate, affirme qu'au Montenegro on n'admet pas qu'une femme puisse faillir ; aussi toute faute est punie d'une façon terrible. La femme mariée qui s'en rend coupable était autrefois lapidée, ou bien le mari lui coupait le nez. La jeune fille qui se laisse séduire est impitoyablement chassée ; aussi d'ordinaire elle se suicide, et ses frères ne manquent pas de tuer le séducteur, ce qui donne lieu à des vendettas et à des guerres de famille qui durent des années. M. von Stein-Nordheim, de Weimar, raconte que, pendant la dernière guerre, un Turc nommé Mehmed-pacha s'était emparé, dans une razzia, d'une jeune Monténégrine, la belle Joke. Elle le supplie de ne pas donner aux soldats le spectacle de sa honte. On était dans la montagne. Ils s'écartent ; la jeune fille voit que le sentier longe un précipice, elle se laisse tomber à terre, vaincue par l'émotion. Mehmed la saisit dans ses bras. Elle lui rend son étreinte, elle s'attache à lui, puis tout à coup se renverse et entraîne son vainqueur au-delà d'un rocher à pic, et tous deux tombent dans l'abîme, où on retrouva leurs cadavres mutilés. L'action héroïque de Joke fait l'objet d'un chant populaire tout récent. Autre fait du temps de la guerre de 1879. Tous les hommes d'un village de la frontière étaient partis pour rejoindre le gros de l'armée. Les Turcs arrivent et pénètrent dans le village. Les femmes se réfugient dans une vieille tour et s'y défendent comme des amazones ; mais elles n'ont que quelques vieux fusils. La tour va être prise d'assaut. « Il faut nous faire sauter, » dit Yela Marunow. On met en tas tous les barils de



poudre ; les femmes et les enfans se réunissent en groupe pour les cacher : on ouvre la porte, plus de cinq cents Turcs entrent et se précipitent. Yela met le feu, et tous meurent foudroyés et ensevelis sous les ruines. Au Montenegro, quand une fille est née, la mère lui dit : « Je ne te souhaite pas la beauté, mais la bravoure ; l'héroïsme seul fait aimer des hommes. » Voici une strophe d'un *lied* que chantent les jêunes filles : « Grandis, mon bien-aimé ; et quand tu seras devenu grand et fort, et que tu viendras demander ma main à mon père, apporte-moi alors, comme don du matin, des têtes de Turcs fichées sur ton yatagan. »

Un convive prétend que les Croates ne sont pas moins braves que les Monténégrins. Ils l'ont bien prouvé, dit-il, sous Marie-Thérèse, dans les guerres contre Napoléon, et sur les champs de bataille italiens en 1848, 1859 et 1866. Ce sont eux qui sous le ban Jellachitch ont sauvé l'Autriche, après la révolution de mars ; sans leur résistance, les Hongrois prenaient Vienne avant même que les Russes eussent songé à intervenir. L'Anglais Paton, qui a écrit l'un des meilleurs ouvrages qui aient été faits sur ces contrées, raconte que, se trouvant à Carlstadt en Croatie, le gouverneur, le baron Baumgarten, lui raconta la mort héroïque du baron de Trenck. Pour récompenser François de Trenck qui, avec ses Croates, avait vaillamment combattu au siège de Vienne, l'empereur lui avait donné d'immenses domaines en Croatie. Son descendant, le baron Frédéric de Trenck, se ruine en procès, se fait mettre en prison par le roi Frédéric II, s'échappe, écrit ses fameux Mémoires qui, comme dit Grimm, font une sensation prodigieuse, et vient enfin se fixer à Paris, pour s'abreuver de première main à la source de la philosophie. Pendant la terreur, il est arrêté et accusé d'être l'espion des tyrans parce qu'il suit les réunions des clubs. Il se défend en montrant la trace des fers du roi de Prusse et les lettres de Franklin. Mais il parle avec respect de la grande impératrice Marie-Thérèse. Fouquier-Tinville l'interrompt : « Prenez garde, dit-il, ne faites pas l'éloge d'une tête couronnée dans le sanctuaire de la justice. » Trenck relève fièrement la tête : « Je répète : Après la mort de mon illustre souveraine Marie-Thérèse, je suis venu à Paris pour m'occuper d'œuvres utiles à l'humanité. » C'en était trop. Il est condamné et exécuté le soir même. La bravoure un peu sauvage des Pandours était proverbiale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au commencement de la terreur, l'impératrice Catherine écrit : « Six mille Croates suffiraient pour en finir de la révolution. Que les princes rentrent dans le pays, ils y feront ce qu'ils voudront. » Je cite ces faits pour montrer comment le souvenir des exploits guerriers de leur race entretient parmi les Croates un patriotisme ardent, exigeant et ombrageux.

L'après-midi, nous visitons la ferme qui dépend directement de la résidence épiscopale, *die Oekonomie*, comme on l'appelle en allemand. Le mot est juste. Comme le montrent *les Économiques* de Xénophon, les Grecs entendaient principalement par ce mot l'administration d'un fonds rural. L'intendant, qui est aussi un prêtre, me donne quelques détails : « Les terres de l'évêché, dit-il, mesurent encore 27,000 jochs de 57 ares 55 centiares, dont 19,000 en bois, 200 en vignes et le reste en culture. Les contributions sont énormes : elles montent à 32,000 florins (1). Autrefois, ce domaine était beaucoup plus étendu ; mais, après 1848, lors de l'émancipation des paysans à qui on a attribué, en propriété, une partie du sol qu'ils cultivaient comme tenanciers à corvée, l'évêque a donné l'ordre de faire le partage de la façon la plus avantageuse pour les cultivateurs. En réalité, les conditions de culture sont peu favorables ici. La main-d'œuvre est chère, nous payons un journalier 4 florin 1/2, et le prix de nos produits est peu élevé, car il est grevé de frais de transport énormes jusqu'aux marchés consommateurs. Chez vous c'est l'opposé. La terre, chère chez vous, est à bas prix ici. Nous vendons nos chevaux de la race de Lipitça environ 1.000 florins ; un bel étalon vaut 1,400 à 1,500 florins, une bonne vache 100 florins, un porc de trois mois 9 florins. La terre se loue 6 à 7 florins le joch. Mais le domaine épiscopal est presque complètement exploité en régie. Les paysans, ayant tous des terres et peu de capitaux, ne sont guère disposés à louer. Il faudrait concéder nos fermes aux juifs, qui ne nous donneraient pas ce que nous obtenons par le faire-valoir direct. » — L'évêque intervient : « Ne disons pas de mal des juifs, ce sont eux qui achètent tous mes produits et à de bons prix. J'ai voulu vendre aux marchands chrétiens ; je recevais le tiers ou le quart en moins. Comme j'emploie mon revenu à des œuvres utiles, je ne puis faire à celles-ci un tort aussi considérable pour obéir à un préjugé. J'ai construit un moulin à vapeur pour moudre mon grain sans être à la merci des meuniers israélites, mais je dois avouer que ces messieurs s'y entendent mieux que nous. » — On m'a dit depuis que le revenu de l'évêché de Djakovo s'élève, bon an mal an, à 150,000 florins. A nos yeux, c'est beaucoup, mais c'est peu en comparaison des revenus de l'évêque d'Agram qui montent à 250,000 florins ou de ceux de l'évêque de Gran, primat de Hongrie, qui dépassent 500,000 florins.

Les bâtimens de la ferme ont des murs très épais, de façon à pouvoir résister aux incursions des Turcs, qui occupaient naguère encore l'autre bord de la Save à dix lieues d'ici. L'évêque me

(1) Le florin autrichien argent vaut au pair 2 fr. 50 ; mais avec le cours forcé du papier-monnaie, sa valeur varie chaque jour entre 2 fr. 10 et 2 fr. 15.

montre sa vacherie, « sa suissérie, » *Schweizerei*, comme il l'appelle. C'est une innovation. Il a fait venir des vaches de race suisse, qui, bien nourries à l'étable, donnent beaucoup de lait et de beurre. Je me permets de dire que c'est de ce côté que devraient se tourner ici les efforts de l'agronome : « Le prix du froment baisse, celui du beurre et de la viande reste toujours très élevé. La terre ici se couvre spontanément d'une herbe très nourrissante. Vous pourriez facilement, grâce aux chemins de fer, expédier sur nos marchés occidentaux le produit de vos étables. Vous avez des légions de porcs dans vos forêts. Imitez les Américains; améliorez la race, engraissez avec du maïs qui vient ici comme nulle part ailleurs, et envoyez-nous des jambons et du lard. On ne les repoussera pas sous prétexte de trichines. »

Nous allons visiter, à deux lieues de Djakovo, le grand parc aux daims. Deux victorias, attelées chacune de quatre chevaux gris, nous y conduisent. Je me trouve avec l'évêque. Il me fait admirer sa belle allée de peupliers d'Italie : « J'aime cet arbre, dit-il, non-seulement parce qu'il me rappelle un pays qui m'est cher, mais parce qu'il est, à mes yeux, un indice de civilisation. Quiconque le plante est mu par un sentiment esthétique. Apprécier le beau dans la nature, puis dans l'art, est un grand élément de culture. » — Nous causons de la question politico-religieuse. Sachant combien ce sujet est délicat et peut-être pénible pour lui, je ne fais que l'effleurer. Je lui demande comment il lui avait été donné au concile de parler le latin de façon à émerveiller la haute et docte assemblée et à mériter l'éloge qu'elle lui accorda d'être le *primus orator christianitatis*. « Je l'ai parlé avec facilité, me répond-il, et rien de plus. Autrefois j'ai enseigné en latin, comme professeur de théologie. Pour éviter les rivalités des langues nationales, le latin était notre langue officielle jusqu'en 1848. En me rendant au concile, j'ai relu mon Cicéron, et ainsi les expressions latines, pour exprimer ma pensée, se présentaient à mon esprit, avec une abondance dont j'ai été moi-même très surpris. Le fait est que le latin est encore la langue où je dis le plus clairement ce que je veux dire. »

Strossmayer a fini, dit-on, par accepter le nouveau dogme de l'infailibilité papale, qu'il avait combattu à Rome avec tant d'éloquence; mais il parle avec une égale bienveillance de Dupanloup qui s'est soumis, et de Dollinger qui résiste encore. — « Quand un homme, dit-il, obéit à sa conscience et au devoir, en sacrifiant ses intérêts temporels et en manifestant ainsi la supériorité de la nature humaine, nous ne pouvons que nous incliner. Il appartient à Dieu seul de prononcer le jugement final. » — Il exprime aussi la plus vive sympathie pour lord Acton, qui a fait avec lui la campagne

anti-infaillibiliste. « Il était avec nous à Rome, dit-il. J'ai vu de près les angoisses de cette noble âme, au moment où les décisions du concile étaient en balance. Nul peut-être ne connaît plus à fond l'histoire ecclésiastique ; c'est un père de l'église. » — J'avais rencontré lord Acton à Menton, en janvier 1879, et j'avais été, en effet, confondu de sa prodigieuse érudition et de son aptitude à tout lire. Ainsi, quoiqu'il ne s'occupât qu'en passant d'économie politique, je trouvai sur sa table, lus et annotés, les principaux ouvrages publiés sur cette matière en français, en anglais, en allemand et en italien. Lord Acton est certes le plus instruit et le plus éminent des catholiques libéraux anglais, mais sa position m'a paru singulièrement difficile et même douloureuse.

Je ne voulus pas demander à l'évêque ce qu'il pensait du pouvoir temporel, mais il m'a semblé qu'il ne le regardait nullement comme indispensable à la mission spirituelle de son église. « Les ennemis de la papauté, dit-il, ont voulu lui porter un coup mortel en lui enlevant ses états. Ils se sont trompés. Plus l'homme est dégagé des intérêts matériels, plus il est libre et puissant. On a dit que le pape espère qu'une guerre étrangère lui rendra son royaume. N'en croyez rien : n'est-il pas le successeur de Celui qui a dit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Il ne peut vouloir ni de Rome, ni du monde entier, s'il doit l'acheter au prix du sang. »

Nous arrivons au parc aux daims. C'est une partie de la forêt antique, soustraite à la hache des défricheurs et des marchands de bois ; elle est entourée de hautes palissades pour la défendre des loups, qui sont encore très nombreux dans cette contrée. Les grands chênes y réunissent en dôme leurs ramures puissantes, semblables à des arceaux de cathédrale. Dans les clairières vertes passent les daims, qui vont boire à la source cachée sous les grandes feuilles des tussilages. L'homme respecte ce sanctuaire, où la nature apparaît dans sa majesté et dans sa grâce primitives. Tandis que nous y errons à l'aventure, à l'ombre des grands arbres, l'évêque me dit : « L'homme que je désire le plus rencontrer, c'est Gladstone. Nous avons à plusieurs reprises échangé des lettres. Il souhaite le succès de l'œuvre que je poursuis ici, mais je n'ai jamais eu le temps d'aller jusqu'en Angleterre. Ce que j'admire et vénère en Gladstone, c'est que, dans toute sa politique, il est guidé par l'amour de l'humanité et de la justice, par le respect du droit, même chez les faibles. Quand il a bravé l'opinion de l'Angleterre, toujours favorable aux Turcs, pour défendre, avec la plus entraînant éloquence, la cause de nos pauvres frères de Bulgarie, nous l'avons béni du fond du cœur. Cette politique est celle que dicte le christianisme. Gladstone est un vrai chrétien. Oh ! si tous les ministres l'étaient,



quel radieux avenir de paix et d'harmonie s'ouvrirait pour notre malheureuse espèce! »

Je confirme ce que dit Strossmayer, en rappelant un discours que j'ai entendu prononcer par M. Gladstone en 1870. C'était au banquet annuel du *Cobden Club*, à Greenwich. Invité étranger, j'étais assis à côté de M. Gladstone, qui présidait. La guerre entre la France et l'Allemagne venait d'être déclarée. Il me dit que cette affreuse nouvelle l'avait privé de sommeil et qu'elle lui avait fait le même effet que si la mort était suspendue sur la tête de sa fille. Quand il se leva pour porter le toast de rigueur, sa voix était solennelle, profondément triste et comme trempée de larmes contenues. Il parla de cet horrible drame qui allait se dérouler devant l'Europe consternée, de cette lutte fratricide entre les deux peuples qui représentaient à un si haut degré la civilisation; des cruelles déceptions qu'éprouvaient les amis de Cobden, qui pensaient, avec lui, que les facilités du commerce, faisant sentir la solidarité des peuples, empêcheraient la guerre. Ses paroles émues, que le sentiment religieux emportait dans les plus hautes régions, rappelaient celles de Bossuet et de Massillon. C'était l'éloquence de la chaire dans sa forme la plus pure, mais appliquée aux affaires et aux intérêts des sociétés humaines. L'émotion des auditeurs était si vive, qu'elle se traduisit non par des applaudissemens, mais par ce silence qui accueille l'adieu aux morts prononcé au bord d'une tombe. Tout en partageant ce sentiment, qui nous mettait à tous une larme à la paupière, je pensais à ce mot terrible du « cœur léger, » prononcé quelques jours auparavant à la tribune française. Sans doute, la langue avait trahi la pensée; mais si le ministre français avait éprouvé, en quelque mesure, l'amère tristesse qui accablait l'homme d'état anglais, jamais cette méprise n'aurait eu lieu.

« Pour moi aussi, reprend l'évêque, la guerre de 1870 a été un objet de cruelles angoisses. Quand j'ai vu qu'elle continuait après Sedan, quand j'ai entrevu la source de conflits futurs que les conditions de la paix préparaient à l'Europe, j'ai oublié la réserve que m'imposait ma position; je ne me suis souvenu que de Jésus, qui nous fait un devoir de tout tenter pour arrêter l'effusion du sang. J'allai trouver l'ambassadeur de Russie, que je connaissais, et je lui dis : Tout dépend du tsar. Il lui suffit d'un mot pour mettre fin à la lutte et pour obtenir une paix qui ne soit pas à l'avenir une cause certaine de guerres nouvelles. Je voudrais pouvoir me jeter aux genoux de votre empereur, qui est un homme de bien et un ami de l'humanité. » L'ambassadeur me répondit : « Nous regrettons, comme tout homme sensible, la continuation de cette guerre, mais c'est trop exiger de la Russie que de lui demander de se brouiller avec l'Alle-

magne pour se priver de l'avantage de trouver, le cas échéant, un allié certain et dévoué dans la France. » Si je me permets de reproduire ce mot, c'est parce que cette manière de voir de la Russie n'est pas un secret. Je l'ai exposée ici même en rendant compte d'un écrit très remarquable du général Fadéef (1), qui est mort récemment à Odessa.

Au souper, on s'entretient de l'origine du mouvement national en Croatie et en Serbie, et spécialement du littérateur patriote Danitchitch. « N'est-il pas honorable, dit l'évêque, que le réveil littéraire a ici, comme partout, précédé le réveil politique? En réalité, tout sort de l'esprit. Au début, nous autres Serbo-Croates, nous n'avions plus même de langue : rien que des patois méprisés, ignorés. Les souvenirs de notre ancienne civilisation et de l'empire de Douchan étaient effacés; ce qui survivait, c'étaient les chants héroïques et les *lieder* nationaux dans la mémoire du peuple. Il a fallu d'abord reconstituer notre langue, comme Luther l'a fait pour l'Allemagne. C'est là le grand mérite de Danitchitch. Il est mort récemment, le 4 novembre 1882. Les Croates et les Serbes se sont unis pour le pleurer. A Belgrade, où son corps avait été amené d'Agram, on lui a fait des funérailles magnifiques aux frais de l'état. Le roi Milan a assisté à la cérémonie des obsèques. La bière était ensevelie sous les couronnes envoyées par toutes nos associations et par toutes nos villes. Sur l'une d'elles on lisait : *Nada* (Espérance). C'a été une imposante manifestation de la puissance du sentiment national. Djouro Danitchitch était né en 1825, parmi les Serbes autrichiens, à Neusatz, dans le Banat, en Hongrie. Son vrai nom était Popovitch, ce qui signifie fils de pope, car cette terminaison *itch*, qui caractérise presque tous les noms propres serbes et croates, signifie « fils de, » ou « le petit, » comme *son* dans Jackson, Philipson, Johnson en anglais et dans les autres langues germaniques. Le nom littéraire qu'il avait adopté vient de *Dawtcha*, Aurore. Il s'appela « fils de l'Aurore » pour marquer qu'il se dévouerait entièrement au réveil de sa nationalité. A l'âge de vingt ans, il rencontra à Vienne Vuk Karadzitch, qui s'occupait de reconstituer notre langue nationale. Il s'associa à ces travaux, et c'est dans cette voie qu'il nous a rendu des services inappréciables. Ce qu'il a accompli est prodigieux; c'était un travailleur sans pareil; il s'est tué à la peine, mais son œuvre a été accomplie : la langue serbo-croate est créée. En 1849, il fut nommé à la chaire de philologie slave, à l'académie de Belgrade, et, en 1866, je suis parvenu à le faire nommer à l'académie d'Agram, où il s'occupait à

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1871, la *Politique nouvelle de la Russie*.

achever son grand *Dictionnaire de la langue slave*, quand la mort est venue lui apporter le repos qu'il n'avait jamais goûté. Voici un incident de sa vie peu connu. Ayant déplu à un des ministres serbes, il fut relégué dans une place subalterne au télégraphe. Il l'accepta sans se plaindre et continua ses admirables travaux. Je fis dire au prince Michel, qui avait confiance en moi, que Danitchitch ferait honneur aux premières académies du monde et qu'il était digne d'occuper les plus hautes fonctions, mais qu'il fallait surtout lui procurer des loisirs. Peu de temps après, il fut nommé membre correspondant de l'académie de Saint-Petersbourg. Il avait appris le serbe à la comtesse Hunyady, la femme du prince Michel de Serbie.»

J'ajoute ici quelques autres détails relatifs au grand philologue jougo-slave. Ils m'ont été communiqués par M. Vavasseur, attaché au ministère des affaires étrangères à Belgrade. Au moyen âge, les Serbes parlaient le vieux slave, qui n'était guère écrit que dans les livres liturgiques. Au xviii<sup>e</sup> siècle, quand on commença à imprimer le serbe chez les Serbes de Hongrie, cette langue n'était autre que le slovène avec une certaine addition de mots étrangers. C'est à Danitchitch que revient surtout l'honneur d'avoir reconstitué la langue officielle de la Serbie telle qu'elle se parle, s'écrit, s'imprime et s'enseigne aujourd'hui depuis qu'elle a été officiellement adoptée par le ministre Tzernobaratz en 1868. Il en a déterminé et épuré le vocabulaire et fixé les règles grammaticales dans des livres devenus classiques : *la Langue et l'Alphabet serbes* (1849); *la Syntaxe serbe* (1858); *la Formation des mots* (1878), et enfin dans son grand *Dictionnaire*. Il a beaucoup fait aussi pour répandre la connaissance des anciennes traditions nationales. A cet effet, il a publié à Agram en Croatie, de 1866 à 1875, *les Proverbes et les Chants de Macro Vetrantitch-Sarcitch*, et *la Vie des rois et archevêques serbes* (Belgrade et Agram, 1866). Comme Luther, il a voulu que la langue nouvellement constituée servît de véhicule au culte national, et il publia *les Récits de l'Ancien et du Nouveau-Testament* et *les Psaumes*. L'évêque de Schabatz, en les lisant pour la première fois, trouva cette traduction si supérieure à l'ancienne qu'il ne voulut plus se servir du vieux psautier. Le service rendu par Danitchitch est énorme, car il a donné à la nationalité serbe cette base indispensable : une langue littéraire. Professeur de philologie slave, tour à tour à Agram et à Belgrade, il a été le trait d'union entre la Serbie et la Croatie, car il était également populaire dans les deux pays.

Je n'ai entendu émettre au sujet de la fixation de la langue serbe que les deux regrets suivans. D'abord, il est fâcheux que l'on y ait conservé les anciens caractères orientaux au lieu de les rem-

placer par l'alphabet latin, comme l'ont fait les Croates. Dans l'intérêt de la fédération future des Jougo-Slaves, il faut supprimer, autant que possible tout ce qui les divise, surtout ce qui, en même temps, les éloigne de l'Occident. En second lieu, il est regrettable aussi que l'on ait accentué les différences qui distinguent le serbo-croate du slovène, dont le centre d'action est à Laybach et qui est la langue littéraire de la Carniole et des districts slaves environnans. Le slovène est, d'après Miklovitch, l'une des principales autorités en cette matière, le plus ancien dialecte jougo-slave. Il était parlé, aux premiers siècles du moyen âge, par toutes les tribus slaves, depuis les Alpes du Tyrol jusqu'aux abords de Constantinople, depuis l'Adriatique jusqu'à la Mer-Noire. Vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle, les Croato-Serbes, descendant des Karpathes et les Bulgares, de race finnoise, s'établissant encore plus à l'est, modifièrent chaque groupe à sa façon. Toutefois, dit-on, l'antique idiome, le slovène, et le croate sont si rapprochés qu'il n'eût pas été impossible de les fusionner en une langue identique. Slovènes et Croates se comprennent parfaitement ; mieux encore que les Suédois et les Norvégiens.

Le dimanche matin, M<sup>sr</sup> Strossmayer vient me prendre pour assister à la messe, dans sa cathédrale. L'évêque n'officie pas. L'épître et l'évangile sont lus en langue vulgaire, me semble-t-il. Les chants liturgiques, accompagnés par les sons d'un orgue excellent, sont bien conduits. L'assistance présente un aspect très particulier : elle occupe à peine un quart de la nef centrale, tant l'étendue de la cathédrale est hors de proportion avec le nombre actuel des habitans. Je ne vois que des paysans en costume de fête, les hommes debout avec leurs dolmans bruns soutachés, les femmes avec leurs belles chemises brodées, assises à terre sur des tapis, qu'elles apportent avec elles, à l'imitation des Turcs dans les mosquées. Tous suivent l'office avec la plus attentive componction ; mais aucun n'a de livre de prière. Pas un costume bourgeois ne vient faire tache dans cette assemblée, où tous, laïques et ecclésiastiques, portent les vêtemens traditionnels d'il y a mille ans. Personne de la classe « bourgeoise, » parce que celle-ci, étant juive, a été, la veille, à la synagogue. L'impression est complète. Absolument rien ne rappelle l'Europe occidentale.

Au sortir de l'église, l'évêque me conduit visiter l'école supérieure pour filles et l'hôpital qu'il a également fondés. Les classes, au nombre de huit, sont grandes, bien aérées, garnies de cartes et de gravures pour l'enseignement. On y apprend aussi les ouvrages de main dans le genre de ceux qu'exécutent les paysannes. On y forme des institutrices pour les écoles primaires. A l'hôpital,



il n'y a que cinq personnes, trois vieilles femmes très âgées, mais nullement indisposées, un vieillard de cent quatre ans, très fier de lire encore sans lunettes, et un tzigane qui souffre d'une bronchite. Les familles patriarcales, de la campagne gardent leurs malades. Grâce aux zadrugas, personne n'est isolé et abandonné. L'évêque se rend auprès de la supérieure des sœurs de charité qui desservent l'hôpital. — « Elle est de la Suisse française, me dit-il, vous pourrez causer avec elle ; mais elle est en grand danger. Elle doit aller à Vienne pour subir une grave opération ; j'ai obtenu qu'elle soit faite par le fameux professeur Billroth. Nous la transporterons par le Danube, mais je crains même qu'elle ne puisse plus partir. » — Et, en effet, ses pommettes rouges enflammées par la fièvre, ses yeux cerclés de noir, son visage émacié, ne laissent point de doute sur la gravité de la maladie. « Croyez-vous, monseigneur, dit la supérieure, que je puisse revenir de Vienne ? — Je l'espère, ma fille, répond l'évêque de sa voix grave et douce, mais vous savez comme moi que notre vraie patrie n'est pas ici-bas. Que nous restions quelques jours de plus ou de moins sur cette terre importe peu, car qu'est-ce que nos années auprès de l'éternité qui nous attend ? C'est après la mort que commence la véritable vie... C'est au-delà qu'il faut fixer nos yeux et placer notre espérance ; alors nous serons toujours prêts à partir quand Dieu nous appellera. » — Cet appel à la foi réconforta la malade, elle reprit courage, ses yeux brillèrent d'un éclat plus vif : « Que la volonté de Dieu se fasse ! répondit-elle ; je me mets en ses mains !... » — Décidément, le christianisme apporte aux malades et aux mourans des consolations que ne peut offrir l'agnosticisme. Qu'aurait dit ici le positiviste ? Il aurait parlé de résignation sans doute. Mais cela est inutile à dire, car à l'inévitable on se résigne toujours d'une façon ou d'une autre. Seulement, la résignation de l'agnostique est sombre et morne ; celle du chrétien est confiante, joyeuse même, puisque les perspectives d'une félicité parfaite s'ouvrent devant lui.

M<sup>sr</sup> Strossmayer me montre l'emplacement où il bâtira le gymnase et la bibliothèque. Au gymnase, les jeunes gens apprendront les langues anciennes et les sciences, de façon à les préparer à l'université et au séminaire. A la bibliothèque, il placera l'immense collection de livres qu'il réunit depuis quarante ans, et ainsi les professeurs trouveront ce qu'il leur faut pour leurs études et leurs recherches. Toutes les institutions publiques que réclament les besoins et les progrès de l'humanité sont ici fondées et entretenues par l'évêque, au lieu de l'être par la municipalité. Il veut aussi rebâtir l'école communale, et il y consacrerá une centaine de mille francs. Du grand revenu des terres épiscopales rien n'est gaspillé

en objets de luxe ou en jouissances personnelles. Supposez ce domaine aux mains d'un grand seigneur laïque, quelle différence! Le produit net du sol, au lieu de créer, sur place, un centre de civilisation, serait dépensé à Pest ou à Vienne, en plaisirs mondains, en dîners, en bals, en équipages, en riches toilettes, peut-être au jeu ou en distractions plus condamnables encore.

Au dîner du milieu du jour, assistent les dix chanoines que j'avais vus le matin à la cathédrale. Ce sont des prêtres âgés, dont l'évêque paie la pension. Tous parlent parfaitement l'allemand, mais peu le français. La conversation est animée, gaie et instructive. On boit des vins du pays, qui sont parfumés et agréables, et au dessert on verse le vin de France. Je note quelques faits intéressans. On cite les Bulgares comme des travailleurs hors ligne et d'une sobriété vraiment inouïe. Aux environs d'Essek, ils louent un joch de terre 50 florins, ce qui est le triple de sa valeur locative ordinaire, et ils trouvent moyen, en y cultivant des légumes, d'y gagner encore 200 florins, dont ils rapportent la plus grande partie à leur famille, restée en Bulgarie. Ils font la même chose autour de toutes les grandes villes du Danube, jusqu'à Agram et jusqu'à Pest. Sans eux les marchés ne seraient pas fournis de légumes; les gens du pays ne songent pas à en produire. L'un des prêtres, qui est Dalmate, affirme que dans son pays les ministères autrichiens ont longtemps voulu étouffer la nationalité slave. Dans l'Istrie, qui est complètement slave, on avait un évêque dalmate-italien, qui ne savait pas un mot de l'idiome national. Aux cures vacantes il nommait des prêtres italiens qui n'étaient pas compris des fideles. Ceux-ci devaient se confesser par interprète. Nul pays n'est plus exclusivement slave que le centre de l'Istrie. Il s'y trouve un district où on dit la messe en langue vulgaire, c'est-à-dire en vieux slovène. On commence à comprendre partout, sauf peut-être à Pest, que le vrai remède contre l'irréductibilité est le développement du slavisme.

Avant de faire la promenade habituelle de l'après-midi, chacun se retire dans sa chambre pour se reposer. L'évêque m'envoie des revues et des journaux, entr'autres, le *Journal des Économistes*, la *Revue des Deux Mondes*, le *Temps*, la *Nova Antologia* et la *Rassegna nazionale*. Je dois avouer que le choix n'est pas mauvais, et que même, à Djakovo, on peut suivre la marche des idées de notre Occident. Vers quatre heures, quand la chaleur est moins forte, deux victorias à quatre chevaux nous attendent et nous partons pour visiter les *zadrugas* de Siroko-Polje. Ces associations agraires, — le mot *zadruga* signifie association, — sont des familles patriarcales, vivant sur un domaine collectif et indivisible. La *zadruga* constitue une personne civile, comme une fondation. Elle a une durée perpétuelle. Elle peut agir en justice. Ses membres associés n'ont

pas le droit de demander le partage du patrimoine, ni d'en vendre ou d'en hypothéquer une part indivise. Au sein de ces communautés de famille, le droit de succession n'existe pas plus que dans les communautés religieuses. A la mort du père ou de la mère, les enfants n'héritent pas, sauf de quelques objets mobiliers. Ils continuent à avoir leur part des produits du domaine collectif, mais en vertu de leur droit individuel et comme membre de la famille perpétuelle. Autrefois, rien ne pouvait détruire la zadruga, sauf la mort de tous ceux qui en faisaient partie. La fille qui se marie reçoit une dot ; mais elle ne peut réclamer une part du bien commun. Celui qui quitte sans esprit de retour perd ses droits. L'administration, tant pour les affaires intérieures que pour les relations extérieures, est confiée à un chef élu, qui est ordinairement le plus âgé ou le plus capable. On l'appelle *gospodar*, seigneur, ou *starechina*, l'ancien. Le ménage est dirigé par une matrone, investie d'une autorité despotique pour ce qui la concerne : c'est la *domatchika*. Le *starechina* règle l'ordre des travaux agricoles, vend et achète ; il remplit exactement le rôle du directeur d'une société anonyme, ou plutôt encore d'une société corporative ; car les zadrugas sont de tout point des sociétés corporatives agricoles, ayant pour lien, au lieu de l'intérêt pécuniaire, les coutumes séculaires et les affections de famille.

La communauté de famille a existé dans le monde entier, aux époques primitives. C'est le *γένος* des Grecs, la *gens* romaine, la *cognatio* des Germains dont parle César (*De Bello Gallico*, VI, 22) ; c'est encore le *lignage* des communes du moyen âge. Ce sont des zadrugas qui ont bâti, en Amérique, ces constructions colossales divisées en cellules, qu'on nomme *pueblos* et qui sont semblables aux alvéoles des ruches d'abeilles. Les communautés de famille ont existé jusqu'à la révolution dans tout le centre de la France, avec des caractères juridiques identiques à ceux qu'on rencontre aujourd'hui chez les Slaves du sud. Dans les zadrugas françaises, le *starechina* s'appelait le *mayor*, le maître de communauté ou le chef du « chateau, » c'est-à-dire du pain. Nous arrivons au village de Siroko-Polje. Comme c'est dimanche, hommes et femmes portent leur costume des jours de fêtes. Pendant la semaine, les femmes ont pour tout vêtement une longue chemise, brodée aux manches et à l'ouverture du cou, avec un tablier de couleurs vives, et sur la tête un mouchoir rouge ou des fleurs. Elles marchent pieds nus ; même quand elles vont aux champs ou qu'elles gardent les troupeaux, elles fixent dans la ceinture la tige de la quenouille et elles filent la laine ou l'étope de lin ou de chanvre, en faisant tourner entre les doigts le fil auquel est suspendu le fuseau. Elles préparent ainsi la chaîne et la trame du linge, des étoffes et des tapis qu'elles tissent elles-mêmes l'hiver. Leur chemise est en très grosse toile de chanvre. Elle re-

tombe en plis sculpturaux, comme la longue tunique des statues drapées de Tanagra. Elle est entièrement semblable à celle des jeunes Athéniennes qui marchent aux panathénées, sous la conduite du maître des chœurs, dans la frise du Parthénon. Depuis l'antiquité la plus reculée, ce costume si simple et si noble est resté le même. Nul ne se prête mieux à la statuaire. C'est le premier vêtement qu'a dû imaginer la pudeur à la sortie de l'état de nature. Les cheveux des jeunes filles retombent sur le dos en longues nattes, tressées avec des fleurs ou des rubans. Ceux des femmes mariées sont relevés derrière la tête. Les hommes sont aussi vêtus tout de blanc, d'une large chemise et d'un pantalon en étoffe de laine ou de toile, mais qui ne flotte pas en larges plis, comme un jupon, à la mode hongroise. Le dimanche, les hommes et les femmes portent une veste brodée où l'art décoratif a fait merveille. Les motifs semblent empruntés aux arabesques des tapis turcs, mais il est probable qu'ils sont nés spontanément de cet instinct esthétique qui porte partout l'homme à imiter les dessins et les couleurs qu'offrent les corolles des fleurs, le plumage des oiseaux et surtout les ailes des papillons. Les mêmes motifs se retrouvent sur les vases polychromes des époques les plus anciennes, depuis l'Inde jusque dans les monumens mystérieux de l'Amérique préhistorique. Ces broderies sont formées de petits morceaux de drap ou de cuir, de couleurs très vives, fixées sur l'étoffe du fond, au moyen de piqûres faites en gros fil de tons tranchans. Dans les vestes des femmes on met parfois des fragmens de miroir, et les piqûres sont en fils d'or. Les ceintures sont aussi brodées et piquées de la même façon. La chaussure est la sandale à lanières de cuir, l'*opanka*, qui est propre au Joug-Slave, depuis Trieste jusqu'aux portes de Constantinople. Je vois ici à quelques élégantes des bas de filou et des bottines en étoffes à bouts de cuir laqué; sous l'ancien costume national, cela est d'un effet hideux. Autour de la tête, du cou et de la ceinture, les femmes portent des pièces de monnaies d'or et d'argent percées et enfilées. Les plus riches en ont deux ou trois rangs, tout un trésor de métaux précieux.

L'arrivée de l'évêque a mis tous les habitans du village sur pied. C'est un ravissant spectacle que la réunion de ces femmes en costumes si bien faits pour charmer l'œil du peintre. Cet assemblage de vives couleurs, où rien ne détonne, fait l'effet d'un tapis d'Orient à fond clair. Quand les voitures s'arrêtent devant la maison de la zadruga, que nous visitons d'abord, le starechina s'avance vers l'évêque pour nous recevoir. C'est un vieillard, mais très vigoureux encore; de longs cheveux blancs tombent sur ses épaules. Il a les traits caractéristiques de la race croate : le nez fin, aquilin, aux narines relevées, des yeux gris, très brillans et rapprochés, la bouche pe-



tite, les lèvres minces, ombragées d'une longue moustache de hus-sard. Il baise la main de M. Strossmayer avec déférence, mais sans servilité, comme on baisait jadis la main des dames. Il nous adresse ensuite un compliment de bienvenue que me traduit mon collègue d'Agram. Le petit speech est très bien tourné. L'habitude qu'ont ici les paysans de débattre leurs affaires, au sein des communautés et dans les assemblées de village, leur apprend le maniement de la parole. Les starechinas sont presque tous orateurs. La maison de la zadruga est plus élevée et beaucoup plus grande que celle des familles isolées. Sur la façade vers la route, elle a huit fenêtres, mais pas de porte. Après qu'on a franchi la grille qui ferme la cour, on trouve sur la façade antérieure une galerie couverte en véranda, sur laquelle s'ouvre la porte d'entrée. Nous sommes reçus dans une vaste pièce où se prennent les repas en commun. Le mobilier se compose d'une table, de chaises, de bancs, et d'une armoire en bois naturel. Sur les murs, toujours parfaitement blanchis, des gravures coloriées représentent des sujets de piété. A gauche, on entre dans une grande chambre presque complètement vide. C'est là que couchent, l'hiver, toutes les personnes formant la famille patriarcale, afin de profiter de la chaleur du poêle placé dans le mur séparant les deux pièces, qui sont ainsi chauffées en même temps. L'été, les couples occupent chacun une petite chambre séparée.

J'ai noté en Hongrie un autre usage plus étrange encore. En visitant une grande exploitation du comte Eugène Zichy, je remarquai un grand bâtiment où habitaient ensemble les femmes des ouvriers, des bouviers et des valets de fermes avec leurs enfans. Chaque mère de famille avait sa chambre séparée. Dans la cuisine commune, sur un vaste fourneau, chacune d'elles préparait isolément le repas des siens. Mais les maris n'étaient pas admis dans ce gynécée. Ils couchaient dans les écuries, dans les étables et dans les granges. Les enfans cependant ne manquaient pas.

Le poêle que je trouve ici dans la maison de cette zadruga est une innovation moderne, de même que ces murs et ces plafonds blanchis. Jadis, comme encore dans quelques maisons anciennes, même à Siroko-Polje, le feu se faisait au milieu de la chambre et la fumée s'échappait à travers la charpente visible, et par un bout de cheminée formée de planchettes, au-dessus de laquelle une large planche inclinée était posée sur quatre montans, afin d'empêcher la pluie et la neige de tomber dans le foyer. Toutes les parois de l'habitation se couvraient de suie; mais les jambons étaient mieux fumés. Le nouveau poêle est, dit-on, emprunté aux Bosniaques. Il est particulier aux contrées transdanubiennes. Je l'ai rencontré jusque dans les jolis salons du consul de France à Serajewo. Il donne, dit-on, beaucoup de chaleur et la conserve longtemps. Il est rond, formé

d'argile durcie, dans laquelle on incruste des disques en poterie verte et vernissée, tout à fait semblables à des fonds de bouteille.

Le starechina nous fait boire de son vin. Seul des siens, il s'assied à table avec nous et nous adresse des toasts auxquels répond l'évêque. Dans le fond de la chambre se presse toute la famille : au premier plan les nombreux enfans, puis les jeunes filles aux belles chemises brodées. J'apprends que la communauté se compose de trente-quatre personnes de tout âge, quatre couples mariés et deux veuves, dont les maris sont morts dans la guerre en Bosnie. La zadruga continue à les nourrir avec leurs enfans. Le domaine collectif a plus de cent jochs de terre arable ; il entretient deux cents moutons, six chevaux ; une trentaine de bêtes à cornes et un grand nombre de porcs. Les nombreuses volailles de toute espèce qui se promènent dans la cour permettent de réaliser ici le vœu de Henri IV et de mettre souvent la poule au pot. Le verger donne des poires et des pommes, et une grande plantation de pruniers de quoi faire la slivovitza, l'eau-de-vie de prunes qu'aime le Jougo-Slave.

Derrière la grande maison commune et, en équerre avec celle-ci, se trouve un bâtiment plus bas, mais long, aussi précédé d'une véranda, dont le sol est planchéié. Sur cette galerie couverte s'ouvrent autant de cellules qu'il y a de couples et de veuves : si un mariage crée un nouveau ménage au sein de la grande famille, le bâtiment s'allonge d'une nouvelle cellule. L'une des femmes nous montre la sienne ; elle est complètement bondée de meubles et d'objets d'habillement ; au fond, un grand lit avec trois gros matelas superposés, des draps de lin garnis de broderies et de dentelles, et comme courtepointe un fin tapis de laine aux couleurs éclatantes ; contre le mur, un divan recouvert aussi d'un tapis du même genre, et à terre, sur le plancher, de petits tapis en laine bouclée aux teintes sombres, noir, bleu foncé et rouge brun. Le long des murs, des planches où s'étalent les chaussures, et entre autres, les bottes hongroises du mari pour les jours où il se rend à la ville. Deux grandes armoires remplies de vêtemens, puis trois immenses caisses contiennent des chemises et du linge brodés. Il y en a des mètres cubes qui représentent une belle somme. La jeune femme nous les étale avec orgueil : c'est l'œuvre de ses mains et sa fortune personnelle. Pour les décrire, il faudrait épuiser le vocabulaire des lingères. Je remarque surtout certaines chemises faites en une sorte de bourre de soie légèrement crépelée et ornée de dessins en fils et en paillettes d'or. C'est ravissant de goût et de délicatesse. Les couples associés doivent à la communauté tout le temps qu'exigent les travaux ordinaires de l'exploitation, mais ce qu'ils font aux heures perdues leur appartient en propre. Ils peuvent se constituer ainsi un pécule, qui consiste en linge, en vête-

mens, en bijoux, en argent, en armes et en objets mobiliers de différente nature. Il en est de même dans les *family-communities* de l'Inde.

Au fond de la cour s'élève la grange, qui est aussi « le grenier d'abondance. » Tout autour, à l'intérieur, sont disposés des réservoirs en bois, remplis de grains : froment, maïs et avoine. Nous approchons du moment de la récolte, et ils sont encore plus qu'à moitié pleins. La zadruga est prévoyante comme la fourmi ; elle tient à avoir une réserve de provisions pour au moins une année, en prévision d'une mauvaise récolte ou d'une incursion de l'ennemi. A côté, dans un bâtiment isolé, sont réunis des pressoirs et des fûts pour faire le vin et l'eau-de-vie de prunes. Le starechina nous montre avec satisfaction toute une rangée de tonneaux pleins de slivovitza qu'on laisse vieillir avant de les vendre. C'est le capital-épargne de la communauté.

Je m'étonne de n'apercevoir ni grandes étables, ni bétail, ni fumier. On m'explique qu'ils se trouvent dans des bâtimens placés au milieu des champs cultivés. C'est un usage que j'avais déjà remarqué en Hongrie, dans les grandes exploitations. Il est excellent ; on évite ainsi le transport des fourrages et du fumier. Les animaux de trait sont sur place pour exécuter les labours et pour y accumuler l'engrais. En même temps, la famille, résidant dans le village, jouit des avantages de la vie sociale. Les jeunes gens se relaient pour soigner le bétail. Dans une autre zadruga que nous visitons, je trouve les mêmes dispositions, les mêmes costumes et le même bien-être ; mais la réception est encore plus brillante : tandis que nous prenons un verre de vin avec le starechina, en présence de toute la nombreuse famille debout, les habitans du village se sont groupés devant les fenêtres ouvertes. Le maître d'école s'avance et adresse un discours à l'évêque en croate, mais il parle aussi facilement l'italien, et il me raconte qu'étant soldat, il a résidé en Lombardie et qu'il s'est battu à Custozza en 1866. Il me vante avec l'éloquence la plus convaincue les avantages de la zadruga. A ma demande, les jeunes filles chantent quelques chants nationaux. Elles paraissent gaies ; leurs traits sont fins ; plusieurs sont jolies. En somme, la race est belle. Les cheveux noirs, si fréquens en Hongrie, sont très rares ici ; on en voit de blonds, mais le châtain domine. Les deux types très marqués, noir et blond, se trouvent à la fois chez les Slaves occidentaux et méridionaux. Les Slovaques de la Hongrie sont, en majorité, blond-filasse. Les Monténégrins ont les cheveux très foncés. A une grande foire à Carlstadt, en Croatie, j'ai vu des paysans venant des districts méridionaux de la province et appartenant au rite grec orthodoxe ; ils avaient d'une

façon très marquée les cheveux et les yeux noirs, le teint bilieux, basané ou mat, et d'autres cultivateurs, Croates aussi, mais du rite grec uni à Rome, étaient la plupart blonds, avec la peau claire et des yeux gris. La race slave pure est certainement blonde. Si quelques tribus ont les cheveux bruns ou noirs, cela doit provenir de la proportion plus ou moins grande d'autochtones que les Slaves se sont assimilés quand ils ont occupé les différentes régions où ils dominent aujourd'hui. Ma visite des zadrugas confirme l'opinion favorable que je m'en était formée précédemment et augmente mes regrets de les voir disparaître. Ces communautés ont plus de bien-être que leurs voisins; elles cultivent mieux, parce qu'elles ont, même relativement, plus de bétail et plus de capital.

En raison de leur caractère coopératif, elles combinent les avantages de la petite propriété et de la grande culture. Elles empêchent le morcellement excessif; elles préviennent le paupérisme rural; elles rendent inutiles les bureaux de bienfaisance publique. Par le contrôle réciproque, elles empêchent le relâchement des mœurs et l'accroissement des délits. De même que les conseils municipaux sont l'école primaire du régime représentatif, ainsi elles servent d'initiation à l'exercice de l'autonomie communale, parce que des délibérations, sous la présidence du starechina, précèdent toute résolution importante. Elles entretiennent et fortifient le sentiment familial, d'où elles bannissent les cupidités malsaines qu'éveillent les espoirs de succession. Quand les couples associés se séparent, par la dissolution de la communauté, souvent ils vendent leurs biens et tombent dans la misère. Mais, dira-t-on, si les zadrugas réunissent tant d'avantages, d'où vient que leur nombre diminue sans cesse? L'idée que toute innovation est un progrès s'est tellement emparée de nos esprits, que nous sommes portés à condamner tout ce qui disparaît. J'en suis revenu. Est-ce l'âge ou l'étude qui me transforme en *laudator temporis acti*? En tout cas, ce qui tue les zadrugas, c'est l'amour du changement, le goût du luxe, l'esprit d'insubordination, le souffle de l'individualisme et les législations dites « progressives » qui s'en sont inspirées. J'ai quelque peine à voir en tout ceci un véritable progrès.

Au retour, j'admire de nouveau la beauté des récoltes. Les fromens sont superbes. Presque pas de mauvaises herbes: ni bluets, ni coquelicots, ni sinapis. Le maïs, intercalé dans l'assolement, nettoie bien la terre, parce qu'il exige deux binages. Je ne vois dans les environs du village rien qui annonce qu'on s'y livre à des jeux, et je le regrette. La Suisse est sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, un modèle à imiter, surtout parmi des populations comme celles-ci, dont les mœurs simples ont tant de rapports avec



celles des montagnards des cantons alpestres. Voyez l'importance qu'on attache en Suisse aux tirs à la carabine, aux luttes, aux jeux athlétiques de toute sorte. C'est comme dans la Grèce antique. Ainsi faisaient nos vaillans communiers flamands au moyen âge, imitant les chevaliers, contre lesquels ils apprirent de cette façon à lutter sur les champs de bataille. Ces exercices de force et d'adresse forment les peuples libres. Il faudrait les introduire ici partout, en offrant des prix pour les concours. C'est aux jeux auxquels s'adonne la jeunesse d'Angleterre qu'elle doit sa force, son audace, sa confiance en elle-même, ces vertus héroïques qui lui font occuper tant de place sur notre globe. Récemment, le ministre de l'instruction publique de Prusse a fait une circulaire que je voudrais voir reproduite en lettres d'or dans toutes nos écoles, pour recommander qu'on pousse les enfans et les jeunes gens à se livrer à des jeux et à des exercices, où se développent les muscles, en même temps que le sang-froid, la rapidité du coup d'œil, la décision, l'énergie, la persévérance, toutes les mâles qualités du corps et de l'esprit. Il ne faut plus faire des gladiateurs comme en Grèce, mais des hommes forts, bien portans, décidés, et capables, au besoin, de mettre un bras vigoureux au service d'une cause juste. Les dimanches et les jours de fêtes, les campagnards dansent ici le *kolo* avec entrain, mais cela ne suffit pas.

En rentrant à Djakovo, je demande à l'évêque comment va le séminaire qu'il avait fondé en 1857 pour le clergé catholique bosniaque, avec le concours et sous le patronage de l'empereur. Je venais d'en lire un grand éloge dans le livre du capitaine G. Thœmel sur la Bosnie. Le visage de M<sup>sr</sup> Strossmayer s'assombrit. Pour la première fois ses paroles trahissent une profonde amertume. — « En 1876, on l'a transporté à Gran, me dit-il. Je ne m'en plains pas pour moi ; plus on m'ôte de responsabilité devant Dieu, plus on diminue mes soucis et mes soins, qui déjà dépassent mes forces, mais quelle injustifiable mesure ! Voilà de jeunes prêtres, d'origine slave, destinés à vivre au milieu de populations slaves, et pour faire leurs études, on les place à Gran, au centre de la Hongrie, où ils n'entendront pas un mot de leur langue nationale, la seule qu'ils parleront jamais, et celle qu'ils devraient cultiver avant toute autre. Que veut-on à Pest ? Espère-t-on magyariser la Bosnie ? Mais les malheureux Bosniaques n'ont pu rester à Gran ; ils se sont enfuis. Il est vraiment étrange combien, même les Hongrois qui ont le consciencieux désir de se montrer justes envers nous ont de la peine à l'être. En voici un exemple. Je rencontrai, par hasard, Kossuth à l'exposition universelle de Paris, en 1867. Il venait d'exprimer, dans des discours et des brochures, que le salut de la Hongrie exi-

geait qu'on respectât l'autonomie et les droits de toutes les nationalités, *Gleichberechtigung*, comme disent les Allemands. C'était aussi mon avis. Il fallait oublier les querelles de 1848 et se tendre une main fraternelle. Mais, par malheur, je prononçai le nom de Fiume. Fiume est en réalité une ville slave. Son nom est Rieka, mot croate signifiant « rivière, » et dont Fiume est la traduction en italien; c'est l'unique port de la Croatie; d'ailleurs la géographie même s'oppose à ce qu'elle soit rattachée à la Hongrie, dont elle est séparée par toute l'étendue de la Croatie. Les yeux de Kossuth s'enflammèrent d'indignation. « Fiume, s'écria-t-il, est une ville hongroise, c'est le *littus Hungaricum* : jamais nous ne la céderons aux Slaves. »

— J'avoue, dis-je à l'évêque, que je comprends peu l'acharnement des Hongrois et des Croates à se disputer Fiume. Accordez à la ville une pleine autonomie, et comme le port sera ouvert au trafic de tous, il appartiendra à tous.

— Autonomie complète, voilà, en effet, la solution, répondit l'évêque. Nous ne demandons rien de plus pour notre pays.

Le soir, au souper, on parla du clergé transdanubien appartenant au rite grec. Je demande si son ignorance est aussi grande qu'on le prétend. « Elle est grande, en effet, répond Strossmayer, mais on ne peut la lui reprocher. Les évêques grecs, nommés par le Phanar de Constantinople, étaient hostiles au développement de la culture nationale. Les popes étaient si pauvres qu'ils devaient cultiver la terre de leurs mains et ils ne recevaient aucune instruction. Maintenant que les populations sont affranchies du double joug des Turcs et des évêques grecs, et qu'elles ont un clergé national, celui-ci pourra se relever. J'ai dit, j'ai surtout fait dire qu'il fallait avant tout créer de bons séminaires. Dans ces jeunes états, c'est le prêtre instruit qui doit être le missionnaire de la civilisation. Songez bien à ceci : d'un côté, par ses études théologiques, il touche aux hautes sphères de la philosophie, de la morale, de l'histoire religieuse, et, d'un autre côté, il parle à tous et pénètre jusque dans la plus humble chaumière. Je vois avec la plus vive satisfaction les gouvernements de la Serbie, de la Bulgarie et de la Roumélie faire de grands sacrifices pour multiplier les écoles; mais qu'ils ne l'oublient pas, rien ne remplace de bons séminaires. »

Ces paroles prouvent que, quand il s'agit de favoriser les progrès des Jougo-Slaves, Strossmayer est prêt à s'associer aux efforts du clergé du rite oriental, sans s'arrêter aux différences dogmatiques qui l'en séparent. Ce clergé lui a cependant vivement reproché le passage suivant de sa lettre pastorale écrite pour commenter l'encyclique du pape *Grande munus*, du 30 septembre 1880, concer-

nant les saints Cyrille et Méthode. « O Slaves, mes frères, vous êtes évidemment destinés à accomplir de grandes choses en Asie et en Europe. Vous êtes appelés aussi à régénérer par votre influence les sociétés de l'Occident, où le sentiment moral s'affaiblit, à leur communiquer plus de cœur, plus de charité, plus de foi, et plus d'amour pour la justice, pour la vertu et pour la paix. Mais vous ne parviendrez à remplir cette mission, à l'avantage des autres peuples et de vous-même, vous ne mettrez fin aux dissensimens qui vous divisent entre vous que si vous vous réconciliez avec l'église occidentale, en concluant un accord avec elle. » Cette dernière phrase provoqua des répliques très vives, dont on trouvera des échantillons dans *le Messager chrétien*, que publie en serbe le pape Alexa Ilitch (livraison de juillet 1881). L'évêque du rite orthodoxe oriental Stefan, de Zara, répondit à Strossmayer dans sa lettre pastorale datée de la Pentecôte 1881. « Que cherchent, dit-il, parmi notre peuple orthodoxe, ces gens qui s'adressent à lui sans y être appelés? Le plus connu d'entre eux nous fait savoir « que le saint-père le pape n'exclut pas de son amour ses frères de l'église d'Orient et qu'il désire de tout son cœur l'unité dans la foi, qui leur assurera la force et la vraie liberté » et il souhaite « qu'à l'occasion de la canonisation des saints Cyrille et Méthode, un grand nombre d'entre eux aille à Rome se prosterner aux pieds du pape, pour lui présenter leurs remerciemens. » L'évêque de Zara continue en s'élevant vivement contre les prétentions de l'église de Rome, et certes il est dans son droit, mais il doit admettre qu'un évêque catholique s'efforce de ramener à ce qu'il considère comme la vérité des frères, d'après lui, égarés. La propagande doit être permise, pourvu que la tolérance et la charité n'aient pas à en souffrir; toutefois ces rivalités religieuses sont très regrettables et elles peuvent longtemps mettre obstacle à l'union des Jougo-Slaves. Dans la lettre que m'écrivit lord Edmond Fitz-Maurice, au moment où je partis pour l'Orient, il résume la situation en un mot : « L'avenir des Slaves méridionaux dépend en grande partie de la question de savoir si le sentiment national l'emportera chez eux sur les différences en fait de religion, et la solution de ce problème est, pour une large part, entre les mains du célèbre évêque de Djakovo. » Je ne crois pas qu'il soit possible ni désirable que sa propagande en faveur de Rome réussisse; mais l'œuvre à laquelle il a consacré sa vie, la reconstitution de la nationalité croate, est désormais assez forte pour résister à toutes les attaques et à toutes les épreuves.

---

---

# L'ARMÉE ET LA DÉMOCRATIE

---

## I.

### LE SERVICE DE TROIS ANS.

---

Il y a pour une nation un malheur plus grand que d'être vaincue, c'est de se tromper sur les causes de sa défaite.

La lutte de 1870 sembla livrée non-seulement entre deux races d'hommes, mais entre deux systèmes de guerre. Pour la soutenir, la France avait levé ses soldats, l'Allemagne s'était levée elle-même. D'un côté, on avait vu des troupes, les plus renommées du monde, s'anéantir dans une double capitulation, le pays laissé par elles sans défense opposer en vain son courage à l'envahisseur, la destinée d'un grand peuple enfin, toujours surprise par une force supérieure et mal défendue par des efforts convulsifs, tomber en un abaissement que n'espérait pas la haine de ses ennemis. De l'autre côté, un million d'hommes subitement rassemblés, partout présents, tous semblables et toujours égaux à eux-mêmes, courageux dans les batailles, rapides dans les marches, si réguliers dans l'accomplissement des tâches les plus difficiles qu'elles paraissaient aisées, ayant leurs victoires pour seules haltes dans ce mouvement infatigable et sûr qui les conduisit en une campagne au cœur du pays ennemi, avait déployé la puissance non d'une armée qui manœuvre, mais d'un peuple qui se déplace, comme si après quinze siècles recommençait à couler le flot des migrations germaniques.



Devant les grands succès et devant les grands revers l'âme française manque de constance. L'orgueil qu'elle avait eu jusque-là d'elle-même se tourna en admiration pour un rival devenu si facilement un maître. A la profondeur de la blessure ouverte dans son flanc, le vaincu mesurait la puissance de l'arme qui l'avait atteint. il voulut arracher de sa plaie ce fer pour s'en servir à son tour. Comme il condamna ses institutions politiques, il condamna ses institutions militaires. Un cri s'éleva unanime : il fallait mettre à profit l'expérience payée si cher, prendre ses lois au vainqueur.

La force la plus visible de l'Allemagne avait été le nombre. L'assemblée nationale, par un vote unanime, déclara soldats tous les Français. Les Français voulurent cette loi non-seulement parce qu'ils la croyaient nécessaire, mais parce qu'elle était généreuse. Le régime qui avait rendu la science des armes étrangère à la plupart des citoyens, permis à chacun d'acheter un autre homme pour mourir à sa place, chargé l'état lui-même de vendre aux Français le droit de ne pas défendre la France, pesait sur tous comme un remords. Altérés de sacrifices, ils voulaient préparer à de grandes fautes la revanche de grandes vertus. Gardienne de l'unité nationale, l'armée en devait être l'image. Il fallait y rassembler toutes les conditions, l'enrichir de toutes les intelligences, apaiser les haines des classes dans la piété d'un devoir commun, rendre impossibles, soit les divisions entre les soldats et le peuple, soit l'oppression du peuple par les soldats, et renouveler chez tous à la fois la conscience des libertés publiques et le sentiment de l'autorité. Sociale ou militaire, l'œuvre était également auguste. Le plus grand péril semblait alors que la pureté d'un tel patriotisme fût altérée par le mélange de sentimens moins nobles. Dans ces troupes il n'y avait plus de place pour des soldats vieillis par l'oisiveté des garnisons ou recrutés par un appât mercenaire. L'offre de la vie devenue un acte religieux ne pouvait être ni un métier ni un trafic. Aux portes de l'armée, qu'il s'agit d'entrer ou de sortir, l'argent perdait sa puissance. La suppression du remplacement et des primes fut la conséquence de cette conception héroïque : en écartant de l'armée le lucre, l'assemblée crut chasser les vendeurs d'un temple.

La paix, qui avait étendu l'Allemagne et réduit la France, donnait à l'une et à l'autre la même population. En décidant, à l'imitation de l'Allemagne, que tout homme devrait le service de vingt à quarante ans, — neuf ans dans l'armée active, onze dans l'armée territoriale, — la France s'assurait la même quantité de soldats. Restait à leur donner des qualités égales. Ainsi que l'éducation des premières

années prépare la vie entière, la valeur militaire de chaque homme durant vingt années pouvait être assurée ou perdue par l'école du service actif.

Or, le changement apporté au nombre des combattans entraînait une révolution dans la nature du service militaire. Tant qu'une faible partie de la jeunesse formait toute l'armée, le service militaire était long. Sa durée, infligée à un petit nombre d'hommes, ne paralysait pas la société, et à ses victimes offrait une carrière. Du jour où tout le monde devenait soldat, la carrière de soldat devait disparaître sous peine de mettre obstacle à toutes les autres. Il ne pouvait plus s'agir de donner aux citoyens par de longues habitudes la vocation des armes ; il suffisait de leur en apprendre l'usage. L'intérêt des finances, la vie même de la société défendaient que cet enseignement se prolongeât, et plus il avait à former d'hommes, plus il devait être court. Là encore l'exemple du vainqueur sembla le meilleur à suivre. Le service de trois ans avait permis à une nation de l'emporter au commencement du siècle sur le plus grand des capitaines, et dans les dernières années sur deux puissances de premier ordre. Peu s'en fallut que les troupes allemandes obtinssent ce dernier triomphe de voir, sur le sol encore occupé par elles, le régime prussien consacré par le vote d'un parlement français.

Mais ce parlement comptait en grand nombre les généraux que la nation, comme Rome après Trasimène, honorait pour n'avoir pas désespéré de la patrie. Un seul éleva la voix pour donner raison à l'instinct populaire : c'était le général Trochu. Sauf lui, tous furent unanimes. S'ils acceptaient le don offert par le pays de toute sa population valide, ils rappelaient qu'en France cinq années avaient toujours paru nécessaires à l'éducation des soldats : ils ne consentaient pas, pour former les uns, à déformer les autres. Garder cinq ans toute la jeunesse eût été étouffer la nation sous le poids de son armure ; mieux valait ne donner au contingent autrefois étranger à l'armée qu'une instruction élémentaire, et maintenir l'ancienne durée du service pour le contingent qui seul était appelé autrefois. A leurs yeux, il demeurait dans l'avenir, comme il avait été dans le passé, la force véritable, et ils adjurèrent leur pays de ne pas achever l'œuvre de l'ennemi en brisant la seule de nos institutions militaires que la guerre eût trouvée forte et laissée intacte. Or ils étaient de ceux dont l'Écriture dit que leur parole est une épée : avec Changarnier apparaissaient les gloires de la conquête africaine, avec Ducrot une vigilance qui avait prévu nos désastres et un courage victorieux malgré lui de la mort, avec Chanzy l'honneur de nos revers, l'homme auquel des troupes improvisées avaient suffi pour balan-

cer un jour et sans cesse inquiéter la fortune allemande ; avec tous, le passé héroïque de la France adressait à l'avenir dans une suprême leçon une prière suprême. Au-dessus d'eux enfin, témoin par ses travaux et son âge de nos grandeurs guerrières, condamné par nos désastres à manier la force dont il avait étudié les secrets et raconté l'histoire, chargé de reprendre avec des troupes hier captives la capitale en révolte, grandi par l'autorité de services militaires autant que civils, chef de l'état, dictateur de l'opinion, plus soldat que tous, M. Thiers osait regretter l'armée de Reischoffen et de Metz. Il réclamait pour elle dans sa patrie la justice qu'elle avait trouvée chez l'adversaire, demandait pour sauvegarder l'avenir des gouvernemens plus sages et non des soldats meilleurs, acceptait le nombre comme une concession nécessaire à l'erreur générale, mais plutôt que de souscrire par la réduction du service à l'affaiblissement de la France, était prêt à quitter le pouvoir.

L'assemblée nationale ne fut pas convaincue peut-être, mais elle ne se reconnut pas le droit d'accomplir une réforme militaire malgré les généraux et, pour l'accomplir, de renverser le gouvernement. Née entre la guerre étrangère et la guerre civile, rappelée par toutes les douleurs de sa carrière au deuil de la patrie, elle savait plus aisément qu'une autre faire au bien public le sacrifice de ses préférences. L'important n'était pas que l'armée lui semblât forte, mais qu'elle fût telle, et pour la créer elle s'en fiait aux hommes de guerre. Leur influence dicta le compromis de 1872. Le contingent fut partagé en deux moitiés, l'une astreinte au service pour un an, l'autre pour cinq. L'ancienne armée survivait avec les mêmes effectifs et le même temps de service. La loi nouvelle y ajoutait des réserves inépuisables par le nombre et assez instruites pour se mêler sans les trop affaiblir aux véritables soldats. Le service militaire était universel mais inégal.

A cette inégalité justifiée par l'intérêt de la guerre s'en ajoutaient d'autres consenties dans l'intérêt de la paix. La paix aussi a son armée. La nature, par des infirmités, interdit à certains la vie des camps. La conservation des familles serait compromise si elles étaient privées de leurs chefs et de leurs soutiens. L'intérêt général n'a pas moins d'exigences : la paix ne saurait pas plus se passer de lumières et de morale que la guerre de discipline et de courage, et la société, comme l'armée, a besoin de préparer ses serviteurs par une éducation. Imposer la vie militaire à ceux qui se destinent aux fonctions publiques, c'est, en leur enlevant le loisir et peut-être le goût de l'étude, causer à l'état même un préjudice, et pour le mieux défendre contre un péril incertain, oublier ses besoins permanens. L'assemblée nationale n'avait garde de les méconnaître.

Elle confirma, en les augmentant, les dispenses établies par les lois précédentes : si elle les accorda aux infirmes au nom de leur propre malheur, aux orphelins, aux fils de veuves, aux frères de soldats au nom des intérêts domestiques, plus soucieuse encore de l'intérêt général, elle étendit de larges immunités sur tous ceux qui, candidats aux grandes écoles, à l'enseignement, au sacerdoce, empruntaient à leur vocation le caractère d'hommes publics. Ceux qui, sans briguer les charges de l'état, se destinent aux carrières libérales ou dirigent des industries importantes ne lui paraissaient pas jouer dans la société un rôle moins utile, puisqu'ils y développent l'intelligence et la richesse. Elle ne songea pas à dispenser cette élite du service, tenant au contraire que l'exemple vînt de haut ; mais elle ne voulut pas que, durant cinq années, la société fût exposée à s'appauvrir par leur inaction. Comme leur culture leur permettait de s'instruire plus vite, elle leur permit de quitter plus tôt la caserne, et elle leur imposa en échange de cette faveur l'obligation de fournir à leurs dépenses. La seule institution qui passa sans changemens de l'armée allemande dans la nôtre fut le volontariat d'un an.

L'armée comptait d'abord les hommes, officiers, sous-officiers, soldats, qui ne se recrutent pas par des appels ; cette portion qu'on nomme permanente et qu'on pourrait appeler volontaire de l'armée est de 120,000 hommes.

Le recrutement procurait le reste. Chaque année 300,000 Français atteignent l'âge du service.

Il en fallait déduire :

Exempts pour infirmités.....	80.000	hommes.
Dispensés comme nécessaires à leur famille.	55.000	—
—     comme liés à un service public.	5 000	—
	<hr/>	
	140.000	hommes.

Restaient 160,000 hommes destinés à l'armée (1). Sur ce nombre 20,000 servaient comme volontaires d'un an ; 140,000 étaient d'après l'ordre des numéros partagés en deux portions sensiblement égales : 70,000 hommes servant un an, 70,000 hommes cinq ans.

(1) On a compris dans ces calculs les hommes du contingent destinés aux troupes de la marine ; ces troupes, on le sait, doivent faire retour à l'armée de terre.



L'effectif moyen sous les drapeaux était :

Partie permanente.....	120.000	hommes.
Cinq classes de 70.000 hommes.....	350.000	—
Une classe de 70.000 servant de six mois à un an.....	70.000	—
Une classe de volontaires d'un an.....	20.000	—
Total.....	<u>560.000</u>	hommes.
Cet effectif se réduisait par les pertes na- turelles à.....	500.000	— (1)

Le contingent annuel de 160,000 hommes donnait les forces sui-  
vantes :

Armée active, 5 classes.

160.000 hommes, diminués de 12 pour  
100, se réduisaient à 140,800. Cinq con-  
tingens donnaient..... 704.000 hommes.

Réserve de l'armée active, 4 classes :

140.800 hommes, diminués de 8 1/2  
pour 100, se réduisaient à 128,800. Quatre  
contingens donnaient..... 515.200 —

Armée territoriale, 5 classes :

128.800 hommes, diminués de 10 1/2  
pour 100, se réduisaient à 115,200. Cinq  
contingens donnaient..... 576.000 —

Réserve de l'armée territoriale, 6 cl. :

115.200 hommes, diminués de 12 pour  
100, se réduisaient à 101,400. Six contin-  
gens donnaient..... 608.400 —

Total..... 2.403.600 hommes.

En ajoutant à ces forces la portion permanente, la France avait  
plus de 2 millions 1/2 de combattans.

Tant que dura l'assemblée nationale, l'œuvre parut solide. Ceux  
qui l'avaient faite veillaient sur elle, ceux contre qui elle était faite  
demeuraient présens à la pensée française. Même quand l'assem-  
blée commença à se distraire de ses deuils par ses discordes, elle  
tint au-dessus de ses discordes l'arche d'alliance où elle avait

(1) On calcule que l'effectif est réduit par les morts, désertions, etc., de 4 pour 100  
dans la première année et de 2 pour 100 dans chacune des années suivantes.

déposé la force et l'unité de la patrie. M. Thiers, auteur de la loi sur l'armée, put tomber du pouvoir, c'est l'armée elle-même qui y monta avec le maréchal de Mac-Mahon. Elle eut à la fois à la tête du gouvernement son plus haut dignitaire et à la tête de l'opposition son plus illustre défenseur. Mais les luttes qui la respectaient déchirèrent bientôt les partis. L'assemblée nationale par ses fautes devint impopulaire. La sagesse de sa conduite au dehors, en éloignant les périls, détournait les esprits des craintes qui auraient rappelé ses services, le bien qu'elle avait accompli donna tout le loisir de condamner le mal qu'elle avait fait, et la fin de son mandat fut la fin de sa politique.

Les élections de 1876 et de 1877 donnèrent le pouvoir à un parti nouveau. En même temps qu'il pénétrait dans la chambre, les représentans de l'armée en sortaient. L'assemblée nationale avait jugé que, la réforme militaire faite, la place des officiers était à la tête de leurs troupes et non au milieu des querelles, et on les avait déclarés inéligibles. M. Thiers, plus puissant que jamais, était, au moment où se préparait son triomphe, surpris par la mort. Le maréchal, vaincu par la défaite de ceux qui l'avaient porté au pouvoir, et isolé dans la foule des triomphateurs inconnus, abandonna le pouvoir où il devenait prisonnier. Ainsi se brisèrent tout à coup les liens entre le présent et le passé.

Les hommes qui se trouvaient les maîtres avaient appliqué toute la force de leur esprit ou de leurs passions aux affaires intérieures. Leur incompétence les aurait détournés de toucher aux institutions militaires s'ils eussent été d'un temps où pour décider il faut savoir. Mais l'armée tenait dans la vie des citoyens une trop grande place pour ne pas attirer le regard des législateurs. Ne pouvant demander conseil ni à leur propre expérience ni à celle des conseillers autorisés, ils n'avaient pour guides que leurs idées accoutumées. Leur victoire était le triomphe de certaines doctrines dans le gouvernement et l'état, il était inévitable qu'ils cherchassent à les répandre. A une assemblée qui avait tout organisé dans la nation pour le développement de la force militaire succédait une assemblée qui allait tout disposer dans l'armée pour le triomphe de la démocratie.

La démocratie aime l'égalité, l'armée pour des égaux était un scandale. A son origine même, la division entre les privilégiés qui servaient six mois et les infortunés qui servaient cinq ans plaçait une injustice universelle. Dès l'avènement des républicains, le service de trois ans apparut comme une conséquence.

L'esprit de l'assemblée nationale, survivant encore dans le sénat, ne permettait pas d'effacer la loi de 1872; mais sans la détruire, on pouvait ne la pas appliquer. En fixant la durée du service, elle avait

laissé au ministre le droit de congédier les hommes par anticipation. Dans l'assemblée nationale, on avait profité de la latitude pour renvoyer après six mois les hommes qui devaient un an de présence et garder cinq ans ceux qui devaient cinq ans. Dès 1877, on garda un an les hommes de la seconde portion afin de renvoyer après quatre ans ceux de la première. La classe qui, cette année, bénéficia de la mesure était celle de 1873, la première appelée d'après la loi de 1872 : les républicains avaient triomphé assez tôt pour que le service de cinq ans ne fût pas une fois appliqué. Celui de quatre ans ne le fut pas davantage. Sous des ministres de plus en plus instables et de plus en plus dociles aux volontés parlementaires, la présence de la première portion fut bientôt réduite à trois ans et demi, puis à quarante mois ; enfin elle cessa de dépasser trois ans. Le volontariat d'un an ne reçut pas de moindres atteintes. Mal appliqué dès le principe, il avait donné à ses adversaires le droit de dire qu'il était un privilège accordé à la richesse et une exonération hypocrite. Le nombre des volontaires à admettre chaque année n'étant pas fixé par la loi, tomba de 20,000 hommes à moins de 5,000.

Mais ces réformes ne portaient que des remèdes partiels et détournés à un mal général. Il ne pouvait être détruit qu'avec l'œuvre de 1872 : il fallait au parti nouveau une loi nouvelle. Préparée par les élections successives qui portaient au Luxembourg les idées du Palais-Bourbon, elle a été formulée l'an dernier (1). Votée alors en première lecture, soumise en ce moment à la seconde lecture, la loi est faite, puisqu'il lui manque seulement la confirmation de la chambre et le consentement du sénat, assemblées incapables l'une de juger l'autre, l'autre de se déjuger.

Cette loi se résume en deux dispositions. Le service est réduit à trois ans pour tous les Français. Le service de trois ans est imposé à tous les Français. Les dispenses deviennent le privilège de la pauvreté. L'homme qui, par son travail, est l'unique ressource des siens est laissé aux siens et à son travail. Sauf la misère, rien n'est épargné. Les infirmités même sont suspectes : l'homme incapable de faire campagne doit être utilisé dans les services auxiliaires de tout ce qui lui reste de vie, il faut qu'il paie sa dette. L'intérêt des familles est écarté : la femme veuve, le père septuagénaire ou aveugle n'ont plus droit de garder leur fils unique, les orphelins leur frère aîné. L'intérêt même de l'état ne compte plus : les carrières libérales, la grande industrie, chargées de défendre cette puissance nationale qui ne se perd pas seulement sur les champs de bataille, les écoles célèbres qui répandent sur la France une gloire encore

(1) Le débat eut lieu à la chambre en mai et juin 1884.

incontestée et alimentent les services publics, se videront pour fournir des soldats.

Une telle loi portait en elle sa clarté : les débats ont montré au grand jour le secret dessein de ses auteurs. Le moindre était de faire une œuvre militaire. Les conséquences du changement pour l'avenir de nos forces ont été indiquées à peine, l'on n'a poursuivi avec zèle, applaudi avec chaleur que l'œuvre politique et sociale. Elle était bonne parce qu'elle nivelait : elle apportait à la démocratie la joie de soulager ceux qui portent plus que leur part et la joie plus grande de charger ceux qui avaient échappé au fardeau. Chose étrange, en effet, cette démocratie prenait un plaisir inégal à faire à tous une condition égale, les réformes à accomplir lui étaient d'autant plus chères qu'elles concernent moins de personnes et ont moins d'importance pour l'armée. Le sort du contingent la passionnait moins que celui des anciens volontaires, et celui des volontaires que celui des anciens dispensés. Eux seuls en réalité étaient en cause, et dès qu'il s'est agi d'eux, les mots opposés de prolétaires et de bourgeois, de riches et de pauvres ont soudain laissé voir sous le voile déchiré de l'égalité les haines des classes. Ce n'est pas le respect de la justice commune qui emportait en ces fureurs les mandataires du peuple, c'est la volupté des représailles contre les supériorités sociales. La richesse en est une et aussi l'intelligence ; ils ont, à la jeunesse qui réclamait le temps d'apprendre et de produire, répondu comme la révolution à Lavoisier qui demandait aussi du temps pour ses découvertes : « La république n'a pas besoin de chimistes. » On a dit : « A la caserne ! » du même air qu'à d'autres époques on disait : « A la prison ! » A la caserne ceux dont la fortune insulte à la détresse du peuple ; leur sort y sera par le contraste plus dur que celui du pauvre ! A la caserne ceux dont le savoir humilie l'ignorance du peuple ; que leur esprit avide y trouve sa torture dans l'oisiveté ! Sans doute, tous dans le parlement n'avaient pas ce fanatisme. Nombre d'entre eux auraient voulu ne porter atteinte ni aux carrières ni aux fonctions publiques. Parmi les fonctions une surtout avait été tenue pour essentielle par la république : celle du maître d'école. Peut-être la république aurait-elle épargné ces fils du peuple qui enseignent les fils du peuple. Mais d'autres éducateurs avaient le même privilège : les prêtres. C'est à eux qu'elle voulait enlever l'empire des intelligences, c'est eux qu'elle rêvait d'anéantir par un coup décisif. Elle n'osait pas arrêter leur recrutement par une loi qui les condamnât seuls à servir, mais, pour les perdre, elle n'hésitait pas à supprimer toutes les immunités ; aucune ruine n'était trop vaste pourvu que le sacerdoce y demeurât enseveli.



Tel est le résultat dernier de la gestion des intérêts militaires par des hommes politiques. L'armée organisée par leurs soins cesse d'être une force militaire contre les ennemis du dehors : elle devient une arme politique contre les adversaires du dedans.

## II.

Quels soldats prépare le service de trois ans ? Comme la loi qui le proclame consacre un état déjà existant en fait, pour connaître l'armée de demain il suffit d'étudier l'armée d'aujourd'hui.

Rien n'y rappelle l'armée d'autrefois. Le soldat qui trouvait dans sa rude existence la douceur d'une habitude, croyait à la dignité de sa profession, mettait son honneur à la bien accomplir et couronnait ses vertus militaires par quelque dédain des vertus civiles, n'existe plus. L'obéissance est partout, nulle part le goût d'obéir. Durant le service le sentiment qui domine n'est pas la fierté de l'accomplir, mais l'impatience de l'achever. L'homme est toujours trop près de la liberté qu'il vient de perdre ou de celle qu'il va retrouver pour considérer sa condition présente comme durable. Son corps seul est captif ; sa pensée erre autour du foyer natal, des champs paternels, des travaux accoutumés, que la servitude militaire interrompt sans affaiblir leur charme toujours présent.

L'existence qu'il mène rend le contraste plus amer. Plus le temps de service se réduit, plus l'instruction demande d'efforts. Dans les armes spéciales le travail est extrême. L'homme demeure accablé par l'excès de ce qu'il doit apprendre, sent s'échapper sans cesse les connaissances qu'il tente d'introduire trop vite dans un cerveau trop étroit, ne parvient jamais à cette possession assurée de savoir qui est le commencement du repos. Le service de trois ans le rebute par ses fatigues. Dans les autres armes, où l'homme a plus vite achevé d'apprendre, il se demande, dès qu'il connaît ses théories, pourquoi il est retenu à l'armée. Il sait que le service n'est pas un métier, mais une école ; pourquoi l'école n'est-elle pas close quand la leçon est finie ? Le service de trois ans l'étonne par son illogisme. Ces dispositions entretiennent dans les esprits une secrète résistance ; pour la briser, il faut fortifier la discipline. L'homme sent peser sur lui la menace, vit dans la crainte d'être coupable sans même connaître sa faute, ne trouve pas de proportion entre le mal qu'il fait et celui qu'on lui fait, et le moyen employé pour le soumettre achève de le dégoûter.

Le jour où le contingent tout entier sera retenu trois années, on compte que la similitude des conditions apaisera les regrets et que la présence d'hommes instruits éveillera le zèle de tous. Il est plus

probable que des résultats contraires se produisent. On aura transporté la société dans l'armée, la société continuera d'y vivre avec les divisions que crée la différence d'intelligence, de fortune, de rang. Dans la société, elles sont comme adoucies par la distance qui sépare les conditions diverses ; dans l'armée, elles seront exaspérées par le contact. Les hommes cultivés apprendront il est vrai sans efforts, mais l'allure de l'instruction, convenable pour eux, sera trop emportée pour la masse des conscrits, accoutumés à creuser de lents sillons dans leur pensée comme sur le sol. Assembler des hommes trop inégaux pour accomplir la même tâche n'est pas développer chez tous l'émulation, mais chez les uns le découragement et chez les autres le dédain. Ce dédain sera le sentiment naturel à quiconque se croira de l'élite envers les détails du métier. Il faut, pour pénétrer l'importance profonde des petites choses, une étude trop patiente pour des yeux de vingt ans. Rien n'est plus irritabile que l'orgueil de la première science : elle trouble la tête comme la fumée d'un vin nouveau. C'est pourquoi les mutineries sont le fléau des grandes écoles, même militaires. De pareils désordres ne seront pas à craindre dans les régimens, mais là aussi la jeunesse instruite sera la plus prompte à tout mettre en question, ordres et chefs, et jusque dans son obéissance se trahira la révolte de son esprit. Enfin, comme elle trouvera le métier plus pénible que personne, elle aspirera plus que personne à le quitter. Sa supériorité intellectuelle ne servira qu'à affaiblir la discipline, à diminuer chez les hommes de condition médiocre le sentiment du respect, à développer un sentiment, qui, jusqu'ici, n'était pas français, mais le deviendra, si l'on y prend garde, la honte d'être soldat.

Moins une troupe a de vertus militaires, plus les cadres doivent être solides. Le vieux soldat d'autrefois formait le sous-officier. Retenu pour de longues années au service, le conscrit songeait qu'il valait la peine de s'y créer une vie supportable : avec trois ans d'efforts il pouvait s'assurer pour le reste de son temps les avantages attachés au grade de sous-officier. Le concours était chaud, et, parmi les promus, la satisfaction d'un succès si disputé commençait à développer le goût du métier. Beaucoup en venaient à l'adopter comme celui de leur choix, et, pour le garder, rengageaient. L'état de sous-officier était une profession. Ceux qui l'exerçaient dix à vingt ans ne connaissaient ni surprise, ni embarras ; toutes les difficultés n'étaient guère pour eux que des souvenirs, presque tous avaient fait campagne ; en paix comme en guerre ; ils inspiraient confiance et respect au soldat. Dans cette élite, l'élite aspirait au rang d'officier. Les meilleurs y parvenaient vers leur trentième année, la plupart étaient atteints par la retraite comme capitaines après avoir déployé

dans tout leur service la soumission exacte et la science des détails qui sont les qualités les plus précieuses chez les chefs subalternes. Comme ils obtenaient l'épaulette dix ans après les élèves des écoles, il n'y avait pas entre les deux catégories d'officiers rivalité de carrière : ces derniers parvenaient à peu près seuls aux hauts emplois. Il se faisait entre eux la séparation que réclamait l'intérêt militaire. La majorité des grades inférieurs était occupée par les officiers sortis du rang et ayant acquis, par leur longue pratique, l'autorité nécessaire pour la conduite des hommes. La majorité des grades supérieurs appartenait aux officiers aptes par la variété de leurs connaissances à résoudre les multiples problèmes que pose la conduite des opérations. Comme enfin entre ces deux catégories il n'y avait pas conflit d'intérêts, chacune rendait justice à l'autre, sentait le profit de leur coopération commune, et ce corps d'officiers, le plus divers par ses origines, par ses aptitudes, par son avenir, était le plus uni qui fût en Europe.

Avec le service de trois ans, cette hiérarchie croule par la base. Le soldat ne peut être promu sous-officier avant le commencement de la seconde année : en fait, il ne l'est guère avant le commencement de la troisième. Briguer les galons, c'est se soumettre à un travail immédiat et long, avec la perspective d'une récompense lointaine et courte. La philosophie d'un conscrit suffit à conclure : il aime mieux mener trois ans l'existence de troupiier que subir deux ans la rude épreuve des candidatures aux grades. Le soldat les fuit, et l'armée est le seul corps en France où il faille imposer les honneurs par ordre. Les gradés exercent leurs fonctions comme ils les ont reçues, de peur d'être punis. Ils n'ont ni par l'âge ni par l'expérience d'autorité sur les hommes. Ils ne tiennent pas à se faire d'affaires avec des subordonnés hier leurs égaux et demain peut-être leurs supérieurs dans la vie civile, la seule importante à leurs yeux : ils n'aspirent qu'à partir avec leurs compagnons de captivité, et l'état qui les forme en deux ans n'a pas un an pour s'en servir.

L'infériorité de ces cadres est telle que la nécessité d'avoir des sous-officiers plus mûrs a apparu au moment même où l'on réduisait le temps de service, et pour obtenir qu'ils restassent on leur a, oubliant les répugnances de 1872, proposé des hautes paies et des primes. Mais ces avantages ne sauraient être égaux à ceux que présente à des hommes de vingt-trois ans l'industrie privée, et elle y joint l'indépendance dont leur âge est avide. Sur les 40,000 sous-officiers dont l'armée a besoin, les avantages offerts ne retiennent pas au service plus de 12,000. Insuffisants par le nombre, ils le sont plus encore par la valeur.

On compte que l'incorporation de la jeunesse instruite permettra

de former plus vite dans la classe des gradés plus capables. Sans doute ils sauront en un an tout ce qui se retient par la mémoire, mais, s'ils sont promus de façon à servir deux ans comme sous-officiers, ils n'auront pas eu le loisir d'apprendre la vie du soldat. Leur zèle ne viendra pas en aide à leur inexpérience : quiconque dans un certain rang social aime l'armée y entre par les écoles ou l'engagement volontaire, quiconque n'y entre pas ainsi n'aspire qu'à reprendre sa carrière ou son oisiveté. Si on les nomme par préférence, à cause des services plus immédiats qu'ils peuvent rendre, les candidats moins instruits et moins riches, les seuls parmi lesquels on puisse espérer des rengagemens, seront écartés. Si, au contraire, dans l'intérêt de l'avenir, on préfère aux jeunes gens qu'on désespère de garder les candidats sans études et sans éducation, la hiérarchie des grades ne sera plus conforme à la hiérarchie des aptitudes. Des hommes plus capables resteront sous les ordres d'hommes moins aptes à commander. Les sous-officiers, aux yeux des hommes, n'avaient pas le prestige que donne le temps, ils perdront même celui que donne l'intelligence. La présence de la jeunesse instruite dans les rangs affaiblira encore les cadres inférieurs.

Il est commun de dire que les bons officiers font les bons soldats : il n'est pas moins vrai que les médiocres soldats font les médiocres officiers. Le commandement, fût-il confié au génie même, perd sa force si des rouages trop grossiers le transmettent. Rien ne décourage les meilleurs chefs comme la résistance passive, également éloignée de la révolte et du zèle, et qui, faisant obstacle à tout progrès, ne donne même pas prise à une rigueur salutaire. Cette obéissance morte les dégoûte de vouloir, le sentiment de l'autorité même les empêche d'exiger ce qu'ils désespèrent d'obtenir, et l'inertie qu'ils ont combattue sans succès les gagne à leur tour. Le service à court terme prépare d'une façon plus directe cette ruine du commandement. Les deux tiers des sous-lieutenans viennent des sous-officiers. Dans une armée où ceux-ci disparaissent presque tous avec leur classe, il n'y a plus à choisir pour l'épaulette les meilleurs, mais à accepter ceux qui consentent, plus à leur faire des conditions, mais à subir les leurs. Leur offrir, comme autrefois aux meilleurs, le grade d'officier comme la récompense d'un long noviciat serait rebuter les plus médiocres. Ils sont d'un temps où tout désir est une impatience. Voilà pourquoi il a fallu fonder pour toutes les armes des écoles où les sous-officiers peuvent se présenter, et d'où les admis sortent après un an avec le grade d'officier. Si le jeune homme, que les gains et la liberté de carrière civile sollicitent, n'a pour le retenir dans la servitude militaire que la



chance d'entrer à l'école, il ne restera pas. L'espoir ne lui suffit plus, il lui faut la certitude. D'où cette conséquence : les sous-officiers voudront se présenter à l'école durant leur première période de service. Ceux qui ne seront pas admis au moment où cette période expire quitteront l'armée; ceux qui seront admis contracteront un engagement, mais pour entrer à l'école. Avec le service de trois ans, les sous-officiers formés dans la première année, nommés dans la seconde, seront candidats officiers dans la troisième.

Ce seul fait entraîne une révolution dans la manière de juger le mérite militaire. On tenait jusqu'ici pour les qualités les plus précieuses dans l'homme d'épée le sang-froid et l'audace sur le champ de bataille, la discipline et le sentiment du devoir partout. Ces vertus que l'occasion révèle et que l'habitude confirme trouvaient à se produire sous les yeux des chefs dans les devoirs longuement pratiqués de chaque grade : ce sont elles qui décidaient avant toutes autres de l'avancement. Laquelle se pourrait aujourd'hui manifester? Ceux qui semblent plus intelligens sont, dès leur arrivée au corps, isolés de leurs camarades, dressés à peine conscrits aux fonctions de sous-officier, et, dès qu'ils ont obtenu leur nouvel emploi, distraits d'une responsabilité déjà trop lourde par l'étude de fonctions plus hautes. Où trouveraient-ils le temps d'accomplir les devoirs de leur grade? Ils ont à peine celui de les apprendre. L'armée dégénère en pédagogie. Comme elle fait des élèves et non des soldats, il est naturel qu'elle choisisse les officiers par un examen : comme elle n'exerce que leur mémoire, elle établit entre eux toute la différence d'après ce qu'ils savent. Mais cet examen n'indique pas ce qu'ils sont, aucune des qualités qui font l'homme n'y peut être évaluée : le courage, l'honneur, les qualités morales disparaissent devant les qualités intellectuelles. Et quelle preuve même est apportée de celles-ci? Le savoir modeste, la sûreté d'un esprit sans éclat, sont vaincus par la promptitude d'une mémoire passagère, l'agrément d'une parole même vide. Ce ne sont pas seulement les dons secondaires, c'est l'apparence de ces dons qui va prendre la place jusqu'ici réservée aux mérites essentiels et ouvrir la carrière aux deux tiers des officiers. Ces officiers n'auront à aucun degré l'expérience militaire et les connaissances pratiques de leurs aînés, et malgré l'excès des cours suivis par eux, ils demeureront ainsi inférieurs par leur éducation générale aux élèves sortis de Saint-Cyr.

Or, les élèves sortis de Saint-Cyr obtiennent l'épaulette de vingt-et-un à vingt-trois ans. Les sous-officiers la recevront de vingt-trois à vingt-cinq ans. La différence d'âge entre les deux catégories étant effacée, la rivalité va naître. Déjà elle est visible et dans l'unité

naguère si fraternelle de nos cadres creuse une division. Elle deviendra plus profonde et va s'étendre à tous les grades que les officiers de l'une et de l'autre origine brigueront. Si les officiers de Saint-Cyr sont préférés, leurs concurrens se croiront victimes d'une injustice. Si le partage des grades est égal entre tous, le recrutement de Saint-Cyr deviendra impossible. Il est déjà compromis par cela seul que le service de trois ans existe. Comme tout soldat pourvu de quelqu'instruction aura la certitude d'atteindre en quatre ans le grade d'officier, comme l'enseignement dans l'armée est gratuit, les jeunes gens que les épreuves classiques rebutent ou éliminent, ceux qui sont las de la discipline paternelle ou pauvres et qui se croient la vocation militaire, au lieu de se présenter à Saint-Cyr, laisseront là leurs humanités et iront droit au régiment. Il n'y aura pour eux, à suivre cette voie, qu'un retard minime et compensé par la facilité du succès. Ils pourront même, par l'armée, arriver plus vite, il leur suffira de s'engager à dix-huit ans. Saint-Cyr ne gardera que les jeunes hommes, braves devant le travail, soucieux avant tout de compléter leurs études et de donner à leur vie entière la solidité de bonnes fondations. Mais ils comptent obtenir dans leur carrière des avantages proportionnés aux efforts qu'ils ont faits et à la supériorité qu'ils acquièrent. Si cette récompense leur est enlevée, la plupart se refuseront à des épreuves stériles pour leur avenir. Saint-Cyr formera de moins en moins d'élèves et bientôt si peu qu'il le faudra fermer. L'unité d'origine sera faite, mais combien le corps d'officiers où l'on pourra entrer sans connaissances générales, faire son chemin sans épreuves difficiles et dont la médiocrité écartera les intelligences d'élite, aura-t-il perdu de sa valeur !

Telle sera l'armée sous les drapeaux. Mais cette armée ne comprend que les cadres et les hommes non exercés : elle est l'école et non la force du pays. Pour devenir apte à combattre, elle doit se grossir des soldats exercés. Elle compte neuf classes : les troupes sous les drapeaux formant trois classes, les réserves en forment six. Les troupes âgées de vingt à vingt-trois ans se dégagent encore de l'adolescence et elles ont en moyenne un an et demi de service. Les soldats des réserves ont un effectif double, ont servi trois ans, sont âgés de vingt-quatre à vingt-neuf ans. Que l'on compare le nombre, l'instruction militaire, la vigueur physique, la force de cette armée est dans les réserves.

Cette force apparente fait sa faiblesse. L'homme, dès qu'il a quitté les drapeaux, se tient pour libéré envers sa patrie et croit avoir gagné le droit de vivre pour soi-même. Il fonde une famille, prend un état, se mêle à des intérêts qui bientôt affaiblissent en lui la vertu militaire, si elle était forte, et, si elle était faible, la détrui-

sent. Qu'une guerre éclatant le rappelle, elle lui semble une déloyauté du sort. Il est sans exemple que les vétérans aient apporté aux armées de l'élan et de la discipline. Ils se sont reformés et assez vite quand ils sont venus se fondre dans une armée douée elle-même de qualités solides. Mais il faut qu'ils les y trouvent, et à un haut degré, pour redevenir ce qu'ils étaient autrefois. Dans une armée active où les plus vieux soldats comptent vingt-trois ans, les esprits ne sont pas plus faits que les corps. Elle subira l'ascendant de l'âge et du nombre, au lieu d'encadrer ses réserves, elle se perdra en elles, et loin de leur rendre l'esprit militaire, elle en recevra l'esprit civil. Si bien que plus cette armée accroîtra ses effectifs, plus elle perdra sa vigueur.

Mais la plus grande des difficultés est de la réunir. Non pas que l'appel des réserves soit une opération lente ni hasardeuse, si l'on ne considère que le mécanisme de la mobilisation. Il est souple autant que fort et permet de porter au complet de guerre la fraction qu'on veut de l'armée. Dans les guerres de 1866 et de 1870, la Prusse avait besoin de toutes ses troupes, elle les a rassemblées plus tôt que l'Autriche et la France. En 1864, il lui suffisait contre le Danemarck d'un moindre effort, elle a mobilisé 23,000 hommes. L'obstacle à de telles mesures n'est pas matériel mais moral. Dans un état où l'armée est composée pour la plus grande part de réserves, tout conflit menace dans sa liberté et ses intérêts la population civile. Sans doute c'est pour défendre l'existence même du pays que le service universel a été créé après Iéna par la Prusse, adopté par la France après Metz et Sedan. Mais ces luttes suprêmes ne sont pas les seules qui agitent le monde; celles où il s'agit non d'existence, mais d'ambition, d'intérêt, de dignité, de représailles sont plus fréquentes et presque habituelles aux peuples qui ont des possessions lointaines. Pour soutenir ces moindres guerres comme pour les plus grandes, il faut faire appel aux citoyens.

Les bons citoyens sont prêts si le salut public commande : mais il ne faut pas moins qu'un extrême péril pour légitimer à leurs yeux le sacrifice extrême que la guerre leur impose. S'il leur est demandé pour l'avantage douteux ou secondaire du pays, l'exigence leur devient excessive, et si elle devient fréquente, insupportable. Plus ils seront exposés à ces surprises, moins ils s'y résigneront. Leur épée, toujours suspendue sur leur tête, leur inspirera l'horreur des armes. Une nation où chacun est soldat perd bientôt l'esprit militaire.

Le mal n'est pas irréparable quand elle a un gouvernement maître de lui-même et soucieux de l'avenir. S'il a besoin de troupes, il les lèvera malgré l'opinion. Comme il ne dépend pas d'elle, il



suffit que le mécontentement ne monte pas à ce point où il affaiblirait l'armée par la démoralisation, ou ébranlerait l'état lui-même par l'émeute. Il sait que beaucoup de colère s'apaise dans un peu de gloire et il entretient les vertus guerrières dans un peuple partagé entre la crainte des épreuves et l'orgueil des résultats.

Mais quand le peuple se gouverne lui-même, ceux qui décident s'il faut combattre sont ceux qui auraient à combattre. Pour chacun de ces juges, l'avantage public est l'avantage des autres, les mauvaises chances un mal personnel. Chaque conflit les met en demeure de se sacrifier au bien général. Les hommes qui en délibèrent trouvent rarement l'occasion suffisante pour se faire tuer. Un tel peuple ne contempera pas la victoire, mais la bataille, mais le sang : même pour arriver à la terre promise il ne voudra pas traverser la Mer-Rouge. Les chefs nommés par le peuple sauront que l'intérêt le plus important est de ne pas troubler l'existence de tous. Si, mandataires infidèles, ils menaçaient d'envoyer leurs électeurs à la gloire, leurs électeurs les rendraient au repos. Jamais ce gouvernement ne prendra l'initiative d'une des luttes par lesquelles s'affirme ou se rétablit le rang d'une nation dans le monde. Jamais, fût-ce pour un grand résultat, il ne hasarderait même un faible effort. Si réduite que soit la guerre, à qui l'imposer ? Sur quelles contrées faire peser la charge d'une mobilisation partielle ? De quel droit dans une démocratie égalitaire établir, en appelant une partie des citoyens à la lutte, la plus arbitraire des inégalités ? Comment un régime d'opinion oserait-il provoquer la colère des pays désignés pour fournir les troupes et des députés qui les représentent ? Une armée dont les soldats sont des citoyens maîtres dans l'état ne peut être levée : un gouvernement sans armée ne peut avoir de politique extérieure. Il sera condamné à ne pas saisir d'occasion et à en fournir aux autres, à supporter beaucoup d'injustices aggravées par beaucoup de dédains, et dans les cœurs pacifiques la crainte des aventures émoussera peu à peu les fiertés de l'honneur.

S'il se trouve au pouvoir des hommes en qui le goût de l'action survive, ou que tentent les avantages d'une entreprise au dehors, ils ont une seule chance d'être absous, même s'ils réussissent : c'est de suffire à leurs projets avec les soldats sous les drapeaux. Or, pour former avec eux des corps aptes à combattre, il faut augmenter les effectifs des unités appelées à l'action, et pour augmenter les unes il faut réduire les autres. Employer une partie de cette armée, c'est porter le trouble dans celle même qu'on n'emploie pas. Qu'à ce moment surgisse un de ces dangers qui exigent l'effort de tous, cette armée, en partie au loin, en partie exsangue, ne présente nulle part de forces. Aussi les expéditions partielles, pour



lesquelles elle n'est pas faite la rendent incapable d'une guerre générale, la seule à laquelle elle soit destinée.

Ces maux ne sont plus à prévoir, attestés déjà par l'expérience de deux campagnes. Les expéditions de Tunisie et du Tonkin ont été résolues, l'une pour donner la sûreté à notre possession africaine l'autre pour établir notre prépondérance dans l'Indo-Chine. Le but valait un effort, les moyens étaient préparés, la mobilisation d'un ou deux corps d'armée pouvait fournir en quelques jours des troupes rassemblées avec ordre, l'occasion enfin se présentait d'éprouver par un essai sans danger le mécanisme qu'il serait si hasardeux d'expérimenter pour la première fois dans une grande guerre. Le gouvernement ni les chambres n'ont osé le faire mouvoir. Plutôt que d'appeler les réserves, ils auraient renoncé aux expéditions. Dans l'une et dans l'autre, on n'a employé que l'armée déjà sous les drapeaux et chaque fois on a vu le même spectacle : les soldats, recrutés partout, enlevés aux officiers qui les formaient pour passer sous les ordres de chefs qui ne les connaissaient pas, les corps auxquels ils étaient pris ne conservant pas même les effectifs suffisans pour les exercices, les corps destinés à la campagne formant des masses sans cohésion, sur quelques points l'aspect d'une armée qui se constitue malaisément, sur tous les autres d'une armée qui se débande, un va-et-vient tumultueux d'hommes et de matériel, tous les mécomptes de l'improvisation, toutes les difficultés qui naissent quand il ne s'agit pas seulement de se servir d'une force, mais de la créer. Avant le départ des troupes, la France a pu juger le vice de son organisation militaire.

La guerre a permis de juger les soldats. Recrutées en grand nombre de ceux qui avaient demandé à partir, ces troupes comprenaient les élémens les plus vigoureux de l'armée. Elles ont eu des heures brillantes et plus d'un acte accompli par elles mérite le nom d'héroïque. Mais ce serait se faire une bien faible idée des vertus militaires que les réduire au courage. Dans la Tunisie l'adversaire unique, au Tonkin l'adversaire principal était le climat. Trop jeunes et trop neuves, nos armées se sont mal défendues contre lui : elles ont semé leurs trainards sur les routes et rempli les hôpitaux de leurs malades. Quand elles se sont battues, elles ont remporté des victoires, mais jamais l'ennemi n'a été cerné, dispersé, poursuivi dans ses retraites, réduit à abandonner le pays. Le petit nombre des Français ne suffit pas à tout expliquer : ils avaient pour adversaire le peuple le moins militaire du monde. Sans doute il le devient et les Chinois d'aujourd'hui ne ressemblent guère à ceux que nos soldats avaient connus en 1862. Mais s'ils sont nouveaux, sommes-nous demeurés les mêmes, s'ils ont changé de sys-

tème, avons-nous gardé le nôtre, et les uns ne semblent-ils pas avoir d'autant plus gagné que les autres auraient aussi perdu? La comparaison entre nos ordres du jour si différens aux deux époques, si calmes alors même après de grands succès, aujourd'hui si enthousiastes après le moindre engagement, suffirait à un soldat pour conclure à la différence des armées. Les troupes éprouvées sont délicates sur la louange, il faut la leur donner sobrement. Une parole suffit pour satisfaire ou réveiller en elles l'honneur militaire. L'excès des éloges prouve la médiocrité des troupes. Cette médiocrité est apparue en plus d'une occasion. La facilité avec laquelle les Chinois se sont dérobés quand il leur a plu de perdre le contact, se sont échappés, même battus, ne prouve pas que notre armée marche bien. Des surprises, comme celles de Bac-Lé, sont la preuve qu'elle se garde mal. Son dernier fait de guerre a été une panique. A Lang-Son, après une offensive hardie, après mille preuves de bravoure, tout à coup des troupes se sont repliées en désordre, abandonnant une partie de leurs morts, la caisse de l'armée et du canon. A qui? A personne. Les Chinois ne songeaient pas à l'offensive : et la dernière leçon de cette campagne a rappelé que pour abattre certains soldats il n'est pas besoin de danger devant eux : le danger est en eux-mêmes.

Le danger est dans ce mélange de vertus et de défaillances qui rend notre armée à la fois brillante et fragile. Toutes les qualités que nos soldats possèdent, l'élan, la vaillance, le goût du combat, sont des qualités que la nature donne. Toutes les qualités qu'ils ne possèdent pas, la résistance du corps aux fatigues, la calme possession de soi, l'obéissance aux chefs, sont des qualités que donne l'habitude. Il est visible à la fois et qu'à ces hommes rien ne manque pour faire d'admirables soldats, et que ces soldats ne sont pas formés. Le patriotisme sent à la fois la joie qu'ils n'aient pas dégénéré de leur race, et la tristesse que cette richesse naturelle ne soit pas mieux employée. Même en face des barbares, leur courage s'est un instant troublé : qu'advierait-il en face d'adversaires autrement faits pour répandre la crainte et pour en profiter? Autant l'armée qu'on pourrait faire devrait inspirer de confiance, autant l'armée qu'on a faite doit inspirer d'inquiétude.

Le mal est si visible qu'il inquiète même ses auteurs. La chambre n'a pas renié son armée, mais elle a reconnu que cette armée ne peut servir aux expéditions restreintes. En même temps qu'elle votait la loi de recrutement, elle créait par une autre loi des troupes coloniales. Par le service de trois ans, elle diminuait pour l'armée le temps de service actif et augmentait le temps de service dans la réserve. Pour l'armée coloniale elle ne jugeait pas que ce fût pour

les sous-officiers et les soldats trop de quinze ans de services et voulait des effectifs au complet. C'est avec cette armée qu'elle compte pourvoir à la défense des intérêts lointains. Elle lui assigne même un rôle dans la guerre continentale, s'avise que même en Europe ces vieux soldats ne seront pas inutiles, et les proclame supérieurs aux jeunes. Ils auront acquis « par une longue pratique du métier des armes des qualités exceptionnelles, » et formeront « un corps d'élite d'une incomparable vigueur, une admirable réserve qui, jetée à propos sur un champ de bataille, pourrait décider de la victoire (1) ».

Que vaut le remède? Quelque chose ou rien selon l'emploi. Le rôle permanent des troupes qu'on veut former sera la garde des colonies. Si elles ne comprennent guère que les effectifs nécessaires aux garnisons, elles ne peuvent ni assembler leurs forces ni les opposer à un adversaire imprévu. Pour toute opération de quelque importance, il faudra réclamer, comme il l'a fallu deux fois, le concours de l'armée continentale, et les mêmes difficultés qu'on croit apaisées seront encore à résoudre. Si l'on veut y mettre fin, il est nécessaire que les troupes coloniales aient des effectifs toujours libres et ils doivent être assez considérables pour soutenir seuls les querelles qui peuvent mettre en conflit les nations civilisées avec les nations barbares.

Or leur querelle sera la grande lutte des temps qui s'ouvrent. Le globe, qui semble moins vaste à mesure qu'il est plus connu, est désormais trop petit pour que la civilisation et la barbarie se le partagent et y vivent séparées. L'activité des peuples qui produisent sera leur ruine, s'ils ne trouvent dans ceux qui ne produisent pas des consommateurs. Voilà pourquoi les territoires et autant qu'eux les marchés et les routes du commerce sont dans le monde entier disputés. Chaque nation les recherche avec un soin d'autant plus hâtif qu'il en reste moins à occuper, s'en saisit comme de gages compensateurs contre les avantages obtenus par les nations rivales, et chacune, dans la poursuite de sa primauté particulière, exécute la loi générale portée contre la barbarie. Or celle-ci oppose une résistance croissante. Les terres vacantes ou occupées par de faibles races ne sont plus à prendre : le monde civilisé entre en contact avec les grandes agglomérations de l'Asie et de l'Afrique. Elles ont l'intelligence du péril qu'elles courent, empruntent à ceux qu'elles redoutent leurs armes, leur tactique ; pour lutter contre la civilisation, la barbarie prend la civilisation à sa solde. Aussi les guerres deviennent sérieuses. A Madagascar, au Soudan, au Tonkin, des ar-

(1) M. Balluc, rapport au nom de la commission de l'armée, 1883.



mées sont nécessaires. La dernière expérience faite par la France prouve que, pour réduire telle puissance naguère tenue pour quantité négligeable, 60,000 hommes auraient trouvé leur emploi. Une nation qui peut avoir à combattre sur plusieurs points à la fois ne saurait se contenter de moins pour son armée expéditionnaire. La France, à l'heure présente, occupe à la garde de ses possessions 35,000 hommes formant l'armée d'Afrique et 25,000 formant les troupes de la marine. Ces 60,000 hommes n'en peuvent, sous peine de s'épuiser, fournir plus de 20,000 pour une campagne. Pour compléter l'effectif nécessaire, il faut ajouter 40,000 hommes. Les troupes coloniales atteindront ainsi le chiffre de 100,000.

Elles ne peuvent être tirées du contingent, comme aujourd'hui l'infanterie de marine. Déjà l'on tient pour injuste le hasard du sort qui vone quelques milliers d'hommes aux atteintes des climats meurtriers. Si, par surcroît, ils étaient seuls exposés aux dangers des expéditions lointaines, l'inégalité de charges entre eux et les soldats de l'armée métropolitaine deviendrait révoltante. Dans l'armée coloniale, l'homme ne paie pas la dette ordinaire que tous doivent à la patrie; destiné à des épreuves insolites, il ne les doit pas subir contre sa volonté. Ce serait une illusion d'espérer cette volonté chez beaucoup de conscrits. Il s'en trouvera pour préférer la vie d'aventures à la monotonie des casernes, mais peu. Sous les armes mêmes un peuple cherche à satisfaire sa vocation naturelle: s'il n'a pas l'habitude d'étendre sa pensée par-delà les frontières, ignore l'émigration et vit d'intérêts et d'affections proches, ses soldats seront retenus par leurs familles, leur carrière à venir, leurs rêves mêmes sur le sol natal. Il faudrait, pour les en détacher, l'attrait d'un avantage pécuniaire. Même faible, il déciderait sans doute un certain nombre de conscrits à accomplir, dans l'armée coloniale, le temps de service qu'ils doivent à l'état. Mais en trois années, s'il leur fallait aller aux colonies et en être revenus, il ne leur manquerait que le loisir d'y séjourner, cette armée, sans cesse transportée, s'épuiserait à relever ses garnisons, elle n'aurait pas les vieux soldats dont elle a besoin. Pour donner à ces troupes la fixité qui les acclimate, les discipline, et éviter l'énorme dépense que coûtent leurs déplacements, il faut les composer d'hommes attachés eux-mêmes pour de longues années au drapeau. Les libérés du service actif peuvent seuls les fournir. La dépense faite pour les attirer est, tout compté, moindre; seule, elle donne des soldats déjà formés et qui manifestent une vocation pour la vie militaire.

L'effectif de l'armée coloniale ne se confondra donc pas avec l'effectif fourni par le contingent. Sur les 100,000 hommes qui la doivent composer, 15,000 seulement existent dès aujourd'hui dans



nos troupes : ce sont les corps étrangers ou indigènes qui figurent à la portion permanente. 85,000 hommes devront être demandés aux engagements volontaires. La démocratie, alors, aura deux armées : l'une conforme à la logique démocratique, l'autre à la tradition militaire ; l'une destinée à former les hommes pour la grande guerre d'Europe, l'autre à agir dans toutes les occasions et sous tous les climats. Plus diverses encore par leur composition que par leur rôle, l'une mettra sa force dans les vieux soldats, l'autre dans les jeunes ; l'une dans le service court, l'autre dans le service long ; l'une dans ses réserves, l'autre dans ses effectifs toujours présents. Si contraires, elles ne peuvent être de valeur égale ; pourquoi la meilleure ne sert-elle pas de modèle unique ? Trois ans suffiraient-ils pour former un soldat à la grande guerre : comment ne suffiraient-ils pas à le rendre apte aux expéditions moindres ? Des troupes du métier sont-elles utiles contre les barbares, comment ne seraient-elles pas plus nécessaires contre des adversaires plus redoutables ? Ainsi, chacune de ces deux armées met en question l'autre, et toutes deux ruinent l'autorité morale du pouvoir qui les a faites en même temps.

Reste à examiner ce que ce double instrument coûtera à la France.

Le contingent incorporé d'après la loi de 1872 était de 160,000 hommes. La loi nouvelle y ajoutera :

1° Les fils de veuve ou aînés d'orphelins qui ne sont pas sou- tiens de famille; leur nombre est évalué par les statistiques ministé- rielles à . . . . .	7,000 hommes
2° Les anciens dispensés comme élèves des diverses écoles . . . . .	5,000
3° Les Français nés aux colonies . . . . .	5,000
Total . . . . .	<u>17,000</u> hommes

Ce contingent de 177,000 servant trois années formera sous les drapeaux un effectif de 531,000 hommes, que 8 pour 100 de pertes réduisent à . . . . . 488,000 hommes

La portion permanente, de 120,000 hommes en 1872, s'est accrue, dans les dernières années, de 12,000 sous-officiers rengagés et monte à .	<u>132,000</u>
L'effectif annuel sera donc de . . . . .	<u>620,000</u>
Au lieu de . . . . .	<u>500,000</u>
Différence. . . . .	120,000 hommes

Enfin à ces 620,000 hommes il faut ajouter pour l'armée colo-  
niale, 85,000 hommes.

L'effectif entretenu dépassera de 200,000 le chiffre fixé en 1872, il atteindra 700,000 hommes.

Quel accroissement de dépenses produira l'accroissement de l'effectif? Les calculs officiels évaluent à 725 francs le coût de chaque soldat. Si la somme est suffisante pour un soldat de l'armée continentale, elle est trop faible à coup sûr pour un soldat de l'armée coloniale. Les primes, les retraites, le prix plus élevé de la nourriture dans les pays chauds, les frais de transport portent au moins au double le coût d'un homme. L'entretien de ces 200,000 hommes coûtera par an plus de 200 millions.

Que l'on contemple maintenant les avantages assurés à la France par la réforme. Elle ne diminue pour personne la durée du service : depuis longtemps déjà la portion du contingent qui sert le plus longtemps ne demeure pas plus de trois années sous les drapeaux. Elle augmente la durée du service pour plus de la moitié des appelés : ceux qui étaient exempts, ceux qui, inscrits dans la seconde portion du contingent, servaient un an, serviront trois. Personne ne gagne, la majorité perd à cette réforme accomplie au nom du peuple. Elle lui prépare, par l'universalité du fardeau militaire, un état dont la rigueur épouvante. Quand les anciens voulaient exprimer le dernier terme de la misère pour une cité vaincue, ils disaient : « La jeunesse fut emmenée en esclavage. » Cet esclavage, ordonné par les prétendus serviteurs du peuple, va s'abattre durant trois années sur toute la jeunesse française. Dans cette saison qui sépare l'enfance de la virilité comme la fleur de la récolte, et qui tient toute l'espérance de la vie suspendue à la sérénité du printemps, chaque génération sera tout entière arrachée au sol où elle jetait ses racines. On la replantera, il est vrai, trois ans après. On verra alors combien garderont assez de sève pour rattacher leur existence nouvelle à l'ancienne, et dans cette armée funeste à elle-même combien de penseurs, de savans, d'ouvriers, d'hommes enfin auront été tués par le soldat! Elle épargnera du moins au pays la cruauté des souffrances lentes. Le nombre, sur lequel elle fonde sa force, l'accable. Pour enrôler tout le monde, elle doit atteindre des effectifs que jamais puissance n'a comptés : pour les entretenir engager des dépenses que les finances les plus florissantes ne sauraient supporter. L'essai du système est le déficit, sa durée la banqueroute.

### III.

Plus d'un politique le sait et s'en accommode. Le service de trois ans était populaire ; l'intérêt a obligé à le promettre, la difficulté de

l'établir dispensera de tenir parole. La loi qui le consacre est une affiche électorale. Il faut qu'elle frappe les yeux au jour du vote qui s'approche. Elle se déchirera ensuite d'elle-même. Elle n'est rien si le sénat ne la vote ; on le persuadera de ne pas donner sa sanction, quitte à le dénoncer pour l'avoir refusée. D'autres soucis détourneront l'attention, le peuple met plus de bonheur à former ses désirs qu'à les réaliser, et le service de trois ans, s'il l'amuse jusqu'à un nouvel espoir, aura duré assez longtemps.

Ces habiles oublient eux-mêmes que les âmes simples prennent tout au sérieux ; surtout elles n'entendent pas raillerie sur les biens qu'on leur promet, et peu importe qu'ils soient impossibles si elles les tiennent pour nécessaires. Le châtement de ceux qui trompent le peuple est sa foi. Les hommes qui depuis des années lui annoncent la réforme militaire ignorent leur propre puissance s'ils le supposent capable d'être distrait ou patient. Quand il exigera, comment résisteront-ils, eux qui ont voté la mesure et la vont promettre encore ? Ils attendent le lendemain des élections pour être fermes, mais dans un pays parlementaire, n'est-on pas toujours à la veille des élections ? Ils ont établi le service de trois ans : dès la prochaine législature il le faudra appliquer. Par cela même qu'on imposera aux finances cette surcharge, il sera impossible de constituer les troupes coloniales. En établissant le nouveau régime, on renoncera au remède qui aurait atténué le mal. Le triomphe de l'égalité en sera plus grand, et la démocratie en jouira tout d'abord. Mais le fardeau supporté par les autres ne diminue pas le poids du fardeau qu'on porte soi-même. Au bout de peu de temps chacun sera las du sien, irrité des impôts accrus, effrayé des ateliers déserts, honteux des écoles vides, et, tout à coup, de toutes les campagnes et de toutes les villes s'élèvera la voix de la France réclamant ses fils. Dès lors le service de trois ans ne pourrait durer que si la nécessité du sacrifice demeurait évidente. Cette évidence n'existe pas pour le pays. Les partisans du service à court terme lui ont enseigné que la science militaire consiste à donner à la mémoire la familiarité de certains préceptes et au corps l'habitude de certains mouvements, et que l'armée est l'école de cette science. Il leur a suffi, pour ruiner le service de cinq ans, d'affirmer que trois ans suffisent à cette instruction. Mais l'oreille qu'ils ont convaincue reste ouverte et, pour ruiner le service de trois ans, il suffira de prouver qu'un moindre temps suffit à dresser les hommes. La preuve déjà n'est plus à faire. Le prestige du chiffre si célébré a reçu sa première atteinte par la loi même qui le consacre. Les hommes entrent au service à la fin de novembre, ils le quitteront dans le cours de la troisième année après les grandes manœuvres, c'est-à-dire au commencement de

septembre. La même pratique est suivie en Allemagne, où trois mois s'écoulent entre le départ d'une classe et l'appel de celle qui la remplace. Le service de trois ans n'est donc qu'un service de trente-trois mois.

En Allemagne, ce service n'est pas imposé à tout le monde. Au bout de deux ans, les meilleurs soldats, environ vingt par compagnie, obtiennent comme récompense le « congé du roi. » Dans le débat sur la loi de 1885, la même idée a été soutenue et ses défenseurs l'ont faite française par le développement logique qu'ils lui ont donné. Selon eux, la durée du service est calculée sur l'aptitude moyenne des hommes à apprendre. Il est juste de l'abrégé pour ceux qui déploient une promptitude plus grande, et comme ces mérites exceptionnels ne peuvent être connus d'avance, on ne saurait fixer sans arbitraire ni le nombre des hommes qui seront formés, ni le temps après lequel ils le seront. Il a donc été proposé que chaque année des examens fussent passés par tous les soldats, et que tous les soldats instruits fussent libérés soit après leur seconde, soit après leur première année. Sans doute, les auteurs du projet n'ont pas plus triomphé que n'avaient triomphé en 1872 les défenseurs du service de trois ans (1) : mais le temps travaille pour les uns comme il a conspiré pour les autres. Rien de plus simple que de proportionner la durée de l'enseignement aux progrès accomplis par ceux qui le reçoivent. Refuserait-on le privilège accordé autrefois à la fortune et à l'éducation? Pourquoi pas des libérés d'un an, après les volontaires d'un an? Et comment le délai serait-il trop court pour faire avec les uns des soldats, puisqu'il permettait aux autres de sortir avec les galons de sous-officiers?

Et si l'intelligence et le zèle sont encore une aristocratie qu'on refuse de favoriser par un traitement d'exception, n'est-ce pas à tous et par mesure générale qu'il faut appliquer le service d'un an? N'y a-t-il pas à l'heure présente dans l'armée des hommes, la plupart sans culture, et peut-être les moins instruits des Français, qui, en moins de temps, achèvent leur école militaire? Les fusiliers et les canonniers de la marine passent pour connaître leur métier : les cours où ils l'apprennent durent huit mois. Preuve vivante qu'avec une bonne méthode une année suffit à tout le monde pour se former aux exercices d'infanterie et au tir des pièces. Elle ne suffit pas, il est vrai, pour dresser à l'équitation et par suite pour former l'artillerie de campagne et la cavalerie. Mais cette difficulté

(1) L'amendement de M. de Lanessan, qui proposait l'examen annuel avait été pris en considération le 12 juin 1884 par 305 voix contre 281, il a fallu toute l'influence du ministre de la guerre pour le faire repousser par 293 voix contre 201, dans la séance du 14 juin.



se résout par un moyen bien simple et qu'a recommandé un ministre de la guerre (1). Un certain nombre de jeunes gens ont acquis avant l'âge du service l'habitude du cheval. On les choisira pour les deux armes auxquelles leur aptitude les appelle, et comme ils auront seulement à acquérir les connaissances militaires, eux aussi seront faits en un an. Pourquoi s'arrêter même à cette limite? Durant l'année, l'importance du travail est fort inégale : il y a des momens où il est à peu près arrêté. Si la loi nouvelle a congédié en septembre les soldats qui achèvent leur temps en novembre, si l'Allemagne les renvoie trois mois avant l'époque de leur libération, c'est qu'à ce moment l'armée ne s'instruit plus, elle se repose. Cette période de calme, régulière comme les saisons, commence et s'achève avec la brièveté des jours et la rigueur du climat : elle dure d'octobre à avril. C'est sur cette inégalité du travail qu'était fondé le service de quarante mois. Son inventeur, M. le général Farre, n'affirmait-il pas qu'en envoyant en congé durant un semestre les hommes il ne retardait pas d'une façon sensible leur instruction? Un autre ministre, M. le général Lewal, n'a-t-il pas reconnu que « la perte totale est de plus de moitié du temps de service, » et qu'il s'écoule « plus de deux tiers d'année sur trois sans profit aucun? » Cette intermittence d'efforts et de repos est nécessaire aux hommes qui demeurent plusieurs années au service. Mais si l'enseignement d'une année leur suffit, ce qui leur est utile dans ce laps de temps, c'est la période où l'enseignement se donne, ce n'est pas la période où il est suspendu. Il n'y a pas à leur ménager de repos, puisqu'ils n'auront pas à recommencer d'efforts. Il faut qu'ils entrent dans l'armée au moment où le travail commence, et qu'ils la quittent au moment où il se termine. Le service d'un an amène pour conséquence nécessaire le service de six mois.

Ce dernier n'a-t-il pas aussi ses titres? N'a-t-il pas, après la loi de 1872, été appliqué à la seconde portion du contingent, créé par les hommes de guerre qui déclaraient ce délai suffisant pour instruire les soldats? S'il suffisait aux conscrits de 1872, dépourvus de toute notion militaire, comment ne suffirait-il pas avec les conscrits de demain, formés dès l'enfance et rompus aux manœuvres des bataillons scolaires? Ce noviciat qui les prépare de si loin n'est pas seulement un progrès, mais une révolution. Puisqu'il s'agit de

(1) L'artillerie, en effet, qui va être déchargée d'une grande partie de son instruction, par suite de la création d'une artillerie de forteresse distincte, et la cavalerie, dont le recrutement sera assuré avec soin en raison de la désignation exclusive pour cette arme des hommes sachant monter à cheval, pourront suffire en trois ans à leur programme d'instruction. (Lettre du général Thibaudin, ministre de la guerre, à la commission de l'armée, mai 1883.)

façonner la mémoire et le corps, le moment le meilleur est celui où la mémoire est plus fidèle et le corps plus souple. Comme tous les éléments, ceux de la science militaire doivent être enseignés à l'enfance. Mais si le conscrit se forme à l'école, que lui restera-t-il à faire, devenu homme? A conserver le savoir, et il le conservera par les mêmes moyens qui le lui ont donné. Il l'aura appris enfant sans être enlevé au foyer paternel, à ses études ordinaires, par des exercices passagers. Homme, il se tiendra en haleine par des exercices qui ne l'éloigneront pas davantage de son domicile et de ses travaux.

Le jour où ces idées auront triomphé, une grande révolution sera en effet accomplie : au système des armées permanentes succédera le système des milices.

Douter que ce changement soit réclamé, c'est douter qu'il y ait des hommes épris de logique et avides de se créer des titres auprès du peuple. Douter que ce changement s'accomplisse, c'est douter que ce peuple soit las de ses charges. Il est souverain, la meilleure manière de le conduire est de le flatter; il souffre, la meilleure manière de le flatter est de le plaindre. Nulle souffrance n'est faite pour exciter sa pitié sur lui-même à l'égal de la servitude militaire qui saisit chaque homme et lui vole trois années de vie. Les ambitieux qui rôdent autour de la foule pour surprendre les moindres secrets de son cœur ne laisseront pas sans la satisfaire son ardeur passionnée pour le repos. La réduction du service est la première des réformes que devront au peuple ses amis, et s'ils accordent la plus petite, comment ne pas consentir toutes les autres? Sur quel point de la pente où ils sont engagés s'arrêteront-ils? Pour rester les premiers dans la faveur publique, ils descendront toujours plus bas sur le penchant des promesses, et ils ne s'arrêteront que le jour où il n'y aura plus rien à réduire dans les charges militaires.

Livrée à l'improbité sans scrupules des politiciens, comment résisterait la candeur sans prévoyance du peuple? S'obstinera-t-il à des sacrifices qu'on lui démontrera inutiles, et repoussera-t-il des réformes qui allègent ses charges en satisfaisant sa raison? Le souvenir de nos malheurs ni l'ambition d'un rôle à jouer dans le monde ne le défendront contre les sophismes. La salutaire tristesse des deuils n'est pas durable, et l'on se lasse de craindre comme de pleurer. La démocratie ajoute à ses oublis ses ignorances. Elle ne regarde pas au dehors; elle a des ambitions, des intérêts et des haines plus proches. Les progrès des peuples étrangers comme leurs desseins lui échappent, et parce qu'elle n'est pas menaçante elle ne se croit pas menacée. L'armée lui semble d'autant plus

lourde qu'elle songe moins à s'en servir. Ses dépenses doublent l'impôt; sa force éveille l'inquiétude, les partis redoutent le témoin silencieux qui contemple leurs querelles, son existence même est une étrangeté. Vouée à l'obéissance au milieu de leurs discussions, indifférente à ce qui les émeut, passionnée pour ce qu'ils oublient, elle apparaît comme un démenti donné à la société civile. Toute corporation qui à la dictature des opinions régnantes peut opposer la résistance d'un esprit particulier, est suspecte comme un état dans l'état. Pour n'être pas suspecte au peuple, il faut que l'armée soit formée par le peuple, qu'en elle comme dans la nation les mêmes idées, les mêmes passions, pénétrant et dominant, que le soldat apporte sous le drapeau ses vertus civiques et qu'il n'y séjourne pas, de peur de les oublier.

Cette armée a paru en France dès que la démocratie a commencé à triompher. 1789 produisit les gardes nationales que la révolution opposa d'abord à la monarchie puis à l'Europe. Trop faibles contre l'étranger, trop fortes contre les Français, elles semblaient condamnées tant que le génie militaire régna avec Napoléon. La liberté politique les ranima; sous le régime parlementaire, le roi et le peuple eurent chacun son armée. Quand le peuple devint seul maître, son armée triompha avec lui: en 1870 comme en 1792, la défense du pays fut confiée à des soldats citoyens qui nommaient leurs chefs. Leur dernier fait de guerre fut de se mesurer contre les restes de l'armée comme si l'une des deux institutions devait supprimer l'autre. Victorieuse, l'armée demeure seule. Nos malheurs l'avaient rétablie, nos sophismes la corrompent. On ne lui oppose plus les gardes nationales; on tend à les rétablir en les transformant. L'entreprise poursuivie d'appliquer à l'armée les principes qui triomphent dans l'état tend à cette fin. On y prépare l'esprit public. Pour avoir osé dire le jugement des faits sur les volontaires de 1792, un historien n'était-il pas banni naguère des Archives, où il avait puisé la vérité? La légende ne commence-t-elle pas pour la commune quand l'histoire est encore visible dans les ruines de nos monumens? Le parti qui votait en 1871 contre la dissolution des gardes nationales n'est-il pas dans les chambres? Et ne voyons-nous pas au pouvoir les hommes qui réclamaient il y a quinze ans l'abolition des armées permanentes?

Le jour où seront établies, sous quelque nom que ce soit, les milices, l'harmonie sera faite entre les institutions militaires et les institutions politiques. De même que tout citoyen est réputé apte à gouverner le pays, il sera réputé apte à le défendre, et il n'aura pas besoin de se préparer plus à l'un des devoirs qu'à l'autre. Le même orgueil qui le présente comme naturellement sage le pré-

sentera comme naturellement brave, et, couronnement logique d'une société idolâtre de la matière, le droit et la force auront tous deux, pour expression suprême, le nombre.

Il n'y a pas à rechercher quelle force une telle armée opposera à un ennemi extérieur. Dire qu'elle comptera seulement des réserves et que ces réserves seront formées de conscrits, n'est-ce pas avoir tout dit? Mais quand, par un bonheur nouveau dans l'histoire, une nation sans défense cesserait d'être une proie, quand la France pourrait compter sur une paix garantie par sa faiblesse, l'avenir ne serait pas assuré. Les guerres les plus menaçantes pour une démocratie sont les guerres civiles. Le siècle présent aux luttes politiques ajoute les luttes sociales. Dans le monde, où nulle autorité n'existe qui ait été édiflée en commun et que le respect de tous maintienne, la paix publique a pour garant la force, et la force est l'armée. Un jour peut se lever où dans les hommes de désordre la crainte sera moindre que la haine. Comment la société se défendra-t-elle, si pour soldats elle a des citoyens, quand au lieu d'esprit militaire ils auront des opinions? Devant l'émeute, qui étonne le courage des meilleures troupes, seront-ils même unis? Ne mettront-ils pas leur fidélité à servir chacun sa faction? Si leur unité se brise, l'anarchie triomphe. Non que l'erreur l'emporte toujours dans les consciences, mais autre chose est d'adhérer au bien dans le secret du cœur, autre chose de le soutenir dans le péril. Sauf de rares et héroïques réveils, l'honnêteté est mêlée dans l'homme d'indolence, il semble qu'il y ait dans la vertu une lassitude, et seuls sont infatigables les ouvriers du mal. C'est pourquoi il faut dans un état une force qui dispense les bons d'assurer eux-mêmes l'ordre; c'est assez pour eux de le vouloir. Si cette force s'affaiblit ou disparaît, la lutte qui s'engage n'est pas longue. Après quelques élans honorables, la multitude déconcertée des honnêtes gens se soumet au joug des minorités audacieuses. Voilà pourquoi la démagogie pousse avec une ardeur si persévérante à la ruine de l'armée. Elle sait pour qui elle travaille : chaque coup porté aux traditions militaires ouvre une brèche dans le rempart qui défend contre elle la société. Dernière ironie des faits contre les mots, partout le service universel et égal prépare la défaite du nombre : il ouvre les frontières à l'ennemi du dehors, il ouvre le pouvoir à l'ennemi du dedans.

Quelles institutions militaires peuvent défendre la France? On le recherchera dans un prochain travail.



---

LA

# FEMME DE MOLIÈRE

---

Molière avait près de quarante ans, l'âge où le célibat et la solitude deviennent pénibles. Il était las des amours banales ; la fortune et le succès commençaient à lui sourire, mais son triple métier pesait sur lui d'un poids de plus en plus lourd. Il en vint, naturellement, à examiner pour son compte l'embarrassante question que soulève le Panurge de Rabelais et que lui-même devait porter à la scène dans *le Mariage forcé*, c'est-à-dire à se demander pourquoi il n'associerait pas à son existence une jeune femme qui en serait la joie et le délassément. Sans doute, c'était là une expérience dangereuse à tenter ; et l'impitoyable railleur des maris trompés ne pouvait méconnaître cette vérité d'expérience qu'à la jeunesse il faut unir la jeunesse. Mais on a beau savoir les choses et la vie, on rêve toujours des exceptions pour soi-même. La gloire qu'il voyait prochaine, le génie dont il avait conscience, ne sauraient-ils compenser, pour un jeune cœur facile à l'enthousiasme, ce que l'âge lui avait enlevé ? Il dut forcément chercher autour de lui. Sa profession et le préjugé qui pesait sur elle restreignaient son choix ; il ne pouvait guère prendre sa femme qu'au théâtre ou dans une famille qui tint au théâtre. Or, depuis dix ans, il voyait grandir près de lui une jeune fille à laquelle il s'était attaché d'abord d'une affection presque paternelle, mais qui, en grandissant, semblait diminuer la distance qui les séparait et venir d'elle-même au-devant de lui. On s'imagine volontiers, en pareil cas, que l'on reste à la même place tandis que les autres marchent ; on voit les enfans devenir de jeunes

hommes ou de jeunes filles, et on ne se doute pas que, tout le chemin qu'ils ont fait vers la jeunesse, on l'a fait soi-même vers la vieillesse. Molière s'avisait donc un jour qu'Armande Béjart, sœur de sa camarade et amie Madeleine, pouvait devenir sa femme. Elle avait sans doute pour lui cette affection que les enfans rendent aisément à ceux dont ils se sentent aimés ; ce sentiment n'aurait pas de peine à se changer en amour conjugal. Quant à la jeune fille, elle ne pouvait qu'être flattée de se voir rechercher par le chef de cette troupe à laquelle appartenaient tous les siens et où elle-même devait entrer.

## I.

Il paraît peu probable que la première enfance d'Armande Béjart se soit passée sur les grandes routes. Ce que l'on sait de sa culture d'esprit et de ses talens donne à croire qu'elle reçut une autre éducation que celle d'une petite bohémienne. D'après l'auteur de *la Fameuse Comédienne*, Armande aurait « passé sa plus tendre jeunesse dans le Languedoc, chez une dame d'un rang distingué dans la province. » Rien n'empêche de tenir le renseignement pour exact. Un biographe de Molière, Petitot, a déterminé de son chef, sans donner, du reste, aucune preuve, dans quelle ville on la laissa ; il veut que ce soit Nîmes, sans doute parce que l'on y a trouvé un des portraits auxquels on applique son nom. Toujours d'après *la Fameuse Comédienne*, lorsque la troupe, relativement plus stable, eut pris Lyon pour quartier général, en 1653, Armande, alors âgée d'une dizaine d'années, fut retirée de chez la « dame d'un rang distingué », et, depuis, elle ne quitta plus sa famille. A Lyon, la troupe joua l'*Andromède* de Corneille. Un exemplaire de cette tragédie, qui faisait partie de la bibliothèque Soleinne, donne, en face des personnages, une liste manuscrite d'acteurs ; ces noms sont ceux des camarades de Molière, on prétend même y reconnaître l'écriture de celui-ci. Parmi ces noms se trouve celui d'une M<sup>lle</sup> Menou, qui faisait la néréide Éphyre, rôle de figuration à peu près muet, car il ne compte pas plus de quatre vers, et, dans cette M<sup>lle</sup> Menou, on veut voir la petite Armande Béjart, sous prétexte que c'est là un diminutif de son prénom d'usage. Mais d'abord, Menou supposerait plutôt Germaine qu'Armande. De plus, Éphyre, comme les deux autres néréides de la pièce, ne peut être jouée que par une jeune fille ou une jeune femme, car la seule raison d'être du personnage est de servir à un effet plastique. Enfin, Armande semble n'être montée sur le théâtre qu'après son mariage ; elle ne fait point partie de la troupe de Molière telle

que nous la trouvons constituée en 1658, lors de l'arrivée à Paris, et, jamais, lorsqu'elle est devenue comédienne en renom et dont on parle, il n'est fait allusion au nom prétendu qu'elle aurait autrefois porté.

On retrouve M<sup>lle</sup> Menou dans une lettre mêlée de prose et de vers écrite par Chapelle à Molière et, malheureusement, non datée. Cette lettre, assez entortillée et obscure, fait allusion aux embarras de tout genre qu'éprouvait Molière au milieu des trois principales actrices de sa troupe ; Chapelle l'y compare à Jupiter tiraillé entre Junon, Minerve et Vénus durant la guerre de Troie. De ces trois actrices, M<sup>lle</sup> Menou est la seule nommée ; les deux autres, M<sup>lle</sup> du Parc et M<sup>lle</sup> de Brie sans doute, se disputent avec elle le cœur de Molière, mais surtout la distribution des rôles. Si Armande est la même personne que M<sup>lle</sup> Menou, il faut donc admettre qu'elle était déjà un des premiers sujets de la troupe, et c'est peu vraisemblable, car elle n'avait encore que seize ans. On ne s'expliquerait guère non plus qu'elle eût entièrement disparu de 1658 à 1663, époque où elle paraît pour la première fois sur la scène du Palais-Royal. Molière se serait bien gardé de la tenir à l'écart, au moment où sa troupe avait besoin de toutes ses forces pour soutenir de redoutables rivalités et conquérir de haute lutte la faveur publique. L'identité prétendue d'Armande avec cette énigmatique M<sup>lle</sup> Menou prête donc à beaucoup d'objections. Le plus sage est de se résigner à ne la voir paraître dans la troupe qu'en 1663, lorsqu'elle est devenue la femme de Molière.

On peut admettre, en revanche, que son influence est profondément marquée dans cette *École des maris*, dont la première représentation ne précéda son mariage que de quelques mois. Je n'hésite pas à y voir le contre-coup des réflexions de Molière ; réflexions mêlées d'espérance et de crainte. Qu'il y ait peint tout à fait et au juste son état d'esprit, il était trop poète pour cela. Mais est-il possible que, sur le point de tenter l'expérience qui fait le sujet de l'*École des maris*, il n'ait rien mis de lui-même et de sa fiancée dans deux des héros de sa pièce : cet Ariste qui lui ressemble comme un frère, cette Léonor où l'on retrouve si aisément Armande Béjart ? Ami intime de Madeleine, il avait dû partager avec elle le soin de l'éducation d'Armande, et cette éducation, terminée dans les coulisses d'un théâtre, n'eut sans doute rien de bien austère. De même Ariste a élevé Léonor avec une philosophie très indulgente ; elle a vu « les belles compagnies, les divertissemens, les bals, les comédies ; » on lui permet de satisfaire ses goûts d'élégance, de « dépenser en habits, linge et nœuds. » Il est, ce rôle d'Ariste, plein d'une franchise de brave homme, d'une bonté sereine et

douce, avec une pointe de mélancolie ; et les beaux vers qui le composent, d'un tour si net et d'un mouvement si aisé, ont jailli sans effort du cœur du poète, car ils traduisaient l'état de son âme. Enfin, Molière supposait les sentimens d'Armande, ou plutôt il lui indiquait, sous le couvert d'une allusion transparente, ceux qu'il désirait qu'elle eût lorsqu'il montrait Léonor excédée de tous « ces jeunes fous » qui « la raillent sottement sur l'amour d'un vieillard, » et déclarant qu'elle préfère de beaucoup cet amour à « tous les beaux transports de leurs jeunes cervelles. » Si une jeune fille peut parler ainsi d'un « vieillard » qui recherche sa main, à plus forte raison peut-elle consentir sans effroi à devenir la femme d'un homme jeune encore, dans la maturité de l'âge. Tout, dans ce rôle de Léonor, par la raison sereine et l'honnêteté virile qu'il respire, laisse voir quel caractère, quelle plénitude de consentement Molière eût souhaité chez celle qu'il allait épouser.

*L'École des maris* est du 24 juin 1661. Dès le mois d'avril précédent, Molière avait fait part à ses camarades de ses projets de mariage et pris ses mesures comme directeur. Sœur et femme de comédiens, Armande devait naturellement être comédienne ; aussi Molière s'inquiétait-il, au début d'une nouvelle année théâtrale, de lui assurer une place dans la troupe. A la rentrée, La Grange écrivait sur son registre : « Avant que de recommencer, après Pâques, au Palais-Royal, M. de Molière demanda deux parts au lieu d'une qu'il avait. La troupe (les) lui accorda, pour lui ou pour sa femme s'il se mariait. » Le contrat de mariage fut signé, le 23 janvier 1662, dans la maison de Marie Hervé, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Molière se présentait assisté de son père, Jean Poquelin, et de André Boudet, beau-frère de celui-ci. Marie Hervé, « veuve de feu Joseph Bédart, écuyer, sieur de Belleville, » stipulait pour sa fille Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Bédart. Les futurs époux adoptaient le régime de la communauté, tout à l'avantage d'Armande. Marie Hervé promettait de donner à sa fille, « la veille des épousailles, la somme de 10,000 livres tournois, dont un tiers entrerait dans la communauté et les deux autres tiers demeureraient propres à la future épouse et aux siens de son côté et ligne. » On sait ce qu'il faut penser de cette dot, et pourquoi, si elle a vraiment été payée, elle dut venir de Madeleine Bédart ou de Molière lui-même. Celui-ci, de son côté, constituait à sa future 4,000 livres tournois de douaire. Un mois après, le lundi 20 février 1662, le mariage était célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence des mêmes parens, de Madeleine et Louis Bédart, « et d'autres, » qui ne sont pas désignés nommément et dont la signature ne figure pas au bas de l'acte.

A la seule lecture de ces deux pièces, contrat et acte de célé-



bration, tombent les diverses fables imaginées sur le mariage de Molière. La présence de Jean Poquelin et de André Boudet aux deux cérémonies prouve d'abord que l'union projetée ne rencontra pas, dans la famille du poète, les résistances dont on a parlé, ou, s'il y eut des difficultés, qu'elles n'empêchèrent pas un accord final. Quant à l'origine d'Armande, elle est aussi nettement spécifiée que possible : deux fois la jeune femme est dite fille de Joseph Bédart et de Marie Hervé. Or si, alors comme aujourd'hui, les notaires se montraient fort accommodans et inscrivaient de bonne grâce les noms et titres qu'on voulait ; en revanche, pas plus alors qu'aujourd'hui, un mariage ne pouvait être célébré à l'église sans la production de l'acte de baptême des époux. L'âge de Marie Hervé, se donnant, à soixante-sept ans, comme mère d'une fille de vingt, était pour éveiller l'attention, et, certainement, le clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois ne se contenta pas d'une simple déclaration verbale. Enfin, rien ne tient moins que cette autre hypothèse d'après laquelle Molière, en raison de l'état civil douteux de sa femme et pour éviter le bruit, se serait marié un mardi gras, jour où les églises sont désertes, à dix heures du soir, en présence de rares témoins, et après dispense de deux bans obtenue par grâce spéciale. D'abord, le 20 février 1622 n'était pas un mardi, mais un lundi, lendemain du premier dimanche de carême ; l'église n'était pas déserte ce jour-là ; il y eut sept autres mariages avec celui de Molière ; ce mariage n'eut pas lieu à dix heures du soir, mais entre neuf et dix heures du matin, car il est le premier inscrit de la série des huit ; quant à la dispense de deux bans, elle était d'usage comme elle l'est encore : on la demandait et on l'accordait couramment. Enfin, les mots *et autres*, qui suivent la mention des témoins, prouvent que ces derniers n'étaient pas les seuls assistans et permettent de supposer un cortège d'amis aussi nombreux que l'on voudra. Un passage du registre de La Grange donne à croire que le mardi précédent, au sortir d'une représentation « en visite » chez M. d'Équevilly, Molière avait officiellement annoncé son mariage à ses camarades assemblés. Rencontre piquante : c'était *l'École des maris* que la troupe donnait ce jour-là. Les encourageantes répliques de Léonor sonnaient encore à son oreille, lorsque au dénouement pour rire de la comédie, il faisait succéder ce prologue d'une pièce vraie, autrement sérieuse, et qui devait tourner au drame.

## II.

Pas plus d'Armande Bédart que de Madeleine, il ne nous reste de portrait peint ou gravé d'une authenticité certaine. En

revanche, les portraits écrits ne manquent pas, et ils se complètent les uns par les autres, car ils sont de mains et d'intentions bien différentes. En 1670, dans *le Bourgeois gentilhomme*, où Armande tenait le rôle de Lucile, Molière la représentait avec une délicatesse de flatterie et un parti-pris d'admiration, qui témoignent, après huit ans de mariage, d'un amour aussi vif et aussi ardent que le premier jour. On se rappelle la situation ; dans une de ces ravissantes scènes de dépit amoureux, souvent reprises par le poète et toujours traitées avec le même bonheur, Cléonte s'excite à la colère contre Lucile : « Donne la main à mon dépit, dit-il à son valet Covielle, et soutiens ma résolution contre tous les restes d'amour qui me pourroient parler pour elle. Dis-m'en, je t'en conjure, tout le mal que tu pourras. Fais-moi de sa personne une peinture qui me la rende méprisable ; et marque-moi bien, pour m'en dégoûter, tous les défauts que tu peux voir en elle. » Rebuté comme son maître et animé contre sa Nicole du même ressentiment, Covielle s'empresse d'obéir et prend très au sérieux son rôle d'aristarque galant : « Elle, monsieur, voilà une belle mijaurée, une pimpesouée bien bâtie, pour vous donner de l'amour ! Je ne lui vois rien que de très médiocre et vous trouverez cent personnes qui seront plus dignes de vous. » Il commence donc un portrait tout en laid ; mais à mesure que Covielle relève les défauts de Lucile, Cléonte les transforme en traits de beauté, avec une impatience et une chaleur croissantes : « Premièrement, elle a les yeux petits. — Cela, est vrai, elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu, les plus brillans, les plus perçans du monde, les plus touchans qu'on puisse voir. — Elle a la bouche grande. — Oui, mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches ; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs, est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. — Non, mais elle est aisée et bien prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions. — Il est vrai, mais elle a grâce à tout cela, et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. — Pour de l'esprit... — Ah ! elle en a, Covielle, du plus fin, du plus délicat. — Sa conversation... — Sa conversation est charmante. — Elle est toujours sérieuse. — Veux-tu de ces enjouemens épanouis, de ces joies toujours ouvertes ? et vois-tu rien de plus impertinent que des femmes qui rient à tout propos ? — Mais enfin elle est capricieuse autant que personne du monde. — Oui, elle est capricieuse, j'en demeure d'accord ; mais tout sied bien aux belles ; on souffre tout des belles ! »

C'est un petit chef-d'œuvre que ce dialogue ; chef-d'œuvre d'art

et de poésie, de finesse comique et de grâce, de vérité aussi. Pris un à un, les traits d'Armande Béjart étaient defectueux, mais l'ensemble respirait un charme souverain. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, une comédienne qui l'avait vue encore jeune, M<sup>lle</sup> Poisson, disait d'elle, en ayant soin de rappeler que son portrait était dans *le Bourgeois gentilhomme* : « Elle avoit la taille médiocre, mais un air engageant, quoique avec de très petits yeux, une bouche fort grande et fort plate, mais faisant tout avec grâce. » Grandval le père s'accorde avec M<sup>lle</sup> Poisson : « Sans être belle, elle étoit piquante et capable d'inspirer une grande passion. » Il n'est pas jusqu'à l'auteur de *la Fameuse Comédienne*, auquel le même aveu n'échappe, enveloppé de toutes sortes de restrictions. Elle n'avait, dit-il, « aucun trait de beauté ; » mais il confesse que sa physionomie et ses manières la rendaient « très aimable au goût de bien des gens, » que, surtout, elle était « fort touchante quand elle vouloit plaire. » Il nous apprend qu'elle aimait « extrêmement » la parure, et M<sup>lle</sup> Poisson ajoute qu'elle « se mettoit dans un goût extraordinaire et d'une manière presque toujours opposée à la mode du temps ; » ce qui l'étonne : elle n'a pas vu qu'Armande possédait cet art piquant et rare de s'habiller elle-même, en dehors et en dépit de la mode, et de donner à sa beauté ce ragoût d'étrangeté dont ceux-là mêmes qui le blâment ou le méconnaissent ne peuvent s'empêcher de subir l'effet. Les frères Parfaict rapportent l'avis d'un meilleur juge en ce genre : « Personne n'a mieux su se mettre à l'air de son visage par l'arrangement de sa coiffure, et plus noblement par l'ajustement de son habit. » Non-seulement elle ne suivait pas servilement la mode, mais elle la corrigeait quelquefois avec une telle sûreté de goût qu'elle la faisait et l'imposait. La toilette des femmes sous Louis XIV était majestueuse, mais un peu lourde ; elle cachait sous des plis trop amples la grâce des formes. Armande réagit avec succès contre ce caractère peu esthétique. *Le Mercure galant* de 1673 disait : « Tous les manteaux de femmes que l'on fait présentement ne sont plus plissés ; ils sont tout unis sur le corps, de manière que la taille paraît plus belle ; ils ont été inventés par M<sup>lle</sup> Molière. » Est-il téméraire de conclure de ce renseignement qu'Armande avait la taille bien faite ?

La comédienne fut vite hors de pair et fit encore valoir la femme. D'abord, Armande était une Béjart, c'est-à-dire qu'elle avait dans le sang la passion et l'instinct du théâtre. Outre sa beauté, elle y apportait « une voix extrêmement jolie, » elle « chantoit avec un grand goût le français et l'italien, elle dansoit à ravir. » Molière nous apprend de Visé, se vantant « de faire jouer jusques à des fagots ; » on devine quel maître eut en lui une élève si bien douée

et dont le succès lui tenait au cœur autant que le sien propre. L'ampleur et la force manquaient à Armande ; elle ne put donc tenir dans la tragédie que les seconds emplois ; mais, là même, relevant le luxe très grand de ses costumes par le même goût d'originalité hardie qui lui allait si bien à la ville, ou par un tour de fantaisie romanesque, elle obtenait des succès éclatans ; ainsi, dans une *Circé* où elle charmait les yeux, « en habit de magicienne, avec une quantité de cheveux épars. » En revanche, elle excellait dans « les rôles de femmes coquettes et satiriques, » lesquels s'accordaient d'eux-mêmes avec sa nature, et dans ceux d'ingénues, bien qu'elle eût sans doute plus d'efforts à y faire.

Dans ceux-ci elle trouvait un partenaire accompli en la personne de La Grange, le type du parfait amoureux, tel qu'on le voulait alors : tendre avec noblesse, empressé avec respect, d'une simple et grande politesse, comme le Cléonte du *Bourgeois gentilhomme*, à l'occasion dédaigneux ou hautain, d'une fine ironie ou d'une insolence méprisante, comme le Clitandre des *Femmes savantes*. Ils se faisaient valoir l'un l'autre et, lorsqu'ils jouaient ensemble, c'était un enchantement. Un anonyme a tracé de ce couple rare un portrait enthousiaste. Ils sont, dit-il, d'un naturel accompli, et lorsqu'une fois on les a vus dans un rôle, on ne peut plus y voir qu'eux ; ils produisent l'illusion complète ; certains de leurs jeux de scène, par leur justesse ou leur force, leur finesse ou leur pathétique, valent les tirades les mieux composées. Jamais, chez eux, de ces oublis de la situation, de ces distractions d'ennui ou de coquetterie qui détournent sur la salle l'attention de l'acteur : « Leur jeu continue encore, lors même que leur rôle est fini ; ils ne sont jamais inutiles sur le théâtre, ils jouent presque aussi bien lorsqu'ils écoutent que lorsqu'ils parlent. Leurs regards ne sont jamais dissipés ; leurs yeux ne parcourent pas les loges ; ils savent que leur salle est remplie, mais ils parlent et agissent comme s'ils ne voyaient que ceux qui ont part à leur rôle et à leur action. » Ainsi qu'Armande, La Grange excelle à composer ses costumes, il les porte avec la même élégance. Mais, si tous deux « se mettent parfaitement bien, ils ne pensent plus à leur parure dès qu'ils sont en scène. » Le croirait-on, Armande n'y est coquette que dans la mesure où son rôle l'exige : « Si M<sup>lle</sup> Molière retouche quelquefois à ses cheveux, si elle raccommode ses nœuds ou ses pierreries, ces petites façons cachent une satire judicieuse et naturelle ; elle entre par là dans le ridicule des femmes qu'elle veut jouer. » Enfin, elle n'est jamais semblable à elle-même ; elle change à volonté le caractère de sa voix ; « elle prend autant de divers tons qu'elle a de rôles différens. »



## III.

Mais elle excelle surtout dans les ingénues et les grandes coquettes du théâtre de son mari. M<sup>lle</sup> Poisson et Grandval s'accordent encore à dire qu'il « faisait ces rôles pour elle » et « travailloit exprès pour ses talens. » Elle parut pour la première fois dans *la Critique de l'École des femmes*, représentée le 1<sup>er</sup> juin 1663, c'est-à-dire un an et quatre mois après son mariage : Molière n'avait voulu la laisser débiter qu'après le temps d'études nécessaire, et sûr pour elle du succès. Comment n'eût-elle pas réussi avec l'aimable petit rôle qu'il lui confiait : celui d'Élise ? Il en est peu d'aussi propres à faire valoir une actrice. Élise est une jeune femme sensée, spirituelle et maniant l'ironie avec un sérieux qui en double la force. Sa verve mordante s'exerce aux dépens de tous les ridicules qui défilent devant elle et va jusqu'à la mystification, d'abord avec la précieuse Climène ; puis avec le marquis et le poète Lysidas, celui-ci pédant et pesant, celui-là fat, évaporé, turlupin. Ce premier rôle a si bien fait valoir Armande qu'elle en reçoit un autre du même genre dans *l'Impromptu de Versailles*, représenté le 14 octobre suivant : « M<sup>lle</sup> Molière, satirique spirituelle, » ainsi l'appelle la distribution. Outre une petite escarmouche avec Molière, en qui elle raille plaisamment le directeur et le mari, elle a toute une scène à part, et des plus brillantes, avec M<sup>lle</sup> du Parc, l'autre étoile de la troupe ; elle reprend le malheureux Lysidas, ramené sous son feu. De petites tirades, pas trop longues, sont ménagées pour elle, et Molière, en distribuant ses conseils, lui a fait le même compliment qu'à La Grange et à M<sup>lle</sup> du Parc, les deux parfaits comédiens : « Pour vous, je n'ai rien à vous dire. » L'actrice que sera M<sup>lle</sup> Molière se laisse déjà voir avec ses traits essentiels dans ces deux rôles de début ; la femme y est aussi, ce me semble, avec son caractère : bon sens net, mais un peu étroit ; humeur railleuse, par suite un peu méchante ; assez d'esprit ; peu de bonté.

Elle ne joue pas dans *le Mariage forcé*, qui est du 29 janvier 1664, car le 19 elle a donné un fils à Molière. Il y a cependant pour elle un joli rôle de figuration, dont elle prendra possession après ses relevailles, car on trouve, dans l'inventaire dressé à la mort de Molière, parmi les costumes de sa femme, « un habit d'Égyptienne du *Mariage forcé*, en satin de plusieurs couleurs. » *La Princesse d'Élide*, représentée au mois de mai suivant, est une pièce

fade et mal venue, retour malheureux vers le genre noble auquel appartenait *Don Garcie de Navarre*; elle ne dut qu'au divertissement dans lequel elle était intercalée de réussir pour un temps. Armande faisait la princesse, une sorte de Diane farouche, ennemie de l'amour, mais qui ne tarde pas à s'humaniser en faveur du prince d'Ithaque, Euryale, un Hippolyte promptement revenu, lui aussi, de son orgueilleuse froideur. Toute la pièce était conçue pour mettre en relief ses diverses qualités, art de la parure, chant, danse; et Euryale, représenté par La Grange, détaillait en son honneur un portrait qui dut être salué de longs applaudissemens : « Elle est adorable en tout temps, il est vrai; mais ce moment l'a emporté sur tous les autres, et des grâces nouvelles ont redoublé l'éclat de ses beautés. Jamais son visage ne s'est paré de plus vives couleurs ni ses yeux ne se sont armés de traits plus vifs et plus perçans. La douceur de sa voix a voulu se faire paraître dans un air tout charmant qu'elle a daigné chanter, et les sons merveilleux qu'elle formoit passaient jusqu'au fond de mon âme et tenoient tous mes sens dans un ravissement à ne pouvoir en revenir. Elle a fait éclater ensuite une disposition toute divine, et ses pieds amoureux sur l'émail du tendre gazon traçoient d'aimables caractères qui m'enlevoient hors de moi-même et m'attachoient par des nœuds invincibles aux doux et justes mouvemens dont tout son corps suivait les mouvemens de l'harmonie. »

En paraissant devant la cour avec l'Elmire du *Tartufe*, Armande aborde un caractère autrement sérieux que les rôles d'aimable fantaisie et de convention romanesque où nous venons de la voir. Cette fois, elle entre en même temps dans la grande comédie et dans les grands emplois. Ce type de la parfaite honnête femme telle que la comprenait Molière, d'une raison si calme et d'un si ferme bon sens, pourrait sembler un peu froid. Molière eut soin d'y mêler un peu de coquetterie, qui, loin d'en altérer le caractère, le rendait encore plus vrai, et aussi le rapprochait davantage des moyens d'Armande. Elmire a, du reste, les goûts de luxe et d'élégance d'Armande elle-même; ce « train » de maison, ces robes de « princesse, » qui excitent les colères de M<sup>me</sup> Pernelle, étaient le cadre que Molière avait donné à la beauté de sa femme. Aussi Armande crut-elle pouvoir aborder le rôle avec tous ses avantages : le jour de la première représentation publique, elle s'était parée si magnifiquement que son mari dut lui rappeler qu'elle faisait « le personnage d'une honnête femme » et l'engager à prendre un costume moins éclatant. Elle tint compte de l'observation, et le public ne s'aperçut en rien de cet incident de coulisses, car le chroniqueur Loret déclare qu'on ne saurait jouer avec plus de naturel qu'elle ne fit.

Un an avant que *Tartufe* parût devant les Parisiens, elle avait incarné la Célimène du *Misanthrope*, son triomphe, la plus fameuse de ses créations, celle où son empreinte est restée le plus profondément. Célimène est le type de femme le plus original et le plus complet qui soit sorti du génie de Molière; c'est aussi le plus difficile du répertoire classique. Tentation éternelle des comédiennes, celles qui l'ont abordé s'appellent légion, celles qui ont pu s'en rendre maîtresses forment un groupe d'élite, admiré, envié : telle actrice de génie, comme Rachel, y échoua misérablement, et une vraie Célimène, comme M<sup>lle</sup> Mars, est sûre de transmettre son nom à la postérité. On a noté, cependant, les intonations et les gestes des grandes interprètes du rôle; la tradition les conserve et ils s'enseignent; mais une élève intelligente aura beau en savoir tout ce qui peut s'apprendre, si elle ne tire de son propre fond le sentiment du personnage, elle ne fera que grossir le nombre effrayant des vaines tentatives qu'enregistre l'histoire théâtrale. Célimène a vingt ans et son expérience est celle d'une femme de quarante. Coquette et féline avec Alceste, d'une médianse légèreté avec les petits marquis, d'une ironie terrible avec Arsinoé, à chaque acte, à chaque scène, elle se montre sous un aspect différent. Contemporaine, ou à peu près, de M<sup>mes</sup> de Châtillon, de Luynes, de Monaco, de Soubise, des nièces de Mazarin, elle doit éveiller comme un vague souvenir de ces grands noms; elle est le produit exquis et rare d'une civilisation aristocratique dans le plein éclat de son développement, et souvent elle parle une langue d'une franchise d'allures et d'une verdeur presque populaires. Dans le salon où elle règne, il faut qu'elle donne le sentiment de l'aisance parfaite et de la suprême distinction; et, au dénoûment, elle subit une humiliation cruelle, sans revanche possible; elle a une sortie écrasante, et, même alors, elle ne doit rien perdre de sa fière attitude et de son sourire tranquille. La comédienne qui, la première, sut porter un tel rôle et s'y incarner fut vraiment une grande actrice. Or, Armande s'y surpassa elle-même; ce fut, dit un contemporain, ce pauvre Robinet, qui sent mieux qu'il n'exprime, ce fut « un charme, » « un ravissement, » expressions que le temps devait rendre banales, mais qui retenaient encore toute leur force.

Qu'il y ait beaucoup d'elle-même dans le rôle, on ne saurait le méconnaître. Célimène est, par excellence, *la grande coquette*, et il semble bien qu'à la ville Armande tenait le rôle comme au théâtre. A défaut d'autres preuves, son goût de la parure et ses recherches de fantaisie originale suffiraient pour l'indiquer. Que l'on se rappelle son portrait dans *le Bourgeois gentilhomme* : sa

beauté toute dans le regard, le sourire et les manières, cette beauté, où la nature a la moindre part et la volonté de plaire la plus grande était, par excellence, une beauté coquette. N'est-ce pas le genre d'attraits que l'on voit à la Célimène idéale, celle qui n'est point telle ou telle actrice, mais le type créé par le poète? Armande avait aussi de la coquette l'humeur impérieuse et vaine; elle « vouloit, dit *la Fameuse Comédienne*, être applaudie en tout, n'être contredite en rien, et surtout elle prétendoit qu'un amant fût soumis comme un esclave. » On se rappelle de quel air et de quel ton, au second acte du *Misanthrope* notamment, Célimène réprime les révoltes d'Alceste. Cette foule d'amans qui l'entoure, et dont le poète ne met en scène que le nombre nécessaire à l'action, se retrouvait certainement autour d'Armande. Quelle que pût être la conduite de celle-ci, — grosse question qu'il faudra bien aborder, — les adorateurs affluaient autour d'elle, attirés par une profession qui la mettait si en vue.

A la grande comédie du *Misanthrope* (4 juin 1666) succède, deux mois après, la simple farce du *Médecin malgré lui*. Armande y fait Lucinde, petit rôle d'ingénue sans grande importance, car le personnage n'ouvre pas la bouche durant la plus grande partie de la pièce; il n'y a guère pour elle que des jeux de scène et une situation très plaisante vers la fin, lorsque la fausse muette s'épanche tout à coup en un bavardage torrentiel. Elle se dédommage par un luxe assez déplacé chez une jeune fille de moyenne condition : son habit se composait d'une « jupe de satin couleur de feu, avec trois guipures et trois volans et le corps de toile d'argent et soie verte. » Elle n'eut qu'une part secondaire dans les représentations de *Mélicerte*, du *Sicilien* et d'*Amphitryon* : on ne sait même pas si elle joua dans la première et la dernière de ces pièces; dans la seconde elle tenait le rôle de Zaïde, personnage de simple figuration, et elle dut s'y contenter d'un succès de costume, sous une « riche mante, » présent du roi. Pourquoi cette série de méchans lots dans trois pièces successives? Il sera peut-être possible de les expliquer par le très mauvais ménage qu'elle faisait à ce moment avec son mari. En revanche, dans le rôle d'Angélique, elle est au premier plan de *George Dandin*. Sans pousser plus loin qu'il ne convient la ressemblance du personnage et de l'actrice, il est probable que celle-ci n'eut pas trop à violenter sa nature pour entrer dans l'esprit du rôle, et qu'Angélique, avec son humeur impérieuse et son ironie froide, ne pouvait être mieux représentée que par Armande. On la verrait volontiers dans Élise de *l'Avare*, d'abord parce qu'elle y aurait eu son partenaire habituel, La Grange, et aussi parce que le caractère de cette fille exaspérée lui conviendrait



mieux que le rôle passif de Mariane ; cependant, c'est bien celui-ci que lui attribue une distribution datée de 1685. L'incertitude continue avec *M. de Pourceaugnac*, quoique le rôle de Lucette, la « feinte Gasconne, » y semble fait pour elle : si elle fut vraiment élevée en Languedoc, elle put retrouver dans les souvenirs de sa jeunesse l'accent nécessaire au patois qui étourdit le gentilhomme limousin. Les renseignemens positifs manquent aussi sur le personnage qu'elle lit dans *les Amans magnifiques* ; on voudrait pouvoir lui attribuer en toute certitude celui d'Ériphyle, la princesse aimée par un homme d'une condition inférieure à la sienne et qui lutte entre l'amour qu'elle-même ressent et le sentiment de sa dignité : sorte de Grande Mademoiselle, tendre et fière, engageante et réservée, chez laquelle on a vu, non sans raison, le premier modèle de quelques héroïnes de Marivaux. Mais nous savons par Molière lui-même ce qu'elle fut dans la capricieuse Lucile du *Bourgeois gentilhomme* ; on a vu quel ravissant portrait elle lui inspirait alors. A ce moment, la concorde régnait entre les deux époux et le poète n'avait pour sa femme qu'ingénieuses prévenances et délicates flatteries.

Aussi lui ménage-t-il dans *Psyché* un triomphe égal à celui qu'elle avait obtenu dans *le Misanthrope*, mais dans un rôle tout sympathique cette fois et tout aimable. Il y a, certes, des œuvres plus fortes que cette « tragédie-ballet ; » il n'y en a guère qui soient une plus fidèle image de la société qui les inspira. Molière y avait mis le comique tempéré de ses travestissemens mythologiques, Corneille sa galanterie héroïque, Quinault la molle harmonie de ses vers, Lulli sa musique spirituelle et passionnée, Vigarani la fastueuse ordonnance de ses décorations : l'ensemble se trouva réaliser l'idéal dramatique des contemporains de Louis XIV. Au milieu d'une pompe royale, c'est l'apothéose de leur manière d'entendre l'amour ; tous les sentimens y sont grandioses et nobles, presque naturels avec cela. Quant à l'héroïne, bien éloignée assurément de son modèle antique, charmante encore cependant, avec sa pudeur fière, sa tendresse réglée par le sentiment de « sa gloire » et de son rang, elle est entourée d'une véritable idolâtrie. Armande dut éprouver dans ce rôle d'enivrantes joies d'amour-propre ; princesse, amante adorée, déesse, elle s'offrait aux applaudissemens avec toutes les séductions que l'art et la poésie peuvent réunir autour d'une comédienne. Il n'y a, malheureusement, que Robinet pour nous dire l'impression qu'elle produisait, et, cependant, quelque chose de cette impression nous arrive à travers la burlesque poésie du pauvre rimeur : il compare ses attraits au javelot infallible de Céphale, « elle est merveilleuse, elle joue divinement, elle fait courir les gens à tas. » Enfin,

on entrevoit la splendeur de ses costumes dans la sèche description du notaire qui inventoria « les habits pour la représentation de *Psyché* : en tout cinq costumes, un par acte. »

Il n'est pas sûr qu'elle ait été l'Hyacinthe assez insignifiante des *Fourberies de Scapin*; dans la *Comtesse d'Escarbagnas*, elle ne parut certainement pas : au contraire de sa sœur Madeleine, qui, dans toute sa carrière, jouait tous les rôles, les plus modestes comme les plus importants, elle agissait en étoile, dédaignant ceux où elle n'aurait fait que rendre service au théâtre, sans profit pour son amour-propre. En dehors des grandes créations, elle se réservait pour les seuls petits emplois capables de la flatter, comme dans ce divertissement, que nous n'avons plus, de la *Pastorale comique*, où elle représentait à la fois « une bergère en femme » et « une bergère en homme, » ne dédaignant pas l'attrait piquant du travesti. On la vit ensuite dans l'Henriette des *Femmes savantes*, ce type délicieux de la jeune fille française, dont la grâce facile, le bon sens, aiguisé d'ironie mais tempéré de bonté, montrent, en quelque sorte, l'Elmire du *Tartufe* avant le mariage. Angélique du *Malade imaginaire* fut le dernier rôle qu'elle dut au génie de son mari. Plus ingénue qu'Henriette, mais point trop naïve, Angélique est d'un ordre à part; elle tempère par un sourire mouillé de larmes l'exubérante gaieté de la pièce et mêle la plainte mélancolique d'une Iphigénie bourgeoise aux terreurs burlesques d'Argan, aux compliments niais de Thomas Diafoirus, aux éclats de colère de M. Purgon. La voix touchante d'Armande était bien celle qu'il fallait au rôle, et c'est surtout le souvenir du *Malade imaginaire* qui inspirait à l'auteur des *Entretiens galants* son double portrait de La Grange et de M<sup>lle</sup> Molière.

#### IV.

Telle fut la comédienne dans Armande Béjart : très digne d'attention, comme on le voit. Mais, si remarquables qu'aient été ses talens dramatiques, ils comptent pour la moindre part dans la curiosité que son nom excite. Ce que l'on veut surtout connaître, c'est la conduite privée de la femme, la place qu'elle tint dans l'existence de son mari. On a déjà beaucoup écrit sur elle, et presque toujours en se plaçant à ce point de vue exclusif. Pour la grande majorité des biographes de Molière, Armande fut une épouse indigne; elle tortura, elle couvrit de ridicule le grand homme dont elle portait le nom. Une fois lancé dans cette voie, on

ne s'arrête plus; on amoncelle autour d'elle, sans trop y regarder, les imputations les plus graves; on interprète hardiment les renseignemens les plus suspects. Cependant, à examiner d'un peu près les faits qu'on lui reproche, il n'en résulte clairement qu'une seule chose, c'est qu'elle rendit Molière très malheureux. Mais pour quels motifs? Est-ce de l'inconduite, est-ce seulement de la coquetterie de sa femme que souffrait l'auteur de *Sganarelle* et du *Misanthrope*? Il est difficile de trancher la question. A part deux ou trois allusions, on n'a contre Armande que deux dépositions contemporaines, toutes deux bien suspectes; le reste n'est que tradition vague ou conjecture. Je ne crois pas qu'il y ait, dans l'histoire littéraire, de question qui montre davantage les dangers de l'à-peu-près et du parti-pris en matière d'érudition. Que de critiques, et des mieux intentionnés, sont prompts à l'épithète vengeresse dès qu'ils prononcent le nom d'Armande! On les embarrasserait beaucoup en leur demandant des preuves: ils déclament et ne peuvent que déclamer.

Consultons d'abord le principal intéressé dans la question, Molière lui-même. S'il a plusieurs fois emprunté certains traits à sa femme pour les appliquer aux personnages qu'il lui donnait à représenter, il est impossible qu'il ne laisse pas voir çà et là à travers ces personnages les sentimens qu'elle lui inspirait. Et d'abord, s'est-il peint lui-même dans le rôle d'Arnolphe de *l'École des femmes*, l'a-t-il peint dans celui d'Agnès? On l'a dit, mais, si cela était, la lune de miel de ce ménage aurait vraiment trop peu duré: le mariage est du 20 février 1662 et *l'École des femmes* du 26 décembre suivant. En outre, peut-on admettre que, de gaieté de cœur et pour le seul plaisir, un homme se représente lui-même sous les traits du grotesque tuteur d'Agnès et se bafoue aussi cruellement? Molière, enfin, n'avait trace de l'égoïsme et de la sotte infatuation qu'il prête à Arnolphe; sa femme, spirituelle et hardie, ressemblait encore moins à la timide et passive Agnès. On invoque des analogies; ainsi l'histoire d'Agnès, remarquée par Arnolphe dès l'âge de quatre ans, obtenue par lui d'une mère pauvre et par ses soins élevée. Voilà, dit-on, Armande prise par Molière aux Bézart, vers le même âge, et confiée dans le Languedoc aux soins d'une honnête et sûre famille. Comme si l'éducation d'Agnès, tenue dans l'ignorance de tout, « rendue idiote autant qu'il se pouvoit, » n'était pas juste le contraire de celle d'Armande, telle qu'on la connaît ou qu'on la devine par *l'École des maris*! Tout ce qu'il est possible d'admettre c'est que, mari déjà mûr d'une très jeune femme plus exposée qu'aucune autre aux entreprises des « blondins, » Molière se trouvait, en écrivant sa pièce, dans un état d'esprit dont il n'avait peut-

être pas encore une conscience bien nette et qu'il laissa percer çà là quelque chose de ses vagues appréhensions.

La petite querelle de directeur et de mari qu'il introduit dans *l'Impromptu de Versailles* laisserait même croire qu'il vivait encore à ce moment dans une parfaite sécurité. Sur une observation d'Armande, il l'interrompt : « Taisez-vous, ma femme! vous êtes une bête. — C'est une chose étrange, réplique Armande sans s'émouvoir, c'est une chose étrange qu'une petite cérémonie soit capable de nous ôter toutes nos belles qualités, et qu'un mari et un galant vous regardent la même personne avec des yeux si différens! » Molière impatienté : « Que de discours! » Armande poursuit avec le même flegme : « Ma foi, si je faisais une comédie, je la ferois sur ce sujet. Je justifierois les femmes de bien des choses dont on les accuse, et je ferois craindre aux maris la différence qu'il y a de leurs manières brusques aux civilités des galans. » Et les critiques de s'écrier : « La menace est assez claire! Molière prévoit le sort qui l'attend, puisqu'il le fait pressentir lui-même. » Non; il se sert ici, pour un effet plaisant, d'un simple lieu-commun de comédie, et, par cela même qu'il l'emploie, c'est qu'il n'en redoute pas l'application pour lui-même.

*Le Mariage forcé* et *George Dandin* offrent peut-être des allusions plus directes à son ménage. Il ne serait pas impossible qu'aus-sitôt marié il ait entendu de la bouche de sa femme la déclaration que Dorimène fait à Sganarelle : : « Je crois que vous ne serez point de ces maris incommodes qui veulent que leurs femmes vivent comme des loups-garous. Je vous avoue que je ne m'accommoderois pas de cela et que la solitude me désespère. J'aime le jeu, les visites, les assemblées, les cadeaux et les promenades; en un mot, toutes les choses de plaisir. » Angélique, de son côté, dit à George Dandin : « C'est une chose merveilleuse que cette tyrannie de messieurs les maris et je les trouve bons de vouloir qu'on soit morte à tous les divertissemens et qu'on ne vive que pour eux! Je me moque de cela et ne veux point mourir si jeune... Je veux jouir, s'il vous plaît, de quelque nombre de beaux jours que m'offre la jeunesse, prendre les douces libertés que l'âge me permet, voir un peu le beau monde et goûter le plaisir de m'ouïr dire des douceurs. » Ces deux passages rappellent ce que nous apprend Grimarest du ménage de Molière. Aussitôt mariée, Armande « se croit une duchesse, » se pare avec fureur et coquette « avec le courtisan désœuvré qui lui en conte; » elle hausse les épaules aux observations de son mari; ces leçons lui paraissent « trop sévères pour une jeune personne qui, d'ailleurs, n'a rien à se reprocher. » Avec *le Mariage forcé* nous sommes au commence-



ment de 1664, au milieu de 1668 avec *George Dandin*; après deux ans de mariage, à plus forte raison après six ans, les conséquences fatales de la différence d'âge et de caractère ont dû se produire pour les deux époux. Avidé de plaisirs et de vie bruyante, Armande aurait voulu imposer ses goûts à son mari; revenu de bien des choses, souffrant, écrasé de travail et de soucis, Molière aspirait à la vie de famille, intime et cachée. Profondément bon, mais nerveux et irritable comme les hommes de vive sensibilité, il dut quelquefois contrarier et rudoyer la créature frivole et de petit jugement qu'était Armande. Mais la ressemblance des situations s'arrête ici; il est peu probable que Molière ait vu son propre sort dans celui que l'avenir réserve à Sganarelle et que le présent est en train de faire à George Dandin.

En arrivant au *Misanthrope*, la question se précise. On veut qu'Alceste soit tout Molière comme Célimène toute Armande. Si l'on admet, comme j'ai essayé de l'établir, que le rapprochement ne manque pas de justesse pour Armande, il est difficile de le rejeter complètement pour Molière. Le poète dut éprouver les mêmes souffrances que son héros, avec ce surcroît d'irritation et d'inquiétude que donne la qualité de mari, c'est-à-dire la crainte de perdre non pas seulement ce que l'on désire, mais ce que l'on possède, et le souci de l'honneur en danger. Il y a, dans le rôle d'Alceste, je ne sais quoi de profondément vrai que la puissance créatrice du poète ne suffirait pas à expliquer, une mélancolie profonde où percent les souvenirs d'une expérience personnelle. On objecte qu'un assez grand nombre de vers, et des plus passionnés, du rôle d'Alceste, notamment aux scènes deuxième et troisième du quatrième acte, se trouvaient déjà dans *Don Garcie de Navarre*, représenté un an avant le mariage de Molière. En revanche, que de tirades brûlantes sont dans *le Misanthrope* qui ne sont pas dans *Don Garcie*! Il y a surtout, dans tout le rôle d'Alceste, un relief et une vérité dont le pâle et chimérique amant de la princesse de Léon ne saurait donner le modèle. Après le naufrage d'une première pièce où il avait déjà peint la jalousie, Molière voulut sauver quelques beaux vers qu'il regrettait et il leur donna place dans *le Misanthrope*. En quoi la portée de celui-ci en est-elle diminuée? Une tirade heureuse, une scène bien venue, sont peu de chose au théâtre; un caractère vrai, une action qui donne l'illusion de la vie, sont tout, et, de quelques élémens empruntés ou repris que soit formée cette création, il n'importe guère.

Toutefois, de ce qu'il y a beaucoup de Molière et de sa femme dans *le Misanthrope*, on ne saurait conclure autre chose sinon qu'Armande était une fort méchante coquette; il faut renoncer à en tirer une présomption contre sa conduite. Célimène est impeccable,

si je ne m'abuse ; elle n'a ni cœur ni sens. Quant à Molière, si on le voit sous les traits d'Alceste, il y apparaît malheureux, mais nullement ridicule. Le reste de son théâtre ne fournit pas de nouvelles preuves contre Armande ; il fortifie, au contraire, l'impression que, tout en souffrant beaucoup du caractère de sa femme, il ne crut jamais à une indignité de sa part.

## V.

Cette impression semble bien avoir été celle des contemporains du poète. Ils le savaient jaloux, et, de fait, n'eussent-ils pas pris soin de nous éclairer sur ce côté de son caractère, nous le devinerions aisément, car la jalousie sous toutes ses formes, presque tragique comme dans *Don Garcie* et *le Misanthrope*, burlesque comme dans *Sganarelle* et *George Dandin*, inspire une bonne part de son théâtre. Aussi, avec la prévoyance de la haine, s'efforçaient-ils de l'attaquer dans ce qu'il avait de plus sensible, de peser sur sa blessure intime. Mais aucun d'eux ne l'accusa d'être ce qu'il craignait tant de devenir.

Vers la fin de son *Impromptu de l'hôtel de Condé*, Montfleury le fils faisait dire par un de ses personnages :

... L'on doit finement dessus certain chapitre...

Un autre répondait par ces deux vers de *l'École des femmes* :

Hé, mon Dieu ! notre ami, ne te tourmente point ;  
Bien huppé qui pourra l'attraper sur ce point.

L'allusion est anodine, et ce serait trop en tirer que d'y prendre un argument contre Armande mariée depuis deux ans à peine. Bientôt, un comédien de l'hôtel de Bourgogne, de Villiers, lance sa *Vengeance des marquis*. Venant après Montfleury, il éprouve le besoin d'insister sur l'insinuation de son prédécesseur. Dans *l'Impromptu de Versailles*, Molière avait dit du *Portrait du peintre* de Boursault : « Je réponds de douze marquis, de six précieuses, de vingt coquettes et de trente c...s, qui ne manqueront pas d'y battre des mains. » Le raisonneur de *la Vengeance des marquis*, Ariste, relève et reprend le mot : « Il a été plus de c...s qu'il ne dit voir *le Portrait du peintre* : j'y en comptai un jour jusqu'à trente et un. Cette représentation ne manqua pas d'appro-

bateurs : trente de ces c...s applaudirent fort, et le dernier fit ce qu'il put pour rire, mais il n'en avoit pas beaucoup d'envie. » Le dernier, c'est évidemment Molière ; mais ne voit-on pas qu'il n'est incorporé dans la bande que pour donner lieu à retourner contre lui le trait qu'il avait lancé ? De Villiers ne croyait pas lui-même au bien fondé de son allusion, et la preuve c'est que, dans un recueil par lui publié en cette même année 1663, les *Nouvelles nouvelles*, il disait de Molière : « Si vous voulez savoir pourquoi, presque dans toutes ses pièces, il raille tant les c...s et dépeint naturellement les jaloux, c'est qu'il est du nombre *de ces derniers*. Ce n'est pas que je ne doive dire, pour lui rendre justice, qu'il ne témoigne pas sa jalousie hors du théâtre : il a trop de prudence et ne voudroit pas s'exposer à la raillerie publique ; mais il voudroit faire en sorte par le moyen de ses pièces que tous les hommes pussent devenir jaloux et témoigner leur jalousie sans en être blâmés, afin de pouvoir taire comme les autres, et de témoigner la sienne sans crainte d'être raillé. » Voilà qui est bien alambiqué, mais la réserve, du moins, est expresse : dans Molière, De Villiers ne voyait qu'un jaloux.

Sept ans après, en 1670, alors que la réputation d'Armande, si elle fut jamais compromise, devait l'être définitivement, Le Boulanger de Chalussay, l'auteur d'*Élomire hypocondre*, n'était pas plus affirmatif que De Villiers. Il représentait Élomire, c'est-à-dire Molière, se plaignant de sa santé à L'Orviétan et à Bary. Élomire « a une grosse toux et l'oreille lui corne de mille tintoins. » Bary répond :

Les cornes sont toujours fort proches des oreilles.

ÉLOMIRE.

J'aurois des cornes, moi ? moi je serais c...u.

L'ORVIÉTAN.

On ne dit pas qu'encor vous le soyez *actu* ;  
Mais, étant marié, c'est chose très certaine  
Que vous l'êtes, du moins, en puissance prochaine.

Du vivant de Molière, il ne fut pas imprimé autre chose sur son ménage. Après sa mort, à une époque indéterminée, un grossoyeur de notes et d'anecdotes, de petits papiers et d'extraits de journaux, dont le recueil manuscrit est venu jusqu'à nous, le sieur Jean-Nicolas de Tralage, paraît-il, s'amusait à dresser un double catalogue des comédiens qui « vivaient bien » et de ceux qui « vivaient mal, » et, parmi ces derniers, il rangeoit « la femme de Molière » entretenue à diverses fois par des gens de qualité et séparée de son

mari ». C'est là un renseignement à la Tallemant des Réaux, un on-dit recueilli et enregistré sans critique; comme on le verra, l'entretien et la séparation sont purement imaginaires. Il y a bien encore le factum du Guichard que nous connaissons, mais il se retrouvera bientôt.

J'arrive enfin à l'acte d'accusation formel et détaillé qui pèse le plus lourdement sur la mémoire d'Armande, à *la Fameuse Comédienne*. C'est un petit livre, publié à Francfort en 1688, réimprimé jusqu'à cinq fois en neuf ans, et anonyme. On pouvait donc se donner carrière pour lui chercher un auteur, et on n'y a pas manqué; on l'a attribué successivement à La Fontaine, à Racine, à Chapelle, à Blot, le chansonnier de la Fronde, à M<sup>lle</sup> Guyot, comédienne de la rue Guénégaud, à M<sup>lle</sup> Boudin, comédienne de campagne, à Rosimont, autre acteur de la rue Guénégaud, etc. Il n'y a lieu de discuter aucune de ces attributions, également dénuées de preuves; les deux premières surtout sont d'une haute fantaisie: ni La Fontaine, malgré sa médiocre dignité de caractère, ni Racine, bien qu'il ait eu des torts envers Molière, n'étaient capables de commettre une infamie, et *la Fameuse Comédienne* en est une. Racine, en particulier, repentant, converti, entièrement retiré de la littérature depuis 1677, avait d'autres soucis en tête que d'écrire des libelles orduriers. Tout ce que l'on est en droit de supposer, c'est que le livre part de la main d'un homme ou d'une femme de théâtre. Il dénote, en effet, du tripot comique et de la vie des comédiens, une si exacte et si minutieuse connaissance, que l'auteur masqué dut être non pas seulement un écrivain dramatique ou un amateur très répandu dans ce milieu spécial, mais un comédien. Toute profession très absorbante, — et aucune plus que celle-là ne prend son homme tout entier, — imprime une marque spéciale aux idées et au langage; quelle que soit l'originalité de caractère que la nature ait donnée à un comédien, il sent et pense, voit et parle d'une manière qui lui est plus ou moins commune avec tous ceux qui montent sur les planches. Or, quiconque est un peu familier avec l'envers du théâtre, reconnaît dans *la Fameuse Comédienne* un parfum de coulisses prononcé. Mais si un comédien pense et écrit de façon spéciale, encore plus une comédienne, qui joint au tour d'esprit et de langage particuliers à sa profession celui qu'elle doit à son sexe. C'est le cas du livre qui nous occupe. La place prépondérante qu'il donne aux femmes, la manière dont il parle des hommes, la haine jalouse qui l'inspire, le choix des médisances ou des calomnies, je ne sais quoi d'oblique et d'insinuant, tout cela dénote une main féminine; comme aussi la finesse de certaines remarques, la grâce facile et l'agréable négligence des tours.



Car si le livre est odieux, il s'en faut de beaucoup qu'il soit mal écrit ; il a sa valeur littéraire, et assez grande, par sa langue, qui est de la meilleure époque et du meilleur aloi, par son style libre et souple, périodique sans lourdeur, familier sans trivialité. Il n'est aucunement pour donner tort à la boutade célèbre de P.-L. Courier que « la moindre femmelette de ce temps-là vaut mieux pour le langage que les Jean-Jacques et les Diderot. » Quant au fond, les inventions haineuses dominant, mais tout n'est pas à rejeter. Il faut distinguer d'abord les faits généraux se rapportant au milieu où vivait Armande : ils sont généralement exacts ; et les faits particuliers qui lui sont attribués : la plupart sont imaginaires. L'auteur a certainement vu de près Molière et Armande, elle a probablement fait partie de leur troupe, elle connaît par le menu l'histoire de leur théâtre. Le caractère et la manière d'être qu'elle prête aux deux époux, les incidens publics de leur existence qu'elle raconte, tout cela montre en elle un témoin bon à entendre. Mais c'est tout. Possédée contre Armande d'une haine féroce, haine de femme et de comédienne, elle n'a qu'un but qui est de la rendre odieuse ; ce qu'elle sait des actions de son ennemie, elle le dénature, ou, tout au moins, l'exagère ; ce qu'elle ne sait pas, elle l'invente. Qui veut déshonorer un homme lui attribue des actes d'indélicatesse ou de lâcheté ; qui veut déshonorer une femme lui prête des amans : ce sont les moyens les plus sûrs. Aussi notre auteur fait-elle d'Armande une vraie Messaline, et une Messaline du dernier ordre, de celles que l'on paie. Malheureusement pour l'effet de son récit, elle voulut trop prouver, et, surtout en pareille matière, qui veut trop prouver ne prouve rien. La réputation d'une femme est chose fragile ; mais, par cela même, redoubler les coups est une tactique maladroite. A celui qui s'acharne dans l'attaque comme dans la défense, on est toujours tenté de répondre avec la marquise de Las-say : « Comment faites-vous donc pour être si sûr de ces choses-là ? » Et dans *la Fameuse Comédienne* les affirmations abondent, avec pièces à l'appui, lettres, conversations, etc. Il y a trop de faits précis articulés, trop de détails complaisamment énumérés sur des actes qui, par leur nature même, ne sont exactement connus que des seuls participans. Aussi, dès les premières pages, l'incrédulité naît chez le lecteur ; il voit trop bien qu'il a sous les yeux un ramassis d'histoire suspectes, et, s'il lui prend fantaisie de les contrôler, il reconnaît que toutes celles que l'on peut contrôler sont démenties par des faits positifs, et que les autres pèchent contre la plus simple vraisemblance.

Le premier amant attribué à Armande est l'abbé de Richelieu, petit-neveu du grand cardinal ; il était, en effet, d'humeur galante avec une préférence marquée pour les comédiennes. Et voici com-

ment se seraient établies ses relations avec la femme de Molière : « Comme il étoit libéral et que la demoiselle aimoit la dépense, la chose fut bientôt conclue. Ils convinrent qu'il lui donneroit quatre pistoles par jour sans ses habits et les régals. L'abbé ne manquoit pas de lui envoyer tous les matins par un page le gage de leur traité et de l'aller voir toutes les après-midi. » Ce marché d'amour est commode et simple ; mais, outre que l'on sait par les contemporains les noms des principales amies de l'abbé et que M<sup>lle</sup> Molière n'en est pas, il faut admettre, Molière et sa femme demeurant dans la même maison, ou bien que les allées et venues du page et de l'abbé ont passé inaperçues pour le mari, ou bien qu'il en a su le motif et les a tolérées : deux hypothèses également inadmissibles. Si maintenant nous consultons les dates, l'in vraisemblance devient une impossibilité. Armande s'étoit mariée le 20 février 1662, et, le 19 janvier 1664, elle donnoit un fils à Molière. Veut-on placer une intrigue galante entre ces deux époques ? Ce serait faire commencer son inconduite de bien bonne heure. Quant à l'abbé, il part, dès le mois de mars 1664, avec l'expédition organisée pour défendre la Hongrie contre les Turcs et meurt à Venise le 9 janvier 1665. Cela n'empêche point *la Fameuse Comédienne* de faire durer sa liaison avec M<sup>lle</sup> Molière jusqu'après les représentations de *la Princesse d'Élide*, à Chambord ; or cette pièce ne fut jouée qu'après le départ de l'abbé, le 8 mai 1664, et à Versailles.

Une nouvelle et double aventure se serait greffée sur celle-là. Durant les représentations de *la Princesse*, « Armande devint folle du comte de Guiche, et le comte de Lauzun devint fou d'elle ; » irritée des dédains du premier, elle se jeta résolument à la tête du second. Ici encore se présentent une impossibilité et une invraisemblance. Éloigné de la cour depuis 1663, à la suite d'un petit complot contre M<sup>lle</sup> de La Vallière, le comte de Guiche étoit ensuite parti pour la Pologne et se trouvoit encore à Varsovie en mai 1664. Quant à Lauzun, on ne le trouve pas nommé parmi les personnages qui figuraient dans les fêtes où fut donnée *la Princesse d'Élide* ; plusieurs, cependant, étoient à la fois moins qualifiés et moins en vue que lui. En outre, tout plein à ce moment de sa passion pour M<sup>me</sup> de Monaco, il étoit peu désireux, sans doute, de se prêter aux caprices d'une comédienne aussi bruyante et encombrante que l'Armande représentée dans *la Fameuse Comédienne*. Ainsi, la médiante ennemie a eu la main malheureuse ; entre les grands seigneurs célèbres à la cour par leurs aventures galantes, elle a choisi trois des plus connus, se disant que, dans la foule de leurs maîtresses, une de plus passerait sans difficulté ; mais elle savoit mal ce monde-là et son ignorance l'a trahie.

Bien que l'abbé de Richelieu soit en route pour la Hongrie,

notre libelle le retient en scène, et pour lui faire jouer un fort vilain rôle. Furieux d'être abandonné par Armande, il aurait « fait apercevoir à Molière que le grand soin qu'il avoit de plaire au public lui ôtoit celui d'examiner la conduite de sa femme ; et que, pendant qu'il travailloit pour divertir tout le monde, tout le monde cherchoit à divertir sa femme. » Une grosse querelle conjugale suit naturellement cette confiance. Armande joue la comédie des larmes ; elle avoue son penchant pour Guiche, mais elle proteste que « tout le crime a été dans l'intention, » ne dit mot de Lauzun, demande un pardon qu'elle obtient sans peine, et profite de la crédulité de son mari pour continuer ses intrigues « avec plus d'éclat que jamais. » Cette fois, elle y met une indifférence de cœur, une régularité et une âpreté au gain qui la rangent parmi les femmes galantes de profession. Elle prend une entremetteuse en titre, la Châteauneuf, et ne refuse aucun des nombreux amans que cette matrone lui présente « pendant qu'elle fait languir une infinité de sots qui la croient d'une vertu sans exemple. » Ne voilà-t-il pas deux choses assez difficiles à concilier, « l'éclat » d'une vie galante et une cour d'amoureux transis ? Cependant Molière, averti de nouveau, se met dans une fureur violente et il menace sa femme « de la faire enfermer. » Nouvelle scène de cris et de larmes ; mais, au lieu de s'humilier une seconde fois, Armande le prend de haut, et exige une séparation. En vain, sa famille, celle de Molière, leurs amis communs essaient de l'apaiser : « Elle conçut dès lors une aversion terrible pour son mari, elle le traita avec le dernier mépris ; enfin, elle porta les choses à une telle extrémité que Molière, commençant à s'apercevoir de ses méchantes inclinations, consentit à la rupture qu'elle demandoit incessamment depuis leur querelle ; si bien que, sous arrêt du parlement, ils demeurèrent d'accord qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble. » Il y eut donc non pas séparation judiciaire, comme l'a cru Tralage, mais séparation à l'amiable. D'autres témoignages s'accordant ici avec celui de *la Fameuse Comédienne*, on peut tenir le fait pour assuré.

## VI.

Cette rupture ne saurait être antérieure au mois d'avril 1665, car à cette époque Armande donnait à son mari un second enfant : une fille qui eut pour parrain M. de Modène et pour marraine Madeleine Béjart. Peu de temps après, Molière tombait malade ; nous le savons par Robinet, qui annonce, le 21 février 1666, sa guérison et sa rentrée au théâtre. Si l'on admet que *le Misanthrope* reflète quelque chose de l'état d'esprit du poète et de ses sentimens envers sa



femme, la séparation peut être rapportée au moment où cette pièce fut jouée, c'est-à-dire en juin 1666, ou, au plus tard, vers le mois d'août de la même année, après *le Médecin malgré lui*. On a vu que, dans les trois pièces qui suivent celle-ci : *Mélicerte*, *le Sicilien* et *Amphitryon*, Armande est laissée de côté : c'est M<sup>lle</sup> de Brie qui en obtient les beaux rôles ; ne serait-ce point un effet du ressentiment de son mari, effet très naturel et d'autant plus pénible pour elle que jusqu'alors elle avait eu dans les distributions une part plus flatteuse et plus large ?

Depuis ce moment ils ne se virent plus qu'au théâtre, Armande restant à Paris avec sa mère et ses sœurs, Molière passant ses rares loisirs dans une petite maison de campagne qu'il avait louée à Auteuil. Un jour, il rêvait tristement dans son jardin, lorsque, selon *la Fameuse Comédienne*, il reçut la visite de son ami Chapelle, et, « comme il étoit alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, » il s'épancha dans une confiance que l'auteur du pamphlet prétend reproduire tout au long et au vrai :

Je suis né, disait-il, avec les dernières dispositions à la tendresse ; et, comme j'ai cru que mes efforts pouvoient lui inspirer par l'habitude des sentimens que le temps ne pourroit détruire, je n'ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle étoit jeune quand je l'épousai, je ne m'aperçus pas de ses méchantes inclinations, et je me crus un peu moins malheureux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagements. Aussi le mariage ne ralentit point mes empressements ; mais je lui trouvai tant d'indifférence que je commençai à m'apercevoir que toute ma précaution avoit été inutile et que tout ce qu'elle sentoit pour moi étoit bien éloigné de ce que j'aurois souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même des reproches sur une délicatesse qui me sembloit ridicule dans un mari, et j'attribuai à son humeur ce qui étoit un effet de son peu de tendresse pour moi. Mais je n'eus que trop de moyens de m'apercevoir de mon erreur ; et la folle passion qu'elle eut, peu de temps après, pour le comte de Guiche, fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente. Je n'épargnai rien, à la première connaissance que j'en eus, pour me vaincre, dans l'impossibilité que je trouvai à la changer. Je me servis pour cela de toutes les forces de mon esprit ; j'appelai à mon secours tout ce qui pouvoit contribuer à ma consolation ; je la considérai comme une personne de qui tout le mérite est dans l'innocence, et que son infidélité rendoit sans charmes. Je pris dès lors la résolution de vivre avec elle comme un honnête homme qui a une femme coquette, et qui est bien persuadé, quoi qu'on puisse dire, que sa réputation ne dépend point de la méchante conduite de son épouse. Mais j'eus le chagrin de voir



qu'une personne sans beauté, qui doit le peu d'esprit qu'on lui trouve à l'éducation que je lui ai donnée, détruisoit, en un moment, toute ma philosophie. Sa présence me fit oublier mes résolutions, et les premières paroles qu'elle me dit pour sa défense me laissèrent si convaincu que mes soupçons étoient mal fondés, que je lui demandai pardon d'avoir été si crédule.

Cependant mes bontés ne l'ont point changée; et si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi. Ma passion est venue à un tel point qu'elle va jusques à entrer avec compassion dans ses intérêts; et quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être une même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus dans la disposition de la plaindre que de la blâmer. Vous me direz sans doute qu'il faut être père pour aimer de cette manière; mais, pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblables délicatesses n'ont jamais véritablement aimé. Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur. Mon idée en est si fort occupée que je ne sais rien en son absence qui me puisse divertir. Quand je la vois, une émotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne sauroit dire, m'ôtent l'usage de la réflexion. Je n'ai plus d'yeux pour ses défauts, il m'en reste seulement pour ce qu'elle a d'aimable. N'est-ce pas là le dernier point de la folie, et n'admirez-vous pas que tout ce que j'ai de raison ne sert qu'à me faire connaître ma faiblesse sans en pouvoir triompher?

Le passage est éloquent et une grande émotion s'en dégage; non-seulement il ne part pas d'une plume ordinaire, mais je n'hésite pas à y voir, malgré quelques tournures languissantes et quelques faiblesses d'expression, un des beaux morceaux de la prose française en sa plus belle époque. Faut-il aller plus loin, et y reconnaître, comme on le veut, l'esprit ou la main de Molière lui-même, que ce soit un compte-rendu écrit de souvenir par Chapelle, ou une lettre adressée par Molière à son ami, compte-rendu ou lettre tombés dans les mains du libelliste? Il n'est besoin, ce semble, de recourir ni à l'une ni à l'autre de ces deux hypothèses. Si l'on admet que *la Fameuse Comédienne*, malgré sa détestable inspiration, n'est pas l'œuvre du premier venu, mais d'une actrice douée d'un talent de style naturel, le plus simple serait d'admettre encore que ce morceau est aussi bien son œuvre que tout le reste. Rompue à la pratique du théâtre, elle combine certaines parties de son récit comme autant de petites pièces. La situation est ici de celles qui inspirent et portent; soutenue donc par le souvenir du *Misanthrope*, l'ima-

gination échauffée par les plaintes brûlantes d'Alceste, sa haine contre Armande venant par-dessus, elle a réussi la scène et la tirade. Sauf en un point, toutefois, le rôle prêté à Chapelle. Epicurien insouciant, Chapelle n'en était pas moins sensible aux peines de ses amis ; il l'a prouvé en plusieurs circonstances. Or, le langage qu'il tient dans la scène d'Auteuil est celui d'un fort vilain égoïste ; jamais confident ne joua son rôle de façon plus piteuse. Il ne comprend rien à la douleur de Molière, qui est obligé de lui dire : « Je vois bien que vous n'avez encore rien aimé. » La confession achevée, mal à l'aise, dérangé dans sa quiétude d'esprit, il se dérobe au plus vite : « Je vous avoue à mon tour que vous êtes plus à plaindre que je ne pensois ; mais il faut tout espérer du temps. Continuez cependant à faire vos efforts ; ils feront leur effet lorsque vous y penserez le moins. Pour moi, je vais faire des vœux afin que vous soyez bientôt content. » C'est l'attitude et le langage de ce solennel imbécile de baron dans *On ne badine pas avec l'amour*, lorsqu'il répond aux supplications passionnées de la pauvre Camille : « Cela me jettera dans le désespoir pour tout le carnaval... Je serai vêtu de noir ; tenez-le pour assuré... Je vais m'enfermer pour m'abandonner à ma douleur ! »

Les consolations de l'amitié sont insuffisantes pour adoucir des amertumes aussi douloureuses que celles dont souffrait Molière. Seul, un autre amour peut les rendre supportables, en attendant que l'on revienne au premier. C'est M<sup>lle</sup> de Brie qui aurait rempli auprès de Molière ce rôle d'abnégation. Dans *le Misanthrope*, elle avait représenté Éliante, et, de même qu'Éliante eût volontiers consolé Alceste des caprices de Célimène, de même M<sup>lle</sup> de Brie accueillit Molière rebuté par Armande. Mais elle n'eut pas la pudique réserve d'Éliante, son intervention dans une passion troublée fut moins irréprochable ; enfin sa liaison avec Molière ne saurait leur valoir à l'un et à l'autre une sympathie sans mélange. Elle l'aimait avant son mariage avec Armande ; et, quoi qu'en dise l'auteur de *la Fameuse Comédienne*, elle semble s'y être résignée facilement ; elle nous apparaît, en effet, comme très accommodante, sans rancune, admettant l'abandon ou le partage et ne tenant pas rigueur à qui lui revenait. Mais il est fâcheux pour Molière qu'une fois marié il n'ait pas pris à son égard une attitude nette et n'admettant aucune interprétation de nature à froisser Armande. Au lieu de cela, un an à peine après son mariage, on le voit habiter la même maison que son ancienne maîtresse. Si la femme légitime avait des torts, quelle arme pour elle ! Armande ne manqua donc pas, dans l'occasion, d'employer cette tactique, féminine entre toutes, qui consiste à attaquer au lieu de se défendre. Dans

la grande querelle qui précéda la séparation de 1666, elle déclara bien haut « qu'elle ne pouvoit plus souffrir un homme qui avoit toujours conservé des liaisons particulières avec la de Brie, qui demouroit dans leur maison et qui n'en étoit point sortie depuis leur mariage. » Elle exagérait sans doute un peu en précisant ainsi son grief; Molière étoit alors trop épris de sa femme pour l'abandonner si tôt. Mais ne lui avoit-il pas fourni lui-même cette triomphante réponse? Et il paraît bien que, une fois rebuté, il acheva de lui donner raison en revenant à M<sup>lle</sup> de Brie. C'étoit une maladresse, et ses amis ne le lui cachèrent pas. L'un d'eux, selon Grimarest, lui en faisoit un jour le reproche, et, comme de raison, traitoit fort mal M<sup>lle</sup> de Brie; elle n'avoit, disoit-il, ni vertu, ni esprit, ni beauté. Molière en convenoit, mais en ajoutant : « Je suis accoutumé à ses défauts, et il faudroit que je prisse trop sur moi pour m'accommoder aux imperfections d'une autre; je n'en ai ni le temps ni la patience. » il y a bien des choses dans ce peu de mots : de la tristesse, de la résignation, le dédain amer de soi-même et d'autrui, peut-être aussi cette espèce d'inconscience qui résulte de certains états d'esprit et de certaines situations. Molière étoit un très grand homme, mais un homme, et qui avoit ses faiblesses; il seroit puéril de les nier et de l'absoudre en tout et pour tout avec un parti-pris d'admiration. Comédien, sa profession admettoit alors bien des licences, et il en prit sa part. Il ne faut donc pas chercher dans sa conduite, ou plutôt y mettre les yeux fermés une régularité bourgeoise qui n'y est pas et n'y sauroit être. En l'espèce, il commit ou une faute ou une maladresse, les deux si l'on veut.

Faute ou maladresse, au surplus, la réconciliation n'en fut pas empêchée. L'auteur de *la Fumeuse Comédienne* n'en parle pas : cela dérangerait sa thèse. Entre temps, le libelle place une nouvelle intrigue d'Armande. Durant les représentations de *Psyché*, au carnaval de 1671, elle se seroit éprise d'une passion violente pour le très jeune Baron, qui faisoit l'Amour, et ils auraient continué leur rôle hors du théâtre. Cette liaison n'est guère admissible; non parce que Baron étoit tenu envers Molière par les devoirs d'une reconnaissance filiale : ce que l'on sait de cet insupportable fat, très dégagé de préjugés comme tous les dons Juans, permet de penser qu'une telle considération ne l'aurait pas retenu. Mais il étoit encore bien jeune : il avoit à peine dix-sept ans et Armande n'étoit pas assez âgée elle-même pour rechercher les passions d'adolescens; les Rosines ont passé la trentaine lorsqu'elles font chanter la romance aux Chérubins. De plus, il semble prouvé que Baron, traité par Molière avec la plus grande bonté, eut au contraire beaucoup à se

plaindre d'Armande, qu'il dut même, rebuté par ses mauvais procédés, quitter la troupe pendant quelque temps, et qu'il y rentra malgré elle, sur les vives instances de Molière. Ce qui est certain, c'est que, aussitôt Molière mort, il s'empressa d'aller à l'hôtel de Bourgogne, dans un moment où Armande, devenue chef de la troupe, aurait eu grand besoin de lui.

A côté de toutes ces intrigues apocryphes ou douteuses, plus répugnantes les unes que les autres, on est heureux de rencontrer non pas un amour, mais un hommage aussi pur qu'honorable pour Armande, et où son souvenir se trouve mêlé à celui du vieux Corneille. Modèle des époux et père de six enfants, l'auteur de tant de stances à Iris n'en aimait pas moins jouer auprès des reines de théâtre le rôle du don Guritan de *Ruy Blas* auprès de doña Maria de Neubourg. Il y avait quelque chose d'espagnol dans son âme comme dans son génie, et lorsqu'il rencontrait un type de grâce charmante ou noble, il s'en faisait avec une galanterie fière l'admirateur et le servant. Devenu l'ami de Molière, il offrit à sa jeune femme une admiration platonique, et il paraît bien qu'il exprimait ses propres sentimens pour M<sup>lle</sup> Molière lorsque, dans *Psyché*, il faisait parler à l'Amour le langage délicieusement précieux qui est dans toutes les mémoires. Mais cette déclaration voilée ne suffit pas au poète ; il voulut écrire pour sa déesse une tragédie dont elle jouerait le principal rôle et où il se représenterait-lui-même sous les traits d'un de ces vieillards amoureux qu'il dessinait d'une touche si fière. De là *Pulchérie*, son avant-dernière pièce, qui, l'on ne sait trop pourquoi, au lieu d'être jouée par la troupe de Molière, parut sur le théâtre du Marais ; pièce étrange, languissante et froide dans l'ensemble, d'une donnée qui fait un peu sourire, mais où se trouvent beaucoup de beaux vers et un caractère original, le vieux sénateur Martian, c'est-à-dire, nous apprend Fontenelle, Corneille lui-même. Le sentiment que l'Amour murmurait avec une espérance passionnée, Martian le gronde avec plus de mélancolie que de résignation ; il met dans son regret de ses jeunes années autant de force et de noblesse que le chevalier romain Laberius exhalant devant César sa plainte fameuse :

Moi qui me figurois que ma caducité  
Près de la beauté même étoit en sûreté!  
Je m'attachois sans crainte à servir la princesse,  
Fier de mes cheveux blancs et fort de ma faiblesse ;  
Et, quand je ne pensois qu'à remplir mon devoir,  
Je devenois amant sans m'en apercevoir.  
Mon âme, de ce feu nonchalamment saisie,  
Ne l'a point reconnu que par ma jalousie ;



Tout ce qui l'approchoit vouloit me l'enlever,  
 Tout ce qui lui parloit cherchoit à m'en priver ;  
 Je tremblois qu'à leurs yeux elle ne fût trop belle ;  
 Je les haïssois tous comme plus dignes d'elle,  
 Et ne pouvois souffrir qu'on s'enrichit d'un bien  
 Que j'enviois à tous sans y prétendre rien.

Ces beaux vers durent charmer Armande et faire sourire Molière. Il serait imprudent de juger les comédiennes d'après les hommages poétiques qui leur sont consacrés ; mais on sait gré à Armande d'avoir inspiré celui-là et, au sortir de *la Fameuse Comédienne*, on est quelque peu dédommagé en retrouvant, grâce à Corneille, quelque chose d'elle dans l'idylle héroïque de *Psyché*, dans une noble scène de *Pulchérie*.

La réconciliation de Molière et de sa femme était peut-être chose faite lors de *Psyché* ; en tout cas, elle n'eut pas lieu plus tard que la fin de 1671, entre *les Fourberies de Scapin* et *la Comtesse d'Escarbagnas*. Des amis communs, entre autres Chapelle et le marquis de Jonzac, s'y étaient employés avec dévoûment. Vers le milieu de l'année suivante, les deux époux allèrent habiter rue de Richelieu. En s'éloignant de cette maison de la place du Palais-Royal, où il avait longtemps vécu avec les Bèjart et M<sup>lle</sup> de Brie, Molière voulait sans doute mettre son foyer à l'abri des causes de discorde qui l'avaient troublé. Il semble que peu de temps après son mariage, il avait déjà pris semblable mesure et s'était installé dans cette même rue de Richelieu, bien inspiré en cela ; mais, on ne sait pour quelle cause, il serait revenu bientôt habiter avec les Bèjart. Cette fois, au contraire, il prit toutes les mesures qui annoncent une installation définitive. La demeure commode et vaste qu'il avait choisie, il s'efforça de la rendre agréable à Armande : il y déploya un grand luxe, il y porta des recherches et des attentions d'amoureux, combinant le choix de l'ameublement, la disposition des tentures, l'harmonie des couleurs, la distribution des pièces pour la commodité et l'agrément de sa femme. Quelle différence avec le pauvre et froid petit logis où nous avons vu mourir Madeleine Bèjart ! Il semble qu'une seconde lune de miel suivit cette réconciliation, et que le pauvre grand homme connut, du moins, avant de mourir, quatre mois de bonheur intime et de tranquillité. Le 15 septembre 1672, il devenait père pour la troisième fois ; il lui naissait un fils. Courte joie : l'enfant ne vivait que onze jours, précédant son père dans la tombe de quatre mois et demi. Cette réconciliation, en effet, si heureuse en elle-même, devait être funeste à Molière et l'on peut y voir une des causes de sa mort prématurée. Atteint depuis longtemps d'une grave maladie de poitrine, il avait dû se sou-

mettre à un régime sévère, ne vivant que de lait, gardant le silence en dehors de la scène et confiné dans la solitude. Heureux, il se crut guéri, et, ne voulant pas imposer à sa femme la triste société d'un valétudinaire, il se remit à la viande, rouvrit sa maison, reprit son existence d'autrefois. Les suites de ce brusque changement furent une aggravation rapide de son mal et une catastrophe foudroyante : on sait dans quelles circonstances dramatiques, le 17 février 1673, il était surpris par la mort.

## VII.

Des témoignages que l'on vient de parcourir se dégagent sur la conduite et le caractère d'Armande une opinion assez nette pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'exposer longuement. C'était une femme très séduisante, mais, comme la plupart des coquettes, égoïste et d'esprit borné quoique vif. Unie trop jeune à un mari trop âgé et d'une sensibilité très vive, elle le fit beaucoup souffrir par une humeur très différente de la sienne; mais elle dut souffrir autant que lui. C'était, il est vrai, un homme de génie; avec un jugement plus large, elle aurait rempli près de lui le beau rôle que bien des femmes surent prendre en pareil cas, celui de l'abnégation et du dévouement. Mais elle n'avait rien de ce qu'il faut pour cela; elle voulait vivre pour elle-même. De là des froissemens continuels, une irritation croissante, et bientôt la vie commune insupportable. Peut-on dire, cependant, que Molière ne rencontra près d'elle qu'indifférence? Il serait imprudent de l'affirmer. On trouve, en effet, dans cet *Élo-mire hypocondre*, qui n'est pas plus suspect de partialité envers elle qu'envers son mari, une scène que l'on n'a pas assez remarquée et qui donne à penser. Le Boulanger de Chalussay représente Molière tourmenté par ces souffrances imaginaires aussi douloureuses que les maladies les plus certaines et se livrant aux accès de colère futile et violente si communs en pareil cas. Sa femme est près de lui et s'efforce à le calmer; sincèrement affligée de l'état où elle le voit, elle le raisonne comme un enfant; si Chalussay lui prête quelques duretés de parole, c'est qu'il en veut à tout ce qui touche Molière et qu'il tient à ne pas représenter sous un aspect trop sympathique la femme de son ennemi. Il semble, cependant, qu'il ne puisse, malgré qu'il en ait, s'empêcher de lui conserver un peu du rôle qu'elle avait dans la réalité.

Reste la conduite. En somme, tout ce que les contemporains d'Armande ont écrit contre elle se trouve faux si on l'examine d'un peu près; à plus forte raison ce qu'une admiration mal entendue pour Molière a fait imaginer depuis. Mais prétendre qu'elle fut une

épouse irréprochable serait aussi hasardeux qu'affirmer son inconduite. Il n'y a pas, dit-on, de fumée sans feu, et ici la fumée est particulièrement épaisse et noire. Le mieux est de garder une réserve fort sage en pareil cas. On peut, tout au plus, admettre comme l'expression possible de la vérité ces paroles que Grimarest met dans la bouche de Molière : « Cette femme, cent fois plus raisonnable que je ne le suis, veut jouir agréablement de la vie ; elle va son chemin ; et, assurée par son innocence, elle dédaigne de s'assujettir aux précautions que je lui demande. Je prends cette négligence pour du mépris ; je voudrais des marques d'amitié pour croire que l'on en a pour moi, et que l'on eût plus de justesse dans sa conduite pour que j'eusse l'esprit tranquille. Mais ma femme, toujours égale et libre dans la sienne, qui seroit exempte de tout soupçon pour tout autre homme moins inquiet que je ne le suis, me laisse impitoyablement dans mes peines ; et, occupée seulement du désir de plaire en général comme toutes les femmes, sans avoir de dessein particulier, elle rit de ma faiblesse. » Il y a bien là un air d'arrangement, une insistance maladroite sur la parfaite innocence d'Armande, qui compromettent la cause même que Grimarest veut servir. Mais, en fait, il ne serait pas impossible que ce passage traduisît l'opinion moyenne des contemporains de Molière et que cette opinion fût conforme à la vérité. Ainsi Molière aurait été malheureux surtout de n'être pas aimé, jaloux, mais sans croire à l'infidélité de sa femme, et Armande une coquette aimant plus les manèges de l'amour et les satisfactions de vanité qu'ils procurent que l'amour lui-même. Si ce n'est point là un caractère très sympathique, encore vaut-il mieux que l'Armande de convention.

Du reste, une fois veuve, il semble qu'elle comprit tout à coup la perte qu'elle avait faite et s'efforça de réparer son erreur dans la mesure du possible. Elle porta dignement le deuil de son mari, elle assura le respect de sa mémoire, elle contribua grandement à empêcher la ruine du théâtre qu'il avait fondé, et lorsque enfin elle put songer à elle-même, elle sut, quoiqu'on en ait dit, concilier ce qu'elle devait au grand nom qu'elle avait partagé avec son droit d'arranger son existence à sa guise.

On sait les tristes incidens qui marquèrent les funérailles de Molière. Frappé d'une mort presque subite, il n'avait pu faire la renonciation dont l'église s'assurait toujours avant d'accorder aux comédiens la sépulture religieuse. Il est certain que les souvenirs de *Tartufe* et de *Don Juan* furent pour beaucoup, d'abord, dans le refus du curé de Saint-Eustache, puis dans la mauvaise grâce de l'archevêque à exécuter la volonté de Louis XIV ; mais, en somme, le prélat comme le curé ne faisaient qu'appliquer une règle stricte-

ment suivie en pareil cas. La veuve de Molière eut donc à vaincre des résistances d'autant plus fortes qu'elles s'appuyaient sur une prescription formelle et sur une antipathie particulière inspirée au clergé par le défunt. Il faut lui tenir compte de la douleur sincère dont elle donna les marques, de la noblesse de son attitude, de son énergie. Accompagnée du curé d'Auteuil, elle courut à Versailles se jeter aux pieds du roi; elle supplia, mais avec fierté, avec courage. Non contente de s'écrier : « Quoi ! l'on refuse la sépulture à un homme qui, dans la Grèce, eût mérité des autels ! » elle ne craignit pas de dire que « si son mari était criminel, ses crimes avaient été autorisés par Sa Majesté même. » C'était logique, mais hardi. Avec ce tact qui était une de ses qualités royales, Louis XIV fit respecter à la fois sa dignité, celle de l'archevêque, Harlay de Chanvalon, fort méprisable comme homme, mais, en somme, son archevêque de Paris, et la justice due à Molière : il congédia la veuve en disant que l'affaire ne dépendait pas de lui et il manda au prélat « qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat et le scandale. » Le soir des funérailles, la foule s'amassait devant la maison mortuaire, non sans doute, comme on le dit habituellement, pour insulter le cercueil : les Parisiens n'ont jamais été de grands rigoristes. Molière les avait beaucoup amusés ; enfin, ils sont presque toujours respectueux devant la mort. Il est à croire qu'ils obéissaient ce soir-là à des sentimens assez mêlés : leur curiosité très vive pour tout ce qui touche au théâtre, la sympathie, enfin, et surtout leur éternel esprit badaud. Grimarest donne clairement à entendre que cette affluence de populaire était inoffensive et que, si la veuve en fut épouvantée, c'est qu'elle « ne pouvoit pénétrer son intention. » Dans l'incertitude, Armande employa un moyen infaillible de tourner à la bienveillance déclarée des dispositions douteuses : elle fit répandre par les fenêtres un millier de livres « en priant avec des termes si touchans le peuple amassé de donner des prières à son mari, qu'il n'y eut personne de ces gens-là qui ne priât Dieu de tout son cœur. » Sur la tombe elle fit placer une large pierre, et, deux ou trois ans après, durant un hiver rigoureux, on y alluma par son ordre un grand feu, auquel vinrent se chauffer les pauvres du quartier. Symbole touchant du génie de Molière ; la veuve ne voulait qu'honorer la mémoire de son mari par un acte de bienfaisance, mais la postérité a bien le droit de voir l'allégorie involontaire qui se dégage de cet acte. Ce foyer de chaleur, accessible à tous, et qui semble sortir de la tombe même du poète, n'est-ce pas l'image de son génie, cet autre foyer de raison, de poésie et de gaieté ?

Malgré le coup terrible qui la frappait, la troupe ne fit relâche



que six jours ; il n'y avait pas de temps à perdre si elle voulait prouver son intention de survivre. Elle aurait pu se joindre immédiatement à l'hôtel de Bourgogne ; le roi le souhaitait et l'hôtel n'eût pas mieux demandé à ce moment que d'accueillir le Palais-Royal : une longue rivalité aurait ainsi pris fin. Mais, accepter cette réunion, n'était-ce pas, de la part des camarades de Molière, manquer de respect à la mémoire de leur chef, auquel « les grands comédiens » avaient fait une guerre acharnée ? S'il devait un jour y avoir réunion, il fallait non pas que l'hôtel absorbât la troupe de Molière, mais qu'il fût absorbé par elle, qu'il y eût là pour les camarades de Montfleury et de Villiers défaite et non victoire. La Grange et Armande parvinrent à réaliser ce projet ; avec Louis XIV et Colbert, ils furent vraiment les fondateurs de la Comédie-Française. Il n'y a pas lieu, pour le moment, de raconter en détail par quels moyens : la part de La Grange y fut trop considérable, et il faudrait mêler à l'histoire d'Armande trop de faits qui regardent plutôt son camarade. Mais, comme lui, elle s'y dévoua tout entière ; elle y engagea une grosse part de sa fortune, elle y déploya une activité méritoire. car, Molière nous l'a dit, elle était naturellement nonchalante. Elle aussi triomphait, lorsqu'une lettre de cachet du 21 octobre 1680 ordonna qu'il n'y aurait plus à Paris qu'un seul théâtre français, le sien.

A cette date, un grand événement avait eu lieu dans l'existence d'Armande : depuis le mois de mai 1677, elle avait échangé le nom glorieux de Molière contre celui, beaucoup plus modeste, de son camarade François Guérin d'Estriché. On lui a reproché ce second mariage avec beaucoup de sévérité. La veuve de Molière se remarier ! On dirait vraiment qu'elle a commis un crime, ou plutôt un sacrilège ; car, depuis tantôt un siècle, Molière est passé dieu. Il faut pourtant tenir compte, en ceci comme en toutes choses, de la différence des temps et des idées : Dans les années qui suivirent sa mort, Molière n'était pas encore regardé comme le génie prodigieux que nous voyons en lui. Sauf pour quelques-uns, comme Boileau, qui mesuraient toute l'étendue de cette perte, ce n'était qu'un très amusant comédien, qu'un excellent auteur, dont on regrettait la mort prématurée, mais dont on ne songeait nullement à faire l'apothéose. Quant à sa veuve, elle ne songeait pas davantage à faire d'elle-même une relique. Elle était jeune encore, plus belle que jamais ; elle n'avait pas été heureuse dans son premier mariage : la vie lui devait un dédommagement. Ce dédommagement s'offrit à elle sous les espèces d'un fort honnête homme, bien fait, estimé dans son art ; pourquoi aurait-elle joué sans conviction le rôle d'une Andromaque inconsolable ?

Soyons indulgens pour elle, en raison même de cette délicatesse morale et de ces scrupules qui nous honorent et qui lui manquaient.

D'autant plus qu'elle avait bien besoin d'un homme pour la protéger et mettre fin par sa seule présence à une situation des plus pénibles. Depuis son veuvage, en effet, elle se trouvait en butte à des attaques multipliées. Outre le soin de ses affaires, ses intérêts dans l'exploitation du théâtre, sa situation jalouée dans la troupe, elle avait eu de très graves ennuis. C'avait été d'abord son affaire avec un président au parlement de Grenoble, M. de Lescot. Magistrat galant et coureur, ce Lescot était par surcroît, emporté, brutal, capable de toutes les maladresses. Il s'était déjà compromis dans de fâcheuses aventures; à la suite d'une escapade nocturne, on l'avait trouvé roué de coups et laissé pour mort sur le pavé de Paris. Très épris d'Armande, mais n'osant se déclarer directement, il se servit d'une entremetteuse, la Ledoux. Par une rencontre singulière, celle-ci avait à sa disposition une femme La Tourelle, qui ressemblait à s'y méprendre à M<sup>lle</sup> Molière et qui en profitait de façon très lucrative dans l'exercice de son métier, se faisant passer auprès des naïfs ou des ignorans pour la brillante comédienne de la rue Guénégaud. Facilement abusé par les deux femmes, Lescot profita quelque temps en secret de sa prétendue bonne fortune; il suivait assidûment les représentations d'Armande, mais il gardait sur le théâtre une réserve que La Tourelle lui avait expressément ordonnée. Un soir il n'y tient pas, s'introduit dans la loge d'Armande et se permet des familiarités. Elle s'indigne, il s'emporte; dans un collier qu'elle portait, il croit en reconnaître un dont il avait fait présent à La Tourelle et il le lui arrache; la garde arrive au bruit et il est arrêté. Une information judiciaire suivit naturellement, et un arrêt du parlement de Paris, en date du 17 octobre 1675, condamna le président à faire amende honorable devant témoins à M<sup>lle</sup> Molière, et les femmes Ledoux et La Tourelle à être « fustigées, nues, de verges, au-devant de la principale porte du Châtelet et devant la maison de M<sup>lle</sup> Molière; ce fait, bannies pour trois ans de Paris. » On est frappé de l'étrange ressemblance que présente cette affaire avec celle du *Collier*, qui, en 1785, compromit le nom de Marie-Antoinette. Les mêmes rôles sont repris à cent dix ans de distance, celui d'Armande par la reine, celui de l'entremetteuse Ledoux par la comtesse de La Motte, celui de la femme La Tourelle par la demoiselle Oliva, enfin celui du président Lescot par le cardinal de Rohan. Et pour que rien ne manque au parallèle, de même que la reine fut salie par un infâme libelle publié à Londres par M<sup>me</sup> de La Motte, Armande eut à subir *la Fausse Comédienne*.

Moins d'un an après éclatait un nouveau scandale, plus pénible encore pour la veuve de Molière, le procès Guichard. Ce fut le 16 juillet 1676 que l'ennemi de Lulli lança le factum où elle était si maltraitée. J'ai assez parlé du personnage pour qu'il ne soit pas utile de le présenter à nouveau. Mais les imputations infamantes que nous connaissons déjà n'étaient qu'une faible partie des injures dont il couvrait Armande. Il est impossible de transcrire au long le passage qui la concerne ; quelques lignes feront juger du reste : « La Molière, disait-il, est infâme de droit et de fait, » c'est-à-dire par sa profession et son inconduite ; « avant que d'être mariée, elle a toujours vécu dans une prostitution universelle ; pendant qu'elle a été mariée, elle a toujours vécu dans un adultère public ; enfin, qui dit La Molière dit la plus infâme de toutes les infâmes. » L'exagération même de ces injures leur enlève jusqu'à l'apparence du sérieux, d'autant plus que Guichard traite avec la même violence de calomnies sans preuves tous ceux dont il redoute le témoignage. Il était très protégé, semble-t-il, en raison de sa charge d'intendant des bâtimens de Monsieur ; mais il n'y eut pas moyen de lui épargner les conséquences de sa male rage. L'accusation d'empoisonnement qui pesait sur lui fut reconnue fondée et, le 27 février 1676, il s'entendit condamner au blâme, à l'amende honorable, à 4,000 livres de dommages-intérêts et 200 livres d'amende ; les imprimeurs de son *factum* devaient être appréhendés au corps et poursuivis. On remarquera la sévérité avec laquelle la justice frappait à deux reprises deux accusateurs d'Armande. Si elle eût été la femme absolument décriée que disent ses ennemis, aurait-elle obtenu réparation aussi complète ?

On trouvera sans doute que les ennuis suscités à la malheureuse femme par ces deux affaires suffisaient, avec le soin de son théâtre et l'exercice de sa profession, pour l'absorber tout entière et lui enlever tout désir de suivre des intrigues galantes. Aussi n'y a-t-il pas lieu de discuter celles que *la Fameuse Comédienne* lui prête encore à la même époque. Pouvait-elle, ainsi tourmentée, calomniée, surchargée d'embarras de tout genre, ne pas désirer un protecteur et un appui ? Peut-on, sa situation une fois connue, ne pas reconnaître que la nécessité d'un second mariage s'imposait à elle ? Ce qui prouve bien que, dans le premier, tous les torts n'étaient pas de son côté, c'est que, devenue la femme de Guérin, elle vécut parfaitement heureuse et que sa conduite ne donna plus lieu à aucun bruit fâcheux. L'auteur de *la Fameuse Comédienne*, lui-même, est obligé de le reconnaître ; il s'empresse, naturellement d'expliquer cette sagesse à sa façon en disant qu'Armande avait trouvé cette fois un maître impérieux et dur ; mais les témoignages désintéressés

s'accordent à représenter Guérin comme un excellent homme. Il faut ajouter à l'honneur de l'un et de l'autre que, dans leur ménage, la mémoire de Molière fut entourée non-seulement de « respect, » mais de « vénération. » Ce sont les propres termes qu'employait en parlant du premier mari de sa mère, un fils né de leur mariage : en 1698, à peine âgé de vingt ans, ce jeune homme avait imaginé d'achever et de mettre en vers libres la *Mélicerte* de Molière, et c'est dans la préface de ce travail bien inutile qu'il s'exprimait de cette façon.

Depuis lors, Armande continua sans incidens sa carrière de comédienne, jusqu'à ce qu'elle prit sa retraite, en 1694, à la clôture de Pâques. Le bonheur qu'elle trouvait dans sa nouvelle famille, et aussi la nonchalance naturelle que nous lui connaissons par Molière, l'avaient détachée peu à peu de son art ; elle n'avait encore que cinquante-deux ans, et elle aurait pu briller longtemps encore, à une époque où les comédiennes, même les ingénues et les grandes coquettes, s'éternisaient volontiers dans leur emploi, car, dans un théâtre où un public constant les voyait chaque jour, il ne s'apercevait pas qu'elles vieillissaient. Mais elle s'attachait de plus en plus à son intérieur, où elle vivait très retirée, au fils qu'elle avait eu de Guérin, enfin à une riante maison des champs qu'elle possédait à Meudon et où elle passait tout le temps que lui laissait le théâtre. Cette maison existe encore, au n° 44 de la rue des Pierres, à peu près telle qu'Armande l'a laissée, avec sa porte à plein cintre et ses pavillons dans le style du temps, comme aussi le jardin avec ses allées géométriques, ses charmilles et son berceau de vigne. Elle mourut à Paris, rue de Touraine, le 30 novembre 1700, âgée de cinquante-huit ans. Son acte de décès, ne fait, naturellement, aucune mention de Molière, dont elle ne portait plus le nom : elle n'en reste pas moins pour la postérité, en dépit de ce brave Guérin, la veuve de Molière, celle qui a vécu onze ans près de lui, l'interprète et l'inspiratrice de ses chefs-d'œuvre. Elle le fit souffrir, mais la souffrance est une part de l'inspiration, et, peut-être, sans elle, n'aurions-nous pas *le Misanthrope*.



---

# LA PEINTURE

A U

# SALON DE 1885

---

Si un critique d'art pouvait rendre la vie à un maître des siècles passés et le conduire au Salon de peinture de 1885, comme Dante a évoqué Virgile pour le conduire aux enfers, que cela serait intéressant et instructif ! Avec quelle avide curiosité on lirait sur le visage du maître d'autrefois les impressions multiples que feraient naître en lui les œuvres si diverses et parfois si contradictoires de l'école moderne ! Comme on noterait avec soin ses stupéfactions, ses approbations et plus souvent encore ses sourires ! Mais comprendrait-il bien tout d'abord ce qu'on lui mettrait sous les yeux ? Qu'on le suppose de Venise ou de Florence, coloriste ou dessinateur, lui serait-il possible de s'habituer vite à ces masses profondes de tableaux hétérogènes dont les auteurs se sont inspirés de tout et quelquefois même de la nature ? Aurait-il la compréhension bien nette de ce qui l'entourerait, lui l'homme austère et religieux à sa façon, qui est entré à l'atelier comme les dévots entrent à l'église, qui a regardé son maître, Raphaël ou Véronèse, comme une sorte de prêtre, comme le gardien vénéré de mystères augustes, et qui, toute sa vie, a conservé pieusement les saintes traditions d'un art local ? Ne se sentirait-il pas troublé, étourdi, anéanti, triste peut-

être, et ce que nous appelons une exposition de peinture ne lui apparaîtrait-il pas comme un marché ou un bazar ?

L'art était autrefois, en effet, quelque chose de particulier, d'aristocratique et de mystérieux. Il ressemblait par beaucoup de côtés à la religion : comme elle, il avait ses traditions et ses dogmes, comme elle ses prêtres, et souvent aussi ses martyrs. Pour pénétrer ses mystères, pour goûter les joies infinies qu'il réserve à ses élus, il fallait une foi robuste. L'artiste devait vivre en dehors ou plutôt à côté de la société. Il rompait avec le monde, il partageait l'existence des humbles, et si, arrivé à l'éclosion complète de son génie, il se trouvait appelé à la cour d'un prince ou d'un pape, c'était pour être traité en ouvrier habile et pour être classé dans la domesticité intelligente. L'anecdote de Charles-Quint ramassant le pinceau du Titien m'a toujours semblé aussi apocryphe que le déjeuner de Molière à la table du grand roi.

La vérité vraie, je la vois dans la misère d'Andrea del Sarto payant d'une Madone immortelle un morceau de pain et l'hospitalité d'une nuit ; elle m'apparaît dans la soupente où Michel-Ange, vieilli et abandonné, soigne son domestique malade. C'était une vie pénible que la vie de ces hommes qui n'avaient d'autres joies que celles de l'idéal, à peu près réalisé, entre les grands dont ils se faisaient les serviteurs et la foule, pour laquelle ils restaient ignorés ou incompris. Leur foi seule les soutenait, peu différente de la foi religieuse, aussi fervente et parfois aussi exclusive, et leur donnait la force d'officier dans ces petites chapelles antagonistes qu'ils avaient élevées à Florence, à Rome, à Venise, ou bien encore à Amsterdam ou à Séville. Cherchaient-ils la fortune ou même la gloire ? Non, certes, à ce qu'il semble, car, l'œuvre achevée, combien négligeaient de placer dans un coin ou leurs initiales ou leurs signatures ! L'anonymat cachait la personnalité comme le capuchon la figure du moine qui chante à l'église. Peu leur importait l'obscurité où ils demeureraient volontairement. Ils voulaient léguer à la postérité la grandeur d'une doctrine et l'éblouissement d'une œuvre plutôt que le retentissement d'un nom. C'est cette abnégation, cette passion exclusive du beau qui explique leur petit nombre. Mais aujourd'hui tout a changé pour eux et en eux. En se modifiant, la société a modifié profondément leur manière d'être. L'art est descendu de la sphère élevée où l'avaient maintenu ses premiers adeptes, les traditions ont été oubliées et les chapelles sont tombées en ruines. Le dirons-nous, enfin, on n'a plus distingué les artistes des autres hommes ; ils ont été mêlés au monde, qui autrefois les tenait à distance ; ils se sont trouvés en présence du public, et, au lieu de poursuivre uniquement l'idéal, ils ont dû, coûte que coûte, chercher le succès.

Jusqu'ici nos sculpteurs ont échappé en partie à cette contagion et à ses conséquences. L'âpre carrière à laquelle ils se sont voués, une sorte de rudesse native, spéciale et respectable, qui est l'apanage des forts et des convaincus, les difficultés de la route, les nécessités de l'existence, l'impossibilité de risquer sur un succès incertain le patient labeur que connaissent seuls ceux qui se sont donné pour mission de faire parler la pierre, tout a concouru à préserver du monde ces hommes qui sont l'honneur de l'école française de sculpture. Mille raisons les ont protégés et leur ont permis de conserver en eux un autre idéal que celui de la plaine Monceau, jusqu'à cette apparence d'artistes ouvriers qui n'ont pas toujours pris le temps, au milieu de leurs durs colloques avec le marbre, d'étudier le maniérisme raffiné des salons, et qui ont préféré approfondir les mystères émouvans de la nature plutôt que de s'enfoncer, pour égaler les bourgeois, dans les subtilités de la syntaxe.

Au contraire, c'est une justice à rendre à la plupart de nos peintres, ils ont cherché le succès partout : et par tous les moyens ils ont tenté de ressusciter les écoles mortes, de rajeunir les traditions oubliées : ils ont exploité l'Italie, la Hollande, l'Espagne, et quelques-uns même ont songé à faire du neuf. N'était-il point nécessaire d'être remarqué et de suivre les goûts, les fantaisies et les caprices des acheteurs ? De là sont venus le tohu-bohu et l'incohérence des Salons actuels de peinture, où se rencontrent côte à côte toutes les tendances du présent, toutes les réminiscences du passé, toutes les influences étrangères, tous les courans cosmopolites. Une école de peinture, véritablement française, ayant un caractère propre, particulier, national, serait en vain cherchée au milieu de tout cela par le mieux intentionné des critiques d'art. Aucune pensée d'ensemble, aucune vue générale, aucun principe, aucun idéal ne relie entre elles les œuvres diverses accrochées le long des murs du palais de l'Industrie. « Chacun pour soi » semble être la seule devise commune à tous les auteurs, qui, depuis le plus grand jusqu'au plus mince, depuis celui qui couvre trente mètres de toile jusqu'à celui dont les œuvres ne se peuvent juger qu'à la loupe, s'abandonnent tous aux jouissances enivrantes d'un individualisme sans frein.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Qui sait ? Au demeurant, mieux vaut constater les faits que les discuter, et celui-ci crève littéralement les yeux. Le Salon ressemble à l'un de ces livres qu'un professeur érudit a intitulé : « Morceaux choisis de littérature française, » et où il a rangé dans un ordre savant, c'est-à-dire alphabétique, Racine à côté de Rabelais, Coppée à côté de Corneille, Lamartine à côté de La Fontaine, et Viennet à côté de Victor Hugo.

Dans cette masse hétérogène, il est cependant possible encore de reconnaître des embryons d'écoles différentes qui essaient, soit de lutter contre une mort prématurée, soit de naître à la lumière et au jour. En cherchant bien, vous trouverez les tableaux de l'école néo-classique, école officielle patronnée par l'Institut et subventionnée par le gouvernement. C'est une école généralement grave, sage, réservée, modérée, correcte, dont les élèves ont presque tous appris le dessin, l'anatomie, la perspective, plus beaucoup d'autres choses que les peintres doivent laborieusement apprendre quand leur génie ne les leur a pas révélées. Cette école a produit de grands maîtres autrefois : M. Ingres, le plus grand peut-être, M. Flandrin, M. Baudry, M. Dubois, d'autres encore, sans compter M. G. Boulanger, qui, aujourd'hui, écrit des brochures. Malheureusement la fécondité de l'école néo-classique semble se ralentir un peu et un grand nombre de ceux qu'elle a formés tombent dans la peinture anecdotique et bourgeoise.

M. Gérôme en est un exemple frappant, lui qui a commencé par un tableau grand comme les *Noces de Cana*, le *Siècle d'Auguste*, et qui finit aujourd'hui par des miniatures à l'huile. Mais que vais-je parler de M. Gérôme ! J'ai admiré dans les salles, cinquante ou soixante Gérôme qui n'étaient point de Gérôme. Serons-nous jamais délivrés des copistes et des imitateurs ? Le seul vrai, l'unique Gérôme du Salon de cette année porte le n° 1087 et représente la *Piscine de Brousse*. C'est un tableau aussi correctement dessiné, aussi soigneusement peint, aussi fini, aussi brillant, aussi minutieux dans les détails, aussi froid dans son ensemble que les meilleures œuvres du maître. Je donnerais même tous les autres Gérôme du Salon pour celui-là. M. Gérôme a passé par l'école avant d'entrer à l'Institut ; aussi dessine-t-il mieux, compose-t-il mieux et peint-il mieux que ses plagiaires. C'est un peintre classique de beaucoup de valeur égaré dans une photographie. N'attendez pas que ses tableaux éveillent en vous des sensations profondes ou nouvelles, qu'ils vous prennent par le cœur autant que par les yeux, non certes ! Mais si vous êtes amateur de faïences, de pierres rares, d'architecture délicatement ouvragée, si vous avez le goût de la symétrie et de l'exactitude, vous pourrez admirer tout à votre aise chez l'auteur du *Combat de coqs*, chez le peintre de *Phryné devant l'Aréopage*, ces qualités très respectables : l'archéologie n'y trouve rien à reprendre, la minéralogie en est satisfaite, l'ethnographie n'a que des éloges à lui adresser. Des rayons, venus d'en haut, éclairent dans cette piscine différens groupes de femmes très déshabillées comme il convient à d'honnêtes personnes qui se disposent à entrer au bain, à en sortir, ou qui se plongent jusqu'à



mi-corps dans les eaux transparentes. Ces femmes nues sont très exactement peintes, mais leur nudité n'est pas respectable. Elle n'éveille pas en nous le souvenir des fières déesses que les artistes grecs ont enfantées, nues comme la vérité, pudiques comme elle, types impérissables de la beauté idéale et chaste.

Quel que soit le talent de M. Gérôme, l'école néo-classique n'est point faite pour former des maîtres aussi infidèles. Elle veut qu'on ne déserte jamais ce qu'elle appelle quelquefois à tort le « grand art ; » et les écrits de M. Boulanger contiennent sur ce point toute sa doctrine. Mais qu'entend-on par le grand art ? Un tableau de dimensions énormes peut appartenir au « genre ; » un petit tableau au grand art. Ce n'est pas parce qu'il est petit que le tableau de M. Gérôme n'est qu'une vignette admirablement colorée ; c'est du grand art que la *Lady Macbeth* de Delacroix et l'on peut dire que la *Jeanne Grey* de Delaroche appartient à la peinture anecdotique. Le grand art consiste, si toutefois il n'échappe pas à la définition, en une conception absolument personnelle qui étonne ou qui charme par des qualités spéciales qu'on ne rencontre point ailleurs. Il comprend toutes les manières et il admet tous les procédés. Michel-Ange fait du grand art sur les murs de la chapelle Sixtine ; Rembrandt fait aussi du grand art quand il peint la *Ronde de nuit* ou la *Leçon d'anatomie* ; Véronèse quand il réunit dans un palais de marbre blanc les invités des *Noces de Cana*. Et pourquoi ? C'est que chacun de ces maîtres a interprété la nature d'une façon particulière : le premier a réalisé par la perfection de la forme, comme le second a exprimé par la lumière, comme le troisième a rendu par la couleur l'idéal qui était en lui ; tous trois ont imprégné leurs œuvres de ce je ne sais quoi qui est immortel.

Qu'on l'entende bien, nous ne prétendons pas ici mettre ces grands artistes sur le même rang et au même plan ; ce que nous voulons dire seulement, c'est que le grand art est multiple et que l'on arrive aux plus hautes expressions de la beauté par des chemins très divers. Le génie seul est impuissant à faire atteindre le but, il faut que la science le soutienne en route. Léonard de Vinci disait : « Nul ne doit connaître plus de choses que le peintre, » et, passé maître en architecture, en littérature, en sciences diverses, l'auteur de la *Joconde* se plaignait encore de son ignorance. Il voulait tout savoir, peut-être pour ne se souvenir de rien devant la nature et quand son imagination l'entraînait à des compositions magistrales. C'est que le grand art, s'il exige des connaissances profondes, demande en même temps que l'effort du savant ne se fasse nulle part sentir. Il lui faut la spontanéité, l'élan et je dirai presque

une certaine quantité d'inconscience. Est-ce que Corneille ou Racine, Lamartine ou Musset pensent, quand ils écrivent, à la grammaire et aux règles de la prosodie? Non, certes, car il semble que ce qu'ils disent ne peut être dit autrement. Et pour le dire ainsi cependant, avec cette précision et cette admirable propriété d'expression, il faut qu'ils aient été pénétrés de la grammaire et de la prosodie. En termes vulgaires, nul ne peut devenir maître s'il ne commence par être ouvrier; mais le travail de l'ouvrier ne se laisse jamais voir dans l'œuvre du maître.

Aussi, qu'ils sont lourds et fatigans ces peintres qui n'ont pour eux que la science et qui vous forcent à reconnaître et à proclamer les talens qui vous ennuiant! Vous n'avez rien à reprendre aux proportions de leurs personnages, rien à reprocher à leur perspective, rien à redire à leur composition. Tout cela est correct, combiné avec sagesse, que dis-je? Toutes les objections sont prévues comme toutes les critiques. C'est seulement le don de séduire et d'émouvoir qui leur manque. Ils présentent au public des œuvres irréprochables qui ont l'apparence de pensums. Nous n'oserions pas dire que ce soit le cas de l'illustre auteur de l'*Adoration des mages* et de l'*Adoration des bergers*. En lui accordant la médaille d'honneur, les artistes ont bien prouvé qu'ils n'étaient pas des révolutionnaires. Ce qu'ils demandent à leurs élus, ce qu'ils récompensent en eux, ce n'est pas la fougue ardente et infatigable qui s'efforce sans cesse de découvrir une formule neuve, un coloris raffiné et personnel, un jeu de lumière et d'ombre inattendu et saisissant; non pas! Ce qui les charme, c'est la correction réelle ou apparente, élégante ou conventionnelle de l'exécution. Tous les grands peintres, les maîtres les plus suaves de l'Italie, les peintres les plus énergiques de l'Espagne, Bernardino Luini, et Ribera, et Rubens avaient fait leur *Adoration des bergers* et leur *Adoration des mages*: il restait à M. Bouguereau à faire la sienne. Elle lui a valu la médaille d'honneur.

Il y a vingt ans que M. Cabanel a pour la première fois obtenu la médaille d'honneur. Comme M. Bouguereau, il a passé par l'école de Rome et il est une des plus hautes expressions de l'école néo-classique; c'est un des grands peintres de portraits de ce temps. Il expose au Salon une *Fille de Jephthé*. C'est là encore un de ces sujets où se complait l'école néo-classique: sujet mélancolique, gracieux, légèrement poétique, fait pour attendrir les dames qui ont lu la Bible et qui connaissent le secret motif des douleurs de la Galaadite. La jeune fille qui, selon le texte biblique, devrait se trouver dans les montagnes, a choisi pour pleurer sa virginité le centre d'une immense plaine. Elle s'appuie sur une de ses com-

pagnes, dont elle tient une main dans sa main. Une autre jeune Israélite, à demi couchée et à demi nue semble essayer de la consoler, et les deux vides laissés entre le groupe principal et les bords de la toile sont remplis par des femmes qui se lamentent à différens plans. La fille de Jephthé qui n'a plus, il est vrai, aucune raison pour prendre des poses gracieuses, a choisi une attitude raide et gênée. Elle exprime sa douleur par un geste banal et nous sommes tentés de saluer cette jeune personne comme une très vieille connaissance. Que de fois nous l'avons vue sous différens noms et dans des attitudes différentes ! Le maître ne l'a pas renouvelée. Malgré tout son talent, il n'a point cette fois rencontré le beau ; malgré toute sa science, il n'a pas trouvé le vrai. Il est resté dans la convention. Rien de personnel ne se dégage de cette toile. On pardonnerait volontiers à la fille de Jephthé de n'être pas la fille de Jephthé si elle était au moins la fille de M. Cabanel : malheureusement elle est la fille de tout le monde. Aucun signe n'indique sa filiation particulière.

Est-ce bien aussi la fille de Scipion l'Africain que M. Boulanger a exposée sous ce titre : « Cornélie, mère des Gracches ? » M. Boulanger a peint une jeune femme quelconque. Enveloppée dans un peplum, elle descend un escalier de marbre blanc, appuyée sur deux enfans, dont l'aîné peut avoir quinze ans et dont le moins âgé est un bambin. Ce sont Tiberius et Caius Gracchus que nous sommes invités à reconnaître dans ces deux jeunes gens. Caius Gracchus est armé d'un fouet et d'une toupie. Tiberius se retourne vers sa mère et paraît inquiet de la façon dont elle descend son escalier. Tous deux seront tribuns du peuple, feront de grandes choses pour la liberté et mourront assassinés ! Qui le croirait ? Il faut s'arrêter devant cette toile : elle n'est pas du premier venu. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que l'auteur est un peintre doublé d'un écrivain qui manie la plume avec autant d'autorité que le pinceau. Il a publié cette année les suprêmes leçons de l'école néo-classique et il convient de regarder sa peinture de près pour y rechercher les tendances d'une école qui ne veut pas mourir.

Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent restreindre la liberté de personne et surtout celle du critique. Comme l'artiste, le critique a tous les droits, y compris celui de se tromper. Comme l'artiste, il travaille pour le public. C'est un fait passé dans les mœurs : après le Salon des peintres, on a le Salon des critiques. Après la pièce, le compte-rendu. A peine le rideau est-il baissé que le journaliste examine l'œuvre et la dissèque à loisir pour confier à la foule indiscrète les défauts et les qualités qu'il y trouve. M. Sarcey, M. J.-J. Weiss, sont des juges en matière de théâtre comme M. Paul Mantz



est un juge en matière d'art. Personne n'a le droit de se plaindre, car le public est là pour juger les juges eux-mêmes. Aussi le critique peut-il indifféremment examiner les œuvres au point de vue de l'esthétique particulière qui résume ses aspirations ou ne faire choix d'aucune esthétique. Il peut être partisan de telle ou telle doctrine ou se passer de toute doctrine. Il regarde l'œuvre, donne son avis, le motive s'il se peut et expose son travail comme l'auteur dramatique sa pièce et le peintre son tableau. En bonne justice, on ne saurait attendre de lui davantage, pourvu qu'il ait la sagesse de se renfermer dans son rôle. Certains auteurs se retournent contre les critiques et leur demandent de faire leurs preuves : « Faites donc une pièce, puisque vous prétendez vous y connaître si bien ; faites donc un tableau meilleur que le mien, puisque le mien n'a pas su trouver grâce à vos yeux. » Le critique a le droit de répondre : « A chacun son métier. » Quant à nous, nous nous gardons de jamais demander à un peintre son avis sur les ouvrages de ses confrères ; son savoir-faire vous est un sûr garant d'une incompetence particulière et pour ainsi parler, professionnelle, et personne ne nous paraît plus incapable que M. Josse de donner un avis sur les morceaux d'orfèvrerie qui ne sortent pas de sa maison.

Cornélie, mère des Gracches, était une femme très illustre, même de son vivant. Elle avait eu pour père Scipion l'Africain, et elle avait recueilli dignement le noble héritage de ses hautes vertus. Pour rester citoyenne de Rome, elle avait refusé la main d'un roi et Rome lui avait élevé une statue en bronze au bas de laquelle on lisait, comme sur le tableau de M. Boulanger, cette inscription : « A Cornélie, mère des Gracches. » Il est invraisemblable que, sortant de son palais, la matrone romaine ait revêtu les apparences sous lesquelles se présenterait aujourd'hui la servante d'une famille patricienne de Naples ou de Florence allant promener les enfans de son maître sous les ombrages des Cascines ou sur les pentes du Viale-dei-Colli. Je vois bien que la femme que nous présente M. Boulanger ne porte aucun bijou, mais cette abstention historique ne me paraît pas suffisante pour donner son véritable caractère à la mère dont l'artiste a voulu faire revivre le souvenir. Tout est bourgeois dans cette œuvre, tout est conventionnel, et, n'était le titre, on aurait pu croire à la fantaisie d'une famille qui aurait demandé au savant peintre le portrait de ses enfans en costumes romains, comme une autre famille demandait il y a quelques années à M. Comerre le portrait d'une jeune fille en costume japonais, comme le Salon de cette année nous montre une autre jeune fille du même peintre en poudre et en paniers au milieu d'une gamme savante et suave de bleus habilement combinés.



Cette supposition nous paraissait d'autant plus vraisemblable que jusqu'ici l'histoire ne nous avait pas appris ce que M. Boulanger nous révèle, à savoir que Caius Gracchus eût eu la jambe droite cassée dans son enfance. Cette jambe cassée, comme les grands yeux tristes et pensifs de l'enfant qui va jouer à la toupie, n'enlève rien au charme de ce tableau de genre : il est d'une vulgarité très agréable. Le peintre ne s'est inspiré ni de l'histoire, ni de la nature, mais il n'est pas une famille bourgeoise qui, passant au Salon devant l'œuvre du maître, ne se soit senti touchée en la contemplant. Nous soupçonnons fort M. Boulanger d'avoir composé son tableau avant d'avoir écrit sa brochure, et c'est à lui-même, en même temps qu'à ses disciples, qu'il adresse, pour l'avenir sans doute, des conseils pleins d'autorité et peut-être aussi de repentir, quand il a écrit les paroles suivantes que nous nous permettons de livrer à ses méditations : « Soyez des savans, toujours et quand même, mais soyez avant tout des poètes : soyez des enthousiastes, des fanatiques, des délicats, des raffinés, soyez des amans passionnés de la nature dans son expression la plus élevée et rejetez loin de vous cette nouvelle esthétique basée sur la vulgarité. Elle n'est en raison de son principe même, proscrivant toute poésie, qu'une émanation de l'esprit bourgeois par excellence et la négation de tout art, puisque l'art c'est justement le choix dans l'expression de la pensée et de la forme. »

On ne saurait mieux dire et voilà qui est écrit de main de maître, comme Ingres qui aurait volontiers passé condamnation sur quelques-uns de ses tableaux, pourvu qu'on voulût bien reconnaître son talent sur le violon. M. Boulanger peut être satisfait. Oui, la médiocrité en art est insupportable. L'art ne vit que par le sublime. Accorder à tous les hommes le maximum d'instruction, le maximum de confort, est un but louable, humanitaire, démocratique : leur inculquer à tous un sentiment raisonné de la beauté est une entreprise généreuse ; mais faire de tous les hommes, ou d'une grande catégorie d'hommes des exécutans en matière d'art ou de littérature : voilà un projet odieux. Cette révolution s'est produite cependant et, au grand détriment du génie, le niveau général s'est amélioré. Rien n'est devenu plus commun qu'un certain don de talent, rien ne s'est fait plus rare qu'une certaine quantité d'idéal dans les ouvrages de l'esprit. A la vérité, les œuvres tout à fait mauvaises sont de moins en moins nombreuses ; partout, et même au Salon, les œuvres tout à fait insignifiantes pullulent, les œuvres tout à fait remarquables font défaut, ou du moins elles n'éblouissent plus les yeux par la sensation lumineuse du sublime, il les faut longuement chercher, et, après une recherche minutieuse, il convient de se résigner

à une douloureuse constatation. Nous ne vivons pas à une époque héroïque. Jamais l'art n'a eu autant de disciples que de nos jours, jamais il ne s'est formulé dans des manifestations plus diverses, devant un public plus nombreux dans des expositions plus fréquentes; mais il semble qu'à s'étaler ainsi sous les yeux des masses plus ou moins profanes, l'art ait perdu quelque chose de cette fière chasteté, de ce mépris de la foule, de cet unique souci de la réalisation longuement caressée du beau qui produit les œuvres véritablement originales.

Comme les industriels, les artistes produisent trop, et produisent trop vite. Si l'on n'y prend garde, les formules chères à l'économie politique s'imposeront bientôt à la critique d'art elle-même, et sous peu elle serait amenée à reconnaître que la production en art est sur le point de dépasser la consommation. Un tel langage pourrait être considéré, à juste titre, comme le malheur de notre temps.

M. Boulanger expose encore au Salon de cette année un souvenir du vieil Alger, un *Porteur d'eau juif*, très bien peint, véritable morceau classique selon la formule et qui a réuni tous les suffrages.

Rien de plus pénible pour nous que la critique, respectueuse cependant, des maîtres glorieux de notre école; elle veut une explication. Le Salon de cette année contient, en effet, comme l'ont pu constater tous ceux qui l'ont fréquenté, une série d'ouvrages assez honorables, produits de ce talent moyen si fort de mise aujourd'hui; une foule de jeunes gens ont présenté des peintures convenables. A l'encontre de ce qu'un auteur dramatique célèbre demandait, impatienté, à l'un de ses interprètes: « Un peu moins de génie, je vous prie, monsieur, et un peu plus de talent, » nous voudrions bien demander aux peintres un peu moins de talent et un peu plus de génie. Avec cette idée préconçue, nous aurions cru manquer de courage, de franchise, en un mot d'honnêteté, si nous nous étions attaqués aux ouvrages honorables des jeunes hommes qui se sont inspirés des qualités, mais aussi des défauts de leurs maîtres, et nous nous sommes crus plus respectueux des situations légitimement acquises en adressant aux maîtres eux-mêmes quelques critiques dont leur illustration leur permet de ne pas se sentir atteints. Leur gloire nous autorise d'ailleurs à être libres vis-à-vis d'eux. Des critiques de détails auraient certainement disparu devant les éloges si, au lieu de nous en prendre à M. Gérôme, à M. Cabanel, à M. Bouguereau, à M. Boulanger, à M. Bonnat, nous avions prétendu juger l'école néo-classique sur le tableau de M. Bramtot, par exemple, *le Départ de Tobie*, où nous trouvons réalisées les

espérances qu'avait données ce jeune peintre dès avant son départ pour Rome, à tous ceux qui croient encore, comme nous, que, si les voyages forment la jeunesse, ils forment surtout les artistes.

Non certes, rien ne saurait être plus profitable aux jeunes gens que la fréquentation des chefs-d'œuvre incomparables renfermés dans la ville éternelle, que la vie laborieuse sous le ciel profond de l'Italie, que les promenades recueillies le long de la voie Appienne, que l'étude passionnée de la campagne de Rome, que l'air libre respiré dans les jardins du Pincio, que les grandes pensées éveillées fatalement dans l'âme des artistes par la contemplation solitaire des restes du Forum, des ruines du palais des Césars, de ce géant qui s'appelle le Colisée et de ces musées qui sont le Capitole et le Vatican. Les artistes qui ont vécu pendant quelques années dans l'intimité d'un pareil spectacle en ont tous emporté, quand ils méritaient cette fortune, comme un reflet de grandeur qui les suit à travers leur œuvre, qui les défend dans leurs erreurs et qui les protège jusque dans leurs défaillances. Mais il ne suffit pas d'avoir voyagé, d'avoir visité l'Italie, d'avoir parcouru l'Espagne, d'avoir fait à Séville, à Florence, à Venise, à Madrid de pieux pèlerinages, il faut ne pas avoir emporté les conventions de l'école à la semelle de ses souliers comme le sol de la patrie, et après avoir fait le tour du monde, il convient de ne pas rentrer à Paris comme si on n'avait jamais quitté l'atelier de M. Picot.

On nous avait annoncé que M. Bonnat préparait pour le Salon de 1885 un *Martyre de saint Denis*, et, pour le mieux apprécier, nous nous étions replongés d'avance dans la *Fleur des Saints*; nous avons relu, ému et attentif, la légende de Denis, apôtre des Gaules, qui fut le premier évêque de Paris; nous nous étions rendu à Notre-Dame et nous avons examiné curieusement la statue naïve, fidèle à la légende populaire, qui représente le saint portant sa tête : nous l'avions voulu comparer avec celle de Saint-Germain-l'Auxerrois et nous ne nous étions senti suffisamment armé, pour l'examen du tableau de M. Bonnat, qu'après un pèlerinage à la cathédrale à laquelle le saint a donné son nom, et qui a servi de tombeau à la victime des persécutions de Valérien. Cet examen terminé, nous étions persuadé que l'étude consciencieuse des premiers siècles de l'ère chrétienne devait fournir à un artiste de la valeur de M. Bonnat un sujet original et saisissant. Rustique et Éleuthère, les compagnons du saint, avaient en même temps que lui subi le martyre. L'empereur Valérien, grand ordonnateur de persécutions contre les chrétiens, avait présidé au supplice. Le lieu du supplice lui-même était incertain; mais l'artiste pouvait choisir à son gré le mont des

Martyrs, Montmartre, ou la ville même de Saint-Denis, entre lesquels hésitent les commentateurs et les historiens. Il y pouvait étaler la pompe et la pourpre romaines, nous montrer l'armée impériale avide du spectacle et opposer à la cruauté de la soldatesque déchaînée la résignation courageuse des martyrs, comme à ses costumes éclatans la simplicité évangélique des premiers apôtres de la parole chrétienne.

Nous ne nous sommes pas aperçu que M. Bonnat ait songé à une interprétation de ce genre, et notre critique s'arrête devant son œuvre comme devant une énigme dont il ne nous a pas été donné de surprendre le secret. Il y a eu évidemment chez l'artiste un parti-pris. C'est par des hachures et par une peinture rudimentaire qu'il a sans doute entendu rendre la simplicité des premiers âges. C'est un art nouveau pour l'examen duquel nous nous déclarons incompetent. Heureusement pour M. Bonnat, il use d'autres procédés quand il veut exécuter un portrait; c'est ce qui explique sa vogue et c'est ce qui la justifie.

On voit par là que l'école néo-classique, ou soi-disant telle, compte encore bon nombre d'adeptes dont nous n'avons voulu citer que les plus célèbres ou les plus actifs. Elle se prolonge encore dans l'histoire proprement dite, car on sait qu'au point de vue pictural, au moins, l'histoire ne commence qu'à l'invasion des barbares et à M. Luminais, qui expose au Salon la *Mise au tombeau du roi Chilpéric I<sup>er</sup>*. Le roi est représenté vêtu de son costume de chasse; l'évêque de Paris, qui le soutient dans ses bras, a tous les ornemens sacerdotaux. Pour le coup, on le voit, c'est bien de l'histoire. David a eu beau faire; il a eu beau peindre *l'Enlèvement des Sabines* et *les Thermopyles*, il n'est pas devenu pour cela un peintre d'histoire, il est resté un peintre classique. C'est seulement quand il ébauche le *Serment du jeu de paume* qu'on lui accorde le titre de peintre d'histoire. Cela tient sans doute à ce que, dans le tableau, ses personnages devaient être habillés. L'histoire comporte le vêtement, et c'est à cela qu'on la reconnaît.

Notre premier peintre d'histoire, par ordre chronologique, au point de vue des sujets traités, est bien M. Luminais. Il a fait sa propriété de la première race, et rien de ce qui est mérovingien ne lui est étranger. Tout un musée gallo-romain passe, pièce par pièce, sur ses toiles: casques, cuirasses, framées, tiars et boucliers. Sa collection est-elle authentique? Peu importe. Ce n'est point l'exactitude que l'on demande à l'historien ou, si vous le voulez, à la peinture historique: il suffit qu'elle nous émeuve et nous donne par à-peu-près la sensation des temps passés.

Qui dit peinture historique dit à la fois peinture sévère et pein-



ture dramatique. Le moyen âge ne nous apparaît jamais sous des couleurs gaies. Mais il ne suffit pas non plus d'introduire un cadavre dans une composition pour que cette composition devienne dramatique et sévère. L'évêque de M. Luminais emporte Chilpéric comme un paquet. On ne dirait pas que le roi vient d'être assassiné; le geste vulgaire de son bras, sa tête mollement penchée à droite, sa grosse figure encore joviale malgré sa pâleur feraient plutôt penser qu'il sort en fâcheux état d'un cabaret où l'on boit de mauvais vin. Il n'est pas mort, il est malade. Ses amis ne le transportent pas au cimetière, ils vont le coucher. Nous ne retrouvons pas dans l'œuvre de M. Luminais les accens émouvans et simples qui font le charme des *Récits mérovingiens* d'Augustin Thierry, dont l'artiste s'est évidemment inspiré. Quand, dans un tableau de cette nature, la curiosité est plus éveillée par l'archéologie que par le drame, par la forme bizarre des costumes que par le sentiment, on peut dire que l'œuvre n'a répondu ni aux efforts de l'artiste, ni à l'attente du public.

M. Rochegrosse s'est mieux inspiré des auteurs. Il a envoyé au Salon de cette année un grand tableau intitulé *la Jacquerie*. A côté du titre, nous trouvons au catalogue un passage de Michelet qui a inspiré le jeune artiste. « Ils avaient beau se réfugier sous la terre, la faim les y atteignait. Dans la Brie et le Beauvoisis surtout, il n'y avait plus de ressources, tout était gâté, détruit. Il ne restait plus rien que dans les châteaux. Le paysan, enragé de faim et de misère força les châteaux, égorga les nobles. Les jacques payèrent à leurs seigneurs un arriéré de plusieurs siècles; ce fut une vengeance de désespérés, de damnés. Dieu semblait avoir complètement délaissé ce monde. Ils n'égorgeaient pas seulement leurs seigneurs, mais tâchaient d'exterminer les familles, tuant les jeunes héritiers, tuant l'honneur. » Le peintre s'est attaché à commenter exactement le poème de l'historien et à dire sur une toile immense un des épisodes de ce drame terrible et rapide qui s'appela la jacquerie.

Le tableau représente une vaste salle d'un château moyen âge dans laquelle les femmes et les enfans se sont réfugiés. Le châtelain a péri sans doute en essayant de défendre les siens; l'épouvante tient couchés dans un coin de la salle la châtelaine et ses enfans blêmes de peur. Au premier plan et devant ce groupe est étendue une chaste jeune femme, la sœur ou la fille aînée du seigneur, élégante et vigoureuse comme les femmes de ce temps. Sans doute elle avait longtemps rêvé au fiancé vainqueur d'un tournoi, qu'elle aurait distingué dans la foule de ses admirateurs, et le désespoir des rêves évanouis, l'affreux effroi de la pudeur qui se révolte devant les monstres qu'elle entrevoit, la prosternent et la rivent au sol bien plus que la terreur de la mort. Debout et en avant, l'aïeule

se dresse, prête à faire face aux envahisseurs et à défendre sa progéniture dans la folie du désespoir, seule et sans armes contre la troupe hurlante et féroce. Ce groupe tout entier n'occupe qu'un coin de la vaste composition ; devant lui s'étendent les carreaux symétriques d'un pavage multicolore, uni, luisant, bien lavé, indifférent à la scène, joyeusement éclairé par le soleil. Des jouets d'enfants ont été, dans la fuite, abandonnés sur ces carreaux qui représentent tout ce qui reste dans cet intérieur de l'élégance tranquille de la veille. Ces carreaux s'étendent, pour le plaisir des yeux, jusqu'aux fenêtres, qui se brisent sous l'effort des assiégeans, et derrière les fenêtres, on aperçoit hideux, enragés, affamés, les jacques ! C'est un tableau !

Comme dans l'*Andromaque* du même artiste, nous trouvons ici de véritables qualités de peintre, une entente de la composition, une puissance dans la conception, qui autorisent les plus sérieuses espérances ; aussi ne nous attarderons-nous pas à examiner la longueur de la jambe de tel personnage, qui pourrait bien, du genou à la cheville, mesurer plus d'un mètre et ne demanderons-nous pas à l'artiste si, pour obtenir un effet plus puissant, il n'a pas outre mesure écarté les deux groupes qui constituent le drame, pas plus que nous ne lui avons reproché autrefois d'avoir, dans *Andromaque*, traité un sujet grec et peint des sauvages. Ce sont là querelles de détails contre lesquelles le jeune peintre est défendu par ses remarquables qualités. La seule critique que nous voudrions faire cette fois est d'une tout autre portée et se rattache à l'étude rapide que nous avons essayé d'esquisser sur la situation de notre école.

Malgré quelques inexactitudes archéologiques, M. Rochegrosse, il y a deux ans, avait peint un tableau d'histoire dans lequel, à travers toutes les exubérances de la fougue, il n'était possible de découvrir rien de poncif, rien d'anecdotique. Nous demandons à M. Rochegrosse de rester fidèle à ses débuts et de se laisser guider, en conservant la manœuvre savante et hardie de son pinceau, par l'histoire, sans condescendre jamais à prêter l'oreille aux faits divers. Que les jeunes hommes y prennent garde, il y a une place à prendre dans l'école classique : rester classique, mais ne pas demeurer étranger au mouvement moderne et se donner pour mission de le diriger. Un souffle puissant s'est élevé qui ne doit pas emporter l'école, mais auquel l'école ne peut être indifférente : l'art français est en train de se renouveler profondément. Les maîtres qui ne sont plus en état de prendre part à la réforme en commençant par celle de leurs œuvres s'y associent dans leurs écrits et lui font une place dans leur enseignement. Ce n'est pas en vain que Delacroix mort a été vengé des dénis de justice sous lesquels

on avait essayé d'accabler Delacroix vivant. La solidarité secrète qui relie entre elles toutes les manifestations de l'art a fait depuis un certain nombre d'années réfléchir ceux qui avaient sifflé Victor Hugo, hué Gautier, méprisé Sainte-Beuve, refusé le talent à Balzac.

Mais revenons à la peinture d'histoire. Certains peintres ont cherché à agrandir son vaste domaine et à faire, à l'exemple de Glaize, de la peinture philosophique. C'a été l'ambition sans doute de M. Fritel, qui laisse échapper en foule du sol de la patrie les ombres de ses défenseurs, nos ancêtres. Montée sur des chevaux géans, leur troupe traverse formidablement la toile au-dessus d'un paysage marron, animé seulement par la présence d'une charue. Ce tableau est triste : l'idée du peintre, qui veut, au souvenir des héros passés, éveiller dans le cœur des générations futures des sentimens héroïques, ne se dégage pas suffisamment. Cependant, telle est la force d'une idée, qu'il est impossible de passer devant l'œuvre de M. Fritel sans en être impressionné. C'est de la littérature, non de la peinture, que relevait l'expression de la pensée caressée par l'auteur ; mais on se sent disposé à oublier les imperfections du dessinateur, les erreurs du peintre, l'uniformité de cette cavalcade de soldats, la sécheresse cherchée peut-être, mais obtenue à coup sûr, de ce tableau trop grand, pour applaudir, somme toute, à la vaillance de l'effort et à la nouveauté de la conception.

Il ne faut pas confondre la peinture d'histoire avec la peinture officielle, et en réalité il faudrait trouver un mot nouveau pour parler de toutes ces peintures destinées à décorer les salles de nos mairies, et, qu'en raison de cette destination sans doute, leurs auteurs appellent un peu prétentieusement des peintures décoratives. Le Salon de cette année en contient un grand nombre qui ne nous ont pas satisfait, sans doute parce qu'elles n'étaient pas à leur place. Ces panneaux, destinés à des pans coupés, ne sont pas des tableaux, et rien n'est plus laid à voir, au milieu de l'ordonnance générale des toiles carrées, que ces fausses portes de sortie ménagées dans l'œuvre de l'artiste : désolantes, si elles sont seulement indiquées dans leur rigide nudité ; désastreuses et tuant tout autour d'elles, si l'artiste s'est avisé de les rendre, rehaussées de blanc et d'or, comme il convient pour des portes officielles. Si un règlement futur ne met bon ordre à cette invasion, les salles du palais de l'Industrie ne seront plus assez grandes pour qu'on y puisse admirer dans la simplicité de leurs formes toutes les portes des mairies de France.

Nous aurions voulu chez les auteurs de ces ouvrages un peu plus



de coquetterie. et personne ne leur aurait su mauvais gré de résumer sur une toile plus modeste l'idée ingénieuse ou tendre qui leur avait valu d'être choisis dans le concours. Combien n'y aurait pas gagné le tableau, plein d'intentions charmantes, de M. Humbert! M. Beaudoin, M. Chartran, ne pouvaient-ils pas, eux aussi, tirer parti de cette transformation en faveur de leurs *Fiançailles*?

Comme eux, M. Besnard avait concouru pour la décoration d'une mairie. En exposant au Salon son tableau *Paris*, l'artiste fait appel devant le grand public de la décision du jury qui ne lui a pas accordé le prix. Cet appel est courageux, mais il ne désarme pas la critique. Si M. Besnard a voulu prouver seulement qu'il est un coloriste possédant à un très haut degré un sentiment personnel de l'art, il a parfaitement réussi; il se dégage de son œuvre l'impression très nette que l'on n'est pas en présence de quelque chose d'ordinaire; elle retient ceux-là même qu'elle exaspère par un je ne sais quoi de particulier qui n'est pas du premier venu; elle a toutes les imperfections, mais aussi toutes les secrètes séductions d'une ébauche. Ceci dit, comment fermer les yeux aux incorrections définitives de l'œuvre? Aucun travail pourra-t-il jamais donner la beauté à ces groupes d'enfants, épais, lourds, jaunâtres, confus, mal construits, qui ont la prétention de représenter des anges, personnages inconsistans s'il en fut et qui doivent être enveloppés de toutes les grâces de l'idéal? Leur vulgarité surprend tout d'abord le regard, elle le captive et le retient, et on se demande quel crime ils ont commis avant de s'envoler légers et libres à travers les espaces éthérés pour conserver jusqu'après la mort une laideur aussi exceptionnelle. Mais ces anges ne sont dans le tableau qu'un hors-d'œuvre, ils pourraient être enlevés sans inconvénient. Ce que l'artiste a voulu montrer, c'est Paris éclairé par quelque grande fête populaire. Le long des quais s'allongent des illuminations multicolores. Tant de lanternes sont allumées, tant de feux brillent dans les ténèbres, tant d'éblouissantes clartés sortent des maisons et des édifices étagés au-dessus de la rive, qu'on croirait entrevoir les lueurs d'un incendie plutôt que les rayonnemens d'une fête. Pendant ce temps, sur le fleuve, une grande barque s'avance. Faut-il remarquer que la barque choisie est une toue, bateau ordinairement affecté par le service municipal au transport des ordures ménagères? — Cette toue porte des figures allégoriques: l'une d'elles est debout, magnifiquement éclairée par les reflets lumineux d'en haut; l'autre, assise, est dans l'ombre, puissante et calme, à l'arrière du bateau. Toutes deux sont inachevées, leur signification est mystérieuse, et l'artiste ne semble pas avoir assez compris que toutes les imperfections de son tableau pouvaient lui être pardonnées si



une idée appréciable s'était dégagée de ces figures, dont le seul charme est de ne pas être terminées.

Ce malheur est irréparable, car M. Besnard s'est lui-même enlevé le droit de faire accepter ces figures sommairement dessinées pour un idéal particulier et pour un parti-pris exceptionnel d'art décoratif. Il expose en effet au Salon un portrait de jeune femme que tout l'invitait à terminer et qu'il a laissé à l'état d'ébauche. L'ébauche est d'ailleurs assez à la mode et M. Besnard suit un courant. Il est un de ceux qui, de près ou de loin, se rattachent ou plutôt croient se rattacher à la manière de M. Puvis de Chavannes; M. Humbert s'y rattache aussi et ce n'est pas un des moindres malheurs du grand maître que d'avoir fourvoyé tant d'honnêtes gens. M. Puvis de Chavannes, en effet, n'appartient ni à l'école néo-classique, ni à l'école historique. Il a fondé une école à part qui ne ressemble point à celles que nous avons passées en revue. Son grand malheur a été d'avoir trop de disciples. Nous aurions rêvé pour lui une petite école où il eût été seul, professeur et élève à la fois.

Quand on regarde les œuvres de M. Puvis de Chavannes, on regrette amèrement ou qu'il ne veuille pas ou qu'il ne sache pas serrer son dessin. Il néglige les extrémités comme si elles étaient superflues, les visages aussi parfois; il aime le vague et l'indécis; la précision ne compte pas dans son esthétique. Bon gré mal gré, il faut que l'imagination du spectateur complète le tableau et en revise tous les détails. Aussi le maître est-il incompréhensible pour la masse. Son talent se réfugie dans l'abstraction. Les personnages qu'il met au jour et qui n'ont guère plus de consistance que les ombres saluées par Ulysse aux enfers, possèdent tout juste la réalité de bonnes intentions. Leur grandeur échappe au vulgaire et ceux-là seulement qui ont la compréhension du grand art peuvent pénétrer leurs secrets.

Malgré tout cela, M. Puvis de Chavannes reste et restera un artiste de premier ordre, auquel sa personnalité, sa façon particulière d'interpréter la nature, assigneront toujours une place spéciale et très haute parmi les artistes contemporains. S'il n'a pas toujours le dessin correct, il a plus qu'aucun autre le sentiment du dessin, la science de la composition et de l'harmonie, la naïveté du rendu, la grâce naturelle et simple. Les maîtres d'autrefois ne se seraient point contentés de ses ébauches, il est vrai, mais ils auraient admiré comme nous la grandeur qu'il donne à ses figures, la vérité de leurs gestes, l'ampleur de ses conceptions. Ils lui auraient serré la main comme à un de leurs parens, du troisième ou du quatrième degré. C'est que, sans arriver à leur perfection, il a compris l'art comme les maîtres le comprenaient autrefois. Il n'a cherché ni les appro-

bations de la foule, ni les battemens de mains de la critique. Il a poursuivi son but avec obstination, sans se soucier de ceux qui le raillaient, de ceux qui le niaient, de ceux qui le chicanaient pour des vétilles. La couleur et le dessin ne lui sont point apparus comme le but à atteindre, mais seulement comme le moyen d'exprimer sa pensée, ou, si l'on veut, de faire naître chez le spectateur les sentimens ou les sensations qu'il éprouvait lui-même. De là des incorrections qui étonnent, des anomalies qui choquent. Mais ces anomalies et ces incorrections sont souvent la marque, le signe éclatant de la supériorité.

Dessinateur correct, grand dessinateur, sont deux choses souvent bien différentes et, j'oserais dire, bien opposées. Rien n'est plus correct que le dessin de Picot ou même de Delaroche. Les jambes, les bras, les corps, les mains sont entre eux toujours d'une proportion irréprochable. Raphaël et Michel-Ange ont souvent et volontairement dessiné avec l'incorrection la plus effrénée. C'est tout simple : les premiers ne visaient qu'à nous montrer spirituellement ou dramatiquement des épisodes de l'histoire ; les seconds cherchaient à éveiller en nous des émotions profondes ou à nous enivrer d'idéal. Quand Michel-Ange peint *le Jugement dernier*, il entasse dans une formidable dégringolade des êtres hors nature, qui se tordent dans des contorsions impossibles, épouvantés par la droite du Christ levée sur eux. Il mêle les géans et les nains, et dans ce tourbillon qui monte de la terre ou qui descend du ciel, dans ces évadés du tombeau que les vers rongent encore aussi bien que dans ces maudits que les serpens mangent aux entrailles, vous ne trouverez peut-être pas un être capable de vivre de la vie ordinaire. Qu'importe ? le génie du peintre a créé une humanité qui épouvante la nôtre et c'est pour cela que ce génie est immortel. Quand Raphaël peint les Chambres ou les Loges, le voyez-vous uniquement préoccupé de correction ? Non certes ! La science elle-même l'aide à oublier la science. Il ne se souvient que de la pensée qui l'entraîne. Il commettra, lui aussi, le maître impeccable entre tous, de ces incorrections heureuses qui, en accentuant un mouvement, expriment un sentiment ou une idée.

C'est Raphaël lui-même qui, comme on le sait, a généreusement donné six doigts à un personnage des Loges. Et si nous descendions plus près de nous, nous trouverions Ingres, qui, dans sa plus belle œuvre, *Saint Symphorien*, a placé au dernier plan sur un rempart, un personnage aussi grand que les personnages du premier. A-t-il eu tort ? Non. Il aurait eu tort de faire le contraire. La vérité et l'exactitude auraient tué son tableau. C'est en violant l'exactitude et la vérité qu'il a rendu son tableau impérissable. Souvent on lui a

reproché sa faute, mais il avait coutume de répondre : « Quand une mère veut sauver son enfant, elle n'a jamais les bras trop longs. » Ne chicanons donc point M. Puvis de Chavannes. S'il n'avait pour tout bagage que des incorrections et des fautes de dessin, nous ne songerions même pas à lui. Mais il rachète ses défauts par des qualités de plus en plus rares aujourd'hui. S'il a beaucoup péché, il a aussi beaucoup aimé et beaucoup exprimé.

Dans les groupes de peintres qui se multiplient à l'infini et auxquels nous donnons le nom d'écoles, faute de trouver une autre expression, après l'école néo-classique, l'école historique et l'école décorative, nous découvrons un groupe qu'on pourrait appeler à la rigueur l'école fantaisiste et qui est représenté par plusieurs toiles agréables dont l'une est gigantesque : *les Maures en Espagne après la victoire* : Clairin fecit.

L'école orientale est brillamment mise en relief par un *Étrangement de femmes coupables*, dû au pinceau de M. Benjamin Constant. Les cadavres ont été jetés les uns sur les autres au milieu d'un harem à peine éclairé. La lumière, sagement mesurée, glisse sur les corps nus et se joue dans les cheveux dénoués des femmes en allumant des étincelles au casque d'un garde nègre. Le titre du tableau et une large tache de sang qui va s'amincissant jusqu'au bord d'un bassin circulaire, dont elle rougit les eaux, nous indiquent qu'il s'agit d'un carnage. Au premier abord, on pouvait croire à une sieste ; il faut un examen approfondi pour découvrir au cou des femmes le lacet fatal qui a vengé l'honneur du maître. Les pécheresses sont au nombre de huit ou dix, ce qui témoigne que leur unique mari a été terriblement offensé. Les adultères paraissent s'être effroyablement accumulés sur sa tête, et cette réflexion, qui, malgré qu'on en ait, amène un léger sourire sur les lèvres, gâte un peu cette belle toile, à la fois éclatante et sombre.

Le véritable maître de l'école orientale est M. Guillaumet. Cet artiste excellent nous paraît avoir réalisé dans le genre qu'il affectionne l'union fraternelle et féconde de la science traditionnelle et classique avec les tendances modernes : la distribution savante de la lumière, les oppositions ingénieuses de la couleur, éclatent dans ses œuvres ; à côté de l'étude consciencieuse, exacte, précise du corps humain, il a la science de la perspective, la passion laborieuse de la vérité ; il appartient aux classiques par son savoir, par la sûreté et la simplicité de l'exécution, à l'école nouvelle par l'originalité heureuse du coloris, par la recherche subtile de la lumière.

M. Guillaumet nous conduit enfin à l'examen de cette école nouvelle, école ardente, emportée, prompte à la lutte, qui prétend nier l'école néo-classique et qui s'attaque violemment à toutes ses traditions



artistiques. Cette école consent à ne pas renier les maîtres passés ; mais elle prétend qu'on les copie plus ou moins, tandis qu'on devrait se préoccuper de les imiter. La différence est importante : Les maîtres, disent les adeptes de cette nouvelle école, ne cherchaient pas, même dans leurs tableaux religieux, à faire revivre une antiquité sur laquelle ils avaient peu de lumières ; mais ils s'attachaient à peindre ce qu'ils avaient sous les yeux : les costumes, les hommes et les paysages de leur temps. Raphaël s'était bien un peu servi de la draperie romaine ou grecque, mais les autres s'en étaient tous peu souciés. Véronèse n'a-t-il pas toujours entouré Jésus-Christ de personnages de son siècle ! N'a-t-il pas placé son frère parmi les invités des *Noces de Cana* ? Ne s'y est-il pas placé lui-même ? Ainsi de Velasquez, de Titien, de tant d'autres ! Leurs œuvres, continuent-ils, aujourd'hui vieilles par trois, quatre ou cinq cents ans de froid, d'humidité ou de chaleur, défigurées peut-être par des décompositions chimiques, nous apparaissent sombres, quelquefois noircies ou embrunies. Qui nous prouve qu'elles ont été peintes de la sorte ? Qui nous prouve que leurs auteurs n'avaient point essayé de répandre sur elles la gaieté des tons clairs et les éblouissements du soleil ? » Pourquoi s'efforcer dès lors de s'inspirer de couches successives de vernis pour donner à des œuvres modernes l'aspect qu'elles devraient avoir dans plusieurs siècles ? Et si nous nous trompons, ce qui est possible, disent-ils pour conclure, si les maîtres d'autrefois se sont tenus volontairement dans des gammes sombres, pourquoi nous tiendrions-nous à notre tour dans les mêmes gammes ? Les maîtres ne copiaient aucun de leurs devanciers, et par là ils nous ont enseigné à ne copier personne. Cherchons donc à nous rapprocher de la nature et abandonnons les principes. Nous trouverons au moins la nouveauté si la beauté éternelle nous échappe.

Ce programme développé et suffisamment répandu ne manqua pas de rencontrer des adhérens. Il ralliait des adeptes nombreux autant parmi ceux qui trouvaient trop pénible le dur et salutaire apprentissage de l'éducation classique, que parmi ceux qui voulaient faire du bruit, que parmi ceux enfin qui cherchaient sincèrement une voie nouvelle. Une sorte d'école se forma ainsi, qui d'abord fut mal vue du jury, qui finit cependant par pénétrer au Salon et par obtenir des récompenses. L'un de ses chefs reçut même la croix de la Légion d'honneur, ce qui fit grand bruit alors : il semblait que le gouvernement voulût récompenser un révolté.

Il faut l'avouer cependant, cette école eut sur la peinture française une influence quelquefois heureuse ; elle introduisit pour ainsi dire de force la lumière sur bien des palettes qui seraient sans elle restées sombres ; elle obligea l'œil du peintre à plus d'attention et



d'étude. Mais que de désastres d'autre part! On devint réaliste, naturaliste, impressionniste, *tachiste*! C'est-à-dire qu'on supprimait le dessin sous prétexte qu'il nuisait à l'impression et qu'il risquait de gêner « la tache; » on supprimait la couleur parce qu'elle s'éloignait trop souvent de la vérité. On descendit jusqu'à la négation de la science; on en vint à encourager les nullités; les barbouilleurs les plus infâmes trouvèrent une coterie toute prête à encenser leurs productions, à les absoudre, à les glorifier d'un mot : « Certes, disait-on, cela n'est ni fait ni à faire, — mais comme c'est *moderne*! » L'ignorance impudente prit des attitudes inspirées, mit ses espérances dans le hasard et trouva pour défendre les productions dans lesquelles il s'installait en maître un jargon nouveau, pédantesque et ridicule!

Tant de folies ne devaient pas empêcher les artistes attentifs de faire leur profit de cette part de vérité que contiennent toutes les doctrines et que contenait aussi la doctrine nouvelle. Leur patiente recherche marque un progrès véritable dans l'art contemporain et donnera une place dans son histoire au novateur qui, à travers des erreurs sans nombre, se fit le champion obstiné de cette déesse mystérieuse universellement acceptée aujourd'hui et qui s'appelle : « la lumière. »

C'est un hymne en l'honneur de la lumière que le tableau de M. Lerolle: *A l'Orgue*. A l'encontre de la plupart des titres que l'imagination des artistes leur inspire pour dérouter sans doute les lecteurs consciencieux des catalogues, le titre de M. Lerolle est bien choisi; il dit ce que l'artiste a voulu peindre; il est, dans sa brièveté, le commentaire très net du tableau. L'orgue et les musiciens qui l'entourent occupent, il est vrai, dans cette toile de dimensions exceptionnelles une place restreinte, mais le reste de la composition n'est que le complément du groupe qui, à la gauche du tableau, est réuni autour de l'orgue. Un peu en avant de ce groupe, une jeune fille chante isolée; elle est debout, gracieuse, devant la balustrade, et sa voix, que, par un tour de force d'exécution heureuse, on croit voir sortir de ses lèvres entr'ouvertes, remplit la vaste nef de l'église et s'élève inspirée dans la solitude religieuse et recueillie. Une lumière harmonieuse répand sur l'œuvre entière la mélodie suave des tons clairs. Tout entiers à la musique, les artistes de M. Lerolle oublient le monde, ils n'ont pour l'horizon que l'architecture blanche de la nef, ils ignorent la foule, que l'artiste leur a soigneusement cachée. Il y a dans ce tableau une expression d'apaisement et de calme qui repose l'esprit; on croit goûter en le voyant la fraîcheur tranquille d'un milieu paisible. On se sent pris d'un goût invincible

pour la solitude laborieuse et on revoit l'inscription placée par un moine italien sur la porte de sa cellule : *O beata solitudo! O sola beatitudo!*

L'ignorance des rivalités, la tranquillité de l'esthétique désintéressée, la solitude, en un mot, nous l'avons cherchée pour nous livrer à cette critique rapide à laquelle on pourra reprocher, comme à certains tableaux du Salon, de n'être qu'une ébauche, mais une ébauche sans parti-pris. Nous ne parlerons pas de plus d'une œuvre que nous aurions voulu avoir le loisir d'examiner longuement, mais que nous nous promettons bien de retrouver dans les expositions futures et restreintes, où se mesurera le véritable niveau de l'art français. Ne sommes-nous pas certain d'y rencontrer le lumineux tableau de M. Lhermitte, *le Vin*; la composition si intéressante à tant de titres de M. Agache, *Fortuna*; *le Printemps sacré*, de M. Lucas; *la Fonderie*, de M. Gueldry; *l'Étude claire*, pittoresque, un peu sommaire, mais vigoureusement enlevée de M. Roll; le panneau décoratif de M. Lagarde, le tableau plein de qualités rares de M. Berteaux; les deux ouvrages si contradictoires, si personnels et si attrayants de M. Dagnan-Bouveret?

Nous avons hâte de terminer et, s'il se peut, de conclure, car notre but n'a pas été de dresser en quelque sorte l'inventaire du Salon et de décrire le plus grand nombre d'œuvres possible; nous nous sommes arrêté devant quelques-unes seulement plus significatives au point de vue de l'étude que nous avons l'ambition d'esquisser sur l'état moral de la peinture au Salon de 1885. Si deux faits pouvaient se dégager pour le lecteur de l'examen auquel nous l'avons convié, nous serions pleinement satisfaits.

Le premier, c'est que l'école proprement dite, l'école officielle, serait condamnée si elle n'était dès maintenant résignée, en conservant toutes ses traditions glorieuses, à s'infuser un sang nouveau et à faire une place à l'esprit moderne. Le second, c'est que les adhérens épars de l'école moderne, de l'école claire, s'ils veulent grouper autour d'eux les jeunes gens, s'ils se refusent à périr par l'individualisme, ne sauraient se passer d'une direction et de ces fortes études qui n'ont jamais entravé la libre expression des dons naturels. Nous avons essayé d'ailleurs de noter au passage, entre les deux écoles de peintres, les signes précurseurs d'un rapprochement nécessaire, inévitable, prochain même et que l'école de sculpture a depuis longtemps réalisé. Peut-être le lecteur indulgent nous rendra-t-il cette justice que nous n'avons pas péché par un optimisme exagéré et que nous ne nous sommes pas érigé en adulateur du temps présent, en admirateur systématique de nos peintres et de leurs œuvres.

Aux remarques douloureuses que nous avons dû faire il faut cependant en ajouter une autre. Comment hésiter à reconnaître que plus d'une fois, au Salon, le visiteur qui s'est senti attiré par un tableau personnel, original, par une note d'art nouvelle et inattendue s'est trouvé, vérification faite, en présence de l'œuvre d'un étranger? C'est M. Normann, le peintre norvégien, qui nous captive avec un tableau scandinave dans lequel, au pied de montagnes rugueuses, s'étale un lac transparent comme le lac miroir et que le catalogue appelle *Sognefjord*. C'est M. Otto Sinding, autre peintre norvégien, dédiant un poème lumineux à des Lapons saluant après une longue nuit d'hiver le retour du soleil. C'est M. Uhde qui expose un tableau d'un sentiment si profond, si naïf, si délicat : *Laissez venir à moi les petits enfans!* C'est M. Bergh (de Stockholm) qui nous conduit en Suède à la tombée du soir. C'est M. Friese, peintre allemand, qui a envoyé à Paris une toile de connaisseur intitulée : *Brigands du soir*, deux lions guettant leur proie. C'est encore, pour ne pas prolonger ces citations, un peintre d'histoire. M. Casanova y Estorach, qui a peint *les Derniers Momens de Philippe II dans le palais de l'Escurial*. L'auteur appartient à cette école espagnole contemporaine dans laquelle la peinture d'histoire est en honneur, qui compte parmi ses chefs M. Pradilla, le peintre de *Jeanne la Folle*, et où se rencontrent un grand nombre de peintres consciencieux, trop dramatiques peut-être, mais remarquables par la vigueur et la hardiesse, école florissante en Espagne et qui a été influencée dans des proportions diverses par les traditions locales, par l'action de la France et de la Belgique et par Fortuny, ce maître peintre.

Qu'on ne nous accuse pas toutefois d'avoir, comme les Espagnols, peint trop noir. Il est des vérités consolantes pour notre orgueil national, que nous nous sommes réservées, touches claires et joyeuses destinées à disperser les ombres un peu épaisses peut-être de notre tableau du Salon. Et d'abord le triomphe de nos paysagistes et de nos peintres de portraits. Le paysage et le portrait sont deux genres essentiellement nationaux. Ils échappent à la patiente analyse, mais comment ne pas proclamer avec reconnaissance que Rousseau, Millet, Corot, Chintreuil, Jules Dupré, ont encore des disciples parmi nous? Comment ne pas citer l'admirable paysage de M. Harpignies? Comment taire les noms de quelques-uns de ceux qui, avec des données diverses, représentent dignement au Salon le paysage français : MM. Hanoteau, Binet, Defaux, Julien Dupré, Petit-Jean, Olive, Demont et vingt autres que nous oublions? Et les portraits! N'est-ce pas finir sur un lieu-commun que de rappeler le triomphant, l'incomparable portrait de M. Paul Dubois? que d'honorer la délica-

tesse savante des figures de M. Th. Delaunay, la vérité saisissante de celles de M. Fantin-Latour, la grâce de M. Cabanel, la sûreté d'exécution de M. Bonnat, l'élégance de M. Comerre, la sincérité de M. Mathey, l'originalité heureuse de M. Friand, l'habileté dès maintenant souveraine de M. Wencker? Après Ingres, après Flandrin, après Ricard, nos peintres de portraits continuent la tradition nationale, ils commandent le respect et forcent l'admiration.

Faut-il tout dire, en un mot? Si les étrangers ont trouvé le secret de nous charmer chez nous quand ils viennent en petit nombre apporter dans nos Salons leur note personnelle et raffinée, nos peintres n'ont pas du moins perdu l'habitude de les charmer chez eux quand, choisie pour le bon combat, leur cohorte généreuse se présente à l'étranger. Allez à Anvers, c'est encore dans la section française que vous trouverez le goût et l'élégance, et la recherche de la vérité, et la diversité du talent. Faites le tour de l'Europe, voyez les musées contemporains d'Allemagne et d'Italie, parcourez ceux d'Angleterre, de Belgique et d'Espagne, puis dirigez-vous vers le Sénat et allez-vous reposer au Luxembourg : vous ne désespérerez pas de la peinture française.

GUSTAVE OLLENDORFF.



---

# REVUE DRAMATIQUE

---

LE RÉPERTOIRE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET A L'ODÉON.

---

On est Français; on paie ses impôts; on sait qu'une partie de ces impôts est destinée à soutenir la Comédie-Française et l'Odéon, à entretenir le Conservatoire, qui est une pépinière d'artistes pour ces théâtres nationaux : voilà une dépense qu'on approuve! On est heureux, en mettant une pincée de sel dans son œuf à la coque, de penser qu'on subvient, pour sa petite part, aux frais du culte de Corneille, de Racine et de Molière : si tout l'argent public était assuré d'un aussi bon emploi, on ne réclamerait aucun dégrèvement. D'ailleurs, cette somme allouée à nos établissemens de tragédie et de comédie, ce n'est pas seulement une aide que l'état leur donne, mais le signe de son droit sur eux : pour s'y soustraire, voudraient-ils refuser ce subside, ils ne le pourraient pas. Et la raison de ce droit? C'est le devoir qu'a l'état de veiller à la conservation de certains chefs-d'œuvre qui sont le plus glorieux lot de notre patrimoine commun.

Corneille, Racine, Molière! Ces trois noms, depuis notre enfance, sont logés dans notre cervelle, comme ceux de trois demi-dieux particuliers à notre pays; sur un rayon de notre bibliothèque, si chétive qu'elle soit, si encombrée de romans nouveaux, nous gardons leurs ouvrages; nous les montrons à nos enfans, à peu près comme telle mère leur montre l'évangile, et tel père la Déclaration des droits de

l'homme. Et au-dessous de Corneille, de Racine et de Molière, on se rappelle qu'il y a d'autres classiques, des quarts de dieux et des demi-quarts, entrevus jadis au lycée ou chez les pères, dans des recueils de morceaux choisis, et retrouvés depuis, par la ville, sur les plaques des rues. On se souvient que Voltaire a fait des tragédies, et aussi un certain Crébillon, et avant eux un nommé Rotrou ; on connaît ou l'on croit connaître Beaumarchais, Regnard et Marivaux ; on n'ignore pas que Boursault, Destouches, Dancourt, Le Sage, Gresset, Piron, Sedaine ont existé. Qui encore ? Dufresny ! Oui, ma foi, il y a quelque part une rue Dufresny ; Dufresny, comme les autres, doit avoir sa petite chapelle dans le temple où le maître-autel est occupé par cette trinité : Corneille, Racine, Molière. Les offices de tous ces saints, dictés par eux, forment ensemble un monument sacré : le répertoire classique. Nulle partie n'en est méprisable, nulle sans doute n'est négligée : que dire de la principale, qui se compose des offices de la trinité elle-même, admirés par tout l'univers ? Ceux-ci sont célébrés avec scrupule, avec joie : on est tranquille là-dessus, on a payé pour l'être ; on voit la Comédie-Française, on voit l'Odéon : en passant devant Notre-Dame, qui douterait que la messe y soit dite régulièrement ?

Il est bien vrai que si, l'an dernier, on est entré à la Comédie-Française, on a trouvé *le Député de Bombignac*, et, cette année, *Denise* ; de même, à l'Odéon, *Severo Torelli* et *l'Arlésienne*. Mais quoi ! c'est que, par l'attrait de la nouveauté, on a poussé la porte ces jours-là plutôt que d'autres : à l'ordinaire, cependant, ce n'est pas M. Bisson, ni même M. Dumas fils, ce n'est pas M. François Coppée ni M. Alphonse Daudet, qui sont honorés derrière ces portes ; c'est Corneille, Racine, Molière ; on le sait, et il suffit qu'on le sache. Napoléon l'a déclaré : « Le Théâtre-Français est la gloire de la France ; l'Opéra n'en est que la vanité. » La gloire de la France ! pourquoi ce titre ? Parce que c'est là que le génie dramatique, par lequel notre nation excelle entre toutes, se perpétue depuis deux siècles. Il y a cinq ans déjà, cette maison a fêté le deux-centième anniversaire de sa fondation ; elle est, parmi nos institutions publiques, une des plus anciennes et des plus vénérables : un écho y répète, selon l'ordonnance royale du 21 octobre 1680, des paroles inspirées par le plus pur esprit de notre race et disposées par l'art théâtral le plus parfait que le monde ait connu. On est certain que cet écho ne laisse pas tomber ces paroles, on se contente de cette certitude ; en traversant cette place, même sans prêter l'oreille, on est saisi de respect, et l'on n'imagine pas que cette émotion soit une duperie ; on sent que, du haut de ce balcon, quarante chefs-d'œuvre au moins contempnent la foule : ah ! qu'on est fier d'être Français quand on regarde la Comédie !

Cependant, un matin, on a lu sur son almanach : 6 juin, naissance de Corneille. « Oh ! oh ! s'est-on dit, voici une fameuse date ! Notre

professeur de rhétorique, autrefois, nous vantait cette sentence de M. Nisard : « Le jour où le grand Corneille cesserait d'être populaire sur notre théâtre, ce jour-là, nous aurions cessé d'être une grande nation ! » Heureusement, ce jour-là n'est pas venu ni près de venir : Corneille est populaire chez nous, autant que peut l'être un homme de l'ancien régime et qui « savoit la politique, » suivant le témoignage de son neveu, aussi bien que les belles-lettres et l'histoire, « mais les prenoit principalement du côté qu'elles ont rapport au théâtre. Il n'avoit pour toutes les autres connaissances ni loisir, ni curiosité, ni beaucoup d'estime. » Oui vraiment, notre professeur nous recommandait souvent cette phrase de Fontenelle... Autant qu'un poète qui ne fut que poète, et qui le fut sous les rois, peut être populaire, Corneille l'est encore : on l'a bien vu, l'automne dernier, à Rouen, lors du deux-centième anniversaire de sa mort; ce fut une assez belle fête pour une fête de province. M. de Bornier fournit des vers; et je ne sais combien de corporations, entre autres celle des zingueurs, défilèrent, à la suite de l'Académie française, par les rues décorées et pavoisées; il y eut des régates, en ballon, dans l'après-midi; et, le soir, des illuminations et « l'embrasement du pont de pierre. » Ce soir, que fera-t-on ici, à la Comédie-Française? Qu'auront imaginé messieurs les sociétaires pour cette solennité? En octobre, ils se sont rendus à l'appel de M. le curé de Saint-Roch, qui les avait conviés à une messe; ils ont joué à Paris *Polyeucte*; à Rouen, *Horace* et *le Cid*; ici et là, un vieil à-propos : *Corneille et Richelieu*, et trois actes du *Menteur*; avant le *Menteur*, à Paris, M. Got a lu un Éloge de Corneille extrait du discours de réception de Racine à l'Académie. Voilà pour la commémoration de la mort : d'aucuns ont jugé que c'était peu; c'était pourtant quelque chose. Pour celle de la naissance, qu'est-ce que nos gens auront inventé? Ou, du moins, sans invention, combien de chefs-d'œuvre de Corneille vont-ils représenter ces jours-ci, et dans quel ordre? Auquel accorderont-ils le privilège d'ouvrir ce jubilé? Plus que Racine, autant que Molière, le grand homme du jour a gardé la faveur publique; il est même, sinon plus estimé ni plus aimé, du moins plus respecté que Molière; il tient le dessus dans cette trinité, il est Dieu le père : allons voir quels honneurs ses cardinaux lui rendent!

On y va : *Horace* et *le Menteur*!.. C'était déjà, cet automne, l'affiche du Théâtre des Arts : MM. les sociétaires fêtent Corneille à la rouennaise. Aussi bien, c'était chose réglée dès 1881, et peut-être avant : Corneille naît, Corneille meurt, *Horace* et *le Menteur* sont de service; rien de nouveau pour aujourd'hui. Et demain? Et après? Plus de Corneille : disparu, oublié. Du moins, ce soir, entre les deux pièces, voici annoncé un à-propos tout neuf : *Pour Corneille*, de M. François Fabié. On se renseigne : est-ce une comédie? est-ce un drame? Ni l'un ni l'autre : M. François Fabié, paraît-il, avait bien fait à cette occasion

quelque chose comme une comédie ou un drame, MM. les sociétaires et pensionnaires n'ont pas eu le loisir d'apprendre ce petit ouvrage. Pour le remplacer, ils ont demandé à l'auteur quelques vers. Chut ! le rideau se lève. M. Coquelin, en habit noir, parmi ses camarades en costume, s'avance vers la rampe. Pourquoi M. Coquelin ? Est-il tragédien, par hasard ? Joue-t-il seulement *le Menteur* ? Est-il, en qualité de doyen, l'orateur de la troupe ? Non pas, mais il était de passage : ses camarades en ont profité pour le prier de faire honneur à Corneille ; il va dire ces quelques vers. Les dire ? Eh ! non : il n'a pas eu le loisir de les apprendre ; il va les lire ; et, de fait, les ayant à peine lus une première fois, il les lit assez mal. M. Fabié raconte une anecdote de la vie de Corneille ; vers la fin, il hausse le ton en alexandrins convenablement frappés ; il plaint le poète de n'être pas né ou du moins mort de nos jours : on lui aurait fait un si bel enterrement ! Il tance Dangeau pour cette note écrite négligemment sur son journal : « Le bonhomme Corneille est mort. » Il se récrie comme il faut contre cette insulte et ce « blasphème. » Voilà qui va bien ; mais, de grâce, messieurs les sociétaires, est-ce que vous-mêmes, aujourd'hui, ne traitez pas Corneille un peu trop en « bonhomme ? » Il est spécieux de dire aux gens : « Vous ne savez pas ce que vous avez perdu à ne pas mourir deux cents ans plus tard ; » mais ne les honorer que par ce discours, c'est les honorer à peu de frais !

Telles sont les réflexions que l'on ne peut s'empêcher de faire ; et, mis en éveil par cet incident, on se demande si le temple des classiques est desservi aussi exactement qu'on le croyait. Pour peu qu'on soit critique, on résout de se rendre compte des choses par le menu ; on feuillette une collection de vieilles affiches (1) ; qu'importent un à-propos de plus ou de moins, et des vers récités ou lus, et bien lus ou mal, si l'œuvre de l'auteur qu'il s'agit de célébrer est maintenue en vie par les comédiens ? Voilà le seul hommage qui intéresse le poète : même une promenade au Panthéon réjouirait moins sa mémoire ; il dort très bien à Saint-Roch, pourvu qu'il entende en rêve un bruit d'applaudissemens venu de la Comédie-Française.

Hélas ! on aurait tort de se plaindre qu'*Horace* et *le Menteur* reviennent trop souvent sur l'affiche : c'était la première fois de l'année qu'ils s'y montraient. Combien de représentations, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, en cinq mois entiers, *le Cid* a-t-il obtenues ? Deux. Et *Polyeucte* ? Une seule. Il est vrai que, l'année précédente, *le Cid* avait poussé jusqu'à dix, ainsi que *le Menteur*, et *Polyeucte* jusqu'à huit ; *Horace* déjà s'était tenu à une. Mais *Cinna* ? Dans ces dix-sept mois, il est comme s'il n'était pas. Mais *Pompée* ? mais *Rodogune* ? jusqu'où faut-il

(1) Ou l'on consulte les *Annales du théâtre et de la musique*, par MM. Noël et Stoullig ; Charpentier, éditeur.



remonter pour en découvrir la trace ? *Rodogune*, plus souvent applaudie que *le Cid* au XVIII<sup>e</sup> siècle ! Faut-il reculer si haut pour la découvrir ? Les gens de ma génération pourraient le croire : pour eux, aussi bien que *Pompée*, *Rodogune* est abolie. Après cela, nommerai-je *Sertorius*, *Nicomède* ou *Don Sanche* ? Des noms, en effet, voilà ce que sont devenues ces trois pièces ; mais, pour des réalités, comment s'étonner qu'elles n'en soient plus ? Où *Cinna* disparaît elles n'ont rien à prétendre.

Pourtant quel accapareur que ce Corneille, si l'on regarde à côté de lui Racine ! Oh ! pour celui-ci, son affaire est nette. Combien de représentations depuis le 1<sup>er</sup> janvier ? Zéro. Vous lisez bien : zéro. Et en 1884 ? Cinq de *Britannicus*, trois de *Phèdre*, autant d'*Iphigénie* : c'est tout. Mais *Andromaque* ? *Mithridate* ? *Athalie* ? *Esther* ? Néant, néant ! Quant à *Bajazet* et *Bérénice*, des vieillards assurent que ces ouvrages ont été représentés à la Comédie-Française : nous voulons les croire ; quelle preuve de respect ! En 1872, lors du début de M. Mounet-Sully, dans le rôle d'Oreste, un peu avant le lever du rideau, je me rappelle avoir entendu ce dialogue entre deux spectateurs du parterre : « Sais-tu ce que c'est qu'*Andromaque* ? — Je sais seulement que c'est une comédie et que ça se passe à Rome. » Au train dont vont les choses, il sera difficile avant peu de trouver dans le parterre de la Comédie-Française deux spectateurs aussi bien renseignés sur une tragédie de Racine.

Est-ce, d'aventure, que MM. les sociétaires, égarés par l'esprit de curiosité ou par le faux goût, sacrifient Corneille et Racine à des classiques secondaires, à des primitifs ou à des épigones ? Est-ce qu'ils sont tout occupés de restaurer la *Sophonisbe* de Mairet, le *Venceslas* et le *Saint Genest* de Rotrou ? Est-ce qu'ils reprennent *Rhadamiste et Zénobie*, de Crébillon, ou *Tanocrède*, de Voltaire, ou seulement *Mérope* et *Zaïre* ? Nullement : *Zaïre* même a glissé dans l'oubli : au-dessous de cette demi-douzaine de pièces qui figurent le répertoire de Corneille et de Racine, je n'aperçois rien, rue de Richelieu, qui ressemble à une tragédie. Notons à part l'*OEdipe roi*, de Sophocle, traduit par M. Jules Lacroix, qui a été représenté deux fois en 1884. Hormis cela, depuis dix-sept mois, pour rencontrer autre chose qu'une comédie, un vaudeville ou un drame de mœurs contemporaines, il faut s'avancer jusqu'à *Hernani* et *Ruy Blas*, jusqu'à *On ne badine pas avec l'amour* et aux *Caprices de Marianne* : Voltaire et Crébillon, aussi bien que Rotrou et Mairet, sont au rancart ; à Dieu ne plaise que je m'en indigne, quand je vois Corneille et Racine en si mauvais point ! Il faut le remarquer pourtant, si j'avais intitulé cette revue : « le Répertoire tragique à la Comédie-Française, » j'aurais pu me contenter de mettre après ce titre une demi-douzaine de pages blanches.

Mais la Comédie est la Comédie : le répertoire comique, sans doute, y est entretenu dans la perfection ; il y profite naturellement de tout ce qu'a perdu le tragique. Nous avons dit que *le menteur*, en 1884, avait

été joué dix fois : c'est bon signe. Cette année déjà, comme l'année dernière, *les Plaideurs* ont été tirés une fois de la remise : eh ! ce n'est pas si mal. D'ailleurs nous sommes dans la maison de Molière : celui-ci doit avoir la part du lion. Il l'a, en effet, et pour lui nous sommes à peu près contents. A peu près, oui, tout juste ; et qu'on n'exige pas de nous un témoignage plus favorable, sinon nous demanderons comment *l'Avare*, en dix-sept mois, a mérité seize représentations et *le Misanthrope* seulement neuf, *les Femmes savantes* six, *Tartufe* et *Amphitryon* cinq ; pourquoi *l'École des femmes*, produite sept fois l'année dernière, et *les Précieuses*, deux fois seulement, n'ont pas encore paru cette année. Nous demanderons surtout ce qu'on attend, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1884, — sans regarder plus en arrière, — pour se souvenir de *l'École des maris*, de *Sganarelle* et de *George Dandin*. Admettons que *les Fâcheux* et *le Sicilien* puissent être négligés pendant si longtemps et qu'on laisse refroidir *l'Impromptu de Versailles* : nous réclamerons au moins pour la *Critique de l'École des femmes*. Admettons que les seringues de *M. de Pourcauagnac* se rouillent dans le magasin, et qu'on nous fasse attendre une reprise de *Don Garcie* : faudra-t-il mourir sans avoir revu *Don Juan* ? Et je dis : revu ; mais combien sont-ils avec moi qui ne l'ont jamais vu, étant venus trop tard, après Bressant trop vieux ?

Ainsi Molière lui-même, dînant chez Molière, est à la portion congrue : jugez des autres ! L'an dernier, rien pour Regnard, ce qui s'appelle rien, et déjà cette façon de le traiter devenait une tradition. Cet hiver, on a restitué *le Légataire* avec succès ; on nous promet à présent *les Folies amoureuses* : cette vogue durera-t-elle ? Beaumarchais, à ce compte, pourra envier Regnard : on a joué *le Mariage de Figaro* en 1884, on l'a même joué dix-huit fois, et déjà trois fois en 1885 ; mais du *Barbier*, point de nouvelles ! Quant à ce délicieux, spirituel, original Marivaux, — le seul de nos comiques, on l'a remarqué avec justice, qui ne doive rien à Molière, — il ne compte, à la Comédie-Française, que par *le Jeu de l'amour et du hasard*, et par *l'Épreuve* ; mais *le Legs* ? mais *les Fausses Confidences* ? M<sup>me</sup> Arnould-Plessy les a emportés avec elle, comme M. Bressant a emporté *Don Juan*, M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt *Zaïre*, et tant d'autres, qu'on pourrait nommer, tant de pièces qui ne sont plus que de lointains fantômes de chefs-d'œuvre ! Et ce n'est pas seulement *le Legs* et *les Fausses Confidences* que je ferais jouer pour mon plaisir, si j'en avais le pouvoir, mais *la Surprise de l'amour* et *la Seconde Surprise*, *la Double Inconstance*, *l'École des mères*, *l'Heureux stratagème*, *les Sincères* et *les Sermons indiscrets*... Il ne coûte rien de former des vœux, ni d'exprimer des regrets : pourquoi n'en accorder qu'à Marivaux ? Disons que volontiers nous aurions vu, au moins une fois dans notre vie, *le Glorieux*, *le Chevalier à la mode*, *Turcaret*, *le Méchant*, *la Métromanie*, *la Gageure imprévue*, mais disons-le vite : de pires privations, dénoncées plus haut, nous consolent de celles-ci.

Entre Molière, Regnard, Beaumarchais, Marivaux, représentés on sait comme, et les auteurs vivans, qui trouvons-nous sur le terrain de la comédie? Scribe, avec *Bertrand et Raton* et *Bataille de dames*, l'un donné dix-neuf fois l'an dernier et l'autre dix-sept, — en ce point, ne nous plaignons pas de la chicherie du comité; — Dumas père, le planteur (qui n'a pas un seul drame ici), avec *Mademoiselle de Belle-Isle* tout uniment; George Sand, avec *le Marquis de Villemér* et *le Mariage de Victorine*; Sandeau, avec *Mademoiselle de la Seiglière*; Musset, avec *Il ne faut jurer de rien*, *le Chandelier*, *le Caprice*, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*; Barrière, avec *le Feu au couvent*, une insignifiante petite pièce pour tout bagage (il est vrai que *les Faux Bonshommes*, récemment, ont été reçus à correction par le comité, mais, comme on pouvait le prévoir, ils se sont soustraits à la correction); Delphine de Girardin, avec *la Joie fait peur*; Caraguel, avec *le Bougeoir*; Gozlan, avec *la Pluie et le Beau Temps*: voilà tous les morts qui se dressent, à consulter les annales de la Comédie depuis dix-sept mois, entre Molière ou Marivaux et M. Dumas fils ou M. Augier. On peut trouver que ce n'est guère et que beaucoup manquent à l'appel; mais sur ces disparus, encore une fois, ne prolongeons pas nos doléances; rappelons-nous que non-seulement *les Fausses Confidences* et *Zaire*, mais *Don Juan*, aussi bien que *Bajazet* et que *Rodogune*, nous ont été enlevés: on ne geint pas une heure durant pour un ongle cassé à la main gauche, lorsqu'on est amputé du bras droit.

A ce petit nombre d'ouvrages conservés après la mort des auteurs ajoutez quelques pièces d'écrivains vivans qui sont admises dans le répertoire: *le Demi-Monde* et *l'Étrangère* de M. Dumas fils; *l'Aventurière*, *Philiberte*, *le Gendre de M. Poirier*, *les Effrontés*, *les Fourchambault* et *le Post-Scriptum* de M. Augier; *les Pattes de mouches* de M. Sardou; *le Monde où l'on s'ennuie*, *l'Étincelle* et *le Dernier Quartier*, de M. Pailleron; *l'Ami Fritz* et *les Rantzau* de MM. Erckmann-Chatrion; *le Testament de César Girodot* de MM. Belot et Villetard; *Gringoire*, de M. de Banville; *Volte-Face*, de M. Guiard; *Chez l'avocat*, de M. Paul Ferrier, et *les Projets de ma tante*, de je ne sais qui; quoi encore? *L'Èté de la Saint-Martin*, de MM. Meilhac et Halévy, qui nous fait penser à chercher ici *Froufrou* et *la Petite Marquise*; — vous ne les trouverez pas, cependant, pas plus que vous ne trouverez une seule pièce de M. Feuillet. — Pour être exact, joignez à ce que vous tenez là *Corneille et Richelieu*, de M. Émile Moreau, et *Toujours*, de M. de Courcy. Vous n'aurez plus, si vous désirez avoir la liste complète des ouvrages représentés au Théâtre-Français depuis un an et cinq mois (nous avons omis seulement de nommer quelques pièces de Molière), vous n'aurez plus qu'à inscrire à la suite ces nouveautés: *les Mauvroux*, de M. Albert Delpit; *une Matinée de contrat*, de M. Desvallières; *Smilis*, de M. Jean Aicard; *le Député de Bombignac*, de M. Bisson; *Mademoiselle Du Vigan*, de



M<sup>me</sup> Simone-Arnaud ; *la Duchesse Martin*, de M. Meilhac ; *Denise*, de M. Dumas fils ; enfin trois à-propos : *Maître et Valets*, *le Centenaire de Figaro*, *Racine à Port-Royal*. Voilà décidément tout ce qui a tenu, pendant deux hivers, deux printemps, un été, un automne, entre les murailles de cet édifice sacré. Assurément, il n'est pas resté vide, comme ces fourgons que Bonaparte, tout le long de la campagne d'Italie, appelait le trésor de l'armée. Pourtant le trouve-t-on aussi plein qu'on le supposait, et d'aussi belles choses ? Est-ce bien là cette arche sainte qu'on regardait avec tant de sécurité ? Pendant le siège de Paris, j'ai admiré à la devanture d'un magasin une boîte de filet de bœuf conservé, je l'ai achetée fort cher : une tranche de viande, une seule, occupait bien le dessus ; mais dessous, c'était un hachis suspect. Voilà, si l'on me pardonne cette comparaison, qui rend ma pensée avec outrance, l'image de la Comédie-Française : naïfs contribuables, nous croyons que c'est tout bœuf, et quel bœuf ! Le bœuf Apis lui-même ! Soulevez la première tranche, vous ne trouverez pas la seconde.

Mais la seconde et le reste, c'est peut-être à l'Odéon, second Théâtre-Français, qu'il faut les chercher. Rue de Richelieu, il arrive sans doute que le répertoire soit embarrassé par le succès d'une pièce nouvelle : comment faire que *le Député de Bombignac*, en 1884, n'atteigne pas cinquante-sept représentations, et *la Duchesse Martin* cinquante-deux ? Que *Denise*, dans le commencement de cette année, ne s'élançe pas jusqu'à soixante-neuf ? Sur la rive gauche, ces accidens sont rares. Pour *Severo Torelli*, qui va jusqu'à cent six, pour *le Bel Armand* qui touche à soixante et une, combien d'essais malheureux comme *la Famille d'Armelles* et *le Divorce de Sarah Moore* ! Ce n'est même pas *l'Exil d'Ovide* ni *le Mari* qui, depuis deux ans, auront bouché la voie aux classiques : voyons la destinée de ces grands hommes dans les derniers exercices, — de septembre 1883 à juin 1884, et de septembre 1884 à juin 1885.

Dans la première de ces périodes, combien de tragédies de Corneille ? Pas une. Dans la seconde, *le Cid*, *Horace*, *Polyeucte* osent poindre ils reviennent de loin ; c'est déjà beau qu'ils arrivent trois ; ne demandons pas quand suivra le reste. Est-ce donc que les demi-dieux se réjouissent du nombre trois ? *Phèdre*, *Andromaque*, *Bérénice*, voilà toute la part de Racine en 1883-84 ; à quoi il convient d'ajouter, en 1884-85, *Andromaque* derechef et *Athalie*.

Les classiques secondaires, où sont-ils ? Voici Voltaire tout seul, avec *Mahomet* tout sec. Ensuite il faut venir jusqu'au *Charles VII* de Dumas père, à la *Marie Stuart* de Lebrun, au *Louis XI* et aux *Enfans d'Édouard* de Casimir Delavigne. *Antony*, *Henriette Maréchal* et *l'Arlésienne*, malgré leurs dénoûmens funestes, ne sauraient compter comme tragédies. Pour faire bon poids, admettrons-nous dans le plateau de la balance le *Macbeth* de M. Jules Lacroix ? Même avec cet appoint, il ne paraît pas



que le fléau incline décidément du côté de l'Odéon : autant qu'au Théâtre-Français, la charge de tragique est légère.

Tournons vers le comique. Sans doute, au quartier Latin, on aime à rire avec les bons auteurs : en ceci, du moins, nous serons satisfaits. Oui vraiment, l'année dernière et cette année, voici *le menteur* et *les plaideurs*; voici, répartis sur l'une et l'autre, à peu près les mêmes ouvrages de Molière que nous avons vus là-bas; seulement, au lieu du *Bourgeois gentilhomme*, d'*Amphitryon* et des *Précieuses*, nous apercevons *Monsieur de Pourceaugnac*, *l'École des maris* et *Sganarelle* : ne pouvait-on nous montrer le tout? Quant à l'introuvable *Don Juan*, ici non plus que là-bas on n'en a cure. « La terre s'ouvre et l'abîme, » est-il écrit, au moment que le héros de Molière donne la main au Commandeur : ne le rendra-t-elle jamais?

Heureux Beaumarchais, l'année dernière ! Non-seulement *le Barbier* et *Figaro*, mais *Eugénie* elle-même a vu la rampe de l'Odéon. Heureux Regnard, cette année ! Il est partout à la mode : après *le Légataire* et *les Ménechmes*, voici que reverdissent ici *les Folies amoureuses*. Mais Marivaux, mon Marivaux !.. Dans ce long espace, *le Jeu de l'amour et du hasard*, c'est de lui tout ce qui refléurit : une oasis ! On assure pourtant que l'Odéon est une école d'application de l'art dramatique : avec celle de Racine, quelle meilleure discipline pour de jeunes acteurs que celle de Marivaux ? Où donc apprendront-ils avec plus d'agrément à discerner et à rendre les nuances du sentiment et du style ?

Toutefois Marivaux, comme Regnard et Beaumarchais, figure dans cette maison après Molière, Racine et Corneille. Mais, au-dessous de ces noms, il faut dégringoler jusqu'à Brueys, dont *l'Avocat Pathelin* prévaut ici sur *la Vraie Farce de M<sup>e</sup> Pathelin*; jusqu'à Dallainval (*l'École des bourgeois*); jusqu'à Andrieux (*les Étourdis*); jusqu'à J.-B. Hoffman (*le Roman d'une heure*); jusqu'à Picard (*les Ricochets* et *l'Acte de naissance*); jusqu'à Wafflard et Fulgence (*le Voyage à Dieppe* et *le Célibataire et l'Homme marié*). — J'omets, comme étrangère, une pièce traduite de Kotzebue, *les Deux Frères*. — Voilà quel gros de comiques sépare les grands classiques, à jamais admirables et aimables, des contemporains. A transcrire cette liste, je me souviens de la rencontre que je fis, il y a quelques années, d'un jeune auteur. « Eh bien ! lui dis-je, vous m'aviez parlé d'une pièce gaie... Quelles nouvelles ? — Bonnes nouvelles ! fit-il en souriant. — Elle est reçue quelque part ? — Non pas ! Mais M. de La Rounat, à qui je l'avais d'abord présentée, m'a fait venir : Monsieur, m'a-t-il déclaré, vous n'avez pas le comique de l'Odéon ! » Cette parole avait sonné à de joyeuses oreilles comme un bon augure. Y aurait-il, en effet, un comique de l'Odéon, qui ne serait pas le comique ? Trop de faveur accordé aux Wafflard et Fulgence, alors que tel et tel autre, parmi les meilleurs, sont délaissés, aurait bientôt fait d'accréditer cette opinion. De même, il y aurait un tragique de

l'Odéon, qui ne serait pas le tragique : et c'est pourquoi Lebrun et Casimir Delavigne seraient triomphants, et Corneille et Racine humiliés. Mais tant qu'un décret du président de la république ou bien quelque arrêté d'un sous-secrétaire d'état n'aura pas « désaffecté » l'Odéon pour le destiner expressément à ce comique et à ce tragique spéciaux, nous déplorerons que le culte des grands classiques, et de ceux qui viennent tout de suite après les grands, y soit négligé comme au Théâtre-Français ; sur la rive gauche, comme sur la rive droite, alternativement, nous gémirons au souvenir de ces morts illustres, et des hommages qu'ils recevaient naguère : *super flumina* !..

*Pour Corneille!* c'était le titre du poème lu par M. Coquelin l'autre soir. Ce n'est pas seulement : Pour Corneille, qu'il faut dire, mais : Pour Racine, pour Molière, pour Marivaux et le reste, — comme on dit : Pour les pauvres ! C'est pour tous ceux-là que j'élève la voix, mais contre qui ? Accuserai-je d'impiété volontaire le comité de la Comédie-Française et son administrateur, M. Perrin, et le directeur de l'Odéon, M. Porel ? Non pas ! Tout au plus leur reprocherai-je une résignation trop facile au fâcheux état que je signale. Vais-je crier à « l'obstruction » et dénoncer tel ouvrage nouveau parce qu'il encombre la scène au détriment d'un chef-d'œuvre ancien ? Pas davantage. *Le Testament de César Girodot* se serait contenté assurément de dix représentations, l'année dernière, ou *l'Ami Fritz* de douze, ou *les Pattes de mouches* de trente et une, ou *le Monde où l'on s'ennuie* de dix-neuf, pour céder une soirée à *Rodogune*, à *Bajazet*, à *Don Juan* ou aux *FausSES Confidences* ; *le Bourgeois* se serait tenu à quarante-deux, pour laisser une petite place au *Legs* ou à la *Critique de l'École des femmes*. Est-ce le méchant goût du public, enfin, qu'il faut charger de tout le péché ? Dois-je proclamer qu'on s'en défie, et qu'on n'ose guère, après expérience, lui proposer des classiques ? Mais point ! *Athalie*, cet hiver, est reprise à l'Odéon avec un peu de soin : *Athalie*, pendant une quinzaine, est à la mode. *Le Bourgeois gentilhomme*, au Théâtre-Français, est remis à flot : dix fois il attire la foule. Dix fois aussi *le Légataire* : et quels éclats de rire dans la salle ! Quelles fanfares d'éloges ensuite dans la presse ! Il paraîtrait que ce n'est plus une si étrange entreprise que de faire rire les honnêtes gens, et que tout le monde veuille justifier de cette qualité.

Aussi bien la Comédie-Française et l'Odéon possèdent l'une et l'autre un fonds assuré de spectateurs pour le répertoire. M. Perrin a ses abonnés du mardi et du jeudi, personnes du bel air, pour qui tout hommage rendu aux lettres est une élégance, et qui entendent une tragédie ou une comédie d'autrefois au moins comme la grand'messe. D'ailleurs, écouter une tragédie, fût-ce *la Fille de Roland*, il est convenu, depuis 1870, chez les classes dirigeantes, que c'est contribuer au relèvement de la patrie autant qu'on peut le faire sous un régime républicain :

on s'accommoderait aussi volontiers, pour cet office, de *Cinna*, voire de *Sertorius*, ou de *Mithridate*. Écouter une comédie d'une bonne époque, c'est se mêler presque à l'entretien de personnages bien nés, comme il s'en trouvait jadis pour parler naturellement le français, et cela n'a pas mauvaise façon. Comique ou tragique, une des œuvres que nous regrettons serait la bienvenue, le mardi et le jeudi, chez M. Perrin. M. Porel, d'autre part, a ses chambrées populaires du lundi, qui se retrouvent à peu près les mêmes, enrichies seulement d'écoliers, dans l'après-midi du dimanche. C'est ici une collection de braves gens, désireux à la fois d'être émus ou amusés et de s'instruire, le tout à prix réduit. Petits bourgeois, commis, étudiants, ils accourent à l'Odéon comme dans un lieu de divertissement et aussi dans une école littéraire qui serait aux écoles d'enfants ce qu'est le catéchisme de persévérance au petit catéchisme. Ils prennent du plaisir et croient trouver du profit à *Louis XI* et au *Voyage à Dieppe* : pourquoi ne pas user de leur facilité pour leur donner des chefs-d'œuvre ? Ils les accepteraient aussi bien. Enfin, si deux couches de la société aussi distantes, ici et là, sont également bien disposées pour les classiques, il est à croire que les intermédiaires ne sont pas hostiles ; acclamés le dimanche et le lundi à l'Odéon, choyés le mardi et le jeudi à la Comédie-Française, il serait surprenant que, les autres jours, ici où là, les mêmes ouvrages fussent rebutés : aussi ne le sont-ils pas. *Athalie*, le *Bourgeois gentilhomme*, le *Légataire*, pour ne citer à nouveau que ces trois-là, nous répondent heureusement de l'humeur de tout ce public.

Que reste-t-il donc, si l'on ne peut s'en prendre aux directeurs ni aux confrères ni à l'auditoire, que reste-t-il pour expliquer l'abandon où gisent les classiques ? Il reste, hélas ! qu'il n'y a plus d'acteurs pour les jouer. Des tragédiens ? Passez en revue la nombreuse troupe de la Comédie-Française. Après M. Mounet-Sully, trop souvent malade et qui ne saurait suffire à tout, qui oseriez-vous nommer ? M. Silvain, excellent au second plan et qui ne saurait occuper le premier. Et puis ? M. Dupont-Vernon et M. Maubant ; passons : à quoi bon les contrister ? M. Worms a pu jouer le *Cid* : il n'est pas tragédien pour cela. M. Laroche ne l'est pas, — est-il besoin de le dire ? — pour avoir joué *Sévère*. M. Martel n'est qu'un passable confident ; M. Villain en est à peine un. M. Garnier, M. Falconnier, sont encore des élèves ; M. Boucher en est un depuis trop longtemps. M. Duflos est une excellente recrue pour le drame, M. Albert Lambert fils en est peut-être une bonne ; mais pour la tragédie ? Je voudrais m'écrier : « Ah ! qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui viennent chausser le cothurne ! » Je ne vois venir que des pieds à brodequins et à souliers vernis. Quant aux tragédiennes, depuis M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, on n'en fait plus : M<sup>lle</sup> Dudlay en tient lieu. A ses côtés, M<sup>lle</sup> Lerou a de l'énergie, M<sup>lle</sup> Brück a de la gentillesse, et M<sup>lle</sup> Fayolle... Mais pourquoi pousser si loin ? Regardons plu-

tôt vers l'Odéon. Là, M. Paul Mounet tout seul fait figure de tragédien : il ne fait guère davantage. Auprès de lui, M. Albert Lambert et M. Chelles sont plutôt des acteurs de drame; MM. Brémont, Rebel, Cosset, Hattier et les autres font de leur mieux, mais ce mieux n'est guère. M<sup>lle</sup> Hadamard, avec des mérites différens, est la Dudlay de l'Odéon; M<sup>lles</sup> Barthélemy, Caristie Martel, Antonia Laurent, Baréty, sont des écolières en tragédie : seront-elles jamais couronnées ?

Pour la comédie, le mal n'a pas encore empiré à ce point. Au Théâtre-Français, il reste une tête de troupe; elle est affaiblie cependant, et voyez ce qui la suit. Pour remplacer tant de merveilleux artistes et pour succéder à ceux qui se retireront demain, qui a paru depuis quelques années? MM. Truffier, Le Bargy, Baillet, de Féraudy, Leloir; M. Clerh, qui n'est plus un jeune homme; M. Samary, qui n'est qu'un enfant. Et, d'autre part, M<sup>lle</sup> Bartet, dévouée plutôt à la comédie de mœurs contemporaines et au drame; M<sup>lles</sup> Pierson et Montaland, destinées sans conteste au genre moderne; M<sup>lles</sup> Marsy, Brück, Müller, Frémaux, Kalb, Amel et Durand : — je crains de n'en pas oublier! A l'Odéon, derrière M. Cornaglia, un vétérana, et M. Amaury, un jeune premier qui atteint déjà la seconde jeunesse, je ne vois guère à citer que M. Kéval et peut-être M. Barral; derrière M<sup>mes</sup> Crosnier, Régis et Marie Samary, j'aperçois M<sup>lles</sup> Rachel Boyer, Réal et Nancy Martel; le reste!.. Ah! je souhaiterais qu'un Hernani, — avec une doña Sol, — sortit des rangs et s'écriât: « Je prétends qu'on me compte! »

Il n'y a plus de tragédiens ni de tragédiennes; il n'y a guère de comédiens ni de comédiennes : à qui la faute? Ne ressassons pas ce reproche qu'on a fait aux directeurs, et notamment à M. Perrin, de ne pas exercer assez leur jeune troupe. On aurait cultivé avec plus de zèle M. Joliet et M<sup>lle</sup> Thénard, en aurait-on tiré des fruits merveilleux? M. Porel, là-bas, qui souffle énergiquement son fourneau, trouve-t-il la pierre philosophale? Son creuset ne fournira d'or qu'autant qu'il en aura reçu. Qui donc, en fin de compte, accuser de notre détresse? La nature? Quelque sot! Le Conservatoire est le coupable; et c'est lui que nous dénonçons, ce Conservatoire de déclamation dirigé par un compositeur de musique. Il y a deux ans déjà, nous avons signalé le mal : s'aperçoit-on qu'il est temps d'y porter remède? Pour ma part, après l'examen que j'ai fait de l'état des classiques, au nom desquels la Comédie-Française et l'Odéon reçoivent un subside, j'en avertis M. le ministre des finances, si le Conservatoire n'est pas prochainement réformé, je refuse l'impôt.



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 juin.

Quand on a eu longtemps le pouvoir et les influences et le budget, qui est le grand instrument de règne, et le crédit que donne un pays comme la France, et la soumission apparente d'une nation plus résignée que conquise, on croit volontiers que cela ne finira jamais. Tout finit, au contraire, tout a un terme, même ce qui a eu quelque grandeur, — à plus forte raison ce qui n'est que médiocre, ce qui n'a été que le perpétuel abus d'une domination de circonstance. M. Gambetta, qui avait sa sagacité quand il n'était pas aveuglé par l'infatuation ou entraîné par de vulgaires solidarités, M. Gambetta disait un jour, il y a de cela des années, que l'ère des périls était passée pour la république, pour les républicains, qu'on entrait dans l'ère des difficultés. On est entré, en effet, depuis longtemps dans cette ère des embarras dont parlait M. Gambetta, on n'en est plus sorti; on s'y enfonce de plus en plus en croyant pouvoir fonder un gouvernement avec des fantaisies et des passions de parti, en ajoutant les erreurs aux erreurs, en abusant des ressources de la politique de la France, sans s'apercevoir qu'à ce jeu les difficultés pourraient redevenir des périls et que tous les excès avaient leur lendemain. Ce lendemain, c'est ce qui se passe aujourd'hui; c'est cette situation assez curieuse, en vérité, où les partis dominans n'ont plus la même confiance, quoiqu'ils affectent le même orgueil, où ils sentent bien qu'il y a eu des fautes dont le pays commence à s'inquiéter et à demander compte, où ils se figurent qu'à l'approche des élections, il suffit de déguiser les incohérences qu'ils ont accumulées, d'obscurcir les responsabilités, de tromper en-

core l'opinion par de vaines fantasmagories. On en est là pour le moment. Le pays, qui a toujours le dernier mot, dira ce qu'il voudra à ce scrutin vers lequel se tournent désormais tous les yeux, qui s'ouvrira nécessairement d'ici à trois mois. Il est certain que la politique qui a régné depuis quelques années, qui se prépare à demander au suffrage universel une sanction nouvelle, n'a rien de brillant, qu'elle ne peut offrir au pays que ses œuvres, — des affaires extérieures passablement décousues, des affaires financières compromises, des lois de parti dictées par des passions aveugles ou par des calculs de fausse popularité.

Au fond, on ne s'y trompe pas absolument. On sent bien que le mal est assez sérieux, que les intérêts de la France ont été dangereusement engagés, que le crédit de la république et des républicains peut en souffrir. On ne veut pas s'avouer que cette situation, telle qu'elle apparaît à la veille des élections, est justement la conséquence de la politique qu'on a suivie, que le seul moyen de la redresser ou de la raffermir serait un changement de système et de conduite. On croit se tirer d'affaire et donner le change au pays par des subterfuges et des expédients de tactique, par une proposition de mise en accusation du dernier ministère, comme si le ministère était seul coupable, ou par des appels touchans à la concorde entre républicains, comme sait les imaginer M. le président du conseil. C'est ce qui s'appelle ne remédier à rien et passer à côté de la question. A quoi aurait servi en effet cette mise en accusation qui a été discutée il y a peu de jours et définitivement écartée? Elle a pu, si l'on veut, se produire il y a deux mois, dans un moment d'émotion et de trouble, sous le coup des douloureux incidens de la retraite de Lang-Son; elle n'aurait plus été aujourd'hui qu'un moyen de perpétuer une agitation toujours dangereuse après la chute du dernier ministère, après la paix qui paraît enfin conclue avec la Chine.

Eh! sans doute, M. Jules Ferry méritait sa chute par la manière dont il avait conduit toute cette affaire du Tonkin, et même par cette espèce de panique du dernier moment à laquelle il se laissait aller, qu'il contribuait à répandre dans le pays pour un incident de guerre inattendu, mal expliqué. Tout ce qu'on dit dans des actes d'accusation rétrospectifs est malheureusement trop vrai. Il est certain que, depuis le premier moment, M. Bourée tenait son gouvernement au courant de tout avec autant de précision que de clairvoyance, qu'il ne lui laissait ignorer ni les dispositions ni les armemens du Céleste-Empire, qu'il ne cessait de l'avertir qu'on devait se préparer « à une lutte des plus sérieuses; » notre agent n'hésitait pas à écrire qu'il ne pouvait se défendre des plus vives appréhensions en voyant qu'on marchait à un conflit inévitable, en mettant en balance ce que coûterait ce conflit et les avantages qu'on en pourrait retirer. Il est certain que lorsque le

chef du dernier cabinet déclarait sans cesse aux chambres qu'il n'y avait pas de Chinois au Tonkin, que c'était une illusion; il savait, puis qu'on le lui avait dit positivement, que les Chinois étaient partout jusque dans le Delta, qu'ils étaient résolus à défendre le Tonkin, qu'on n'aurait plus affaire cette fois aux Chinois de 1860. Il est hors de doute maintenant que le traité négocié par M. Bourée, avant l'effusion du sang et les dépenses démesurées, offrait à peu de chose près autant d'avantages que le traité de Tien-Tsin qui vient d'être renouvelé. Il est avéré enfin que les opérations de guerre ont été toujours soumises à de singulières influences, que la plupart des chefs militaires, M. le général Campenon, M. le général Négrier, M. le général Millot étaient peu favorables à cette dernière marche sur Lang-Son, qui n'a été exécutée que par une volonté supérieure et qui a si malheureusement fini. Oui, sans doute, tout cela est écrit, tout cela est vrai, le dernier président du conseil a certainement abusé les autres en s'abusant peut-être lui-même; mais enfin, à voir les choses simplement sans tout pousser à l'extrême, c'est une affaire politique qui a été tranchée par un vote politique. Le seul procès possible a été jugé le jour où le cabinet qui a conduit la guerre du Tonkin a expié par une chute soudaine, foudroyante, les fautes qu'il avait commises. C'est la responsabilité devant le parlement, la vraie responsabilité qu'on ne pouvait songer sérieusement à dépasser, d'autant plus qu'aller au-delà, c'était soulever une autre question étrangement délicate. Si M. Jules Ferry a été le principal coupable, il n'a pas été le seul. Il a eu pour complices dans le parlement ceux qui lui ont tout permis, qui se sont prêtés avec une complaisance empressée à tout ce qu'il a voulu, ceux qui ont pu connaître la vérité dans les commissions et qui n'ont su ou qui n'ont voulu rien voir, rien lire que par les yeux du dernier président du conseil. Il a été soutenu par une série d'ordres du jour de confiance qui l'ont suivi jusqu'au bout, jusqu'à la veille de cette étrange séance où il a subitement perdu la parole pour ne la retrouver que lorsqu'il n'était plus temps. Entre ceux qui ont dirigé l'entreprise du Tonkin et ceux qui l'ont approuvée, encouragée, glorifiée, la solidarité est complète, de sorte que la mise en accusation du ministère était, par le fait, implicitement, la mise en accusation de la majorité elle-même. On n'espérait pas apparemment que cette majorité qui a soutenu M. Jules Ferry, qui le regrette peut-être encore, se mit avec lui sur la sellette. La question est de celles qui ne relèvent d'aucun tribunal constitué, dont le pays est seul juge.

M. le président du conseil a évidemment obéi à l'inspiration de la plus simple prudence en demandant à la chambre d'écarter les propositions accusatrices contre ses prédécesseurs, en essayant même de prévenir une discussion inutile. Il n'y avait sans doute rien de mieux à faire dans une situation jusqu'à un certain point nouvelle. Le dernier ministère a payé ses fautes d'une chute retentissante dont il a été

lui-même surpris, et M. Jules Ferry en est quitte pour attendre sa réhabilitation, pour écrire des lettres explicatives à ses amis. La paix est maintenant faite avec la Chine; le ministre des affaires étrangères, M. de Freycinet en a récemment donné la nouvelle avec une certaine satisfaction au sénat et à la chambre des députés. Le traité a été signé, il commence à être exécuté. La France a le Tonkin, — à la condition de le prendre, de l'occuper, et d'y laisser pour assez longtemps sans doute un corps d'armée chargé de garder notre conquête, d'étendre son action protectrice dans l'Annam et au Cambodge. Tout cela est, ou paraît pour le moment réglé; une mise en accusation des anciens ministres n'aurait plus été qu'une vaine et puérile représaille. La discussion elle-même ne pouvait plus être que ce qu'elle a été réellement une échauffourée sans but après la bataille. Le chef du nouveau cabinet, M. Brisson, l'a pensé et l'a dit justement. Soit! Il ne faudrait pourtant pas aller trop loin et être la dupe d'une illusion complaisante ou intéressée d'un autre genre; il ne faut pas imaginer qu'il n'y a qu'à jeter un peu de cendre sur tous ces faits et à n'en plus parler. Ceux qui ont disposé des forces et des ressources du pays sans prévoyance et sans mesure gardent assurément leur responsabilité devant la France, et c'est bien le moins que la France qui paie toujours, à ce qu'on dit, soit éclairée sur les fautes dont elle porte le poids, sur ses affaires mal conduites, qu'elle sache à qui elle doit d'avoir à payer les frais d'une liquidation qui est encore loin d'être terminée. M. le président du conseil y met un peu trop de naïveté ou de bonne volonté s'il se figure qu'il suffit de convoquer les républicains de toute nuance à la grande trêve des élections, de leur demander de se taire pour ne pas se diviser, de jeter un voile sur le passé et de ne regarder que l'avenir, de tout subordonner en un mot à ce qu'il appelle « la concentration des forces républicaines » à la veille du scrutin. Cela équivaudrait à dire : Il est vrai, il y a eu bien des fautes, les affaires de la république ont été médiocrement dirigées, les embarras sont partout; mais n'en parlons plus pour l'instant de peur que le pays ne nous demande aux uns et aux autres des comptes trop sévères. Serrons nos rangs pour l'intérêt commun, afin de garder aux élections une majorité telle quelle et d'avoir le droit de recommencer après le scrutin!

La « concentration des forces républicaines, » c'est le mot d'ordre de M. le président du conseil; c'est le thème invariable de ses discours et son programme pour les élections prochaines. C'est la seule considération sérieuse qu'il ait invoquée dans le récent débat sur la mise en accusation des anciens ministres. C'est aussi la grande raison dont il s'est fait une arme dans cette discussion du scrutin de liste, qui s'est promenée il y a quelques jours du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxembourg au Palais-Bourbon, et qui s'est terminée par le vote définitif du nouveau système électoral. A parler franchement, il



n'est pas sûr que ce scrutin de liste, qui est désormais rétabli, qui va être appliqué aux élections prochaines, ait été voté avec enthousiasme, avec une bien vive confiance. Si beaucoup de républicains l'avaient osé, s'ils ne s'étaient sentis retenus par une sorte de respect humain ou entraînés par un courant qu'ils croyaient irrésistible, ils auraient avoué leurs doutes et ne seraient peut-être pas allés jusqu'au bout. Ils ont laissé voir qu'ils allaient au vote comme on va à l'inconnu, les yeux fermés. Dans tous les cas, le sénat, faute de mieux, a voulu du moins attester son indépendance en introduisant une restriction ou un amendement dans l'œuvre qui lui revenait du Palais-Bourbon. Il a refusé de compter les étrangers dans la supputation du chiffre de la population, d'après lequel doit être fixé le nombre des députés. C'est le seul point sur lequel la discussion a été un peu vive. Au premier abord, rien ne semble assurément plus simple que de ne pas compter les étrangers dans l'évaluation du nombre des députés, dans la détermination de l'importance d'une représentation française. Si c'est une innovation, comme on le dit, elle n'a rien que de logique et de conforme à la raison. M. le président du conseil, néanmoins, a paru s'effrayer de cette audace, de ce changement introduit dans une loi d'élections, et quel est l'argument principal dont il s'est servi ? Il s'est employé de son mieux à démontrer au sénat qu'il mettait en péril la conciliation, l'union des républicains, qu'il allait affaiblir devant le pays l'heureux effet de « l'accord entre les deux majorités républicaines » du Luxembourg et du Palais-Bourbon. Il est même allé plus loin : il a presque signifié au sénat qu'il faisait un travail inutile, que la chambre des députés n'accepterait pas ses amendemens, qu'elle voterait « sa loi, à elle, toute sa loi. » C'est toujours dangereux d'aller jusqu'à des menaces pour n'être pas écouté. — Il est vrai que, peu après, M. le président du conseil, vaincu au Luxembourg, a eu la ressource de se tourner vers le Palais-Bourbon et d'employer la même argumentation dans un autre sens. Il a mis toute son éloquence à prouver aux députés qu'ils n'avaient qu'à se résigner, qu'ils devaient accepter ce que le sénat avait voté, que c'était le seul moyen d'avoir sans plus de retard le scrutin de liste pour réaliser l'union des républicains dans les élections : de sorte que, dans les deux cas, quelle que soit la valeur d'une loi ou d'une mesure, c'est toujours le même argument, la raison d'état, les circonstances politiques, — la nécessité de tout subordonner à la « concentration des forces républicaines. »

C'est fort bien ! Malheureusement la « concentration des forces républicaines » n'est point une politique ; elle ne peut servir ni à fonder un gouvernement, ni à décider des destinées d'un régime. Elle n'est tout au plus qu'un expédient de circonstance inspiré par un calcul et des nécessités de parti. Que représente-t-elle, cette alliance dont M. le président du conseil se fait un programme en lui donnant un nom un peu

étrange? Dans quelles conditions pourrait-elle se réaliser? Elle ne serait que ce qu'elle a toujours été, car elle n'a vraiment rien de nouveau; elle ne pourrait, elle ne peut être que la continuation d'une perpétuelle équivoque, de cette confusion où des ministères qui se sont dits quelquefois modérés, qui croyaient ou qui voulaient l'être, ont subi l'influence des passions extrêmes, des emportemens, des fanatismes de leurs alliés dans leur propre parti. M. Jules Ferry, qui a si souvent paru décidé à rompre avec les radicaux, qui a fait des discours contre eux, qui écrit encore aujourd'hui des lettres où il les rudoie avec l'amertume d'un vaincu, M. Jules Ferry lui-même n'a cessé de transiger avec des passions qu'il avait l'air de désavouer et devant lesquelles il s'inclinait pour vivre. M. Brisson et ses collègues semblent être des ministres plus disposés encore à chercher un appui dans les fractions les plus avancées de leur parti. Depuis que les républicains sont au pouvoir, ils n'ont cessé de pratiquer cette tactique des concessions intéressées, des transactions avec ceux qu'ils se figuraient désarmer en subissant leurs conditions. Est-ce que dans ces dernières années on n'a pas toujours procédé ainsi, prétendant faire un gouvernement avec toutes les fantaisies agitatrices, excluant ou dédaignant les modérés parce qu'on ne les craignait pas, et cédant aux violens, livrant aux radicaux tantôt la magistrature ou l'administration, tantôt les intérêts de l'armée, un jour les cultes et l'inviolabilité des consciences, un autre jour les finances publiques? On a cru vivre indéfiniment ainsi en se tirant d'embarras par des concessions successives et on n'a réussi qu'à tout compromettre. Que représente aujourd'hui cette « concentration des forces républicaines » dont on parle, si ce n'est la continuation du système qui a conduit justement à cette situation où nous sommes, où l'on croit encore une fois réussir par des promesses, par des captations de popularité?

Un des plus frappans caractères de ce système, si on peut appeler ainsi une politique qui vit de passions plus que d'idées et de raison, c'est qu'il menace tout sans rien créer et qu'il laisse l'incertitude même là où il ne fait pas la destruction complète. On ébranle tout, on inquiète tous les intérêts, on fatigue les institutions, sans substituer aux garanties anciennes un esprit nouveau, des garanties nouvelles. En pleine prospérité, on a trouvé moyen d'introduire dans les finances un déficit chronique, permanent et croissant qu'il s'agit aujourd'hui de pallier pour le prochain budget. La magistrature a pu être « épurée, » elle n'a pas été certainement fortifiée; et depuis des années on est toujours à se demander ce que veulent faire de l'armée les réformateurs radicaux, qui comptent sans doute parmi ces forces républicaines que M. le président du conseil se propose de concentrer. Ce qu'ils veulent faire de l'armée? Ils la prennent pour un objet d'expérimentation, ils prétendent refaire les institutions militaires de la France avec des

préjugés et des fanatismes de secte. C'est ce qu'il y a de plus clair, de plus sensible dans cette éternelle loi militaire, qui traîne depuis plusieurs années, dont on a cru devoir reprendre la discussion en seconde lecture il y a quelques jours.

Chose curieuse ! La commission chargée de préparer cette réforme si longuement méditée a eu successivement deux présidents, hommes de bon sens et de lumières, M. Margaine l'an dernier, M. Mézières cette année, et, par une coïncidence au moins singulière, les deux présidents successifs se sont crus obligés par patriotisme, par raison, de combattre le travail de la commission. L'esprit de la loi nouvelle est tout entier, on le sait, dans la prétention d'établir le service « obligatoire, personnel et égal pour tous. » L'égalité, c'est le grand mot ! Encore cependant faudrait-il que cette égalité pût être réelle et de plus qu'elle se conciliât avec d'autres intérêts sociaux du pays, avec toutes les nécessités de l'éducation libérale, intellectuelle, scientifique de la jeunesse française. Le malheur de la réforme ou de la prétendue réforme qu'on propose est de tout confondre par un faux sentiment de démocratie, de n'être qu'une chimère meurtrière, d'être conçue de telle façon qu'elle ne peut pas créer la vraie puissance militaire du pays, qu'elle ne respecte pas non plus le grand et souverain intérêt de la culture morale et intellectuelle de la France. C'est ce que M. Mézières a prouvé une fois de plus l'autre jour avec une décisive et pressante netteté de parole. M. Mézières a supérieurement démontré à ces réformateurs, dont il est le président peu écouté, que leur œuvre ne pouvait qu'être funeste pour la grandeur française, que leur prétendue égalité n'était qu'un mot et n'avait rien de réel, qu'ils étaient obligés eux-mêmes de faire des exceptions, et que, faisant des exceptions, ils arrivaient à ce résultat singulier de s'occuper des situations particulières plus que des intérêts généraux du pays.

Qu'à cela ne tienne ! Ces réformateurs s'inquiètent assez peu des intérêts de l'éducation libérale et intellectuelle ; ils ne craignent nullement d'atteindre la jeunesse instruite, et leur grande, leur unique préoccupation est surtout de ne pas laisser échapper les séminaristes, de frapper l'église dans le recrutement de ses prêtres. Au besoin, ils feraient même des concessions pour les écoles laïques, à condition qu'on leur livrât les séminaristes. Voilà le dernier mot, voilà la pensée de secte ! Ce qu'il y a de plus curieux encore en tout cela, c'est que cette discussion qu'on a cru devoir rouvrir il y a quelques jours, qui n'est même pas finie, est absolument inutile. Elle ne peut conduire à rien. Elle ne peut pas être achevée avant la fin de la législature, et elle devra être recommencée avec une législature nouvelle. C'est du temps à peu près perdu, on le sait bien ; mais on aura montré au peuple qu'on a la bonne volonté, qu'on s'occupe de lui donner le service de trois ans, d'établir l'égalité pour tout le monde. On

compte qu'il y aura quelque popularité pour ceux qui auront voté la loi, de telle façon que, dans un intérêt électoral, on croit pouvoir jouer avec tout ce qui fait la puissance de la France. Ceci rentre probablement encore dans le programme de la « concentration des forces républicaines, » et le pays, qui a depuis quelques années l'expérience de ce genre de politique, ne pourra décidément qu'être éclairé et édifié sur la manière dont ses affaires seront conduites.

Si la France a ses épreuves, souvent laborieuses et coûteuses, même quand elles ne sont pas encore trop violentes, l'Angleterre a aussi les siennes pour sa part. L'Angleterre vient d'entrer dans une crise qui a pu être précipitée par un incident imprévu, qui n'est cependant, en définitive, que la suite et le dénouement de ses embarras multipliés de ces derniers temps. Il n'est point douteux que le ministère de M. Gladstone, malgré l'ascendant et la popularité de son chef, avait la vie difficile depuis quelques mois, qu'il se débattait énergiquement, quelquefois aussi péniblement, dans la situation la plus compliquée, avec des affaires diplomatiques et des affaires intérieures qui ne faisaient que s'aggraver. Le cabinet anglais n'a point été heureux dans ses entreprises, dans toutes les questions qu'il a soulevées ou qu'il a dû accepter, c'est bien évident; il a aussi mérité assez souvent, il faut l'avouer, par ses imprévoyances, par ses perpétuelles hésitations, les mécomptes qui ne lui ont pas manqué depuis quelque temps. Il s'est engagé en Égypte moins par une conviction réfléchie que par une sorte d'entraînement d'opinion, sans savoir ce qu'il voulait faire, sans avoir bien mesuré la portée de son intervention et les responsabilités de diverse nature qu'il acceptait. Il a voulu attester la puissance de l'Angleterre par l'envoi d'une expédition dans le Soudan; et, malgré le courage des soldats britanniques, il n'a eu que des déceptions. Il s'est cru obligé de rappeler son armée, de renoncer à une campagne difficile dans les déserts du Haut-Nil, au risque d'attirer sur les pas de ses soldats en retraite l'insurrection du mahdi, qu'il était allé combattre; il n'a pas hésité à faire devant le monde une sorte d'aveu d'impuissance, qui pouvait être un acte de sagesse courageuse, qui ne laissait pas cependant d'être pénible pour l'orgueil britannique. Par une fatalité de plus, le ministère anglais se trouvait en même temps entraîné dans une querelle bien autrement redoutable, et subitement aggravée, avec la Russie, à propos des frontières de l'Afghanistan et des opérations militaires du général Komarof autour de Penjdeh. Là aussi il a voulu d'abord suivre le sentiment public qui éclatait en Angleterre. Il a commencé par des discours ardents, par des protestations, par des demandes d'enquêtes adressées à la Russie, par des armemens bruyans. Il n'a pas tardé à changer de ton et d'attitude devant la froide impassibilité russe; il a fini bientôt par réduire toutes ses prétentions et par se résigner à ce qu'il ne pouvait empêcher en



se hâtant de rentrer dans un ordre de négociations plus modestes, en se contentant d'un arbitrage inoffensif.

Non, le cabinet de Londres n'a été heureux dans ces derniers temps ni en Égypte, ni avec la Russie, et l'opinion anglaise en a évidemment souffert dans sa fierté, tout en sachant peut-être gré à son gouvernement d'avoir maintenu la paix extérieure. D'un autre côté, quelle qu'ait été toujours et quelle que soit encore l'autorité de M. Gladstone dans le parti libéral, dans le parlement, il y avait depuis quelque temps dans le cabinet des conflits d'influences qui se sont récemment manifestés à propos du renouvellement des lois répressives d'Irlande, du *crime-acts* que le vice-roi lord Spenser réclamait comme une nécessité, que les radicaux du ministère, sir Charles Dilke, M. Chamberlain refusaient d'accorder. Il est clair que, dans ces conditions, le plus simple incident pouvait tout précipiter. C'est ce qui est arrivé à propos du budget du chancelier de l'échiquier. M. Childers. Sur une motion d'un des chefs conservateurs, M. Hicks-Beach, le ministère a été mis en minorité, et il a aussitôt envoyé sa démission à la reine, qui était en ce moment en Écosse. Le vote sur le budget a été le prétexte de la crise ; en réalité, la vraie cause, la raison décisive est dans toute une situation progressivement altérée. Quel sera maintenant le dénouement de cette crise ? Un seul fait est certain. La reine, avant de revenir à Windsor, a accepté la démission du cabinet libéral et a appelé auprès d'elle un des principaux chefs conservateurs, lord Salisbury. L'inter-règne n'est pas fini et la situation est d'autant plus sérieuse qu'elle se complique d'un certain inconnu à l'approche d'élections qui se feront dans des conditions si nouvelles. M. Gladstone aurait pu sans doute garder encore le pouvoir ; le reprendre aujourd'hui, sur un appel nouveau de la reine, serait pour lui une tâche aussi épineuse que délicate. Il semblerait n'être plus qu'un gérant temporaire du gouvernement, et il se retrouverait non-seulement avec toutes ces affaires extérieures où il n'a pas été heureux, mais encore avec ces conflits intimes entre vieux libéraux et radicaux qui ont compromis son ministère. D'un autre côté, toutefois, la tâche des conservateurs, s'ils sont décidément appelés au pouvoir, ne sera certainement pas aisée. Quelle sera la politique d'un ministère dont les principaux membres désignés d'avance sont lord Salisbury, sir Stafford Northcote, le leader impétueux du jeune torysme, lord Randolph Churchill ? Il a, lui aussi, les élections en perspective. Il aura à reprendre toutes ces questions d'Égypte, des négociations avec la Russie qui restent en suspens, et les affaires d'Irlande. Ce qu'il y a de plus apparent, c'est que, quel que soit le ministère, il va y avoir pour quelques mois en Angleterre une trêve jusqu'au grand scrutin populaire qui seul dira le dernier mot de la crise ouverte aujourd'hui.

La vie de l'Europe a singulièrement changé depuis un demi-siècle,

même depuis trente ans, puisque partout, sauf en Russie et en Turquie, il y a désormais des élections, des assemblées, des ministères qui ont besoin d'une majorité parlementaire, un certain ensemble d'institutions représentatives et de garanties publiques. Les monarchies les plus absolues d'autrefois ont fini par se transformer en monarchies constitutionnelles. Le régime parlementaire n'est point sans doute en Autriche ce qu'il est en Angleterre : il est plus compliqué, il a dû nécessairement s'adapter aux traditions, aux conditions d'un empire fondé sur la diversité et l'équilibre des races; il vit néanmoins, il fonctionne régulièrement, librement, et, en définitive, avec une dynastie qui reste la représentation respectée et populaire de l'unité de l'état, avec des ministères suffisamment prudents, la paix règne par les institutions nouvelles des deux côtés de la Leitha, à Vienne comme à Pesth. Les crises naturelles et inévitables de tous les pays libres ne sont même jamais bien graves en Autriche, tout se réduit le plus souvent à des incidens, à quelques agitations passagères. On vient de le voir encore par ces élections qui se sont faites pendant quelques jours, pour le renouvellement du Reichsrath.

L'expérience ne manquait pas d'intérêt. C'était la première application d'une loi nouvelle qui a été votée il y a trois ans et qui avait précisément pour objet de mettre une certaine unité dans une législation électorale assez confuse, qui avait surtout pour résultat de créer un million d'électeurs de plus, ce qu'on appelle les électeurs à « cinq florins. » Le scrutin s'ouvrait donc dans des conditions assez nouvelles, et il s'agissait de savoir ce que produirait la réforme électorale, si elle favoriserait les centralistes allemands qui ont depuis longtemps perdu le pouvoir, si elle fortifierait au contraire les autonomistes de toutes les nationalités, qui ont formé dans le dernier Reichsrath la majorité habituelle du gouvernement. La lutte avait certainement son importance pour l'Autriche, et aux premiers momens elle a paru s'engager avec quelque vivacité. Les partis ont publié leurs programmes, leurs manifestes; les candidatures se sont multipliées. La mêlée a pu être chaude sur quelques points et le vote a été disputé. Au demeurant, sauf quelques scènes un peu tumultueuses qui se sont produites dans un des faubourgs de Vienne, les élections autrichiennes se sont accomplies tranquillement, sans exciter même dans la masse du pays des émotions bien sérieuses, et elles peuvent être considérées comme une victoire pour le gouvernement. Les quelques socialistes et antisémites qui ont été élus ne sont qu'une petite et obscure minorité en dehors des partis réguliers. Parmi ces derniers partis, les libéraux allemands, les centralistes, qui représentent l'opposition et forment la gauche du Reichsrath, sont ceux qui ont le plus perdu; ils ne comptent plus guère que 130 membres dans le nouveau Reichsrath, et encore y a-t-il dans ce chiffre des radicaux qui sont des

alliés peu sûrs. L'ancien chef des libéraux allemands, le docteur Herbst, n'a pas été élu sans difficulté. En revanche, la droite, qui se compose d'autonomistes, de catholiques, de conservateurs et qui forme l'armée ministérielle, a beaucoup gagné. Elle a pour son compte 188 élections, elle n'en avait eu que 173 en 1879. Le gouvernement sort dans tous les cas de l'épreuve électorale avec une majorité dès ce moment assurée.

Ce résultat, à vrai dire, n'était point absolument imprévu. Les partis vaincus peuvent l'attribuer aux influences aristocratiques et cléricales qui l'auraient préparé, aux pressions officielles qui l'auraient décidé; il est dû surtout vraisemblablement à la politique que le comte Taaffe représente au gouvernement. Le cabinet du comte Taaffe a un avantage, il vit depuis six ans; il a su se maintenir au pouvoir, et il a réussi parce qu'en reprenant l'œuvre que le comte Hohenwarth avait entreprise avant lui sans succès, il l'a conduite avec autant de dextérité que de prudence. Le comte Taaffe s'est inspiré des nécessités les plus profondes de la situation d'un empire composé de races si diverses, si persévérantes dans le culte de leurs traditions, — qui peuvent être une force pour la monarchie austro-hongroise, qui peuvent aussi être une faiblesse et créer parfois les plus graves embarras. Placé entre toutes ces races, entre tous les partis, il s'est proposé sincèrement de les concilier, faisant droit aux revendications légitimes des Tchèques, des Polonais, des catholiques du Tyrol et de la Carinthie, sans céder aux impatiences fédéralistes et réactionnaires, contenant les Allemands sans blesser leurs droits, sans leur donner trop de griefs. Il a fait beaucoup de concessions aux Slaves, il a résisté en même temps à ceux qui auraient voulu, pour la satisfaction de toutes les autonomies, que la langue allemande cessât d'être la langue officielle de l'empire. Le chef du cabinet de Vienne, le comte Taaffe, a suffisamment réussi dans son œuvre, au moins jusqu'à ce moment. Il a su adoucir les incompatibilités nationales, prévenir ces scissions ou ces sécessions violentes, qui, avec des ministères allemands ou avec des ministères fédéralistes trop accentués, ont été quelquefois un sérieux embarras, et amener les races les plus diverses à traiter ensemble des affaires de l'empire dans le parlement. C'est, à vrai dire, la politique la mieux appropriée aux conditions présentes de l'Autriche. Elle répond entièrement, dit-on, aux vœux, aux sentimens de l'empereur François-Joseph lui-même, et le succès qu'elle vient d'obtenir aux élections, en assurant la position ministérielle du comte Taaffe, est comme une sanction nouvelle de ce système de conciliation intelligente et surtout pratique.

## LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

---

Il s'est produit à la liquidation de fin mai une reprise des plus vives sur nos fonds publics. Le 3 pour 100 a été compensé à 81.50, l'Amortissable à 83, le 4 1/2 à 109.40. Ces cours représentaient déjà un relèvement de près de trois unités sur ceux de la liquidation précédente. L'amélioration ne s'est cependant point arrêtée là. La liquidation venait de démontrer une fois de plus à quel point les capitaux abondaient à la Bourse ; dans la presque totalité des cas, le report n'avait pu donner qu'une rémunération dérisoire. Sur le 3 pour 100, et sur quelques valeurs, on avait coté du déport. La matière manquait d'ailleurs aux opérations de report, les engagements ayant perdu singulièrement de leur importance. Dès le lendemain de la liquidation, le 3 pour 100 s'établissait au-dessus de 82 francs et le 4 1/2 au-dessus de 110 francs. A Londres, les Consolidés atteignaient le pair, après détachement du coupon semestriel ; sur les places allemandes, le Hongrois et les fonds Russes se relevaient à leurs plus hauts cours.

Les circonstances d'ailleurs se dessinaient en faveur des acheteurs. Une décision du ministère des finances, fixant à 4 pour 100 l'intérêt pour les bons du trésor de trois à onze mois, et à 2 pour 100 l'intérêt pour les bons à un an apportait une nouvelle preuve de l'aisance croissante sur le marché de l'argent. Le trésor, en effet, avait emprunté auparavant à 2 et 2 1/2 pour 100. Il trouvait donc, dans la situation générale, des facilités nouvelles pour se procurer les fonds nécessaires en vue des besoins courants.

Il est vrai que l'abondance même des capitaux disponibles a en grande partie son origine et son explication dans l'atonie des transactions commerciales et dans la persistance d'une crise économique dont rien encore ne permet d'entrevoir le terme. En ce qui concerne notre situation budgétaire, elle reste toujours aussi troublée, aussi confuse que lorsque M. Tirard, au début de l'année, déposait un projet de budget pour 1886, où l'équilibre n'était obtenu qu'à l'aide des plus discutables expédients. Le nouveau ministre des finances a modifié dans quelques parties ce projet de budget, mais sans lui assurer une meilleure assiette, sans proposer un remède efficace à l'accumulation des déficits annuels.



La spéculation se préoccupe peu en ce moment de ces difficultés budgétaires qui s'imposeront un jour ou l'autre à son attention. Après avoir laissé pendant quelques jours le public se familiariser avec les cours ronds de 82 et de 100 francs, elle s'est remise en marche, prête à exploiter l'heureuse impression de la signature de la paix définitive avec la Chine, lorsqu'elle a été arrêtée dans son élan par la nouvelle de l'échec que le cabinet Gladstone venait de subir à la chambre des communes. Cet événement n'a pas causé au Stock-Exchange l'émotion à laquelle on pouvait s'attendre. Les Consolidés sont restés immobiles. Nos fonds publics en ont fait autant. Mais il ne pouvait plus être question de hausse jusqu'à ce que la crise ministérielle à Londres fût dénouée par le maintien de M. Gladstone au pouvoir ou par la formation d'un ministère conservateur.

Le parlement anglais a été avisé, dans la soirée du 12, que la reine avait accepté la démission du cabinet libéral. Il faut donc compter avec les conséquences que peut entraîner, au point de vue de la politique générale, et surtout des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, l'avènement d'un ministère tory, au moment même où tant de questions graves allaient enfin recevoir leur solution. De là, pendant toute la dernière partie de la quinzaine, une stagnation complète des cours, un grand ralentissement dans les transactions. Le marché a été soutenu contre toute velléité de défaillance; les vendeurs n'ont osé tenter aucun retour offensif. Le 3 pour 100 reste à 82.27, le 4 1/2 à 110.27, l'amortissable à 83.70. C'est encore une plus-value variant de 70 à 80 centimes sur les trois fonds depuis les derniers cours de compensation.

La tendance toujours aussi accentuée des petits capitaux à se porter sur les valeurs à revenu fixe et considérées comme de tout repos a provoqué depuis plusieurs semaines une nouvelle avance de prix sur les obligations de toutes catégories, et en première ligne sur celles du Crédit foncier et des grandes compagnies de chemins de fer. Ces derniers titres ont atteint de 385 à 390 francs et se rapprochent ainsi peu à peu de 400 francs. Les actions ont vu également leurs prix s'améliorer en dépit de la faiblesse persistante des résultats hebdomadaires du trafic. Le Lyon et l'Orléans n'ont pas dépassé les cours acquis dès le début de 1,250 et de 1,345, mais le Midi et le Nord ont gagné une quinzaine de francs à 1,190 et 1,675.

Les titres de la plupart des sociétés de crédit sont restés complètement étrangers au mouvement de reprise comme ils l'avaient été à celui de réaction. Il y a là tout un groupe de valeurs que les capitaux et la spéculation délaissent de concert, et qui ne pourront sortir de cet état de marasme que le jour où le réveil des affaires aura cessé d'être une vaine espérance, ce qui ne paraît pas encore prochain. Parmi les

actions de banque qui échappent à l'abandon général, la plus favorisée est celle du Crédit foncier, très recherchée aux environs de 1,360; vient ensuite la Banque de Paris, cotée de 735 à 740.

La compagnie du canal de Suez a tenu son assemblée générale annuelle le 4 courant sous la présidence de M. de Lesseps. Toutes les résolutions proposées par le conseil ont été votées avec l'entrain habituel par des actionnaires qui auraient singulièrement tort de ne pas se montrer satisfaits de la façon dont sont gérés leurs intérêts. Les résultats du dernier exercice, malgré la crise économique générale, malgré la réduction des droits de transit, ont permis la répartition d'un dividende à peine inférieur de 1 fr. 25 à celui de l'année précédente. La diminution des prix de passage a eu pour conséquence une large augmentation du nombre des navires transitant d'une mer à l'autre, et l'expérience a justifié les déclarations que faisait à cet égard il y a un an M. de Lesseps.

Les actionnaires ont été avisés que le programme définitif des travaux à exécuter pour l'élargissement du canal comprenait un ensemble de dépenses devant s'élever à 209 millions de francs, et ils ont été invités à donner au conseil l'autorisation d'emprunter pour cet objet une première somme de 100 millions de francs. L'autorisation a été accordée à l'unanimité, et la compagnie procédera à bref délai à une émission de titres dont on peut à l'avance prédire l'éclatant succès. L'assemblée a élu, sur la recommandation du conseil, huit nouveaux administrateurs, dont sept Anglais et un Belge. Ces adjonctions au conseil ont sanctionné l'accord définitif entre le commerce britannique et la compagnie. Elles étaient d'ailleurs une conséquence forcée de l'application du programme approuvé l'année dernière.

La valeur favorite pendant cette quinzaine a été l'action du Gaz, que des demandes suivies ont portée jusqu'à 1,525. Des spéculateurs avisés se sont souvenus que ce titre avait été coté il y a peu temps 1,600 fr.

L'apparition du choléra en Espagne a contenu toute tentative de hausse soit sur l'Extérieure, soit sur les Chemins de la péninsule. En Italie, les Méridionaux ont atteint de nouveau le cours de 710. Les résultats communiqués à la dernière assemblée générale (fin mai) ont fort satisfait les actionnaires. Le dividende est de 32.50 et les réserves ont été notablement grossies. La perspective d'un dividende de 20 fr. pour 1884 a ramené la Banque ottomane à 560. L'Unifiée a retrouvé des acheteurs au-dessus de 325 sur la probabilité de la formation en Angleterre d'un ministère tory.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## SOIXANTE-NEUVIÈME VOLUME

---

TROISIÈME PÉRIODE. — LV<sup>e</sup> ANNEE.

---

MAI — JUIN 1885

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Mai.

LE ROMAN D'UN FATALISTE, deuxième partie, par M. HENRY RABUSSON . . . .	5
JEANNE D'ARC A DOMREMY, par M. SIMÉON LUCE, de l'Institut de France. . . .	50
MŒURS FINANCIÈRES DE LA FRANCE. — LES CONTRATS D'ASSURANCES, par M. BAILLEUX DE MARISY. . . . .	100
UNE COMÉDIENNE AU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE. — MADELEINE BÉJART, par M. GUSTAVE LARROUMET. . . . .	123
LE NOUVEL ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE DANS LES FACULTÉS DE DROIT, par M. HENRI BAUDRILLART, de l'Institut de France. . . . .	158
AUX PORTRAITS DU SIÈCLE, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ. . .	186
UN MINISTRE DE LA RESTAURATION, D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE DE M. CAMILLE ROUSSET, par M. G. VALBERT. . . . .	203
REVUE LITTÉRAIRE. — L'IDÉALISME DANS LE ROMAN, par M. F. BRUNETIÈRE.	215
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	226
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	237

### Livraison du 15 Mai.

LE ROMAN D'UN FATALISTE, dernière partie, par M. HENRY RABUSSON. . . .	241
LES COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE. — V. — LE GOUVERNEMENT DU COMTE D'ERLON, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. . . . .	287

SWIFT, D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENS, par M. ARVÈDE BARINE. . . . .	321
LA SURVIVANCE ET LA SÉLECTION DES IDÉES DANS LA MÉMOIRE, par M. ALFRED FOULLÉE. . . . .	357
LE PAYS DES TURCOMANS. — NOTES DE VOYAGE, par M. H. MOSER. . . . .	390
ÉTUDES POLITIQUES ET RELIGIEUSES. — LES MÉCOMPTES DU LIBÉRALISME, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. . . . .	421
POÉSIE. — PERSÉE ET ANDROMÈDE, par M. JOSÉ-MARIA DE HEREDIA. . . . .	451
REVUE MUSICALE. — <i>Les Maîtres chanteurs</i> , de RICHARD WAGNER, par M. C. BELLAIGUE. . . . .	454
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	465
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	471

Livraison du 1<sup>er</sup> Juin.

L'AMBASSADE DE M. DE CHATEAUBRIAND A ROME EN 1828, par M. le Comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. . . . .	481
LE GARDE DU CORPS, première partie, par M. GEORGE DURUY. . . . .	505
LE TESTAMENT D'UN PHILOSOPHE. — LE NOUVEAU SPIRITUALISME, par M. PAUL JANET, de l'Institut de France. . . . .	550
JEANNE D'ARC DANS LA LITTÉRAURE. — POÉSIE ET VÉRITÉ, par M. HENRI BLAZE DE BURY. . . . .	584
LA QUESTION RELIGIEUSE EN BOSNIE ET EN HERZÉGOVINE, par M. GABRIEL CHARMES. . . . .	619
M. GLADSTONE ET LES EMBARRAS DE LA POLITIQUE ANGLAISE, par M. G. VALBERT. . . . .	668
REVUE LITTÉRAIRE. — LA POÉSIE FRANÇAISE AU MOYEN AGE, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . .	681
REVUE DRAMATIQUE. — ODÉON : REPRISSE DE <i>l'Arlésienne</i> , de M. ALPHONSE DAUDET, par M. LOUIS GANDERAX. . . . .	694
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	705
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	717

## Livraison du 15 Juin.

LE GARDE DU CORPS, deuxième partie, par M. GEORGE DURUY. . . . .	721
L'AVENIR DE LA PUISSANCE ANGLAISE. — I. — L'EMPIRE INDIEN ; LE CONFLIT ANGLO-RUSSE, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. . . . .	766
EN DEÇA ET AU DELA DU DANUBE. — I. — L'ÉVÊQUE STROSSMAYER, par M. ÉMILE DE LAVELEYE. . . . .	806
L'ARMÉE ET LA DÉMOCRATIE. — I. — LE SERVICE DE TROIS ANS. . . . .	844
LA FEMME DE MOLIÈRE, par M. GUSTAVE LARROUMET. . . . .	873
LA PEINTURE AU SALON DE 1885, par M. GUSTAVE OLLENDORFF. . . . .	909
REVUE DRAMATIQUE. — LE RÉPERTOIRE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET A L'ODÉON, par M. LOUIS GANDERAX. . . . .	933
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	945
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. . . . .	956













AP  
20  
R5  
pér.3  
t.69

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---



